REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOÎT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME TRENTE-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1861

AP
20
R5
pér. 2
t. 32

171 87
c.

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

II.

EUTROPE.

I.

Eutrope naquit, dans une des contrées voisines de l'Euphrate, d'un père et d'une mère esclaves (1). Son maître, pour lui donner plus de prix, ayant décidé qu'il serait eunuque, un opérateur arménien (c'étaient, à ce qu'il paraît, les plus habiles) l'arracha à la mamelle de sa mère et le mutila : l'enfant faillit en mourir; mais lorsqu'il revint à la vie, il avait doublé de valeur. L'âge de la vente arrivé, le maître l'envoya, sous la conduite d'un Galate, agent de la traite des eunuc[illegible] [illegible]rcourir les marchés de l'Halis et du Thermodon, où se te[illegible]t. alors comme aujourd'hui, le principal siége de ce comn[illegible]ndu et revendu plusieurs fois, le jeune Eutrope passa par [illegible]s de bien des maîtres, soit qu'il fût un esclave difficile, soit que son intelligence et sa bonne mine en fissent au contraire un objet d'échange avantageux. La condition de cette classe d'enfans était vraiment déplorable; voués pour la plupart à une hon-

(1) Voyez la première de ces études, *Rufin*, dans la *Revue* du 1er novembre 1860.

teuse jeunesse, et destinés plus tard à servir d'intermédiaires aux passions de leurs maîtres, ils allaient, quand l'âge les frappait, affronter dans les gynécées la haine d'un sexe et le mépris des deux: c'était le dernier degré et le plus redouté de la condition servile. A cette école d'opprobre et de misère, Eutrope, doué d'une grande intelligence naturelle, acquit tous les vices qu'engendre l'avilissement : il devint fourbe, ingrat, avide d'argent; détestant le nom de maître et aspirant à l'être un jour, ne fût-ce que pour se venger, il accumula au fond de son âme une haine mortelle contre quiconque l'avait connu à l'époque de sa dégradation, qu'il lui eût fait du mal ou du bien. Il finit par étendre ce sentiment à toute la société qui versait sur ses pareils avec tant d'indifférence la souffrance et l'abjection; mais, habile à dissimuler, il n'en laissait rien percer au dehors. Quelques rayons de tendresse venaient cependant traverser de temps à autre cette âme sombre et désespérée. Il était chrétien sincère et catholique ardent, quoiqu'on lui niât plus tard ce titre, lorsqu'il eut à lutter contre l'église, et il aimait avec passion une sœur, née comme lui dans la servitude. Tout ce que cet homme pouvait concevoir d'affection, il le reporta sur cette femme, son égale par le sang et par la misère. Elle avait été sa consolation dans les jours de détresse; aux temps de la prospérité, il mit sa fierté à la rendre riche et puissante, à lui faire partager ses honneurs, son palais, à lui donner une cour, à humilier devant elle les plus nobles matrones. Exempte des mauvais instincts de son frère, elle n'abusa point de sa puissance, et mérita d'être épargnée quand la roue de la fortune vint à tourner. On l'appelait par dérision la femme de l'eunuque.

Le premier maître d'Eutrope, ou du moins le plus ancien dont l'histoire se souvienne, fut un certain Ptolémée, préposé aux haras militaires de l'Égypte, soldat brutal, qui mêlait quelques qualités à sa grossièreté, et se fit aimer de son esclave. Celui-ci commençait à s'attacher, quand un beau jour Ptolémée l'envoya au marché et le vendit : ce fut un des premiers chagrins de l'eunuque. Des mains de Ptolémée, il tomba dans celles d'un vieux général illustré par de beaux services sous les règnes de Valens et de Théodose, l'ancien maître des milices Arinthée, qui le prit pour confident de ses affaires, où figuraient souvent des intrigues galantes. Eutrope resta plusieurs années chez ce maître; puis, l'âge arrivant avec les rides et la perte des cheveux, on le jugea indigne de parader à table ou dans les vestibules avec les jeunes et élégans esclaves qui formaient le cortége d'un patricien d'Orient et un des ameublemens de son palais. Sur ces entrefaites, Arinthée, ayant marié sa fille, le donna à son gendre, et, suivant le mot énergique d'un contempo-

rain, le futur consul de l'Orient figura comme meuble dotal dans les apports matrimoniaux de l'épousée. Toutes les misères à la fois vinrent fondre sur Eutrope dans cette nouvelle situation. On l'employait aux plus pénibles comme aux plus vils travaux du gynécée, à casser le bois, à préparer le bain, à faire chauffer l'eau, et les écrivains du temps nous le représentent, tantôt demi-nu et couvert de sueur, fléchissant sous le poids de deux énormes aiguières d'argent, tantôt immobile, près du lit de sa maîtresse, un éventail de queue de paon à la main, écartant les mouches qui pouvaient la troubler dans son sommeil. La jeune mariée, élégante, impérieuse, pleine de caprices, se dégoûta bientôt d'un eunuque vieux et laid, et le mit à la porte, sans même chercher à le vendre. On ignore comment il vivait, lorsqu'un officier du palais, nommé Abundantius, daigna s'intéresser à lui, et le fit entrer, non sans peine, dans les derniers rangs des eunuques palatins, qui se crurent presque déshonorés de l'avoir pour inférieur. Eutrope ne tarda pas à faire voir qu'il pourrait être leur supérieur au besoin : l'intelligence de son service, quelques mots heureux et les marques d'une piété fervente ayant éveillé l'attention de Théodose, ce prince l'attacha à sa personne, et l'essaya dans quelques missions difficiles dont l'eunuque sut se tirer à souhait.

Bien différentes des missions qu'il avait plus d'une fois reçues dans son triste métier d'esclave, celles que lui confiait Théodose étaient aussi respectables par le but que délicates dans l'accomplissement, à cause des personnages avec lesquels il fallait traiter. C'étaient ordinairement des questions de conscience, des scrupules sur lesquels ce religieux prince voulait consulter en dehors de son gouvernement, ce qui mit Eutrope en relation directe avec plusieurs des plus illustres représentans de l'église. L'année 394 fournit au chambellan l'occasion de montrer le degré de confiance dont il jouissait même près des saints. C'était l'année de l'usurpation d'Eugène et des soulèvemens païens de la Gaule et de l'Italie; or de grands doutes tourmentaient Théodose, déjà malade et affligé de la perte récente de sa femme Galla : il se demandait si Dieu exigeait véritablement de lui une nouvelle guerre, à laquelle il ne survivrait peut-être pas, et si, contre tant de forces réunies, contre le sénat romain, contre le redoutable Arbogaste, l'espérance même d'une victoire lui était permise. Une défaite, se disait-il, pouvait compromettre la cause du catholicisme jusque dans l'empire d'Orient et ruiner d'un seul coup le travail de toute sa vie. Dans cette cruelle incertitude, il dépêcha secrètement son chambellan vers un solitaire de l'Égypte, nommé Jean, qui passait pour avoir le don de prophétie. Eutrope avait pour mission de l'amener à Constantinople, ou du moins de rapporter sa

réponse aux consultations du prince. Jean refusa de quitter sa solitude; mais il dévoila à l'eunuque les chances obscures de l'avenir. « Dieu veut cette guerre, lui dit-il, et ton maître doit partir. Avec l'assistance du ciel, il remportera une victoire longtemps balancée, mais il ne reverra jamais l'Orient. » Cette réponse décida Théodose, dont le cœur n'était pas fait pour de viles appréhensions, et il marcha avec joie au-devant de cette victoire, que sa mort devait couronner. La mission d'Eutrope, ébruitée bientôt, appela sur l'ambassadeur, avec les louanges du parti catholique, toutes les moqueries du parti païen. Dans les conciliabules des polythéistes, il ne fut plus question que de l'eunuque prophète, du nouveau Tirésias, interprète bizarre des volontés célestes et arbitre des victoires; plus tard même, quand la mort de Théodose sembla donner crédit à la clairvoyance du solitaire égyptien, les allures prophétiques de l'eunuque continuèrent à être un sujet de moquerie. Rufin dut voir de mauvais œil cette fortune naissante qui semblait menacer la sienne, et de là les inimitiés sourdes qui déjà les divisaient quand Théodose mourut. Le chambellan sut alors se glisser près du fils, comme il avait fait près du père; il démasqua les projets de Rufin sur l'empire, et déjoua ses desseins sur le jeune empereur en faisant épouser à celui-ci la fille de Bautho. Ce mariage, œuvre d'une habileté consommée, l'avait rendu maître dans l'intérieur du palais, quand la chute du tout-puissant ministre le conduisit de la chambre à coucher au cabinet d'Arcadius.

Eutrope, ainsi qu'on l'a pu voir, n'avait eu au renversement et au meurtre de Rufin qu'une part très subordonnée : après le succès, quand la faveur populaire accueillit comme un acte de justice cet acte de violence, il en revendiqua tout le mérite, et on le crut. Les hommes sont portés à s'exagérer la puissance des manœuvres souterraines et de l'intrigue : on ne douta donc point que l'eunuque n'eût conçu le projet, dressé les lacs, attiré la victime, et ses créatures le proclamèrent le sauveur du prince et de l'empire. On parla à peine de Stilicon, soigneusement relégué dans l'ombre, et quant à Gaïnas, sanglant exécuteur de la pensée d'autrui, on le jugea assez payé par la maîtrise des milices d'Orient; encore Eutrope trouva-t-il moyen de borner l'action directe du Barbare au commandement de ses compatriotes. Gaïnas était joué, il se plaignit; mais personne ne l'écouta : sa brutalité inspirait autant de répulsion que son incapacité de dédain. Sous le prétexte de veiller sur l'empire et l'empereur qu'il venait de sauver, Eutrope s'empara de la direction du gouvernement, sans prendre néanmoins la place de Rufin : trop avisé pour changer dès son début la position qui faisait sa force, il continua ses fonctions domestiques plus assidûment que jamais, ne s'attribuant

d'autre titre que celui de primicier de la chambre sacrée, ou grand-chambellan. Autant Rufin avait montré d'arrogance, autant il afficha de modération, ne s'occupant en apparence que de la sûreté de son pupille, l'enveloppant de ses replis en réalité avec la ruse et la souplesse du serpent. Admis près de lui à toute heure de nuit et de jour, jusque dans l'intimité du gynécée, il sut l'isoler de tout le monde, des grands de la cour, de ses officiers, et même de sa femme dont il redoutait l'ascendant, lui imposer ses avis, dicter ses moindres désirs; en un mot, les écrivains du temps nous disent énergiquement qu'il le domina comme une bête. Tout en faisant ainsi main-mise directe sur le prince, Eutrope se saisissait indirectement des grands postes administratifs au moyen de ses créatures qu'il y glissait. Les amis de Théodose, écartés l'un après l'autre sous divers prétextes, se virent remplacés peu à peu par des gens de bas étage qui livraient à l'eunuque la puissance et la fortune publique, tandis qu'on exaltait son désintéressement et sa modestie.

L'avénement de cet étrange ministre ne produisit point la même impression dans les deux empires, et là encore se manifestent les profondes différences morales qui séparaient ces deux moitiés du monde romain. En Occident, ce fut un violent éclat d'indignation et de surprise; il y eut en Orient plus de moquerie que de colère. La classe de gens à laquelle appartenait le primicier de la chambre sacrée n'était point à Constantinople et dans les provinces d'Asie l'objet de cette répulsion invincible qui la frappait au-delà des mers. Tandis qu'en Italie on la supportait à peine dans le palais d'Honorius et près des princesses, elle était nombreuse, chèrement payée et répandue partout en Orient, où elle formait un article de luxe. Une maison opulente de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, de Smyrne, étalait sous ses portiques et dans ses vestibules un troupeau de jeunes et beaux eunuques, magnifiquement costumés, comme preuve de sa richesse et de son bon goût; les plus modestes en possédaient de vieux pour le service du gynécée. Entrés dans les secrets de la famille, ces esclaves, s'ils étaient adroits, parvenaient à y dominer, et ce qui venait de se passer dans le palais d'Arcadius n'était guère qu'un épisode de la vie commune en Orient. Ajoutez à cela les traditions historiques de l'Asie, qui n'avaient rien de contraire à la domination des eunuques non plus qu'à celle des femmes. Les grandes monarchies dont se composait la partie asiatique de l'empire romain, la Syrie, la Babylonie, l'Arabie, l'Égypte, avaient vu jadis à leur tête des femmes dont la mémoire était restée glorieuse, et récemment encore, durant les guerres civiles qui suivirent la captivité de Valérien chez les Perses, Antioche n'avait pas hésité à reconnaître pour *empereur* la reine de Palmyre, Zénobie.

Enfin, sur les rives mêmes de l'Euphrate, la monarchie des Perses, modèle de l'autocratie romaine en tant de choses, avait donné fréquemment le spectacle d'eunuques tout-puissans gouvernant au nom du grand roi. Les mœurs orientales pouvaient donc accepter sans colère, quoique avec moquerie, comme une bizarrerie ridicule, ce que l'austérité des mœurs latines repoussait absolument, avec indignation et dégoût.

En même temps qu'il accaparait cauteleusement toutes les hautes fonctions de l'état, en y plaçant ses créatures dévouées, Eutrope entoura son jeune maître d'une société dissipée et turbulente capable d'inspirer à un plus ferme esprit l'aversion des travaux sérieux. Les spectacles, les courses de chars, les festins, les danses, seules occupations des nouveaux habitués du palais, étaient aussi les seules qu'on préconisât maintenant dans cette cour austère de l'empereur catholique. Chaque printemps, pour varier ses plaisirs, l'eunuque emmena Arcadius dans les délicieuses campagnes d'Ancyre, parmi ces populations phrygiennes si renommées par leur mollesse : là, au sein de voluptés nouvelles, le fils de Théodose oubliait Constantinople; les charmes de la belle Eudoxie perdaient peu à peu leur ascendant sur lui, et, privé de tout autre conseil que celui de l'eunuque, il devenait de plus en plus étranger aux affaires de son gouvernement; plusieurs lois importantes rendues dans cette période sont en effet datées d'Ancyre. Les instrumens de cette corruption systématique étaient puisés par le chambellan dans la classe de ses complaisans les plus sûrs et de ses anciens amis, c'est-à-dire dans des rangs généralement peu honorables et peu distingués de la société byzantine. Claudien nous en fait un tableau qu'on aime à croire forcé, mais où l'on trouve de curieuses et tristes révélations sur le monde romain oriental.

« Là se voyaient, nous dit-il, de jeunes hommes arrogans, effrontés, à côté de vieillards usés par la débauche, qui ne connurent jamais d'autre triomphe que de tenir table éternellement, d'autre gloire que de varier des mets empoisonnés. C'est à force d'or que ces hommes excitent leur appétit; rien n'échappe à leur voracité, ni l'oiseau radieux de Junon, ni le babillard ailé que le noir Indien nous envoie; leur gourmandise insatiable franchit les bornes de l'empire, et les mers les plus lointaines viennent mêler pour eux leurs poissons à ceux des golfes de la Grèce. Ils n'ont souci que de leurs vêtemens parfumés; soulever le rire par une vaine saillie est leur plus belle victoire. Quelle recherche indigne de l'homme règne dans leur parure! Que de labeur dans l'ajustement efféminé de leur chevelure! On dirait qu'ils ont peine à traîner la soie qui les couvre. Les Huns ou les Sarmates peuvent menacer les murs de leur ville:

le théâtre restera-t-il debout? Voilà la question qui les intéresse. Ces gens-là n'estiment que Constantinople, n'admirent que leurs palais reflétés par les eaux du Bosphore; Rome est l'objet de leur mépris, l'Italie de leur indifférence : c'est ainsi qu'ils sont Romains. Mais aussi donnez-leur un chœur de danse, vous verrez avec quelle grâce ils le conduisent, et s'il faut diriger un char dans la carrière, ils défieront les meilleurs cochers. Le peuple ou plutôt la basse populace a fourni la plupart de ces hommes, opulens aujourd'hui et chefs de nos armées. On en compte plus d'un qui garde aux pieds et aux jambes l'empreinte des fers qu'il a portés; ils siégent maintenant parmi nos magistrats, ils rendent la justice, le sceau de l'infamie au front, et les stigmates qu'ils étalent à tous les yeux proclament l'indignité de leur fortune. »

Les deux principaux parmi les favoris d'Eutrope étaient le général Léon et l'intendant des largesses Hosius. Claudien n'a pas manqué de nous esquisser leurs portraits avec son talent et sa partialité ordinaires dans une satire à la fois comique et sanglante. Disons-le ici pour la justification de nos récits, où Claudien est cité si fréquemment : il n'existe, pour aucune époque de l'histoire, aucun document plus précieux que ces poèmes, ou, pour me servir d'une expression moderne qui rende mieux ma pensée, ces pamphlets poétiques de l'ami de Stilicon, écrits jour par jour sous l'inspiration des haines de l'Italie, récités devant Honorius et dans le sénat de Rome, applaudis par des milliers de mains sur le Forum de la ville éternelle, répandus à profusion dans les provinces et jusqu'en Orient, où ils versaient le ridicule et l'odieux sur les chefs du gouvernement. C'est là de l'histoire s'il en fut jamais, de l'histoire passionnée, injuste parfois, mais vivante, et qui laisse percer la vérité sous les exagérations de parti ou sous celles de la poésie. Claudien est pour nous, au bout de quatorze siècles, un admirable écho des sentimens de l'Occident en face de la révolution qui poussait le monde romain à se scinder en deux empires distincts : révolution qu'il accéléra peut-être lui-même par les violences de son génie.

Léon avait été dans sa jeunesse préposé aux travaux des fileuses d'un gynécée; dégoûté de cette vie oisive, il s'était enrôlé, et avait gagné ses grades militaires moins par son courage que par sa bonne humeur et ses saillies naturelles, qui lui attirèrent la faveur des soldats avec la protection des chefs. Gourmand à l'excès, il menait dans les rangs moyens de la société byzantine la double vie de parasite et de bouffon : point de bons repas où le général Léon n'eût sa place marquée, et à ce métier il avait acquis un embonpoint démesuré qui complétait le ridicule du personnage. C'était dans ces sociétés de dissipation, sinon de débauche, qu'Eutrope l'avait connu.

« Voici venir Léon, nous dit Claudien dans son poème d'*Eutrope*, Léon au large ventre, dont la faim surpasse celle du cyclope, et qui défierait une harpie à jeun; il doit à son appétit, non pas à sa vaillance, l'honneur insigne de porter le nom du lion (1). Brave contre les absens, redoutable par la langue, aussi petit d'âme qu'énorme de corps, il fut jadis cardeur habile, passé maître dans l'art d'apprêter et de peigner la laine. Nul jamais ne sut mieux l'étendre dans des corbeilles après l'avoir purgée de toute souillure, ni guider d'une main plus adroite la dépouille huileuse des brebis à travers les dents acérées de la carde. Léon est l'Ajax d'Eutrope : dans sa colère, il frappe non un vaste bouclier, revêtu de sept cuirs de bœufs, comme le héros de nos poèmes, mais son ventre, qu'ont arrondi d'interminables repas et une vie longtemps immobile au milieu des fileuses et des quenouilles. » Le personnage si grotesquement dessiné n'était pas moins que le vrai ministre de la guerre d'Arcadius, le général qu'Eutrope plaça au-dessous ou plutôt à côté de Gaïnas, pour surveiller le Barbare mécontent et le réprimer au besoin.

Le comte des largesses, Hosius, transféré par Eutrope à la maîtrise des offices, n'avait ni la vulgarité ni les mœurs ignobles de Léon. Espagnol d'origine et venu en Orient dans la domesticité de Théodose, il avait su se former lui-même. Ses détracteurs prétendaient qu'on l'avait vu jadis dans les cuisines impériales, artiste renommé et arbitre souverain des sauces : en tout cas, il avait dû quitter de bonne heure le fourneau pour les écoles, car il avait étudié le droit, et au temps dont nous parlons, Hosius passait pour un jurisconsulte distingué. Théodose avait reconnu son mérite en lui confiant la direction des finances de l'empire. Le contraste des deux conditions qu'il était censé avoir traversées successivement fournissait à la médisance mille jeux de mots bouffons, qui circulaient en Occident, et dont Claudien, avec sa verve satirique, pouvait sans doute revendiquer une grande part. Ces jeux de mots, intraduisibles en français, roulent principalement sur la double entente du mot *jus*, qui en latin signifie *droit* et *jus de viande* ou *sauce*, et la plaisanterie gît dans une perpétuelle confusion entre l'exercice de la justice et les procédés de l'art culinaire. Ainsi on montrait Hosius assis sur son tribunal comme près d'un fourneau, assaisonnant à point la justice, confectionnant les lois, adoucissant les arrêts, ne négligeant rien, en un mot, pour le service de son maître; et comme ce magistrat, d'un naturel emporté, était habile à se contenir : « Il est tout miel, disait-on, mais le feu de la cuisine n'est pas loin! » Ces bouffonneries, qui ridiculisaient les ministres de la

(1) On sait que *leo* en latin, *leôn* en grec, signifient *lion*.

cour d'Orient, devaient les irriter d'autant plus qu'elles arrivaient frappées d'un caractère presque officiel dans les vers du poète de Stilicon. Hosius, parvenu de la science, n'en était atteint que faiblement; mais il avait eu le tort de remplacer à la maîtrise des offices un magistrat d'antique et austère probité, de qui l'on a pu dire « qu'il était la vertu vivante dans un corps mortel. » Cet homme de bien se nommait Marcellus; né à Bordeaux et venu à Constantinople comme médecin de Théodose, il y avait embrassé la carrière administrative, qu'il quitta sans regret sous l'administration nouvelle. L'estime générale le vengea : retiré dans sa famille, Marcellus reprit ses études favorites et composa pour l'instruction de ses enfans un recueil de recettes médicales que nous possédons encore.

On a peine à s'imaginer l'étrange infatuation que la haute fortune d'Eutrope produisit parmi ses pareils. D'un bout à l'autre de l'Orient la caste des eunuques s'émut; elle applaudit à son élévation, et, confondant sa cause avec celle du ministre sorti de ses rangs, elle forma pour lui dans l'empire une armée d'admirateurs fanatiques et d'espions volontaires, répandue partout et redoutable aux honnêtes gens. Malheur au maître qui eût exprimé librement sa pensée sur ce bouleversement des conditions! il eût soulevé autour de lui bien des orages et compté presque autant d'ennemis que de domestiques. Bien plus, l'ambition s'empara de ces êtres repoussés de la société. Ils se crurent prédestinés tous à gouverner l'état, et on les vit de toutes parts accourir à Constantinople, solliciter tous les emplois, remplir d'un air triomphant les antichambres du ministre et les avenues du palais. Le ministre plaça le plus qu'il put de ces fidèles satellites. L'esprit des Orientaux, une fois exalté, arrive bien vite à la folie, et il se passa un phénomène que nous refuserions de croire, s'il n'était affirmé par un témoin oculaire, l'historien Eunapius, qui habitait alors l'Asie; il nous raconte que plus d'un ambitieux à qui manquait le privilége des protégés d'Eutrope se mutila lui-même pour se rendre digne des honneurs, et que quelques-uns en moururent.

II.

Tandis que ces événemens, à la fois tristes et burlesques, absorbaient l'attention de la cour d'Orient, Alaric s'emparait de la Grèce. Nous l'avons laissé, au mois de septembre de l'année 395, dans le nord de la Thessalie, assistant, de l'enceinte de son camp de chariots, à la dissolution de l'armée envoyée d'Occident contre lui et au double départ de Gaïnas et de Stilicon. Sitôt qu'il les vit éloignés, il s'empressa d'enlever ses palissades, d'atteler ses bœufs aux cha-

riots, et il reprit sa course avec autant de tranquillité, nous dit un historien, que s'il eût été dans un stade, disputant le prix des jeux publics. Suivant les instructions données par Rufin, les garnisons romaines se gardèrent bien de l'inquiéter, le laissant piller tout à son aise. Cette inaction força les Thessaliens de pourvoir eux-mêmes à leur sûreté; réunis en armes près de l'embouchure du Pénée, ils se jetèrent à l'improviste sur les Goths au moment où ceux-ci passaient le fleuve, et leur tuèrent ou noyèrent trois mille hommes. Alaric se vengea par des dévastations odieuses : tout ce qu'avait célébré l'histoire et chanté la poésie, dans ce pays illustré par la guerre et les arts, fut détruit ou profané. Des Goths campèrent dans les champs de Pharsale; les frais ombrages de Tempé disparurent sous la hache barbare, et le Sperchius, défoncé par la roue des chariots, ne roula plus qu'une eau limoneuse. Les auteurs du temps sont pleins de ces lamentations, que répétaient avec attendrissement les amis de la poésie. Ce fut bientôt le tour des Thermopyles. Ce défilé fameux que trois cents Lacédémoniens avaient défendu jadis contre un million de Perses s'ouvrit à la première sommation d'Alaric : la vue d'un soldat goth suffit pour le forcer. Les provinces situées au midi de l'OEta subirent le sort des autres : en Phocide, en Béotie, une seule ville fut épargnée, Thèbes, que protégeait sa forte situation, et que ses habitans osèrent défendre. Elle eût exigé un long siége, et comme Alaric n'avait pas de temps à perdre, il passa outre.

Athènes l'attirait : le roi goth avait hâte d'arriver à cette ville fameuse qui occupait dans le domaine de l'intelligence et des arts une place comparable à celle de Rome dans le domaine des conquêtes, ou de Jérusalem dans celui des traditions religieuses. Athènes, nous dit un contemporain, n'était plus qu'un mot; mais ce mot, plein d'enthousiasme, dominait toujours le monde. La gloire passée de l'institutrice des nations survivait à son abaissement actuel. On faisait des pèlerinages à Athènes, comme on en fit plus tard en Palestine, pour visiter une terre sacrée, et le voyageur, rentré dans ses foyers, était fier de lui-même et envié des autres. « Ce n'est pas qu'on en comprenne mieux Aristote ou Platon, disait un de ces pèlerins de la science, mais on a foulé le pavé du Portique et senti sur son front l'ombre des jardins d'Académus. » Toutefois les souvenirs mêmes d'Athènes étaient depuis longtemps mis au pillage par ses maîtres, et récemment encore un des proconsuls romains avait fait détacher des portiques du Pœcile une peinture murale de Polygnote pour décorer on ne sait quel palais de Constantinople. Le passé s'en allait ainsi pièce à pièce sous la main des hommes. Il est vrai que la ville de Minerve revendiquait, outre ses gloires séculaires, une illustration vivante, comme foyer de ce paganisme

philosophique qu'on appelait alors *hellénisme*, dernière forme du polythéisme grec, uni aux superstitions de la théurgie. Si la doctrine symbolique, au moyen de laquelle les philosophes pythagoriciens et platoniciens prétendaient expliquer les fables du culte païen, trouvait dans les écoles d'Alexandrie de savans et courageux interprètes, ceux d'Athènes l'emportaient en considération, par le siége même de leur enseignement. On s'y croyait en communication plus directe avec les divinités et les génies, surtout avec Minerve, dont cette ville célèbre portait le nom.

Sans être, comme Stilicon ou Fravitta, un Barbare civilisé par l'étude, et sans nourrir à cet égard aucune prétention, Alaric avait assez entendu parler d'Athènes pour éprouver un vif désir de la voir; mais, quoique chrétien, il ressentait en même temps une secrète frayeur à l'idée de la profaner. Il lui semblait sans doute que les grands dieux qui s'en montraient jadis les protecteurs assidus pouvaient se réveiller au bruit de la violation de leurs temples. En vain des fanatiques en manteau noir (c'est ainsi que les païens désignaient les moines) vinrent le trouver dans son camp pour l'exciter à détruire ce dernier habitacle des démons, le Balthe s'y refusa, et d'ailleurs les magistrats de la cité surent à propos le désarmer par leur soumission. Déjà maître du Pirée, il se proposait de bloquer hermétiquement la ville, où se faisait sentir un commencement de famine, quand les archontes apportèrent dans son camp des propositions de paix. Ils consentaient à recevoir Alaric, mais seul, ou suivi d'une simple escorte, demandant que non-seulement son armée ne pénétrât point dans leurs murs, mais qu'elle évacuât au plus tôt le territoire de l'Attique, en s'abstenant de tout dégât : à ces conditions, la ville ouvrait ses portes et payait pour sa rançon une somme considérable en or et en objets précieux. Alaric accepta des propositions qui allaient au-devant de ses vœux; le traité fut juré de part et d'autre, et le lendemain le chef d'une armée barbare, fédérée de l'empire de Constantinople, faisait son entrée dans Athènes, par la même porte qui avait autrefois donné passage aux légions de Sylla.

Reçu en grande pompe par les magistrats, le roi goth fut installé dans la splendide demeure qu'on lui avait préparée. Il lui prit alors la singulière fantaisie de mener pendant une journée dans les murs d'Athènes la vie d'un véritable Athénien. S'étant fait conduire d'abord au bain, il voulut visiter ensuite les monumens les plus renommés, puis l'Académie, le Lycée, le Portique, où le Barbare intelligent et curieux se fit expliquer ce qu'on appelait les merveilles des arts. A l'heure du dîner, on l'amena au Prytanée, où, sur l'invitation des archontes, les principaux citoyens lui offraient un grand repas. Le

Barbare, qui avait à peine connu la cour de Constantinople, alla sans doute, dans cette visite, d'ébahissement en ébahissement; toutefois, suivant sa promesse, il partit le lendemain, au point du jour. Tant qu'il resta dans ces murs sacrés, Alaric conserva une sorte de terreur superstitieuse, qui ne s'effaça que par degrés quand il fut dehors. Néanmoins les païens zélés, rhéteurs ou sophistes compromis dans l'enseignement de l'hellénisme et de la théurgie, avaient eu soin de s'esquiver pendant la journée, soit que la mansuétude du Barbare ne les rassurât pas complétement, soit que le voisinage des hommes en manteau noir fût un épouvantail pour eux. La plupart se dirigèrent vers Mégare avec leurs familles pour gagner Corinthe et le Péloponèse; mais ils rencontrèrent en route les soldats goths, qui les arrêtèrent et en tuèrent plusieurs. Parmi ces derniers se trouva le sophiste Priscus, initiateur de l'empereur Julien aux mystères de la magie : l'hellénisme le compta parmi ses martyrs.

Ainsi se passa la prise d'Athènes par Alaric, ou pour parler plus exactement la visite du roi des Goths dans la cité de Minerve. Au lieu d'attribuer à des causes naturelles la modération du Barbare, le peuple athénien, toujours vain, toujours léger et entêté de ses folles superstitions, imagina une fable qui, flattant à la fois son orgueil et l'orgueil païen, devint pour tout véritable *hellène* l'explication incontestable de l'événement. Les Athéniens racontèrent qu'au moment de donner l'assaut, le roi ennemi, poussant une reconnaissance au pied des murailles, avait aperçu un être surhumain qui en faisait le tour, comme une sentinelle attentive, et dont la forme, la taille, le visage, l'armure rappelaient à s'y méprendre les statues de Pallas. Troublé de cette vision, ajoutaient les mêmes témoins, Alaric avait porté ses regards au haut des murs, et là s'était montrée à lui la figure d'un guerrier gigantesque, agitant une énorme pique et lançant du feu par ses prunelles : c'était, disaient encore les Athéniens, le divin Achille lui-même, dans l'attitude où le représente Homère lorsque, transporté de fureur, il court venger sur les Troyens la mort de Patrocle. Cette vue ayant fait perdre au roi des Goths toute envie d'attaquer une ville si bien gardée, de son plein gré il avait offert la paix aux magistrats. Telles étaient les fictions dont se berçait l'hellénisme expirant pour se persuader à lui-même qu'il était une doctrine vivante et le faire croire au monde, et plus d'un de ces pieux mensonges, recueilli par la crédulité des contemporains, s'est glissé dans l'histoire avec toutes les prétentions de la vérité. L'historien Zosime, dévot polythéiste, ne craignait pas d'affirmer encore au bout de près d'un siècle la sincérité de ce récit.

Alaric rejoignit son armée sur la route qui conduisait d'Athènes à Corinthe, le long du golfe de Salamine; Éleusis fut sa première

étape. On sait la place qu'occupaient dans l'ancienne religion grecque cette ville et son temple consacré aux mystères de Cérès et de Proserpine, les plus célèbres et les plus redoutables de tous les mystères païens. Ils subsistaient toujours malgré l'interdiction dont la loi chrétienne avait frappé en masse les conciliabules des idolâtres et leurs initiations; mais, en face d'Éleusis, Théodose avait renoncé à des mesures violentes qui eussent coûté des torrens de sang. Le temple, construit en marbre pentélique sous Périclès et décoré de bas-reliefs par Phidias, dominait la ville et le golfe, couvrant de sa sombre majesté cette terre vouée aux divinités infernales. Les païens n'en approchaient qu'avec terreur, et les doctrines qu'on y enseignait, sous le sceau d'un secret inviolable, étaient devenues, au ve siècle, l'essence même et l'âme de la religion hellénique. A l'approche de ces murs odieux aux chrétiens, les hommes à manteau noir reparurent et revinrent à la charge près d'Alaric, qu'ils trouvèrent mieux disposé cette fois pour plusieurs raisons : Éleusis, longtemps enrichie des offrandes du monde, passait pour très opulente, et son nom n'était pas, comme celui d'Athènes, une de ces grandes gloires qu'on pouvait craindre d'affronter; puis le roi goth devait un dédommagement à son armée pour un pillage perdu; lui-même enfin se trouvait plus aguerri contre le pouvoir des démons après une nuit passée au milieu d'eux. Les moines triomphèrent donc, sans grande peine, à ce qu'il paraît, quoique les écrivains païens fassent retomber sur eux toute la responsabilité du mal. Ce qui n'est que trop certain, c'est que les soldats goths, faisant invasion dans le temple, le bouleversèrent de fond en comble, que les bas-reliefs de Phidias furent brisés, les blocs de marbre roulés les uns sur les autres, et que, guidés par les moines, les Barbares, la torche en main, allèrent fouiller ces souterrains jadis inviolables, et visités des seuls hiérophantes. La dévastation dut être complète, dirigée par les manteaux noirs; cependant, après le départ des Goths, les païens reprirent parmi ces ruines qu'ils déblayèrent leurs assemblées clandestines, tant le culte des mystères de Cérès était tenace dans le cœur des Hellènes. Il y a peu de mois que des voyageurs français, explorant, après quatorze siècles, l'emplacement d'Éleusis, ont retrouvé sous les décombres des cadavres de démolisseurs ensevelis à côté de leurs marteaux : c'étaient peut-être des soldats d'Alaric.

Le sac de la ville suivit celui du temple. Les habitans avaient eu hâte de fuir pendant qu'on exécutait leurs dieux : la cavalerie des Goths, les chargeant dans toutes les directions, en fit un grand carnage, et reprit le butin qu'on lui dérobait. La ville de Mégare, seconde étape d'Alaric, essaya de se défendre, et mal lui en prit; elle fut enlevée d'assaut. Les populations d'alentour se portaient en masse

vers Corinthe, pour s'abriter derrière le grand rempart qui coupait l'isthme d'une mer à l'autre, et que les Péloponésiens réparaient jour et nuit : la route était donc encombrée de fugitifs sur lesquels venait fondre la cavalerie barbare, qu'elle dispersait ou tuait. Une résistance vigoureuse semblait du moins s'organiser de l'autre côté de l'isthme, où Corinthe se préparait aux dernières extrémités; les villes du Péloponèse lui envoyaient à l'envi leurs milices, et l'on comptait sur les soldats. C'était là l'erreur, et ce fut la source du mal. Le commandement militaire de la presqu'île était toujours aux mains de ce Gérontius que Rufin y avait placé pour ne la point défendre. Quoique ce ministre fût mort depuis un mois ou deux, à l'époque du siége d'Athènes, c'est-à-dire à la fin de décembre 395 ou au mois de janvier 396, rien n'était changé aux instructions du commandant du Péloponèse. Eutrope, qui balayait avec tant de soin sur toute la surface de l'empire les agens de son prédécesseur, avait oublié Gérontius, ou plutôt il le conservait à cause de sa mission qu'il connaissait parfaitement. En réalité, Eutrope approuvait le plan de Rufin vis-à-vis du régent d'Occident, et le laissait exécuter sans en prendre la responsabilité directe : éloigner Stilicon, occuper la Grèce en vue d'une attaque possible des Occidentaux, s'attacher Alaric et les Goths, comme une armée orientale, et tenir par eux l'Italie en échec, telle était la politique de la cour d'Orient, et telle elle fut pendant tout le règne d'Arcadius.

Tandis que les habitans de la Mégaride et de l'Attique cherchaient un refuge dans le Péloponèse, la mer Ionienne se couvrait de navires qui amenaient par bandes nombreuses en Italie des Péloponésiens fugitifs. Ces malheureux apportaient sur la terre d'Occident, avec le spectacle de leur misère, les malédictions de leur patrie contre le gouvernement d'Orient. Parmi eux se trouvaient des députés de Corinthe qui venaient implorer l'assistance d'Honorius, et assuraient que leur ville pouvait tenir au moins jusqu'au printemps; la vue de ces émigrans et leurs cris de détresse émurent profondément l'Italie : peuple, armée, sénat, tout le monde demanda qu'une prompte intervention vînt sauver des voisins, des amis, des frères. Il n'y eut pas jusqu'à Honorius qui, touché peut-être par ses réminiscences classiques, montra dans la circonstance une chaleur inaccoutumée : on dit qu'il ordonna lui-même à son tuteur de préparer une flotte et une armée d'expédition pour aller au secours de Corinthe. Stilicon n'eut garde de différer, et à peine les vents d'équinoxe laissèrent-ils la mer libre que la flotte cinglait vers la Grèce, sous le commandement même du régent; mais elle arrivait déjà trop tard. Le mur de l'isthme avait été forcé par la connivence de Gérontius : Corinthe n'offrait plus qu'un monceau de

débris; les milices du Péloponèse, en pleine déroute, regagnaient tristement leurs contrées natales, et Alaric marchait sur Argos.

Stilicon se mit à sa poursuite et l'atteignit entre cette ville et Sparte. Les deux armées manœuvrèrent quelque temps dans des régions entrecoupées de montagnes et de bois; enfin les bords de l'Eurotas furent le théâtre d'une sanglante bataille où les Goths furent défaits. Alaric effrayé gagna en toute hâte les sources de ce fleuve pour passer dans la vallée de l'Alphée, et mettre, s'il se pouvait, les hautes chaînes de l'Arcadie entre son ennemi et lui : il n'y réussit qu'à moitié, pressé qu'il était sur ses derrières par l'avant-garde romaine, et engagé chaque jour dans des combats où il perdait beaucoup de monde. Pendant les marches et contre-marches qu'amena ce mouvement des armées, le pays qu'elles occupaient fut réduit en désert. Ici, pour protéger sa marche, Alaric abattait les forêts séculaires du Lycée; là, pour brûler ses morts, il mettait le feu aux bois sacrés du Ménale, et l'incendie, se propageant de montagne en montagne, dévastait toute la région. Stilicon n'en faisait pas moins pour gêner son ennemi. Ainsi disparurent l'une après l'autre ces antiques retraites des dieux de la Grèce, éternellement chères à la poésie, et les fraîches vallées de l'Arcadie, séjour de Pan et des Muses, et les ombrages du Taygète, témoins de tant de fêtes frénétiques, quand les vierges lacédémoniennes, le thyrse en main, célébraient les orgies de Bacchus (1). Arrivé près d'Olympie, et ne trouvant ni dans cette ville ni à Pise de position assez favorable pour risquer une seconde bataille, Alaric courut se retrancher au nord de ces villes, sur un plateau du mont Pholoé, dernier sommet de l'Erymanthe. Il s'y fortifia, et attendit de pied ferme l'armée romaine. La position était forte en effet, les Goths ayant pour eux la pente du terrain; aussi Stilicon, informé d'ailleurs qu'ils manquaient de vivres, aima mieux les bloquer que de tenter l'attaque de leur camp. Il fit établir, suivant toutes les règles de la poliorcétique, une ligne de fossés palissades qui entoura la montagne dans presque tout son circuit; une petite rivière qui fournissait de l'eau aux assiégés fut même détournée de son cours, et, la circonvallation achevée, Stilicon put espérer de réduire bientôt son ennemi par la famine.

Malheureusement le blocus se prolongea, au grand détriment de la discipline, car les soldats, trop voisins de Pise, quittaient à chaque instant leur poste pour aller piller. Stilicon lui-même se relâcha de l'activité qui convenait à un général, et qu'on vantait au reste chez lui comme une de ses principales qualités. Cette molle patrie

(1) ..... Virginibus bacchata lacænis
Taygeta. (Virg., *Georg.* II.)

des voluptés païennes exerçant sur l'époux de Sérena ses séductions dangereuses, le quartier prétorien regorgea de courtisanes et d'histrions que le pays fournissait en abondance, et le chef passait les nuits en divertissemens, tandis que les soldats désertaient. Alaric profita de l'incurie générale pour se procurer des vivres par les côtés de la montagne qui se trouvèrent les plus mal gardés; il put même recevoir dans son camp, à l'insu des assiégeans, des émissaires d'Eutrope qui lui apportaient des propositions d'arrangement au nom de l'empereur. Ces propositions le remplirent de joie : elles contenaient l'octroi de tout ce qu'il avait désiré et demandé jusqu'alors, de tout ce qui avait été le motif ou le prétexte de sa prise d'armes, c'est-à-dire son élévation à la maîtrise des milices. L'empereur lui offrait cette fonction dans le département de l'Illyrie orientale, à la condition qu'il cesserait la guerre et se rendrait tout de suite en Épire, où un cantonnement lui serait délivré. Le gouvernement promettait en outre de lui fournir des vivres et d'organiser les Goths à la romaine, comme une armée de Barbares réguliers. Chose à peine croyable, un pareil traité fut remis, discuté, conclu sous les yeux mêmes de Stilicon, contre lequel il était fait. Suivant toute apparence, les envoyés d'Eutrope restèrent auprès d'Alaric pour le couvrir de l'autorité souveraine de l'empereur si l'armée occidentale l'attaquait; mais le roi goth préféra tenter une sortie nocturne qui réussit. Des intelligences pratiquées au dehors facilitèrent l'entreprise, il dégagea son armée, et lorsqu'au matin les Romains s'aperçurent que le camp ennemi était désert, Alaric se trouvait déjà loin : il traversait les forêts de l'Érymanthe, par lesquelles il regagna Corinthe sans encombre.

Arrivé de l'autre côté de l'isthme, le roi des Goths changea de rôle subitement, comme par un coup de théâtre, et le plus inattendu. En vertu du rescrit impérial dont il était porteur, il se proclama lui-même et se fit proclamer gouverneur romain de l'Illyrie, sommant Stilicon de cesser ses ravages et d'évacuer le Péloponèse, où lui seul avait le droit de commander. Les instructions de l'empereur lui prescrivaient de gagner l'Épire, et de s'y installer au plus vite de la manière qui lui serait indiquée : voyant que Stilicon ne le suivait pas, il prit la route du Pinde, qu'il traversa paisiblement par étapes, comme un général romain en marche pour le service de son prince. Un cantonnement lui fut assigné dans le voisinage de la frontière italienne, où les Goths durent recevoir un armement complet en épées et javelots tirés des arsenaux de la Thrace, ainsi que l'habillement ordinaire des auxiliaires de cette nation, casaques de peaux de mouton pour les soldats et toisons teintes en pourpre pour les chefs. Les arsenaux ne suffisant pas à la distribution des

armes, on en demanda aux villes, et, suivant le mot d'un contemporain, « l'impôt du fer fut versé dans des mains barbares. » Cette organisation se fit à loisir; pour le moment, il suffisait à Eutrope de la présence d'Alaric aux portes de l'Italie : c'était la politique de Rufin reprise hardiment et devenue plus menaçante encore.

Les projets de Stilicon, si longtemps médités, si hardiment conduits dans cette dernière expédition, se trouvaient brisés pour jamais : Stilicon s'était laissé prendre au piége de l'eunuque, ou plutôt il s'y était jeté lui-même par sa faute. Sa colère put s'exhaler en stériles menaces contre le ministre et son stupide maître; mais passer l'isthme, marcher sur Constantinople en victorieux, se faire le régent des deux empires, il n'y avait plus à y songer. Quel prétexte à une intervention protectrice, maintenant que la paix était signée? Contre qui Stilicon se porterait-il libérateur? Tout avait changé en un tour de main de l'eunuque : Alaric était aujourd'hui le fonctionnaire, Stilicon le rebelle. Il ne le comprit que trop et rembarqua ses troupes avec la précipitation d'un fugitif, couvert d'une honte d'autant plus grande que ses débuts avaient été plus glorieux. L'Orient le poursuivit longtemps de ses moqueries, lui reprochant son goût pour les comédiennes; l'Occident, blessé dans son orgueil, alla jusqu'à l'accuser de trahison. Ses ennemis dirent alors, et bien des fois depuis on lui répéta « que sa destinée était de prendre toujours Alaric et de le laisser toujours échapper. » A ce débordement d'imputations diverses, Stilicon opposa pour sa justification une raison à laquelle on ne crut guère qu'à demi, le respect qu'il avait dû montrer pour l'autorité d'Arcadius, non-seulement comme régent d'une partie du monde romain, mais comme ami de Théodose et tuteur des deux princes. « Il n'avait commis, disait-il, ni faute ni lâcheté; la sûreté de la Grèce et l'honneur de l'Occident n'avaient point failli dans ses mains : s'il avait mis bas les armes, c'était devant un ordre exprès du prince, dont l'infamie restait tout entière à celui qui l'avait conseillé. » Ce fut le thème adopté pour sa défense par lui-même et par ses amis, et l'insistance que met Claudien à le reproduire en plusieurs endroits de ses poèmes prouve que le crédit de son patron se trouvait assez fortement ébranlé. Il déplore dans de beaux et tristes vers cette dernière ignominie du gouvernement oriental, la plus grande assurément, cette criminelle métamorphose d'un ennemi étranger changé comme par magie en magistrat romain. « Oui, s'écrie-t-il avec amertume, le dévastateur de la Grèce en est aujourd'hui le protecteur obligé; il préside à l'Illyrie, qu'il vient de piller. Il entre en représentant de l'empereur dans les villes qu'il assiégeait hier; il les harangue, il les rassure sur les maux de la guerre; il juge les

peuples dont il traînait naguère les épouses captives, dont il a égorgé les enfans. C'est ainsi que l'Orient sait punir, c'est ainsi qu'il venge ses outrages. » — « Alaric, dit-il encore, vous ne seriez plus, ni ton armée, ni toi, si la trahison, déguisée sous le nom sacré de loi, ne fût venue vous couvrir et vous arracher à la vengeance. »

Ces lamentables événemens portèrent dans tous les cœurs patriotes, dans tous les esprits prévoyans, une tristesse amère. A la vue de ces tribus barbares, errant sur le sol romain en corps de nation, et que des ministres ambitieux se rejetaient de l'un à l'autre comme un disque dans une palestre, on maudit le jour où Valens avait accueilli les Goths sur la rive droite du Danube, au lieu de les laisser périr entre le fleuve et les Huns. Théodose non plus n'échappait pas au blâme : il avait, répétait-on, livré aux étrangers trop de postes importans; en excitant l'ambition des chefs barbares, il leur avait inspiré l'envie de gouverner l'empire ou de le bouleverser. Maintenant que ces prétentions insolentes étaient justifiées par le succès d'Alaric, qu'allait devenir le gouvernement romain, harcelé par autant d'ambitieux mécontens qu'il aurait de rois barbares dans ses armées? On savait par quel procédé s'obtenaient les grades, les commandemens, les augmentations de solde, et il n'était Barbare si misérable qui n'en usât désormais : Alaric révélait à la barbarie le secret de sa toute-puissance.

Voilà les craintes qui agitaient beaucoup d'esprits, et elles firent explosion dès cette même année 396, en présence de l'empereur et de sa cour, dans une occasion solennelle. L'avertissement venait des extrémités occidentales de l'empire d'Orient, de cette province de Cyrène attenante d'un côté à l'Égypte, de l'autre à l'Afrique carthaginoise, et qu'on désignait sous le nom de Pentapole à cause des cinq villes qu'elle renfermait. Elle venait d'être frappée de tous les fléaux de la nature et des hommes : à des tremblemens de terre qui ébranlèrent plusieurs de ses villes avait succédé une plaie de sauterelles amenées par le vent du désert : tout fut dévoré jusqu'à l'écorce des arbres; puis, au milieu des angoisses de la famine, un soulèvement des tribus indigènes mit le comble à la ruine publique. Hors d'état de payer ses impôts, la province en demanda décharge au gouvernement, et, suivant toute apparence, elle joignit à cette prière celle d'une prompte assistance contre les Barbares. Un décret voté collectivement par les villes de la Pentapole dut aller porter leurs doléances au pied du trône impérial, et Cyrène fut chargée de composer la députation, ou, suivant l'expression officielle, la *légation* qui se rendrait dans la métropole de l'Orient. Ces légations étaient un des actes les plus importans de la vie provinciale ou municipale.

La liberté de parler et d'écrire, très restreinte dans l'empire romain comme droit personnel du citoyen, reprenait toute sa plénitude dans les discours d'apparat prononcés devant l'empereur au nom des provinces et des villes, ou dans les mémoires envoyés pour le même objet et qui étaient ensuite publiés. On s'y exprimait avec une entière franchise sur les personnes et sur les choses, et les discours ou mémoires de ce genre parvenus jusqu'à nous nous étonnent quelquefois par le ton hardi des remontrances. L'habitude de les publier dans des comptes-rendus qui parcouraient l'empire faisait aussi de ces légations, demi-politiques et demi-administratives, une sorte de joute littéraire, où les curies des villes et les assemblées provinciales tenaient à honneur d'être bien représentées. Avaient-elles le bonheur de compter parmi leurs citoyens quelque rhéteur en crédit, quelque sophiste renommé, il était naturellement désigné pour la députation, et ne pouvait refuser à sa patrie le service de son éloquence.

Cyrène possédait alors un de ces hommes dans la personne de Synésius, le plus noble de ses citoyens, et probablement aussi de tout l'empire, s'il est vrai qu'il descendît d'Eurysthènes, premier roi lacédémonien de la race des Héraclides. Ses quinze siècles de noblesse, attestés, nous dit-il, par les actes publics, et confirmés par une longue suite de vieilles sépultures appelées à Cyrène *les tombeaux doriens*, ne l'avaient pas empêché de se livrer avec passion aux occupations de l'esprit; il préférait la philosophie aux honneurs politiques comme aux jouissances de la richesse. Sa secte était le nouveau platonisme qu'il avait étudié en Égypte aux leçons de la célèbre Hypatie, restée dès lors son amie, ou plutôt, comme il s'exprimait dans l'exaltation de son langage mystique, sa mère, sa sœur, sa maîtresse, son âme, son tout. Synésius était alors païen avec une propension marquée au christianisme, qu'il embrassa plus tard, et qui le conduisit par une élection violente à l'évêché de Ptolémaïs, malgré lui, et en dépit de certaines doctrines que l'orthodoxie chrétienne ne pouvait avouer. Pour le moment, une correspondance écrite en style élégant, quoique un peu recherché, des poésies pleines d'une gravité mélancolique, surtout son renom de philosophe, étaient, avec l'honnêteté de ses mœurs, ses grands titres à la désignation des Pentapolitains. Lui-même se flattait de faire entendre à un empereur enfant, dont l'éducation n'avait pas été bien philosophique, les austères leçons de la vérité. Il partit donc emportant, avec les décrets des cinq villes cyrénaïques, une couronne d'or qu'il était chargé d'offrir au prince. Son discours d'introduction devait, suivant l'habitude, rouler sur des généralités morales et philosophiques concernant le gouvernement des états; il réservait pour

des audiences ultérieures, qu'il espérait du prince, les exposés spéciaux qui intéressaient particulièrement sa mission.

Sa double qualité d'envoyé d'une province importante et de philosophe déjà célèbre avait pu faire croire à Synésius qu'il trouverait à la cour de Constantinople un accès facile : quelques heures suffirent à le détromper. On montra peu d'empressement pour un homme qui venait demander des réductions d'impôts, et non-seulement le cabinet impérial lui fut fermé, mais la demeure des ministres et des grands. Il se vit réduit à coucher en plein air dans le voisinage du palais, sur un tapis d'Égypte, pour guetter l'heure matinale où quelque haut personnage recevait les salutations de sa clientèle et se glisser à la suite : ce tapis devint plus tard une relique que réclama un ami du philosophe. Tant de mécomptes et de rebuts affligèrent son âme honnête et mélancolique, plus faite pour la méditation que pour la pratique des affaires ; une terreur superstitieuse s'empara de lui ; il se crut en butte à des maléfices, aux persécutions d'un esprit malfaisant suscité par ses ennemis (superstition que les platoniciens partageaient avec le vulgaire), et, ne sachant à qui s'adresser, il visitait tantôt les églises, tantôt les temples païens, suppliant avec larmes ici les génies autochthones de la Thrace, là les élus du ciel chrétien, de lui laisser accomplir sa mission. Lui-même, dans un de ses poèmes, nous décrit ce bizarre état de son âme. Au défaut des saints ou des démons, la science lui tendit la main. Un professeur de Constantinople, en faveur près d'Arcadius, le recommanda au jeune prince. Un riche tachygraphe du sénat, qui de son palais situé sur le Bosphore aimait à observer les astres (Synésius avait écrit sur l'astronomie), l'aida à balayer les chiens qui aboyaient contre lui, ce sont ses propres expressions ; un bel astrolabe d'argent récompensa plus tard ce service. Grâce à de si complaisans amis, il reçut enfin la lettre d'audience tant désirée.

Durant ces longues hésitations, on avait appris à connaître Synésius, et l'empereur, environné de sa cour, accueillit avec distinction le philosophe descendant d'Hercule. Supposant peut-être que le manteau du sage donnerait plus de poids aux vérités qu'il allait faire entendre, celui-ci avait revêtu l'habit de sa secte. L'assistance était nombreuse et moins bien disposée que le prince, car elle fit éclater, à ce que l'orateur lui-même nous dit, certains signes de mécontentement qui ne le démontèrent point. On sera peu surpris de cette désapprobation si l'on pense que parmi les assistans se trouvaient peut-être Eutrope et Gaïnas, et très certainement beaucoup de leurs partisans.

La harangue roula sur les conditions d'un bon gouvernement et sur l'éducation d'un bon prince, c'est-à-dire qu'elle fut la critique

fort transparente de tout ce qui se passait à Constantinople. Les préceptes philosophiques, appuyés d'exemples tirés de l'histoire, provoquaient des comparaisons que chacun pouvait saisir sans peine. A l'éducation efféminée du fils de Théodose par un eunuque, à ce conseil impérial qui semblait un appendice du gynécée, Synésius opposa l'éducation virile des grands hommes de la Grèce et des grands césars de Rome, élevés en plein air, sous la tente, parmi les soldats, dans les campagnes, parmi les paysans, apprenant à connaître le peuple, à l'aimer, à se faire aimer de lui, par la communication des habitudes et des sentimens. Le luxe, les prodigalités de toute sorte dont la cour offrait le spectacle furent aussi l'objet d'un blâme sévère. « Tout cela, disait Synésius, est le fait d'une monarchie barbare, et ne convient point à un gouvernement romain : revenons au vieil établissement de nos pères, à l'antique simplicité, à l'antique discipline; mais pour cela, prince, il te faudra changer tout ce qui t'environne. Ne t'abuse point, ce que nous voyons ne peut durer. La république est placée, comme on dit communément, sur le fil du rasoir; Dieu seul et un empereur peuvent la sauver. Réformons-nous, Dieu nous sera propice : toi, prince, tu nous donneras un empereur! » — Ce fut avec la même austérité de langage qu'il parcourut les diverses parties de sa remontrance : lourdeur des impôts, dépopulation des campagnes, injustices criantes des préposés, abus, oppressions de toute espèce, il ne dissimule rien, n'atténue rien. Puis quand il vient à la question vitale pour l'empire, celle des Barbares, son style s'élève en même temps que grandit son courage; il dévoile cette mortelle plaie du monde romain; il la met à nu, il la touche sans ménagement et la fait en quelque sorte frémir sous ses doigts : pourtant il parlait devant des généraux barbares!

« Empereur auguste, s'écrie-t-il, un roi enseigné par la sagesse ne s'enferme pas comme un reclus au fond d'un palais; il vit libre, au grand jour; il exerce son corps en développant son intelligence; il apprend à combattre, il apprend à commander. On ne lui impose point ses soldats, il les choisit, et il les choisit parmi ses sujets, car la garde de la patrie et des lois appartient à ceux qui ont intérêt à les défendre. Ce sont là les chiens dont nous parle Platon, prédestinés à la conservation du troupeau : que si le berger mêle des loups à ses chiens, il aura beau les prendre jeunes et chercher à les apprivoiser, malheur à lui! Dès que les louveteaux auront senti la faiblesse ou la lâcheté des chiens, ils les étrangleront, et après eux le pasteur et le troupeau. Un législateur qui confie les armes à ceux qui n'ont pas été élevés sous ses lois, qui n'en ont pas été imbus dès l'enfance, et qu'aucun devoir d'affection n'oblige à les soutenir, n'est pas un législateur sensé. Lorsqu'on songe à ce que peut entreprendre, dans un moment de péril pour l'état, une jeunesse étrangère nombreuse, formée par d'autres lois que nous,

ayant d'autres idées, d'autres coutumes, il faut avoir perdu toute prévoyance pour ne pas trembler. La pierre de Sisyphe suspendue par un fil au-dessus de nos têtes, voilà la situation où nous vivons. Que le moindre espoir de réussite se présente à eux, nous verrons quelles arrière-pensées nourrissent en secret nos défenseurs d'aujourd'hui. Eh! n'en apercevons-nous pas déjà les sanglans préludes? Quand un virus tourmente le corps humain, vient un médecin qui le chasse par des remèdes vigoureux; toi, prince, n'es-tu pas le médecin de l'empire?

« On combattra le venin qui tourmente l'état en opposant à cette force ennemie qui est dans notre sein une force contraire. Rappeler les Romains aux armes, c'est le premier remède; multiplier les exemptions du service, c'est assurer, c'est accroître l'effet du mal. Au lieu de livrer nos armes à des Scythes, confions-les à nos laboureurs, qui sauront protéger des campagnes fécondées de leurs sueurs; invitons les écoles, les métiers, le commerce, à nous fournir des soldats; la populace même de nos villes ne reculera pas devant la nécessité de ce devoir. L'oisiveté la jette aujourd'hui dans les théâtres, où elle se dégrade; qu'on l'instruise, qu'on lui montre le danger commun de la patrie, et elle s'armera avant que la ruine commune ne la fasse passer du rire aux larmes.

« Avec les armes reviendront la vaillance et la gloire. Plus de victoires partagées avec des mercenaires, plus de partage nulle part et en rien. Les Barbares sont tout, qu'on les éloigne de partout. Que les magistratures leur soient fermées, et surtout la dignité sénatoriale, ce comble des honneurs romains. Thémis la bonne conseillère et le grand dieu de la guerre se voilent la face de honte quand ils voient un homme vêtu d'une mauvaise casaque de fourrure commander à des gens en chlamydes. Ils en font autant lorsqu'un autre, déposant sa peau de mouton pour endosser la toge, vient s'asseoir sur le siége de nos magistrats, le premier après le consul et ayant des Romains au-dessous de lui, et que cet homme délibère sur les destinées de notre empire. Nous savons ce que fera ce juge de nos concitoyens en descendant de son tribunal : il ira reprendre sa toison, et, rejetant la toge d'un air de mépris, il s'en moquera avec ses camarades : « Voilà, dira-t-il, un vêtement trop gênant pour tirer l'épée. » En vérité, je ne puis m'en taire, nous sommes bien les plus fous et les plus sots des hommes!

« Quoi! il n'est pas une seule de nos familles, si peu aisée qu'elle soit, qui n'ait un esclave goth parmi ses membres : le maçon, le fournier, le porteur d'eau de nos maisons est ordinairement un Goth; enfin ce sont des Goths armés de brancards qui nous servent de bêtes de somme, soulèvent ou traînent nos chaises; on dirait cette race destinée par nature à nous servir. Eh bien! je vois ces mêmes gens, à la crinière rousse et pendante, portefaix dans nos maisons, nos magistrats en public : spectacle étrange ou plutôt incompréhensible, et qui est une énigme pour moi! Au temps de nos pères, il arriva que deux gladiateurs, Crixus et Spartacus, déserteurs de l'amphithéâtre, se réunissant à d'autres esclaves fugitifs, excitèrent une guerre formidable où Rome faillit périr. Pourtant ce n'était là qu'un ramassis d'esclaves de toute race et de tout pays, sans lien natal, sans conformité de mœurs, et qui n'avaient ni alliances ni intelligences parmi les hommes libres. Chez nous, au

contraire, les conspirateurs possibles, les rebelles de demain, nos esclaves en un mot, sont liés par le sang à des magistrats qui nous gouvernent. Au premier signe de ces complices naturels, nos esclaves se joindront à eux; ils grossiront le nombre de leurs soldats; déjà maîtres de nos demeures, ils nous égorgeront après les avoir pillées. Voilà le danger qui menace l'empire; à qui la faute, si ce n'est à nous?

« Ose te mettre à l'œuvre, empereur auguste, et commence par purger nos camps. Saisis le van d'une main ferme; sépare le grain natif de l'ivraie parasite, car c'est dans l'armée qu'est la vraie racine du mal. Les Barbares ne sont pas si redoutables, puisque nos pères les ont vaincus; les Romains non plus ne sont pas si amollis : en leur rendant des armes, tu ramèneras parmi eux les vieilles mœurs et l'antique énergie. L'empire jadis ouvrit son sein par pitié aux Goths fugitifs et supplians; qu'ils y vivent, s'il le faut, en hôtes tolérés et reconnaissans, mais qu'ils n'en soient plus le fléau et la ruine! »

Tel fut le discours de Synésius, tel est du moins celui que nous lisons dans ses œuvres, et nous avons peine à nous imaginer que ce soit exactement le même, qu'une pareille hardiesse de langage ait pu se produire devant un auditoire en partie composé de Barbares puissans à la cour. Synésius, comme beaucoup d'anciens, refit sans doute sa harangue avant de la publier, ou ne la prononça qu'avec de grandes suppressions; cependant les données principales et l'esprit de la composition restèrent bien évidemment les mêmes. Le succès qu'elle eut après la publication, puisque le temps nous l'a conservée, prouve qu'elle répondait aux préoccupations publiques. Arcadius ne se fâcha point d'une leçon qu'il eût pu trouver fort vive; il reçut encore plusieurs fois le délégué de la Pentapole, s'entendit avec lui sur les intérêts de sa province, et finit par lui accorder toutes ses demandes. Telle était dans l'empire l'opinion générale; on s'accordait sur les maux dont la présence des Barbares menaçait l'empire, mais on différait sur le remède. Le remède théorique proposé par Synésius était bien lent, bien chanceux dans son application : la cour d'Orient croyait en avoir trouvé un plus sûr, rejeter les Goths sur l'Occident.

III.

Cependant l'eunuque devenait plus hardi à mesure que sa domination se prolongeait : sa cauteleuse prudence sembla même l'abandonner tout à fait. Mécontent de n'exercer l'autorité que honteusement, dans l'ombre et sous des noms d'emprunt, au lieu de gouverner par lui-même, comme Stilicon en Occident, il résolut enfin de braver le grand jour et le bruit. L'idée que sa condition l'excluait à jamais d'un pouvoir public et avoué l'irritait jusqu'à la fureur :

toute opposition commençait à lui devenir une insulte; le ridicule surtout l'exaspérait. Afin de mettre un terme aux risées qui le poursuivaient jusqu'aux côtés du prince dont il était le conseiller suprême, il songea à se rendre redoutable, et pour y réussir, il jeta d'abord son dévolu sur deux victimes.

Le choix de la première lui fut inspiré par le plus mauvais sentiment de ses plus mauvais jours, par une basse rancune d'esclave échappé qui se retrouve en face de ses anciens maîtres, irrité des coups qu'il en a reçus, plus irrité peut-être de leurs bienfaits qu'il n'ose s'avouer : Eutrope s'en prit à cet Abundantius qui l'avait fait admettre par commisération dans la domesticité du palais impérial, et dont la vue lui rappelait incessamment sa misère passée. Qu'était-il arrivé entre ces deux hommes depuis l'élévation du premier? Le protégé d'autrefois avait-il voulu prendre vis-à-vis du protecteur des airs insolens que celui-ci avait dû réprimer? On ne sait pas. Quoi qu'il en soit, Abundantius se vit tout à coup accusé du crime de lèse-majesté, sur la provocation d'Eutrope. Reconnu coupable aussitôt qu'accusé, le malheureux fut relégué à Pityonte en Colchide, où, sans la pitié des sauvages habitans du lieu, il serait mort de faim, tandis que l'eunuque faisait main-basse sur ses biens. On plaignit la victime, mais on ne fut pas fâché que sa qualité de bienfaiteur eût mis en relief la noire ingratitude de l'obligé. On y reconnut aussi un avertissement de l'esclave à ses anciens maîtres, auxquels il semblait dire par ce terrible exemple : « Que vous ayez été méchans ou bons pour moi, que je vous doive du bien ou du mal, oubliez-moi. Vous rappeler que j'ai été votre esclave, c'est offenser le prince qui m'a fait son ministre. »

Le choix de la seconde victime, prise dans les plus hauts rangs de la société de Constantinople, et tout à côté du trône, eut une signification plus générale et non moins menaçante. Eutrope s'adressa à un personnage consulaire, maître de la cavalerie en 386, des deux milices en 389, consul la même année, et commandant en chef des troupes romaines, avec Stilicon, en 394, au combat de la Rivière-Froide; cet éminent personnage se nommait Timasius. Amoureux de la guerre, qu'il avait faite toute sa vie, il portait dans les relations du monde un peu des habitudes des camps; sa parole était aigre et cassante, son caractère porté au blâme, et il qualifiait de sincérité une critique souvent imprudente de ce qui se passait sous ses yeux. Théodose, dont il avait été le familier et l'ami, lui pardonnait sa rudesse en raison de ses grands services. Il n'en fut pas de même à la nouvelle cour, où le vieux général, choqué de tant de choses ignominieuses, s'exprima librement sur le compte d'Eutrope, en mêlant l'empereur à ses propos. C'en était assez pour

le rendre suspect de conspiration contre la vie du souverain et de manœuvre criminelle dans la pensée de s'emparer de l'empire, et Eutrope lui prépara une accusation de lèse-majesté. Timasius entretenait fort inconsidérément dans sa maison, comme client et parasite, un homme décrié de mœurs, ancien charcutier, chassé de Laodicée pour ses vols, puis de Constantinople, où Timasius l'avait fait rentrer par son crédit. Avec cela, Bargus (c'était son nom), doué d'un grand savoir-faire et de beaucoup d'esprit naturel, insinuant, flatteur, conteur joyeux, avait su se rendre nécessaire au vieux soldat. A la première ouverture que lui firent les agens d'Eutrope, il ramassa des pièces qu'on pouvait rendre compromettantes pour son maître (l'histoire assure même qu'il les fabriqua), et elles furent de nature à comprendre dans l'accusation du consulaire son fils Syagrius, sa femme Pentadia, et bon nombre de ses amis. L'eunuque en cela poursuivait un double but : l'anéantissement d'une maison qui lui était ennemie et l'exploitation d'une mine d'or, car les confiscations qui suivraient le procès devaient être considérables. Les pièces envoyées par Bargus furent mises sous les yeux de l'empereur.

Bien qu'Eutrope les connût déjà, il parut, en les lisant, épouvanté des périls du prince, et ne négligea rien pour l'effrayer lui-même. Cette affaire, suivant lui, compromettait de si hauts personnages et pouvait s'étendre si loin, qu'il importait beaucoup que l'empereur en personne présidât au jugement : ne devait-il pas voir de ses yeux quels étaient ses amis et ses ennemis? Au fond, Eutrope, grâce à ses fonctions de chambellan qui le retenaient près d'Arcadius, voulait surveiller la marche des choses et la conduite des juges. Arcadius évoqua donc l'affaire ; mais les juges, qu'il fallut prendre dans les rangs élevés de l'administration, montrèrent une indépendance à laquelle l'eunuque ne s'attendait pas. Ils furent presque unanimes à blâmer un procès entamé sur la simple dénonciation de Bargus. « Est-il convenable, est-il digne, répétait-on, de recevoir partie contre un consulaire, un misérable vendeur de saucisses banqueroutier, — contre un protecteur, son obligé? » La liberté de paroles dont on usait commençant à émouvoir Arcadius, le chambellan conseilla à son jeune maître de remettre le jugement à une commission de deux membres, afin de lui épargner de tristes débats. La commission se scinda en deux, un des membres ayant été pour l'absolution, l'autre pour la condamnation; mais ce dernier l'emporta, et Timasius fut condamné à un exil perpétuel dans l'île d'Oasis, en Égypte. Son fils, sa femme, ses prétendus complices furent également frappés de diverses peines. Les soldats envoyés pour le saisir parvinrent à s'emparer de lui, mais Syagrius s'échappa; Pentadia en fit autant et se réfugia dans l'église avec

quelques amis. Ainsi tombait en un moment cette maison, naguère florissante et enviée, devenue le modèle des douleurs. L'infâme Bargus, nommé au poste de préfet de cohorte, dans une province éloignée, ne jouit pas longtemps de sa récompense; le délateur fut à son tour dénoncé par sa femme, qui le haïssait et qu'excitaient les agens d'Eutrope : ce second procès marcha plus vite encore que le premier, et Eutrope n'eut plus à craindre les indiscrétions d'un témoin qui le gênait. Il y eut dans le public comme un éclair de joie quand on vit ces deux scélérats s'attaquer mutuellement et la justice divine frapper l'auteur du crime par l'iniquité de son complice.

Si le procès de Timasius avait excité l'indignation des hautes classes de la société, les suites firent descendre jusque dans les derniers rangs du peuple la sympathie pour les victimes. Oasis, que l'exilé avait reçu pour prison, était une île du désert d'Égypte, séparée de la région habitable par un océan de sables mobiles, que les vents soulevaient et faisaient tourbillonner parfois comme les flots d'une véritable mer. Quand la tempête avait passé sur eux, toute trace de route, tout indice humain s'effaçaient, et le voyageur surpris n'avait plus qu'à mourir de faim et de soif, s'il ne trouvait un tombeau sous les sables : c'était là la principale sûreté de cette triste geôle. Malgré des difficultés presque insurmontables, Syagrius entreprit d'en tirer son père. Il se rend en Égypte clandestinement, achète une des bandes de voleurs nomades qui parcouraient le désert du côté d'Oasis, et fait prévenir l'exilé que des libérateurs l'attendent. Timasius s'esquive pour gagner le rendez-vous et ne reparaît plus. On le chercha longtemps en vain; son cadavre ne fut découvert qu'au bout de quatre années, enseveli sous des monceaux de sable. Les uns prétendirent qu'il s'était égaré et avait péri naturellement, les autres qu'un surveillant, attaché à ses pas, l'avait suivi, tué dans le désert, version qui prévalut en définitive. Syagrius disparut également, sans qu'on pût connaître son sort. Ces aventures tragiques, où l'eunuque semblait jouer le rôle d'une puissance infernale, étaient l'objet de toutes les conversations et agitaient tous les esprits.

Pentadia fut l'objet d'une autre aventure, dont les conséquences politiques furent plus graves. Ainsi que nous l'avons raconté tout à l'heure, elle s'était réfugiée dans l'église de Constantinople, accompagnée de quelques amis, et réclamant pour leur tête et pour la sienne le privilége des asiles. Eutrope voulut les faire arracher de force, l'évêque Nectaire s'y opposa, et, suivant toute probabilité, l'affaire fut portée devant l'empereur. Le ministre, interprétant dans un sens étroit l'immunité attachée aux églises, prétendait qu'elle ne pouvait s'étendre à des criminels de lèse-ma-

jesté; l'évêque répondait qu'aucune disposition légale n'ayant exclu cette nature de crime, la présence des réfugiés dans le sanctuaire les rendait inviolables. Le peuple de Constantinople appuyait sans doute les réclamations du clergé, et Eutrope jugea prudent de céder; toutefois il résolut de faire interpréter par une loi le droit d'asile ecclésiastique, de manière à ce qu'il ne fût plus une sauvegarde pour ses ennemis. La loi parut l'année suivante, 397, et causa une vive émotion dans le clergé catholique. Quant à Pentadia, privée de son mari et de son fils, et tombée du faîte des honneurs dans le veuvage et la pauvreté, elle se consacra au Dieu qui avait protégé ses jours, et devint diaconesse de l'église métropolitaine de Constantinople.

L'importance historique de cette loi exige que nous en parlions avec quelque détail, et d'abord nous exposerons ce qu'était la législation des asiles dans les temps païens. Nous dirons ce qu'elle devint après l'introduction du christianisme. Nous exposerons alors en quoi consistèrent les innovations introduites par Eutrope et qui soulevèrent de si violens débats.

A la naissance des sociétés romaine et grecque, le droit de refuge attaché aux temples avait été inviolable et sacré. A défaut des lois humaines, nulles ou impuissantes contre la force, on avait fait appel aux dieux, pour mettre sous leur protection la vie du faible, de l'innocent et même du criminel, jusqu'à ce que, les emportemens de la passion s'étant calmés, la voix de la conscience pût se faire entendre; mais à cette époque même on trouva moyen d'éluder le privilége du sanctuaire, qu'on prétendait respecter, pourvu qu'on ne le violât pas directement. La passion alors recourait à des violations indirectes : tantôt on mettait le feu au temple pour forcer le réfugié d'en sortir, tantôt on en murait la porte pour l'y faire mourir de faim, ou bien on en découvrait le toit pour l'y percer de flèches du haut des murs. Quelquefois on rendait impossible l'accès des asiles : celui de Romulus, à Rome, le plus sacré de tous, avait été à dessein tellement obstrué qu'on n'y pénétrait qu'à grand'peine. A mesure que la société s'adoucit, le droit d'asile dans les temples, réglementé par les lois humaines, devint un droit de convention qu'on étendit, diminua, supprima, suivant les conseils de la raison ou le besoin des circonstances. Appliqué à certaines catégories de crimes et de délits, il fut interdit pour les autres; la loi détermina le droit des dieux à la sauvegarde des coupables.

Aux dernières époques de la république romaine, dans ce temps d'incrédulité générale où l'existence des dieux était mise en question, l'immunité de leurs temples ne couvrit plus personne, et devint même, dans la main des partis, un instrument d'oppression.

Ainsi, pour empêcher Cicéron de reconstruire sa maison, Clodius, qui l'avait fait déposséder, en consacra l'emplacement, et y attacha le droit de refuge, ce dont Cicéron se moqua beaucoup à son retour de l'exil. Sous Tibère, on vit plusieurs cités de l'Asie-Mineure demander le maintien de leurs asiles, que leur contestaient les magistrats romains, attendu que ces asiles ne servaient plus de garantie que contre la justice, les débiteurs y trouvant une retraite contre leurs créanciers, les meurtriers contre leurs juges, les esclaves contre leurs maîtres, les séditieux contre la force publique. Ces villes défendaient des priviléges abusifs, qui leur profitaient en attirant beaucoup de monde dans leurs murs. Les unes en faisaient commerce, les autres y tenaient par patriotisme, comme à une institution antique qui rappelait leur autonomie. Le sénat de Rome, par un sage tempérament, confirma le droit en le restreignant et le réglant. Depuis lors, l'extension des lois romaines sur toute la surface de l'empire fit perdre aux asiles païens presque tout leur crédit.

Le christianisme rétablit le droit dans sa force première en l'appliquant aux sanctuaires des églises et aux tombeaux des saints. Les églises remplacèrent les temples comme lieux de refuge, avec cette différence notable que le prêtre païen, la plupart du temps isolé, était réduit à de vaines protestations contre les violateurs de l'asile, tandis que l'immunité ecclésiastique fut défendue par un corps puissant, armé d'une loi religieuse qu'il ne craignait pas d'opposer, quand il en était besoin, à la loi civile. A cela se joignit l'orgueil des évêques, leur prétention d'indépendance ou même de supériorité vis-à-vis des magistrats. Le droit d'asile dans les églises présenta donc le bizarre spectacle d'une institution des sociétés primitives renaissant à une époque d'extrême civilisation et de corruption sociale. Aussi vit-on les sanctuaires chrétiens se peupler de débiteurs poursuivis, de marchands banqueroutiers, de criminels fuyant la justice, de Juifs même et de païens qui affichaient, pour être reçus, un simulacre de conversion dont ils se moquaient en partant. Les lois nous signalent ces abus, qu'elles essaient de déraciner. Un de leurs remèdes est celui-ci : que le Juif sera livré à ses créanciers s'il ne se fait pas baptiser, et que le créancier à qui une église soustrait son débiteur aura une action d'indemnité contre le trésorier personnellement et contre le trésor de l'église. Quant aux réfugiés coupables de crimes, elles n'avaient point clairement défini les catégories, de manière qu'il restait du doute touchant les criminels de lèse-majesté. Eutrope, qui voyait par là ses ennemis lui échapper, se hâta de remanier les lois sur le droit d'asile, afin qu'il ne se présentât plus à l'avenir d'affaire pareille à celle de Pentadia et de ses amis. Voici ce qu'il fit statuer à nouveau par un décret impérial.

Le décret maintint d'abord et fortifia les justes droits du fisc à l'égard des débiteurs de l'état, ceux des villes à l'égard de leurs redevables, et du prince à l'égard de ses esclaves. L'église qui aurait protégé leur retraite ou facilité leur évasion fut déclarée solidaire de la dette, qui put être recouvrée sur le trésor de ladite église, indépendamment de poursuites personnelles à exercer au besoin. En matière criminelle, il fut établi que les clercs et les moines pourraient former appel à la juridiction supérieure en faveur des coupables réfugiés dans leurs églises ou dans leurs couvens, mais qu'ils ne pourraient les soustraire aux officiers de la justice; que, s'ils le faisaient, la responsabilité en retomberait sur l'évêque, qui doit enseigner le devoir à ses subordonnés, et non les porter à violer les lois. Ces dispositions générales étaient combinées de manière à rendre le gouvernement maître des individus réfugiés sous l'accusation de crimes quelconques. C'était enlever aux églises, implicitement et sans le dire, tous les criminels d'état, et une loi du 4 septembre 397 fit bientôt connaître à l'empire ce qu'Eutrope entendait par criminels d'état. Cette loi, statuant sur les questions de lèse-majesté, entoura de pénalités terribles non-seulement les attentats contre le prince et sa famille, mais les complots contre ses ministres et ses officiers. Ce dernier genre d'attentat fut puni de la mort, de la confiscation des biens et de la mise hors la loi des fils des condamnés, qui durent être notés d'infamie et privés du droit de posséder : loi atroce, qui se liait évidemment à celle des asiles et faisait corps avec elle; Eutrope voulait rendre les autels complices de ses vengeances. La loi des asiles en elle-même et dans son principe pouvait être bonne; dans l'intention d'Eutrope et comme garantie de la loi du 4 septembre, elle devenait mauvaise et impie : elle enlevait à des innocens condamnés d'avance le seul recours qui leur restât en ce monde, la protection du sanctuaire. Aussi l'opinion publique prit fait et cause pour le clergé quand celui-ci déclara la loi des asiles attentatoire à ses immunités. Eutrope, qui avait joui jusqu'alors de toute sa faveur, et qui avait cherché à la mériter par des lois d'une sévérité excessive contre les hérétiques, vit dès lors l'église catholique se retirer de lui. Une des conséquences de l'odieux procès de Timasius fut ainsi d'enlever au persécuteur un des plus fermes soutiens de sa puissance.

Eutrope du reste avait atteint le but qu'il se proposait par l'immolation de ses deux victimes. Une sombre épouvante régnait partout; on craignait de prononcer son nom : « Nul dans Constantinople n'osait plus le regarder en face, nous dit un historien, et sa tête se perdait dans les nues. » Profitant de la stupeur publique, il se conféra à lui-même une magistrature, on ignore laquelle; mais on sait

qu'elle avait une juridiction, un tribunal où il put faire comparaître ses ennemis, les condamner lui-même et battre sur eux monnaie de confiscations. L'eunuque revêtait donc enfin la toge du magistrat, l'esclave jugeait des hommes libres. Dans cette situation nouvelle et débarrassé de tout intermédiaire, il se mit à trafiquer en grand de son autorité; il portait la main sur tout. Un contemporain nous fait assister à une scène où le ministre ouvre un encan des provinces et appelle les chalands dans son palais. « Eutrope, dit-il, s'est fait marchand d'emplois, brocanteur de provinces, courtier de l'empire d'Orient. Vendu tant de fois, il veut vendre à son tour, et il vend tout. Un tarif affiché dans son vestibule fixe le prix des nations; à tant la Galatie, à tant le Pont, à tant la Libye. Voulez-vous la Lycie : déposez telle somme; un peu plus, la Phrygie est à vous. Les amateurs accourent, on calcule, on marchande. Celui-ci obtient l'Asie au prix de sa villa, celui-là livre les bijoux de sa femme afin d'administrer la Syrie, un troisième cède à regret la maison où il est né pour l'ancien royaume de Prusias. Étrange revers des choses humaines! Le trône de Crésus est tombé sous les coups de Cyrus afin qu'aujourd'hui le Pactole verse ses flots d'or dans les mains d'un eunuque; Attale a fait Rome son héritière pour que l'héritage passe à un esclave! C'est au futur profit d'Eutrope qu'Auguste soumettait l'Égypte, Métellus la Crète, Servilius l'Isaurie. Cilicie, Judée, Arménie, triomphes du grand Pompée, travail séculaire de Rome, vous êtes devenus une marchandise; on vous jette dans une balance et on vous pèse contre de l'or! » Ces éloquentes invectives, exprimées en beaux vers, faisaient frémir les Italiens d'indignation; mais ce n'était là qu'une vaine et impuissante colère.

Une nouvelle fantaisie s'empara d'Eutrope : il voulut être général pour s'égaler en tout à Stilicon. Ces hordes de Barbares que l'année précédente Rufin avait appelées sur l'Orient, et qui s'étaient retirées gorgées de butin, venaient de reparaître, et recommençaient leurs ravages. Des bandes hardies, composées de Huns et de Goths, poussaient leurs courses jusque dans l'Asie-Mineure, d'où elles ramenaient captifs des femmes, des enfans, des troupeaux. Eutrope déclara qu'il irait lui-même mettre fin à ces insolences, et qu'il se chargeait de cette guerre : on ne fut pas médiocrement surpris, mais on se tut. Il réunit en effet des troupes à Constantinople, s'affubla d'un costume guerrier pour les passer en revue, et partit avec elles pour l'Asie, un long carquois au dos et l'arc au poing. Beaucoup d'eunuques désertèrent les gynécées pour le suivre; c'était une sorte d'émancipation de cette race. Son apparition devant les lignes romaines produisit le plus grotesque des spectacles : à la vue de ce visage ridé qu'on comparait à un raisin sec, de ces membres

efféminés pliant sous le poids d'une armure, au son de cette voix grêle et cassée qui singeait le ton du commandement, les soldats partirent d'un éclat de rire involontaire qui parcourut tous les rangs. Les Barbares en firent de même la première fois qu'ils l'aperçurent : « Les Romains n'ont plus d'hommes, se disaient-ils les uns aux autres, voyez leur général ! » Eutrope, sans se troubler de tout cela, acheva la campagne, se battit un peu, négocia beaucoup, s'aboucha avec les chefs ennemis, et obtint d'eux, à prix d'argent, qu'ils évacueraient l'Arménie et les terres romaines, puis il revint à Constantinople, avec quelques-unes des légions, dans une attitude triomphale. Comptant sur un accueil enthousiaste, il avait eu soin de paraître avec des vêtemens poudreux, un teint hâlé, une armure en désordre, toute l'apparence d'un guerrier las de combats et qui demande sa récompense; mais il ne rencontra que froideur et mépris : ses cliens seuls et quelques flatteurs lui firent une espèce d'ovation, à laquelle la population refusa de participer. Rentré précipitamment dans son palais pour y dévorer sa colère, il se jeta, dit-on, dans les bras de sa sœur, et se mit à fondre en larmes. Eutrope se croyait héroïque : « Voilà leur reconnaissance pour tant de fatigues et de dangers, répétait-il en sanglotant; que n'ai-je péri au fond de la mer plutôt que d'être en butte comme je le suis aux tempêtes de l'envie ! » Nous ne connaissons guère cette expédition que par les satires qu'elle fit naître, surtout en Occident, où l'on s'amusa beaucoup et longtemps des exploits « de la vieille amazone, » c'est le surnom que reçut Eutrope. Il n'en est pas moins vrai que le but de la guerre se trouvait atteint, et que les Huns, déposant les armes, se retiraient devant le ministre de l'Orient, au même instant où le régent d'Occident évacuait le Péloponèse en face d'Alaric.

On touchait à l'automne de l'année 396, et Stilicon, rentré en Italie, expiait son échec du Péloponèse, par l'affaiblissement de sa popularité, quand son rival sembla prendre à tâche de la lui rendre. La guerre de reproches et d'accusations que Rufin, après les événemens de Thessalie, avait commencée contre la cour d'Occident, fut reprise par Eutrope avec un redoublement d'acrimonie. Les lettres d'Arcadius à son frère devinrent de plus en plus hautaines et blessantes par leur ton d'hostilité sourde; celles d'Eutrope à Stilicon, manifestement injurieuses. Des explications furent demandées sur l'expédition du Péloponèse, et les réponses ayant paru contenir des menaces, le sénat de Constantinople, prenant fait et cause dans la guerre, déclara le régent d'Occident ennemi public, et prononça la confiscation de ses propriétés en Orient : il possédait, entre autres biens, des palais magnifiques sur le Bosphore qui devinrent le lot d'Eutrope. L'irritable Stilicon fit en Italie quelques armemens que

l'on supposa dirigés contre l'Orient, et un décret d'Honorius établit une ligne de douanes sur la Méditerranée entre les ports des pays grecs et ceux des pays latins. C'était répondre à une menace de scission par la scission même. A quelque temps de là, on saisit en Italie une lettre d'Eutrope qui provoquait à l'assassinat du régent, et bientôt on surprit un homme qui s'était chargé de le tuer.

Ce n'étaient pourtant là que les préparatifs d'un coup plus violent, médité tout à la fois contre Rome, l'Italie, l'empereur et le régent d'Occident. Au milieu de l'automne de l'année 397, la nouvelle arriva en Italie que les provinces d'Afrique venaient de se révolter, et s'étaient données à l'empire d'Orient : le fait était vrai, et la proclamation d'Arcadius avait eu lieu dans les principales villes africaines et particulièrement à Carthage. A cette première nouvelle en succéda une autre annonçant que la flotte chargée des approvisionnemens de blé pour l'alimentation de Rome avait été saisie par les révoltés, au moment où elle mettait à la voile dans les ports d'Afrique. On sut enfin que le chef de l'insurrection était le commandant même de ces provinces, le Maure Gildon, qui les tenait de l'empire avec le titre de comte d'Afrique.

Pour comprendre combien ces événemens et surtout la saisie de la flotte annonaire, comme on l'appelait, durent alarmer l'Italie, il faut dire que depuis deux ans la récolte des blés avait été nulle dans ce pays, pour deux causes opposées, mais également fatales, une inondation des rivières suivie d'une sécheresse obstinée. Quoique la dernière moisson fût à peine rentrée, on attendait déjà avec impatience les arrivages de l'Afrique, où le ciel plus propice avait donné une récolte abondante, et peut-être les préfets de l'annone et de la ville, inquiets de l'avenir, allaient-ils, comme faisait Symmaque au temps de sa préfecture, épier du haut des collines du Tibre quelque bienheureuse voile venant d'Ostie avec un chargement de grains. A ce cri : « La flotte est saisie ! » Rome fut presque en révolution. Le peuple en tumulte remplit les rues et les places, insultant les magistrats, qu'il accusait de négligence, et mêlant la menace aux accusations. Ainsi donc perte d'une grande province, famine, guerre, sédition, tout venait fondre à la fois sur cette ville infortunée, et la main d'Eutrope se montrait partout. Stilicon, avec une louable activité, combattit d'abord la disette en ramassant les quantités de farine et de blé que pouvaient fournir les diverses contrées de l'Italie et les faisant transporter à Rome; en même temps, une flotte équipée en toute hâte partait de Pise pour aller parcourir dans la même intention les ports de la Gaule et de l'Espagne.

Quant à l'insurrection de l'Afrique et aux mesures à prendre pour

la réprimer, Stilicon décida qu'il en serait référé au sénat, arbitre de la paix et de la guerre, suivant l'ancienne coutume, et que ce corps auguste ordonnerait aussi les levées d'hommes qui devraient s'opérer en cas de guerre. C'était un retour aux vieilles lois de Rome, une restitution faite au sénat de droits précieux que les empereurs lui avaient successivement ravis, et qu'il n'avait cessé de réclamer. La mesure fut donc accueillie avec joie, et donna quelque consolation aux Romains parmi tant de sujets d'alarmes. Bientôt arriva un message d'Honorius au sénat. Le jeune empereur s'abstenait de paraître lui-même à Rome, et le régent en faisait autant, afin d'écarter sans doute toute apparence de pression sur les délibérations de l'assemblée. Le message s'exprimait en termes modérés sur la conduite du gouvernement d'Orient dans les affaires d'Afrique, et tendait évidemment à ménager Arcadius, de qui l'on redoutait une intervention armée au profit de la révolte; mais il s'étendait longuement sur le caractère perfide, l'ingratitude et les crimes antérieurs de Gildon, crimes dépassés depuis par ceux dont il venait d'effrayer les villes romaines, et notamment Carthage, et par cette saisie odieuse de l'escadre frumentaire, dans la pensée d'affamer le peuple de Rome. Il concluait à la guerre et à des levées d'hommes extraordinaires, tant pour la soutenir que pour mettre l'Italie à l'abri d'un coup de main.

La délibération eut lieu avec une solennité inaccoutumée. On décréta la guerre contre Gildon, une levée d'hommes pour l'augmentation de l'armée, et des prières publiques à l'effet de conjurer les maux de la famine. Le sénat regarda aussi comme un devoir de rappeler le fils aîné de Théodose aux sentimens d'affection naturelle envers son frère, l'empereur d'Orient aux sentimens de concorde envers celui d'Occident, et afin que la leçon fût moins blessante pour le jeune souverain et pour ses conseillers, on pria Symmaque d'écrire la lettre en son propre nom, soit comme prince du sénat de Rome, soit comme ancien ami de Théodose. Prince du sénat, grand-pontife du culte national, et son courageux et éloquent défenseur vis-à-vis des empereurs chrétiens, Symmaque, aussi respecté pour son caractère que célèbre par son mérite, semblait l'âme et le génie de la vieille Rome. Sa lettre ne trouva pourtant à Constantinople qu'indifférence et mépris. Arcadius dut protester de son désir sincère de la paix : il était étranger à ce qui venait de se passer en Afrique; mais pouvait-il rejeter des peuples qui se donnaient à lui? Son gouvernement était romain comme celui de son frère, l'Afrique ne cesserait donc point d'appartenir à la grande unité de l'empire. Telles furent sans doute ses raisons. Quant à son assistance effective en faveur des provinces insurgées, il n'en parla probablement pas,

mais on savait à Rome que Gildon attendait l'arrivée prochaine d'une flotte et d'une armée annoncées par Eutrope.

Pendant ces vaines tentatives de négociations qui ne ramenaient ni l'Afrique sous le sceptre de l'Occident, ni les blés de Numidie dans le port du Tibre, le sénat cherchait à calmer l'effervescence du peuple en dirigeant son esprit vers les espérances de la religion. Il fit célébrer en sa présence et sous son autorité les prières publiques ordonnées par son décret. Les prières, ou, pour parler le langage du rituel, la supplication adressée au ciel en temps de disette ou de sécheresse, portaient le nom de *nudipedalia*, parce qu'une partie du cortége y assistait pieds nus. Peuple, sénat, magistrats, se rendaient en corps sur la colline de Tarpéia dans l'attitude du deuil et de la douleur : les magistrats avaient quitté leur pourpre, les licteurs portaient leurs faisceaux renversés, et les matrones en grand nombre et en rang marchaient nu-pieds, vêtues de la stole et les cheveux rejetés en désordre sur les épaules. On s'arrêtait au Capitole : là, les prêtres invoquaient à haute voix, par leurs noms les plus redoutables, les dieux et les génies qui veillaient à l'alimentation du peuple romain, puis une victime était immolée avec pompe. Tel était l'ancien rite; les lois nouvelles et l'existence du culte chrétien devaient l'avoir modifié en beaucoup de points, quand se célébrèrent les *nudipedalia* de l'année 397.

Gildon, ce terrible instrument des vengeances d'Eutrope, était issu des anciens rois de la Mauritanie : il comptait Juba parmi ses ancêtres, et cette descendance, qu'on ne mettait point en doute, lui donnait une suprématie également incontestable sur les chefs indigènes de l'Afrique : un auteur du temps nous dit qu'on voyait à sa suite tout un cortége de rois. Sa famille n'avait point cessé d'habiter Cyrtha, que son changement de nom ne rendait guère plus romaine, et que les Maures, soit indépendans, soit soumis, s'obstinaient à considérer toujours comme la capitale du roi Bocchus. Bien que les descendans de Juba eussent fait leur soumission d'abord à la république, puis à l'empire, et servissent avec des grades élevés dans les rangs des maîtres de leur pays, il ne s'était pas écoulé de siècle que Rome n'eût eu à réprimer quelque révolte dont ils étaient les provocateurs ou les chefs, mais que faisaient avorter leurs divisions intestines. On en avait eu un exemple bien récent sous le principat de Gratien. Firmus, un des six frères de Gildon, ayant levé le drapeau de l'indépendance et pris le titre de roi de Mauritanie, Gildon avait soutenu la cause romaine et coopéré plus que personne à la défaite de son frère. Gratien l'en avait récompensé par le titre de comte d'Afrique et par le commandement de la province, et pour se l'attacher personnellement, Théodose avait marié au neveu de sa

propre femme la fille de Gildon, qui portait le nom romain de Salvina. Cette alliance impériale n'empêcha pas le Maure de rester neutre entre Théodose et le tyran Eugène pendant la campagne de 394, ou plutôt de trahir le premier, en lui refusant, au moment de la lutte, les secours qu'il avait promis de fournir. La mort seule empêcha Théodose de punir cette perfidie.

Ainsi donc Gildon observait attentivement les discordes de l'empire romain, tout prêt à saisir l'occasion favorable pour se rendre, comme Firmus, indépendant et roi. L'incapacité des deux princes fils de Théodose et la rivalité de leurs ministres lui rendirent une espérance que la défaite d'Eugène avait renversée, et il attendait, quand les provocations d'Eutrope vinrent le chercher dans sa province et lui remirent les armes en main. Il écouta les propositions du ministre d'Arcadius, entra complaisamment dans ses plans, promit la réunion de l'Afrique à l'empire oriental, et la reconnaissance d'Arcadius comme légitime empereur : il ne refusa rien. Au fond, le petit-fils de Juba ne voulait pas plus d'un empereur que de l'autre, et ne se faisait sujet de Constantinople que pour n'être plus Romain. Son caractère était d'ailleurs empreint des passions sauvages de sa race : Gildon était avare, cruel, débauché jusqu'à la frénésie ; aucune femme, aucune fille n'était à l'abri de ses attentats, aucune richesse de ses rapines. Habile à composer des poisons soit avec le venin des serpens, soit avec le suc des plantes, il les administrait lui-même à ses ennemis, attirés par ruse à sa table, et il les voyait avec bonheur pâlir et expirer au milieu des éclats de la joie. L'hospitalité du barbare était redoutée comme un piége de mort. Lorsque, à l'invitation d'Eutrope, il se jeta sur Carthage pour y faire reconnaître Arcadius, cette belle cité, qui avait opposé quelque résistance, fut traitée sans miséricorde : le pillage, le viol, l'incendie, accompagnèrent la proclamation du fils aîné de Théodose. Les contemporains nous racontent que Gildon, dans un moment d'abominable gaieté, livra les plus nobles matrones de la ville à des Éthiopiens, afin de savoir de quelle couleur étaient les produits d'une telle union. Ce fut aussi avec une joie infernale qu'il mit la main sur les navires annonaires, déjà chargés de grains et prêts à mettre à la voile pour l'Italie : il affamait le peuple romain.

Le châtiment de Gildon devait sortir de sa famille même : Mascezel, un de ses frères, fut pour lui ce qu'il avait été pour Firmus. Ces deux petits-fils des rois maures faisaient entre eux le plus complet et le plus bizarre contraste. Mascezel était chrétien, Gildon païen, et tandis que celui-ci affichait le retour à l'antique barbarie indigène, celui-là se montrait romain d'habitudes et de cœur, aimait les arts, les lettres, et recherchait l'appui de l'église. Dès les pre-

miers jours de l'insurrection, Mascezel s'était rangé sous le drapeau romain : après la défaite des milices fidèles à l'empire, il se réfugia en Italie pour sauver sa tête; mais ses deux fils, tombés entre les mains de leur oncle, furent égorgés, leurs corps privés de sépulture. A la vue de Mascezel venant demander au gouvernement d'Italie vengeance de ses propres injures, et disposant en Afrique d'un parti puissant, Stilicon eut l'idée de l'opposer à son frère, et il lui offrit le commandement des troupes romaines qu'il allait envoyer en Afrique. Ce choix l'affranchissait lui-même de la nécessité de quitter l'Italie, où sa présence, utile pour bien des raisons, l'était surtout par l'attitude d'Alaric, qu'on voyait se rapprocher peu à peu de la frontière. Il n'était point douteux que ce mouvement des Goths ne fût une menace contre Rome : Eutrope environnait ce cœur du monde occidental de tous les périls, de tous les fléaux réunis.

Les levées d'hommes se firent avec une rigueur inaccoutumée; toutes les exemptions furent suspendues, même celles des sénateurs; l'Italie d'une extrémité à l'autre retentit du cliquetis des armes. Stilicon n'attendit pas le résultat du recrutement pour envoyer Mascezel en Afrique : il connaissait trop le prix du temps. Organisant à la hâte une petite armée composée des corps les plus éprouvés et les plus redoutables de l'ancienne milice romaine : Joviens, Herculiens, Heureux, Invincibles, Belges-Nerviens, Lions, il y joignit un corps de nouvelle formation, les Honoriaques, créés par lui en l'honneur du jeune Honorius, et qui allaient faire leurs preuves à son service. On n'est pas d'accord sur la force de cette armée, que les uns exagèrent et que les autres diminuent outre mesure; mais tous reconnaissent que c'était l'élite des troupes occidentales. Une seconde flotte, disposée à Pise en quelques semaines, devait la transporter sur un point convenu de l'Afrique. Elle partit dans les premiers jours de février de l'année 398 malgré les inconvéniens de la saison qu'il fallait braver : assaillie par une violente tempête dans le voisinage de la Sardaigne, elle fut dispersée le long des côtes. Une partie des vaisseaux gagna le port d'Olbia, quelques-uns celui de Sulci; tous enfin purent se réunir dans la rade de Cagliari, où ils attendirent le vent favorable. Rome était dans une impatience fébrile : on eût dit qu'Annibal ou Pyrrhus allait paraître à ses portes, et le fantôme odieux de l'eunuque se mêlait à ces grandes ombres. Après d'autres retardemens encore qu'un sort contraire semblait multiplier, on apprit que Mascezel et son armée étaient débarqués heureusement. Les mêmes orages avaient interrompu les arrivages de blés; on les reçut enfin de Gaule et d'Espagne, en assez grande abondance, grâce à l'activité des gouverneurs locaux mis en mouvement par Stilicon. Les souffrances de la disette avaient été

vives et prolongées dans toute l'Italie, et elles amenèrent des maladies pestilentielles. Rien ne manquait aux malheurs de l'empire d'Occident.

Stilicon avait voulu frapper en Afrique un coup prompt et sûr qui étouffât la révolte avant l'arrivée des secours promis par l'Orient et qui prévînt aussi les horribles exécutions de Gildon. Le Barbare en effet protestait que s'il était battu avec la connivence des villes romaines et obligé de faire retraite, soit du côté du désert, soit du côté de la Cyrénaïque, il ne laisserait pas pierre sur pierre dans Carthage, et réduirait en cendres tout ce qu'il rencontrerait de villes et de villages sur sa route. Ses troupes d'ailleurs n'étaient pas encore complétement réunies, et il avait transporté son quartier-général près de Thébaste, aux confins du territoire numide, pour y recevoir les contingens des tribus lointaines du désert. C'étaient des Barbares sans discipline, nus ou presque nus, et porteurs d'armes informes. L'aspect étrange de cette armée dut étonner au premier coup d'œil le soldat romain, sans l'effrayer pourtant. Ramas hideux de tout ce que l'Afrique nourrissait de monstres à figure humaine, elle présentait dans ses rangs, à côté de l'enfant cuivré de l'Atlas et du cavalier numide, ayant pour toute défense sa casaque roulée autour du bras gauche, des nègres aux cheveux crépus, armés de javelots empoisonnés, des Nubiens coiffés d'un diadème de flèches, des Nasamons, des Maziques, des Autololes, les uns vêtus de peaux de panthère et de lion, les autres empruntant leur costume aux dépouilles du serpent et portant sur leur tête, en guise de cimier, une gueule de céraste béante. Cette multitude ne formait pas moins de soixante-dix mille hommes. Les deux armées se rencontrèrent entre Thébaste et une ville nommée Métridéra, sur les bords d'une petite rivière. A l'aspect des Romains rangés en bataille, Gildon se mit à rire. « Quelle armée! s'écria-t-il avec dédain; ces Romains vont disparaître sous les pieds de nos chevaux, et les Gaulois fondront aux rayons de notre soleil! » Il en fut autrement. Mascezel s'étant approché de la ligne ennemie pour haranguer ses compatriotes, un porte-étendard de Gildon voulut le repousser avec son enseigne; mais Mascezel d'un coup d'épée lui engourdit le bras, et l'enseigne tomba à terre : ce fut le signal de l'engagement. Les cohortes nerviennes, les Joviens, les Herculiens, tous enfin s'avancèrent en bon ordre contre ces bandes, qui ne les attendirent même pas. Un petit nombre seulement essaya de combattre et fut mis en pièces. Gildon, voyant sa défaite accomplie sans espoir de revanche, gagna la côte sous un déguisement, et se réfugia sur une barque, que les courans de la mer et le vent poussèrent dans le port de Tabraca. Reconnu malgré son costume étranger, battu, chargé de chaînes et traîné devant un magistrat, il fut

mis en prison, en attendant l'arrivée de Mascezel; mais Gildon ne voulait pas tomber entre les mains de son frère : il s'étrangla dans son cachot.

Mascezel ne jouit pas longtemps de sa victoire : appelé en Italie pour y recevoir les félicitations de l'empereur et probablement aussi le commandement de la province qu'il avait recouvrée, il se noya, près de Milan, au passage d'une rivière, en se rendant avec Stilicon dans une villa voisine. Avec des haines toujours aux aguets pour dénaturer les moindres faits, aucun accident ne restait sur le compte du hasard. Stilicon devint coupable de celui-ci. Un écrivain païen et grec nous raconte que, jaloux de la gloire dont le prince maure venait de se couvrir, le régent lui avait tendu un piége en l'aventurant sur un pont en ruine, ou plutôt en le faisant jeter du haut des parapets dans le fleuve par les gens de sa suite, et qu'il riait lui-même aux éclats tandis que le malheureux luttait contre la mort. Telles sont les invraisemblances odieuses dont fourmille l'histoire de ce temps de discorde, où les passions politiques, religieuses et personnelles travaillaient comme à l'envi à obscurcir la vérité.

L'Afrique était donc recouvrée, le nom d'Honorius rétabli dans les actes et sur les étendards de la province, et l'intervention armée de l'Orient prévenue assez à temps pour que le gouvernement de Constantinople pût se retirer ou se justifier sans trop de honte : la guerre cessait d'être imminente entre les deux frères. D'un autre côté, Alaric avait été maintenu dans les limites de son cantonnement par la ferme attitude de l'Italie. De sages mesures avaient conjuré la famine, non pas, il est vrai, toutes ses angoisses, mais du moins ses plus effroyables extrémités. On devait ce résultat au génie de Stilicon, à sa décision hardie et sûre comme directeur d'une guerre lointaine, à son habileté comme administrateur, à cette incessante activité qui lui permettait de tout surveiller, de pourvoir à tout à la fois. Le sénat aussi lui devait son rétablissement dans des droits politiques importans, et l'en payait par une vive reconnaissance. On lui savait gré encore de la modération dont il ne s'était jamais départi dans sa correspondance avec la cour orientale : rien de personnel, rien de provoquant n'avait envenimé des rapports difficiles; ses lettres, constamment fermes, n'avaient jamais manqué de mesure. Il n'avait pas même fait une affaire d'état du complot dirigé et presque exécuté contre sa vie; il semblait, par un oubli dédaigneux, excuser ce procédé politique, comme naturel à son rival. Pour tout résumer par un mot des contemporains, sa conduite fut jugée « digne du Latium. » On oublia les fautes du Péloponèse, et la popularité du régent s'accrut de toutes les frayeurs qu'il avait dissipées. Le sénat, de ce côté des mers, les villes africaines, de

l'autre, voulurent célébrer par des monumens la délivrance de l'Afrique. Le temps a préservé deux des inscriptions votées à cette occasion, et le nom d'Arcadius s'y trouve uni à celui de son frère, comme si la guerre contre Gildon avait été faite d'accord et sous les auspices des deux princes. La cour d'Orient accepta ces avances, sans que le cœur d'Arcadius en fût grandement touché. Quant aux deux ministres, leur haine resta plus implacable qu'auparavant.

Stilicon sortait de la lutte grandi dans l'opinion des peuples et raffermi dans son pouvoir : Eutrope en sortait à la fois vaincu et triomphant. Sans doute il avait échoué dans sa prodigieuse entreprise, applaudie pourtant à Constantinople, d'étendre jusqu'aux colonnes d'Hercule les domaines de l'empire oriental et d'amoindrir tellement l'autre que Rome ne fût plus que la seconde ville de l'univers romain; mais il avait remporté une grande victoire personnelle. Le vil esclave stigmatisé du fouet, la vieille amazone, l'eunuque en un mot venait de prouver qu'il était homme et ennemi redoutable. Stilicon avait tremblé devant lui, les fiers patriciens des sept collines lui avaient demandé la paix à genoux, et il avait affamé Rome. Tout autre orgueil eût été satisfait, le sien était sans mesure. Il voulut être consul et, quoiqu'on en pût rire, patrice, c'est-à-dire père du prince. Arcadius, heureux d'avoir fait peur à son frère, conféra comme récompense ce nouveau titre à son ministre, en le désignant consul pour l'année suivante, 399. Le consulat, commun aux deux empires en ce qu'il donnait aux lois leur date et à l'année romaine son nom, devait entraîner, comme conséquence directe, la reconnaissance d'Eutrope par l'Occident et son inscription dans les fastes de ce Capitole qu'il avait un moment ébranlé : c'était de sa part le comble de l'audace, mais aussi, on le verra bientôt, ce fut l'évocation des tempêtes.

AMÉDÉE THIERRY.

PHILOSOPHIE ANGLAISE

JOHN STUART MILL.

System of Logic, two vol. London 1859.

J'étais à Oxford l'an dernier pendant les séances de la *British association for the advancement of learning*, et j'y avais trouvé, parmi les rares étudians qui restaient encore, un jeune Anglais, homme d'esprit, avec qui j'avais mon franc-parler. Il me conduisait le soir au nouveau muséum, tout peuplé de spécimens : on y professe de petits cours, on met en jeu des instrumens nouveaux ; les dames y assistent et s'intéressent aux expériences; le dernier jour, pleines d'enthousiasme, elles chantèrent *God save the Queen*. J'admirais ce zèle, cette solidité d'esprit, cette organisation de la science, ces souscriptions volontaires, cette aptitude à l'association et au travail, cette grande machine poussée par tant de bras, et si bien construite pour accumuler, contrôler et classer les faits. Et pourtant dans cette abondance il y avait un vide : quand je lisais les comptes-rendus, je croyais assister à un congrès de chefs d'usines; tous ces savans vérifiaient des détails et échangeaient des recettes. Il me semblait entendre des contre-maîtres occupés à se communiquer leurs procédés pour le tannage du cuir ou la teinture du coton : les idées générales étaient absentes. Je m'en plaignais à mon ami, et le soir, sous sa lampe, dans ce grand silence qui enveloppe là-bas une ville universitaire, nous en cherchions tous deux les raisons.

Un jour, je lui dis : — La philosophie vous manque, j'entends celle que les Allemands appellent métaphysique. Vous avez des sa-

vans, vous n'avez pas de penseurs. Votre Dieu vous gêne; il est la cause suprême, et vous n'osez raisonner sur les causes par respect pour lui. Il est le personnage le plus important de l'Angleterre, je le sais, et je vois bien qu'il le mérite, car il fait partie de la constitution, il est le gardien de la morale, il juge en dernier ressort dans toutes les questions, il remplace avec avantage les préfets et les gendarmes dont les peuples du continent sont encore encombrés. Néanmoins ce haut rang a l'inconvénient de toutes les positions officielles; il produit un jargon, des préjugés, une intolérance et des courtisans. Voici tout près de nous le pauvre M. Max Müller qui, pour acclimater ici les études sanscrites, a été forcé de découvrir dans les Védas l'adoration d'un dieu moral, c'est-à-dire la religion de Paley et d'Addison. Il y a quinze jours, à Londres, je lisais une proclamation de la reine qui défend aux gens de jouer aux cartes, même chez eux, le dimanche. Il paraît que, si j'étais volé, je ne pourrais appeler mon voleur en justice sans prêter le serment théologique préalable; sinon, l'on a vu le juge renvoyer le plaignant, lui refuser justice et l'injurier par-dessus le marché. Chaque année, quand nous lisons dans vos journaux le discours de la couronne, nous y trouvons la mention obligée de la divine Providence; cette mention arrive mécaniquement, comme l'apostrophe aux dieux immortels à la quatrième page d'un discours de rhétorique, et vous savez qu'un jour la période pieuse ayant été omise, on fit tout exprès une seconde communication au parlement pour l'insérer. Toutes ces tracasseries et toutes ces pédanteries indiquent à mon gré une monarchie céleste; naturellement celle-ci ressemble à toutes les autres : je veux dire qu'elle s'appuie plus volontiers sur la tradition et sur l'habitude que sur l'examen et la raison. Jamais monarchie n'invita les gens à vérifier ses titres. Comme d'ailleurs la vôtre est utile, voulue et morale, elle ne vous révolte pas; vous lui restez soumis sans difficulté, vous lui êtes attachés de cœur, vous craindriez en la touchant d'ébranler la constitution et la morale. Vous la laissez au plus haut des cieux parmi les hommages publics; vous vous repliez, vous vous réduisez aux questions de fait, aux dissections menues, aux opérations de laboratoire. Vous allez cueillir des plantes et ramasser des coquilles. La science se trouve décapitée; mais tout est pour le mieux, car la vie pratique s'améliore, et le dogme reste intact.

— Vous êtes bien Français, me dit-il; vous enjambez les faits, et vous voilà de prime saut installé dans une théorie. Sachez qu'il y a chez nous des penseurs, et pas bien loin d'ici, à Christ-Church par exemple. L'un d'eux, professeur de grec, a parlé si profondément de l'inspiration, de la création et des causes finales, qu'on l'a disgracié. Regardez ce petit recueil tout nouveau, *Essays and Reviews;* vos

libertés philosophiques du dernier siècle, les conclusions récentes de la géologie et de la cosmogonie, les hardiesses de l'exégèse allemande y sont en raccourci. Plusieurs choses y manquent, entre autres les polissonneries de Voltaire, le jargon nébuleux d'outre-Rhin et la grossièreté prosaïque de M. Comte; à mon gré, la perte est petite. Attendez vingt ans, vous trouverez à Londres les idées de Paris et de Berlin. — Mais ce seront les idées de Paris et de Berlin; qu'avez-vous d'original? — Stuart Mill. — Qu'est-ce que Stuart Mill? — Un politique; son petit écrit *On Liberty* est aussi bon que le *Contrat social* de votre Rousseau est mauvais. — C'est beaucoup dire. — Non, car Mill conclut aussi fortement à l'indépendance de l'individu que Rousseau au despotisme de l'état. — Soit, mais il n'y a pas là de quoi faire un philosophe; qu'est-ce encore que votre Stuart Mill? — Un économiste qui va au-delà de sa science et qui subordonne la production à l'homme, au lieu de subordonner l'homme à la production. — Soit, mais il n'y a pas là de quoi faire un philosophe; qu'est-ce encore que votre Stuart Mill? — Un logicien. — Bien; mais de quelle école? — De la sienne. Je vous ai dit qu'il est original. — Est-il hégélien? — Oh! pas du tout; il aime trop les faits et les preuves. — Suit-il Port-Royal? — Encore moins; il sait trop bien les sciences modernes. — Imite-t-il Condillac? — Non certes; Condillac n'enseigne qu'à bien écrire. — Alors quels sont ses amis? — Locke et M. Comte au premier rang, ensuite Hume et Newton. — Est-ce un systématique, un réformateur spéculatif? — Il a trop d'esprit pour cela : il ne fait qu'ordonner les meilleures théories et expliquer les meilleures pratiques. Il ne se pose pas majestueusement en restaurateur de la science; il ne déclare pas, comme vos Allemands, que son livre va ouvrir une nouvelle ère au genre humain. Il marche pas à pas, un peu lentement, et souvent terre à terre, à travers une multitude d'exemples. Il excelle à préciser une idée, à démêler un principe, à le retrouver sous une foule de cas différens, à réfuter, à distinguer, à argumenter. Il a la finesse, la patience, la méthode et la sagacité d'un légiste. — Très bien, voilà que vous me donnez raison d'avance : légiste, parent de Locke, de Newton, de Comte et de Hume, nous n'avons là que de la philosophie anglaise; mais il n'importe. A-t-il atteint une grande conception d'ensemble? — Oui. — A-t-il une idée personnelle et complète de la nature et de l'esprit? — Oui. — A-t-il rassemblé les opérations et les découvertes de l'intelligence sous un principe unique qui leur donne à toutes un tour nouveau? — Oui, seulement il faut démêler ce principe. — C'est votre affaire. — Mais je vais tomber dans les abstractions. — Il n'y a pas de mal. — Mais tout ce raisonnement serré sera comme une haie d'é-

pines. — Nous nous piquerons les doigts. — Mais les trois quarts des gens jetteraient là ces spéculations comme oiseuses. — Tant pis pour eux. Pourquoi vit une nation ou un siècle, sinon pour les former? On n'est complétement homme que par-là. Si quelque habitant d'une autre planète descendait ici pour nous demander où en est notre espèce, il faudrait lui montrer les cinq ou six grandes idées que nous avons sur l'esprit et le monde. Cela seul lui donnerait la mesure de notre intelligence. Exposez-moi votre théorie; je m'en retournerai plus instruit qu'après avoir vu les tas de briques que vous appelez Londres et Manchester.

I. — L'EXPÉRIENCE.

I.

— Alors prenons les choses en logiciens, par le commencement : admettez-vous qu'il y ait une logique? — Cela dépend. — Admettez-vous qu'il y ait certaines choses distinctes dont la logique fasse son domaine, et dont nulle autre science ne fasse son domaine? — Oui, si vous me les montrez. — Vous n'avez qu'à ouvrir les yeux, ces choses sont les sciences: non-seulement il y a des plantes et des animaux, mais encore il y a une botanique et une zoologie; non-seulement il y a des lignes, des surfaces, des volumes et des nombres, mais encore il y a une géométrie et une arithmétique. Les sciences sont donc des choses réelles comme les faits eux-mêmes : elles peuvent donc être, comme les faits, un sujet d'étude. On peut les analyser comme on analyse les faits, rechercher leurs élémens, leur composition, leur ordre, leurs rapports et leur fin. Il y a donc une science des sciences : c'est cette science qu'on appelle logique, et qui est l'objet du livre de Stuart Mill. On n'y décompose point les opérations de l'esprit en elles-mêmes, la mémoire, l'association des idées, la perception extérieure : ceci est une affaire de psychologie. On n'y discute pas la valeur de ces opérations, la véracité de notre intelligence, la certitude absolue de nos connaissances élémentaires: ceci est une affaire de métaphysique. On y suppose nos facultés en exercice, et on y admet leurs découvertes originelles. On prend l'instrument tel que la nature nous le fournit, et on se fie à son exactitude. On laisse à d'autres le soin de démonter son mécanisme et la curiosité de contrôler ses résultats. On part de ses opérations primitives; on recherche comment elles s'ajoutent les unes aux autres, comment elles se combinent les unes avec les autres, comment elles se transforment les unes les autres, comment, à force d'additions, de combinaisons et de transformations, elles finissent par composer

un système de vérités liées et croissantes. On fait la théorie de la science comme d'autres font la théorie de la végétation, de l'esprit, des nombres. Voilà l'idée de la logique, et il est clair qu'elle a, au même titre que les autres sciences, sa matière réelle, son domaine distinct, son importance visible, sa méthode propre et son avenir certain.

— Accordé.

— Mais toutes ces sciences, objet de la logique, ne sont que des amas de propositions, et toute proposition ne fait que lier ou séparer un sujet et un attribut, c'est-à-dire un nom et un autre nom, une qualité et une substance, c'est-à-dire une chose et une autre chose. Cherchons donc ce que nous entendons par une chose, ce que nous désignons par un nom, en d'autres termes ce que nous connaissons dans les objets, ce que nous lions ou séparons, ce qui est la matière de toutes nos propositions et de toutes nos sciences. Il y a un point par lequel se ressemblent toutes nos connaissances. Il y a un élément commun qui, perpétuellement répété, compose toutes nos idées. Il y a un petit cristal primitif qui, indéfiniment et diversement ajouté à lui-même, engendre la masse totale, et qui, une fois connu, nous enseigne d'avance les lois et la composition des corps complexes qu'il a formés. Or, quand nous regardons attentivement l'idée que nous nous faisons d'une chose, qu'y trouvons-nous? Prenez d'abord les substances, c'est-à-dire les corps et les esprits (1). Cette table est brune, longue, large et haute de trois pieds à l'œil : cela signifie qu'elle fait une petite tache dans le champ de la vision, en d'autres termes qu'elle produit une certaine sensation dans le nerf optique. Elle pèse dix livres : cela signifie qu'il faudra pour la soulever un effort moindre que pour un poids de onze livres, et plus grand que pour un poids de neuf livres, en d'autres termes qu'elle produit une certaine sensation musculaire. Elle est dure et carrée : cela signifie encore qu'étant poussée, puis parcourue par la main, elle y suscitera deux espèces distinctes de sensations musculaires. Et ainsi de suite. Quand j'examine de près ce que je sais d'elle, je trouve que je ne sais rien d'autre que les impressions qu'elle fait sur moi. Notre idée d'un corps ne comprend pas autre chose : nous ne connaissons de lui que les sensations qu'il excite en nous; nous le déterminons par l'espèce, le nombre et l'ordre de ces sensations; nous ne savons rien de sa nature intime, ni s'il en a une; nous affirmons simplement qu'il est la cause inconnue de ces sensations. Quand nous disons qu'en l'absence de nos sensations il a duré, nous voulons dire simplement que, si pendant

(1) Mill, *System of Logic*, t. Ier, p. 62.

ce temps-là nous nous étions trouvés à sa portée, nous aurions eu les sensations que nous n'avons pas eues. Nous ne le définissons jamais que par nos impressions présentes ou passées, futures ou possibles, complexes ou simples. Cela est si vrai que des philosophes comme Berkeley ont soutenu avec vraisemblance que la matière est un être imaginaire, et que tout l'univers sensible se réduit à un ordre de sensations. A tout le moins, il est tel pour notre connaissance, et les jugemens qui composent nos sciences ne portent que sur les impressions par lesquelles il se manifeste à nous. — Il en est de même pour l'esprit. Nous pouvons bien admettre qu'il y a en nous une âme, un moi, un sujet ou « récipient » des sensations et de nos autres façons d'être, distinct de ces sensations et de nos autres façons d'être; mais nous n'en connaissons rien. « Tout ce que nous apercevons en nous-mêmes, dit Mill (1), c'est une certaine trame d'états intérieurs, une série d'impressions (2), sensations, pensées, émotions et volontés. » Nous n'avons pas plus d'idée de l'esprit que de la matière; nous ne pouvons rien dire de plus sur lui que sur la matière. Ainsi les substances, quelles qu'elles soient, corps ou esprits, en nous ou hors de nous, ne sont jamais pour nous que des tissus plus ou moins compliqués, plus ou moins réguliers, dont nos impressions ou manières d'être forment tous les fils. — Et cela est encore bien plus visible pour les attributs que pour les substances. Quand je dis que la neige est blanche, je veux dire par là que, lorsque la neige est présente à ma vue, j'ai la sensation de blancheur. Quand je dis que le feu est chaud, je veux dire par là que, lorsque le feu est à portée de mon corps, j'ai la sensation de chaleur. « Quand nous disons d'un esprit qu'il est dévot, ou superstitieux, ou méditatif, ou gai, nous voulons dire simplement que les idées, les émotions, les volontés désignées par ces mots reviennent fréquemment dans la série de ses manières d'être. » Quand nous disons que les corps sont pesans, divisibles, mobiles, nous voulons dire simplement qu'abandonnés à eux-mêmes, ils tomberont, que, tranchés, ils se sépareront, que, poussés, ils se mettront en mouvement, c'est-à-dire qu'en telle et telle circonstance ils produiront telle ou telle sensation sur nos muscles ou sur notre vue. Toujours un attribut désigne une de nos manières d'être ou une série de nos manières d'être. En vain nous les déguisons en les groupant, en les cachant sous des mots abstraits, en les divisant, en les transformant de telle sorte que souvent nous avons peine à les reconnaître : toutes les fois que nous regardons au fond de nos mots et de nos idées, nous les y

(1) Tome Ier, p. 67.

(2) « Feelings, states of consciousness. »

trouvons, et nous n'y trouvons pas autre chose. « Décomposez, dit Mill, une proposition abstraite par exemple : — une personne généreuse est digne d'honneur (1). — Le mot *généreux* désigne certains états habituels d'esprit et certaines particularités habituelles de conduite, c'est-à-dire des manières d'être intérieures et des faits extérieurs sensibles. Le mot *honneur* exprime un sentiment d'approbation et d'admiration suivi à l'occasion par les actes extérieurs correspondans. Le mot *digne* indique que nous approuvons l'action d'honorer. Toutes ces choses sont des phénomènes ou états d'esprit suivis ou accompagnés de faits sensibles. » Ainsi nous avons beau nous tourner de tous côtés, nous restons dans le même cercle. Que l'objet soit un attribut ou une substance, qu'il soit complexe ou abstrait, composé ou simple, son étoffe pour nous est la même : nous n'y mettons que nos manières d'être. Notre esprit est dans la nature comme un thermomètre est dans une chaudière : nous définissons les propriétés de la nature par les impressions de notre esprit, comme nous désignons les états de la chaudière par les variations du thermomètre. Nous ne savons de l'un et de l'autre que des états et des changemens; nous ne composons l'un et l'autre que de données isolées et transitoires : une chose n'est pour nous qu'un amas de phénomènes. Ce sont là les seuls élémens de notre science : partant, tout l'effort de notre science sera d'ajouter des faits l'un à l'autre, ou de lier un fait à un fait.

II.

— A la bonne heure, voilà une grande idée, et riche de conséquences, on ne peut être meilleur disciple de Bacon, plus ennemi des vérités *à priori*, plus amateur de la pure expérience. Si votre homme sait raisonner, il va tout renouveler avec son principe; il ne verra, dans toutes les formes et à tous les degrés de la connaissance, que la connaissance des faits et de leurs rapports. — Il n'y voit pas autre chose. — Alors il change l'idée qu'on avait du but et des moyens de la science? — Oui. — Il retaille les deux pierres angulaires de la logique, la théorie de la définition et la théorie de la preuve? — Certainement. — J'ai peur qu'il ne les écorne. — Attendez que vous ayez vu. — J'écoute. — Non, parlez; à vous d'exposer la théorie de l'ancienne école — Soit; voici l'idée qu'on a chez nous de la définition. Prenez, disent les logiciens, un animal, une plante, un sentiment, une figure de géométrie, un objet ou un groupe d'objets quelconques. Sans doute l'objet a ses propriétés,

(1) Tome Ier, p. 110.

mais il a aussi son essence. Il se manifeste au dehors par une multitude indéfinie d'effets et de qualités, mais toutes ces manières d'être sont les suites ou les œuvres de sa nature intime. Il y a en lui un certain fonds caché, seul primitif, seul important, sans lequel il ne peut ni exister ni être conçu, et qui constitue son être et sa notion. Selon les logiciens idéalistes, on démêle cet être en consultant cette notion, et l'idée décomposée met l'essence à nu. Selon les logiciens classificateurs, on atteint cet être en logeant l'objet dans son groupe, et on définit cette notion en nommant le genre voisin et la différence propre. Les uns et les autres s'accordent à croire que nous pouvons saisir l'essence. Ils appellent définitions les propositions qui la désignent, et décident que le meilleur de notre science consiste en ces sortes de propositions.

— Au contraire ces sortes de propositions n'apprennent rien; elles enseignent le sens d'un mot, et sont purement verbales (1). Qu'est-ce que j'apprends quand vous me dites que l'homme est un animal raisonnable, ou que le triangle est un espace compris entre trois lignes? La première partie de votre phrase m'exprime par un mot abréviatif ce que la seconde partie m'exprime par une locution développée. Vous me dites deux fois la même chose, vous mettez le même fait sous deux termes différens : vous n'ajoutez pas un fait à un fait, vous allez du même au même. Votre proposition n'est pas instructive. Vous pourriez en amasser un million de semblables, mon esprit resterait aussi vide; j'aurais lu un dictionnaire, je n'aurais pas acquis une connaissance. Au lieu de dire que les propositions qui concernent l'essence sont importantes, et que les propositions qui concernent les qualités sont accessoires, il faut dire que les propositions qui concernent l'essence sont accessoires, et que les propositions qui concernent les qualités sont importantes. Je n'apprends rien quand on me dit qu'un cercle est la figure formée par la révolution d'une droite autour d'un de ses points pris comme centre; j'apprends quelque chose lorsqu'on me dit que les cordes qui sous-tendent dans le cercle des arcs égaux sont égales, ou que trois points suffisent pour déterminer la circonférence. Ce qu'on appelle la nature d'un être est le réseau des faits qui constituent cet être. La nature d'un mammifère carnassier consiste en ce que la propriété d'allaiter avec toutes les particularités de structure qui l'amènent se trouve jointe à la possession des dents à ciseaux ainsi qu'aux instincts chasseurs et aux facultés correspondantes. Voilà les élémens qui composent sa nature. Ce sont des faits liés l'un à l'autre comme une maille à une maille. Nous en aperce-

(1) Tome Ier, p. 128.

vons quelques-unes, et nous savons qu'au-delà de notre science présente et de notre expérience future, le filet étend à l'infini ses fils entre-croisés et multipliés. L'essence ou nature d'un être est la somme indéfinie de ses propriétés. « Nulle définition, dit Mill, n'exprime cette nature tout entière, et toute proposition exprime quelque partie de cette nature (1). » Quittez donc la vaine espérance de démêler sous les propriétés quelque être primitif et mystérieux, source et abrégé du reste; laissez les entités à Duns Scot; ne croyez pas qu'en sondant vos idées comme les Allemands, en classant les objets d'après le genre et l'espèce comme les scolastiques, en renouvelant la science nominale du moyen âge, ou les jeux d'esprit de la métaphysique hégélienne, vous puissiez saisir la forme substantielle et suppléer à l'expérience. Il n'y a pas de définitions de choses; s'il y a des définitions, ce ne sont que des définitions de noms. Nulle phrase ne me dira ce que c'est qu'un cheval, mais il y a des phrases qui me diront ce qu'on entend par ces cinq lettres. Nulle phrase n'épuisera la totalité inépuisable des qualités qui font un être, mais plusieurs phrases pourront désigner les faits qui correspondent à un mot. Dans ce cas, la définition peut se faire, parce qu'on peut toujours faire une analyse. Du terme abstrait et sommaire elle nous fait remonter aux attributs qu'il représente, et de ces attributs aux expériences intérieures ou sensibles qui leur servent de fondement. Du terme *chien* elle nous fait remonter aux attributs mammifère, carnassier et autres qu'il représente, et de ces attributs aux expériences de vue, de toucher, de scalpel, qui leur servent de fondement. Elle réduit le composé au simple, le dérivé au primitif. Elle ramène notre connaissance à ses origines. Elle transforme les mots en faits. S'il y a des définitions, comme celles de la géométrie, qui semblent capables d'engendrer de longues suites de vérités neuves (2), c'est qu'outre l'explication d'un mot elles contiennent l'affirmation d'une chose. Dans la définition du triangle, il y a deux propositions distinctes, l'une disant qu'il peut y avoir une figure terminée par trois lignes droites, l'autre disant qu'une telle figure s'appelle un triangle. La première est un postulat, la seconde est une définition; la première est cachée, la seconde est visible; la première est susceptible de vérité ou d'erreur, la seconde n'est susceptible ni de l'une ni de l'autre. La première est la source de tous les théorèmes qu'on peut faire sur les triangles, la seconde ne fait que résumer en un mot les faits contenus dans l'autre. La première est une vérité, la seconde une commodité; la première est une partie de la science,

(1) Tome Ier, p. 163.
(2) T. Ier, p. 164.

la seconde un expédient du langage. La première exprime une relation possible entre trois lignes droites, la seconde donne le nom de cette relation. La première seule est fructueuse, parce que seule, conformément à l'office de toute proposition fructueuse, elle lie deux faits. Comprenons donc exactement la nature de notre connaissance : elle s'applique ou aux mots, ou aux êtres, ou à tous les deux à la fois. S'il s'agit de mots, comme dans les définitions de noms, tout son effort est de ramener les mots aux expériences primitives, c'est-à-dire aux faits qui leur servent d'élémens. S'il s'agit d'êtres, comme dans les propositions de choses, tout son effort est de joindre un fait à un fait, pour rapprocher la somme finie des propriétés connues de la somme infinie des propriétés à connaître. S'il s'agit des deux, comme dans les définitions de nom qui cachent une proposition de chose, tout son effort est de faire l'un et l'autre. Partout l'opération est la même. Il ne s'agit partout que de s'entendre, c'est-à-dire de revenir aux faits, ou d'apprendre, c'est-à-dire de joindre des faits.

III.

— Parfaitement déduit; voilà un logicien; ce sont les idées de Locke, mais maniées par un esprit plus fort et plus fin. Toutefois voyons-le à l'épreuve; il aura plus de peine à entamer la théorie de la démonstration. Personne n'y a touché depuis deux mille ans; on a mis sur le même rang les *analytiques* d'Aristote et la géométrie d'Euclide; on les a considérées également comme des vérités acquises, définitives, inattaquables. Que dira Mill contre ce syllogisme : « Tous les hommes sont mortels; le prince Albert est un homme, donc le prince Albert est mortel? » Voilà le modèle de la preuve, et toute preuve complète se ramène à celle-là. Or qu'y a-t-il dans cette preuve? Une proposition générale concernant tous les hommes qui aboutit à une proposition particulière concernant un certain homme. De la première on passe à la seconde, parce que la seconde est contenue dans la première. Du général on passe au particulier, parce que le particulier est contenu dans le général. La seconde n'est qu'un cas de la première, sa vérité est enfermée par avance dans celle de la première, et c'est pour cela qu'elle est une vérité. En effet, sitôt que la conclusion n'est plus contenue dans les prémisses, le raisonnement est faux, et toutes les règles compliquées du moyen âge ont été réduites par Port-Royal à cette seule règle, que la conclusion doit être contenue dans les prémisses. Ainsi toute la marche de l'esprit humain quand il raisonne consiste à reconnaître dans les individus ce qu'il a connu de la classe, à affirmer en détail

ce qu'il a établi pour l'ensemble, à poser une seconde fois et pièce à pièce ce qu'il a posé tout d'un coup une première fois?

— Point du tout, car si cela est, répond Mill, le raisonnement ne sert à rien. Il n'est point un progrès, mais une répétition. Quand j'ai affirmé que tous les hommes sont mortels, j'ai affirmé par cela même que le prince Albert est mortel. En parlant de la classe entière, c'est-à-dire de tous les individus, j'ai parlé de chaque individu, et notamment du prince Albert, qui est l'un d'eux. Je ne dis donc rien de nouveau maintenant que j'en parle. Ma conclusion ne m'apprend rien, elle n'ajoute rien à ma connaissance positive. Elle ne fait que mettre sous une autre forme une connaissance que j'avais déjà. Elle n'est point fructueuse, elle est purement verbale. Donc, si le raisonnement est ce que disent les logiciens, le raisonnement n'est point instructif. J'en sais autant en le commençant qu'après l'avoir fini. J'ai transformé des mots en d'autres mots, j'ai piétiné sur place. Or cela ne peut être, puisqu'en fait le raisonnement nous apprend des vérités neuves. J'apprends une vérité neuve quand je découvre que le prince Albert est mortel, et je la découvre par la vertu du raisonnement, puisque, le prince Albert étant encore en vie, je n'ai pu l'apprendre par l'observation directe. Ainsi les logiciens se trompent, et par-delà la théorie toute scolastique du syllogisme qui réduit le raisonnement à des substitutions de mots, il faut chercher une théorie de la preuve toute positive qui démêle dans le raisonnement des découvertes de faits.

Pour cela, il suffit de remarquer que la proposition générale n'est point la véritable preuve de la proposition particulière. Elle le paraît, elle ne l'est pas. Ce n'est pas de la mortalité de tous les hommes que je conclus la mortalité du prince Albert; les prémisses sont ailleurs, et par derrière. La proposition générale n'est qu'un mémento, une sorte de registre abréviatif, où j'ai consigné le fruit de mes expériences. Vous pouvez considérer ce mémento comme un livre de notes où vous vous reportez quand vous voulez rafraîchir votre mémoire; mais ce n'est point du livre que vous tirez votre science : vous la tirez des objets que vous avez vus. Mon mémento n'a de valeur que par les expériences qu'il rappelle. Ma proposition générale n'a de valeur que par les faits particuliers qu'elle résume. « La mortalité de Jean, Thomas et compagnie (1) est après tout la seule preuve que nous ayons de la mortalité du prince Albert. » — « La vraie raison qui nous fait croire que le prince Albert mourra, c'est que ses ancêtres, et nos ancêtres, et toutes les autres personnes qui leur étaient contemporaines, sont morts. Ces faits sont les vraies prémisses du rai-

(1) Tome Ier, p. 209, 219, 236.

sonnement. » C'est d'eux que nous avons tiré la proposition générale, ce sont eux qui lui communiquent sa portée et la vérité; elle se borne à les mentionner sous une forme plus courte; elle reçoit d'eux toute sa substance; ils agissent par elle et à travers elle pour amener la conclusion qu'elle semble engendrer. Elle n'est que leur représentant, et à l'occasion ils se passent d'elle. Les enfans, les ignorans, les animaux, savent que le soleil se lèvera, que l'eau les noiera, que le feu les brûlera, sans employer l'intermédiaire de cette proposition. Ils raisonnent, nous raisonnons aussi, non du général au particulier, mais du particulier au particulier. « L'esprit ne va jamais que des cas observés aux cas non observés, avec ou sans formules commémoratives. Nous ne nous en servons que pour la commodité. » — « Si nous avions une mémoire assez ample et la faculté de maintenir l'ordre dans une grosse masse de détails, nous pourrions raisonner sans employer une seule proposition générale. » Ici, comme plus haut, les logiciens se sont mépris : ils ont donné le premier rang aux opérations verbales; ils ont laissé sur l'arrière-plan les opérations fructueuses. Ils ont donné la préférence aux mots sur les faits. Ils ont continué la science nominale du moyen âge. Ils ont pris l'explication des noms pour la nature des choses, et la transformation des idées pour le progrès de l'esprit. C'est à nous de renverser cet ordre en logique, puisque nous l'avons renversé dans les sciences, de relever les expériences particulières et instructives, et de leur rendre dans nos théories la primauté et l'importance que notre pratique leur confère depuis trois cents ans.

IV.

— Je ne discute pas encore, j'écoute. A tout le moins, ceci est neuf. Il fallait un esprit hardi pour refaire la théorie de la preuve. Reste une sorte de forteresse philosophique où se réfugient les idéalistes. A l'origine de toutes les preuves il y a la source de toutes les preuves, j'entends les axiomes. Deux lignes droites ne peuvent enclore un espace : deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles; si l'on ajoute des quantités égales à des quantités égales, les sommes ainsi formées sont encore égales : voilà des propositions instructives, car elles expriment non des sens de mots, mais des rapports de choses, et de plus fécondes, car toute l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie sont des suites de leur vérité. D'autre part cependant elles ne sont point l'œuvre de l'expérience, car nous n'avons pas besoin de voir effectivement et avec nos yeux deux lignes droites pour savoir qu'elles ne peuvent enclore un espace; il nous suffit de consulter la conception intérieure que nous en avons : le témoignage

de nos sens à cet égard est inutile; notre croyance naît tout entière, et avec toute sa force, de la simple comparaison de nos idées. De plus, l'expérience ne suit ces deux lignes que jusqu'à une distance bornée, dix, cent, mille pieds, et l'axiome est vrai pour mille, cent mille, un million de lieues, et à l'infini; donc, à partir de l'endroit où l'expérience cesse, ce n'est plus elle qui établit l'axiome. Enfin l'axiome est nécessaire, c'est-à-dire que le contraire est inconcevable. Nous ne pouvons imaginer un espace enclos par deux lignes droites; sitôt que nous imaginons l'espace comme enclos, les deux lignes cessent d'être droites; sitôt que nous imaginons les deux lignes comme droites, l'espace cesse d'être enclos. Dans l'affirmation des axiomes, les idées constitutives s'attirent invinciblement. Dans la négation des axiomes, les idées constitutives se repoussent invinciblement. Or cela n'a point lieu dans ces propositions d'expérience : elles constatent un rapport accidentel, et non un rapport nécessaire; elles posent que deux faits sont liés, et non que les deux faits doivent être liés; elles établissent que les corps sont pesans, et non que les corps doivent être pesans. Ainsi les axiomes ne sont pas et ne peuvent pas être les produits de l'expérience. Ils ne le sont pas, puisqu'on peut les former de tête et sans expérience. Ils ne peuvent pas l'être, puisqu'ils dépassent, par la nature et la portée de leurs vérités, les vérités de l'expérience. Ils ont une autre source et une source plus profonde. Ils vont plus loin et ils viennent d'ailleurs.

— Point du tout, répond Mill; ici, comme tout à l'heure, vous raisonnez en scolastique; vous oubliez les faits cachés derrière les conceptions, car regardez d'abord votre premier argument. Sans doute vous pouvez découvrir sans employer vos yeux, et par une pure contemplation mentale, que deux lignes ne sauraient enclore un espace; mais cette contemplation n'est que l'expérience déplacée. Les lignes imaginaires remplacent ici les lignes réelles : vous reportez les figures en vous-même, au lieu de les reporter sur le papier; votre imagination fait le même office qu'un tableau; vous vous fiez à l'une comme vous vous fiez à l'autre, et une substitution vaut l'autre, car en fait de figures et de lignes l'imagination reproduit exactement la sensation. Ce que vous avez vu les yeux ouverts, vous le voyez exactement de même une minute après, les yeux fermés, et vous étudiez les propriétés géométriques transplantées dans le champ de la vision intérieure aussi sûrement que vous les étudieriez maintenues dans le champ de la vision extérieure. Il y a donc une expérience de tête comme il y en a une des yeux, et c'est justement d'après une expérience pareille que vous refusez aux deux lignes droites, même prolongées à l'infini, le pouvoir d'enclore un espace. Vous n'avez pas besoin pour cela de les suivre à l'infini,

vous n'avez qu'à vous transporter par l'imagination à l'endroit où elles convergent, et vous avez à cet endroit l'impression d'une ligne qui se courbe, c'est-à-dire qui cesse d'être droite. Cette présence imaginaire tient lieu d'une présence réelle; vous affirmez par l'une ce que vous affirmeriez par l'autre, et du même droit. La première n'est que la seconde plus maniable, ayant plus de mobilité et de portée. C'est un télescope au lieu d'un œil. Or les témoignages du télescope sont des propositions d'expérience, donc les témoignages de l'imagination en sont aussi... Quant à l'argument qui distingue les axiomes et les propositions d'expérience, sous prétexte que le contraire des unes est concevable et le contraire des autres inconcevable, il est nul, car cette distinction n'existe pas. Rien n'empêche que le contraire de certaines propositions d'expérience soit concevable, et le contraire de certaines autres inconcevable. Cela dépend de la structure de notre esprit. Il se peut qu'en certains cas il puisse démentir son expérience, et qu'en certains autres il ne le puisse pas. Il se peut qu'en certains cas la conception diffère de la perception, et qu'en certains autres elle n'en diffère pas. Il se peut qu'en certains cas la vue extérieure s'oppose à la vue intérieure, et qu'en certains autres elle ne s'y oppose pas. Or on a déjà vu qu'en matière de figures, la vue intérieure reproduit exactement la vue extérieure. Donc, dans les axiomes de figure, la vue intérieure ne pourra s'opposer à la vue extérieure; l'imagination ne pourra contredire la sensation. En d'autres termes, le contraire des axiomes sera inconcevable. Ainsi les axiomes, quoique leur contraire soit inconcevable, sont des expériences d'une certaine classe, et c'est parce qu'ils sont des expériences d'une certaine classe que leur contraire est inconcevable. De toutes parts surnage cette conclusion, qui est l'abrégé du système : toute proposition instructive ou féconde vient d'une expérience, et n'est qu'une liaison de faits.

V.

— Ceci est un chef-d'œuvre de stratégie philosophique. Voilà que vous avez détruit ou ramené dans votre camp les meilleurs soldats de l'adversaire. Il n'y a plus de sources de science hors des laboratoires! Il n'y a plus de clé de la nature en dehors de l'induction!

— Certainement.

— Alors, selon Mill, qu'est-ce que l'induction?

— C'est l'opération (1) « qui découvre et prouve des propositions générales. C'est le procédé par lequel nous concluons que ce qui est

(1) Tome Ier, p. 292, 297, 316, 330.

vrai de certains individus d'une classe est vrai de toute la classe, ou que ce qui est vrai en certains temps sera vrai en tout temps, les circonstances étant pareilles. » C'est le raisonnement par lequel, ayant remarqué que Pierre, Jean et un nombre plus ou moins grand d'hommes sont morts, nous concluons que tout homme mourra.

— Bien, l'induction lie la mortalité et la qualité d'homme, c'est-à-dire deux faits généraux ordinairement successifs, et déclare que le premier est la *cause* du second. Voilà encore un mot métaphysique. Qu'est-ce que Mill en fait?

— Il le chasse comme tous les autres. Quand il dit que le contact du fer et de l'air humide produit la rouille, ou que la chaleur dilate les corps, il ne parle pas du lien mystérieux par lequel les métaphysiciens attachent la cause à l'effet. Il ne s'occupe pas de la force intime et de la vertu génératrice que certaines philosophies insèrent entre le producteur et le produit. « La seule notion, dit-il (1), dont l'induction ait besoin à cet égard peut être donnée par l'expérience. Nous apprenons par l'expérience qu'il y a dans la nature un ordre de succession invariable, et que chaque fait y est toujours précédé par un autre fait. Nous appelons cause l'*antécédent invariable*, effet le *conséquent invariable* » Au fond, nous ne mettons rien d'autre sous ces deux mots. Nous voulons dire simplement que toujours, partout, le contact du fer et de l'air humide sera suivi par l'apparition de la rouille, l'application de la chaleur par la dilatation du corps. « La cause réelle est la série des conditions, l'ensemble des antécédens sans lesquels l'effet ne serait pas arrivé... Il n'y a pas de fondement scientifique dans la distinction que l'on fait entre la cause d'un phénomène et ses conditions... La distinction que l'on établit entre le patient et l'agent est purement verbale... La cause est la somme des conditions négatives et positives prises ensemble, la totalité des circonstances et contingences de toute espèce, lesquelles, une fois données, sont invariablement suivies du conséquent. » On fait grand bruit du mot nécessaire. « Ce qui est nécessaire, ce qui ne peut pas ne pas être, est ce qui arrivera, quelles que soient les suppositions que nous puissions faire à propos de toutes les autres choses. » Voilà tout ce que l'on veut dire quand on prétend que la notion de cause enferme la notion de nécessité. On veut dire que l'antécédent est suffisant et complet, qu'il n'y a pas besoin d'en supposer un autre que lui, qu'il contient toutes les conditions requises, que nulle autre condition n'est exigée. Succéder sans condition, voilà toute la notion d'effet et de cause. Nous n'en avons pas d'autre. Les philosophes se méprennent quand ils découvrent dans notre volonté

(1) Tome Ier, p. 338, 340, 341, 345, 351.

un type différent de la cause, et déclarent que nous y voyons la force efficiente en acte et en exercice. Nous n'y voyons rien de semblable. Nous n'apercevons là comme ailleurs que des successions constantes. Nous ne voyons pas un fait qui en engendre un autre, mais un fait qui en accompagne un autre. « Notre volonté, dit Mill, produit nos actions corporelles, comme le froid produit la glace, ou comme une étincelle produit une explosion de poudre à canon. » Il y a là un antécédent comme ailleurs, la résolution ou état de l'esprit, et un conséquent comme ailleurs, l'effort ou sensation physique. L'expérience les lie et nous fait prévoir que l'effort suivra la résolution, comme elle nous fait prévoir que l'explosion de la poudre suivra le contact de l'étincelle. Laissons donc ces illusions psychologiques, et cherchons simplement, sous le nom d'effet et de cause, les phénomènes qui *forment des couples sans exception ni condition.*

Or, pour établir ces liaisons expérimentales, Mill découvre quatre méthodes, et quatre méthodes seulement, celle des concordances, celle des différences, celle des résidus, celle des variations concomitantes. Elles sont les seules voies par lesquelles nous puissions pénétrer dans la nature. Il n'y a qu'elles, et elles sont partout. Elles conduisent par une infinité de détours et dans une infinité de directions vers tous les sommets que nos sciences ont atteints. Elles expliquent par leurs limites et leur portée nos impuissances et nos réussites. C'est en les étudiant qu'on peut apprendre pourquoi telle science est achevée, pourquoi telle science est ébauchée, quels moyens transformeront les sciences naissantes en sciences adultes, quels progrès notre connaissance peut faire, quels efforts elle ne doit pas tenter.

Voici cinquante creusets de matière fondue qu'on laisse refroidir et cinquante dissolutions qu'on laisse évaporer; toutes cristallisent. Soufre, sucre, alun, chlorure de sodium, les substances, les températures, les circonstances sont aussi différentes que possible. Nous y trouvons un fait commun et un seul, le passage de l'état liquide à l'état solide; nous concluons que ce passage est l'antécédent invariable de la cristallisation. Voilà un exemple de la méthode de concordance : sa règle fondamentale est que « si deux ou plusieurs cas du phénomène en question n'ont qu'une circonstance commune, cette circonstance en est la cause ou l'effet (1). »

Voici un oiseau qui est dans l'air et respire; plongeons-le dans l'acide carbonique, il cesse de respirer. La suffocation se rencontre dans le second cas, elle ne se rencontre pas dans le premier; du reste les deux cas sont aussi semblables que possible, puisqu'il s'a-

(1) Tome Ier, p. 396.

git dans tous les deux du même oiseau et presque au même instant; ils ne diffèrent que par une circonstance, l'immersion dans l'acide carbonique substituée à l'immersion dans l'air. On en conclut que cette circonstance est un des antécédens invariables de la suffocation. Voilà un exemple de la méthode de différence; sa règle fondamentale est que « si un cas où le phénomène en question se rencontre et un cas où il ne se rencontre pas ont toutes leurs circonstances communes, sauf une, le phénomène a cette circonstance pour cause ou pour effet. »

Voici deux groupes, l'un d'antécédens, l'autre de conséquens; on a lié tous les antécédens, moins un, à leurs conséquens, et tous les conséquens, moins un, à leurs antécédens. On peut conclure que l'antécédent qui reste est lié au conséquent qui reste. Par exemple, les physiciens, ayant calculé d'après les lois de la propagation des ondes sonores quelle doit être la vitesse du son, trouvèrent qu'en fait les sons vont plus vite que le calcul ne semble l'indiquer. Ce surplus ou résidu de vitesse est un conséquent et suppose un antécédent; Laplace trouva l'antécédent dans la chaleur que développe la condensation de chaque onde sonore, et cet élément nouveau introduit dans le calcul le rendit parfaitement exact. Voilà un exemple de la méthode des résidus; sa règle est que « si l'on retranche d'un phénomène la partie qui est l'effet de certains antécédens, le résidu du phénomène est l'effet des antécédens qui restent. »

Voici deux faits : la présence de la terre et l'oscillation du pendule, ou bien encore la présence de la lune et le mouvement des marées. Pour joindre directement ces deux phénomènes l'un à l'autre, il faudrait pouvoir supprimer le premier et vérifier si cette suppression entraînerait l'absence du second. Or cette suppression est, dans l'un et l'autre de ces cas, matériellement impossible. Alors nous employons une voie indirecte pour joindre les deux phénomènes. Nous remarquons que toutes les variations de l'un correspondent à certaines variations de l'autre, que toutes les oscillations du pendule correspondent aux diverses positions de la terre, que toutes les circonstances des marées correspondent aux positions de la lune. Nous en concluons que le second fait est l'antécédent du premier. Voilà un exemple de la méthode des variations concomitantes : sa règle fondamentale est que « si un phénomène varie d'une façon quelconque toutes les fois qu'un autre phénomène varie d'une certaine façon, le premier est une cause ou un effet direct ou indirect du second. »

Vous remarquerez que tous ces procédés sont des éliminations, et en effet l'induction n'est pas autre chose. Vous avez deux groupes, l'un d'antécédens, l'autre de conséquens, chacun d'eux contenant

plus ou moins d'élémens, dix par exemple. A quel antécédent chaque conséquent est-il joint? Le premier conséquent est-il joint au premier antécédent, ou bien au troisième, ou bien au sixième? Toute la difficulté et toute la découverte sont là. Pour résoudre la difficulté et pour opérer la découverte, il faut éliminer, c'est-à-dire exclure les antécédens qui ne sont point liés au conséquent que l'on considère. « La méthode de différence, dit Mill, a pour fondement que tout ce qui ne saurait être éliminé est lié au phénomène par une loi. La méthode de concordance a pour fondement que tout ce qui peut être éliminé n'est point lié au phénomène par une loi. » La méthode des résidus est un cas de la méthode de différence; la méthode des variations concomitantes en est un autre cas, avec cette distinction qu'elle opère, non sur les deux phénomènes, mais sur leurs variations. En définitive, il ne s'agit jamais que de former des couples, et on ne les forme qu'en les isolant.

VI.

— Ce sont là des formules; j'aimerais mieux un fait.

— En voici un; vous allez voir les méthodes en exercice; il y a un exemple qui les rassemble presque toutes. Il s'agit de la théorie de la rosée du docteur Well. Je cite les propres paroles de Mill; elles sont si nettes qu'il faut vous donner le plaisir de les méditer.

« Il faut d'abord distinguer la rosée de la pluie aussi bien que des brouillards, et la définir en disant « qu'elle est l'apparition spontanée d'une moiteur sur des corps exposés en plein air, quand il ne tombe point de pluie ni d'humidité visible. » La rosée ainsi définie, quelle en est la cause, et comment l'a-t-on trouvée?

« D'abord nous avons des phénomènes analogues dans la moiteur qui couvre un métal froid ou une pierre lorsque nous soufflons dessus, qui apparaît en été sur les parois d'un verre d'eau fraîche qui sort du puits, qui se montre à l'intérieur des vitres quand la grêle ou une pluie soudaine refroidit l'air extérieur, qui coule sur nos murs lorsqu'après un long froid arrive un dégel tiède et humide. — Comparant tous ces cas, nous trouvons qu'ils contiennent tous le phénomène en question. Or tous ces cas s'accordent en un point, à savoir que l'objet qui se couvre de rosée est plus froid que l'air qui le touche. Cela arrive-t-il aussi dans le cas de la rosée nocturne? Est-ce un fait que l'objet baigné de rosée est plus froid que l'air? Nous sommes tentés de répondre que non, car qui est-ce qui le rendrait plus froid? Mais l'expérience est aisée : nous n'avons qu'à mettre un thermomètre en contact avec la substance couverte de rosée, et en suspendre un autre un peu au-dessus, hors de la portée de son influence. L'expérience a été faite, la question a été posée, et toujours la réponse s'est trouvée affirmative. Toutes les fois qu'un objet se recouvre de rosée, il est plus froid que l'air.

« Voilà une application complète de la *méthode de concordance :* elle établit une liaison invariable entre l'apparition de la rosée sur une surface et la froideur de cette surface comparée à l'air extérieur; mais laquelle des deux est cause, et laquelle effet? Ou bien sont-elles toutes les deux les effets de quelque chose d'autre? Sur ce point, la méthode de concordance ne nous fournit aucune lumière. Nous devons avoir recours à une méthode plus puissante : nous devons varier les circonstances, nous devons noter les cas où la rosée manque, car une des conditions nécessaires pour appliquer la *méthode de différence,* c'est de comparer des cas où le phénomène se rencontre avec d'autres où il ne se rencontre pas.

« Or la rosée ne se dépose pas sur la surface des métaux polis, tandis qu'elle se dépose très abondamment sur le verre. Voilà un cas où l'effet se produit, et un autre où il ne se produit point... Or, comme les différences qu'il y a entre le verre et les métaux polis sont nombreuses, la seule chose dont nous puissions encore être sûrs, c'est que la cause de la rosée se trouvera parmi les circonstances qui distinguent le verre des métaux polis... Cherchons donc à démêler cette circonstance, et pour cela employons la seule méthode possible, celle des *variations concomitantes.* Dans le cas des métaux polis et du verre poli, le contraste montre évidemment que la *substance* a une grande influence sur le phénomène. C'est pourquoi faisons varier autant que possible la substance seule, en exposant à l'air des surfaces polies de différentes sortes. Cela fait, on voit tout de suite paraître une échelle d'intensité. Les substances polies qui conduisent le plus mal la chaleur sont celles qui s'imprègnent le plus de rosée; celles qui conduisent le mieux la chaleur sont celles qui s'en humectent le moins : d'où l'on conclut que « l'apparition de la rosée est liée au pouvoir que possède le corps de résister au passage de la chaleur. »

« Mais si nous exposons à l'air des surfaces rudes au lieu de surfaces polies, nous trouvons quelquefois cette loi renversée. Ainsi le fer rude, particulièrement s'il est peint ou noirci, se mouille de rosée plus vite que le papier verni. L'*espèce de surface* a donc beaucoup d'influence. C'est pourquoi exposons la même substance en faisant varier le plus possible l'état de sa surface (ce qui est un nouvel emploi de la méthode des variations concomitantes), et une nouvelle échelle d'intensité se montrera. Les surfaces qui perdent leur chaleur le plus aisément par le rayonnement sont celles qui se mouillent le plus abondamment de rosée. On en conclut « que l'apparition de la rosée est liée à la capacité de perdre la chaleur par voie de rayonnement. »

« A présent l'influence que nous venons de reconnaître à la *substance* et à la *surface* nous conduit à considérer celle de la *texture,* et là nous rencontrons une troisième échelle d'intensité, qui nous montre les substances d'une texture ferme et serrée, par exemple les pierres et les métaux, comme défavorables à l'apparition de la rosée, et au contraire les substances d'une texture lâche, par exemple le drap, le velours, la laine, le duvet, comme éminemment favorables à la production de la rosée. La texture lâche est donc une des circonstances qui la provoquent; mais cette troisième cause la ramène à la première, qui est le pouvoir de résister au passage de la chaleur,

car les substances de texture lâche sont précisément celles qui fournissent les meilleurs vêtemens, en empêchant la chaleur de passer de la peau à l'air, ce qu'elles font en maintenant leur surface intérieure très chaude, pendant que leur surface extérieure est très froide.

« Ainsi les cas très variés dans lesquels beaucoup de rosée se dépose s'accordent en ceci, et, autant que nous pouvons l'observer, en ceci seulement, qu'ils conduisent lentement la chaleur ou la rayonnent rapidement, — deux qualités qui ne s'accordent qu'en un seul point, qui est qu'en vertu de l'une et de l'autre le corps tend à perdre sa chaleur par sa surface plus rapidement qu'elle ne peut lui être restituée par le dedans. Au contraire, les cas très variés dans lesquels la rosée manque ou est très peu abondante s'accordent en ceci, et, autant que nous pouvons l'observer, en ceci seulement, qu'ils n'ont pas cette propriété. Nous pouvons maintenant répondre à la question primitive et savoir lequel des deux, du froid et de la rosée, est la cause de l'autre. Nous venons de trouver que la substance sur laquelle la rosée se dépose doit, par ses seules propriétés, devenir plus froide que l'air. Nous pouvons donc rendre compte de sa froideur, abstraction faite de la rosée, et, comme il y a une liaison entre les deux, c'est la rosée qui dépend de la froideur; en d'autres termes, la froideur est la cause de la rosée.

« Maintenant cette loi si amplement établie peut se confirmer de trois manières différentes : premièrement, par déduction, en partant des lois connues que suit la vapeur aqueuse lorsqu'elle est diffuse dans l'air ou dans tout autre gaz. On sait par l'expérience directe que la quantité d'eau qui peut rester suspendue dans l'air à l'état de vapeur est limitée pour chaque degré de température, et que ce maximum devient moindre à mesure que la température diminue. Il suit de là déductivement que, s'il y a déjà autant de vapeur suspendue dans l'air que peut en contenir sa température présente, tout abaissement de cette température portera une portion de la vapeur à se condenser et à se changer en eau; mais de plus nous savons déductivement, d'après les lois de la chaleur, que le contact de l'air avec un corps plus froid que lui-même abaissera nécessairement la température de la couche d'air immédiatement appliquée à sa surface, et par conséquent la forcera d'abandonner une portion de son eau, laquelle, d'après les lois ordinaires de la gravitation ou cohésion, s'attachera à la surface du corps, ce qui constituera la rosée... Cette preuve déductive a l'avantage de rendre compte des exceptions, c'est-à-dire des cas où, ce corps étant plus froid que l'air, il ne se dépose pourtant point de rosée, car elle montre qu'il en sera nécessairement ainsi, lorsque l'air sera si peu fourni de vapeur aqueuse, comparativement à sa température, que même, étant un peu refroidi par le contact d'un corps plus froid, il sera encore capable de tenir en suspension toute la vapeur qui s'y trouvait d'abord suspendue. Ainsi, dans un été très sec, il n'y a pas de rosée, ni dans un hiver très sec de gelées blanches.

« La seconde confirmation de la théorie se tire de l'expérience directe pratiquée selon la méthode de différence. Nous pouvons, en refroidissant la surface de n'importe quel corps, atteindre en tous les cas une température à laquelle la rosée commence à se déposer. Nous ne pouvons à la vérité faire

cela que sur une petite échelle; mais nous avons d'amples raisons pour conclure que la même opération, si elle était conduite dans le grand laboratoire de la nature, aboutirait au même effet.

« Et finalement nous sommes capables de vérifier le résultat même sur cette grande échelle. Le cas est un de ces cas rares où la nature fait l'expérience pour nous de la même manière que nous la ferions nous-mêmes, c'est-à-dire en introduisant dans l'état antérieur des choses une circonstance nouvelle, unique et parfaitement définie, et en manifestant l'effet si rapidement, que le temps manquerait pour tout autre changement considérable dans les circonstances antérieures. On a observé que la rosée ne se dépose jamais abondamment dans des endroits fort abrités contre le ciel ouvert, et point du tout dans les nuits nuageuses, mais que, si les nuages s'écartent, fût-ce pour quelques minutes seulement, de façon à laisser une ouverture, la rosée commence à se déposer, et va en augmentant. Ici il est complétement prouvé que la présence ou l'absence d'une communication non interrompue avec le ciel cause la présence ou l'absence de la rosée; mais puisqu'un ciel clair n'est que l'absence des nuages, et que les nuages, comme tous les corps entre lesquels et un objet donné il n'y a rien qu'un fluide électrique, ont cette propriété connue, qu'ils tendent à élever ou à maintenir la température de la surface de l'objet en rayonnant vers lui de la chaleur, nous voyons à l'instant que la retraite des nuages refroidira la surface. Ainsi, dans ce cas, la nature ayant produit un changement dans l'antécédent par des moyens connus et définis, le conséquent suit et doit suivre : expérience naturelle conforme aux règles de la méthode de différence. »

VII.

— Parfaitement clair et solide; mais ce ne sont pas là tous les procédés des sciences.

— Attendez; ce sont ceux-ci qui mènent aux autres. Vous allez voir comme chez Mill tout s'enchaîne. Il n'y a pas d'esprit plus rigoureux. Sans doute ces procédés d'isolement en beaucoup de cas sont impuissans, et ces cas sont ceux où l'effet, étant produit par un concours de causes, ne peut être divisé en ses élémens. Les méthodes d'isolement sont alors impraticables. Nous ne pouvons plus éliminer, et par conséquent nous ne pouvons plus induire. Et cette difficulté si grave se rencontre dans presque tous les cas du mouvement, car presque tout mouvement est l'effet d'un concours de forces, et les effets respectifs des diverses forces se trouvent en lui mêlés à un tel point qu'on ne peut les séparer sans le détruire, en sorte qu'il semble impossible de savoir quelle part chaque force a dans la production de ce mouvement. Prenez un corps sollicité par deux forces dont les directions font un angle, il se meut suivant la diagonale; chaque partie, chaque moment, chaque position, chaque élément de son mouvement est l'effet com-

biné des deux forces sollicitantes. Les deux effets se pénètrent tellement qu'on n'en peut isoler aucun et le rapporter à sa source. Pour apercevoir séparément chaque effet, il faudrait considérer des mouvemens différens, c'est-à-dire supprimer le mouvement donné et le remplacer par d'autres. Ni la méthode de concordance ou de différence, ni la méthode des résidus ou des variations concomitantes, qui sont toutes décomposantes et éliminatives, ne peuvent servir contre un phénomène qui par nature exclut toute élimination et toute décomposition. Il faut donc tourner l'obstacle, et c'est ici qu'apparaît la dernière clé de la nature, la méthode de déduction. Nous quittons le phénomène, nous nous reportons à côté de lui, nous en étudions d'autres plus simples, nous établissons leurs lois, et nous lions chacun d'eux à sa cause par les procédés de l'induction ordinaire; puis, supposant le concours de deux ou plusieurs de ces causes, nous concluons d'après leurs lois connues quel devra être leur effet total. Nous vérifions ensuite si le mouvement donné est exactement semblable au mouvement prédit, et si cela est, nous l'attribuons aux causes d'où nous l'avons déduit. Ainsi, pour découvrir les causes des mouvemens des planètes, nous recherchons par des inductions simples les lois de deux causes, l'une qui est la force d'impulsion primitive dirigée selon la tangente, l'autre qui est la force accélératrice attractive. De ces lois induites nous déduisons par le calcul le mouvement d'un corps qui serait soumis à leurs sollicitations combinées, et vérifiant que les mouvemens planétaires observés coïncident exactement avec les mouvemens prévus, nous concluons que les deux forces en question sont effectivement les causes des mouvemens planétaires. « C'est à cette méthode, dit Mill, que l'esprit humain doit ses plus grands triomphes. Nous lui devons toutes les théories qui ont réuni des phénomènes vastes et compliqués sous quelques lois simples. » Ses détours nous ont conduits plus loin que la voie directe; elle a tiré son efficacité de son imperfection.

Que si nous comparons maintenant les deux méthodes, leur opportunité, leur office, leur domaine, nous y trouverons comme en abrégé l'histoire, les divisions, les espérances et les limites de la science humaine. La première apparaît au début, la seconde à la fin. La première (1) a dû prendre l'empire au temps de Bacon, et commence à le perdre; la seconde a dû perdre l'empire au temps de Bacon, et commence à le prendre, en sorte que la science, après avoir passé de l'état déductif à l'état expérimental, passe de l'état expérimental à l'état déductif. La première a pour province les phé-

(1) Tome Ier, p. 500.

nomènes décomposables et sur lesquels nous pouvons expérimenter. La seconde a pour domaine les phénomènes indécomposables, ou sur lesquels nous ne pouvons expérimenter. La première est efficace en physique, en chimie, en zoologie, en botanique, dans les premières démarches de toute science, partout où les phénomènes sont médiocrement compliqués, proportionnés à notre force, capables d'être transformés par les moyens dont nous disposons. La seconde est puissante en astronomie, dans les parties supérieures de la physique, en physiologie, en histoire, dans les dernières démarches de toute science, partout où les phénomènes sont fort compliqués, comme la vie animale et sociale, ou placés hors de nos prises, comme le mouvement des corps célestes et les révolutions de l'enveloppe terrestre. Quand la méthode convenable n'est pas employée, la science s'arrête; quand la méthode convenable est pratiquée, la science marche. Là est tout le secret de son passé et de son présent. Si les sciences physiques sont restées immobiles jusqu'à Bacon, c'est qu'on déduisait lorsqu'il fallait induire. Si la physiologie et les sciences morales aujourd'hui sont en retard, c'est qu'on y induit lorsqu'il faudrait déduire. C'est par déduction et d'après les lois physiques et chimiques qu'on pourra expliquer les phénomènes physiologiques. C'est par déduction et d'après les lois mentales qu'on pourra expliquer les phénomènes historiques (1). Et ce qui est l'instrument de ces deux sciences se trouve le but de toutes les autres. Toutes tendent à devenir déductives, toutes aspirent à se résumer en quelques propositions générales desquelles le reste puisse se déduire. Moins ces propositions sont nombreuses, plus la science est avancée. Moins une science exige de suppositions et de données, plus elle est parfaite. Cette réduction est son état final. L'astronomie, l'acoustique, l'optique, lui offrent son modèle. Nous connaîtrons la nature quand nous aurons déduit ses millions de faits de deux ou trois lois.

J'ose dire que la théorie que vous venez d'entendre est parfaite. J'en ai omis plusieurs traits, mais vous en avez assez vu pour reconnaître que nulle part l'induction n'a été expliquée d'une façon si complète et si précise, avec une telle abondance de distinctions fines et justes, avec des applications si étendues et si exactes, avec une telle connaissance des pratiques effectives et des découvertes acquises, avec une plus entière exclusion des principes *à priori* et des suppositions métaphysiques, dans un esprit plus conforme aux procédés rigoureux de l'expérience moderne. Vous me demandiez tout à l'heure ce que nous avons fait en philosophie; je réponds :

(1) Tome II, liv. VI, ch. 9. Tome Ier, p. 487. Explication d'après Liebig de la décomposition, de la respiration, de l'empoisonnement, etc. Il y a un livre entier sur la méthode des sciences morales; je ne connais pas de meilleur traité sur ce sujet.

la théorie de l'induction. Mill est le dernier d'une grande lignée qui commence à Bacon, et qui, par Hobbes, Newton, Locke, Hume, Herschel, s'est continuée jusqu'à nous. Ils ont porté dans la philosophie notre esprit national; ils ont été positifs et pratiques; ils ne se sont point envolés au-dessus des faits; ils n'ont point tenté des routes extraordinaires; ils ont purgé le cerveau humain de ses illusions, de ses ambitions, de ses fantaisies. Ils l'ont employé du seul côté où il puisse agir; ils n'ont voulu que planter des barrières et des flambeaux sur le chemin déjà frayé par les sciences fructueuses. Ils n'ont point voulu dépenser vainement leur travail hors de la voie explorée et vérifiée. Ils ont aidé à la grande œuvre moderne, la découverte des lois applicables; ils ont contribué, comme les savans spéciaux, à augmenter la puissance de l'homme. Trouvez-moi beaucoup de philosophies qui en aient fait autant.

VIII.

— Tout se paie. Il est probable que votre philosophe s'est coupé les ailes pour se fortifier les jambes.

— Certainement, et il a bien fait. L'expérience borne la carrière qu'elle nous ouvre; elle nous a donné notre but; elle nous donne aussi nos limites. Nous n'avons qu'à regarder les élémens qui la composent et les événemens dont elle part pour comprendre que sa portée est restreinte. Sa nature et son procédé réduisent sa marche à quelques pas. Et d'abord (1) les lois dernières de la nature ne peuvent être moins nombreuses que les espèces distinctes de nos sensations. Nous pouvons bien réduire un mouvement à un autre mouvement, mais non la sensation de chaleur à la sensation d'odeur, ou de couleur, ou de son, ni l'une ou l'autre à un mouvement. Nous pouvons bien ramener l'un à l'autre des phénomènes de degré différent, mais non des phénomènes d'espèce différente. Nous trouvons les sensations distinctes au fond de toutes nos connaissances, comme des élémens simples, indécomposables, absolument séparés les uns des autres, absolument incapables d'être ramenés les uns aux autres. L'expérience a beau faire, elle ne peut supprimer ces diversités qui la fondent. D'autre part, l'expérience a beau faire, elle ne peut se soustraire aux conditions dans lesquelles elle agit. Quel que soit son domaine, il est limité dans le temps et dans l'espace; le fait qu'elle observe est borné et amené par une infinité d'autres qu'elle ne peut atteindre. Elle est obligée de supposer ou de reconnaître quelque état primordial d'où elle part et qu'elle n'explique pas (2). Tout

(1) Tome II, p. 4.
(2) Tome Ier, p. 356, 359. T. II, p. 108.

problème a ses données accidentelles ou arbitraires : on en déduit le reste, mais on ne les déduit de rien. Le soleil, la terre, les planètes, l'impulsion initiale des corps célestes, les propriétés primitives des substances chimiques, sont de ces données. Si nous les possédions toutes, nous pourrions tout expliquer par elles, mais nous ne saurions les expliquer elles-mêmes. « Pourquoi, demande Mill, ces agens naturels ont-ils existé à l'origine plutôt que d'autres? Pourquoi ont-ils été mêlés en telles ou telles proportions? Pourquoi ont-ils été distribués de telle ou telle manière dans l'espace? C'est là une question à laquelle nous ne pouvons répondre. Bien plus, nous ne pouvons découvrir rien de régulier dans cette distribution même; nous ne pouvons la réduire à quelque uniformité, à quelque loi. L'assemblage de ces agens n'est pour nous qu'un pur accident (1). » Et l'astronomie, qui tout à l'heure nous offrait le modèle de la science achevée, nous offre maintenant l'exemple de la science limitée. Nous pouvons bien prédire les innombrables positions de tous les corps planétaires, mais nous sommes obligés de supposer, outre l'impulsion primitive et son degré, outre la force attractive et sa loi, les masses et les distances de tous les corps dont nous parlons. Nous comprenons des millions de faits, mais au moyen d'une centaine de faits que nous ne comprenons pas; nous atteignons des conséquences nécessaires, mais au moyen d'antécédens accidentels, en sorte que, si la théorie de notre univers était achevée, elle aurait encore deux grandes lacunes : l'une au commencement du monde physique, l'autre au début du monde moral; l'une comprenant les élémens de l'être, l'autre renfermant les élémens de l'expérience; l'une contenant les sensations primitives, l'autre contenant les agens primitifs. « Notre science, dit votre Royer-Collard, consiste à puiser l'ignorance à sa source la plus élevée. »

Pouvons-nous au moins affirmer que ces données irréductibles ne le sont qu'en apparence et au regard de notre esprit? Pouvons-nous dire qu'elles ont des causes comme les faits dérivés dont elles sont les causes? Pouvons-nous décider que tout événement à tout point du temps et de l'espace arrive selon des lois, et que notre petit monde si bien réglé est un abrégé du grand? Pouvons-nous, par quelque axiome, sortir de notre enceinte si étroite, et affirmer quelque chose de l'univers? En aucune façon, et c'est ici que Mill pousse aux dernières conséquences, car la loi qui attribue une cause à tout événement n'a pour lui d'autre fondement, d'autre valeur et d'autre portée que notre expérience. Elle ne renferme point sa nécessité en elle-même; elle tire toute son autorité du grand nombre des cas où

(1) Tome Ier, p. 357.

on l'a reconnue vraie; elle ne fait que résumer une somme d'observations; elle lie deux données qui, considérées en elles-mêmes, n'ont point de liaison intime; elle joint l'antécédent et le conséquent pris en général, comme la loi de la pesanteur joint un antécédent et un conséquent pris en particulier; elle constate un couple, comme font toutes les lois expérimentales, et participe à leur incertitude comme à leurs restrictions. Écoutez ces fortes paroles: « Je suis convaincu (1) que si un homme habitué à l'abstraction et à l'analyse exerçait loyalement ses facultés à cet effet, il ne trouverait point de difficulté, quand son imagination aurait pris le pli, à concevoir qu'en certains endroits, par exemple dans un des firmamens dont l'astronomie sidérale compose à présent l'univers, les événemens puissent se succéder au hasard, sans aucune loi fixe; et rien ni dans notre expérience, ni dans notre constitution mentale, ne nous fournit une raison suffisante, ni même une raison quelconque pour croire que cela n'a lieu nulle part. » Pratiquement, nous pouvons nous fier à une loi si bien établie; mais « dans les parties lointaines des régions stellaires, où les phénomènes peuvent être entièrement différens de ceux que nous connaissons, ce serait folie d'affirmer hardiment le règne de cette loi générale, comme ce serait folie d'affirmer pour là-bas le règne des lois spéciales qui se maintiennent universellement exactes sur notre planète. » Nous sommes donc chassés irrévocablement de l'infini; nos facultés et nos assertions n'y peuvent rien atteindre; nous restons confinés dans un tout petit cercle; notre esprit ne porte pas au-delà de son expérience; nous ne pouvons établir entre les faits aucune liaison universelle et nécessaire; peut-être même n'existe-t-il entre les faits aucune liaison universelle et nécessaire. Mill s'arrête là; mais certainement, en menant son idée jusqu'au bout, on arriverait à considérer le monde comme un simple monceau de faits. Nulle nécessité intérieure ne produirait leur liaison ni leur existence. Ils seraient de pures données, c'est-à-dire des accidens. Quelquefois, comme dans notre système, ils se trouveraient assemblés de façon à amener des retours réguliers; quelquefois ils seraient assemblés de manière à n'en pas amener du tout. Le hasard, comme chez Démocrite, serait au cœur des choses. Les lois en dériveraient, et n'en dériveraient que çà et là. Il en serait des êtres comme des nombres, comme des fractions par exemple, qui, selon le hasard des deux facteurs primitifs, tantôt s'étalent, tantôt ne s'étalent pas aux périodes régulières. Voilà sans doute une conception originale et haute. Elle est la dernière conséquence de l'idée primitive et dominante que nous avons démêlée au commencement du système, qui a trans-

(1) Tome II, p. 96, 104.

formé les théories de la définition, de la proposition et du syllogisme, qui a réduit les axiomes à des vérités d'expérience, qui a développé et perfectionné la théorie de l'induction, qui a établi le but, les bornes, les provinces et les méthodes de la science, qui dans la nature et dans la science a partout supprimé les liaisons intérieures, qui a remplacé le nécessaire par l'accidentel, la cause par l'antécédent, et qui consiste à prétendre que toute assertion utile a pour effet de former un couple, c'est-à-dire de joindre deux faits qui, par leur nature, sont séparés.

II. — L'ABSTRACTION.

I.

— Un abîme de hasard et un abîme d'ignorance... La perspective est sombre; il n'importe, si elle est vraie. A tout le moins, cette théorie de la science est celle de la science anglaise. Rarement, je vous l'accorde, un penseur a mieux résumé par sa doctrine la pratique de son pays; rarement un homme a mieux représenté par ses négations et ses découvertes les limites et la portée de sa race. Les procédés dont celui-ci compose la science sont ceux où vous excellez par-dessus tous les autres, et les procédés qu'il exclut de la science sont ceux qui vous manquent plus qu'à personne. Il a décrit l'esprit anglais en croyant décrire l'esprit humain. C'est là sa gloire, mais c'est aussi là sa faiblesse. Il y a dans votre idée de la connaissance une lacune qui, incessamment ajoutée à elle-même, finit par creuser ce gouffre de hasard du fond duquel, selon lui, les choses naissent, et ce gouffre d'ignorance au bord duquel, selon lui, notre science doit s'arrêter. Et voyez ce qui en advient! En retranchant de la science la connaissance des premières causes, c'est-à-dire des choses divines, vous réduisez l'homme à devenir sceptique, positif, utilitaire, s'il a l'esprit sec, ou bien mystique, exalté, méthodiste, s'il a l'imagination vive. Dans ce grand vide inconnu que vous placez au-delà de notre petit monde, les gens à tête chaude ou à conscience triste peuvent loger tous leurs rêves, et les hommes à jugement froid, désespérant d'y rien atteindre, n'ont plus qu'à se rabattre dans la recherche des recettes pratiques qui peuvent améliorer notre condition. Il me semble que le plus souvent ces deux dispositions se rencontrent dans une tête anglaise. L'esprit religieux et l'esprit positif y vivent côte à côte et séparés. Cela fait un mélange bizarre, et j'avoue que j'aime mieux la manière dont les Allemands ont concilié la science et la foi.

— Mais leur philosophie n'est qu'une poésie mal écrite. — Peut-

être. — Mais ce qu'ils appellent raison ou intuition des principes n'est que la puissance de bâtir des hypothèses. — Peut-être. — Mais les systèmes qu'ils ont arrangés n'ont pas tenu devant l'expérience. — Je vous abandonne leur œuvre. — Mais leur absolu, leur sujet, leur objet et le reste ne sont que de grands mots. — Je vous abandonne leur style. — Alors que gardez-vous? — Leur idée de la cause. — Vous croyez, comme eux, qu'on découvre les causes par une révélation de la raison? — Point du tout. — Vous croyez comme nous qu'on découvre les causes par la simple expérience? — Pas davantage. — Vous pensez qu'il y a une faculté autre que l'expérience et la raison propre à découvrir les causes? — Oui. — Vous croyez qu'il y a une opération moyenne, située entre l'illumination et l'observation, capable d'atteindre des principes comme on l'assure de la première, capable d'atteindre des vérités comme on l'éprouve pour la seconde? — Oui. — Laquelle? — L'abstraction. Reprenons votre idée primitive; je tâcherai de dire en quoi je la trouve incomplète, et en quoi il me semble que vous mutilez l'esprit humain. Seulement il faudra que vous m'accordiez de l'espace; ce sera tout un plaidoyer.

Votre point de départ est bon : en effet, l'homme ne connaît point les substances; il ne connaît ni l'esprit ni le corps; il n'aperçoit que ses états intérieurs tout passagers et isolés; il s'en sert pour affirmer et désigner des états extérieurs, positions, mouvemens, changemens, et ne s'en sert pas pour autre chose. Il n'atteint que des faits, soit au dedans, soit au dehors, tantôt caduques quand son impression ne se répète pas, tantôt permanens quand son impression, maintes fois répétée, lui fait supposer qu'elle sera répétée toutes les fois qu'il voudra l'avoir. Il ne saisit que des couleurs, des sons, des résistances, des mouvemens, tantôt momentanés et variables, tantôt semblables à eux-mêmes et renouvelés. Il ne suppose des qualités et propriétés que par un artifice de langage, et pour grouper plus commodément des faits. Nous allons même plus loin que vous : nous pensons qu'il n'y a ni esprits ni corps, mais simplement des groupes de mouvemens présens ou possibles, et des groupes de pensées présentes ou possibles. Nous croyons qu'il n'y a point de substances, mais seulement des systèmes de faits. Nous regardons l'idée de substance comme une illusion psychologique. Nous considérons la substance, la force et tous les êtres métaphysiques des modernes comme un reste des entités scolastiques. Nous pensons qu'il n'y a rien au monde que des faits et des lois, c'est-à-dire des événemens et leurs rapports, et nous reconnaissons comme vous que toute connaissance consiste d'abord à lier ou additionner des faits. Mais cela

terminé, une nouvelle opération commence, la plus féconde de toutes, et qui consiste à décomposer ces données complexes en données simples. Une faculté magnifique apparaît, source du langage, interprète de la nature, mère des religions et des philosophies, seule distinction véritable, qui, selon son degré, sépare l'homme de la brute, et les grands hommes des petits : je veux dire l'*abstraction*, qui est le pouvoir d'isoler les élémens des faits et de les considérer à part. Mes yeux suivent le contour d'un carré, et l'abstraction en isole les deux propriétés constitutives, l'égalité des côtés et des angles. Mes doigts touchent la surface d'un cylindre, et l'abstraction en isole les deux élémens générateurs, la notion de rectangle et la révolution de ce rectangle autour d'un de ses côtés pris comme axe. Cent mille expériences me développent par une infinité de détails la série des opérations physiologiques qui font la vie, et l'abstraction isole la direction de cette série, qui est un circuit de déperdition constante et de réparation continue. Douze cents pages m'ont exposé le jugement de Mill sur les diverses parties de la science, et l'abstraction isole son idée fondamentale, à savoir que les seules propositions fructueuses sont celles qui joignent un fait à un fait non contenu dans le premier. Partout ailleurs il en est de même. Toujours un fait ou une série de faits peut être résolu en ses composans. C'est cette décomposition que l'on réclame lorsqu'on demande quelle est la nature d'un objet. Ce sont ces composans que l'on cherche lorsqu'on veut pénétrer dans l'intérieur d'un être. Ce sont eux que l'on désigne sous les noms de forces, causes, lois, essences, propriétés primitives. Ils ne sont pas un nouveau fait ajouté aux premiers; ils en sont une portion, un extrait : ils sont contenus en eux, ils ne sont autre chose que les faits eux-mêmes. On ne passe pas, en les découvrant, d'une donnée à une donnée différente, mais de la même à la même, du tout à la partie, du composé aux composans. On ne fait que voir la même chose sous deux formes, d'abord entière, puis divisée; on ne fait que traduire la même idée d'un langage en un autre, du langage sensible en langage abstrait, comme on traduit une courbe en une équation, comme on exprime un cube par une fonction de son côté. Que cette traduction soit difficile ou non, peu importe; qu'il faille souvent l'accumulation ou la comparaison d'un nombre énorme de faits pour y atteindre, et que maintes fois notre esprit succombe avant d'y arriver, peu importe encore. Toujours est-il que dans cette opération, qui est évidemment fructueuse, au lieu d'aller d'un fait à un autre fait, on va du même au même; au lieu d'ajouter une expérience à une expérience, on met à part quelque portion de la première; au lieu d'avancer, on s'arrête pour creuser en place. Il y a donc des jugemens qui sont

instructifs, et qui cependant ne sont pas des expériences; il y a donc des propositions qui concernent l'essence, et qui cependant ne sont pas verbales; il y a donc une opération différente de l'expérience, qui agit par retranchement au lieu d'agir par addition, qui, au lieu d'acquérir, s'applique aux données acquises, et qui par-delà l'observation, ouvrant aux sciences une carrière nouvelle, définit leur nature, détermine leur marche, complète leurs ressources et marque leur but.

Voilà la grande omission du système : l'abstraction y est laissée sur l'arrière-plan, à peine mentionnée, recouverte par les autres opérations de l'esprit, traitée comme un appendice des expériences; nous n'avons qu'à la rétablir dans la théorie générale pour reformer les théories particulières où elle a manqué.

D'abord la définition. Il n'y a pas, dit Mill, de définition de choses, et quand on me définit la sphère le solide engendré par la révolution d'un demi-cercle autour de son diamètre, on ne me définit qu'un nom. Sans doute on vous apprend par là le sens d'un nom, mais on vous apprend encore bien autre chose. On vous annonce que toutes les propriétés de toute sphère dérivent de cette formule génératrice. On réduit une donnée infiniment complexe à deux élémens. On transforme la donnée sensible en données abstraites; on exprime l'essence de la sphère, c'est-à-dire la cause intérieure et primordiale de toutes ses propriétés. Voilà la nature de toute vraie définition; elle ne se contente pas d'expliquer un nom, elle n'est pas un simple signalement; elle n'indique pas simplement une propriété distinctive, elle ne se borne pas à coller sur l'objet une étiquette propre à le faire reconnaître entre tous. Il y a en dehors de la définition plusieurs façons de faire reconnaître l'objet; il y a telle autre propriété qui n'appartient qu'à lui; on pourrait désigner la sphère en disant que, de tous les corps, elle est celui qui, à surface égale, occupe le plus d'espace, et autrement encore. Seulement ces désignations ne sont pas des définitions; elles exposent une propriété caractéristique et dérivée, non une propriété génératrice et première; elles ne ramènent pas la chose à ses facteurs, elles ne la recréent pas sous nos yeux, elles ne montrent pas sa nature intime et ses élémens irréductibles. La définition est la proposition qui marque dans un objet la qualité d'où dérivent les autres, et qui ne dérive point d'une autre qualité. Ce n'est point là une proposition verbale, car elle vous enseigne la qualité d'une chose; ce n'est point là l'affirmation d'une qualité ordinaire, car elle vous révèle la qualité qui est la source du reste : c'est une assertion d'une espèce extraordinaire, la plus féconde et la plus précieuse de toutes, qui résume toute une science, et en qui toute science aspire à se résu-

mer. Il y a une définition dans chaque science; il y en a une pour chaque objet. Nous ne la possédons pas partout, mais nous la cherchons partout. Nous sommes parvenus à définir le mouvement des planètes par la force tangentielle et l'attraction qui le composent; nous définissons déjà en partie le corps chimique par la notion d'équivalent, et le corps vivant par la notion de type. Nous travaillons à transformer chaque groupe de phénomènes en quelques lois, forces ou notions abstraites. Nous nous efforçons d'atteindre en chaque objet les élémens générateurs, comme nous les atteignons dans la sphère, dans le cylindre, dans le cercle, dans le cône, et dans tous les composés mathématiques. Nous réduisons les corps naturels à deux ou trois sortes de mouvemens, attraction, vibration, polarisation, comme nous réduisons les corps géométriques à deux ou trois sortes d'élémens, le point, le mouvement, la ligne, et nous jugeons notre science partielle ou complète, provisoire ou définitive, suivant que cette réduction est approximative ou absolue, imparfaite ou achevée.

Même changement dans la théorie de la preuve. Selon Mill, on ne prouve pas que le prince Albert mourra en posant que tous les hommes sont mortels, car ce serait dire deux fois la même chose, mais en posant que Jean, Pierre et compagnie, bref tous les hommes dont nous avons entendu parler, sont morts. — Je réponds que la vraie preuve n'est ni dans la mortalité de Jean, Pierre et compagnie, ni dans la mortalité de tous les hommes, mais ailleurs. On prouve un fait, dit Aristote (1), en montrant sa cause. On prouvera donc la mortalité du prince Albert en montrant la cause qui fait qu'il mourra. Et pourquoi mourra-t-il, sinon parce que le corps humain, étant un composé chimique instable, doit se dissoudre au bout d'un temps: en d'autres termes, parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme? Voilà la cause et voilà la preuve. C'est cette loi abstraite qui, présente dans la nature, amènera la mort du prince, et qui, présente dans mon esprit, me montre la mort du prince. C'est cette proposition abstraite qui est probante; ce n'est ni la proposition particulière, ni la proposition générale. Elle est si bien la preuve qu'elle prouve les deux autres. Si Jean, Pierre et compagnie sont morts, c'est parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme. Si tous les hommes sont morts ou mourront, c'est encore parce que la mortalité est jointe à la qualité d'homme. Ici, une fois de plus, le rôle de l'abstraction a été oublié. Mill l'a confondue avec les expériences; il n'a pas distingué la preuve et les matériaux de la preuve, la loi abs-

(1) Voyez les seconds analytiques, si supérieurs aux premiers : δι' αἰτίων καὶ προτέρων.

traite et le nombre fini ou indéfini de ses applications. Les applications contiennent la loi et la preuve, mais elles ne sont ni la loi ni la preuve. Les exemples de Pierre, Jean et des autres contiennent la cause, mais ils ne sont pas la cause. Ce n'est pas assez d'additionner les cas, il faut en retirer la loi. Ce n'est pas assez d'expérimenter, il faut abstraire. Voilà la grande opération scientifique. Le syllogisme ne va pas du particulier au particulier, comme dit Mill, ni du général au particulier, comme disent les logiciens ordinaires, mais de l'abstrait au concret, c'est-à-dire de la cause à l'effet. C'est à ce titre qu'il fait partie de la science; il en fait et il en marque tous les chaînons; il relie les principes aux effets; il fait communiquer les définitions avec les phénomènes. Il porte sur toute l'échelle de la science l'abstraction que la définition a portée au sommet.

La même opération explique aussi les axiomes. Selon Mill, si nous savons que des grandeurs égales ajoutées à des grandeurs égales font des sommes égales, ou que deux droites ne peuvent enclore un espace, c'est par une expérience extérieure faite avec nos yeux, ou par une expérience intérieure faite avec notre imagination. Sans doute on peut savoir ainsi que deux droites ne sauraient enclore un espace, mais on peut le savoir encore d'une autre façon. On peut se représenter une droite par l'imagination, et on peut la concevoir aussi par la raison. On peut considérer son image ou sa définition. On peut l'étudier en elle-même ou dans les élémens générateurs. Je puis me représenter une droite toute faite, mais je puis aussi la résoudre en ses facteurs. Je puis assister à sa formation, et dégager les élémens abstraits qui l'engendrent, comme j'ai assisté à la formation du cylindre et dégagé le rectangle en révolution qui l'a engendré. Je puis dire non pas que la ligne droite est la plus courte d'un point à un autre, ce qui est une propriété dérivée, mais qu'elle est la ligne formée par le mouvement d'un point qui tend à se rapprocher d'un autre, et de cet autre seulement; ce qui revient à dire que deux points suffisent à déterminer une droite, en d'autres termes que deux droites ayant deux points communs coïncident dans toute leur étendue intermédiaire, d'où l'on voit que si deux droites enfermaient un espace, elles ne feraient qu'une droite et n'encloraient rien du tout. Voilà une seconde manière de connaître l'axiome, et il est clair qu'elle diffère beaucoup de la première. Dans la première, on le constate; dans la seconde, on le déduit. Dans la première, on éprouve qu'il est vrai; dans la seconde, on prouve qu'il est vrai. Dans la première, on l'admet; dans la seconde, on l'explique. Dans la première, on remarquait seulement que le contraire de l'axiome est inconcevable; dans la seconde, on découvre en plus que le contraire de l'axiome est contradictoire. Étant donné la définition de la ligne

droite, l'axiome que deux droites ne peuvent enclore un espace s'y trouve compris; il en dérive comme une conséquence de son principe. En somme, il n'est qu'une proposition identique, ce qui veut dire que son sujet contient son attribut; il ne joint pas deux termes séparés, irréductibles l'un à l'autre : il unit deux termes dont le second est une portion du premier. Il est une simple analyse. Et tous les axiomes sont ainsi. Il suffit de les décomposer pour apercevoir qu'ils vont non d'un objet à un objet différent, mais du même au même. Il suffit de résoudre les notions d'égalité, de cause, de substance, de temps et d'espace en leurs abstraits pour démontrer les axiomes d'égalité, de substance, de cause, de temps et d'espace. Il n'y a qu'un axiome, celui d'identité. Les autres ne sont que ses applications ou ses suites. Cela admis, on voit à l'instant que la portée de notre esprit se trouve changée. Nous ne sommes plus simplement capables de connaissances relatives et bornées : nous sommes capables aussi de connaissances absolues et infinies; nous possédons dans les axiomes des données qui non-seulement s'accompagnent l'une l'autre, mais encore dont l'une enferme l'autre. Si, comme dit Mill, elles ne faisaient que s'accompagner, nous serions forcés de conclure, comme Mill, que peut-être elles ne s'accompagnent pas toujours. Nous ne verrions point la nécessité intérieure de leur jonction, nous ne la poserions qu'en fait; nous dirions que les deux données étant de leur nature isolées, il peut se rencontrer des circonstances qui les séparent; nous n'affirmerions la vérité des axiomes qu'au regard de notre monde et de notre esprit. Si au contraire les deux données sont telles que la première enferme la seconde, nous établissons par cela même la nécessité de leur jonction; partout où sera la première, elle emportera la seconde, puisque la seconde est une partie d'elle-même, et qu'elle ne peut pas se séparer de soi. Il n'y a point de place entre elles deux pour une circonstance qui vienne les disjoindre, car elles ne font qu'une seule chose sous deux aspects. Leur liaison est donc absolue et universelle, et nous possédons des vérités qui ne souffrent ni doutes, ni limites, ni conditions, ni restrictions. L'abstraction rend aux axiomes leur valeur en montrant leur origine, et nous restituons à la science la portée qu'on lui ôte en restituant à l'esprit la faculté qu'on lui ôtait.

Reste l'induction, qui semble le triomphe de la pure expérience. Et c'est justement l'induction qui est le triomphe de l'abstraction. Lorsque je découvre par induction que le froid cause la rosée, ou que le passage de l'état liquide à l'état solide produit la cristallisation, j'établis un rapport entre deux abstraits. Ni le froid, ni la rosée, ni le passage de l'état solide à l'état liquide, ni la cristallisation n'existent en soi. Ce sont des portions de phénomènes, des extraits

de ces complexes, des élémens simples enfermés dans des ensembles plus composés. Je les en retire et je les isole; j'isole la rosée prise en général de toutes les rosées locales, temporaires, particulières que je puis observer; j'isole le froid pris en général de tous les froids spéciaux, variés, distincts, qui peuvent se produire parmi toutes les différences de texture, toutes les diversités de substance, toutes les inégalités de température, toutes les complications de circonstances. Je joins un antécédent abstrait à un conséquent abstrait, et je les joins, comme le montre Mill lui-même, par des retranchemens, des suppressions, des éliminations. J'expulse des deux groupes qui les contiennent toutes les circonstances adjacentes; je démêle le couple dans l'entourage qui l'offusque; je détache, par une série de comparaisons et d'expériences, tous les accidens parasites qui se sont collés à lui, et je finis ainsi par le mettre à nu. J'ai l'air de considérer vingt cas différens, et dans le fond je n'en considère qu'un seul; j'ai l'air de procéder par addition, et en somme je n'opère que par soustraction. Tous les procédés de l'induction sont donc des moyens d'abstraire, et toutes les œuvres de l'induction sont donc des liaisons d'abstraits.

Nous voyons maintenant les deux grands momens de la science et les deux grandes apparences de la nature. Il y a deux opérations, l'expérience et l'abstraction; il y a deux royaumes, celui des faits complexes et celui des élémens simples. Le premier est l'effet, le second la cause. Le premier est contenu dans le second et s'en déduit, comme une conséquence de son principe. Tous deux s'équivalent; ils sont une seule chose considérée sous deux aspects. Ce magnifique monde mouvant, ce chaos tumultueux d'événemens entre-croisés, cette vie incessante infiniment variée et multiple, se réduisent à quelques élémens et à leurs rapports. Tout notre effort consiste à passer de l'un à l'autre, du complexe au simple, des faits aux lois, des expériences aux formules. Et la raison en est visible, car ce fait que j'aperçois par les sens ou la conscience n'est qu'une tranche arbitraire que mes sens ou ma conscience découpent dans la trame infinie et continue de l'être. S'ils étaient construits autrement, ils en intercepteraient une autre; c'est le hasard de leur structure qui a déterminé celle-là. Ils sont comme un compas ouvert, qui pourrait l'être moins, et qui pourrait l'être davantage. Le cercle qu'ils décrivent n'est pas naturel, mais artificiel. Il l'est si bien qu'il l'est en deux manières, à l'extérieur et à l'intérieur, car, lorsque je constate un événement, je l'isole artificiellement de son entourage naturel, et je le compose artificiellement d'élémens qui ne font point un assemblage naturel. Quand je vois une pierre qui tombe, je sépare la chute des circonstances antérieures qui réelle-

ment lui sont jointes, et je mets ensemble la chute, la forme, la structure, la couleur, le son, et vingt autres circonstances qui réellement ne sont point liées. Un fait est donc un amas arbitraire, en même temps qu'une coupure arbitraire, c'est-à-dire un groupe factice, qui sépare ce qui est uni, et unit ce qui est séparé (1). Ainsi, tant que nous ne regardons la nature que par l'observation seule, nous ne la voyons pas telle qu'elle est : nous n'avons d'elle qu'une idée provisoire et illusoire. Elle est proprement une tapisserie que nous n'apercevons qu'à l'envers. Voilà pourquoi nous tâchons de la retourner. Nous nous efforçons de démêler des lois, c'est-à-dire des groupes naturels, qui soient effectivement distincts de leur entourage et qui soient composés d'élémens effectivement unis. Nous découvrons des couples, c'est-à-dire des composés réels et des liaisons réelles. Nous passons de l'accidentel au nécessaire, du relatif à l'absolu, de l'apparence à la vérité. Et ces premiers couples trouvés, nous pratiquons sur eux la même opération que sur les faits, car, à un moindre degré, ils ont la même nature. Quoique plus abstraits, ils sont encore complexes. Ils peuvent être décomposés et expliqués. Ils ont une raison d'être. Il y a quelque cause qui les construit et les unit. Il y a lieu pour eux comme pour les faits de chercher les élémens générateurs en qui ils peuvent se résoudre et de qui ils peuvent se déduire, et l'opération doit continuer jusqu'à ce qu'on soit arrivé à des élémens tout à fait simples, c'est-à-dire tels que leur décomposition soit contradictoire. Que nous puissions les trouver ou non, ils existent; l'axiome des causes serait démenti, s'ils manquaient. Il y a donc des élémens indécomposables, desquels dérivent les lois les plus générales, et de celles-ci les lois particulières, et de ces lois les faits que nous observons, ainsi qu'il y a en géométrie deux ou trois notions primitives, desquelles dérivent les propriétés des lignes, et de celles-ci les propriétés des surfaces, des solides et des formes innombrables que la nature peut effectuer ou l'esprit imaginer. Nous pouvons maintenant comprendre la vertu et le sens de cet axiome des causes qui régit toutes choses, et que Mill a mutilé. Il y a une force intérieure et contraignante qui suscite tout événement, qui lie tout composé, qui engendre toute donnée. Cela signifie d'une part qu'il y a une raison à toute chose, que tout fait a sa loi, que tout composé se réduit en simples, que tout produit implique des facteurs, que toute qualité et toute existence doivent se déduire de quelque terme supérieur et antérieur. Et cela signifie d'autre part que le produit équivaut aux facteurs, que tous deux ne sont qu'une même chose sous deux apparences, que la

(1) « Un fait, me disait un physicien éminent, est une superposition de lois. »

cause ne diffère pas de l'effet, que les puissances génératrices ne sont que les propriétés élémentaires, que la force active par laquelle nous figurons la nature n'est que la nécessité logique qui transforme l'un dans l'autre le composé et le simple, le fait et la loi. Par là nous désignons d'avance le terme de toute science, et nous tenons la puissante formule qui, établissant la liaison invincible et la production spontanée des êtres, pose dans la nature le ressort de la nature, en même temps qu'elle enfonce et serre au cœur de toute chose vivante les tenailles d'acier de la nécessité.

Pouvons-nous connaître ces élémens premiers? Pour mon compte, je le pense, et la raison en est qu'étant des abstraits, ils ne sont pas situés en dehors des faits, mais compris en eux, en telle sorte qu'il n'y a qu'à les en retirer. Bien plus, étant les plus abstraits, c'est-à-dire les plus généraux de tous, il n'y a pas de fait qui ne les comprenne et dont on ne puisse les extraire. Si limitée que soit notre expérience, nous pouvons donc les atteindre, et c'est d'après cette remarque que les modernes métaphysiciens d'Allemagne ont tenté leurs grandes constructions. Ils ont compris qu'il y a des notions simples, c'est-à-dire des abstraits indécomposables, que leurs combinaisons engendrent le reste, et que les règles de leurs unions ou de leurs contrariétés mutuelles sont les lois premières de l'univers. Ils ont essayé de les atteindre et de retrouver par la pensée pure le monde tel que l'observation nous l'a montré. Ils ont échoué à demi, et leur gigantesque bâtisse, toute factice et fragile, pend en ruine, semblable à ces échafaudages provisoires qui ne servent qu'à marquer le plan d'un édifice futur. C'est qu'avec un sens profond de notre puissance, ils n'ont point eu la vue exacte de nos limites, car nous sommes débordés de tous côtés par l'infinité du temps et de l'espace; nous nous trouvons jetés dans ce monstrueux univers comme un coquillage au bord d'une grève ou comme une fourmi au pied d'un talus. En ceci, Mill dit vrai; le hasard se rencontre au terme de toutes nos connaissances comme au commencement de toutes nos données : nous avons beau faire, nous ne pouvons que remonter, et par conjecture encore, jusqu'à un état initial; mais cet état dépend d'un précédent, qui dépend d'un autre, et ainsi de suite, en sorte que nous sommes obligés de l'accepter comme une pure donnée, et de renoncer à le déduire, quoique nous sachions qu'il doive être déduit. Il en est ainsi dans toutes les sciences, en géologie, en histoire naturelle, en physique, en chimie, en psychologie, en histoire, et l'accident primitif étend ses effets dans toutes les parties de la sphère où il est compris. S'il avait été différent, nous n'aurions ni les mêmes planètes, ni les mêmes espèces chimiques, ni les mêmes végétaux, ni les mêmes animaux, ni les mêmes races d'hommes, ni peut-être

aucune de ces sortes d'êtres. Si la fourmi était portée dans une autre contrée, elle ne verrait ni les mêmes arbres, ni les mêmes insectes, ni la même disposition du sol, ni les mêmes révolutions de l'air, ni peut-être aucune de ces formes de l'être. Il y a donc en tout fait et en tout objet une portion accidentelle et locale, portion énorme, qui, comme le reste, dépend des lois primitives, mais n'en dépend qu'à travers un circuit infini de contre-coups, en sorte qu'entre elle et les lois primitives il y a une lacune infinie qu'une série infinie de déductions pourrait seule combler. Voilà la portion inexplicable des phénomènes, et voilà ce que les métaphysiciens d'outre-Rhin ont tenté d'expliquer. Ils ont voulu déduire de leurs théorèmes élémentaires la forme du système planétaire, les diverses lois de la physique et de la chimie, les principaux types de la vie, la succession des civilisations et des pensées humaines. Ils ont torturé leurs formules universelles pour en tirer des cas tout particuliers; ils ont pris des suites indirectes et lointaines pour des suites directes et prochaines; ils ont omis ou supprimé le grand jeu qui s'interpose entre les premières lois et les dernières conséquences; ils ont écarté de leurs fondemens le hasard, comme une assise indigne de la science, et ce vide qu'ils laissaient mal rempli par des matériaux postiches a fait écrouler tout le bâtiment.

Est-ce à dire que dans les données que ce petit canton de l'univers nous fournit, tout soit local? En aucune façon. Si la fourmi était capable d'expérimenter, elle pourrait atteindre l'idée d'une loi physique, d'une forme vivante, d'une sensation représentative, d'une pensée abstraite, car un pied de terre sur lequel se trouve un cerveau qui pense renferme tout cela; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il contient des données générales, c'est-à-dire répandues sur des territoires extérieurs fort vastes, où sa limitation l'empêche de pénétrer. Si la fourmi était capable de raisonner, elle pourrait construire l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la mécanique, car un mouvement d'un demi-pouce contient dans son raccourci le temps, l'espace, le nombre et la force, tous les matériaux des mathématiques; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il renferme des données universelles, c'est-à-dire répandues sur tout le territoire du temps et de l'espace; si la fourmi était philosophe, elle pourrait démêler les idées de l'être, du néant, et tous les matériaux de la métaphysique, car un phénomène quelconque, intérieur ou extérieur, suffit pour les présenter; donc, si limité que soit le champ d'un esprit, il contient des données absolues, c'est-à-dire telles qu'il n'y a nul objet où elles puissent manquer. Et il faut bien qu'il en soit ainsi, car à mesure qu'une donnée est plus générale, il faut parcourir moins de faits pour la rencontrer : si elle est universelle,

on la rencontre partout; si elle est absolue, on ne peut pas ne pas la rencontrer. C'est pourquoi, malgré l'étroitesse de notre expérience, la métaphysique, j'entends la recherche des premières causes, est possible, à la condition que l'on reste à une grande hauteur, que l'on ne descende point dans le détail, que l'on considère seulement les élémens les plus simples de l'être et les tendances les plus générales de la nature. Si quelqu'un recueillait les trois ou quatre grandes idées où aboutissent nos sciences, et les trois ou quatre genres d'existence qui résument notre univers, s'il comparait ces deux étranges quantités qu'on nomme la durée et l'étendue, ces principales formes ou déterminations de la quantité qu'on appelle les lois physiques, les types chimiques et les espèces vivantes, et cette merveilleuse puissance représentative qui est l'esprit, et qui, sans tomber dans la quantité, reproduit les deux autres et elle-même; s'il découvrait entre ces trois termes, la quantité pure, la quantité déterminée et la quantité supprimée, un ordre tel que la première appelât la seconde, et la seconde la troisième; s'il établissait ainsi que la quantité pure est le commencement nécessaire de la nature, et que la pensée est le terme extrême auquel la nature est tout entière suspendue; si ensuite, isolant les élémens de ces données, il montrait qu'ils doivent se combiner comme ils sont combinés, et non autrement; s'il prouvait enfin qu'il n'y a point d'autres élémens, et qu'il ne peut y en avoir d'autres, il aurait esquissé une métaphysique sans empiéter sur les sciences positives, et touché la source sans être obligé de descendre jusqu'au terme de tous les ruisseaux.

A mon avis, ces deux grandes opérations, l'expérience telle que vous l'avez décrite et l'abstraction telle que j'ai essayé de la définir, font à elles deux toutes les ressources de l'esprit humain. L'une est la direction pratique, l'autre la direction spéculative. La première conduit à considérer la nature comme une rencontre de faits, la seconde comme un système de lois; employée seule, la première est anglaise; employée seule, la seconde est allemande. S'il y a une place entre les deux nations, c'est la nôtre. Nous avons élargi les idées anglaises au XVIIIe siècle; nous pouvons au XIXe siècle préciser les idées allemandes. Notre affaire est de tempérer, de corriger, de compléter les deux esprits l'un par l'autre, de les fondre en un seul, de les exprimer dans un style que tout le monde entende, et d'en faire ainsi l'esprit universel.

II.

Nous sortîmes; comme il arrive toujours en pareil cas, chacun des deux avait fait réfléchir l'autre, et aucun des deux n'avait per-

suadé l'autre; mais ces réflexions furent courtes : devant une belle matinée d'août, tous les raisonnemens tombent. Les vieux murs, les pierres rongées par la pluie souriaient au soleil levant. Une lumière jeune se posait sur les dentelures des murailles, sur les festons des arcades, sur le feuillage éclatant des lierres. Les roses grimpantes, les chèvrefeuilles montaient le long des meneaux, et leurs corolles tremblaient et luisaient au souffle léger de l'air. Les jets d'eau murmuraient dans les grandes cours silencieuses. La charmante ville sortait de la brume matinale, aussi parée et aussi tranquille qu'un palais de fées, et sa robe de molle vapeur rose, semblable à une jupe ouvragée de la renaissance, était bosselée par une broderie de clochers, de cloîtres et de palais, chacun encadré dans sa verdure et dans ses fleurs. Les architectures de tous les âges mêlaient leurs ogives et leurs trèfles, leurs statues et leurs colonnes; le temps avait fondu leurs teintes; le soleil les unissait dans sa lumière, et la vieille cité semblait un écrin où tous les siècles et tous les génies avaient pris soin tour à tour d'apporter et de ciseler leur joyau. Au dehors, la rivière coulait à pleins bords en larges nappes d'argent reluisantes. Les prairies regorgeaient de hautes herbes. Les faucheurs y entraient jusqu'au-dessus du genou. Les boutons d'or, les reines des prés par myriades, les graminées penchées sous le poids de leur tête grisâtre, les plantes abreuvées par la rosée de la nuit, avaient pullulé dans la riche terre plantureuse. Il n'y a point de mot pour exprimer cette fraîcheur de teintes et cette abondance de séve. A mesure que la grande ligne d'ombres reculait, les fleurs apparaissaient au jour brillantes et vivantes. A les voir virginales et timides dans ce voile doré, on pensait aux joues empourprées, aux beaux yeux modestes d'une jeune fille qui pour la première fois met son collier de pierreries. Autour d'elles comme pour les garder, des arbres énormes, vieux de quatre siècles, allongeaient leurs files régulières, et j'y trouvais une nouvelle trace de ce bon sens pratique qui a accompli des révolutions sans commettre de ravages, qui, en améliorant tout, n'a rien renversé, qui a conservé ses arbres comme sa constitution, qui a élagué les vieilles branches sans abattre le tronc, qui seul aujourd'hui entre tous les peuples jouit non-seulement du présent, mais du passé.

H. Taine.

ÉTUDES MORALES

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

IV.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE.

La plupart des hommes vivent à côté de la misère sans la voir. Il est malheureusement plus facile de leur montrer le mal que de leur enseigner le remède. C'est une grande illusion de croire qu'avec un article de loi ou quelque combinaison économique nouvelle on va transformer tout à coup une société malade et guérir la plaie saignante du paupérisme. Nous avons vu naître et périr bien des théories qui devaient sauver le monde, et n'ont abouti qu'à le troubler un peu plus profondément. Ce n'est pas une raison de désespérer. Sans avoir la prétention d'innover en matière de bienfaisance, on peut suivre à la trace ceux qui ont aimé l'humanité et qui l'ont secourue, profiter à la fois de leurs erreurs et de leurs exemples, et dans cette humble mesure, avec beaucoup de zèle, un peu de bon sens et de patientes études, faire modestement quelque bien.

Le plus sûr moyen de triompher du paupérisme serait d'habituer les ouvriers à la vie de famille. Quand après une journée de fatigue ils n'ont pas d'autre perspective que l'hospitalité banale d'un caba-

ret et d'un garni, leur condition est vraiment cruelle; tout change si, en revenant le soir, ils sont sûrs de retrouver au logis des cœurs aimans, des soins attentifs, ce bonheur sérieux et solide que seule la famille peut donner, et dont rien ne compense la privation. Ce retour aux habitudes et aux vertus domestiques est le rêve de tous ceux qui aiment les ouvriers; mais comment le réaliser? comment lutter contre l'influence des manufactures, qui ne cessent d'enrégimenter les enfans et les femmes? Le nombre croissant des manufactures est la principale cause de la destruction de la vie de famille. Elles contribuent de deux façons à produire ce triste résultat : en employant la plupart des femmes dans des ateliers où elles sont retenues tout le jour loin de leur ménage et de leurs enfans, et en rendant pour les autres le travail isolé absolument improductif, ce qui les pousse à chercher des ressources dans l'inconduite. Telle est la situation que nous avons cherché à décrire dans les études précédentes (1); il ne nous reste plus qu'à montrer ce qui a été fait, ce qui peut se faire encore pour la changer.

Si l'on demande à la nature même du mal l'indication des remèdes, en voici trois qui ont été proposés ou essayés : interdire aux femmes l'entrée des manufactures, relever leurs salaires dans la petite industrie pour qu'elles renoncent d'elles-mêmes au travail des grands ateliers, favoriser directement la conclusion des mariages.

C'est un économiste célèbre, qui, à la suite d'une enquête où il avait vu de près la situation des ménages d'ouvriers, proposa d'interdire absolument le travail des femmes dans les manufactures. Il est à peine nécessaire de dire qu'une loi de ce genre serait aussi injuste qu'impraticable. Personne ne peut songer sérieusement à priver par une loi les fabriques françaises de la moitié des bras dont elles disposent et à rejeter brusquement cette masse d'ouvrières sur les travaux de couture, lorsqu'il est avéré que la petite industrie ne nourrit même plus aujourd'hui son personnel. Comment s'y prendrait le législateur pour ôter aux femmes le droit de vivre en travaillant, et pour ajouter à leur faiblesse naturelle une incapacité légale? Il faut laisser aux communistes de toutes les écoles ces prétendus remèdes, qui sont des attentats à la liberté, et qui ne savent combattre un mal que par des règlemens et des prohibitions.

L'espoir de ramener les femmes au travail isolé en ouvrant à leur industrie des débouchés nouveaux n'est pas aussi chimérique. Il est possible de leur venir en aide de ce côté, et c'est un devoir qui appartient naturellement aux chambres de commerce et aux sociétés industrielles. Toutefois il ne faut pas se faire d'illusions : les femmes

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, 1er août et 1er novembre 1860.

en Angleterre ne trouvent guère à s'employer que dans les manufactures; en France, elles ont d'autres ressources, elles prennent la part la plus active à la vente au détail; les industries de mode et de luxe particulières à notre pays favorisent leurs goûts et leurs aptitudes. C'est plutôt par la création d'écoles spéciales que par l'introduction d'une nouvelle branche de travail qu'on pourra développer les ressources des femmes. Dans tous les cas, on ne parviendra pas à leur procurer des salaires équivalens à ceux qu'elles trouvent dans les manufactures. Il n'y a donc là que des palliatifs, et non un véritable remède.

Quant au troisième moyen, il importe de ne pas s'y méprendre : faire des mariages, ce n'est pas relever l'esprit de famille. Il est très bon de régulariser des situations, de donner des droits à la femme, un état civil aux enfans : c'est une œuvre dont s'est chargée la société de Saint-François-Régis, et à laquelle on ne saurait trop applaudir; mais que devient la famille, une fois le mariage conclu? Le mari renonce-t-il au cabaret pour vivre dans son intérieur? Prend-il des habitudes d'économie? Met-il sa femme en état de s'occuper des enfans et du ménage? Pas du tout; d'honnêtes gens se sont chargés d'aplanir pour lui toutes les difficultés du mariage; ils ont fait venir ses papiers et ceux de sa future, obtenu toutes les autorisations nécessaires, pourvu à toutes les dépenses; il n'a plus qu'à dire un mot et à signer un registre; il se laisse faire, et continue après la cérémonie à vivre comme auparavant. Il y a un mariage de contracté sans doute; mais on n'oserait pas dire qu'il y a une famille de plus. Cet avantage, qui pourtant est réel, nous laisse bien loin du but qu'il s'agit d'atteindre. Il faut que le mariage soit réellement une institution sacrée aux yeux de ceux qui le contractent, et qu'il devienne pour eux une source de moralisation et de bien-être : si on n'a pas fait cela, on n'a rien fait.

On s'en prend quelquefois pour expliquer le mal à l'insuffisance du salaire des hommes : si le mari pouvait avec son seul travail soutenir la famille, les femmes, dit-on, n'auraient plus besoin d'entrer dans les manufactures. Il est vrai; mais raisonner ainsi, c'est prendre l'effet pour la cause. Au lieu de compter, pour reconstituer la famille, sur la position meilleure des ouvriers, c'est surtout par la vie de famille qu'on peut espérer de les enrichir. Il faut le dire aux ouvriers et en être soi-même convaincu : on n'arrivera jamais à relever directement les salaires par l'intervention de l'état. Tout ce que peut faire l'état, c'est de rendre les crises plus rares en s'efforçant de répartir les bras sur le territoire suivant les besoins, et de les rendre moins cruelles en donnant plus d'extension aux travaux publics dans les momens où l'industrie privée diminue ses commandes.

Il peut aussi, par de bonnes lois et une administration à la fois très ferme et très réservée, favoriser le développement du travail national. Hors de ces deux points, il n'y a guère que des utopies. Les partisans de l'organisation du travail se flattent d'abolir la fatigue en restreignant le travail, et le paupérisme en tarifant les salaires. Est-il besoin de prouver que ce n'est là qu'un rêve? Le despotisme, en politique, met quelque temps à détruire un peuple; en fait de commerce et d'industrie, il est plus expéditif: il ne lui faut qu'un jour pour amonceler les ruines. L'éternelle et nécessaire loi du travail est la liberté, liberté pour l'ouvrier, liberté pour le capital. La science économique parviendra-t-elle à créer une combinaison qui, sans blesser en rien la liberté, attribue au travail une plus large part dans les bénéfices? Nous voulons l'espérer; mais il n'est nullement établi que la réalisation même d'une telle espérance dût tourner au profit de la famille. Dans nos ateliers, les ouvriers les mieux payés ne sont ni les plus rangés, ni les plus heureux; on peut même dire qu'ils ne sont pas les plus riches. A quelque point de vue qu'on se place, c'est donc une réforme morale qu'il s'agit de faire. C'est en préférant le bonheur domestique à tous les ruineux et dégradans plaisirs du cabaret qu'un ouvrier triomphe de la sévérité de sa condition, et c'est à le rendre capable de soutenir et de conduire une famille qu'il faut employer toutes les forces de la bienfaisance publique et privée. Ainsi sera obtenu, avec une vie meilleure pour l'ouvrier, ce changement dans la condition de la femme ouvrière, qui doit exercer sur les populations de nos villes industrielles une si salutaire influence.

Dans l'antiquité, le travail était esclave; depuis l'avénement du christianisme, il est libre en principe, et tend de jour en jour à le devenir davantage dans la pratique. Les théories communistes, en tarifant les salaires et en ôtant à l'ouvrier la libre disposition de sa force, qui est son apport social, remontent le courant et nous ramènent au travail esclave. Il en est de l'assistance légale quand elle s'attribue le droit de contraindre au travail l'ouvrier assisté, ainsi que cela se pratique en Angleterre (1), comme de l'assistance privée, quand elle prend l'ouvrier en tutelle, sous prétexte de l'éclairer sur ses intérêts, de lui apprendre ses devoirs et de le surveiller jusque dans ses plaisirs. Loin de traiter les ouvriers en mineurs et en incapables, hâtons-nous d'en faire des hommes. Il y a pour cela trois moyens: développer chez eux le sentiment de la responsabilité individuelle; fortifier leur volonté par l'éducation, le travail et l'épargne; les rattacher aux intérêts généraux de la so-

(1) Statut général de 1816 (56, George III, ch. 129.)

ciété en leur facilitant l'accès de la propriété. Voilà la seule méthode véritablement libérale, véritablement humaine, la seule qui puisse ramener l'ouvrier dans la famille, et détruire définitivement le paupérisme en détruisant la débauche.

I.

La première règle est de proscrire tout ce qui peut affaiblir le sentiment de la responsabilité personnelle, et par conséquent la mendicité (1). Lorsqu'on n'a jamais pénétré dans les quartiers populeux d'une ville de fabrique, on ne voit pas clairement ce qu'il y a de commun entre un mendiant et un ouvrier; mais, il faut bien le dire, quoiqu'il en coûte, plus de la moitié des ménages d'ouvriers sont à l'aumône. Nous ne parlons pas ici de ces libéralités de hasard, arrachées presque toujours par l'importunité, mais de secours portés à domicile par les membres des sociétés charitables avec la science et la régularité d'une administration publique.

Il est prouvé aujourd'hui que ces aumônes savantes ont exactement le même sort que les aumônes distribuées au hasard. A ce grand art de donner que la charité inspire à leurs bienfaiteurs, les pauvres opposent un art également consommé de faire naître la compassion. Les femmes surtout se façonnent vite à l'hypocrisie. Si par un sage sentiment de défiance on leur distribue les dons en nature, elles connaissent des usuriers voués à l'honnête commerce de changer les bons de pain et de vêtemens en eau-de-vie. Tandis qu'une voisine cache sa misère par fierté, lave son plancher à demi pourri, fait reluire sa pauvre armoire presque vide, tourne son rouet ou tire son aiguille jusqu'à ce que ses yeux pleins de larmes lui refusent leur service, la femme accoutumée à l'aumône se pavane dans ses haillons et dans sa malpropreté, demeure oisive, arrache chaque semaine un nouveau secours à la pitié de son *visiteur*, et gagne encore plus à ce triste métier que l'ouvrière courageuse et infatigable. Ces funestes habitudes se propagent de proche en proche, et finissent par envahir tous les ménages d'un même quartier. Les maris, sachant que l'argent vient d'ailleurs, dépensent davantage au cabaret et laissent leurs enfans à la charge de la charité. L'industrie elle-même est frappée. Les patrons, quand les bras manquent, ce qui n'est pas rare, proposent aux ouvriers habiles de prendre un métier de plus et de gagner par conséquent de meilleures journées; les ouvriers rangés acceptent, d'autres refusent en donnant pour prétexte que, la crise passée et l'habitude prise, on leur laissera la nou-

(1) Voyez le rapport de M. Thiers à l'assemblée législative sur l'assistance publique et l'étude de M. Louis Reybaud dans la *Revue* du 1er avril 1855.

velle besogne en les remettant à l'ancien salaire. La raison n'est que spécieuse; ils en ont une autre qu'ils cachent, c'est qu'ils craignent d'être rayés de la liste des secours. Ils travailleraient donc pour rien en définitive? Ne vaut-il pas mieux tendre la main? Voilà la défaillance morale, la dégradation qu'engendre l'aumône.

Au lieu de donner au jour le jour pour entretenir et surexciter la paresse, ceux que tourmente le noble besoin de consacrer au service des pauvres leur temps et leur argent doivent s'attacher à créer des institutions; s'ils font encore quelques aumônes directes, qu'ils les réservent aux incurables. Une bienfaisance éclairée fait la même distinction entre les pauvres qu'un médecin entre les malades. Elle a ses incurables qu'elle prend à sa charge : ce sont ceux qui ne peuvent plus être sauvés ni par eux-mêmes, ni par la famille, véritables épaves de la charité; pour les autres, c'est à leur courage qu'elle en appelle, c'est par leurs propres efforts qu'elle les guérit. Ce n'est pas une aumône qu'elle met dans les mains inoccupées qui se tendent vers elle, c'est un outil.

Il y a deux sortes d'institutions destinées à combattre le paupérisme; les unes, toutes curatives, remplacent la famille absente, font ce que ne peut faire ou ce que ne fait pas la famille. Elles sont à la fois nécessaires et dangereuses, nécessaires, parce qu'on ne peut abandonner ni un orphelin, ni un vieillard que personne ne réclame, dangereuses, parce qu'elles facilitent trop souvent l'oubli du devoir filial et du devoir paternel. D'autres institutions sont au contraire préventives; elles ont pour but d'éclairer et de développer la volonté. C'est par elles que la famille sera reconstituée et le paupérisme vaincu.

Parmi les institutions de la première sorte se rangent les crèches, les asiles, les pensions d'apprentis, les patronages de tout genre, les sociétés alimentaires, les hôpitaux et les hospices.

Avant que l'enfant du pauvre vienne dans le monde où tant de douleurs l'attendent, la bienfaisance a songé à lui. Les sociétés de maternité ont veillé au chevet de sa mère. L'hospice des enfans trouvés le protége contre l'abandon. Dès qu'il commence à pouvoir poser ses pieds sur la terre, on lui ouvre la crèche, où il trouve un air pur, des alimens, des soins maternels. L'asile le recueille un peu plus tard, et lui fait une enfance plus douce, hélas! que ne sera le reste de sa vie. A peine peut-il tenir un fuseau dans ses petites mains que la famille songe à le retirer de l'asile pour le faire asseoir devant un rouet. Même alors la bienfaisance publique veille encore sur lui, quoique de plus loin. Elle lui tient ses écoles ouvertes, elle l'y appelle. Trop souvent il n'a pas le temps d'étudier. Si la campagne ne lui offre aucune ressource, le père, pour lui donner un état, l'envoie à la ville, l'abandonne dans ce gouffre. Que

deviendra, dans ce désert d'hommes, ce pauvre être sans force, sans expérience, sans ressources? C'est pour lui que s'élèvent les pensions d'apprentis calquées, comme à Nancy, sur la maison paternelle. C'est une belle et fière institution que cette maison de Nancy, qui a tout fait par elle-même, et qui a dédaigné de demander des secours, même à l'état. L'enfant y trouve une nourriture grossière, mais saine, un bon dortoir, des vêtemens suffisans, une surveillance attentive, sans dureté et sans minutie, et, ce qui vaut mieux que tout le reste, des maîtres qui savent l'aimer et qu'il peut aimer. Quand il retourne le soir de l'atelier à l'école, il a presque le droit de se dire qu'il rentre chez lui. Un patronage est encore plus nécessaire pour les filles : auprès de Lyon, on n'a fait que des pensionnats sévères, moitié ateliers, moitié prisons; la charité a été mieux inspirée à Mulhouse. Un très modeste couvent catholique reçoit à bas prix les jeunes ouvrières, leur donne le coucher et la nourriture, et les laisse libres de travailler dans les ateliers de la ville. Quelques ouvrières restent indéfiniment dans cette maison, qui leur laisse la faculté, après le rude travail de la journée, de se distraire d'une façon décente; d'autres y descendent seulement, comme elles descendraient chez des amies, pendant le temps nécessaire pour trouver, avec l'aide des sœurs, une famille honnête qui consente à les recevoir; d'autres enfin, qui ne veulent pas loger en garni, restent au couvent jusqu'à ce qu'elles aient réuni les deux ou trois meubles les plus indispensables : la supérieure garde leurs économies, et leur vend elle-même pièce par pièce le lit sur lequel elles couchent. La société n'est pas moins douce et moins prévoyante pour les infirmes et les vieillards que pour les enfans. Quand arrivent la maladie et la vieillesse, tristes hôtes pour le pauvre et l'abandonné, l'ouvrier trouve dans les hospices un asile convenable, dans les hôpitaux des soins et des remèdes que les riches eux-mêmes ont peine à se procurer avec autant d'abondance.

Certes on ne saurait travailler avec trop de zèle à perfectionner et à répandre ces institutions. La bienfaisance a beau être active, elle va moins vite que le mal (1). Quand on regarde l'ensemble des secours distribués par les bureaux de bienfaisance dans la France entière, on est frappé à la fois de l'immensité de l'effort et de la nullité du résultat. On secourt quelques malheureux, mais on ne

(1) A Paris, où l'assistance publique a 20,942 enfans à sa charge, 7,172 lits dans ses hôpitaux, 10,642 lits dans ses hospices (ce sont les chiffres de 1860, qui seront nécessairement dépassés par suite de l'agrandissement de Paris), il s'en faut bien qu'elle suffise à tous les besoins. Les médecins sont obligés, faute de place, d'arrêter les malades sur le seuil de l'hôpital; la succession d'un lit dans un hospice est attendue par des centaines de misérables. On voudrait voir transporter dans cette grande ville et dans chaque ville de fabrique l'école d'apprentissage de Nancy et le petit couvent de Mulhouse, qui fait si doucement et si modestement tant de bien.

secourt pas la société. Le service le plus signalé qu'on puisse rendre à l'humanité après celui de fonder des hôpitaux, c'est de veiller à ce qu'on n'en abuse pas. Un des plus grands et des plus généreux esprits de notre temps a déclaré, dans une circulaire demeurée célèbre, que « le système des hôpitaux relâche, s'il ne les détruit pas, les liens de la famille (1). » C'est un vrai malheur qu'un malade soit porté à l'hôpital, quand la famille pouvait le garder au prix d'un sacrifice. Qui ne sait pas souffrir ne sait pas aimer. Si l'hospice s'ouvre trop aisément, s'il entoure ses pensionnaires de trop de comfort, le vieillard se hâte de déposer son outil et d'aller vivre à l'aise aux dépens de la communauté; le fils ne le retient pas! L'amour maternel lui-même a ses défaillances. Parmi les mères qui viennent furtivement déposer leur nourrisson à l'hospice des enfans trouvés, il en est à qui rien ne manque, excepté le cœur. Quoique très nécessaires partout où les femmes sont renfermées douze heures par jour dans un atelier, les crèches ne sont, en définitive, qu'un mal nécessaire, comme tout ce qui peut faciliter l'oubli d'un devoir. Qu'on prenne la place de la famille, à la bonne heure, pourvu que ce soit à la dernière extrémité, et qu'on ne la détruise pas en la remplaçant. Les sociétés alimentaires ont pour effet d'abaisser les prix du petit commerce et d'introduire des améliorations importantes dans le régime des ouvriers : à Grenoble, à Saint-Quentin, à Mulhouse, ces sociétés rendent de grands services; mais qu'elles viennent en aide aux ménagères sans se substituer à elles : le dernier lien se romprait, s'il n'y avait pas au moins un repas pris en commun dans la chambre commune. On a fondé dans plusieurs villes industrielles des patronages qui, pour combattre l'influence des cafés et des cabarets, réunissent les ouvriers dans des salles bien surveillées, où ils trouvent à jouer et même à boire (2). Est-il prudent de lutter ainsi contre les cabarets sur leur propre terrain, et ne craint-on pas de fournir à des ouvriers hésitans un prétexte pour vivre hors de leur maison? Ces honnêtes cabarets ne sont qu'une méprise. C'est aux plus profonds sentimens de l'âme qu'il faut faire appel. Il ne s'agit ni de gouverner ni d'enrégimenter les ouvriers, mais d'en faire des maris, des pères, des hommes. Il faut les habituer à vouloir; ce grand pas fait, qu'on se repose sur eux de tout le reste (3).

(1) Ces paroles sont extraites de la circulaire adressée aux préfets en 1840 par M. de Rémusat, ministre de l'intérieur.

(2) Au patronage de Lille, situé rue Voltaire, et qui est dirigé par les révérends pères jésuites, il y a une salle de spectacle éclairée au gaz.

(3) A Paris, l'administration est entrée dans cette voie, où la pousse avec prudence et fermeté son directeur actuel, M. A. Husson. Pour encourager les mères à élever leurs enfans, on leur accorde des secours de 12 francs par mois pendant deux ans et quelquefois pendant trois ans. Dans quelques villes, notamment à Amiens, de pareils secours

Si le travail en commun est la grande source du mal, n'en aggravons pas les effets par nos remèdes. La vapeur nous apporte forcément une sorte de communisme; c'est assez de celui-là, prenons garde d'y ajouter celui de l'assistance. L'ouvrier ne s'appartient pas pendant les douze heures qu'il passe au service du moteur mécanique : qu'il soit du moins rendu à lui-même dès qu'il a passé le seuil de la manufacture, qu'il puisse être mari et père, qu'il sente sa volonté et son cœur.

II.

Au nombre des institutions qui font un grand bien et ne peuvent faire aucun mal, il faut placer en première ligne l'association et l'épargne, parce qu'elles fondent la prospérité matérielle de l'ouvrier, et contribuent à son avancement intellectuel et moral; mais au-dessus même de ces deux sources fécondes de moralisation et de bien-être, on doit encore mettre les écoles, parce qu'elles rendent complète l'émancipation de l'ouvrier, et tendent directement à le faire jouir de tous les avantages de la civilisation.

Nous avons vu, il y a quelques années, le principe de l'association invoqué et proscrit tour à tour avec une égale injustice. L'association n'est point applicable à toutes les fonctions sociales et ne peut pas guérir toutes les plaies; mais il est désormais surabondamment prouvé en finances et en industrie que les plus grandes forces sont celles qui résultent du concours d'un grand nombre de petites forces, et que le plus grand banquier du monde est celui qui dispose de l'obole du prolétaire. Le développement de l'association est le correctif nécessaire de l'art. 745 du code civil, qui divise incessamment les héritages. L'une des causes de la supériorité industrielle de l'Angleterre, c'est qu'ayant moins besoin de recourir à l'association, elle la connaît cependant et la pratique mieux que nous. Il suffit d'ailleurs ici de considérer l'association dans son application la plus incontestée et la plus directement appropriée à l'extinction du paupérisme.

On a donné dans ces derniers temps une très vive impulsion aux

sont accordés, mais seulement aux filles-mères. Les hospices de Paris ont maintenant leurs pensionnaires externes, comme l'hôtel des Invalides. Onze cent trente-sept secours en remplacement d'hospice sont distribués annuellement; ces secours sont de 253 francs pour les hommes, et de 195 francs pour les femmes. Dans ce nombre ne sont pas compris les secours de 5 à 12 francs par mois distribués aux aveugles, aux paralytiques et aux septuagénaires : 5,271 personnes ont pris part à ces secours en 1860. Enfin, pour employer de plus en plus la coopération de la famille, on étudie en ce moment un projet de réorganisation des deux hospices de l'enfance. L'un d'eux deviendrait un véritable hospice des incurables; dans l'autre, on ne recevrait chaque jour les enfans que le temps nécessaire pour les panser et pour surveiller l'application des remèdes.

sociétés de secours mutuels (1). Il s'est mêlé à cette excellente initiative un désir immodéré de surveillance et de centralisation; c'est une tentation à laquelle ne résistera jamais l'administration française. A part cet inconvénient, qui est assez grave, on rend réellement aux ouvriers un très grand service en favorisant et en suscitant les associations de ce genre. Le côté vraiment pénible de la condition de l'ouvrier, ce n'est pas l'obligation de travailler, qui lui est commune avec tout le monde; ce n'est pas même l'abaissement des salaires: c'est la nature précaire de ses ressources, qui cessent immédiatement avec son travail. Une maladie, une blessure, jettent dans le dénûment, du jour au lendemain, un ouvrier laborieux. Il ne peut vivre et faire vivre les siens pendant sa maladie sans contracter une dette, et la plupart du temps il ne peut ensuite payer cette dette qu'en s'imposant d'écrasantes fatigues et en prenant sur son nécessaire. Le crédit est très restreint, parce que le fournisseur lit à livre ouvert dans la situation de l'ouvrier, et sait aussi bien que lui ce qu'il peut gagner par un surcroît de travail ou économiser par un surcroît de privations. Ainsi, quand on secourt un ouvrier malade, on ne le sauve pas seulement de la maladie; on le sauve de la dette, c'est-à-dire de la ruine.

Lorsqu'un tel secours vient d'une bienfaisance toute spontanée, il a quelque chose d'humiliant. Il ne faut pas se récrier contre ce mot et parler d'orgueil déplacé. L'ouvrier qui vit de son travail sans rien devoir à personne, et qui élève honorablement sa famille à la sueur de son front, éprouve au fond du cœur une fierté légitime à laquelle tout honnête homme doit rendre hommage. En recevant un secours purement gratuit, il est impossible qu'il ne se sente pas diminué à ses propres yeux. Qui sait s'il ne s'y accoutumera pas plus tard? Ce secours d'ailleurs est précaire. L'ouvrier valide n'est nullement rassuré contre les conséquences d'une maladie par cette chance de trouver une main généreuse qui lui vienne en aide. Il n'a de sécurité ni pour lui ni pour ses enfans. Ce n'est que dans le sein de l'association qu'il se trouve enfin affranchi de l'incertitude du lendemain; c'est par elle seulement qu'il peut se dire qu'il ne dépendra jamais de personne.

Ce sentiment fait beaucoup non-seulement pour le bonheur de l'ouvrier, mais pour son caractère. Les ouvriers associés ont cette

(1) Une enquête faite en 1853 par la commission supérieure des sociétés de secours mutuels constate qu'il y avait alors en France 2,438 sociétés; mais il est certain que ce chiffre était notablement inférieur au chiffre réel. Sur 2,301 sociétés, 45 avaient été fondées antérieurement au XIXe siècle, 114 de 1800 à 1814, 337 de 1814 à 1830, 1,088 de 1830 à 1848, 411 de février 1848 au 15 juillet 1850, date de la loi de l'assemblée législative, 242 du 15 juillet 1850 au 26 mars 1852. Il y avait, à la fin de 1858, 3,860 sociétés, comprenant 448,914 membres participans et 58,066 membres honoraires. Le nombre des membres participans, à la fin de 1859, était de 472,855.

dignité, cette assurance que donne la conscience d'une position acquise, d'un droit reconnu. Ils se sont astreints volontairement à payer la cotisation; mais une fois l'obligation contractée, l'épargne est pour eux un devoir, et ne tarde pas à devenir une habitude. La solidarité qui unit tous les membres donne à chacun sur la conduite des autres un droit de contrôle également utile à exercer et à subir. Grâce à l'association, ils connaissent la douceur de porter sous le toit d'un ami des consolations et des secours. S'ils ont associé leurs enfans en même temps qu'eux, cette sollicitude paternelle contribue à resserrer les liens de la famille. Enfin les plus habiles et les plus recommandables sont appelés par l'élection à faire partie du conseil. Ils y apprennent comment la propriété naît du travail et de l'épargne; ils y acquièrent la connaissance des hommes et des affaires. Ils y siégent souvent à côté de leurs patrons, et contractent avec eux des relations d'estime et de confiance réciproques. La manufacture cesse d'être à leurs yeux le champ de bataille où le travail et le capital se trouvent en présence. Cette bonne œuvre accomplie en commun éclaire tout le monde sur le vrai caractère d'une entreprise où chefs et travailleurs ont le même intérêt, avec des risques et des profits inégaux.

Les femmes sont exclues de la plupart des sociétés antérieures à 1852. Dans le recensement fait à cette époque, on ne trouva parmi les sociétaires que 26,181 femmes. En 1860, sur 472,855 membres participans, il y avait 402,885 hommes et 69,970 femmes. Quelquefois celles-ci sont admises dans des conditions d'infériorité. Dans une association rouennaise, leur cotisation est plus élevée que celle des hommes, et pourtant, en cas de maladie, elles n'ont droit qu'à la visite du médecin et aux remèdes, tandis que les hommes reçoivent une indemnité de chômage. La raison qu'on en donne, c'est qu'elles sont plus souvent malades. Il paraît en effet que les maladies des femmes sont plus fréquentes, mais la durée moyenne en est plus courte. Le rapport de la commission supérieure pour 1857 et 1858 constate que le nombre de journées payé a été relativement moins considérable pour les femmes que pour les hommes (1). Ainsi le prétexte ne vaut rien. Pourquoi dans aucune association les femmes ne sont-elles employées à visiter les malades? Sont-elles moins capables que les hommes de ces touchantes fonctions? Ce n'était pas l'avis de saint Vincent de Paul.

Les femmes, se voyant repoussées, ont fondé entre elles des sociétés de secours mutuels qui s'administrent elles-mêmes et prospèrent sans aucune subvention. Ces sociétés étaient au nombre de

(1) En 1858, la moyenne des journées payées a été, pour chaque sociétaire homme, de 5,30 pour 100, et pour chaque sociétaire femme de 4,53 pour 100.

140 au commencement de 1860. Il n'est pas à souhaiter du reste que le mari et la femme appartiennent à deux sociétés différentes; mais on peut émettre le vœu qu'un chef de famille n'entre jamais dans une association sans y agréger aussi sa femme et ses filles, et que les femmes isolées continuent à s'associer entre elles. Il est naturel qu'elles aient recours aux mêmes institutions que les hommes, ayant plus de besoins et moins de ressources. Dans les rangs élevés de la société, et même dans les conditions moyennes, les femmes sont entourées de bien-être; on ménage leur faiblesse, on les traite un peu en malades. Les femmes d'ouvriers, qui n'ont ni la santé ni la force de leurs maris, travaillent autant qu'eux et sont plus durement traitées. Est-ce juste?

Plusieurs chefs d'industrie ont établi chez eux, entre leurs ouvriers, des associations dont ils sont eux-mêmes membres non participans (1). Ces sortes de fondations ne sont pas moins précieuses aux yeux de la morale qu'à ceux de l'humanité. Elles donnent des retraites aux vieillards et des pensions aux veuves (2); elles rendent ainsi la sécurité de l'ouvrier complète en le garantissant non-seulement contre la maladie, mais contre la vieillesse et contre la mort. Son travail, qui nourrit chaque jour sa famille, profitera encore aux siens quand il ne sera plus; c'est une nouvelle raison pour lui d'aimer le travail et la manufacture, qui le traite en fils adoptif. Cette maison est bien sa maison, puisqu'elle lui sera fidèle au-delà du tombeau; il est bien juste qu'il se passionne pour ses intérêts. Quand il a obtenu sa retraite, on le voit rôder dans les ateliers dont il est le patriarche, où tout le monde, depuis le maître jusqu'aux apprentis, lui témoigne de l'affection et du respect. C'est lui qui se charge de donner des conseils aux nouveau-venus et de leur apprendre à soutenir l'honneur du drapeau industriel.

Les caisses d'épargne ont un caractère plus personnel que les associations de secours. Les déposans à la caisse d'épargne restent propriétaires de leur apport, qui leur est rendu sur leur demande avec les intérêts depuis le moment du dépôt; au contraire, dans les sociétés de secours, la cotisation, dès qu'elle est déposée, cesse d'appartenir au sociétaire, et la maladie seule donne des droits à

(1) Nous citerons la caisse de secours de M. David Bacot, au Dijonval, fondée il y a vingt ans. M. Bacot double toutes les mises. M. Charles Kestner, à Thann, donne des pensions de retraite à ses ouvriers, sans exercer pour cela aucun prélèvement sur leurs salaires. Ces retraites peuvent monter jusqu'à une rente annuelle de 540 francs. La veuve d'un ouvrier mort après vingt ans de collaboration a droit à une pension annuelle de 120 francs. L'établissement de Wesserling consacre 17,000 francs tous les ans à des pensions de cette nature.

(2) Les sociétés de secours mutuels ne donnent de pensions aux veuves en aucun cas. L'article 6 du décret du 26 mars 1852 ne les autorise à « promettre des pensions de retraite » que lorsqu'elles ont un nombre suffisant de membres honoraires.

une répartition. La caisse n'en est pas moins une institution excellente au point de vue matériel, en ce qu'elle fournit à l'ouvrier une ressource contre le chômage et la maladie, et constitue réellement, par la bonification du capital, une augmentation de salaire. Elle est excellente aussi au point de vue moral pour deux raisons : d'abord elle donne l'habitude de l'épargne. On ne saurait s'imaginer l'influence que peut avoir un premier dépôt : cette somme mise à l'abri constitue enfin une propriété; l'ouvrier s'y attache et ne songe plus qu'à l'augmenter. Par ce premier dépôt, le cabaret est à demi vaincu déjà, service immense. Un autre bienfait de la caisse d'épargne, c'est de faire concevoir à l'ouvrier la possibilité de laisser quelque chose à ses enfans. Quand on désespère de faire des économies, on se laisse aller à la dépense, on s'étourdit sur ses devoirs. En général, il ne faut pas que le devoir soit difficile au point de paraître impossible. La caisse d'épargne dit à tout ouvrier : « Tu peux avoir les vertus et la sollicitude d'un père, si tu le veux. »

Il est donc vrai que ces sortes d'associations ont une puissance fortifiante. Elles enseignent le devoir. Elles donnent à l'ouvrier bien plus qu'un dividende, bien plus qu'un secours : elles lui donnent de la volonté. Là est leur grandeur, car on ne saurait trop le répéter : il n'y a de sécurité et de dignité que dans la liberté. Personne n'a le pouvoir de sauver l'ouvrier du paupérisme, si ce n'est l'ouvrier lui-même.

Toutefois il faut reconnaître que si les caisses d'épargne sont excellentes pour favoriser le goût de l'économie, elles sont à peu près impuissantes pour le faire naître. Le problème était de fournir à l'ouvrier le moyen d'économiser avec passion. Une application attentive de la psychologie à la bienfaisance avait déjà démontré combien la méthode qui développe l'énergie individuelle, en confiant l'ouvrier pour ainsi dire à lui-même, en le provoquant et en l'aidant à agir, est préférable à celle qui le prend en tutelle et pourvoit sans lui à ses besoins. Ne pouvait-on s'avancer plus encore dans cette voie, recourir au stimulant le plus énergique de l'activité humaine, qui est sans contredit la propriété? Au lieu de cette chétive somme que garde la caisse d'épargne, et qu'elle rend au bout de longues années augmentée de faibles intérêts, ne pouvait-on donner à l'ouvrier, en échange de ses économies, l'immédiate et solide jouissance d'une maison et d'un coin de terre? Si ce projet se réalisait, il contenait, pour ainsi dire, toutes les réformes dans une seule : non-seulement il développait plus puissamment que tous les autres moyens le goût du travail et de l'épargne, mais, en concentrant toutes les espérances de l'ouvrier dans la possession d'un intérieur, il lui inspirait directement le goût des vertus domestiques. Cette réforme vraiment capitale est-elle possible? Elle est possible, puis-

qu'elle est faite. Chacun peut la voir réalisée de ses propres yeux dans les cités ouvrières de Mulhouse.

Ce nom de cités ouvrières ne doit pas nous effrayer. Il a été donné ailleurs à des entreprises justement tombées dans le discrédit, parce qu'elles n'étaient au fond qu'une sorte de casernement des ouvriers; mais à Mulhouse l'ouvrier n'est soumis à aucune surveillance et à aucun règlement. Non-seulement il conserve sa liberté, mais il l'accroît, car il devient propriétaire, ce qui est la sanction et l'achèvement de la liberté. Quand on a vu cette belle ruche riante, où l'ouvrier est mieux logé que la plupart des familles aisées de Paris, où il est propriétaire de sa maison, où il trouve le soir une ménagère soigneuse, des enfans bien élevés et bien tenus, revenus de l'asile ou de l'école, on comprend qu'il y a là le germe de toute une révolution : révolution qui ne détruit que le vice et la misère, et fait concourir l'amélioration matérielle des ouvriers à leur régénération morale. Si le système des cités ouvrières, tel qu'on le voit appliqué à Mulhouse, vient à se généraliser, on peut assurer que le sort des ouvriers ne dépendra plus que d'eux-mêmes. Ce sera le plus grand pas qu'on aura fait dans la voie de l'extinction du paupérisme depuis la loi de 1833, qui a fondé l'instruction primaire.

On a fait, il y a quelques années, à Paris et à Marseille, des essais de cités ouvrières. Dans les quartiers populeux, on a jeté bas de vieilles maisons à demi croulantes, aux escaliers obscurs, aux chambres mal éclairées, aux dégagemens impossibles, et on les a remplacées par de beaux édifices en pierres de taille, avec des escaliers monumentaux, de vastes couloirs, des appartemens bien distribués, pourvus de tout ce qui est nécessaire à un ménage. Cela fait, on a affiché un règlement à la porte extérieure et attendu les locataires, qui ne se sont pas présentés. C'est que les ouvriers ne veulent point être casernés. Ils aiment la liberté du chez soi, et ils en aiment jusqu'à l'apparence. Ils ont cru qu'on voulait les rendre heureux en dépit d'eux-mêmes; ils ont regardé avec quelque raison les cités ouvrières comme une sorte d'hospice des petits ménages. Dans quelques autres villes, où les cités ouvrières semblent construites tout exprès pour rendre la surveillance facile, on a eu presque autant de peine à trouver des locataires. A Amiens, la Cité-Damisse est une rue bien percée, entièrement bordée de maisons à un seul étage bâties sur un plan uniforme. La rue est large, les maisons sont spacieuses et commodes; cependant elles restent en grand nombre inhabitées. La cité que MM. Scrive ont fondée à Marcq-en-Barœul, à 4 kilomètres de Lille, est au contraire littéralement envahie. Les maisons en sont entourées de jardins, et la fabrique est située au milieu de la cité, de sorte que les ouvriers y sont comme chez eux. Les propriétaires ont établi une agence qui vend à des prix très

équitables tout ce qui est nécessaire à la nourriture et au vêtement. Quelques habitans de la cité sont des musiciens passables. La musique des ouvriers remplace l'orgue à la messe, ce qui ne l'empêche pas de servir d'orchestre, une heure après, pour les bals en plein vent. Le restaurant est à des prix modérés; le café est décent; on ne s'y enivre pas, on n'y joue pas, on ne s'y querelle pas. La cité de Marcq n'a qu'un défaut, c'est d'appartenir au patron. Jamais on ne se passionnera pour une maison dont on n'est que locataire. On a beau faire un long bail, il y a une fascination dans ces mots : « ma maison. » Partout en effet où l'on a pu vendre la maison aux ouvriers qui l'habitent, on a transformé la population. A Rouen, où les améliorations sont bien lentes, on commence pourtant à vendre des terrains aux ouvriers. Ces terrains, pierreux, incultes jusqu'ici, et qui ne peuvent être embellis et fertilisés qu'à force de patience, sont situés sur une colline qu'on appelle la Californie, et qui appartenait aux hospices. Pour certains terrains d'un rendement problématique, le travail opiniâtre d'un petit propriétaire vaut mieux que les millions d'un capitaliste. Les ouvriers qui se sont emparés de la Californie, et qui ont enfin l'espoir de reposer sous leur propre toit, n'ont plus d'autre pensée que de rendre leur coin de terre habitable et productif. Ils se transforment eux-mêmes plus vite que la terre qu'ils défrichent. Il existe à Reims une rue où demeurent des tisserands à bras, presque tous propriétaires de leur maison : c'est la rue Tournebonneau. La population de cette rue fait le plus frappant et le plus heureux contraste avec celle des autres quartiers habités par les ouvriers. A Sedan, où l'on ne connaît ni le lundi, ni les cabarets, où les ouvriers mènent en général une vie régulière, l'excellente conduite de la population est due à deux causes : la première, c'est que tous les ouvriers sont du terroir, nés à Sedan, d'habitans de Sedan, et la plupart travaillant de père en fils dans la même maison; la seconde, c'est qu'ils ont au plus haut degré l'amour du jardinage. C'est une vraie passion chez eux. Il faut aux plus malheureux un jardin grand comme la main, qu'ils puissent soigner le dimanche avec amour, et auquel ils puissent rêver toute la semaine. Beaucoup d'entre eux ont acheté le leur, d'autres ne sont que simples locataires. Le prix de la location varie de 5 à 15 francs par mois. Le dimanche, d'assez bonne heure, commence le départ général pour les jardins. Chaque père de famille s'avance, très proprement vêtu d'excellent drap (on est connaisseur à Sedan), et accompagné de sa femme et de tous ses enfans. Pendant toute la journée, on bêche, on plante, on sarcle. Il y a dans chaque jardin un petit berceau où se prend le repas. Le menu n'est pas brillant : de la salade, des œufs durs, des fruits dans la saison,

le tout arrosé d'assez bonne bière. Les jardins ne sont séparés que par une haie à hauteur d'appui, et d'une propriété à l'autre on échange de mutuels services. Ces détails semblent insignifians : ils ne le sont pas pour qui sait réfléchir. Ces jardins-là ont tué les cabarets; ils ont entretenu dans la population l'esprit de famille. Ils ont plus fait que toutes les exhortations pour répandre le goût et l'habitude de l'économie.

Un riche fabricant de Roubaix avait un chauffeur habile ouvrier, mais adonné à l'ivrognerie. Un jour, en sortant du cabaret, l'ivrogne fit une chute et se cassa la jambe. A peine sur son lit de douleur, l'inquiétude de l'avenir des siens le saisit. Son patron le rassura. « Je vous ferai soigner à mes frais, lui dit-il, et quant à votre famille, elle touchera tous les jeudis votre semaine, comme si vous étiez au travail. Une fois guéri, vous me rembourserez au moyen d'une retenue sur le prix de vos journées. » La maladie fut longue, et le remboursement dura un an. Comme le salaire était assez élevé, la famille put vivre, à force d'économie, avec la part qui lui restait. Pendant ce temps, l'ouvrier s'abstint du cabaret, travailla constamment, vécut en bon père de famille. L'année finie, le patron lui proposa de persévérer deux ans encore. « Vous épargnerez douze cents francs, lui dit-il; c'est le prix de la maison que je vous loue : dans deux ans, vous serez chez vous, vous serez un propriétaire. » L'ouvrier consentit; les deux années passèrent bien vite. A la première paie, après la maison soldée, on voulut donner au chauffeur la totalité de ce qu'il avait gagné dans la semaine. « Gardez, gardez, dit-il; dans quinze mois, j'aurai acheté la maison voisine. » Il a trois maisons aujourd'hui. Sa femme est marchande. L'ancien ivrogne se retirera bientôt avec une honnête aisance, presque de la richesse. La propriété a fait ce miracle.

C'est ce principe qu'ont pris pour base les fondateurs des *cités ouvrières* de Mulhouse. Entre Mulhouse et Dornach s'étend une vaste plaine, traversée par le canal qui entoure la ville. C'est là, sur la double rive du canal, à proximité des fabriques, que la société des cités ouvrières a tracé en 1854 l'enceinte de sa ville. Le terrain est parfaitement uni; les rues, pour lesquelles on n'a pas ménagé l'espace, sont tirées au cordeau. Comme chaque maison est entourée d'un jardin, l'œil aperçoit de toutes parts des arbres et des fleurs; l'air est aussi pur et circule aussi librement qu'en rase campagne. Parmi les noms de rues, on remarque avec plaisir la rue Papin, la rue Thénard, la rue Chevreul; il y a aussi la rue Kœchlin et la rue Dollfus, et en vérité c'est de toute justice. Sur la place Napoléon, située au centre, et à laquelle aboutissent les rues principales, s'élèvent deux maisons plus grandes que les autres, et qui renferment,

la première, les bains et le lavoir, la seconde, le restaurant, la boulangerie, la bibliothèque et le magasin. Une salle d'asile pouvant contenir 150 enfans s'ouvre sur l'autre rive, au carrefour formé par la rue Lavoisier et la rue Napoléon. Il n'y a pas d'école particulière, parce qu'on a jugé avec raison qu'on n'égalerait pas l'école communale, qui est une des belles institutions de Mulhouse (1). Enfin la société a consacré une de ses maisons au logement d'un médecin et d'une diaconesse (2).

Il y a deux sortes de maisons dans la cité ouvrière de Mulhouse, les unes isolées au milieu d'un jardin, les autres alignées pour former une rue; l'une de ces dernières est aménagée pour servir de logement garni aux célibataires. Les maisons de la première sorte étaient en 1860 au nombre de 139, et l'on vient d'en construire 38 nouvelles. Chacune est divisée par des murs de refend en quatre logemens semblables, qui se louent ou se vendent séparément. Tous les logemens affectés à l'habitation d'un ménage ont la même dimension, et ne diffèrent que par quelques détails insignifians de distribution intérieure (3). Les arrangemens qui dépendent des locataires ne manquent pas d'une certaine élégance. En voyant ces planchers bien frottés, ces rideaux blancs aux fenêtres, ces jolis papiers, ces meubles solides et bien entretenus, on se rappelle involontairement les misérables logemens de la Kattenbach, à Thann. Cette ville est pourtant bien voisine de la cité mulhousienne; il ne faut qu'une heure pour y aller, et de toutes les rues de la cité on aperçoit à l'horizon les montagnes couvertes de neige au pied desquelles Thann est bâtie.

Les organisateurs de cette cité de Mulhouse auraient pu sans trop de dépense rendre les maisons plus vastes; mais ils ne l'ont pas voulu, pour qu'on ne fût pas tenté de sous-louer. Il importait que

(1) Habilement dirigée par M. Riss, cette école contient 1,600 garçons et 1,200 filles. Il est sans doute inutile d'avertir que les deux sexes sont rigoureusement séparés. On compte en outre à Mulhouse 200 garçons dans les écoles libres, 300 dans les classes élémentaires de l'école professionnelle et du collége, 700 filles à l'école des sœurs.

(2) Les diaconesses protestantes remplissent des fonctions analogues à celles des sœurs de charité.

(3) Au rez-de-chaussée, deux pièces, dont l'une sert de salle à manger et de cuisine, et l'autre de chambre à coucher au père et à la mère; l'escalier est ordinairement placé dans cette seconde chambre, pour que les enfans ne puissent ni entrer ni sortir à l'insu du chef de la famille. L'étage supérieur se compose de trois chambres à coucher et d'un privé bien établi, qu'il est facile de tenir proprement. Le grenier est assez vaste, et l'on peut au besoin y ménager une petite chambre. Sous une partie du rez-de-chaussée règne un cellier voûté, qui sert en même temps de bûcher et de cave. Les fenêtres sont à deux vantaux et de belle grandeur; la principale pièce du rez-de-chaussée a deux fenêtres, qui ne prennent pas jour sur la même façade et sont disposées de façon à permettre de bien ventiler l'appartement. Tous les besoins de la famille sont prévus, tout concourt à rendre la propreté et la décence faciles. — L'architecte est M. Émile Müller.

les membres de la famille vécussent entre eux. La présence d'un étranger ôte toujours quelque chose à l'intimité du foyer (1). Au reste, chaque groupe de quatre maisons avec les jardins couvre 150 mètres carrés. Les jardins sont bien cultivés. Le travail en plein air délasse les ouvriers. C'est une émulation entre eux à qui aura les plus belles fleurs. Ils se prennent de passion pour leurs légumes et leurs plates-bandes. L'eau ne leur manque pas, et l'administration place dans chaque jardin deux arbres à fruits. M. Bernard, l'habile directeur-gérant de la cité, pense que le produit d'un jardin bien cultivé en légumes et en fruits peut être estimé à 40 francs par année.

Le prix de location des logemens d'ouvriers était très élevé dans la ville de Mulhouse et dans les faubourgs; il l'est encore malgré la construction de la cité. Une maison qui a été vendue à la criée pour expropriation, au commencement de 1859, au prix de 9,560 fr., rapporte 2,400 fr. à l'acquéreur. Lorsque les ouvriers de Mulhouse virent à la porte de la ville les maisons qu'on vient de décrire, riantes, commodes, bien situées, entourées de jardins, et qu'ils pouvaient habiter pour le même loyer, il y eut un moment d'hésitation. Ils craignirent d'être parqués, enrégimentés; ils furent surtout étonnés quand on leur parla d'acheter ces maisons. Jamais l'idée de se transformer en propriétaires ne leur était venue. La société ne leur faisait aucun mystère; elle leur disait : « Voilà mes maisons tout ouvertes; entrez-y, parcourez-les depuis le grenier jusqu'à la cave. Le terrain m'a coûté 1 franc 20 centimes le mètre; avec les constructions, le salaire de l'architecte, l'achat des matériaux, elles me reviennent, les unes à 2,400 fr., les autres à 3,000 fr.; je vous les vends pour le même prix; je ne veux rien perdre, mais je ne veux rien gagner. Vous êtes hors d'état de me payer 3,000 fr.; mais moi, société, je puis attendre. Vous verserez une première mise de 3 ou 400 francs, qui couvriront les frais de contrat et de mutation, après quoi vous me paierez 18 fr. par mois pour une maison de 2,400 fr., 23 fr. pour une maison de 3,000 fr. C'est 4 ou 5 fr. de plus que ne vous coûterait votre loyer. En continuant ce paiement pendant quatorze ans, vous aurez remboursé le prix de votre maison, vous en serez propriétaires. Non-seulement vous y demeurerez pour rien, mais vous pourrez la laisser à vos enfans, la donner ou la vendre. Vos cinq francs d'économie par mois, qui vous

(1) Les contrats de vente stipulent : 1° que l'immeuble sera laissé dans son état extérieur actuel, 2° que le jardin sera cultivé et conservé en sa nature, 3° que les clôtures seront entretenues, et que les tilleuls qui bordent les rues, quoique plantés en dedans des palissades, seront conservés, 4° que l'acquéreur ne pourra, sans l'autorisation de la société, ni revendre l'immeuble avant dix ans révolus, ni sous-louer à une seconde famille.

auraient rapporté à la caisse d'épargne moins de 1,500 fr. en quatorze ans, vous auront rapporté une maison qui vaut aujourd'hui 3,000 fr., mais qui alors en vaudra très probablement le double. Et pendant ce temps-là vous aurez été parfaitement logés, à l'abri des caprices d'un propriétaire; vous aurez joui d'un jardin qui vous aura produit de 30 à 40 francs par an, sans compter les vastes rues, les places plantées d'arbres, la salle d'asile, enfin tous ces établissemens d'utilité publique que vous n'eussiez pas rencontrés dans l'ancienne ville, et qu'on ne fait pas entrer en ligne de compte dans le prix de revient de votre maison. »

Ces raisons toutefois ne firent que lentement leur chemin dans les esprits. Il ne se présentait que peu d'acquéreurs et même peu de locataires. Enfin la lumière s'est faite : aujourd'hui non-seulement toutes les maisons non vendues sont louées, mais il y a demande de location pour les maisons qui viennent d'être terminées en 1860. Quant à la vente, elle a marché si rapidement qu'au mois de novembre 1860, sur 560 maisons bâties, il y en avait 403 de vendues. Voilà donc, au bout de six ans, 403 familles d'ouvriers de Mulhouse qui sont propriétaires de leur maison et de leur jardin ou en train de le devenir, 403 familles soustraites à ces rues malsaines et infectes, à ces chambres délabrées où tout offense les yeux et menace la santé, à ces voisinages compromettans qui obligent trop souvent l'ouvrier rangé de souffrir la compagnie d'un ivrogne, et l'honnête mère de famille d'avoir des relations avec une fille de mauvaise vie. Le père, après son travail, n'est plus obligé de choisir entre un galetas et un cabaret; il n'y a pas de cabaret dans la ville qui soit aussi gai que sa maisonnette. S'il a quelques momens à perdre avant son dîner, il donne un coup de bêche à son jardin, met un tuteur à un jeune arbre, sème un carré de légumes, arrose une plate-bande. On peut faire des projets d'amélioration, changer un papier, planter un arbre, essayer une culture nouvelle; il n'y a pas à craindre que le propriétaire mette obstacle à ces améliorations, puisque le propriétaire, c'est le père de famille. Il est doublement chez lui au milieu des siens, dans sa maison, dans leur commune maison. Quand la vieillesse sera venue et que ses bras lui refuseront le service, il ne rougira pas de vivre du salaire de ses fils, puisqu'il aura amplement payé sa dette à la famille. Il vieillira et mourra chez lui, et ses enfans, même en le nourrissant, seront toujours chez leur père. Peut-être leur laissera-t-il un autre héritage que la maison, car au bout de quatorze ans l'habitude d'épargner sera prise, et il pourra placer chaque année les 276 francs de son loyer. Héritage! Voilà un mot nouveau dans l'histoire d'une famille d'ouvriers. Oui, les enfans succéderont à leur père dans sa propriété; ils deviendront maîtres à leur tour de ce joli jardin témoin de leur enfance, de ce

foyer où leur mère leur souriait. Ils raconteront leur histoire à leurs enfans, car leur famille peut avoir une histoire à présent qu'elle est attachée à ce coin de terre. Nous voilà loin de ces nomades, de ces demi-sauvages, chassés de taudis en taudis par les exigences du propriétaire, habitués à la malpropreté, vivant séparés les uns des autres par nécessité, ne pensant à leur maison que pour se rappeler leur misère, obligés de demander au cabaret, quelquefois à l'ivrognerie, un moment de distraction et d'oubli. Cette maison est pauvre, mais c'est la *maison paternelle*, et ceux qui l'habitent et qui la possèdent ne se sentent plus étrangers au milieu de la société. Ils comprennent, pour la première fois peut-être, l'étroite parenté de la propriété et du travail.

En visitant la cité ouvrière de Mulhouse, on sent un vif désir de voir une si belle institution se propager par toute la France, et on ne peut s'empêcher d'être surpris que l'exemple donné par Mulhouse il y a déjà six ans n'ait pas encore porté de fruits ailleurs. L'agrandissement de Lille va permettre au bureau de bienfaisance de créer une cité ouvrière, et M. Dorémieux en a déjà les plans tout prêts; M. Scrive a pris les devans, on l'a vu, à moins d'une lieue de Lille. L'honneur de l'initiative en reviendra toujours à la Société industrielle de Mulhouse, et il n'y a peut-être pas d'académie en Europe qui ait déployé autant d'intelligente activité, ni rendu des services aussi éminens à la cause de l'industrie et à celle de l'humanité. C'est une association entre les premiers fabricans de l'arrondissement pour faire étudier toutes les questions industrielles sans regarder à la dépense, pour récompenser et propager les découvertes utiles, provoquer toutes les améliorations possibles dans le sort des travailleurs. Cette constante préoccupation du sort des ouvriers est le caractère propre de cette société; c'est par là qu'elle rend des services incalculables. Elle a compris et elle démontre à tous qu'un bon ouvrier est le premier facteur de la richesse nationale, et qu'en s'occupant du bien-être et de la moralisation des classes laborieuses, on fait à la fois une bonne action et un bon calcul. Mulhouse a eu le bonheur d'avoir des dynasties de fabricans; sans cela, une telle société et tout le bien qu'elle a fait auraient été impossibles. Les Dollfus, les Kœchlin, les Schlumberger, les Schwartz rendent largement à leur pays la richesse qu'il leur a donnée. Ils sont à Mulhouse ce que sont dans les Ardennes les Bacot, les Cunin-Gridaine, les Bertèche, ce qu'est Charles Kestner à Thann, ce que sont à Wesserling MM. Gros et Roman. M. Jean Dollfus en particulier peut être considéré comme le fondateur des cités ouvrières, qu'il dirige encore si habilement avec MM. Louis Huguenin et Zuber. Il ne faut pas croire qu'il n'ait pas rencontré d'objections; le bien serait trop facile à faire sans les entraves que de très honnêtes gens apportent de très bonne foi aux

meilleures entreprises. On a commencé avec soixante actions de 5,000 francs, souscrites par douze personnes qui s'imposèrent l'obligation, acceptée depuis par les nouveaux actionnaires, de ne prélever que 4 pour 100 d'intérêt et de renoncer à tout autre bénéfice (1). Le gouvernement donna 300,000 francs à la condition que la compagnie en dépenserait 900,000, qu'elle vendrait les maisons à prix de revient et ne les louerait pas au-dessus de 8 pour 100. On a créé depuis onze autres actions qui ont été souscrites par sept personnes, ce qui porte le nombre des actions à soixante et onze, le nombre des actionnaires à dix-neuf, le capital souscrit à 355,000 fr., auxquels il faut ajouter les 300,000 francs du gouvernement. Tout a été fait, et largement fait, avec des ressources si restreintes, et cependant il n'y a eu aucune perte pour les actionnaires. Ainsi voilà une grande chose faite à bon marché. L'habileté de la société a consisté à emprunter sur les maisons bâties pour en bâtir de nouvelles; elle a trouvé à Bâle des capitalistes qui lui ont avancé les trois quarts de la valeur vénale de ses maisons à 5 pour cent d'intérêt d'abord, et qui les lui avancent aujourd'hui à 4 1/2 pour 100 moyennant la garantie de M. Jean Dollfus. Pendant les cinq premières années, elle paie seulement l'intérêt des sommes prêtées, et pendant les quinze années suivantes elle en fait le remboursement par quinzièmes, de telle sorte que l'amortissement de sa dette marche parallèlement avec l'amortissement de la dette que les ouvriers acquéreurs contractent envers elle. Le crédit foncier a fait aussi une avance remboursable en trente années, aujourd'hui réduites à vingt-quatre par les paiemens déjà opérés. C'est ainsi que la société a trouvé moyen d'étendre ses opérations jusqu'à 1,600,000 fr., non compris les 300,000 fr. alloués par l'état, qui ont été employés pour des usages d'utilité générale, tels que la création de bains et lavoirs, l'éclairage au gaz, l'établissement de la place Napoléon et de vastes rues plantées d'arbres, les trottoirs, les égouts, etc. L'état s'est tenu à cette subvention; les maisons nouvellement bâties sont affranchies de l'impôt foncier pendant trois ans, mais ce dégrèvement est réglementaire; on n'a pas songé à l'étendre à l'impôt des portes et fenêtres, ce qui semblerait assez juste et aurait été facile, puisque l'état en réalité ne perd rien les trois premières années et bénéficie la quatrième.

Une amélioration bien plus importante consisterait à affranchir de tout droit de mutation les ouvriers qui se rendent acquéreurs d'une maison. La perte serait absolument insignifiante pour le trésor, qui ne fera jamais un sacrifice plus opportun ni mieux justifié. Il n'y aurait pas grand mal assurément quand il donnerait une petite prime

(1) La société mulhousienne des cités ouvrières a été constituée en juin 1853.

aux ouvriers rangés et laborieux; mais il s'agit ici d'un intérêt très général, car, en améliorant le sort des ouvriers, on rend service à l'industrie et à la société tout entière. Cette mesure rendrait inutile le premier versement exigé des acquéreurs par la compagnie, et qui sert précisément à couvrir ces droits. On croit que la possession d'une somme de 3 ou 400 francs est une garantie de la moralité de l'acquéreur, et que la compagnie, en les exigeant, écarte le danger de contracter avec des acquéreurs non sérieux. L'intérêt de la compagnie est réel; mais la garantie de 400 francs ne vaut pas celle qu'elle peut trouver dans le témoignage des patrons. C'est une erreur de croire que les ouvriers les plus riches aient plus d'ordre que les autres. Le directeur-gérant de la cité de Mulhouse, M. Bernard, a remarqué au contraire que les ouvriers pauvres sont les plus réguliers dans leurs paiemens mensuels. Une fois entrés dans la voie de l'épargne, ils comprennent très vite la transformation qu'elle doit opérer dans leur condition. Il ne faut pas d'ailleurs regarder comme insignifiante cette petite somme de 400 francs; elle est, il est vrai, bien petite, mais elle paraît immense à l'ouvrier qui la prélève sur son nécessaire et sur celui de sa famille. On doit prendre garde que le bienfait ne sera pas entier tant qu'on n'aura point rendu la propriété accessible aux ouvriers les plus pauvres.

Beaucoup d'établissemens situés loin des villes ont fait de louables efforts pour loger leurs ouvriers. Cela se comprend : un chef d'industrie réduit, par son isolement, à ses propres forces ne peut guère songer à fonder un hôpital. L'entretien d'une école est déjà pour lui une lourde charge. C'est même un des argumens dont on se sert pour réclamer, dans l'intérêt des travailleurs, la concentration sur un même point d'un grand nombre d'établissemens industriels. Cet argument n'a plus de valeur, quand la sollicitude du chef d'industrie crée un village tout exprès pour le vendre à ses ouvriers. A quoi bon un hôpital, quand il n'y a pas de malades? L'air des champs, une maison salubre, un jardin, une certaine aisance, des habitudes régulières, entretiennent autour de la fabrique une population saine et vigoureuse. Le patron, de son côté, y trouve un double profit, car il attire les ouvriers, ce qui lui est très nécessaire dans sa situation, et il les retient, ce qui est un avantage capital en industrie, car les pires ouvriers sont les nomades. De si excellens résultats ne demandent aucun sacrifice : il ne s'agit que d'une avance. Il n'y a rien de plus comfortable et de plus gai que les maisons construites par la compagnie de Baccarat dans un coin de son vaste enclos. Comme on ne pouvait pas loger treize cents ménages, les maisons ont été données par privilége aux verriers, qui sont les ouvriers d'élite de l'établissement. A la papeterie d'Essonne, les logemens ressemblent un peu plus à des chambres de caserne, mais

ils sont très salubres et bien tenus. La compagnie les loue à bas prix dès la première année; ce prix va en décroissant tous les ans; au bout de cinq ans, le logement est gratuit. C'est une excellente idée, non-seulement au point de vue de la bienfaisance, mais au point de vue d'une bonne administration. Et pourtant combien ce logement gratuit est encore loin de la maison vendue! Un ouvrier bien logé est certainement un meilleur ouvrier qu'un habitué de garni et de taverne; mais quelle différence encore entre lui et un ouvrier propriétaire!

La généralisation du système des cités ouvrières détruira une des principales objections qui s'opposent à la dispersion des établissemens industriels. Nous avons trop de cours d'eau et trop de voies ferrées pour que la question des messageries conserve l'importance qu'elle avait jadis; l'abolition du régime prohibitif, en contraignant nos industriels à se servir d'outillages de premier choix, rend la proximité des mécaniciens moins nécessaire; enfin plus l'industrie se développe, plus la vente et l'achalandage deviennent indépendans de la situation topographique de l'établissement. Il ne s'agissait donc plus, pour les maisons isolées, que de trouver le moyen d'avoir toujours un personnel suffisant. Ce moyen est trouvé : il n'y a pas à craindre que les habitans de la cité de Mulhouse quittent leur propriété pour aller vivre en nomades à Rouen ou à Lille.

La transformation des ouvriers de Mulhouse a été rapide. Ces rudes enfans de l'Alsace, devenus propriétaires par leur travail, administrent leur avoir avec une sorte d'âpreté, ne négligent rien pour l'étendre à force d'activité et d'économie, et gouvernent leur famille avec bon sens, honnêteté et fermeté. Dans tous les centres industriels où les ouvriers n'ont pas été considérés comme de pures machines à pousser la navette ou à battre l'enclume, leur esprit a contracté des habitudes sérieuses, et leur moralité s'en est heureusement ressentie. La même réforme se remarque toujours chez ceux d'entre eux qu'on appelle à exercer quelque autorité dans l'atelier, à siéger dans un conseil de prud'hommes ou même dans un simple conseil d'administration de société de secours mutuels. Ces faits ne seront pas niés par les défenseurs de la propriété et de la famille, qui ont démontré, il y a quelque dix ans, avec tant de zèle, d'éloquence et de succès, l'étroite solidarité qui unit la liberté, le travail, la propriété et les vertus domestiques.

III.

Qu'est-ce qu'un chef de famille? C'est d'abord le protecteur et le pourvoyeur de la maison; c'est aussi, au milieu des siens, la rai-

son vivante. Il faut que tout le monde se sache abrité contre toute attaque et contre le besoin par son dévouement et sa force; il faut en outre que tout le monde se sente éclairé et dirigé par lui. Il fait acte de père quand il apporte le samedi l'argent gagné par son travail, et qui pendant huit jours va donner le pain et le vêtement à la famille; mais il n'est pas chargé seulement du corps de ses enfans, il est responsable de leur âme. Jusqu'au moment où leur raison sera mûrie, c'est à lui, et à lui seul, de décider et de penser pour eux. Si son esprit n'est pas formé, s'il ne se rend point compte de ses actes, s'il est condamné par son ignorance à une minorité et à une enfance perpétuelles, comment remplira-t-il son devoir? Comment pourra-t-il inspirer autour de lui la confiance et le respect?

Pendant très longtemps, la France a été au-dessous des autres grandes nations sous le rapport de la diffusion des connaissances élémentaires. Elle tenait la tête de la civilisation par ses hommes d'élite, et elle laissait la masse de la population croupir dans l'ignorance. Un très grand nombre de nos communes manquaient d'écoles primaires, et beaucoup d'écoles étaient dirigées par des instituteurs tout à fait incapables. Les efforts tentés à diverses reprises depuis la création de l'université n'avaient abouti qu'à des résultats insignifians, quand la loi de 1833, à laquelle on ne peut songer sans un sentiment de patriotique reconnaissance, donna des écoles primaires à toutes les communes, et assura le recrutement du personnel par la fondation des écoles normales. Depuis cette époque, les progrès ont été rapides, moins rapides cependant qu'on n'était en droit de l'espérer; on n'a pas su tirer de cette grande et excellente loi tout ce qu'elle pouvait donner. En Prusse, en Hanovre, en Saxe, en Bavière, en Autriche même, les écoles sont plus fréquentées que chez nous. On peut dire qu'en Prusse l'universalité des enfans de sept à douze ans reçoit l'instruction primaire (1). Chez nous au contraire, quoique tout le monde ait pour ainsi dire une école à sa porte, et une école gratuite, on constate encore chaque année au moment du tirage au sort, avec une douloureuse surprise, que près de la moitié des jeunes soldats ne savent pas lire. Il en est de même des apprentis dans les manufactures malgré la loi sur le travail des enfans. Quelques instituteurs commettent la faute impardonnable de donner des certificats de complaisance. Les parens et les patrons se montrent indifférens. L'inspection est à peine organisée; elle ne se fait pas ou se fait mal. Dans les filatures, où le rattacheur est payé par l'ouvrier qui l'emploie, le chef de la maison ne connaît pas tou-

(1) Voyez les rapports de M. Cousin au ministre de l'instruction publique sur les écoles primaires en Prusse et en Hollande, et le livre de M. Eugène Rendu, intitulé *De l'Éducation populaire dans l'Allemagne du nord.*

jours le nom de ses apprentis, il n'exerce à leur égard aucune surveillance. Même quand on obéit à la lettre de la loi, on ne le fait pas d'une façon sérieuse; à l'heure dite, la manufacture ouvre ses portes, les apprentis envahissent l'école communale, dont ils troublent les exercices; le maître les voit venir avec chagrin, et n'interrompt pas pour eux la leçon commencée. Leur présence, dans ces conditions, n'est guère qu'une formalité; ils n'en retirent aucun profit, et nuisent aux autres élèves. Ce n'est pas avoir d'école pour les apprentis que de ne pas avoir une école, ou du moins des heures d'école pour eux seuls.

Ajoutons que ces premières connaissances ne sont si précieuses que parce qu'elles sont l'unique moyen d'en acquérir de plus étendues. Pour que les écoles primaires produisent tous leurs fruits, il faut qu'elles donnent aux enfans le goût de l'instruction et de la lecture. Deux ou trois ans passés languissamment dans une école n'aboutissent qu'à une instruction tout à fait insuffisante, si l'ouvrier n'a pas les moyens de revenir sur ce qu'on lui a enseigné et de pousser un peu au-delà. On a beaucoup fait à Paris pour favoriser la bonne volonté de ces vaillans esprits qui, au lieu de se plaindre éternellement de leur sort, sans dignité et sans justice, entreprennent de le changer, ou tout au moins de l'améliorer, en acquérant de l'instruction. Il y a dans la rue du Vertbois une école qui porte le glorieux nom de Turgot, et qui prépare les enfans d'ouvriers aux diverses carrières industrielles (1). Cette école est dirigée avec autant de zèle que de talent par M. Marguerin. Le cours normal y dure trois ans. Elle met les élèves en état d'entrer aux écoles d'arts et métiers de Châlons, Angers et Aix, à l'École Centrale, à l'École des Beaux-Arts. S'ils se consacrent immédiatement à l'industrie ou au commerce, leur aptitude spéciale ne tarde pas à leur créer de bonnes positions. Il est vrai que l'école, dont le prix est assez élevé (15 fr. par mois), n'est accessible qu'aux enfans d'ouvriers aisés; mais la ville de Paris, qui l'a fondée et qui l'entretient, y a institué cent places de boursiers. Toutes ces bourses se donnent au concours, et sont un puissant encouragement pour les élèves des écoles primaires.

Le Conservatoire des arts et métiers a aussi ce qu'il appelle sa *petite école*, où l'on enseigne le dessin, la géométrie appliquée, quelques-unes des matières du programme de l'école Turgot. Les classes d'adultes, spécialement fréquentées par des ouvriers et des employés du petit commerce, sont au nombre de trente environ

(1) On a créé récemment, passage Saint-Pierre, une école analogue pour les jeunes filles. Cette école est encore à ses débuts, mais elle ne peut manquer de rendre les plus grands services.

pour les garçons; il y en a aussi pour les filles. Elles s'ouvrent tous les soirs une heure après la sortie des ateliers. On voit là des hommes faits, en grand nombre, qui apprennent à épeler, et se montrent plus fiers de leur résolution qu'humiliés de leur ignorance. D'autres possèdent déjà tous les élémens d'une bonne instruction, et ne viennent que pour s'entretenir et se fortifier. Tout récemment des professeurs de dessin ont été adjoints à l'instituteur; ce n'est qu'un commencement, mais qui pourra avoir d'heureuses conséquences dans une ville comme Paris, où fourmillent les industries de luxe, et où la plupart des ouvriers sont nés artistes. Outre ces classes d'adultes fondées par la ville, il existe à Paris deux associations qu'on ne sait comment louer, tant elles font de bien et tant elles sont méritoires. L'une, l'*Association Polytechnique*, remonte à 1830. Elle a trois siéges dans Paris : à l'École Centrale, à l'école communale de la rue Jean-Lantier et à l'École de Médecine. L'autre, l'*Association Philotechnique*, est un démembrement de la première et ne date que de 1848; elle fait chaque soir trois cours dans le local de l'école Turgot, et un cours de dessin dans celui de l'école de la rue Sainte-Élisabeth. Un arrêté du préfet, du 7 février 1861, vient de l'autoriser à ouvrir de nouveaux cours rue des Poirées n° 1, section de la Sorbonne. Ces deux associations ont du reste le même but et le même succès. La ville et le gouvernement supportent tous les frais d'éclairage, d'affiches, etc.; quant aux fonctions des professeurs, elles sont absolument gratuites et on ne peut plus fatigantes, car chaque soir les amphithéâtres débordent. Le ministre de l'instruction publique vient en personne, chaque année, distribuer des livres, des médailles et des livrets de la caisse d'épargne aux élèves des deux associations : la distribution se fait dans la vaste enceinte du Cirque, où se pressent six mille spectateurs. Outre les cours de grammaire française, de géométrie, de dessin, de langues vivantes, professés par l'Association Polytechnique et l'Association Philotechnique, les ouvriers ont encore à Paris des cours spéciaux de dessin. Il y a d'abord celui de la rue de l'École de Médecine, qui est très ancien et excellent; le jour on y enseigne le dessin et les sciences accessoires à des jeunes gens qui se destinent à l'École des Beaux-Arts, et le soir aux adultes. C'est là qu'on a fondé en 1859 un cours de gravure sur bois, déjà en pleine prospérité. Cinq autres cours de dessin sont ouverts gratuitement tous les soirs; les ciseleurs, les graveurs sur métaux, les bijoutiers, les dessinateurs pour étoffes, les ornemanistes y affluent. Les deux plus remarquables sont peut-être ceux de M. Lequien père, rue Ménilmontant, et de M. Justin Lequien, rue de Chabrol. Les cours du Conservatoire des arts et métiers doivent être cités en dernier

lieu, à la place d'honneur; c'est la Sorbonne de l'ouvrier. Le Conservatoire est sans contredit un des plus beaux et des plus utiles établissemens de la capitale. C'est à la fois un musée industriel de premier ordre, une excellente bibliothèque, et une académie; les hommes les plus éminens y viennent faire chaque soir des leçons que les ouvriers peuvent suivre et où les savans profitent. L'auditoire de tous ces cours est plus intéressant pour certains observateurs que les sciences mêmes qui s'y enseignent. Qui ne se sentirait ému en voyant ces jeunes hommes que le travail manuel a absorbés dès leur enfance, qui mènent la dure vie de l'atelier, et qui le soir, après une journée de fatigue, viennent sur ces bancs demander à la science le plus noble des plaisirs et le plus sûr moyen d'améliorer leur condition?

Enfin, dans cette rapide revue des efforts tentés à Paris pour éclairer les masses, on ne nous pardonnerait pas d'oublier l'Orphéon. La ville envoie dans toutes les écoles communales un répétiteur de chant; elle a des inspecteurs et des directeurs de l'Orphéon, qui sont des compositeurs habiles. A certains jours, tous ces musiciens, enfans et adultes, viennent de leurs écoles ou de leurs ateliers se grouper dans un vaste amphithéâtre sous le bâton du chef d'orchestre, et alors les habitués des Italiens et de la Société des concerts entendent des chœurs chantés par des milliers de voix, qui remplissent l'âme d'un mâle enthousiasme. Et ce n'est pas seulement cette harmonie qui les enchante; ce qui les frappe surtout, c'est le peuple initié aux grandes jouissances de l'art, le peuple émancipé deux fois, par la musique et par la science.

Faut-il avouer, après cette énumération de nos richesses, que ce n'est là qu'un début? On se sent pour ainsi dire le cœur réchauffé quand on a parcouru pendant un mois toutes ces écoles du soir, quand on a vu ici de jeunes ouvriers étudiant les élémens du dessin et de l'architecture, là des hommes en cheveux gris traçant d'une main mal assurée les premières lettres de l'alphabet, ailleurs un auditoire en blouse écoutant avec avidité une grave dissertation sur la législation ou sur une théorie scientifique d'un ordre élevé. Ces amphithéâtres remplis à déborder font illusion un moment: mais en y réfléchissant qu'est-ce que cela devant l'immense population des ateliers? Quelles foules restent encore pour les bals, pour les cabarets, pour les théâtres! Combien de villes manufacturières n'ont pas même essayé de suivre le généreux exemple de la capitale! combien d'autres se sont arrêtées trop promptement après un premier essai infructueux! Ce n'est rien que de fonder des cours, il faut conquérir les premiers auditeurs. On se décourage vite, parce qu'on ne réfléchit pas que la science est pour les ouvriers un monde nou-

veau et mystérieux, dont les uns ne connaissent pas les beautés, et que les autres désespèrent de pouvoir jamais atteindre. Il est dans notre caractère national de savoir lutter contre tous les obstacles, excepté contre la solitude. Si les professeurs avaient autant de persévérance et de sang-froid qu'ils ont d'entrain et de dévouement, ils verraient les ouvriers se décider peu à peu. La curiosité les amènerait d'abord, et ils ne tarderaient pas à comprendre de quel immense intérêt est pour eux la possession d'une instruction solide. On ose dire que s'il n'y a pas de classe plus ignorante que celle des ouvriers pris en masse, il n'y en a pas à laquelle l'ignorance pèse davantage, et qui soit plus empressée de lui échapper dès qu'elle en aperçoit la possibilité. On se défie trop de leur apathie, dont on ne prend pas la peine de chercher la cause réelle. A la suite d'un accident arrivé dans un atelier de Lille par l'inexpérience d'un chauffeur, on y a fondé par souscription, il y a quelques années, un cours de physique appliquée. La plupart des souscripteurs, en donnant leur argent par bienséance, prophétisaient que le cours serait désert; la salle ne suffit plus pour contenir les auditeurs. Les fondateurs ont eu l'idée de délivrer des brevets de mécanicien; c'est à qui se présentera pour en obtenir. Bientôt les fabricans n'accepteront plus un chauffeur, s'il n'est breveté. Partout où l'on a fait appel à l'intelligence des ouvriers, ils ont répondu.

Il ne serait ni moins important ni moins facile de développer en eux le goût de la lecture en leur prêtant de bons livres. C'est ce qu'on ne fait nulle part en France. Les bibliothèques publiques sont fermées avant les ateliers, et elles ne prêtent pas de livres. On peut même dire qu'elles n'en ont pas, si ce n'est pour les savans. Les ouvriers se trouvent réduits aux cabinets de lecture, qu'ils fréquentent peu, et l'on ne saurait s'en affliger. Il a été question à plusieurs reprises de fonder des bibliothèques communales : l'intention était bonne; mais ce n'est pas à l'état de faire de pareilles entreprises, il n'y a rien de plus difficile que d'établir une bibliothèque communale qui puisse convenir également à toutes les communes de la France. D'ailleurs commande-t-on un livre? Le plus infaillible moyen de l'avoir mauvais, c'est de le faire faire sur commande. L'Angleterre, qui nous est peut-être inférieure pour la diffusion de l'instruction primaire (1), prend glorieusement sa revanche du côté des livres

(1) Dans une adresse présentée au parlement en 1850 par l'*union des écoles du Lancashire*, on lit ce qui suit : « Près de la moitié des habitans de cette grande nation ne sait ni lire ni écrire, et de l'autre moitié une grande partie ne possède que la plus misérable instruction. » M. Eugène Rendu, dans son livre sur *l'Éducation populaire en Allemagne*, évalue à un million les jeunes Anglais qui ne fréquentent pas les écoles (p. 136), et les jeunes Français à 500,000 seulement, sur une population beaucoup plus considérable.

spéciaux et des bibliothèques circulantes. Des associations locales se chargent de fournir aux ouvriers, moyennant un prix d'abonnement très peu élevé, des livres amusans et des livres instructifs (1). Les livres ne manquent pas : en France, ils manqueraient. La tâche d'écrire un livre populaire est toujours abandonnée chez nous à des écrivains sans réputation et sans talent, qui offensent les ouvriers en affichant la prétention de les instruire, ou se rendent ridicules à leurs yeux en leur empruntant leurs idées et jusqu'à leur langage. La vérité est qu'il n'y a pas d'autre précepte ici que de parler le meilleur français, et d'exprimer constamment les sentimens les plus naturels et les plus nobles. L'art d'enseigner ne consiste pas à descendre au niveau de son auditoire, mais à l'élever jusqu'à soi.

Tous ceux qui se sont occupés de l'instruction publique, et le nombre en est grand dans notre pays depuis la révolution, ont insisté sur l'importance de l'éducation des femmes; cependant c'est à peine si on découvre quelque insignifiant article sur ce point capital dans les nombreuses lois qui ont successivement régi l'instruction primaire. L'université impériale, pourtant si absorbante, ne s'était pas souciée de se charger des écoles de filles: elle les avait laissées sous la surveillance des préfets, qui naturellement ne les surveillaient pas. Une circulaire du 19 juin 1820 avait créé des dames inspectrices, dont les fonctions étaient gratuites, c'est-à-dire à peu près nulles : voilà tout ce qu'avait fait la sollicitude publique. Plus tard, on soumit les écoles de filles au même régime que les écoles de garçons, mais en exceptant les écoles tenues par des religieuses, qui continuèrent à n'être surveillées que par les autorités administratives et ecclésiastiques. Ce privilége accordé aux congrégations cessa en 1836. A partir de ce moment, les comités locaux et les comités d'arrondissement exercèrent la même autorité sur les écoles des deux sexes. Ainsi l'enseignement des filles était surveillé, mais il n'était pas organisé (2). Aucune disposition législative n'assurait le sort des institutrices et n'obligeait les communes à fonder des écoles spéciales pour les filles. La loi de 1833 est muette. Le projet présenté aux chambres par M. Guizot contenait un titre spécial qui disparut dans la discussion. L'administration se borna à permettre

(1) Ces bibliothèques populaires se sont tellement multipliées qu'il s'est fondé à Londres plusieurs sociétés dont le but est de leur fournir de bons livres à prix réduits; nous citerons entre autres : *The pure Literature Society, the Christian Knowledge, the religious tract Society.*

(2) A la vérité, on avait pourvu au recrutement du personnel. Une ordonnance royale de 1842 avait régularisé la fondation de cinq écoles normales d'institutrices. Ce chiffre s'accrut rapidement. Il y a aujourd'hui dix écoles normales et vingt-six cours normaux. Sept écoles sur dix, treize cours normaux sur vingt-six, sont tenus par des religieuses.

aux communes d'assurer un logement et un traitement aux institutrices, soit par une allocation régulière inscrite à leur budget, soit en acceptant des legs ou donations pour cette destination particulière. Enfin la loi de 1850 inaugura une ère nouvelle en rendant la création d'une école de filles obligatoire pour toutes les communes ayant 800 âmes de population agglomérée (1) : loi tardive et incomplète, qu'il faut pourtant accepter comme un bienfait ou tout au moins comme une espérance. Il est à remarquer que, d'après le texte même de la loi, le conseil académique peut autoriser l'introduction des filles dans les écoles de garçons, quel que soit d'ailleurs le chiffre de la population de la commune. Il n'a qu'à user de cette liberté pour prolonger la situation à laquelle on a voulu mettre fin, et pour rendre la loi inutile (2).

Depuis ces dernières années, le nombre des écoles de filles et des élèves qui les fréquentent a augmenté, tandis qu'un mouvement en sens inverse avait lieu dans les écoles de garçons. Néanmoins la différence en faveur des écoles de garçons est encore aujourd'hui de 470,000 élèves (3). On a peine à se rendre compte de cette infériorité de l'éducation des filles. Elles ont certainement le même droit que les garçons à recevoir l'instruction élémentaire, et l'état a les mêmes devoirs envers elles. Quand nous ne serions pas tenus par un sentiment de stricte justice à ne pas les priver du premier de tous les biens, et à ne pas les condamner, en les retenant dans l'ignorance,

(1) Sur le nombre total des institutrices, plus de 4,000 ne jouissent que d'un revenu inférieur à 400 fr. Près de 2,000 ont entre 100 et 200 fr. Le produit de la rétribution des élèves payantes est presque partout insignifiant. C'est seulement depuis la loi du 14 juin 1859 que les conseils municipaux portent la rétribution scolaire des filles à leur budget et la font recouvrer par le percepteur.

(2) La circulaire du 29 juillet 1819 avait réglé qu'aucune institutrice ne pourrait, sous quelque prétexte que ce fût, recevoir des garçons dans son école. Cette disposition réglementaire n'était guère observée, et les préfets se refusaient avec raison à en reconnaître l'importance, puisqu'on tolérait dans le même temps la présence des filles dans les écoles de garçons. S'il fallait choisir entre deux maux, il est clair qu'il y aurait plus d'inconvéniens à confier des filles à un instituteur que des garçons à une institutrice. L'administration actuelle l'a pensé, car, par un décret du 31 décembre 1853, elle a modifié l'application de la loi de 1850 en permettant de confier à des institutrices « la direction des écoles publiques communes aux enfans des deux sexes qui, d'après la moyenne des trois dernières années, ne reçoivent pas annuellement plus de 40 élèves. » Tout en approuvant cette disposition, il sera permis de dire que la séparation des sexes dans les écoles devrait être un principe absolu, et que la justice et l'intérêt de la société sont d'accord pour exiger la fondation d'une école spéciale de filles dans toutes les communes de France.

(3) L'instruction primaire est donnée en France à 1,950,000 garçons et à 1,480,000 filles: différence, 470,000. Il y a 36,300 écoles communales de garçons et 13,000 écoles communales de filles. On a remarqué en Angleterre une disproportion analogue entre les sexes. Sur 367,894 couples mariés pendant les années 1839, 1840 et 1841, 122,458 hommes et 181,378 femmes ont déclaré ne pas savoir signer.

à la plus intolérable de toutes les inégalités, l'égoïsme devrait nous apprendre à les instruire pour nous, pour notre bonheur, pour celui de nos enfans. Ces pauvres créatures, que l'on a envoyées dès l'âge de huit ans à la fabrique, et qui ne savent faire autre chose que présenter le coton à la carde ou rattacher un fil rompu, sont incapables de tenir un ménage, et bien plus incapables encore de rendre une maison agréable. Beaucoup d'entre elles ne savent pas coudre, de sorte qu'il faut que tout le monde autour d'elles soit en haillons. Elles sont hors d'état de faire le plus simple calcul, ce qui leur rend l'économie impossible, et met étrangement à l'aise la mauvaise foi des petits fournisseurs. Un peu de lecture leur procurerait un fonds de conversation pour retenir leurs maris près d'elles, tandis que l'ignorance les rend muettes, les condamne à l'impuissance. Si leurs enfans vont aux écoles, ils se sentent bien vite plus savans qu'elles, supérieurs à elles; s'ils n'y vont pas par misère ou par maladie, qui suppléera au maître? Est-ce le père, absent tout le jour? La nature a voulu que la première éducation fût l'ouvrage des femmes. Ce sont elles qui soignent le petit enfant impuissant; elles lui sourient les premières, elles lui apprennent à marcher, à bégayer, à penser. Cette première éducation, qui fait l'homme même, est surtout nécessaire à l'enfant du pauvre, jeté si jeune au milieu des difficultés de la vie, et qui, dès l'âge de huit ou neuf ans, est obligé de travailler pour son pain, de passer ses journées dans une manufacture, au milieu d'étrangers. La société sera quitte envers ce pauvre enfant, que tant de misères accablent dès le berceau, si elle lui rend sa mère.

Nous parlons de l'instruction d'une manière générale, et sans entrer dans le détail des doctrines qui devraient être inculquées aux ouvriers. C'est d'abord que l'instruction est bonne par elle-même. Elle fortifie l'esprit comme le travail et l'exercice fortifient et développent le corps. Elle inspire à celui qui la possède la confiance en ses propres forces, qui est le commencement de la virilité. Les ouvriers, dans leurs jours d'irréflexion et de colère, accusent le travail d'être une sorte d'esclavage : il n'y a d'autre esclavage que l'ignorance, car c'est être esclave que de ne pouvoir obéir qu'à la passion, et pouvoir obéir à la raison, c'est être libre, c'est être homme.

Personne ne nous soupçonnera d'être indifférent sur le fond des croyances; mais sans renoncer, pour les doctrines qui nous sont chères, au droit sacré de la propagande, nous craignons fort qu'il n'y ait plus d'apôtres. Cette société, qui périt de scepticisme, a-t-elle le droit de prêcher des croyances qu'elle a perdues ou qu'elle n'a pas encore retrouvées? De toutes les entreprises, la plus déloyale et en même temps la plus inutile est de prêcher la foi, étant incré-

dule, et de faire de Dieu un instrument de domination. Quand on aura ouvert aux ouvriers les champs sans horizon de la pensée, qui sait si ces nouveau-venus ne dépasseront pas leurs maîtres? Ils voient de plus près les rudes conditions de la vie, et dût notre délicatesse en murmurer, à force de tout pénétrer et de tout expliquer, nos savans sont peut-être devenus incapables de rien respecter et de rien croire.

Gardons-nous d'ailleurs de nous exagérer la puissance de la prédication directe. On fait quelques conversions à coups d'aumônes; reste à savoir ce qu'elles valent, et si l'aumône, qui en est la cause, n'en est pas aussi le but. La prédication directe, dogmatique, par les livres ou par la parole a rarement des effets durables; elle n'est tout au plus, et à grand'peine, qu'un auxiliaire. On est touché un moment, et le moment d'après on n'y pense plus. Telle est la légèreté humaine. Les ouvriers sont particulièrement rebelles à la morale qui leur arrive sous forme de leçon. Ils se demandent s'ils sont incapables de penser, et s'ils ont tant besoin qu'on le leur apprenne. Pauvres et aigris de leur pauvreté, ignorans et honteux de leur ignorance, ils craignent toujours d'être ou trompés ou exploités. La seule école qu'ils puissent aimer et, à vrai dire, la seule puissante et féconde école en ce monde, c'est la famille. Quand par une mâle discipline on aura donné aux ouvriers le sentiment de leur responsabilité, quand on les aura dégoûtés des joies serviles du cabaret et ramenés à la source pure et intarissable des nobles sentimens et des fortes résolutions, ils trouveront dans les enseignemens du foyer cette religion du devoir que nous n'avons, hélas! ni le droit ni la force de leur annoncer. Oui, la croyance est aussi nécessaire à l'âme de l'homme que le pain à son corps; c'est seulement quand l'homme a le sentiment du devoir, qu'il est maître de sa destinée; c'est par le devoir qu'il grandit, c'est par le devoir qu'il est consolé. En présence des affreux malheurs où languit une portion considérable de l'humanité, quand tous les efforts de la loi et de la science sont impuissans, le devoir seul est un remède égal à la profondeur du mal. Cependant, si nous voulons que le sentiment du devoir pénètre jusque dans nos os et se lie en nous aux sources mêmes de la vie, ne comptons pour cette grande cure que sur la famille. Ce n'est pas trop de cette force, qui est la plus grande des forces humaines, pour obtenir un tel résultat.

JULES SIMON.

EL CACHUPIN

SCÈNES ET RÉCIT DE LA LOUISIANE.

I.

L'hiver de 1829, qui sévit en Europe avec tant d'intensité, fit aussi sentir ses rigueurs dans le Nouveau-Monde. On vit les lacs de la Haute-Louisiane se couvrir de glace ; il neigea sur toute la contrée basse et marécageuse qui s'étend de l'embouchure de la Rivière-Rouge à la Sabine, dans les terres chaudes et profondes où l'on cultive le coton et la canne à sucre. Les magnolias qui bordent les ruisseaux et les lataniers des savanes frissonnèrent sous le givre. Engourdis par le froid, le geai bleu et le moqueur se laissèrent prendre à la main; les flamands couleur de feu s'enfuirent vers des climats plus doux, abandonnant aux cygnes et aux bernaches les grèves du Mississipi. Il faisait bon alors chasser dans les forêts : le gibier, peu farouche dans les temps ordinaires, semblait frappé de stupeur et s'apercevait à peine de la présence de l'homme; mais pour le voyageur qui avait à parcourir à cheval de grands espaces déserts, ce refroidissement inaccoutumé de la température devenait une cause de souffrance véritable. Quand on fait halte pour prendre son repas au milieu des bois, il est dur de s'asseoir sur une terre glacée; l'eau des sources, si agréable en été par sa limpidité et son extrême fraîcheur, n'est plus qu'un breuvage insipide lorsqu'il gèle et que la neige en altère la pureté. Ces observations feront sans doute sourire les touristes qui parcourent maintenant sans fatigue et avec la rapidité de la flèche l'immense territoire de l'Union; mais, il y a trente ans, les chemins de fer n'étaient pas même connus de nom, et les provinces du sud-ouest des États-Unis gardaient encore,

à quelque distance des fleuves et des rivières, leur aspect sauvage et primitif. Un silence profond régnait dans ces vastes solitudes, traversées à de rares intervalles par des caravanes de chariots. La passion des aventures et la soif des conquêtes qui devaient un jour pousser les Américains à déborder sur les territoires de leurs voisins ne se révélaient encore que par de vagues indices. La Sabine, qui sépare la Louisiane du Texas, — devenu depuis longtemps l'un des états de la confédération américaine, — formait alors la ligne de démarcation entre le Mexique et les États-Unis. Aucun pont ne reliait les deux rives de ce fleuve encaissé, rapide, roulant ses eaux limoneuses sous le sombre feuillage des arbres séculaires. On le traversait dans un grand bateau plat, — *ferry-boat*, — que manœuvraient, non sans peine, un vieux nègre aux cheveux presque blancs et une négresse plus que sexagénaire.

Par une matinée de février de l'année rigoureuse que nous venons de signaler, le vieux noir et sa compagne se tenaient, dans une immobilité parfaite, blottis au fond de leur cabane, bâtie sur la rive américaine. Grelottans et résignés, pareils à deux chats sauvages cachés dans un tronc d'arbre, ils fermaient les yeux; peut-être dormaient-ils, car depuis un quart d'heure une voix impatiente criait de l'autre bord : *O del bote!... Ferry-boat!* Et le vieux couple ne bougeait pas. A ces appels restés sans réponse succéda le bruit d'un coup de feu; cette fois le vieux nègre se leva en grommelant, et sa compagne le suivit. Leurs pieds étaient gonflés et fendus par le froid; il y avait comme des écailles rugueuses sur leurs grosses mains tuméfiées. Ils saisirent d'assez mauvaise humeur les lourdes rames du bateau, et le firent lentement avancer vers la rive mexicaine. Deux voyageurs les y attendaient, un homme et une femme, portant l'un et l'autre le costume des créoles espagnols. Le *caballero*, monté sur un beau cheval des prairies, tenait sous son bras la carabine avec laquelle il venait de faire feu pour appeler le bateau. Sa tenue était celle d'un Mexicain en voyage : mouchoir de soie noué autour de la tête, vaste chapeau de latanier, courte veste brodée, culotte de velours ouverte aux genoux, guêtres de cuir à l'andalouse, gigantesques éperons d'acier; une mante de laine à grandes raies rouges flottait sur son épaule. Quant à la *señora*, elle était si bien drapée dans son châle de soie qu'à peine distinguait-on le peigne d'écaille placé comme une couronne sur sa tête. Les traits réguliers de son visage portaient l'empreinte de la fatigue, et ses petits doigts blancs et effilés laissaient flotter les rênes de sa mule.

Dès que le bateau aborda près de lui, le cavalier mit lestement pied à terre. Il fit entrer dans le bac la mule de sa compagne, et, confiant à celle-ci la bride de son cheval, il aida la vieille négresse à manœuvrer l'aviron. La force du courant faisait dériver sur les

eaux sombres de la Sabine le lourd bateau plat; le cheval abaissait ses naseaux vers le bord pour se désaltérer, et la mule inquiète dressait ses longues oreilles.

— Ramons, ramons ferme! dit le cavalier. Ah! bonhomme, vous m'avez fait attendre bien longtemps!

— Il fait froid, répondit le vieux nègre en poussant de gros soupirs; j'étais *après* dormir...

— Y a-t-il par ici quelque hôtellerie, quelque village?

— Non, répondit le nègre; le village est bien loin. Vous trouverez d'abord les hautes terres où les blancs font du maïs, et puis après, vers la Rivière-Rouge, des habitations où les planteurs font du coton...

Ayant ainsi parlé, le vieux noir se mit à geindre de plus belle, et la négresse fit chorus avec lui. Le fait est que ces deux vieilles gens n'étaient plus de force à exercer le métier qu'on leur avait imposé, et ils n'eussent pas tardé à succomber à la peine, si la route avait été plus fréquentée. Leurs gémissemens étaient un appel pathétique à la libéralité des voyageurs, et cette fois il fut entendu. Touché de leurs efforts, le cavalier leur mit dans la main une pièce d'argent si brillante qu'ils faillirent tomber à ses genoux. La négresse aida la mule qui portait la *señora* à sortir du bac, et le nègre, comblant de bénédictions le généreux étranger, s'obstina à lui tenir l'étrier tandis qu'il se remettait en selle.

Le terrain sur lequel venaient de débarquer les deux voyageurs était couvert de gros cyprès chauves, dont les rameaux noirs et dénudés laissaient pendre comme de sombres voiles des paquets de mousse longs de deux à trois brasses. Quand il eut fait quelques pas en avant, le cavalier s'arrêta.

— Jacinta, dit-il à sa compagne, sortons au plus vite de ces terres basses et fangeuses, et gagnons ce petit tertre là-haut. Nous pourrons y faire halte et prendre quelque repos...

Le cheval, excité par l'éperon, traversa vivement les épais fourrés tout remplis de hautes herbes et de lianes entrelacées. La mule trottait aussi, évitant avec un instinct singulier les petites flaques d'eau glacée et les racines pointues des cyprès qui hérissaient le sol. Après quelques minutes de marche, les voyageurs avaient atteint un terrain plus sec, abrité du vent par un rideau d'arbustes épineux. Ils mirent pied à terre; le cavalier attacha les deux animaux aux branches basses d'un acacia, et étendit sur la terre froide la couverture de laine qui servait à garantir ses épaules contre le froid durant les marches de nuit.

— Assieds-toi là, Jacinta, dit-il à sa compagne; tu as froid, n'est-ce pas?... Laisse-moi envelopper tes petits pieds dans les plis de cette mante... Tu ne me réponds pas?... Jacinta! Jacinta!

Celle-ci baissait la tête et cachait dans ses mains les larmes qui coulaient de ses yeux. — Pauvre amie, reprit le cavalier, l'exil est dur à supporter! Au nom de leur indépendance, au nom de la liberté, les créoles du Mexique me l'ont infligé. Les fils du pays n'ont pu supporter parmi eux la présence d'un *Cachupin* (1) qui demeure fidèle à sa patrie. Eh bien! *viva España!*... Ils ne m'arracheront ni une plainte, ni une larme.

Parlant ainsi, le cavalier se redressa fièrement et se mit à rouler une cigarette entre ses doigts. Un rayon de soleil, perçant l'atmosphère brumeuse, glissa tout à coup à travers la forêt; de grands oiseaux de proie, comme s'ils se fussent éveillés subitement, s'élancèrent vers les hautes régions en poussant des cris aigus. L'hiver semblait fuir devant le printemps. Un air doux et tiède ranima instantanément la nature engourdie. La jeune femme, levant la tête à son tour, rejeta le châle de soie qui l'enveloppait, et tourna vers le cavalier son regard voilé de larmes.

— Pepo, dit-elle à voix basse, viens ici, près de moi, ne me quitte pas d'une minute;... je n'ai plus que toi sur la terre. Il y a dans ces forêts des cris d'oiseau qui me font peur...

— Écoute, Jacinta, écoute ce que je vais te dire, répondit le *Cachupin* en s'asseyant près de sa compagne. Si tu t'es imposé un sacrifice au-dessus de tes forces en suivant ton mari, si tu regrettes ton pays natal, ta famille, il est temps encore de retourner en arrière... La Sabine est là...

— Ai-je dit que je me repentais? reprit doña Jacinta. Ai-je laissé échapper une plainte?...

— Non, mais ce silence obstiné, ces larmes qui coulent de tes yeux trahissent ta douleur.

— Je souffre, répliqua la jeune femme; j'ai froid, la fatigue m'accable... Eh bien! si je veux supporter ces misères avec toi et pour toi, Pepo!...

— Tiens, Jacinta, regarde devant toi; là, à travers ces masses d'arbres, ce que tu vois, c'est la terre mexicaine, c'est ton pays, ta patrie à toi; tu ne la reverras peut-être jamais!... Là sont tes parens, tes amis, les lieux où se sont écoulées les paisibles années de ton enfance...

— Oui, j'ai tout laissé sur l'autre bord de cette rivière, je le sens; j'ai tout quitté pour te suivre, toi, à qui je me suis unie pour la vie! Pepo, Pepo!... donne-moi ta main.

Pepo prit la main de sa femme; celle-ci se jeta dans les bras de son mari en sanglotant, puis, redressant avec vivacité son front pâle:

(1) Prononcez *Catchoupine;* c'est le nom que l'on donne en Amérique aux Espagnols nés en Europe.

— Il me semble, dit-elle, qu'il n'y a plus sur la terre que toi et moi. Ce désert me plaît maintenant; nulle créature humaine ne s'y montre... Et je m'y trouve bien avec toi... Le sacrifice est accompli. Où allons-nous, que deviendrons-nous? Dieu le sait! C'est comme une vie nouvelle qui commence pour nous... Heureuse ou malheureuse, je l'accepte, Pepo, et je ne veux plus pleurer... Tiens, vois plutôt, me voilà gaie, contente...

Le cavalier pressa sur son cœur la femme dévouée qui essayait de sourire à travers ses larmes. — Tu es lasse, Jacinta, lui répondit-il; repose-toi pendant quelques instans. Tu as besoin de force pour continuer le voyage.

— Eh bien! oui, dit la jeune femme, j'essaierai de dormir, la tête sur tes genoux. Je n'ai plus froid, mon ami, le soleil me réchauffe, et ton affection me console...

Essuyant ses larmes, elle ferma les yeux et ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil doux et tranquille, car la fatigue du corps a cela de bon, qu'elle fait taire les souffrances du cœur. Pareil à la nourrice qui s'endort en berçant son enfant, le *Cachupin* était près de s'assoupir, lui aussi. Il faisait de grands efforts pour se tenir éveillé, et regardait droit devant lui les troncs d'arbres, aux formes bizarres, à travers lesquels se jouaient les rayons du soleil. A la fin, sa tête tomba sur sa poitrine, ses paupières se fermèrent, et le sommeil s'empara de lui.

II.

Tandis que le *Cachupin* et sa compagne, endormis au pied d'un arbre, en pleine forêt, oubliaient un instant leurs peines et leurs fatigues, deux yeux perçans se fixaient sur eux. Un homme de haute taille, aux traits fortement accentués, vêtu à la façon des planteurs américains, considérait attentivement le couple exilé qui se croyait seul dans ces mornes solitudes. Il montait un poney de race créole et tenait sous son bras un long fusil à deux coups; un dinde sauvage et une demi-douzaine de canards suspendus au pommeau de sa selle indiquaient assez qu'il se livrait aux plaisirs de la chasse. Pendant près d'un quart d'heure, il resta immobile, caché derrière un buisson, contemplant avec un sourire ironique le *Cachupin*, qui soutenait sur ses genoux la tête de sa femme endormie.

— En vérité, dit-il à voix basse, voilà un charmant tableau d'amour conjugal... Je suis curieux de voir le visage de la dame; il y en a de jolies dans les provinces mexicaines!

Comme il se parlait ainsi à lui-même, une troupe de daims à la peau mouchetée vint à passer par-là. Les gracieux animaux bondissaient par-dessus les buissons avec la rapidité de l'oiseau; le bruit

de leur course, si léger qu'il fût, tira le *Cachupin* de son assoupissement; il redressa la tête, et, surpris d'apercevoir un homme à cheval qui marchait vers lui :

— Jacinta, dit-il à sa femme, éveille-toi... Nous ne sommes pas seuls ici...

Elle se leva aussitôt, et une rougeur subite colora ses joues. La souffrance et la fatigue donnaient une expression de dignité à son visage délicat. L'étranger s'approcha d'elle avec un respect mêlé de surprise, la salua avec politesse, et s'adressant à son mari en langue espagnole :

— *Señor*, lui dit-il, en vous apercevant de loin tous les deux au fond de cette forêt sauvage, j'ai cru voir Adam et Ève à leur sortie de l'Éden, errant sur la terre déserte. Votre costume m'a déjà appris ce que vous êtes et d'où vous venez; plus d'un *Cachupin* a passé par ici avant vous. Si vous n'avez pas d'asile, je vous offre mon toit. Vous y serez accueilli comme des fugitifs dignes d'intérêt et de sympathie... Mon nom est John Hopwell, l'habitation que j'exploite se trouve à quelques lieues d'ici, dans les hautes terres.

A cette proposition cordiale qui lui était adressée dans un moment aussi opportun, don Pepo se sentit ému.

— Dieu bénisse celui qui nous offre l'hospitalité sur la terre étrangère! dit-il avec vivacité; ma pauvre femme est accablée de fatigue, et j'accepte pour elle, plus encore que pour moi, votre bienveillante invitation.

Il tendit la main au chasseur, qui lui présenta la sienne, et tous les trois ils se mirent en marche au trot. Doña Jacinta, remontée sur sa mule, se tenait auprès de son mari, dont les grands éperons produisaient un bruit semblable à celui d'un serpent à sonnettes agitant les anneaux de sa queue. Le poney de John Hopwell, impatient de rentrer au logis, prenait de temps à autre le petit galop; mais la main vigoureuse de son maître le modérait sans peine, et il se cabrait à tout moment en exécutant de gracieuses courbettes.

Ainsi chevauchaient au milieu des forêts américaines ces trois personnages, qui portaient chacun l'empreinte du pays qui l'avait vu naître. Dans la physionomie sévère du *Cachupin* se révélait le type castillan franc, sérieux et fier; sur le visage gracieux de doña Jacinta était répandu ce charme mystérieux particulier aux femmes créoles, et qui est comme un reflet mélancolique des solitudes du Nouveau-Monde. Quant au chasseur, il n'avait rien de l'allure vive et familière des planteurs louisianais d'origine française ; encore moins ressemblait-il aux *Yankees* établis dans les provinces du sud. Tout en lui trahissait un Anglais de pure race habitué à vivre en pays étranger, mais resté le même sous les divers climats qu'il avait parcourus. Son regard énergique semblait dominer le *Cachupin* et

effrayer un peu la jeune femme, qui n'osait se tourner vers lui. Ces trois cavaliers, tout en trottant à travers les bois, échangèrent à peine quelques paroles; quoiqu'ils suivissent la même route, leurs pensées s'égaraient dans des directions bien différentes.

Après deux heures de marche, don Pepo et doña Jacinta, guidés par John Hopwell, arrivaient devant l'habitation de ce dernier. C'était une maison construite en planches, couverte avec des écorces de cyprès et traversée dans sa longueur par un corridor spacieux. Pour la mettre à l'abri de l'invasion des reptiles, on l'avait élevée d'environ cinq pieds au-dessus du sol; une galerie en forme de balcon l'entourait des quatre côtés. Elle se trouvait située au milieu d'une vaste clairière taillée dans une épaisse forêt, où des arbres de toutes les essences, les uns morts et dépouillés, les autres pleins de vigueur et chargés de feuillage, croisaient en tous sens leurs rameaux. Sur le perron conduisant au vestibule de cette rustique demeure se tenait accoudée une jeune femme au teint douteux, aux allures molles et nonchalantes, coiffée d'un mouchoir de mousseline blanche. Son regard prit une expression de tristesse et de colère quand doña Jacinta, pour descendre de sa mule, s'appuya sur la main que Hopwell lui présentait avec une politesse cérémonieuse.

— Eh bien! Cora, cria celui-ci d'une voix forte, et le déjeuner?... Allons! fais-nous servir.

La mulâtresse alla exécuter les ordres de son maître, qui, donnant le bras à doña Jacinta, indiquait du geste à don Pepo l'entrée de la salle à manger. Des serviteurs nègres avaient emmené les chevaux et la mule; on déposa dans une chambre au fond du corridor les valises des deux voyageurs, et Hopwell fit bientôt asseoir ses hôtes devant une table copieusement servie. Bœuf fumé, tranches de venaison, vin de Bordeaux, rien ne manquait à ce repas, si ce n'est le pain, remplacé par des galettes de maïs jaunes comme de l'or. Quand on versa le café, Hopwell fit signe à Cora de se retirer, et s'adressant aux deux voyageurs :

— L'hospitalité bien entendue, leur dit-il, consiste à ne pas gêner la liberté de ses hôtes. Il y a sur mon terrain, à deux cents pas d'ici, une ancienne habitation dont je ne fais aucun usage : elle est à votre entière disposition; s'il vous convient d'y demeurer, vous n'avez qu'un mot à dire, et dès ce soir vous y serez installés aussi comfortablement qu'on peut l'être en ce pays.

La fierté du *Cachupin* se révolta d'abord à la pensée de devenir l'obligé d'un inconnu à qui il ne pouvait rendre lui-même aucun service. Cette offre si cordiale lui fit sentir plus vivement encore les misères de l'exil. Doña Jacinta semblait troublée; elle jeta un regard à son mari pour l'encourager à refuser la proposition qui lui était faite.

— Nous vous rendons grâce du fond de nos cœurs, répondit le *Cachupin*...

— C'est-à-dire que vous acceptez, interrompit Hopwell avec un sourire, et je vous en remercie.

— Mais non, reprit don Pepo; nous ne pouvons accepter vos offres, *señor* Hopwell...

— Ce sont là des formules de politesse, répondit Hopwell; restez ici quelques jours; la *señora* prendra du repos, et elle en a grand besoin; nous, nous chasserons... Allons, veuillez me suivre, et quand vous aurez vu la maisonnette qui vous attend, vous ne pourrez vous empêcher d'y fixer vos pas errans pour quelques jours au moins...

La maisonnette, meublée avec simplicité, mais très convenablement, paraissait toute prête à recevoir les hôtes que Hopwell venait y conduire. Quelques lilas de Chine revêtus de leurs premières feuilles l'ombrageaient du côté du midi; devant la porte, une allée étroite se perdait au fond de la forêt. Il y avait là du silence, du calme, cette tranquille liberté qui convient à des esprits inquiets et fatigués. Doña Jacinta se laissa choir sur un fauteuil en fermant les yeux, comme pour mieux évoquer le souvenir de la maison paternelle, et quand elle les rouvrit, Hopwell n'était plus là.

— Que veux-tu, Jacinta! dit le *Cachupin*. Puisqu'il le désire, restons ici quelques jours...

— Pepo, répondit-elle, cet homme est bon et généreux; malgré tout, j'ai peur de lui, et quand il s'agit de lui dire non, je n'ose... Mon Dieu! que je me trouve bien ici! La terre froide et humide ne vaut pas ce vieux fauteuil de cuir...

— C'est vrai, Jacinta, mais il faudra bientôt partir, entends-tu! Il est toujours triste d'être chez les autres...

Tout en parlant ainsi, le *Cachupin* et sa femme s'installèrent dans la maisonnette rustique. Ils en prenaient possession avec un véritable plaisir, parce qu'ils s'y trouvaient dans une parfaite liberté et comme chez eux; mais tandis que le couple fugitif goûtait un tranquille repos sous ce toit hospitalier, Cora la mulâtresse suivait de loin leurs mouvemens avec une inquiétude jalouse. Le soir étant venu, Hopwell se mit à se promener en fumant sur la galerie de son habitation, et ce fut alors que Cora se glissa près de lui comme une ombre.

— Maître, dit-elle à voix basse, qu'est-ce que ces gens que vous avez installés là-bas?

— Que t'importe? répondit Hopwell.

— Elle est belle, cette dame-là, reprit Cora.

— Oui, très belle...

— Mais enfin, maître, pourquoi les avez-vous logés dans la vieille habitation?

— Parce que je m'ennuie dans cette solitude, et il me convient d'avoir de la société près de moi.

— Vous vous ennuyez!... Pourquoi avez-vous renoncé à naviguer? pourquoi avez-vous vendu la goëlette?

— Parce que je ne voulais pas être suspendu par le cou au bout d'une vergue, répliqua Hopwell. La traite et la course offrent des avantages, mais elles ont leurs dangers aussi... Il faut savoir s'arrêter à temps.

— Vous avez donc rencontré ces gens-là dans la forêt en chassant?...

— La *señora* dormait, accablée de fatigue, la tête sur les genoux de son mari. En les voyant, je me suis mis à sourire; puis j'ai fait un pas en avant, et j'ai été touché de compassion. Ils avaient l'air bien misérable et aussi bien heureux! Je les ai regardés longtemps; des gens heureux!... cela ne se voit pas tous les jours!...

— Mais ces étrangers n'ont pas d'asile, reprit Cora; ce ne sont pas eux, c'est vous qui êtes heureux, maître!

— Tu crois? dit Hopwell. Avoir ses coffres remplis d'or et vivre loin du regard des hommes, au fond des forêts, sans oser se montrer dans son propre pays, tu appelles cela être heureux!... Après avoir fait la guerre à mes semblables, je la fais au gibier de ces solitudes, et puis je regarde mes noirs qui plantent du maïs!... Une belle existence, n'est-ce pas? Pendant dix ans, j'ai vécu avec des bandits; maintenant je vis avec une vingtaine d'esclaves qui ont peur de moi... Il me prend parfois envie de leur rendre la liberté à tous, de m'enfuir d'ici et de me jeter de nouveau dans les aventures...

— Et moi, maître, que deviendrais-je? demanda Cora en joignant les mains.

— Toi, reprit Hopwell; je te donne à l'instant même mille piastres, si tu les veux. Va, pars d'ici, fais-toi un sort à ta guise...

— Non, non! reprit la mulâtresse, jamais je ne vous quitterai! Quand vous me chasseriez d'ici, je ne partirais pas!... Maître, bon maître, je vous en conjure, gardez-moi toujours avec vous!... Que vous ai-je fait pour que vous me haïssiez ainsi, tout d'un coup?...

Cora s'était jetée aux genoux de son maître et baisait ses mains.

— Tu ne me comprends pas, reprit Hopwell; c'est pour ton bien que je te dis cela, et pour le mien aussi... Ce *Cachupin* et sa femme m'intéressent parce qu'ils sont fugitifs, exilés de leur pays, et moi, je suis comme eux... Ma famille m'a maudit. Si je retournais dans le comté de Galles, toutes les portes me seraient fermées...

— Pourquoi y retourneriez-vous? Ne fait-il pas bon vivre ici?... Ah! cher maître, vous êtes triste ce soir! Voulez-vous un verre de *porter?*

— Laisse-moi, Cora, j'ai besoin d'être seul.

— Ou bien un verre de ce vieux *brandy* qui vous rendait si fier, si courageux sur la côte d'Afrique?

— Tu es mon mauvais génie, Cora; va-t'en! dit impérieusement Hopwell.

— Vous êtes las de moi, n'est-ce pas? reprit la mulâtresse; les yeux languissans de l'*Espagnolette* vous ont tourné la tête...

Cora, qui redoutait la colère de son maître, disparut en prononçant ces paroles impertinentes. Resté seul sur la galerie, Hopwell continua de s'y promener, comme s'il eût été sur le pont d'un navire. Quiconque a longtemps navigué éprouve un suprême plaisir à marcher ainsi de long en large dans un étroit espace. Cette promenade monotone plonge le corps dans une sorte de sommeil; on devient pareil au somnambule qui n'a point la conscience de ce qu'il fait. On croit avoir autour de soi l'Océan sans limites, on entend bruire à ses oreilles le murmure lointain des vagues apaisées; on rêve, on se souvient, la pensée prend son vol vers l'infini. Hopwell, en proie à un accès de mélancolie profonde, demeura longtemps ainsi, arpentant à grands pas la longue galerie du haut de laquelle il dominait du regard la clairière dont son habitation formait le centre. L'obscurité de la nuit enveloppait de ténèbres tout le paysage environnant; mais, quoiqu'il ne pût rien voir, Hopwell tournait souvent la tête du côté de la maison, longtemps déserte, qui servait d'asile à ses hôtes. — Il y a là, pensait-il avec amertume, deux êtres qui s'aiment, qui souffrent l'un pour l'autre, qui marchent dans la vie sans remords, sans honte... Tels qu'ils sont, errans et fugitifs, j'en suis réduit à leur porter envie, et pourtant j'ai plus de richesse qu'il n'en faut pour combler dix familles de joie et de bonheur!... Étrange chose que l'or, convoité par qui ne l'a pas, inutile souvent à qui le possède!...

III.

Il survint quelques journées de pluie, pendant lesquelles on ne pouvait songer à se remettre en route. Le *Cachupin* et sa femme menaient une existence fort paisible dans leur rustique demeure. Chaque matin, Hopwell leur faisait porter à déjeuner, et le soir il les invitait à sa table. Doña Jacinta se remettait peu à peu des fatigues du voyage, sous l'influence d'une température plus douce. Les traces d'un hiver rigoureux disparaissaient rapidement, et huit jours à peine après les gelées on voyait les bourgeons des arbres se gonfler sous la séve. Les oiseaux chanteurs, le cardinal, le moqueur et tant d'autres volatiles au gai plumage commençaient à faire retentir la forêt de leurs accens joyeux. Il ne manquait plus que le

colibri, qui attend pour paraître l'épanouissement des fleurs, dont il aspire le suc. Déjà le caïman s'éveillait au fond des eaux; la tortue, sortant de sa longue léthargie, entreprenait ses lentes pérégrinations à travers les bois. Au bord des lacs, les aigles pêcheurs s'empressaient de préparer un asile à leurs couvées; ils passaient d'un vol rapide, apportant dans leurs becs crochus de grosses branches sèches et des racines flexibles, qu'ils disposaient en forme de nids sur la cime des platanes.

Habitué à une vie active, Hopwell avait coutume de faire chaque matin, et quel que fût le temps, une promenade à cheval. Don Pepo le *Cachupin*, moins tourmenté du besoin de se mouvoir, restait d'ordinaire accoudé à la fenêtre, près de doña Jacinta, fumant sa cigarette et savourant les douceurs du *far niente*. Courir au-devant des horizons ou les appeler à soi par la contemplation, ce sont deux manières également appréciables de s'identifier avec la nature extérieure; mais Hopwell, qui était un homme énergique, ne comprenait pas les placides allures de son hôte.

— Don Pepo, lui disait-il souvent, voulez-vous que je fasse seller votre cheval?...

— Demain, demain, répondait le *Cachupin* en souriant, et il restait à la même place, le *sombrero* rabattu sur les yeux, sa grande mante rayée jetée sur l'épaule, roulant des cigarettes. Un matin cependant il fit seller son cheval et partit avec Hopwell.

— A la bonne heure, dit celui-ci; vous vous décidez enfin à courir la forêt.

— Oui, répliqua le *Cachupin*, parce que j'ai le désir de m'entretenir avec vous, et dans cette solitude nous pourrons parler en toute liberté. Il y a longtemps déjà, monsieur Hopwell, que nous sommes chez vous...

— Longtemps!... Mais huit jours à peine...

— Enfin une semaine s'est écoulée depuis que nous sommes vos hôtes; il a cessé de pleuvoir, et le ciel a repris sa sérénité. Jacinta est parfaitement remise de ses émotions et de ses fatigues. Il faut que nous prenions congé de vous.

— Pour aller où?

— A la grâce de Dieu, dit le *Cachupin* en soupirant.

— La vie est triste ici. j'en conviens, reprit Hopwell; depuis que j'habite ces solitudes, je n'y ai passé encore que huit jours heureux...

— Mon cher hôte, répliqua le *Cachupin*, l'hospitalité est douce à offrir, je suis d'un pays où l'on sait pratiquer cette noble vertu, mais nous avons tous dans le cœur un fonds de fierté... En nous accueillant chez vous, vous avez fait votre devoir de *caballero*, et moi, je dois faire le mien en vous déclarant qu'il nous est impossible de vous être à charge plus longtemps.

— Eh bien! dit Hopwell, permettez-moi de renverser la question : je suis votre obligé, et je vous demande de prolonger près de moi votre séjour... C'est le hasard qui m'a jeté dans ces solitudes, je suis né comme vous en Europe; des étourderies de jeunesse et la passion des aventures m'en ont chassé. L'Amérique vous repousse, l'Europe vous est ouverte, don Pepo; mais moi...

— Hélas! dit le *Cachupin*, j'avais débarqué au Mexique avec l'espérance d'y faire une brillante fortune; les révolutions en ont décidé autrement. Établi au Texas, j'y avais monté une maison de commerce assez considérable, et je venais d'épouser Jacinta. Rien ne manquait à mon bonheur, lorsqu'une série de catastrophes est venue fondre sur moi. Le père de Jacinta était à la fois le propriétaire et le capitaine d'un brick de commerce qui naviguait dans le golfe du Mexique. Comme il revenait de la Nouvelle-Orléans avec une riche cargaison, il fut attaqué par des corsaires, — d'autres disent par des négriers, c'est tout un, n'est-ce pas? — et le père de ma femme, enlevé par un boulet sur la dunette de son navire, mourut avant d'avoir vu tout ce qu'il possédait passer entre les mains des brigands... Ainsi périt la *Mariposa*...

— C'était le nom du brick? demanda Hopwell en frappant avec sa cravache les hautes herbes que foulait son cheval.

— Oui, monsieur; à partir de cette fatale journée, elle a cessé d'exister pour nous, cette *Mariposa*, qui faisait la fortune de Jacinta et de son père... Il me restait mon commerce, et rien n'était perdu pour moi; mais les révolutionnaires ayant résolu de chasser les Espagnols de naissance, qui leur faisaient ombrage, j'ai dû tout quitter et m'enfuir, n'emportant rien avec moi, rien que le dernier et souverain bien que la mort seule pourra me ravir, l'épouse chérie qui a lié son sort au mien...

— C'est assez pour être heureux, dit tristement Hopwell, et je changerais mon sort contre le vôtre...

— C'est à peine si j'ai pu réaliser une somme d'environ cent onces d'or avant de partir, continua le *Cachupin*. Que ferai-je avec ce petit capital? Je ne le sais pas encore.

— Nous parlerons de cela à loisir, répondit Hopwell. Restez, restez ici, *amigo;* attendez que les événemens se dessinent, et alors vous pourrez prendre un parti.

Ainsi s'entretenaient les deux cavaliers, tandis que leurs chevaux trottaient sur l'herbe verte. Ils allaient à l'aventure, contournant de petits lacs sur lesquels des arbres gigantesques, à moitié étouffés par des lianes grosses comme des câbles, laissaient pendre leurs lourdes branches. Au bord des ruisseaux, de grands magnolias au tronc grisâtre et lisse dressaient dans les airs leurs têtes verdoyantes constellées de larges fleurs blanches comme la neige, et qui répan-

daient au loin un parfum enivrant. Les rameaux noirs des cyprès se couvraient de ces feuilles d'un vert tendre et finement découpées qui signalent dans ces climats le retour de la saison chaude. De toutes parts la séve débordait; on voyait d'heure en heure le feuillage s'épaissir et les troncs noueux disparaître sous les pousses nouvelles. Des myriades d'insectes répondaient au réveil de la végétation par un bourdonnement confus. A travers les branchages, le petit écureuil au dos gris et le gros écureuil au pelage jaune gambadaient et couraient en se jouant, sans prendre garde aux deux cavaliers, dont les chevaux, animés, eux aussi, par l'air du printemps, faisaient entendre des hennissemens sonores. De temps à autre, des chevreuils, troublés dans leur repos, se levaient par un brusque mouvement, et, prenant leur course à travers la forêt, disparaissaient, légers comme des ombres, dans la profondeur des halliers.

Dans ces grands espaces où rien ne marque les distances, on ne se promène guère sans faire quatre ou cinq lieues de chemin. Lorsqu'ils revinrent à la maison, Hopwell et le *Cachupin* n'avaient pas été absens moins de trois heures. Doña Jacinta, qui ne pouvait être séparée de son mari sans ressentir une vague inquiétude, courut précipitamment à sa rencontre.

— Monsieur Hopwell, dit-elle en s'adressant au planteur, vous m'avez gardé Pepo trop longtemps; je ne le laisserai plus aller avec vous!

— Une autre fois, *señora*, répliqua Hopwell en s'éloignant, je vous emmènerai tous les deux, et le temps passera plus vite pour chacun de nous.

— Eh bien! dit doña Jacinta à son mari, as-tu parlé du départ? Quand nous remettons-nous en route?

— J'ai parlé, mais il a évité de répondre... Ce soir, nous prendrons la parole tous les deux, et nous obtiendrons qu'il nous donne notre congé. Il serait impoli de le quitter brusquement...

Le même jour, au dîner, don Pepo et doña Jacinta entretinrent leur hôte de la résolution qu'ils avaient arrêtée. Ils voulaient partir le lendemain matin, de bonne heure.

— Attendez encore un peu, dit Hopwell; qui vous presse?... D'ailleurs je partirai peut-être avec vous; j'ai un voyage à faire...

Ces paroles arrivèrent aux oreilles de Cora, qui se tenait assise en un coin de la salle à manger, l'œil demi-clos, dans l'attitude d'une muette rêverie. Elle portait une haine violente à ces deux étrangers que son maître s'efforçait de garder près de lui. La présence de doña Jacinta dans l'habitation lui était devenue insupportable. Elle ne pouvait s'habituer à voir cette femme d'une race supérieure à la sienne, parée de toutes les grâces que la vertu ajoute à la beauté,

s'asseoir chaque jour à la table de son maître. Elle remarquait avec un chagrin jaloux que, depuis l'arrivée des deux étrangers, Hopwell n'était plus le même. Cet homme qu'elle avait connu violent, passionné, dominé par des instincts fantasques et parfois sauvages, devenait chaque jour plus sérieux et plus calme. Les accès de *spleen* auxquels il était sujet, et qu'il combattait trop souvent avec le rhum et le *whisky*, avaient fait place à des accès d'une mélancolie profonde, mais douce et résignée. Ses pensées ne suivaient donc plus leur cours habituel. Une résolution inattendue germait sans doute dans cet esprit tourmenté par le vent des passions et qui cherchait à s'apaiser. Tout changement dans la manière de vivre de Hopwell semblait à Cora un malheur irréparable, et qui eût bouleversé son existence. Aussi frémissait-elle à l'idée de voir son maître s'arracher brusquement aux solitudes paisibles dont elle partageait avec lui le charme mystérieux.

Les paroles prononcées par Hopwell allèrent donc droit au cœur de la mulâtresse. Lorsque le *Cachupin* et sa femme se furent retirés, elle s'approcha de son maître, et, comprimant à grand'peine l'émotion qui la dominait : — Maître, demanda-t-elle, pourquoi ne les laissez-vous pas partir?

— Tu le sauras quand il en sera temps, répondit Hopwell.

— Vous ne voulez donc plus rien me dire? La pauvre Cora a donc perdu toute la confiance de son maître?...

Hopwell, sans rien répondre, se promenait de long en large sur la galerie; il était pâle et agité.

— Ah! cher maître, reprit Cora, vous avez du chagrin! vous souffrez!... Depuis que ces gens-là sont ici, on ne vous reconnaît plus... Il est temps qu'ils s'en aillent, pour vous aussi bien que pour moi...

Un geste d'impatience qui échappa à Hopwell fut toute la réponse qu'obtint Cora.

— Ils sont établis ici comme chez eux, continua la mulâtresse; la *señora*, avec ses manières affectées, va et vient à travers l'habitation ni plus ni moins que si elle y était la maîtresse... Des gens de rien, qui ne possèdent pas un pouce de terrain et qui vous regardent avec des airs de grands seigneurs!...

— Tais-toi, Cora, dit Hopwell.

— Et vous êtes pour eux aux petits soins, reprit Cora, de plus en plus animée; vous, maître, vous devant qui tout le monde tremblait à bord de la goëlette, vous serez à genoux bientôt devant ce *Cachupin* et devant sa femme.

Hopwell s'arrêta et lança sur la mulâtresse des regards courroucés. — Tenez, maître, s'écria celle-ci, voici votre cravache, frappez-moi, frappez la pauvre Cora...

D'une main rapide, Hopwell avait saisi la cravache et il la tenait

levée, puis peu à peu il l'abaissa et se mit à battre doucement la poussière qui couvrait le bas de son pantalon.

— Pas un mot de réponse à mes questions, pas même des coups quand je les mérite! dit Cora d'une voix sourde. Un chien serait mieux traité...

— Cora, reprit Hopwell, va dire à mes hôtes que je veux qu'ils viennent prendre le thé avec moi; j'ai besoin de leur parler.

— Non, fit Cora en secouant la tête, non, je n'obéirai pas. — Elle se blottit dans un coin de la galerie et cacha sa tête dans ses mains. Sans rien dire de plus, Hopwell alla lui-même chercher le *Cachupin* et sa femme, et quelques minutes plus tard il revint, donnant le bras à doña Jacinta. Hopwell avait ce jour-là la gravité austère d'un *quaker* et la dignité d'un *gentleman*.

— Don Pepo, dit-il au *Cachupin*, et vous, doña Jacinta, écoutez le projet que j'ai définitivement arrêté dans mon esprit. Je puis parler à cœur ouvert et sans craindre d'être entendu de personne, puisqu'aucun de mes serviteurs ne se trouve près de nous. Il faut que je quitte ces lieux, où la vie n'est pas bonne pour moi; j'ai un passé à expier d'ailleurs... Plus tard vous saurez tout; pour aujourd'hui il me suffit de dire que je vous cède cette habitation avec tout ce qu'elle contient de terrain, au prix qu'il vous conviendra de fixer. Les noirs et tous les serviteurs de ma maison deviendront libres, et moi, libre aussi de recommencer mon existence, j'irai planter ma tente dans les solitudes de l'Australie. Tous les lieux sont bons à qui n'a plus de patrie... Ici, don Pepo, vous êtes peu éloigné de celle que vous aviez adoptée, et dans laquelle il vous sera peut-être donné de rentrer un jour. Vous, *señora*, vous pourrez conserver avec votre famille des relations suivies. La Sabine ne coule-t-elle pas tout près de mon habitation? Derrière cette rivière commence le pays qui vous a vue naître, et auquel vous ne pouvez renoncer pour toujours!

La voix vibrante de John Hopwell trahissait une volonté énergique. Ce qu'il voulait, il avait le secret de l'imposer aux autres. Quand il lui convenait de réprimer les élans de son caractère, naturellement impérieux et hautain, il conservait encore sur ceux qui l'approchaient le prestige que donne un esprit ferme et sûr de lui-même. Tandis qu'il parlait, le *Cachupin*, attentif à ses paroles, baissait la tête, et doña Jacinta, troublée au fond du cœur, tournait vers son mari des yeux humides de larmes. Il ne tenait qu'à eux d'arrêter là, à quelques lieues de la frontière, leurs pas fugitifs. L'incertitude de l'avenir, l'inquiétude du lendemain, qui causent plus d'insomnies et d'angoisses que les maux présens, s'effaçaient pour eux comme les fantômes de la nuit, qui se dissipent à l'approche

du jour. Ils éprouvaient l'un et l'autre cette surprise qui console et qui effraie en même temps, parce que l'âme humaine ne peut passer de la douleur à l'espérance sans craindre d'être dupe de quelque illusion.

Le silence que gardaient don Pepo et doña Jacinta avait toute l'éloquence d'une réponse affirmative. Hopwell le comprit ainsi, et, reprenant la parole :

— Votre acquiescement à ma proposition, ajouta-t-il, me comble de joie. Grâce au ciel, grâce à vous, je vais m'arracher à cette vie qui n'est bonne qu'à nourrir le spleen... La solitude ne vaut rien à celui qui ne trouve pas la paix au fond de son cœur... Dans deux jours, nous irons ensemble à la Nouvelle-Orléans; là, mon homme d'affaires terminera d'une façon légale et authentique le petit arrangement dont nous venons de poser les conditions.

— Qu'il en soit ainsi, *señor* Hopwell, répondit le *Cachupin*. Et, tirant de son doigt une grosse bague en or : — Acceptez, dès aujourd'hui, ce petit présent comme gage de notre reconnaissance.

Hopwell prit la bague et la regarda avec attention : on y voyait représenté un navire, toutes voiles dehors, avec cette légende : *Mariposa, Dios te guarde!* — Gardez, gardez ce joyau, qui rappelle des souvenirs douloureux, cruels, répondit John Hopwell en repoussant avec vivacité le présent que lui offrait don Pepo. Il ne m'appartient pas de le porter!

Puis, craignant d'avoir blessé son hôte par la brusquerie de son refus : — Plus tard, ajouta-t-il, quand l'affaire sera conclue et terminée, il sera temps pour nous d'échanger des présens, comme le font les diplomates après la signature d'un traité.

IV.

Si les chemins de fer n'existaient pas encore aux États-Unis à l'époque où se passèrent les événemens que nous racontons ici, depuis plusieurs années déjà les bateaux à vapeur sillonnaient les fleuves de l'Amérique du Nord. De grands *steamers* partis de la Nouvelle-Orléans commençaient à remonter les affluens du Mississipi, reliant ainsi à la capitale de la Louisiane des localités lointaines, et qui ne tardèrent pas à devenir des centres de populations d'une importance considérable. Les bateaux qui naviguaient sur la Rivière-Rouge s'arrêtaient pendant l'été et l'hiver au village d'Alexandrie, où les basses eaux, roulant sur des rocs, forment des rapides infranchissables; mais au printemps, à l'époque des crues, lorsque les neiges des Montagnes-Rocheuses, en se fondant, versent dans le lit des fleuves des torrens d'une eau jaune et bourbeuse, ils s'avan-

çaient jusqu'aux dernières habitations de la paroisse des Nachitoches. C'était au village de ce nom, situé à quinze lieues de sa demeure, que John Hopwell conduisit le *Cachupin* et doña Jacinta pour s'embarquer avec eux et gagner en quelques jours la Nouvelle-Orléans.

Quand elle vit les deux étrangers faire leurs préparatifs de départ, Cora éprouva un vif sentiment de satisfaction. La sombre tristesse qui l'accablait depuis quelques jours se dissipa tout à coup, et elle se livra aux transports d'une folle joie. Hopwell, lui aussi, paraissait plus calme; les sérieux projets qu'il allait mettre à exécution, et dont il n'avait révélé à personne toute l'étendue, occupaient son esprit. Oubliant un passé plein de souvenirs pénibles, il entrevoyait d'un œil plus serein les perspectives d'un avenir mieux réglé. Aucun des serviteurs qui l'entouraient ne soupçonnait la résolution qu'il venait de prendre. Lorsqu'il donna l'ordre de seller son cheval, Cora, ne se souvenant plus du projet de voyage dont il avait parlé deux jours auparavant, s'imagina qu'il allait tout simplement accompagner pendant quelques lieues et mettre dans leur route le *Cachupin* et doña Jacinta.

— Maître, dit-elle avec gaieté, indiquez-leur bien le chemin qu'ils ont à suivre, car s'ils se perdaient dans la forêt, ils reviendraient peut-être.

— Ils ne se perdront pas, répliqua Hopwell, sois-en sûre, je pars avec eux... Va chercher ma valise.

— Où donc allez-vous, maître?... demanda Cora avec surprise,... jusqu'au village?

— Plus loin, jusqu'à la ville... Dans quinze jours, je serai de retour ici.

Cette courte réponse plongea Cora dans de nouvelles inquiétudes. Qu'allait faire son maître à la Nouvelle-Orléans? Sans aucun doute, ce brusque départ cachait quelque mystère. En proie aux plus tristes pressentimens, elle suivit du regard les trois voyageurs qui disparaissaient sous les grands arbres de la forêt, accablant de malédictions le *Cachupin* et sa femme, et espérant toujours que son maître se retournerait vers elle pour lui adresser un geste d'adieu; mais Hopwell s'éloigna au grand trot, sans tourner la tête en arrière, et Cora, demeurée seule sur la galerie de la maison, se prit à fondre en larmes. Il lui sembla que tout était perdu pour elle. Ces belles journées de printemps, toutes remplies de chants d'oiseaux, échauffées par un soleil radieux, lui paraissaient mornes et glacées. Celui qui a le cœur blessé ne voit volontiers dans le sourire de la nature qu'une amère ironie, une insulte à sa douleur. Cette femme, habituée à céder à ses instincts violens, et dont l'esprit inculte ne pouvait s'élever au-dessus des sensations matérielles, passa tout à coup de la

tristesse à la colère. Elle se mit à fouler aux pieds les fleurs odorantes du jasmin suspendues en festons autour des arbres et à poursuivre à coups de pierre les petits oiseaux qui gazouillaient dans les bosquets. Restée seule et livrée à une oisiveté absolue, elle passait de longues heures dans le salon de son maître. Là, devant la glace, elle se coiffait de vingt manières différentes, et enroulait dans ses cheveux épais des couronnes de feuillage; puis elle dispersait ces ornemens inutiles et frappait du pied la terre, irritée de surprendre des larmes au bord de ses paupières. C'est une pauvre créature, et bien digne de pitié, qu'une femme qui n'a rien dans l'âme, rien dans l'esprit, et dont le cœur déborde!

Tandis que Cora s'abandonnait à un ennui désespéré dans cette habitation vide et silencieuse, Hopwell et ses compagnons de voyage étaient arrivés à la Nouvelle-Orléans. L'affaire qui les y avait amenés ne tarda pas à être terminée. Par un contrat en règle, Hopwell cédait à don Pepo et à sa femme doña Jacinta toute sa plantation, avec les bestiaux, les chevaux, les instrumens de labour, — tout, excepté les esclaves, — pour un prix modique, calculé sur le faible capital dont le *Cachupin* pouvait disposer. Cette vente équivalait presque à un don; cependant celui qui se défaisait de son bien sans paraître en comprendre la valeur éprouvait autant et plus de satisfaction que ceux à qui il en abandonnait la possession. Libre de quitter ce pays auquel il ne tenait plus par aucun lien, Hopwell était impatient de retourner à l'habitation, pour y mettre tout en ordre et prendre son vol vers des contrées lointaines. Il arrêta immédiatement son passage, avec don Pepo et doña Jacinta, sur un *steamer* qui devait les ramener tous les trois au lieu d'où ils étaient partis. Le Mississipi coulait alors à pleins bords, grossi par la crue du printemps. Les flots jaunes du grand fleuve baignaient le pied des digues élevées sur les deux rives pour protéger les plantations de cannes à sucre. Quelques troncs d'arbres déracinés par les eaux flottaient au courant comme des pirogues, et des hérons au dos cendré s'y tenaient immobiles, voguant au hasard, dans l'attitude de méditation propre aux grands échassiers. La fonte des neiges accumulées aux flancs des Montagnes-Rocheuses avait aussi gonflé les eaux et rendu plus rapide le cours de la Rivière-Rouge. Malgré la puissance de sa machine, le *steamer* avançait lentement; parfois il était contraint de ranger les bords de ce fleuve assez étroit, dont les forêts couvraient encore les deux rives. En maint endroit, ces forêts, baignées par les grandes eaux, prenaient l'aspect de marais fangeux; on y voyait se mouvoir, à travers les branches mortes et les lianes traînantes, de gros caïmans couverts de vase qui se chauffaient au soleil et des tortues à la face hébétée qui plongeaient pour reparaître un peu plus loin. Ces amphibies semblaient jouir

d'un complet bonheur au milieu des eaux chaudes et bourbeuses dans lesquelles ils marchaient et nageaient alternativement, usant ainsi du double privilége dont la nature les a doués en compensation de la laideur de leurs formes.

Depuis cinq jours, le *steamer* avait quitté le quai de la Nouvelle-Orléans, et depuis vingt-quatre heures il remontait le courant de la Rivière-Rouge. Quelques voyageurs armés de carabines s'amusaient à faire feu sur les animaux de toute sorte qui passaient à leur portée, d'autres jouaient aux cartes, d'autres encore fumaient sans relâche, et faisaient de fréquentes visites à la *buvette*. Il y en avait aussi qui trouvaient le moyen de remplir par de légères réfections les intervalles assez rapprochés qui séparent en Amérique les quatre repas de la journée. Le temps s'écoulait lentement, mais d'une façon assez agréable. Hopwell et le *Cachupin* se promenaient d'ordinaire sur le pont, causant ensemble avec la familiarité de deux amis, tandis que doña Jacinta, nonchalamment assise sur un banc, regardait, sans y apporter une grande attention, les points de vue variés qui s'offraient à ses regards. Il n'y avait dans le cœur de cette jeune femme, née dans les chaudes provinces du Mexique, qu'un seul sentiment, le dévouement à son mari, et l'affection qu'elle lui avait vouée l'absorbait si complétement qu'elle semblait indifférente à tout le reste. Il en est souvent ainsi dans les pays où les distractions incessantes du monde sont inconnues, et où toutes les joies se bornent à goûter la paix sous le toit conjugal. Si doña Jacinta songeait à quelque chose pendant les heures qu'elle passait ainsi sur le pont du *steamer*, c'était au repos dont elle allait jouir avec don Pepo dans les solitudes profondes qui les attendaient.

Il s'en fallait d'un jour encore que le bateau à vapeur touchât le point où il devait mettre à terre ses passagers. Malgré la difficulté de la navigation, rendue plus grande encore par la rapidité du courant à l'époque de la crue des eaux, le pilote s'était obstiné à faire route pendant la nuit. La lune brillait de tout son éclat, découpant en noir l'ombre des grands arbres et jetant sur les flots impétueux une clarté lumineuse. Les dames se retirèrent dans la cabine qui leur est réservée, les *gentlemen* allèrent, eux aussi, prendre du repos, et sur le pont il ne resta que Hopwell et le *Cachupin*. L'air étant doux et tiède, celui-ci résolut de dormir à la clarté des étoiles, enveloppé dans sa mante de laine, comme il l'avait fait si souvent dans ses voyages à travers les plaines désertes du Mexique.

— Bonne nuit, lui dit Hopwell; mon cigare est fini, je vais aller m'étendre entre les quatre planches de ma cabine, à la lueur fumeuse de la lampe.

— *Buena noche, amigo*, répondit le *Cachupin*; j'aime mieux rester ici en plein air, aux rayons de la lune. Le *Cachupin* se promena

quelque temps encore en fumant une demi-douzaine de cigarettes, puis il s'assit sur le bord du bateau, les bras croisés, la tête inclinée sur la poitrine. Peu à peu le sommeil s'empara de lui; le bateau marchait toujours, et de sa cheminée peinte en blanc s'élançait une colonne de fumée rouge qui versait sur les eaux une lueur enflammée. La violence du courant augmentait en raison du peu de largeur de la rivière; des troncs d'arbres piqués au milieu même du passage, sur quelques grèves invisibles, forçaient souvent le *steamer* à ranger le bord de très près. Dans un de ces brusques mouvemens, la proue fut rejetée contre la rive, et sans une prompte manœuvre du gouvernail, elle se fût enfoncée au milieu de la forêt à demi submergée dont l'ombre opaque dessinait le profil. Le bateau se redressa et reprit sa course en droite ligne; mais une branche perfide qui pendait sur les eaux vint balayer tout un côté du pont. Le *Cachupin*, atteint pendant son sommeil, fut renversé par-dessus le bord : il poussa un cri; mais le bruit des roues étouffa sa voix, et les vagues qu'elles soulevaient, en formant des remous, le couvrirent aussitôt. Caché par l'ombre des bois, il ne fut pas aperçu du pilote, qui interrogeait du regard l'autre côté du bateau, celui que la lune éclairait de ses rayons.

Le *Cachupin*, revenu d'un premier moment de stupeur, se mit à nager vigoureusement vers la terre, qui était presque à portée de son bras; mais le sol boueux céda sous ses pieds, et il retomba dans le courant. Dix fois de suite il essaya de s'arracher aux flots impétueux qui semblaient s'acharner à le ressaisir. Tantôt la branche qu'il attirait à lui se brisait sous sa main, tantôt ses doigts crispés cherchaient vainement à s'accrocher aux parois d'une berge escarpée; tantôt encore il s'engageait dans l'inextricable dédale d'un réseau de lianes épineuses. Pendant une demi-heure, il lutta ainsi contre les obstacles multipliés qui se dressaient devant lui. A la fin, il atteignit un endroit où la rive, doucement inclinée et couverte d'herbes, semblait un port de refuge pour un naufragé comme lui. Le *Cachupin*, à demi-mort de fatigue, s'y laissa choir et y resta étendu, sans connaissance, pendant un temps dont il ne put apprécier la durée. Il se sentait à la fois comme ressuscité et comme endormi du dernier sommeil. La fraîcheur du matin le réveilla de son engourdissement; mouillé jusqu'aux os, privé de sa mante de laine que le courant avait emportée, le *Cachupin* tremblait de tous ses membres. Il se leva et se mit à marcher sans savoir où il allait. Aucune maison ne s'offrait à ses regards, aucun sentier tracé par des pas d'homme ne lui révélait la route qu'il devait suivre. Çà et là s'ouvraient au milieu des bois de petites clairières remplies d'eau et couvertes de canards sauvages qui s'élevaient dans les airs en tournoyant et disparaissaient par-dessus la cime des

arbres. Partout s'allongeait sous ses yeux la solitude, pleine de charmes pour qui la vient chercher comme but de promenade, mais pleine d'épouvante pour celui qui s'y enfonce sans en pouvoir sortir. Pendant plusieurs heures, le *Gachupin* erra ainsi à l'aventure; la fatigue l'accablait, et l'humidité de ses vêtemens collés sur sa peau lui causait une sensation de froid insupportable. Forcé de faire halte, il s'assit au soleil dans une clairière et prêta une oreille attentive aux mille bruits de la forêt. A travers les cris des oiseaux et le murmure du vent, il crut distinguer la voix sonore d'un coq, indice certain d'une habitation humaine. Il faut avoir souffert la faim et la soif dans un désert pour comprendre l'émotion que cause au voyageur abandonné ce cri éclatant et joyeux! C'était pour le *Cachupin* une voix amie qui lui disait de reprendre courage; il l'entendit et se mit à marcher d'un pas moins incertain. Bientôt se montra à lui une maison, de pauvre apparence, habitée par une famille de *petits blancs*. La fièvre régnait dans cette demeure isolée; on y accueillit pourtant avec cordialité le *Cachupin*, dont l'état inspirait la pitié, et on pratiqua envers lui les devoirs sacrés de l'hospitalité antique.

Cependant après la chute de don Pepo le *steamer* avait continué sa course, et les passagers, profondément endormis, ne se doutaient pas qu'une branche d'arbre un peu trop inclinée sur l'eau venait d'enlever un de leurs compagnons. Quand le soleil s'éleva sur l'horizon, Hopwell fit tranquillement sa toilette et monta sur le pont. Doña Jacinta y parut bientôt, et, surprise de ne pas voir son mari, elle demanda à Hopwell : — Où donc est Pepo?

— Je suppose qu'il dort encore, *señora;* il était près de minuit quand je l'ai quitté, et il ne semblait pas disposé à descendre.

Parlant ainsi, Hopwell alla dans la grande chambre et examina les unes après les autres les couchettes où reposaient encore quelques passagers. Celle du *Cachupin* était vide; Hopwell revint seul sur le pont : — Je ne l'ai pas trouvé, *señora;* peut-être est-il allé allumer une cigarette dans la machine.

— *Jesus!* s'écria doña Jacinta; Pepo, Pepo, où es-tu?

Elle se mit à le chercher de tous les côtés, parmi les chauffeurs, et jusque dans la cale. Aucune voix ne répondait à son appel; elle ne voyait que des visages indifférens et surpris, noirs, jaunes et blancs.

— O mon Dieu, dit-elle tout à coup en se laissant tomber sur un banc, cette nuit j'ai entendu un cri, — oh! oui, je me le rappelle maintenant, — un cri navrant, un cri de détresse... C'était sa voix, c'était Pepo qui demandait du secours!... Et je me suis rendormie, croyant avoir rêvé!... Capitaine,... où est le capitaine?... Monsieur Hopwell, appelez-le, s'il vous plaît... Il faut que nous retournions en arrière, que nous retrouvions mon mari!...

Le capitaine était accouru au bruit de cette voix désolée qui ameutait tout le monde sur le pont. — Madame, répondit-il, si votre mari a gagné la terre, comme il y a tout lieu de le croire, il n'est point resté au bord de la rivière à nous attendre; si par malheur il a disparu dans le courant, nous ne pourrions plus le retrouver vivant. Dans quelques heures, nous serons rendus à notre destination, et c'est de là que vous pourrez envoyer quelqu'un à la recherche de votre mari.

Doña Jacinta restait immobile, les yeux fixés sur l'homme qui lui parlait et paraissant ne rien comprendre à sa réponse. La douleur ne raisonne pas; étourdie par le coup qui venait de la frapper, la femme du *Cachupin* se jeta aux pieds du capitaine, saisit ses mains et se prit à crier d'une voix déchirante : — Rendez-moi mon mari, monsieur le capitaine; c'est vous qui êtes le maître ici; au nom du ciel, rendez-moi Pepo!

V.

Dans l'état d'anéantissement où se trouvait doña Jacinta, Hopwell ne pouvait la laisser seule. Malgré l'ardent désir qu'il avait de se mettre lui-même à la recherche du *Cachupin*, il dut confier cette mission à un créole du village, — aujourd'hui la ville des Nachitoches, — où le *steamer* venait d'arriver. Le créole partit sur une pirogue légère et descendit rapidement la Rivière-Rouge. Avant la nuit, il dépassait l'endroit où le *Cachupin* avait été précipité dans l'eau, et il découvrait bientôt, accrochée à une touffe de joncs, la mante de laine rayée de rouge. Recueillir cette dépouille et l'apporter à ceux qui l'avaient envoyé à la recherche du *Cachupin* parut au créole le meilleur parti à prendre. Ne pouvant revenir par eau aussi vite qu'il l'eût voulu, il laissa sa pirogue amarrée devant la première habitation qu'il rencontra. Là on lui prêta un cheval, et après avoir trotté toute la nuit, il se présenta dès le matin devant Hopwell. Doña Jacinta, qui guettait avec anxiété le retour du créole, poussa des sanglots à la vue de la mante tout imprégnée des eaux de la rivière.

— *Señora*, lui dit Hopwell, rappelez-vous qu'on apporta à Jacob la tunique de Joseph teinte de sang, et pourtant ce fils tant pleuré se retrouva un jour...

— Mon Dieu! s'écria doña Jacinta en joignant les mains, vous seul savez quelles angoisses j'éprouve!... Monsieur Hopwell, je vous en conjure, dites-moi ce que je dois faire.

— Envoyer de nouveau à la recherche de don Pepo des gens intelligens et actifs, puis retourner au plus vite chez moi. La découverte de cette mante ne prouve rien.

— Vous cherchez à me tromper, monsieur Hopwell!

— Non, *señora*, non; votre mari l'aura rejetée loin de lui pour regagner plus facilement le bord...

— Vous avez peut-être raison, répondit doña Jacinta; mais j'ai beau faire effort sur moi-même, je ne puis résister aux inquiétudes qui viennent m'assaillir... Partons, si vous le voulez; marchons, la vue de ce bateau me navre de douleur...

Hopwell et doña Jacinta montèrent à cheval et partirent aussitôt; ils allaient vite, gardant un profond silence, et se livrant, chacun de son côté, à toute sorte de conjectures. Le soleil n'était pas encore couché quand ils aperçurent l'habitation, qui se dessinait au milieu de sa vaste clairière toute bordée d'arbres majestueux. Cora, qui attendait avec une impatience fébrile le retour de son maître, poussa involontairement un cri de joie quand elle entendit un cheval hennir dans la forêt. Elle s'élança pour courir au-devant de Hopwell; puis, à la vue de doña Jacinta qui le suivait, morne et abattue comme une captive, elle resta muette de surprise. Mille idées étranges traversèrent son cerveau,

— Que s'est-il donc passé? murmura-t-elle. Voilà l'*Espagnolette* qui revient seule; elle a les yeux rouges de larmes, et le *Cachupin* ne se montre pas!... Mon maître est sombre; il a sa figure des mauvais jours.

Hopwell paraissait en effet fort agité; il conduisit doña Jacinta dans la vieille habitation qu'elle avait occupée avec son mari avant le voyage, et revint chez lui presque aussitôt. Son visage trahissait autant d'inquiétude que de fatigue; il prit à la hâte quelque nourriture, et se retira dans sa chambre à coucher. Cora l'observait d'un œil attentif, cherchant à comprendre ce qui se passait en lui et n'osant lui adresser aucune question. Elle l'entendait se promener à grands pas et ranger des papiers dans son appartement, dont il avait fermé la porte sur lui. Voyant bien qu'il n'y avait rien à tirer de son maître, elle alla rôder autour de la maisonnette où doña Jacinta se tenait à genoux près de la fenêtre, le front appuyé sur ses mains et priant avec ferveur. La nuit approchait; une lueur rougeâtre éclairait de ses reflets les grands arbres de la forêt; des nuages légers et transparens, colorés par les derniers rayons du soleil, s'étendaient en lignes régulières sur l'azur du ciel; quelques colibris attardés bourdonnaient encore dans le calice des fleurs, et les lucioles commençaient à briller sous le feuillage comme des étoiles errantes. Cachée dans un bosquet, Cora regardait avec une curiosité malveillante la femme du *Cachupin*, qui mêlait à ses prières de sourds gémissemens. Elle prenait plaisir à écouter les sanglots de cette femme désolée, dont le retour mystérieux lui causait plus de colère encore

que son arrivée ne lui avait inspiré d'alarmes. Pareille au serpent dont le venin acquiert plus d'activité à mesure que la température s'élève, Cora puisait dans la chaude atmosphère de cette soirée de printemps un redoublement de haine contre la femme du *Cachupin*. Elle allait sortir de son embuscade et aborder de front doña Jacinta pour lui arracher le secret de ses larmes, quand un bruit de pas l'arrêta; elle vit son maître s'approcher et frapper à la porte de l'appartement où doña Jacinta se tenait agenouillée. Celle-ci se releva en frissonnant. — Qu'y a-t-il, monsieur Hopwell? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

— *Señora*, répondit celui-ci, il n'y a encore rien de nouveau; nous ne pouvons avoir aucune nouvelle avant deux ou trois jours... Prenez courage...

— J'ai du courage plus que je ne le croyais, puisque je ne suis pas morte de douleur, répliqua la femme du *Cachupin*; mais le temps se passe, et l'espérance m'abandonne.

— Et cependant peut-être le moment est proche où vous oublierez toutes ces angoisses... Rendu à votre affection, celui que vous aimez et qui vous aime coulera ici même des jours tranquilles. Les tourmens que vous éprouvez aujourd'hui donneront plus de prix au bonheur de demain...

— Vous espérez donc encore?... dit doña Jacinta avec une sorte d'exaltation.

— Oui, j'espère, répliqua Hopwell.

— Ah! s'écria doña Jacinta, c'est que vous êtes calme, vous vous possédez, monsieur Hopwell; mais moi, j'ai la tête perdue... Que deviendrai-je, seule au monde, sans appui, sans affection?...

— Quelque chose qui arrive, soyez assurée, *señora*, que je ne vous abandonnerai pas. Cette habitation vous appartient désormais, vous y êtes chez vous; moi, je quitterai ces lieux, j'y suis décidé, mais ce ne sera qu'après que vous aurez retrouvé votre mari. Si don Pepo ne reparaît pas, je vous reconduirai moi-même au milieu de votre famille.

Ayant ainsi parlé, Hopwell se retira, et doña Jacinta, un peu plus calme, vint s'asseoir dans un fauteuil près de la fenêtre. Ses yeux se tournaient involontairement vers les sentiers de la forêt, bien que l'obscurité de la nuit ne lui permît pas de rien distinguer à cette distance. Ce fut alors que Cora sortit de sa retraite et s'approcha d'elle.

— Vous paraissez souffrante, madame, lui dit-elle d'une voix caressante; si vous avez besoin de mes services...

— Ah! vous ne pouvez rien pour moi, répondit la femme du *Cachupin*; vous ne me rendrez pas ce que j'ai perdu!...

— Qu'avez-vous donc perdu, chère madame?

— Mon mari, don Pepo!

— Vraiment! dit Cora en s'asseyant par terre aux genoux de doña Jacinta; il est perdu, don Pepo!... Quel malheur!...

— Il est tombé dans l'eau la nuit...

— Ah! pauvre madame!... Il est tombé comme ça, tout seul,... personne ne l'a vu?...

— Personne... M. Hopwell venait de le quitter...

— Ah! ah! ils étaient donc tous les deux sur le pont du bateau?... Voilà ce que c'est que d'être le mari d'une femme qui est jolie!... — Tout en parlant ainsi, Cora avait passé ses mains autour de ses genoux, et elle se balançait de droite à gauche; puis elle ajouta : — Cela devait finir ainsi!...

— Je ne vous comprends pas,... reprit doña Jacinta.

— Vous ne connaissez pas mon maître, madame; vous ne savez pas ce qu'a fait et ce que peut faire cet homme terrible que vous appelez M. Hopwell. Ce n'est pas son nom d'abord...

— Qu'importe son nom? Ce qu'il a fait, nous le savons : il nous a accueillis, il nous a traités comme des parens...

— Oui, oui,... je vous le répète, cela devait finir ainsi, je m'y attendais, moi!... Don Pepo, voyez-vous, est tombé dans la Rivière-Rouge parce que quelqu'un l'a aidé... Croyez-vous qu'un homme de l'âge de votre mari va se laisser choir par-dessus le bord comme un enfant?

— Mon Dieu! dit doña Jacinta, si elle disait la vérité...

— Et pourquoi ne dirais-je pas la vérité? Parce que je ne suis pas blanche? Mais j'ai du sang blanc dans les veines, madame!... Quand on m'a mise en vente, à quinze ans, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, je valais mieux que bien des demoiselles de la ville, allez! Aussi mon maître m'a payée au poids de l'or!

— Laissez-moi, reprit doña Jacinta; ce que vous dites-là ne me regarde pas.

— Mais moi, ce qui vient de se passer me regarde... Mon maître a voulu se défaire du *Cachupin* pour garder sa femme... Si vous l'épousez, vous, je ne suis plus rien ici; il faudra que je sois votre humble servante, et moi, je ne veux pas l'être...

— Allez-vous-en, vous dis-je, reprit impérieusement doña Jacinta; vous venez m'insulter ici et accuser votre maître d'un crime odieux!

— Petite madame, dit Cora, qui s'était relevée, écoutez-moi, s'il vous plaît! Si mon maître a de belles manières parce qu'il appartient à une noble famille, il n'en est pas moins vrai qu'il a été négrier, corsaire, que sais-je? Il a fait bien du mal dans sa vie. Cela

ne me fait rien, à moi; j'étais aussi fière d'être à lui que s'il eût été le plus honnête homme du monde. On ne m'a jamais parlé de vertus dans mon enfance, et mon maître n'a point refait mon éducation...

— Vous êtes une mauvaise créature, reprit doña Jacinta avec indignation.

— Peut-être bien, madame, mais ce n'est pas ma faute. Depuis qu'il vous a ramassée dans la forêt, mon maître a repris ses grands airs, il m'a traitée avec dédain, et toutes ses gracieusetés ont été pour vous et pour votre mari... Pourquoi aurait-il agi de la sorte, si ce n'était pour vous tromper tous les deux?... Il était ennuyé de moi, et vous lui plaisiez! Il m'en coûte de l'avouer, mais enfin vous êtes belle, et votre mari était de trop sur la terre...

Doña Jacinta ne répondit rien; les révélations insidieuses de Cora faisaient naître dans son esprit des soupçons qu'elle cherchait vainement à écarter. L'homme en qui elle avait cru voir un généreux protecteur, un ami dévoué, n'était-il donc qu'un monstre, l'assassin de son mari? Il y avait dans les manières de Hopwell une distinction native, il appartenait évidemment à une race noble; mais n'avait-il pas parlé lui-même des étourderies de sa jeunesse? n'avait-il pas dit : « J'ai un passé à expier? » Ces réflexions plongeaient la femme du *Cachupin* dans de nouvelles angoisses; elle désespérait de nouveau du retour de son mari, et tremblait à la pensée de se trouver à la merci d'un étranger déloyal, capable de tous les crimes.

— Cora, dit-elle enfin, si vous mentez, c'est bien mal à vous... Vos paroles redoublent mes inquiétudes, et je ne me crois plus en sûreté ici...

— Madame, reprit Cora, vous me trouviez trop franche tout à l'heure quand je vous parlais de moi; pourquoi le serais-je moins en parlant de mon maître?... Il a peut-être l'intention de vivre à présent comme un quaker, mais enfin vous voilà seule avec lui, et dans l'abandon où vous êtes réduite, il faudra bien que vous l'épousiez...

— Jamais! jamais! dit la femme du *Cachupin*.

— Vous dites cela aujourd'hui; nous verrons bien dans quelque temps. Croyez-vous donc qu'il soit si facile de résister à mon maître quand il s'est mis quelque chose en tête? Son plan était irrévocablement arrêté au moment où il jetait don Pepo dans l'abîme...

— Je suis donc perdue! s'écria doña Jacinta, livrée sans défense aux entreprises d'un homme capable de tout!

— Petite madame, répliqua Cora, laissez-moi faire; s'il a son plan arrêté, j'ai le mien aussi.

Après avoir ainsi parlé, Cora disparut, laissant doña Jacinta plus tourmentée, plus désespérée qu'elle ne l'avait jamais été. La femme

du *Cachupin* passa la nuit dans les plus cruelles alarmes, seule en cette maison isolée, dont elle avait fermé toutes les portes comme si elle eût craint de s'y voir attaquée. Lorsque le lendemain matin Hopwell l'envoya prier de venir partager son déjeuner, elle refusa, alléguant qu'elle était trop souffrante. Vers midi, Hopwell alla lui rendre visite; elle resta en sa présence muette et interdite. En vain essaya-t-il de la rassurer; elle tremblait comme si elle eût été en face d'un ennemi, puis tout à coup, éclatant en sanglots :

— Monsieur, lui dit-elle, laissez-moi partir d'ici!... Faites seller ma mule, et je m'en irai seule à travers la forêt rejoindre au Mexique mes protecteurs naturels.

— Pas encore, *señora*, répondit poliment Hopwell, ce soir, demain au plus tard, nous aurons des nouvelles de don Pepo, et alors il sera temps de prendre un parti.

Hopwell se retira, surpris de ce brusque langage, dont il ne comprit pas d'abord la portée; mais après un moment de réflexion il devina que quelque soupçon avait pu se faire jour dans l'esprit tourmenté de doña Jacinta. Quoique profondément affligé de se voir en butte à une accusation terrible, il aima mieux se taire que d'entreprendre une justification qu'il jugeait inutile. Pendant toute l'après-midi, il courut à cheval par les sentiers de la forêt, espérant voir arriver quelques-uns de ceux qu'il avait envoyés à la recherche de don Pepo. Vers le soir, il revint fort inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du *Cachupin* et décidé à se mettre en campagne dès le lendemain matin. A l'heure du dîner, il entra dans la salle à manger et s'assit devant la table que Cora venait de faire servir. Celle-ci s'empressa de lui offrir un verre de porter noir comme de l'encre, couvert d'une mousse jaune et épaisse. Il l'avala d'un trait et mangea à la hâte quelques tranches de bœuf fumé. Cora, debout dans un coin de la salle, tenait ses regards fixés sur lui; elle gagna la porte pas à pas, sans bruit, et lorsque Hopwell, pris d'une pâleur livide, se leva brusquement en criant : — Cora, que m'as-tu versé là?... — celle-ci s'éloignait rapidement du côté de la forêt.

VI.

Il y a dans les mouvemens de toute créature qui vient de commettre une action criminelle des signes manifestes de trouble et d'épouvante. Cora courut d'abord droit à la forêt; puis, effrayée de l'obscurité qui commençait à régner, elle revint se blottir près de la lisière des bois, sous un épais buisson. Elle portait la main sur son cœur pour tâcher d'en modérer les battemens; des larmes brûlantes

coulaient sur ses joues, et le regard curieux des petits oiseaux qui la considéraient attentivement à travers le feuillage lui causait un malaise insupportable. Bientôt les pas d'un cheval retentirent derrière elle; Cora trembla de tous ses membres, et elle faillit s'évanouir quand elle reconnut le *Cachupin* lui-même, qui arrivait au grand galop. Il montait un petit cheval d'emprunt si harassé, que ses quatre pieds semblaient se mouvoir par des ressorts. Dès qu'il déboucha sur la clairière, don Pepo se mit à crier de toutes ses forces : Jacinta! Jacinta!... A ce cri, répété par tous les échos de la forêt, doña Jacinta s'élança dehors. Palpitante d'émotion, elle fit quelques pas en avant; mais un tremblement nerveux s'empara de tout son corps, et elle se sentit près de défaillir. Un vague effroi comprimait les élans de son cœur; elle éprouvait cette anxiété terrible d'une âme troublée qui ne sait plus distinguer le rêve de la réalité.

— Jacinta! répéta encore le *Cachupin* en sautant à bas de son cheval, reviens à toi!... c'est moi, c'est Pepo!

Doña Jacinta laissa échapper un cri de joie, et elle se jeta dans les bras de son mari en versant des larmes.

Cora, clouée par la surprise et par la frayeur au pied du buisson qui la cachait à tous les regards, avait vu revenir à la vie et renaître au bonheur cette femme désolée dont elle s'était plu à remplir l'âme de terreur et d'inquiétudes cruelles. C'était là le premier châtiment de son crime. Puisque le mari de doña Jacinta avait reparu, à quoi lui servait d'avoir versé le poison à son maître? Si Hopwell était fatigué de la vie qu'il menait dans ces solitudes, sans autre compagnie que celle d'une femme de couleur, il devenait clair cependant que sa conduite à l'égard du *Cachupin* et de doña Jacinta ne cachait aucune intention déloyale. Ces réflexions traversèrent l'esprit borné de Cora; mais le remords ne trouva pas de place dans son âme, bouleversée par des passions tumultueuses. Pareille à la lionne mal apprivoisée qui, après avoir blessé mortellement, dans un moment de capricieuse fureur, le gardien dont elle léchait chaque jour les pieds et les mains, sort de sa cage et se sauve en rugissant, Cora, ivre de colère, se prit à fuir à travers la forêt, sans savoir où elle allait.

La nuit était venue; le *Cachupin*, étonné de n'apercevoir aucune lumière dans l'habitation de Hopwell et de ne pas l'avoir vu paraître au moment de son arrivée, s'empressa d'aller frapper à sa porte. Une voix faible lui répondit : Entrez! Il pénétra dans la salle à manger, et au milieu d'une obscurité profonde sa main rencontra la main glacée de Hopwell.

— Que se passe-t-il? qu'avez-vous? demanda le *Cachupin*.

— Appelez doña Jacinta, répondit Hopwell; il faut que je vous parle à tous les deux.

Don Pepo revint au plus vite, accompagné de doña Jacinta. Ils avaient apporté une lumière qui, en éclairant les traits livides de Hopwell, révéla la triste vérité.

— Je meurs! dit celui-ci. Où est Cora? Disparue, n'est-ce pas?... Qu'on ne la recherche pas, je lui pardonne son crime. Ne pouvant élever jusqu'à moi cette créature sauvage, je ne devais pas m'abaisser jusqu'à elle...

— Mais c'est un médecin qu'il faut appeler au plus vite! dit le *Cachupin;* on retrouvera plus tard cette odieuse femme...

— Le médecin est bien loin, reprit Hopwell, et la mort arrive à grands pas. Le poison qu'elle m'a versé vient de la côte d'Afrique; les effets en sont rapides et sans remède... Donnez-moi votre main, mon ami... Pardon, *señora,* si je vous fais assister à cette triste scène, quand vous n'avez pas même eu le temps de vous remettre de vos anxiétés... Cette habitation vous appartient déjà par contrat; au bas de l'acte, j'ai déclaré que le prix m'en a été payé d'avance. Vous êtes donc quittes envers moi. Avant votre arrivée ici, je végétais honteusement dans les habitudes d'une vie mauvaise et mal réglée, je ne sais pas même si mes intentions étaient bien loyales en vous amenant ici; mais en vous voyant au milieu de vos malheurs, heureux de l'affection qui vous unit, j'ai fait un retour sur moi-même, et j'ai compris que je faisais fausse route... Mon nom n'est pas celui que je vous ai dit; mais qu'importe? il doit rester ignoré, puisque ma famille m'a maudit... Après avoir perdu au jeu de grosses sommes, je me suis jeté dans les aventures... J'ai été négrier et corsaire à l'occasion... *Señora,* pardonnez à un moribond qui voudrait racheter ses fautes; je n'ai pas été le meurtrier de votre mari, comme vous l'avez cru peut-être... J'excuse les soupçons qui ont pu naître dans votre esprit troublé; mais c'est moi qui ai attaqué et pris la *Mariposa.* Votre père a péri dans cette lutte; c'est un malheur qu'il ne m'est pas possible de réparer. Acceptez au moins comme indemnité de la perte du navire tout ce que vous trouverez dans mes coffres. « Celui qui se sert du glaive périra par le glaive, » a dit l'Évangile; celui qui s'est longtemps joué de la vie de ses semblables devait mourir de mort violente...

Doña Jacinta, épouvantée de se trouver en face de l'homme qui avait tué son père, s'était éloignée de Hopwell avec horreur.

— *Señora,* lui dit le moribond en faisant effort pour se tourner vers elle, joindrez-vous vos malédictions à celles dont ma famille m'a accablé, et qui s'accomplissent aujourd'hui?... Les douleurs d'une âme qui n'a rien à se reprocher ne se peuvent comparer à

celles d'un cœur bourrelé de remords!... Mais le repentir est comme le feu, il peut tout purifier...

Pendant que Hopwell parlait ainsi, ses traits contractés reprenaient leur calme habituel. Les souffrances atroces contre lesquelles il avait lutté pendant une heure s'apaisaient par degrés; on eût dit qu'il cédait au besoin de dormir. Peu à peu ses yeux se fermèrent; il tomba dans un engourdissement complet; ses cheveux noirs faisaient ressortir encore la blancheur de son front, sillonné de rides précoces. La tête renversée sur son fauteuil, les jambes croisées, les bras tombans, il semblait rêver et repasser dans son souvenir les scènes du premier âge, vers lesquelles l'esprit se réfugie aux momens solennels, parce qu'elles rappellent des jours de candeur et d'innocence. Le médecin mandé par le *Cachupin* ne put arriver que le lendemain vers midi. C'était trop tard; le poison versé par Cora avait accompli son œuvre avec une effrayante rapidité. Le médecin prit la main de Hopwell, et déclara qu'il avait cessé de vivre depuis le matin.

Si le mourant avait pardonné à celle qui lui donnait la mort, la justice ne pouvait renoncer à ses poursuites. On se mit donc activement à rechercher Cora dans toutes les directions. Le vieux nègre à cheveux blancs qui stationnait avec sa compagne au bord de la Sabine pour passer les voyageurs dans son bac déclara qu'une jeune femme de couleur, presque blanche, s'était présentée pour qu'on lui fît traverser la rivière; mais il avait refusé de la conduire sur la rive mexicaine. Il devenait à peu près certain que Cora errait dans les marais qui bordent la Sabine. Après avoir battu pendant quatre ou cinq jours les terres basses couvertes de sombres cyprès, le shériff découvrit une nuée de vautours noirs qui tournoyaient dans l'espace et s'abaissaient progressivement vers le sol. C'était l'indice de la présence d'un corps mort, et le shériff se dirigea vers ce point. Un spectacle hideux frappa ses regards; un cadavre gisait sur la terre fangeuse : c'était celui de Cora, morte de faim dans ces solitudes. Des vêtemens en lambeaux couvraient à peine ce corps naguère plein de vie et de jeunesse, maintenant souillé de boue et devenu la proie des oiseaux du ciel. Son mouchoir de mousseline blanche, arraché par la serre crochue d'un vautour, était couvert de sang, et un premier coup de bec attaquait déjà cet œil noir qui lançait, quelques jours auparavant, des éclairs de passion et de fureur jalouse.

TH. PAVIE.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

VI.

DU CROISEMENT DANS LES ÊTRES ORGANISÉS.

I. — DU MÉTISSAGE ET DE L'HYBRIDATION CHEZ LES PLANTES ET CHEZ LES ANIMAUX.

L'étude précédente nous a montré combien est considérable le rôle joué dans la formation des races par la sélection naturelle ou artificielle; mais nous n'avons encore examiné que le cas où les deux parens sont de la même race (1). Or l'éleveur qui veut améliorer et diversifier ses produits, l'horticulteur qui cherche à perfectionner, à varier ses fruits et ses fleurs, ne se renferment ni l'un ni l'autre dans d'aussi étroites limites. Souvent ils empruntent le père et la mère à deux *races différentes*, souvent encore ils rapprochent et marient deux individus appartenant chacun à une *espèce distincte*; ils opèrent ainsi ce qu'on a appelé des unions croisées ou des *croisemens*. Des faits de même nature se produisent en dehors de l'action de l'homme. L'étude des phénomènes qui se manifestent alors est pour nous d'une importance capitale, et que le lecteur doit déjà pressentir. Dans aucun autre ordre de fonctions, les êtres organisés ne se rapprochent autant que dans celles qui ont la reproduction pour objet. Il y a ici non plus seulement des ressemblances générales, mais de véritables identités. On verra que l'étude de ces fonctions,

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février 1861.

faite chez les animaux et les plantes au point de vue de la question qui nous occupe, conduit à deux résultats également importans. D'une part, elle confirme tout ce que nous avons dit de l'espèce et justifie les termes de la définition que nous avons proposée; d'autre part, elle différencie nettement l'*espèce* et la *race*, et donne le moyen de les distinguer. Ce terme de comparaison une fois acquis, l'application à l'homme en sera facile, et le lecteur jugera par lui-même laquelle des deux doctrines que nous opposons l'une à l'autre concorde avec les faits, laquelle est en opposition avec eux.

Définissons d'abord quelques termes qui vont revenir à chaque instant. — Les botanistes ont désigné depuis longtemps par le mot d'*hybride* le produit d'un croisement quelconque; mais, éclairés par l'expérience, ils ont distingué de bonne heure les *hybrides vrais* des *faux hybrides*. Tout a confirmé la justesse de cette distinction. D'autre part, les zoologistes ont généralement employé le nom de *métis*, passé aujourd'hui dans le langage des éleveurs. En conservant ces deux termes, nous en étendrons la signification aux deux règnes. Le *métis* sera l'animal ou le végétal produit par le croisement d'individus de *races différentes* (1); l'*hybride* sera l'animal ou le végétal produit par le croisement d'individus de deux *espèces différentes* (2). Ces deux sortes de croisemens seront d'ailleurs exprimés par les termes de *métissage* et d'*hybridation*, celui-ci consacré par un usage général chez les botanistes, le premier employé fréquemment par les zootechnistes, mais tous deux devant s'appliquer aux animaux aussi bien qu'aux végétaux.

Occupons-nous d'abord du métissage dans les deux règnes, et distinguons, comme lorsqu'il s'est agi de la sélection, le cas où les forces naturelles agissent seules de celui où l'intervention de l'homme joue un rôle toujours considérable et parfois prépondérant. Le métissage naturel chez les végétaux semble d'abord assez difficile à comprendre. Les plantes, les arbres sont fixés au sol, les pistils et les étamines soudés à demeure et protégés d'ordinaire par une double enveloppe (3). Il semble impossible que le mélange des races s'opère, mais des étrangers pénétrent dans ces asiles si bien clos en apparence. Le vent par exemple secoue les anthères ouvertes (4), se charge du pollen qu'elles laissent échapper, et vient le déposer sur

(1) Nos *métis* répondent aux *hybrides faux* des botanistes, aux *métis homoïdes* de M. Isidore Geoffroy.

(2) Nos *hybrides* répondent aux *hybrides vrais* des botanistes, aux *métis hybrides* de M. Isidore Geoffroy.

(3) Par les feuilles du calice et de la corolle. On sait que l'un des deux manque souvent.

(4) L'anthère est un petit sac membraneux porté à l'extrémité du *filet* de l'étamine (organe mâle), et dans lequel se développe le *pollen* ou poussière fécondante des végétaux.

des stigmates (1) auxquels il n'était pas destiné. Les insectes, surtout ceux qui vivent de butin et pénètrent jusqu'au fond des corolles pour y trouver leur propre vie, sont encore des agens très actifs de croisement. Leur corps se couvre de poussière fécondante; ils la transportent avec eux, la secouent pour ainsi dire de fleur en fleur, et si la fécondation est possible, il est clair qu'elle doit s'accomplir. Or, *de race à race*, elle n'est pas seulement possible, elle est extrêmement facile et se passe journellement sous nos yeux.

La constatation de ce fait suivit de près la découverte de l'existence des sexes chez les végétaux. Dès 1744, Linné attribua au croisement l'apparition des tulipes flambées ou panachées qui se montraient au milieu des semis de graines provenant de fleurs unicolores. Cette observation a été cent fois confirmée, non pas seulement sur la tulipe, mais sur une foule d'autres plantes. En même temps, on reconnut qu'à la suite de ces unions croisées toutes les parties de l'organisme végétal pouvaient présenter un mélange de caractères analogue à celui qu'avait trahi la coloration des tulipes. Parmi tous les exemples que nous pourrions citer ici, nous en choisirons un dû à M. Naudin, aide-naturaliste au Muséum, et qui s'est occupé depuis plusieurs années avec un remarquable succès de toutes les questions se rattachant à celle que nous traitons nous-même. Dans une seule année, cet observateur suivit avec soin le développement de plus de douze cents courges; il vit les graines extraites d'un même fruit reproduire toutes les races que renfermait le jardin livré à ses études. Or on sait combien les courges diffèrent entre elles sous le rapport de la forme, du volume, de la qualité, etc. — Certes aucun fait ne peut mieux démontrer l'égalité de l'action exercée par les poussières fécondantes de ces individus, si différens en apparence; rien ne peut mieux démontrer que *de race à race*, quelque disparates que soient les caractères acquis, la fécondation s'opère avec la même facilité qu'entre les individus le plus entièrement semblables entre eux.

Nous retrouvons exactement les mêmes circonstances dans le métissage naturel et spontané des animaux. Bien plus, facilité par la locomotion dont jouissent ces derniers, il s'accomplit journellement dans nos fermes, dans nos maisons, dans nos basses-cours, dans nos chenils, malgré les efforts et la surveillance du maître. Tous les éleveurs savent par expérience que la difficulté n'est pas de croiser les races, mais bien de les maintenir pures en empêchant le sang étranger de venir se mêler à celui que l'on préfère. Là aussi se constate bien souvent chez les mères mal gardées cette égalité d'action

(1) Le stigmate est l'extrémité du pistil (organe femelle), sur laquelle le pollen se dépose lors de la fécondation.

dont les végétaux nous ont fourni un exemple si frappant. On a vu des chiennes courtisées successivement par des mâles de diverses races mettre bas des petits qui accusaient le mélange de trois souches différentes. Tout s'était passé chez elles comme dans les courges de M. Naudin.

Il est presque inutile d'ajouter maintenant que le métissage artificiel ne présente aucune difficulté, et que les unions croisées de cette espèce, accomplies sous le contrôle de la volonté de l'homme, sont aussi sûrement fécondes que celles qu'il peut former entre individus de même race. Aussi nous bornerons-nous à rappeler qu'elles sont depuis longtemps entrées dans la pratique journalière et qu'elles constituent un des procédés le plus fréquemment employés pour améliorer, modifier, diversifier les végétaux aussi bien que les animaux sur lesquels s'exerce l'industrie humaine. Nous n'ajouterons qu'une seule remarque, dont l'importance ressortira de la comparaison avec d'autres faits. Nous avons dit dans une autre étude comment, à force de *perfectionner* une race animale ou végétale, on arrivait souvent à diminuer d'une manière sensible, parfois à éteindre complétement chez elle les facultés de reproduction. Dans ce cas, le croisement avec une race moins modifiée ravive en quelque sorte ces facultés. Par exemple, des porcs de race anglaise, importés en France, où ils avaient cessé de se reproduire après quelques générations, redevinrent féconds dès qu'on les croisa avec la race locale, plus maigre et moins précoce, mais plus robuste et moins éloignée du type primitif (1). La vigueur de l'une vint évidemment en aide à la faiblesse de l'autre. Ici encore le règne végétal présente des faits tout semblables.

En résumé, le *métissage*, c'est-à-dire le croisement entre individus de *races différentes*, est toujours facile, et les résultats en sont aussi certains que ceux de l'union des individus appartenant à la même race. Bien plus, dans certains cas, la fécondité s'accroît ou reparaît sous l'influence de ce croisement. — L'hybridation, c'est-à-dire le croisement entre individus d'*espèces différentes*, va nous montrer des faits diamétralement opposés. Voyons d'abord ce qu'elle est chez les végétaux qui se reproduisent sans l'intervention de l'homme.

Dans les champs comme dans nos jardins, les conditions générales de l'hybridation ne diffèrent pas de celles du métissage. Dans les champs mêmes, les chances de croisement semblent être bien plus multipliées entre espèces qu'entre races, car le nombre des premières qui fleurissent en même temps est infiniment supérieur à

(1) Ce fait m'a été communiqué par M. le marquis de Ginestous, président du comice agricole du Vigan.

celui des races sauvages provenant d'une seule d'entre elles, et les agens de fécondation sont les mêmes. Les abeilles et les coléoptères volent indifféremment de l'une à l'autre; pour les espèces comme pour les races, les vents secouent le pollen avec la même énergie, le répandent avec la même profusion. Par conséquent, si tout se passait *d'espèce à espèce* comme *de race à race*, les *hybrides* devraient être au moins aussi communs que les *métis*. Eh bien! en est-il ainsi? Entrons ici dans quelques détails, et le lecteur jugera par lui-même.

Sous l'influence de la magnifique découverte de l'existence des sexes dans la fleur, Linné crut voir des hybrides dans la majorité des espèces végétales : il crut en outre avoir confirmé ses idées à ce sujet par l'observation directe, et décrivit, comme autant d'hybrides résultant du croisement d'espèces actuelles, dix-sept individus; mais de Candolle, soumettant au contrôle d'une science plus avancée les faits signalés par le père de la botanique moderne, les regarda tous comme erronés, et lui-même, après avoir fait l'inventaire de tous les cas bien avérés, recueillis par les botanistes de tous pays, n'en comptait qu'environ quarante. Il est vrai, comme l'ont fait observer MM. Duchartre et Godron, à qui j'emprunte ces détails historiques, qu'à l'époque où de Candolle écrivait, on n'attachait pas aux faits d'hybridation naturelle autant d'intérêt qu'on l'a fait plus tard. Depuis lors, l'attention, de plus en plus éveillée, a amené des recherches plus actives, et aujourd'hui le nombre des cas de cette nature bien constatés s'est accru d'une manière sensible. Toutefois ce nombre est demeuré tellement restreint, que des botanistes éminens semblent admettre l'hybridation naturelle plutôt à titre de théorie que de fait expérimental.

Évidemment on ne peut tirer de ce court historique qu'une seule conclusion : c'est que les hybrides naturels sont chez les végétaux d'une rareté extrême. Que serait même une trentaine de cas recueillis dans l'espace de plus d'un siècle (1), si l'on songe à la multitude des espèces qui tous les ans fleurissent pêle-mêle, et dans les conditions les plus propres à favoriser le croisement? Que devient ce chiffre, surtout si on le met en regard de ces milliers de *métis* qui se forment constamment sous nos yeux? Constatons d'ailleurs, avec tous les botanistes, que l'hybridation naturelle n'est pas plus fréquente entre les plantes cultivées qu'entre les plantes sauvages, en sorte que nos jardins, surtout nos jardins de botanique, offrent un champ de comparaisons rigoureuses, lorsque nous opposons la fréquence des métissages à la rareté des hybridations.

(1) M. Decaisne pense que le chiffre des hybrides végétaux sérieusement constatés s'élève tout au plus à une vingtaine.

Il y a un peu plus d'intérêt à distinguer les espèces sauvages des espèces domestiques quand il s'agit des animaux. L'hybridation des premières a été longtemps niée, et l'est peut-être encore, par certains naturalistes. Toutefois M. Isidore Geoffroy, qui a cité et discuté sévèrement dans son ouvrage tous les exemples rapportés par divers auteurs, en admet un certain nombre comme bien démontrés. Or il résulte de cette discussion que la classe des oiseaux seule peut-être présente quelques cas de croisement fécond entre individus d'espèces différentes vivant en pleine liberté. M. Geoffroy, dont la parole emprunte ici une double autorité à ses études spéciales et à la tendance philosophique de ses doctrines, ne regarde comme authentique aucun des faits de cette nature signalés par divers auteurs chez les mammifères, et quant aux hybrides naturels des poissons décrits par les anciens zoologistes, ils ne sont aux yeux de M. Valenciennes que des *espèces* alors mal connues. Peut-être quelques-uns de ceux qu'on a cru trouver, en très petit nombre, chez les insectes méritent-ils de prendre place dans la science; mais M. Isidore Geoffroy regarde comme plus que douteux tout ce qui a été dit à ce sujet des mollusques (1). Aucun autre groupe du règne animal n'est indiqué comme ayant fourni des hybrides sauvages, si bien qu'en somme le chiffre des cas authentiques constatés chez les animaux est tout au plus égal à celui qu'ont présenté les végétaux.

Dès que la domestication intervient, les croisemens entre espèces différentes deviennent plus fréquens. Nous avons vu comment l'instinct et les fonctions de la reproduction étaient exaltés chez quelques-unes des races soumises par l'homme. Il n'est donc pas étrange de voir deux espèces voisines se croiser parfois, alors même que l'une d'elles seulement a subi l'action exercée par l'esclavage. C'est ainsi que nos chiens s'unissent de temps à autre au loup, nos chats à diverses espèces de chats sauvages (2), et ces unions sont fécondes. Des faits de même nature ont été maintes fois signalés chez d'autres mammifères et chez les oiseaux, mais ils se sont passés entre individus maintenus en captivité dans des ménageries, dans des volières, et rentrent par conséquent dans les cas d'hybridation artificielle, qui vont maintenant nous occuper.

De tout ce qui précède on peut conclure que, livrées à elles-mêmes, les *espèces* animales ou végétales ne se croisent que très

(1) A part toute autre considération, le témoignage de M. Isidore Geoffroy, lorsqu'il est contraire à des assertions émises au sujet de prétendus hybrides sauvages, doit avoir d'autant plus de poids, que ce savant, en rejetant les faits dont il s'agit, s'enlève en quelque sorte des armes à lui-même. Il est vrai qu'il lui en reste assez, et de bien meilleures, pour combattre les exagérations de la *doctrine positive*, contre laquelle il lutte dans cette portion de son livre.

(2) M. Isidore Geoffroy, en rappelant les faits de cette nature consignés dans les ouvrages de divers auteurs, en fait connaître de nouveaux.

rarement. L'intervention active de l'homme a considérablement multiplié ces unions; mais, chose bien remarquable, elle n'a presque pas reculé les limites de l'hybridation. Linné avait cru au croisement entre espèces de *familles* différentes. On reconnut bientôt qu'il était allé beaucoup trop loin. Dès 1761, Kœlreuter fit connaître les premiers résultats des belles recherches qu'il continua pendant vingt-sept ans, et posa les règles qu'ont de plus en plus confirmées toutes les recherches entreprises depuis lors. Or parmi les lois découvertes par Kœlreuter, il en est une qui ne souffre pas d'exception. Jamais on ne parvient à croiser des espèces appartenant à deux *familles* différentes (1). Entre *genres* différens même, l'hybridation est très rare, toujours difficile, ou même impossible dans certaines familles. Enfin il est des familles entières qui paraissent se refuser d'une manière absolue au *croisement des espèces;* nous citerons surtout celle des cucurbitacées, si bien étudiée par M. Naudin, et où nous avons constaté un *croisement de races* si facile, si universel.

Dans les genres où l'hybridation est le plus facile, lorsqu'on opère sur les espèces qui se prêtent le mieux à l'expérience, de grandes et très minutieuses précautions sont toujours nécessaires pour accroître les chances de succès. Il faut isoler absolument la fleur qui doit jouer le rôle de mère, enlever avec soin toutes les étamines avant que le pollen ne soit développé, déposer sur le pistil avec un pinceau le pollen emprunté au père et maintenir l'isolement jusqu'à ce que la réussite de l'opération soit hors de doute. En dépit de toutes ces précautions, on échoue souvent, tant il est vrai que l'hybridation, sans être complétement en dehors des lois de la nature actuelle, ne semble pouvoir se montrer qu'à titre d'exception. Deux faits généraux, bien propres à faire sentir la différence qui existe entre le *croisement des espèces* et le *croisement des races*, ressortent d'ailleurs de toutes les recherches poursuivies dans cette direction. Kœlreuter et tous ses successeurs déclarent que toute fleur ayant subi, même le moins possible, l'action du pollen de sa propre espèce devient absolument incapable d'être fécondée par un pollen étranger. Quelle différence avec l'égalité d'action que nous ont si bien montrée les pollens des *races* les plus éloignées! En outre tous les expérimentateurs s'accordent à reconnaître que, dans l'hybridation, la fécondité est toujours remarquablement diminuée, et parfois dans d'énormes proportions. Ici encore il y a opposition complète entre elle et le métissage, qui ne diminue pas, qui au contraire accroît parfois cette même fécondité.

Le croisement artificiel des *espèces* présente chez les animaux

(1) Je crois devoir rappeler aux lecteurs peu familiers avec le langage des naturalistes que les mots *famille* et *genre* sont pris ici dans un sens technique, et désignent des groupes de valeur différente dans la classification des végétaux et des animaux.

exactement les mêmes phénomènes que chez les végétaux. Chez eux aussi les faits se sont multipliés, le nombre des espèces croisées a augmenté par suite de l'intervention de l'homme, et ce résultat s'explique aisément. Ici, comme dans bien d'autres cas, l'homme n'a fait que détourner un instinct préexistant et le diriger vers le but qu'il se propose. Pour obtenir ces croisemens, on sépare les individus de même espèce et on les rapproche d'individus d'espèces différentes. Quand l'instinct de la reproduction s'éveille, il parle haut, et ce n'est pas sans raison que nos campagnards désignent par le mot significatif de *folie* l'état dans lequel se trouvent alors les animaux. Ne trouvant pas à se satisfaire normalement, cet instinct, destiné à assurer la durée des espèces, s'égare et transforme en époux même de simples compagnons de captivité. Voilà comment on a vu s'unir, par exemple, le lion et le tigre, qui, libres dans leurs déserts, n'eussent certes jamais songé à de pareils embrassemens (1). Entre espèces depuis longtemps domestiquées, entre individus élevés et nourris ensemble, la communauté d'habitudes, la familiarité journalière, favorisent la déviation. Ainsi s'expliquent certaines amours bizarres signalées par divers auteurs, et que nous avons pu nous-même constater dans un cas fort peu d'accord avec le proverbe qui fait du chien et du chat des ennemis irréconciliables.

Mais ces dernières unions sont-elles fécondes? Non, pas plus que celles que l'homme pratique entre végétaux trop éloignés. Ici comme dans le règne végétal, son intervention multiplie les cas d'hybridation, sans pour cela reculer les limites fort étroites au-delà desquelles cesse ce phénomène. M. Isidore Geoffroy a montré ce qu'il fallait penser de certains faits cités comme preuve d'un croisement entre espèces de familles différentes. Pas plus pour les animaux que pour les plantes, l'hybridation n'est encore allée jusque-là. De l'ensemble des faits réunis et discutés par le juge si compétent que je viens de citer, il résulte en outre que si les unions fécondes entre *espèces* de *genre* différent sont incontestables, elles sont néanmoins bien plus rares que les croisemens entre espèces congénères. Celles-ci elles-mêmes sont loin d'être nombreuses, surtout dans les groupes élevés. Il y a donc, sous tous les rapports, identité entre les deux règnes. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'hybridation artificielle des animaux remonte à la plus haute antiquité, au moins pour quelques-unes de nos espèces domestiques. Le mulet était connu des Hébreux avant l'époque du roi

(1) Ces unions ont été fécondes. On cite surtout l'exemple d'un lion et d'une tigresse appartenant à une ménagerie ambulante et qui produisirent successivement cinq portées. Le père était né lui-même en captivité, et était fils d'un lion de Barbarie et d'une lionne du Sénégal. La mère était originaire de Calcutta. (*Histoire naturelle des Mammifères*, par M. Paul Gervais, professeur à la faculté des sciences de Montpellier.)

David, des Grecs dès le temps d'Homère, et les hybrides qu'enfante le croisement du bouc avec la brebis, du bélier avec la chèvre, avaient reçu des Romains des noms différens.

Un autre point de ressemblance se manifeste entre les hybridations animales et végétales dans l'incertitude des résultats, dans la diminution de la fécondité. A la ménagerie du Muséum, des singes d'espèces parfois très voisines s'unissent fréquemment entre eux, et pourtant M. Geoffroy ne compte que trois cas d'unions fécondes. — On a tenté au Muséum à diverses reprises de reproduire ces *titires* et ces *musmons* (1) que connaissaient si bien les éleveurs romains : Buffon et Daubenton en obtinrent deux exemples ; M. Isidore Geoffroy a été moins heureux, tandis que ces mêmes hybrides sont dans l'Amérique du Sud l'objet d'une industrie sur laquelle nous reviendrons. — Le croisement du lièvre et du lapin, tenté des milliers de fois, et probablement sur tous les points du globe où se rencontrent ces deux espèces, par des éleveurs aussi bien que par des savans, a constamment échoué, excepté dans deux ou trois cas, sans que rien permette de juger des conditions qui ont amené ces succès exceptionnels (2). — Tous les amateurs d'oiseaux savent combien sont irrégulières les couvées, d'ailleurs faciles à obtenir, du canari marié à notre cini ou à notre chardonneret, etc. — Une oie ordinaire croisée avec le cygne chanteur ne donna à Frédéric Cuvier qu'un seul œuf fécond sur neuf qu'elle avait pondus. — Enfin, en tenant compte de tous les faits connus, on voit qu'il n'existe peut-être que deux espèces, l'âne et le cheval, dont le croisement soit à peu près toujours et partout fécond. Ici, quelle que soit l'espèce qui fournisse le père ou la mère, le succès paraît être également assuré. Si le *bardot* fils du cheval et de l'ânesse est plus rare que le *mulet* issu de l'âne et de la jument, le fait ne doit être attribué qu'au choix de l'homme, qui ne saurait tirer du premier, toujours plus petit et plus faible, d'aussi bons services que du second.

Nous venons d'examiner, succinctement il est vrai, ce que sont chez les végétaux et les animaux le métissage et l'hybridation accom-

(1) Le premier est le fils du bouc et de la brebis, le second descend du bélier et de la chèvre.

(2) On trouvera tous les détails relatifs aux *léporides* issus de ce croisement dans une brochure où M. Broca, secrétaire général de la Société d'anthropologie, aborde avec beaucoup de savoir et d'esprit, mais dans un sens tout opposé, plusieurs des questions que nous avons traitées ici. (*Recherches sur l'Hybridité en général et sur l'Hybridité humaine en particulier.*) M. Broca donne en particulier des détails très circonstanciés sur les léporides obtenus par M. Roux, président de la Société d'agriculture de la Charente, qui a fondé sur le croisement dont nous parlons une véritable exploitation. M. Broca, qui a fait deux fois le voyage d'Angoulême pour étudier les procédés d'élevage de M. Roux, n'a d'ailleurs pas été plus heureux que la presque totalité de ses devanciers, malgré de nombreuses tentatives.

plis soit sous la seule influence des conditions normales, soit sous la direction imprimée par la volonté et l'intelligence de l'homme. Ce que nous avons dit suffit, pensons-nous, pour mettre hors de doute une grande vérité générale, à savoir que, naturel ou artificiel, chacun de ces phénomènes présente dans les deux règnes des caractères identiques et obéit aux mêmes lois. Or il existe entre les ordres de faits embrassés par l'un et par l'autre des différences profondes qu'il ne sera pas inutile de résumer. — Le *métissage*, c'est-à-dire le *croisement de race à race*, est partout et toujours facile, quelque différentes que soient les races; il s'effectue journellement entre individus entièrement livrés à eux-mêmes, et l'homme a souvent plus de peine à l'empêcher qu'à le produire. Sous son influence, la fécondité demeure régulière; elle est égale et parfois supérieure à celle qui se manifesterait dans l'union de deux individus de même race. — L'*hybridation*, c'est-à-dire le *croisement d'espèce à espèce*, est dans l'immense majorité des cas impossible, alors même que les espèces mises en rapport présentent en apparence les affinités les plus prononcées. Extrêmement rare chez les individus sauvages et libres, elle n'a guère lieu entre individus, domestiques ou captifs, qu'à l'aide de manœuvres, de procédés qui échouent fréquemment. Sous son influence, même dans les cas les plus favorables, la fécondité, à une seule exception près, devient irrégulière et se trouve diminuée dans une proportion souvent énorme. — Tels sont les résultats généraux auxquels conduit l'étude des unions croisées, considérées en elles-mêmes et dans leurs suites immédiates. A eux seuls, ces résultats fourniraient presque les moyens de reconnaître si deux individus différant plus ou moins l'un de l'autre appartiennent à deux *races* d'une même espèce ou bien à deux *espèces* distinctes. Nous allons voir cette conséquence pratique devenir bien plus évidente par l'examen des produits des croisemens.

II. — DES MÉTIS ET DES HYBRIDES CHEZ LES VÉGÉTAUX ET LES ANIMAUX.

La manière dont les caractères se transmettent au métis ou à l'hybride dans le croisement des races et des espèces, les différences qui distinguent ces deux cas ont été très diversement appréciées par les philosophes aussi bien que par les expérimentateurs. Nous pourrions opposer ici Kant à Maupertuis et à Burdach, M. Godron à Girou de Buzareingnes (1). La doctrine de Kant conduit à regarder les hybrides comme devant être nécessairement *moyens* entre les deux *espèces*; celle de Maupertuis présente ce caractère comme devant

(1) On doit à M. Isidore Geoffroy d'avoir rappelé l'attention des naturalistes et des anthropologistes sur le travail où Kant a exprimé ses idées sur cette question. — M. Prosper Lucas a discuté l'opinion de Maupertuis.

être attribué aux *métis* des races les plus voisines possible, et à plus forte raison aux métis de variétés. Ce désaccord nous apprend à lui seul que des deux parts on s'est laissé aller à des exagérations. Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, nous dirons que l'ensemble des faits très nombreux signalés par une foule d'auteurs conduit à adopter, à peu de chose près, l'opinion de M. Lucas, qui regarde toute union croisée comme devant donner naissance à un produit mixte, et la théorie rend facilement compte de ce résultat. On sait déjà que que les deux sexes tendent à se reproduire dans leur descendant chacun avec tous ses caractères (1); on sait aussi que les divers caractères d'une race présentent, relativement les uns aux autres, une indépendance telle qu'il en est de presque indélébiles à côté de ceux qui se transforment le plus aisément. Lors donc que deux races se croisent, pour que l'une d'elles fût seule représentée dans le produit, il faudrait que tous ses caractères sans exception fussent d'une *ténacité* supérieure à celle des caractères correspondans de la race antagoniste. Or, si cette coïncidence n'est pas rigoureusement impossible, elle doit au moins être excessivement rare.

Sans donc nier d'une manière absolue qu'il puisse se produire des faits de ressemblance *unilatérale* (2), nous croyons qu'ils doivent être beaucoup plus rares que ne semblent l'admettre la plupart des écrivains. Dans bien des cas cités comme exemples de cette sorte d'hérédité, les observateurs ne mentionnent qu'un seul caractère, la couleur par exemple, et se taisent sur tous les autres. Souvent aussi les individus dont il s'agit n'ont été observés que peu après leur

(1) Cette règle, une des plus constantes de l'hérédité, est beaucoup trop généralement oubliée par un grand nombre d'éleveurs. Si son importance était mieux connue, on ne verrait pas surtout persister l'étrange engouement dont le *cheval pur sang*, le *cheval de course* anglais, est l'objet de la part de ceux qui veulent régénérer nos races chevalines dans un intérêt d'utilité publique. Cette race tout artificielle a été créée en vue d'un but unique qu'elle atteint admirablement. On lui demande de dépenser le plus de force possible dans le moins de temps possible Par cela même, elle est absolument impropre à rendre les services qui exigent des efforts soutenus pendant un temps considérable. Or l'étalon pur sang ne transmet pas à son poulain sa force seule; il lui transmet aussi sa manière de dépenser cette force, sa délicatesse, son irritabilité nerveuse... Voilà pourquoi les croisemens de ce genre ont eu de si tristes résultats pour nos agriculteurs, comme l'a fort bien montré M. Richard (du Cantal). Avec l'honorable vice-président de la Société d'acclimatation, on peut dire que l'anglomanie mal entendue des hommes qui exercent sur les questions chevalines une influence prépondérante a fait dépenser à la France plus de cent millions pour compromettre notre production. On assure que l'expérience va être tentée de nouveau. Nous ne craignons point de prédire que le résultat sera encore le même. Au reste, on sait très bien en Angleterre tout ce que nous indiquons ici.

(2) On a désigné par les mots de *ressemblance unilatérale* les cas où le fils reproduit les caractères d'un seul de ses parens, par l'expression de *ressemblance bilatérale* ceux où le fils ressemble à la fois au père et à la mère.

naissance. Or, chez les végétaux comme chez les animaux, qu'il s'agisse de métis ou d'hybrides, il arrive parfois que les caractères changent avec l'âge, et que la ressemblance du produit passe pour ainsi dire d'un parent à l'autre. Girou a vu des veaux issus d'un taureau noir et d'une vache rousse présenter souvent la couleur de la mère pendant leur jeune âge et revêtir plus tard celle du père. Parfois la nature mixte d'un hybride ne se révèle que dans ses propres enfans. Girou de Buzareingnes a donné l'histoire d'une famille de chiens, d'où il résulte qu'un métis d'épagneul et de braque ressemblant lui-même à un braque pur, et uni à une chienne braque de race pure, a donné naissance à de véritables épagneuls, ne manifestant ainsi le croisement d'où il était sorti que dans sa descendance.

Toutefois M. Isidore Geoffroy a mis hors de doute que les hybrides sont généralement plus constans et se rapprochent d'ordinaire bien plus de la moyenne que les métis de *races*, et surtout les métis de *variétés*. C'est parmi ces derniers que l'on constate le plus de cas de ressemblance unilatérale, ou paraissant telle, et que les frères diffèrent le plus entre eux. M. Geoffroy a vu le croisement du daim noir et du daim blanc produire des métis alternativement blancs, noirs, gris, ou tachés de noir et de blanc. En revanche, les métis de races anciennement fixées se rapprochent des hybrides sous ce double rapport. La stabilité ou l'instabilité des caractères paternels et maternels se révèle ainsi dans les descendans. Les faits de cette nature, observés entre groupes humains, peuvent donc jeter quelque lumière sur la question générale qui nous occupe, et sur quelques-unes des questions secondaires qui s'y rattachent.

La ressemblance du fils avec le père et la mère de races ou d'espèces différentes peut résulter de deux causes bien distinctes. Les caractères propres à chacun des parens peuvent se juxtaposer sans être sensiblement altérés, ou bien ils peuvent se fondre pour ainsi dire les uns dans les autres de manière à donner au produit des caractères intermédiaires. Y a-t-il là un moyen de distinguer le métis de l'hybride? Un certain nombre d'auteurs l'ont pensé et ont regardé la *juxtaposition* comme étant la conséquence du croisement de *deux races*, tandis que la *fusion* indiquerait le croisement de *deux espèces*. L'ensemble des faits nous paraît peu propre à confirmer cette règle générale. Qu'il s'agisse d'un métissage ou d'une hybridation chez les végétaux ou chez les animaux, la même espèce fournit souvent des faits manifestement contradictoires. La plupart des races végétales qui donnent dans nos parterres des fleurs unicolores, mais de couleurs différentes, étant croisées entre elles, engendrent des fleurs qui tantôt reproduisent la teinte d'un des parens, tantôt présentent la teinte qui résulterait du mélange sur une palette des deux couleurs primitives, tantôt enfin sont pana-

chées par la juxtaposition de ces teintes. — Prosper Lucas parle d'un hybride de pigeon noir et de tourterelle blanche dont le plumage était en damier noir et blanc. — Girou a vu le croisement de bœufs noirs avec des vaches blanches donner des métis tantôt pies et tantôt gris, et selon Grognier ce dernier cas serait le plus fréquent chez les chevaux dans des circonstances semblables (1). On ne saurait donc tirer de conclusions bien nettes de cet ordre de considérations; mais nous verrons que, même en acceptant comme vraie jusqu'à un certain point l'opinion que je viens de rappeler, les faits observés dans l'espèce humaine s'accorderaient fort bien avec la doctrine monogéniste.

Tout ce que nous venons de dire des caractères physiques est également vrai pour les facultés et les instincts chez les animaux. Quelques voyageurs affirment que les Esquimaux cherchent à croiser les chiennes de leurs attelages avec le loup, et que les hybrides résultant de ces unions sont à la fois plus forts, plus vigoureux, mais aussi bien plus féroces que les chiens de race pure. En revanche, Burdach cite, d'après Marolles, l'exemple de semblables hybrides doux et maniables comme des chiens, et dont la souche sauvage ne se trahissait que par leur goût vorace pour la viande. Parfois dans la même famille on rencontre les deux extrêmes, et les deux espèces que nous venons de citer fournissent encore un exemple curieux de ce mélange. Le croisement d'un chien et d'une louve produisit deux mâles semblables à la mère par la forme, par les mouvemens, par l'aversion pour les hommes et les chiens. Une femelle de la même portée avait une tête de chien, se plaisait avec les individus de l'espèce paternelle, et avait pour les hommes beaucoup moins d'aversion que ses frères. Burdach, qui rapporte ce fait d'après Masch, emprunte au même auteur un fait tout semblable présenté par une famille de métis ayant pour père un sanglier et pour mère une truie. Ces faits et bien d'autres que nous pourrions ajouter encore trouveront leur application à l'histoire de l'homme.

Abordons maintenant et étudions avec quelque détail la question la plus intéressante sans contredit de celles qui se rattachent à la transmission des facultés que possèdent les parens. Les métis, les hybrides sont-ils féconds, et le sont-ils également? Peuvent-ils aussi bien les uns que les autres se marier entre eux et donner ainsi naissance à des séries de générations dont une paire, métisse

(1) Je pourrais multiplier considérablement les citations relatives aux variations nombreuses que présente l'hérédité sous le rapport du mode de transmission des caractères; mais les quelques exemples cités suffiront, je pense. Les lecteurs curieux de connaître un plus grand nombre de faits les trouveront pour la plupart réunis dans les ouvrages de MM. Geoffroy, Godron, Prosper Lucas, et dans le *Traité de Physiologie* de Burdach.

ou hybride, aurait été le point de départ? En d'autres termes, existe-t-il des *races métisses* et des *races hybrides*, dérivant, les premières, de *deux races* différentes d'une même espèce, les secondes de *deux espèces* distinctes, et dont tous les représentans possèdent à des degrés plus ou moins marqués des caractères empruntés aux deux races ou aux deux espèces?

Le doute n'est pas permis quand il s'agit des métis. Une expérience journalière s'accomplissant sans cesse et parfois sans l'intervention de l'homme prouve que les produits du premier croisement entre races végétales sont aussi féconds que les parens. Nos parterres, nos potagers, nos jardins fruitiers présentent un grand nombre de races qui se sont fixées et caractérisées après avoir été obtenues par l'intervention soit de deux races préexistantes, soit de deux variétés. Le chiffre en serait certainement bien plus élevé encore sans les facilités que les procédés généagénétiques fournissent à l'agriculteur pour abréger sa tâche. Excepté lorsqu'il s'agit de végétaux annuels se reproduisant exclusivement par graines, le jardinier se donne rarement la peine de constituer une race nouvelle, dont l'établissement exige toujours des soins plus ou moins prolongés. Il préfère employer les tubercules, les ognons, la greffe, le marcottage, etc., pour multiplier les variétés qui ont à un titre quelconque attiré son attention, et le métissage n'est bien souvent employé qu'à produire ces variétés. Toutefois ces dernières même ont fourni à M. Godron une observation importante qui doit trouver sa place ici. Chez les métis, on ne remarque jamais une prédominance anomale des organes de la végétation sur les appareils floraux. Ce fait seul atteste l'intégrité des fonctions reproductrices. Il indique que l'équilibre existant naturellement entre celles-ci et les autres fonctions de l'organisme a été respecté par le métissage. Nous verrons qu'il en est tout autrement dans les cas d'hybridation.

La fécondité des métis est peut-être plus universellement démontrée chez les animaux. Ici il n'existe plus ni greffes, ni marcottages pouvant reproduire à volonté l'individu résultant d'une seule union croisée. C'est seulement par la répétition des mariages qu'on peut établir et fixer une race mixte. Or que dit ici l'expérience? Ne nous apprend-elle pas qu'à quelque degré qu'on les prenne, ces mariages sont partout et toujours féconds? Nos métairies, nos champs sont remplis de races métisses, et si ces races se maintiennent, ce n'est que grâce à la surveillance. Dès que celle-ci se relâche, l'instinct de la reproduction, agissant sans contrôle, confond et mêle tous les sangs avec une promptitude qui atteste mieux que toute autre chose la parfaite fécondité des métis à n'importe quel degré. Demandez au premier éducateur venu ce qui arriverait, si on lâchait dans le

plus pur troupeau de mérinos cinq ou six béliers de races différentes. Il vous répondra en vous montrant nos chiens de rues et nos chats de gouttières. Là se fait en effet une expérience en grand et journalière; là les races livrées à elles-mêmes et s'alliant en tout sens ont produit cette multitude d'animaux qui n'ont plus de place précise dans nos cadres, mais qui, examinés avec soin et rapprochés méthodiquement, conduiraient *par nuances insensibles et graduées* à toutes nos races de chiens et de chats les mieux caractérisées (1). — Chez les animaux comme chez les végétaux, la fécondité facile, continue, indéfinie, soit entre eux, soit avec les races mères, est donc un des caractères des *métis*. Nous allons constater, en arrivant aux *hybrides*, le contraste le plus complet.

Remarquons d'abord, avec M. Godron, que dans l'hybride végétal, les organes servant à la nutrition, à l'entretien de l'individu, comme la tige et les feuilles, l'emportent souvent d'une manière très marquée sur ceux qui se rattachent à la vie de l'espèce, c'est-à-dire sur les fleurs. De là résulte dans la plante plus de robusticité et de vigueur. L'hybride animal le plus commun, le *mulet*, fils de l'âne et de la jument, présente des faits analogues. Voilà pourquoi cet animal est si éminemment propre à rendre les services qui exigent une grande résistance à des fatigues longtemps soutenues; mais cette circonstance à elle seule annonce que l'équilibre entre les deux ordres de fonctions a été rompu au détriment des fonctions de reproduction, et en effet celles-ci sont tellement réduites que certains naturalistes, même des plus éminens, les ont considérées comme devant toujours disparaître. C'est là une exagération. L'infécondité absolue des hybrides, professée par certains auteurs, attaquée ou défendue au nom de la religion dans les temps du moyen âge et de la renaissance, ne saurait être admise en présence des faits précis enregistrés par la science. En revanche, l'on a récemment exagéré d'une manière étrange et parfois présenté d'une manière inexacte ces mêmes faits. Une courte discussion permettra au lecteur de juger par lui-même, et le convaincra que la fécondité chez les hybrides, nulle dans l'immense majorité des cas, se renferme toujours dans des limites extrêmement restreintes, et a même pour résultat de faire disparaître les traces du croisement.

Parlons d'abord des hybrides végétaux. Kœlreuter, à qui l'on doit toujours remonter lorsqu'il s'agit de l'hybridation chez les plantes, n'a pas seulement constaté le fait général de leur infécondité; il a

(1) Ce fait qui se passe sous nos yeux entre individus domestiques de races différentes, mais de même espèce, justifie l'appréciation portée par les naturalistes, lorsqu'il s'agit des *races sauvages*. Le lecteur doit comprendre à présent toute la valeur qu'ont en botanique et en zoologie ces *séries naturelles graduées* dont nous parlions dans une de nos précédentes études.

de plus rendu compte de ce phénomène en soumettant à l'examen microscopique le contenu des organes reproducteurs de ces êtres mixtes. Il a montré que les anthères ne renferment plus de pollen proprement dit, mais seulement des granulations irrégulières et sans caractère. L'élément paternel a donc disparu. Les ovaires contiennent parfois des ovules en bon état. L'élément maternel est donc moins rudement atteint que l'élément paternel. Kœlreuter pensa qu'il pourrait suppléer à l'absence de celui-ci, et dans cet espoir il féconda artificiellement des fleurs hybrides avec du pollen emprunté à la plante père. Il obtint ainsi un *végétal quarteron*, c'est-à-dire tenant pour un quart à l'espèce qui avait fourni la mère, et pour trois quarts à l'espèce dont faisait partie la plante père. Parfois la fécondité se réveilla en partie dans ces plantes quarteronnes. En continuant ainsi, Koelreuter ramena promptement au type paternel les descendans du premier hybride. D'autres expérimentateurs, employant le pollen de l'espèce maternelle, arrivèrent au même résultat. Dans les deux cas par conséquent, il ne reste plus de traces de la première hybridation.

Les hybrides de première génération, avons-nous dit, ne sont pas toujours absolument inféconds. Leur faculté de reproduction est seulement constamment amoindrie, et d'ordinaire dans d'énormes proportions (1); mais leurs graines ne reproduisent pas indéfiniment le type mixte de la plante qui les a produites. Un certain nombre des individus sortis de ces graines, au lieu de ressembler à l'hybride dont ils descendent, reproduisent tous les caractères de l'une ou de l'autre des deux espèces primitivement croisées, si bien qu'en trois ou quatre générations toute trace du croisement a disparu. Ce retour aux types naturels a souvent lieu dès le premier semis des graines hybrides. Dans une des expériences de M. Lecoq, le *mirabilis à longues fleurs*, vulgairement appelé *merveille du Pérou*, avait été fécondé par le pollen de la *belle-de-nuit*, ou *mirabilis faux jalap*. L'hybride obtenu était parfaitement intermédiaire entre les deux espèces; mais les graines qui en sortirent, mises en terre, reproduisirent toutes la plante paternelle, c'est-à-dire des belles-de-nuit. Dans d'autres cas, c'est au contraire la mère qui reparaît de la même manière. Dans quelques expériences, on a vu les graines d'hybrides se partager pour ainsi dire entre les types paternel et maternel. M. Naudin, ayant croisé la *primevère à grandes fleurs* avec la *primevère officinale*, obtint un hybride qui lui donna sept graines fertiles. De ces graines, trois produisirent des plantes entièrement semblables à la primevère officinale;

(1) On peut en juger par l'exemple suivant que cite M. Duchartre. Une fleur hybride de pavot ne donna que six graines fertiles, tandis qu'une capsule non croisée de la même plante en contenait deux mille cent trente parfaitement développées.

de trois autres sortirent des individus que rien ne distinguait d'une variété bien connue de la primevère à grandes fleurs : une seule reproduisit l'hybride d'où elle était sortie, mais cet *hybride de seconde génération* fut complétement stérile, si bien qu'ici encore toute trace d'hybridation disparut.

Les hybrides quarterons dont nous avons déjà parlé sont quelquefois fertiles pendant plusieurs générations. M. Lecoq, M. Naudin surtout, ont indiqué des faits intéressans sous ce rapport. Toutefois, dans toutes leurs expériences, la fécondité s'est constamment montrée fort réduite; les graines fertiles ont été peu nombreuses, il y a eu des retours fréquens au type paternel ou maternel, et les hybrides ont fini par s'effacer. La culture, qui est aux plantes ce que la domestication est aux animaux, s'est montrée ici impuissante. Elle a bien pu rendre fertiles pendant un nombre extrêmement restreint de générations des hybrides qui, dans la nature, sont constamment stériles; elle n'a pas pu encore fixer et faire durer chez les végétaux *une seule race hybride* comparable en quoi que ce soit à ces *races métisses* que nous savons être si nombreuses, si faciles à obtenir, et qui s'établissent d'elles-mêmes (1). Voilà le fait général, celui qui embrasse et domine tous les faits particuliers.

Passons maintenant aux animaux, et constatons que, s'il se produit quelquefois entre espèces sauvages et libres des croisemens féconds, les hybrides sortis de ces unions n'ont nulle part trahi d'une manière quelconque leur aptitude à se reproduire dans les conditions normales. On n'a par exemple jamais dit avoir rencontré des individus intermédiaires entre le loup ordinaire et le *loup lycaon* (2). Si ce dernier s'est reproduit en se croisant avec l'espèce maternelle, ses fils, selon toute probabilité, sont retournés au type primitif, comme nous venons de le voir chez les végétaux. Dans les

(1) Les observations et les expériences de M. Godron démontreront peut-être que l'on connaît un exemple de race hybride végétale. On sait que l'origine du blé est inconnue. Or M. Esprit Fabre d'Agde, en 1857, crut avoir montré que cette céréale provenait de la transformation d'un *ægilops* modifié par la culture. M. Godron regarda au contraire l'*ægilops triticoides* et le *blé ægilops* de M. Fabre comme n'étant, le premier qu'un *hybride demi-sang* d'*ægilops* et de froment, le second qu'un *hybride quarteron* des mêmes plantes dans lequel le froment serait intervenu deux fois. A l'appui de son opinion, il cite les produits qu'il a obtenus en opérant directement sur l'*ægilops ovata* et diverses *races* de blé; mais des botanistes éminens regardent encore la plante qui se reproduit depuis près de vingt ans dans le jardin de M. Fabre comme une simple espèce d'*ægilops* distincte de l'*ovata*. La question est donc encore indécise, mais les expériences de M. Godron, en tout cas très intéressantes et très curieuses, la résoudront certainement.

(2) On a décrit sous ce nom, comme espèce distincte, l'hybride naturel du chien et de la louve.

espèces domestiques, il en est parfois autrement, surtout chez les oiseaux. Toutefois nous retrouvons ici tout ce que nous avons rencontré déjà dans les plantes. Chez ces hybrides, la fécondité est considérablement diminuée et s'arrête souvent de bonne heure; la ponte est plus rare chez les femelles, et les œufs sont très souvent *clairs*, c'est-à-dire incapables d'être fécondés; le mâle présente des faits analogues. Enfin au-dessus de tous les faits particuliers s'élève le fait général que nous signalions tout à l'heure. Malgré des tentatives incessantes, les amateurs d'oiseaux, si nombreux aujourd'hui, n'ont pu encore former une seule *race hybride*, tandis qu'ils obtiennent des *races métisses* aussi souvent et aussi aisément qu'ils le veulent (1). Voilà ce que proclame l'expérience et ce que la science explique. Rodolphe Wagner, faisant sur ces hybrides d'oiseaux des recherches analogues à celles que Kœlreuter avait faites sur les plantes, a constaté des faits identiques. Ici encore l'élément paternel est souvent entièrement vicié, toujours plus ou moins altéré, et les organes eux-mêmes, par leur peu de développement, accusent le défaut d'équilibre qui existe dans cet organisme d'origine mixte.

L'histoire des mammifères présente des faits un peu plus complexes. Remarquons d'abord que les deux seules espèces dont l'hybridation se soit montrée régulièrement féconde n'engendrent qu'un hybride à fécondité à bien peu près absolument nulle. Ici l'expérience remonte haut. Il y a plus de deux mille ans qu'Hérodote considérait comme un prodige la fécondité du mulet et près de dix-huit cents ans que Pline a reproduit cette opinion. Cependant on lit dans quelques ouvrages modernes que *la fécondité des mulets* est aujourd'hui *démontrée*, et qu'elle est assez fréquente dans les pays chauds, en Afrique en particulier. Le lecteur pourra juger par le fait suivant de la valeur de ces assertions. En 1858, une mule conçut près de Biskra en Algérie. Un pareil fait ne pouvait passer inaperçu au milieu de populations qui accordent une si grande importance à tout ce qui se rattache au cheval. Voici comment des témoins oculaires racontent l'impression produite par cet événement : « Le phénomène de la conception chez les mules est extrêmement rare en Europe et ne l'est pas moins en Afrique, si l'on en juge par l'épouvante où le fait dont nous parlons jeta les Arabes. Ils crurent à la fin du monde, et pour conjurer la colère céleste, se

(1) En présence des assertions qui se sont produites dans quelques ouvrages relativement à l'existence de *races d'oiseaux hybrides*, j'ai dû en appeler à l'expérience et au savoir de M. Isidore Geoffroy. Sa réponse a été aussi nette que possible, et il m'a déclaré que, malgré tout ce qui avait été dit à ce sujet, il n'en connaissait pas un seul exemple qui pût être regardé comme positif.

livrèrent à de longs jeûnes. Aujourd'hui encore ils ne parlent de cet événement qu'avec une terreur religieuse (1). »

Voilà donc tout un peuple qui proteste contre les exagérations indiquées plus haut, qui atteste l'exactitude de Pline et d'Hérodote, qui témoigne de l'excessive rareté de la fécondité chez *la mule*. Or c'est à elle seule, à l'*hybride femelle*, que se rapportent les quelques faits précis recueillis pendant une longue suite de siècles. Quant à l'*hybride mâle* ou *mulet*, nulle part on ne trouve une seule preuve réelle de son aptitude à la reproduction, et ici encore la science rend compte de cette différence. Gleichen, Bechstein, Prévost et Dumas, Rodolphe Wagner, ont porté l'investigation microscopique chez le mulet; Brugnone, Gerber, ont de même étudié la mule. De cet ensemble de recherches, il résulte que l'élément mâle est à peu près toujours et complétement transformé de manière à devenir impropre à la fécondation. L'élément femelle, quoique modifié, s'est montré moins profondément atteint. On retrouve donc chez ces hybrides de mammifères le résultat général constaté déjà chez les hybrides de végétaux et d'oiseaux, tant sont communes à tous les êtres organisés et vivans les grandes lois qui président à la reproduction.

Mais ces lois n'établissent pas une identité rigoureuse entre les espèces et laissent en outre à l'action du milieu, à celle de l'homme, une certaine latitude. Nous avons constaté ces faits chez les végétaux, nous les retrouvons chez les mammifères. A diverses reprises, on a vu des hybrides mâles ou femelles, croisés avec l'espèce paternelle ou maternelle, se montrer à des degrés divers aptes à la reproduction. Par exemple, un hybride mâle d'ânesse et d'hémione, obtenu au Muséum par les soins de M. Isidore Geoffroy, a fécondé des ânesses et des hémionesses (2). — Plus rarement les hybrides se sont montrés féconds entre eux et ont donné quelques générations qui se sont succédé; telle est la fameuse expérience commencée par le marquis de Spontin-Beaufort et poursuivie par Buffon. Une louve prise trois jours après sa naissance, nourrie artificielle-

(1) Ce passage est extrait du mémoire présenté à l'Académie des Sciences par M. Gratiolet, aide-naturaliste au Muséum, qui avait reçu de M. Schmitt, pharmacien militaire, l'hybride dont il s'agit à l'état de fœtus, car cette grossesse exceptionnelle ne vint pas à terme. Cet avortement chez les mules qui ont conçu est d'ailleurs très fréquent comparativement au nombre des cas cités.

(2) Depuis bien des années, M. Isidore Geoffroy a entrepris au Muséum, sur le métissage et l'hybridation, une série d'expériences qui se poursuivent constamment. Nous voudrions pouvoir en citer ici tous les résultats; mais on comprend qu'il nous faut renvoyer le lecteur à son livre. Disons seulement que toutes les espèces du genre cheval, à l'exception de l'hémippe tout récemment découvert, ont été croisées entre elles et ont donné des produits. Diverses espèces de cerfs ont aussi donné des hybrides remarquables. Une famille d'axis et de pseudo-axis a entre autres donné trois générations hybrides.

ment, élevée en domesticité et unie à un chien braque, devint le point de départ de quatre générations d'hybrides, et en eût peut-être fourni un plus grand nombre, si l'expérience avait été continuée (1).— Bien plus rarement encore on a obtenu ce que quelques auteurs ont appelé des *races hybrides* résultant de croisemens plus ou moins répétés entre deux espèces différentes (2). Les deux premiers cas n'ont rien de nouveau, nous les avons rencontrés chez les végétaux, chez les oiseaux, et nous savons qu'ils n'ont pourtant pas conduit à la formation de vraies races hybrides. En serait-il autrement chez les mammifères? Ici quelques détails sont nécessaires.

Écartons d'abord un exemple qui est devenu pour ainsi dire classique sur la foi de Buffon, qui lui-même avait été induit en erreur par d'anciens voyageurs. Tout le monde a admis que le chameau et le dromadaire donnaient ensemble des produits indéfiniment féconds, soit entre eux, soit avec les deux espèces. On a dit et répété partout que ces hybrides, plus forts, plus vigoureux que leurs parens, étaient extrêmement communs et rendaient en Orient des services analogues à ceux qu'on demande aux mulets en Europe. Eversmann, précisant les faits, indique la Boukharie comme étant le siége de cette industrie (3). Or depuis longtemps il me paraissait étrange qu'un animal aussi utile ne fût mentionné par aucun des nombreux voyageurs qui ont raconté au public leurs courses en Afrique et en Asie, depuis le Maroc jusqu'en Perse et au-delà. Comment raconter une simple promenade en Espagne ou en Sicile sans parler de mules et de mulets? L'hybride du chameau était-il donc confiné aux environs de Boukhara? Serait-ce une production toute locale comme celles dont nous parlerons plus loin?

Ces doutes, publiquement exprimés, me valurent de la part d'un savant voyageur russe, M. de Khanikof, une lettre dont je reproduis un passage : « J'ai voyagé pendant vingt ans dans toute la partie nord-ouest de l'Asie, où le chameau est élevé; en 1839, j'ai fait partie d'une expédition militaire dont les bagages étaient trans-

(1) Buffon avait quatre-vingts ans à l'époque de la naissance de la quatrième génération, composée de quatre petits. La mère en mangea deux. On ne sait ce que sont devenus les deux autres.

(2) Ce point de doctrine a été développé plus spécialement en Amérique par Morton et par Nott (*Types of Mankind*), en France par M. Broca dans la brochure que nous avons citée plus haut.

(3) Je ne connais le travail de ce voyageur que par l'extrait donné par Nott; mais là même on trouverait peut-être l'explication de l'erreur d'Eversmann. Cet auteur admet l'existence de trois espèces de chameaux, le chameau à deux bosses, le dromadaire, qui n'en a qu'une, et le *luck*, qui, comme ce dernier, n'aurait qu'une seule bosse. Il paraît évident d'après ce fait qu'Eversmann a pris au moins dans ce dernier cas pour des *espèces* de simples *races* dont le croisement habituel et fécond n'aurait dès lors rien que de très naturel.

portés par plus de douze mille chameaux. Dernièrement, j'ai visité toute la partie occidentale de la zone où les deux espèces (1) vivent ensemble; mais je n'ai jamais entendu parler d'un croisement intentionnel et prémédité entre elles. » M. de Khanikof ajoute qu'il n'a pas non plus entendu dire qu'on prît des mesures pour l'empêcher; mais des renseignemens oraux qu'il a bien voulu ajouter à sa note écrite il résulte qu'il n'a pas rencontré un seul exemple de ce croisement, et quiconque aura lu dans Buffon même l'histoire des froides amours des animaux dont il s'agit comprendra aisément que, si le fait se produit quelquefois, il doit au moins être extrêmement rare. Il faut donc renoncer à citer le chameau et le dromadaire comme fournissant un exemple d'hybridation (2).

Passons maintenant à quelques exemples qu'on est surpris de voir invoquer comme preuve d'une fécondité continue entre espèces différentes. Un savant Suédois, Hellenius, a croisé le bélier de Finlande peut-être avec une chevrette de Sardaigne et plus probablement avec une mouflonne (3). Il a obtenu des hybrides. Une seule fois ces animaux ont été unis entre eux et ont donné un petit. Dans trois autres cas, c'est le bélier lui-même qui a été rapproché de ces hybrides d'abord, puis d'un produit quarteron. Dès cette troisième génération, on a vu reparaître complétement les caractères du mouton. Nott conclut de ces faits qu'on peut produire et perpétuer une race mixte de cerf et de mouton. N'est-ce pas forcer, jusqu'à la dénaturer, la signification de cette expérience? N'est-il pas évident qu'elle ne fait que reproduire chez les animaux ce que Kœlreuter et

(1) Le chameau et le dromadaire. M. de Khanikof estime que cette zone est comprise entre le 34e et le 39e degré de latitude nord.

(2) Depuis quelques années, on a dit du yak et du zébu ou bœuf à bosse de l'Inde ce qu'on avait dit depuis si longtemps du chameau et du dromadaire. Sans repousser les témoignages recueillis sur cette question, il est permis de faire observer que des détails précis sont nécessaires pour les faire définitivement accepter; mais fussent-ils reconnus vrais dans tous leurs détails, ils ne prouveraient pas encore l'existence d'une *hybridation* comparable au *métissage*. Nous ne connaissons que très imparfaitement les diverses races que le bœuf, cette espèce dont la domestication remonte à l'origine des sociétés humaines, a données à l'extrême Orient et à l'Asie centrale. S'il nous était arrivé de l'Inde et du Thibet quelques rares individus de basset et de lévrier, certes ils auraient été regardés comme des espèces, peut-être comme des genres différens. En les voyant s'unir sans peine et donner des produits indéfiniment féconds, on n'eût pas manqué de voir dans ce fait un exemple d'*hybridation*, et nous savons qu'il n'y eût eu qu'un simple *métissage*. Cet exemple doit au moins nous engager à suspendre tout jugement lorsqu'il s'agit du zébu et du yak.

(3) M. Isidore Geoffroy se demande s'il n'y a pas eu erreur dans la détermination du savant suédois, et paraît pencher pour l'affirmative. Le chevreuil, d'après quelques auteurs que cite notre savant confrère, n'existe pas en Sardaigne, et le mouflon, bien peu connu au dernier siècle des médecins suédois, aurait été confondu avec cette espèce de cerf.

tant d'autres ont obtenu chez les végétaux, sans qu'il se soit pour cela formé une race hybride? Ces observations s'appliquent à tous les faits du même genre.

Il se passe probablement quelque chose d'analogue dans les croisemens du bison et de notre bœuf. Les unions entre ces deux espèces paraissent être assez fréquentes aux États-Unis, et, sur le témoignage de Rafinesque, quelques auteurs ont admis que les hybrides de demi-sang étaient féconds entre eux. Nous avons ici à leur opposer un témoignage bien peu suspect, celui de Morton et de Nott eux-mêmes. Ces auteurs admettent que la fécondité ne reparaît qu'après un nouveau croisement avec le taureau domestique (1). Nous rentrons donc encore dans ce que nous avaient montré les végétaux, et ce qui complète la ressemblance, c'est qu'en dépit de cette fécondité il ne s'est pas plus formé de race hybride permanente dans les fermes du Kentucky que dans nos jardins de botanique (2).

Abordons enfin ici le fait le plus grave, celui qui semble attester le plus hautement l'existence d'une véritable race hybride, celui que présentent les *chabins* ou *ovicapres* issus du croisement des espèces chèvre et mouton. Ils étaient, avons-nous dit, connus des anciens, et devaient être assez communs, puisque le langage du temps possédait deux termes distincts pour exprimer le sens dans lequel s'était faite l'hybridation. Existe-t-il pour cela en Italie entre la chèvre et le mouton ces intermédiaires sans nombre qui s'établissent en dépit de tant d'efforts entre nos diverses races de chiens? Non. — Dans le midi de la France, les moutons et les chèvres sont à chaque instant mêlés ensemble, conduits aux mêmes pâturages, parfois enfermés dans la même étable. Voit-on apparaître au milieu d'eux des titires ou des musmons? Pour ma part, je n'en connais pas un seul exemple. — Le croisement dont nous parlons est, ajoute-t-on, des plus faciles; il a réussi à Buffon et doit réussir de même à tout expérimentateur. Ceci est inexact. Depuis Buffon, de nombreux essais ont été faits au Muséum pour répéter son expérience; ils ont été inutiles, alors qu'on obtenait d'autres croisemens, considérés comme plus difficiles et plus rares. — De ces faits il faut bien conclure que l'hybridation du mouton et de la chèvre est loin d'être aussi commune qu'on l'a prétendu, et qu'elle est fort incertaine, au

(1) *Types of Mankind.* — Les renseignemens fournis par M. Weddel sur le troupeau d'alpa-vigognes du curé Cabrera au Pérou nous ont appris de même qu'après bien des insuccès cet expérimentateur n'était parvenu à former son troupeau de vingt-quatre têtes qu'en évitant de croiser entre eux les hybrides de demi-sang. On voit que tous ces faits se ressemblent.

(2) Je tiens ce renseignement de M. Francis Flanagan, éleveur distingué, qui avait fait exprès le voyage d'Europe pour se procurer des reproducteurs. M. Flanagan admettait d'ailleurs la fécondité des croisemens.

moins sous le climat de Paris (1). — Mais, dira-t-on encore, la fécondité de ces unions est tellement assurée au Chili et au Pérou qu'elle sert de base à une industrie vulgaire et prospère. Cela est vrai, et ici se montre l'influence de ces actions de milieu que l'on retrouve à chaque instant dans l'histoire des êtres organisés et vivans. Voyons donc ce que sont les chabins dans ces contrées où ils se produisent si aisément.

Au Chili (2), au Pérou (3), ces hybrides ont une véritable importance commerciale. La toison qui les couvre, modifiée par le croisement, présente un poil à la fois long et souple qui rend les peaux préparées propres à une foule d'usages. Ces *pellones* servent de descente de lit, de manteau, de matelas, de couverture aux selles de bois, etc.; mais pour obtenir un *pellon* présentant les qualités requises, un premier croisement du bouc avec la brebis ne suffit pas. Ces hybrides de première génération ont la forme de la mère et le pelage du père. On manque de détails sur la manière dont se comportent, au point de vue qui nous intéresse, ces hybrides *demi-sang*. On assure qu'ils sont féconds entre eux; mais rien ne nous dit si cette fécondité est indéfinie, ni quels changemens ils pourraient présenter au bout de quelques générations. Quoi qu'il en soit, on les croise avec la brebis. Cette seconde génération possède donc *trois quarts de sang* de mouton et *un quart* de sang de chèvre. Ces hybrides sont féconds, leur toison est belle d'abord; mais si on les allie entre eux trois ou quatre fois de suite, cette toison reprend les caractères du poil de bouc. Nous constatons donc ici cette même tendance au retour vers les espèces primitives que nous avaient montrée les hybrides végétaux. Pour fixer davantage les caractères mixtes, on croise une femelle de cette seconde génération avec un mâle de la première. On a ainsi des animaux ayant *trois huitièmes* de sang de chèvre et *cinq huitièmes* de sang de mouton. Ce sont eux qui fournissent les *pellones* du commerce. Toutefois, malgré leur fécondité, on ne peut les propager indéfiniment. Au bout d'un nombre indéterminé de générations, quelques précautions que l'on prenne, il faut recommencer toute la série des croisemens, parce que la toison s'altère encore, « parce que, nous disait M. Gay, il se manifeste un retour vers les deux espèces primitives, exactement comme on l'ob-

(1) Les unions entre le bouc et la brebis, tentées à plusieurs reprises par M. Isidore Geoffroy, ont toujours été très faciles, mais se sont constamment montrées infécondes.

(2) Tout ce qu'on sait de positif sur les chabins, appelés au Chili *carneros linudos*, est dû à M. Claude Gay, membre de l'Institut, qui a bien voulu compléter par des renseignemens oraux ceux qu'il avait déjà publiés dans son *Historia de Chile*.

(3) Au Chili, on croise le bouc avec la brebis. D'après une note manuscrite de M. de Castelnau, citée par M. Isidore Geoffroy, le croisement se fait le plus souvent en sens contraire au Pérou, c'est-à-dire qu'on allie le bélier avec la chèvre.

serve chez les hybrides féconds des espèces végétales après quelques générations. »

L'importance de cette observation n'échappera à personne. A elle seule, elle répond à tout ce qu'on a dit des chabins comme constituant *une race*. Certainement aucun éleveur, aucun jardinier n'appellerait de ce nom une série d'individus provenant, il est vrai, par voie de génération d'une double souche commune, mais que l'on sait devoir perdre pour ainsi dire à jour fixe les caractères mixtes qui les distinguent, pour reprendre ceux des premiers parens. Le savant, qu'il soit botaniste ou zoologiste, ne peut pas davantage désigner une pareille série par le nom de *race* sans donner à ce mot une acception toute nouvelle. Cet exemple, le plus grave incontestablement de tous ceux qu'on pourrait nous opposer, ne fait donc qu'attester une fois de plus l'existence des lois générales communes aux deux règnes, et parmi ces lois il en est évidemment une qu'on pourrait nommer *loi du retour*, et qui tend à faire rentrer les séries hybrides animales ou végétales dans l'une ou l'autre des deux espèces qui leur ont donné naissance.

En résumé, partout, toujours nous avons vu que le *métissage* est facile et régulièrement fécond; l'*hybridation* s'est montrée souvent fort difficile : la fécondité n'est chez elle que l'exception, et cette fécondité, sauf dans un seul cas, est constamment irrégulière (1). — Partout, toujours les *métis* se sont montrés féconds entre eux, sauf, comme le dit M. Geoffroy, les vices individuels de conformation (2), à la façon des individus de même race; toujours, excepté dans quelques cas individuels, la fécondité est diminuée chez les *hybrides* qui se propagent entre eux. — Sans que l'homme intervienne et souvent contre sa volonté, il se crée des *races métisses;* en dépit de tous ses efforts, il n'a pu encore constituer une véritable *race hybride* comparable aux *métisses*. — Là est le grand fait général, celui qui résume et domine tous les autres. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de citer une seule série ou un seul ensemble d'*hybrides* animaux ou végétaux qui se soient établis et qui se comportent comme se sont établis et se comportent les ensembles, les séries de *métis*, qui offrent de si nombreux termes de comparaison. Il est impossible de citer *deux espèces* réunies l'une à l'autre par ces mélanges de tout sang qui relient entre elles les *races* les plus disparates.

(1) En accordant que le croisement de l'âne et du cheval est aussi régulièrement fécond que les unions d'âne à âne ou de cheval à cheval, je crois encore faire une véritable concession.

(2) Il est évident que cette réserve s'appliquerait avec autant de justesse aux individus de même race unis entre eux.

Voilà pour le passé et pour le présent. L'avenir modifiera-t-il cet état de choses? Le fait paraît excessivement peu probable, mais nous ne voudrions point en affirmer l'impossibilité absolue. La puissance de l'homme est bien grande, et moins que personne nous sommes porté à lui assigner des limites dont la détermination reposerait sur notre savoir actuel. Cette puissance s'est déjà montrée d'une manière frappante dans l'ordre des faits mêmes dont il s'agit. On ne connaît pas un seul cas d'hybridation entre mammifères sauvages, et l'homme a obtenu des unions fécondes non-seulement entre espèces résignées depuis des siècles à sa domination, mais encore entre celles qu'il est le moins prêt à soumettre, entre le tigre et le lion. Il a fait bien plus, lorsqu'en dépit de tentatives cent fois infructueuses il a créé des séries d'hybrides. Ira-t-il plus loin encore? Fixera-t-il ces êtres mixtes de manière à obtenir une lignée durable, intermédiaire entre le lama et la vigogne, entre le lièvre et le lapin, entre le bouc et le mouton? Nos successeurs seuls pourront répondre; mais ces éventualités vinssent-elles à se réaliser, on n'en saurait pas moins que ces *races hybrides* se sont établies à travers des difficultés sans nombre, sous l'influence incessante de l'homme, et, pour être moins absolu, le contraste entre elles et les *races métisses* n'en persisterait pas moins.

Ainsi, tout en faisant à ceux dont nous combattons les doctrines les plus larges concessions, en leur accordant comme *possible* la réalisation d'un fait qui ne s'est produit depuis les temps historiques nulle part dans le monde entier, le métissage et l'hybridation n'en restent pas moins deux phénomènes parfaitement distincts. Le premier se passe uniquement entre *races*, le second uniquement entre *espèces*. Il y a donc là un moyen expérimental de distinguer l'une de l'autre ces deux sortes de groupes si souvent confondus.

Certes nous ne sommes pas les premiers à tirer cette conclusion des résultats du croisement. Sans remonter au-delà de Buffon, on rencontre bien souvent dans l'œuvre de ce grand maître des exemples de cette argumentation. Sous une forme ou sous une autre, elle a été mille fois reproduite; on l'a même poussée beaucoup trop loin, et en exagérant ou en restreignant certains faits et leurs conséquences légitimes, on en est parfois arrivé à faire de la fécondité l'attribut à peu près exclusif des *métis*, à la refuser presque absolument aux *hybrides*. M. Chevreul, M. Isidore Geoffroy et d'autres naturalistes avant nous ont à bon droit fait justice de ces exagérations; mais il s'était produit, surtout depuis quelques années, des exagérations en sens contraire contre lesquelles ces mêmes auteurs ont protesté, et qu'il fallait examiner à leur tour en tenant compte de toutes les données fournies par la science actuelle. C'est ce que nous avons entrepris, et nous croyons pouvoir conclure cette étude

en disant que confondre encore la *race* et l'*espèce*, ne pas admettre que, sous l'empire des conditions d'existence actuelles (1), celle-ci est quelque chose d'essentiel, de fondamental dans l'ordre général des choses, c'est refuser à l'expérience, à l'observation toute autorité dans les sciences.

Ici se présente une difficulté : les descendans d'un hybride végétal ou animal qui, en vertu de la *loi de retour* ou par le fait de croisemens successifs, ont repris *tous les caractères* de l'une des deux espèces primitives, doivent-ils être regardés comme appartenant à cette espèce au même titre que les individus dont les pères n'ont jamais mêlé leur sang à un sang étranger? Pour quiconque se tiendra sur le terrain de l'observation et de l'expérience, la réponse n'est pas douteuse. Oui, ces arrière-petits-fils d'un père ou d'une mère hybride doivent être considérés comme appartenant *en entier* à l'espèce dont ils reproduisent *intégralement* les caractères. Qu'il y ait eu absorption ou élimination d'un type par l'autre, que la sélection répétée de l'un des deux sangs momentanément fusionnés ait rendu inappréciable ou réellement impuissante l'influence de l'autre, toujours est-il qu'on ne saurait refuser à l'individu qui présente ces caractères la qualité d'animal d'espèce pure. Voilà pourquoi, tout en reconnaissant que nos espèces domestiques peuvent s'être croisées plus ou moins souvent, nous n'en regardons pas moins leur distinction spécifique comme aussi bien fondée que celle des espèces sauvages le plus à l'abri de tout soupçon de croisement. Agir autrement serait se jeter dans des abstractions inapplicables et qui n'auraient plus rien de scientifique. Évidemment de nos jours un bouc et un bélier d'Italie, à quelque race qu'ils appartiennent, sont bien un *vrai bouc*, un *vrai bélier*, alors même qu'ils compteraient parmi leurs ancêtres quelque titire ou quelque musmon du temps d'Eugénius (2).

Avec M. Chevreul, qu'il faut encore citer ici, prenons donc un de ces ensembles d'animaux plus ou moins semblables, et dont les unions, toujours faciles, toujours fécondes, donnent naissance à des *métis*; remontons par la pensée jusqu'à l'origine : nous le verrons se décomposer en familles, dont chacune se rattache à un père et à une mère; à chaque génération, nous verrons décroître le nombre de ces familles, et nous arriverons ainsi à trouver pour terme initial *une paire primitive unique*. — Cette paire unique a-t-elle réellement existé? Y a-t-il eu au début plusieurs paires

(1) Suivant en cela l'exemple de M. Chevreul, je tiens à répéter que tout ce que je dis de l'espèce et des races s'applique seulement aux temps sur lesquels peuvent porter l'expérience et l'observation.

(2) Auteur du VIIe siècle cité par M. Isidore Geoffroy pour une pièce de vers latins où se trouvent les deux noms donnés aux hybrides de chèvre et de mouton.

entièrement semblables? Ceci est une *question de fait*, que la science ne doit pas aborder, car ni l'observation ni l'expérience ne lui fournissent la moindre donnée. Tout ce qu'elle peut affirmer, c'est que les choses sont *comme si* chaque espèce avait commencé par une paire unique, et cette conclusion rigoureusement déduite des faits n'est, on le voit, qu'un des termes de notre définition de l'espèce (1).

III. — DU CROISEMENT ENTRE GROUPES HUMAINS.

De tout ce que nous venons de voir, il résulte que, lorsqu'il s'agit des lois générales de la reproduction, on peut appliquer aux animaux les résultats fournis par l'étude des végétaux. Peut-on conclure de l'animal à l'homme? La réponse à cette question ne saurait être douteuse. Dans les deux règnes, les appareils sont de même nature, les élémens appelés à jouer un rôle actif ont exactement la même structure anatomique, les phénomènes physiologiques sont identiques. Si donc les groupes humains constituent autant d'*espèces* différentes, nous devrons constater dans leur croisement les phénomènes généraux de l'*hybridation*; s'ils ne sont que des *races d'une même espèce*, nous devrons rencontrer ceux du *métissage*. Voyons ce que disent les faits.

Les unions entre hommes appartenant à des groupes divers sont-elles partout et toujours faciles? Ces unions sont-elles partout et toujours fécondes? On a dit non pour quelques groupes. Nous examinerons plus tard avec soin ce que valent ces assertions, car il ne faut laisser aucun doute à ce sujet (2). Bornons-nous à indiquer ici ce qui se passe entre les deux extrêmes, entre le nègre et le blanc. L'esclavage les a rapprochés depuis environ trois siècles, et de nombreuses unions ont eu lieu entre ces deux types. Est-il nécessaire d'en préciser les résultats? Qu'il s'agisse de ces comptoirs où les deux races se rencontrent avec une liberté égale; qu'on étudie les colonies où le nègre vit esclave; qu'on tourne ses regards

(1) Bien que la définition de M. Chevreul paraisse conçue en termes un peu plus absolus que la mienne, la réserve que je fais ici ne pouvait échapper à un esprit aussi judicieux. Elle ressort de tout ce qui précède; elle est formellement exprimée quelques lignes plus loin. Je suis heureux de constater cet accord dans des questions aussi ardues. Lorsque j'ai donné pour la première fois la définition de l'espèce, j'avais le tort de ne pas connaître celle de M. Chevreul. Mon illustre confrère et collègue y avait été conduit surtout par l'étude des végétaux et des plantes cultivées. J'y suis arrivé par l'examen des animaux et des espèces domestiques. La similitude des résultats est certainement une preuve de plus de l'identité des lois qui régissent les deux règnes.

(2) Après avoir exposé les raisons qui militent directement en faveur des doctrines monogénistes, j'examinerai séparément les principales objections adressées à ces doctrines. Je reviendrai alors sur certains détails que j'ai été obligé de négliger pour ne pas faire de digressions.

vers les contrées où le noir affranchi trouve parfois, malgré les préjugés, une compagne blanche et la négresse un époux blanc, y a-t-il dans l'immense majorité de ces unions quelque chose qui rappelle cette exaltation des instincts reproducteurs qui, nous l'avons vu, est presque toujours nécessaire pour amener le croisement des espèces? Est-il nécessaire, comme pour le chien et le loup, le lièvre et le lapin, le lama et la vigogne, que les deux époux soient élevés ensemble pour vaincre leur répugnance mutuelle? Ne voit-on pas au contraire à chaque instant ces unions s'accomplir à la suite de rencontres momentanées, fortuites, ou dans les conditions les plus défavorables en apparence? Nous ne pouvons sans doute entrer ici dans des détails; mais que le lecteur se rappelle tout ce qu'il a lu ailleurs, qu'il songe aux scènes de débauche et de violence si justement reprochées à l'esclavage, qu'il se rappelle ces maîtres *éleveurs de mulâtres* qui s'entourent d'un sérail pour se procurer à meilleur compte des esclaves qui sont leurs fils, et qu'ils destinent à les servir ou à alimenter un infâme commerce, et il reconnaîtra que l'effrayante immoralité de certains *propriétaires* fournit ici des faits presque trop probans, car toutes ces unions sont fécondes, car, partout où le nègre et le blanc sont en contact, on voit naître et se développer une population *mulâtre*. S'il fallait ajouter à ce fait général des preuves de détail, on en trouverait par exemple dans les traités de médecine légale, qui, à propos de questions bien différentes, ont parlé de jumeaux différens par la couleur, et qui ont pour mère tantôt une blanche, tantôt une négresse. Ainsi une négresse mit à la fois au monde trois enfans : l'un était noir, le second blanc, le troisième cabre (1). L'égalité d'action se montre ici tout aussi clairement qu'entre *races* animales ou végétales.

A ne considérer donc que les parens, le croisement des groupes humains présente tous les caractères du *métissage*, et nullement ceux de l'*hybridation*; ces groupes sont des *races* et non des *espèces* (2). Voyons si l'étude des produits conduit à la même conclusion. — Nous avons dit que le mode général de transmission des caractères et les rapports de ressemblance avec les deux parens ne fournissent guère que des *présomptions* pour la solution du problème qui nous occupe; mais, d'une part, on a exagéré parfois la portée des observations empruntées à cet ordre de faits, en même temps qu'on y cherchait des preuves en faveur des doctrines que

(1) Le *cabre* est dans certains états d'Amérique le fils d'un mulâtre et d'une négresse.

(2) Depuis Buffon jusqu'à Müller et à Humboldt, le résultat du croisement entre les différens groupes humains a été le principal et le plus sérieux argument opposé aux polygénistes. Ceux-ci ont essayé d'y répondre par diverses objections dont quelques-unes sont discutées dans la présente étude. Nous examinerons les autres dans un chapitre spécial de ce travail.

nous combattons, et d'autre part il règne sur les questions de cette nature des idées un peu vagues qu'il est bon de préciser. Quand il s'agit de croisemens entre groupes humains, l'Européen ne songe guère qu'au blanc et au nègre. Dès lors toute autre considération disparaît devant celle de la couleur, et comme celle-ci est assez généralement moyenne, on en conclut qu'il en est de même pour tous les autres caractères. Or rien n'est moins exact. Sans sortir de Paris, en regardant avec quelque attention les mulâtres qu'on rencontre assez fréquemment dans les rues, il est facile de se convaincre que souvent les traits de la figure tiennent bien plus du blanc que du noir, et l'on accumulera sans peine des exemples de *juxtaposition* parfaitement caractérisés.

En voici un bien remarquable à plusieurs titres, déjà cité par M. Duvernoy, et sur lequel j'ai pu recueillir à la même source que mon ancien maître des renseignemens bien précis (1). Lislet Geoffroy, ingénieur à l'Ile-de-France, était fils d'une négresse très bornée et d'un Français appartenant aux classes éclairées de la population. Par la couleur, les traits, la chevelure, et jusqu'à l'odeur caractéristique, il reproduisait tous les caractères extérieurs de la race maternelle, de telle sorte qu'on l'eût pris pour un nègre pur sang. S'il s'était agi d'un mouton ou d'un bœuf, on l'eût cité comme un exemple frappant de ressemblance unilatérale; mais son intelligence et ses sentimens étaient tout européens, si bien qu'il avait vaincu le préjugé de la couleur et s'était fait accepter dans la société. Enfin Lislet Geoffroy est mort correspondant de l'Institut de France. Ici le partage avait été complet : l'homme physique était tout nègre, l'homme intellectuel et moral était tout blanc.

L'exemple de Lislet montre que la couleur elle-même est loin d'être constamment d'une teinte moyenne chez les mulâtres. Ce fait est attesté par une foule d'auteurs, et il résulte de leurs témoignages que la balance penche tout aussi souvent du côté du blanc que du noir. Lawrence, White, Parsons, Prichard, Prosper Lucas, rapportent même un grand nombre d'exemples de mariages mixtes produisant des fils de couleur tantôt claire, tantôt foncée, semblables en tout à de vrais blancs, à de vrais nègres. Parfois, de deux jumeaux incontestablement fils d'un même père, l'un possède la couleur et les cheveux du nègre, l'autre la couleur et les cheveux du blanc. Parmi les faits de cette nature, il en est deux qui gagnent à être rapprochés, le nombre des enfans ayant été le même et les phénomènes

(1) M. Duvernoy et moi-même avons dû ces renseignemens à M. Catoire de Bioncourt, ancien administrateur à l'Ile-de-France, qui a donné toute sa vie des preuves de son amour éclairé pour les sciences, et en particulier pour les sciences naturelles. M. de Bioncourt avait connu personnellement Lislet Geoffroy.

de coloration identiques, tandis que le rôle des parens était inverse. Dans l'un, le père était nègre, la mère blanche; dans l'autre, le père appartenait à la race blanche, et la mère, qui se donnait pour mulâtresse, avait tous les caractères d'une négresse pur sang. Dans les deux familles, il y eut trois enfans; dans toutes deux, le sang noir prédomina d'abord d'une manière très marquée, perdit ensuite de son influence, et sembla s'effacer presque complétement dans les derniers nés (1).

Dans les exemples précédens, la couleur claire ou foncée était d'ailleurs uniforme; mais il arrive aussi que les deux teintes peuvent se juxtaposer, et de là résultent des individus *pies*. Les faits de cette nature cités par les auteurs sont assez nombreux, et Buffon s'en était déjà préoccupé. White signale deux individus dont le corps était en quelque sorte *mi-parti;* mais dans l'un la moitié inférieure du corps était noire, et la moitié supérieure blanche; dans l'autre, les couleurs étaient disposées à droite et à gauche. Tous deux sortaient d'unions croisées. J'emprunterai encore au docteur Parsons, cité par Prichard, un fait intéressant par les détails naïfs qui semblent en attester l'authenticité autant que le nom de celui qui les raconte. « Un nègre domestique se maria avec une femme blanche qui servait dans la même maison. Vers la fin de la première grossesse, le maître emmena le serviteur, qui fut absent pendant quelques jours. Dans l'intervalle, la femme accoucha d'une jolie petite fille, semblable à celle de deux parens blancs, présentant tous les traits de sa mère. A son retour, le mari fut profondément troublé en apercevant cette enfant, et se prit à jurer qu'elle n'était pas de lui; mais la nourrice calma bientôt sa colère : elle déshabilla la petite fille et fit voir au père que, du côté droit, le bas du dos et le haut du membre inférieur étaient aussi noirs que lui-même. Le mari se réconcilia sur-le-champ avec sa femme et son enfant. Je fus informé du fait, ajoute Parsons, et, m'étant rendu sur les lieux, je trouvai que tous ces détails étaient vrais. »

On le voit, en admettant que la ressemblance unilatérale et la juxtaposition des caractères ne se rencontrent que chez les *métis*, le produit du croisement entre groupes humains satisfait pleinement à cette condition. Dans cet ordre d'idées, les faits que nous venons

(1) Il me paraît utile de résumer sous forme de tableau les renseignemens donnés par M. Prosper Lucas, qui avait eu sous les yeux pendant un an la seconde de ces familles :

Père noir, mère blanche.	*Père blanc, mère noire.*
1° Négrillon pur sang par la couleur;	1° Mulâtre tirant sur le nègre;
2° Vrai mulâtre;	2° Mulâtre brun plutôt que noir;
3° Fils blanc d'une figure agréable, à cheveux blond rouge très frisés.	3° Fille blanche d'une figure agréable et pétillante d'esprit.

de citer indiqueraient même le croisement soit entre des races extrêmement voisines, soit entre de simples variétés, tant ils rappellent ce que nous avons vu se passer entre le daim noir et le daim blanc. Toutefois l'étude des races et espèces animales nous montre une telle variabilité dans les faits de cette nature, que nous n'attacherions pas grande importance aux résultats précédens, sans une circonstance qui mérite d'être signalée. Tous les exemples que nous avons reproduits, et ceux, en bien plus grand nombre, que nous aurions pu citer encore, ont été recueillis chez des nègres vivant loin de leur patrie originelle, et dans des régions plus tempérées. Le docteur Winterbottom, qui a étudié avec tant de soin la race noire dans son pays natal, paraît n'avoir connu aucun fait du même genre (1). Serait-ce donc que le croisement ne produirait de semblables résultats qu'en dehors du climat africain, et sous l'influence d'un changement de milieu? Il est encore difficile de répondre avec certitude à cette question. Nous ne voulons que la poser et appeler sur elle l'attention des observateurs placés dans des conditions favorables pour la résoudre; mais si la réponse était affirmative, comme les faits connus porteraient à le croire, il y aurait là une preuve de plus en faveur de nos doctrines. En effet, le changement de milieu ne paraît pas modifier le résultat de l'hybridation. Les caractères du mulet et du bardot, par exemple, restent les mêmes partout où ils se produisent. Au contraire ce changement, on l'a vu, modifie les races; il ébranle, on le sait, le type nègre. Il serait donc tout simple que celui-ci cédât plus aisément à l'influence du type blanc dans les croisemens effectués en France, en Angleterre, aux États-Unis, que dans ceux qui ont lieu à Sierra-Leone ou sur la côte de Mozambique.

Au reste, si nous arrêtons un instant le lecteur sur les considérations de cet ordre, c'est uniquement pour montrer combien la doctrine de l'unité s'accorde avec les lois générales jusque dans les moindres détails. La grande preuve de la vérité de cette doctrine n'est pas là. Elle est avant tout dans la manière dont se comportent les groupes humains dans les unions croisées. Nous avons vu ce qu'était le résultat immédiat de ces unions; leur fécondité atteste le *métissage*, et écarte bien loin toute idée d'*hybridation*. Cette fécon-

(1) Le docteur Winterbottom s'est beaucoup occupé de l'*albinisme* chez les nègres, et c'est en se fondant en partie sur quelques-uns des faits rapportés par cet auteur que Prichard a été conduit à penser que tous les *nègres blancs*, regardés comme de vrais *albinos*, pouvaient fort bien être des espèces d'intermédiaires entre les races noires et les races blanches à cheveux rouges. Il y a certainement du vrai dans cette idée de l'anthropologiste anglais; mais nous ne pouvons examiner ici cette question avec tout le développement qu'elle exigerait.

dité se conserve-t-elle dans les enfans? Ici encore tenons-nous-en provisoirement aux grands faits, et bornons-nous à rappeler ce qui s'est passé, ce qui se passe encore sous nos yeux dans l'Amérique centrale et méridionale. Là se sont trouvés juxtaposés les représentans du groupe blanc, ceux du groupe noir, et ceux d'un troisième type différent des deux précédens, mais nullement intermédiaire entre eux; trois *espèces* bien distinctes, disent les polygénistes, trois *races*, disons-nous. En dépit de tout ce qui séparait, de tout ce qui sépare encore ces trois groupes si divers, si inégaux, des unions ont eu lieu de l'un à l'autre. Nous savons qu'elles ont été faciles et fécondes. Les enfans ont-ils hérité de cette fécondité? Ont-ils été capables de se reproduire à leur tour? Ici ce n'est plus un seul homme illettré ou savant, naturaliste ou anthropologiste, qui répond; ce sont les populations elles-mêmes qui, pour traduire les résultats dans le langage, ont été forcées d'inventer partout un vocabulaire nouveau (1), et encore, — bien des voyageurs l'attestent, — ce vocabulaire est-il loin de rendre toutes les nuances de traits, de couleurs, de caractères de toute sorte que présentent ces populations cent fois croisées et toujours fécondes à tous les degrés de ce croisement illimité. Partout c'est par degrés, *par nuances insensibles*, que l'on passe de l'homme rouge à l'homme blanc, de celui-ci à l'homme noir, et ce mélange des sangs, cette fusion des races, commencée aux premiers temps de la conquête, aux premiers jours de l'introduction des nègres, n'a nulle part présenté plus de difficulté à se produire que s'il se fût agi de trois peuples de même race.

(1) Nous empruntons à l'*Histoire du Mexique*, par M. de Larenaudière, le vocabulaire suivant, qui indique les divers degrés du mélange opéré entre les trois races blanche, noire et rouge. Il est d'ailleurs facile de voir que ce tableau est lui-même incomplet, puisqu'il renferme un mot dont la définition manque.

Mestisa,	produit	d'un Espagnol et d'une Indienne;
Castisa,	—	d'une métisse et d'un Espagnol;
Espagnola,	—	d'un castiso et d'une Espagnole;
Mulâtre,	—	d'une Espagnole et d'un nègre;
Morisque,	—	d'une mulâtresse et d'un Espagnol;
Albino,	—	d'un morisque et d'une Espagnole;
Tornatras,	—	d'un albinos et d'une Espagnole;
Tentinelaire,	—	d'un tornatras et d'une Espagnole;
Lovo,	—	d'une Indienne et d'un nègre;
Caribujo,	—	d'une Indienne et d'un lovo;
Barsino,	—	d'un *coyote* et d'une mulâtresse;
Grifo,	—	d'une négresse et d'un lovo;
Albarazado,	—	d'un *coyote* et d'une Indienne;
Canisa,	—	d'une métisse et d'un Indien;
Mechino,	—	d'une lova et d'un *coyote*.

Quelques-uns de ces termes ont ailleurs qu'au Mexique une signification différente; plusieurs sont remplacés par d'autres expressions.

Ainsi cette grande expérience accomplie pendant trois siècles sur des milliers de lieues carrées, entre des millions d'individus, proclame hautement que le croisement des trois groupes qui se sont donné rendez-vous en Amérique est un *métissage*, et nullement une *hybridation*, par conséquent que ces groupes sont *trois races d'une même espèce*, et non pas *trois espèces* distinctes. Est-il besoin après cela d'insister sur d'autres exemples? Nous ne pourrions trouver des termes de comparaison plus éloignés que l'homme blanc, l'homme noir et l'homme rouge (1), et certes ce qui est vrai pour eux ne peut que l'être pour les autres groupes (2). L'humanité tout entière ne forme donc qu'une seule *espèce;* les groupes qu'on y reconnaît ne sont que des *races de cette espèce*.

Telle est la conclusion à laquelle conduisent, non pas une théorie, non pas une idée préconçue ou dépendante de doctrines puisées à une autre source que les sciences naturelles, mais uniquement l'observation et l'expérience; non pas l'observation s'exerçant depuis quelques années sur un petit nombre de faits isolés, l'expérience portant sur quelques générations d'animaux ou de végétaux, mais l'observation et l'expérience agissant depuis des siècles, embrassant toutes les espèces animales ou végétales soumises à l'action de l'homme pour conclure d'elles à lui. Si la méthode est juste, s'il n'y a réellement, comme nous le pensons, qu'une seule physiologie générale soumettant aux mêmes lois tous les organismes vivans, il n'existe qu'*une seule espèce d'hommes*. Quiconque croit à l'existence de *plusieurs espèces d'hommes* doit admettre pour elles une physiologie à part, étrangère aux végétaux et aux animaux, se manifestant dans une foule de circonstances et surtout dans les phénomènes de la reproduction, c'est-à-dire dans ceux où tout concourt à démontrer une identité fondamentale. Entre deux croyances qui entraînent des conséquences aussi opposées, le naturaliste, le physiologiste ne peuvent hésiter. Voilà pourquoi nous croyons à l'*unité* spécifique de l'homme, pourquoi nous combattons ceux qui proclament la *multiplicité* des espèces humaines.

A. DE QUATREFAGES.

(1) Je me conforme ici à un langage presque convenu en désignant sous le nom d'*homme rouge* l'ensemble des races américaines; mais on sait que déjà d'Orbigny avait distingué plusieurs races dans ces populations si longtemps confondues, et les renseignemens réunis aujourd'hui montrent qu'il faut porter la division plus loin encore que ne l'avait fait notre célèbre voyageur.

(2) Nous reviendrons sur cette question en répondant aux objections des polygénistes.

LA

NEMESIS DIVINA

ÉCRIT INÉDIT DE LINNÉ

Au commencement de son livre sur le *Système de la Nature,* Linné s'écrie, dans ce style original et intraduisible qu'il a créé : « J'ai vu passer Dieu éternel, infini,... *Deum sempiternum, immensum, omniscium, omnipotentem expergefactus a tergo transeuntem vidi et obstupui!* » Par les degrés de l'abstraction, le génie de Linné s'était élevé jusqu'aux sphères de la vérité idéale et de l'idée religieuse. Newton, en entendant nommer Dieu, se découvrait. On sait par combien de côtés l'intelligence universelle de Leibniz s'échappait vers la métaphysique et la théologie, et comment sa recherche passionnée d'une cause générale, contenant en soi toutes les causes particulières, le conduisait jusqu'à Dieu.

Les pages dans lesquelles ces grands esprits ont exprimé spécialement leurs sentimens religieux forment dans leur œuvre générale comme une œuvre particulière digne d'attention et instructive aussi pour le reste des hommes. C'est ce qui rend intéressant, au moins pour le moraliste et le biographe, un manuscrit de Linné conservé aujourd'hui à la bibliothèque d'Upsal, et intitulé par l'auteur *Nemesis divina.* Ce petit volume, de 203 feuillets du format in-12 (1), est écrit tout entier de la main de Linné, tantôt en suédois, tantôt en latin. L'écriture, partout uniforme, est extrêmement fine et souvent difficile à lire, différant beaucoup en cela de l'écriture bien connue des lettres innombrables de Linné, généralement claire et ferme.

(1) Le feuillet 112 manque, mais depuis assez peu d'années, puisque M. Fries, le savant botaniste d'Upsal, le cite fort heureusement tout entier dans une thèse inaugurale publiée en 1848. Si ce feuillet a été dérobé, comme quelques feuillets du célèbre et unique manuscrit d'Ulphilas, espérons qu'il sera, comme ceux-ci, rendu par le coupable à son lit de mort.

Linné parle dans ce manuscrit du coup d'état de Gustave III (1772). Nous savons que, né en 1707, il est mort en 1778. Nous avons donc évidemment ici un ouvrage de sa vieillesse, peut-être même les dernières pages qu'il ait écrites.

Le sujet, indiqué suffisamment par le titre, est la vengeance divine inévitable sur la terre même, ou la nécessité de la réparation ici-bas. Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'on doive trouver dans ces pages le développement complet et régulier d'une thèse religieuse ou morale; ce n'est pas un traité, ce n'est pas même un livre proprement dit : c'est plutôt, à vraiment parler, un recueil de notes, mais qui ont toutes rapport à un seul et même objet, à une pensée unique, celle de la justice divine punissant les crimes sur la terre. Loin de songer à les publier un jour, Linné tenait ces notes fort secrètes; il en donne la raison dans une dédicace adressée à son fils, et qui lui sert d'introduction :

« Mon fils unique, tu es venu dans un monde que tu ne connais pas. Sans comprendre la valeur des choses, tu en admires l'éclat, et pour toi le spectacle est confus, comme si nul œil ne regardait, comme si nulle oreille n'entendait. Tu vois les plus beaux lis étouffés par l'ivraie. Détrompe-toi; au milieu de ce monde réside un Dieu juste qui fait droit à chacun. *Innocue vivito; numen adest* (vis sans faire le mal; la divinité est présente).

« Il y eut un temps où, moi aussi, je doutai que Dieu prît souci de nous. Le grand nombre des années m'a instruit; c'est leur enseignement que je te transmets. Tous les hommes veulent être heureux, et il est donné à bien peu de le devenir. Veux-tu le devenir en effet, sache que Dieu te voit. *Innocue vivito; numen adest.*

« Si tu n'en crois pas ce qui est écrit, crois-en l'expérience. J'ai enregistré les exemples restés dans ma mémoire; consulte ce tableau fidèle et veille sur toi. *Felix quem faciunt aliena pericula cautum* (heureux celui que les épreuves d'autrui ont rendu sage).

« J'aurais volontiers passé les noms propres sous silence, j'ai dû cependant les inscrire, afin de te convaincre de la vérité; mais tu les tiendras secrets, du même soin jaloux avec lequel tu préserves ta prunelle et ton cœur; tu ne les révéleras à nul homme sur la terre, car ton confident d'aujourd'hui sera peut-être ton ennemi demain, et si quelqu'une des familles qui sont ici désignées était victime d'une semblable révélation, cela te vaudrait le malheur de toute ta vie, et peut-être la mort. Tiens donc ce dépôt pour sacré; je requiers de toi que personne ne soit lésé par là dans son nom et dans son honneur. Si tu manques à cette recommandation, tu auras mal agi; en blessant l'honneur des autres, tu auras blessé ton vieux père, et, conformément à la justice, tu seras puni. Encore une fois, je n'ai inscrit ces noms que pour répondre à tes doutes intimes. Peut-être d'ailleurs quelques-uns de mes récits sont-ils peu exacts. De ton côté, écoute et ne dis rien; ne blesse personne dans son nom et son honneur. »

Le fils de Linné posséda en effet ce petit ouvrage, on en a les preuves, avec les autres manuscrits de son père. Cependant après sa mort toutes les traces en disparurent; toutes les recherches, soit en Suède, soit en Angleterre, où les papiers et les collections de Linné avaient été transportés, restèrent inutiles. Enfin, vers 1840, le précieux manuscrit fut retrouvé dans la bibliothèque de feu le docteur Acrell, fils d'un professeur d'Upsal, qui avait eu de fréquentes relations avec le fils de Linné. Un certain docteur Ekman, de Calmar, en fit l'acquisition, et le donna à la bibliothèque de l'université d'Upsal.

Nous avons dit que c'était un recueil de notes sans ordre, mais se rapportant à une même idée. Ici on trouve des citations de la Bible, des pères et des auteurs latins classiques, là des anecdotes assez souvent scandaleuses, avec les détails les plus précis, avec la recherche des causes secrètes de telle ou telle affliction qui, du temps de Linné, et fort justement suivant lui, venait frapper certaines familles devant ses yeux. Il y a même quelques poésies, assurément de Linné lui-même, mais qu'il a biffées de sa main. On ne saurait donc se proposer de publier ce livre tout entier. Également éloigné du désir d'une publicité indiscrète que puisse redouter l'honneur d'illustres familles existant encore actuellement en Suède et jaloux du respect dû à la mémoire de Linné, nous ferons connaître seulement ici, d'une part les pages qui montreront le mieux dans Linné l'homme religieux, de l'autre ceux de ses nombreux récits qui, sans offrir le scandale, reproduisent une vivante image des mœurs de son temps et des impressions qu'il en recevait lui-même. Nous n'avons d'autre désir que d'ajouter quelques traits inconnus, nous le croyons, importans à coup sûr et parfaitement authentiques, à une intéressante figure dont nous ne possédons pas encore un entier portrait.

Il y a lieu à une curieuse étude littéraire sur Linné. Son style, souvent élevé jusqu'au sublime, souvent empreint de la plus rare élégance, toujours respirant la vie, ferme et sain, riche de faits et d'idées jusqu'à l'extrême abondance et sobre de mots jusqu'à la concision, reflète dans ses descriptions et ses peintures la fécondité même et la grandeur de la nature. S'il quitte les sujets scientifiques et que, dans sa correspondance ou dans des notes qui nous sont restées, il raconte son mariage, sa vie intérieure, les anecdotes de son temps, ou bien si des occasions solennelles, par suite de ses fonctions universitaires, l'obligent à quelques harangues sur des sujets d'observation générale, ce style conserve une franchise, une naïveté, un enjouement qui s'associent à une élévation habituelle et constante, offrant d'ailleurs dans tous les cas la lecture la plus attachante et la plus variée. Mais il faudrait avant tout qu'on possédât une bonne édition des œuvres de Linné, et celle de Gmelin est loin d'être complète. Comment d'ailleurs espérer de réunir un jour toute la correspondance de Linné? « Si j'avais autant de mains que la fameuse idole des Chinois, écrit-il quelque part, je n'en

aurais point encore assez pour toutes les réponses que j'ai à faire. » Ses lettres à Bernard de Jussieu ont été publiées à part en Amérique (1). Le naturaliste anglais Smith, qui, à la mort de Linné, avait acheté pour une somme considérable ses manuscrits et ses collections, dont une grande partie se trouve aujourd'hui au musée de la Société linnéenne de Londres, a publié en les traduisant en anglais un choix des lettres qu'il avait sous les yeux (2). C'est là qu'on peut chercher de curieux détails biographiques, dans un singulier langage « à demi poétique et à demi botanique, » dit M. Flourens : « Il y avait à Fahlun un médecin. Il avait une fille que recherchait, mais en vain, un autre jeune homme; je la vis, je sentis tout mon cœur frémir, je l'aimai. Elle, vaincue par mes vœux, me donna sa foi et me dit : Que cela se fasse, *fiat*. Pauvre comme je l'étais, je rougissais de parler au père; je l'osai pourtant. Il voulait et ne voulait pas; il m'aimait, mais il n'aimait pas ma misère. Mon rival essaya de me supplanter, mais *puella me amabat, non illum...* » — « Je vous aime plus que personne, écrit-il quelques années après à Bernard de Jussieu, ma femme exceptée... » Et dans la même lettre : « Faites mes amitiés à Mlle Basseporte; j'en rêve, et si je deviens veuf, ce sera ma seconde femme, qu'elle le veuille ou non, *nolens volens*. » — Combien de curieux passages on pourrait extraire des dissertations et des harangues de Linné pour en composer un volume qui serait d'un grand écrivain, d'un philosophe ingénieux, d'un critique et d'un moraliste enjoué, et non pas seulement d'un habile botaniste! J'ai sous les yeux la première édition d'un singulier discours sur *la science*, qu'il prononça en suédois, comme recteur de l'académie d'Upsal, le 25 septembre 1759 : il est disposé typographiquement en alinéas contenant de bizarres énumérations, suivant le procédé ordinaire de Linné, qui ne veut pas de mots inutiles : « ... Les barbares, les Hottentots et les sauvages ne sont séparés de nous que par la science, comme un fruit vert et entouré d'épines ne diffère d'une savoureuse reinette que par la culture. Par la science, la moindre principauté d'Allemagne brille plus que le grand empire du Mogol avec tous ses trésors. — La science nous apprend : par le langage à nous enrichir de l'expérience des autres, — par l'économie à nous procurer de suffisantes ressources, — par l'histoire à nous préserver des fautes des autres, — par la politique à gouverner et à nous conduire heureusement, — par la morale

(1) Voyez un intéressant article de M. Flourens dans le *Journal des Savans* de décembre 1854.

(2) Il y a partout des lettres de Linné inédites, mais les sociétés *linnéennes*, partout répandues en France et à l'étranger, seraient d'un grand secours pour l'œuvre d'une édition complète. Je dois au modeste, spirituel et savant M. Charles Desmoulins, président de la société linnéenne de Bordeaux, la communication d'un bon nombre de celles qui se trouvent dans notre sud-ouest, et de deux feuilles d'impression offrant le commencement d'une publication non continuée, je crois, des lettres de Linné à Boissier de Sauvages, avec une introduction, par le baron d'Hombres-Firmas, mort récemment. Ce commencement de publication date de 1852.

à vivre dans l'innocence et la vertu, — par la législation à vivre conformément aux lois, — par la théologie à marcher dans les voies de Dieu, — par l'astronomie à admirer la puissance infinie de Dieu, — par la connaissance de la nature à contempler l'excellente disposition de Dieu, — par la physique à nous servir des lois de la nature, — par les mathématiques à comprendre nos propres forces, — par la pathologie à connaître notre propre faiblesse, — par l'hygiène à vivre dans la continence et la sobriété, — par la médecine à en appeler contre la mort. — Par suite de notre science insuffisante, nous voyons encore aujourd'hui nos bois s'épuiser sans que nous plantions arbres ni haies, — nos prairies improductives sans que nous les soignions davantage, — nos plantes pharmaceutiques achetées par nous de l'étranger, — le thé acheté fort loin à prix d'or quand nous pourrions l'acclimater en Europe comme la rhubarbe. — Sans la science, nous ferions venir nos prêtres de Rome, — nos médecins de Montpellier, — nos architectes de Venise, — nos musiciens de Naples, — nos comédiens de Paris, — et encore nos vaisseaux de Saardam, — nos habits du Brabant, — nos almanachs de Lübeck, — nos choux et nos raves de Hambourg. — Sans la science, nous serions livrés aux charlatans : le genévrier porterait l'ambrette, — l'osier engendrerait le coton, — l'avoine se changerait en seigle, — le tungstène deviendrait perles, — la soie nous représenterait le fil des Parques. — Bien plus, il y aurait des fées derrière tous les buissons, — des fantômes dans tous les coins noirs, — des lutins, des feux follets, des esprits, et autres suppôts de Lucifer qui vivraient avec nous comme les chats. — Superstitions, sorcelleries et sortiléges voltigeraient autour de nous comme les mouches... — La science est donc véritablement la lumière pour les hommes errans dans les ténèbres. Par elle, ils se servent de leurs yeux pour voir, de leurs oreilles pour entendre... »

Mais nous n'avons pas dessein d'aborder ici une étude littéraire dont nous avons voulu seulement faire deviner l'intérêt, et nous revenons aux pages inédites dans lesquelles Linné a déposé l'expression de certaines préoccupations religieuses.

On voit dès le commencement l'auteur évidemment empressé de donner une définition exacte de l'idée dont il veut que son fils reste après lui convaincu. Dès le premier feuillet et au-dessous du titre, *Nemesis divina,* il écrit en latin : « Qui dit talion dit une distribution égale des châtimens suivant les fautes, ce que les Grecs appelaient *autopathia.* » Et puis il cite les vers bien connus du poète romain :

> Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem
> Curarent superi terram, etc...

« Je me suis souvent demandé si les dieux faisaient attention à la terre... »

Suivant lui, la vengeance divine s'attache inévitablement sur la terre à certains crimes qui ne peuvent être réparés que par le talion. Tels sont le

meurtre, l'ingratitude, la séduction ou l'oppression de l'innocence, et les basses intrigues en vue de ruiner le bonheur d'autrui pour le sien propre. C'est de ceux-là qu'on peut dire : *Non solvitur peccatum nisi restituitur patratum* (le péché subsiste si le tort n'est réparé). Il est d'ailleurs certaines fautes qu'une réparation civile suffit à effacer : le vol par exemple; mais celui qui demeure chargé de son crime est toujours puni, sinon dans sa propre personne ou dans ce qui le touche de son vivant, au moins dans ses enfans ou petits-enfans, jusqu'à la troisième ou quatrième génération : *Quod sus peccavit luent porcelli* (ce que le pourceau a fait de mal, ses petits l'expieront). Par une éternelle, invariable et juste loi, le coupable ou ses héritiers sont entraînés forcément vers l'abîme... « Tout se réunit contre celui qui est poursuivi par la vengeance divine. Un malheur ne vient pas sans l'autre; des familles tout entières malheureuses; les enfans reçoivent de l'éducation et agissent tout au contraire; c'est qu'il faut qu'ils courent vers le malheur; le ciel ni la terre ne sauraient les sauver ni les secourir... Un malheur vient après l'autre; voilà un incendie; tout tourne mal; la vengeance divine, après quelques délais pour que ses coups soient plus manifestes, s'appesantit évidemment sur cette maison... Mais voici, dites-vous, certaines personnes ou certaines familles sur qui les malheurs s'accumulent, quoiqu'elles aient honorablement vécu aux yeux du monde. C'est qu'il y a eu quelque péché secret dans leur vie, ou dans celle de leur père. » Et Linné cite immédiatement deux exemples, dont un au moins paraîtra singulièrement choisi : « Les enfans illégitimes tombent sous le coup de la *Nemesis divina*, assure-t-il, pour la faute de leurs parens, — et les mariages entre cousins-germains sont toujours et infailliblement malheureux.

« Moïse, parlant avec le Seigneur sur le Sinaï, demande pourquoi, Dieu étant juste, les bons sont bien souvent malheureux et les méchans heureux. Le Seigneur lui répond : L'homme juge d'après ce qu'il voit, et moi d'après mon omniscience. Regarde vers la source qui est au pied de la montagne. — Moïse se tourne de ce côté, et il aperçoit un farouche cavalier qui met pied à terre, va boire à la source, perd sa bourse en remontant à cheval et s'éloigne. Survient un mendiant tout en sueur; il boit, ramasse la bourse et s'en va. Arrive un vieillard harassé, hors d'haleine; il boit et s'assied pour prendre un peu de repos. Le cavalier revient en toute hâte; il redemande sa bourse et jure de tuer le vieillard s'il ne la rend pas; celui-ci jure qu'il ne l'a pas même vue; le cavalier lui passe son épée au travers du corps. — Juste Dieu! s'écrie Moïse, le scélérat tue ce digne vieillard! Le Seigneur lui répond : — Homme, c'est là ton jugement; sache cependant que tout s'est fait par mon ordre. Dans ce bois même, il y a huit ans, ce vieillard a étranglé le père du mendiant pour le voler ensuite; il a réduit ainsi le fils de sa victime à la dernière misère; j'ai donné à celui-ci l'argent que le guerrier avait obtenu par la violence : c'était double justice. »

On voit que Linné veut échapper par le dogme de la solidarité humaine

aux doctrines purement fatalistes. Si le petit-fils, bien que vertueux, est malheureux sur la terre, c'est que son aïeul a mérité cette infortune. Peu importe qu'il soit puni dans sa propre personne ou dans ses descendans; l'important est que la justice divine y trouve son compte et que les dettes contractées envers elle soient acquittées scrupuleusement. Voilà le compte qui ne faillit jamais. « Qu'est-ce que le destin? dit expressément Linné. — Rien autre chose que le jugement de Dieu, auquel nul homme n'échappe. Les philosophes nient que le destin soit conciliable avec le libre arbitre et soutiennent que chaque homme est l'ouvrier de sa fortune. Comment donc concilier le destin inévitable avec le libre arbitre? J'essaierai d'une comparaison : un homme peut se pendre, se noyer, se couper la gorge; il est libre aussi de ne pas le faire. Mais si par quelque raison le juge suprême l'a désigné pour une mort violente, il ne saurait l'éviter; une force invincible le pousse vers sa destinée. De même il dépend de la libre volonté de l'homme de ne pas commettre le crime; mais une fois qu'il l'a commis, il ne peut échapper au châtiment; l'homme a la disposition de sa volonté; s'il en abuse, la loi de Dieu est que le châtiment devienne son inévitable destinée. »

Telles sont les définitions de Linné et la seule objection qu'il prévoie; mais ses définitions sont-elles complètes, et l'accord entre la doctrine d'un châtiment inévitable et celle de la liberté humaine est-il la seule difficulté que contiennent ces lignes? Est-il vrai d'abord que la punition ne fasse jamais défaut sur la terre, et n'est-elle pas remplacée bien souvent par les châtimens réservés à une autre vie? En second lieu, le repentir ne prévient-il pas, grâce à la bonté divine, l'accomplissement rigoureux de l'une et l'autre justice? Sur le premier point, je ne rencontre pas un seul mot dans tout le livre de Linné, et il faut avouer que cette lacune étonne. Rien du repentir non plus. Presque rien sur la récompense, qui doit pourtant suivre le bien aussi inévitablement que le châtiment s'attache au mal. S'il est vrai de dire que cela n'était pas le sujet principal de Linné, cela y touchait de bien près. On est obligé de reconnaître que la thèse est incomplétement et imparfaitement posée. — Peu importe, il est vrai, à Linné; il veut seulement détourner un jeune homme du mal en lui montrant le mal puni sur la terre; il emprunte quelques avis pratiques à l'expérience, il ne demande pas à la théorie philosophique une démonstration.

Il nous montrera d'autant plus à découvert, dans ces pages écrites sans aucun art, ses habitudes d'esprit et ses impressions de chaque jour. On l'y sent tout d'abord pénétré de la lecture et de l'étude assidue de la Bible, particulièrement, à ce qu'il semble, de l'Ancien Testament. On comprend que ce seul indice peut devenir une sorte de réponse à quelques-unes des questions que nous nous posions tout à l'heure. Son Dieu sera celui de l'inflexible justice et de la vengeance plutôt que celui de la clémence et de la pitié.

Nous avons déjà indiqué que le plan du livre, malgré son désordre appa-

rent, consistait simplement à démontrer, par des exemples tirés de l'expérience de chaque jour, que l'infortune n'arrivait jamais imméritée sur la terre, mais qu'elle avait toujours pour mission et pour moralité de châtier quelque infraction, d'ancienne ou de récente date, aux préceptes posés par la loi divine. Quels sont ces préceptes? Où Linné ira-t-il en chercher la formule? Dans l'Ancien Testament. C'est évidemment un écho et une paraphrase du Décalogue que cette série de dix commandemens qu'il place en tête de son livre, à l'ombre du glaive de sa Némésis divine :

« 1. Crois fermement, suivant ce qu'enseignent et le spectacle de la nature et l'expérience, en un Dieu qui a créé, conserve et gouverne le monde, qui voit, entend et sait tout, et en présence duquel tu es sans cesse.

« 2. Tu ne prendras jamais Dieu pour témoin dans une cause injuste.

« 3. Considère les desseins de Dieu dans la création. Crois que Dieu te conserve et te conduit chaque jour, que tout mal et tout bien dérivent de sa loi sainte.

« 4. Ne sois pas ingrat, afin que tu vives longtemps sur la terre.

« 5. Garde-toi du meurtre. La faute dont les traces sont ineffaçables ne peut être pardonnée. Le meurtre n'est pas réparable, sinon par le meurtre.

« 6. Aie du respect pour la femme. — Et toi, femme, ne trahis pas le cœur de l'homme.

« 7. Repousse le gain illicite.

« 8. Sois homme d'honneur et de parole sûre; chacun t'aimera.

« 9. Tu ne tendras pas de piége à ton prochain, de peur d'y tomber toi-même.

« 10. Ne cherche pas à fonder ton bonheur sur de viles intrigues. »

Tel est, dans l'ouvrage de Linné, son résumé un peu arbitraire des préceptes de la loi morale et divine. C'est là son code, celui qu'il propose au fils qu'il veut former. Presque tout le reste du livre n'a pour objet que de confirmer chacun de ces commandemens, en montrant celui qui les viole inévitablement puni sur la terre.

Il développe çà et là les trois premiers préceptes, mais sans apporter comme sanction aucun exemple d'athée ou d'impie châtié par la Providence. Les expressions de son respect pour la Divinité n'en sont pas moins précieuses à recueillir. On remarquera de plus quelques paroles, les seules dans tout son livre, qui le séparent des libres penseurs qui l'entouraient, pour le ranger parmi les simples croyans :

« Qu'est-ce que Dieu, qui voit, qui entend et qui sait tout? — Je ne vois pas Dieu, c'est vrai; mais je ne vois pas ce qui sent en moi. L'œil est une chambre obscure qui me dépeint les objets. Que le nerf soit pressé, et je ne vois plus rien, je ne perçois plus la matière d'aucun jugement... M'étonnerai-je de ne pas voir Dieu si je ne puis me voir moi-même à l'intérieur (1)?...

(1) « Quid est Deus, qui videt, audit, scit? Non video Deum. Quod in me sentit non

« Ne pas prendre Dieu injustement à témoin. — Buscagrius, professeur de grec à Upsal, cite un auteur à faux dans une disputation. Son adversaire le remarque. Buscagrius répond qu'il a cité juste, et prend Dieu à témoin que s'il en est autrement, il ne remontera dans sa chaire de sa vie. De retour au logis, il compulse et voit qu'il a cité à faux. Il est saisi d'un tremblement, se met au lit, et ne remonta plus jamais dans sa chaire.

« Il y a eu des libres penseurs dans tous les temps. Ils admettent l'existence d'un Dieu, mais rejettent le péché originel, la rédemption et la trinité. Ils disent que le Christ a été un saint homme qui est venu enseigner la morale par son exemple. Ils prétendent que c'est un certain concile qui a décrété l'existence du Saint-Esprit, mais qu'il s'en est fallu d'une seule voix que la chose eût manqué. — Pourquoi les théologiens s'occupent-ils de les réfuter plutôt qu'une foule d'autres menus hérétiques?

« Catholicisme. — Séparation du spirituel et du temporel; aveuglement d'une multitude superstitieuse, cérémonies, processions, chant, musique, cierges, eau bénite, consécration des églises, des cimetières, des cloches à la Vierge. Partout bénédictions et signes de croix. Nouvelle manière de sorcellerie. La croyance aux saints amenée par la croyance au pape. Reliques: sainte croix, cheveux de la Vierge, tête de saint Jean, os de saint Éric. Miracles des saints. Pardon des péchés acheté avec des lettres d'absolution, à la condition qu'on suive le saint Sacrement chez les malades, qu'on serve à l'église une absurde messe, qu'on admire les miracles de la croix, l'image de la Vierge... Légendes, songes, récits de moines. Couvens de bénédictins, de bernardins, etc...

« Je me représente l'homme comme un flambeau. — Dieu lui-même allume chaque âme de son propre feu. Chacune brille sur le théâtre du monde telle que Dieu l'a douée. Il y a des hommes que Dieu a créés grands et resplendissans flambeaux; d'autres ne sont que lampes chétives. Tant qu'ils durent les uns et les autres, ils brillent, et puis, quand ils sont achevés, Dieu en met d'autres à leurs places, afin que la lumière ne soit pas interrompue. Aussi peu le flambeau peut dire que le château qu'il éclaire est fait pour lui, aussi peu l'homme doit-il croire que le monde ait été créé pour lui. Non, tout a été fait, selon les desseins de la suprême sagesse, pour la gloire de Dieu.

« Rien n'est à nous, tout est à Dieu. — Le pauvre paysan travaille assidûment toute l'année: à peine a-t-il de la paille pour se coucher. Il retire bien peu de chose de son travail. *Sic vos non vobis*... Toi, tu dis : c'est mon champ, j'en puis disposer à mon gré. Je réponds : ce n'est pas ton champ; tout cela, Dieu te l'a prêté. Quand Dieu te le reprendra, rends-le sans plainte; ce n'était qu'un prêt.

video. Oculus est camera obscura, depingit objectum; sed, presso nervo, nil video, nil inde judico. Nervus ducit ad cerebrum; ibi nil video... Quid mirum si Deum non video, si me ipsum, in me habitantem, non video?... Est aliquid in me, pars præstantissima mei. Si me non possum percipere, non mirum quod nunquam Deum capere. »

« Rien n'est à nous. — Le riche donne à dîner et se fait des amis, ses hôtes boivent et s'essuient la bouche: une fois partis, ils n'y pensent plus. Quand la fortune s'en va, le riche n'a plus d'amis.

« Qu'est-ce que la grandeur? Rien; la roue tourne.

« Qu'est-ce que la sagesse? C'est de connaître sa folie.

« Qu'est-ce que la puissance? La première place entre les fous.

« Qu'est-ce que le vêtement? La livrée pour la grande comédie.

« Qu'est-ce que la vie? Une flamme, tant que l'huile dure. »

L'ingratitude, que Linné a flétrie par son quatrième commandement et immédiatement à la suite des préceptes qui se rapportent à Dieu lui-même et aux desseins de Dieu sur l'homme, est à coup sûr un des crimes dont il est le plus vivement blessé, et auxquels il promet les châtimens les plus inévitables. Nous avons ici quelques témoignages irrécusables de cette bonté qui lui avait mérité la vénération publique, et avait fait de chacun de ses élèves un ami dévoué.

« Un paysan de la paroisse de Stenbohult renverse son père, le saisit par les cheveux et veut l'emporter hors de sa cabane. Arrivé au seuil, le vieillard s'écrie : « Arrête! je n'ai pas traîné plus loin mon père... — Ah! répond le fils, tu as traîné ton père jusqu'au seuil! eh bien! moi, je te traînerai jusqu'au ruisseau! »

« Cederhielm, président d'une des hautes cours de Suède, s'est mal conduit envers son père. Plus tard, il envoie ses deux fils étudier à Paris. Ils y font des dettes; ils vont être arrêtés. L'un d'eux se brûle la cervelle, l'autre reste toute sa vie prisonnier au Châtelet sans que son père l'en puisse retirer. »

Tout à côté de ces fils ingrats et punis, Linné réserve une place à son infidèle jardinier, à ce Broberg qui lui a volé une fleur, l'*Adonis capensis*, et l'a emportée à Stockholm. « Il m'a volé encore, s'écrie-t-il avec dépit, la *valeriana tetranda*, l'*antholyza cepacea*... Et le *bocconia*, quel chemin a-t-il pris? »

Mais c'est le meurtre, objet de son cinquième commandement, et très fréquent dans les mœurs quelquefois violentes de la Suède au XVIIIe siècle, qui semble préoccuper, effrayer même Linné, comme le crime le plus antipathique aux lois divines et humaines, et le plus digne de la colère céleste.

« Voigtlander, chirurgien militaire à Upsal, bretteur toujours prêt à passer son épée à travers le corps du premier qu'il rencontre, blesse un jour de la sorte un de ses amis, Cedercrona, et puis le guérit, au grand ébahissement de tous. Comme il courait toujours en voiture, comme un Jéhu furieux, dans les rues d'Upsal, il renverse une fois et estropie un pauvre diable, qu'on vit ensuite mendier toute sa vie dans la ville par suite de ces blessures. En 1760, Voigtlander est appelé en Poméranie. Bientôt il revient estropié lui-même à la suite de nouvelles imprudences, souffre longtemps, et puis meurt. Et le pauvre mendiant le voit porter en terre.

« Le célèbre major Sinclair avait, pendant sa captivité, ôté la vie à un sous-officier nommé Lod. Il ressentait une haine mortelle contre les Russes, et disait souvent qu'il ne voulait pas aller dans le royaume des cieux, s'il devait y rencontrer des Moscovites. En expiation du meurtre qu'il avait commis, il fut assassiné par des émissaires russes.

« Artedi, qui détestait mortellement les Hollandais, alla se noyer précisément à Amsterdam.

« L'amiral danois Tordenskiold fut tué en duel par un Suédois à Hambourg; mais il avait un jour tué d'un coup de fusil un mousse qui était en haut d'un mât.

« C... tue son beau-frère de trois balles dans l'estomac. Il échappe faute de preuves. Quelques années après, trois ulcères sur l'estomac le font périr dans d'affreuses douleurs.

« Un paysan de Tavastehus avait l'habitude d'égorger les voyageurs qui lui demandaient l'hospitalité. Un voyageur arrive, demande à coucher, prend par hasard un autre lit que celui qui lui était destiné, et le paysan égorge son propre fils.

« Un meurtre est commis en Norvége. Comme on ne peut découvrir le véritable assassin, on tire au sort entre trois accusés pour savoir lequel sera décapité. Le sort désigne le moins coupable, et le roi le condamne à mort; mais notre homme ne veut pas mourir, proteste de son innocence, et la démontre comme deux et deux font quatre. La cause est renvoyée au roi, qui, occupé d'autres affaires, ne lit pas la nouvelle procédure et dit : « Il est condamné à mort, il faut qu'il meure! » Le prisonnier apprend cette réponse, et le voilà désespéré. Alors l'avocat va le trouver et lui dit : « Je vois que le jugement de Dieu pèse sur vous; innocent aujourd'hui, vous devez avoir contracté quelque dette de sang. » Et le prisonnier lui répond : « Oui, je reconnais la justice de Dieu. C'est moi qui, il y a cinq ans, ai commis cet autre meurtre dont l'auteur est resté jusqu'aujourd'hui complétement inconnu. »

Sur les préceptes moraux qui suivent celui où il est question du meurtre, Linné insiste peu et n'indique qu'en passant l'application de la sanction divine. Toutefois il la montre toujours certaine et toujours terrible. L'infidélité qui trouble, après l'avoir déçu, un cœur pur, simple et aimant, évoque infailliblement la Némésis. Indigné des mœurs de son temps, qui dédaignent la pureté des mœurs et insultent au mariage, il fait voir par des exemples les premiers triomphes de la passion impure conduisant presque toujours au crime; celui dont l'impiété a troublé la paix d'une famille cherchera vainement la paix lui-même, et les époux sur le passé desquels pèse quelque faute vivront nécessairement dans la discorde et la haine, en dépit des prières. Quant aux basses intrigues par lesquelles l'égoïsme prépare la ruine imméritée du prochain, Linné témoigne pour elles la même aversion que le meurtre lui inspirait, et invoque la même vengeance. Le baron

Goertz, favori de Charles XII, a succombé, suivant lui, sous de telles intrigues, qui l'ont fait condamner injustement. « Le roi étant inviolable, on s'en était pris au ministre, dit-il, des guerres incessantes qui avaient ruiné la Suède; on lui avait encore attribué la monnaie de nécessité inventée par Polhem. Une fois Charles XII tué en Norvége, la colère publique s'abat sur Goertz, désormais sans défense; il faut qu'il meure. Une commission est instituée. L'accusateur Fehman articule contre Goertz des griefs ridicules, comme d'avoir calomnié les serviteurs du roi, d'avoir dit que tel préfet était lent à exécuter les ordres,... et Goertz est condamné à mort. — Mais avant la fin de l'année le président de la commission meurt; il n'est pas un de ses assesseurs qui ne subisse quelque funeste coup de la fortune; le plus gai d'entre eux meurt d'humeur noire. »

Sur ce chapitre des intrigues ourdies pour quelque vil intérêt d'élévation personnelle ou de gain sordide, Linné se montre inépuisable, et la fécondité de son récit amène les plus curieuses anecdotes sur l'histoire de son temps. On voit que, dans son dessein de convaincre un jeune homme par le spectacle de l'expérience, il a sans cesse noté les exemples qui se présentaient à lui, soit du milieu des affaires publiques, soit dans le cercle restreint de sa vie de professeur, parmi les petites agitations intérieures du consistoire d'Upsal :

« Alexandre Blackwell, sur la demande d'Ahlstroemer, est appelé d'Angleterre en Suède. Il était docteur en médecine, mais fort ignorant et entièrement athée. Ahlstroemer ne l'en reçoit pas moins comme un fils, mais il apprend bientôt que Blackwell, dans sa correspondance en Angleterre, prépare sa ruine et celle de Tessin pour étouffer ensuite l'industrie naissante de la Suède; bien plus, qu'en renversant les ministres, il espère, après avoir gagné la coopération du roi lui-même, faire nommer un prince anglais successeur au trône suédois. Aussitôt la perte de Blackwell est résolue. Un inconnu se présente à lui, se prétend envoyé exprès du lord-chancelier d'Angleterre, l'engage à aller trouver le roi de Suède et à lui offrir de la part du cabinet de Londres une forte somme et la souveraineté absolue pour prix du choix d'un successeur anglais. Le roi, de son côté, averti d'avance, reçoit Blackwell, accueille ses prétendues lettres de crédit et son offre de souveraineté, et le livre au grand-maréchal. Blackwell est pris, jugé et pendu. Jamais on n'a su qui avait été l'inconnu. Les Anglais ont repoussé toute connivence. — Quand la maison de Tessin fut démolie pour une réparation, on trouva un cadavre dans un mur; était-ce celui de cet homme? Je ne crois pas facilement que le pieux Tessin eût pu commettre une telle action, bien qu'à vrai dire ce soient des bagatelles pour les puissans. Ce Blackwell avait bien mérité son sort. Marié en Angleterre et logé à Stockholm chez un marchand, il séduisit la femme de son hôte; un soir, celui-ci se trouvant un peu indisposé, Blackwell, comme médecin, lui fit une ordonnance; le lendemain matin, le marchand était mort. — Le prési-

dent Drake, si zélé pour nos manufactures, fut aussi soigné par Blackwell, et en mourut. Tout le monde crut que Blackwell l'avait tué, dans l'intérêt de ses compatriotes. »

Viennent ensuite une foule d'épisodes tirés de l'époque des guerres civiles entre les Chapeaux et les Bonnets. « *En quo discordia cives perduxit miseros.* L'esprit de discorde a pénétré même parmi les professeurs d'Upsal. Celui-ci trouble le consistoire par les querelles les plus inconvenantes. Celui-là vient un jour complétement ivre; mais, à quelque temps de là, nous le voyons subitement tomber presque inanimé de son siége; on l'emporte, et depuis ce jour il n'a jamais recouvré la santé. »

Les morceaux que nous avons cités jusqu'à présent nous ont montré Linné préoccupé, peut-être à l'excès, d'une idée qui est du moins profondément religieuse, et nous l'avons vu par là supérieur à son temps. Il vivait à une des époques les plus agitées et les plus mêlées de l'histoire de son pays. Ce qu'on appelle la *période de la liberté* (*frihetstiden*), à laquelle a mis fin le coup d'état de Gustave III, que Linné appelle « Gustave le Sage, » a été pour la Suède l'époque d'une certaine fécondité dans le domaine scientifique, mais aussi d'une démoralisation politique et d'un abaissement moral dont l'histoire du XVIIIe siècle, où de tels épisodes ne manquent pas, offre peu d'aussi fâcheux exemples. Après avoir joué dans le monde un grand rôle, la Suède avait été précipitée, par les fautes de Charles XII, dans un abîme d'où elle semblait ne plus devoir se relever. Dépouillée des provinces qui faisaient d'elle une puissance européenne ayant voix dans les affaires du continent, menacée par la Russie et la Prusse d'un complet démembrement, elle n'avait à l'intérieur qu'un peuple abruti par le malheur, une bourgeoisie encore informe et peu habituée aux affaires publiques, et une noblesse décimée, pauvre et corrompue. Des partis se formèrent dans la diète, non pas pour défendre chacun à sa manière l'indépendance nationale, mais pour en exploiter la ruine. L'or français et russe acheta les consciences, et la diète ne fut qu'un marché ouvert où se négociaient sans pudeur les offres des cours étrangères. La Suède était vouée au sort de la Pologne. Bien plus, l'anarchie politique et l'abaissement des caractères avaient ouvert la voie au désordre intellectuel. L'indifférence légère et moqueuse du XVIIIe siècle avait pénétré avec les mœurs françaises dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, et l'ancienne simplicité de cœur et d'esprit avait fait place à un vide dangereux où s'était glissé, grâce à une disposition naturelle des intelligences du Nord vers la rêverie et l'exaltation, un mysticisme dont Swedenborg était devenu le grand-prêtre, et dont la Suède allait voir se multiplier les ridicules ou les rusés et criminels adeptes.

Soit que le grand esprit de Linné n'ait pas subi en vain le contact des aberrations de son temps, soit que le développement de l'idée religieuse qu'il avait conçue ait fini par s'emparer outre mesure de sa vive intelligence pendant sa vieillesse, et par l'obséder d'irrésistibles visions, on le voit, dans

ses dernières pages, admettre des croyances que devait réprouver l'habitude d'une éducation scientifique ou celle même d'une saine et ferme religion. On hésite devant le problème que présente cette vieillesse respectée; il faut aller en avant et citer ces pages, qui intéresseront tout au moins comme de curieux signes de l'ébranlement intellectuel de ces temps.

La foi dans une Némésis divine entraine pour Linné la croyance aux apparitions d'esprits et de fantômes, aux songes et aux présages. De même que le corps est accompagné de son ombre, qui n'est pas toujours visible, de même toute âme est accompagnée d'un génie. L'âme est-elle pieuse et pure, ce génie est un bon ange; est-elle criminelle et souillée, c'est un satellite inséparable qui l'entraine au malheur. Ce génie se met en rapports avec l'homme par des avertissemens publics ou secrets, par des voix, par des apparitions; il y a encore les pressentimens, la seconde vue, les sciences occultes... Il faut bien avouer que Linné admet tous ces moyens de communication avec le monde invisible :

« La géomancie révéla, dit-il, au général Charles Cronstedt que Charles XII succomberait avant la fin de novembre; mais cette prédiction ne fut connue que des plus intimes parmi ses officiers. Le 30 novembre, un ami de Cronstedt lui dit : « Voici le dernier du mois, et le roi vit encore. — La journée n'est pas finie, répond Cronstedt. » Et le roi est tué pendant la nuit, — probablement par le colonel français Siquier (1).

« Il y avait une femme, pauvre et maladive, qui parcourait les campagnes en prédisant l'avenir. Elle déclara chez nous qu'on aurait bientôt un incendie. Sur le cri d'effroi que poussa ma mère, elle ajouta : « Priez Dieu, et il vous épargnera cette vue. » L'incendie éclata aussitôt après la mort de ma mère. — Mon frère Samuel, étant enfant, était d'un esprit vif, et moi je passais pour fort peu intelligent. Tout le monde disait de mon frère qu'il se-

(1) L'histoire de l'assassinat de Charles XII par le Français Siquier est une tradition doublement fausse déjà révoquée en doute par Voltaire, et qu'il ne faut plus laisser passer sans réfutation. Après deux inspections du cadavre, l'une faite en 1746, l'autre le 31 août 1859 en présence du roi Charles XV, il est parfaitement démontré que le projectile a été un biscaïen venant de la forteresse. La Société de médecine de Stockholm s'est livrée tout récemment à une discussion nouvelle et approfondie sur ce sujet, et telle en a été la conclusion. Nous avons sous les yeux de très intéressans travaux de MM. Santesson et Liljewalch, celui-ci médecin du roi de Suède, celui-là chirurgien distingué, à propos de cette question d'histoire et de médecine. Un seul problème resterait encore non résolu, suivant M. Liljewalch : celui de savoir si Charles XII a reçu le projectile du côté droit ou du côté gauche. Une question de médecine légale fort importante se cache à la vérité derrière ce problème; mais elle importe peu à la solution principale désormais acquise : Charles XII a été tué par un coup parti de la forteresse norvégienne; Suédois et Français sont innocens de sa mort. — L'histoire de Siquier assassin de Charles XII est une invention populaire comme l'est sans doute aussi la narration des vicissitudes qu'a subies en Suède le crâne de Descartes. On m'a communiqué une enquête manuscrite dont le résultat le plus clair serait de faire croire à l'identité de trois ou quatre têtes de Descartes conservées aujourd'hui chez des amateurs suédois, et l'auteur de cette enquête, embarrassé devant une telle conclusion, n'a plus d'espérance que dans une inspection officielle du corps qui repose au Panthéon!

rait professeur et non pas moi. La devineresse, qui n'avait vu ni lui ni moi, demanda qu'on lui donnât un de nos vêtemens; elle dit de mon frère : il sera prêtre; et de moi : celui-ci sera professeur, voyagera au loin, et deviendra plus célèbre qu'aucun de ses compatriotes, et elle en jura. Ma mère, pour la tromper, lui donna un de mes vêtemens en disant qu'il était à mon frère : « Non, dit-elle, ceci appartient au futur professeur. »

« *Avertissemens.* — Ma chambre était d'un côté de la salle, et celle de ma femme de l'autre. Elle m'entend, avec cinq ou six personnes, entrer dans la salle, ouvrir ma chambre, y entrer aussi, puis en sortir et fermer derrière moi; elle croit que j'ai été déposer mon chapeau et mon manteau et que je me prépare à l'aller trouver. En effet, j'arrive une demi-heure après. — Cela est arrivé non pas une, mais cent fois.

« Dans la nuit du 12 au 13 juillet 1765, à minuit, ma femme entend aller et venir d'un pas fort pesant dans mon cabinet; elle m'éveille; j'entends aussi; je savais cependant qu'il n'y avait personne; les portes étaient bien fermées, et j'avais la clé. J'appris quelques jours après que mon bien cher ami Charles Clerk était mort cette nuit-là à la ville, et véritablement c'était bien son pas. Si c'eût été à Stockholm, j'aurais immédiatement reconnu sa manière de marcher.

« Riesell, doyen à Philipstad, avait beaucoup d'enfans. Une nuit sa femme voit entrer un enfant qui va mettre une robe blanche dans la cassette de sa fille aînée, âgée de quatorze ans; elle se lève, court au lit de sa fille et lui demande si elle dort. « Non, ma mère, répond celle-ci; j'ai vu le petit enfant qui a mis mon linceul dans ma cassette. » Le lendemain, cette petite fille dit au précepteur : « Il y a dans le jardin une pie qui crie toujours; il faut la tuer. » Il prend son fusil, mais laisse maladroitement partir le coup, qui va tuer la jeune fille. — Un de ses oncles, le professeur Riesell, me l'a attesté.

« *Fantômes.* — On en cite dans tous les temps, même dans les temps fabuleux. Maintenant on n'en parle plus dans les grandes villes, mais dans toutes les campagnes on les connaît bien. Je n'en ai pas vu, et de mille histoires, à vrai dire, il n'y en a peut-être pas une véritable.

« Pourquoi voit-on des fantômes la nuit et non pas le jour? Est-ce par la même raison qui fait qu'on ne voit point les étoiles en plein midi?

« *Songes.* — On dit que les songes n'ont aucun sens; pour moi, il ne m'arrive jamais de rêver de mort ou de sépulture sans que le lendemain à point nommé je me mette en colère. J'en ai fait cinq fois déjà l'expérience, et jamais cela n'a manqué. Ce matin même, avant de me réveiller, j'ai vu en rêve un enterrement dans la maison. J'étais donc sur mes gardes, et j'étais résolu à ne pas me mettre en colère, lorsque, vers le midi, ma femme me répondit brusquement et de mauvaise humeur. Je n'y tins pas. — Ce 15 novembre 1765.

« La révolte de la princesse Élisabeth de Russie était résolue pour le milieu de janvier 1742; on envoie donc notre armée en Finlande sous la con-

duite de Lewenhaupt, mais en tenant secret le but principal de l'expédition. Le gouvernement russe, forcé d'envoyer une armée contre la nôtre, désigne précisément le corps sur lequel la princesse comptait. Voilà la princesse obligée de précipiter le coup et de se déclarer la veille du départ. Or le 21 octobre 1741 le comte de...., revenu de Livonie à Stockholm, a rêvé que le précepteur de son fils lui a annoncé l'avénement au trône de la princesse Élisabeth à la suite d'une révolte. Il en parle à diverses personnes. Le ministre Höpken, qui connaissait bien la situation, est irrité que le secret ait transpiré trop tôt; il mande le comte et l'interroge. Celui-ci dit qu'il l'a su par un rêve, et Höpken lui conseille de s'en taire avec soin, parce que cela pourrait lui coûter la vie. Huit jours après, on apprend que, pendant cette même nuit, la révolte a eu lieu, et Élisabeth est montée sur le trône! — Qu'est-ce donc que cela? (*Quid hoc?*)

« *Pressentimens.* — Linné raconte de plusieurs hommes, sous le coup de la Némésis divine, qu'ils ont pressenti leur malheur, mais qu'ils n'ont pu l'éviter. Pour d'autres, de bizarres circonstances les ont avertis d'un danger prochain. Deux de ses élèves, Löfling et Forsskal, en partant pour leurs lointains voyages, ont trébuché. Linné en a conclu qu'ils ne reviendraient pas. Des chevaux ont eu le pressentiment de quelque voyage funeste et ont résisté au départ, et puis le cavalier s'est noyé, etc.

« *Signe du destin.* — Un inconnu dînait dans une auberge; un voyageur arrive. Pendant qu'il attend des chevaux, l'aubergiste l'invite à entrer; mais la présence de l'inconnu lui est insupportable, il sort, et reste sous une pluie battante. L'hôte le fait entrer de nouveau. Il lui est impossible de rester, et quand l'hôte lui en demande la cause, il la lui déclare franchement. L'aubergiste dit alors à l'inconnu : « Qu'y a-t-il donc entre vous et ce voyageur pour qu'il ne puisse pas supporter votre figure? » L'inconnu répond : « Je ne l'ai jamais vu et ne lui ai jamais adressé la parole; » mais en partant l'inconnu dit au voyageur : « Gardez-vous de devenir mon fils. » — L'inconnu était le bourreau, et six mois après la tête du voyageur tombait sous sa hache.

« *Voix de la nature.* — Des paysans fauchaient dans une île et transportaient du foin par bateaux. Une fille qui travaillait avec eux est prise du mal d'enfant, n'en dit mot, accouche derrière un buisson et y abandonne son fruit. Le soir, quand les moissonneurs retournent au logis, une chienne qu'ils avaient oubliée sur le rivage se met à hurler, se jette à l'eau et s'efforce de nager en tenant son petit suspendu à sa gueule. Quand la malheureuse fille voit cet irrésistible attachement de la pauvre bête pour sa progéniture, elle sent le reproche, tombe à genoux, supplie les rameurs de la reconduire à l'île, et sur leur refus menace de se noyer. Étonnés, ils font ce qu'elle désire, et elle ramène son enfant. »

Il y avait du temps de Linné des théologiens à Upsal. Ses biographes nous apprennent que, bien qu'il observât exactement les pratiques impo-

sées par l'église luthérienne suédoise, il eut souvent maille à partir avec eux pour maintes citations de la Bible qu'il interprétait à son gré. Nous le croyons facilement. Qu'il fût ou non entraîné dans cette voie par ce qui fait le fond du dogme de cette église, il est certain que l'esprit de l'Ancien Testament lui cachait, dans la doctrine de la réparation, l'esprit des nouvelles Écritures; il interprétait d'une façon trop rigoureuse et forcée l'Ancien Testament lui-même, car si le Dieu fort et jaloux « venge l'iniquité des pères sur les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième génération, » ce même Dieu « fait miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui l'aiment et qui gardent ses préceptes (1). C'est lui qui fait mourir, mais c'est lui qui fait vivre; c'est lui qui blesse, mais c'est lui qui guérit (2). C'est lui dont les yeux sont ouverts pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres et de ses pensées, et qui fait miséricorde dans la suite de mille générations (3)... » L'idée de Linné sur la réparation ne laisse pas de place au repentir, aux châtimens d'une autre vie, à l'efficacité de la prière. Cette même idée de la vengeance divine se montrant sur la terre est développée, comme on sait, dans un dialogue de Plutarque *sur les délais de la justice divine*, et elle est empreinte sur toutes les pages qu'a écrites De Maistre. Des trois moralistes c'est Linné, s'il faut prendre à la lettre les notes qu'il a léguées à son fils, qui s'est enfermé dans cette idée le plus étroitement. Plutarque en effet laisse d'abord une place au repentir, puisqu'il explique les délais par la clémence divine, qui cherche de quoi pardonner; de plus, il étend à l'autre vie le sentiment de la solidarité humaine : l'âme d'un scélérat et d'un impie verra après la mort ses descendans souffrir pour lui, et alors, s'écrie Plutarque, « quelle punition plus affligeante ou plus ignominieuse! » Plutarque va plus loin : l'âme étant immortelle, qui empêche qu'elle reçoive elle-même après la mort sa peine ou sa récompense? — De Maistre, lui, loin d'enfermer dans les limites de cette vie terrestre le mal et sa punition, le bien et sa récompense, réserve l'autre vie pour l'accomplissement entier de la justice; sur cette terre, il n'attend et, l'on pourrait dire, il n'invoque que le châtiment, sans regarder si ce châtiment a été précédé de quelque crime particulier, car sur tous les hommes pèse une faute générale, tous ont démérité, tous sont déchus, tous doivent expier.

L'imagination de Linné, après avoir pris carrière, s'est ébranlée; mais le résumé des impressions morales et religieuses qu'il transmet comme un conseil et une sauvegarde à son fils, résumé d'autant plus sincère et plus fidèle qu'il est écrit plus près de la tombe, n'en reste pas moins le témoignage éloquent d'une âme tendre, profondément touchée du respect divin et du sentiment vraiment religieux. Jusqu'au seuil du tombeau, Linné a conservé cette innocence, cette perpétuelle idée du monde invisible et cé-

(1) *Exode*, XXX.
(2) *Deutéronome*, XXXII.
(3) Jérémie, XXXII.

leste, cette pensée de la justice suprême, en un mot tout cet ensemble de bonne conscience, de sensibilité douce et de sévère équité qu'il exprimait par ces mots si souvent répétés dans ses derniers conseils : « Vis sans faire le mal, la Divinité est présente. Fais bien, et sois heureux. *Innocue vivito, numen adest. Bene fac, et lætare.* »

Linné, avons-nous dit, a laissé des notes qui, réunies par un de ses admirateurs et de ses disciples, forment une complète et curieuse autobiographie (1). C'est là qu'on peut chercher l'expression naïve des vertus par lesquelles il s'isola des vices de son siècle, retranché dans la vie universitaire, qui devenait pour lui une domination supérieure et partout célébrée.

« Il ne fut ni riche ni pauvre (c'est de lui-même qu'il écrit ainsi), mais il vécut sans créancier. — Il ne négligea pas une seule de ses leçons, et il essaya toujours de retenir ses auditeurs par le charme qu'elles leur présenteraient. — Personne avant lui n'avait déposé dans le sol d'un jardin académique tant de graines d'espèces différentes. — Personne avant lui n'avait appartenu à un si grand nombre de sociétés savantes (suit la liste). — Personne parmi les Suédois n'avait été avant lui membre ordinaire étranger de l'Académie des Sciences de Paris, le plus grand honneur que puisse obtenir un savant. — Dieu lui-même l'a guidé de sa main toute-puissante. Il l'a fait poindre d'une humble racine et l'a fait croître en un bel arbre. — Dieu lui a donné des fonctions profitables et honorables, précisément celles qu'il eût le plus souhaitées au monde. — Dieu lui a donné la femme qu'il avait désirée et qui soigna sa maison pendant qu'il travaillait. — Dieu lui a donné des enfans modestes et vertueux. — Dieu lui a donné son fils pour successeur dans ses fonctions. — Dieu lui a donné le plus bel herbier du monde, son plus grand bonheur. — Dieu l'a préservé de l'incendie. — Dieu lui a permis de contempler un plus grand nombre des œuvres de sa création que n'en avait vu nul mortel avant lui. — Le Seigneur a été partout et toujours avec lui... — Sur la porte de sa chambre à coucher (c'est encore Linné qui parle), il avait écrit cette devise : *Innocue vivito, numen adest.* »

Après tant de récompenses, nous avons sa dernière action de grâces : le feuillet 203 et dernier du manuscrit que nous venons de faire connaître porte seulement deux lignes au recto, écrites en suédois, et dont voici le sens : « Merci, Dieu grand et tout-puissant, pour tout le bien que tu m'as donné sur la terre! » Voilà par quelle sincère piété Linné se distinguait des rêveurs, des théoriciens, des illuminés de son temps. — Cela constaté, on recherchera, si l'on veut, s'il ressentit en quelque mesure la contagion de leur mysticisme.

A. Geffroy.

(1) *Egenhändiga anteckningar... Remarques autographes sur lui-même, avec des additions et des notes.* Upsal, 1823, in-4°. Ce recueil a été publié par les soins de M. Afzelius. — Voyez du reste le travail important de M. Fée sur Linné dans le premier volume des *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Lille* (1832).

LA

QUESTION DU COTON

EN ANGLETERRE

DEPUIS LA CRISE AMÉRICAINE

Une question industrielle d'une importance vitale agite en ce moment la Grande-Bretagne. Cette question n'est pas nouvelle; on y pensait quelquefois comme à un danger possible, mais si éloigné qu'on n'en pouvait encore déterminer l'époque. La redoutable crise que traverse à cette heure même l'Union américaine a fait enfin tomber le voile; il ne s'agit de rien moins que de la production du coton et des moyens de tenir l'Angleterre abondamment approvisionnée de cette fibre précieuse, d'un usage si général. Qui aurait pu s'imaginer que la prospérité d'une industrie aussi colossale dans son ensemble, si fortement liée dans ses produits aux habitudes, aux besoins des peuples, pût dépendre d'une *révolte d'esclaves?* Qui aurait osé supposer un seul instant que l'Angleterre, le pays le plus intéressé dans la question, abandonnât aux chances les plus périlleuses cette industrie qui est *la moelle de ses os*, et que chacun, sur les points les plus reculés du globe, s'est habitué à considérer comme absolument anglaise?

Aujourd'hui cependant la face de l'édifice économique et politique a éprouvé de grands changemens. La France, par son récent traité avec la Grande-Bretagne, a déplacé bien des intérêts, semé bien des germes d'équilibre futur dans la production manufactu-

rière, ouvert des portes qui donneront accès à bien des innovations à peine rêvées, et certes inattendues. Tout en ne cédant que pour elle aux sollicitations réitérées des hommes intelligens, elle a de fait amené les nations les plus favorisées à la jouissance des avantages spéciaux stipulés en vue de ses intérêts propres, — avantages inaperçus pour le moment, mais qui se feront bientôt sentir, particulièrement en Angleterre. Les derniers événemens survenus en Italie ont altéré la carte d'Europe et modifié dans un sens libéral l'élément fiscal et industriel de la péninsule. L'Espagne a fait un pas considérable vers une ère nouvelle de prospérité publique : là où il n'y avait qu'une consommation contrariée, emmaillottée par de vieilles entraves douanières, là où la culture du sol se débattait contre des dîmes, des droits prohibitifs ou insupportables, il y aura accroissement des produits de la terre et plus d'aisance, augmentation des besoins des populations et possibilité d'implanter la production industrielle. Les rayons de ce soleil qui n'éclairait que deux ou trois points du monde arriveront jusqu'à d'autres, également favorisés par leur position géographique ou par les moyens que la nature leur offrira de se procurer de la force motrice à bon marché. S'il n'est pas absolument vrai que le pays qui fournit la matière première doive, à l'exclusion de tout autre, fabriquer les articles auxquels cette matière est propre, il ne serait pas moins faux d'affirmer qu'une contrée qui a, comme l'Angleterre, par le concours de certaines circonstances, acquis une suprématie industrielle, puisse en rêver le privilége absolu. Les prétentions de la Grande-Bretagne, justes encore en ce qui concerne quelques branches de son industrie métallurgique, ne résisteraient pas à la logique des faits en matière d'industrie cotonnière, si la révision des tarifs avait lieu partout où la nécessité s'en fait sentir en Europe. Or la question, selon toute apparence, ne tardera pas à être reprise et decidée dans le sens d'une liberté entière. Une autre raison à l'appui de cet argument se tire de l'élan donné en Belgique, en Suisse et en Allemagne à la construction perfectionnée des machines à vapeur, des métiers, etc., qui constituent le matériel fondamental de l'industrie du coton, matériel qui est fourni par ces contrées à un prix très inférieur à celui qu'on demanderait en France, et presque égal à celui des ateliers anglais.

Que toute l'Italie soit une fois pacifiée et unie, et l'on verra bientôt des filatures s'y créer, ainsi que cela vient d'avoir lieu en Lombardie sur la frontière helvétique. Il n'en coûtera pas plus cher de livrer des balles de coton dans les ports italiens que sur les côtes d'Angleterre. La différence du prix de main-d'œuvre et des dépenses générales, bien moins élevées que dans le royaume-uni, com-

blerait l'augmentation de fret, s'il y en avait une. L'Italie d'ailleurs n'est-elle point admirablement placée pour recevoir à bon marché les cotons d'Égypte? Il faut donc qu'en Angleterre on s'habitue à envisager cette transformation. Il est évident qu'aucun effort, quelle qu'en soit la nature, ne sera supérieur au sien dans la fabrication générale, parce qu'elle a ses colonies à alimenter, sa marine à maintenir, son argent à utiliser et son orgueil à satisfaire; néanmoins, la liberté commerciale et les incidens politiques aidant, les capitaux s'émanciperont, et chaque contrée arrivera peu à peu à fabriquer les articles qui conviennent à sa propre consommation. La France, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche ne s'arrêteront pas dans le développement de leur industrie cotonnière. Il est une autre considération qui n'est pas sans valeur dans le sens de l'initiative industrielle, c'est l'altération ou plutôt le relâchement qui se fait remarquer depuis longtemps dans l'échelle morale de la production manufacturière anglaise. Les *madapolams*, les *shirtings*, les *long-cloths* (1) et autres tissus, pour ne citer que cet exemple, qu'on envoyait au Levant il y a vingt ou trente ans, étaient d'une bien autre qualité et duraient bien plus longtemps que les mêmes articles dont on inonde les marchés aujourd'hui sous les mêmes dénominations et avec les mêmes marques. Une certaine toile appelée *americana* par les fellahs, un *grey long-cloth* (2), que par parenthèse le gouvernement égyptien faisait aussi fabriquer au Caire, avait une réputation dont on n'a plus que le souvenir, et qui fait quelque peu honte aux étoffes des producteurs à bon marché de notre époque. Large part étant laissée à l'application de ce problème à la mode, problème essentiellement anglais : *vendre au plus bas prix possible le meilleur article possible*, on ne peut se défendre de reconnaître combien il y a peu de philanthropie positive dans ces maximes spécieuses à l'aide desquelles les manufacturiers couvrent leur trop grande avidité. Barnum, le roi du *humbug*, n'aurait pas mieux inventé. Il faut cependant convenir, à la décharge de quelques producteurs anglais, que l'initiative de ces altérations sans conscience ne leur appartient pas exclusivement. Rien ne les absout sans doute d'avoir cédé aux sollicitations de commissionnaires peu scrupuleux; mais il est si agréable d'avoir sous les yeux, à la fin de l'année, un gras inventaire sans avoir trop risqué! Ce sont les Levantins eux-mêmes qui les premiers exigèrent des manufacturiers des *cotton pieces* ayant une quantité moindre de fils au pouce carré, beaucoup d'apprêt, et inférieures comme largeur et comme poids aux mesures

(1) Coton blanc en pièce.
(2) *Grey long-cloth*, toile de coton grége.

adoptées par l'usage dans les bazars du Caire ou de Constantinople. Ce sont des commissionnaires israélites qui surent obtenir d'une des plus anciennes maisons de Manchester des *reels* ou bobines qui devaient contenir trois cents *yards* de fil et n'en contenaient réellement que deux cents. N'a-t-on pas vu des ancres, des chaînes soi-disant éprouvées, portant les marques officielles de cette opération, vendues pour telles, mettre en danger des milliers de navires, et causer naguère la perte de riches cargaisons, alors qu'au milieu d'une tempête les équipages se croyaient en sûreté, mouillés qu'ils étaient sur ce qu'ils pensaient être le *nec plus ultra* d'une industrie dont tout Anglais devrait être fier? Loin de nous d'ailleurs l'idée d'envelopper dans ces reproches des maisons honorables, qui se comptent encore par centaines, aussi solides dans leurs principes de loyauté qu'elles sont anciennes et respectées. Le mal, nous l'espérons, n'est pas contagieux. Il suffira d'une ombre de concurrence étrangère, mais de concurrence honnête, pour ramener les fabricans au sentiment de leur véritable intérêt, sinon de leur devoir.

Un pays exclusivement agricole ne peut guère être en même temps industriel. S'il le devient, ce n'est que partiellement d'abord, au détriment de ce qui fait sa grandeur, et en luttant avec peine contre l'énergie intelligente de ses rivaux, essentiellement manufacturiers. Cependant, si l'industrie gagne du terrain, c'est qu'elle a sa raison d'être, car l'équilibre se fait graduellement partout, et l'industrie, comme l'eau, trouve tôt ou tard son niveau. Ce sont ces nobles combats qui conduisent à la supériorité; c'est cette supériorité de production ouvrée qui, comblant les distances, les frais de transport et de main-d'œuvre, permet de trouver du profit à réexpédier au-delà des mers des millions d'articles manufacturés sur les lieux mêmes qui ont fourni la matière première. A quels inconvéniens ne serait-on pas exposé, si le matériel brut fourni par une partie du monde ne pouvait aller se convertir, selon les exigences de la consommation, partout où l'industrie le permet! Admettons pour un instant que, les États-Unis seuls produisant du blé, l'exportation de cette céréale ne fût autorisée que sous la forme de farine : qu'arriverait-il? La farine étant une des bases de notre alimentation, la demande en serait immense; le pays producteur, pouvant compter sûr des débouchés aussi nombreux que réguliers, ne tiendrait probablement qu'un compte médiocre des droits de la consommation. L'amour du lucre conduirait bientôt ainsi à des sophistications nombreuses que nos institutions actuelles ne peuvent pas réprimer. Le monopole enfin, dans toute sa laideur, enrichirait la production aux dépens de la consommation.

Ce n'est là pourtant qu'une des moindres faces de la question.

Les droits du plus fort, les nécessités du moment, plusieurs autres circonstances, intervertissent les rôles des peuples et l'ordre naturel des choses. Rien ne tient contre ces courans anti-économiques que le vent d'intérêts divers soulève et déchaîne à volonté. Nous en trouverions de frappans tableaux dans l'histoire des premières relations des Indes orientales avec la métropole britannique, des premiers pas faits par les États-Unis d'Amérique dans la carrière fabuleuse qu'ils ont fournie aux divers points de vue de la culture qui défriche et améliore, de la richesse qui, pour s'agrandir encore, veut innover et toucher à tous les filons aurifères de la civilisation. Dans les Indes anglaises, la métropole, ne considérant que comme un pur accessoire le côté économique de la prospérité des peuples conquis, voulut, en retour des larges priviléges accordés à la compagnie des Indes, appliquer au développement de la marine marchande britannique, ainsi qu'au progrès de son industrie manufacturière naissante, les ressources immenses de ses nouvelles possessions. Les cotons qui provenaient des districts agricoles de Bombay, de Surate et de Madras ne purent plus dès lors être filés ni tissés en Asie. Ils étaient chargés pour Liverpool, d'où ils passaient dans les manufactures du Lancashire et du Yorkshire. Ils s'en retournaient sous le même pavillon britannique, et sous la forme de différens tissus, vêtir les Hindous qui avaient arrosé de leurs sueurs les champs où la fibre avait pris naissance. C'est ainsi que cette industrie cotonnière à l'état d'embryon sous le règne de George III, c'est ainsi que ce gigantesque commerce de coton a fait ce qu'elles sont aujourd'hui Liverpool, Manchester, et plusieurs autres villes de moindre importance. Il n'y avait pas de concurrence possible. Aucune nation n'était admise à traiter directement avec la consommation du pays. Les manufacturiers anglais, aussi pratiques qu'intelligens, s'efforçaient probablement de satisfaire, autant que leur bon goût et leur amour du lucre le leur permettaient, aux besoins des habitans; toutefois la preuve qu'ils n'y réussirent pas toujours, c'est la faveur extraordinaire que les manufactures suisses, les indiennes françaises et certains produits du continent rencontrèrent, comme par enchantement, sur les marchés de l'Inde anglaise, dès qu'ils furent ouverts aux pavillons étrangers. Cet état de choses, qui contraste un peu avec les professions de foi *free tradists* des Anglais d'aujourd'hui, dura aussi longtemps qu'existèrent certaines chartes égoïstes de la compagnie des Indes, *the old woman*, qui divisait, annexait, encaissait, faisait la guerre et la paix selon son bon plaisir. Depuis la suppression définitive des attaches féodales qui liaient la métropole à cette puissance unique, quoique vassale, le commerce et l'industrie de ces riches possessions, rendus libres, ouvrirent les

ports de l'Inde à tous les pavillons, à tous les produits. Aujourd'hui *John's company* n'existe plus qu'à l'état fossile, et au colossal mastodonte d'un monde merveilleux, d'une ère mercantile passée et glorieuse, a succédé la *laborieuse*, mais sage administration de la reine Victoria.

Aux États-Unis, des effets à peu près semblables furent produits par des causes très différentes. L'Asie, la vieille terre des merveilles, avait déjà traversé son zénith de splendeur, lorsqu'elle eut la mauvaise fortune de faire connaissance avec les *armes civilisatrices* des puissances *chrétiennes*. Il y avait décadence, mais une décadence qui avait un brillant passé, et que relevaient encore de magnifiques vestiges d'art dans la plus noble acception du terme. Le Nouveau-Monde, au contraire, n'avait ni passé, ni histoire, ni arts, ni littérature; tout se bornait à des combats journaliers avec les peaux-rouges, que les civilisateurs lancés sur le sol du nouvel hémisphère voulaient détruire à tout prix. Les premiers blancs qui s'aventurèrent sur ce prolongement des découvertes de Christophe Colomb et d'Améric Vespuce furent plus ou moins des boucaniers, peu portés aux arts et grands amateurs du bien d'autrui. A la longue, et pour vivre, il fallut défricher et planter, afin de récolter et de se nourrir. Puis l'émigration européenne se jeta sur ces plages libres, qui bientôt produisirent en raison directe de l'*influx* d'habitans. Le trop-plein des greniers ne tarda point à se déverser sur l'Europe. La première balle de coton vint en Angleterre comme un cadeau d'arrière-petits-neveux, une fois prodigues, mais reconnaissans, à une bisaïeule non oubliée. A cette balle merveilleuse succédèrent des millions de balles que les producteurs, trop occupés à peupler le *far-west*, à tuer des Indiens, à annexer des états, à improviser des villes et à couvrir les fleuves de *steamers*, ne songèrent nullement à convertir en produits manufacturés. Il leur fallait de l'or pour payer le *bill of fare* de ces gigantesques fantaisies, de l'or pour donner des esclaves, des outils humains, aux somptueux états du sud, de l'or pour envahir, dominer, créer, et se reposer ensuite dans l'enivrement du succès, un pied sur l'Atlantique et l'autre sur le Pacifique!

Tant que ce travail de titan ne fut pas accompli, la soif *yankee* ne s'étancha point. L'Angleterre, en attendant, achetait, payait, filait, tissait, consommait et réexportait ces montagnes argentées de riche lainage qui se réalisaient pour elle en montagnes d'or, et les citoyens du Nouveau-Monde, occupés ailleurs, acceptaient sans mot dire les services, comme on le voit, assez bien rétribués de leur ancienne métropole. Bientôt cependant la richesse nationale succédait à l'aisance. La grande république eut une marine marchande rivali-

sant avec les meilleures et les plus importantes de l'ancien monde. Les descendans *of the old land* n'oublièrent pas non plus qu'ils sortaient de ce pays dont l'industrie fume et mugit par des millions de bouches et de cheminées. Leur activité vagabonde, satisfaite par le bien-être, fut moins attirée par les aventures du *far-west*, peu à peu abandonné aux nouveaux immigrans. Elle devint plus sédentaire, et tenta de substituer à la fièvre des entreprises lointaines une industrie locale qui augmentât la richesse individuelle dans les villes et dans les ports de l'Union. Un vieux levain de rancune nationale ne fut sans doute point tout à fait étranger à cet élan industriel de frère Jonathan, et s'y unit à l'idée attrayante de jouer un *trick* à John Bull, en lui marchandant sa ration de *raw material* (1) et en lui soufflant ses meilleurs *customers over the seas* (2). Les États-Unis cherchèrent donc, sans trop le vouloir de prime abord, plutôt instinctivement, à devenir manufacturiers. Les innombrables ressources de leur sol, tant au sud qu'au nord, leur en faisaient une loi, que l'amour-propre national se chargea de mettre en pratique, principalement dans les états non producteurs de coton. Maintenant les tissus de l'Union américaine se rencontrent avec les produits analogues de l'Angleterre sur les marchés de l'Inde, des mers de la Chine, et en soutiennent avec un certain succès la concurrence.

Du moment que les États-Unis devenaient manufacturiers et qu'ils commençaient à utiliser leur propre coton, le grand pas était fait, la ligne de démarcation entre Liverpool et Boston était tirée. Il y eut scission entre les forces productives de l'Union et l'insondable appétit de l'Angleterre. Le monde industriel tout entier s'émut, sans toutefois apprécier suffisamment la nouvelle position qui lui était faite. Dès lors on parla de la nécessité pour le commerce anglais de ne plus dépendre autant du Nouveau-Monde, et les difficultés qui s'élevèrent entre le cabinet de Saint-James et White-House au sujet du Nicaragua firent voir plus clairement encore les inévitables et désastreuses conséquences qui résulteraient pour l'industrie britannique d'une guerre avec les États-Unis. La bonne entente ayant reparu entre les deux pays, on s'endormit un peu sur l'imminence du danger commercial, sans cesser toutefois de *s'agiter* de loin en loin, comme pour faire voir que l'esprit public n'était pas mort. Ces craintes très légitimes, à travers lesquelles un sentiment de rivalité ne laissait pas de percer, reparurent plus fortes que jamais à la nouvelle très inattendue, malgré les dénégations de la presse anglaise, de la rupture d'un des états à esclaves avec la confédération.

(1) Matériel brut.
(2) Cliens d'outre-mers.

Ce fut un éclair, un coup de foudre. Hier on parlait de la tempête, mais en chassant loin de soi l'idée d'un naufrage : « Bonne mâture, disait-on, excellent navire, *first rate engine*, tout en ordre, et un équipage... sans égal. Et puis la terre est là! » Aujourd'hui la lueur électrique, quoique très courte, a découvert toute l'horreur du danger : « La terre à deux pas, mais des rocs; plus de mâts, plus de charbon, et la nuit noire!... La coque est intacte, l'équipage plein de bonne volonté. Allons, à l'œuvre, enfans, sauvons notre peau et l'honneur du pavillon! » Il faut le dire à l'éloge de ce pays étonnant, si le sommeil était coupable et profond, le réveil a été prompt et complet.

En effet, quelles ne seraient pas les conséquences de l'événement, s'il était consommé? Il y aurait d'abord diminution instantanée, arrêt plus ou moins complet dans la culture du coton aux États-Unis, puis une crise générale amenant avec elle l'inaction dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne et du continent, suspension de crédit et ruine sur tous les points. Dans les circonstances exceptionnelles où vit cette industrie en Angleterre, un temps d'arrêt, quelque court qu'il soit, dans les approvisionnemens ou dans la fabrication produirait indubitablement une crise. La crainte du fait seulement agit déjà d'une manière assez sensible pour que la fraction financière de la communauté commerciale en soit frappée, et cela s'explique de reste par la raison que tout ce qui affecte de près ou de loin le *cotton trade* touche à des masses pauvres, nombreuses, et qui en vivent au jour le jour.

En réalité, il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir si l'industrie cotonnière serait ou non détruite à jamais : personne ne se préoccuperait d'une absurdité pareille; mais le temps d'arrêt ayant lieu dans la production du *raw material*, quelles seront la durée et la gravité de la crise? Là est toute la question. Le remède vient ensuite, mais secondairement, car tôt ou tard il produira son effet. Il est trouvé. L'important est que le malade ne meure pas avant qu'on puisse l'appliquer. En Angleterre, le cœur du royaume marche de pair avec la prospérité industrielle, et ce qui affecte l'un affecte l'autre au même degré. On aura une idée saisissante du mal matériel et économique qui peut se déclarer lorsqu'on saura qu'en Angleterre la matière première, la main-d'œuvre, les machines et les immeubles affectés à l'industrie cotonnière représentent une somme de *trois cent quatre-vingt-dix millions sterling*, soit la moitié de la dette nationale; que dans ce chiffre celui de 150 millions de livres sterling figure comme matériel de roulement, y compris les bâtisses; que les navires anglais de toute grandeur engagés dans ce commerce forment un total dépassant 2 millions de tonneaux; que le nombre

des individus vivant soit de l'industrie elle-même, soit de ses dérivés, ne peut être estimé au-dessous de 4 millions, dont 1 million environ, employé dans les manufactures, reçoit par an de 18 à 22 millions sterling de gages! Quant à la consommation annuelle du coton dans la Grande-Bretagne, le chiffre n'en est pas moins éloquent. A l'état brut, le lainage importé monte à 30 millions, et à l'état ouvré il s'élève à 80 millions sterling : ces estimations sont le résultat de recherches basées sur la moyenne des dix dernières années (1).

Il est aisé de comprendre qu'une lacune dans la production du coton en laine ne serait pas une petite affaire dans la balance financière de l'Europe. En supposant même que le vieux continent en fût quitte pour la peur, le fait même de l'*avoir échappé belle* constituerait à lui seul une perte immense, en ce sens que la panique aurait provoqué une hausse artificielle extrême de la matière première dans un moment où la situation commerciale est loin d'être prospère, où les classes moyennes et inférieures sont dans un état réel de gêne. Cette plus-value factice se ferait également sentir sur l'article brut en *stock* ou en voie de fabrication, ou sur les produits manufacturés non vendus et en magasin. La guerre civile, si courte qu'elle fût, entre les états restés fidèles aux *stars* et ceux qui ont opéré leur scission amènerait sur-le-champ une diminution de la production du coton en laine, qu'on ne peut estimer au-dessous de 70 pour 100 du total fourni annuellement à la consommation européenne. Si la catastrophe était complète, il n'y aurait plus de récolte à attendre, pour longtemps, des états du sud, et les filatures d'Europe en seraient réduites au peu de lainage que fournissent les autres contrées. C'est ce qu'on a parfaitement compris dans la Grande-Bretagne, et quoique l'événement qui, à l'heure qu'il est,

(1) A côté de ces chiffres vraiment grandioses, qui témoignent de la puissance manufacturière de l'Angleterre, nous placerons pour mémoire et par contraste les totaux suivans qui ont aussi leur signification :

FRANCE. —	Importation annuelle de coton.....	8,000,000 liv. sterl.
	Valeur approximative des immeubles affectés à l'industrie cotonnière.....	4,900,000
SUISSE. —	Coton importé, d°.....	1,000,000

L'eau étant l'unique moteur employé en Suisse, la valeur du matériel de roulement y est relativement moindre qu'en Angleterre et en France. Aussi n'en dirons-nous rien. Nous nous bornerons à faire ressortir ici la différence qui résulte des chiffres qui précèdent, mis en regard des suivans, qui indiquent la population respective de chacune de ces contrées :

France.....	40,000,000 hab.
Angleterre.....	29,000,000
Suisse.....	2,650,000

frappe en maître à leur porte, n'apparût pas il y a un an à l'horizon de certains optimistes myopes, le canon d'alarme était tiré, *now and then*, de Liverpool à Manchester. Le monde manufacturier pourtant ne s'en était pas trop ému. Les Anglais sont défians, même entre eux. On croyait un peu au berger criant au loup pour se distraire. On allait peut-être les laisser dévorer, lui et son troupeau, lorsque l'approche du danger rappela le bon sens public à la hauteur de sa mission. On connaît maintenant l'abîme où seraient précipités, avec la fortune publique, des milliers de malheureux ouvriers privés momentanément de travail, et une marine qui, pour des raisons qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude, s'est arrêtée dans sa période ascendante. Et bien que la presse anglaise se taise sur ce point, on ne se dissimule pas davantage tout ce que pourrait avoir de fatal, quoique sur une échelle réduite, pour l'élément manufacturier national, la nécessité où se trouveraient les autres points de l'Europe de rendre pour eux-mêmes les conséquences de la crise le moins désastreuses possible.

Quant au remède efficace qu'on a trouvé théoriquement sur le papier, le voici : cultiver du coton *partout* où cette plante peut croître, *les États-Unis exceptés*, afin de cesser, une fois pour toutes, d'être les craintifs tributaires de ces fiers cousins, propriétaires d'esclaves, ou d'une autre puissance quelconque. La prescription est excellente. Il n'a pas fallu de grands efforts d'esprit pour la trouver. Ce qui sera moins facile, c'est l'application en vue d'un effet immédiat.

Depuis quelque temps déjà, une société connue sous le nom de *the Cotton supply association*, et dont les élémens appartiennent à l'élite du pays, s'était formée à Manchester. Des correspondans habiles répartis sur les points les plus importans du globe, des missionnaires illustres, parmi lesquels figure le révérend Livingstone, tous vrais pionniers de la parole et de la civilisation, des hommes distingués, auxquels ne manquent ni l'expérience ni les moyens d'action, tel est le *matériel* de cette société à laquelle le concours des grands corps de la famille anglaise est assuré. Tous à l'envi concourent au but proposé, qui est d'étendre où elle existe déjà, de créer où elle n'existe pas, la culture de cette fibre dont l'équivalent, si elle venait à manquer, reste encore inconnu. En même temps l'association cherche à répandre les moyens les plus perfectionnés de *nettoyage* du coton en laine, la séparation des graines étant le côté difficile de cette manipulation. C'est ainsi qu'elle a importé aux Indes l'excellente machine dite *patent roller-gin* de Mac'Arthy de Savannah, dont les meilleurs spécimens ont été construits par M. Thomas Myddleton, habile ingénieur de Londres, sur un modèle expérimenté, il y a plusieurs années, par un négociant suisse en

relation d'affaires avec l'Égypte (1). Cette petite machine sépare admirablement la semence de la fibre, fortement adhérentes l'une à l'autre, sans en altérer la soie. C'est ce qui a été inventé de plus parfait jusqu'à ce jour pour le coton longue-soie, et depuis l'apparition de cet instrument, le *saw-gin* (machine-scie), qui fait trois fois plus de travail, mais coupe la fibre, a été laissé aux plantations ou aux états qui ne produisent que le coton courte-soie.

Plusieurs compagnies commerciales sont en voie de formation; l'une d'elles, la moindre, au capital de 100,000 livres sterling, sous le nom de *Australian cotton comp.* et sous la surveillance provisoire d'un homme d'expérience, M. S. Sleigh, se propose d'introduire la culture du coton dans la partie occidentale de l'Australie, sur les bords des rivières Hunter, Macquarie, Macleiry et autres cours d'eau, dont les bords, riches en alluvions, peuvent être facilement irrigués et donner d'abondans produits. Des échantillons de coton cultivé dans cette florissante colonie sont arrivés à Liverpool, et le rapport qu'en ont fait les courtiers et la chambre de commerce de Manchester, quoiqu'un peu exagéré, le classe parmi les meilleurs similaires du *mako* et *georgie longue-soie*. Enfin un grand nombre de lettres ont paru dans le *Times*, suggérant, comme d'ordinaire, leur contingent d'idées plus ou moins pratiques ou erronées sur la matière, et maintenant que la faim a fait sortir le loup du bois, on peut être sûr qu'il n'y rentrera qu'après avoir assouvi son appétit.

L'émulation et la persévérance sont les traits caractéristiques de la nation anglaise. Rien ne lui coûte, ni efforts, ni sacrifices de tout genre, pour réparer le mal qu'on aurait pu prévenir, quand ce mal est une plaie nationale qui affecte ses intérêts ou sa dignité. Où toute autre nation succomberait, elle est sûre de réussir. L'or, ce grand nerf, abonde en Angleterre; l'or, on n'en peut toujours dire autant des *hommes*, n'y fait jamais défaut. On sait cependant que les classes les plus élevées dans la hiérarchie sociale du royaume-uni ne dédaignent pas de prendre part à ce qu'on appelle le *mouvement* chaque fois qu'une *agitation* a lieu en faveur de quelque grand objet, comme dans les circonstances actuelles. Aussi l'aristocratie a-t-elle conservé dans ce pays une place que n'eussent point suffi à lui assurer ces oripeaux des temps passés qui se disputent ailleurs, sous une vaine poussière patricienne, le droit d'insouciance et de paresse. Un grand *meeting* a eu lieu le 11 janvier 1861 à Birmingham sous la présidence de lord Alfred Spencer Churchill, un des intelligens organes de cette noblesse qui ne croit pas déroger en

(1) Ce *roller-gin* de Mac'Arthy commence aussi à être apprécié en Égypte sous le nom « abusif » de *Dunlop's patent cotton gin*, celui-ci n'étant que le copiste non autorisé de l'inventeur.

s'occupant de la *chose publique*. Dans un discours remarquable, lord Churchill, qui est le président *of the African aid Society*, a développé une motion tendant à obtenir du parlement la nomination d'un consul à Abbeothuta (côte occidentale de l'Afrique), où les hommes de couleur disséminés sur le territoire des États-Unis du nord et du Canada, dont le climat leur est mortel, ont formé un établissement de refuge. Là, ils espèrent vivre en paix et jouir des bienfaits d'une liberté qu'on leur a refusée ailleurs, en civilisant par le travail libre les races noires dont ils sortent : noble tâche, dans laquelle nous leur souhaitons de réussir, et que tous les cœurs amis de la liberté pour tous, sans acception de race ni de couleur, doivent chercher à leur rendre facile. « Une députation de deux *coloured gentlemen*, MM. R. Delany et B. Campbell, envoyés sur les lieux par leurs compatriotes du Canada, annonce, dit lord Churchill, qu'elle a conclu un traité très favorable avec les autorités d'Abbeothuta, concédant aux gens de couleur et aux esclaves libérés ou fugitifs des États-Unis d'Amérique le droit d'établissement, en les assimilant aux régnicoles. En retour de ces avantages, les commissaires s'engagent à introduire, avec les immigrans, les bienfaits de l'éducation, la connaissance des arts et des sciences propres au développement de l'agriculture dans un pays dont la fertilité est proverbiale. Abbeothuta est très bien partagé sous le rapport de la culture du coton; un district dont la superficie égale celle de l'Angleterre y est prêt à produire cette fibre dès que des mains libres et expérimentées viendront la cultiver. Des lainages de ce pays sont déjà arrivés en Angleterre, et en 1860 l'importation s'en est élevée à deux mille balles : magnifique prélude à une ère de régénération offerte aux gens de couleur qui sauront se retirer des griffes des *états noirs*, occasion unique pour eux de démentir l'opinion qui les accuse de ne savoir gagner leur pain qu'en suant du sang sous *le chat à cinq queues*. »

Il n'est pas difficile de prévoir quel parti peut tirer l'Angleterre de la protection dont elle entoure les premiers pas d'un établissement placé sous son égide. Si l'esclavage est aboli aux États-Unis, ou si les esclaves savent s'y émanciper, tous les moyens possibles seront employés par les gens de couleur libres pour favoriser leur émigration en masse vers ces parages, qu'attendent les plus hautes destinées. Les trois ou quatre millions de balles fournies maintenant par les états américains pourraient être tirés avec bien plus d'avantage de ce nouveau champ de production, vu le peu de distance qui sépare les îles britanniques de la côte occidentale d'Afrique. L'avantage sera d'autant plus grand pour les manufacturiers européens que les noirs d'Abbeothuta accepteront sans doute des produits de

tout genre en échange du *raw material*, tandis que les Américains exigeaient de l'argent.

Toutefois ce n'est pas du jour au lendemain que ce mouvement peut s'accomplir, et il n'en faut pas moins faire face aux nécessités présentes. Le *Times* du 21 janvier 1861 a reproduit un article de l'*Economist* où l'on essayait d'expliquer la position que ferait à l'Angleterre manufacturière la cessation partielle ou complète, absolue ou momentanée, de la culture du coton dans les états à esclaves de l'Union américaine. Nous sommes fâché de le déclarer, il nous a été impossible de voir dans cet article autre chose qu'un vain effort pour calmer les inquiétudes du moment, une argumentation aussi dangereuse qu'incorrecte. En premier lieu, ce dont l'auteur ne paraît pas tenir un compte suffisant (lorsqu'il dit que la récolte peut manquer aux États-Unis, sans qu'une grande secousse en soit le résultat, parce que les produits d'autres pays viendraient, selon lui, combler le déficit), c'est que les qualités de coton dont nous serions privés sont justement celles qu'on emploie le plus, c'est-à-dire les courte-soie à très bon marché, affectées à la consommation des masses, et qu'aucune autre contrée n'a cultivées jusqu'à présent. Les *sea islands* n'entrent que pour une légère fraction dans le total des exportations du Nouveau-Monde, et tous les autres cotons connus à Liverpool, sauf les provenances de l'Inde, sont à longue soie et coûtent de 3 à 6 pence plus cher que les qualités ordinaires des États-Unis. La proximité des lieux de production ne semble pas entrer davantage dans les calculs de l'*Economist*. Quelle est la contrée d'où Liverpool pourra recevoir d'ici à longtemps des chargemens de coton en trente jours, par navires à voiles et à fret réduit? Le prix du nolis n'est pas un *item* à dédaigner.

L'article de l'*Economist* soulève une autre objection. L'auteur met arbitrairement la main sur la récolte d'Égypte. Et pourquoi les produits des bords du Nil seraient-ils réservés exclusivement à l'Angleterre? Appuiera-t-on cette nouvelle théorie *free tradist* de canons Armstrong ou de beaux écus comptans? Ces raisonnemens égoïstes appartiennent à une époque passée; il pourrait même paraître impertinent de les ressusciter, surtout lorsqu'on prêche l'abolition des monopoles. Y en a-t-il un plus odieux que celui qui s'arroge l'omnipotence, quel que soit son pavillon? Même dans l'Inde anglaise les autres nations iront charger du coton, et nous aimons à croire que la Grande-Bretagne n'élèvera aucune forteresse contre l'invasion de bonnes pièces d'or venant s'échanger contre des balles de coton produites dans ses possessions d'Asie.

La crise, dit-on encore, ne sera pas de longue durée: telle contrée produira tant, telle autre davantage, celle-ci plus, celle-là moins,

si bien que rien ne semblerait plus désirable que la catastrophe qu'on veut éviter! — Tout cela *is very promising* sur le papier, mais en pratique c'est tout bonnement une plaisanterie. En admettant même que tout se passe pour le mieux aux États-Unis, que rien n'y soit changé, on n'improvise pas la culture du coton du jour au lendemain comme un discours à ses *constituans*. Quoique cette plante vienne de semence, croisse et produise dans l'année, ni plus ni moins que le plus simple des navets, encore faut-il trouver des bras intelligens, accoutumés au travail des champs sous une latitude la plupart du temps mortelle aux Européens, des ouvriers qui se plient à toutes les exigences de labeurs excessifs et peu rétribués, familiers d'ailleurs avec une culture soumise plus que toute autre à des conditions climatériques. Aussi est-il prouvé qu'avec les moyens d'action les plus complets, aucune tentative de culture de coton ne peut donner de résultats un peu sérieux avant deux ou trois années de peines et d'efforts soutenus (1).

Examinons maintenant la question sous sa face la plus intéressante, celle des divers points du globe où la culture du coton peut être encouragée ou créée le plus avantageusement pour répondre aux exigences des éventualités qui se préparent.

(1) Un tableau des prix respectifs des diverses qualités de coton tiré des différentes contrées du globe éclairera nettement la question. Ce tableau indique sous les dénominations connues les quantités vendues en une semaine (la seconde de janvier 1861) avec les prix et les *stocks* comparés de 1860 et de cette année à des époques identiques :

Provenances.	Ventes d'une semaine en 1861.	Prix.	Stocks à la même époque	
			En 1860.	En 1861.
	Balles.	Pence. Pence.	Balles.	Balles.
Sea-Island	620	11 1/2 à 23 1/2	447,000	431,800
— Souillé	10	8 1/2 à 10		
Georgie	13,740	4 3/8 à 8 3/4		
Mobile	12,080	6 à 7 1/4		
New-Orleans Texas	39,680	4 1/2 à 9		
Total des États-Unis	66,130			
Fernambouc et Paraïba	1,520	8 1/2 à 9 1/4	19,600	4,470
Bahia et Maceio	110	8 3/4	7,280	1,520
Maranhan	490	8 3/4 à 10		
— à la machine-scie.		8 1/2	7,350	6,430
Mako (Égypte)	2,260	6 1/4 à 11	12,210	24,280
Afrique occidentale	130	6 1/4 à 6 1/2		
Indes occidentales	50	7 1/4	930	2,040
La Guayra	400	7 1/2		
Broach Dhollerah Oomrawuttee Mangarole Comptah Dharwar (machine)	16,550	3 5/8 à 6	94,000	125,190
Madras	»			
Bengale	»		140	
Total	87,640		588,510	595,730

De toutes les sortes de coton, il n'y a que les provenances de l'Union qui ne soient pas restées stationnaires durant les cinq dernières années. L'Inde anglaise a peu avancé, et, sauf en 1857, la moyenne décennale n'a fourni aucune amélioration sensible. En 1857, la récolte ayant été très limitée aux États-Unis, on poussa l'exportation des cotons de l'Inde avec une activité inusitée, n'en laissant que le moins possible pour les besoins de la fabrication indigène. Il serait très difficile de prouver ou de nier qu'il y ait eu cette année-là augmentation de culture. Nous penchons pour la négative, parce que le temps matériel aurait manqué pour ensemencer plus de terrains en Asie, depuis l'arrivée de la nouvelle que la récolte de l'Union était insuffisante. Le Brésil pourrait quintupler sa culture, si les bras ne lui faisaient défaut, si le mauvais accueil fait à l'immigration n'avait pas éloigné des milliers de familles suisses et allemandes, si enfin des fièvres mortelles et épidémiques ne s'y étaient donné rendez-vous depuis quelques années. Plusieurs cargaisons de *coolies* ont été importées à Bahia; mais il ne paraît pas que jusqu'à présent l'essai ait été heureux. On attend beaucoup de certains *railways* entrepris : c'est là tout l'espoir du moment.

L'Égypte a des terrains disponibles, propres à la culture du coton *mako* et capables de fournir des récoltes trois fois plus importantes que celles qu'elle obtient aujourd'hui; mais les bras lui font défaut, et pour combler cette lacune il faudrait y introduire des travailleurs libres, noirs ou *coolies*, ce qui, pour plusieurs raisons, nous semble peu probable. Quant à la Turquie d'Asie, l'Anatolie, la Syrie et autres provinces de l'intérieur, très bien situées pour la production d'un certain lainage, il n'est guère possible d'y penser maintenant, à moins que l'émigration n'y soit dirigée d'Europe par gros bataillons, sous la protection des puissances et à l'aide de concessions de terres faites en bonne forme, avec garantie de sécurité. Jamais les populations indigènes, disséminées, amoindries par la guerre, ruinées par les exactions de la Porte, ne pourront trouver en elles-mêmes la dose d'initiative et d'énergie nécessaire pour entreprendre une pareille œuvre agricole. Et puis est-ce bien dans ce pays des lenteurs et des préjugés que le remède que l'on cherche peut être trouvé? Pour cultiver et produire du coton en abondance et de bonne qualité, il faut de l'eau, du soleil, un terrain léger, mais ameubli. Ce qu'il faut surtout, c'est la confiance publique, la sécurité. Sans ces conditions, les capitaux manquent, et comment se procurer alors les bras pour cultiver, les machines pour arroser, la mise de fonds en un mot, si le crédit public n'existe pas? A ces divers égards, le Levant doit être rayé, quant à présent, de la liste des pays producteurs.

Toutes les contrées jouissant d'une température de 70 degrés Fahrenheit au minimum peuvent produire du coton : cela est vrai en théorie. Quant à la pratique, le prix de revient du lainage est le criterium de la convenance de cette culture, qui ne réussit que là où les terrains sont à bon marché, la main-d'œuvre facile et à bas prix. En Algérie par exemple, les primes fabuleuses payées par le gouvernement français opérèrent d'abord des merveilles d'émulation parmi les colons. Du coton africain fut envoyé à la métropole, qui s'émut et crut un instant que sa colonie allait suffire aux besoins de l'industrie. Il n'en était rien. Le prix offert par le commerce sur classification était loin de couvrir les frais de culture et autres débours, *the operation did not pay* (1), comme on dirait en Angleterre, et il fallut se résigner à reléguer cette branche de l'agriculture indigène avec les utopies de ces hommes qui cultivent et produisent du coton, la plume à la main, au fond de leur cabinet. La France a un système administratif qui, à côté de ses grands avantages, quand il est appliqué à l'intérieur, n'a certainement pas celui de simplifier les choses, lorsqu'il est étendu à ses colonies, où tout doit être rendu aisé et facile. Tout y est paralysé, et l'initiative industrielle, qui ne veut point d'entraves, et les capitaux, qui préfèrent s'employer ailleurs. Comme on le sait, les indigènes ne travaillent que peu ou point en Algérie, et les gages des Kabyles qui daignent manier la bêche sont trois fois plus élevés que ceux dont les fellahs les plus expérimentés se contentent. Il n'y a pas de routes, et la terre y est relativement assez chère. De toute la population *blanche* qui habite la colonie, les Maltais seuls peuvent résister aux ardeurs du climat en été, et ces insulaires, qui sont actifs et habiles, exigent une paie élevée. Enfin les colons sont trop pauvres ou trop peu aguerris contre les chances des grandes entreprises pour pouvoir substituer des machines coûteuses, mais efficaces, aux procédés ordinaires d'agriculture (2).

Les possibilités d'un développement excessif de la culture du coton dans le bassin de la Méditerranée n'ont rien de sérieux. Il n'y a que l'Égypte qui offrirait de ce côté quelque marge, car l'espace

(1) Les frais de culture n'étaient pas couverts.

(2) Il y a quelques années, des échantillons de coton récolté en Algérie furent adressés à M. Fleming, membre de l'association commerciale de Manchester, avec prière de formuler son opinion sur la qualité et la valeur de cette fibre. La lettre qui accompagnait les échantillons annonçait que l'Algérie pourrait fournir autant de coton qu'on en voudrait, au prix le plus avantageux, le gouvernement français étant désireux d'attirer dans cette colonie des capitaux et des colons anglais. Un des échantillons, bonne qualité de *sea-island*, fut évalué à 12 pence 1/2; une autre qualité, approchant le Pernambuco, à 10 pence 1/2; enfin deux autres plus courantes, de 7 à 7 pence 1/2 la livre. L'exportation de ce lainage a atteint, de 1854 à 1855, le chiffre de 1,800 balles de moyenne grandeur,

arable existe, et les eaux du Nil peuvent être conduites partout. Cependant il serait difficile de cultiver plus de coton qu'on ne le fait aujourd'hui. Quiconque connaît cette contrée et y a vécu de la vie du planteur, quiconque a pu juger par lui-même du véritable état des choses sera convaincu que les fellahs n'aiment point la culture du coton, parce qu'étant peu nombreux, ils lui préfèrent celle des céréales, qui demande moins de soins; que s'il n'est pas impossible d'ensemencer beaucoup plus de terrains en coton, il le devient entièrement de le récolter, par la raison que le *nombre des enfans disponibles* pour la cueillette étant des plus réduits, *un vingtième au moins de la récolte* reste abandonné sur la plante, s'y dessèche, ou se perd sur la terre humide autour de l'arbuste. Depuis Mako-Bey, l'importateur des semences de coton d'Abyssinie, depuis Jumel, le jardinier savoisien qui engagea Méhémet-Ali à cultiver cette plante, appelée du nom de ses deux parrains, jusqu'au vice-roi que nous venons de nommer, on a fait en Égypte tout ce qu'il était possible de faire en vue de porter au plus haut degré de *quantité* la production de cette fibre. A cet égard, le dernier échelon a été atteint, et Ibrahim-Pacha, qui était l'agriculteur pratique par excellence, quoique ayant considérablement amélioré ses qualités de coton, préférait à ce lainage les céréales et la canne à sucre, qu'il trouvait plus productives.

La moyenne des récoltes depuis huit ou neuf ans ne dépasse pas en Égypte un certain maximum, dont la quotité est soumise au plus ou moins de faveur que rencontrent le coton et les céréales sur les marchés de l'Europe. Lorsque les États-Unis livraient tout à coup à la consommation de 5 à 800,000 balles de plus que l'année qui avait précédé, ou bien lorsque les événemens politiques altéraient l'équilibre financier, l'article tombait dans le calme, et par un effet opposé de la même cause, les céréales devenaient le produit, le *staple* du moment, vers lequel les efforts de l'agriculture tendaient de préférence. Le total moyen des exportations annuelles de coton *mako* pendant les dix dernières années ne s'élève qu'à 478,282 quintaux

et c'est principalement la province d'Oran qui a contribué à cette production intéressante. Dès 1856, la culture paraît diminuer; en 1857, elle se réduit sensiblement, et il est certain que c'est à la prime de 20,000 francs payée par le gouvernement que l'on doit de voir encore quelques champs de coton dans l'Afrique française. La cause principale de l'abandon de cette culture est dans l'empressement que mirent plusieurs colons à produire du coton pour toucher la prime, et cela sans connaissance spéciale de cette branche difficile de l'agriculture, sans capitaux suffisans, et surtout sans une main-d'œuvre abondante et à bon marché. Lorsque ces points principaux auront reçu satisfaction et lorsque des terrains d'un arrosement facile seront mis à la disposition des capitalistes et à bon marché, l'Algérie pourra produire du coton; mais ce sont là des conditions qui semblent encore bien difficiles à remplir.

de 100 rotolis (98 livres anglaises, 40 kilogr. environ). En 1849, l'Égypte livrait à la consommation européenne 260,000 quintaux, chiffre minime, qu'expliquent une quasi disette de trois années en Europe et en Syrie et le *stimulus* qu'en avait reçu la culture des céréales. En 1852, les grains abondent, et la réaction a lieu : l'exportation monte à 671,000 quintaux, le total le plus élevé que l'on connaisse. Dès lors les fluctuations ont été moins sensibles, et la culture est restée stationnaire. 1859 n'accuse que 503,000 quintaux contre 520,000 en 1858, 540,000 en 1856, et 520,000 en 1855. La consommation manufacturière indigène, plus faible aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais, ne retient guère que 40 ou 60,000 quintaux de coton par an. Cette industrie pourrait se relever en Égypte ; il ne faudrait pour cela qu'un peu de confiance dans l'assiette politique. Nous savons des hommes et des capitaux tout prêts à profiter dans ce sens du premier moment de tranquillité.

Il y a donc fort loin des chiffres précédens au *million* de balles que l'*Economist* fait venir d'un trait de plume de l'Égypte. Cette contrée d'ailleurs est la seule où la culture du coton ait la chance de rester longtemps encore une des principales sources de la prospérité publique, parce que les indigènes *y sont essentiellement agriculteurs*, parce que le terrain et la main-d'œuvre y sont encore à bon marché. Une addition de bras étrangers, chinois ou malais, y développerait au fur et à mesure de leur immigration des ressources sans fin, à la condition, bien entendu, que la spéculation européenne n'intervînt point entre l'arbre et l'écorce. Ce qui fait la sécurité de l'Égypte au point de vue agricole, *c'est la somme infinitésimale des besoins de la population fellah*. Dotez-la d'exigences nouvelles, enseignez-lui l'intempérance, le luxe, ce que nous appelons les nécessités de la vie humaine : aussitôt vous verrez les terrains augmenter de prix, la main-d'œuvre devenir plus chère et plus rare, et la culture du coton cesser, faute d'être profitable.

L'archipel ottoman pourra fournir quelques centaines de balles de plus, — encore est-ce problématique. — La côte occidentale de l'Afrique est une pépinière que la Grande-Bretagne soigne, mais sur laquelle on ne peut pas compter avant plusieurs années. — Port-Natal, qui est aujourd'hui entré dans sa période ascendante, donne pour la production cotonnière de légitimes espérances. Cependant les élémens de succès n'y sont pas les mêmes qu'en Égypte ou à la côte d'Afrique. Les Cafres et les Hottentots ne sont ni aussi paisibles ni aussi portés vers l'agriculture que les fellahs et les nègres. C'est donc plutôt de l'immigration des blancs qu'il faut attendre la solution cherchée, et surtout du degré de protection dont le gouvernement couvrira cet établissement, encore tout plein du souvenir des

luttes désastreuses qui éclatèrent entre les anciens colons hollandais (les Boërs) et la communauté anglaise. L'eau n'y manque pas; mais le pays est trop accidenté, trop couvert de broussailles, pour que l'irrigation y soit facile sur une grande étendue. Les bêtes fauves y abondent, les Hottentots insoumis le parcourent. Enfin il n'y a encore ni routes, ni ponts, ni moyens de transport organisés, à l'exception cependant des célèbres chariots attelés de bœufs qui rappellent un peu trop les guerres de Darius et d'Alexandre en fait de commodité et de rapidité de locomotion. Somme toute, Port-Natal produira un jour du coton, personne n'en doute, mais n'en produira point assez tôt pour conjurer la crise qui se prépare. Avant que cette culture prenne pied dans le pays, le commerce en exploitera les richesses naturelles : dents d'éléphant, d'hippopotame, cornes de buffle, plumes d'autruche, cire, peaux, etc., en échange d'articles manufacturés. Comme preuve de la prospérité qui attend Port-Natal, citons les paroles récentes d'un voyageur français, M. Delegorgue : « J'ose néanmoins prédire que ce port est destiné, par sa position et sa forme, à devenir le plus sûr et le plus important de l'Afrique australe. »

Les Indes orientales, les présidences de Madras, de Bombay, Surate, les contrées du centre situées plus près de l'Himalaya, le Scind, telles sont les véritables sources dont l'Angleterre et le monde manufacturier doivent attendre *their regular supply of raw material*. Les populations de ces contrées ne diffèrent en rien des fellahs d'Égypte; elles sont agricoles, et les autres agens de succès, le soleil, l'eau, une terre fertile et une main-d'œuvre à bon marché, s'y rencontrent partout. Le coton herbacé (*gossypium herbaceum*) y croît en abondance, et la récolte totale y égale à peu près celle des États-Unis. C'est cette espèce, très exiguë de taille, qui fournit les basses qualités que nous consommons sous le nom de *bombay*, *surate*, *madras*, etc., et qui ne sont que l'excédant de la consommation indigène ou de ce que le commerce natif exporte en Chine et au Japon. Quoique le rendement en soit avantageux sous le rapport de la quantité, ce coton laisse énormément à désirer pour la qualité. La soie, sans en être très courte, est faible, et le duvet tellement malpropre et *floconneux* (mélange de fibres nouées et sans force) qu'il laisse un déchet énorme en passant dans les batteuses. La cueillette en est rendue difficile par le peu de résistance qu'offre aux doigts des enfans la noix ou fruit (*pod*), mal attachée à une tige fine et cassante, par les *brisures* d'une longue feuille qui enveloppe en partie cette noix, très petite, d'où s'échappe le coton, par l'insouciance enfin tout orientale des paysans, qui ne pressent point assez la végétation pour que les noix dues à une floraison tardive arrivent à

maturité. Afin d'en augmenter le poids, ils ne craignent pas de mélanger au reste de leur récolte le coton cru et sans consistance qu'ils ont arraché, après dessiccation, à la capsule retirée du four : opération qui énerve la fibre.

Aussi ce lainage est-il classé très sévèrement, et le prix en varie-t-il suivant le degré de netteté. Il ne serait point difficile d'introduire dans les Indes britanniques la culture d'un coton répondant aux besoins du Yorkshire et du Lancashire, c'est-à-dire de soie moyenne, et tenant une place utile entre les *georgie* et les *jumel*. Les variétés *upland*, *new-orleans*, *louisiane*, y viendraient très bien. Il ne s'agit que de consulter les influences climatériques des contrées qui s'étendent du pied de l'Himalaya au sud des possessions anglaises, et le choix n'y est pas limité. Dans l'état d'*excitement* auquel s'est élevé le public en Angleterre, on a lieu de croire que le mouvement est sérieux. Les capitaux ne feront défaut à aucun projet raisonnable, on peut en être certain, surtout lorsqu'il s'agit des Indes, cet enfant gâté des îles britanniques, et si le succès ne couronne pas immédiatement l'œuvre, ce ne sera pas au manque d'argent qu'il faudra s'en prendre. Il sera bon cependant que John Bull ne se croie pas infaillible, et qu'il n'oublie pas trop ce vieux dicton : *Laisser l'Allemagne aux Allemands*. Les Anglais ne croient volontiers qu'en eux et n'ont confiance qu'en eux. L'étranger homme de probité et de talent n'est souvent à leurs yeux qu'un *foreigner*, c'est-à-dire un être nécessiteux, ne connaissant rien et toujours prêt à lever le pied. Forts de cette maxime, les directeurs de compagnies, les chefs de grandes entreprises, n'envoient la plupart du temps au-delà des mers, pour soigner des intérêts ordinairement très importans, que des régnicoles hautement recommandés par quelque influence de famille ou de clocher, sans expérience aucune, raides, et s'efforçant de conduire les affaires au moyen de statuts préparés *à Londres* par quelque obscur *lawyer* (1), ou les abandonnant aux mains de subalternes qui en savent assez long pour s'enrichir en très peu de temps. Il serait temps de se mettre en garde contre les déceptions coûteuses, si fréquentes en Angleterre dans le monde des affaires, qu'entraîne à sa suite un système orgueilleux d'exclusion.

Nous appellerons plus particulièrement l'attention des financiers et des manufacturiers anglais disposés à encourager la culture du coton dans les possessions indo-britanniques sur la province du

(1) Homme de loi. Les Anglais, si intelligens en affaires, n'entendent rien aux complications qu'elles provoquent, pas plus qu'aux questions de détail dont elles ne peuvent être séparées. Aussi ne savent-ils rédiger le moindre document, ni faire un pas sans le secours d'un homme de loi, qui, sept fois sur dix, profite largement de cet état de sevrage de la communauté.

Scind, qui semble privilégiée pour la production à bon marché d'une fibre analogue à celle du *mako*. Les populations du Scind sont, comme les fellahs de la vallée du Nil, intelligentes, laborieuses. La température est à peu près égale à celle de l'Égypte, les deux contrées se trouvant sous la même latitude. Le sol enfin ne le cède pas en fertilité aux meilleures terres du delta d'Égypte, et il est, comme celles-ci, annuellement enrichi par le limon qu'y déposent les eaux de l'Indus, dont les inondations sont périodiques. Le seul *drawback* de ces irrigations naturelles est dans leur fréquence et leur pétulance hors de saison. Les dégâts que l'irruption des eaux vagabondes du fleuve cause à l'agriculture, et contre lesquels celle-ci n'a jamais opposé d'obstacle sérieux, a empêché la spéculation de se tourner vers une contrée dont la richesse un jour ne sera pas surpassée.

Un fonctionnaire distingué qui appartenait à l'administration du Scind, M. Frère, s'est beaucoup occupé des questions se rattachant à la canalisation et à la correction des eaux de l'Indus dans ses divisions et subdivisions, ainsi que du meilleur mode d'irrigation des terrains. Il se proposait de rendre le plus de terres possible à la culture, et d'introduire dans cette province le coton d'Abyssinie ou *mako*. M. Frère, homme pratique et persévérant, avait si bien compris l'importance de cette province et des autres districts agricoles des Indes britanniques, qu'il fit étudier à diverses reprises le système, encore bien défectueux, de culture et d'irrigation adopté en Égypte. En 1856, il envoya au Caire un jeune officier de mérite, M. F..., capitaine au corps des ingénieurs de Bombay. M. F..., avec qui nous fûmes en relation, visita les principaux canaux de la basse et moyenne Égypte, les provinces renommées pour leur production cotonnière et leur irrigation. Il eut plusieurs conversations avec Linand de Bellefonds-Bey, ingénieur français au service du pacha et l'homme le plus compétent dans les questions de ce genre en Égypte (1). Après un examen approfondi de tout ce qui pouvait éclairer sa mission, M. F... quitta l'Égypte, convaincu que M. Frère n'avait pas estimé trop haut les capacités productives du Scind. Les idées de M. Frère firent bientôt route vers l'Angleterre, et arrivèrent jusqu'au public manufacturier. Malheureusement ces appels indirects furent mal écoutés. Les têtes couronnées du Lancashire et du Yorkshire se retranchèrent derrière une sorte de dédain qu'ailleurs on qualifierait d'ignorance de parvenus. Ils ne virent rien au-

(1) M. Linand de Bellefonds est l'auteur d'un système de barrage pour le Nil, opposé à celui dont M. Mougel a embarrassé le fleuve, et qui, s'il eût été adopté, eût épargné d'immenses dépenses à l'état et des dangers incalculables à la navigation du fleuve et à ses riverains.

delà des entrepôts de Liverpool et des champs à esclaves des états du sud. Tout cela, selon eux, ne devait jamais manquer de fournir *an endless supply of cotton*. Tout le reste n'était que *bosch* (1), *nonsenses*, de faiseurs de projets ou de pessimistes! Les idées du fonctionnaire du Scind ne purent ainsi se réaliser, et la force d'inertie opposée à l'activité de M. Frère lui conseilla sans doute d'abandonner un plan que l'Angleterre ne peut plus dédaigner, aujourd'hui que la onzième heure a sonné.

De grands débats se sont élevés à plusieurs reprises au sujet des obstacles que présente l'exploitation des terres dans l'Inde anglaise. Ces questions ont été la pierre d'achoppement des projets les mieux mûris. Les différentes nationalités provenant d'annexions successives et arbitraires, les conflits qui en résultent dans une agglomération d'intérêts et d'individus qui se croient toujours investis de certains droits territoriaux, provoquent naturellement des difficultés dont la solution n'est pas facile. Lorsque les mamelouks se partagèrent l'administration de l'Égypte, ils trouvèrent, sur une très petite échelle, un état de choses à peu près semblable, aux différences de nationalités près. Cette soldatesque indisciplinée ne fut pas longtemps à découvrir le meilleur mode d'exploiter les aptitudes des habitans et la fertilité du sol. Chaque village devint, pour la forme, la propriété du sultan; chaque province, composée de plusieurs villages, fut placée sous le gouvernement d'un bey, qui distribuait ceux-ci à des chefs turcs ou *ogdas*. La culture fut soumise à d'invariables règles : les bestiaux et les semences étaient avancés, ainsi que les fonds pour les impôts, aux cheiks des villages, dont les habitans cultivaient les terres; on vendait les produits, et à la fin de chaque année l'ogda recevait la moitié brute du rendement général. Les fellahs ne pouvaient quitter le village où ils étaient nés; libres à tout autre égard, ils formaient constamment un noyau de bras qui ne faisait pas défaut. Jamais l'Égypte ne fut plus florissante, proportion gardée des dépenses que les gouvernemens qui s'y sont succédé ont affectées à des améliorations mal entendues, et qui n'ont porté de fruits bien visibles jusqu'à ce jour que dans la poche de quelques négocians étrangers peu scrupuleux. Il y aurait peut-être moyen d'appliquer partiellement aux Indes le système égyptien, et nous croyons que partout où le gouvernement peut disposer de terres déjà en culture, ou exercer son influence dans ce sens, si elles appartiennent à des chefs du pays, l'adoption de ce système simplifiera les rouages de l'administration actuelle.

Voici maintenant le cadre d'une méthode qui pourvoirait, nous

(1) Mot arabe, usité dans l'Inde, qui signifie *niaiserie, sottise*.

le pensons, au plus pressé, et qui, dans tous les cas, servirait à régler la ligne de conduite des compagnies qui se forment dans leurs rapports avec les habitans et avec le gouvernement. Nous en donnons l'exposé succinct sans la plus petite prétention, n'invoquant en sa faveur que l'expérience personnelle que nous avons de la culture du coton. Nous insistons particulièrement sur la nécessité d'ouvrir sur tous les points le plus de routes praticables : sans ces moyens de transport, l'émulation manquera, et la meilleure volonté se raidira contre l'impossibilité de tirer parti des récoltes en les envoyant sur les marchés de la côte.

Notre programme se résume en quelques points : — formation d'une compagnie unique et spéciale aux Indes, dont l'objet sera l'extension et l'amélioration de la culture du coton; — avances aux propriétaires et aux fermiers, sous forme d'argent, de bestiaux, de semences, de machines, au plus bas prix possible; — construction de barrages, de digues sur les fleuves; rectification de ceux-ci; creusement de grands canaux aux frais de la société; création de routes carrossables avec le concours gratuit des employés du gouvernement, ou aux frais de celui-ci, suivant les circonstances et les localités, en laissant aux cultivateurs eux-mêmes le soin et l'obligation de creuser les fossés d'irrigation sur les plans dressés par des indigènes autant que possible, ou, avec leur concours, par des ingénieurs européens; — distribution d'eau dans les plantations partout où elle n'arrive pas naturellement et où elle est élevée à l'aide de pompes *fixes* ou *flottantes* (portées sur bateaux le long des canaux), moyennant rétribution et à bon marché, pour éviter l'emploi des puits à roue, qui exigent des bestiaux et des hommes très utiles ailleurs; — culture en partage avec les paysans, suivant le mode de l'*ogda* égyptien, de tous les terrains, propriétés du gouvernement, qui seraient ou non concédés à la compagnie; — paiement des droits territoriaux et autres taxes en argent ou en nature; — aucun privilége pour la compagnie à l'égard de l'achat des produits, sur lesquels elle exercera une surveillance régulière; — création de marques par les *presseurs* de balles à poser sur celles-ci après examen, pour indiquer la provenance du coton; — division de chaque village, de mille acres au moins, en quatre groupes, sous la direction de quatre chefs ou cheiks, fellahs eux-mêmes, chargés de répartir le travail d'après ce programme, de s'entendre *pour tout le reste* avec les paysans, et d'être les agens responsables de la plantation; une fraction de *part*, en sus du *prorata*, leur serait allouée à titre de rémunération; — enfin application de ces principes partout où l'influence du gouvernement peut se faire sentir, en évitant particulièrement de faire intervenir l'élément chrétien dans les questions de détail et

de pratique. L'initiative indigène doit être encouragée, et la plus grande liberté d'action possible laissée aux indigènes.

En raison de la grande étendue du pays et de l'industrie de ses habitans, en admettant que l'on agisse promptement et en suivant la meilleure méthode possible, il est probable que d'ici à trois ans les Indes anglaises seront en mesure de livrer à l'Europe trois fois plus de coton qu'aujourd'hui. La qualité en sera supérieure aux meilleurs *middling* des États-Unis, et dans une grande proportion égalera les *mako* les plus estimés (1). Quant à la quantité que le commerce peut en attendre en 1862, étant admis que toutes choses politiques restent dans le *statu quo* et que rien ne trouble la paix intérieure des Indes, il ne faut guère compter sur une production qui fournisse à l'exportation pour la métropole plus d'un *million* de balles, ce chiffre constituant déjà un minimum très acceptable. Une circonstance accidentelle qui pourrait provoquer une augmentation de la culture du coton aux Indes orientales serait une baisse notable dans les cours de l'indigo, dont la consommation diminuera proportionnellement à celle du coton, l'éventualité d'une catastrophe aux États-Unis étant sous-entendue. Et même, dans ce cas, il s'écoulerait un an avant l'abandon partiel d'une culture au profit d'une autre. On le voit, le dilemme est toujours le même, et le temps n'est pas une aliquote dont on puisse facilement faire abstraction en pareille matière.

Avant de quitter ce qui touche aux Indes orientales, nous reviendrons sur l'absolue nécessité qu'il y a d'ouvrir sans retard sur tout le territoire de nombreux moyens de communication. Les intérêts en jeu sont d'une telle importance que de nouveaux délais dans l'achèvement de certaines lignes de *railways* commencées et interrompues, projetées et différées, seraient accompagnés des plus sérieuses conséquences. Il est positif que, si ces honteux empêchemens n'existaient pas, un plus large excédant de la production cotonnière sur la consommation industrielle du pays et sur l'exportation dans les parages voisins prendrait la route des ports de la côte et de Liverpool. Ces améliorations sont d'autant plus nécessaires, nous dirions même d'autant plus équitables, que la continuation du

(1) La moyenne des importations annuelles de coton des Indes orientales en Angleterre, de 1850 à 1860, est de 418,500 balles. Les traits caractéristiques de cette provenance pendant ce laps de temps sont instructifs quant aux capacités productives et industrielles du pays. En 1850, le chiffre de balles exportées pour la métropole s'élevait à 300,000, — en 1851 à 325,000, — en 1852 à 213,000, — en 1853 à 486,000, — en 1854 à 309,000, — en 1855 à 396,000, — en 1856 à 464,000, — en 1857 à 682,000, — en 1858 à 356,000, — en 1859 à 510,000, — en 1860 à 563,000. La moyenne d'importation annuelle du coton des États-Unis en Angleterre, pour la même période de onze ans, s'élève à 1,723,000 balles, et celle de toutes provenances à 2,382,600!

statu quo deviendrait bientôt une source réelle de malaise pour les districts manufacturiers de la métropole, déjà très sensiblement éprouvés par la concurrence *indirecte* que leur fait l'industrie des Indes, concurrence qui ne peut désormais aller qu'en augmentant avec les libertés publiques désormais assurées à ces populations intelligentes. Lorsqu'on songe à l'étendue colossale de ces possessions, à la population innombrable qui les couvre, ainsi qu'à l'étonnante productivité des terres, on ne peut s'empêcher de regretter que tant de millions affectés depuis tant d'années à des dépenses inutiles n'aient pas été consacrés aux travaux d'utilité publique dont la question du coton fait aujourd'hui sentir si amèrement le besoin.

Si la Chine était en paix à l'intérieur, il est hors de doute que l'Europe n'en pût tirer bientôt de nombreuses balles de lainage, et, avec la patiente industrie des millions d'hommes qui l'habitent, il faudrait à ce pays moins de temps qu'à aucun autre pour donner au monde un échantillon de son savoir-faire en matière de culture. Malheureusement, à côté du but que nous poursuivons, se trouverait un mal inévitable, découlant des instincts propres à la nation chinoise elle-même. L'élément industriel qui y a développé si parfaitement la fabrication des étoffes de soie ne serait pas longtemps à voir l'avantage qui résulterait de la manufacture locale des tissus de coton, et, de pair avec la culture de cette plante, s'élèverait une industrie qui, sans aspirer aux profits de l'exportation, trouverait une ample moisson dans les besoins de la consommation du pays. La distance d'ailleurs rendrait la tentative peu profitable.

L'Australie, cette cinquième partie du monde, se présente naturellement à l'idée comme une des possessions britanniques qui peuvent tendre leur main productive à Liverpool et à Manchester. La partie orientale de ce continent paraîtrait en effet offrir les conditions voulues de succès : température, sol, arrosement. Là, il n'y a pas d'habitudes nuisibles à combattre, pas de culture favorite et routinière à détrôner, pas de défauts pratiques à extirper, pas de gros abus et de grasses sinécures à payer, comme c'est malheureusement le cas aux Indes. Là cependant, à côté de ces avantages refusés à d'autres contrées, les bras indigènes manquent, les seuls qui puissent produire sans immigration et sans acclimatation; les étrangers propres à un travail fatigant devraient y être amenés de loin et à grands frais. Le traité de paix conclu avec la Chine stipule que l'émigration des *coolies* ne pourra plus être empêchée. C'est là un gage certain de fortune pour la colonie, déjà si riche de ses propres ressources. Ce que l'Australie pourrait une fois fournir de coton est tout simplement incalculable. Les différentes qualités cultivées aux

États-Unis y seraient égalées, sinon surpassées; et, outre l'impulsion que communiquerait au commerce local l'exportation de ce produit, l'agriculture aussi bien que l'industrie en recevraient un secours qui ne peut avoir échappé aux promoteurs du mouvement. La semence de coton est au lainage *brut* comme deux est à trois. Pressée, elle fournit une huile qui se prête à diverses combinaisons économiques, et les tourteaux qui en résultent forment un aliment des plus nourrissans pour le bétail, ce qui a bien son mérite dans un pays où la sécheresse détruit quelquefois les pâturages les plus riches.

Mais ce n'est pas seulement la Grande-Bretagne qui doit viser haut et juste au cœur de cet ennemi qu'une dépendance presque complète d'un pays producteur avait créé pour son industrie cotonnière. Les autres états de l'Europe ont, dans des conditions différentes, les mêmes intérêts à sauvegarder. Que la France surtout ne l'oublie pas, c'est avec de l'or que l'on fait de l'or. En vouloir gagner beaucoup sans rien exposer est une folie que plusieurs appellent sagesse, et qui conduit à l'atonie générale. Lorsque les mers sont bien gardées et bien protégées par une marine respectable comme celle dont la France peut s'enorgueillir aujourd'hui, le commerce et l'industrie ont le champ ouvert, les capitaux doivent sans hésiter répondre à l'appel des vrais besoins de la nation. La France a sur la côte d'Afrique des établissemens d'où elle pourrait partir pour s'étendre à l'intérieur, le long de la rivière Gambie, avec les mêmes élémens de succès que l'Angleterre à Abbeothuta. Pour l'intérêt commun de l'industrie cotonnière du continent, il convient que la France ne reste pas étrangère au mouvement dont l'Angleterre donne à ce moment le signal. Ce que le traité de commerce a commencé doit recevoir le plus tôt possible son complément par une entière franchise douanière, et lorsque l'industrie des filateurs trouvera des marchés bien approvisionnés de matière première, des navires allant partout et à bon compte pour porter ses produits, son accroissement et sa prospérité ne seront plus en question.

Mais, encore une fois, quand ces avantages pourront-ils être réalisés? A quoi bon s'en inquiéter? pourrait-on répondre. Le jour où l'Australie produira du coton en grande quantité, l'équilibre que menacent de compromettre les querelles du grand ménage américain aura été rétabli. Et puis, malgré tous les soins que la métropole prend maintenant pour obtenir son coton dans ses propres possessions, ce sera toujours le lainage le meilleur, et au meilleur marché possible, que l'industrie anglaise achètera. Après la catastrophe dont les états à esclaves sont menacés et la paix dont cette calamité, si elle a lieu, sera indubitablement suivie, ces républi-

ques, elles aussi, retrouveront leur chance de produire du lainage à bon marché, et de lutter avec les nouvelles contrées à coton. Plus celles-ci seront éloignées des centres de fabrication, plus les frais de transport deviendront sensibles, et plus les qualités devront être améliorées, puisque le fret est payé sur le poids, sans égard pour la qualité; plus enfin se fera sentir, pour les populations qui fournissent la matière première et la consomment à l'état ouvré, la nécessité d'implanter au milieu d'elles l'industrie qui la transforme.

Laissons donc de côté l'avenir de la question. Les difficultés du présent sont toujours là. En résumé, si la récolte manquait aux États-Unis, la crise serait terrible : il y aurait ruine complète. Si le déficit, par suite de circonstances heureuses et probables, ne dépassait pas la moitié de la production ordinaire, la crise n'en serait pas moins forte; mais la durée en serait comparativement réduite en raison des efforts réunis des capitaux, du commerce, de l'industrie, de la culture, pour accroître, partout où la chose est possible, le total des exportations de coton pour l'Europe. De quelque côté qu'on retourne la question, le résultat est le même. *It is too late, we can't help it.* Et si les ouvriers et les classes pauvres en Angleterre ont à souffrir d'un état de choses qui pouvait être mitigé par un peu de prévoyance, il est dur de le dire, c'est aux riches manufacturiers mêmes qu'ils devront leur misère. Dans tous les cas, de cette *vexed question* sortira une grande leçon pour le peuple anglais, qui se repose un peu trop sur ses guinées et sur lui-même, comme s'il avait à cœur de faire de temps à autre un miracle à la douzième heure. De tels miracles, tout admirables qu'ils soient, coûtent trop cher aux contribuables qui les paient; il est temps qu'on s'arrête dans cette voie d'expériences ruineuses. Au pis aller, quoi qu'il arrive, l'équilibre ne peut manquer d'être rétabli dans quatre ou cinq années, après lesquelles le coton sera plus abondant et à meilleur marché qu'aujourd'hui. C'est à la nation qui a su traverser victorieusement tant de terribles épreuves à se mettre au niveau des circonstances, et de son plein et entier succès nous n'avons pas le moindre doute.

JOHN NINET.

Londres, février 1861.

PORTRAITS POÉTIQUES

MAURICE DE GUÉRIN.

I. *Maurice de Guérin, reliquiæ,* publié par G. S. Trébutien; Paris, 1861.
II. *Eugénie de Guérin, reliquiæ,* Caen, 1855.

Lorsque votre esprit, fatigué de l'inondation des productions incolores et sans saveur de la littérature du moment, sera trop porté à croire à un déluge universel de la médiocrité, à une décadence littéraire irrémédiable, cherchez une consolation à votre pessimisme dans cette pensée, que les contemporains ne connaissent jamais toutes leurs richesses, et que nous sommes moins pauvres probablement que nous ne le supposons. La plus grande partie des richesses littéraires de chaque génération ne se rencontre pas sur le marché commercial et n'est pas cotée à la bourse de la librairie régnante; elle est précieusement enfouie dans des cachettes ignorées que le temps découvrira l'une après l'autre. Quelques-unes de ces richesses, enfermées dans quelque urne ciselée ou quelque cassette jalouse, ont été confiées à la solitude; d'autres, sous forme de correspondance, ont été jetées aux quatre vents du ciel et sont éparpillées à tous les coins de l'horizon. Il en est qui sont gardées sous triple clé dans le boudoir d'une jolie femme ou le secrétaire d'un mondain; il en est qui sont entassées dans quelque vieux coffre en bois vermoulu au fond d'un grenier, ou même, hélas! délaissées dans quelque cave d'où elles viendront à la clarté du jour à demi effacées par l'humidité et les moisissures. Si l'on cherchait bien, on verrait qu'un bon tiers au moins des livres curieux et dignes d'être conservés, à chaque époque, ont été inconnus des contemporains et sont devenus l'héritage de la génération suivante. Pour ne

prendre que l'exemple le plus rapproché de nous, le XVIIIe siècle, qui avait le droit de se dire si riche, ne connut jamais tous ses trésors, et il était déjà enseveli par la révolution française lorsque quelques-uns de ses plus charmans joyaux furent découverts et exposés à l'admiration et à la critique d'une nouvelle génération. Diderot avait rempli le XVIIIe siècle du bruit de son nom et de son éloquence, et pourtant ses contemporains le connaissaient moins complétement que nous ne le connaissons aujourd'hui. Le XVIIIe siècle ne connaissait que le philosophe, le propagandiste, le directeur de l'*Encyclopédie;* il ignorait, ou à peu près, l'artiste et le penseur. Ce n'est qu'assez tard sous l'empire qu'un second Diderot nous arriva par la Russie et l'Allemagne, après avoir eu l'honneur de fixer l'attention et d'exciter la surprise admirative du grand Goethe : ce second Diderot, le Diderot du *Neveu de Rameau* et de *Jacques le Fataliste,* est le seul qui nous soit familier aujourd'hui, et dont nous ayons encore souci. Le XVIIIe siècle ne connut que les personnes de Mme d'Épinay et de Mlle Lespinasse; il ignora les jolis mémoires où la première nous raconte si ingénument et si naïvement les mœurs faciles de son temps, cette corruption aimable, inconsciente d'elle-même, qui caractérise la société au milieu de laquelle elle vécut, et ces lettres passionnées qui ont révélé dans la seconde une rivale de la religieuse portugaise et de Sapho, et qui, sous leur forme fiévreuse et hâtive, méritent de rester comme d'immortels documens justificatifs de la vérité des passions que les poètes ont exprimées dans leurs personnages de Didon ou de Médée. Il n'y a pas encore dix ans que le véritable Mirabeau politique nous a été révélé par la précieuse correspondance de M. de La Marck. Et n'est-ce pas hier seulement que M. de Loménie nous révélait un Beaumarchais que nous ne soupçonnions pas? C'est ainsi que les époques se succèdent, chacune enrichissant son héritière de trésors qu'elle ne se connaissait pas et la parant de ses joyaux oubliés; c'est ainsi que la garde-robe du passé sert encore à couvrir et à dissimuler la nudité du présent et à lui permettre de faire bonne figure dans les momens d'indigence ou de gêne.

Aujourd'hui par exemple, au commencement de cette année 1861, l'originalité de nos contemporains étant en train de se recueillir et de garder un silence qui sans doute sera fécond, nous sommes trop heureux que quelques vieux papiers et quelques fragmens écrits de 1831 à 1839, dignes d'être réunis, lus et conservés, viennent couvrir la nudité du présent et nous dédommager de son silence. Nous regardons comme une bonne fortune inespérée la publication des *reliques* de l'intéressant Maurice de Guérin. Voilà au moins un livre qui n'est pas né d'une spéculation pour alimenter le marché littéraire et pour répondre aux exigences des lois économiques de l'offre et de la demande; c'est un livre où une âme humaine nous raconte sa vie intérieure, ses joies, ses douleurs, les bienfaits qu'elle a retirés de la contemplation de la nature, et qui, en

nous renseignant sur elle, nous renseigne en même temps sur nous. Il porte donc la marque des vrais et bons livres, qui est d'accroître la somme de vie morale que nous avons en nous, d'y ajouter quelque chose, ne fût-ce que le volume d'un atome. Il peut ainsi aider le lecteur et nous aider nous-même à attendre patiemment l'arrivée des chefs-d'œuvre qui sont sans doute en préparation. Ce petit joyau vient donc doublement à point.

L'auteur de ces deux aimables volumes ne fut pas pendant sa vie un homme célèbre. La génération romantique au milieu de laquelle il vécut, et qui était alors dans toute sa puissance et dans tout l'enivrement de sa victoire, ignora jusqu'au dernier jour qu'elle comptait dans ses rangs un jeune poète contemplatif et solitaire, qui avait une manière originale de sentir et d'exprimer la nature, et qui réunissait par une alliance rare la ferme sobriété classique à la hardiesse aventureuse des modernes. Pendant que Maurice de Guérin laissait couler ses jours en Bretagne, à La Chênaie ou au Val, M. Petrus Borel ou M. Gustave Drouineau remplissaient le monde littéraire du bruit de leurs noms. M. Petrus Borel et M. Gustave Drouineau ont cessé d'exister cependant, et le nom de Maurice de Guérin se lève et prend après la mort la place que la vie lui refusa. Il n'était connu que des quelques amis qui avaient entouré l'abbé de Lamennais dans son ermitage de La Chênaie, avant la rupture violente avec Rome, et longtemps sa renommée ne franchit pas le cercle de ce petit cénacle catholique. Dans ses dernières années, pendant son séjour à Paris, il paraît avoir été un peu plus mêlé au monde littéraire : il y vécut dans la compagnie de quelques hommes de lettres, parmi lesquels nous devons distinguer notre collaborateur M. Scudo, dont l'amitié n'est point banale, ni le goût indulgent, ainsi que le savent nos lecteurs. Mais heureusement pour Guérin, les quelques amis qu'il avait glanés sur toutes les étapes de son court pèlerinage, au Cayla, en Bretagne, à Paris, étaient à peu près tous des hommes intelligens capables de le comprendre et de l'apprécier. Tous sans exception semblent l'avoir aimé, et leur mémoire est restée comme parfumée de son souvenir. Aussi n'ont-ils pas voulu qu'une âme d'élite ait passé au milieu d'eux sans qu'un monument funèbre fixât la date de son séjour sur la terre, et racontât à ceux qui ne l'ont pas connue combien elle fut douce et digne d'être aimée. Ils se sont dévoués à sa gloire avec une ardeur et une patience que le temps n'a pas ralenties ni lassées, et ils ont eu l'honneur d'engager dans la complicité de leur pieuse entreprise deux des noms les plus éminens de notre haute littérature, Mme Sand et M. Sainte-Beuve. Un an après la mort de George-Maurice de Guérin, quelques-uns des fragmens qui composent ces deux volumes furent placés sous les yeux de Mme Sand, qui d'instinct reconnut dans l'auteur du *Centaure* un frère dans l'art, et qui frappa à son effigie un médaillon dont les anciens

lecteurs de la *Revue* se souviennent sans doute (1); mais ce certificat de génie décerné à Maurice de Guérin par cette main illustre n'a pas suffi à ses amis, qui ont voulu que le public lui-même fût appelé à se prononcer. On peut mesurer le dévouement qu'il avait su leur inspirer par l'intervalle qui sépare l'article de Mme Sand de la publication des fragmens et des reliques : 1840-1861. Enfin le monument funèbre construit pierre par pierre pendant ces trente annés, sous la présidence d'un savant antiquaire, M. Trébutien, bibliothécaire à Caen, vient d'être découvert définitivement aux yeux du public. Les traces du travail n'ont pas été entièrement effacées sur toutes les parties. Çà et là on peut remarquer des lacunes et des jours, indiquant la place des pierres qu'on recherche et qu'on n'a pas encore trouvées; quelques semaines de soins et de patience achèveront la toilette de ce monument. Le buste de Maurice de Guérin, et les sculptures destinées à expliquer les principales phases de la vie du poète regretté sont dus au ciseau délicat de M. Sainte-Beuve, qui s'est acquitté de sa tâche aimable avec cette sûreté de main, cette précision et cette netteté de trait qui lui sont propres. Ce monument funèbre a donc tout ce qu'il faut pour attirer sinon la foule, au moins l'élite des connaisseurs et des amateurs de l'art littéraire.

Maurice de Guérin n'a pas de biographie à proprement parler; sa vie fut tout intérieure, toute spirituelle et morale, et quiconque voudra la connaître devra la chercher là où elle est seulement, dans son journal intime, ce fameux *cahier vert*, où il notait jour par jour les péripéties invisibles de son âme sensible, maladive, nonchalante et un peu paresseuse. Guérin, étant de ceux qui se regardent vivre et qui retardent et ralentissent l'action de la vie par cette surveillance trop assidue, n'avait pas eu en réalité le temps de vivre. Il est né en 1810, au château de Cayla, en Languedoc, d'une famille de race noble, originaire de Venise, disent quelques biographes amis. Maurice de Guérin ne fait pas une seule fois allusion à sa noblesse dans son journal ou dans ses lettres; mais sa sœur, Mlle Eugénie de Guérin, personne d'une âme chrétienne et naturellement haute, aimait à s'en parer comme du seul joyau héréditaire que le temps et la pauvreté eussent laissé à sa famille. Dans le journal que nous ont conservé les mêmes amis qui avaient reporté sur la sœur la tendresse que leur inspirait le frère, elle parle une ou deux fois, sans orgueil, mais avec un sentiment de reconnaissance envers le passé, de ses ancêtres, et surtout d'un certain Guérin, évêque de Senlis, qui combattit à Bouvines avec bravoure. Le cours des âges avait amorti ces antiques ardeurs de race : le sang, en vieillissant, s'était épuré, raffiné et en même temps affaibli. Maurice de Guérin nous représente bien, dans tout son charme et toute sa douceur, cette dernière floraison

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1840.

d'un sang riche et noble au moment où il va se refroidir pour toujours. Notez ce détail physiologique, il est important et vous servira à expliquer bien des petits mystères, bien des petites contradictions que présente la personne de Guérin ; c'est une des clés qui vous permettra d'ouvrir cette âme délicate. Maurice est un enfant de vieille race et de race vieillie : de là mille nuances fugitives et contradictoires et que vous ne rencontrerez jamais chez les hommes de sang nouveau; ceux-là sont tout d'une pièce, n'ayant avec le passé aucune de ces solidarités secrètes et de ces affinités héréditaires qui enchaînent les cœurs par des liens plus subtils que ceux dont Gulliver fut enchaîné à Lilliput. Toutes ces nuances contradictoires, résignation noble et inquiétude maladive, enjouement et mélancolie, pureté classique et morbidesse, ardeur de tête pour la liberté politique et sentimens affectueux pour la religion, se réunissent et se fondent dans ce suprême contraste : la force de l'esprit et la faiblesse du corps. Guérin a les deux grands caractères des enfans de vieille race et de vieille civilisation, la mélancolie et la précocité. Il s'est peint lui-même dans un portrait adressé à l'un de ses anciens maîtres et qui est, en un double sens, un indice de sa précocité, précocité de talent, car l'auteur, lorsqu'il l'a écrit, n'avait encore que dix-huit ans, et précocité d'expérience. Nous extrairons quelques passages de ce portrait, qui exprime toute la destinée de l'auteur et qui fait trop comprendre sa fin prématurée. Il devait et même il pouvait mourir jeune ; qu'est-ce que la vie pouvait apprendre à celui qui, avant même d'être sorti du collége, était capable d'écrire les lignes suivantes ?

« Vous connaissez ma naissance, elle est honorable et voilà tout, car la pauvreté et le malheur sont héréditaires dans ma famille, et la plupart de mes parens sont morts dans l'infortune. Je vous le dis, parce que je crois que cela peut avoir influé sur mon caractère. Pourquoi le sentiment du malheur ne se communiquerait-il pas avec le sang, puisqu'on voit des pères transmettre à leurs enfans des difformités naturelles?... Retiré à la campagne avec ma famille, mon enfance fut solitaire. Je ne connus jamais ces jeux ni cette joie bruyante qui accompagnent nos premières années. J'étais le seul enfant qu'il y eût dans la maison, et lorsque mon âme avait reçu quelque impression, je n'allais pas la perdre et l'effacer au milieu des jeux et des distractions que m'eût procurés la société d'un autre enfant de mon âge; mais je la conservais tout entière, elle se gravait profondément dans mon âme et avait le temps de produire son effet... Ainsi, sans avoir vécu dans le monde, j'en étais désabusé, tant par ce que j'entendais dire à mon père que par ma propre expérience. J'abandonnai enfin ma solitude pour entrer dans les colléges : c'était passer d'un extrême à l'autre; mais je n'oubliais pas dans la société d'une jeunesse turbulente les leçons de la solitude; je les avais emportées avec moi pour ne jamais les perdre. Dès lors commença pour moi cette vie pénible, difficile, pleine de tristesse et d'angoisses, dans laquelle je me trouve aujourd'hui engagé. Habitué à réfléchir,

je ne regardais pas tout ce qui se passait autour de moi avec l'insouciance de la jeunesse, indifférente à tout excepté au plaisir...

« ..... Une autre source de mes maux, c'est ma pensée; elle passe en revue ce qui est sous mes yeux et ce qui n'y est pas, et, emportant toujours avec elle l'image de la mort, elle jette sur le monde un voile funèbre et ne me présente jamais les objets par leur côté riant. Elle ne voit que misère et destruction, et, lorsque dans mon sommeil elle est livrée à elle-même, elle va errer parmi les tombeaux. Sans cesse l'idée de la fin des êtres m'est présente; les choses même les plus propres à l'éloigner me la rappellent, et elle ne s'offre jamais à moi avec plus de force que dans les réjouissances d'une fête et dans les émotions d'une joie vive... »

Voilà quel était à dix-huit ans l'état moral de Maurice de Guérin. On voit par là combien fut forte sur lui l'influence de la naissance et de l'éducation. Son éducation solitaire l'avait révélé trop vite à lui-même; il ne s'était pas ignoré assez longtemps, et le corps n'avait pas eu le temps de rassembler ses forces, tant avait été court et troublé ce salutaire sommeil de l'âme par lequel la nature, pendant l'enfance, prépare à l'aise et sans se hâter l'homme futur. Aussi l'âme, même dans l'adolescence et la jeunesse, ne fut-elle jamais très jeune : ce n'est pas qu'elle ait aucune ride, ni qu'on surprenne dans sa physionomie ces airs vieillots qui se laissent voir souvent au fond des regards des jeunes gens dont l'enfance a été malheureuse; mais elle a gardé de cette éducation un léger vernis de sécheresse qui, sans nuire à l'éclat de ses couleurs, nuit à leur fraîcheur et à leur velouté. Grâce à cette éducation, il contracta aussi cette nonchalante inquiétude qui nous paraît avoir été, à proprement parler, son vice, qui le poursuivit toute la vie, et qui, en le faisant perpétuellement douter de lui-même, augmentait sa mélancolie et ses souffrances. C'est peut-être un grand malheur que d'avoir été élevé dans de vieilles idées et d'avoir été entouré dans son enfance de vieilles figures; ce qu'on gagne en élévation et en raffinement moral à une pareille éducation, on le perd en puissance de volonté, en décision de caractère et en vigueur d'action. Dieu me garde de médire jamais des vieilles doctrines, car jamais une doctrine nouvelle, même la plus vraie, n'égalera en délicatesse morale une vieille doctrine, fût-elle la plus fausse du monde. Les vieilles doctrines ne sont jamais la mesure de la vérité ici-bas. Tenez cependant pour certain qu'elles présentent en revanche la mesure exacte de ce qu'il y a d'honnêteté et de vertu dans une époque donnée. Ce qu'elles n'ont pas en vérité, elles le compensent en bien moral, car dans le cours de leur longue existence, elles se sont associées à tout ce qu'il y a de noble dans l'âme humaine, et en un mot elles sont toujours le sel de la terre, alors même qu'elles ont cessé d'être la lumière des cieux. Toutefois celui qui a été élevé dans ces doctrines et qui a subi leur influence y contracte de véritables infirmités d'organisation qui le rendent impropre à l'action. Si la

fortune n'a pas veillé sur son berceau, il est à craindre qu'il ne soit un soldat sans ardeur dans la bataille de la vie, et qu'il n'ait aucun goût aux poursuites nécessaires et légitimes de la terre. Même lorsqu'il sera, comme Guérin, envieux de gloire et de célébrité, il aura des goûts plutôt que des convoitises; l'âpreté et la ténacité lui manqueront. Plus d'une fois sans doute il enviera le jeune plébéien, doué d'un sang grossier et fort, qui s'empare puissamment de l'existence et pose sans scrupule sa lourde main sur tout ce qui se trouve à sa portée. Tel Guérin se révèle à nous dans ce *journal* et dans ces *lettres* que ses amis nous livrent aujourd'hui, — inquiet, irrésolu, sans confiance en son talent, et cependant désireux de gloire. De ces combats intérieurs naissent la nonchalance et, pour tout dire, une certaine paresse. Né sans fortune et aiguillonné par le besoin, il se résout difficilement au moindre effort; il laisse couler sa vie avec une poétique indolence, et rêve d'agir plutôt qu'il n'agit. Son âme et son cœur sont livrés à une guerre civile intérieure d'autant plus pénible qu'elle n'aboutit jamais à un combat décisif et qu'elle se passe tout entière en escarmouches. En Guérin, nous pouvons surprendre quelques-uns des inconvéniens de l'éducation selon les vieilles doctrines. Là est une des principales sources de sa mélancolie.

Car Guérin est un mélancolique, et il appartient à cette race, particulière à notre siècle, des René et des Oberman; seulement il se sépare d'eux tous par des caractères très marqués. Il y a bien des manières d'être mélancolique, car la mélancolie est une maladie aussi diverse que les individus qu'elle affecte. Il faudrait bien se garder de confondre Guérin avec les types célèbres de mélancolie que nous présentent l'histoire et la poésie de notre siècle. Il n'est leur frère qu'en apparence, et la ressemblance qu'il a avec eux est trompeuse. Le spleen n'est chez lui qu'à la surface de l'âme, le tourment ne dépasse jamais l'irritation à fleur de peau. Il n'a ni les imaginations funèbres de René, ni les violences et les colères des héros de Byron. On ne surprend jamais chez lui un accent de désespoir ni une parole d'amertume. Il n'est pas un déclassé comme Werther, et il ne s'agite pas, comme ce malheureux héros si mal jugé, dans un dilemme impossible. Celui avec lequel il a le plus de ressemblance est peut-être Oberman, le plus doux de tous; mais il n'a ni son abattement extrême ni cette intensité d'ennui qui rend ce malheureux incapable même des joies les plus innocentes et du travail le plus léger. Guérin au contraire apparaît très facile à amuser, et même capable de bonheur. Son âme n'est pas noyée et relâchée par l'ennui, elle se montre pleine de fine élasticité, bondissante et alerte, volontiers distraite, étourdie même à l'occasion. Il s'oublie plus aisément qu'on ne le supposerait au premier instant, et son état moral est assez semblable à ces paysages voilés de la Bretagne qu'il a décrits; vienne un rayon de soleil, et pendant une minute son âme se ranime et brille d'un doux éclat. Il est très

prompt à s'échapper hors de lui-même et à vivre de la vie extérieure; il aime la solitude, mais non l'isolement, une solitude qu'on puisse librement quitter, et à laquelle on puisse librement revenir. Il n'a aucune crainte farouche des hommes, et l'on dit que dans ses dernières années il avait pris goût au monde et se plaisait à le fréquenter. A proprement parler, on hésite à qualifier Maurice du nom de mélancolique, et cependant les trop rares écrits sortis de sa plume portent un caractère de tristesse qui ne permet pas de lui refuser ce titre malheureux.

J'ai lu et relu avec une attention minutieuse le journal intime où il a déposé son âme, afin de surprendre le secret de cette contradiction, et je suis arrivé à une conclusion que je ne donne pas pour absolument exacte, mais que je crois très près de la vérité : c'est que Maurice n'est pas un mélancolique, mais un *malade*. A quoi bon cette distinction? diront sans doute quelques personnes. N'est-il pas évident que tout mélancolique est par cela même un malade? Je réponds que la mélancolie est une maladie sans doute, mais surtout une maladie de l'âme, et qui s'adresse exclusivement à l'âme. Or chez Guérin ce n'est pas l'âme qui est malade, mais le corps. Sa mélancolie est la plus physiologique que je connaisse, elle tient à des fatalités de race, d'éducation et d'organisation physique, et non à des désordres moraux, à des crises intérieures et à de grandes épreuves. On ne voit pas qu'il ait subi quelqu'une de ces grandes douleurs qui bouleversent l'âme et la laissent inconsolable, ni qu'aucune idée religieuse ou philosophique se soit emparée de lui avec tyrannie et obsession, ni que ses croyances, en l'abandonnant, lui aient laissé un regret mortel. Il a été partisan des doctrines de Lamennais à l'époque où ces doctrines étaient à leur état *mixte* et de transition, mais sans ardeur ni tiédeur. Lorsque les croyances catholiques l'ont abandonné, elles ne lui ont pas dit adieu avec colère; elles sont sorties sans bruit, en poussant doucement derrière elles la porte de son cœur. Mon impression dernière est donc qu'il fut un mélancolique malgré lui. Il me donne l'idée d'une heureuse et aimable nature, douée précisément de tous les avantages qui font éviter la mélancolie, empêchée dans son développement par un germe de maladie, de souffrance physique; l'idée d'une âme pour ainsi dire liquide, qui tend à s'épancher, refoulée sur elle-même par un obstacle qu'elle ne s'est pas créé. L'âme est dans le corps comme l'eau dans un canal; si le canal est obstrué, les eaux resteront forcément stagnantes, et c'est là le cas de Guérin. Son journal est tout intime, et cependant on sent qu'il n'est pas analyste et psychologue par goût, mais par contrainte. C'est une nécessité maladive qui le force à se contempler, à s'apercevoir de lui-même. Une sorte d'instinct irrésistible semble au contraire le pousser à s'échapper hors de lui, à s'*objectiver* en quelque sorte. Son tourment véritable, c'est de ne pouvoir s'identifier assez complétement avec les êtres extérieurs, et il a décrit ce

tourment dans ces quelques lignes qui nous semblent exprimer beaucoup mieux sa véritable nature que toutes les plaintes mélancoliques qu'il est trop facile d'extraire de son journal. « Si l'on pouvait s'identifier au printemps, forcer cette pensée au point de croire aspirer en soi toute la vie, tout l'amour qui fermentent dans la nature! *Se sentir à la fois fleur, verdure, oiseau, chant, fraîcheur, élasticité, volupté, sérénité!* que serait-ce de moi? Il y a des momens où, à force de se concentrer dans cette idée, on croit éprouver quelque chose comme cela. » Et il ne manque pas une occasion de poursuivre ce désir: dès que, la maladie se relâchant de la tyrannique surveillance qu'elle exerce sur lui, son âme trouve une porte par où s'enfuir, elle va chercher la chaleur et l'amour dans les flots de la lumière et de la vie extérieures.

« L'homme est l'enfant de l'air, dit le subtil Novalis dans une pensée passablement bizarre; ses poumons sont ses racines. » C'étaient ces racines qui étaient minées, et qui, en suspendant chez Maurice le cours de la vie, le livraient en proie à la tristesse; mais les mots de tristesse et de mélancolie rendent mal le sentiment pénible qu'expriment les lettres et surtout le journal de Maurice. Ce sentiment n'est pas la mélancolie, c'est l'inquiétude fébrile qui est propre aux phthisiques, leur agitation ardente et sans but. On peut suivre pour ainsi dire page à page les progrès de la triste maladie par la fréquence des alternatives de défaillance et d'espoir. Maurice est soumis à toutes les influences extérieures, et ses pensées varient avec l'état de l'atmosphère. J'extrais quelques-unes de ces plaintes arrachées au poète par l'action du mal physique.

« 19 mars 1833. — Ces huit mois se sont passés dans les plus rudes souffrances. J'ai peu écrit, parce que mes forces étaient à peu près anéanties. Si le mal eût laissé un peu de liberté à mon intelligence, j'aurais recueilli des observations très curieuses sur les souffrances morales; mais j'étais étourdi par la douleur. Je crois que le printemps me fera grand bien. A mesure que le soleil monte et que la chaleur vitale se répand dans la nature, l'étreinte de la douleur perd de son énergie; je sens ses nœuds qui se relâchent, et mon âme, longtemps serrée et presque étouffée, qui s'élargit et s'ouvre à proportion pour respirer.

« La journée d'aujourd'hui m'a enchanté. Le soleil s'est montré pour la première fois depuis bien longtemps dans toute sa beauté. Il a développé les boutons des feuilles et des fleurs, et réveillé dans mon sein mille douces pensées.

« 1er mai. — Dieu, que c'est triste! du vent, de la pluie et du froid! Ce 1er mai me fait l'effet d'un jour de noces devenu jour de convoi. Hier au soir, c'était la lune, les étoiles, un azur, une limpidité, une clarté à vous mettre aux anges; aujourd'hui je n'ai vu autre chose que les ondées courant dans l'air les unes sur les autres par grandes colonnes qu'un vent fou chasse à outrance devant lui. Je n'ai entendu autre chose que ce même vent gémissant tout autour de moi avec des gémissemens lamentables et sinis-

tres qu'il prend ou apprend je ne sais où : on dirait d'un souffle de malheur, de calamité, de toutes les afflictions que je suppose flotter dans notre atmosphère, ébranlant nos demeures et venant chanter à toutes nos fenêtres les plus lugubres prophéties... Je suis plus triste qu'en hiver. Par ces jours-là, il se révèle au fond de mon âme, dans la partie la plus intime, la plus profonde de sa substance, une sorte de désespoir tout à fait étrange; c'est comme le délaissement et les ténèbres hors de Dieu. Mon Dieu! comment se fait-il que mon repos soit altéré par ce qui se passe dans l'air, et que la paix de mon âme soit ainsi livrée au caprice des vents? Oh! c'est que je ne sais pas me gouverner, c'est que ma volonté n'est pas unie à la vôtre, et que, comme il n'y a pas autre chose où elle puisse se prendre, je suis devenu le jouet de tout ce qui souffle sur la terre.

« 12 juin. — Ces vingt jours se sont passés misérablement, et si misérablement que je n'ai pas eu le courage d'écrire un mot ici ou ailleurs. Le mal m'a ressaisi avec une extrême violence, et m'a comme réduit à l'extrémité. C'est comparable à ce que j'ai souffert de plus rude par le passé. Une lettre d'Eugénie qui m'est arrivée dans le plus fort de l'accès m'a fait grand bien; mais il fallait que la crise eût son cours. Mon Dieu et mon bon ange, ayez pitié de moi; préservez-moi de pareilles souffrances.

« 17 juillet. — Hier j'ai vu les hirondelles voler dans les nues, présage de sérénité qui ne m'a pas trompé. J'écris sur le déclin d'une belle journée, bien éclatante, bien chaude, après un mois et demi de nuages et de froidure; mais ce beau soleil, qui me fait ordinairement tant de bien, a passé sur moi comme un astre éteint; il m'a laissé comme il m'a trouvé, froid, glacé, insensible à toute impression extérieure, et souffrant, dans le peu de moi qui vit encore, des épreuves stériles et misérables. Ma vie intérieure dépérit chaque jour; je m'enfonce dans je ne sais quel abîme, et déjà je dois être arrivé à une grande profondeur, car la lumière ne m'arrive presque plus, et je sens le froid qui me gagne.

« 20 janvier 1834, au Val. — J'ai passé trois semaines à Mordreux au sein d'une famille la plus paisible, la plus unie, la plus bénie du ciel qui se puisse imaginer. Et cependant, dans ce calme, dans cette douce monotonie de la vie familière, mes jours étaient animés intérieurement, si bien que je ne crois pas avoir jamais éprouvé une pareille inquiétude de cœur et de tête. Je ne sais quel étrange attendrissement s'était emparé de tout mon être et me tirait les larmes des yeux pour un rien, comme il arrive aux petits enfans et aux vieillards. Mon sein se gonflait à tout moment, et mon âme s'épanchait en elle-même en élans intimes, en effusions de larmes et de paroles intérieures. Je ressentais comme une molle fatigue qui appesantissait mes yeux et liait parfois mes membres. Je ne mangeais plus qu'à contre-cœur, bien que l'appétit me pressât, car je suivais des pensées qui m'enivraient d'une telle douceur et le bonheur de mon âme communiquait à mon corps je ne sais quelle aise si sensible, qu'il répugnait à un acte qui le dégradait d'une si noble volupté...

« 3 avril, Paris, 1835. — Je vieillis et je m'épuise dans des emportemens d'esprit si médiocres, dans des passions d'intelligence si chétives, tout ce qui se meut en moi avance si peu, et ce qui ne peut remuer découvre de si

loin, qu'il vaudrait mieux cent fois avoir un esprit aveugle et paralytique. Le mal-être, d'abord assez resserré, a gagné rapidement. Comme une maladie qui se répand dans le sang, il se montre partout aujourd'hui et sous les développemens les plus étranges. Ma tête se dessèche. Comme un arbre qui se couronne, je sens, lorsque le vent souffle, qu'il passe dans mon faîte à travers bien des branches d'épines. Le travail m'est insupportable ou plutôt impossible. L'application n'engendre pas en moi le sommeil, mais un dégoût âpre et nerveux qui m'emporte je ne sais où, dans les rues et sur les places publiques. Le printemps, dont les bontés venaient tous les ans me charmer dans mes réduits avec précaution et secrètement, m'écrase cette année sous une masse de chaleur subite. La vie ne descend pas du ciel dans la fraîcheur des nuits, ni répartie dans les gouttes des ondées, ni fondue et dissoute dans l'étendue entière de l'air; elle tombe d'en haut comme un poids... »

Voilà bien les inquiétudes morales, l'irritation légère et continue, les alternatives de défaillance et de vivacité, de noir abattement et de langueur voluptueuse, qui caractérisent les malades. Nous pourrions multiplier les preuves. « La fièvre, disait un grand médecin, n'est pas un mal, elle est le symptôme d'un mal. » De même on pourrait dire de la mélancolie de Guérin qu'elle n'est pas son mal, mais le symptôme du mal qui le ronge, car elle languit, s'éclipse, reparaît, selon que ce mal lui-même languit ou se ranime; mais, s'il lui laisse quelque trève, Maurice oublie à l'instant ses souffrances, et des hymnes de reconnaissance s'échappent tout naturellement de ses lèvres. Tel est cet hymne magnifique, comparable à la plus belle poésie religieuse, par lequel il remercie Dieu du bonheur qu'il lui a donné dans la maison de son ami et de son confrère en poésie, Hippolyte de La Morvonnais. Jamais enfant malade ne fut plus facile à bercer et à endormir, jamais mélancolique (puisque mélancolie il y a) ne fut moins rebelle au bonheur, plus docile aux bienfaisantes influences de la nature et de l'amitié.

Guérin est donc un malade plutôt qu'un mélancolique. Les vrais mélancoliques en littérature sont ceux qui doivent tout à cette muse sinistre, ceux qu'on ne pourrait concevoir sans elle, un Chateaubriand, un lord Byron, un Sénancourt. Il est possible qu'un Chateaubriand et un Byron eussent été de très grands hommes sans le secours de la mélancolie; mais en vérité nous n'en savons rien, et même nous n'avons pas le droit de l'affirmer, tant la mélancolie s'est identifiée avec leur propre génie. Ils lui doivent tout, inspiration, génie et gloire; elle est la magicienne qui a touché leur âme de sa baguette enchantée, et y a fait éclore les fleurs et la musique; mais Maurice de Guérin ne lui doit rien, et l'on peut aisément le concevoir sans elle. Loin d'aider à l'épanouissement de son génie, elle l'a contrarié autant qu'elle a pu; elle a joué chez lui, non le rôle d'une magicienne bienfaisante, mais celui d'une méchante fée Carabosse qui jette ses sortiléges sur l'enfant doué par ses compagnes, afin de

rompre, s'il se peut, le don des enchantemens. C'est elle qui l'a rempli de défiance envers lui-même, d'hésitation, de timidité, et qui l'a empêché de se produire et d'éclater au dehors; mais elle a eu beau faire, les dons cachés ont apparu, et précisément par les moyens qu'elle avait employés pour les détruire, car ils nous sont aujourd'hui révélés par ce journal intime où Maurice racontait pour lui seul les tracasseries qu'elle lui faisait subir et les contraintes qu'elle essayait d'exercer sur lui.

Puisque la mélancolie n'est pas la muse de Guérin, où donc puisait-il d'ordinaire ses inspirations? Sous une apparente complexité, le talent de Maurice de Guérin est plein d'unité. Ce talent est comme une source ou une grotte cachée dans une solitude rarement visitée : les herbes ont eu le temps de croître et les délicats branchages de s'entre-croiser; mais vienne un promeneur attentif, et il écartera sans efforts les branchages flexibles, redressera les hautes herbes. L'âme de Maurice est très belle, et par conséquent elle est hospitalière à toutes les grandes choses et à toutes les nobles émotions, l'amour, la religion, l'étude. Qu'elles se présentent, elles seront les bienvenues; mais qu'elles n'exigent pas autre chose qu'une hospitalité cordiale et polie, car elles ne recevraient rien en plus. Un seul sentiment habite à demeure l'âme de Maurice de Guérin, c'est l'amour de la nature : voilà l'hôte véritable; tous les autres sentimens ne sont que des visiteurs de passage, et pour les fêter il faut bien souvent que l'hôte se fasse violence. Nous avons vu que Maurice ne doit rien à la mélancolie, rien que des obstacles et des inquiétudes qui ont paralysé son talent au lieu de le nourrir et de l'exciter. On pourrait presque en dire autant de la passion, de l'étude et de la religion; elles lui ont très peu donné, et même en certains cas elles l'ont contrarié et détourné de sa vraie voie. Ainsi il est très évident pour nous que le temps qu'il passa à La Chênaie auprès de Lamennais fut pour lui un temps de contrainte. Les préoccupations religieuses troublent et restreignent son sentiment de la nature, qu'on voit grandir et se développer lorsqu'il est délivré de l'invisible tyrannie qui pèse sur lui sans qu'il s'en doute. Il respire plus librement après qu'il a quitté la société de Lamennais et qu'il s'est retiré au Val, à la *Thébaïde des Grèves* de son ami Hippolyte de La Morvonnais. Il est remarquable encore que les idées n'ont pas sur lui la prise puissante qu'elles ont d'ordinaire sur les esprits solitaires; elles glissent sur cette âme fuyante et liquide, qui, ainsi que nous l'avons dit, tend sans cesse à s'objectiver et à s'échapper hors d'elle-même. L'âme de Maurice est contemplative, elle n'est méditative à aucun degré; les abstractions le fatiguent, et lui-même a fait à cet égard les aveux les plus complets. Il écrit à un de ses amis du Languedoc, M. de Bayne de Rayssac, pendant son séjour à La Chênaie : « J'ai adopté les langues modernes et la philosophie; mais cette dernière étude, pour le but que je me propose, est un moyen plutôt qu'un objet de tendance déterminée. Je ne me sens pas la tête assez forte ni l'œil assez sûr pour sonder l'abîme de la science

philosophique; je craindrais quelque vertige, et d'ailleurs je n'ai pas l'âme assez austère pour m'enfermer exclusivement dans les abstractions. *J'ai besoin du grand air, j'aime à voir le soleil et les fleurs.* Aussi ferai-je comme le pêcheur qui pêche les perles : je remonterai emportant mon trésor, et l'imagination en fera son profit. » Les livres et les lectures tiennent peu de place dans ses lettres et son journal intime. Cependant il a l'esprit très juste et très sain, et toutes les fois que l'occasion se présente pour lui de dire son mot sur une question d'art et de littérature, il prononce toujours un jugement parfaitement motivé et bon à retenir. Il a des paroles remarquables sur le génie propre à Victor Hugo, sur l'école romantique, sur la querelle soulevée par M. Nisard entre la littérature facile et la littérature difficile, sur Goethe, Herder, Bernardin de Saint-Pierre, sur la manière dont les études classiques devraient être comprises; mais ces occasions sont rares, et Maurice ne les recherche jamais. Il en est de la religion comme de la philosophie et de l'étude; elle n'est chez lui que l'ornement d'une âme bien née, ou l'attendrissement d'un cœur facile à l'émotion. On peut dire que la grâce chrétienne manque en partie à cet enfant élevé catholiquement, sur lequel la grâce de la *nature* avait agi au contraire avec une efficacité toute particulière. Jeune, souffrant d'une peine de cœur qui paraît avoir été assez légère, chatouillé plutôt que tourmenté par les inquiétudes que tous les enfans de ce siècle ont ressenties, il était allé à La Chênaie, auprès de Lamennais, chercher le miracle que la religion doit accomplir dans chacun de nous, sous peine de ne jouer dans notre vie qu'un rôle secondaire, c'est-à-dire une révolution radicale dans son âme, la naissance d'un nouvel homme et l'oubli du jeune et gracieux Adam qu'il était; mais ce miracle ne put s'accomplir, et le jeune Adam continua, après comme avant, ses promenades dans l'Éden et ses conversations avec la nature. Passe un nuage, luise un rayon de soleil, et ses préoccupations religieuses s'évanouiront aussitôt. Lui-même se reprochait ces distractions que lui donnait la nature, et s'accusait doucement, bien doucement, de cette faute qui lui était chère, et dans laquelle il retombait toujours. Quelques extraits de ses lettres et de son journal feront comprendre cette inclination invincible mieux que toutes nos paroles.

« Vous devez savoir, mon ami (1), comme les passions sont habiles à se laisser prendre à toutes choses, et surtout avec quelle adresse les souve-

(1) Ces lignes sont extraites d'une lettre adressée à M. François du Breil de Marzan, catholique déterminé, lui, et non *chancelant*, que la tiédeur religieuse de Guérin affligeait profondément. Le lecteur trouvera, au commencement du second volume, une notice dont M. de Marzan a fait précéder la correspondance de Maurice. M. de Marzan y insiste avec tristesse sur l'indifférence religieuse et même l'irréligion de Maurice pendant les années de son séjour à Paris, entre l'époque de ferveur relative de La Chênaie et la demi-conversion qui suivit son mariage. Il paraît que, durant ces années, Maurice trouvait de la *gloire à parler comme Lélia*, et du bonheur à mordre comme *le*

nirs nouent leurs fils déliés aux objets extérieurs insensibles, et en apparence hors du cœur. C'est à la saison printanière, à la verdure, particulièrement aux hêtres de la plantation qui sort de l'étang, que mes souvenirs se sont attachés, n'ayant presque pas autre chose ici où ils puissent se prendre. Ainsi, depuis qu'il y a des feuilles et que je vais m'asseoir à l'ombre des hêtres, ma paix a diminué et ma pensée n'est plus ici. Ma fenêtre donne justement, comme vous le savez, du côté de la plantation, et cette petite circonstance est encore un sujet de trouble pour moi. Mon Dieu! que sommes-nous donc pour qu'il suffise d'un peu de verdure et de quelques arbres, qui ne seraient rien pour moi si c'étaient des ormes ou des chênes, mais qui sont beaucoup parce que ce sont des hêtres, pour nous ôter la paix et nous détourner de votre amour? — Pardon, mon ami, de vous apporter ces pensées au milieu de vos saints exercices et du recueillement du jubilé; j'ai la confiance qu'elles ne vous troubleront pas, mais qu'elles vous feront prier pour le pauvre malade dont je vous conte la souffrance... Venez donc bien vite ici. La Chênaie, qui était une Sibérie il y a quelques jours, est devenue tout à coup une Tempé. Tout est fleur ou verdure, tout est chant ou amour dans la verdure et la fleur. C'est un enchantement, un enivrement, une suavité qui me met aux anges par momens. La nature est vierge au mois de mai, dans toute la fraîcheur de sa virginité. Venez donc respirer cette douce fleur avec vos amis. »

« 9 août 1833 à La Chênaie. — ..... A cette époque (les vacances approchantes), il me faudra prendre un parti, prononcer sur ma vocation, décider de mon existence tout entière. Voilà trois semaines que je suis à cette pensée, l'œil tourné au dedans de moi, pour tâcher de découvrir ce qui s'y passe, scrutant, furetant, mettant tout sens dessus dessous dans ma pauvre âme, afin de trouver cette perle de la vocation qui peut être cachée en quelque coin. Je ne sais si je cherche mal ou si Dieu ne bénit pas mes recherches; mais jusqu'ici c'est peine perdue. Dans cette investigation, j'ai rencontré bien des souvenirs que je croyais muets, bien des débris du vieil homme dont je croyais avoir nettoyé mon âme, bien des mots, bien des noms encore écrits que je croyais effacés. Il faut dire aussi que j'ai trouvé *par-ci par-là quelques désirs de vivre pour Dieu,* quelques efforts pour me rendre meilleur, une petite provision, sinon de mérites, du moins de bonnes pensées; mais de vocation religieuse, pas la moindre trace. »

Charivari! Maurice est représenté à cette date comme un fils de Voltaire; je crains qu'il n'y ait là quelque *exagération* orthodoxe, et que, toute proportion gardée, il ne faille prendre les expressions de M. de Marzan à peu près comme nous prenons les expressions de Jacqueline Pascal et de Mme Périer lorsqu'elles parlent des désordres de leur frère. En quoi consistaient précisément ces écarts? Nous ne trouvons qu'un seul fait; il est vrai qu'il suffit à expliquer les plaintes de l'ami resté fidèle à l'église. « ...Lorsqu'après les déjeuners de neuf heures auxquels je l'invitais chaque dimanche, je me levais de table pour me rendre à Saint-Roch, Guérin m'accompagnait toujours jusqu'à la porte de l'église, hélas! et m'y laissait entrer seul... » La notice de M. de Marzan est intéressante, mais elle nous plairait davantage si elle était écrite d'un ton moins amer. On sent trop que l'auteur a conservé un sourd ressentiment contre l'hôte illustre de La Chênaie, et qu'il ne lui pardonne pas d'avoir cru un moment à sa parole et de l'avoir pris pour l'apôtre des temps nouveaux. Il y a une belle parole de Schiller : « Ne disons jamais de mal des rêves de notre jeunesse; ils sont la meilleure partie de nous-mêmes. »

« 5 avril 1833 (extrait du journal). — Journée belle à souhait. Des nuages, mais seulement autant qu'il en faut pour faire paysage au ciel. Ils affectent de plus en plus leurs formes d'été; leurs groupes divers se tiennent immobiles sous le soleil, comme les troupeaux de moutons dans les pâturages quand il fait grand chaud. J'ai vu une hirondelle et j'ai entendu bourdonner les abeilles sur les fleurs. En m'asseyant au soleil pour me pénétrer jusqu'à la moelle du divin printemps, j'ai ressenti quelques-unes de mes impressions d'enfance; un moment j'ai considéré le ciel avec ses nuages, la terre avec ses bois, ses chants, ses bourdonnemens, comme je faisais alors. Ce renouvellement du premier aspect des choses, de la physionomie qu'on leur a trouvée avec les premiers regards, est à mon avis une des plus douces réactions de l'enfance sur le courant de la vie.

« *Mon Dieu, que fait donc mon âme d'aller se prendre ainsi à des douceurs si fugitives le vendredi-saint, en ce jour tout plein de votre mort et de notre rédemption!* Il y a en moi je ne sais quel damnable esprit qui me suscite de grands dégoûts et me pousse pour ainsi dire à la révolte contre les saints exercices et le recueillement de l'âme qui doivent nous préparer aux grandes solennités de la foi. Nous sommes en retraite depuis deux jours, et je ne fais que *m'ennuyer, me ronger avec je ne sais quelles pensées, et m'aigrir même contre les pratiques de la retraite.* Oh! je reconnais bien là le vieux ferment dont je n'ai pas encore bien nettoyé mon âme. »

Maurice avait été élevé pour l'état ecclésiastique; il fit bien d'y renoncer, il n'avait à aucun degré la vocation religieuse. C'est dans un séminaire de jeunes brahmes destinés à desservir les autels de la nature, et non dans un séminaire de lévites chrétiens, qu'il aurait fallu placer celui qui, à La Chênaie, au milieu de sa plus grande ferveur religieuse et dans le voisinage de l'austère Lamennais, écrivait les charmantes lignes que voici : « Les feuilles ouvertes d'hier sont tendres comme la rosée et d'une verdure transparente; j'ose à peine y toucher de peur de les flétrir. Cependant avant-hier j'en ai arraché quelques-unes avec Élie (M. Élie de Kertanguy), des feuilles de hêtre, pour en faire un plat, à l'exemple des bernardins. Ce n'est pas mauvais, il y a quelque saveur; mais c'est un peu dur. J'avais vraiment des remords d'arracher ces pauvres feuilles à peine nées. *Elles auraient vécu leur vie, se seraient réjouies au soleil et balancées au vent.* Je pensais à tout cela pendant que je les coupais, et cependant ma main n'en allait pas moins ravageant les rameaux. Au reste, tout en commettant cette petite cruauté, j'avais avec Élie un de ces entretiens qui reviennent de temps à autre, toujours avec charme et allégement de l'âme. En nous en allant, notre panier plein, *nous nous promettions de cueillir des feuilles de temps en temps, faisant allusion à notre causerie.* » Quel aimable mélange de tendresse pour la nature et de délicate amitié humaine! Ne dirait-on pas en effet un jeune brahme qui a connu les adolescens de Platon?

Le sentiment de la nature! Guérin est là tout entier. Ses autres sentimens sans exception sont faibles, incertains, timides; celui-là seul est

vraiment fort, grand et stable. La nature est tout pour son âme; elle est à la fois pour elle la fraîcheur et la lumière, la chaleur et l'ombre. Il l'admire dans tous ses aspects et dans toutes ses créatures, dans ses plus larges tableaux et dans ses plus petits détails. Un horizon éclatant de lumière l'éblouit, et une primevère l'enchante. Guérin l'aime dans tous les états qu'elle traverse et dans toutes les conditions qu'elle subit; il l'aime comme ménagère et nourricière de la vie, et comme artiste incomparable. Son goût n'est pas borné ni dédaigneux, et il n'est pas plus exclusif dans l'amour qu'il lui porte qu'elle n'est elle-même exclusive dans ses créations. Aussi pouvait-il dire avec toute vérité : « Abjurons le culte des idoles, tournons le dos à tous les dieux de l'art, chargés de carmin et de fausses parures, à tous ces simulacres qui ont des bouches et ne parlent pas. Adorons la nature franche, naïve, et pas du tout exclusive. Mon Dieu! peut-on faire des poétiques en face de l'ample poésie de l'univers? Le Seigneur vous l'a faite, votre poétique : c'est la création! » La nature pour lui n'est pas quelque déesse secondaire, quelque Flore ou quelque Pomone séduisante, artificieuse et parée; il sait que ces déesses ne sont que des filles de la féconde mère, et il va droit à l'antique Cybèle aux flancs robustes et aux mamelles regorgeant de lait. Aussi, quand il l'aperçoit dans ses fonctions de ménagère et de nourrice, il ne détourne pas la tête : il sait qu'elle est toujours majestueuse et exempte de toute trivialité. Pour peindre ses fonctions, il trouvera des images où le charme s'unit à la puissance. « Il n'y a plus de fleurs aux arbres. Leur mission d'amour est accomplie, elles sont mortes comme une mère qui périt en donnant la vie. Les fruits ont noué; ils aspirent l'énergie vitale et reproductive qui doit mettre sur pied de nouveaux individus. Une génération innombrable est actuellement suspendue aux branches de tous les arbres, aux fibres des plus humbles graminées, comme des enfans au sein maternel. Tous les germes, incalculables dans leur nombre et leur diversité, sont là suspendus entre le ciel et la terre dans leur berceau et livrés au vent qui a la charge de bercer ces créatures. Les forêts futures se balancent imperceptibles aux forêts vivantes. La nature est tout entière aux soins de son immense maternité. » Ainsi encore il ne se hâtera pas de dire : Cet arbre est laid, ou cette eau est noire, car il sait que rien n'est laid que ce qui est séparé de son milieu naturel, témoin l'attention qu'il donne à ce coin de paysage qu'un poète moins vivement épris de la nature aurait probablement dédaigné : « Rencontre d'un site assez remarquable par sa sauvagerie; le chemin descend par une pente subite dans un petit ravin où coule un petit ruisseau sur un fond d'ardoise qui donne à ses eaux une couleur noirâtre, *désagréable d'abord, mais qui cesse de l'être quand on a observé son harmonie* avec les troncs noirs des vieux chênes, la sombre verdure des lierres, et son contraste avec les jambes blanches et lisses des bouleaux. »

Maurice de Guérin promettait un grand paysagiste et un grand peintre

de la nature. Personne d'ordinaire n'oserait affirmer que la vie aurait réalisé les espérances que donnait un talent fauché dans sa fleur, car on obtient toujours moins qu'on n'espère; mais avec Maurice de Guérin on peut hardiment affirmer que la France a perdu en germe une de ses gloires, tant l'espérance a été près de la réalisation. Il ne laisse que des notes éparses, un journal intime, quelques lettres écrites à des amis; mais tous ces fragmens, qui n'étaient pas destinés à la publicité, sont écrits dans une langue irréprochable. L'instrument est parfait et attend des sujets dignes de lui. Ses moindres lettres sont écrites avec un soin, un scrupule, une correction que n'ont pas toujours les correspondances. Il y a telle de ses lettres, celle qui porte la date de février 1834, et qui est adressée à Hippolyte de La Morvonnais par exemple, que l'on peut sans crainte donner pour un vrai chef-d'œuvre. Un journal intime est d'ordinaire plein de brusqueries de langage, de hardiesses incorrectes; ici c'est tout le contraire. Le journal de Maurice est d'un style admirable, très correct et très facile en même temps, plein d'intensité, sans contrastes heurtés, sans hachures ni brusqueries, sans irrégularités d'aucune sorte. Maurice ne connaît pas les effets, les fons violens, les jeux de style; le sentiment particulier que le poète avait en lui, et qu'il cherchait à rendre, était digne d'un tel instrument. Le sentiment de la nature qui est en Maurice est d'une telle force et d'une telle originalité, que bien qu'il ne se montre à nous (à une seule exception près : le fragment du *Centaure*) que par échappées, par saillies et sous la forme d'ébauches, on peut dire qu'aucun Français ne l'a possédé aussi complétement. Non-seulement Maurice sent la nature sous tous ses aspects, mais il la sent avec la variété des tempéramens les plus opposés; il la sent à la fois comme un contemplateur mystique et un demi-dieu rustique de la Grèce, comme un chrétien subtil et un suivant des chœurs du dieu Pan, comme un *poète* et comme un *artiste*. Cette dernière distinction est fort importante, et mérite d'être expliquée. Son âme est double en effet : d'une part, elle se laisse dominer par les élémens extérieurs au point d'être métamorphosée par eux; d'autre part, elle les domine et les ramène tous à une unité suprême qui bannit le vague de l'expression et l'indécision de l'image. Cette âme coulante comme l'eau, éparse comme les soupirs de la nature et les vapeurs de la terre, est en même temps un miroir concentrique en métal poli qui réunit à son point central, en un seul faisceau de lumière, tous les rayons colorés que lui envoie le monde. Il est donc à la fois panthéiste comme un moderne et individualiste comme un artiste grec. Il sait oublier sa personnalité dans les choses extérieures pour mieux jouir d'elles, et les personnifier pour se rendre mieux compte de leur beauté. D'autres poètes modernes ont eu la faculté de se perdre dans la nature, mais peu ont eu cette faculté que possédaient les anciens Grecs, de rendre sous des formes sensibles, de personnifier la sensation éprouvée en face de la nature ou la beauté particu-

lière d'un paysage, ce qu'on peut appeler la faculté d'évoquer le *genius loci*. C'est le privilége que possède Maurice de Guérin; il sait évoquer l'âme d'un phénomène naturel et rendre la physionomie personnelle d'un paysage par une image grande, forte et libre, qui ne tombe jamais dans l'allégorie, et qui surgit devant nous comme une personne vivante. Citons quelques-unes de ces libres images où tous les traits épars du paysage et toutes les sensations inarticulées du spectateur se combinent sans efforts et surgissent devant nous sous la forme d'une lumineuse apparition.

« J'ai vu le printemps, et le printemps au large, libre, dégagé de toute contrainte, jetant fleurs et verdure à son caprice, courant comme un enfant folâtre par nos vallons et nos collines, étalant conceptions sublimes et fantaisies gracieuses, rapprochant les genres, harmonisant les contrastes, à la manière ou plutôt pour l'exemple des grands artistes.

« Encore de la neige, giboulées, coups de vent, froidure. Pauvre Bretagne! tu as bien besoin d'un peu de verdure pour réjouir ta sombre physionomie! Oh! jette donc vite ta cape d'hiver et prends-moi ta mantille printanière, tissue de feuilles et de fleurs. Quand verrai-je flotter les pans de ta robe au gré des vents?

« J'ai visité nos primevères; chacune portait son petit fardeau de neige et pliait la tête sous le poids. Ces jolies fleurs, si richement colorées, faisaient un effet charmant sous leurs chaperons blancs. J'en ai vu des touffes entières recouvertes d'un seul bloc de neige : toutes ces fleurs riantes, ainsi voilées et se penchant les unes sur les autres, semblaient un groupe de jeunes filles surprises par une ondée et se mettant à l'abri sous un tablier blanc.

« La verdure gagne à vue d'œil; elle s'est élancée du jardin dans les bosquets, elle domine tout le long de l'étang; elle saute pour ainsi dire d'arbre en arbre, de hallier en hallier, dans les champs et sur les coteaux, et *je la vois qui a déjà atteint la forêt et commence à s'épancher sur son large dos.*

« Quelques pointes de verdure précoce pointaient par-ci par-là, et à la couleur rouge et animée des bois, on reconnaissait que la vie et la chaleur montaient au front de la nature, et qu'elle était toute prête à s'épanouir.

« La Chênaie me fait l'effet d'une vieille bien ridée et bien chenue redevenue, par la baguette des fées, jeune fille de seize ans et des plus gracieuses. Elle a toute la fraîcheur, tout l'éclat, tout le charme mystérieux de la virginité. Mais, mon Dieu, que cela durera peu! M. Féli nous montrait hier des feuilles déjà percées et échancrées par les insectes.

« Ce maudit vent d'ouest a envahi le ciel avec ses innombrables troupeaux de nuages et nous inonde de pluie. On croirait voir passer l'hiver là-haut avec son triste cortége. Rien de plus affligeant que ce contraste de la terre verdoyante, de ce tapis si riche, si merveilleusement diapré que le printemps a tendu sur la surface de la terre pour y poser ses beaux pieds, avec la voûte céleste toute noircie par des nuages pluvieux; je me figure un mariage dans une église tendue de noir.

« Le coucher du soleil est ravissant. Les nuages qui l'ont escorté vers l'occident s'ouvrent à l'horizon comme un groupe de courtisans qui voient

venir le roi, et puis se referment sur son passage. Le soleil couché, quelques-uns de ces nuages s'en reviennent et remontent dans le ciel, emportant les plus belles couleurs. Les plus lourds restent là aux portes du palais comme une compagnie de gardes aux cuirasses dorées.

« Hier c'était une immense bataille dans les plaines humides. On eût dit, à voir bondir les vagues, ces innombrables cavaleries de Tartares qui galopent sans cesse dans les plaines de l'Asie. L'entrée de la baie est comme défendue par une chaîne d'îlots de granit : il fallait voir les lames courir à l'assaut et se lancer follement contre ces masses avec des clameurs effroyables; il fallait les voir prendre leur course et faire à qui franchirait le mieux la tête noire des écueils! Les plus hardies et les plus lestes sautaient de l'autre côté en poussant un grand cri; les autres, plus lourdes ou plus maladroites, se brisaient contre le roc en jetant des écumes d'une éblouissante blancheur, et se retiraient avec un grondement sourd et profond comme les dogues repoussés par le bâton du voyageur. »

On a rapproché avec raison les noms de Maurice de Guérin et de Bernardin de Saint-Pierre. Bernardin est en effet le seul peintre de la nature qui chez nous puisse être rapproché de Maurice, qui l'admirait beaucoup et en parle avec goût et profondeur. « Plaisir épuisé. J'ai lu la dernière page des *Études de la Nature*. C'est un de ces livres dont on voudrait qu'ils ne finissent pas. Il y a peu à gagner pour la science , mais beaucoup pour la poésie, pour l'élévation de l'âme et la contemplation de la nature. Ce livre dégage et illumine un sens que nous avons tous, mais voilé, vague et privé presque de toute activité, le sens qui recueille les beautés physiques et les livre à l'âme, qui les spiritualise, les harmonise, les combine avec les beautés idéales, et agrandit ainsi sa sphère d'amour et d'adoration. » Ces paroles expriment parfaitement tout un côté du talent de Bernardin qui lui est commun avec Maurice. Non-seulement Bernardin est un grand paysagiste, mais il est le premier et presque le seul Français qui ait eu l'idée de ce qu'on peut appeler le symbolisme de la nature, qui ait reconnu qu'il existait des concordances mystérieuses et des affinités entre les objets extérieurs et l'âme humaine, qui ait essayé de trouver un langage pour exprimer les rapports secrets du monde moral et du monde matériel. Ce sentiment, qui, chez Bernardin, n'est qu'ingénieux et subtil, qui se perd souvent dans une sorte de marivaudage sentimental et alambiqué de naturaliste sensible, existe chez Maurice au plus haut degré, et y possède toute la force d'un instinct. « Notre œil intérieur est fermé, dit-il admirablement, il dort, et nous ouvrons largement nos yeux terrestres, et nous ne comprenons rien à la nature, ne nous servant pas des yeux qui nous la révéleraient, réfléchie dans le miroir de l'âme. Il n'y a pas de contact entre la nature et nous ; nous n'avons l'intelligence que des formes extérieures et point du sens, du langage intime, de la beauté en tant qu'éternelle et participant à Dieu, toutes choses qui seraient limpidement retracées et mirées dans l'âme douée d'une merveilleuse faculté spéculaire. Oh! ce contact de la nature et de l'âme engen-

drerait une ineffable volupté, un amour prodigieux du ciel et de Dieu. » En lisant de semblables lignes, on se dit que la France méprise un peu trop ses propres gloires. Nos *germanisans* admirent fort le sentiment profond de Novalis pour la nature et sa pénétration à surprendre les pensées cachées sous les formes, et cependant j'ose demander si ces lignes ne seraient pas dignes de Novalis, et s'il en est beaucoup chez le rêveur allemand qui les égalent en force et en netteté. C'est à beaucoup d'égards un Novalis français que Maurice de Guérin, un Novalis mort prématurément aussi, mais qui n'a même pas eu, comme son frère allemand, le bonheur de donner sa première moisson. L'observation de ces concordances entre le monde extérieur et le monde de l'esprit n'est pas le seul point commun que Bernardin ait avec Maurice. Tous deux possèdent un certain sentiment d'intimité avec les objets extérieurs que n'ont pas connu les autres grands peintres français de la nature, Jean-Jacques Rousseau et Chateaubriand. Seulement cette intimité ne va jamais chez Bernardin au-delà d'une certaine bienveillance souriante et presque protectrice. Je ne sais pourquoi, il me semble trouver une ressemblance entre son sentiment de la nature et ses opinions morales et philosophiques, et pourquoi il me paraît être dans l'ordre de l'art et de poésie ce que la philanthropie est dans l'ordre de la charité. L'intimité de Bernardin avec les objets extérieurs n'est pas une intimité d'égal à égal, mais une sorte de sociabilité bienveillante. Il n'en est pas ainsi du sentiment de Maurice : son intimité avec la nature est une véritable amitié. Il traite en camarades les objets extérieurs; il parlera des nuages de Bretagne comme d'une bande d'écoliers amis en récréation : « Ils sont en fuite vers l'orient. J'aime assez cette attitude fuyante des nuages; il y en a qui semblent se regarder comme pour se porter un défi de vitesse. » Et plus tard, à Paris, lorsqu'il sera privé de la nature, il embrassera comme un frère le lilas de son petit jardin de la rue d'Anjou Saint-Honoré, en chantant pour eux deux seuls d'une voix pleine de larmes un vieil air de Jean-Jacques Rousseau : *Que le jour me dure!*

J'ai dit qu'aucun Français n'avait eu un sentiment aussi profond de la nature que Maurice de Guérin : la meilleure preuve que je puisse donner de cette assertion, qui paraîtra audacieuse peut-être, c'est l'admirable fragment du *Centaure,* les seules pages qu'il ait écrites avec une préoccupation d'art, les seules qui ne soient pas un reflet immédiat de sa rêverie du moment. Dans ces pages, ce que j'admire surtout, c'est l'effort prodigieux d'imagination qu'a fait Guérin pour exprimer la vie d'un être primitif et pour ainsi dire rudimentaire, et pour rendre les rapports de cet être avec les forces élémentaires de la nature. Cet effort est tellement grand qu'un jeune ami à qui je fais lire ce fragment exprime son admiration et sa surprise par quelques mots judicieux et vrais que je recueille en passant, et qui, sous une apparence critique, sont le plus grand éloge qu'on puisse faire de ces pages. « Le style, me dit-il, est d'une telle inten-

sité dans sa simplicité, chacun de ces mots porte à l'esprit une telle abondance de sensations, et ces sensations sont si différentes de celles que nous avons l'habitude d'éprouver, et même des sensations exceptionnelles que nous cherchons dans les poètes, qu'un volume entier écrit dans une telle prose pourrait à peine se lire. » Ces dix pages sont vraiment uniques dans la littérature française; rien chez nous ne peut en donner une idée. On a prononcé le nom de Ballanche; mais *le Centaure* n'est pas un symbole philosophique à la Ballanche : non, c'est un être primitif, un individu intermédiaire entre la bête et l'homme, un proche parent de la nature qui raconte les rapports fraternels qu'il entretient avec elle et les mœurs qui lui sont propres. Il est en contact immédiat avec les élémens, qui sont pour lui des dieux bienfaisans et funestes; le fleuve a pour lui des fraîcheurs inconnues, et la nuit des terreurs qu'ignorent les hommes. C'est un être qui n'est composé que de sensations, doué d'une sorte de vie morale empirique cependant, et tout rempli de cette sagesse expérimentale que possèdent les êtres simples qui ne vivent que de sensations, et à qui le bien et le mal se révèlent obscurément sous les formes de la douleur et du plaisir. Tant qu'il fut jeune, il s'inquiétait de ses forces, « et, y reconnaissant une puissance qui ne pouvait demeurer solitaire, se prenait soit à secouer ses bras, soit à multiplier son galop dans les ombres spacieuses de sa caverne, ou à courir à travers la nature, élevant ses mains dans les nuits aveugles et calmes pour qu'elles surprissent les souffles et en tirassent des signes pour augurer son chemin. » C'est ainsi que jeune il vécut, baigné pour ainsi dire dans les parfums de la nature. Plus tard, dans sa maturité, ayant perdu l'amour de l'emportement, il apprit que « le calme et les ombres président au charme secret du sentiment de la vie. » Vieux enfin, il se plaît le soir à se coucher sur le seuil de sa caverne et à suivre vaguement ses rêveries, ou bien à gravir le haut des rochers, où il s'attarde jusqu'à l'arrivée des ombres, « soit à considérer les nuages sauvages et inquiets, soit à voir venir les pléiades et le grand Orion, » sans se préoccuper de sa fin prochaine qui ne se présente pas à lui sous la forme horrible de la mort, mais sous la forme d'un retour aux élémens. Ce mot de forme est lui-même impropre, car la mort ne lui est pas révélée par les terreurs de l'imagination; cela est bon pour les hommes chez qui l'âme est distincte du corps : c'est son corps qui lui révèle la mort par une sensation quasi voluptueuse. « Je reconnais que je me réduis et me perds rapidement, comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre. » L'harmonie qui règne entre le langage du centaure et les sensations exprimées par lui est vraiment surprenante; il n'y a pas un mot qui détonne et qui appartienne à un ordre moral supérieur à cette vie de sensation. Maurice avait souvent exprimé le désir de surprendre la nature dans ses germes et ses forces secrètes; cette fois il a poursuivi la fuyante

déesse dans ses retraites les plus cachées, et l'a étreinte aussi fortement, je crois, qu'il est possible.

Ces deux volumes contiennent quelques fragmens de vers; mais, hélas! les vers de Maurice ne valent pas sa prose, et avec la meilleure volonté du monde je ne puis les admirer, ni même les goûter. Cette âme si ailée, si rapide et mobile dans la prose, se traîne pédestrement lorsqu'elle parle en vers. Les poésies de Maurice sont écrites dans un système que je crois faux, quoique le point de départ m'en paraisse vrai. D'après ce système, la vérité des choses est identique à leur beauté, et le meilleur moyen de les montrer belles, c'est de les montrer vraies. Les partisans du système partant de ce principe croyaient devoir s'interdire comme faux et entaché de mensonge le langage habituel aux poètes, et s'efforçaient de rendre la poésie des choses au moyen du langage familier. Ce n'était pas par amour de la prose, comme on pourrait le croire, qu'ils pensaient ainsi, mais par amour ultrà-subtil et ultrà-mystique de la poésie. En privant leur muse de tous les instrumens et ornemens dont elle se pare, ils croyaient que la poésie contenue dans les choses se dégagerait plus pure, plus nue; ils voulaient que les choses parussent poétiques par la force même de la poésie qui était en elles. Cette tentative, aujourd'hui abandonnée et qui était une fausse application des doctrines de Wordsworth, n'a rien produit de durable, si ce n'est les poésies de M. Sainte-Beuve, qui avait précédé dans cette voie la petite école bretonne dont Maurice de Guérin fit partie. Quand il nous arrive par hasard aujourd'hui de relire quelques vers de ces poètes d'il y a vingt ans, il nous semble quelquefois voir la mystique Marie s'efforcer de traduire les contemplations de son âme par le langage de ménagère de la dévote et pratique Marthe. Les vers de Guérin échappent à peine à cet inconvénient par je ne sais quel souffle intérieur; mais l'enveloppe en est sèche, terne et sans nouveauté.

Voilà Guérin tout entier, tel qu'il nous est révélé par sa correspondance et ce journal qu'on peut appeler une autobiographie véritable. Il n'a pas d'autre histoire en effet que celle de ses sentimens et de ses pensées. Les aventures de sa vie, c'est par exemple la découverte de la mer qu'il fit en compagnie de son ami M. Edmond de Cazalès, bien connu des anciens lecteurs de la *Revue*, ou un séjour prolongé dans l'habitation paisible d'Hippolyte de La Morvonnais. Le journal de Maurice ne nous apprend rien de ses dernières années; nous savons seulement qu'il était parvenu à vaincre la timidité que lui inspirait le monde et la défiance par trop humble que lui inspirait son remarquable talent. Ainsi réconcilié avec les autres et surtout avec lui-même, il était enfin en possession du bonheur et en marche vers la gloire, lorsqu'il fut tranché dans sa fleur, dans l'été de 1839, quelques mois seulement après son mariage. A vrai dire, le grand événement de sa vie et le seul qui ait pour nous dans ce journal une im-

portance *historique,* c'est son séjour à La Chênaie, auprès de Lamennais, après le retour de Rome. Lamennais fit-il grande attention à ce jeune homme timide et mélancolique? M. de Marzan assure que non, et nous n'avons pas de peine à le comprendre, tant sont grandes les distances qui les séparaient. Quoi qu'il en soit, Maurice l'aimait au moins autant qu'il l'admirait, et il ne parle de lui qu'avec une tendresse véritable. Les jugemens qu'il porte sur lui, quoique entachés de l'enthousiasme du moment, sont encore vrais à l'heure qu'il est, même après les démentis que Lamennais donna à la première partie de sa vie, et les violences démocratiques par lesquelles il crut racheter et expia en réalité ses anciennes violences ultramontaines. Il a bien senti cette âme d'apôtre du vrai, qui, quoi qu'on pense d'elle, n'eut jamais d'autre passion que celle de la vérité et d'autre haine que cette haine violente du diable, que sa sombre imagination, nourrie de rêveries sacerdotales, lui montra toute sa vie à l'œuvre, tantôt sous la forme du libéralisme, tantôt sous la forme de l'absolutisme et de la théocratie. Car Lamennais fut un prêtre depuis le commencement jusqu'à la fin de sa carrière. On sent bien dans le journal de Guérin l'empreinte ineffaçable de ce caractère clérical qui avait donné à l'âme du vieux prêtre une forme si fière, si inflexible et si étroite. On le voit se dessiner avec deux physionomies différentes en apparence, mais qui conviennent bien au même visage et révèlent bien la même âme. Maurice nous le montre dans le petit salon de La Chênaie causant le soir après souper avec ses jeunes amis, à demi couché sur un sopha placé sous le portrait de sa grand'mère. Son visage se détend alors et s'illumine, et ses lèvres laissent tomber toute sorte de paroles précieuses, des images bibliques, des paraboles évangéliques, parfois des boutades comiques : onction de prêtre, douceur de bon pasteur pour les brebis qu'il mène paître dans les pâturages du Seigneur. Maurice nous a conservé quelques paroles hautes et fières dignes d'une telle âme et qui valent la peine d'être citées : « Savez-vous, nous disait M. Féli dans la soirée d'avant-hier, pourquoi l'homme est la plus souffrante des créatures? C'est qu'il a un pied dans le fini et l'autre dans l'infini, et qu'il est écartelé, non pas à quatre chevaux comme dans des temps horribles, mais à deux mondes. Il nous disait encore, en entendant sonner la pendule : Si on disait à cette pendule qu'elle aura la tête coupée dans un instant, elle n'en sonnerait pas moins son heure jusqu'à ce que l'instant fût venu. Enfans, soyez comme la pendule; quoi qu'il doive arriver, sonnez toujours votre heure. »

Parmi les détails trop peu nombreux que Maurice nous a donnés sur Lamennais et la petite colonie religieuse de La Chênaie, il en est un qui nous a profondément touché. Le voici dans toute sa simplicité. « E. m'est arrivé tout ému, la larme à l'œil. Qu'avez-vous? — M. Féli m'a effrayé. — Comment? — Il était assis derrière la chapelle, sous les deux pins

d'Écosse, il a pris son bâton, a dessiné une tombe sur le gazon et m'a dit : « C'est là que je veux reposer ; mais point de pierre tumulaire, un simple banc de gazon. Oh ! que je serai bien là ! » J'ai cru qu'il se sentait malade, qu'il prévoyait sa fin prochaine. » Voilà bien un de ces éclairs de haute et poétique mélancolie qui illuminent parfois d'un rayon le front de Lamennais comme une caresse charitable de cette nature qu'il dédaigna trop, ou qui transfigurent pour un instant dans une lumière puisée au foyer éternel l'aspect anguleux et sec de ce visage qui ignora trop le sourire et la grâce. Plût au ciel que le désir qu'il exprima eût été exaucé, et que son âme eût conservé assez de paix pour ne pas désirer une autre sépulture! Le vieux prêtre breton eût mieux reposé sous ce banc de gazon que dans la sinistre fosse commune où il voulut faire jeter sa dépouille mortelle. Et cependant je ne suis pas de ceux qui blâment cette dernière résolution, et qui y voient un dernier défi et une dernière colère. Cette sépulture dans la fosse commune n'a rien que de conforme à la vie entière de Lamennais, à la nature de son âme et au caractère particulier de ses opinions démocratiques, car la démocratie de Lamennais est à son insu singulièrement évangélique, et jusque dans cette sépulture de la fosse commune qu'il choisit comme un hommage suprême à ses opinions démocratiques, il montra la profonde empreinte que l'influence ecclésiastique et les doctrines chrétiennes avaient laissée en lui. Sa démocratie repose sur un sentiment exclusivement chrétien, l'amour des pauvres, des petits, l'amour des pauvres pour eux-mêmes, pour leur condition même et leurs misères. C'est là, dis-je, un sentiment essentiellement ecclésiastique et catholique, et Lamennais en fut possédé toute sa vie. Dans ce vœu suprême, le démocrate ne fut pas en désaccord avec le prêtre; ce fut un dernier témoignage d'amour et de charité envers ceux qu'il appelait maintenant ses frères en humanité, et qu'il avait appelés autrefois avec l'église les membres souffrans et préférés de Jésus-Christ.

La passion tient peu de place dans la vie de Maurice; il semble n'avoir jamais connu les emportemens et les violences extrêmes de l'amour, et en tout cas il n'est fait aucune allusion à cette maladie de l'âme dans son journal et sa correspondance. Dans sa première jeunesse, et avant son son séjour à La Chênaie, il avait éprouvé, dit-on, une peine de cœur; mais la blessure fut sans doute légère et n'eut pas grand'peine à se cicatriser, car l'âme de Maurice n'en laisse voir aucune trace. Que fut cet amour mystérieux? Une souffrance véritable, ou bien une crise de l'adolescence, un de ces épanouissemens de cœur qui sont semblables à l'épanouissement des fleurs sous les ondées d'avril? On ne sait. Ce qui est probable, c'est que cet amour passa vite à l'état de souvenir. Deux fois seulement on voit une ombre de femme se réfléchir dans le miroir poli du journal où Maurice fixe les images que la nature lui présente, la première fois sous la forme indistincte d'un rêve, la seconde fois sous la

forme d'une robe bleue qui, flottant à l'horizon, distrait le contemplateur de ses rêveries et interrompt une belle description de nuages. Peut-être Maurice n'était-il pas né pour ressentir profondément l'amour, et je partagerais volontiers sur ce point l'avis de M. Sainte-Beuve. Peut-être son âme avait-elle des affinités trop nombreuses avec l'universalité des choses pour reporter et concentrer sur une seule personne toute cette passion éparse, flottante, dont chaque objet de la nature avait une parcelle? J'irai plus loin, et j'oserai dire que tel que nous le connaissons, je ne sais jusqu'à quel point il était lui-même capable d'inspirer l'amour. La passion est de sa nature exclusive, tyrannique et volontaire; il y faut une flamme et une ardeur de désir qui manquent entièrement à Maurice. Mais s'il ne connut pas, pour son bonheur, les emportemens de l'amour, il connut des sentimens plus doux, plus précieux peut-être, et en tout cas plus purs et moins mélangés d'amertume. Il avait une âme sympathique, et il sut inspirer à tous ceux qui le connurent la sympathie et l'amitié. Nous en avons la preuve dans la présente publication et dans le dévouement que ses amis ont conservé à sa mémoire. Enfin il eut le bonheur d'inspirer une des affections fraternelles les plus nobles et les plus complètes dont l'histoire littéraire garde le souvenir. L'amour que lui portait sa sœur aînée, Mlle Eugénie de Guérin, était aussi grand et aussi profond que peut l'être l'affection d'une sœur pour un frère. Nous regrettons de ne pouvoir parler ici avec étendue de cette remarquable personne, qui mériterait à elle seule une étude spéciale; mais nous pouvons au moins la saluer en passant.

Mlle Eugénie de Guérin était bien la digne sœur de Maurice: elle était presque son égale par l'esprit, et je ne sais pourquoi il me semble qu'elle lui fut supérieure par le cœur. Contrainte au célibat par sa pauvreté et sa naissance, elle reporta sur son frère toute la tendresse dont son cœur était plein. Tant que Maurice vécut, Mlle Eugénie porta son célibat, non-seulement avec dignité, ainsi qu'il convenait à une fille de race et d'âme nobles, mais encore avec gaieté, comme une personne dont le cœur est engagé tout entier et qui sait à qui faire don du trésor de ses affections. Toute sa vie était partagée entre son frère et quelques travaux littéraires, car Mlle Eugénie était poète, elle aussi, comme Maurice; mais dans ces travaux de son intelligence elle avait la douceur de retrouver encore son frère: c'était lui qui levait les scrupules de conscience qu'éveillait en elle quelque directeur trop zélé, lui qui, avec ses judicieux conseils littéraires, lui envoyait des conseils religieux et spirituels de quelque sage ami catholique de La Chênaie, de l'abbé Gerbet par exemple. Lorsque Maurice mourut, Mlle Eugénie sentit le froid de la solitude tomber sur son cœur, et s'éteindre cette lumière de gaieté douce et triste qu'entretenait seule dans son âme la tendresse qu'elle portait à son frère. La mort avait fait dans sa vie un vide que la mort seule pouvait désormais combler.

Rien n'est touchant comme de voir dans son journal les efforts de tendresse que fait son cœur pour se nourrir encore du souvenir du mort, et transformer ce souvenir en amour vivant. Elle entretient avec Maurice un dialogue à voix basse, et l'informe de ce qui s'est passé durant cette absence qui ne finira plus. « Ainsi Dieu le veut. Bonsoir, mon ami. Oh! que nous avons prié ce matin sur ta tombe, ta femme, ton père et tes sœurs!... Huit soirs ce soir que tu reposes là-bas, à Andillac, dans ton lit de terre... Ta berceuse est venue, la pauvre femme toutes larmes, et portant gâteaux et figues que tu aurais mangés. Quel chagrin m'ont donné ces figues! *Et le ciel si beau, et les cigales, le bruit des champs, la cadence des fléaux sur l'aire,* tout cela, qui te charmerait, me désole. » Désormais, la vie de Mlle de Guérin n'ayant plus de but terrestre, la religion s'empara de la femme tout entière : elle tourna ses regards vers la patrie éternelle où elle était sûre de rejoindre Maurice. Les soupirs de cette âme chrétienne sont souvent très beaux; nous n'en citerons qu'un seul, celui où elle renonce pour jamais à la pensée de chercher dans une créature humaine une consolation à sa douleur, et où elle se remet tout entière entre les mains de Dieu. « Mon Dieu, que le silence me fait peur à présent! Pardonnez-moi tout ce qui me fait peur! L'âme qui vous est unie, qu'a-t-elle à craindre? Ne vous aimerais-je pas, mon Dieu, unique, et véritable, et éternel amour? Il me semble que je vous aime, comme disait le timide Pierre, mais pas comme Jean, qui s'endormit sur votre cœur. Divin repos qui me manque. Que vais-je chercher dans les créatures? *Me faire un oreiller d'une poitrine humaine? Hélas! j'ai vu comme la mort nous l'ôte.* Plutôt m'appuyer, Jésus, sur votre couronne d'épines! » Arrêtons-nous sur ce soupir, qui exprime un regret inconsolable et qui est le plus bel hommage rendu à la mémoire de Maurice. Onze années après, Eugénie avait la douceur de rejoindre enfin ce frère bien-aimé.

Faut-il plaindre Maurice cependant d'avoir été moissonné dans sa fleur? Faut-il faire à la mort un reproche d'avoir détruit les espérances que sa vie promettait? Après tout, sa destinée est enviable; il eut des amis qui restèrent fidèles à son souvenir, une sœur bien-aimée qui ne voulut pas connaître d'autre tendresse que celle qu'il lui avait inspirée, et quant à la place étroite que la mort lui a faite en l'enlevant brusquement à ses travaux, si elle est moins grande que celle que la vie lui aurait faite, elle est peut-être plus poétique et plus charmante. Maurice de Guérin apparaît ainsi comme une de ces fleurs de la solitude qui, cachées sous les hautes herbes, embaument de leurs parfums le promeneur qui ne les aperçoit pas. Les parfums de cette fleur se dégagent abondans et suaves de ces deux volumes. Puissions-nous vous avoir donné le désir de les respirer!

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1861.

Plaignons-nous d'abord à voix basse de la lenteur avec laquelle s'engagent chez nous les travaux parlementaires. La session est ouverte depuis bientôt un mois, et nous ne comprenons guère l'emploi que le sénat et le corps législatif ont fait de ce temps. Ils ont enfanté deux projets d'adresse, et même en ce point le sénat a pris les devans sur le corps législatif. Nous avons eu l'occasion de témoigner, à propos du décret du 24 novembre, du peu de goût que avons pour cette controverse longue et stérile, pour cette sorte de pot-pourri de discours *de omni re,* pour la discussion de l'adresse en un mot, telle qu'on l'a ordinairement pratiquée en France. Il nous a toujours semblé qu'il y avait là une maladroite et peu profitable application de l'activité parlementaire. Le droit d'interpellation et le droit de motion, sobrement et sagement pratiqués, répondaient bien mieux aux besoins d'information du public et contrariaient bien moins la prompte et utile expédition des affaires. Dans l'exercice de ce droit, on distingue, on isole les questions, on les aborde avec opportunité, on aboutit à un résultat positif. Il n'en est point ainsi, avons-nous besoin de le dire? de ce concours de harangues où l'on embrasse au même moment toutes les affaires du pays. Encore, pour éviter les inconvéniens et les abus de ce genre de débats, faudrait-il ne point le compliquer de pertes de temps inutiles.

En Angleterre, où M. de Persigny aime à chercher des exemples, l'adresse et la discussion à laquelle elle donne lieu n'occupent pas le parlement plus d'une soirée. Rien n'est plus logique; des députés, des sénateurs, ou, comme on dit chez nos voisins, des *M. P.* et des pairs sont censés ne point vivre dans l'ignorance de la situation politique générale sur laquelle ils ont à exprimer leur pensée dans une adresse. On ne suppose pas chez nos voisins qu'il soit nécessaire de donner du temps à des hommes qui sont tenus d'être des hommes politiques pour se mettre au courant d'affaires et de questions

qui doivent leur être familières. On s'épargne la cérémonie et l'encombrement d'une commission spéciale; le ministère fait choix de deux de ses amis dans chacune des chambres, et leur confie la mission de présenter et de soutenir l'adresse. Ces pairs ou ces *gentlemen* arrivent à la première séance du parlement avec l'adresse toute rédigée dans leurs poches. S'il convient à l'opposition de marquer dès cette première épreuve le dissentiment qui la sépare du gouvernement, un amendement de quelques lignes est bientôt rédigé et proposé. Pour vider le différend, une séance suffit d'ordinaire. En France, nous dépensons cinq ou six semaines pour ce qui coûte à nos voisins une soirée; oui, nous dépensons, le mot ici n'est point une figure. Certes il était Saxon celui qui trouva le proverbe : le temps est de l'argent; pourtant, Celtes que nous sommes, nous aurions dû en faire notre profit depuis que les services de nos assemblées représentatives ont cessé d'être gratuits. Un mois, un mois et demi de session, c'est beaucoup d'argent; nous laissons aux statisticiens à calculer la somme. Quoi qu'il en soit, après les discussions dans les bureaux, après l'élection des commissaires, après les travaux des commissions, nous n'avons encore pour notre argent que les projets d'adresse du sénat et du corps législatif. Nous ferons toutes les concessions que l'on voudra aux vénérables prérogatives dont jouit chez nous l'esprit de routine; mais, de bonne foi, ne conviendra-t-on point que nous nous laissons avec excès dévorer par les formalités superflues? A quoi bon ce vieux et lent appareil de bureaux, de commissions multipliées, à une époque où tout mécanisme doit être rapide, où il faut improviser partout, où en effet, pour ne point sortir des matières parlementaires, le gauche et solennel discours écrit a été, au gré de tout le monde, éconduit et supplanté par la parole improvisée?

Par esprit d'économie, prévoyant qu'après les discussions de l'adresse nous aurons à revenir sur la plupart des questions ébauchées dans le projet lu au sénat par M. Troplong, nous nous abstiendrons aujourd'hui d'apprécier ce document. On nous ferait injure cependant si l'on supposait que nous l'avons accueilli avec indifférence. Nous y avons cherché au contraire avec une vive curiosité le jugement porté par le sénat sur le problème le plus difficile, sur la question la plus pressante du moment, sur la crise actuelle de la régénération italienne. Ce problème, cette question, cette crise, c'est la question romaine. L'Italie une, constituée en fait par l'annexion du royaume de Naples et la chute de Gaëte, s'affirme en droit par le titre nouveau que le parlement italien confère au roi Victor-Emmanuel. Il ne manque plus à l'établissement intérieur du nouveau royaume qu'une enclave, l'enclave romaine, celle qui renferme la capitale que l'Italie réclame comme l'expression suprême et la condition essentielle de son unité. Là, en ce moment, se resserre jusqu'à éclater l'étrange antithèse que présente depuis deux ans la politique du gouvernement français. Cette politique, nos lecteurs le savent, s'est annoncée par des professions de foi qui nous ont tou-

jours paru contradictoires. D'une part on a entrepris la guerre pour assurer l'indépendance de l'Italie, de l'autre on a déclaré que l'on ne voulait point ébranler le trône temporel du saint-père. Dès le début de la guerre, l'impossibilité de concilier ces deux prétentions a paru manifeste aux esprits pénétrans. On a vu du reste ce que les événemens ont fait de cette contradiction, comment ils l'ont chaque jour accusée davantage. L'Italie livrée à elle-même a entendu les conditions de son indépendance d'une façon diamétralement contraire aux données d'organisation politique qu'on lui avait théoriquement préparées. On avait rêvé une fédération italienne présidée par le pape; l'Italie, pour être indépendante, a voulu être une, et s'est faite une. Laisser accomplir l'unité de l'Italie, adopter dans ce dessein et invoquer le principe de non-intervention, et vouloir en même temps perpétuer dans Rome l'autorité du pape par la seule force de os baïonnettes, c'est, nous le répétons, professer en politique la doctrine de l'identité des contraires, c'est soutenir une antithèse à faire tressaillir de joie dans sa tombe ce grand penseur Hegel, dont l'un de nos collaborateurs, M. Edmond Scherer, exposait et jugeait ici tout récemment le système avec tant d'esprit et de vigueur. Cette antinomie subsiste encore cependant dans le dernier écrit de M. de La Guéronnière. L'histoire de nos relations diplomatiques avec le gouvernement romain, tracée par le conseiller d'état directeur de la presse, n'est qu'une longue récrimination contre la cour de Rome, une démonstration de l'incompatibilité de son existence avec les conditions de l'Italie nouvelle, et pourtant M. de La Guéronnière conclut à la prolongation de l'occupation de Rome par nos troupes. Il est vrai qu'une brochure du même écrivain, inspirée des mêmes sentimens contradictoires, a déjà fait perdre au pape la moitié de ses états, suivant le témoignage de lord John Russell, qui est bien placé pour établir en pareille matière le rapport des causes aux effets. Ce souvenir infirme peut-être l'autorité de la conclusion du conseiller d'état directeur. Nos doutes n'ont point été éclaircis par les projets d'adresse. Nous avons retrouvé dans celui du sénat surtout, plus imperturbable encore, si c'est possible, la grande et curieuse antithèse de la politique française en Italie : l'éloge de la politique de non-intervention et la confiance exprimée que le drapeau français continuera à couvrir la papauté, et que nous ne cesserons pas d'être la sentinelle la plus fidèle et la plus vigilante du trône pontifical. La commission du sénat semble croire qu'il est simple, naturel, facile de ne point intervenir en Italie et d'y défendre en même temps le pouvoir du pape à Rome avec une garnison de quinze mille hommes. Nous espérons qu'en discutant l'adresse, le sénat nous fera participer aux grâces politiques spéciales qui lui permettent de savourer avec une tranquillité parfaite une conviction si consolante.

Mais pourquoi affecterions-nous de nous préoccuper du langage des documens officiels? *Words, words, words!* comme dit Hamlet. Qu'importent maintenant les paroles? L'antithèse est résolue par le fait qui est là devant

nous. Tous les commentaires seraient impuissans ou sont superflus. Amis ou ennemis, qui peut croire encore à l'existence du pouvoir temporel de la papauté? Nous ne reviendrons pas sur les circonstances au milieu desquelles a vécu la papauté depuis tant d'années, et qui étaient la négation des conditions de l'indépendance que l'on revendiquait pour elle. Prenez l'état présent des choses. La cour de Rome veut, par une obstination que nous ne refusons pas de déclarer honorable, conserver les charges d'une situation dont toutes les ressources lui ont été enlevées. Dépouillée de ses provinces, cernée de toutes parts, réduite au simple patrimoine de saint Pierre, elle garde le poids des obligations financières et du budget d'un état qui lui a échappé. Pourrait-elle nier elle-même qu'elle ne doit encore la possession précaire de Rome qu'à un contre-sens de la politique française, qu'à l'appui militaire que lui prête une politique qui ne craint pas d'affaiblir moralement le gouvernement pontifical par la censure publique de toute la conduite antérieure de ce gouvernement, une politique que ce gouvernement de son côté, malgré la protection matérielle qu'il en reçoit, n'hésite point en toute occasion à frapper d'un blâme énergique? Cela peut-il durer? Est-il possible que des deux parts on puisse continuer à vivre longtemps dans un tel chaos de contradictions et d'inconséquences?

Pour les esprits sincères, résolus, à qui les illusions puériles sont insupportables, et qui refusent de se duper eux-mêmes, l'événement est consommé : au moins pour un temps indéterminé, c'en est fait du pouvoir temporel de la papauté, et l'unité de l'Italie est accomplie. Devant un événement si considérable, la netteté et la franchise des opinions sont un devoir pour tous, un devoir devant lequel la cause libérale surtout ne saurait reculer. La cause libérale en France doit-elle se prononcer pour l'unité de l'Italie et pour la fin la plus prompte de cette triste et lamentable agonie du pouvoir temporel de la papauté? Nous répondons oui sans hésiter, et en répondant ainsi, nous sommes sûrs d'être les organes des vrais principes, des véritables intérêts, des traditions certaines de la cause libérale en France.

Nous n'ignorons point que dans cette grave question d'illustres dissidens se séparent de nous. Ces dissentimens nous affligent, mais il y aurait de la maladresse et peu de dignité à feindre qu'on les ignore. Nous préférons rechercher l'explication naturelle des déviations d'opinion que, pour notre malheur, nous avons à déplorer chez quelques hommes éminens auxquels nous sommes liés par une vieille habitude d'admiration et de respect. En France et à l'étranger, on éprouve une surprise, dont nous avons été souvent témoins, à rencontrer dans certains grands noms de notre histoire contemporaine des adversaires de la cause italienne. Induits en erreur par ce trompeur indice, les étrangers vont même jusqu'à prêter au libéralisme français les opinions singulières de quelques-uns de nos amis sur l'Italie. Ce malentendu injuste ne nuit pas peu à la cause libérale française parmi les libéraux européens; nous ne devons à aucun prix le laisser subsister. Les

étrangers et beaucoup de gens en France devraient le savoir, les perturbations de 1848 et la réaction de 1851 ont enlevé au libéralisme français la constitution d'un parti. La cause libérale survit sans doute, et commence aujourd'hui à se relever; mais les liens d'association et de discipline se sont relâchés jusqu'à rompre entre les libéraux et sont encore loin de s'être reformés. Ceux que le parti libéral était jadis habitué à considérer comme ses chefs ont subi la commune loi. Ils ont conservé leurs grandes situations personnelles, mais ils ont perdu l'habitude de gouverner l'opinion, et ont été privés eux-mêmes des avertissemens et des freins que les hommes d'état rencontrent partout autour d'eux, lorsque en contact avec le grand public ils sont contenus par le sentiment de leur responsabilité et sont sans cesse obligés de confronter leurs opinions sur les événemens ou les conduites politiques avec les principes qui sont la raison d'être de leur cause. Telles façons de s'exprimer et d'agir qui seraient des étourderies impardonnables en des chefs de parti militans ne doivent plus être considérées que comme d'innocentes fantaisies chez des hommes qui, rentrés dans la vie privée, se laissent aller à l'humeur du moment, se livrent en simples spectateurs aux caprices d'imagination que les événemens leur inspirent, et cèdent sans résistance à leur penchant personnel dans l'antipathie ou la sympathie qu'ils affichent pour les acteurs qui occupent la scène. La grâce d'état abandonne ceux pour qui cesse la responsabilité. Que personne en France ni à l'étranger ne se méprenne donc sur la portée des opinions émises chez nous par quelques hommes éminens à propos de la question italienne; ces opinions n'ont qu'une signification personnelle : elles n'engagent point un parti, elles sont désavouées par tout ce qui constitue l'esprit et la vitalité de la cause libérale en France.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner de près les objections que l'on oppose généralement, dans l'intérêt de la conservation du pouvoir temporel de la papauté, à l'unité de l'Italie. On peut réduire ces objections à trois sortes d'argumens : l'argument tiré de la prétendue nécessité du pouvoir temporel pour assurer l'indépendance spirituelle du pape, c'est l'objection religieuse; l'argument fondé sur le respect des traités, sur le droit des gens, auxquels s'appuyaient les souverainetés détruites en Italie par le mouvement national : c'est l'objection légitimiste et diplomatique; enfin l'argument puisé dans cette doctrine de l'ancien régime qui considérait comme une menace pour la France la formation de grands états dans son voisinage : c'est l'objection politique. Aucune de ces objections religieuse, diplomatique, politique, n'est compatible avec les principes du libéralisme moderne.

La nécessité du privilége temporel pour soutenir l'indépendance du spirituel ! Mais tous les progrès de la société européenne depuis trois siècles, depuis la révolution française surtout, ont été accomplis contre ce sophisme et l'ont à jamais réfuté. Où cet argument est-il mieux connu que chez nous?

où en a-t-on avec plus de persévérance et de décision démontré la fausseté? Les temporalités ecclésiastiques ont été abolies par notre révolution, et qui peut prétendre que les priviléges ecclésiastiques qui étaient en vigueur avant 1789 donnaient au XVIIIe siècle un clergé plus pieux, y entretenaient une société plus chrétienne que le clergé et la société de notre XIXe siècle? Est-ce le spectacle de son indépendance ou celui de sa dépendance que la papauté présente au monde depuis trente ans, au milieu des tristes efforts qu'elle fait pour retenir son pouvoir temporel? La réponse est écrite dans des faits qui frappent tous les yeux. Le pouvoir temporel enveloppe la papauté et le catholicisme d'un tissu de servitudes. Quel autre nom donner en effet à ces protections étrangères, devenues de plus en plus humiliantes, auxquelles la papauté est obligée d'avoir recours, à ces compromis, à ces pactisations politiques auxquelles elle a été réduite, à cette solidarité, injurieuse au catholicisme, qu'elle s'est crue forcée d'accepter partout avec la cause des despotismes à l'heure de leur triomphe, à toutes ces fautes politiques qui ont porté de si profondes atteintes à son autorité religieuse? Nous honorons et nous aimons le sentiment religieux, mais en libéraux. Or le libéralisme moderne croit et professe que le sentiment religieux est plus vivace et plus florissant dans les églises libres que dans les églises officielles, que la concurrence entre les églises également délivrées des tyranniques tutelles du pouvoir politique profite à chacune d'elles et à la vitalité du sentiment religieux, nécessaire à la santé morale des sociétés, et qu'enlever à une église des priviléges qui sont des liens, c'est véritablement l'affranchir. Est-ce à des catholiques sincères, à ceux qui ont une foi véritable aux promesses dont ils se croient dépositaires, d'attacher les destinées de leur église et de son chef à la misérable conservation d'une propriété temporelle? Ne sentent-ils pas ce qu'ils acquerront d'ascendant loyal et légitime sur les âmes en rentrant dans la liberté commune? En perdant Rome, ils rompent les chaînes qui lient l'église à l'état, et qui subordonnent, en tant de pays et, on peut le dire, en France, l'activité du zèle religieux aux réglementations du pouvoir civil. — Revenus au droit commun, obligés de couvrir comme saint Paul les intérêts de leur foi de leurs droits de citoyens, au lieu de ces basses connivences, de ces complaisances viles qu'on les a vus trop souvent prêter aux pouvoirs ennemis de la liberté, ils serviront la liberté publique dans la mesure même de leur foi, et se montreront d'autant plus résolus et fermes dans leur civisme qu'ils seront plus fervens dans leur croyance. Pour des libéraux, l'équivoque certes n'est pas possible : la séparation du spirituel et du temporel est un de nos principes essentiels. Si nous regardons au passé, nous voyons ce principe dominer l'histoire de nos efforts et de nos triomphes; si nous regardons à l'avenir, nous en voyons toutes les applications futures conspirer à de nouveaux progrès de la liberté. Nous ne pourrions nous refuser à l'application de ce principe à Rome sans nous renier nous-mêmes.

L'argument diplomatique et légitimiste a certes moins d'importance. Il consiste à établir et à défendre d'une façon abstraite les droits de la souveraineté par les titres écrits, par les traités. On fait ici une confusion contre laquelle la protestation du libéralisme est permanente. Les traités sont la loi souveraine des relations internationales. Répudier l'autorité des traités dans les rapports qui lient les peuples entre eux, ce serait effacer le droit des gens, proclamer l'état de nature et tout livrer à la force; mais les traités qui obligent les souverains entre eux, les peuples entre eux, ont-ils la même autorité, la même vertu dans les rapports qui unissent un peuple à son souverain? Les peuples sont-ils obligés de subir de mauvais gouvernemens, des pouvoirs qui se font détester, uniquement parce que ces pouvoirs ont été reconnus et sanctionnés par des traités internationaux? En d'autres termes, cette portion du droit public qui s'applique à l'existence extérieure des états réagirait-elle du dehors sur le dedans, et enlèverait-elle aux peuples le droit de s'affranchir de mauvais gouvernemens? les dépouillerait-elle de leur souveraineté intérieure? Les absolutistes ont essayé, par un impuissant paralogisme, d'édifier en doctrine cette absurde prétention : le libéralisme s'est toujours fait honneur de la repousser. Non, aucun libéral ne peut accepter cette invasion odieuse du droit des traités dans la constitution intérieure des états. Si tel est notre principe, nous n'avons plus, pour ce qui concerne Rome, qu'à le confronter avec le fait. Or là le fait est éclatant; il n'est pas un apologiste du pouvoir temporel qui ne soit forcé d'avouer que la cour de Rome réunit contre elle l'immense majorité de la population romaine, qui ne soit contraint de reconnaître que le pouvoir temporel du saint-père tomberait à l'instant même où la dernière escouade de nos soldats rappelés franchirait l'enceinte de Rome. Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir comment s'est produit un tel état de choses, comment il eût pu être prévenu, à qui en revient la responsabilité. Sans avoir la prétention de faire la répartition des fautes et des torts entre les diverses influences qui ont concouru à ce résultat, nous disons que ces questions ne fournissent plus matière qu'à des thèses d'histoire, que le libéralisme européen est bien obligé de les prendre dans leur forme actuelle et pratique. Or devant un peuple qui veut avec un tel ensemble se séparer de son souverain, devant un souverain qui ne peut subsister que sous la protection de nos armes, l'hésitation n'est pas un instant permise au libéralisme français. Nous ne pouvons opposer à la volonté unanime d'un peuple l'obstacle de nos baïonnettes appuyant des prétentions fondées sur les traités. Comment aurions-nous fait dans le passé, où en serions-nous pour l'avenir, si nous prêtions le concours moral de notre opinion à une doctrine qui refuse aux peuples le droit de se défaire de leurs mauvais gouvernemens?

Le troisième argument des adversaires de l'unité italienne est plus modeste que les deux autres : il n'aspire point à l'autorité du dogme religieux et politique; il est utilitaire. Il invoque en faveur d'un prétendu intérêt

français une routine de notre ancienne diplomatie. Avant 1789, il était admis parmi nos hommes d'état que la France devait combattre la formation sur sa frontière d'états puissans, que c'était pour elle un intérêt vital de n'avoir auprès d'elle que des états moyens, petits, faibles. C'est de cette maxime qu'on voudrait encore aujourd'hui, en plein XIXe siècle, faire l'application à l'Italie. Certes, en demeurant sur le terrain purement utilitaire, en discutant la question au point de vue des intérêts français, il est aisé de réfuter cette vieille politique. Que nous apprend notre histoire depuis François Ier, ou, si l'on veut, depuis Richelieu jusqu'à 1789? C'est que cette ceinture de petits états était moins pour nous une sécurité, une garantie de paix, qu'une occasion de guerres perpétuelles. L'Italie elle-même en est un exemple : elle était divisée en petits états. Sans parler des prétentions fondées sur les alliances dynastiques et les droits d'hérédité qui résultaient du morcellement de l'Italie, et qui nous ont tant de fois appelés dans la péninsule, les petits états offrent par leur nature même des tentations et des prétextes continuels de guerre à leurs voisins puissans. C'est inévitable. Les états faibles sentent qu'ils ne peuvent être indépendans : ils ont besoin de protection; ils cherchent cette protection auprès d'eux, suivant le cours des alliances de famille, suivant les préférences ou les nécessités d'ambition de leurs chefs. Le morcellement de l'Italie a été dans le passé la cause des guerres incessantes que nous avons soutenues en Italie. Or, si la France avait à dresser le bilan de ces guerres, pourrait-elle croire qu'elles lui ont été bien avantageuses? N'ont-elles pas eu le plus souvent pour résultat de nous chasser de l'Italie et de la livrer à la domination, toujours plus longue que la nôtre, tantôt des Espagnols, tantôt des Autrichiens? Il n'en aurait pas été ainsi, il n'en sera plus ainsi avec une Italie unie et devenue une puissance assez forte pour ne plus offrir de tentations aux cupidités de ses voisins et pour résister victorieusement aux ambitions étrangères. Il est possible que les hommes d'état de l'ancien régime eussent été peu sensibles aux avantages d'une telle situation. La guerre était l'élément essentiel et pour ainsi dire le milieu normal de leurs conceptions politiques. L'unité de l'Italie leur eût enlevé ce nid de guêpes, cette mine de guerres qu'ils avaient sous la main toutes les fois qu'ils voulaient faire montre de leur génie. Cet avantage de l'unité de l'Italie, si elle parvient à se fonder, sera profondément senti au contraire par les sociétés modernes, construites, outillées pour l'industrie, pour le commerce, par conséquent pour la paix.

Nous ne nous arrêterons point à ces regrets de sentiment et d'imagination que laisse à des esprits trop amoureux des souvenirs historiques la fin de ces petites principautés, qui donnaient une grande variété de physionomie et, nous le reconnaissons, un charme particulier aux diverses parties de la péninsule; mais peut-on mettre en balance la poésie de l'histoire tombant après tout en décrépitude avec les intérêts actuels, les besoins nouveaux des peuples dans l'Europe moderne? Ce n'est pas seulement au prix de leur indé-

pendance et de leurs intérêts moraux que les Italiens payaient, pour le plaisir des touristes étrangers, leur morcellement : c'était aussi au prix de leurs intérêts matériels. Tout le monde sait de quel surcroît de frais généraux l'entretien des petites cours grevait le gouvernement de l'Italie, et quelle négligence ces petites cours, à peu d'exceptions près, apportaient dans l'administration des ressources naturelles de la péninsule. L'unité était nécessaire au développement industriel et commercial de l'Italie : elle augmentera sa richesse. Si l'unité a cette conséquence, — et on peut la tenir pour certaine, — les intérêts français auront encore à ce point de vue leur part de profit dans les avantages qui seront aussi assurés à l'Italie. Nous sommes en effet à une époque où il n'est plus permis d'ignorer que les progrès matériels d'un peuple profitent à tous les peuples. Enfin, pour répondre d'un mot à l'objection utilitaire et soi-disant patriotique que l'on oppose à l'unité de l'Italie, les libéraux français peuvent s'élever à une considération supérieure, — au principe même qui commande aux peuples de respecter mutuellement leur autonomie dans la sphère de leur organisation particulière. Que l'Italie forme une fédération ou se condense en une forte monarchie, la chose ne nous regarde point, elle ne regarde que les Italiens. L'expérience qu'ils poursuivent doit dépendre d'eux seuls; à cette unique condition, la responsabilité de l'échec ou du succès sera concentrée sur eux, et nous pourrons conserver le droit de nous tenir à l'écart de leurs querelles intestines ou étrangères. Telle est la politique de justice et de bon sens que l'Angleterre professe dans les affaires italiennes; puisqu'on fait appel aux intérêts français, pourquoi viendrait-on nous recommander une politique différente? Étranges appréciateurs des intérêts français que ceux qui voudraient gratuitement nous faire perdre le bénéfice de tout ce que nous avons fait pour l'Italie, et cela apparemment au profit des Anglais, qui recueilleraient à notre détriment la moisson qu'ils n'ont point semée!

Ainsi, dans ce débat final entre l'Italie et la papauté, le libéralisme français ne peut transiger ni avec l'objection religieuse, ni avec l'objection diplomatique, ni avec l'objection utilitaire, à l'aide desquelles certaines personnes qui se croient libérales combattent parmi nous les vœux de l'Italie. Nous respectons la sincérité de ces personnes, nous comprenons l'illusion qu'elles se font à elles-mêmes, et la surprise qu'elles éprouveraient, si l'on venait à mettre en doute leur libéralisme. C'est qu'il y a deux choses dans la cause libérale, les questions de fond et les questions de forme. La question de forme par excellence est celle qui est engagée dans le système d'institutions par lequel la France est régie. L'intervention de l'opinion publique dans la conduite des affaires au moyen de la liberté de la presse, la participation du pays à la direction de la politique générale au moyen des assemblées représentatives élues sous l'influence de la libre concurrence des opinions dans l'arène électorale, voilà, sur la question de forme, les vœux du libéralisme. En dehors de cette question de forme, il y a encore

les questions de principes, qui sont le fond du libéralisme, et que le libéralisme veut appliquer par l'instrument des institutions perfectionnées dont il désire et poursuit l'achèvement. Ce qui explique le dissentiment qui nous éloigne d'une certaine portion du monde politique, et ce qui nous autorise à nous attribuer la représentation du libéralisme, c'est que nous ne séparons point la forme du fond, et que nous voulons par les moyens libéraux le triomphe des principes libéraux. Dans l'état d'épuisement où la vie politique était tombée parmi nous, certaines personnes pensaient être libérales à meilleur marché. A quoi bon se diviser sur le but, puisque le but est loin et que la conquête des moyens nous met d'accord? Le raisonnement pouvait être politique tant que les événemens ne soulevaient point ces questions de principes que l'on ne peut résoudre par des réticences ou des inconséquences. Sans doute, quant à nous, nous ne repoussons point ce libéralisme relatif, qui s'appuie sur la forme des institutions. Entre lui et nous, jusqu'au couronnement de l'édifice, la transaction est naturelle, l'alliance est légitime; mais en politique les honnêtes et bonnes alliances ne se font point sur des confusions et des prétéritions : la première condition pour y tenir loyalement et utilement sa place, c'est d'y rester soi-même et de n'y point taire ses principes. Il y a eu, il y a, il y aura des légitimistes et des cléricaux libéraux quant à la forme qu'ils veulent donner aux institutions politiques. A la poursuite du même but, on ne peut que s'honorer de leur concours; mais les intérêts et les principes engagés dans les questions de Rome et d'Italie ne nous avertissent-ils pas que le parti libéral a une existence indépendante des alliances que les circonstances lui permettent, et que par exemple le parti libéral, s'il se constitue, ne pourra pas être un parti légitimiste ou un parti clérical? Certes le moment serait mal choisi pour rappeler, en présence des faits actuels, au parti clérical les fautes commises depuis tant d'années par ceux qui avaient fini par le dominer. L'expérience les éblouit maintenant de ses cruelles leçons. Ils n'ont pas compris à une autre époque qu'une des vertus qui rendent particulièrement aimables les institutions libres, c'est qu'elles sont douées d'une loyauté naturelle qui, dans les luttes politiques, abrite tous les intérêts et adoucit, du moins pour ceux qui sont forcés de céder, l'amertume de la défaite par le sentiment qu'on leur a donné franc jeu, qu'ils ont combattu à chances égales, qu'ils n'ont succombé que sous l'arrêt de l'opinion, qu'ils peuvent toujours conserver l'espoir de ramener à eux. Cette probité virile et généreuse inhérente à la liberté, qui la porte à mettre aux mains mêmes de ses ennemis des armes que ceux-ci n'ont que trop souvent retournées contre elle, n'a point été comprise par l'immense majorité du parti clérical. Ce parti a bafoué et honni la liberté. Quelle est la consolation qui lui reste? « Nous avons été dupés, » s'écrie M. Dupanloup, qui a certes trop d'esprit pour faire retentir ce *meâ culpâ* sur sa propre poitrine; mais on n'est jamais dupé que par soi-même, et c'est ce qui rend les dupes peu intéressantes, surtout quand elles devaient être

éclairées et par la hauteur de leurs fonctions et par la grandeur des intérêts confiés à leur garde. Nous ne sommes assurément pour rien dans ce grand naufrage dont d'autres s'imputent mutuellement la responsabilité par leurs récriminations entre-croisées. Nous n'avons donc point à intervenir dans la querelle. Nous n'avons eu qu'à définir la position du libéralisme français devant une crise qui touche au terme. Si, après cela, nous avions des Burke parmi nous, si, confondant les moyens employés avec les résultats accomplis dans la révolution italienne et oubliant leurs principes dans leurs préventions contre les personnes, quelques esprits ardens et légers voulaient tenter de former au sein de cette déroute nous ne savons quel impossible torysme clérical, nous les laisserions s'éloigner en les suivant d'un regard triste et étonné. Nous savons que la cause libérale demeure avec Fox.

Que nos lecteurs se rassurent : l'enceinte de nos assemblées ne sera point le théâtre où se répétera la rupture dramatique et émouvante qu'un souvenir par trop ambitieux rappelle à notre pensée. Nous croyons pourtant que les questions italienne et romaine seront au sénat et au corps législatif le principal thème de la discussion de l'adresse, et nous nous attendons à des luttes oratoires bien plus vives que celles dont un faible écho était depuis neuf ans arrivé jusqu'à nous. Nous sommes curieux de voir quelles lumières ce débat répandra sur la question italienne, et ce qu'il laissera voir des résolutions finales du gouvernement. Parmi les questions extérieures, bien après les affaires d'Italie, viennent celles de Syrie. Nous ne pensons pas que celles-ci donnent lieu à un débat parlementaire. On sait que l'affaire de Syrie a été récemment examinée à Paris par une conférence des grandes puissances. Il s'agissait de déterminer si, conformément au traité de l'année dernière, nos troupes quitteraient en effet le 5 mars la Syrie. L'état de la Syrie permet-il à la protection de l'Europe de se retirer de ce pays et d'en abandonner l'administration aux Turcs? L'humanité et la prudence ne conseillent-elles pas de ne point s'en tenir à une exécution trop littérale du traité, et d'attendre pour l'évacuation le moment où la répression des désordres de l'année dernière sera complète, où des garanties sérieuses de pacification et d'ordre pour l'avenir auront été établies? Il importe avant tout de remarquer que le gouvernement français ne fait point de la prolongation du séjour de ses troupes en Syrie ce qu'on appelle une question. La France sait que la teneur du traité l'oblige; elle reconnaît que, si toutes les puissances qui ont signé la convention ne sont point d'accord sur la nécessité de prolonger notre expédition, elle devra exécuter le traité. D'ailleurs, si l'on décide que la présence d'une force européenne en Syrie est encore prescrite par la situation de cette province, la France est prête à partager avec les troupes des autres puissances l'office de protection qu'elle remplit auprès des chrétiens. Il n'y a donc point là, il importe qu'on le sache, de question d'où puisse naître un conflit diplomatique. L'attitude de l'An-

gleterre dans cette affaire, sans annoncer une opposition directe à la prorogation du terme fixé par le traité, indique pourtant la répugnance que ressent le gouvernement anglais à voir une troupe française occuper des positions en Syrie. « Il ne faut pas oublier, disait l'autre soir lord Stratford de Redcliffe à la chambre des lords, que la Syrie est la clé de l'Égypte, qu'en détenant l'une, on est maître de l'autre. » L'Angleterre jusqu'à présent dissimule mal son mauvais vouloir en se dérobant derrière la Porte : c'est au gouvernement turc à se prononcer sur l'évacuation immédiate ou l'occupation prolongée; l'Angleterre décidera ce que la Porte approuvera. Quant à la Turquie, elle prétend que l'occupation n'est pas nécessaire; elle ne consentait tout au plus à proroger le délai que jusqu'au 5 mai. La concession était illusoire. Deux mois, ce n'est à peu près que le temps nécessaire pour opérer l'évacuation. La question a été de nouveau soumise aux gouvernemens, et la solution sera connue sous peu de jours. Si les réponses attendues décident le retour immédiat du corps français, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les puissances qui se seront prononcées pour cette solution assumeront sur elles une responsabilité bien grave; la France, en se soumettant à leur décision, ne peut moins faire que de le leur rappeler, afin de se dégager et de renvoyer à qui de droit les reproches que l'opinion adresserait aux puissances, si la Syrie redevenait le théâtre de nouveaux désordres. La conduite de l'Angleterre à cet égard est difficile à comprendre. Elle est peut-être la puissance européenne la plus intéressée au maintien de l'empire ottoman : or comment ne voit-elle pas que dans les circonstances actuelles, après l'émotion qu'ont excitée dans l'opinion européenne les massacres de Syrie, une nouvelle explosion de fanatisme et d'anarchie forcerait la main aux gouvernemens, et ouvrirait fatalement, et peut-être cette fois pour en finir, la question d'Orient? Comment ne sent-elle pas que les embarras financiers de la Porte, aggravés par l'échec de l'emprunt ottoman émis à Paris, en affaiblissant encore les ressorts si relâchés de l'administration turque, rendent peut-être imminente une catastrophe que pourrait détourner la présence de nos troupes? Il y a quelque chose d'inexplicable pour nous dans les contradictions que présente la politique anglaise en Orient. L'Angleterre veut que la Turquie vive, et elle lui refuse les moyens d'exister. Il y a quelques mois, le gouvernement français proposait au cabinet anglais de donner la garantie des deux états à un emprunt qui pût rétablir les finances turques, et le cabinet anglais a repoussé cette ouverture. Aujourd'hui on peut encore, par la présence d'une troupe européenne en Syrie, prévenir des désordres qui donneraient le signal de la décomposition de la Turquie, et l'Angleterre semble vouloir de gaieté de cœur déchaîner sur la Turquie ce péril qui rejaillirait aussitôt sur l'Europe. On n'est point accoutumé à trouver la politique anglaise si imprévoyante et si étourdie.

Mais les points sur lesquels nous attendons avec le plus d'impatience les

explications qui devront être données au pays dans les discussions de l'adresse sont ceux qui touchent à la politique intérieure. Parmi les questions intérieures, il en est deux qui dominent toutes les autres : c'est la question de la régularité et de la liberté des élections et la question de la liberté de la presse. Le corps législatif, en se montrant sévère envers des élections irrégulières, a témoigné une vigilance dont on doit lui savoir gré. Si nous voulons tous être sincères dans la pratique du suffrage universel, nous devons nous appliquer à garantir, par une étroite surveillance et par d'infatigables protestations, la liberté et la régularité du vote; nous sommes tenus de travailler à éclairer le suffrage universel et à l'affranchir des entraves qui l'empêchent de s'exercer avec discernement, avec choix, c'est-à-dire dans ces conditions de liberté et d'indépendance que l'on ne peut séparer sans une contradiction monstrueuse de la notion de la souveraineté populaire. Un écrit qui a été remarqué, *l'Instruction populaire et le Suffrage universel*, vient avec opportunité de signaler à l'opinion publique et au gouvernement les lacunes de l'instruction du peuple et les obstacles artificiels et réglementaires qui l'empêchent véritablement de mériter sa souveraineté, ou de l'exercer pleinement dans le domaine de son éducation morale. Chose bizarre et contradictoire! comprend-on que dans un pays dont le suffrage universel est la loi vivante, un tel luxe de tutelles soit déployé à l'égard du peuple, comme s'il n'était point arrivé encore à l'âge de la majorité politique que la pleine liberté seule inaugure pour les citoyens. C'est dans la liberté que la brochure à laquelle nous faisons allusion indique la solution du problème de l'instruction populaire. Partant d'un autre point de vue, l'auteur de la brochure *la Liberté et les Affaires*, M. Guéroult, apporte en faveur de la liberté de la presse une démonstration non moins décisive. Nous ne partageons pas les idées économiques développées par M. Guéroult autour de sa thèse principale, mais nous sommes de son avis lorsqu'il affirme que la liberté de la presse peut seule exercer une action préventive en faveur du public sur les spéculations financières et industrielles que nous avons vues si souvent, depuis que la presse est engourdie par le monopole, dégénérer en désastres et en scandales déplorables. Il y a longtemps que nous avons nous-mêmes invoqué l'intérêt des affaires en faveur de l'affranchissement de la presse. Un éclat récent, dont la triste impression est toute vivante encore dans l'opinion émue, prête à la revendication de la liberté des journaux un argument d'une opportunité saisissante. Il est à craindre que l'époque dans laquelle nous vivons ne reçoive une marque fâcheuse dans l'histoire de ces grands scandales financiers que l'on croyait impossibles depuis la chute de l'ancien régime. Ceux qui auront à mentionner ces faits comme un trait regrettable de nos annales devront constater en même temps que, pendant la période où ils se produisirent, la presse en France ne fut point libre.

La mort a depuis quelque temps d'inexorables préférences pour la litté-

rature, et elle frappe à coups si redoublés, qu'on a peine à la suivre. Elle enlevait à peine Henry Murger, un homme dans toute la jeunesse de l'âge et la vivacité du talent, que déjà elle atteignait M. Eugène Scribe, l'homme qui, sans s'arrêter un instant, a tour à tour animé tous les théâtres de sa verve ingénieuse. L'un et l'autre ont disparu à peu de jours de distance, le conteur charmant et délicat, l'auteur de tant de récits émouvans, *le Dernier Rendez-vous, les Vacances de Camille, Adeline Protat,* et l'inventeur dramatique qui s'est le plus prodigué en ménageant le mieux un esprit plein de dextérité et de ressources. La mort seule les a rapprochés en les frappant à si peu d'intervalle, car il n'y avait assurément entre eux rien de semblable; ils n'étaient pas de la même race, et ils ne suivaient pas les mêmes chemins. Quoiqu'ils soient arrivés presque à la même heure au même but, où tout le monde va, M. Scribe a porté jusqu'au bout le poids de cet immense labeur qu'il s'était créé, de tout ce monde de fragiles conceptions qui lui étaient familières. Pendant quarante ans, ses œuvres ont été l'honnête distraction de ceux qui vont chercher l'agrément au théâtre, et il est mort au lendemain de son dernier succès. Nous ne savons ce qu'on dira dans l'avenir du théâtre de M. Scribe : il représente du moins une certaine face de notre société; cette société, il l'a peinte à une heure de ce siècle, et cette carrière n'a pas été seulement pour l'auteur pleine de succès; elle l'a conduit à la fortune honnêtement conquise, à l'Académie, qui a couronné en lui la comédie et le vaudeville. Quant à Henry Murger, qui a précédé de quelques jours M. Scribe, il s'en est allé plein de jeunesse, à l'heure où la vie aurait pu peut-être lui sourire, mais non dans tous les cas sans avoir laissé dans le roman contemporain la marque certaine d'une originalité pénétrante et vive. Henry Murger s'était fait sans effort, tout naturellement, le peintre d'un monde où la misère n'exclut pas la gaieté et où l'abandon dans la vie n'exclut pas l'émotion sincère du cœur. Il a été le poète de *la vie de Bohême,* de cette vie dont bien d'autres ne savent peindre que les crudités, et qu'il représentait avec grâce sans lui ôter la vérité. C'était un caractère aimable et bon autant qu'un esprit charmant et vif. Il aurait pu vivre longtemps encore sans doute, s'il lui eût été donné d'avoir une jeunesse moins dispersée à tous les vents. Au moment où il disparaît et où on est encore sous le coup d'une perte si regrettable, il y a mieux à faire qu'à étouffer le charmant esprit sous les apologies vulgaires : il mérite de laisser par la vie et par la mort un enseignement pour tous, après avoir charmé ses contemporains par un talent plein de sobriété et de grâce.

E. FORCADE.

JOSEPH DROZ ET SES ÉCRITS.[1]

La vie d'un homme de bien racontée par un homme de bien, tel est le mérite, tel est aussi le charme de la notice consacrée par M. de Bonnechose à la vie et aux écrits de M. Droz; elle accompagne heureusement la nouvelle édition de son principal ouvrage, l'*Histoire du règne de Louis XVI*. Dans un cadre étroit, qui ne pouvait guère dépasser les bornes d'une introduction, M. de Bonnechose a rendu attachante et instructive l'étude dans laquelle il fait revivre M. Droz au milieu de tous ses contemporains, en le suivant dans les voies si diverses où il s'est successivement engagé : tour à tour soldat, professeur et écrivain, moraliste, économiste et historien, ami de la philosophie et plus tard chrétien fervent, entré dans la vie active aux débuts de la révolution française et ayant survécu de deux ans à la ruine de ces institutions constitutionnelles qui semblaient en être le couronnement. M. de Bonnechose aime à peindre la société dans laquelle M. Droz passa les années de sa jeunesse, accueilli avec faveur dans ces libres réunions de gens du monde et d'écrivains que rapprochaient le goût des choses de l'esprit, les liens de la sympathie et de l'estime. Moins préoccupé de lui que des autres, il était digne d'avoir des amis; il en eut plusieurs et les choisit de manière à les conserver jusqu'à la fin. Au lendemain des journées néfastes que la convention et le directoire avaient fait traverser à la France, lorsqu'elle n'entendait plus que le bruit des armes, qui semblait couvrir toutes les autres voix, on aime à rencontrer ces hommes de lettres, — Cabanis, Ducis, Andrieux, Picard, Lémontey, — rapprochés les uns des autres, détachés de toute ambition bruyante, jaloux de perpétuer par leurs entretiens et leurs ouvrages les dernières traditions des brillans salons du XVIIIe siècle.

Ce fut dans cette douce atmosphère que M. Droz écrivit son premier ouvrage important, l'*Essai sur l'art d'être heureux*. Nul ne pouvait mieux développer cette théorie du bonheur qui semble échapper aux préceptes. Sa vie bien réglée, exempte de passions, de mécomptes et d'infortunes, éclairée d'un rayon de renommée sans être troublée par l'ambition, remplie par les joies pures d'un amour partagé, lui permettait de chercher dans sa propre histoire le fondement d'une science sur laquelle il se faisait peut-être illusion. Sans méconnaître la grande part que l'homme peut avoir à la direction de sa destinée terrestre par le bon emploi qu'il fait de sa liberté, il ne faut pas non plus se dissimuler que les plus savans calculs, les efforts les plus persévérans ne suffisent pas à la félicité d'ici-bas et ne protégent pas contre les rigueurs du sort ou les terribles surprises du malheur. Aussi M. Droz avait-il donné l'exemple plutôt que les préceptes d'une vie heureuse; ramené à ces proportions, son traité n'en avait pas moins une valeur

(1) *Notice sur Joseph Droz*, par M. de Bonnechose, suivie d'une nouvelle édition de l'*Histoire du règne de Louis XVI*; Paris, veuve Jules Renouard.

que M. de Bonnechose a finement appréciée, et il ouvrit sous des auspices favorables la voie au jeune écrivain.

Un nouvel ouvrage, le *Traité de la philosophie morale,* dans lequel M. Droz examine en historien les nombreux systèmes des grands moralistes, et en fait ressortir les plus salutaires règles de conduite qui sont comme le résumé de la sagesse antique, appela sur l'auteur les suffrages de l'Académie française. Après l'avoir couronné, elle pensa qu'elle pouvait lui ouvrir ses rangs. M. Droz, en obtenant un tel honneur, n'avait pas seulement recherché une récompense, mais une charge, et il reprit avec plus d'ardeur la tâche qu'il s'imposait de donner à ses contemporains de nouveaux enseignemens. Son *Traité de la morale appliquée à la politique* était, comme il le disait lui-même, le legs d'un homme qui avait vu des révolutions; il le faisait paraître sous le gouvernement de la restauration, à une époque où un tel écrit ne semblait plus être une satire et répondait aux nobles espérances, aux vues loyales d'une nouvelle génération qui faisait alors l'apprentissage sérieux des libertés publiques, inaugurées par la charte de 1814. Ce furent les mêmes pensées saines et élevées qu'il transporta dans son *Manuel de l'économie politique,* resté justement populaire, et dans l'ouvrage qui perpétuera le plus sûrement son nom, l'*Histoire du règne de Louis XVI.* C'est dans ce grand travail, préparé pendant vingt-cinq ans, que M. Droz a recherché, par l'étude attentive et impartiale des événemens et des hommes, si l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française. Il y a démêlé avec une rare sagacité les fautes de tous les partis qui précédèrent de si près les crimes du parti terroriste, et il les a jugées sans aucune faiblesse, écartant d'une main ferme cette commode et menteuse excuse de la nécessité inventée à l'usage des lâches ou des scélérats, et rendant ainsi sans cesse aux acteurs la liberté de leur conduite, qui fait la moralité de l'histoire. M. de Bonnechose, qui a lui-même, dans sa remarquable histoire de l'Angleterre, suivi les destinées plus heureuses du peuple anglais, était mieux préparé que tout autre à faire apprécier l'ouvrage de M. Droz. Sa notice s'achève par des pages pleines d'émotion, où il raconte comment l'expérience de la vie, attristée par ces séparations douloureuses qui font sentir au cœur de l'homme le besoin d'une croyance, ramena M. Droz, dans ses dernières années, aux doctrines et aux pratiques de la foi chrétienne. Toujours préoccupé du bien de ses semblables, M. Droz leur laissa pour ainsi dire son testament dans les *Aveux d'un philosophe chrétien* et dans ses *Pensées sur le christianisme.* Aujourd'hui plus que jamais, il était opportun de ramener l'attention sur une vie si utilement employée et si honorablement écoulée, dans laquelle l'homme et l'écrivain se complètent pour donner les plus fortifians exemples contre les abaissemens de l'esprit et les défaillances du caractère.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

V. DE MARS.

VALVÈDRE

A MON FILS.

Ce récit est parti d'une idée que nous avons savourée en commun, que nous avons pour ainsi dire bue à la même source : l'étude de la nature. Tu l'as formulée le premier dans un travail de science qui va paraître. Je la formule à mon tour et à ma manière dans un roman. Cette idée, vieille comme le monde en apparence, est pourtant une conquête assez nouvelle des temps où nous vivons. Pendant de longs siècles, l'homme s'est pris pour le centre et le but de l'univers. Une notion plus juste et plus vaste nous est enseignée aujourd'hui. Plusieurs la professent avec éclat. Adeptes fervens, nous y apporterons aussi notre grain de sable, car elle a besoin de passer dans beaucoup d'esprits pour faire peu à peu à tous le bien qu'elle recèle. Elle peut se résumer en trois mots que ton livre explique et que le mien tentera de prouver : sortir de soi. — Il est doux d'en sortir ensemble, et cela nous est arrivé souvent.

Tamaris, 1er mars 1861.

I.

Des motifs faciles à apprécier m'obligeant à déguiser tous les noms propres qui figureront dans ce récit, le lecteur voudra bien n'exiger de moi aucune précision géographique. Il y a plusieurs manières de raconter une histoire. Celle qui consiste à vous faire parcourir une contrée attentivement explorée et fidèlement décrite est, sous un rapport, la meilleure : c'est un des côtés par lesquels le

roman, cette chose si longtemps réputée frivole, peut devenir une lecture utile, et mon avis est que, quand on nomme une localité réellement existante, on ne saurait la peindre trop consciencieusement; mais l'autre manière, qui, sans être de pure fantaisie, s'abstient de préciser un itinéraire et de nommer le vrai lieu des scènes principales, est parfois préférable pour communiquer certaines impressions reçues. La première sert assez bien le développement graduel des sentimens qui peuvent s'analyser; la seconde laisse à l'élan et au décousu des vives passions un chemin plus large.

D'ailleurs je ne serais pas libre de choisir entre ces deux méthodes, car c'est l'histoire d'une passion subie, bien plus qu'expliquée, que je me propose de retracer ici. Cette passion souleva en moi tant de troubles qu'elle m'apparaît encore à travers certains voiles. Il y a de cela vingt ans. Je la portai en divers lieux qui m'apparurent splendides ou misérables selon l'état de mon âme. Il y eut même des jours, des semaines peut-être, où je vécus sans bien savoir où j'étais. Je me garderai donc de reconstruire, par de froides recherches ou par de laborieux efforts de mémoire, les détails d'un passé où tout fut confusion et fièvre en moi comme autour de moi, et il ne sera peut-être pas mauvais de laisser à mon récit un peu de ce désordre et de ces incomplètes notions qui furent ma vie durant ces jours terribles.

J'avais vingt-trois ans quand mon père, professeur de littérature et de philosophie à Bruxelles, m'autorisa à passer un an sur les chemins; en cela, il cédait à mon désir autant qu'à une considération sérieuse. Je me destinais aux lettres, et j'avais ce rare bonheur que ma vocation inspirât de la confiance à ma famille. Je sentais le besoin de voir et de comprendre la vie générale. Mon père reconnut que notre paisible milieu et notre vie patriarcale constituaient un horizon bien court. Il eut la foi. Il mit la bride sur le cou du cheval impatient. Ma mère pleura; mais elle me cacha ses larmes, et je partis : hélas! pour quels écueils de la vie morale!

J'avais été élevé en partie à Bruxelles, en partie à Paris, sous les yeux d'un frère de mon père, Antonin Valigny, chimiste distingué, mort jeune encore, lorsque je finissais mes classes au collége Saint-Louis. Je n'éprouvais aucune curiosité pour les modernes foyers de civilisation, j'avais soif de poésie et de pittoresque. Je voulais voir, en Suisse d'abord, les grands monumens de la nature, en Italie ensuite les grands monumens de l'art.

Ma première et presque ma seule visite à Genève fut pour un ami de mon père dont le fils avait été, à Paris, mon compagnon d'études et mon ami de cœur; mais les adolescens s'écrivent peu. Henri Obernay fut le premier à négliger notre correspondance. Je suivis

le mauvais exemple. Lorsque je le cherchai dans sa patrie, il y avait déjà des années que nous ne nous écrivions plus. Il est donc probable que je ne l'eusse pas beaucoup cherché, si mon père, en me disant adieu, ne m'eût pas recommandé avec une grande insistance de renouer mes relations avec lui. M. Obernay père, professeur ès-sciences à Genève, était un homme d'un vrai mérite. Son fils avait annoncé devoir tenir de lui. Sa famille était chère à la mienne. Enfin ma mère désirait savoir si la petite Adélaïde était toujours aimable et jolie. Je devinai quelque projet ou du moins quelque souhait d'alliance, et, bien que je ne fusse nullement disposé à commencer par la fin le roman de ma jeunesse, la curiosité aidant un peu le devoir, je me présentai chez le professeur ès-sciences.

Je n'y trouvai pas Henri, mais ses parens m'accueillirent presque comme si j'eusse été son frère. Ils me retinrent à dîner et me forcèrent de loger chez eux. C'était dans cette partie de Genève appelée la vieille ville, qui avait encore à cette époque tant de physionomie. Séparée par le Rhône et de la cité catholique, et du monde nouveau, et des caravansérails de touristes, la ville de Calvin étageait sur la colline ses demeures austères et ses étroits jardins, ombragés de grands murs et de charmilles taillées. Là point de bruit, pas de curieux, pas d'oisifs, et partant rien de cette agitation qui caractérise la vie industrielle moderne. Le silence de l'étude, le recueillement de la piété ou des travaux de patience et de précision, un *chez-soi* hospitalier, mais qui ne paraissait se soumettre à aucun abus, un bien-être méditatif et fier, tel était en général le caractère des habitations aisées.

Celle des Obernay était un type adouci et quelque peu modernisé de cette vie respectable et grave. Les chefs de la famille, aussi bien que leurs enfans et leur intime entourage, protestaient contre l'excès des rigidités extérieures. Trop savant pour être fanatique, le professeur suivait le culte et la coutume de ses pères; mais son intelligence cultivée avait fait une large trouée dans le monde du goût et du progrès. Sa femme, plus ménagère que docte, avait néanmoins pour la science le même respect que pour la religion. Il suffisait que M. Obernay fût adonné à certaines études pour qu'elle regardât ces occupations comme les plus importantes et les plus utiles qui pussent remplir la vie d'un homme de bien, et quand cet époux vénéré demandait un peu de sans-gêne et d'abandon autour de lui pour se reposer de ses travaux, elle s'ingéniait naïvement à lui complaire, persuadée qu'elle travaillait pour la plus grande gloire de Dieu dès qu'elle travaillait pour lui.

Malgré l'absence momentanée de leur famille, ces vieux époux me parurent donc extrêmement aimables. Rien chez eux ne sentait

l'esprit souvent étroit de la province. Ils s'intéressaient à tout et n'étaient étrangers à rien. Ils y mettaient même une sorte de coquetterie, et l'on pouvait comparer leur esprit à leur maison, vaste, propre, austère, mais égayée par les plus belles fleurs, et s'ouvrant sur l'aspect grandiose du lac et des montagnes.

Les deux filles, Adélaïde et Rosa, étaient allées voir une tante à Morges. On me montra le portrait de la petite Rosa, dessiné par sa sœur. Le dessin était charmant, la jeune tête ravissante; mais il n'y avait pas de portrait d'Adélaïde.

On me demanda si je me souvenais d'elle. Je répondis hardiment que oui, bien que ce souvenir fût très vague.— Elle avait cinq ans dans ce temps-là, me dit Mme Obernay; vous pensez qu'elle est bien changée! Pourtant elle passe pour une belle personne. Elle ressemble à son père, qui n'est pas trop mal pour un homme de cinquante-cinq ans. Rosa est moins bien, elle me ressemble, ajouta en riant l'excellente femme, encore fraîche et belle; mais elle est dans l'âge où l'on peut se refaire!

Henri Obernay était parti en tournée de naturaliste avec un ami de la famille. Il explorait en ce moment la région du Mont-Rose. On me montra une lettre de lui toute récente où il décrivait avec tant d'enthousiasme les sites où il se trouvait que je me décidai à aller l'y rejoindre. Déjà familiarisé avec les montagnes et parlant tous les patois de la frontière, il me serait un guide excellent, et sa mère assurait qu'il allait être heureux d'avoir à diriger mes premières excursions. Il ne m'avait pas oublié, il avait toujours parlé de moi avec la plus tendre affection. Mme Obernay me connaissait comme si elle ne m'eût jamais perdu de vue. Elle savait mes penchans, mon caractère, et se rappelait mes fantaisies d'enfant, qu'elle me racontait à moi-même avec une bonhomie charmante. En voyant qu'Henri m'avait fait aimer, je jugeai avec raison qu'il m'aimait réellement, et mon ancien attachement pour lui se réveilla. Après vingt-quatre heures passées à Genève, je me renseignai sur le lieu où j'avais bonne chance de le rencontrer, et je partis pour le Mont-Rose.

C'est ici, lecteur, qu'il ne faut pas me suivre un guide à la main. Je donnerai aux localités que je me rappelle les premiers noms qui me viendront à l'esprit. Ce n'est point un voyage que je t'ai promis, c'est une histoire d'amour.

A la base des montagnes, du côté de la Suisse, s'abrite un petit village, les Chalets-Saint-Pierre, que j'appellerai Saint-Pierre tout court. C'est là que je trouvai Henri Obernay. Il y était installé pour une huitaine, son compagnon de voyage voulant explorer les glaciers. La maison de bois dont ils s'étaient emparés était grande, pittoresque, et d'une propreté réjouissante. On m'y fit place, car

c'était une espèce d'auberge pour les touristes. Je vois encore les paysages grandioses qui se déroulaient sous les yeux de toutes les faces de la galerie extérieure, placée au couronnement de ce beau chalet. Un énorme banc de rochers préservait le hameau du vent d'est et des avalanches. Ce rempart naturel formait comme le piédestal d'une montagne toute nue, mais verte comme une émeraude et couverte de troupeaux. Du bas de la maison partait une prairie en fleurs qui s'abaissait rapidement vers le lit d'un torrent plein de bruit et de colère, et dans lequel se déversaient de fières et folles cascatelles tombant des rochers qui nous faisaient face. Ces rochers, au sommet desquels commençaient les glaciers, d'abord resserrés en étroites coulisses et peu à peu disposés en vastes arènes éblouissantes, étaient les premières assises de la masse effrayante du Mont-Rose, dont les neiges éternelles se dessinaient encore en carmin orangé dans le ciel, quand la vallée nageait dans le bleu du soir.

C'était un spectacle sublime et que je pus savourer durant un jour libre et calme, avant d'entrer dans la tourmente qui faillit emporter ma raison et ma vie.

Les premières heures furent consacrées et pour ainsi dire laborieusement employées à nous reconnaître, Obernay et moi. On sait combien est rapide le développement qui succède à l'adolescence, et nous étions réellement beaucoup changés. J'étais pourtant resté assez petit en comparaison d'Henri, qui avait poussé comme un jeune chêne; mais, à demi Espagnol par ma mère, je m'étais enrichi d'une jeune barbe très noire qui, selon mon ami, me donnait l'air d'un paladin. Quant à lui, bien qu'à vingt-cinq ans il eût encore le menton lisse, l'extension de ses formes, ses cheveux autrefois d'un blond d'épi, maintenant dorés d'un reflet rougeâtre, sa parole jadis un peu hésitante et craintive, désormais brève et assurée, ses manières franches et ouvertes, sa fière allure, enfin sa force herculéenne plutôt acquise par l'exercice que liée à l'organisation, en faisaient un être tout nouveau pour moi, mais non moins sympathique que l'ancien compagnon d'études, et se présentant franchement comme un aîné au physique et au moral. C'était en somme un assez beau garçon, un vrai Suisse de la montagne, doux et fort, tout rempli d'une tranquille et constante énergie. Une seule chose très caractéristique n'avait pas changé en lui : c'était une peau blanche comme la neige et un ton de visage d'une fraîcheur vive qui eût pu être envié par une femme.

Henri Obernay était devenu fort savant à plusieurs égards; mais la botanique était pour le moment sa passion dominante. Son compagnon de voyage, chimiste, physicien, géologue, astronome et je

ne sais quoi encore, était en course quand j'arrivai, et ne devait rentrer que le soir. Le nom de ce personnage ne m'était pas inconnu, je l'avais souvent entendu prononcer par mes parens : il s'appelait M. de Valvèdre.

La première chose qu'on se demande après une longue séparation, c'est si l'on est content de son sort. Obernay me parut enchanté du sien. Il était tout à la science, et avec cette passion-là, quand elle est sincère et désintéressée, il n'y a guère de mécomptes. L'idéal, toujours beau, a l'avantage d'être toujours mystérieux, et de ne jamais assouvir les saints désirs qu'il fait naître.

J'étais moins calme. L'étude des lettres, qui n'est autre que l'étude des hommes, est douloureuse quand elle n'est pas terrible. J'avais déjà beaucoup lu, et, bien que je n'eusse aucune expérience de la vie, j'étais un peu atteint par ce que l'on a nommé la *maladie du siècle*, l'ennui, le doute, l'orgueil. Elle est déjà bien loin, cette maladie du romantisme. On l'a raillée, les pères de famille d'alors s'en sont beaucoup plaints; mais ceux d'aujourd'hui devraient peut-être la regretter. Peut-être valait-elle mieux que la réaction qui l'a suivie, que cette soif d'argent, de plaisirs sans idéal et d'ambitions sans frein, qui ne me paraît pas caractériser bien noblement la *santé du siècle*.

Je ne fis pourtant point part à Obernay de mes souffrances secrètes. Je lui laissai seulement pressentir que j'étais un peu blessé de vivre dans un temps où il n'y avait rien de grand à faire. Nous étions alors dans les premières années du règne de Louis-Philippe. On avait encore la mémoire fraîche des épopées de l'empire; on avait été élevé dans l'indignation généreuse, dans la haine des idées rétrogrades du dernier Bourbon; on avait rêvé un grand progrès en 1830, et on ne sentait pas ce progrès s'accomplir sous l'influence triomphante de la bourgeoisie. On se trompait à coup sûr : le progrès se fait quand même à presque toutes les époques de l'histoire, et on ne peut appeler réellement rétrogrades que celles qui lui ferment plus d'issues qu'elles ne lui en ouvrent; mais il est de ces époques où un certain équilibre s'établit entre l'élan et l'obstacle. Ce sont des phases expectantes où la jeunesse souffre et où elle ne meurt pourtant pas, puisqu'elle peut dire ce qu'elle souffre.

Obernay ne comprit pas beaucoup ma critique du siècle (on appelle toujours le siècle le moment où l'on vit). Quant à lui, il vivait dans l'éternité, puisqu'il était aux prises avec les lois naturelles. Il s'étonna de mes plaintes, et me demanda si le véritable but de l'homme n'était pas de s'instruire et d'aimer ce qui est toujours grand, ce qu'aucune situation sociale ne peut ni rapetisser, ni rendre inaccessible, l'étude des lois de l'univers. Nous discutâmes un

peu sur ce point. Je voulus lui prouver qu'il est en effet des situations sociales où la science même est entravée par la superstition, l'hypocrisie, ou, ce qui est pis, par l'indifférence des gouvernans et des gouvernés. Il haussa légèrement les épaules.

— Ces entraves-là, dit-il, sont des accidens transitoires dans la vie de l'humanité. L'éternité s'en moque, et la science des choses éternelles par conséquent.

— Mais nous, qui n'avons qu'un jour à vivre, pouvons-nous en prendre à ce point notre parti? Si tu avais en ce moment devant les yeux la preuve que tes travaux seront enfouis ou supprimés, ou tout au moins sans aucun effet sur tes contemporains, les poursuivrais-tu avec autant d'ardeur?

— Oui certes! s'écria-t-il : la science est une maîtresse assez belle pour qu'on l'aime sans autre profit que l'honneur et l'ivresse de la posséder.

Mon orgueil souffrit un peu de la bravoure enthousiaste de mon ami. Je fus tenté, non de douter de sa sincérité, mais de croire à quelque illusion, ferveur de novice. Je ne voulus pas le lui dire et commencer notre reprise d'amitié par une discussion. J'étais d'ailleurs très fatigué. Je n'attendis pas que son compagnon le savant fût revenu de sa promenade, et je remis au lendemain l'honneur de lui être présenté.

Mais le lendemain j'appris que M. de Valvèdre, qui se préparait depuis plusieurs jours à une grande exploration des glaciers et des moraines du Mont-Rose, fixée la veille encore au surlendemain, voyant toutes choses arrangées et le temps très favorable, avait voulu profiter d'une des rares époques de l'année où les cimes sont claires et calmes. Il était donc parti à minuit, et Obernay l'avait escorté jusqu'à sa première halte. Mon ami devait être de retour vers midi, et de sa part on me priait de l'attendre et de ne point me risquer seul dans les précipices, vu que tous les guides du pays avaient été emmenés par M. de Valvèdre. Sachant que j'étais fatigué, on n'avait pas voulu me réveiller pour me dire ce qui se passait, et j'avais dormi si profondément, que le bruit du départ de l'expédition, véritable caravane avec mulets et bagages, ne m'avait causé aucune alerte.

Je me conformai aux désirs d'Obernay et résolus de l'attendre au chalet, ou, pour mieux dire, à l'hôtel d'Ambroise; tel était le nom de notre hôte, excellent homme, très intelligent et majestueusement obèse. En causant avec lui, j'appris que sa maison avait été embellie par la munificence et les soins de M. de Valvèdre, lequel avait pris ce pays en amour. Comme il y venait assez souvent, sa propre résidence n'étant pas très éloignée, il s'était arrangé pour y avoir à

sa disposition un pied-à-terre comfortable. Il avait si bien fait les choses qu'Ambroise se regardait autant comme son serviteur que comme son obligé; mais le savant, qui me parut être un original fort agréable, avait exigé que le montagnard fît de sa maison une auberge d'été pour les amans de la nature qui pénétreraient dans cette région peu connue, et même qu'il servît avec dévouement tous ceux qui entreprendraient l'exploration de la montagne, à la seule condition, pour eux, de consigner leurs observations sur un certain registre qui me fut montré, et que j'avouai n'être pas destiné à enrichir. Ambroise n'en fut pas moins empressé à me complaire. J'étais l'ami d'Obernay, je ne pouvais pas ne pas être un peu savant, et Ambroise était persuadé qu'il le deviendrait lui-même, s'il ne l'était pas déjà, pour avoir hébergé souvent des personnes de mérite.

Après avoir employé les premières heures de la journée à écrire à mes parens, je descendis dans la salle commune pour déjeuner, et je m'y trouvai en tête à tête avec un inconnu d'environ trente-cinq ans, d'une assez belle figure, et qu'à première vue je reconnus pour un israélite. Cet homme me parut tenir le milieu entre l'extrême distinction et la repoussante vulgarité qui caractérisent chez les Juifs deux races ou deux types si tranchés. Celui-ci appartenait à un type intermédiaire ou mélangé. Il parlait assez purement le français, avec un accent allemand désagréable, et montrait tour à tour de la pesanteur et de la vivacité dans l'esprit. Au premier abord, il me fut antipathique. Peu à peu il me parut assez amusant. Son originalité consistait dans une indolence physique et dans une activité d'idées extraordinaires. Mou et gras, il se faisait servir comme un prince; curieux et commère, il s'enquérait de tout et ne laissait pas tomber la conversation un seul instant.

Comme il me fit, dès le premier moment, l'honneur d'être très communicatif, je sus bien vite qu'il se nommait Moserwald, qu'il était assez riche pour se reposer un peu des affaires, et qu'il voyageait en ce moment pour son plaisir. Il venait de Venise, où il s'était plus occupé de jolies femmes et de beaux-arts que du soin de sa fortune; il se rendait à Chamounix. Il voulait voir le Mont-Blanc, et il passait par le Mont-Rose, dont il avait *souhaité se faire une idée.* Je lui demandai s'il était tenté d'en faire l'escalade. — Non pas! répondit-il. C'est trop dangereux, et pour voir quoi, je vous le demande? Des glaçons les uns sur les autres! Personne n'a encore atteint la cime de cette montagne, et il n'est pas dit que la caravane partie cette nuit en reviendra au complet. Au reste, je n'ai pas fait beaucoup de vœux pour elle. Arrivé à dix heures hier soir et à peine endormi, j'ai été réveillé par tous les gros souliers ferrés du pays, qui n'ont fait, deux heures durant, que monter et descendre les es-

caliers de bois de cette maison à jour. Tous les animaux de la création ont beuglé, patoisé, henni, juré ou braillé sous la fenêtre, et quand je croyais en être quitte, on est revenu pour chercher je ne sais quel instrument oublié, un baromètre ou un télégraphe! Si j'avais eu une potence à mon service, je l'aurais envoyée à ce monsieur de Valvèdre, que Dieu bénisse! Le connaissez-vous?

— Pas encore. Et vous?

— Je ne le connais que de réputation; on parle beaucoup de lui à Genève, où je réside, et on parle de sa femme encore plus. La connaissez-vous, sa femme? Non? Ah! mon cher, qu'elle est jolie! Des yeux longs comme ça (il me montrait la lame de son couteau) et plus brillans que ça! ajouta-t-il en montrant un magnifique saphir entouré de brillans qu'il portait à son petit doigt.

— Alors ce sont des yeux étincelans, car vous avez là une belle bague.

— La souhaitez-vous? Je vous la cède pour ce qu'elle m'a coûté.

— Merci, je n'en saurais que faire.

— Ce serait pourtant un joli cadeau pour votre maîtresse, hein?

— Ma maîtresse? je n'en ai pas!

— Ah bah! vraiment? Vous avez tort.

— Je me corrigerai.

— Je n'en doute pas; mais cette bague-là peut hâter l'heureux moment? Voyons, la voulez-vous? C'est une bagatelle de douze mille francs.

— Mais, encore une fois, je n'ai pas de fortune.

— Ah! vous avez encore plus tort; mais cela peut se corriger aussi. Voulez-vous faire des affaires? Je peux vous lancer, moi.

— Vous êtes bijoutier?

— Non, je suis riche.

— C'est un joli état; mais j'en ai un autre.

— Il n'y a point de joli état, si vous êtes pauvre.

— Pardonnez-moi, je suis libre!

— Alors vous avez de l'aisance, car avec la misère il n'y a qu'esclavage. J'ai passé par là, moi qui vous parle, et j'ai manqué d'éducation; mais je me suis un peu refait à mesure que j'ai surmonté le mauvais sort. Donc vous ne connaissez pas les Valvèdre? C'est un singulier couple, à ce qu'on dit. Une femme ravissante, une vraie femme du monde sacrifiée à un original qui vit dans les glaciers! Vous jugez... Ici le juif fit quelques plaisanteries d'assez mauvais goût, mais dont je ne me scandalisai point, les personnes dont il parlait ne m'étant pas directement connues. Il ajouta que du reste, avec un tel mari, Mme de Valvèdre était dans son droit, si elle avait eu les aventures que lui prêtait la chronique genevoise. J'appris

par lui que cette dame paraissait de temps en temps à Genève, mais de moins en moins, parce que son mari lui avait acheté, vers le Lac-Majeur, une villa d'où il exigeait qu'elle ne sortît point sans sa permission. Vous comprenez bien, ajouta-t-il, qu'elle se ménage quelques échappées quand il n'est pas là... et il n'y est jamais; mais il lui a donné pour surveillante une vieille sœur à lui, qui, sous prétexte de soigner les enfans, il y en a quatre ou cinq, fait son métier de geôlière en conscience.

— Je vois que vous plaignez beaucoup l'intéressante captive. Peut-être la connaissez-vous plus que vous ne voulez le dire à table d'hôte?

— Non, parole d'honneur! Je ne la connais que de vue, je ne lui ai jamais parlé, et pourtant ce n'est pas l'envie qui m'a manqué; mais patience! l'occasion viendra un jour ou l'autre, à moins que ce jeune homme qui voyage avec le mari... Je l'ai aperçu hier soir, M. Obernay, je crois, le fils d'un professeur...

— C'est mon ami.

— Je ne demande pas mieux; mais je dis qu'il est beau garçon et qu'on n'est jamais trahi que par les siens. Un apprenti, ça console toujours la femme du patron, c'est dans l'ordre!

— Vous êtes un esprit fort, très sceptique.

— Pas fort du tout, mais méfiant en diable, sans quoi la vie ne serait pas tenable. On prendrait la vertu au sérieux, et ce serait triste, quand on n'est pas vertueux soi-même! Est-ce que vous avez la prétention?...

— Je n'en ai aucune.

— Eh bien! restez ainsi, croyez-moi. Allez-y franchement, contentez vos passions et n'en abusez pas. Vous voyez, je vous donne de sages conseils, moi!

— Vous êtes bien bon.

— Oui, oui, vous vous moquez; mais ça m'est égal. Vos sourires n'ôteront pas un sou de ma poche ni un cheveu de ma tête, tandis que votre déférence ne remettrait pas dans ma vie une seule des heures que j'ai perdues ou mal employées.

— Vous êtes philosophe!

— Excessivement, mais un peu trop tard. J'ai vécu beaucoup depuis que je puis me passer mes fantaisies, et j'en suis puni par la diminution du sens fantaisiste. Oui, vrai, je me blase déjà. J'ai des jours où je ne sais plus que faire pour m'amuser. Voulez-vous venir dehors fumer un cigare? Nous regarderons ce fameux Mont-Rose; on dit que c'est si joli! Je l'ai regardé hier tout le long du voyage; je l'ai trouvé pareil à toutes les montagnes un peu élevées de la chaîne des Alpes; mais peut-être que vous me le ferez trouver diffé-

rent. Voyons, qu'est-ce qu'il a de différent et qu'est-ce qu'il a de beau selon vous? Je ne demande qu'à admirer, moi; je n'ai été élevé ni en poète, ni en artiste, mais j'aime le beau, et j'ai des yeux comme un autre.

Il y avait tant de naïveté dans le babil de ce Moserwald que, tout en fumant dehors avec lui, je me laissai aller à la sotte vanité de lui expliquer la beauté du Mont-Rose. Il m'écouta avec son bel œil juif, clair et avide, fixé sur moi. Il eut l'air de comprendre et de goûter mon enthousiasme, après quoi il reprit tout à coup son air de bonhomie railleuse et me dit : — Mon cher monsieur, vous aurez beau faire, vous ne réussirez pas à me prouver qu'il y ait le moindre plaisir à regarder cette grosse masse blanche. Il n'y a rien de bête comme le blanc, et c'est presque aussi triste que le noir. On dit que le soleil sème des diamans sur ces glaces : pour moi, je vous confesse que je n'en vois pas un seul, et je suis sûr d'en avoir plus à mon petit doigt que ce gros bloc de vingt-cinq ou trente lieues carrées n'en montre sur toute sa surface; mais je suis content de m'en être assuré : vous m'avez prouvé une fois de plus que l'imagination des gens cultivés peut faire des miracles, car vous avez dit les plus jolies choses du monde sur cette chose qui n'est pas jolie du tout. Je voudrais pouvoir en retenir quelque bribe pour la réciter dans l'occasion; mais je suis trop stupide, trop lourd, trop positif, et je ne trouverai jamais un mot qui ne fasse rire de moi. Voilà pourquoi je me garde de l'enthousiasme; c'est un joyau qu'il faut savoir porter, et qui sied mal aux gens de mon espèce. Moi, j'aime le réel, c'est ma fonction; j'aime les diamans fins et ne puis souffrir les imitations, par conséquent les métaphores.

— C'est-à-dire que je ne suis qu'un chercheur de clinquant, et que vous,... vous êtes bijoutier, ne le niez pas! Toutes vos paroles vous y ramènent.

— Je ne suis pas un bijoutier; je n'ai ni l'adresse, ni la patience, ni la pauvreté nécessaires.

— Mais autrefois, avant la richesse?

— Autrefois jamais je n'ai eu d'état manuel. Non, c'est trop bête; je n'ai pas eu d'autre outil que mon raisonnement pour me tirer d'affaire. Les fortunes ne sont pas dans les mains de ceux qui s'amusent à produire, à confectionner ou à créer, mais bien dans celles qui ne touchent à rien. Il y a trois races d'hommes, mon cher : ceux qui vendent, ceux qui achètent et ceux qui servent de lien entre les uns et les autres. Croyez-moi, les vendeurs et les acheteurs sont les derniers dans l'échelle des êtres.

— C'est-à-dire que celui qui les rançonne est le roi de son siècle?

— Eh! pardieu oui! à lui seul, il faut qu'il soit plus malin que

deux! Vous êtes donc décidé à faire de l'esprit et à vendre des mots? Eh bien! vous serez toujours misérable. Achetez pour revendre ou vendez pour racheter, il n'y a que cela au monde; mais vous ne me comprenez pas et vous me méprisez. Vous dites : Voilà un brocanteur, un usurier, un crocodile! Pas du tout, mon cher; je suis un excellent homme, d'une probité reconnue; j'ai la confiance de beaucoup de grands personnages. Des gens de mérite, des philanthropes, des savans même me consultent et reçoivent mes services. J'ai du cœur, je fais plus de bien en un jour que vous n'en pourrez faire en vingt ans; j'ai la main large, et molle, et douce! Eh bien! ouvrez la vôtre si vous avez besoin d'un ami, et vous verrez ce que c'est qu'un bon Juif qui est bête, mais qui n'est pas sot.

Je ne songeai point à me fâcher de ce ton à la fois insolent et amical de protection bizarre. L'homme était réellement tout ce qu'il disait être, bête au point de blesser sans en avoir conscience, assez bon pour faire avec plaisir des sacrifices, fin au point d'être généreux pour se faire pardonner sa vanité. Je pris le parti de rire de son étrangeté, et comme il vit que je n'avais aucun besoin de lui, mais que je le remerciais sans dédain et sans orgueil, il conçut pour moi un peu plus d'estime et de respect qu'il n'avait fait à première vue. Nous nous quittâmes très bons amis. Il eût bien voulu m'avoir pour compagnon de sa promenade, il craignait de s'ennuyer seul; mais l'heure approchait où Obernay avait promis de rentrer, et je doutais que ce nouveau visage lui fût agréable. Ayant donc pris congé du Juif et m'étant fait indiquer le sentier que devait suivre Obernay pour revenir, je partis à sa rencontre.

Nous nous retrouvâmes au bas des glaciers, dans un bois de pins des plus pittoresques. Obernay rentrait avec plusieurs guides et mulets qui avaient transporté une partie des bagages de son ami. Cette bande continua sa route vers la vallée, et Obernay se jeta sur le gazon auprès de moi. Il était extrêmement fatigué : il avait marché dix heures sur douze sur un terrain non frayé, et cela par amitié pour moi. Partagé entre deux affections, il avait voulu juger des difficultés et des dangers de l'entreprise de M. de Valvèdre, et revenir à temps pour ne pas me laisser seul une journée entière.

Il tira de son bissac quelques alimens et un peu de vin, et, retrouvant peu à peu ses forces, il m'expliqua les procédés d'exploration de son ami. Il s'agissait, non comme M. Moserwald me l'avait dit, d'atteindre la plus haute cime du Mont-Rose, ce qui n'était peut-être pas possible, mais de faire, par un examen approfondi, la dissection géologique de la masse. L'importance de cette recherche se reliait à une série d'autres explorations faites et à faire encore sur toute la chaîne des Alpes-Pennines, et devait servir à confirmer ou

à détruire un système scientifique particulier que je serais aujourd'hui fort embarrassé d'exposer au lecteur : tant il y a que cette promenade dans les glaces pouvait durer plusieurs jours. M. de Valvèdre y portait une grande prudence à cause de ses guides et de ses domestiques, envers lesquels il se montrait fort humain. Il était muni de plusieurs tentes légères et ingénieusement construites, qui pouvaient contenir ses instrumens et abriter tout son monde. A l'aide d'un appareil à eau bouillante de la plus petite dimension, merveille d'industrie portative dont il était l'inventeur, il pouvait se procurer de la chaleur presque instantanément, en quelque lieu que ce fût, et combattre tous les accidens produits par le froid. Enfin il avait des provisions de toute espèce pour un temps donné, une petite pharmacie, des vêtemens de rechange pour tout son monde, etc. C'était une véritable colonie de quinze personnes qu'il venait d'installer au-dessus des glaciers, sur un vaste plateau de neige durcie, hors de la portée des avalanches. Il devait passer là deux jours, puis chercher un passage pour aller s'installer plus loin avec une partie de son matériel et de son monde, le reste pouvant l'y rejoindre en deux ou trois voyages, pendant qu'il tenterait d'aller plus loin encore. Condamné peut-être à ne faire que deux ou trois lieues de découvertes chaque jour à cause de la difficulté des transports, il avait gardé quelques mulets, sacrifiés d'avance aux dangers ou aux souffrances de l'entreprise. M. de Valvèdre était très riche, et, pouvant faire plus que tant d'autres savans, toujours empêchés par leur honorable pauvreté ou la parcimonie des gouvernemens, il regardait comme un devoir de ne reculer devant aucune dépense en vue du progrès de la science. J'exprimai à Henri le regret de ne pas avoir été averti pendant la nuit. J'aurais demandé à M. de Valvèdre la permission de l'accompagner.

— Il te l'eût refusée, répondit-il, comme il me l'avait refusée à moi-même. Il t'eût dit, comme à moi, que tu étais un fils de famille, et qu'il n'avait pas le droit d'exposer ta vie. D'ailleurs tu aurais compris, comme moi, que quand on n'est pas fort nécessaire dans ces sortes d'expéditions, on y est fort à charge. Un homme de plus à loger, à nourrir, à protéger, à soigner peut-être dans de pareilles conditions...

— Oui, oui, je le comprends pour moi ; mais comment se fait-il que tu ne sois pas extrêmement utile, toi savant, à ton savant ami?

— Je lui suis plus nécessaire en restant à Saint-Pierre, d'où je peux suivre presque tous ses mouvemens sur la montagne, et d'où, à un signal donné, je peux lui envoyer des vivres, s'il en manque, et des secours, s'il en a besoin. J'ai d'ailleurs à faire marcher une série d'observations comparatives simultanément avec les siennes, et je lui ai donné ma parole d'honneur de n'y pas manquer.

— Je vois, dis-je à Obernay, que tu es excessivement dévoué à ce Valvèdre, et que tu le considères comme un homme du plus grand mérite. C'est l'opinion de mon père, qui m'a quelquefois parlé de lui comme l'ayant rencontré chez le tien à Paris, et je sais que son nom a une certaine illustration dans les sciences.

— Ce que je puis te dire de lui, répondit Obernay, c'est qu'après mon père il est l'homme que je respecte le plus, et qu'après mon père et toi, c'est celui que j'aime le mieux.

— Après moi? Merci, mon Henri! Voilà une parole excellente et dont je craignais d'être devenu indigne.

— Et pourquoi cela? Je n'ai pas oublié que le plus paresseux à écrire, c'est moi qui l'ai été; mais de même que tu as bien compris cette infirmité de ma part, de même j'ai eu la confiance que tu me la pardonnais. Tu me connaissais assez pour savoir que si je ne suis pas un camarade assez démonstratif, je suis du moins un ami aussi fidèle qu'il est permis de le souhaiter.

Je fus vivement touché, et je sentis que j'aimais ce jeune homme de toute mon âme. Je lui pardonnai l'espèce de supériorité de vues ou de caractère qu'il avait paru s'attribuer la veille vis-à-vis de moi, et je commençai à craindre qu'il n'en eût réellement le droit.

Il prit quelques instans de repos, et pendant qu'il dormait, la tête à l'ombre et les jambes au soleil, je l'étudiai de nouveau avec intérêt, comme quelqu'un que l'on sent devoir prendre de l'ascendant sur votre existence. Je ne sais pourquoi, je le mis en parallèle dans ma pensée littéraire et descriptive avec l'Israélite Moserwald. Cela se présentait à moi comme une antithèse naturelle : l'un gras et nonchalant comme un mangeur repu, l'autre actif et maigre comme un chercheur insatiable; le premier, jaune et luisant comme l'or qui avait été le but de sa vie; l'autre, frais et coloré comme les fleurs de la montagne qui faisaient sa joie, et qui, comme lui, devaient aux âpres caresses du soleil la richesse de leurs tons et la pureté de leurs fins tissus.

Ceci était pour mon imagination, jeune et riante alors, l'indice d'une vocation bien prononcée chez mon ami. Au reste, j'ai toujours remarqué que les vives appétences de l'esprit ont leurs manifestations extérieures dans quelque particularité physique de l'individu. Certains ornithologues ont des yeux d'oiseau, certains chasseurs l'allure du gibier qu'ils poursuivent. Les musiciens simplement virtuoses ont l'oreille conformée d'une certaine façon, tandis que les compositeurs ont dans la forme du front l'indice de leur faculté résumatrice, et semblent entendre par le cerveau. Les paysans qui élèvent des bœufs sont plus lents et plus lourds que ceux qui élèvent des chevaux, et ils naissent ainsi de père en fils. Enfin, sans vouloir m'égarer dans de nombreux exemples, je puis dire qu'Obernay est

resté comme une preuve acquise à mon système. J'ai pleinement reconnu par la suite que si son visage, sans beauté réelle, mais éminemment agréable, avait l'éclat d'une rose, — son âme, sans génie d'initiative, avait le charme profond de l'harmonie, et comme qui dirait un suave et splendide parfum d'honnêteté.

Quand il eut dormi une heure avec la placidité d'un soldat en campagne habitué à mettre le temps à profit, il se sentit tout à fait bien, et nous nous reprîmes à causer. Je lui parlai de Moserwald, ma nouvelle connaissance, et je lui rapportai les plaisanteries de ce grand sceptique sur sa position de consolateur obligé de Mme de Valvèdre. Il faillit bondir d'indignation, mais je le contins. — Après ce que tu m'as dit de ton affection et de ton respect pour le caractère du mari, il est tout à fait inutile de te défendre d'une trahison indigne, et ce serait même me faire injure.

— Oui, oui, répondit-il avec vivacité, je ne doute pas de toi; mais si ce Juif me tombe sous la main, il fera bien de ne pas me plaisanter sur un pareil sujet!

— Je ne pense pas qu'il pousse jusque-là son débordement d'esprit, quoique, après tout, je ne sache de quoi il n'est pas capable avec sa candeur effrontée. Le connais-tu, ce Moserwald? N'est-il pas de Genève?

— Non, il est Allemand; mais il vient souvent chez nous, je veux dire dans notre ville, et, sans lui avoir jamais parlé, je sais très bien que c'est un fat.

— Oui, mais si naïvement!

— C'est peut-être joué, cette naïveté cynique. Que sait-on d'un Juif?

— Comment, tu aurais des préjugés de race, toi, l'homme de la nature!

— Pas le moindre préjugé et pas la moindre prévention hostile. Je constate seulement un fait : c'est que l'israélite le plus insignifiant a toujours en lui quelque chose de profondément mystérieux. Sommité ou abîme, ce représentant des vieux âges obéit à une logique qui n'est pas la nôtre. Il a retenu quelque chose de la doctrine ésotérique des hypogées, à laquelle Moïse avait été initié. En outre la persécution lui a donné la science de la vie pratique et un sentiment très âpre de la réalité. C'est donc un être puissant que je redoute pour l'avenir de la société, comme je redoute pour cette forêt où nous voici la chute des blocs de granit que les glaces retiennent au-dessus d'elle. Je ne hais pas le rocher, il a sa raison d'être, il fait partie de la charpente terrestre. Je respecte son origine, et même je l'étudie avec un certain trouble religieux; mais je vois la loi qui l'entraîne, et qui, tout en le désagrégeant, réunit dans une

commune fatalité sa ruine et celle des êtres de création plus moderne qui ont poussé sur ses flancs.

— Voilà, mon ami, une métaphore par trop scientifique.

— Non, non, elle est juste! Notre sagesse, notre science religieuse et sociale ont pris racine dans la cendre du monde hébraïque, et, ingrats disciples, nous avons voulu l'anéantir au lieu de l'amener à nous suivre. Il se venge. C'est absolument comme ces arbres dont les racines avides et folles soulèvent les roches et creusent le chemin aux avalanches qui les engloutiront.

— Alors, selon toi, les Juifs sont les futurs maîtres du monde?

— Pour un moment, je n'en doute pas, après quoi d'autres cataclysmes les emporteront vite, s'ils restent Juifs : il faut que tout se renouvelle ou périsse, c'est la loi de l'univers; mais, pour en revenir à Moserwald, quel qu'il soit, crains de te lier avec lui avant de le bien connaître.

— Je ne compte pas me lier jamais avec lui, bien que je le juge mieux que tu ne fais.

— Je ne le juge pas; je ne sais rien sur son compte qui m'autorise à le soupçonner en tant qu'individu. Au contraire, je sais qu'il a la réputation de tenir sa parole et d'être large en affaires plus qu'aucun de sa race; mais tu me dis qu'il parle légèrement de M. de Valvèdre, et cela me déplaît. Et puis il t'offre ses services, et cela m'inquiète. On peut toujours avoir besoin d'argent, et la fable de Shylock est un symbole éternellement vrai. Le Juif a instinctivement besoin de manger un morceau de notre cœur, lui qui a tant de motifs de nous haïr, et qui n'a pas acquis avec le baptême la sublime notion du pardon. Je t'en supplie, si tu te voyais entraîné à quelque dépense imprévue, excédant sérieusement tes ressources, adresse-toi à moi, et jamais à ce Moserwald. Jure-le-moi, je l'exige.

Je fus surpris de la vivacité d'Obernay, et me hâtai de le rassurer en lui parlant de l'honnête aisance de ma famille et de la simplicité de mes goûts.

— N'importe, reprit-il, promets-moi de me regarder comme ton meilleur ami. Je ne sais quelle sera ta vie... D'après ce que tu m'as laissé entrevoir hier de tes angoisses vis-à-vis de l'avenir et de ton mécontentement du présent, je crains que les passions ne jouent un rôle trop impérieux dans ta destinée. Il ne me semble pas que tu aies travaillé à te forger le frein nécessaire...

— Quel frein? la botanique ou la géologie?

— Oh! si tu railles, parlons d'autre chose.

— Je ne raille pas quand il s'agit de t'aimer et d'être touché de ton affection généreuse; mais conviens que tu penses trop en homme

de spécialité et que tu dirais volontiers : Hors de la science, point de salut!

— Eh bien! oui, je le dirais volontiers. J'ai la candeur et le courage d'en convenir. J'ai eu sous les yeux de tels exemples de ces fausses théories qui ont déjà troublé ton âme!...

— Quelles théories me reproches-tu, voyons?

— La théorie de la personnalité d'abord, la prétention de réaliser une existence de gloire personnelle avec la résolution d'être furieux et désespéré, si tu échoues.

— Eh bien! tu te trompes; j'ai deux cordes à mon ambition. J'accepte la gloire sans bonheur ou le bonheur sans gloire.

Obernay me railla à son tour de ma prétendue modestie, et, tout en discutant de la sorte, je ne sais plus comment nous vînmes à parler de M. de Valvèdre et de sa femme. J'étais assez curieux de savoir ce qu'il y avait de vrai dans les commérages de Moserwald, et Obernay était précisément disposé à une extrême réserve. Il faisait le plus grand éloge de son ami, et il évitait d'avoir une opinion sur le compte de Mme de Valvèdre; mais malgré lui il devenait nerveux et presque irascible en prononçant son nom. Il avait des réticences troublées, le rouge lui montait au front quand je lui en demandais la cause. Mon esprit fit fausse route. Je m'imaginai qu'en dépit de sa vertu, de sa raison et de sa volonté, il était amoureux de cette femme, et, dans un moment où il s'en défendait le plus, il m'échappa de lui dire ingénument : Elle est donc bien séduisante!

— Ah! s'écria-t-il en frappant du poing sur la boîte de métal qui contenait ses plantes et qui lui avait servi d'oreiller, je vois que les mauvaises pensées de ce Juif ont déteint sur toi. Eh bien! puisque tu me pousses à bout, je te dirai la vérité. Je n'estime pas la femme dont tu me parles... A présent me croiras-tu capable de l'aimer?

— Eh! mais... c'est quelquefois une raison de plus; l'amour est si fantasque!

— Le mauvais amour, oui, l'amour des romans et des drames modernes; mais les mauvaises amours n'éclosent que dans les âmes malsaines, et, Dieu merci, la mienne est pure. La tienne est-elle donc déjà corrompue, que tu admets ces honteuses fatalités?

— Je ne sais si mon âme est pure comme la tienne, mon cher Henri; mais elle est vierge, voilà ce dont je puis te répondre.

— Eh bien! ne la laisse pas gâter et affaiblir d'avance par ces idées fausses. Ne te laisse pas persuader que l'artiste et le poète soient destinés à devenir la proie des passions, et qu'il leur soit permis, plus qu'aux autres hommes, d'aspirer à une prétendue

grande vie sans entraves morales; ne t'avoue jamais à toi-même, quand même cela serait, que tu peux tomber sous l'empire d'un sentiment indigne de toi!..

— Mais, en vérité, tu vas me faire peur de moi-même, si tu continues! Tu me mets sous les yeux des dangers auxquels je ne songeais pas, et pour un peu je croirais que c'est moi qui suis épris, sans la connaître, de cette fameuse Mme de Valvèdre.

— Fameuse! Ai-je dit qu'elle était fameuse? reprit Obernay en riant avec un peu de dédain. Non; la renommée n'a rien à faire avec elle, ni en bien ni en mal. Sache que les aventures qu'on lui prête à Genève, selon M. Moserwald (et je crois qu'on ne lui en prête aucune), n'existent que dans l'imagination de ce triomphant Israélite. Mme de Valvèdre vit à la campagne fort retirée, avec ses deux belles-sœurs et ses deux enfans.

— Je vois que Moserwald est en effet mal renseigné : il m'avait dit quatre enfans et une belle-sœur; mais toi, sais-tu que tu te contredis beaucoup sur le compte de cette femme? Elle est irréprochable, et pourtant tu ne l'estimes pas!

— Je ne sais rien à reprendre dans sa conduite, je n'estime pas son caractère, son esprit, si tu veux.

— En a-t-elle, de l'esprit?

— Moi, je ne trouve pas, mais elle passe pour en avoir.

— Elle est toute jeune?

— Non! Elle s'est mariée à vingt ans, il y a déjà... oui, il y a dix ans environ. Elle peut avoir la trentaine.

— Eh! ce n'est pas si jeune en effet! Et son mari?

— Il a quarante ans, lui, et il est plus jeune qu'elle, car il est agile et fort comme un sauvage, tandis qu'elle est nonchalante et fatiguée comme une créole.

— Qu'elle est?

— Non, c'est la fille d'une Espagnole et d'un Suédois; son père était consul à Alicante, où il s'est marié.

— Singulier mélange de races! Cela doit avoir produit un type bizarre?

— Très réussi comme beauté physique.

— Et morale?

— Morale, moins, selon moi... Une âme sans énergie, un cerveau sans étendue, un caractère inégal, irritable et mou; aucune aptitude sérieuse et de sots dédains pour ce qu'elle ne comprend pas.

— Même pour la botanique?

— Oh! pour la botanique plus que pour toute autre chose.

— En ce cas, me voilà bien rassuré sur ton compte. Tu n'aimes pas, tu n'aimeras jamais cette femme-là!

— Cela, je t'en réponds, dit gaiement mon ami en rebouclant son sac et en repassant sa *jeannette* (1) en sautoir. Il est permis aux fleurs de ne pas aimer les femmes, mais les femmes qui n'aiment pas les fleurs sont des monstres!

Il me serait bien impossible de dire pourquoi et comment cet entretien brisé et repris plusieurs fois durant le reste de la journée, et toujours sans aucune préméditation de part ou d'autre, engendra en moi une sorte de trouble et comme une prédisposition à subir les malheurs dont Obernay voulait me préserver. On eût dit que, doué d'une subite clairvoyance, il lisait dans le livre de mon avenir. Et pourtant je n'étais ni un caractère passif ni un esprit sans réaction; mais je croyais beaucoup à la fatalité. C'était la mode en ce temps-là, et croire à la fatalité, c'est la créer en nous-mêmes.

Qui donc va s'emparer de moi? me disais-je en m'endormant avec peine vers minuit, tandis qu'Obernay, couché à six heures du soir, se relevait pour se livrer aux observations scientifiques dont son ami lui avait confié le programme. Pourquoi Henri a-t-il paru si inquiet de moi? Son œil exercé à lire dans les nuages a-t-il aperçu au-delà de l'horizon les tempêtes qui me menacent? Qui donc vais-je aimer? Je ne connais aucune femme qui m'ait fait beaucoup songer, si ce n'est deux ou trois grandes artistes lyriques ou dramatiques auxquelles je n'ai jamais parlé et ne parlerai probablement jamais. J'ai eu la vie, sinon la plus calme, du moins la plus pure. J'ai senti en moi les forces de l'amour, et j'ai su les conserver entières pour un objet idéal que je n'ai pas encore rencontré.

Je rêvai, en dormant, à une femme que je n'avais jamais vue, que selon toute apparence je ne devais jamais voir, à Mme de Valvèdre. Je l'aimai passionnément durant je ne sais combien d'années dont la vision ne dura peut-être pas une heure, mais je m'éveillai surpris et fatigué de ce long drame dont je ne pus ressaisir aucun détail. Je chassai ce fantôme et me rendormis sur le côté gauche. J'étais agité. Le Juif Moserwald m'apparut et m'offensa si cruellement que je lui donnai un soufflet. Éveillé de nouveau, je retrouvai sur mes lèvres des mots confus qui n'avaient aucun sens. Dans mon troisième somme, je revis le même personnage, amical et railleur, sous la forme d'un oiseau fantastique énormément gras, qui s'enlevait lourdement de terre, et que je poursuivais cependant sans pouvoir l'atteindre. Il se posait sur les rochers les plus élevés, et, les faisant crouler sous son poids, il m'environnait en riant de lavanges de pierres et de glaçons. Toutes les métaphores dont Obernay m'avait régalé prenaient une apparence sensible, et je ne pus reposer qu'après avoir épuisé ces fantaisies étranges.

(1) C'est la boîte de fer battu où les botanistes mettent leurs plantes à la promenade pour les conserver fraîches.

Quand je me levai, Obernay, qui avait veillé jusqu'à l'aube, s'était recouché pour une heure ou deux. Il avait l'admirable faculté d'interrompre et de reprendre son sommeil comme toute autre occupation soumise à sa volonté. Je m'informai de Moserwald; il était parti au point du jour.

J'attendis le réveil d'Henri, et après un frugal déjeuner nous partîmes ensemble pour une belle promenade qui dura une grande partie de la journée, et durant laquelle il ne fut plus question ni des Valvèdre, ni du Juif, ni de moi-même. Nous étions tout à la nature splendide qui nous environnait. J'en jouissais en artiste ébloui qui ne cherche pas encore à se rendre compte de l'effet produit sur son âme par la nouveauté des grands spectacles, et qui, dominé par la sensation, n'a pas le loisir de savourer et de résumer. Familiarisé avec la sublimité des montagnes et occupé de surprendre les mystères de la végétation, Obernay me paraissait moins enivré et plus heureux que moi. Il était sans fièvre et sans cris, tandis que je n'étais que vertige et transports.

Vers trois heures de l'après-midi, comme il parlait d'escalader encore une banquette de roches terribles pour chercher un petit saxifrage *rarissimus* qui devait se trouver par là, je lui avouai que je me sentais très fatigué, et que je me mourais de faim, de chaud et de soif.

— Au fait, cela doit être, répondit-il. Je suis un égoïste, je ne songe pas que toute chose exige un apprentissage, et que tu ne seras pas bon marcheur dans ce pays-ci avant huit ou dix jours de fatigues progressives. Tu me permettras d'aller chercher mon saxifrage; il est un peu tard dans la saison, et je crains fort de le trouver tout en graines, si je remets la chose à demain. Peut-être ce soir trouverai-je encore quelques corolles ouvertes. Je te rejoindrai à Saint-Pierre à l'heure du dîner. Toi, tu vas suivre le sentier où nous sommes; il te conduira sans danger et sans fatigue, dans dix minutes tout au plus, à un chalet caché derrière le gros rocher qui nous fait face. Tu trouveras là du lait à discrétion. Tu descendras ensuite vers la vallée en prenant toujours à gauche, et tu regagneras notre gîte en flânant le long du torrent. Le chemin est bon, et tu seras en pleine ombre.

Nous nous séparâmes, et, après m'être désaltéré et reposé un quart d'heure au chalet indiqué, je descendis vers la vallée. Le sentier était fort bon, en comparaison de ceux qu'Obernay m'avait fait parcourir, mais si étroit, que lorsque je m'y rencontrais avec des troupeaux défilant tête par tête à mes côtés, je devais leur céder le pas et grimper sur des talus plus ou moins accessibles, pour n'être pas précipité dans une profonde coupure à pic qui rasait le bord opposé. J'avais réussi à me préserver, lorsque, me trouvant dans un des passages les plus étranglés, j'entendis derrière moi un bruit de

sonnettes régulièrement cadencées. C'était une bande de mulets chargés que je me mis tout de suite en mesure de laisser passer. A cet effet, j'avisai une roche qui me mettait de niveau avec la tête de ces bêtes imperturbables, et je m'y assis pour les attendre. La vue était magnifique, mais la petite caravane qui approchait absorba bientôt toute mon attention.

En tête, une mule assez pittoresquement caparaçonnée à l'italienne, et menée en main par un guide à pied, portait une femme drapée dans un léger burnous blanc. Derrière ce groupe venait un groupe à peu près semblable, un guide, un mulet, et sur le mulet une autre femme plus grande ou plus svelte que la première, coiffée d'un grand chapeau de paille et vêtue d'une amazone grise. Un troisième guide, conduisant un troisième mulet et une troisième femme qui avait l'air d'une soubrette, était suivi de deux autres mulets portant des bagages, et d'un quatrième guide qui fermait la marche avec un domestique à pied.

J'eus tout le temps d'examiner ce personnel, qui descendait lentement vers moi; je pouvais très bien distinguer les figures, sauf celle de la dame en burnous dont le capuchon était relevé, et ne laissait à découvert qu'un œil noir étrange et assez effrayant. Cet œil se fixa sur le mien au moment où la voyageuse se trouva près de moi, et elle arrêta brusquement sa monture en tirant sur la bride, au point de faire trébucher le guide, et au risque de le faire tomber dans le précipice. Elle ne parut pas s'en soucier, et, m'adressant la parole d'une voix assez dure, elle me demanda si j'étais du pays. Sur ma réponse négative, elle allait passer outre, lorsque la curiosité me fit ajouter que j'y étais depuis deux jours, et que si elle avait besoin d'un renseignement, j'étais peut-être à même de le lui donner.

— Alors, reprit-elle, je vous demanderai si vous avez entendu dire que le comte de Valvèdre fût dans les environs.

— Je sais qu'un monsieur de Valvèdre est à cette heure en excursion sur le Mont-Rose.

— Sur le Mont-Rose? tout en haut?

— Dans les glaciers, voilà tout ce que je sais.

— Ah! je devais m'attendre à cela! dit la dame avec un accent de dépit.

— O mon Dieu! ajouta la seconde amazone, qui s'était approchée pour écouter mes réponses, voilà ce que je craignais!

— Rassurez-vous, mesdames, le temps est magnifique, le sommet très clair, et personne n'est inquiet de l'expédition. Tout fait croire aux gens du pays qu'elle ne sera pas dangereuse.

— Je vous remercie pour votre bon augure, répondit cette per-

sonne à la figure ouverte et à la voix douce; Mme de Valvèdre et moi, sa belle-sœur, nous vous en savons gré.

Mlle de Valvèdre m'adressa ce doux remerciement en passant devant moi pour suivre sa belle-sœur, qui s'était déjà remise en marche. Je suivis des yeux le plus longtemps possible la surprenante apparition. Mme de Valvèdre se retourna, et dans ce mouvement je vis son visage tout entier. C'était donc là cette femme qui avait tant piqué ma curiosité, grâce aux réticences dédaigneuses d'Obernay! Elle ne me plaisait point. Elle me paraissait maigre et colorée, deux choses qui jurent ensemble. Son regard était dur et sa voix aussi, ses manières brusques et nerveuses. Ce n'était pas là un type que j'eusse jamais rêvé; mais comme en revanche Mlle de Valvèdre me semblait douce et d'une grâce sympathique! D'où vient qu'Obernay ne m'avait point dit que son ami eût une sœur? L'ignorait-il? ou bien était-il amoureux d'elle et jaloux de son secret au point de ne vouloir pas seulement laisser deviner l'existence de la personne aimée?

Je doublai le pas, et j'arrivai au hameau peu d'instans après les voyageuses. Mme de Valvèdre était déjà devenue invisible; mais sa belle-sœur errait encore par les escaliers, s'enquérant de toutes choses relatives à l'excursion de son frère. Dès qu'elle me vit, elle me questionna d'un air de confiance en me demandant si je ne connaissais pas Henri Obernay.

— Oui, sans doute, répondis-je, il est mon meilleur ami.

— Oh! alors, reprit-elle avec abandon, vous êtes Francis Valigny de Bruxelles, et sans doute vous me connaissez déjà, moi? Il a dû vous dire que j'étais sa fiancée?

— Il ne me l'a pas dit encore, répondis-je, un peu troublé d'une si brusque révélation.

— C'est qu'il attendait ma permission apparemment. Eh bien! vous lui direz que je l'autorise à vous parler de moi, pourvu qu'il vous dise de moi autant de bien qu'il m'en a dit de vous; mais vous, monsieur Valigny, parlez-moi de mon frère et de lui!... Est-ce bien vrai qu'ils ne sont pas en danger?

Je lui appris qu'Obernay n'avait suivi M. de Valvèdre que pendant une nuit, et qu'il allait rentrer. — Mais, ajoutai-je, devez-vous être inquiète à ce point de votre frère? N'êtes-vous pas habituée à le voir entreprendre souvent de pareilles courses?

— Je devrais m'y habituer, répondit-elle simplement.

En ce moment, Mme de Valvèdre la fit appeler par une soubrette italienne d'accent et très jolie de type. Mlle de Valvèdre me quitta en me disant: — Allez donc voir si Henri revient de sa promenade, et apprenez-lui que Paule vient d'arriver.

— Allons! pensai-je, silence à tout jamais devant elle, mon pau-

vre étourdi de cœur! Tu dois être le frère et rien que le frère de cette charmante fille. D'ailleurs tu serais bien ridicule de vouloir lutter contre un rival aimé, et sans doute plus que toi digne de l'être. N'es-tu pas déjà un peu coupable d'avoir tressailli légèrement au frôlement de cette robe virginale?

Obernay arrivait; je courus au-devant de lui pour l'avertir de l'événement. Sa figure rose passa au vermillon le plus vif, puis le sang se retira tout entier vers le cœur, et il devint pâle jusqu'aux lèvres. Devant cette franchise d'émotion, je lui serrai la main en souriant. — Mon cher ami, lui dis-je, je sais tout, et je t'envie, car tu aimes, et c'est tout dire!

— Oui! j'aime de toute mon âme, s'écria-t-il, et tu comprends mon silence! A présent parlons raison. Cette arrivée imprévue, qui me comble de joie, me cause aussi de l'inquiétude. Avec les caprices de... certaines personnes... ou de la destinée...

— Dis les caprices de Mme de Valvèdre. Tu crains de sa part quelque obstacle à ton bonheur?

— Des obstacles, non! mais... des influences... Je ne plais pas beaucoup à la belle Alida!

— Elle s'appelle Alida? C'est recherché, mais c'est joli, plus joli qu'elle! Je n'ai pas été émerveillé du tout de sa figure.

— Bien, bien, n'importe... Mais dis-moi, puisque tu l'as vue, sais-tu ce qu'elle vient faire ici?

— Et comment diable veux-tu que je le sache? J'ai cru comprendre qu'une vive inquiétude conjugale...

— Mme de Valvèdre inquiète de son mari!... Elle ne l'est pas ordinairement; elle est si habituée...

— Mais Mlle Paule?

— Oh! elle adore son frère, elle; mais ce n'est certainement pas son ascendant qui a pu agir en quoi que ce soit sur sa belle-sœur. Toutes deux savent d'ailleurs que Valvèdre n'aime pas qu'on le suive et qu'on le tiraille pour le déranger de ses travaux. Il doit y avoir quelque chose là-dessous, et je cours m'en informer, s'il est possible de le savoir.

Moi, je courus m'habiller, espérant que les voyageuses dîneraient dans la salle commune; mais elles n'y parurent pas. On les servit dans leur appartement, et elles y retinrent Obernay. Je ne le revis qu'à la nuit close. — Je te cherche, me dit-il, pour te présenter à ces dames. On m'a chargé de t'inviter à prendre le thé chez elles. C'est une petite solennité, car de la terrasse nous verrons, à neuf heures, partir de la montagne une ou plusieurs fusées qui seront, de la part de Valvèdre, un avis télégraphique dont j'ai la clé.

— Mais la cause de l'arrivée de ces dames? Je ne suis pas cu-

rieux, pourtant je désire bien apprendre que ce n'est pas pour toi un motif de chagrin ou de crainte.

— Non, Dieu merci! Cette cause reste mystérieuse. Paule croit que sa belle-sœur était réellement inquiète de Valvèdre. Je ne suis pas aussi candide; mais Alida est charmante avec moi, et je suis rassuré. Viens.

Mme de Valvèdre s'était emparée du logement de son mari, qui était assez vaste, eu égard aux proportions du chalet. Il se composait de trois chambres dans l'une desquelles Paule préparait le thé en nous attendant. Elle était si peu coquette, qu'elle avait gardé sa robe de voyage toute fripée et ses cheveux dénoués et en désordre sous son chapeau de paille. C'était peut-être un sacrifice qu'elle avait fait à Obernay de rester ainsi, pour ne pas perdre un seul des instans qu'ils pouvaient passer ensemble. Pourtant je trouvai qu'elle acceptait trop bien cet abandon de sa personne, et je pensai tout de suite qu'elle n'était pas assez femme pour devenir autre chose que la femme d'un savant. J'en félicitai Obernay dans mon cœur, mais tout sentiment d'envie ou de regret personnel fit place à une franche sympathie pour la bonté et la raison dont sa future était douée.

Mme de Valvèdre n'était pas là. Elle resta dans sa chambre jusqu'au moment où Paule frappa à la porte en lui criant que c'était bientôt l'heure du signal. Elle sortit alors de ce sanctuaire, et je vis qu'elle avait endossé un délicieux négligé. Ce n'était peut-être pas bien conforme aux agitations d'esprit qu'elle affichait; mais si par hasard elle avait fait cette toilette à mon intention, pouvais-je ne pas lui en savoir gré?

Elle m'apparut tellement différente de ce qu'elle m'avait semblé sur le sentier de la montagne, que si je l'eusse revue ailleurs que chez elle, j'eusse hésité à la reconnaître. Perchée sur son mulet et drapée dans son burnous, je l'avais imaginée grande et forte; elle était en réalité petite et délicate. Animée par la chaleur, sous le reflet de son ombrelle, elle m'avait paru rouge et comme marbrée de tons violacés. Elle était pâle et de la carnation la plus fine et la plus lisse. Ses traits étaient charmans, et toute sa personne avait, comme sa mise, une exquise distinction.

J'eus à peine le temps de la regarder et de la saluer. L'heure approchait, et l'on se précipitait sur le balcon. Elle s'y plaça la dernière, sur un siége que je lui présentai, et m'adressant la parole avec douceur : — Il me semble, dit-elle, que les premiers gîtes de ceux qui entreprennent de semblables courses n'ont rien d'inquiétant?

— En effet, répondit Obernay, ce gîte est un trou dans le rocher, avec quelques pierres autour. On n'y est pas trop bien, mais on y

est en sûreté. Attention cependant! Voici les cinq minutes écoulées...

— Où faut-il regarder? demanda vivement Mlle de Valvèdre.

— Où je vous ai dit. Et pourtant,... non! voici la fusée blanche. C'est de beaucoup plus haut qu'elle part. Il aura dédaigné l'étape marquée par les guides. Il est sur les grands plateaux, si je ne me trompe.

— Mais les grands plateaux ne sont-ils pas des plaines de neige?

— Permettez!... Seconde fusée blanche!... La neige est dure, et il a installé sa tente sans difficulté... Troisième fusée blanche! Ses instrumens ont bien supporté le voyage, rien n'est cassé ni endommagé. Bravo!

— Dès lors il passera une meilleure nuit que nous, dit Mme de Valvèdre, car ses instrumens sont ce qu'il a de plus cher au monde!

— Pourquoi, madame, ne dormiriez-vous pas tranquille? me hasardai-je à dire à mon tour. M. de Valvèdre est si bien prémuni contre le froid; il a une telle expérience de ces sortes d'aventures...

Mme de Valvèdre sourit imperceptiblement, soit pour me remercier de mes consolations, soit pour les dédaigner, soit encore parce qu'elle me trouvait bien naïf de croire qu'un mari comme le sien pût être la cause de ses insomnies. Elle quitta le balcon, où Obernay, n'attendant plus d'autre signal, restait à parler de Valvèdre avec Paule, et comme je suivais Alida auprès de la table à thé, je fus encore une fois très indécis sur le charme de sa physionomie. Il sembla qu'elle devinait mon incertitude, car elle s'étendit nonchalamment sur une sorte de chaise longue assez basse, et je pus la voir enfin, éclairée en entier par la lampe placée sur la table.

Je la contemplais depuis un instant sans parler, et légèrement troublé, lorsqu'elle leva lentement ses yeux sur les miens, comme pour me dire : Eh bien! vous décidez-vous enfin à voir que je suis la plus parfaite créature que vous ayez jamais rencontrée? — Ce regard de femme fut si expressif, que je le sentis passer en moi, de la tête aux pieds, comme un frisson brûlant, et que je m'écriai éperdu : — Oui, madame, oui!

Elle vit à quel point j'étais jeune et ne s'en offensa point, car elle me demanda avec un étonnement peu marqué à quoi je répondais.

— Pardon, madame, j'ai cru que vous me parliez!

— Mais pas du tout. Je ne vous disais rien!

Et un second regard, plus long et plus pénétrant que le premier, acheva de me bouleverser, car il m'interrogeait jusqu'au fond de l'âme.

A ceux qui n'ont pas rencontré le regard de cette femme, je ne pourrai jamais faire comprendre quelle était sa puissance mystérieuse. L'œil, extraordinairement long, clair, et bordé de cils som-

bres qui le détachaient du plan de la joue par une ombre changeante, n'était ni bleu, ni noir, ni verdâtre, ni orangé. Il était tout cela tour à tour, selon la lumière qu'il recevait ou selon l'émotion intérieure qui le faisait pâlir ou briller. Son expression habituelle était d'une langueur inouie, et nul n'était plus impénétrable quand il rentrait son feu pour le dérober à l'examen; mais en laissait-il échapper une faible étincelle, toutes les angoisses du désir ou toutes les défaillances de la volupté passaient dans l'âme dont il voulait s'emparer, si bien gardée ou si méfiante que fût cette âme-là.

La mienne n'était nullement avertie, et ne songea pas un instant à se défendre. Elle le vit bien, celle qui venait de me réduire! Nous n'avions échangé que les trois paroles que je viens de rapporter, et Obernay s'approchait de nous avec sa fiancée, que tout était déjà consommé dans ma pensée et dans ma conscience; j'avais rompu avec mes devoirs, avec ma famille, avec ma destinée, avec moi-même; j'appartenais aveuglément, exclusivement, à cette femme, à cette inconnue, à cette magicienne.

Je ne sais rien de ce qui fut dit autour de cette petite table où Paule de Valvèdre remuait des tasses en échangeant de calmes répliques avec Obernay. J'ignore absolument si je bus du thé. Je sais que je présentai une tasse à Mme de Valvèdre et que je restai près d'elle, les yeux attachés sur son bras mince et blanc, n'osant plus regarder son visage, persuadé que je perdrais l'esprit et tomberais à ses pieds, si elle me regardait encore. Quand elle me rendit la tasse vide, je la reçus machinalement et ne songeai point à m'éloigner. J'étais comme noyé dans les parfums de sa robe et de ses cheveux. J'examinais plutôt stupidement que sournoisement les dentelles de ses manchettes, le fin tissu de son bas de soie, la broderie de sa veste de cachemire, les perles de son bracelet, comme si je n'eusse jamais vu de femme élégante, et comme si j'eusse voulu m'instruire des lois du goût. Une timidité qui était presque de la frayeur m'empêchait de penser à autre chose qu'à ce vêtement dont émanait un fluide embrasé qui m'empêchait de respirer et de parler. Obernay et Paule parlaient pour quatre. Que de choses ils avaient donc à se dire! Je crois qu'ils se communiquaient des idées excellentes dans un langage meilleur encore; mais je n'entendis rien. J'ai constaté plus tard que Mlle de Valvèdre avait une belle intelligence, beaucoup d'instruction, un jugement sain, élevé, et même un grand charme dans l'esprit; mais en ce moment où, recueilli en moi-même, je ne songeais qu'à contenir les battemens de mon cœur, combien je m'étonnais de la liberté morale de ces heureux fiancés qui s'exprimaient si facilement et si abondamment leurs pensées! Ils avaient déjà l'amour communicatif, l'amour conjugal : pour moi, je sentais que le désir est farouche et la passion muette.

Alida avait-elle de l'esprit naturel? Je ne l'ai jamais su, bien que je lui aie entendu dire des choses frappantes et parler quelquefois avec l'éloquence de l'émotion; mais d'habitude elle se taisait, et ce soir-là, soit qu'elle voulût ne rien révéler de son âme, soit qu'elle fût brisée de fatigue ou fortement préoccupée, elle ne prononça qu'avec effort quelques mots insignifians. Je me trouvais et je restais assis beaucoup trop près d'elle; j'aurais pu et j'aurais dû être à distance plus respectueuse. Je le sentais et je me sentais aussi cloué à ma place. Elle en souriait sans doute intérieurement, mais elle ne paraissait pas y prendre garde, et les deux fiancés étaient trop occupés l'un de l'autre pour s'en apercevoir. Je serais resté là toute la nuit sans faire un mouvement, sans avoir une idée nette, tant je me trouvais mal et bien à la fois. Je vis Obernay serrer fraternellement la main de Paule en lui disant qu'elle devait avoir besoin de dormir. Je me retrouvai dans ma chambre sans savoir comment j'avais pu prendre congé et quitter mon siége; je me jetai sur mon lit à moitié déshabillé, comme un homme ivre.

Je ne repris possession de moi-même qu'au premier froid de l'aube. Je n'avais pas fermé l'œil. J'avais été en proie à je ne sais quel délire de joie et de désespoir. Je me voyais envahi par l'amour, que jusqu'à cette heure de ma vie je n'avais connu qu'en rêve, et que l'orgueil un peu sceptique d'une éducation recherchée m'avait fait à la fois redouter et dédaigner. Cette révélation soudaine avait un charme indicible, et je sentais qu'un homme nouveau, plus énergique et plus entreprenant, avait pris place en moi; mais l'ardeur de cette volonté que j'étais encore si peu sûr de pouvoir assouvir me torturait, et quand elle se calma, elle fut suivie d'un grand effroi. Je ne me demandai certes pas si, envahi à ce point, je n'étais pas perdu; ceci m'importait peu. Je ne me consultai que sur la marche à suivre pour n'être pas ridicule, importun et bientôt éconduit. Dans ma folie, je raisonnai très serré; je me traçai un plan de conduite. Je compris que je ne devais rien laisser soupçonner à Obernay, vu que son amitié pour Valvèdre me le rendrait infailliblement contraire. Je résolus de gagner sa confiance en paraissant partager ses préventions contre Alida, et de savoir par lui tout ce que je pouvais craindre ou espérer d'elle. Rien n'était plus étranger à mon caractère que cette perfidie, et, chose étonnante, elle ne me coûta nullement. Je ne m'y étais jamais essayé, j'y fus passé maître du premier coup. Au bout de deux heures de promenade matinale avec mon ami, je tenais tout ce qu'il m'avait marchandé jusque-là, je savais tout ce qu'il savait lui-même.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ATELIER DE PHIDIAS

ÉTUDE TIRÉE DE L'ANTIQUE.

PERSONNAGES.

PÉRICLÈS.
PHIDIAS, âgé de cinquante ans (1).
ICTINUS, architecte du Parthénon.
AGORACRITE, PÆONIOS, PRAXIAS, élèves de Phidias.
MYS, COLOTÈS, aides et amis de Phidias.
ALCAMÈNE, CRITIOS, NÉSIOTÈS, sculpteurs de l'ancienne école.
PASION, banquier.
BODASTORETH, marchand phénicien.
MÉNON, esclave de Phidias.
ASPASIE.
ELPINICE, sœur de Cimon.

SCÈNE PREMIÈRE.

(La maison de Phidias. Une cour entourée d'un petit portique, soutenu par quatre colonnes de bois. Phidias peint le portrait de Périclès, qui est assis et pose devant lui.)

PHIDIAS, PÉRICLÈS.

PHIDIAS.

Regarde-moi, Périclès. Relève un peu la tête. A merveille! Le soleil te gêne-t-il?

PÉRICLÈS.

Pas encore, il n'atteint que mes pieds. J'avoue que ses rayons me semblent doux dans la saison où nous sommes. Mes enfans chantaient tout à l'heure la chanson : « O Jupiter, quand donc arrivera l'hirondelle? » Ils avaient raison, car le vent est vif ce matin.

PHIDIAS.

Il vient de Thrace. Son souffle passe sur la neige qui couvre nos montagnes.

PÉRICLÈS.

Tu dis vrai. Le sommet du Pentélique était blanc lorsque je suis sorti de

(1) Voyez, dans la livraison du 15 mars 1860, l'article sur *la Jeunesse de Phidias* et la date de sa naissance (496 avant Jésus-Christ).

chez moi. L'Aurore l'a touché d'abord de ses doigts de rose, puis la neige a resplendi sur le ciel, qui paraissait plus pur et plus bleu qu'à l'ordinaire. Mon cher Phidias, ni l'ivoire que tu sais amollir ni le marbre que tu tailles n'ont jamais eu autant d'éclat!

PHIDIAS.

Épargne-moi, Périclès, car je te répondrai comme Philoctète : « Tu touches une plaie toujours ouverte. » Il est certain que plus j'avance en âge, plus je reconnais que l'art est peu de chose en face de la nature et des œuvres du Créateur.

PÉRICLÈS.

Anaxagore se réjouirait, s'il t'entendait proclamer son dieu unique, l'intelligence qui a créé l'univers; mais n'oublie pas que tu vis à Athènes, dans la ville qui compte le plus de prêtres et de prêtresses, chez un peuple épris de ses idoles et prompt à punir ceux qu'il soupçonne de ne point y croire.

PHIDIAS.

Pourquoi me soupçonnerait-il? Ces idoles, c'est moi qui les façonne.

PÉRICLÈS.

Cela ne suffit pas. Si tu es prudent, tu veilleras sur tes paroles quand d'autres que moi t'écouteront. Tu as des ennemis.

PHIDIAS.

Je ne me connais que les tiens.

PÉRICLÈS.

On te porte envie.

PHIDIAS.

A cause de l'amitié que tu me témoignes.

PÉRICLÈS.

Les prêtres murmurent.

PHIDIAS.

Ceux qui n'attendent rien de moi. Dès qu'ils auront besoin d'une statue neuve pour attirer la foule, ils me couronneront de roses.

PÉRICLÈS, souriant.

J'admire ton orgueil.

PHIDIAS.

Dis ma sérénité.

PÉRICLÈS.

Suis donc ta destinée. Aussi bien les mortels ne peuvent rien changer à ce qui est réglé là-haut. [Un moment de silence.]

PHIDIAS.

Tu te penches trop à gauche.

PÉRICLÈS.

Me voici redressé.

PHIDIAS.

Très bien! Reste immobile, car je vais peindre tes yeux.

PÉRICLÈS.

Je veux ressembler aux statues de ton atelier.

PHIDIAS, après une nouvelle pause.

Se peut-il que tu t'inquiètes pour moi, Périclès, quand, seul, tu causes nos alarmes? Tu t'étonnes de ma tranquillité : la tienne m'étonne bien plus. N'est-ce pas demain le jour de la nouvelle lune?

PÉRICLÈS.

C'est demain.

PHIDIAS.

La grande assemblée n'est-elle pas convoquée?

PÉRICLÈS.

Elle est convoquée.

PHIDIAS.

Tu persistes à proposer au peuple de bannir Thucydide?

PÉRICLÈS.

Assurément.

PHIDIAS.

Sinon, tu te soumets toi-même à l'ostracisme?

PÉRICLÈS.

Ainsi le veut la loi. Si tu diriges aujourd'hui tes pas vers la plage sablonneuse de Phalère, tu y verras les esclaves publics remplissant leurs corbeilles de coquilles rejetées par la mer.

PHIDIAS.

Puisses-tu sortir victorieux de la lutte! Es-tu sans crainte?

PÉRICLÈS.

Je crains, mais je suis résolu, de même que dans les batailles les guerriers les plus braves redoutent la mort et s'y exposent. Depuis notre enfance, tu es accoutumé, Phidias, à connaître toutes mes pensées. Tu sens bien que, si mon visage est calme, mon esprit est agité. Tantôt j'espère, tantôt je suis abattu. En venant chez toi, je passais sur la colline de Musée. Je voyais à la fois la ville assise sur ses rochers, la plaine, le bois d'oliviers, les montagnes qui l'entourent : jamais ma patrie ne m'avait paru aussi belle. Quand je songe que je puis être forcé dès demain de la quitter, je ne puis me défendre de quelque émotion. Cependant je n'en monterai pas moins sans pâlir à la tribune.

PHIDIAS.

O mon ami, quel spectacle tu donnes à la Grèce! Combien tu mérites de conduire les hommes, toi qui respectes ainsi les lois de ton pays! Tu pourrais recourir à la violence, t'emparer de la citadelle, chasser tes adversaires et imiter Pisistrate, puisque tu descends toi-même d'une famille de tyrans. Tu préfères agir en homme de bien; tu consultes la volonté de tes concitoyens, prêt à t'éloigner, s'ils l'ordonnent, à gouverner, s'ils le permettent.

PÉRICLÈS.

Je tiens le serment que j'ai prêté dans le temple d'Aglaure, en recevant mes premières armes au nom de la patrie et de la liberté.

PHIDIAS.

Tous, nous avons prêté ce serment; mais plus d'un orateur, à ta place, réciterait le vers d'Euripide : « Ma langue a juré, et non pas mon cœur. »

PÉRICLÈS.

Ne m'accorde pas tes éloges, Phidias, car mon ambition surpasse celle des tyrans. Je veux ne devoir qu'à la persuasion le pouvoir qu'ils demandent à la force, parce qu'un tel pouvoir est le plus grand de tous. Celui-là règne, non pas qui commande à des esclaves, mais qui conduit des hommes

libres. Ni le trône d'Ecbatane, ni la vigne d'or qui l'ombrage, ne valent la confiance tous les jours conquise des Athéniens.

PHIDIAS.

A la bonne heure! Nous nous laisserons persuader par un ambitieux aussi rare. Heureux les états qui n'en produisent point d'autres!

PÉRICLÈS.

En attendant, tu vois à quelle extrémité je suis poussé.

PHIDIAS.

Accuse le parti aristocratique, Thucydide, Callias, le prêtre de Bacchus, le grand-prêtre de Neptune, tous leurs amis; mais n'accuse pas le peuple.

PÉRICLÈS.

C'est parce que le peuple l'écoute avec complaisance qu'un parti devient redoutable. Que de mal ils feraient, s'ils étaient à la tête des affaires! Que de bien ils empêchent, parce que j'y suis!

PHIDIAS.

Ils ont arrêté nos travaux et réduisent nos artistes au désespoir.

PÉRICLÈS.

Tu indiques la source de mes plus amers regrets. Tant de chefs-d'œuvre qu'on nous défend de continuer! Certes on doit succomber plutôt que de renoncer à une telle entreprise! Te souviens-tu, Phidias, des projets que nous formions pendant les seize années qui viennent de s'écouler?

PHIDIAS.

Comment ne m'en souviendrais-je pas, mon cher Périclès?

PÉRICLÈS.

En effet, c'était toi qui me les inspirais et qui nourrissais dans mon âme l'amour du beau. Pour moi, tant que je vivrai, je n'oublierai point nos longues conversations, le soir, lorsqu'au retour d'une expédition sur le continent, d'une navigation périlleuse, ou bien après les séances non moins orageuses du Pnyx, je venais m'asseoir à ton foyer ou t'inviter au mien. Les temps étaient difficiles, les guerres fréquentes, les partis acharnés, mon influence mal établie, le trésor épuisé. Il fallait différer, puis différer encore, mais nous disposions de l'avenir avec l'ardeur de la jeunesse : nous imitions les laboureurs qui charment les veillées d'hiver en s'entretenant des semailles du printemps et en calculant sur leurs doigts les moissons de l'été qui va suivre.

PHIDIAS.

Ce que tu rêvais, Périclès, moi, je le préparais.

PÉRICLÈS.

Oui, certes, et je ne sais si les Athéniens pourront jamais reconnaître ton dévouement. Depuis seize ans, tu cherches dans le silence de l'atelier les principes les plus sublimes de ton art et les formes les plus accomplies pour les enseigner ensuite à nos sculpteurs. Alcamène, Agoracrite de Paros, Pæonios le Thrace, tant d'autres qui avaient atteint l'âge d'homme, tu les as retenus auprès de toi par ton autorité et par tes promesses. Assez habiles pour devenir des maîtres, ils sont restés tes élèves. Les villes du Péloponèse et de l'Ionie leur offraient des avantages insignes, ils ont préféré attendre ici, au sein de la pauvreté, des travaux qui leur assureraient une gloire éter-

nelle. Aidé de ton frère Panænos, tu donnais aux peintres les mêmes conseils, et leur transmettais les secrets du grand Polygnote. Enfin tu étudiais l'architecture, la géométrie, la perspective, afin de diriger un jour des architectes tels qu'Ictinus, Callicrate, Corœbus, Métagène. Sans cette armée d'artistes que tu recrutais pour moi, nous ne pouvions rien entreprendre.

PHIDIAS.

Tu parles sagement, car ni la volonté du chef d'un état ni ses trésors ne suffisent pour créer les belles choses : il faut des hommes. On m'a raconté que chez les barbares de l'Asie, afin de satisfaire le caprice d'un despote, de vastes palais s'élevaient en quelques mois, objets d'étonnement, mais non d'admiration. De tels prodiges ne demandent que des fouets et des troupeaux d'esclaves; mais chez nous autres Grecs, les chefs-d'œuvre sont fils de la patience, et le génie ne se développe que s'il est libre et respecté.

PÉRICLÈS.

Tout se rencontre précisément pour former un grand siècle, et l'occasion tant désirée se présente. Les Grecs désarmés ont juré la paix; mille cités tributaires nous envoient chaque année d'inépuisables richesses; le trésor de Délos est à nous; le peuple a sanctionné nos plans; le sang des victimes a scellé la première pierre du Parthénon. Dès ce jour, nos adversaires n'ont plus gardé de mesure; ils ont multiplié les calomnies et les accusations, les suspensions de travaux et les enquêtes, pour nous empêcher d'achever une entreprise qui fera passer notre nom à la postérité plus sûrement que vingt victoires ensanglantées; mais cette lutte funeste au bien public touche à son terme. Les dés sont jetés; entre moi et Thucydide, l'ostracisme prononcera. Laissons donc un sujet qui m'enflamme plus qu'il ne convient. Je suis un très mauvais modèle, n'est-il pas vrai?

PHIDIAS.

Tout au contraire. Je ne te cache pas que c'est uniquement pour t'enflammer que j'ai touché ce sujet.

PÉRICLÈS.

Que veux-tu dire?

PHIDIAS.

Je désirais te voir tel que tu es à la tribune, quand ton éloquence frappe comme la foudre ou coule avec la majesté d'un fleuve. Le peuple te compare à Jupiter assemblant les nuages et te surnomme l'*Olympien*. C'est Périclès l'Olympien que j'ai peint. Tu peux te reposer, ton portrait est fini. Mais que le scrutin de demain ne t'inspire aucune alarme! Tu es trop nécessaire à tes concitoyens pour que déjà ils consentent à être ingrats.

PÉRICLÈS.

Ne plaisante pas, Phidias, car je puis succomber.

PHIDIAS.

C'est impossible.

PÉRICLÈS.

Je puis succomber, l'exemple d'Aristide m'en avertit.

PHIDIAS.

Eh bien! si tu succombes, nous consacrerons ce portrait dans le temple de Minerve Poliade, afin que les Athéniens ne puissent échapper à ton souvenir vengeur, et je te suivrai dans l'exil. J'emmènerai mes élèves; la ville

qui nous accueillera, nous en ferons une seconde Athènes et nous y élèverons un Parthénon deux fois plus beau.

PÉRICLÈS, il se lève et lui prend la main.

Ami rare, comment ne te ferais-je pas partager ma bonne fortune, quand tu t'attaches à moi dans l'adversité?

PHIDIAS.

Regarde. Le trouves-tu ressemblant?

PÉRICLÈS.

J'admire.

PHIDIAS.

C'est toi-même que tu admires.

PÉRICLÈS.

Non, par Hercule, car je refuse de me reconnaître. Tu finirais par me brouiller avec Jupiter.

PHIDIAS.

Je doute que tout à l'heure Aspasie soit d'accord avec toi.

PÉRICLÈS.

Elle doit venir?

PHIDIAS.

Une de ses femmes m'a averti ce matin.

PÉRICLÈS.

Ainsi tu n'as pas jugé préférable de me représenter tel que je suis chaque jour, sans oublier ma tête allongée, dont se moquent les poètes comiques?

PHIDIAS.

Si l'artiste n'avait d'autre but que de copier la nature, le bouclier bien poli qui reflète ton image serait plus habile que tous les peintres. Ce n'est pas seulement ton visage que je dois peindre, c'est ton âme. Quand tu seras mort, nos descendans ne te connaîtront que par les récits des historiens. Pendant qu'ils contempleront ton portrait, ils seront avides d'y trouver, non pas une ressemblance périssable, mais l'expression de ton caractère et l'empreinte de tes vertus. Les Grecs appellent Jupiter un certain type auquel ils prêtent la force et la douceur, la majesté et la justice, la sagesse et une divine prévoyance, en un mot toutes les qualités qui conviennent au pouvoir souverain. C'est un devoir pour les chefs des peuples de posséder ces mêmes qualités; il est donc naturel qu'ils nous apparaissent semblables à Jupiter. Le bon sens des Athéniens ne s'y est pas trompé quand il t'a donné ton surnom.

PÉRICLÈS.

Tu es un homme merveilleux, et l'on ne trouve rien à te répondre. J'ai envie, afin de déguiser mon embarras, de t'adresser une autre question.

PHIDIAS.

Parle, tandis que, pour encadrer ton image, je trace ce méandre autour de la plaque de marbre.

PÉRICLÈS.

N'y a-t-il pas trente ans que tu as renoncé à la peinture?

PHIDIAS.

Il y a environ trente ans.

PÉRICLÈS.

Depuis cette époque, tu n'as jamais broyé de couleurs?

PHIDIAS.

Jamais. C'est pour toi que j'ai voulu me souvenir de mon premier métier. Demain je brûlerai ces pinceaux. Tu cours un danger, tes amis peuvent te perdre : il m'a semblé que seul je te connaissais assez pour te bien peindre.

PÉRICLÈS.

Combien je m'enorgueillis d'une telle exception!

PHIDIAS.

Mon dernier tableau est de l'année où les ossemens de Thésée furent rapportés de Scyros. Bodastoreth, le Phénicien rusé qui vient ici chaque printemps, me l'avait acheté; il l'a revendu, m'a-t-il dit, à un habitant d'Aradus, sur la côte de Phénicie.

PÉRICLÈS.

Je ne te demande pas pourquoi tu es aussi bon peintre qu'habile sculpteur : un artiste tel que toi doit exceller en toutes choses; mais apprends-moi, je t'en prie, pour quel motif tu as délaissé l'art de peindre.

PHIDIAS.

Étant jeune, je vis mes frères Panænos et Plistænète étudier la peinture. Par esprit d'imitation, je fis comme eux. Dès que je fus capable de réfléchir, je m'aperçus que la sculpture avait plus de puissance, et se proposait des types plus grandioses. Le peintre s'attache aux apparences et s'épuise en expédiens pour produire l'illusion. Le statuaire lutte avec la matière, il la dompte et la façonne à son gré, il la sent s'animer dans ses mains. Son idée prend un corps : elle ne se voit pas seulement, elle se touche. Quand les poètes ont cherché, pour expliquer la création de l'homme, l'image la plus forte, ils l'ont empruntée à la sculpture : Prométhée prend le limon de la terre et le pétrit. Pour moi, je ne consens à faire ni des hermès ni des athlètes : ce sont des dieux qui sortent de mon ciseau, et les dieux que j'ai créés, l'univers les adore.

PÉRICLÈS.

En t'écoutant, je me crois transporté dans un temple spacieux, et je respire les parfums du sanctuaire.

SCÈNE II.

MÉNON, PHIDIAS, PÉRICLÈS.

PHIDIAS.

Que me veux-tu, Ménon?

MÉNON.

Je suis chargé d'un message.

PHIDIAS, se levant.

N'avance pas, je vais à toi. Où sont les tablettes dont tu es porteur?

MÉNON.

Mon message n'est pas écrit.

PHIDIAS.

Alors qu'as-tu à me dire?

MÉNON.

Colotès te fait demander si tu monteras aujourd'hui à l'Acropole.

PHIDIAS.

Réponds-lui que j'y serai une heure avant le coucher du soleil. (Ménon sort.)

SCÈNE III.

PHIDIAS, PÉRICLÈS.

PÉRICLÈS.

Je ne puis m'accoutumer à la figure de cet esclave.

PHIDIAS.

Tu as dû le voir rarement. Il appartenait à mon frère Plistænète; je ne l'ai que depuis sa mort, et l'emploie dans mes ateliers de l'Acropole.

PÉRICLÈS.

Ses traits expriment la bassesse.

PHIDIAS.

Cela doit être, car il est superstitieux à l'excès, et la superstition suppose la lâcheté. Ménon est toujours chez les prêtres qu'il redoute, chez les devins qu'il consulte, ou chez quelque magicienne nouvellement arrivée de Thessalie, de sorte que tout l'argent qu'il gagne passe en sacrifices et en conjurations.

PÉRICLÈS.

Il est dans la main de tes ennemis.

PHIDIAS.

Je le crains.

PÉRICLÈS.

Je sais qu'il leur sert d'espion.

PHIDIAS.

Tu es bien renseigné.

PÉRICLÈS.

Et tu le gardes?

PHIDIAS.

Je lui ai offert sa liberté, il l'a refusée.

PÉRICLÈS.

Que ne le vends-tu?

PHIDIAS.

Ce serait renouveler pour lui les rigueurs de l'esclavage. Quel maître aura pour ce malheureux autant d'indulgence que moi? Je le traite à l'égal de mes élèves.

PÉRICLÈS.

Mais il te trahit.

PHIDIAS.

Ce sont mes bienfaits qu'il trahit.

PÉRICLÈS.

Il te dénoncera un jour.

PHIDIAS.

On ne dénonce que les coupables.

PÉRICLÈS.

Il te perdra peut-être.

PHIDIAS.

Souffre, Périclès, que je compare à de grandes choses de plus petites, et tu cesseras de me blâmer. Les finances, n'est-il pas vrai? sont pour un homme public l'occasion de calomnies redoutables. Nous sommes prompts à soupçonner ceux qui peuvent puiser dans le trésor.

PÉRICLÈS.

Avec raison, Phidias, s'ils n'ont pas pour égide des mœurs simples.

PHIDIAS.

D'un autre côté, le peuple désigne chaque année des magistrats pour veiller à l'emploi de ses richesses et te surveiller toi-même.

PÉRICLÈS.

Aucune loi n'est plus sage.

PHIDIAS.

N'exerces-tu pas de l'influence sur les élections de ce genre?

PÉRICLÈS.

J'en conviens.

PHIDIAS.

Ceux que tu t'efforces de faire nommer sont-ils parmi tes partisans ou parmi tes adversaires?

PÉRICLÈS.

Parmi mes adversaires, et je choisis les plus déclarés.

PHIDIAS.

Pourquoi?

PÉRICLÈS.

Parce qu'ils me protégent non-seulement contre les soupçons, mais contre moi-même; ils sont les garans de mon intégrité.

PHIDIAS.

Eh bien! c'est pour le même motif que je garde Ménon : il est mon garant. Que m'importe qu'il m'épie, si ma vie est pure et remplie par le travail? Son témoignage ne réjouira jamais ceux qui me haïssent.

PÉRICLÈS.

Hélas! tu connais peu la perversité des hommes.

PHIDIAS.

Que veux-tu? Mon art m'apprend à les voir toujours plus beaux qu'ils ne sont.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, ASPASIE, avec deux esclaves, dont l'une porte un parasol, l'autre un pliant.

PÉRICLÈS.

Vois, Phidias, qu'elle est belle! quelle grâce, semblable au sourire d'une immortelle, brille sur son visage! Ta maison semble en être éclairée, comme un verger après la pluie, quand toutes les fleurs s'ouvrent à la fois.

ASPASIE.

Vois, Phidias, combien les orateurs sont fertiles en ruses. Mon voisin le boulanger ne revient jamais du Pnyx sans les comparer à de la fine fleur de farine. Ce Périclès à la langue dorée sait quel motif m'amène, et il veut m'engager par ses éloges à le louer à mon tour. Il espère que je ne pourrai

contempler ton œuvre sans l'admirer lui-même. Thratta, approche le siége; non, je serai mieux à cette place. Et toi, Bacchis, tiens le parasol étendu au-dessus de ma tête; le soleil m'éblouit.

PÉRICLÈS.

Je me livre sans défense à tes railleries, pourvu que tu sois équitable envers Phidias, car il attache beaucoup de prix à ton jugement.

ASPASIE.

Je regarde et demeure stupéfaite. A dire vrai, je n'aurais jamais cru que Phidias sût aussi bien peindre. C'est beau, c'est noble, et je me sens tout à la fois frappée et charmée. Les portraits de Miltiade et de Cynégire qui sont au Pœcile n'approchent pas de bien loin. Polygnote lui-même, s'il vivait, s'avouerait vaincu.

PHIDIAS.

Tu dépasses la mesure, Aspasie. Polygnote est parmi les peintres ce qu'Homère est parmi les poètes, tandis que je ne suis même plus accoutumé à manier le pinceau. Mon seul avantage, c'est un sentiment de la forme et du dessin que je dois au métier de sculpteur. Je me réjouis, par Hercule, d'obtenir ton suffrage, que je préfère à celui de beaucoup d'hommes; mais peut-être seras-tu du même avis que Périclès.

ASPASIE.

Quel est l'avis de Périclès?

PHIDIAS.

Il craint d'exciter le courroux de Jupiter.

ASPASIE.

Que dis-tu? Un disciple d'Anaxagore n'a pas une telle faiblesse.

PHIDIAS.

Je vais parler sérieusement. Il voudrait que je l'eusse représenté tel qu'il est, au lieu de le transformer en roi de l'Olympe. Il me reproche de n'avoir pas copié exactement la nature, sans omettre ce qu'elle a de défectueux.

PÉRICLÈS.

Ai-je eu tort de dire que son amitié me prêtait une apparence si flatteuse que personne ne pourrait me reconnaître?

ASPASIE.

Pour moi, je te reconnais à merveille, malgré ce front majestueux, cette chevelure qui va ébranler le monde, ces yeux où la bonté se confond avec la force, ces lèvres qui respirent la persuasion, ces sourcils où siégent la toute-puissance et l'équité. Tel je t'ai vu souvent, lorsque tu me récitais les discours que tu devais prononcer le lendemain devant le peuple. L'art consiste à peindre les hommes, non pas tels qu'ils sont dans les humbles circonstances, mais tels qu'ils apparaissent au moment de leurs grandes actions.

PHIDIAS.

Ton esprit s'élève sans effort jusqu'aux vérités les plus difficiles. Sois persuadée, Aspasie, que Périclès serait d'accord avec nous, s'il n'était retenu par la modestie.

ASPASIE.

Tu me fournis l'arme que je cherchais. N'est-il pas vrai, Périclès, que pour imprimer plus de respect à tes concitoyens, tu t'observes avec vigi-

lance? Tu étudies tes paroles, tu règles tes gestes; tes vêtemens sont simples, ta démarche calme, ton abord affable. En même temps tu caches ta vie, selon le précepte du sage. Non-seulement tu t'efforces de faire ce qui est bien, mais tu te montres par tes beaux côtés et aux heures favorables, comme la galère salaminienne. Par là tu frappes l'imagination des Athéniens, et n'offres de toi qu'un certain idéal, que tu composes avec un art digne de l'homme d'état.

PÉRICLÈS, souriant.

O Apollon, qu'on adore à Délos, suis-je assez trahi?

ASPASIE.

Pourquoi donc le peintre ne ferait-il pas ce que tu fais toi-même? Il fixe sur son tableau l'idéal que tu présentes à la ville entière, et que le peuple a consacré par un surnom.

PHIDIAS.

Très bien, Aspasie; le trait a touché le but. Quant aux défauts du modèle, je répondrai que l'artiste, qui ne doit créer que de belles choses, ne peut en copier de laides. La tête de Périclès est en effet trop allongée. Pourquoi n'aurais-je pas le droit de corriger la nature, de même que j'ai le droit de l'embellir, lorsque je sculpte ma Vénus céleste d'après Glycère ou Herpyllis? Je me couperais la main plutôt que de représenter Vulcain boiteux, Philoctète avec une plaie ouverte, OEdipe avec les yeux crevés, Hécube sillonnée de rides. Un jour peut-être on voudra reproduire servilement le visage des rois ou des tyrans, quelle que soit leur laideur : alors les artistes seront à plaindre, et l'art glissera vers sa perte, car notre devoir est d'éveiller dans les âmes un souvenir de leur origine céleste et de les purifier par le spectacle de la beauté.

PÉRICLÈS.

Je vois qu'il faut être sincère avec vous : je cesse de me défendre. Il m'est permis de m'enorgueillir une dernière fois; la fortune envieuse me le fera expier bientôt.

ASPASIE.

Puissent les bonnes déesses détourner ce présage! Te fais-tu un jeu de nos alarmes, ou le danger est-il sérieux?

PÉRICLÈS.

Le danger est sérieux.

ASPASIE.

Plusieurs de tes amis étaient hier chez moi : ils ont un ferme espoir.

PÉRICLÈS.

Tous les navigateurs s'embarquent avec l'espérance : combien n'atteignent pas le port!

ASPASIE.

Tu n'as négligé aucune des précautions permises?

PÉRICLÈS.

Si je les avais négligées, je ne resterais point inactif à discourir avec vous.

ASPASIE.

Je suis tranquille; le peuple, bien conseillé, ne t'abandonnera pas.

PÉRICLÈS.

Le peuple est mobile autant que l'onde.

ASPASIE.

Mais c'est sa cause que tu défends!

PÉRICLÈS.

Il sacrifie ses intérêts à ses caprices.

ASPASIE.

Il t'obéit et t'admire!

PÉRICLÈS.

Il se lasse aussi vite de son admiration que de son obéissance.

ASPASIE.

J'avais donc raison de m'effrayer quand tu te livrais à sa merci! Thargélia, mon ancienne maîtresse, qui est aujourd'hui l'épouse d'un roi, m'avait élevée dans le mépris de la multitude. C'est toi, fils de Xanthippe, qui as fait pénétrer dans mon esprit l'opinion contraire.

PHIDIAS.

Je ne vois pas clairement ce que tu appelles multitude, ma chère Aspasie.

ASPASIE.

J'appelle ainsi cette foule grossière à laquelle Périclès a donné un pouvoir sans limites.

PÉRICLÈS.

Son pouvoir a pour limites les lois et la persuasion; tu es injuste en accusant de grossièreté le peuple le plus éclairé du monde.

PHIDIAS.

Toi-même, Aspasie, tu nous as dit que si tu prenais au hasard dans cette foule un homme, fût-il corroyeur ou marchand de bœufs, en quelques mois tu en ferais un orateur propre à diriger les affaires publiques.

ASPASIE.

J'en conviens. Chaque Athénien en particulier est doué d'une intelligence rare et d'une éloquence naturelle. Réunis, ils deviennent aveugles, ingrats, faciles à tromper. Une fois assis sur les bancs de pierre du Pnyx, ils sont aussi sots que celui qui suspend des figues pour qu'elles sèchent au soleil, lorsque la queue lui reste dans la main. Le parti aristocratique est plus sûr; il se serre autour de ses chefs et ne les trahit jamais.

PÉRICLÈS.

Il ne les trahit pas, mais il les laisse périr. A-t-il sauvé Miltiade de la prison, Cimon de l'exil? Il ne sauvera pas Thucydide de l'ostracisme, si Minerve, qui tient l'urne aux suffrages, protége encore sa ville. Phidias te sera témoin que moi aussi j'avais le goût du luxe, des plaisirs, de l'oisiveté, du commandement, de tous les priviléges qui appartiennent à l'aristocratie. Je descendais, par ma mère, de Clisthènes, tyran de Sicyone, et dans ma jeunesse les vieillards qui avaient connu Pisistrate étaient frappés de ma ressemblance avec lui. Par amour de la justice autant que par ambition, je me suis dévoué au parti populaire, non pour flatter ce qu'il a de bas, ni pour servir ce qu'il a de violent. Cette populace sans nom, qui se glisse dans la ville pour y cacher ses crimes, ennemie des gens de bien, amie des troubles, armée toujours prête que les usurpateurs soudoient, un décret de l'assemblée l'a chassée : rançon cruelle, mais nécessaire, de notre liberté. Les citoyens indigens restaient en grand nombre, honnêtes, mais dangereux, parce

que la faim peut les conseiller mal. Au lieu d'épuiser le trésor pour les soutenir, d'encourager leurs exigences et d'inventer des expédiens ruineux qui ne reculent le danger que pour l'accroître, j'ai multiplié les colonies. Telles les abeilles maintiennent l'ordre dans la ruche en essaimant chaque printemps. Peux-tu donc appeler multitude un peuple ainsi épuré, d'où sont retranchés ceux qui m'auraient servi de complices pour faire le mal, où je ne compte plus que des juges qui me renverseront si je cesse de faire le bien?

ASPASIE.

Tu laisses toujours l'aiguillon dans l'âme de ceux qui t'écoutent. Cependant ce peuple que tu pousses vers la perfection, tu le redoutes, semblable aux armuriers qui forgent des armes si tranchantes qu'ils se blessent les premiers. Il est prompt à s'emporter...

PÉRICLÈS.

Plus prompt à revenir. De même les vins généreux rompent parfois l'amphore qui les contient. Non, je ne redoute pas le peuple, je ne crains que de me manquer à moi-même. Jamais je ne me rends à l'assemblée sans demander aux dieux de m'inspirer ce qui convient, parce que je vais parler à des hommes libres, à des Grecs, à des Athéniens. Et quand je suis à la tribune, en face de la mer que couvrent nos flottes victorieuses, ou à l'Acropole, qui fut notre berceau, je crois voir au-dessus des dix mille têtes dressées vers moi la figure de la patrie qui m'écoute.

ASPASIE.

Tu me rends la confiance. Tes concitoyens ne peuvent trahir celui qui aime ainsi son pays. N'oublie pas que tu as promis de me réciter le discours que tu prononceras demain.

PÉRICLÈS.

Je n'y manquerai pas, dès que tu auras le loisir de m'entendre, car tu excelles dans l'art de la parole, et tu démêles avec un tact divin ce qu'il faut dire d'avec ce qu'il faut taire. Tous, orateurs et philosophes, nous te proclamons notre maître d'éloquence. Mes envieux t'attribuent même mes discours.

ASPASIE.

Tu veux me railler. Partons donc, car la matinée avance.

PÉRICLÈS.

Je pars le premier. Sophocle, qui s'est chargé de voir les autres stratéges, nos collègues, doit passer chez moi. Dans peu, tu me rejoindras.

(Il sort, et au même moment entre Elpinice.)

SCÈNE V.

PHIDIAS, ASPASIE, ELPINICE

ELPINICE.

Périclès devient chaque jour plus sérieux; son visage ignore le sourire.

ASPASIE.

Il est naturel que ceux qui s'occupent d'affaires graves soient graves eux-mêmes.

ELPINICE.

Il faut croire aussi que les paroles se vendent cher au marché. Il ne m'a pas adressé un seul mot.

ASPASIE.

Tu connais sa réserve.

ELPINICE.

Tu veux dire son dédain.

ASPASIE.

Pourquoi te dédaignerait-il? Nous te comptons parmi nos amis.

ELPINICE.

A-t-il des amis, celui dont la vie est solitaire?

ASPASIE.

Le temps qu'il refuse au plaisir, il le donne à son pays.

ELPINICE.

On ne le voit que dans une seule rue, celle qui mène au Pnyx.

ASPASIE.

Tu ne peux faire un plus bel éloge d'un homme public.

ELPINICE.

Il n'assiste à aucune fête, ne se mêle à aucune réunion. Quand la nuit apporte le repos au reste des mortels, il craindrait de prendre place à un banquet.

ASPASIE.

Il ne serait pas digne de commander aux hommes, s'il partageait leurs faiblesses.

ELPINICE.

Ses proches eux-mêmes n'obtiennent que des refus. Un jour il s'est départi de sa rigueur aux noces d'Euryptolémus, son cousin; mais dès les premières libations il s'est levé de table et s'est retiré.

ASPASIE.

Il agit sagement, puisque les familiarités nuisent au respect.

ELPINICE.

Le devoir d'un chef populaire est-il de se cacher comme un roi de l'Asie?

ASPASIE.

Assurément, car le peuple se lasse vite de ceux qu'il voit tous les jours.

ELPINICE.

C'est sans doute pour plaire au peuple qu'il affecte un genre de vie austère et recherche des vêtemens simples, qui conviendraient mieux à un philosophe. Il hait la dépense, fuit l'éclat, repousse la gaieté. A-t-il juré aux dieux de faire d'Athènes une autre Sparte? Un décret réduira-t-il les femmes à ne porter que la tunique lacédémonienne et à manger du brouet noir? Si ce sont là les bienfaits de la démocratie, par Castor! je me range avec les amis de Thucydide.

ASPASIE.

Tes sentimens sont meilleurs que tes paroles, ma chère Elpinice.

ELPINICE.

Ah! les choses allaient autrement avec mon frère Cimon. Tu n'habitais pas encore Athènes, Aspasie, lorsque Cimon était à la tête de la république. C'était le bon temps; les Athéniens, dans d'immortels combats, versaient le sang des barbares et non celui des Grecs, ce que Périclès leur a enseigné depuis. Après chaque victoire, les flottes revenaient chargées de dépouilles; nos maris et nos frères nous rapportaient d'Asie les étoffes brillantes, les

tissus transparens, les meubles somptueux, la pourpre des Phéniciens, les tapis d'Ecbatane, les broderies des femmes lydiennes, les bijoux en or massif, les pierres précieuses recueillies au-delà de l'Indus. Quelles fêtes! quelle magnificence! quelle succession de plaisirs! Les plumes de volailles entassées devant les portes annonçaient tous les jours de nouveaux festins. Peut-être mon frère se laissait-il dompter quelquefois par le puissant Bacchus, mais on en riait avec les poètes comiques. Peut-être se dirigeait-il trop souvent vers les cyprès du Céramique à l'heure où les courtisanes s'y promènent, une branche de myrte entre les lèvres, semblables aux buissons qui tondent les brebis au passage. Comment n'eût-on pas accordé quelque licence à des héros qui repartaient le lendemain pour braver la mort? On m'a raconté que Thémistocle avait attelé à son char quatre femmes nues et s'était fait traîner depuis le Pirée jusqu'à Athènes. Est-ce vrai, Phidias?

PHIDIAS.

Tu as pu le voir aussi bien que moi, Elpinice, puisque nous sommes du même âge.

ELPINICE.

Du même âge! Tu n'y penses pas. A peine étais-je née.

ASPASIE, faisant un signe à Phidias.

C'est évident : n'écoute pas Phidias, qui plaisante; mais, belle Elpinice, ce qui était permis à des gens sauvés de la ruine et enivrés par la victoire ne serait plus excusable dans des temps réguliers.

ELPINICE.

Vous parlez de temps réguliers, vous qui avez tout bouleversé dans l'état! Que m'importe la vertu si elle est morose, et le progrès s'il conduit à l'ennui? D'abord les costumes seuls accusent le changement qui s'est fait dans les mœurs. C'est un signe qui ne trompe pas, oui certes, quoique Phidias fasse un geste de pitié.

PHIDIAS.

Ma pauvre Elpinice, ne seras-tu donc jamais raisonnable?

ASPASIE.

Oh! le méchant Phidias!

ELPINICE.

Vous croyez-vous raisonnables parce que vous portez la tunique courte, le manteau grossier, la barbe et les cheveux taillés par le fer, et de simples sandales? Est-ce pour mieux flatter les pauvres que vous leur ressemblez? La démocratie veut-elle que vous soyez accoutrés comme des esclaves? Il y a quelques années...

PHIDIAS.

Beaucoup d'années.

ELPINICE.

... Lorsque je rencontrais les citoyens puissans ou riches, leur longue tunique de lin aux plis innombrables et symétriques, leurs manteaux semés de fleurs et de broderies, leur sceptre d'ivoire incrusté, leur barbe soigneusement frisée à la mode orientale, leurs cheveux relevés en nœud sur le front et attachés par des cigales d'or, me les faisaient reconnaître pour les maîtres de la Grèce. Ils ne craignaient pas de charger leurs doigts de bagues et de pierres bien gravées; ils savaient, à l'aide des préparations que

vendent les Phéniciens, donner à leurs yeux plus d'éclat, à leurs lèvres plus de feu, à leurs joues une fraicheur sans cesse renaissante. Ah! nous sommes bien dégénérés!

PHIDIAS.

Ce ne sont pas des hommes que tu décris, mais des femmes.

ELPINICE.

Les femmes! Elles-mêmes avaient une grâce et un art dont le secret va se perdre. Aspasie, qui est belle, affecte trop la simplicité. Et moi, qui conserve les traditions de la parure, j'excite le sourire. Va contempler les peintures de Polygnote au Pœcile : le groupe des Troyennes captives t'apprendra quelles étaient, dans notre jeunesse, la variété des coiffures et la richesse des ajustemens. Toutes, nous avons servi de modèle au peintre pour les costumes, mais je suis la seule dont il ait copié les traits. Je passerai à la postérité sous le nom de Laodicé, fille de Priam. Cher et divin Polygnote!

PHIDIAS.

Elpinice, tu te souviens du proverbe : « les Milésiens étaient braves autrefois. »

ASPASIE.

Phidias, tu ne ménages point assez Elpinice.

ELPINICE.

Laisse, laisse. Je suis accoutumée à ses propos. J'ai entendu siffler le serpent, mais je n'en sens pas la morsure. Crois-tu, Phidias, que tu as plus de génie parce que tu es sauvage et ennemi des plaisirs? Polygnote était un artiste aussi habile que toi.

PHIDIAS.

C'était un grand artiste.

ELPINICE.

Eh bien! Polygnote était magnifiquement vêtu; il se faisait honneur de ses richesses. Lorsqu'il s'avançait à travers la ville, on l'eût pris pour un ambassadeur persan. Il sacrifiait aux Grâces, et Vénus l'a comblé de ses faveurs. Je l'ai aimé, moi, sœur de Cimon, moi, fille et petite-fille de rois, tandis que toi, quelle femme voudrait te choisir pour amant?

PHIDIAS.

Aucune, si Minerve me protége. Je n'ai à perdre aucune des trois choses que les femmes dissipent d'ordinaire : l'argent, les paroles et le temps.

ELPINICE.

Alcée, Ibycus, Anacréon te valaient bien: cependant ils portaient des mitres et dansaient les danses voluptueuses des Ioniens.

PHIDIAS.

Ceux que tu nommes ne sont plus qu'une cendre légère. Si nous nous souvenons d'eux, Elpinice, est-ce à cause de leur parure et de leur danse, ou bien de leurs œuvres?

ELPINICE.

A cause de leurs œuvres. Tout le reste s'est évanoui, comme le parfum d'une fleur cueillie depuis le matin.

PHIDIAS.

Puisque nos œuvres seules nous survivent, ne me blâme donc pas de bien employer ma vie.

ASPASIE.

Tels sont les vrais amis. Ils se querellent toujours et ne sauraient se passer l'un de l'autre. Tu sais, Elpinice, avec quelle piété Phidias honore la mémoire de ton frère.

PHIDIAS.

Et je ne cesserai point de l'honorer, car c'est à lui que je dois mes premiers travaux.

ASPASIE.

Pour toi, Phidias, tu n'ignores point quelle reconnaissance Elpinice t'a vouée.

ELPINICE.

Avec justice, car c'est lui qui a fléchi Périclès et fait rappeler Cimon de l'exil. Aussi souffrirai-je qu'il me raille sans me plaindre.

ASPASIE.

Les railleries de Phidias sont douces, comme le sentiment qui les dicte. Il me semble, Elpinice, que celles de Thucydide sont plus amères.

ELPINICE.

Thucydide est un impudent.

ASPASIE.

Que lui as-tu fait, à cet orgueilleux fils de Mélésias?

ELPINICE.

Du bien. Je lui offrais mes conseils.

ASPASIE.

Contre nous?

ELPINICE.

Que veux-tu, ma pauvre enfant? Mon sang est noble, et vous vous appuyez sur la canaille.

ASPASIE.

Qu'a-t-il répondu à tes offres?

ELPINICE.

Que les femmes devaient nouer le fil de leur quenouille et non des intrigues politiques, qu'elles excellaient à mesurer la tâche à leurs servantes, mais non pas aux orateurs.

ASPASIE.

Jupiter l'aveugle-t-il à ce point? Du reste, il s'exprime avec une singulière liberté sur ton compte.

ELPINICE.

Je le sais. Il me compare aux girouettes placées sur l'avant des galères, qui tournent, en grinçant, au moindre vent.

ASPASIE.

Que ne te venges-tu en nous aidant à le bannir?

ELPINICE.

Ce serait servir la cause de Périclès. — Tu ne manques pas d'adresse, Aspasie. D'ailleurs que peut une femme?

ASPASIE.

Tu as de l'influence sur tes neveux, sur leurs amis, sur les habitans de la campagne. Tu possèdes des terres considérables dans le dême de Philé.

ELPINICE.

Tous mes fermiers sont irrités contre Périclès.

ASPASIE.

Empêche-les de venir voter.

ELPINICE.

Empêche une meute lancée de poursuivre le cerf.

ASPASIE.

Fais vœu d'offrir demain une hécatombe à Apollon; que ton intendant convie au festin tous les citoyens du dême, et nous compterons ceux qui se rendront à la ville.

ELPINICE.

Le succès d'une telle ruse est certain; mais je ne l'emploierai pas.

ASPASIE.

Tu hais donc bien Périclès?

ELPINICE.

C'est lui qui me hait. Sa froideur, son dédain, son silence me le témoignent assez clairement. Toi-même, tu en as pu juger tout à l'heure.

ASPASIE, soupirant.

Ah! ma chère Elpinice, tu es peu clairvoyante pour une femme.

ELPINICE.

Je ne te comprends pas.

ASPASIE.

Tu n'as rien deviné?

ELPINICE.

Rien.

ASPASIE.

Tu ne peux m'épargner l'embarras d'un aveu?

ELPINICE.

En vérité, je ne le puis.

ASPASIE.

Tu n'as pas soupçonné que Périclès ne cédait point à son propre mouvement?

ELPINICE.

Qui donc le force à me mépriser?

ASPASIE.

Il ne te méprise pas,... mais si quelqu'un l'avait prié de t'éviter?

ELPINICE.

Pour quel motif?

ASPASIE.

Parce que l'on te craint.

ELPINICE.

Et qu'ai-je donc de si redoutable?

ASPASIE.

Tu le demandes, quand tu es riche, de race royale, pleine d'esprit, habile à séduire, digne d'être consultée par les hommes d'état!

ELPINICE.

Ainsi, ma belle, tu redoutais en moi une rivale?

ASPASIE.

Ne prononce pas ce mot : la rougeur couvre mon front. Je t'ai offensée?

ELPINICE.

Non,... je veux dire oui, par Vénus; mais l'offense est légère.

ASPASIE.

Du moins, tu n'accuseras plus Périclès ; seule je suis coupable.

ELPINICE.

Les choses, en effet, sont bien changées. Que ne parlais-tu plus tôt?

ASPASIE.

Tu aurais ri la première de ma simplicité, si j'avais été t'inspirer par mes confidences une pensée que tu n'avais peut-être pas. Maintenant même je fais une faute en t'avertissant; le danger de Périclès m'y contraint.

ELPINICE.

Tu as raison : nous n'avons pas de temps à perdre. Sortons pour nous concerter. D'ailleurs j'ai tant de questions à t'adresser! Phidias, nous restons amis. (Elles sortent.)

SCÈNE VI.

PHIDIAS, seul.

Aspasie est aussi habile que le pêcheur qui a construit sa cabane sur les rochers de Munychie. Elle sait quel genre d'appât convient à chaque poisson. Comment Périclès lui-même ne serait-il pas tombé dans ses filets? Quant à Elpinice, semblable à la huppe babillarde, elle sera toujours crédule et un peu folle. Son idée est plaisante, de me menacer des rigueurs de l'amour! Les guirlandes de myrte ne siéent plus à un front chauve; les années, qui vont blanchir mes cheveux, me préparent une plus belle couronne. L'amour! je l'ai quitté avec joie, comme on quitte un joug. Les jeunes gens s'applaudissent de lâcher la bride à leurs passions, sans prévoir qu'ils se donnent autant de maîtres furieux et intraitables. Au contraire, celui qui touche à l'âge que les poètes appellent le seuil de la vieillesse sent le calme naître autour de lui et jouit de sa liberté reconquise. Les heures ne s'écoulent plus telles qu'un torrent aux eaux troublées. L'âme s'élève, elle prend de la force en trouvant la sérénité; dès lors elle ne s'ouvre plus qu'à l'amour de l'art, de la patrie, de la gloire. Lorsqu'on gravit le sommet d'une montagne, les sentiers cessent d'être fleuris; mais les bruits de la terre expirent, l'air devient plus pur, et l'œil embrasse une étendue plus vaste. O solitude, mère du travail, nourrice des grandes pensées, avec quelle volupté je me replonge dans ton sein! Hélas! malgré tes inspirations salutaires, je n'ai point encore touché le but, et pourtant j'ai vécu cinquante années! Il faut un siècle pour que le chêne devienne arbre, mais la cognée l'abat en un instant. Je suis perdu si Périclès succombe; s'il triomphe, me sera-t-il fidèle? De même que l'or s'épure dans les flammes, mais plie sous l'effort de la main, ainsi les hommes se retrempent dans l'adversité et fléchissent dans la fortune prospère. Périclès n'a connu encore que la lutte : ne changera-t-il pas, dès que sa faveur sera assurée et son pouvoir tranquille? Il veut, comme moi, faire d'Athènes la plus belle des villes. Il se réjouit de me voir conduire les artistes athéniens au premier rang parmi les Grecs. M'approuvera-t-il quand j'irai plus loin? Les prêtres sont puissans, le peuple est superstitieux : quoique disciple d'Anaxagore, Périclès peut céder à leurs clameurs. Il faut pourtant que ma destinée s'accomplisse. Que les autres sculpteurs se contentent de copier les vieilles idoles

ou de représenter des athlètes! Moi-même, ai-je fait autre chose jusqu'à ce jour qu'embellir peu à peu les types arrêtés par la religion, Minerve ou Mercure, Apollon ou Esculape? Désormais je veux pousser l'art à ses extrêmes limites. Ce n'est pas seulement la beauté que mon ciseau doit faire jaillir du marbre ou de l'ivoire : c'est la divinité elle-même dans toute sa grandeur. Ce Dieu unique qui a créé l'univers et qui le remplit, les philosophes craignent de murmurer son nom à l'oreille de quelques adeptes; moi, je le présenterai à la foule. Ce qu'ils n'osent dire sous peine de mort, je le ferai voir, non sans danger; mais nos œuvres ont une éloquence muette qui échappe aux tribunaux et aux sycophantes : la persuasion se glissera par les yeux jusqu'au fond des âmes, et, avant qu'elles aient compris mon crime, elles seront déjà charmées, subjuguées peut-être. Quelle gloire, si je révèle aux Grecs un type divin qu'ils ne pourront jamais oublier et qui s'imposera aux âges futurs comme une religion purifiée! On répète aux enfans que les dieux ont placé la sueur en avant de la vertu. Quand même l'exil ou la mort serait en avant de la gloire où j'aspire, je ne reculerai pas. (Il découvre un modèle en terre et travaille.) Viens, Minerve, vierge céleste, ou quel que soit le nom que te donnent les mortels aux sens grossiers, toi qui n'es pour moi que la manifestation de l'intelligence de Dieu et son reflet vivant, je te ferai si belle, si colossale, je te construirai avec des matières si précieuses que mes ennemis ne pourront jamais te toucher. Plus tard, nous songerons à ton père.

SCÈNE VII.

(Le plateau de l'Acropole. Des ouvriers construisent le Parthénon. D'autres transportent dans des corbeilles de jonc les cendres qui couvrent le rocher depuis l'incendie de Xerxès. Du côté qui regarde le golfe et Salamine, plusieurs bâtimens en planches soigneusement assujetties, ateliers où se réunissent chaque matin les sculpteurs.)

(Dans le premier atelier.)

ALCAMÈNE, CRITIOS, NÉSIOTÈS,
ET D'AUTRES SCULPTEURS DE L'ANCIENNE ÉCOLE.

NÉSIOTÈS.

Eh bien! Critios, ton centaure avance-t-il?

CRITIOS.

Je n'ai point de centaure à faire. Mon sujet est Cérès instruisant Triptolème.

NÉSIOTÈS.

Par Bacchus! Phidias te traite favorablement! Il te juge assez habile pour te confier le bas-relief de Triptolème. Pour nous, nous ne sommes bons qu'à couvrir de monstres le temple que l'on bâtit. Considère les vieux compagnons qui nous entourent : chacun d'eux exécute son petit centaure avec autant de résignation que s'il était fabricant de statues en terre cuite.

UN SCULPTEUR A BARBE BLANCHE.

Que nous importe la tâche qui nous est imposée, pourvu que nous gagnions notre vie?

NÉSIOTÈS.

Tu parles comme un arbre de la forêt de Dodone. En effet, nous ne

sommes que des manœuvres, trop heureux que Phidias ait besoin de nous. Dans son estime, il nous place immédiatement au-dessus des tailleurs de pierre qu'il emploie à quelques pas d'ici.

CRITIOS.

Tel est le sort de ceux qui vieillissent. Tout change, et la nuit succède au jour. Quand nous étions jeunes, Nésiotès, nous nous moquions des anciens artistes, qui savaient à peine façonner des idoles en bois et les habiller à la mode de Dédale. Aujourd'hui d'autres valent mieux que nous et nous raillent à notre tour.

NÉSIOTÈS.

A merveille. Tu dois réjouir le cœur d'Alcamène.

CRITIOS.

J'aurais imité Alcamène, si je m'étais senti encore l'esprit docile et la main souple. Phidias est plus savant que nous tous : ceux qui veulent exceller dans leur art doivent donc rechercher ses leçons.

NÉSIOTÈS.

Tourne-toi vers l'ouverture de la porte et contemple l'île d'Égine, immobile sur les flots azurés. L'air est si transparent aujourd'hui qu'elle semble à la portée de notre bras. Vois-tu le temple, peint de couleurs éclatantes?

CRITIOS.

Je le vois.

NÉSIOTÈS.

Connais-tu les statues qui remplissent les frontons?

CRITIOS.

Je les connais. Récemment encore j'ai fait la traversée avec Aristion le fondeur. Certes nos voisins les Éginètes se sont surpassés en représentant les combats des Grecs et des Troyens. De telles œuvres peuvent être comparées à un chant de l'Iliade.

NÉSIOTÈS.

Voilà pourtant les rivaux que nous avions commencé à vaincre, nous autres Athéniens, lorsque Phidias est venu nous dérober la moisson mûre et déjà dorée. Croyez-moi, mes amis, ceux qui avaient orné de sculptures le temple de Thésée et la frise de la Victoire étaient dignes de décorer le Parthénon. Alcamène, qui travaille en silence, nous aurait dirigés mieux que Phidias.

ALCAMÈNE.

Ne me mêle point à tes rancunes, Nésiotès; tu sais que je suis l'ami de Phidias.

NÉSIOTÈS.

Son ami? Oui, je le sais. Ainsi le loup est ami du loup, en attendant qu'ils se dévorent. Si Périclès était exilé demain, Phidias le suivrait, et le peuple chargerait Alcamène de construire le colosse de la déesse. A lui tout l'ivoire que l'Inde nous envoie! A lui tout l'or que nos galères rapportent de Skapté-Hylé et de Panticapée! Quelle occasion d'acquérir de la richesse et une gloire éternelle!

ALCAMÈNE.

Tu t'exagères mon mérite. Phidias seul est capable de représenter les dieux dans toute leur beauté.

NÉSIOTÈS.

Les dieux nous le prouveront un jour en nous accablant de leur colère. Qu'ont-ils besoin d'être embellis? N'est-ce pas une impiété que de les faire à l'image des athlètes et des courtisanes? Nos pères adoraient en tremblant les pierres tombées du ciel ou les statues copiées par Endœus : moins elles ressemblaient à l'homme, plus elles leur paraissaient divines. La simplicité des formes, la raideur des gestes, les draperies collées au corps, le visage souriant, les couleurs symboliques, ajoutaient encore au respect. Changer les formes consacrées par la religion, c'est détruire la religion elle-même.

ALCAMÈNE.

Je crois entendre les ennemis de Phidias.

NÉSIOTÈS.

Tu entends la vérité.

CRITIOS.

Il serait plus prudent de la taire, Nésiotès.

NÉSIOTÈS.

Pourquoi craindrais-je? Je suis entouré d'oreilles sûres.

ALCAMÈNE.

Ta sûreté, c'est la magnanimité de Phidias. Plus tu lui feras de mal, plus il voudra te bien traiter.

NÉSIOTÈS.

Bientôt, s'il plaît aux dieux, je cesserai de mettre sa clémence à l'épreuve.

ALCAMÈNE.

Quoi! tu vòteras contre Périclès?

NÉSIOTÈS.

Tu es prompt à me deviner, Alcamène. Nos pensées suivent-elles donc le même sentier?

ALCAMÈNE, après une courte hésitation.

Mais c'est à Périclès que nous devons nos travaux.

NÉSIOTÈS.

J'ai vendu ma main, je n'ai vendu ni ma langue ni mon suffrage. D'ailleurs le peuple seul donne les travaux, puisqu'il les paie.

CRITIOS.

Nésiotès a raison.

NÉSIOTÈS.

Oui, j'ai raison. Alcamène se gardera de le nier, quoiqu'il soit aussi rusé qu'Ulysse. D'ailleurs, mes bons amis, nous nous connaissons depuis longtemps. Ce que je ferai, vous le ferez vous-mêmes. J'annonce mon vote, et vous cachez le vôtre : c'est toute la différence.

SCÈNE VIII.

(Dans le second atelier.)

MYS, COLOTÈS, MÉNON, DIVERS OUVRIERS qui travaillent l'or et l'ivoire.

MYS.

Je n'ai jamais vu d'aussi grosses défenses d'éléphant.

COLOTÈS.

Calliclès, fils de Clinias, les a rapportées de Sidon, où il a un comptoir.

MYS.

Pourquoi les coupez-vous par tranches?

COLOTÈS.

Pour les dérouler. Chaque tronçon forme un cylindre que nous développons ensuite, afin d'obtenir plus de surface.

MYS.

Et l'ivoire s'amollit facilement?

COLOTÈS.

En moins de six heures, si tu le fais bouillir avec des racines de mandragore.

MYS.

Cependant je vois de l'orge dans cette chaudière.

COLOTÈS.

Phidias emploie aussi l'orge fermentée : c'est plus long, mais c'est moins cher.

MYS.

Phidias sait ménager le trésor public. Vous avez déjà beaucoup de plaques d'ivoire prêtes à être assemblées et sculptées.

COLOTÈS.

Nous n'en saurions préparer un trop grand nombre. Tu peux te figurer combien il en faudra pour couvrir un colosse haut de trente coudées.

MYS.

Le colosse en bronze dont j'ai ciselé le bouclier, il y a vingt ans, a quarante-cinq coudées.

COLOTÈS.

Il n'est qu'en bronze.

MYS.

Pourquoi dédaigner le bronze, Colotès? Aucun métal n'est plus propre à faire ressortir la beauté d'une statue. Vois quel parti en tirent les Corinthiens, tandis que l'or, qui vous paraît aujourd'hui préférable, n'a qu'un éclat monotone.

COLOTÈS.

Attends pour nous condamner. Phidias veut justement que nous donnions à l'or les tons les plus variés, sans lui rien ôter de son feu. Tous les ouvriers qui sont avec moi ne font que des essais : ils cherchent des alliages, des degrés de fusion, des teintures. Chaque jour Phidias nous dirige et nous découvre un nouveau secret. N'en doute pas, les vêtemens de Minerve seront un tissu de lumière aussi riche qu'harmonieux.

MYS.

En effet, Phidias ne le cède en science à aucun des philosophes qui ont interrogé la nature. A peine revenu d'Argos, il nous enseignait déjà tous les procédés des fondeurs du Péloponèse. Quel homme admirable! Il excelle dans les plus petites choses aussi bien que dans les plus grandes. Il pense comme un sage et travaille comme un artisan.

COLOTÈS.

Ne nous dit-il pas lui-même que la main fait la moitié du génie?

MYS.

Hélas! je l'aidais jadis. Si mes yeux n'étaient point affaiblis par l'âge, si mes membres n'étaient pas tremblans, je viendrais ici, mes enfans, pour réclamer ma part de labeur, et non pour vous troubler par mes discours. Puissent les Parques ne pas trancher le fil de mes jours avant l'achèvement de tant de belles œuvres! Puissé-je jouir de la gloire de mon cher Phidias!

COLOTÈS.

Tu en jouiras, vieux Mys. Ta vieillesse est aussi saine que celle d'un chêne.

MYS.

Ma vieillesse? c'est lui qui la soutient; c'est à lui que je dois de vivre. Pauvre, sans famille, mes bras ne peuvent plus me nourrir. Personne ne s'inquiéterait du vieux Mys, il me faudrait m'asseoir à l'angle d'un carrefour et tendre la main à mes concitoyens; mais un esclave vient frapper à ma porte : « Mys, Phidias t'envoie ce sac de farine. — Mys, les olives sont rares cette année, Phidias t'a réservé la moitié de sa récolte. — Mys, le vent est âpre pendant l'hiver, et le soleil se cache souvent; voici une charge de bois coupé sur le Parnès. » Les dieux récompenseront celui qui honore les vieillards et n'oublie point le compagnon de ses premiers travaux.

UN OUVRIER.

Et nous, nous le défendrons contre ses ennemis. Tous, nous lui sommes dévoués comme à un père.

LES AUTRES OUVRIERS, excepté Ménon.

Oui, tous! tous!

MYS.

Par Jupiter, mes enfans, c'est bien! L'ingratitude n'habite point dans vos poitrines; mais soyez exacts demain à l'assemblée, car ceux qui attaquent Périclès menacent aussi Phidias.

COLOTÈS.

Sois tranquille, ils y seront dès le chant du coq.

MYS.

Et toi, Ménon, tu ne dis rien?

MÉNON.

Le silence convient aux esclaves.

MYS.

N'aimes-tu pas ton maître?

MÉNON.

Qu'importe aux hommes libres l'affection de ceux qui ne le sont pas?

MYS.

Si tu prises tant la liberté, que ne l'acceptais-tu quand Phidias te l'offrait?

MÉNON.

Parce que la faim est plus dure encore que l'esclavage.

MYS.

Te traiterait-il moins bien affranchi qu'il ne te traite esclave?

MÉNON.

Je l'ignore. Je sais que la loi l'oblige à me nourrir tant que je lui appartiens.

MYS.

Ton âme est basse, Ménon, et tu te rends justice en refusant la liberté.

MÉNON.

Je suis heureux que tu m'approuves.

MYS.

Je t'approuve et surtout je veille sur toi! On te voit trop souvent chez les prêtres et chez les ennemis de Phidias.

MÉNON.

Dénonce-moi pour qu'il me batte.

MYS.

Hypocrite! tu sais que sa bonté est sans bornes. Il refuse même de te vendre à un autre.

MÉNON.

Tu le lui as conseillé?

MYS.

Oui, par tous les dieux!

MÉNON.

Et il a refusé?

MYS.

Il craint que tu ne rencontres un maître moins doux.

MÉNON.

Ceux qu'il veut perdre, Jupiter les aveugle.

MYS.

Misérable! si je ne me retenais...

COLOTÈS.

Modère-toi, Mys. Comment peux-tu faire attention aux propos d'un esclave?

SCÈNE IX.

(Devant la porte du troisième atelier.)

AGORACRITE, PÆONIOS, PRAXIAS, ET LES PLUS JEUNES DISCIPLES DE PHIDIAS. Ils sont assis au soleil et se reposent.

PÆONIOS.

Si nous nous mettions au travail?

AGORACRITE.

Non, par Apollon!

PÆONIOS.

La journée s'écoulera donc sans que nous touchions le ciseau?

AGORACRITE.

Où est le mal, ô le plus vertueux des Thraces? Quand tu auras fait voler quelques éclats de marbre de plus, tu n'en seras pas moins chassé de l'Acropole, si Périclès succombe. Une ville menacée d'un siége n'ensemence pas les champs qui l'entourent. N'avons-nous pas ri de ce pâtre qui tressait une corde de jonc, sans voir que son âne la mangeait à mesure?

PRAXIAS.

J'ai connu un habitant de Soles : tandis que les pirates mettaient le feu à sa maison, il en achevait consciencieusement la toiture.

PÆONIOS.

Je comprends vos railleries; mais le maître sera mécontent quand il viendra.

AGORACRITE.

Le maître a d'autres soucis.

PÆONIOS.

A la bonne heure. Comme tu es son confident, je suis ton exemple, mon cher Agoracrite.

AGORACRITE.

Tu agis en sage. La vie est courte, les joies sont fugitives. Jouissons, pour la dernière fois peut-être, de ce beau rocher, demeure préférée de Minerve, et du spectacle qui s'offre à nous. Il est doux d'écouter la voix du laboureur dans la plaine, le rire des jeunes filles à la fontaine, le bêlement des agneaux qui bondissent sur les bords de l'Ilissus, et le bourdonnement des abeilles qui regagnent le mont Hymette, chargées d'un miel odorant. Il est doux de contempler la vaste mer et les sourires innombrables de ses flots, comme dit le vieil Eschyle, tandis que les montagnes, dorées par le soleil, entourent le golfe d'une couronne brillante. Les flottes attendent la fin de l'hiver et dorment dans les arsenaux du Pirée; mais la barque du pêcheur bondit sur les vagues, étendant ses voiles couleur de safran. Chère Athènes, où j'avais oublié Paros, ma patrie, faudra-t-il donc te quitter?

PRAXIAS.

Quelle nécessité te contraindrait à partir? Si le Parthénon nous est ôté, manquerons-nous pour cela de travaux? Tant qu'il y aura des Athéniens, l'art sera en honneur; tant que les mines du Laurium recéleront de l'argent dans leurs veines, les riches nous en donneront la meilleure part.

AGORACRITE.

Phidias s'exilera avec Périclès, et jamais je ne me séparerai de Phidias.

PÆONIOS.

Pour moi, je le suivrai jusque chez les Hyperboréens, qu'on dit plongés dans une nuit perpétuelle.

AGORACRITE.

Nous n'irons pas si loin, Pæonios; mais pourquoi nous attrister? Que nous habitions Corinthe l'opulente, Syracuse chantée par Pindare, ou l'Ionie dont le ciel conseille la volupté, nous serons chez des Grecs qui nous accueilleront comme le grand roi accueillit Thémistocle. Ils nous fourniront en abondance des marbres pour nos travaux, de l'or pour nos plaisirs. Partout les femmes sont belles et dénouent leur ceinture en l'honneur de Vénus. Partout des vins généreux remplissent les coupes, et les fleurs naissent pour orner le front des convives. Partout la flûte harmonieuse excite à la danse les esclaves lydiennes. Nous aurons deux compagnes qui égaient les chemins les plus arides, la jeunesse et l'espérance.

PRAXIAS.

A ces paroles, je reconnais Agoracrite; mais dis-moi, toi qui as la vue perçante, n'aperçois-je pas au pied de la colline le manteau jaune de Pasion?

AGORACRITE.

C'est lui-même. Il gravit, en compagnie d'un étranger, le sentier creusé par les Pélasges.

PRAXIAS.

Que nous veut encore ce banquier aux mains rapaces, qui n'a d'athénien que le nom?

AGORACRITE.

En effet, il n'a dû être inscrit dans notre tribu pandionide qu'à l'aide de faux témoins. Comment serait-il de la même race que nous?

PRAXIAS.

Les dieux n'ont point permis que le sang grec fût à ce point souillé. Considère combien son front est bas, sa chevelure rousse, son nez recourbé, sa bouche fendue, son oreille large! Tels sont les esclaves que nous vendent les Phéniciens.

PÆONIOS.

Mais le père de Pasion est connu.

PRAXIAS.

C'est justement le père de Pasion qui m'est suspect. Après les guerres médiques, notre ville était détruite et le peuple dispersé : il était facile, à la faveur du désordre, de se glisser parmi les citoyens.

PÆONIOS.

Qu'importe, si Pasion est riche?

PRAXIAS.

Il est certain que sa richesse le protége, quoique mal acquise.

PÆONIOS.

L'argent, Praxias, n'est point comme l'eau que chacun peut puiser à la source. Pour le donner aux uns, le dieu Plutus doit le prendre aux autres.

AGORACRITE.

Or les gens avisés le prennent eux-mêmes, au lieu de se fier à Plutus : en cela, Pasion excelle. Savez-vous, mes amis, pourquoi il nous flatte depuis quelque temps?

PRAXIAS.

Il espère acheter nos œuvres à bas prix?

PÆONIOS.

Il veut consacrer une statue à Mercure, dieu des voleurs?

PRAXIAS.

Il se prépare un tombeau? Je le lui sculpterai sans salaire, s'il s'engage à n'être dans trois mois qu'une poignée de cendres.

AGORACRITE.

Ne riez pas; il prétend remplacer Phidias.

PRAXIAS.

Remplacer Phidias!

AGORACRITE.

Oui, c'est-à-dire nous commander et diriger les travaux publics. Thucydide, à qui il prête de l'argent, lui a promis ce poste.

PRAXIAS.

Tu parles sérieusement?

AGORACRITE.

Je jure par Minerve Poliade que rien n'est plus sérieux. Le voici qui s'approche. Gardez le silence; je lui ferai tout avouer devant vous.

PÆONIOS.

Celui qui l'accompagne, c'est Bodastoreth, le marchand tyrien. Quels beaux vêtemens de pourpre! Les Perses n'ont pas la barbe mieux frisée.

SCÈNE X.

LES PRÉCÉDENS, PASION, BODASTORETH.

BODASTORETH.

Jeunes gens, lumière de votre patrie, mon cœur se réjouit parce qu'il m'est donné de contempler de nouveau votre visage!

AGORACRITE.

Étranger, tu es le bienvenu dans Athènes.

BODASTORETH.

Que Baal répande sur vous ses bénédictions! qu'il remplisse votre demeure de richesses et vous fasse puissans!

AGORACRITE.

Oublie ces formules en usage dans ton pays. Que nous veux-tu?

BODASTORETH.

Je veux être appelé le premier de vos serviteurs.

AGORACRITE.

Tu es chez un peuple libre; parle comme il convient à un homme libre. Ton voyage a-t-il été rude?

BODASTORETH.

Rude. Je n'ai point attendu que le printemps eût enchaîné la mer.

AGORACRITE.

Oui, vous autres Phéniciens, vous êtes de hardis navigateurs. Que ne fait faire l'amour de l'or!

BODASTORETH.

Mon âme n'avait soif que de revoir les habitans d'Athènes.

PRAXIAS.

Voilà une soif qui coûtera cher aux Athéniens!

BODASTORETH.

C'est à moi qu'elle coûtera cher. Les Grecs sont trop rusés : nous ne gagnons rien à trafiquer avec eux.

PRAXIAS.

Certes les Grecs seront fiers d'un tel éloge, et tu montres trop de désintéressement.

BODASTORETH.

J'en atteste Baal-Moloch, Melkarth, Atargatis...

PRAXIAS.

Tes dieux barbares n'étendent pas leurs bras jusqu'ici. La seule divinité que je voudrais te voir attester n'a d'autels ni à Sidon, ni à Tyr.

PASION.

Laquelle?

PRAXIAS.

Mon pauvre Pasion, tu ne la connais même pas de nom.

PASION.

Qu'en sais-tu?

PRAXIAS.

Tous, nous ne le savons que trop.

PASION.

Et tu l'appelles?

PRAXIAS.

La Bonne-Foi.

AGORACRITE.

Que nous vendras-tu cette année, ô Tyrien? Quelles marchandises contiennent les flancs de ta galère?

BODASTORETH.

Des parfums, des tapis, des couvertures puniques, des tissus aux broderies variées, de l'ébène, du bois de cèdre, de l'ivoire, du verre travaillé, des couleurs pour les peintres, des matières précieuses pour les sculpteurs. J'ai fait venir des bords du Gange deux pierres plus pures que l'azur du ciel, plus transparentes que l'onde éclairée par les premiers rayons du jour. Phidias me les avait demandées pour les yeux de son colosse. J'amène encore de jeunes esclaves dignes de la couche d'un roi. Leur taille est plus élégante que le palmier, leurs lèvres ressemblent à un fil de pourpre, leur joue brille sous les plis du voile comme une moitié de grenade, leurs seins sont deux jumeaux de gazelle qui paissent au milieu des lis.

PÆONIOS.

De quel pays sont-elles?

BODASTORETH.

Du pays des Beni-Israël. Là, toutes les femmes sont belles, tous les hommes laids.

PRAXIAS.

Ce doit être la patrie du banquier Pasion.

BODASTORETH.

Il est vrai que les traits de Pasion rappellent ceux de ce peuple. (Éclat de rire général.)

PASION.

Bodastoreth veut plaisanter.

BODASTORETH.

Bodastoreth ne plaisante jamais; mais Pasion est mon ami, et les Beni-Israël sont des chiens, fils de chiens.

PRAXIAS.

Eh quoi! Pasion, ne prendras-tu pas la défense de tes ancêtres?

AGORACRITE.

Tu manques de prudence, Praxias, en attaquant un homme tel que Pasion. Tu oublies que demain il sera puissant, et que tu demeureras exposé à sa vengeance. Pour moi, j'aurai plus d'adresse, et m'inscrirai au nombre de ses amis.

PASION.

Cette amitié est chose bien nouvelle, Agoracrite.

AGORACRITE.

Elle n'en est que meilleure. Les matelots se défient des vieux cordages, et les soldats des vieux boucliers.

PASION.

Tu me caches quelque piége.

AGORACRITE.

Qui pourrait échapper à ta pénétration? Non, voici tout mon calcul. Tant

que Phidias a dirigé nos travaux, j'ai été son ami; maintenant que tu dois le remplacer, je le quitte pour m'attacher à toi.

PASION.

C'est le fait d'un habile homme.

AGORACRITE.

Tu ne peux en juger autrement.

PASION.

Mais qui t'a dit que je voulais prendre la place de Phidias?

AGORACRITE.

La ville entière, car Thucydide l'annonce à qui veut l'entendre.

PASION.

Il se hâte trop. Comment nos concitoyens accueillent-ils cette nouvelle?

AGORACRITE.

Les uns rient, les autres s'indignent, tous te critiquent; mais je ne suis point embarrassé pour répondre à tes envieux.

PASION.

En vérité! Comment donc leur réponds-tu, mon cher Agoracrite?

AGORACRITE.

Par exemple, ils s'étonnent que Thucydide ose confier les intérêts de la république et une partie notable du trésor à l'homme qui n'a pu s'enrichir qu'aux dépens d'autrui.

PASION.

Rien n'est plus faux.

AGORACRITE.

Rien n'est plus vrai. « Mais qu'importe? leur dis-je. Si les affaires des autres ont souffert, Pasion a fort bien administré les siennes. Or il est évident qu'on ne sollicite un poste public que pour les avantages qu'on en tire. Pourquoi se dévouerait-on au bien de l'état, chimère qui ne séduit que les simples? Les vrais politiques ne consultent que leur intérêt : notre ami a fait ses preuves. »

BODASTORETH.

Le commerce est l'apprentissage des hommes d'état.

AGAROCRITE.

C'est parler en bon Tyrien. Tes envieux, Pasion, prétendent encore que tu ignores les premiers élémens de l'art, et que tu es incapable de diriger des architectes, des sculpteurs et des peintres.

PASION.

Est-ce donc chose si difficile?

AGORACRITE.

Bien au contraire. Ne voit-on pas tous les jours des marchands de blé ou de sylphium, gens grossiers s'il y en a, se faire bâtir une maison? Ils la décorent de bas-reliefs et de peintures: ils commandent à des artistes de tout genre qui satisfont leurs fantaisies. Tu feras de même pour les monumens publics.

PASION.

Il suffit d'avoir du goût.

AGORACRITE.

Cela n'est pas nécessaire. Je prouve même à tes ennemis que plus tu es ignorant et incapable, plus ils doivent applaudir au choix de Thucydide.

PASION.

Pour le coup, je ne puis croire que tu me traites en ami, Agoracrite.

AGORACRITE.

Attends encore et écoute-moi avant de te plaindre.

PRAXIAS.

Il faut l'écouter, Pasion.

AGORACRITE.

Phidias, dont je ne dois dire aucun mal, est un divin sculpteur; il entend à merveille l'architecture; il a été peintre. Cependant vois comment il nous dirige! avec quelle lenteur marchent les travaux! Il ne veut rien que de parfait; il croit que les belles œuvres, semblables aux fruits savoureux, ne mûrissent qu'à l'aide du temps. Chaque pierre est examinée, chaque figure étudiée, chaque détail traité minutieusement. La plus stricte économie préside à toutes ses dépenses, comme si l'argent ne sortait pas des coffres de l'état. Il semble que nous travaillions, non pour notre plaisir, mais pour la gloire, non pour nous, mais pour la postérité. Cette délicatesse est surannée, ce culte de l'art ridicule : c'était bon au temps du roi Cécrops.

PASION.

Ou après le déluge de Deucalion.

AGORACRITE.

Ta réflexion est très ingénieuse. Tandis que si l'on met à la tête de nos entreprises un ignorant tel que toi...

PASION.

Je...

AGORACRITE.

Ne m'interromps pas,... un ignorant tel que toi, il ne connaîtra ni les scrupules ni les obstacles, et tout s'achèvera rapidement. Les monumens seront défectueux? — Nous sommes pressés de jouir. Leur durée sera compromise? — Que nos petits-fils les recommencent! Les mauvais artistes seront préférés aux bons?— Il faut que tout le monde vive. L'or sera prodigué follement? — Le trésor de Délos est inépuisable. Enfin tu es l'homme le plus propre à renouveler les prodiges d'Amphion, qui bâtissait les murailles de Thèbes, bien qu'il ne sût rien, sinon jouer de la lyre.

PASION.

Mais je sais dessiner, Agoracrite; j'ai même fréquenté l'atelier de Polygnote. Je ne puis donc souffrir que tu me railles à l'égal d'un Béotien.

AGORACRITE.

Quoi! tu as manié l'ocre rouge! tu as copié la tête de Priam ou le cheval de Troie! Loués soient les dieux! nous échappons au seul danger que je redoutais encore.

PASION.

Quel danger?

AGORACRITE.

L'homme modeste, qui s'avoue qu'il ne sait rien, se défie de lui-même. Il respecte les maîtres, s'entoure de bons conseillers et leur demande, pour se conduire, les lumières qui lui manquent. Une telle docilité t'avilirait. Mais dès que tu as passé quelques semaines dans l'atelier de Polygnote, tu as le droit de ne plus écouter personne, de t'estimer infaillible, de trancher

d'un mot les difficultés les plus graves, de fouler aux pieds les règles de l'art. Tu déclareras beau ce qui te plaît, laid ce que tu ne comprends pas, vrai ce que tu décides, faux ce que tu ignores. Plus la foule te verra arrogant, plus elle sera convaincue que ton goût est supérieur au nôtre.

PASION.

Prends garde, je sens le poignard sous tes paroles.

AGORACRITE.

Comme sous les branches de myrte d'Harmodius et d'Aristogiton. Je vois, Pasion, que tu connais mal les artistes, race ingrate, qui hait les bienfaits que tu lui prépares, race redoutable, qui rit des âmes laides autant que des corps mal faits. Je vais te rendre un dernier service. Regarde ces jeunes gens qui nous écoutent silencieux. Jusqu'ici tu as feint de les admirer, tu t'es fait humble, insinuant, parce que tu avais besoin d'eux. Dès que tu seras puissant, change de conduite. Ferme-leur ta porte comme à des importuns; marque-leur le dédain que mérite leur pauvreté, et l'ennui que t'inspirent leurs intérêts, que tu devrais défendre. Prouve-leur que le talent n'est rien, en les condamnant à avoir faim, que ta volonté est tout, en leur préférant les artistes les moins habiles. Favorise ceux qui te flattent, oublie ceux qui se taisent, écrase ceux qui te critiquent. Tu ne saurais nous traiter avec trop de dureté pour te venger d'être méprisé de nous, et ce n'est qu'à force d'insolence que tu te consoleras d'être indigne de nous commander.

PASION.

J'aurai de la mémoire, Agoracrite; tu avoueras le premier que je profite de tes conseils.

AGORACRITE.

Et tu t'en trouveras bien, car dès lors il ne te restera plus qu'à accroître tes richesses et à vivre au sein des plaisirs. Pour gagner ta bienveillance, nous serons forcés de te préparer à vil prix des demeures magnifiques. Tu ne manqueras pas, en protecteur zélé des arts, d'accorder une attention particulière aux joueuses de flûte et aux danseuses. Heureux Pasion!

PASION.

Suis-moi, Bodastoreth. Nous sommes demeurés ici trop longtemps.

AGORACRITE.

Oui, Bodastoreth, suis-le, et surtout persuade-lui de visiter avec toi les plus lointains pays. Ne redoutez ni les Lestrigons ni les Lotophages, franchissez les colonnes d'Hercule, naviguez ensemble jusqu'aux îles Cassitérides. Peut-être finirez-vous par découvrir chez les barbares quelque peuple capable de subir un Pasion.

PASION.

La mesure est comblée, et je jure...

AGORACRITE.

Il me semble, en effet, que la mesure est comblée. Je n'ai plus rien à te dire. Aussi bien j'aperçois Phidias qui s'approche. S'il nous faisait un seul signe, nous te ferions rouler du haut en bas de l'Acropole. (Pasion et Bodastoreth s'éloignent à la hâte.) Eh bien! mes amis, vous avais-je trompés?

SCÈNE XI.

LES PRÉCÉDENS, PHIDIAS, ICTINUS.

(Phidias et Ictinus s'arrêtent à quelque distance.)

ICTINUS.

J'ai fait ce que tu souhaitais. Tous ceux qui dépendent de moi, soit qu'ils travaillent au Parthénon, soit qu'ils transportent les matériaux, soit qu'ils creusent les carrières du Pentélique, seront libres demain. Ils pourront prendre part au vote.

PHIDIAS.

Sont-ils favorables à Périclès?

ICTINUS.

Je le crois, puisque Périclès défend leurs intérêts.

PHIDIAS.

Combien donnent-ils de suffrages?

ICTINUS.

Environ cinq cents. Tel est le nombre des citoyens que j'emploie. Les autres ouvriers sont des étrangers domiciliés en Attique ou des esclaves.

PHIDIAS.

N'as-tu pas aujourd'hui plus de monde qu'à l'ordinaire?

ICTINUS.

Depuis quelques semaines, tous les cylindres de marbre destinés à construire mes colonnes étaient détachés de la montagne : ceux qui habitent le Pentélique me les ont amenés.

PHIDIAS.

Es-tu satisfait de la qualité du marbre?

ICTINUS.

Oui, Phidias; c'est une matière admirable que je ne puis contempler sans une secrète volupté. Comment n'obtiendrais-je pas pour mes moulures et mes ornemens une précision inconnue jusqu'à nous, tandis que la solidité des assemblages défiera les injures du temps? Aussi ai-je suivi tes conseils.

PHIDIAS.

Qu'as-tu fait?

ICTINUS.

Tous les blocs qui présentaient une veine, ou même une seule tache, je les ai rejetés. Ils serviront de remblai pour l'esplanade orientale.

PHIDIAS.

Tu as agi avec discernement.

ICTINUS.

Cependant ce sera une perte d'argent.

PHIDIAS.

Tu n'ignores pas avec quelle rigueur je veille à toutes les dépenses, afin de ménager le trésor public; mais dès qu'il s'agit de rendre un monument

plus beau ou plus durable, j'estime qu'un peuple, et surtout le peuple athénien, ne doit rien épargner. En effet, notre parcimonie lui causerait le plus grand de tous les dommages en nuisant à sa gloire. Comme les monumens sont la parure d'une ville aux yeux des étrangers, il convient qu'Athènes ne se pare que de monumens irréprochables.

ICTINUS.

Les défauts du marbre sont légers : ils auraient disparu sous l'enduit coloré.

PHIDIAS.

Ne suffit-il pas que tu les connaisses? L'artiste qui sait où son œuvre pèche a moins de fierté et perd de son ardeur. De la perfection de chaque détail dépend la beauté de l'ensemble. Le divin architecte qui a construit le monde nous l'apprend, car ce n'est pas dans les parties cachées qu'il déploie le moins d'art.

ICTINUS.

Je te rends grâces, Phidias. Avec ton aide, j'achèverai heureusement mon entreprise; mais il est un autre point sur lequel je veux te consulter de nouveau.

PHIDIAS.

Quelle difficulté pourrait arrêter un homme tel que toi?

ICTINUS.

Persistons-nous à faire courbes toutes les lignes du Parthénon?

PHIDIAS.

Assurément.

ICTINUS.

Déjà le soubassement et le dallage sont posés, ils offrent une surface convexe. Les architraves, les frises, les frontons seront-ils courbes à leur tour?

PHIDIAS.

Cela me paraît tout à fait nécessaire. N'es-tu plus de cet avis?

ICTINUS.

Je pense toujours de même et je me propose d'écrire un traité sur cette matière.

PHIDIAS.

Je me réjouis de ce que tu m'annonces. La science est une richesse facile à dissiper, qu'il faut transmettre à nos descendans.

ICTINUS.

Mais comme tous ceux qui essaient une chose nouvelle, je crains l'effet qu'elle produira. Les courbes du Parthénon exciteront les critiques de mes rivaux, peut-être les railleries des Athéniens.

PHIDIAS.

Elles n'exciteront que leur admiration, car tu leur enseigneras un genre de beauté qu'ils ignoraient. J'aime notre architecture, qui surpasse celle des autres peuples, autant que les lois de la raison surpassent l'imagination sans règles, j'aime un art qui seul repose sur l'harmonie des proportions, j'aime nos temples assis au sommet des acropoles, des collines verdoyantes ou des promontoires baignés par la mer; mais j'avoue que les

lignes toujours droites qu'ils présentent me satisfont moins : elles ont quelque chose de sec et me laissent froid. La ligne droite n'existe pas dans la nature. Les arbres eux-mêmes, qui s'élancent vers le ciel, n'offrent que des surfaces arrondies; le dos des montagnes se recourbe, et leur front sourcilleux se découpe en traits délicats. La mer tourne devant mon regard, et l'horizon que je contemple forme un cercle autour de moi. La ligne droite n'a donc pas de réalité; c'est une fiction que les géomètres tracent sur l'ardoise et que les architectes ont appliquée à leurs édifices. Un artiste tel qu'Ictinus saura dérober à la nature le secret de ses courbes et en tirer des beautés exquises.

ICTINUS.

La foule comprendra-t-elle ces beautés?

PHIDIAS.

Elle ne les comprendra pas, elle les sentira. La plupart des spectateurs ne s'en apercevront même pas, parce que tes courbes seront légères, peu accusées, et donneront à l'ensemble du Parthénon quelque chose d'harmonieux qui pénétrera les âmes à leur insu. Vois le corps humain, qui est le type accompli de la beauté, il ne présente que des contours. Plus ses formes sont pleines, ses surfaces modelées, ses lignes arrondies, plus il charme nos regards. Le temple est un être qui a déjà sa constitution propre, ses lois et ses proportions : il t'appartient de lui donner la vie.

ICTINUS.

Mon cher Phidias, tu fortifies mon courage. Tu ressembles au foyer bienfaisant dont on ne s'approche jamais sans remporter de la joie et des forces nouvelles. Je te quitte, afin que tes disciples aient leur tour.

(Il s'éloigne. Phidias s'avance vers ses élèves qui sont debout et l'attendent avec respect.)

PHIDIAS.

Quoi! mes amis, vous ne travaillez plus aujourd'hui?

AGORACRITE.

Les matelots qui sentent leur navire s'engloutir retirent les rames et attendent.

PHIDIAS.

Tu me parais, Agoracrite, trop désespéré ou trop résigné.

AGORACRITE.

Maître, ne nous a-t-on pas réduits au désespoir?

PHIDIAS.

Non certes, si vous prenez exemple sur moi. Jamais je ne me suis senti plus dispos. Le travail est la santé de l'âme.

AGORACRITE.

Qu'est-ce qu'un travail qui n'a pas de lendemain?

PHIDIAS.

Demain est un mot qui n'appartient point aux mortels. Quoique chaque heure soit peut-être notre dernière heure, ne vivons-nous pas comme si nous ne devions jamais mourir?

AGORACRITE.

Rentrons donc à l'atelier, Phidias, si tel est ton désir.

PHIDIAS.

Nous ferons sagement, mon cher ami, car c'est provoquer la destinée que de s'abandonner soi-même. (Tous entrent dans l'atelier et s'arrêtent devant un modèle en terre que Pæonios découvre.)

PÆONIOS.

Tu vois, Phidias, que j'ai retouché mon Thésée en me conformant à tes conseils.

PHIDIAS.

Oui, je vois que tu as supprimé beaucoup de détails, et je t'en loue. Les grandes divisions du corps ressortent mieux depuis que tu leur as subordonné les petites; les os sont accusés avec plus de hardiesse, on sent le jeu intérieur des muscles, parce qu'ils ne sont plus noyés sous l'épaisseur des chairs et les délicates complications de l'épiderme. Tel est le secret de la légèreté et de la force. Si tu veux faire l'homme plus beau qu'il n'est, fais-le plus simple.

PÆONIOS.

La nature cependant offre des modèles merveilleux.

PHIDIAS.

C'est pourquoi il ne faut pas lutter avec elle. Les peintres essaient-ils de copier toutes les plumes d'un oiseau ou tous les épis d'un champ? Lorsque nous lisons Homère, l'image des dieux nous apparait grandiose, parce que le poète les esquisse en quelques traits. Un souffle supérieur les anime; leurs yeux ont la pureté de l'éther; un mouvement de leurs sourcils agite le monde; d'un pas ils franchissent les montagnes et les mers. La sculpture de décoration est comme l'épopée. Elle doit, pour produire un grand effet, simplifier et simplifier encore.

PÆONIOS.

Je n'ai point eu le temps de retoucher les cheveux.

PHIDIAS.

Tes cheveux sont trop bien rendus: traite-les plus largement, sans les achever; dispose-les par masses, afin qu'ils s'éclairent. Quant au visage, je te montrerai ce qui lui manque. Donne-moi ton ébauchoir.

PÆONIOS.

Le voici.

PHIDIAS.

Le nez est trop modelé; à distance, il paraîtrait mou, car tu n'oublies pas que ta statue sera placée au sommet d'un temple. Si au contraire tu appliques l'ébauchoir, comme je le fais, sur toute la longueur du nez, tu obtiens une surface nette et des arêtes vives. Lorsque ta figure sera sur la plinthe du fronton, la perspective corrigera cette dureté : l'air arrondira toujours assez les contours. De même je fais les paupières saillantes et tranchées. La bouche est très bien ouverte, mais la lèvre inférieure a besoin de plus de fermeté. Vois, deux coups suffisent.

PÆONIOS.

Alcamène, quand il nous visite, se moque de nos modèles; les siens sont aussi finis que s'ils devaient être coulés en bronze.

PHIDIAS.

Laisse faire Alcamène. Il regrettera de ne m'avoir pas écouté, lorsque ses œuvres seront établies à quarante pieds au-dessus de nos têtes. Le sculpteur obéit à des lois toutes différentes, lorsqu'il décore un monument ou lorsqu'il achève une œuvre qui sera vue de près. Ainsi l'ensemble de ton Thésée est excellent. Supposez-le sur le fronton, mes amis; placez-vous ici, à gauche, et baissez-vous un peu, afin de le voir par-dessous. Remarquez combien l'effet se dispose, se rassemble et grandit. Le bras s'écarte pour laisser paraître les hanches et le profil des reins : lui-même forme avec l'épaule une masse imposante. La poitrine, par une légère flexion du torse, se présente dans sa largeur. Les jambes, au lieu de se réunir en une seule ligne, s'écartent et s'accompagnent par un mouvement harmonieux. Voilà un bon modèle, et nous devons tous nos éloges à Pæonios.

AGORACRITE.

Et mes Parques, maître, les ai-je réduites autant qu'il convient?

PHIDIAS.

Quelle est maintenant l'épaisseur de ton groupe?

AGORACRITE.

Deux pieds.

PHIDIAS.

C'est bien, car telle est la largeur de la plinthe du fronton.

AGORACRITE.

Mes statues sont singulièrement plates pour leur grandeur!

PHIDIAS.

Avant tout, il convient de se conformer aux exigences du monument. D'ailleurs on ne les verra que de face. Ne crains pas de faire rentrer encore la plus jeune Parque dans le corps de sa sœur, sur laquelle elle est couchée. Ici tu as un vide qui ne me plaît pas. Il est rond et incertain : fais-le plus carré, afin que l'ombre soit franche et que toutes les parties voisines se détachent mieux.

AGORACRITE.

La tunique sur les seins ne fait-elle pas des plis trop multipliés?

PHIDIAS.

Non, parce que ces plis font sentir le nu et courent légèrement sur les formes.

AGORACRITE.

Dans la nature, une draperie pareille ne tiendrait jamais.

PHIDIAS.

J'y compte bien, car la nature ne doit nous offrir qu'un point de départ, et non pas un but. L'art qui la copie est un art servile. Passons aux bas-reliefs de la frise. Je vois, Praxias, que tu as attaqué le marbre.

PRAXIAS.

Oui, maître.

PHIDIAS.

Je te recommande surtout la saillie relative des plans. Que tes figures du premier plan s'appliquent sur celles du second comme une feuille de papyrus, car il faut que celles-ci s'enlèvent avec vigueur sur le fond.

PRAXIAS.

J'ai même aplati ce bras qui tient le bouclier et creusé le bouclier dans l'épaisseur du corps.

PHIDIAS.

Tu as bien fait. Un bas-relief doit rester plat, pour que toutes ses surfaces soient apparentes et gardent une juste valeur. Certes il faut consulter les lois de la perspective, mais il faut te fier aussi à ton sentiment et à la hardiesse de ton ciseau. Sois surtout sobre de détails. Attache-toi aux grandes divisions, comme je le recommandais tout à l'heure à Pæonios. Cette rotule n'est pas assez dégagée, cette tête de cheval n'est pas assez sèche. Tes groupes ont un aspect satisfaisant; mais soigne tes contours, qui doivent être la beauté principale du bas-relief, puisqu'il sera vu à distance.

PRAXIAS.

Tes paroles sont claires, Phidias; mais elles paraîtraient trop simples aux sophistes qui nous visitent quelquefois et qui nous pressent de questions sur notre art.

PHIDIAS.

N'écoute pas les sophistes; ceux qui contemplent tes œuvres uniquement pour en tirer de vaines paroles finiraient par te communiquer la défiance et la lassitude. Ils te rendraient stérile comme ils le sont eux-mêmes, car les fruits ne mûrissent pas sur l'arbre agité par le vent, ils tombent.

AGORACRITE.

Ils nous reprochent, tandis que les sages consacrent leur vie à l'étude de ce qui est bien, de ne pas nous efforcer d'obtenir la connaissance précise de ce qui est beau.

PHIDIAS.

O mes amis, ni les raisonnemens, ni les pensées fines, ni les questions légères comme la fumée, ni les mots à double sens ne doivent avoir cours chez vous. Si vous me perdez, telle est ma recommandation suprême. La nourriture du véritable artiste, c'est le sentiment du beau, le respect des maîtres, le travail et le silence. La beauté ne se discute pas, elle se sent. Avez-vous besoin, pour respirer, d'étudier l'air qui remplit vos poitrines? Attendez-vous, pour jouir de la clarté du soleil, que vous sachiez comment sont composés ses rayons? La foule des mortels, plongée dans ce tombeau qu'on appelle le corps, ne peut s'élever jusqu'au spectacle de la beauté éternelle; mais ceux que Dieu a créés pour être des artistes, c'est-à-dire les interprètes du beau, doivent trouver le beau sans effort. Leur âme aura toujours des ailes pour l'atteindre, si elle reste simple et ne se laisse point égarer par de vaines subtilités. Mais qu'as-tu, mon cher Praxias? Tu parais troublé?

PRAXIAS.

Hélas! maître, comment pourrais-je retenir mes larmes, quand je pense que c'est pour la dernière fois peut-être que nous entendons tes leçons?

SCÈNE XII.

(Le lendemain, après l'assemblée. La maison de Phidias, où ses amis et ses élèves sont réunis.)

MYS, au milieu d'un groupe.

Les dieux protégent encore Athènes, puisque nous l'avons emporté sur nos adversaires.

ICTINUS.

Combien de suffrages ont banni Thucydide?

MYS.

Le héraut en a proclamé plus de neuf mille.

PÆONIOS, au milieu d'un autre groupe.

Je vous répète que l'affaire s'est passée devant moi. Le laboureur a présenté sa coquille au prêtre de Neptune, en le priant d'y inscrire le nom de Thucydide. Le prêtre, le plus naturellement du monde, écrivit le nom de Périclès; mais le rusé paysan savait le nombre de lettres que contient chaque mot: il a compté sur ses doigts, souri, et brisé la coquille.

MÉNON.

Tes yeux t'ont trompé.

PÆONIOS.

Mes yeux sont plus clairs que ton âme, Ménon, car il n'y a pas de voile plus épais que la superstition.

ALCAMÈNE.

Il serait juste que ceux-là seuls qui savent écrire prissent part au vote.

AGORACRITE, mêlé à un troisième groupe.

L'infortuné Pasion! Il s'était cependant donné beaucoup de mal pour gagner des voix.

PRAXIAS.

Si vous l'aviez vu raser la muraille quand il nous a rencontrés! Il allait s'esquiver, je l'ai saisi par son manteau : « Où fuis-tu, Pasion? Le moment est venu de montrer à Thucydide ta fidélité. Cours lui acheter ses biens à vil prix. »

COLOTÈS.

N'as-tu point été cruel envers un vaincu?

PRAXIAS.

Cruel? Tu ignores de quel métal sont faites les entrailles d'un banquier. Il m'a remercié et s'est précipité tout joyeux vers la demeure de Thucydide.

AGORACRITE.

Voici Périclès et Phidias qui reviennent de l'assemblée. Ils s'arrêtent sur le seuil. Non, Périclès continue son chemin. (Phidias entre. Tous s'empressent au-devant de lui et le félicitent.)

PHIDIAS.

Ma joie est aussi vive que la vôtre, et avec nous se réjouiront tous ceux qui aiment leur patrie, car un grand citoyen, qu'elle pouvait perdre, lui a été conservé; mais le temps des paroles est passé : à l'œuvre, mes amis!

TOUS.

A l'œuvre! à l'œuvre!

PHIDIAS.

Tout est prêt, les matériaux vous attendent, le marbre, l'ivoire, l'ébène, le cèdre, l'or, les pierres précieuses. Seule, la confiance manquait : mainte-

nant l'avenir vous appartient. Ictinus, tu peux achever le Parthénon, et montrer aux Doriens qu'il est des beautés supérieures à celles qu'ils nous ont enseignées. Mnésiclès, tu nous donneras des propylées qui feront oublier ceux de l'antique Égypte. Corœbus, Éleusis attend de toi un sanctuaire digne des mystères qu'elle célèbre. Qui veut rebâtir le temple de Sunium? Qui reconstruira celui de Rhamnonte? Tous les édifices que Xerxès a brûlés, nos pères en respectaient les ruines, pour entretenir leur haine contre les barbares. Nous nous vengerons plus noblement en les remplaçant par des chefs-d'œuvre. Athènes n'aura été rasée par les Mèdes que pour se relever par nos mains, rajeunie, éclatante, la plus belle parmi les villes grecques. Nous ne négligerons pas pour cela le souvenir de nos victoires. Tu sais, Métagène, que les mâts conquis à Salamine formeront la toiture du théâtre que tu prépares.

ALCAMÈNE.

Heureux les architectes qui suffiront à peine à tant d'entreprises!

PHIDIAS.

Non moins heureux les statuaires et les peintres, car c'est pour eux que les architectes travaillent! A mesure que les monumens s'achèveront, vous les couvrirez de sculptures et de couleurs brillantes; vous y tracerez l'histoire des hommes et celle des dieux. Plus puissans que les poètes, vous donnerez la vie à tout ce qu'Athènes chérit ou vénère. Sur la frise du Parthénon, vous représenterez la ville de Minerve célébrant les panathénées. Tandis que les autres pays consacrent l'image de leurs rois, c'est l'image d'un peuple entier que vous transmettrez à la postérité. Combien est douce la tâche qui vous est tracée! Libres au milieu d'un peuple libre, nous n'avons qu'à produire sans contrainte les œuvres les plus propres à honorer notre patrie. Il n'y a plus devant nous d'obstacles : aucun tyran ne nous impose ses caprices; Périclès nous invite à nous diriger nous-mêmes; le trésor de la république nous est ouvert; le temps, qui est la condition des grandes choses, ne nous est pas mesuré plus que l'argent. Jamais une occasion aussi favorable ne s'est présentée aux artistes, jamais artistes n'ont été mieux préparés à profiter d'une telle fortune. Que chacun oublie donc son intérêt pour tourner toutes ses pensées vers la gloire commune, car c'est sa gloire qu'Athènes nous confie. Illustre par ses guerriers, illustre par ses poètes et ses orateurs, elle nous demande une couronne nouvelle : nos œuvres feront son ornement le plus durable et l'admiration de l'univers. Les manuscrits sont dévorés par les flammes, les langues se corrompent, les victoires sont effacées par des défaites, les peuples sont mortels aussi bien que les hommes qui les composent. Si Athènes doit succomber un jour, le Parthénon restera pour attester à des peuples nouveaux que la puissance d'Athènes n'était point une fable, et que son génie n'est point un mensonge. La science perverse des âges inventera peut-être des moyens capables de renverser ce que nous croyons élever pour l'éternité; mais les ruines mêmes seront encore un défi qui fera pâlir nos rivaux, et des modèles qu'ils n'égaleront jamais. Les barbares apprendront qu'il est des beautés immortelles que l'on peut mutiler, mais qui ne savent point vieillir. — Et maintenant, mes amis, montons à l'Acropole!

BEULÉ.

EXPÉDITION
DES DEUX-SICILES

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS PERSONNELLES.

I.
LA SICILE.

« Quelque chose que je puisse dire, votre majesté ne peut se faire une idée de l'état d'oppression, de barbarie, d'avilissement dans lequel ce royaume était. »
(Joseph Bonaparte à Napoléon.)

I.

Quand j'arrivai à Gênes dans les premiers jours du mois d'août 1860, ma première impression fut une impression de surprise, car l'expédition de Garibaldi, à laquelle je désirais me joindre, s'y recrutait sans aucun mystère. Soustraite, pour ainsi dire, à l'action du gouvernement de Turin, Gênes paraissait être devenue une sorte de place d'armes d'où le dictateur tirait, pour la Sicile, les hommes et les munitions dont il avait besoin. Il est juste d'ajouter que lorsque le ministère piémontais, cherchant à s'opposer au départ de la phalange qui allait débarquer à Marsala, avait demandé au gouverneur militaire de Gênes s'il pouvait compter sur ses troupes, celui-ci répondit loyalement qu'au premier geste de Garibaldi tous les soldats de l'armée sarde déserteraient pour le suivre. Dans cet état de choses, ce qu'il y avait de mieux à faire était de s'abstenir,

de fermer les yeux et d'exprimer dans des notes diplomatiques des regrets que peut-être l'on n'éprouvait guère. C'est ce que l'on fit, et l'événement a démontré, au-delà des probabilités, que l'union et la libération italiennes, si souvent cherchées en vain, étaient cette fois près de s'accomplir, et que c'eût été folie que de prétendre y mettre obstacle.

Les volontaires, reconnaissables à leur chemise rouge, marchaient bruyamment dans les étroites rues de Gênes au roulement des tambours. Les officiers dînaient en groupe au café de *la Concordia*; les soldats, si jeunes pour la plupart qu'on les eût pris pour des enfans, jouaient sur la promenade de l'Acqua-Sola; la maison du docteur Bertani, âme vivante de ce mouvement, ne désemplissait pas; dans le port, des bateaux à vapeur chauffaient, qu'on chargeait de troupes, et qui partaient pour leur destination pendant que les volontaires poussaient ce cri de ralliement qui devait conquérir un royaume : *Vive l'Italie, toute et une!*

Ce mouvement, cette agitation, ces marches militaires, ces chants patriotiques qui se mêlaient à chaque heure au tumulte du jour et au silence de la nuit donnaient à la ville un aspect étrange; elle semblait avoir la fièvre, la *fièvre rouge*, ainsi que le disait spirituellement un ministre du roi Victor-Emmanuel, le même qui avait déjà dit : « L'Italie est attaquée d'une maladie aiguë, ignorée jusqu'à présent, et que les médecins appellent la *garibaldite*. » Maladie ou non, ce mouvement n'en était pas moins très imposant par son unanimité : chaque province tenait à honneur d'envoyer des soldats rejoindre l'expédition libératrice; les vieilles haines provinciales, les amours-propres municipaux, qui jadis avaient fait tant de mal à la nation italienne, s'oubliaient dans une seule pensée; ces anciens petits états, qui s'étaient épuisés autrefois à guerroyer les uns contre les autres, réunissaient aujourd'hui leurs efforts pour arriver quand même à la formation de la patrie commune. Ces efforts n'auront pas été vains : tout verbe devient chair, et l'Italie sera, parce qu'elle a voulu être.

A cette époque, l'armée rassemblée en Sicile sous les ordres directs du général Garibaldi étant jugée suffisante pour envahir le royaume de Naples et triompher du gouvernement de François II, on avait réuni un corps de six mille hommes qui, sous les ordres du colonel Piangiani, devait se masser successivement dans l'île de Sardaigne, pour de là se jeter, au moment opportun, dans les états pontificaux et attaquer les troupes chargées de les défendre. Ce projet, secrètement mûri par les hommes du parti extrême, n'avait été, d'après ce que j'ai lieu de croire, communiqué à Garibaldi qu'au dernier moment. Garibaldi, avec ce rare bon sens pratique qui le distingue, s'y opposa; il se rendit de sa personne en Sardaigne,

disloqua d'un mot l'expédition et la fit diriger vers la Sicile sous la conduite de ses principaux chefs, à l'exception du colonel Piangiani, qui, engagé d'honneur à envahir les états du pape, crut devoir se retirer quand il se vit en opposition avec le général en chef de l'armée méridionale. Quelque secrets qu'eussent été les préparatifs qui avaient présidé à cette expédition, le ministère piémontais en avait eu connaissance, et il s'était montré fermement résolu à s'y opposer, fût-ce par la force; aussi, le jour même où le colonel Piangiani s'embarquait à Gênes pour aller rejoindre son corps d'armée, cantonné en Sardaigne, dans la position marécageuse et mal choisie de Terra-Nuova, trois bataillons de *bersaglieri*, arrivés en hâte de Turin, montaient à bord d'une frégate de l'état qui devait les transporter en Toscane, sur la frontière des états pontificaux, et les mettre à même d'empêcher toute descente armée des volontaires. Sans la détermination à la fois vigoureuse et prudente de Garibaldi, que serait-il arrivé? Un conflit avec le gouvernement piémontais, qui marchait au même but, mais par d'autres moyens, ou une défection des troupes royales, qui eussent passé à l'armée insurrectionnelle pour combattre à ses côtés les soldats de la papauté; dans ces deux cas, un acte déplorable, que la sagesse devait éviter, et qui pouvait retarder pour longtemps l'œuvre près de s'accomplir.

J'avais assisté au départ de Piangiani; plus tard, son corps de troupes, dirigé d'abord sur Melazzo et sur le Phare, prit pied en terre ferme, dans la Calabre citérieure, à Sapri, là même où Pisacane était descendu vers la mort, rejoignit l'armée méridionale sous les murs de Capoue, et se mêla activement aux combats que, pendant deux mois, les volontaires eurent à soutenir sur les rives du Vulturne contre les soldats de François II. Ce fut le lundi 13 août que les derniers hommes de cette expédition, qui trois jours après devait être dissoute, s'embarquèrent à midi, escortés par une partie de la population génoise, qui les saluait de ses adieux et de ses souhaits ardens. Le soir, ce fut notre tour.

Un bateau à vapeur avait été mis à notre disposition. Le soir donc, vers dix heures, sans uniformes, le général Türr, le comte Sandor Teleki, le colonel Frapolli et moi, nous prîmes la route de la Marine. Une barque nous attendait. La nuit était splendide, sans lune et pétillante d'étoiles. Nous passâmes à travers les navires endormis, et en quelques coups de rames nous fûmes arrivés à l'échelle de la *Provence*. Chacun de nous reconnut la cabine qui lui était destinée, puis on remonta sur le pont, on s'assit, et sans parler on contempla le ciel, où la lumière du phare de Gênes se détachait comme un météore immense. Tout départ a quelque chose de grand et de profond; celui-ci empruntait aux circon-

stances je ne sais quoi de plus intime et de plus solennel. A ce moment, où le retour n'était déjà plus permis, chacun de nous sans doute jetait derrière lui ce sombre regard qui appelle les fantômes et évoque les apparitions. Un trouble poignant vous saisit sur l'acte qui va s'accomplir ; toutes ces fibres secrètes et chères qui font les liens de la vie semblent se réunir pour vous tirer en arrière ; des voix qu'on croyait éteintes s'élèvent lentement du fond de votre cœur, et vous disent : Reste ! et l'on demeure non pas indécis, mais remué jusqu'au fond de l'âme par le vieil homme qui s'agite encore et vous répète les promesses auxquelles il a déjà si souvent menti.

Vers minuit, on dérapa l'ancre aux chants monotones des matelots, l'hélice tourna bruyamment à l'arrière du navire, le commandant cria : En route ! — Nous avions franchi les passes du port, et nous étions partis pour cet inconnu plein d'attrait qui portait dans son sein la victoire ou la défaite.

La mer nous fut clémente et le ciel favorable. Pendant deux jours chauds et lumineux, nous voguâmes sur cette Méditerranée si perfidement belle, dont les vagues se brisaient en perles de saphir sur les flancs de notre bateau. Côtoyant la Corse et la Sardaigne, passant derrière l'île d'Elbe, nous eûmes presque toujours des terres en vue, terres bleuissantes qui se teignaient de pourpre au coucher du soleil et rentraient peu à peu dans l'obscurité quand la nuit aux brodequins d'argent accourait du bout de l'horizon en jetant sur les flots le reflet de ses étoiles. Au matin du troisième jour, vers cinq heures, nous passâmes près de l'île d'Ustica, que regagnaient des barques de pêcheurs, semblables, avec leurs voiles colorées, à de grands oiseaux roses glissant sur la mer. Quelques instans plus tard, découpant son immense silhouette sur les premières lueurs du soleil, la Sicile nous apparut. « Cette île n'a plus rien de considérable que ses volcans, » écrit Rhédi à Usbeck dans les *Lettres persanes*. Cette condamnation est bien absolue, et il me semble que la vieille Trinacria vient d'interjeter appel.

Peu à peu, appuyée au Monte-Pellegrino, qui l'enveloppe de deux promontoires comme de deux bras de verdure, couchée dans une plaine si resplendissante qu'on l'a nommée la *Conca d'oro*, Palerme se dégage dans l'éloignement, et nous montre ses navires, ses clochers, ses forteresses, les arbres de ses promenades. La ville est encore tout en désordre : elle panse ses blessures, mais on sent qu'elle respire à l'aise, et pour la première fois depuis longtemps. C'est une grande ville où flotte je ne sais quelle atmosphère de volupté latente qui fait rêver à des lunes de miel éternelles. La principale affaire des Palermitains doit être le plaisir et ensuite le repos, rien de plus, mais rien de moins. Ce doit être le pays des sérénades, des sorbets

à la neige et des échelles de soie; ce n'est peut-être rien de tout cela, c'est peut-être une ville fort maussade, enlaidie de moines, et tout à fait mercantile. Je l'ai traversée plutôt que je ne l'ai vue, et je livre mon impression première, qui n'a pas donné à l'expérience le temps de la corriger.

Il y a des choses fort curieuses à visiter à Palerme, entre autres la cathédrale, où j'entrai; mais ma pensée n'était ni aux choses de l'art, ni à celles de l'histoire, et j'oubliai vite cette grande église pour considérer, sur la place ouverte devant son parvis, des recrues qui faisaient l'exercice avec un ensemble très rassurant. Un jeune prêtre en culottes courtes, coiffé d'un large chapeau à ganse d'or, portant les armes de la maison de Savoie brodées au collet de son habit et s'appuyant avec une certaine élégance sur un sabre qui pendait à sa ceinture, les regardait comme moi et semblait prendre intérêt à leurs évolutions. J'appris alors, et non sans quelque étonnement, que j'avais devant les yeux le commandant d'un bataillon de prêtres qu'on était en train d'organiser. Le clergé sicilien est de l'opposition, ainsi que nous dirions ici; il ne veut plus de la domination bourbonienne : est-ce à dire pour cela qu'il soit libéral? J'en doute : il y a certaines croyances religieuses qui ne s'accorderont jamais avec certaines idées philosophiques. Quoi qu'il en soit, ce fut du couvent de la Gancia, occupé par les carmes déchaux, que partirent les premiers coups de fusil lors de la tentative d'insurrection avortée le 4 avril 1860. Le couvent fut pillé, l'église aussi, et aussi toutes les maisons voisines. Garibaldi trouva de l'appui parmi le clergé séculier, qui non-seulement est opposé à la dynastie des Bourbons, mais encore est opposé au pape et a souvent rêvé le sort heureux d'un clergé indépendant, car il y a une vieille rancune entre Rome et l'église sicilienne. C'est une curieuse histoire qui prouve que, pour des petits pois, un pays peut être mis en interdit et voir fermer ses églises et ses couvens; mais cette histoire a été trop spirituellement racontée par Duclos (1), pour que je me permette d'y toucher après lui. Les blessures sont profondes et se cicatrisent difficilement dans ces corps constitués hors de la famille et de la patrie, et le clergé de Sicile n'a pas oublié qu'ayant souffert pour la cause des prétendues prérogatives du saint-siége, il a été

(1) Un fermier de l'évêque de Lipari étant venu en 1711 vendre des pois au marché de Palerme sans acquitter les droits d'étalage, et les commis ayant saisi sa marchandise, l'évêque excommunia les commis. Il s'ensuivit des luttes dans lesquelles le clergé sicilien fut d'abord soutenu, puis abandonné par Rome, ce qui provoqua chez lui un ressentiment dont les traces ne sont pas encore effacées. Voyez *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV*, par Duclos, collection Barrière, p. 141 et seq.

abandonné, renvoyé et condamné par lui à l'exil et à la misère. Au jour du grand appel, les prêtres siciliens sont restés neutres ou hostiles : c'était justice. Fût-on pape, on ne recueille jamais que ce qu'on a semé. J'ignore ce qu'est devenu le bataillon ecclésiastique qui devait marcher la croix sur la poitrine et le sabre au côté, j'ignore même si ce projet a reçu toute son exécution. Plus tard, dans les Calabres et à Naples, j'ai vu des prêtres, — prêtres ou moines, je ne sais, — barbus et chevelus, chevaucher avec nos troupes, le crucifix et le pistolet à la ceinture, montrant la chemise rouge sous la robe de bure, prêchant en langage de caserne et donnant à rire plus souvent qu'à penser. Ceux-là étaient des volontaires libres qui n'appartenaient à aucun corps régulier et qui n'avaient rien de commun avec les secourables aumôniers qui marchaient avec chacune de nos brigades, partageant les fatigues du soldat, couchant comme lui à la belle étoile, mangeant le pain trempé dans l'eau vaseuse des rivières et murmurant à l'oreille des blessés les paroles de consolation qui ouvrent à l'âme anxieuse un chemin vers l'espérance. Ceux-là, on les aimait et on les respectait; quant aux autres, qu'en dirai-je? sinon que je n'ai qu'un goût fort modéré pour les mascarades, et qu'un prêtre faisant le soldat me semble aussi intéressant qu'un tambour-major qui dirait la messe.

Les preuves de la terreur qu'avaient inspirée le bombardement et le combat du mois de juin 1860 se voyaient encore au front des maisons de Palerme. Toutes semblaient avoir réclamé une nationalité étrangère pour se mettre à l'abri des troupes de François II. Au-dessus de chaque porte, en caractères tracés hâtivement à la main, on lisait : *propriété anglaise, — propriété française, — propriété belge, — propriété danoise.* — L'expérience de ce qui s'était passé à Naples le 15 mai 1848 aurait dû cependant apprendre aux Palermitains que de pareilles inscriptions n'arrêteront jamais des soldats qui ne savent pas lire, et ils ont pu se convaincre tout récemment, pendant la bataille livrée aux troupes de Garibaldi, que les Napolitains pillaient indistinctement les maisons italiennes, suisses et françaises.

A la nuit venue, une vie étrange sembla agiter la ville, qui s'alluma tout entière : profusion de lumières, lampes, lampions, lanternes, chandelles et bougies. Les rues, sillonnées de voitures, fourmillaient de piétons; les marchands criaient de l'eau, des sorbets, des oranges, des pastèques, des figues de barbarie; les cafés pleins chantaient à tue-tête, des enfans tiraient des pétards pour l'unique plaisir de mêler un fracas nouveau à la rumeur générale : c'était un brouhaha à ne point s'entendre. « C'est donc fête aujourd'hui? demandai-je. — Non, monsieur, me répondit-on, c'est comme cela

tous les soirs. » En passant lentement au milieu des rues encombrées par la foule, dans chaque boutique, à côté de l'image de la Madone, éclairée de sa veilleuse perpétuelle, j'apercevais deux portraits, celui de Garibaldi et celui du roi Victor-Emmanuel, illuminés d'une lampe qui brûlait pieusement, comme le cierge qui brûle jour et nuit devant le saint des saints. Plus tard, à Messine, dans toutes les villes des Calabres et de la Basilicate, à Naples même, je devais retrouver les mêmes indices d'une superstition profonde, passée pour ainsi dire à l'état de premier besoin : souvenir des dieux lares utilisé par la religion catholique. Quand un homme fait une grande action, ou devient le but des espérances communes, on achète son image, on allume une chandelle devant, on le met à côté du patron particulier, de la vierge spéciale de la maison, et l'on en fait ainsi une sorte de saint. Le peuple des Deux-Siciles n'est ni païen, ni catholique, il est simplement iconolâtre.

Mes compagnons s'étaient, pendant la journée, informés auprès de tous les ministères, afin de savoir où se trouvait actuellement Garibaldi; nul n'avait pu leur répondre: on savait qu'il avait quitté Messine sur un bateau à vapeur anglais, mais on ignorait vers quel point il s'était dirigé. Les conjectures avaient beau jeu et ne se gênaient pas pour marcher grand train. On fut bien surpris quand on sut où il était réellement pendant que les oisives interprétations le faisaient voyager. Je me couchai, me promettant de visiter le lendemain la ville en détail, ainsi que ses environs; mais à cinq heures du matin je fus réveillé par un officier qui venait me prévenir que Garibaldi, débarqué vers minuit à Palerme, repartait pour Messine dans la matinée, et que des places nous étaient réservées sur son bateau. En effet, pendant que chacun envoyait Garibaldi, selon sa propre fantaisie, sur un point ou sur un autre, il s'était rendu en Sardaigne pour dissoudre l'expédition projetée du colonel Piangiani; puis, au moment de revenir en Sicile, se sentant tout près de son îlot de Caprera, il n'y avait pas tenu et y avait conduit les amis qui l'accompagnaient. Avec une joie d'enfant, il leur fit les honneurs du rocher où il a choisi sa demeure, il les reçut dans la maison qu'il a bâtie lui-même, il leur montra dans son verger les arbres fruitiers qu'il a greffés de sa main; il visita avec eux ses engins de pêche et le petit port qu'il a creusé pour abriter son canot; il les promena dans l'étroite prairie où paît son troupeau peu nombreux, et là il se passa une scène d'une simplicité touchante qui révèle l'homme tout entier. Parmi les bestiaux, il y avait une jeune vache qu'il affectionne beaucoup et qui avait l'habitude de venir manger dans sa main. Il en avait parlé à ses amis en leur vantant l'extrême docilité de *Brunetta*. Dès qu'il fut en sa présence, il l'appela. L'animal

dressa la tête, le regarda de ses gros yeux doux et demeura immobile à le contempler avec un certain air de crainte. Garibaldi s'approche, Brunetta recule. Il faisait un pas en avant, elle faisait un pas en arrière. Il lui réitérait ses appels, lui donnant les noms les plus aimables : *Brunetta mia, mia cara Brunettina*. Rien ne réussissait, et la vache, évidemment prise d'inquiétude, commençait à secouer la tête avec colère. Garibaldi se désespérait et n'y comprenait rien; ses amis riaient quelque peu sous cape. Tout à coup il se frappa le front; il avait deviné. — Ce sont nos chemises rouges qui lui font peur, dit-il en mettant bas sa casaque; chacun en fit autant, et Brunetta, tout à fait rassurée, accourut offrir son beau mufle humide aux caresses de son maître.

Une heure après avoir été prévenus, nous étions à bord de l'*Amazon*, petit bateau à vapeur anglais, dont le commandant, allègre et vigoureux, ne se sentait pas de joie d'avoir l'honneur de transporter Garibaldi, *the lion of the day*. Une partie de l'état-major du général était déjà réunie sur la dunette quand nous arrivâmes, et je pus voir quelques-uns des hommes dont le dévouement sans bornes n'est pas un des titres les moins glorieux du dictateur : Vecchi d'abord, grand propriétaire de mines en Sardaigne, qui aime Garibaldi avec une foi qu'on qualifierait d'aveugle, si elle pouvait avoir tort, et dont l'expression admirative est vraiment touchante; il le suit dans les combats, l'assiste dans la vie privée, l'entoure de soins exquis tels qu'un amant pourrait en avoir pour sa maîtresse, et porte partout, malgré ses cheveux déjà grisonnans, une gaieté de bon aloi qui affirme l'honnêteté du cœur et la placidité de l'âme. — Giusmaroli, petit vieillard trapu, barbu, alerte, ancien curé dont la soutane est aux orties : celui-là sert un homme, et par contre-coup une cause; il couve Garibaldi des yeux, couche à la porte de sa chambre et se jette au-devant de lui quand un danger le menace. A la prise de Palerme, il fallait pour se rendre vers le *Palazzo reale* traverser la rue de Tolède, occupée par deux bataillons napolitains qui faisaient un feu d'enfer. « Quand il a plu des balles, la récolte est rouge! » dit une chanson danoise; Giusmaroli se jette seul au milieu de la rue, s'arrête, se retourne, essuie toute la décharge, qui l'épargne par miracle, puis il fait signe à Garibaldi, qui n'avait rien compris à son action, et qui passe sans recevoir un seul coup de fusil. — Frocianti, un moine défroqué; il ne quitte jamais Garibaldi : dans la vie ordinaire, il exécute ses ordres; dans la bataille, il combat à ses côtés; à Caprera, il lui apprend à greffer les arbres; ils se disputent ensemble sur les avantages des greffes par scions comparées aux greffes par gemmes, et n'en sont pas moins les meilleurs amis du monde. Chose étrange, Garibaldi porte aux prêtres

une haine que n'ont pas connue les encyclopédistes du XVIIIe siècle, et des deux hommes qu'il a choisis pour ses amis intimes, l'un est un ancien curé et l'autre un ancien moine! Dans son armée, le général qui peut-être lui inspire la plus grande confiance est Sirtori, qui fut moine. — Il y avait là encore Basso, secrétaire dévoué, toujours prêt, et ne succombant pas sous l'effroyable besogne de lire la correspondance qui des quatre coins de la terre parvient chaque jour au général.

Une barque se détacha du rivage, suivie par d'autres barques qui lui faisaient cortége : c'était Garibaldi qui se rendait à bord; il monta rapidement, nous serra la main en disant un mot aimable à chacun de nous, se débarrassa de vingt solliciteurs importuns, fit un signe au capitaine, et entra dans sa cabine. On leva l'ancre, la machine poussa un sifflement aigu, et nous partîmes, secouant les canots chargés de curieux qui agitaient leurs chapeaux en criant *vive Garibaldi!*

On gouverna vers l'est, et, marchant à toute vapeur, nous longeâmes les côtes siciliennes. Elles paraissent fertiles, empanachées de verdure, tachées çà et là par des groupes de maisons blanches et appuyées contre des montagnes dont les crêtes violettes découpent sur le ciel bleu des lignes d'une admirable pureté. La mer est très calme, et quelques marsouins sautent autour du navire, que remue à peine le tournoiement de son hélice. Je me suis assis sur le bastingage de babord, et j'ai regardé deux grands bœufs gris qui mangeaient tranquillement quelques poignées de foin répandues sur le pont. Tout à coup le cuisinier s'est approché d'eux : c'était un gros Anglais musculeux et roux, « aux bras retroussés, » comme ce Pantabolin qu'admirait don Quichotte, à la poitrine velue, à la face apoplectique; il regarda longtemps un des bœufs, et le frappa d'un coup de masse au milieu du front : l'animal chancela pendant une seconde et s'abattit des quatre jambes à la fois, foudroyé. Le cuisinier lui ouvrit la gorge à l'aide d'un long couteau, un flot de sang s'échappa. Un étonnement immense se peignait dans les yeux de la pauvre bête; elle se redressa sur les deux jambes de devant, releva la tête avec effort, montrant à son cou une large plaie béante et ruisselante; puis, ouvrant ses naseaux et ses lèvres déjà pâlies, elle fit entendre un râle plaintif dont le bruit sinistre me retourna le cœur : elle retomba raidie, eut encore une ou deux convulsions et ferma les yeux. On commença à la dépecer. L'autre bœuf regardait, flairait avec impassibilité la fade odeur du sang, et se remettait tranquillement à manger son foin. Les animaux savent peut-être mieux que nous qu'ils sont faits pour la mort, aussi la contemplent-ils toujours sans émotion. Je me rappelais le passage de l'*Odyssée :*

« Tu arriveras dans l'île de Trinacria, où paissent les bœufs et les grasses brebis du soleil; si tu les attaques, je te prédis la perte de ton navire et de tous tes compagnons! » O filles de Phœbus et de Nérée, gardiennes des troupeaux sacrés, Lampétie et Phaétuse, où donc étiez-vous, lorsque ce bœuf argenté, ravi à vos étables, vous appelait à son secours dans un dernier mugissement?

Pendant que je rêvassais, emporté par des souvenirs d'antiquité surgissant à chaque aspect du rivage, j'entendis chanter vers le gaillard d'arrière; je m'y rendis. Écouté par les matelots, au milieu de ses officiers, en face du capitaine anglais, qui le regardait bouche béante, Garibaldi chantait. Ce n'était alors ni le dictateur, ni le général en chef d'une armée révolutionnaire; c'était un bon compagnon qui profitait de ses loisirs pour se réjouir avec ses amis. Un jeune homme vêtu de la chemise rouge lui donnait la réplique avec une agréable voix de ténor. Garibaldi lui indiquait les airs qu'il désirait entendre, les fredonnait pour les lui rappeler, et au besoin les lui chantait quand il ne les savait pas. C'était une scène très simple, toute fraternelle, et d'une bonhomie peu commune. On essaya, mais assez vainement, quelques airs d'opéra, et, par la pente naturelle qui mène les esprits droits vers les choses d'un caractère vraiment original, on en vint aux chansons populaires. C'est ainsi que j'entendis Garibaldi chanter la belle romance napolitaine :

Io t' amo, tu lo sai,
Ma tu non pensi a me!

Je pus le contempler à mon aise et admirer la vigueur que la nature a mise en lui. Il est d'une taille moyenne, large des épaules et porté sur des jambes solides. La main est forte, dure comme si elle avait subi jadis d'âpres fatigues; le cou est musculeux, et la nuque charnue est cachée par de longs cheveux blonds où se mêlent quelques fils d'argent. Le front, naturellement très haut et qui paraît d'autant plus élevé qu'il est dégarni, donne à tout le visage une sérénité colossale et pleine de charme. Les sourcils, très abondans, abritent des yeux d'un bleu barbeau, qui sont d'une inconcevable douceur. Le nez, large, droit, ouvert de narines mobiles et puissantes, s'abaisse sur une grosse moustache qui couvre à demi la bouche bienveillante, un peu épaisse et légèrement sensuelle; la barbe fauve, rejointe aux moustaches, couvre une partie des joues et le menton. Le type général du visage est celui du lion, calme et sûr de sa force, qu'il n'emploie qu'à la dernière extrémité. Dans ses instans d'abandon, et ils sont fréquens chez cette forte nature, il a d'inconcevables douceurs et comme des coquetteries d'aménité; dans la colère, il a des soubresauts terribles, et il sait faire trembler jus-

qu'au fond de leur poitrine les cœurs les mieux raffermis. Je me rappelle avoir assisté à une scène de violence qui a dû rester ineffaçablement gravée dans le souvenir de ceux qui en ont été les témoins. C'était à Caserte, au grand quartier-général, sur la fin du mois d'octobre. Le surintendant des domaines royaux, qui s'appelait, je crois, le prince d'E..., se fit annoncer à Garibaldi, qui, selon sa coutume, le reçut dans le salon même où se tenait son état-major. Le surintendant, en costume de cérémonie, habit noir, cravate blanche, après un ou deux saluts très profonds, raconta au général qu'il venait de recevoir d'un des officiers de la maison du roi Victor-Emmanuel, qui s'approchait alors à marches forcées, une lettre très importante, et qu'il devait la lui communiquer. Garibaldi fit un signe d'assentiment; le prince d'E... tira une lettre de sa poche et la lut à haute voix. Mal en advint au pauvre homme. Dans cette lettre, on disait avoir appris avec étonnement et indignation que le gibier des parcs royaux n'était pas assez respecté par les soldats de l'armée méridionale, et on enjoignait même à M. d'E... d'aller trouver le dictateur pour lui signifier qu'un état de choses si scandaleux devait cesser immédiatement. Garibaldi n'eut pas fini d'entendre la lecture de cette sorte de dépêche, qu'il fit un bond, et qu'apostrophant le messager dans des termes qu'il m'est impossible de reproduire, il lui dit ou plutôt il lui cria : « Qui donc ose me parler à cette heure de perdrix et de faisans? Quoi! mes pauvres soldats, mal vêtus, sont décimés par la mitraille napolitaine, ils couchent sous les brouillards du Vulturne, ils ont supporté des fatigues qui eussent fait périr (son expression fut moins faible) une armée régulière, et l'on vient me recommander de veiller à la conservation du gibier! Dites aux imbéciles qui vous envoient que, si l'on se permet de m'entretenir encore de ces sottises, je lâche tous mes Calabrais dans les chasses royales, et que pas un animal vivant n'y restera. Quant à moi, je partirai d'ici sans emporter un faisan! » Et comme le prince d'E..., terrifié, restait immobile, tournant son chapeau entre ses mains tremblantes : « Vous, sortez! » lui cria-t-il. Et le malheureux s'esquiva comme il put, sans retourner la tête. Ces colères sont rares chez Garibaldi. Dans la vie habituelle, il est au contraire d'une extrême douceur et d'une bonté naïve qu'on ne trouve jamais en défaut.

Son aspect extérieur n'a rien de séduisant, au sens ordinaire que les femmes donnent à ce mot; mais à son approche on sent qu'une force va passer, et l'on s'incline. Quand il parle, il subjugue, car sa voix, la plus belle que j'aie jamais entendue, contient dans ses notes, à la fois profondes et vibrantes, une puissance dominatrice à laquelle il est difficile de se soustraire. Qu'il parle dans la fami-

liarité d'une conversation amicale ou qu'il adresse aux foules rassemblées un discours solennel, il sait émouvoir, entraîner, convaincre. En outre il a ce don précieux de dire précisément ce qu'il faut dire. Je rapporterai à ce propos un exemple qui m'a beaucoup frappé. Le peuple de Naples, ce mime incomparable, imagina, aussitôt après l'entrée de Garibaldi, de ne plus s'aborder qu'en levant l'index de la main droite, ce qui signifie *un*, sorte d'anagramme mimé de la phrase consacrée : *vive l'Italie une!* Un dimanche que Garibaldi, venu à Naples pour visiter les blessés, était allé dîner sur la Chiaja, à l'hôtel de la *Grande-Bretagne*, toute la population napolitaine, musique et drapeaux en tête, se massa devant l'auberge et cria tant et si fort que Garibaldi fut obligé de paraître au balcon. Il salua la foule, qui lui demanda un discours. Il se recueillit pendant quelques secondes, et voici textuellement ce qu'il répondit : « Que puis-je te dire, ô mon cher peuple de Naples, à toi qui par un seul geste apprends à l'Italie quels sont ses droits et ses devoirs! » Puis, levant l'index, il cria : *Una!*... — On peut se figurer les acclamations qui applaudirent ces paroles. Le mot propre, le terme spécial ne lui font jamais défaut, et les ordres qu'il donne sont d'une telle lucidité qu'il est impossible de ne pas les comprendre. Or je crois qu'à la guerre un ordre bien compris est à moitié exécuté.

J'ai eu plus d'une occasion, dans ma vie, d'approcher ces êtres enviés et trop souvent médiocres qu'on appelle des hommes célèbres; j'ai toujours été surpris du peu d'admiration qu'il convient d'avoir pour eux. Seul peut-être parmi tous ceux que j'ai rencontrés, Garibaldi ne m'a fait éprouver aucune déception. Il est né grand, oserai-je dire, comme il est né blond. C'est un produit de la nature qui ne s'est point modifié. Un mot très vrai a été dit sur lui dans le parlement de Turin par le député Scialoja, si ma mémoire n'est pas infidèle : « Il ne faut pas croire que Garibaldi soit un homme de génie, ni même un homme d'une grande intelligence; c'est mieux que cela, c'est un homme de grands instincts. » Depuis mon retour en France, bien des personnes m'ont demandé : Qu'est-ce que Garibaldi? A toutes, j'ai invariablement fait la même réponse : C'est Jeanne d'Arc! En effet, Garibaldi est un simple, au beau sens de ce mot. Porté par un amour immense de sa patrie, il a accompli naïvement des œuvres énormes, ne tenant jamais compte des obstacles, ne voyant que le but auquel il marche droit, sans que la possibilité de fléchir lui soit même venue à l'esprit. Son instruction paraît médiocre, son intelligence est ordinaire, son esprit assez crédule; mais il a un grand cœur. Il a la foi; il croit à l'Italie, il croit à sa propre mission. L'illuminisme l'a-t-il parfois touché de ses ailes rêveuses? Je le croi-

rais; lui aussi, il a dû entendre des *voix*. Dans ces pampas sans limites de l'Amérique du Sud, qu'il a parcourues parfois en vainqueur, parfois en fugitif, mais toujours en héros; dans ces longues nuits étoilées qu'il passait solitaire sur l'immensité des flots, à la barre de son navire, il me semble qu'il a dû écouter des voix mystérieuses, mouillées de larmes, qui lui disaient : « La terre des aïeux est en proie aux étrangers; une vieille prophétie a dit qu'elle serait libre un jour; cette prophétie d'espérance, c'est toi qui dois l'accomplir; lève-toi et marche, ô libre soldat de la rénovation! » La nuit, dans son sommeil, il a dû voir en songe une femme nue, triste et belle, marquée à l'épaule d'une tiare de fer, traînant aux pieds une chaîne d'airain fleurdelisée, et s'efforçant d'arracher de sa poitrine une aigle noire à deux têtes qui lui rongeait le cœur; elle a tendu vers lui ses mains affaiblies; elle lui a dit d'une voix suppliante : « Mon fils, je suis l'Italie, je suis ta mère, la mère des grands hommes qui ont jeté au monde les germes de toute vertu; me laisseras-tu périr sous les tyrannies qui m'écrasent? » Et il s'est fait alors à lui-même le serment qu'il tiendra jusqu'au bout, serment d'Annibal qui peut-être le conduira jusqu'à Rome!

Tout en laissant à Garibaldi la part immense qui lui revient dans la libération de l'Italie, il faut dire cependant qu'il a été admirablement secondé par la nation italienne. Tout ce grand peuple, issu de même race, parlant la même langue, professant la même religion, n'ayant entre les différentes familles qui le composent que des frontières diplomatiques, est fatigué outre mesure des divisions arbitraires que les tyranneaux du moyen âge et les cabinets modernes lui ont imposées sans jamais le consulter. Il est justement las d'être considéré comme un troupeau dont on donne tant de têtes pour faire l'appoint d'un marché; il s'est compté, il n'ignore plus qu'il s'appelle vingt-quatre millions d'hommes, il veut rassembler ses membres dispersés, il veut se réunir à lui-même, il veut être un. Dans l'impatience d'un homme longtemps englouti sous des décombres et auquel les médecins prudens mesurent l'air et le soleil, il s'est lassé des lenteurs inévitables de la diplomatie. Invinciblement poussé vers son unité, qui est pour lui une idée fixe, fort de la sainteté de sa cause, persuadé que les vieux us des chancelleries ont fait leur temps, il a engagé la partie lui-même, ne demandant à ses chefs couronnés que d'être spectateurs neutres du combat. Tout en reconnaissant la haute et patriotique intelligence de M. de Cavour, il a pu croire qu'il louvoyait encore quand il fallait agir; pour l'aider dans son œuvre difficile, il a voulu jeter dans la balance le poids irrécusable d'un fait accompli, et alors il s'est tourné tout entier vers Garibaldi, qui l'appelait. Entre Garibaldi et le peuple italien, il y a

confiance absolue; ils sont persuadés, l'un qu'il mène à la victoire, l'autre qu'il y est conduit: cela seul suffit à expliquer bien des triomphes. Il y a entraînement et presque fascination de part et d'autre, les Italiens suivent Garibaldi comme les croisés suivaient Pierre l'Ermite.

Pour ces peuples crédules, ignorans, si prompts à l'émotion, Garibaldi est maintenant plus qu'un homme, c'est presque un saint et à coup sûr un apôtre; on ne lui a pas encore demandé de bénir les armes et de toucher les malades, mais cela peut venir. Voici un fait qui s'est passé, en ma présence, devant trente personnes à bord même de l'*Amazon*, où Garibaldi chantait, souriait et causait au milieu de nous. Parmi les passagers montés le matin même, à Palerme, sur notre bateau, se trouvait un homme d'un certain âge, remarquable par une excessive myopie qui donnait à ses yeux une saillie inaccoutumée; il portait la veste rouge à paremens et à collet verts qui fut, pendant le siége de Rome en 1849, le costume des officiers de l'armée nationale. Depuis 1849, cet homme n'avait pas vu Garibaldi; dès qu'il put le joindre sur le pont du navire, il l'aborda, se nomma, lui prit les mains, et lui parlant d'une voix humide, pendant que des larmes roulaient dans ses gros yeux : « J'ai une grâce à vous demander, lui dit-il avant de prendre congé de lui, ne me refusez pas, car je suis l'un de vos vieux compagnons d'armes, et jamais je n'ai failli à mon devoir; comme talisman pour ma vie entière, mon général, donnez-moi un des boutons de votre vêtement. » Garibaldi se mit à rire, puis, prenant un couteau dans sa poche, il enleva lestement un bouton à la ceinture de son pantalon et le donna à son admirateur : « Que les balles osent m'atteindre maintenant! » s'écria celui-ci en agitant l'amulette avec orgueil. N'est-ce que risible, est-ce touchant jusqu'aux larmes? Je ne le sais pas moi-même.

« Les anges le couvrent de leurs ailes, » disaient les femmes de Palerme en le voyant traverser impunément les fusillades. La légende se fait tous les jours, elle est déjà faite, et comment en serait-il autrement? A Melazzo, la mitraille l'enveloppe, brise la palette de son étrier et enlève la semelle de son soulier; à Reggio, un coup de feu traverse son chapeau de part en part; au Vulturne, une balle coupe le ceinturon de son sabre. Michelet a dit un mot profond sur lui : « C'est un heureux! » Son débarquement en Sicile est un conte de fées : les croisières napolitaines, prévenues de son départ de Gênes, le cherchaient partout; elles quittent le port de Marsala pendant trois heures, et dans ce court intervalle il arrive, amené par la fortune de l'Italie. Il savait que la caserne de la ville contenait six cents soldats; il dit au général Türr : « Prenez vingt hommes avec vous, ne vous exposez pas trop, et allez faire prisonnières les

troupes royales. » Türr obéit, se jette sur la caserne et la trouve vide; le bataillon était parti depuis deux heures pour Catane. Et qu'on ne répète pas ce vieux lieu commun de trahison à l'aide duquel on cherche à tout expliquer. Personne, quand on quitta Gênes, pas même Garibaldi, ne savait sur quel point de la Sicile on aborderait; on s'en était remis au hasard, le dieu des audacieux. C'est du bonheur, c'est de la chance, disons-nous en souriant; la masse du peuple italien ne cherche pas si loin, elle dit simplement : c'est un miracle! Des hommes qui ne sont point des sots m'ont raconté sérieusement que la casaque rouge qu'il porte, simple casaque de matelot, est une chemise enchantée; il la secoue après la bataille, et des balles en tombent qu'il n'a même pas senties. « Il est invulnérable, me disait une grande dame de la Basilicate, parce qu'il a été vacciné avec une ostie consacrée. » On affirme l'avoir rencontré en plusieurs endroits à la fois; ceux qui, à la bataille du Vulturne, ont vu avec quelle inexplicable rapidité, sur une ligne de combat de plus de trois lieues, il se montrait tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et toujours où l'on avait besoin de lui, admettront peut-être, avec les croyans, qu'il est doué du don d'ubiquité. La légende s'empare non-seulement de sa vie, mais elle remonte encore jusqu'à ses ascendans pour les poétiser. Les Palermitains n'ont pas changé son nom à la manière des Calabrais, qui, entraînés par les exigences de leur patois, ont fait Carobardo de Garibaldi, mais pour lui donner une origine sainte et presque miraculeuse : ils prétendent que le mot Garibaldi est une dénomination corrompue que l'usage a insensiblement viciée, et que le vrai nom du libérateur italien est Sinibaldi. Or il faut savoir que sainte Rosalie, la patronne adorée de Palerme, où jamais elle n'a refusé un miracle, appartenait par son père à la famille des Sinibaldi. Jamais les d'Hoziers, les Colombières, les Cherins, n'ont eu de telles flatteries pour les souverains auxquels ils inventaient des généalogies héroïques.

Quant à lui, il passe insensible au milieu de ces adorations et de ces fables, l'œil toujours fixé vers le but suprême où tendent ses actions, ses pensées et ses rêves? Il sait qu'il est sympathique, et comment ne le serait-il pas? Tout ce qui, dans ce triste monde, aime la vertu, la loyauté, le courage et le désintéressement, ne doit-il pas regarder avec intérêt de son côté. Tous ceux qui ont encore foi dans l'avenir et dans l'humanité ont fait des vœux pour lui. Chaque peuple lui a envoyé des secours, et il aurait pu diviser son armée par corps de nation et avoir une légion de tout pays, comme il eut la légion hongroise, de glorieuse mémoire. Si toutes les nations l'ont acclamé, il faut cependant dire qu'il ne les aime pas toutes à un égal degré : je crois même qu'il a peu de goût pour la France, à

laquelle il a gardé rancune; il sent, et cela est assez naturel, peser sur son cœur les souvenirs du siége de Rome et de la paix inopinée de Villafranca. En tant qu'Italien et chef d'une guerre d'indépendance, il a plus d'aspiration vers la liberté que vers l'égalité; aussi est-il entraîné vers l'Angleterre par un attrait qui se fait jour en toutes circonstances, et regarde-t-il la France comme un peuple de bon vouloir arrêté dans ses développemens légitimes. En cela, il a tort : si une nation est, dans les secrets desseins de Dieu, appelée entre toutes à donner la liberté au monde, c'est la France, nation expansive, toujours prête au sacrifice, singulièrement féminine, car elle a toutes les faiblesses, tous les enthousiasmes, tous les abandons et tous les dévouemens de la femme. A l'heure qu'il est, elle est encore la grande nourrice au sein de laquelle les peuples viennent boire le courage, la résignation et l'espérance. L'Angleterre maintient avec jalousie la liberté chez elle et la détruit souvent chez les autres; dans son généreux esprit d'inconséquence, la France ferait plutôt le contraire.

Et puis, pour tout dire et pour toucher, par des interprétations personnelles, à une question qui n'est pas encore refroidie, le dictateur ne nous a pas pardonné et ne nous pardonnera jamais les annexions de Nice et de la Savoie. Au simple point de vue italien, il me semble encore qu'il n'a pas raison. J'aurais mieux aimé, pour ma part, que la France ne réclamât point ces frontières dites naturelles; jamais les Alpes ne nous ont empêchés de descendre en Italie, ne serait-ce que par le mont Saint-Bernard, de même que le Rhin n'a jamais été un obstacle à notre passage en Allemagne. La France est ce qu'elle est, et, quelles que soient ses limites, son poids est tel qu'il fait fatalement pencher la balance européenne du côté où il se jette; nous avons gardé le glaive de Brennus. Pour beaucoup d'autres raisons, qu'il est superflu d'énumérer, la France me paraît avoir eu tort dans cette occurrence, car, tout en augmentant son territoire, elle diminuait, ce qui est grave, l'effet moral de sa belle action; mais le Piémont, en dehors des circonstances particulières qui lui ordonnaient impérieusement de céder, ne fit-il pas très bien d'abandonner à sa grande voisine les montagnes de la Savoie et le comté de Nice? Du moment que tout ce qui est Français devait être France, il était implicitement convenu que tout ce qui est Italien devait devenir Italie. L'unification italienne était la déduction logique et forcée de la cession des deux provinces. Le colonel Frapolli, un homme éminent à tous égards, avait parfaitement compris cela quand, dans la séance du parlement de Turin, le 29 mai 1860, à propos de la discussion ouverte à ce sujet, il se tourna vers une tribune occupée par le ministre de France et s'é-

cria : « *A te, Francese, la Francia intera; a noi, l'Italia una!* A toi, Français, la France entière; à nous, l'Italie une! » Quels que fussent les agrandissemens italiens de la maison de Savoie, la France n'avait plus rien à dire, l'événement l'a surabondamment prouvé. Les conséquences de cette annexion ont maintenant frappé les yeux des Italiens les plus prévenus; seul peut-être, aujourd'hui Garibaldi se refuse à les reconnaître. Et cependant il n'est point douteux que, s'il a pu sortir de Messine, débarquer librement en Calabre, non loin d'une frégate française, s'emparer sans coup férir de la capitale du royaume des Deux-Siciles, chasser le représentant d'une vieille dynastie et réunir ses états aux autres états de l'Italie, c'est grâce à ce traité de cession dont le souvenir saigne encore à son cœur, comme une plaie toujours ouverte. Dans les velléités, heureusement combattues, qu'il eut, dès son entrée à Naples, de laisser un corps d'armée d'observation devant Capoue, et d'aller à tous risques se jeter sur Rome, c'est encore certainement ce souvenir aigu qui le mal conseillait; s'il l'eût écouté, il trouvait sa perte et peut-être bien aussi celle de l'Italie tout entière.

Ce ne sont point ces idées qui m'agitaient pendant que je regardais Garibaldi; je me laissais aller au plaisir naïf de contempler à mon aise ce doux héros qui chantait gaiement les farandoles de son pays. Vers trois heures, on signala un navire de guerre à l'avant de notre bateau, et en effet nous aperçûmes une grande voilure dont le blanc laiteux se perdait dans les brumes du lointain; mais nous n'avions nulle crainte, car nous naviguions à trois encâblures du rivage, de façon à atterrir en quelques tours d'hélice, et les très respectées couleurs anglaises se déployaient à notre mât de pavillon. Le navire en vue s'éloigna, disparut, et nous restâmes seuls à voguer près des côtes siciliennes. Après un court repas où, selon son invariable coutume, empruntée à Samson, Garibaldi ne but que de l'eau, chacun fit son lit au hasard pour dormir. Quelques lumières errantes apparaissaient sur la mer obscure : c'était le fanal des pêcheurs qui, penchés sur les plats-bords de leur barque, harponnent les poissons à coups de trident.

« Qu'est-ce que Melazzo? » écrivait Napoléon à son frère Joseph, quand il préparait son expédition toujours avortée de Sicile. Si l'on me faisait la même question, je ne saurais que répondre, et cependant j'y suis descendu. J'accompagnai le général Türr, qui y débarqua à minuit pour donner des ordres au chef d'une brigade qui faisait partie de sa division. Je me rappelle une grande rue en pente où se balançait une lanterne solitaire; je me rappelle de jeunes soldats qui dormaient couchés sur la terre; je me rappelle m'être assis imprudemment sur un matelas où maître Floh, le roi

des puces, donnait un bal à tous les sujets de son empire; je me rappelle le bruit cadencé d'une patrouille qui passa dans la ville, et c'est tout. Au point du jour, nous étions remontés à bord. Pendant que le bateau appareillait, car il avait jeté ses ancres pour n'être point entraîné par les courans, qui sont rapides en cet endroit, j'aperçus la ville de Melazzo groupée au fond d'une baie et défendue par un solide fortin assis sur une langue de terre qui commande à la fois la mer et le rivage; de belles verdures pâles montaient en gradins touffus le long d'une colline que le soleil levant argentait de ses premiers rayons. J'étais las : je me roulai dans mon burnous, je m'étendis sur un banc et je m'endormis.

Quand je me réveillai, nous doublions une plate et longue bande de sable terminée par une tour ronde blanchie à la chaux : c'était le Phare, et nous étions arrivés. Les ancres déroulèrent brusquement leurs chaînes, et nous mouillâmes à l'endroit le plus resserré du détroit. En face de nous s'élevait la Sicile, « à l'ombre de l'Etna; » à notre gauche, Messine brillait comme une ville blanche et rose; à notre droite, la Méditerranée évasait sa vaste nappe bleue; près de nous, la petite ville du Phare, couchée sur le rivage, à l'abri de ses batteries, retentissait du bruit des tambours et des clairons. Derrière nous, c'étaitl a Calabre avec ses immenses et abruptes montagnes, en haut desquelles fumaient des feux qui étaient des signaux insurrectionnels; le long de ses rivages, et hors de la portée des canons de notre armée, passaient et repassaient sans cesse deux frégates napolitaines dont les doubles tuyaux inclinés chassaient dans le vent de sombres vapeurs. En face du Phare, près d'une crique couverte de sables blonds, s'élève un rocher conique surmonté d'une forteresse qui semble faire corps avec lui : c'est Scylla. L'antique malédiction des dieux semble défendre encore le monstre, car c'est non loin de Scylla que Paul de Flotte est tombé! En 1844, j'avais déjà traversé ce détroit de Messine, où je jetais l'ancre en août 1860. J'étais alors tout gonflé de ces fortes illusions dont l'écroulement successif nous fait tant regretter notre jeunesse éteinte; tout me semblait beau, j'avais pour les aspects de la nature des admirations qui me transportaient. Un coucher de soleil derrière des collines, un golfe bleu cerné d'une rive ombragée, une ville blanche endormie dans une alcôve de verdure, un minaret au bord d'un étang, me plongeaient dans des ravissemens infinis qui à cette heure m'ont abandonné, hélas! et pour toujours. Je regardais froidement ces côtes siciliennes, ces montagnes calabraises, que j'avais contemplées avec une sorte de recueillement religieux. Si l'homme que j'étais autrefois avait rencontré l'homme d'aujourd'hui sur ces mêmes rivages qu'ils ont foulés tous les deux, je ne sais pas s'ils se seraient reconnus. Qu'aurait pu répondre l'un au *qui vive* de l'autre?

Garibaldi descendit au Phare, puis nous le vîmes de loin passer en voiture sur la route qui côtoie la mer et rejoint Messine. Il se rendait, sans repos, à Taormina, où il allait inspecter la première brigade qui devait tenter le débarquement en terre ferme. A grand'-peine, nous nous procurâmes une barque qui, manœuvrée par trois rameurs, nous conduisit assez promptement à Messine malgré des vagues brisantes et le vent contraire.

II.

J'ai gardé un pauvre souvenir de Messine. Je me rappelle une grande ville sale où l'on sonne les cloches jour et nuit; ce ne sont pas ces jolis carillons hollandais qui, du haut des vieilles cathédrales gothiques, s'envolent dans les airs en notes éclatantes; ce n'est pas le sourd mugissement de nos bourdons qui répandent l'imposante harmonie de leur appel à la piété : c'est un gros bruit bête et agaçant qui se renouvelle sans cesse, dix fois par heure, sans rime ni raison, comme si les cloches sonnaient toutes seules, pour l'unique plaisir de sonner. Si l'on joint à cela le battement des tambours, le son rauque des trompettes, le chant des volontaires qui passent par bandes dans les rues, les coups de fusil que les Siciliens nouvellement armés tirent à toute minute et sous tout prétexte pour se bien convaincre que leurs fusils sont de vrais fusils, le grincement des chars primitifs traînés par des bœufs, le cri des bourriquiers qui excitent leurs ânes, des cochers qui animent leurs chevaux, des portefaix qui se font faire place, des marchandes piaillardes qui glapissent leurs denrées, des officiers qui commandent, enfin le bruissement régulier des soldats qui font l'exercice, on aura l'ensemble d'un brouhaha fait pour exaspérer les nerfs les plus pacifiques.

Notre armée n'était point irréligieuse, comme on serait tenté de le croire, et tous les dimanches, chaque brigade, précédée de sa musique, s'en allait entendre la messe. De ma fenêtre, je voyais passer nos jeunes soldats, un peu débraillés, vêtus d'une couleur plutôt que d'une façon uniforme, marchant en rangs souvent mal alignés, causant entre eux, interpellant les passans, coiffés au hasard de leur fantaisie, mais gais, vifs, alertes, poussant l'élément *bon enfant* aussi loin que possible, plus subordonnés que disciplinés, rentrant difficilement à l'heure de la retraite, mais accourant à la première sonnerie d'alarme, et rappelant d'une façon frappante ces petits gardes mobiles qui ont tant occupé Paris en 1848. A ce moment, l'armée méridionale pouvait compter quinze mille hommes sous les armes, répartis en trois divisions commandées par les généraux Türr, Medici et Cosenz. Plus tard, lorsque les renforts en-

voyés par le comité de Gènes et les recrues des Calabres eurent augmenté nos troupes, deux nouvelles divisions furent créées sous les ordres de Sirtori et de Nino Bixio. Le principal noyau de cette armée, exclusivement composée de volontaires, était représenté par les Italiens du nord. Tous les jeunes gens de la Vénétie qui avaient pu échapper à la surveillance excessive de la police autrichienne étaient parmi nous; la ville de Milan avait envoyé un très beau corps de *bersaglieri* qui rivalisaient de valeur et d'entrain avec les *bersaglieri* génois, si admirés aux combats de Calatafimi et de Melazzo. Les deux villes guerrières de la Lombardie, Bergame et Brescia, n'avaient point démenti leur glorieuse renommée, et les meilleurs parmi leurs fils étaient près de Garibaldi. Les habitans des états romains étaient accourus aussi se ranger sous la bannière verte, blanche et rouge; on les reconnaissait à la sonorité de leur langage et à la façon vraiment héroïque dont ils supportaient la fatigue. Nous avions encore beaucoup de Toscans, très jeunes pour la majeure partie et d'une admirable fermeté dans l'action. Modène et Parme n'avaient point fait défaut non plus, et l'on peut dire que la patrie italienne tout entière avait tenu à honneur d'envoyer ses enfans affranchir la portion d'elle-même qui attendait la délivrance. L'élément étranger n'était pas absent: nous comptions sous la chemise rouge beaucoup de Hongrois, quelques Allemands, une centaine de Français, des Suisses en assez grande quantité, peu de Polonais, une dizaine de Russes, et des Anglais, nombreux surtout parmi les officiers. Quant à la légion anglaise, forte de douze cents hommes équipés et armés par les souscriptions de l'Angleterre, et dont on a beaucoup parlé, elle ne nous rejoignit que plus tard à Naples, vers le milieu du mois d'octobre.

On avait essayé d'éveiller l'esprit militaire parmi les populations siciliennes; mais c'était une tâche difficile, et l'on échoua. On eut beau s'appuyer sur le sentiment national, faire sonner à tous les cœurs les grands mots de patrie et de liberté : la Sicile fut sourde. Et comment aurait-elle entendu? Depuis des siècles, elle a été tant battue et tant torturée qu'elle n'était plus pour ainsi dire qu'un cadavre. Il faut donner à ce Lazare le temps de sortir de son tombeau avant de lui demander de faire acte de vie. En l'absence de cet enthousiasme qui, à certains momens de l'histoire des peuples, les pousse vers le danger comme vers un devoir impérieux, on décréta l'enrôlement forcé, et l'on se recruta ainsi d'une troupe qui, si elle ne fut pas toujours très brillante dans le combat, donna du moins de grandes preuves d'énergie et de résignation dans la fatigue.

J'ai entendu certaines gens blâmer avec amertume les Siciliens, et leur appliquer des épithètes violentes que je ne répéterai pas, car elles ne rendraient nullement ma pensée. On a été trop sévère, et

l'on n'a pas tenu compte de l'effroyable tyrannie, énervante et abrutissante, à laquelle ce malheureux peuple venait d'être inopinément arraché. C'est tout au plus s'il en croyait ses yeux. Dans les rues, il nous regardait passer avec étonnement, il ne savait quelle contenance avoir; il eût bien voulu battre des mains, mais il avait peur de se compromettre, car « le Bourbon pouvait revenir. » Pour lui, la police, — le seul gouvernement qu'il ait jamais connu, — est partout, dans la rue, dans la maison, à la campagne et sur la mer. Comme Angelo, il pouvait dire : « J'entends des pas dans mon mur! »

D'autres ont raconté, avec preuves à l'appui, les femmes fouettées, les hommes emprisonnés, exilés, confisqués, la pensée persécutée partout où elle essuyait de rouvrir ses yeux brutalement fermés : je n'ai donc pas à y revenir. Le système gouvernemental des Bourbons de Naples avait réussi non-seulement à irriter les peuples, mais à inquiéter les rois, qui crurent devoir faire des observations justifiées par l'état des choses. Le roi Ferdinand, qui emportera vers la postérité le terrible surnom de *Bomba*, ne voulut rien entendre : il fut inexorable dans son système. Il était roi de droit divin, et ne devait compte de ses actions qu'à Dieu, de qui seul il relevait. Il continua donc à gouverner selon son bon plaisir, n'appelant dans ses conseils que sa propre volonté. En cela, il fut conséquent à son principe, et poussa la logique jusqu'à des actes injustifiables. Aucune des iniquités qu'il a accomplies n'a pu même atteindre et troubler sa conscience, car il avait obtenu de celui qui lie et qui délie pour la terre et pour le ciel des indulgences plénières et quotidiennes. Ainsi il échappait même à Dieu. On devine à quel excès de pouvoir un homme peut être conduit, même de bonne foi, par de semblables doctrines infusées dès l'enfance, exaltées par un entourage intéressé, si bien liées à l'âme, qu'elles en sont devenues partie intégrante, surtout quand, pour les appuyer, les faire valoir ou les défendre, on a des budgets et des armées. Est-il étonnant alors que tout ce qui ne les subit pas aveuglément soit considéré comme anarchique et révolté? « Tout ce peuple est à vous, » disait le duc de Villeroy à Louis XV enfant. Qu'attendre d'hommes instruits de cette manière?

Le jeune François II fut sévèrement élevé dans ce système, en dehors duquel son père ne comprenait pour un souverain ni morale ni religion. Entre le peuple et son roi, il n'y avait en quelque sorte que deux intermédiaires, l'agent de police et le prêtre : l'un qui rétrécissait et régularisait violemment la vie jusqu'à la rendre automatique, l'autre qui guidait l'âme dans les voies de la servitude absolue. « Le roi est le représentant de Dieu sur la terre, la révolte contre le roi n'est autre que la révolte contre Dieu, et elle entraîne la damnation éternelle. » Quand un peuple a été dirigé par de pareilles

maximes, répétées pendant des siècles du haut d'une chaire pleine d'autorité, et qu'en vertu de ces mêmes maximes on l'a fait souvent changer de maîtres, il est bien difficile de trouver en lui des ressorts vigoureux et un cœur prêt aux grandes choses; les Bourbons de Naples gouvernaient la Sicile comme certains médecins traitent leurs malades, par l'opium et la saignée : la vitalité s'épuise ainsi, le peuple tombe insensiblement dans une atonie voisine de la mort; il faut bien des événemens et bien du temps pour le réveiller, et encore, quand il est réveillé, n'est-il pas toujours capable d'agir immédiatement. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'esprit militaire n'ait point apparu chez les Siciliens aux premières heures de leur liberté nouvelle; la conscription n'existait pas parmi eux, et nul ancien soldat regagnant ses foyers n'était venu échauffer leur amour-propre en leur racontant ses campagnes et la vie de garnison; par suite de sa politique défiante, le gouvernement de Naples évitait avec un soin méticuleux de prendre des recrues dans la Sicile, qui de fait était exempte du service militaire. Ces pauvres gens le disaient eux-mêmes avec une simplicité touchante : « Nous ne savons pas ce que c'est que d'être soldats; mais cela viendra avec l'habitude, et plus tard nous nous battrons aussi bien que d'autres. » Ils faisaient preuve de bonne volonté, c'est déjà beaucoup, et c'est tout ce qu'on était en droit de leur demander.

Quand ils seront devenus les soldats d'un état libre, les Siciliens oublieront peu à peu les exemples d'indiscipline et de pillage que les Napolitains leur ont donnés pendant si longtemps, car les généraux qui commandaient les troupes n'avaient point cette loyauté qui seule peut rassurer contre les abus où entraîne facilement la suprématie militaire. Nous en eûmes bientôt nous-mêmes une preuve qu'il est bon de ne point passer sous silence. En vertu de la convention signée le 28 juillet 1860 entre le maréchal de camp Thomas de Clary, pour le roi François II, et le major-général Jacob Medici, pour le dictateur Garibaldi, il avait été stipulé que la ville de Messine avec ses forts serait remise à l'armée méridionale, à l'exception de la citadelle, des forts Don Blasco, della Lanterna et San-Salvadore, qui restaient en possession des troupes napolitaines, « à la condition pourtant de ne pouvoir, en quelque éventualité que ce soit, causer des dommages à la ville, si ce n'est dans le cas où ces ouvrages seraient attaqués et où des travaux d'approche seraient construits dans la ville même. Ces conventions posées et maintenues, la citadelle s'abstiendra d'ouvrir le feu contre la ville jusqu'à la cessation des hostilités. » La citadelle et les forts dont je viens de parler forment les défenses maritimes de Messine, et sont isolés de la ville, qu'ils commandent cependant et peuvent facilement réduire. Toute la cité,

avec les forts Gonzaga et Castellacio, était en notre pouvoir, ainsi que la route qui va de Messine au Phare, et le Phare lui-même; mais le Phare était en dehors de la convention : il était incessamment canonné par les vaisseaux napolitains, auxquels répondait victorieusement le feu de ses batteries. Un jour, une frégate sortit du port militaire de Messine, hissa pavillon français, et vint prendre position devant les ouvrages du Phare, comme pour les examiner à loisir. On crut que c'était une des frégates de l'escadre française qui voulait se rendre compte des travaux poursuivis sans relâche pour mettre la très importante position du Phare à l'abri d'un coup de main. Non-seulement on ne prit aucune précaution contre elle, mais nos soldats, jeunes et curieux, accoururent pour mieux voir ses évolutions. Tout à coup elle lâcha sa bordée de babord, vira de bout en bout, lâcha sa bordée de tribord, hala bas le pavillon français, arbora les couleurs napolitaines, et s'éloigna à toute vapeur. On reconnut alors la frégate royale *il Borbone*. Quarante-huit de nos hommes étaient restés morts sur la place, victimes de cet attentat. Le lendemain, un bâtiment marchand français nolisé pour le compte du gouvernement napolitain, parti de Messine et entraîné par les courans, parut, dans ses manœuvres maladroites, vouloir se rapprocher du Phare. Nos artilleurs, dont la défiance et l'exaspération étaient fort excitées depuis l'événement de la veille, envoyèrent quelques boulets au malencontreux navire, qui se hâta de rallier le port. Le commandant jeta les hauts cris, parla du droit des gens violé en sa personne, fit d'autant plus de bruit que ni son bateau, ni son équipage n'avaient été atteints par les projectiles, et alla se plaindre au consul de France, qui, sachant Garibaldi absent, demanda des explications au général Türr, commandant la première division de l'armée méridionale. Je fus chargé par le général d'aller porter des explications au consul; elles furent faciles à donner, accueillies immédiatement avec une bonne grâce charmante, et mirent fin à un malentendu dont la faute première ne pouvait vraiment pas nous être imputée, à nous, qui avions été si cruellement victimes de la ruse napolitaine.

Malgré la convention que j'ai citée plus haut, les alertes n'étaient point rares; un espace neutralisé de 20 mètres seulement séparait nos grand'gardes de celles de l'ennemi; elles échangeaient des coups de fusil pour se distraire. La fusillade se généralisait, gagnant de proche en proche sur toute la ligne; les feux de peloton succédaient aux feux de file; des bataillons de renfort arrivaient au pas de course, les balles volaient à travers les ténèbres. Cela durait jusqu'à ce qu'un officier supérieur arrivât, d'un côté ou de l'autre, pour faire cesser la bagarre. On ramassait un ou deux morts et quel-

ques blessés, on mettait aux arrêts l'officier qui commandait les avant-postes, et tout était fini pour recommencer le jour suivant.

Le 20 août, nous eûmes une sorte de fête de famille. A l'occasion de son retour en Sicile, le général Türr avait réuni dans un dîner tous les officiers présens à Messine de sa division, la plus nombreuse et la plus importante de l'armée méridionale. Ce dîner, qui concordait avec la fête de saint Étienne de Hongrie, eut lieu dans le palais qui servait de quartier au colonel-brigadier Eber et à son état-major. On fut exact au rendez-vous, je n'ai pas besoin de le dire; les généraux Sirtori et Medici s'assirent aux côtés du général Türr, et cent cinquante officiers environ, tous vêtus de la blouse rouge, prirent place à une énorme table en forme de fer à cheval. Au dessert, le lieutenant-colonel Spangaro porta un toast au général Türr; celui-ci répondit quelques paroles qu'il termina en disant : « Nous, les Hongrois, nous sommes en Italie cette année; mais à vous, Italiens, je donne rendez-vous l'an prochain sur les bords du Danube! » Le rendez-vous fut accepté au milieu des *eljen* et des *evviva*.

L'excellente musique de la brigade Eber jouait sous les fenêtres, à la plus grande joie des habitans de Messine, accourus pour l'entendre. Après le dîner, de jeunes officiers, animés par les valses et les mazurkas qui jetaient leurs notes allègres au milieu du bruit des conversations, se prirent par la taille et se mirent à danser. L'idée de profiter de la circonstance pour improviser un bal arriva naturellement à l'esprit de quelque Magyar. En Hongrie, on se repose des fatigues de la semaine en dansant le dimanche depuis midi jusqu'à minuit. Une permission vite accordée fut demandée au général Türr, et tous ces jeunes gens s'en allèrent frapper aux maisons voisines et réclamèrent des danseuses. Les femmes s'habillèrent à la hâte, les maris revêtirent leur redingote de cérémonie, les marmots débarbouillés furent ornés de collerettes blanches, et bientôt nous vîmes apparaître et défiler devant nous des familles consternées qui semblaient venir au bal comme on marche à l'échafaud. L'autorité des chemises rouges s'était naturellement substituée dans la ville à l'autorité des agens du roi de Naples; mais l'effroi de l'autorité, quelle qu'elle fût, était si vivace encore chez ces pauvres gens longtemps opprimés, que nul d'entre eux n'avait osé refuser de se rendre à cette invitation imprévue. Ils étaient venus ensemble, le père, la mère, les enfans, comme s'ils avaient voulu ne point se séparer dans cet instant solennel et mourir ensemble. Ils passaient sérieux et résignés devant nous, cherchant à donner à leur contenance ce quelque chose de martial qui ne doit pas abandonner les gens de cœur au moment du péril; ils s'asseyaient gravement, se pressaient involontairement les uns contre les autres, et regardaient

de tous leurs yeux ces jeunes hommes vêtus de rouge, dont le rire loyal et généreux ne les rassurait qu'à moitié.

On avait fait monter la musique. Les musiciens, pour prendre des forces et se désennuyer, buvaient à qui mieux mieux du vin de Syracuse absolument comme les jeunes seigneurs des drames moyen âge qui jadis ont tant réjoui notre jeunesse. On venait de commencer le prélude d'une valse : nos danseurs, tenant les femmes par la main et par la taille, se balançaient déjà, prêts à s'élancer, quand un officier, qui était près d'une fenêtre ouverte, fit un signe de silence; la musique se tut, chacun s'arrêta; on prêta l'oreille, et dans le lointain on entendit la crépitation des coups de fusil. Il y avait une alerte aux avant-postes; beaucoup d'entre nous s'armèrent et y coururent. Malgré le vide laissé dans nos rangs par ce brusque départ, on allait tenter de renouer le bal interrompu, lorsqu'un aide-de-camp entra et remit une lettre au général Türr. C'était l'ordre d'envoyer immédiatement la brigade Eber au Phare, où elle attendrait l'occasion de s'embarquer pour la terre ferme. Tout ce qui restait d'officiers prit ses sabres, ses képis, et se précipita dehors pour faire ses préparatifs. Les malheureux Messiniotes n'y comprenaient plus rien; il ne restait en face d'eux que les musiciens, qui buvaient toujours, et quelques ordonnances qui déjà commençaient à éteindre les bougies. Le plus hardi parmi les invités se leva, prit sa femme sous le bras, son enfant par la main, et s'éloigna avec dignité; tous les autres l'imitèrent, et je suis persuadé que, rentrés chez eux, ils respirèrent pour la première fois de la soirée, et se félicitèrent mutuellement d'avoir échappé à un si grand péril.

III.

Le lendemain, à cinq heures, au moment où nous allions nous mettre à table pour dîner, un coup de canon retentit vers la citadelle, puis un second, puis un troisième. Dans la rue, on fermait les portes, on poussait les volets contre les devantures des boutiques, tout le monde se sauvait en courant, et des têtes effarées apparaissaient aux fenêtres. Des sonneries de clairons appelaient aux armes, répétées par tous les échos. A travers les détonations rapprochées qui se succédaient régulièrement, nous entendîmes le sifflement d'une bombe. Cette fois ce n'était pas une simple alerte, et, malgré la convention, la citadelle bombardait la ville. On courut aux avant-postes; le major Carissimi, envoyé en parlementaire, ne put réussir à faire cesser le feu; le général Türr, accompagné de Medici et de six officiers, se porta immédiatement vers la forteresse pour s'en faire ouvrir la porte; il fut accueilli par deux feux de peloton con-

sécutifs qui, par miracle, n'atteignirent personne. Le général Medici, précédé d'un trompette et d'un guide portant pavillon blanc, put enfin pénétrer dans la citadelle; c'est lui qui avait signé la convention du 28 juin, et c'est à lui qu'il appartenait plus qu'à tout autre d'aller en rappeler les clauses, toujours scrupuleusement observées par nous. Le commandant de la place s'excusa comme il put, déclara qu'il n'avait pas été maître de tempérer l'ardeur de ses soldats, et donna des ordres pour mettre fin à cette violation brutale du pacte conclu. On éteignit en grande hâte une ou deux maisons qui flambaient déjà; on ramassa deux sentinelles, un vieux portefaix, un petit enfant, trois ânes et un chien qui avaient violemment passé de vie à trépas, et nous allâmes reprendre notre dîner interrompu. Cependant la ville restait troublée, les promeneurs étaient rares, les quais déserts, les visages inquiets : qui garantissait qu'un pareil attentat ne se renouvellerait pas? On colla sur les murs un distique où il était question de *fide punica* et de *fide borbonica*. Il est juste de dire que, quoique terrifiée à bon droit par cette attaque inopinée, la population ne fit point mauvaise contenance; la garde nationale, marchant en bel ordre, se répandit dans les rues pour mettre obstacle à la panique et empêcher autant que possible l'alarme de trop se propager. Je n'en attendais pas autant du peuple de Messine, qui n'avait guère aidé à la révolution sicilienne qu'en jetant bas quelques statues royales et en grattant des écussons. Ce jour-là, le ciel semblait s'être entendu avec les hommes pour faire fracas, car à peine le bombardement avait-il pris fin qu'un orage, chassé par un coup de vent de sirocco entre les montagnes de la Calabre et celles de la Sicile, vint s'amasser dans le détroit. De larges nuées retentissantes s'amoncelaient au-dessus des côtes calabraises, qu'elles cachaient à nos yeux; des éclairs ouvraient les profondeurs lumineuses du ciel, et comme pour apprendre aux canons l'inanité de leur bruit, le tonnerre tomba deux fois près de la citadelle. Des torrens d'eau éteignirent les fulgurations de la tempête, et, s'écoulant à travers les rues dallées de la ville, entraînèrent vers la mer ces monceaux d'ordures que l'incurie italienne laisse accumuler devant toutes les portes. Le soir, avant de rentrer au quartier, j'eus la curiosité d'aller jusqu'aux avant-postes. Les quais, ordinairement si peuplés pendant la fraîcheur de la nuit, étaient vides et mornes; à peine çà et là un passant attardé les traversait en courant; les cafés, où d'habitude nos bruyans soldats prenaient des glaces en chantant, étaient fermés; la flamme des réverbères remuée par le vent jetait ses reflets mobiles sur les dalles humides et luisantes; dans le port, les matelots d'un navire viraient au cabestan et psalmodiaient une de ces traînantes mélopées qui, dans l'obscurité, au-

dessus des flots, ressemblent à un chœur de dieux marins. Tout cela était triste et grave. En face de la citadelle, qui sur la nuit sombre découpait sa sombre silhouette, je trouvai nos sentinelles immobiles, l'arme au pied, l'oreille tendue, l'œil aux aguets. « Qu'est-ce qu'il y a de nouveau? dis-je à un officier anglais qui venait de faire sa ronde aux grand'gardes. — Rien, me répondit-il; *all right!* »

Vers le point du jour, avant que les chaleurs d'août eussent embrasé le ciel, je montai en voiture pour aller au Phare; la route commence aux quais de Messine et ne quitte plus le bord de la mer, qu'elle côtoie tantôt sur une chaussée, tantôt sur le sable même. Des villas précédées de promenoirs couverts de vignes, escortées de pins-parasols et d'azeroliers, s'appuient aux coteaux et font bonne figure dans ce grandiose paysage, composé par les flots bleus de la Méditerranée, les montagnes de la Sicile et celles du continent, enveloppées de ces limpides atmosphères que l'Orient connaît seul. Et cependant ce n'est pas l'Orient, ce n'est qu'une Italie plus chaude, plus personnelle, plus sarrasine. Le long de la route, je vois bien des haies de nopals qui épattent leurs larges raquettes épineuses où se dresse un calice d'or à pistils d'argent, je vois les aloès qui recourbent leurs feuilles meurtrières semblables au soc des charrues primitives, je vois les cassis découpés dont les petites boules jaunes jettent dans les airs un parfum de vanille; mais où sont les cigognes voyageuses? Où est le minaret bulbeux de la mosquée entourée de fontaines? Où sont les palmiers dont la voix parle si tristement dans le vent qui passe? Où sont les montagnes roses comme du miel? Où est le grelot des caravanes? En un mot, où est cette forte poésie pittoresque qui est restée ineffaçablement gravée au cœur de tous ceux qui l'ont aspirée? Ici je ne vois qu'une sorte de poésie intermédiaire et bâtarde qui sert pour ainsi dire de transition entre les prosaïques splendeurs de l'Europe et les rêveries lumineuses de l'Orient.

Comme je traversais le village *della Pace* et que je commençais à m'endormir paresseusement sur les coussins de la voiture, à l'ombre de la capote rabattue, je fus tiré de ma somnolence par des détonations qui retentirent vers ma droite. Une frégate et un brick de la marine napolitaine canonnaient le Phare, qui ripostait de toutes ses batteries; les forts de la terre ferme s'en mêlèrent, et à une prodigieuse distance envoyèrent des projectiles qui éclataient jusque sur les rivages siciliens. La frégate, surmontée par la fumée brune de son charbon, entourée par la fumée blanche de ses caronades, entièrement disparue dans un nuage qu'ouvrait la lueur rapide des coups de canon, ressemblait de loin à un immense incendie brûlant et fumant tout seul au milieu de la mer. Les boulets, ricochant sur

les vagues, en faisaient jaillir d'énormes colonnes d'eau qui retombaient en gerbes. Bientôt les deux navires ne furent plus qu'une montagne de fumée d'où sortaient des éclairs; leur feu se tut; un coup de vent passa qui enleva cette brume de poudre brûlée : la frégate reparut subitement, comme dans une évocation, avec son fin gréement noir; elle se dirigea vers les côtes de Calabre, et fut en quelques instans hors de la portée de nos pièces.

Quand j'arrivai au Phare, je trouvai les troupes sous les armes, échelonnées de distance en distance et prêtes à repousser un débarquement dans le cas, fort peu probable, où les Napolitains eussent osé le tenter. Le rapide combat auquel je venais d'assister, en lointain spectateur, n'avait pas eu pour nous de suites très graves : une trentaine de nos hommes, atteints par les boulets, venaient d'être transportés aux ambulances; une baraque de cantinier brisée par une bombe étalait grotesquement sur le sable, à côté de son *rosolio*, de son *sambuco*, de son café répandus, des débris de carafes cassées et de marmites effondrées. Le pauvre diable de cantinier, plus mort que vif, racontait à tout venant le danger auquel il avait échappé, grelottait encore de peur, et regardait piteusement ses ustensiles fort mal accommodés.

Deux petits lacs, situés à la base de cette langue de terre dont le Phare occupe l'extrémité, avaient été réunis entre eux et ensuite joints à la mer par un canal que Garibaldi avait fait creuser. De la sorte il avait, à l'abri de toute attaque et exposé seulement au hasard des projectiles perdus, un bon port qui contenait toutes les barques dont il comptait se servir pour faire passer son armée sur le continent. Ces barques étaient peu rassurantes, au nombre de deux cent cinquante environ, petites, pouvant contenir une trentaine d'hommes chacune, et si faibles de bordage qu'il leur eût été impossible de résister à l'artillerie. Quelques-unes, garnies sur trois côtés d'une balustrade de planches et pontonnées, étaient destinées à transporter les chevaux et au besoin les pièces de canon. Elles étaient vides à l'heure présente, rangées en belle ordonnance, côte à côte, gardées par des sentinelles et servaient de reposoirs aux hirondelles qui rasent les eaux du lac. Quelques jeunes volontaires assis sur le rivage pêchaient mélancoliquement à la ligne, et condamnaient ainsi leur chemise rouge à des occupations pacifiques qu'elle n'avait certainement pas prévues.

Dans la plaine plantée de figuiers entrelacés de vignes, nos volontaires avaient établi leur campement; des cabanes en paille, des gourbis de feuillages, des couvertures suspendues aux branches en guise de tentes, leur servaient d'abri contre les dangereuses ardeurs d'un soleil caniculaire. « Pendant le mois brûlant de Sravana, disent

les Hindous, le dieu Sourya, fils de Kasyapa et d'Aditi, ne lance que des flèches empoisonnées. » Ce fut sous un figuier, à l'ombre d'un toit improvisé avec des tiges de maïs liées entre elles, que je déjeunai en compagnie du commandant (depuis colonel) Louis Wincler, auquel j'étais venu serrer la main. A Venise, le 18 mars 1848, lieutenant autrichien dans une compagnie de Croates, Louis Wincler s'était résolûment jeté devant ses hommes prêts à faire feu sur la foule et leur avait crié : « Vous me tuerez avant de tirer sur ce peuple sans armes! » Dès lors il avait quitté le service de la maison de Habsbourg et s'était consacré aux libres causes de l'indépendance, où le poussaient son intelligence, son cœur généreux et la fermeté de la grande race hongroise à laquelle il appartient. Quand le gouvernement provisoire de Venise, représenté par Manin, Graziani et Cavedalis (1), décréta la formation d'une légion magyare, ce fut naturellement à Wincler qu'on en offrit le commandement. Son énergie, sa bravoure et ses remarquables aptitudes militaires rendirent d'éminens services pendant ce siége mémorable, qui aurait dû valoir à Venise une liberté qu'elle a méritée depuis longtemps. De ce jour, Wincler n'a point démenti son dévouement; partout où un peuple a crié : « Liberté, » partout où l'on a attaqué cette préfecture de police qu'on appelle le gouvernement autrichien, il a été présent, et ceux qui l'ont vu passer près des murs de Capoue, une balle au front, aveuglé par le sang, sur un cheval blessé de trois coups de feu, savent comment il comprend son rôle de volontaire de l'indépendance.

Après avoir fait une visite au général Orsini, commandant supérieur de l'artillerie, qui, avant l'attaque de Palerme, fit cette singulière marche sur Corleone par laquelle Bosco et ses Napolitains se laissèrent duper d'une façon si plaisante, je parcourus les ouvrages du Phare : ils consistaient en plusieurs solides batteries armées de canons de gros calibre, et qui étaient parfaitement en mesure de répondre aux canonnades lointaines dirigées sur elles par les frégates et les forteresses de terre ferme; mais ces batteries auraient-elles pu résister à un débarquement appuyé par des navires embossés près du rivage? J'en doute. La basse grève du Phare est facilement abordable pour des bateaux plats; elle était sans défense du côté de la Méditerranée, protégée seulement par nos troupes qu'un combat d'infanterie eût forcées de se montrer à découvert,

(1) Le décret, daté du 23 octobre 1848, était précédé du protocole suivant : « Considérant que l'Italie et la Hongrie doivent faire cause commune parce qu'elles poursuivent le même but, l'indépendance nationale, et qu'il y a opportunité à manifester ouvertement la fraternité qui règne entre les deux nations, etc. » *Documens et Pièces authentiques laissés par Manin*, Planat de La Faye, tome Ier, p. 473.

et éloignée de Messine, son lieu de ravitaillement, de plus de trois lieues. Un corps d'armée jeté en arrière du Phare, pendant que des vaisseaux l'eussent attaqué par devant, pouvait prendre toutes nos positions à revers et nous jeter dans le détroit. Les Napolitains n'y pensèrent, ne l'osèrent ou ne le voulurent pas. Michelet a raison, Garibaldi est heureux, et si jamais homme eut une étoile, c'est lui!

Les attaques comme celle qui venait d'avoir lieu étaient fréquentes; elles se renouvelaient presque toutes les nuits, et il ne se passait guère de jour sans que l'on échangeât des coups de canon avec la croisière, composée de deux frégates et de plusieurs bricks à vapeur. Voulait-on faire ainsi de sérieuses démonstrations contre le Phare? Je ne le crois pas. On voulait, nous tenant constamment en alerte, nous menaçant sans relâche d'une affaire qui pouvait devenir grave et tourner mal pour nous, forcer Garibaldi à conserver ses troupes sur les côtes siciliennes et l'empêcher de tenter le débarquement dans la Calabre ultérieure première, dont les montagnes semblaient nous convier et nous attendre. Ruse si grossière ne pouvait prendre un homme tel que Garibaldi, qui, en dehors de ce sens droit et bon conseiller qui jamais ne l'abandonne, semble, dans son long séjour en Amérique, avoir emprunté aux peaux-rouges quelque chose de leur prodigieuse finesse. Aussi les préparatifs de débarquement se continuaient avec activité, et nous-mêmes nous regardions avec envie du côté de cette terre italienne où tendaient tous nos vœux.

Deux cents hommes y étaient déjà depuis plus de quinze jours, seuls, sans communications avec nous, perdus à travers les monts inaccessibles, tenant la campagne malgré les corps d'armée qui les environnaient, et nous dénonçant leur présence par la haute fumée de leurs signaux de feu. C'est Missori qui commandait ces braves, et jamais plus hardi capitaine ne fut mieux choisi pour si aventureuse expédition. Missori est ce qu'on appelait jadis un raffiné. Il est fort jeune, très recherché dans sa mise, d'une élégance un peu nonchalante, causeur aimable, fort intelligent, et projetant au-delà des événemens une pensée lointaine, toujours juste et souvent pleine de grandeur. Il est né à Milan, mais depuis longtemps il n'est plus Lombard, il est Italien. En 1848, il avait quatorze ans, il se sauve de son collége et va faire le coup de fusil contre les Autrichiens en chantant : *Va fuori, straniero!* De ce moment, sa famille mit à le surveiller une insistance extraordinaire; mais le jeune homme, j'allais dire l'enfant, la déjouait toujours, et un beau matin on trouvait la chambre vide et la fenêtre ouverte. L'oiseau avait pris le chemin des airs. Où était-il? En Crimée, à Como, à Marsala, à Calatafimi, en tout endroit où un Italien se battait pour l'agrandissement moral ou politique de sa patrie. A Melazzo, jeté bas de son cheval troué d'un

boulet, il tue de trois coups de *revolver* trois cavaliers qui entouraient Garibaldi et brûle la cervelle à un quatrième, qui déjà le tenait lui-même à la gorge. Quand on lui parle de cet exploit, il rougit comme une fillette de quinze ans et détourne la tête en baissant les yeux. Ceux qui ont été souvent aux bains d'Aix, en Savoie, se rappellent peut-être un jeune homme triste, très doux d'attitude, qui, pendant que l'on dansait, s'asseyait volontiers près des femmes et ne leur parlait que de l'Italie, quand, souvent peut-être, elles s'attendaient à une autre conversation; c'était Missori, qu'on avait surnommé le petit Milanais aux yeux bleus. Des femmes qui l'ont vu ainsi et auxquelles j'en ai parlé m'ont dit : Quoi! ce jeune homme! est-ce possible? — C'est lui-même, avec sa voix douce, avec son regard de gazelle, avec sa démarche qui semble toujours trahir une insurmontable lassitude, c'est lui qui était le héros de notre jeune armée, et qui maintenant n'a rien à envier aux plus vieux braves que la gloire a consacrés. Il a gardé pour lui seul, et dans le secret de son âme, le souvenir des fatigues, des difficultés, des misères, des périls qu'il eut à supporter pendant cette campagne de quinze jours, où, loin de nous et sans nouvelles peut-être, il put un moment se croire abandonné.

Nous pensions à lui, et il était rare qu'on s'abordât sans se dire : Que devient Missori? Mais pour le rejoindre la route était pleine d'embûches et presque fermée. Quatre forteresses armées de pièces à longue portée défendaient le détroit, et rendaient, jusqu'à un certain point, la côte de Calabre inabordable par son rivage qui fait face à la Sicile; ces forteresses sont, du sud au nord, Alta-Fiumara, Punta-del-Pezzo, Torre-Cavallo, et enfin la formidable Scylla, qui, seule en 1808, avait tenu trente-huit jours contre le corps français commandé par le général Regnier. De plus, les bâtimens de guerre napolitains, auxquels nous n'avions nul vaisseau à opposer, croisaient jour et nuit et faisaient bonne garde de la pointe de Reggio à la pointe de Scylla; il fallait tromper la surveillance et agir de ruse, puisque la force ouverte nous était interdite, car elle nous eût exposés à des dangers sans bénéfices. On attendait, on avait confiance, on regardait vers la Calabre sans pouvoir secouer l'ennui tenace qui naît de l'incertitude, et, pour me servir d'une expression populaire fort énergique, « on se mangeait le sang. » On n'avait guère d'autres sujets de conversation; le verbe « passer » avait pris tout à coup la signification de « partir de Sicile, traverser le détroit et débarquer en terre ferme. » Quand passe-t-on? était la question incessamment répétée par les officiers aussi bien que par les soldats. Les bruits les plus contradictoires couraient par la ville, et chaque jour on était certain d'être réveillé par une nouvelle fraîchement éclose, qui ne tardait pas à être démentie. L'anxiété de notre attente se

nourrissait de tous les bruits que l'absence de Garibaldi exagérait encore. Où était-il? A Melazzo, à Taormina, à Palerme, en Calabre, à Naples même? On ne savait.

Ces prétendues lenteurs et l'ignorance nécessaire où nous étions des projets du dictateur nous fatiguaient outre mesure et exaspéraient les plus impatiens, qui demandaient le passage, coûte que coûte. Quelques-uns avaient même imaginé cette belle folie de s'emparer, par persuasion ou par force, d'une frégate piémontaise qui stationnait dans le port de Messine, et de s'en servir pour opérer notre débarquement; le raisonnement sur lequel on s'appuyait pour proposer ce coup de main était curieux, et ne manquait pas d'une certaine subtilité. « La cause que nous représentons est celle de l'Italie entière,—le Piémont fait partie de l'Italie,—nous avons donc le droit de nous servir des forces du Piémont pour le plus prompt et le plus grand bien de l'Italie. » Cet appel à l'italianisme forcé ne fut heureusement pas entendu; quelques meneurs seuls voulurent se rendre à bord de la frégate piémontaise, mais le commandant refusa de les recevoir, et ce fut là que s'arrêtait cette tentative, qui, si elle avait été poussée plus loin, aurait pu amener d'inextricables complications, car les liens se relâchaient déjà singulièrement entre les deux grands Italiens, Cavour et Garibaldi.

Ce dernier ne se reposait guère; il combinait ses moyens d'action, faisait simuler des débarquemens sur les côtes calabraises, de façon, en tenant les royaux en haleine sur plusieurs points à la fois, à les contraindre à diviser leurs forces; il guettait l'occasion favorable, ouvrait l'oreille à tous les bruits venus de la terre ferme, regardait vers quelle montagne fumaient les signaux de Missori, et, quand on osait l'interroger, répondait : Bientôt!

IV.

Les nouvelles se succédèrent enfin coup sur coup, vraies cette fois, relatant des faits extraordinaires, comme tout ce qui appartient à l'homme qui nous commandait. Le 19 août, dans la nuit, il avait quitté Taormina avec une brigade embarquée à bord des bateaux à vapeur le *Franklin* et le *Torino;* toute la nuit on avait navigué par une mer assez dure, et vers le point du jour on était arrivé en vue de l'extrémité de l'Italie méridionale, près de la petite ville de Melito, au cap dell' Armi. Monté à bord du *Franklin*, qu'il commandait lui-même, à côté de son vieux compagnon Origoni, Garibaldi avait fait signal au *Torino* d'accélérer sa marche et d'atterrir au plus vite, car la croisière napolitaine pouvait apparaître d'un instant à l'autre.

Le *Torino* chauffa à outrance, jusqu'à se jeter sottement à la côte, qui est sablonneuse et basse. Six heures furent inutilement perdues à tâcher de relever le navire; le *Franklin* y rompit toutes ses amarres, et faillit y compromettre sa machine. Voyant l'impuissance de ses efforts, et comprenant qu'une plus longue tentative l'exposerait lui-même à un très sérieux danger, il reprit la mer, hissa pavillon américain, et, grâce à ce subterfuge, passa sans encombre à travers les navires du roi de Naples. On hâta le débarquement, et le dernier homme avait pris terre quand les frégates royales, arrivant à toute hélice, mais trop tard, comme à Marsala, ouvrirent le feu contre le pyroscaphe échoué, et le coulèrent bas. Les soldats, d'après l'ordre de Garibaldi, prirent le pas de course et gravirent la montagne pour se mettre hors de la portée du feu des frégates, qui commençaient à les canonner. La journée du 20 fut employée par Garibaldi en ces marches et contre-marches auxquelles il excelle, et qui avaient pour but de dérouter les recherches et l'attention de l'ennemi. La nuit vint, qu'on ne savait encore vers quel point on allait se diriger. Voulait-il attaquer Reggio, ou bien le tourner? voulait-il aller se jeter à revers sur Scylla? voulait-il gagner la montagne et y attirer la guerre? Les royaux l'attendaient partout, et il se glissait à travers leurs colonnes éparpillées, comme une anguille se glisse à travers les racines des vieux saules qui baignent leurs pieds dans l'eau. Vers minuit, les guides de Missori apparurent et annoncèrent la prochaine arrivée du jeune chef de partisans. Seul, il avait eu connaissance du plan de Garibaldi. En conséquence, et à la vue d'un signal dont il avait le secret, il avait quitté son inexpugnable position au sommet de l'Aspro-Monte, et il venait, par une marche des plus difficiles dans un pays boisé, qui n'est que ravines et montagnes, faire sa jonction avec son général en chef. Sur la terre nue et à la clarté des étoiles, on tint un rapide conseil. La petite troupe fut divisée en trois détachemens : l'un, commandé par Bixio, avait pour mission d'attaquer de front la ville de Reggio; les deux autres, sous les ordres immédiats de Garibaldi et de Missori, tournant les forts, devaient prendre les Napolitains entre deux feux. Vers trois heures et demie du matin (21 août 1860), l'avant-garde des chemises rouges tomba sur les vedettes royales. « Halte là! qui vive? — Italie et Victor-Emmanuel! — Passez au large! — Vive Garibaldi! — Vive le roi! » L'action s'engagea.

L'armée napolitaine, massée à l'entrée principale de la ville, faisait un feu terrible, devant lequel nos soldats reculèrent pendant quelques instans. Garibaldi arriva seul pour voir ce qui se passait. « Eh bien! mes enfans, cela ne va donc pas bien par ici? Vous êtes

fatigués, je le comprends, après les marches de la journée d'hier; allons, reposez-vous un peu. » On s'arrête, on se groupe, on reprend haleine. Au bout de quelques minutes, il parle, toujours avec sa voix incomparablement douce. « Allons, cela va mieux, n'est-ce pas? Ce n'était que de la fatigue, je le savais bien; mais vous avez tiré assez de coups de fusil pour aujourd'hui : il faut ménager nos munitions, nous n'en aurons pas d'autres pour arriver jusqu'à Naples. Allez me bousculer tous ces drôles-là à coups de baïonnette! » Il les lance, et lui-même va retrouver son corps, qui, dans ce moment, tournait la ville en silence et parmi les ténèbres. La charge à la baïonnette fut décisive; les royaux, ouverts et repoussés, allèrent chercher refuge dans la citadelle. Un petit fort s'élève au bas de la ville, Bixio le prit.

Garibaldi et Missori étaient arrivés derrière la citadelle et l'attaquaient; nos soldats, armés d'excellentes carabines anglaises, fusillaient les artilleurs qui se montraient entre les merlons, mais nous n'avions point de canons, et les royaux n'en manquaient guère. Bixio, déjà établi au centre de la ville, s'était emparé du bâtiment des prisons, où les royaux avaient logé plusieurs compagnies de chasseurs; il y trouva des munitions et deux pièces d'artillerie, qui, envoyées sans délai à Garibaldi, furent immédiatement tournées vers la citadelle, qu'elles dominaient et battaient victorieusement de haut en bas. Le jour était venu, puis le soleil, et à sa grande clarté la bataille faisait rage, dans la ville avec Bixio, autour de la forteresse avec Missori et Garibaldi. Tout à coup ce dernier apprend que le général napolitain Briganti, qui se trouvait sur la côte calabraise, en face de Messine, à Villa-San-Giovanni, entre les forts d'Alta-Fiumara et de Punta-del-Pezzo, arrivait à marche forcée, au bruit du canon, avec trois mille hommes, pour porter secours à Reggio. Garibaldi quitte immédiatement le combat, s'en fiant à ses lieutenans pour terminer l'affaire, prend avec lui la moitié de la brigade Eberhard et court au-devant de Briganti, qui, voyant de loin les casaques rouges éclater au soleil avec l'étincellement des fusils, se met en retraite et va prendre abri sous les canons d'Alta-Fiumara. Garibaldi retourne alors à Reggio et donne une impulsion plus forte au combat, que cependant nul ne laissait ralentir en son absence. Les Napolitains avaient évacué toute la ville, la lutte était concentrée à la citadelle, où nos boulets entraient à chaque coup et jetaient bas quelques braves défenseurs de François II; le colonel Lorenzo tomba ainsi à la tête de ses hommes, en criant : Vive le roi! et découragea par sa mort les soldats que sollicitaient de loin nos appels à la liberté. Vers midi, le château étant serré de très près, un grand nombre de Napolitains se voyant prisonniers, et beaucoup

d'autres, leurs armes jetées, se dispersant déjà dans la campagne, le général Galotta, commandant de la place de Reggio, fit arborer pavillon blanc. Le feu cessa de part et d'autre, et l'on commença à parlementer. Le combat suspendu, Garibaldi, pour s'essuyer le front, ôta le petit chapeau noir qu'il porte d'habitude et s'aperçut qu'une balle l'avait traversé de part en part. A quatre heures, une panique se répandit dans la ville : la trève était rompue; les Napolitains, amenés en hâte de la citadelle de Messine sur la flotte et débarqués en Calabre, accouraient débloquer Reggio, la forteresse allait commencer le bombardement. La générale battait et sonnait de toutes parts, les habitans se sauvaient dans la campagne en poussant devant eux leurs bestiaux et les charrettes chargées de meubles entassés. Naturellement c'était une fausse alerte. A cinq heures et demie, la convention fut conclue : la citadelle capitulait, ses troupes sortaient avec armes et bagages, emportant trois jours de vivres; tout le matériel des forts restait en notre pouvoir (1). Quelques soldats passèrent de notre côté, beaucoup désertèrent et prirent

Ce bijou rayonnant nommé la clé des champs.

Le lendemain (22 août) seulement, nous connûmes cette victoire, mais sans aucun détail, par une dépêche de Garibaldi : « Aujourd'hui encore nous avons vaincu, Reggio est à nous! » On fut fort joyeux, cela va de soi; nos musiques parcoururent les rues de la ville en jouant des airs patriotiques éclos d'hier, oubliés demain; chaque maison illumina. Plus que jamais on cria : Vive l'Italie! Mais tous les officiers garibaldiens retenus encore à Messine, et nous étions nombreux, étaient mécontens de n'avoir pas assisté à l'affaire. Ils disaient : Pourquoi les autres et non pas nous? Je n'ai jamais mieux apprécié la justesse de la qualification de *grognard* donnée jadis à nos soldats; une armée pourrait être définie : un rassemblement d'hommes qui se plaignent sans cesse et *grognent* du matin au soir, ceux que l'on envoie au combat, parce qu'on les sacrifie toujours, qu'on ne leur donne jamais un instant de repos et qu'on les pousse à la bataille comme des troupeaux à l'abattoir; ceux qu'on n'y envoie pas parce qu'on les sacrifie toujours en les condamnant au repos, et qu'il n'y a ni avancement ni gloire pour eux, puisqu'on les tient, par parti-pris, en dehors de l'action : des deux côtés, on se croit sacrifié, et l'on n'en est pas moins bon soldat quand l'occasion

(1) Huit pièces de campagne, huit canons à la Paixhans de 80, six canons de 36, dix-huit pièces de position, trois mortiers de bronze, environ douze cents fusils, des provisions de bouche, un dépôt de charbon de terre et une grande quantité de mulets.

se présente. Donc on grogna beaucoup dans les cafés et dans les casernes de Messine.

Notre curiosité et notre anxiété avaient été éveillées au plus vif par la prise de Reggio, et l'éternelle question : Que va faire Garibaldi? fut répétée plus de cent mille fois dans la journée, et chacun naturellement y répondait en proposant son plan, car c'est encore un des caractères distinctifs des armées, que chacun y a un plan, qui est toujours le meilleur. J'avoue cependant que je n'en avais pas : j'attendais, je savais que je ne devais franchir le détroit qu'en compagnie du général Türr, je faisais un appel incessant à ma patience, bien que, comme les autres, j'eusse fort voulu avoir déjà passé.

Cette journée du 22 août, qui à son début nous avait secoué le sang par la grande nouvelle qu'elle nous apportait, s'écoula pour moi sur la terrasse de je ne sais plus quelle auberge établie dans un des grands palais qui, debout sur le quai de Messine, font face au détroit et à la Calabre. Armé d'une énorme lorgnette marine que j'avais, tant bien que mal, accommodée entre deux pierres sur la balustrade, je regardais sans relâche vers les rivages italiens. La longue côte, bleuie par l'éloignement, profilait sa grève appuyée à de hautes montagnes, et où brillaient çà et là des groupes de maisons qui sont des villages. Alta-Fiumara se taisait, et Torre-Cavallo, et Scylla aussi, la bavarde forteresse que d'habitude enveloppait toujours la fumée des canons. Au sommet du fort de la Lanterne, dans la citadelle de Messine, le télégraphe semblait pris d'épilepsie; il allait, il venait, il remuait, il tournait, il se démenait, il se démanchait, faisait des zigzags en l'air, anguleusement, par soubresauts, et gesticulait comme un homme près de se noyer. Nul vaisseau napolitain n'apparaissait à la mer, où couraient les moutons blancs chassés par le vent du nord sur les humides et bleus pâturages. La croisière napolitaine, si active hier encore, semblait s'être envolée. Les feux insurrectionnels étaient éteints sans doute, car nulle fumée ne poussait vers le ciel son noir tourbillon. Du côté du Phare, immobilité complète; tout y paraissait endormi, nos canons et notre armée. Le long de la grève calabraise, parmi les arbres qui verdoient sur les pentes de la montagne, à côté d'une tourelle ronde qui est un moulin, un petit fort ou un télégraphe, j'apercevais des troupes d'hommes qui marchaient, puis s'arrêtaient, puis reprenaient leur route. De quelle couleur était leur uniforme? Rouge ou bleue? La distance m'empêchait de la distinguer, et sous le soleil éclatant je ne voyais que le miroitement des baïonnettes. Des gens à cheval passaient, allant vite et comme portant des ordres. Quelquefois je fermais mes yeux fatigués, je m'absorbais tout entier à prêter l'oreille;

mais nul bruit lointain ne vint jusqu'à moi, et je n'entendais que la rumeur de la grande ville qui respirait à mes pieds. Il me sembla que deux troupes d'hommes venant en sens inverse s'arrêtaient en face l'une de l'autre: cette halte dura longtemps; puis la troupe qui venait du midi, de Reggio vers Naples, se remit en mouvement, continua sa route, et disparut derrière un pli de terrain. Je me fis un nombre incalculable de questions auxquelles je ne sus rien répondre. Je restai là, regardant toujours et ne comprenant rien, jusqu'à ce que le soleil abattu derrière la Sicile eût projeté sur le détroit l'ombre crépusculaire des grandes montagnes; j'allai au quartier-général, et je m'informai; on ne savait rien de nouveau.

Le 23, à cinq heures du matin, on vint me communiquer la dépêche suivante, arrivée au milieu de la nuit: « Le dictateur au général Sirtori. Les deux brigades Melendez et Briganti se sont rendues à discrétion. Nous sommes maîtres de leur artillerie, de leurs armes, de leurs bêtes de somme, de leur matériel et du fort de Punta-del-Pezzo. » La veille, du haut de mon observatoire, j'avais assisté aux marches et aux pourparlers qui avaient amené ce résultat. Nos musiques se promenèrent de plus belle, on réillumina, on recria *vive l'Italie!* et on regrogna plus fort.

Voici ce qui s'était passé. Après la prise de Reggio, Garibaldi s'était mis en marche par la montagne pour aller attaquer le général Briganti, campé à Villa-San-Giovani; chemin faisant, il avait aperçu la brigade Melendez, et n'avait même pas daigné s'arrêter pour répondre à son feu; on avait passé outre. Pendant ce temps, Missori, ayant pris les grands devans, ainsi que disent les veneurs, était allé choisir une position qui lui permettait d'attaquer les Napolitains par le flanc, tandis que le dictateur leur offrait la bataille de front. Cette manœuvre habile n'avait cependant point paru encore suffisante à Garibaldi, et par son ordre le général Cosenz, embarqué nuitamment au Phare, débarqué avant le jour entre Scylla et Bagnara, avait forcé la position de Solano, et par une marche si rapidement menée, qu'elle resta ignorée des Napolitains, était venu se préparer au combat sur leurs derrières. Avant de commencer la lutte contre les troupes royales, Garibaldi fit connaître les dispositions qu'il avait prises aux généraux Melendez et Briganti, qui s'étaient rejoints. Trois fois ils refusèrent les offres de capitulation que leur faisait Garibaldi; celui-ci n'était pas pressé; il pouvait attendre, il se coucha sous un arbre et s'endormit. A son réveil, il envoya de nouveau un aide-de-camp en parlementaire aux généraux napolitains, leur disant que si dans une demi-heure ils n'étaient pas décidés à se rendre, il ferait donner le signal de l'attaque. Melendez et Briganti ne pouvaient se faire aucune illusion : à droite, ils avaient la mer; à gauche, Missori

dans une situation qui les dominait; derrière, Cosenz prêt à se laisser tomber sur eux du haut de la montagne qu'il occupait, en face d'eux Garibaldi avec des troupes toutes chaudes et toutes gonflées encore de la prise de Reggio. La position n'était pas tenable; ils le comprirent et mirent bas les armes, livrant du même coup la petite forteresse de Punta-del-Pezzo, ce qui entraînait aussi la perte du fort d'Alta-Fiumara.

Désarmés, découragés, lassés de leurs marches inutiles, humiliés d'avoir été vaincus sans combat par le seul fait des positions ineptes que leurs chefs avaient choisies, les troupes de Briganti et de Melendez se mirent en retraite par la route, — elle est unique, — qui passe près de Torre-Cavallo et traverse Scylla. Les garnisons de ces deux forteresses, dont la première n'est qu'un petit fortin suspendu entre deux rochers, voyant leurs camarades s'en aller en désordre, sans armes, sans artillerie, prirent peur à l'idée de leur abandon prochain; le découragement, qui gagne si vite dans la vie fastidieuse des places fortes, se mit parmi elles. Avant même qu'on les eût attaquées, elles abandonnèrent leur poste, et, sans qu'on la leur eût demandée, offrirent une capitulation qu'on se hâta d'accepter. L'axiome *audaces fortuna juvat* reçut là une éclatante et nouvelle consécration. Garibaldi avait quitté la Sicile le 19 août, au milieu de la nuit; le 23 au soir, il avait pris Reggio, avait désarmé deux brigades napolitaines, et il était maître, sans coup férir, des forts d'Alta-Fiumara, Punta-del-Pezzo, Torre-Cavallo et Scylla. Le détroit était à lui, la marine napolitaine, absolument annihilée, était réduite à s'abriter prudemment sous la citadelle même de Messine, et le terrible passage tant redouté pour notre armée ne devenait plus qu'une courte promenade en mer. Ulysse avait conjuré Charybde et Scylla.

De ce moment, on ne se gêna plus sur la côte sicilienne, et de Taormina au Phare, de Palerme à Melazzo, on se prépara ouvertement à franchir le détroit et à descendre en Calabre. Des lacs intérieurs du Phare, on fit sortir les barques qu'on rangea devant la ville même, sur la grève, toutes gréées et prêtes à recevoir les hommes; à Messine, on agissait plus simplement encore : des navires à vapeur étaient amarrés aux quais, et nos soldats y montaient, en plein jour, au son des trompettes et sous les canons mêmes de la citadelle, qui cette fois gardait le silence. Quant aux frégates napolitaines, qui, même encore à cette heure et en agissant avec hardiesse, auraient pu nous causer de très sérieux dommages et couler bas nos bateaux de transport, on ne savait ce qu'elles étaient devenues. Avaient-elles doublé la Sicile entière? avaient-elles profité de la nuit pour franchir la passe du détroit? Nul parmi nous n'aurait pu le dire; mais

un bruit persistant courait, et qui par hasard se trouva être juste : elles étaient parties pour Naples.

Messine était dans une agitation extraordinaire; nos soldats allaient par les rues, isolément, en groupes, en compagnies, se hâtant vers le port ou vers le Phare, le fusil sur l'épaule, le havre-sac au dos, joyeux, chantant pour la plupart, et fiers des aventures nouvelles qui les attendaient. Les habitans les regardaient passer; on échangeait un mot : « Que la madone vous conduise! — Gardez-vous des royaux! — Bonne chance à ceux qui partent! — Bonheur à ceux qui restent! — Où allez-vous? — A Naples et à Venise. — Vive l'Italie! — Adieu! adieu! »

Un débarquement général se préparait donc ouvertement et allait bientôt s'accomplir, au lieu de ces petits débarquemens partiels et enveloppés dans la nuit auxquels la prudence de Garibaldi avait été réduite. Ce fut dans un de ces derniers que tomba un homme dont la mort fut un deuil pour l'armée entière. Je parle de Paul de Flotte. Conduisant l'avant-garde du général Cosenz, il s'était jeté en Calabre dans la nuit du 20 au 21 août et avait pris terre sans éprouver de pertes, malgré quelques boulets explosibles que les Napolitains lui envoyèrent. Débarqué entre Scylla et Bagnara, il devait monter vers les hauteurs d'Aspro-Monte et ouvrir ainsi la route par où Cosenz, passant plus tard, put venir prendre position derrière les brigades Melendez et Briganti. La nuit durait encore quand il se mit en marche à la tête des Franco-Anglais, qu'il commandait ce jour-là en qualité de volontaire, car ses fonctions jusque-là avaient été de l'ordre purement maritime; mais les Arabes ont raison : « Ce n'est pas la balle qui tue, c'est la destinée. » Vers le point du jour, il parvint à une colline qui domine le petit village de Solano et que protégeait un bataillon de Napolitains. De Flotte les fit charger, payant d'exemple; il tua un ennemi d'un coup de *revolver* et fit deux prisonniers; les royaux lâchèrent pied et se réfugièrent en débandade dans le village; de Flotte les y poursuivit. Près d'une ruelle abritée par une haie de nopals, un Napolitain embusqué lui tira un coup de fusil presque à bout portant; la balle frappa la tête, brisa l'os temporal et mit la cervelle à nu. De Flotte bégaya quelques mots inintelligibles, tourna sur lui-même et tomba la face contre terre. Quand on accourut à lui et qu'on le releva, il était mort. D'étranges pressentimens l'avaient agité depuis quelques jours. « Je n'ai jamais tué, disait-il, je n'ai même jamais tiré un coup de fusil; au premier homme que je tuerai, et je ne tuerai qu'en cas de légitime défense, je serai tué; la réversibilité a des lois fatales. » Ce qu'il avait prédit arriva, il tua, et immédiatement fut tué. Ces mauvais présages, qui lui montraient une mort imminente, ne l'avaient point ralenti; il possédait la bravoure

hautaine de ceux qui croient à l'invincible destinée. Dans différentes attaques, dans plusieurs simulacres de débarquement qu'il avait dirigés lui-même, il se tenait debout au gouvernail, offrant dédaigneusement sa grande taille et sa chemise rouge aux balles de l'ennemi. Des bruits singuliers ont couru sur cette mort, et de pénibles interprétations ont été cherchées : je n'ai à m'occuper ici ni des uns, ni des autres; seulement je puis dire que la lassitude atteignait déjà cette âme qui, dans son vol, avait touché aux aspirations les plus hautes. Certes, si le découragement est permis, c'est après tant d'efforts inutiles, tant de rêves avortés, tant d'espérances refoulées. Ce découragement fut-il pour quelque chose dans sa mort? Je l'ignore; mais je sais que la France a donné en lui un de ses fils les plus généreux à la cause de l'indépendance italienne, et c'est tout ce qu'il importe de savoir.

Malgré ses tendances vers l'action, de Flotte était un mystique, et, par un contraste qui n'est point rare dans le caractère français, il agissait et rêvait à la fois. Il avait répudié les doctrines de sa caste et avait marché d'un pas hardi vers ces horizons nouveaux qui semblent reculer à mesure que nous en approchons. « C'est un fou, c'est un utopiste, » disait-on; nullement, c'était un humanitaire qui voulait le bonheur de l'humanité; il aimait les hommes, il y croyait, et quand il voyait la somme de misère qui nous accable ici-bas, il tombait en tristesse et se disait : Comment changer tout cela?

Du haut de la tribune de nos assemblées délibérantes (1), il fit entendre des paroles graves qui lui méritèrent le respect de ses adversaires politiques; l'austérité de ses discours, empreints d'une certaine métaphysique religieuse, et qui toujours ramenaient les intérêts débattus à une question de principe, ne fut pas toujours comprise dans une réunion d'hommes dont les passions, surexcitées par des craintes et des espérances folles, se heurtaient avec une violence qui devait plus tard servir de prétexte à la ruine de la liberté. Triste et sérieux malgré sa jeunesse (2), à travers la bataille des partis il jetait des avertissemens auxquels l'avenir a donné raison, mais que personne n'écoutait alors; retournant le sens de la fameuse phrase de Chateaubriand, il a pu dire depuis : « Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué la patrie de mes avertissemens dédaignés. Il ne me reste plus qu'à m'asseoir sur les débris d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. » De Flotte ne fut admis qu'avec une certaine hésitation (3) par l'assemblée législative, qui voyait en lui un insurgé de juin.

(1) Il fut élu représentant de Paris à l'assemblée législative, le 10 mars 1850, par 126,982 suffrages.

(2) Il était né le 1er février 1817.

(3) Séance du 21 mars 1850. M. Denjoy, rapporteur, conclut contre l'admission.

Prit-il en effet une part active à cette déplorable insurrection? Peut-être, emporté par ses ardeurs mystiques, se mêla-t-il effectivement à une lutte insensée : dans ce cas, il eut tort. L'histoire est là qui prouve que toute insurrection qui n'a point pour base un principe est fatalement frappée de mort : juin 1848 l'a affirmé une fois de plus.

Attiré à la tribune (1) pour répondre à une parole qui l'avait nominativement désigné dans le cours des orageux débats sur la loi du 31 mai 1850, de Flotte répliqua avec un calme et une profondeur dont ses adversaires furent surpris, car ils voyaient en lui je ne sais quel ogre rouge toujours prêt à la lutte et ne vociférant que des appels de haine. Loin de là, il était la douceur même. Déjà auparavant (2) il avait prononcé une phrase qui avait donné à penser aux esprits les plus prévenus. « Il y a quelques jours, dit-il, il était dans cette enceinte question de la loi de déportation. On parlait de l'insalubrité des îles de l'Océanie; quelqu'un se mit à dire que la population diminuait avec rapidité. Si c'était à l'insalubrité qu'était due cette dépopulation, l'insalubrité du climat n'eût pas permis à la population de croître. Il n'en est pas ainsi : la population des îles de l'Océanie meurt, parce qu'elle est privée d'autorité. En effet, un peuple doit avoir un ensemble d'idées, une commune mesure pour juger les actions des hommes, et *c'est cette commune mesure acceptée de tous qui est l'autorité.* » De telles paroles étonnaient, faisaient réfléchir, et s'oubliaient ensuite malheureusement au milieu de ces combats parlementaires où deux partis extrêmes s'attaquaient sans relâche en s'écriant chacun de son côté : « C'est moi qui suis la société! » De Flotte s'affligeait sincèrement de cet état de choses, et, répondant à des attaques directes, il termina ainsi : « Je vois avec douleur que dans cette assemblée toutes les questions qui tendent à remonter aux principes mêmes, que la manière de poser les questions de façon à les ramener aux principes, ne sont pas acceptées par vous. Il y a là une cause de difficultés énormes pour le gouvernement des hommes. Tant que vous ne vous occuperez pas de la question de principe, votre gouvernement aura toujours, quoi que vous fassiez, l'air d'un gouvernement de fait, d'un gouvernement de parti. »

Sa carrière législative fut violemment brisée par les événemens du 2 décembre 1851. Il était parmi ceux qui résistèrent, et le bruit de sa mort courut même un soir dans Paris. Porté sur les listes de proscription, mais ne voulant point quitter la France, il entra sous un nom supposé dans une administration de chemin de fer, où, grâce

(1) Séance du 25 mai 1850.
(2) Séance du 21 mai 1850.

aux études spéciales qui avaient occupé sa vie lorsqu'il était officier de marine, il rendit des services qui lui valurent une position importante, importante relativement, car il était simple et sans besoins. Il quitta tout et courut rejoindre Garibaldi en Sicile, combattre pour cette liberté qu'il aimait avec passion, sachant bien que la liberté est une pour les peuples, et que délivrer une nation, c'est travailler à l'affranchissement de toutes les autres. Il succomba comme je l'ai raconté; il avait alors quarante-deux ans et demi.

M. E. Forcade a écrit (1) : « Cette révolution italienne n'a jusqu'à présent, et dans des camps contraires, coûté la vie qu'à deux hommes marquans; pourquoi faut-il que ces deux victimes de la révolution italienne soient des Français, M. de Flotte et M. de Pimodan? » Cela devait être, car ces deux hommes intègres, désintéressés, sincères tous les deux, étaient les soldats des deux principes qui combattent depuis tant d'années en France, et qui font nos luttes, nos découragemens, nos opinions implacables : la liberté et l'autorité. Chacun dans son parti, ils furent chéris et respectés; ils furent, ce qui est rare à notre époque où l'intérêt bouleverse et amalgame les principes les plus divergens selon les besoins de la minute, ils furent imperturbablement conséquens à leur principe : l'un, — adversaire convaincu de la révolution française, croyant au droit divin, ancien aide-de-camp de Radetsky et de Windischgraetz, — en allant combattre pour l'autorité élevée à l'état de dogme et poussée jusqu'à l'infaillibilité; l'autre, — cherchant partout des alliés à la révolution française, fervent adepte de la souveraineté du peuple, ancien soldat des barricades, — en allant combattre pour la liberté dans sa forme la plus violente, l'insurrection armée. Chacun d'eux représentait bien une des vertus de cette France contradictoire, vertus qu'on a appelées l'esprit de routine et l'esprit d'aventure, mais que je nommerai, avec plus de justesse, la fidélité et la recherche du mieux. Pour ma part, je ne plains pas ces deux hommes si différens l'un de l'autre à la surface et si semblables au fond par l'abnégation, le courage et le dévouement, car ils sont tombés pour la cause qu'ils avaient librement choisie, et je pense que lorsqu'un sacrifice sérieux et désintéressé s'accomplit quelque part, il est bon que notre France expansive y soit présente par un de ses enfans.

MAXIME DU CAMP.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1860, p. 734.

L'AGITATION ALLEMANDE

ET

LE DANEMARK

Dans les vieux poèmes du moyen âge, quand le héros, au fort du combat, désespère de remporter à lui seul la victoire, on le voit invoquer une assistance occulte et surnaturelle; il s'enveloppe tout à coup d'un nuage à travers lequel on ne peut répondre à ses coups, ou bien il enveloppe son rival lui-même pour l'attirer en aveugle vers un abîme caché. Politiquement, l'Allemagne nous paraît dans maintes occasions, évitant la lutte découverte, en agir précisément de la sorte. L'embarras de sa constitution fédérale, la multiplicité de ses arrangemens territoriaux, le mécanisme compliqué des comités et de la diète qui siégent à Francfort, l'enchevêtrement des factums allemands et de leurs annexes, ce labyrinthe qui du *monitorium* conduit à l'*excitatorium* et puis à l'*inhibitorium*, tout cela forme autour d'elle une obscurité périlleuse, où les faibles, dès qu'ils y sont une fois engagés, doivent craindre de se voir insensiblement enveloppés tout entiers sans que la main qui voudrait du dehors les secourir puisse nettement savoir où se porter et comment agir.

Ce n'est pas que la confédération germanique manque de lois précises, ou bien que les textes soient difficiles à trouver : il n'y a pas si longtemps que le *pacte fédéral* et l'*acte final* ont été rédigés (1);

(1) Le tome troisième du *Recueil de traités et conventions* de Martens et Cussy (1846) contient tout ce qu'il est nécessaire de connaître à ce sujet. A la page 144 se trouve l'*acte pour la constitution fédérative de l'Allemagne*, signé à Vienne le 8 juin 1815, en vingt articles. A la page 463 est l'*acte final des conférences ministérielles*, signé à Vienne le 15 mai 1820, et comprenant soixante-cinq articles. C'est de cet *acte final* (articles 54-61) que nous nous servirons principalement dans le cours de cette discussion.

mais la confédération n'observe pas scrupuleusement elle-même ses propres lois : elle interprète les textes, en élargit ou en restreint le sens au gré de ses intérêts ou plutôt de ses passions. Ainsi s'est-elle comportée dans l'affaire de la constitution hanovrienne sous Ernest-Auguste, dans l'affaire du duc de Brunswick, quand il a été chassé de ses états, quand la Prusse, au commencement de la guerre d'Italie, a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à l'avis de la majorité des états fédérés, hier encore au sujet de la proposition de la Hesse grand-ducale, quand elle a soutenu l'existence de l'*association nationale* (*National-Verein*), interdite par les lois fédérales sur le territoire allemand. Nous nous trompons fort, ou il est facile de démontrer que la confédération germanique en agit de même, donnant une interprétation arbitraire à ses propres lois, dans l'interminable différend dano-allemand.

S'il est vrai que la confédération germanique obéisse à ses passions et à ses caprices plutôt qu'à ses lois, est-il heureux pour l'Europe d'avoir au milieu du continent cet élément perpétuel d'incertitude politique? Les petits états y trouvent un fort dangereux voisinage, les grands états n'en peuvent attendre aucune sûre alliance, et n'en pénètrent souvent que fort tard les patientes et obscures menées. Ce n'est pas la nation allemande, c'est la diète de Francfort qui est responsable de ces dangers; la diète de Francfort représente bien moins le peuple allemand que les gouvernemens allemands, avec leurs rivalités mutuelles, leurs jalousies et leurs dissensions. Que l'Allemagne en soit affaiblie la première, cela semble évident, et nous savons bien que, selon les axiomes d'une vieille école en diplomatie, si le voisin est malade par quelque endroit, il faut s'en réjouir et l'entretenir du mieux qu'on pourra dans son fâcheux état; mais il n'est pas bien sûr, après examen, que ce conseil de l'égoïsme soit le plus salutaire. Nous avons bien pu profiter, au commencement de la guerre d'Italie, de la lenteur de mouvemens du grand corps germanique; mais qu'une guerre générale vienne à éclater demain, serons-nous certains que la diète fédérale n'étouffera pas, au gré d'une des ambitions qui la dominent, des ambitions ou des sympathies qui nous seraient favorables? Si en outre la diète se fait l'instrument docile d'une passion devenue populaire en Allemagne, et d'une passion qui flatte certaines espérances politiques, alors on est en présence d'un dessein particulier qui se sert des forces de tout un peuple en se masquant derrière ses aspirations, réelles ou factices, et qu'on ne sait comment atteindre. C'est l'histoire du rôle qui est fait à la Prusse et qu'elle accepte volontiers dans le débat de l'Allemagne contre le Danemark.

L'Allemagne a soif d'unité : un parti puissant veut réaliser cette

unité par l'hégémonie de la Prusse, et rencontre dans les jalousies mutuelles de graves obstacles; au milieu de ces incertitudes, l'affaire des duchés allemands à délivrer d'un prétendu despotisme danois, celle des habitans allemands du Slesvig à protéger en dépit des conventions politiques, offrent l'incomparable avantage de réunir sur un seul objet les instincts démocratiques et unitaires de toute l'Allemagne. La question danoise est comme une soupape que les gouvernemens allemands ouvrent de temps en temps à l'effervescence intérieure. De plus, celle des puissances allemandes qui prendra en main avec le plus de vigueur une telle cause acquerra la popularité, qui pourra lui assurer la prééminence. Un autre désir de l'Allemagne, qui a bien des vœux à réaliser, c'est de devenir puissance maritime. Or la rade de Kiel en Holstein serait un magnifique port militaire. Si l'on pouvait enlever ce duché au roi-duc Frédéric VII, une telle conquête rendrait l'Allemagne maîtresse de la Baltique. On comprend donc sans peine que l'affaire des duchés ne soit pas moins chère aux gouvernemens qu'aux populations de l'Allemagne. Le gouvernement du Hanovre a-t-il besoin de rencontrer, en présence de l'irritation causée par sa politique de réaction violente, un terrain neutre où se réunissent tous les esprits : c'est la question dano-allemande qu'il suscite, et quelques démonstrations hostiles contre le Danemark lui suffisent pour neutraliser les effets du mécontentement public. Cet intérêt passager n'est rien encore à côté de l'intérêt permanent qu'a la Prusse à entretenir et à pousser jusqu'aux extrémités l'agitation allemande en faveur des *frères* des duchés. Elle y gagne d'offrir un dérivatif aux passions démocratiques et unitaires de l'Allemagne, tout en se mettant à la tête de ce mouvement général dont elle escompte le triomphe, qui profiterait à l'hégémonie prussienne dans la confédération. La Prusse est d'ailleurs entraînée elle-même par le parti de Gotha et les associations nationales en activité depuis 1848. Quoi qu'on fasse pour interdire ces associations, et quelle que soit la persévérance de la diète et des états moyens à les poursuivre, le sol de l'Allemagne est pour longtemps miné par elles, et maintenant qu'elles ont forcé la Prusse à les protéger presque ouvertement, elles centuplent leur puissance. A la tête du parti figurent le monde universitaire, si influent et si actif en Allemagne, les organes les plus accrédités de la presse, et toute l'émigration slesvig-holsteinoise, qui siége au conseil intime des princes du nord de l'Allemagne (1). La Prusse est liée à ce parti,

(1) Sans compter le duc et le prince d'Augustenbourg, qu'on voit si bien accueillis dans les cours allemandes. M. Droysen, l'ancien professeur de Kiel, est aujourd'hui professeur à l'université d'Iéna; Dahlmann, le jurisconsulte des insurgés, vient de mourir professeur à Bonn; le comte Reventlow-Preetz, gouverneur sous l'insurrection, a été

qui peut seul, s'appuyant sur la passion du peuple allemand, lui assurer une véritable autorité. Lorsqu'en 1849, le 19 mars, le fameux professeur Welcker proposa à l'assemblée nationale de Francfort de décerner à Frédéric-Guillaume la couronne héréditaire de l'empire d'Allemagne, le chef de la gauche, M. Charles Vogt, répondit en ces termes : « ... La politique suivie par la Prusse ne mérite pas même d'être récompensée de la lieutenance-générale de l'empire. L'épine qui nous blesse au pied depuis si longtemps, la Prusse nous l'a laissée : elle n'a pas délivré le Slesvig de sa captivité; à quel titre donc ceindrions-nous du diadème impérial le front de Frédéric-Guillaume? » Ces paroles furent accueillies par des salves d'applaudissemens. Au contraire, à la suite de chaque discours en faveur de la Prusse, on entendait répéter : « Pourquoi récompenser la Prusse, dont toute la puissance ne suffit pas à venir à bout du Danemark? » Quand enfin le ministre du gouvernement central et le vrai promoteur de la campagne contre le Danemark, M. de Gagern, apprit que la proposition du professeur Welcker en faveur de l'empire avait été rejetée, il s'écria d'une voix émue : « C'en est donc fait du Slesvig-Holstein! » Tant la question des duchés est inséparable de celle de l'élévation de la Prusse à l'hégémonie en Allemagne! « La victoire en faveur du Slesvig-Holstein, nous écrit un de nos correspondans, serait saluée en Allemagne de cris de jubilation qui feraient trembler la terre, et derrière cette victoire la couronne impériale sourit à la Prusse de l'éclat le plus éblouissant. » L'œuvre que Frédéric-Guillaume n'a point achevée, Guillaume Ier semble prendre à cœur de l'accomplir. Dès le commencement de la régence, en 1857, la création de nombreuses réunions de gymnastique (*Turn-Vereine*)

promu en Prusse à la pairie à vie; M. Beseler, ex-gouverneur aussi, a été revêtu à l'université de Bonn de la dignité de chancelier, et trouve encore le temps d'écrire de fougueux pamphlets; M. Esmarch, gravement compromis dans l'insurrection, siége comme conseiller de la cour d'appel suprême en Poméranie; M. Geertz, quartier-maitre-général de l'armée des insurgés, est capitaine de l'état-major général de la Prusse; M. Liliencron, partisan très actif de la révolte, d'abord conseiller d'état en Prusse, est aujourd'hui président-consistorial de Saxe-Altenbourg; le docteur C. Lorentzen, réfugié politique depuis 1846, ancien secrétaire de l'assemblée insurrectionnelle, est aujourd'hui rédacteur de la *Gazette de Prusse*, journal officiel du cabinet de Berlin; M. Francke, ex-ministre des finances de l'insurrection, est premier ministre de Cobourg-Gotha; M. Samwer, jurisconsulte de la famille d'Augustenbourg, est conseiller intime de la légation à Gotha; M. Nielsen, ancien évêque des insurgés, est prêtre d'une enclave d'Oldenbourg en Holstein; M. Harbou, ancien diplomate de l'insurrection, est premier ministre en Saxe-Meiningen; M. Bremer, ancien avocat, est conseiller de la cour suprême des villes hanséatiques à Lübeck. Si vous voulez ajouter les insurgés subalternes gratifiés d'emplois dans les chemins de fer, dans les postes, dans les télégraphes, ceux qui touchent des subventions régulières fournies par les cotisations recueillies dans toute l'Allemagne, etc., vous aurez tout l'appoint du parti unitaire et national pour qui le slesvig-holsteinisme est le mot d'ordre et le cri de guerre.

dans tout le nord de l'Allemagne, avec le but avoué de préparer la jeunesse à la guerre, a préludé à la diffusion nouvelle des *associations nationales* (*National-Vereine*). Le double nom de Slesvig-Holstein est de nouveau, comme en 1848, dans toutes les bouches allemandes. Le roi Guillaume a prononcé la moitié de ce mot magique, son parlement a prononcé l'autre; déjà les comités unitaires ont pénétré jusque dans le Holstein, et un fonctionnaire de ce duché, un fonctionnaire bel esprit, a porté dans un banquet un toast à Guillaume *le Conquérant!*

En attendant la conquête ouverte ou bien pour y suppléer, l'Allemagne épuise et tue lentement le Danemark. Or le Danemark a toute sorte de droits à l'existence, et il ne peut pas convenir à l'Europe, il ne peut pas convenir à la Russie ni à l'Angleterre, — ni, ce semble, à la France, que la clé de la Baltique passe entre les mains de la Prusse, que l'Allemagne ait enfin une marine militaire, avec le roi de Prusse pour grand-amiral et Kiel pour admirable rade. Et cependant la diplomatie européenne, presque aussi distraite, suivant les apparences, qu'en 1851, prêtant l'oreille, aujourd'hui comme alors, à d'autres bruits, soucieuse par-dessus tout d'étouffer en ce moment un nouveau ferment de guerre, semble ne pas comprendre qu'il s'agit de l'existence même d'un état souverain éminemment utile à l'équilibre général et du triomphe d'un long dessein allemand qui ne saurait s'accomplir, même partiellement, qu'au mépris des textes où sont inscrits les principes d'après lesquels la confédération germanique est tenue de se régler.

Si la question dano-allemande est obscure, comme on se plaît à le répéter sans éprouver la tentation de le vérifier soi-même, rappelons-nous que cette obscurité est un piége, et que le Danemark n'en est pas coupable, lui qui ne demande qu'à faire table rase, et qui, là où son action est restée indépendante et libre, a su briser sans violent effort et sans secousse les entraves contraires à un sage développement constitutionnel. Cette obscurité n'est pas d'ailleurs difficile à percer, il vaut la peine de s'y appliquer. On verra qu'elle recouvre des envahissemens excessifs et des ambitions illégitimes.

I.

L'histoire des envahissemens du germanisme en Danemark serait longue à raconter; il suffit de rappeler que la prospérité de la ligue hanséatique, fondée au XIIIe siècle par les villes scandinaves, avait tourné finalement au profit des villes allemandes, que Brême, Hambourg et Lübeck avaient supplanté Visby, et que cette transformation, en livrant le commerce du nord aux Allemands, avait introduit

leur influence dans les villes du Danemark, comme en Suède et en Norvége. Ce fut le premier épisode de cette histoire. La réforme vint ensuite; elle fut apportée d'Allemagne en Danemark en 1536, et renversa un clergé national et indépendant pour y substituer un clergé fonctionnaire et étranger. Les rois eux-mêmes étaient souvent d'origine ou tout au moins d'éducation allemande. La maison royale d'Oldenbourg, la même qui règne encore aujourd'hui, mais qui va bientôt s'éteindre, était, comme l'indique son nom, allemande d'origine, et ne tenait aux anciens rois du pays que par la descendance féminine. A peine la branche aînée était-elle devenue danoise, que la révolution de 1523 et la chute de Christian II avaient appelé la branche cadette, avec la nécessité de recommencer l'œuvre. La révolution de 1660, qui rendit sous Frédéric III la royauté toute-puissante, vingt ans seulement avant que le même changement s'opérât en Suède, et à l'époque même où un pareil système devenait la loi politique de la France, ne seconda que trop parfaitement l'impulsion qui entraînait le Danemark vers la perte de sa nationalité. En effet cette révolution, en ruinant l'ancienne aristocratie, privait encore le Danemark d'un de ses élémens de résistance et de force intérieure. La noblesse avait été pendant plus de deux siècles le soutien réel de l'état: elle avait été riche, elle avait possédé la plus grande partie du sol, pendant que la masse des paysans était réduite au seul usufruit des terres, accablée de corvées et d'impôts, et dans quelques provinces soumise même au servage. Cette noblesse s'était montrée à la hauteur de son devoir: elle avait protégé les sciences et produit des jurisconsultes habiles : l'astronome Tycho-Brahé et l'historien Arild Hvitfeld étaient sortis de son sein. Elle était rompue aux affaires de l'administration et avait donné de véritables hommes d'état: pendant la minorité de Christian IV, elle avait bien gouverné, et le dernier représentant de sa grandeur, Corfitz Ulfelt, bien que son ambition excessive l'eût finalement entraîné dans les intrigues et dans la trahison même, avait fait preuve d'une personnalité imposante et digne. Enfin cette noblesse avait donné au Danemark, par Peter Skram, Herluf Trolle, Frantz Brokenhuus, Daniel Rantzau, celui-ci né holsteinois, l'éclat de la grandeur militaire (1). Malheureusement le vice inné de toute oli-

(1) Les deux derniers se sont distingués à la tête des armées danoises dans les guerres contre la Suède et contre les villes hanséatiques, au milieu du XVIe siècle. Les amiraux Trolle et Skram s'illustrèrent dans les mêmes guerres. Skram s'était fait donner par son audace le surnom de *Risque son cou*. Trolle a fondé avec les revenus de ses immenses domaines au sud de la Sélande une académie qui subsiste encore comme gymnase. Corfitz Ulfelt, gendre de Christian IV et beau-frère de Frédéric III, avait failli renverser la maison d'Oldenbourg au profit de Charles-Gustave de Suède. — La gloire d'Arild Hvitfeld est toute littéraire. Sa *Chronique du royaume de Danemark*, écrite à la fin du

garchie sans contre-poids et sans frein avait fini par atteindre l'aristocratie danoise : les intérêts égoïstes de la caste étaient devenus plus chers à ces nobles que le patriotisme et l'intérêt de l'état; par ses odieux priviléges, par son imprévoyance et son égoïsme, la noblesse avait compromis le Danemark dans la guerre avec le belliqueux roi de Suède Charles X Gustave, et elle avait mérité de supporter enfin la responsabilité des désastres qui avaient failli effacer le Danemark du nombre des états indépendans. Quand la diète de 1660 se réunissait à Copenhague pour remédier aux maux de la guerre, quand il y avait un mouvement des esprits vers une réorganisation des pouvoirs politiques plus conforme aux besoins de l'état, la noblesse n'avait ni assez d'intelligence ni assez de patriotisme pour comprendre la nécessité : au lieu de se mettre à la tête du mouvement pour le diriger, elle s'obstina dans ses priviléges et provoqua la révolution qui réduisit son pouvoir au néant.

La bourgeoisie, grossie du clergé, qui se recrutait depuis la réforme dans ses rangs, avait aussi contribué à cette révolution. Elle avait senti lourdement le fardeau et les maux de la guerre avec la Suède. Sa seule énergie, son abnégation, son dévouement avaient détourné la complète dissolution du Danemark. Elle avait la conscience du devoir bien rempli; on s'en apercevait à l'énergie nouvelle de son langage et de ses demandes dans la diète de 1660. Elle aussi, elle avait un passé. Elle avait, dans la longue guerre civile appelée *la guerre du comte* (*grevens feide*) (1), soutenu vaillamment, bien que sans succès, le roi-bourgeois Christian II contre la noblesse. Elle avait appuyé la réforme, protégé son apôtre, Hans Tausen, et assuré par son consentement l'adoption du luthéranisme. Elle était en possession d'une autonomie communale, qui était une force réelle, et qu'elle comptait bien transformer en puissance politique. — Quant aux paysans, l'injustice des temps les avait réduits à une dégradation sociale et politique presque complète. Le nombre des paysans propriétaires avait toujours été en diminuant; on ne les retrouvait plus guère que dans le nord du Jutland et dans l'île de Bornholm. Le triomphe de la noblesse contre Christian II leur avait été funeste en brisant la dernière résistance contre l'aristocratie; les nobles s'étaient emparés presque partout de la propriété des terres, ne leur laissant qu'un usufruit peu assuré contre l'arbitraire et encombré de

XVIe siècle, en danois, à un point de vue tout aristocratique, est d'une extrême importance pour l'histoire politique et pour la connaissance du droit public.

(1) Ainsi nommée du comte Christophe, élu par la ligue hanséatique et mis à la tête de la bourgeoisie et des paysans danois contre la noblesse et le clergé, qui avaient élu roi le fils de Frédéric Ier, mort en 1533. — Voyez sur cette guerre un fort intéressant ouvrage de M. Paludan-Müller, intitulé *la Guerre du comte*.

charges écrasantes. Bientôt beaucoup d'usufruitiers avaient préféré renoncer à leurs droits, afin de se soustraire à de tels fardeaux. La noblesse avait alors senti la nécessité de contraindre les paysans à rester sur leurs terres, et elle avait réussi à réduire en servage ceux des îles de Sélande, de Laaland, de Falster et de Möen. Dans ces circonstances, l'ancienne autonomie des communes rurales s'était affaiblie. Même dans les rares assemblées nationales que la noblesse daignait convoquer, la représentation des paysans était devenue illusoire et avait fini par disparaître à peu près complétement. Aussi, lors de la diète assemblée à Copenhague en 1660, il ne fut plus question de cette classe de la population. Après la révolution seulement, on appela quelques paysans de l'île voisine de la capitale, Amager, pour consentir au fait accompli. Sans autonomie communale, sans droit de propriété, sans éducation, réduite même dans quelques contrées à l'infime servage, la classe des paysans avait perdu, avec l'influence, tout intérêt aux choses publiques. Elle se plia sans résistance sous le joug de la monarchie administrative. Elle n'avait rien à perdre; elle pouvait prévoir tout au contraire que la monarchie serait un jour inévitablement amenée à s'appuyer sur elle, au moins en partie, et en améliorant son sort.

Ainsi rien ne s'opposait au triomphe de la royauté absolue en Danemark. C'était bien l'absolutisme en effet qui devait sortir finalement de la révolution de 1660, non pas que ce résultat dût apparaître tout d'abord, car la révolution n'avait fait en réalité que proclamer l'hérédité de la couronne et abolir la constitution : il avait été expressément entendu qu'une constitution nouvelle serait élaborée et ferait un partage plus égal du pouvoir politique entre les différentes classes de la société; mais, par une suite de la désunion et de l'inexpérience générales, l'œuvre de la diète resta incomplète : elle se chargea seulement de détruire la constitution précédente, et s'en remit pour le reste à la royauté elle-même. Cinq ans plus tard (14 novembre 1665), le roi fit en effet élaborer la *loi royale*, qui établissait l'absolutisme le plus complet; elle ne fut publiée, il est vrai, qu'en 1709, mais lorsque, depuis cinquante ans déjà, dans le silence même, la royauté s'était arrogé en réalité tous les pouvoirs. La monarchie administrative dirigea les destinées du Danemark jusqu'en 1834, date de l'introduction d'une représentation provinciale.

Si un tel changement s'était accompli, comme chez nous, à la suite d'une alliance intime entre une royauté nationale et une bourgeoisie intelligente au nom de l'égalité, la liberté aurait pu en souffrir, la puissance du pays et son individualité nationale s'en seraient du moins accrues. Malheureusement ici la royauté se faisait allemande, elle livrait à la fois le gouvernement et l'administration à des Alle-

mands, et nulle classe de la nation danoise n'était plus assez forte pour s'opposer à l'envahissement de la nationalité germanique. La royauté administrative a rendu quelques importans services au Danemark : elle a réalisé la fusion dans un seul code des anciennes lois qui régissaient les diverses provinces, la simplification de l'organisation judiciaire et administrative, l'introduction de l'instruction primaire, l'affranchissement des paysans (1) et l'amélioration de leur condition économique; mais, en faisant tout cela par des mains allemandes, elle a fait subir au Danemark un véritable fléau, elle lui a légué le germe de divisions intestines et de dissolution contre lequel il se débat aujourd'hui. Le premier des rois héréditaires, Frédéric III, était un Allemand. Comme fils cadet, il n'avait pas dû espérer la couronne, et, d'après les habitudes de ce temps, on avait pourvu à un entretien digne de son rang en lui procurant les revenus d'une dignité ecclésiastique sécularisée à Lübeck; il s'y était marié à une princesse allemande. La mort de son frère aîné le fit parvenir au trône; mais la reine et lui amenèrent une camarilla d'aventuriers allemands, qui, s'augmentant sans cesse, travailla dès lors à établir l'absolutisme et à dénationaliser le Danemark. Son fils fut élevé comme un Allemand. Si quelque représentant du génie national, comme l'habile homme d'état Griffenfelt (2), venait à s'élever, la puissance des favoris allemands conspirait et obtenait sa chute. Le dernier degré fut atteint sous Christian VI (1730-1746), et pendant tout le reste du XVIIIe siècle, époque d'abaissement et de mépris pour la nationalité danoise, le Danemark fut traité par l'Allemagne en pays vassal et en pays vaincu, la diplomatie et l'administration livrées aux Holsteinois, l'allemand substitué au danois comme langue officielle et, peu s'en faut, comme langue des églises et des écoles.

Cet envahissement du germanisme en Danemark était-il par quelque côté légitime? Doit-on le condamner? Faut-il, en présence de l'expansion d'une grande et noble race, prendre le parti des petites nationalités et applaudir à un morcellement stérile? La réponse à de telles questions est évidemment dans la mesure de la vitalité des peuples, dans celle des services qu'ils ont rendus à la civilisation et de ceux qu'ils pourraient offrir encore. La règle est l'intérêt commun, l'avantage qu'apporte à la société européenne la variété des génies qui la composent et qu'une harmonieuse unité réunit. Toute nationalité qu'animent des souvenirs communs et de communes es-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1853, *les Réformes sociales et la dernière crise en Danemark*.

(2) Habile diplomate, il dirigea la politique du Danemark dans les guerres du milieu du XVIIe siècle.

pérances, qui se reconnaît à une langue dont les caractères sont vraiment distincts, et qui a obtenu enfin cette consécration politique de former de l'aveu de tous un ou plusieurs états souverains, doit être respectée dans ses fractions comme dans son ensemble; on doit la traiter comme une sœur. Qu'est-ce que la monarchie souveraine de Danemark, sinon une fraction importante de la famille scandinave et son avant-poste en face des Allemands? Que les deux peuples aient une origine commune au berceau de la grande race germanique, cela est certain; mais ils se sont séparés pour l'immigration, leurs langues et leurs génies sont devenus différens; des caractères particuliers font reconnaître les idiomes scandinaves (1) et les distinguent de tous les dialectes allemands; le génie du Nord est plus pratique et plus simple, sans être moins héroïque ou moins élevé. Dans l'histoire, les Scandinaves ont eu certes un assez grand rôle, qui ne se confond pas avec l'épopée tudesque; leur énergie native a plus d'une fois ravivé les premiers temps du moyen âge; elle leur assigne encore aujourd'hui le devoir d'une résistance à plusieurs égards nécessaire pour l'équilibre de l'Europe.

Cette énergie avait sommeillé pendant le XVIIIe siècle : c'était, là comme ailleurs, le temps d'une diffusion intellectuelle et morale qui, si elle avait persisté après avoir donné ses fruits, menaçait d'étouffer dans une promiscuité douteuse les nobles idées de patrie et de nationalité. Heureusement les dernières années du siècle virent se réveiller dans presque chacune des nations de l'Europe le sentiment généreux d'une personnalité ayant conscience de ses devoirs non moins que de ses droits; ce mouvement se produisit dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, et le Danemark en particulier en eut conscience vis-à-vis des Allemands. Dès le milieu même du siècle, un grand poète dramatique Holberg avait exprimé vivement l'antipathie des deux caractères. Fondateur du théâtre dans le Nord, il faisait l'éducation politique et morale de la bourgeoisie en livrant à sa risée sur la scène les types allemands, sous le respect desquels elle se tenait encore courbée, soit que, dans son *Didrik terreur des hommes* et dans son *Jakob von Thyboe*, il tournât en ridicule le soldat et l'officier allemands, brutaux, fanfarons, ivrognes et grossiers, soit que, dans son *Ulysse d'Ithaque*, il fît gaiement justice des misérables compositions dramatiques dont l'Allemagne se contentait et qu'elle imposait à ses voisins. — Le germanisme eut sous l'important ministère du réformateur Struensée un dernier moment de triomphe, et puis la réaction commença : une loi importante sur le droit des nationaux, et qui date du 15 janvier

(1) Il y en a trois surtout, la postposition de l'article, la formation des verbes passifs et la désinence constante de l'infinitif par une voyelle, caractères qui ne se retrouvent ni dans le gothique ni dans l'allemand.

1776, peut en être regardée comme le premier signal. En même temps s'ouvrait toute une féconde période illustrée par des écrivains, des poètes nationaux; le Danemark allait travailler à se reconquérir. Nous avons dit ailleurs sa renaissance politique et littéraire (1); cette œuvre de patriotisme n'est pas encore complétement achevée.

Elle n'est pas achevée, car c'est jusqu'à l'Eyder, c'est-à-dire jusqu'à la limite méridionale du Slesvig, que s'avançait jadis et que devrait se reconstituer entièrement aujourd'hui la nationalité scandinave. Or l'Allemagne dispute encore l'entière et libre disposition de tout ce duché au Danemark. Tant que l'influence et l'intervention allemandes auront quelque chose à voir au nord de l'Eyder, le Danemark ne sera pas véritablement rentré dans l'entière possession de sa souveraine indépendance; il ne sera pas libre de ses mouvemens, de ses affections et de ses vœux.

Est-il vrai que le territoire scandinave aille réellement jusqu'à l'Eyder et que ce fleuve soit la limite que l'ethnographie et l'histoire ont tracée? Les preuves en abondent. Jusqu'à la fin du XIVe siècle, tout le pays jusqu'à l'Eyder s'est appelé le Jutland, et le Slesvig actuel était nommé le Jutland méridional. Les Danois étaient postés sur l'Eyder quand Charlemagne, dans le cours de ses campagnes contre les Saxons, pénétra jusqu'à l'Elbe. Par l'exemple des Saxons défaits, ils purent apprendre ce qu'ils devaient attendre, s'ils ne s'opposaient au conquérant. Les rois des Jutes, Sigfred et son frère Godfred, reconnurent aussitôt le danger. Sigfred prit le chef saxon fugitif Wittekind sous sa protection, et le soutint dans sa résistance courageuse contre les Francs. Godfred lui-même se mit en campagne avec une grande armée et une puissante flotte. Il poussa victorieusement jusqu'à l'Elbe et jusqu'au Rhin, prit la forteresse fondée par l'empereur sur l'Elbe, subjugua la Frise, et pensa même visiter Charlemagne dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle. Le grand empereur fut délivré de cet ennemi entreprenant et dangereux quand Godfred fut tué traîtreusement par un de ses propres guerriers. Son successeur Hemming, moins belliqueux, fit la paix avec Charlemagne dans une entrevue sur l'Eyder en 811, et ce fleuve fut établi comme limite commune entre le royaume du Danemark et l'Allemagne; tel est le récit d'Adam de Brême. Godfred, avant sa mort, avait entrepris un ouvrage qui, aussi bien que ses faits d'armes, le rend digne d'être nommé le premier protecteur de la frontière danoise contre les Allemands. C'était le célèbre ouvrage de défense appelé le *Kurvirke* ou le *Kurgraben* (2), consistant en un mur de défense avec un fossé, depuis l'embouchure de la Slie jusqu'à la petite rivière de la Trène.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1852.

(2) L'ouvrage ou le fossé de protection; le vieux mot danois *kure* signifiait *garder* et *protéger*.

Pendant plus de cent années, ce mur fut une fortification danoise contre les attaques du midi, jusqu'au moment où la reine Thyra construisit elle-même un peu plus au nord un autre mur plus formidable encore, le fameux *Dannevirke*, que des marais impraticables reliaient vers l'ouest au pays des Frisons. Veut-on vers la fin du IXe siècle un autre témoin de la frontière nationale danoise : ce sera le Norvégien Other, lequel fit alors deux voyages à l'extrême nord, et en laissa le récit à Alfred le Grand, roi des Anglo-Saxons, qui nous l'a conservé; il dit formellement du port de Hedeby (aujourd'hui la ville de Slesvig) qu'il appartient aux Danois. Tous les anciens écrivains islandais des XIIIe et XIVe siècles comprennent sous le nom général de Danemark tout le pays jusqu'à la limite septentrionale du Holstein. Des inscriptions runiques, probablement du Xe siècle, ont été trouvées sur le territoire entre le Dannevirke de la reine Thyra et le Kurvirke de Godfred; les formules et le style de ces inscriptions offrent une parfaite ressemblance avec l'ancienne langue du Nord, et point du tout avec l'idiome de l'Allemagne. Ces inscriptions sont gravées sur des pierres funéraires : les noms propres qui y sont inscrits se retrouvent encore dans le Jutland méridional. Au temps même où les envahissemens de l'Allemagne violaient la frontière danoise, le droit historique était rappelé par l'inscription qu'on lisait au-dessus de la porte de Rendsbourg, du côté de l'Allemagne : *Eidora Romani terminus imperii*, inscription qui n'a disparu qu'au lendemain de la dissolution de l'empire allemand, quand le gouvernement danois jugea superflu de rappeler cette vérité historique et nationale.

L'histoire du droit se trouve entièrement d'accord avec tant d'autres témoignages. En 1413, le roi de Danemark, Éric de Poméranie, avait fait proclamer par le parlement danois que les ducs du Jutland méridional avaient forfait leur fief à cause de félonie. Une guerre éclata. Pour mettre fin au désaccord, on convint des deux côtés de s'en rapporter à l'arbitrage de l'empereur Sigismond. Et comme les ducs prétendaient alors déjà que leur fief formait un pays séparé, le roi Éric leur opposa, entre autres argumens, que les lois et le droit du Jutland méridional étaient les mêmes que ceux du Jutland septentrional et de tout le Danemark, et que la cour centrale ou *landsthing* du Jutland septentrional aussi bien que la cour suprême du royaume étaient pour les tribunaux du Jutland méridional des instances d'appel. L'empereur Sigismond prononça lui-même, dans une déclaration du 28 juin 1424, que tout le Jutland méridional, avec la forêt danoise au sud-est de la province (*Danske skov* en danois, *dänisch-wold* en plat-allemand), avec l'île d'Als et les districts frisons, appartenait au royaume de Danemark. Un siècle plus tard, la cour camérale de l'empire allemand prétendit que l'évêché du Sles-

vig appartenait à l'Allemagne, et par conséquent devait contribuer aux impôts de l'empire. L'évêque répondit que l'Eyder était depuis les temps les plus reculés la frontière dano-allemande, que l'évêché du Slesvig dépendait du Danemark dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel, ce que démontrait surtout ce fait que le droit danois était employé par tous les tribunaux du pays, et la cour camérale reconnut (1587) que l'évêché du Slesvig faisait partie du royaume de Danemark, et n'appartenait point à l'Allemagne. Ce qui était vrai de ces temps l'est aussi du nôtre. Sans doute la procédure et le droit pénal, qui forment la partie variable du droit, se sont fortement empreints d'élémens étrangers tout en gardant un fond national; mais le droit civil, qui est le noyau du droit, est resté absolument national : les emprunts étrangers y sont imperceptibles. Aucune codification générale n'ayant eu lieu dans le Slesvig pendant six siècles, cette province garde encore aujourd'hui l'ancien et vénérable code du roi Valdemar, connu sous le nom de *loi jutlandaise* (1), avec les modifications et additions apportées successivement par la législation commune du Danemark et du Slesvig. Bien que cette loi émanât d'un pouvoir législatif, de l'assemblée de la nation siégeant à Vordingborg en Sélande avec la sanction du roi, elle n'était pourtant dans la réalité qu'un recueil des usages et des coutumes traditionnels de tout le Jutland septentrional et méridional, y compris le pays accessoire des Frisons, les îles de Fionie, de Langeland, d'Als, d'Aerö et de Samsö; telle était l'étendue de ce qu'on appelait le territoire de droit jutlandais (2). Bien plus, si l'on compare le droit encore aujourd'hui en vigueur dans le Slesvig avec deux monumens législatifs du Danemark plus anciens encore que la loi de Valdemar, — l'ancienne loi municipale de la ville de Slesvig, composée en danois à la fin du XIIe siècle, et le curieux livre terrier de Valdemar (*Valdemars Jordebog*), sorte de *doomsday-book* danois rédigé vers 1230, registre de toutes les possessions et de tous les revenus du roi dans le royaume, y compris le Jutland méridional, — on se convaincra que le droit actuel du Slesvig ressemble pour le fond, non-seulement à la loi de

(1) *Jydske Lov* en danois; les Allemands la nomment *Jütsche Lov*, ne substituant pas au mot danois, tant la tradition se fait respecter, leur mot *Gesetz*. La loi de Valdemar a été publiée dans l'année 1241, et a valu à ce roi le surnom de Législateur outre celui de Victorieux. Elle s'ouvre par cette maxime : *Med lov skal land bygges, — le pays s'édifiera sur la base de la loi*, maxime qui se retrouve dans les anciennes lois suédoises, et que le roi Charles XV a adoptée pour devise.

(2) Il y avait de même la loi de Scanie (province danoise jusqu'en 1660 et aujourd'hui suédoise); le *livre* sur les successions, *Arvebogen;* le *livre sur les crimes qui ne peuvent être expiés par des amendes*, *Orbodemaal*, recueils qui contenaient le droit en vigueur dans les parties orientales du Danemark, et qui avaient été rédigés au commencement du XIIIe siècle. Il y avait enfin le droit de Sélande, contenu dans deux recueils, la loi de Valdemar et la loi d'Éric.

Valdemar, mais à ces deux monumens antérieurs, et présente une incontestable parenté avec le droit scandinave en général bien plutôt qu'avec le droit allemand.

Si nous faisions sur les langues la même recherche que nous venons de faire sur le droit, étude qui nous serait rendue facile par le curieux ouvrage qu'a publié récemment à Copenhague M. Allen (1), nous obtiendrions le même résultat. Nous verrions le Danemark tout entier, surtout les hautes classes dans les villes, envahi partiellement, à certaines époques de son histoire, par la langue allemande, devenue la langue officielle, celle de la haute administration et des affaires; mais nous verrions aussi le peuple et les campagnes conserver l'idiome national, et le tenir en réserve pour le jour de la réaction anti-germanique. M. Allen suit les progrès de cette réaction, qui insensiblement, pendant toute la première partie du XIXe siècle, reconquiert le pays, mais qui, une fois arrivée dans la partie méridionale du Slesvig, y trouve la langue allemande trop fermement implantée, par suite du voisinage du Holstein, pour en pouvoir encore triompher. Le midi du Slesvig a parlé jadis le danois comme tout le reste du Nord; mais sa langue est aujourd'hui un patois plat-allemand fort désagréable, pire que celui de nos campagnes alsaciennes. La réaction nationale en Danemark, après avoir reconquis le royaume et une partie du Slesvig, s'est arrêtée devant ce germanisme établi en maître. Loin de faire appel, contre une usurpation consommée, à des violences législatives ou morales, le gouvernement danois a reconnu par ses règlemens administratifs que la langue du midi du Slesvig était désormais l'allemand, et il n'en a pas contesté l'usage. Tout le duché a été, sous le rapport de la langue, divisé en trois districts. Excepté une commune danoise dans la ville de Flensbourg, le district méridional est entièrement allemand, et contient 177,000 habitans. Le district septentrional est entièrement danois, et compte 135,000 âmes. Le district intermédiaire, au centre du duché, est, sous le rapport des langages, à peu près également mélangé. Toutefois les villes, ou plutôt les bourgs, car on s'aperçoit bien de l'exiguïté des nombres sur lesquels nous calculons, appartiennent de préférence à l'idiome allemand, et les campagnes à la langue nationale; 218,000 habitans appartiennent à la première catégorie, 176,000 à la seconde. Voici comment dans ce district intermédiaire l'usage des deux langues est réglé. Pour le service divin, dans les villes, on prêche tous les dimanches en toutes les deux également; dans les campagnes, on alterne, les sermons et instructions ayant lieu un dimanche en

(1) *Les questions de langues dans le duché de Slesvig*, 2 vol. in-8°, en danois et en allemand.

danois, le dimanche suivant en allemand. Les baptêmes, la communion, les mariages, sont célébrés dans la langue choisie par les intéressés. Dans les écoles, l'éducation est donnée en danois, mais quatre heures par semaine sont consacrées dans les classes supérieures à l'étude de l'allemand. Les deux langues sont aussi employées également pour les procès civils ou criminels et pour l'administration. Dans l'assemblée des états provinciaux, chaque député choisit la langue dont il entend faire usage; le président et le commissaire royal sont seuls tenus de s'exprimer dans l'une et dans l'autre. Le gouvernement danois a modifié tout récemment dans le sens de la tolérance la disposition suivant laquelle la préparation à la confirmation et la confirmation elle-même devaient se faire en danois.

On voit que le germanisme n'a pas reculé jusqu'à la frontière méridionale du Slesvig, et qu'il est resté campé dans une partie de ce duché. On voit aussi que la résurrection nationale du Danemark n'a pas brisé absolument toutes les chaînes qui avaient été imposées au pays, et qu'elle n'a pas employé la violence pour revendiquer ses droits. Les droits, au point de vue historique, n'en étaient pas moins incontestables : le Slesvig avait jadis parlé danois jusqu'à l'Eyder, et si l'idiome scandinave réclamait son ancien empire, le gouvernement danois était bien venu et très fondé à le propager et à le soutenir.

Quant aux duchés de Holstein et de Lauenbourg, allemands dès l'origine, ils relèvent aujourd'hui encore de la confédération germanique, dont le roi-duc de Danemark-Slesvig (1) est membre comme suzerain de ces deux duchés. Là ne s'est jamais montrée la lutte entre les deux nationalités, parce que jamais l'Eyder n'a cessé d'être la véritable limite des peuples scandinaves, bien que, par une suite des anciennes relations féodales, les souverains du Danemark étendissent leur suzeraineté jusqu'à l'Elbe.

Voilà comment, le germanisme ayant aux derniers siècles envahi le Danemark, une réaction nationale l'ayant ensuite fait peu à peu reculer et rentrer à peu près dans ses justes limites, il s'agit maintenant de l'y contenir, et de défendre contre son goût perpétuel d'envahissemens un sol péniblement reconquis. Recherchons par quels moyens, par quels piéges cachés les nouvelles attaques s'or-

(1) Il ne faudrait pas dire le roi de Danemark duc de Slesvig. Cette dernière qualité n'est, depuis l'incorporation de 1721, qu'un simple titre, à peu près comme si le roi d'Italie gardait le titre de roi de Piémont. Autre exemple qui fera bien comprendre cette distinction importante : le ministre de Slesvig s'appelle le ministre royal du duché de Slesvig; ce serait une expression presque insurrectionnelle de dire : le ministre ducal de Slesvig ou le ministre du duc de Slesvig. Ces détails peuvent aider à comprendre combien le Slesvig est intimement rattaché déjà au royaume de Danemark en droit et par la personne du souverain.

ganisent; ouvrons les papiers d'état, examinons de part et d'autre les argumens de la diplomatie; cette discussion nous amènera sans doute à une vue claire du sujet, et peut-être ensuite à la proposition d'une solution définitive. Aussi bien la solution est pour nous évidente depuis longtemps, et nous aurons simplement à montrer que, facilement prophète, nous avions ici même, dès les arrangemens pris en 1852, prédit plus d'une fois ce qui est arrivé depuis, et présenté à l'avance comme inévitable la solution que le lecteur, s'il veut bien suivre avec attention le simple exposé des faits, n'aura pas de peine à découvrir et à proposer de lui-même.

II.

Le 4 avril 1848, quand les insurgés des duchés envoyèrent des députés à Copenhague pour demander l'union entre le Slesvig et le Holstein et leur séparation d'avec le royaume de Danemark, le roi leur répondit qu'il avait la volonté d'accorder au Holstein une constitution des plus libérales et de s'associer, pour ce qui regardait ce duché, très franchement à l'œuvre de l'unité allemande qu'on allait tenter à Francfort, mais qu'il n'avait ni la volonté ni le droit de séparer du patrimoine de la nation danoise le duché de Slesvig, qui en était une ancienne province et une partie intégrante. On accueillit sa réponse par la guerre, de concert avec l'Allemagne. Il la soutint énergiquement, de concert avec son peuple : deux millions contre quarante millions d'hommes, mais le droit contre l'injustice, le patriotisme contre l'ambition. Les paroles de Frédéric VII contenaient tout le programme du gouvernement danois; il n'aspirait à autre chose qu'à organiser par des institutions libres, promises par le précédent roi dès avant les révolutions de 1848 et par Frédéric VII lui-même, à son avénement en janvier de cette fatale année, la monarchie danoise, composée des îles, du Jutland et du Slesvig. Le Holstein, appartenant à la confédération germanique, ne serait uni au royaume que par un lien personnel, Frédéric VII se trouvant à la fois roi-duc de Danemark-Slesvig et duc de Holstein; la question des institutions à donner à ce duché en particulier devait se traiter à part, avec la diète de Francfort et avec le duché lui-même. Dès le milieu même de la guerre, Frédéric VII se mit à l'œuvre : il signa le 5 juin 1849 une constitution fort libérale, qui avait été discutée par les représentans du Danemark, et qui était destinée à s'étendre au duché de Slesvig. Malheureusement le Slesvig était encore au pouvoir de l'insurrection, et l'on ne pouvait songer à lui appliquer les institutions nouvelles. Dès que les négociations avec l'Allemagne commencèrent, le gouvernement du Danemark vit bien que ses adversaires, qui n'avaient pas sans de vastes projets secouru des sujets révoltés,

n'admettraient à aucun prix le système de l'union personnelle, qui était conforme au droit et qui sauvait le Danemark. En vain s'efforça-t-il de faire accepter un projet (celui des notables de 1850) qui, modifiant en plusieurs points l'union personnelle, formait une certaine unité restreinte. Ce n'était point assez encore : la Prusse et l'Autriche, qui occupaient au nom de la confédération le Holstein, ne permettaient point au roi-duc, souverain légitime, de pacifier lui-même ce duché par ses propres soldats. Elles refusaient de retirer leurs troupes et de rendre l'autorité au roi avant d'avoir été instruites de la manière dont on promettait d'organiser la monarchie, et elles entendaient bien dicter l'organisation qui leur convenait davantage, pesant ainsi moralement d'un grand poids sur les résolutions du roi de Danemark. Elles ne consentirent à retirer leurs troupes et à persuader à la diète de Francfort de ratifier la paix que lorsqu'on leur eut donné communication du projet auquel le roi de Danemark s'était vu réduit par elles, et que publia la proclamation royale du 28 janvier 1852. Ce projet annonçait, comme on se le rappelle, en échange et en remercîment du principe de l'intégrité de la monarchie garantie par les grandes puissances, la fameuse œuvre de la constitution commune, œuvre périlleuse, qui, sous prétexte d'une prétendue égalité entre les différentes parties de la monarchie danoise, dissolvait cette monarchie, éloignant le Slesvig du royaume proprement dit, faisant de celui-ci une province, et rapprochant du Slesvig le Holstein ; œuvre tout allemande et exclusivement profitable aux ambitions de l'Allemagne, œuvre comparable aux trames qui avaient préparé autrefois le démembrement de la Pologne.

Nous avons plus d'une fois montré, depuis 1852, quels piéges inévitables recélait cette coupable conception. Nous avons adjuré la diplomatie occidentale (par malheur occupée de bien autres affaires alors) de ne pas la consacrer quand il était temps encore, et de la renier s'il était possible après l'avoir une fois acceptée. Nous avons proclamé que cette malfaisante machine, après avoir multiplié autour d'elle les désastres et les blessures, ne pourrait pas même entrer régulièrement en mouvement, qu'on la verrait craquer et se disloquer de toutes parts. Nous a-t-il fallu beaucoup de temps pour être témoins de tous les effets prédits? — Trois ans à peine. En effet la constitution commune promise le 28 janvier 1852 a été proclamée le 2 octobre 1855. Sur la demande même de l'Allemagne, elle a été suspendue pour le Holstein et le Lauenbourg le 6 novembre 1858, et, comme nous avons assisté aux tiraillemens de ses mouvemens informes, nous assistons aujourd'hui aux inextricables difficultés de son naufrage partiel (puisse-t-il devenir complet et définitif!). Dès le mois de juin 1854, on a pu constater le premier effet, pour les intérêts danois, de

la conception imposée par l'Allemagne. Le ministère vint dire aux chambres réunies à Copenhague : « La constitution danoise, telle qu'elle a été donnée en juin 1849, telle que nous l'aurions tous conservée avec plaisir, n'existe plus. Ce qui faisait le fond même de la constitution donnée à la *monarchie* danoise a disparu le 28 janvier 1852. Il ne faut jamais oublier cela; il ne sert à rien de l'oublier. Ce qui en subsiste aujourd'hui, c'est une forte et libre constitution pour le *royaume* de Danemark. Si nous voulons affermir cette constitution pour le *royaume*, ne perdons pas le temps à nous quereller sur les restes froids et périssables de la constitution de la *monarchie*, dont il n'y a plus rien à faire. » Un orage éclata à ces paroles, mais un orage impuissant : le ministère exprimait le langage de la nécessité à laquelle il fallait obéir. Oui, dorénavant et de par la constitution commune qui allait être publiée, le Slesvig ne faisait plus partie du royaume de Danemark, lequel ne comprenait désormais que le Jutland propre et les îles. Ce royaume était réduit à l'état de province, au même titre que le duché de Slesvig ou que le duché de Holstein; la constitution libre donnée le 9 juin 1849 n'était plus destinée à s'étendre à la monarchie, mais elle devenait une constitution particulière et provinciale en attendant que le roi en octroyât une autre pour le Slesvig et une pour le Holstein; les chambres réunies à Copenhague n'étaient plus le parlement danois, mais la représentation particulière et provinciale d'une partie de la monarchie; les affaires particulières de ce qu'on appelait désormais le *royaume* proprement dit ressortissaient seules de leur autorité, comme les affaires particulières du Slesvig ou du Holstein ressortiraient seules de l'autorité des états provinciaux qui allaient se relever dans ces duchés. Quant aux affaires communes intéressant toute la monarchie, elles allaient être confiées à une assemblée nouvelle, le *rigsraad*, réunissant les représentans de toutes les différentes parties de l'état d'ensemble. On comprend, sans qu'il soit besoin de beaucoup d'explications, tout le danger d'une telle création : les députés du Holstein, duché allemand et dépendant de la confédération germanique, allaient siéger dans cette assemblée commune à côté des députés du royaume et de ceux du Slesvig, avec un droit égal à délibérer sur les affaires communes; ils allaient faire intervenir dans ces délibérations des intérêts en partie allemands; bien plus, si l'on se rappelait l'union que le germanisme avait jadis créée entre le Slesvig et le Holstein, si l'on réfléchissait que la réaction nationale avait à peine brisé ces liens, que l'insurrection de 1848 avait pris pour mot d'ordre le *schleswig-holsteinisme* (comme on dit et comme on écrit en Allemagne), on n'avait pas de peine à comprendre que laisser le Slesvig soumis à des institutions différentes de celles du royaume, mais semblables à celles du Holstein, c'était exposer le duché danois à subir

constamment l'influence du duché allemand, c'était l'éloigner toujours davantage du royaume de Danemark et le rapprocher de la confédération germanique.

Il est vrai, nous le disions, que la machine ne pouvait pas fonctionner. Les états provinciaux du Holstein et même ceux du Slesvig prétendirent que les constitutions provinciales octroyées par le roi, et que la constitution commune décrétée de même, étaient illégales tant qu'elles ne seraient pas revêtues de l'approbation des assemblées particulières. L'Allemagne prit en main leur cause; le gouvernement danois, poussé à bout, céda : il révoqua la constitution commune pour le Holstein et le Lauenbourg, et vit les états du Holstein, convoqués au commencement de 1859, au lieu de préciser leurs objections et leurs griefs, présenter tout un nouveau projet de constitution commune qui eût consacré, si on l'eût adopté, l'anarchie et le démembrement de la monarchie danoise.

Il s'agit aujourd'hui de refaire l'œuvre à moitié détruite, car l'Allemagne n'entend pas qu'on renonce à la promesse forcée d'une constitution commune, et cependant elle la rend impossible à l'avance par ses prétentions à l'égard du Holstein et de sa position dans l'ensemble de la monarchie. Ceci nous amène à la dernière phase de la question, ouverte par la résolution de la diète de Francfort du 7 février 1861 : elle a déclaré qu'elle ne reconnaîtrait valable pour le duché de Holstein, au moins provisoirement et jusqu'à la confection d'une autre constitution commune, aucune loi qui n'aurait pas été préalablement consentie par les états de cette province; appuyant cette déclaration sur des résolutions antérieures, notamment sur celle du 8 mars 1860, elle a donné au Danemark un délai de six semaines pour faire droit à cette demande quant à la loi du budget, mise en vigueur sans ce consentement, et elle a décidé que si l'on ne faisait pas droit à son exigence, elle entrerait dans la voie d'une exécution fédérale. A qui est imparfaitement instruit ou ne regarde que de loin, la question paraîtra fort simple, et la diète de Francfort semblera, des deux parties en lutte, la plus libérale; mais un court commentaire dissipera cette confusion. — Les lois concernant le Holstein sont de deux sortes : celles qui regardent seulement les affaires particulières de ce duché, celles qui lui sont communes avec les autres parties de la monarchie par un effet naturel de la constitution commune. Et c'est ici que le piége est caché. Les pays purement danois (Danemark et Slesvig) forment également, comme nous l'avons dit, avec les duchés allemands de Holstein et Lauenbourg un état unitaire. A côté du souverain commun, ils ont en commun aussi la représentation diplomatique et consulaire; ils forment une unité militaire, l'armée et la flotte étant des institutions communes; ils ont enfin sous beaucoup de rapports une com-

munauté financière, la douane et les impôts indirects étant communs. S'il n'était question, dans la déclaration de la confédération germanique, que des affaires particulières au duché de Holstein ou purement provinciales, la demande serait complétement superflue. Les états holsteinois sont déjà en possession de ce pouvoir constitutionnel de voter les lois concernant les affaires provinciales, et si un développement de la constitution holsteinoise dans le sens libéral paraît désirable, ce n'est pas le gouvernement danois qui le refusera; le roi de Danemark, à plusieurs reprises, a offert aux états des réformes libérales qui ont été repoussées à l'instigation des hobereaux holsteinois. Personne n'est assez ignorant ou assez naïf pour hésiter sur la question de savoir lequel est le plus libéral, du gouvernement danois, qui a rompu avec toutes les traditions du moyen âge pour s'élever au rang des états constitutionnels, ou de la représentation provinciale du Holstein, encore engagée, comme tout ce pays, dans les traditions et les mœurs féodales. Si la demande de la diète de Francfort ne regarde pas cette classe de lois particulières et provinciales, elle a donc trait aux lois communes de la monarchie, et il faut alors la traduire en ces termes : aucune loi votée par la représentation commune et concernant les affaires communes ne sera valable dans le Holstein sans le consentement des états provinciaux de ce duché. Au duché de Holstein sera concédé un droit de *veto* sur toutes les affaires communes à la monarchie danoise! — Voyons les effets : l'armée est une institution commune; or on a depuis longtemps reconnu l'absolue nécessité de réorganiser l'armée; les états holsteinois reconnaîtront-ils cette nécessité? Non; ils ont déclaré leur sentiment sur ce point particulier : ils n'y consentiraient pas; ils verront très volontiers, avec toute l'Allemagne, la force armée du Danemark énervée et diminuée par une organisation mauvaise. — C'est une institution commune que la marine militaire, et l'on sait par expérience que, contre les attaques de l'Allemagne, la flotte est la défense la plus efficace du Danemark. Cependant, s'il s'agit de voter des crédits extraordinaires pour augmenter la flotte, le *veto* du Holstein s'y opposera, et l'on ne pourra passer outre! — Tout cela est insensé. — N'allons pas si loin chercher des exemples, et tenons-nous au seul article sur lequel la confédération germanique a cette fois appuyé sa déclaration : il faudra, exige-t-elle, que le budget périodique de la monarchie danoise soit revêtu, pour entrer en pleine vigueur, du consentement des états provinciaux du Holstein. Voilà donc le Holstein en possession d'arrêter d'un mot tout le gouvernement de la monarchie! Le fera-t-il? Assurément, si un tel moyen, à un moment donné, peut offrir des chances favorables à une agression de la part de l'Allemagne. — Déférer à la volonté de

la diète de Francfort, c'est donc, dans le cas présent, se livrer soi-même les mains liées au gré de l'Allemagne, préparer une absorption nouvelle du Danemark et rendre inévitables l'anarchie et la dissolution d'un état indépendant.

Voilà la difficulté, voilà le péril qui empêche le Danemark de céder à la volonté récemment exprimée par la diète de Francfort. On doit bien croire qu'un état de deux millions d'âmes ne s'expose pas étourdiment et sans motif sérieux à une guerre contre une nation de quarante millions d'âmes; il faut qu'il soit contraint à cette lutte inégale, et quelle plus forte raison pourrait le contraindre que celle d'éviter le sort de la Pologne?

Il est vrai, comme nous l'avons remarqué, que la confédération germanique ne prétend pas faire admettre ce *veto* absolu des états holsteinois dans une organisation définitive, elle ne l'exige qu'à titre de mesure provisoire; mais attendez, voici une autre prétention, celle-ci permanente et qui aspire à s'imposer à la constitution future : la confédération germanique veut une représentation égale des diverses parties de l'état dans l'assemblée commune ou *rigsraad*. — Est-ce que la constitution du 2 octobre 1855 n'a pas donné la réponse? N'assigne-t-elle pas au duché de Holstein, comme au duché de Lauenbourg, une représentation proportionnelle à sa population? Ou bien prétend-on que 544,419 Holsteinois aient dans l'assemblée commune autant de représentans que deux millions et plus de Danois et Slesvicois? Ce serait une manière nouvelle de comprendre l'égalité. La réponse sur ce point n'a jamais été, malgré les instances de l'envoyé danois à la diète de Francfort, très précise. Si les déclarations officielles sont obscures, la prétention en soi n'est pas douteuse : oui, c'est bien là ce qu'on veut. Quelles en seraient les conséquences? Exactement les mêmes que celles d'un *veto* accordé aux états holsteinois. L'élément holsteinois, c'est-à-dire purement allemand, entraînerait facilement vers lui dans le conseil commun la représentation slesvicoise, et tiendrait en échec l'élément purement danois; il frapperait d'impuissance toute législation commune. C'est absolument, comme on voit, le même résultat que celui qui nous apparaissait tout à l'heure.

Ce n'est pas assez que l'Allemagne ait, grâce à la constitution commune, la porte du Holstein toujours légalement ouverte pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la monarchie danoise; il faut encore qu'au mépris de tous les droits historiques, au mépris d'une autorité par elle-même cent fois reconnue, elle poursuive l'administration et le gouvernement du roi de Danemark jusque dans le Slesvig, par cette bonne raison qu'il y a dans une partie du Slesvig des gens qui parlent le plat-allemand! Écoutez les maximes

des *associations nationales* (1) : « Il ne faut pas se restreindre, disent-elles, à sauvegarder les intérêts du Holstein; il faut que notre action s'étende pour sauver aussi les *droits sacrés* de l'Allemagne quant au Slesvig. Si le moment n'est pas favorable pour mettre en avant nos prétentions, il vaut mieux attendre et tenir l'affaire en suspens que de pousser à une solution qui laisserait le Slesvig hors de cause. » Et les journaux de toutes couleurs, réactionnaires ou radicaux, libéraux ou conservateurs, tous d'un bout de l'Allemagne à l'autre énoncent les mêmes prétentions. Le même thème est développé par les députés des chambres de Hanovre, de Saxe, de Bade, de Würtemberg, de Bavière et de Prusse. Il est même devenu, il y a quelques mois, le sujet de singulières déclarations dans la seconde chambre à Berlin.

Dans la séance du 3 mai 1860, à propos de quelques pétitions, un certain nombre de membres de cette chambre exhortèrent le gouvernement prussien à prendre énergiquement en main les intérêts et la défense de la population allemande du Slesvig, suivant eux fort opprimée. M. de Schleinitz, ministre des affaires étrangères, abonda dans leur sens, et affirma que le gouvernement du roi de Prusse avait cette cause fort à cœur, qu'il ne laisserait échapper aucune occasion d'en donner les preuves. Ces paroles, tout au moins imprudentes, devinrent l'occasion d'un échange de dépêches intéressantes entre les cours de Copenhague et de Berlin. Ces dépêches n'ont pas reçu de publicité en dehors du Danemark : elles sont cependant fort intéressantes; la comparaison de ces pièces diplomatiques fait connaître clairement les argumens des deux parties; on trouve d'un côté un langage net, sensé, inspiré par le droit et la raison, de l'autre des ambiguïtés, des équivoques, du dédain, en un mot l'embarras d'une mauvaise cause qui, à défaut du droit, sent la force entre ses mains.

Dès le 16 du mois de mai, le ministre des affaires étrangères de Danemark, M. Hall, écrivit au ministre danois à Berlin, M. de Brockdorf :

« Monsieur le baron, la chambre des députés de Prusse s'est plu récemment à faire entrer dans le domaine de ses débats les affaires du duché danois de Slesvig, et elle a pris une résolution par laquelle, en transmettant au gouvernement du roi les pétitions soumises à la chambre, elle exprime la confiance que celui-ci, « de concert avec ses confédérés, ne négligera rien pour procurer enfin aux duchés de Slesvig et de Holstein la pleine jouissance de leurs droits outragés. » Si le gouvernement du roi de Danemark a pris connaissance de ces débats avec une bien grande surprise, c'est

(1) Qu'on prenne les résolutions du *National-Verein* d'Eisenach, du 20 janvier 1861, ou celles du *National-Verein* établi à Kiel, en date du 13 du même mois : c'est partout le même langage.

avec une véritable douleur qu'il voit l'attitude que le gouvernement prussien a affectée dans cette occasion. Ce gouvernement n'a pas trouvé un seul mot pour désapprouver le ton de ces débats, si inconvenant et si profondément blessant envers une puissance amie et alliée, pas une seule rectification ou une seule expression de doute à l'égard des outrages contre la vérité qui s'y sont produits. Au contraire son organe, le ministre des affaires étrangères, a formellement déclaré que le gouvernement partageait complétement les vues énoncées dans la pétition. Vis-à-vis des empiétemens de la chambre des députés, le gouvernement prussien a laissé à l'écart les principes incontestables du droit des gens et les actes formels, provoqués par la Prusse elle-même, par lesquels l'Allemagne, il y a quelques années, avait pleinement reconnu qu'il n'existe entre la confédération et le duché de Slesvig aucune relation soit politique, soit internationale. — L'usurpation de l'assemblée n'est pas atténuée par la circonstance que la résolution embrasse également le Holstein, attendu que les rapports de la confédération avec ce duché ne sauraient entraîner aucun droit à s'ingérer dans les affaires d'une autre partie quelconque de la monarchie danoise indépendante. Même pour ce qui regarde seulement le duché de Holstein, le gouvernement danois ne peut voir dans la résolution prise qu'une anticipation sur les délibérations encore pendantes de la diète de Francfort, anticipation d'autant plus déplorable qu'elle ne pourra que trop facilement avoir pour conséquence de compromettre le succès des discussions que le gouvernement s'est proposé de provoquer avec les états holsteinois sur la position définitive à donner au duché dans la monarchie. — C'est contre cette conduite de la chambre des députés prussienne, et en particulier contre l'attitude du gouvernement du roi de Prusse, que le gouvernement de sa majesté tient à faire ses réserves. Il proteste hautement contre l'immixtion dans les affaires intérieures d'une partie de la monarchie danoise qui se trouve en dehors de l'action du droit fédéral, et il signale dès à présent l'influence funeste que l'anticipation des discussions pendantes au sein de la diète de Francfort au sujet de la position constitutionnelle du Holstein pourra exercer sur l'issue de cette question. »

Bientôt après l'envoi de cette dépêche, M. Hall la développa dans une circulaire (25 mai) ayant pour but de faire remarquer à toutes les cours étrangères quelle lumière inattendue les débats auxquels il faisait allusion jetaient sur le différend dano-allemand en général.

« Il est clair à présent, disait-il, que les prétentions si ardemment soutenues relativement à la position du Holstein et du Lauenbourg dans la monarchie tendent à un tout autre but qu'à celui de protéger ces duchés dans leurs droits prétendus, et de leur assurer une position satisfaisante dans la monarchie danoise. On avait réclamé à grand bruit ce qu'on appelait, par un singulier abus de mots, « l'autonomie et l'égalité politique » de ces duchés, *Selbstaendigkeit und Gleichberechtigung;* aujourd'hui c'est le rapporteur même du comité de la chambre prussienne qui établit en fait que le gouvernement danois non-seulement ne voudra jamais, mais encore ne pourra jamais remplir les exigences telles que l'Allemagne les entend. Une constitution unitaire, — seule reconnue naguère comme compatible avec

les droits particuliers des duchés, — ne s'accorde pas, il l'avoue ouvertement, avec l'interprétation qu'on entend aujourd'hui donner à ces mots... Il est évident qu'au lieu de s'attacher à terminer d'une manière équitable le différend dano-allemand, on veut au contraire tenir cette question toujours en suspens, au grand dommage de la monarchie danoise, particulièrement des duchés allemands, et pour réussir finalement à étendre l'action de la diète sur le duché danois de Slesvig. La chambre prussienne a fait de son mieux pour raviver tous les souvenirs de 1848. Elle a hautement proclamé la doctrine du slesvig-holsteinisme, que l'Europe a condamnée. Or le gouvernement du Danemark, s'il a dû supporter dans le Holstein une immixtion de l'Allemagne qui n'était pas même entièrement légale, proclame du moins que le Slesvig, pays exclusivement danois, n'appartient pas et n'a jamais appartenu à la confédération, et que le gouvernement danois ne se trouve pas même obligé envers l'Allemagne par aucun traité ni aucune convention pour ce qui est de l'organisation et de l'administration de ce pays... »

Par l'arrêté fédéral du 29 juillet 1852, véritable acte final terminant les troubles et la guerre suscités en 1848, les différends qui existaient jusqu'alors entre le Danemark et l'Allemagne avaient été déclarés définitivement vidés. De l'aveu même de la Prusse et de l'Autriche, l'abolition de l'ancienne union administrative et judiciaire du Slesvig et du Holstein avait été reconnue parfaitement légitime; le slesvig-holsteinisme avait été réprouvé. Il est bien vrai que, pendant les négociations de la fin de 1851 et du commencement de 1852, le roi de Danemark avait formulé certaines déclarations; mais examinons dans quelles circonstances, en quels termes et avec quelle portée. « Les droits souverains du roi de Danemark nous sont sacrés, disaient la Prusse et l'Autriche (1); mais, selon notre conviction la plus profonde, il ne leur serait porté aucune atteinte, si la position de sa majesté l'amenait à donner des explications (*erläuterungen*) à ses confédérés. » Pour répondre à ces désirs des grandes puissances allemandes, le roi de Danemark avait bien voulu faire connaître ses pensées relativement à l'organisation future de la monarchie et particulièrement à la position que le Slesvig y occuperait. Il avait déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'incorporer le Slesvig au royaume, et qu'il lui laisserait pour ses affaires particulières sa constitution et son administration provinciales. De telles déclarations avaient, à coup sûr, une grande signification pour tout le monde et surtout pour les sujets du roi; mais elles ne donnaient pas le moindre titre à l'Allemagne pour s'immiscer dans les affaires du duché danois de Slesvig. Ni les cabinets de Vienne et de Berlin ni la diète n'avaient prétendu en 1851 et 1852 donner à ces actes le caractère de transactions synallagmatiques et obligatoires qu'ils

(1) Dépêche autrichienne du 26 décembre 1851.

n'avaient réellement pas, et lorsqu'on prétendait confondre la libre manifestation des intentions du roi avec des engagemens internationaux, on affectait d'oublier la forme de ces déclarations, les réserves expresses du gouvernement danois, et la manière enfin dont l'Autriche et la Prusse les avaient accueillies. Elles avaient été d'ailleurs scrupuleusement exécutées par le gouvernement royal.

Telle était la protestation de M. Hall contre les démonstrations de la seconde chambre prussienne. Son langage n'était-il pas celui de la vérité et du bon droit? Que l'Allemagne exigeât l'accomplissement de la promesse relative à la constitution commune, il y avait encore là quelque apparence de raison, à cause de sa compétence dans les affaires holsteinoises; mais à quel propos rappelait-elle au roi de Danemark ses promesses envers le Slesvig? N'était-ce pas là une affaire entre le souverain et ses propres sujets? Elle-même n'avait-elle pas cent fois reconnu que la diète germanique n'avait pas plus que tout autre gouvernement, en principe, le droit de se mêler des affaires intérieures de l'indépendante monarchie danoise, particulièrement de celles du Slesvig? M. de Schleinitz commençait lui-même par cet aveu sa réponse, sous forme de dépêche, au ministre de Prusse à Copenhague, M. de Balan (29 mai 1860); mais il est vrai qu'en même temps il transformait les explications de 1851 et 1852 (*erläuterungen*, le mot est formel) en des engagemens internationaux, en des stipulations formelles, de telle sorte que l'Europe tout entière, ou tout au moins la confédération germanique, devait absolument veiller sur la manière dont les promesses d'alors étaient exécutées envers le Slesvig. Partant de là, il soutenait que les droits consacrés par les arrangemens de 1852 en faveur des duchés leur étaient constamment refusés; proclamant la fidélité « éprouvée et demeurée toujours inviolable » des sujets allemands du roi de Danemark, il défiait M. Hall et qui que ce fût de citer un fait, un seul fait, de nature à faire croire que les droits sacrés du prince légitime eussent jamais été méconnus ou seulement mis en question par les populations de ces duchés allemands!

Celui qui parlait ainsi était le ministre de la même puissance allemande qui avait eu à négocier avec le Danemark le traité de Berlin pour terminer une guerre de trois années, durant laquelle cette puissance était intervenue au secours des duchés contre le roi de Danemark! Il avait entendu parler pendant ces négociations d'un prince rebelle à châtier, de l'autorité royale à rétablir, d'une armée révolutionnaire de trente mille hommes qui s'était battue contre l'armée royale sur le sol même du royaume, d'une représentation révolutionnaire qui avait discuté publiquement la déchéance de la maison royale d'Oldenbourg, de la formation d'un état de Slesvig-

Holstein avec un autre duc que le prince légitime; — il avait su tout cela pour en avoir été tout au moins le spectateur, — et pourtant M. de Schleinitz défiait qu'on lui citât un seul fait de nature à prouver que les sujets allemands du roi de Danemark eussent jamais méconnu son autorité! C'était évidemment de l'ironie.

Nous n'avons pas dessein de discuter ici dans le détail toutes les difficultés particulières qui défraient la correspondance échangée depuis un an entre les cabinets de Copenhague et de Berlin. En résumé, M. de Schleinitz affirmait que le roi de Danemark avait pris formellement au sujet du Slesvig un triple engagement : 1° celui de ne pas incorporer ce duché dans le royaume de Danemark; 2° celui de maintenir pour chacune des parties de l'état d'ensemble, et par conséquent pour le Slesvig, l'indépendance et l'égalité de droits dans la monarchie; 3° celui enfin de conserver l'égalité de droits entre les deux nationalités danoise et allemande dans le duché de Slesvig. Il disait que ces trois engagemens étaient ou mal exécutés ou violés; il prétendait par exemple que c'était une tentative réelle vers l'incorporation du Slesvig dans le royaume que le maintien d'un conseil commun (*rigsraad*) où ne paraissaient plus que les députés du royaume et du Slesvig après la suspension de la constitution commune pour le Holstein et le Lauenbourg, suspension prononcée à l'instigation même et sur les exigences de l'Allemagne, ce qui n'était pas soutenable en vérité. Sans nous perdre dans ces discussions, il nous suffit, pour le point de vue général où nous nous sommes placé, d'avoir montré comment, non contente de faire invasion, par le moyen du Holstein et de la constitution commune, dans les affaires intérieures de la monarchie danoise, la confédération germanique s'arrogeait, sur le fondement d'une interprétation tout arbitraire, une influence dans les affaires intérieures du Slesvig lui-même, c'est-à-dire d'une province de la monarchie danoise qui ne devait rien avoir de commun avec l'Allemagne. C'est tout ce que nous voulions établir et faire comprendre. — C'est aussi, après ce que nous avons dit du péril et de l'impossibilité d'une constitution commune, le second point important. La première difficulté ne subsiste même que par la seconde. L'organisation des rapports du Slesvig avec le Danemark d'une part, avec le Holstein, c'est-à-dire avec l'Allemagne, de l'autre, voilà, à proprement parler, le fond de la question. M. Hall l'a fort nettement résumée tout entière par ce mot d'une de ses dépêches : « Il faut prendre garde que le point de gravité du Danemark ne se déplace du côté de l'Allemagne... Si la conquête, d'abord morale, ensuite politique, du Slesvig en faveur de l'unité allemande réussissait, le Danemark n'existerait plus comme monarchie indépendante. »

Si le lecteur a compris par quelle double ouverture l'Allemagne s'ingère illégalement dans les affaires de la monarchie danoise, et s'il a saisi dans toute son étendue le péril d'une telle ingérence, qui, en déplaçant le centre de gravité de cette monarchie, la dissout inévitablement, le véritable but de ce travail est atteint, et nous pouvons formuler, sans crainte de paraître obscur, la seule solution qui puisse, à notre avis, sauver le Danemark, et rétablir sur ce point de l'Europe la justice foulée aux pieds.

III.

La résolution prise par la diète de Francfort dans sa séance du 7 février 1861 comprend trois points. Elle refuse de reconnaître comme valables pour le Holstein et le Lauenbourg les lois de finance communes tant qu'elles n'ont pas obtenu le consentement des états provinciaux. Même déclaration pour les lois communes, de quelque nature qu'elles soient. Si enfin le Danemark n'a point fait avant six semaines une réponse satisfaisante, la diète fédérale procédera à l'exécution déjà préparée par l'arrêté fédéral du 12 août 1858. Il est vrai qu'il ne s'agit que d'un *provisoire*, en attendant que la constitution commune, suspendue le 6 novembre 1858 sur la demande de l'Allemagne pour le Holstein et le Lauenbourg, soit réédifiée; mais nous avons démontré que la concession qu'on demande au Danemark consacrerait l'intrusion de l'influence allemande au cœur même de la monarchie danoise, que le Holstein, devenu une partie maîtresse de l'état, entraînerait facilement vers lui le Slesvig, et qu'enfin, suivant l'expression de M. Hall, le centre de gravité de la monarchie, désormais déplacé, la précipiterait infailliblement, après un temps plus ou moins court, sous la domination complète de l'Allemagne. Une fois cette concession faite, le provisoire risquerait de durer fort longtemps, grâce aux difficultés réelles d'une refonte de la constitution commune et grâce aux retards que les états holsteinois ne manqueraient pas de susciter. Ainsi, ne s'agît-il même que de ce provisoire, le Danemark ne saurait accepter sans se livrer. — Indépendamment de ces difficultés temporaires, la constitution commune, qui subsiste virtuellement, offre, nous l'avons dit, et continuera d'offrir, en dépit de toutes les combinaisons imaginables, une porte toujours ouverte à l'Allemagne pour s'immiscer dans les affaires intérieures du Danemark. — Enfin la situation mal définie du Slesvig, non incorporé au royaume proprement dit, mal séparé du Holstein allemand, qui lui glisse à l'oreille tous les mauvais conseils venus de Berlin et de Francfort, est encore un perpétuel danger.

Y a-t-il un moyen de détourner le péril du moment? — Y a-t-il une solution définitive de la question tout entière?

Quant au péril actuel, le Danemark tente de le détourner par de nouvelles négociations avec les états provinciaux du Holstein. Il leur propose, sans tenir compte des prétentions de la diète allemande quant au provisoire, un nouveau plan de constitution commune. Il est clair que, si les états holsteinois acceptent les propositions danoises, la diète germanique n'aura plus rien à voir quant à présent dans le débat; l'exécution préparée deviendra complétement illégale. — Et ne l'est-elle pas dès ce moment? C'est ici que nous voudrions justifier, si ce n'est pas fait déjà dans l'esprit du lecteur, ce que nous avons dit en commençant de l'obscurité dangereuse dont s'entoure volontairement peut-être la confédération germanique et de l'arbitraire avec lequel on la voit outre-passer ses propres lois. Recourons à ces lois mêmes; écartant la multitude des factums et des notes explicatives, saisissons quelques textes précis. — Prenons l'*acte final de Vienne* (1). Les articles 26, 60 et 61 sont ainsi conçus:

« Article 26. — Lorsque dans un état confédéré la tranquillité publique est compromise par des actes de résistance formelle aux autorités établies et qu'il y a lieu de craindre que le mouvement séditieux ne se communique aux états voisins, ou lorsqu'une révolte a effectivement éclaté, et que le gouvernement, après avoir épuisé tous les moyens constitutionnels et légaux, demande lui-même l'assistance de la confédération, la diète est tenue de faire porter les secours les plus prompts pour le rétablissement de l'ordre légal. Si, dans le dernier cas, le gouvernement en question est notoirement hors d'état de réprimer la révolte par ses propres forces, et en même temps empêché par les circonstances de réclamer le secours de la confédération, la diète n'en prendra pas moins, sans y être expressément appelée, les mesures qu'elle jugera convenables pour le rétablissement de l'ordre et de la sûreté. Dans tous les cas, ces mesures ne pourront se prolonger plus que le gouvernement auquel la confédération a prêté secours ne le jugera nécessaire.

« Article 60. — Lorsqu'un membre de la confédération sollicite la garantie générale pour la constitution des assemblées d'états établies dans son pays, la diète est autorisée à s'en charger. Elle acquiert par là le droit de maintenir cette constitution lorsque l'une ou l'autre des parties intéressées en réclame la garantie, et d'aplanir les différends qui pourraient s'élever sur son interprétation ou son exécution, soit par voie de médiation, soit par décision arbitrale, à moins que ladite constitution n'ait elle-même pourvu à d'autres moyens de concilier les différends de cette nature.

« Article 61. — Hors le cas de la garantie spéciale, la diète n'est point autorisée à intervenir dans les affaires relatives aux assemblées d'états ni dans des discussions qui pourraient avoir lieu entre ces assemblées et leurs souverains, tant que ces discussions ne dépasseront pas les limites au-delà desquelles elles se confondraient avec les cas désignés par l'article 26... »

(1) Page 463 du tome troisième de Martens et Cussy.

Voilà des textes d'une clarté suffisante. La diète a le droit d'intervenir dans un état de la confédération, — d'une part s'il y a eu dans cet état sédition ou révolte, si le souverain a fait de lui-même un appel à la diète, ou si cet appel a été notoirement empêché par la force, d'autre part si le souverain a demandé au préalable une garantie générale. Le roi de Danemark est-il dans l'un ou l'autre de ces cas? Vous a-t-il jamais demandé une garantie des constitutions qu'il a octroyées à ses deux duchés allemands? Y a-t-il eu récemment des émeutes à Kiel? S'y est-on battu dans les rues? Y a-t-il eu seulement, en dehors des états du Holstein, les moindres signes de révolte ouverte? Dans les états eux-mêmes, peut-on dire qu'il y ait eu véritablement une lutte, quand le gouvernement a presque tout cédé? Enfin le roi de Danemark vous a-t-il appelés à son secours, ou bien prétendez-vous, comme vous l'avez fait arbitrairement en 1848, qu'il n'est pas libre, et qu'évidemment il invoque l'Allemagne à son secours? Quelles raisons enfin et quels textes invoquez-vous?

Voyons maintenant de quelle arme au juste vous le menacez. Qu'est-ce que cette mesure politique qu'on appelle l'exécution? C'est l'envoi de commissaires chargés d'établir dans le pays exécuté l'état de choses décrété par la diète fédérale, par laquelle ils sont nommés et qu'ils représentent. Le caractère essentiel de la mesure est que la confédération se substitue au souverain. L'instrument dont ces commissaires se servent pour faire exécuter les décrets de Francfort soit contre le peuple soit contre le souverain, c'est le corps d'armée qui les accompagne. Dans l'espèce, toute l'administration du Holstein sera donc soustraite au roi et dévolue aux commissaires; aucun ordre émané du ministère holsteinois ne sera valable. Si donc l'exécution n'avait pour but que de faire respecter les droits des états holsteinois quant à la législation et à l'administration spéciales de ce duché, ce but pourrait être atteint par les décrets des commissaires directement et immédiatement. Telle n'est pas cependant la situation. Comme nous l'avons démontré, le droit qu'on réclame en faveur des états holsteinois est un *veto* quant aux lois qui régissent les affaires communes de la monarchie. Or il est évident que les décrets des commissaires ne sont pas à même de conférer effectivement un tel privilége aux états. Il est bien clair qu'il faut absolument pour ceci une déclaration, un acte du roi, sans quoi l'on n'aboutirait qu'à la séparation du Holstein des autres provinces de la monarchie, résultat qui serait bien contraire aux volontés de la confédération. — Cela posé, l'exécution pure et simple peut-elle parvenir à arracher au roi une telle déclaration? — Elle le peut indirectement, et voici de quelle manière. L'état unitaire implique la

communauté d'une foule d'institutions, financières et autres. Le Holstein par exemple contribue aux charges communes de la monarchie, d'abord par des ressources communes, comme la douane et les domaines, ensuite par une quote-part prélevée sur les recettes spéciales de la province, impôts directs, impôt foncier, etc. L'exécution dans le Holstein fera cesser l'une et l'autre de ces contributions; tous les impôts perçus dans les bureaux de douane situés au sud du Holstein, bien que revenus communs, entreront désormais dans la caisse provinciale de ce duché; la quote-part pour les dépenses communes cessera d'être versée dans la caisse de la monarchie unitaire. Toutefois, tandis que le Holstein se soustraira de la sorte à tous les fardeaux de la communauté établie, il n'en continuera pas moins à jouir des avantages que lui offre la communauté de certaines institutions, celle des douanes par exemple. Les dépenses de la monarchie commune demeurant cependant les mêmes, tout le poids en retombera sur le pays danois (royaume et Slesvig); le fardeau financier de ces pays se trouvera inévitablement augmenté d'un cinquième environ. Bien plus, l'armée et la flotte de la monarchie commune souffriront sensiblement de l'exécution. En effet les commissaires fédéraux devront nécessairement rappeler tous les soldats et tous les marins inscrits dans le Holstein, et se trouvant sous les drapeaux. En somme, l'exécution fédérale aura deux résultats : le roi sera dépossédé de son autorité souveraine dans le Holstein; l'état unitaire, qui persistera au profit du Holstein, se verra privé des ressources de cette province, sans que ses dépenses se trouvent notablement diminuées. — Si la diète fédérale ne fixe pas de terme à l'exécution, si elle la fait durer indéfiniment, il est certain que l'efficacité de la mesure est par là garantie. Pour sauver les intérêts des pays danois, fatigués, appauvris, exténués, il faudra bien que le roi de Danemark cède, c'est-à-dire qu'il consente à accepter la condition qu'on lui impose, à reconnaître aux états holsteinois le droit de *veto* sur les affaires communes. — S'il consent, il abdique, nous l'avons prouvé, toute indépendance, il reconnaît la suzeraineté de la confédération jusque dans les affaires communes de la monarchie danoise; le centre de gravité est déplacé. S'il refuse indéfiniment, le Danemark et le Slesvig sont épuisés peu à peu, ruinés profondément, étouffés en silence, cela avec d'autant plus de certitude que la division fomentée par le voisinage des troupes allemandes parmi les populations du Slesvig méridional ne se ferait pas longtemps attendre, et qu'elle ne manquerait pas de susciter, comme en 1848, un nouveau slesvig-holsteinisme.

C'est ce qui permet de dire à l'Allemagne et spécialement à la Prusse (car cette puissance serait évidemment la principale manda-

taire de la confédération) que l'exécution dans le Holstein est presque aussi dangereuse pour elle que pour le Danemark. Un tel acte doit en effet entraîner inévitablement pour elle, soit par le péril de la passion allemande à laquelle elle ne saurait résister, soit par celui d'une contagion de révolte bien facile à prévoir, l'intervention dans le Slesvig. Or, à partir du jour où l'Allemagne aura fait passer l'Eyder à quatre hommes avec un caporal, la question deviendra européenne et tout au moins scandinave, au lieu de rester purement allemande. Ne pourrait-on pas dire qu'elle était européenne à certains égards dès l'Elbe franchi, c'est-à-dire dès le Holstein occupé, s'il est vrai d'abord que l'exécution était illégale et qu'il n'est pas indifférent à l'Europe de voir la confédération violer elle-même à chaque instant ses propres lois, — si ensuite, le principe de l'intégrité de la monarchie danoise étant garanti par l'Europe, on démontre qu'une agression contre le Holstein, qui en fait partie, est véritablement une agression contre une monarchie souveraine? — Peu importe la réponse : la simple exécution dans le Holstein amènerait infailliblement une agression contre le Slesvig, et cela change tout l'aspect de la question.

Si, de quelque côté que l'on se tourne, la guerre ouverte ou la dissolution certaine du Danemark apparaît, on est conduit à se demander s'il n'y a donc pas quelque solution praticable qui mette fin pour toujours au péril et que la diplomatie puisse imposer au vertige de l'Allemagne. La confédération germanique elle-même n'offre-t-elle pas certaines combinaisons politiques sur lesquelles il serait possible de se régler? Le Luxembourg et le Limbourg tiennent à la fois à la confédération et au royaume des Pays-Bas. Nous sommes loin de penser qu'il faille désirer que de tels arrangemens se multiplient en Europe : ils produisent de singulières conjonctures, en cas de guerre par exemple; mais enfin la Hollande n'en souffre pas au même degré que le Danemark, sans doute parce qu'ils diffèrent ici et là de nature. Quant au grand-duché de Luxembourg, la constitution des Pays-Bas, promulguée le 4 août 1815, portait que, placé sous la même souveraineté que les Pays-Bas et en contact immédiat avec leur territoire, il serait régi par la même loi fondamentale, sauf ses relations avec la confédération germanique. Après la révolution belge, le différend dont le Luxembourg était l'objet entre la Belgique et la Hollande a été tranché en ce sens qu'il a été séparé complétement des Pays-Bas, territorialement et constitutionnellement : double différence, comme on voit, d'avec le Holstein, qui est configu à la monarchie danoise et qui y est rattachée par la constitution commune. Autres sont les conditions du Limbourg. Érigé en duché en 1839, à l'époque où s'est réglée aussi l'affaire du Luxembourg, et

devenu membre de la confédération germanique en compensation de la partie du grand-duché de Luxembourg que la Hollande cédait à la Belgique, il est contigu à la Hollande comme le Holstein au reste de la monarchie danoise; mais il est placé absolument sous la même constitution et la même administration que les autres provinces néerlandaises, et, loin d'avoir dans les états-généraux l'égalité que le Holstein et le Lauenbourg réclament aujourd'hui dans le *rigsraad*, il n'est représenté à la première chambre que par trois députés.

Le Holstein, loin d'être placé en de semblables conditions soit d'isolement salutaire, soit d'inaction modeste, est non-seulement contigu au Danemark, mais contigu à la partie la plus vulnérable du Danemark, à ce duché de Slesvig qui fait partie intégrante du Danemark sans y être incorporé, qui, sans appartenir à la confédération germanique, a beaucoup de liens communs avec le Holstein, membre de cette confédération. Il est contigu avec une province danoise dont il entraîne sans cesse les populations en partie allemandes dans la sphère des préoccupations et des intérêts de l'Allemagne. Cette action du Holstein sur le Slesvig est le perpétuel danger. Puisqu'il n'accepte pas la même soumission que le Limbourg, qu'il accepte la même séparation constitutionnelle que le Luxembourg; mais, nous l'avons dit, il faut à cette séparation, qui serait contagieuse, un contre-poids : le Luxembourg n'exerce absolument aucune influence sur aucune portion de la Hollande, pas même sur celle qui fait partie, comme lui, de la confédération germanique, sur le Limbourg; au contraire, on ne saurait isoler constitutionnellement le Holstein sans qu'aussitôt les relations du Slesvig avec le royaume, par la force de l'exemple, ne vinssent à se relâcher aussitôt dans les mêmes proportions : éventualité périlleuse, puisque la conservation du Slesvig, il est superflu d'y insister, est pour le Danemark une question d'existence. Il serait d'ailleurs incontestablement heureux que le Holstein, ne pouvant pas, comme pays allemand, se fondre entièrement dans le Danemark, en fût séparé de telle façon qu'il n'eût plus rien de commun avec le Slesvig. Or ce résultat serait atteint, si le Holstein n'était plus rattaché au Danemark que par l'union personnelle, c'est-à-dire par la communauté de la souveraineté personnelle, le roi-duc de Danemark-Slesvig étant duc de Holstein; la constitution commune disparaîtrait sacrifiée devant cet unique lien. La contre-partie nécessaire serait un rapprochement du Slesvig vers le royaume; disons mieux : il faudrait une complète incorporation des deux pays. La constitution du 5 juin 1849 s'étendant au Slesvig, suivant les anciennes promesses, aussi bien qu'au royaume, le Slesvig deviendrait une partie désormais inséparable de ce royaume, et n'aurait plus rien de commun

avec le pays allemand qui lui est limitrophe. Alors l'Eyder redeviendrait véritablement la frontière scandinave et danoise, sans que la monarchie danoise fût véritablement amoindrie. La suppression du lien commun, toujours incertain et en ce moment même à peu près rompu, ne diminuerait en rien ni la richesse ni la puissance du Danemark. Le roi de Danemark, duc de Holstein et Lauenbourg, accorderait à ses sujets allemands toutes les libertés qui leur seraient désirables; le roi Frédéric VII n'est pas suspect à cet égard. Les Holsteinois de leur côté trouveraient leur compte à une position si indépendante. Que les troubles suscités par l'Allemagne et sans cesse autorisés par l'existence de la constitution commune viennent à cesser, et l'on verra les habitans des duchés s'entendre fort bien avec le roi-duc pour ce qui resterait d'intérêts communs. Demande-t-on comment on pourrait s'y prendre pour supprimer la constitution commune? Par le même moyen fort simple qui a donné l'existence à cette constitution, par une déclaration du roi de Danemark, d'accord cette fois avec le conseil commun de la monarchie. L'extension de la constitution danoise de 1849 au Slesvig n'empêcherait pas certaines concessions temporaires et transitoires en faveur des populations allemandes de ce duché. Le consentement des grandes puissances signataires des derniers traités serait facilement acquis à de tels changemens et déterminerait l'acceptation de l'Allemagne; ce consentement, on l'obtiendrait, à coup sûr, de l'Angleterre, de la France et même de la Russie, qui, par les actes de 1720 et de 1746, toujours en vigueur, ont garanti au Danemark la possession du Slesvig; on l'obtiendrait aussi du gouvernement de Suède et de Norvége, pour qui l'existence du Danemark comme monarchie indépendante est une question de sécurité personnelle et de dignité, et qui cependant ne voudrait pas le défendre au-delà de l'Eyder, de peur de s'embarquer dans des difficultés réelles en outre-passant ses droits en face de l'Allemagne. Toutes les puissances en général sont d'ailleurs intéressées, nous le répétons, à ce que la clé de la Baltique reste entre les mains du Danemark; elles doivent toutes désirer que le système des annexions ne devienne pas contagieux à l'excès. Il importe enfin qu'une monarchie souveraine, quelque modique que soit sa propre puissance, ne succombe pas injustement sous l'action dissolvante ou bien sous les attaques ouvertes d'une confédération dont il serait souhaitable, au point de vue de la politique extérieure, de régler les mouvemens et de diriger l'action.

A. Geffroy.

LA

PROPRIÉTÉ RURALE

EN FRANCE

On estime aujourd'hui mal administrée toute fortune qui repose exclusivement sur la propriété foncière, mais aussi l'on doute fort de la solidité des fortunes qui se composent uniquement de valeurs mobilières. Les différences de *stabilité* et de *productivité* qui existent entre les deux modes de placement expliquent pourquoi ils peuvent, en se combinant dans de sages proportions, constituer toujours une richesse en même temps plus maniable et plus fixe, plus féconde et plus puissante. Les qualités distinctes de la propriété foncière et de la propriété mobilière les soumettent, on le comprend, à des règles économiques diverses. Plus capricieuse ou tout au moins plus sujette à varier, celle-ci échappe pour ainsi dire à une direction assurée. L'inconstante faveur du public, le mérite éphémère de l'homme qui l'administre, tels sont trop souvent les élémens de ruine ou de succès sur lesquels s'appuie la fortune mobilière. La fortune foncière repose sur une assiette plus solide : elle ne doit guère espérer d'aussi rapides progrès, mais elle ne court pas des risques aussi graves. Les diverses manières de l'exploiter peuvent en conséquence donner lieu à des remarques plus précises.

Il y a quelques années, on constatait en France une fâcheuse tendance des capitaux à délaisser complétement la propriété territoriale pour se reporter vers ce qui est valeur industrielle proprement dite, ou valeur de bourse. Certains esprits moroses prononcèrent même à ce propos le nom de Law, et, en comparant les deux époques, se crurent autorisés par notre fièvre de spéculation à prédire

au pays des ruines nouvelles. Évidemment une pareille alarme était exagérée; mais elle répondait à l'excès de faveur que rencontraient partout alors les innombrables titres des compagnies financières. Cette faveur avait toutefois, sinon sa raison d'être, du moins son explication dans la condition faite depuis longtemps en France à la propriété foncière. La transmission des immeubles y est en effet grevée de charges fiscales et de formalités multiples dont la plupart doivent être maintenues, mais dont certaines paraissent singulièrement dures quand on les compare aux charges et aux formalités qui régissent la transmission des valeurs mobilières. S'agit-il de l'exploitation : les contributions de toute sorte, depuis l'impôt foncier jusqu'aux prestations, dépassent d'une somme énorme les droits de patente des industriels. Et puis est-il vraiment juste, quand on n'indemnise jamais les cultivateurs des pertes que leur causent les années où le grain se vend à bas prix, de leur enlever, par les nombreux moyens dont on dispose, le bénéfice que leur promettent les années de cherté? La liberté et la fixité des droits en tout temps et pour toutes choses seraient, selon nous, les seules solutions qui satisferaient du même coup à la justice et aux véritables intérêts du pays; mais favoriser l'entrée des blés étrangers dès que les nôtres sont rares, sans laisser sortir ou distiller les nôtres chaque fois que nos cultivateurs le voudraient, n'est-ce pas là une protection menteuse qui mériterait un tout autre nom?

Cependant l'amour de la terre a résisté à tout et reste vivace en France, non pas seulement chez les paysans, qui aiment la terre avec fureur et sans mesure, mais aussi chez les hommes qui raisonnent mieux leurs goûts et les subordonnent davantage aux lois de l'expérience. Pour les uns, le sol présente l'immense mérite, si le fermage est faible, de ne faire du moins courir au propriétaire aucun des dangers qu'offrent les affaires commerciales. Les autres prisent dans la propriété rurale la considération et l'influence locale qui s'attachent toujours à la possession de la terre. Plusieurs enfin ont la sagesse de se dire que l'actif développement de l'industrie multiplie sans cesse les titres mobiliers, que les travaux publics et les guerres alourdissent la rente d'une masse de certificats dont le crédit a des limites plus étroites que la fabrication, tandis que la terre ne se prêtera jamais à une extension indéfinie, pas même à une extension proportionnelle au nombre et à la richesse des habitans : d'où il résulte que, ceux-ci augmentant toujours, la valeur de la propriété foncière profite lentement, mais infailliblement, de ces progrès continus.

La terre n'a-t-elle pas d'ailleurs un charme indicible? N'exerce-t-elle pas une gracieuse séduction? Reposer sa tête chez soi, plan-

ter et voir grandir ses arbres, revivre après sa mort dans la personne de ses fils aux lieux que l'on a aimés et disposés pour eux, tout cela n'est-il pas plein d'attrait? — On s'identifie vite avec le sol, surtout quand on y met quelque chose de soi-même par le travail, et ce sentiment est pour beaucoup dans le prix que nous attachons à la propriété foncière. Cependant toutes les propriétés rurales ne sont point de simples villas destinées à procurer un peu d'ombrage et quelques délassemens paisibles. A côté du parc ou du jardin verdoyant s'étendent les bois, les prés, les champs, dont il faut tirer parti. Comment en obtenir le meilleur revenu? Doit-on céder l'exploitation à un fermier, ou bien s'associer à un cultivateur voisin, ou enfin assumer sur soi-même les charges et la responsabilité de la culture? En un mot, que sont le louage, le métayage, l'exploitation personnelle? que doivent-ils être? quand et à qui conviennent-ils? Nous allons essayer de répondre à ces questions, sans perdre de vue le rôle moral qu'un propriétaire ne doit jamais négliger, lors même qu'il confie à un tiers la culture de son domaine.

I.

Quelles que soient l'origine de la propriété foncière et les théories diverses qui tendent à en justifier ou à en limiter les droits, la faculté de l'aliéner pour toujours par la vente et le don, ou pour une certaine période par le louage, reste soumise, dans nos législations, à des formalités spéciales qu'on n'a point à examiner ici. En outre cette faculté d'aliénation temporaire est également soumise, selon les circonstances agricoles au milieu desquelles on l'exerce, à de nombreuses et variables conditions économiques, dont plusieurs présentent un intérêt réel.

Et d'abord, en ce qui concerne l'opportunité, on remarquera qu'il est certaines propriétés foncières dont le louage est peu praticable, souvent même inutile. Pourquoi affermer par exemple des bois dont la coupe peut être chaque année vendue directement par le propriétaire? Pourquoi affermer la pêche d'un étang? Cela est possible, cela est rarement nécessaire. Les prairies et les pâtures se prêtent bien au fermage. Les produits en sont assez réguliers, l'exploitation en est simple; elles assurent presque toujours un prompt placement à des conditions fort avantageuses. Il en est autrement de beaucoup de champs et de fermes dont l'exploitation nécessite en général des travaux pénibles, une surveillance sérieuse, une série compliquée d'opérations délicates. Ici le prix de louage (fermage) ne dépend pas uniquement de la fécondité du sol. Proportionné aux services que cette fécondité peut rendre, il dépend aussi de la concurrence que

se font entre eux les fermiers qui se présentent (1). Donner sur l'estimation de la valeur locative d'un domaine des règles bien absolues serait donc chose difficile. Une appréciation de cette nature est d'ordinaire toute pratique, et convient à une expertise locale plutôt qu'à un travail théorique. Quoi qu'il en soit, la manière la plus commode d'utiliser un domaine rural composé de fermes ou de pièces de labour est encore de le louer à un cultivateur qui se charge de l'entreprise à ses risques et périls. Avec ce système, le propriétaire ne court aucun danger, pourvu que le fermier présente des garanties suffisantes et n'épuise pas les terres confiées à ses soins. Cultiver et payer, tel est alors le rôle de ce dernier; le rôle du propriétaire consiste à regarder et à recevoir.

On se ferait néanmoins une grande et dangereuse illusion, si l'on s'imaginait qu'avec tout bail légalement mis en règle, les choses sont pour le mieux dans la plus facile des combinaisons possibles. Un bail est acte grave pour les deux parties contractantes, tellement grave que des agronomes, comme MM. de Gasparin, Girardin et du Breuil, etc., ont cru fortifier encore le caractère scientifique de leurs ouvrages en donnant des modèles de baux applicables à diverses situations agricoles. En effet, le preneur et le bailleur ont des intérêts solidaires, parfois identiques, parfois opposés. Le fermier veut payer moins, le propriétaire veut obtenir plus. Le fermier travaille à entretenir la terre dans sa fécondité pendant tout le temps qu'il l'exploite; mais s'il ne consulte que son avantage personnel, il inclinera souvent, pendant les dernières années de son exploitation, à tirer des champs tout ce que ceux-ci renferment d'assimilable, à les laisser entre les mains de son successeur aussi misérables et appauvris que possible. Le propriétaire, de son côté, doit s'efforcer de maintenir toujours intacte la fertilité de son domaine, et même en poursuivre la constante amélioration, afin d'en obtenir ensuite un meilleur fermage. Il s'agit donc de concilier ces prétentions contraires. L'intervention du propriétaire peut-elle d'ailleurs entièrement cesser dès qu'un bail régulier a transféré au fermier tous les droits que le maître aliène? Non, car un propriétaire ne doit pas seulement assurer l'avenir de ses intérêts, il doit aussi remplir dans toute son étendue la mission sociale qui résulte de la possession du sol. C'est ce que fera comprendre la suite de cette étude.

La première mesure de prudence qu'observera un homme expérimenté sera de ne louer sa terre qu'à un fermier assez honnête pour

(1) M. Menard à Huppemeau (Loir-et-Cher) paie de 4 à 6 francs par hectare, M. Decauville à Petit-Bourg (Seine-et-Oise) paie une centaine de francs; l'un et l'autre réussissent, gagnent de l'argent, et obtiennent en récompense de leurs utiles travaux la grande prime d'honneur.

lui offrir toutes garanties morales; mais il ne suffit pas que les rapports qui doivent s'établir se ressentent d'une mutuelle estime et d'une certaine confiance. La bonne direction d'un domaine important exige encore de la part du fermier une intelligence supérieure au niveau moyen qui se trouve dans nos campagnes, et ici par intelligence on doit moins entendre cette faculté de l'esprit qui permet de saisir le sens des mots et des choses que cette qualité assez rare qui en apprécie sagement la portée et la valeur relative, et que, suivant les circonstances, on nomme adresse ou bon sens. La plupart des cultivateurs connaissent la partie matérielle de leur métier. Possèdent-ils tous une instruction théorique suffisante? L'état arriéré de certaines provinces de la France ne permet pas de le croire. Toutefois, si l'instruction est un merveilleux instrument de succès quand elle est complète et accompagnée de bon sens, elle devient une cause de ruine quand elle est superficielle, parce qu'elle est alors la source de fausses analogies, de menteuses conséquences, de coûteuses et inutiles tentatives. Avec des demi-savans pour fermiers, il faudra donc se montrer plus sévère sur l'exact paiement des termes et l'entier accomplissement de toutes les conditions intervenues, car un sage routinier vaut mieux en définitive qu'un maladroit innovateur, et si la science agricole est, surtout dans une grande exploitation, un élément de fortune, elle ne vaut cependant rien sans le concours de la prudence. Grignon, Grandjouan, La Saulsaie, et, au-dessous de ces grands instituts, les fermes-écoles qui existent dans plusieurs de nos départemens, contribueront peu à peu à l'éducation tout à la fois pratique et théorique de nos futurs fermiers, tout comme Roville a autrefois déterminé les progrès agricoles du département de la Meurthe et la rapide adoption des instrumens perfectionnés par les propriétaires et les fermiers du nord-est. C'est du moins un résultat qu'on doit vivement désirer, lorsqu'on songe à la profonde ignorance de beaucoup de nos cultivateurs, et qu'on peut espérer, lors même que dans les écoles les mieux organisées *on n'apprendrait guère qu'à apprendre* (1).

Beaucoup de baux sont de courte durée; ils obligent seulement le preneur à garnir la ferme d'un bétail « suffisant » et à cultiver comme « un bon père de famille, » en se conformant aux « usages du pays. » De telles conditions présentent le très grave inconvénient de ne pas assez préciser les droits et les devoirs de chacun; elles ont aussi l'extrême tort d'emprisonner le cultivateur dans le cercle étroit de la routine. Avec des baux de courte durée, le fermier ne peut

(1) M. Léonce de Lavergne, *Éloge historique de Royer*, lu en 1859 à la Société d'agriculture.

jamais se livrer à aucun de ces travaux de longue haleine qui augmentent le rendement de la terre et en améliorent l'état foncier. Il peut tout au plus, comme dans les cas de culture triennale et d'engagemens souscrits pour trois, six ou neuf ans, bien préparer le sol pendant la première période, en profiter la seconde et en abuser la troisième. Or, pour rendre une terre fertile, il faut souvent la labourer profondément, la marner, l'assainir, la drainer; il faut toujours la fumer largement, la nettoyer des mauvaises herbes, la débarrasser des pierres trop grosses et des obstacles étrangers qui s'y trouvent. Ces travaux sont coûteux, et ils ne produisent pas immédiatement tout leur effet utile. Comment donc les entreprendre, si l'on n'a pas les ressources nécessaires, et si le temps manque pour en recueillir les fruits? Puis, lorsqu'on est entré dans cette voie d'amélioration, et la terre devenant plus féconde, on peut vouloir s'écarter avec raison des habitudes locales pour modifier la culture d'après l'état du sol, d'après les besoins du bétail et du commerce, d'après la marche des saisons, pour demander à la ferme plus de céréales ou plus de fourrages, pour introduire une plante inconnue au pays, ou pour cultiver sur une large échelle des produits jusqu'alors bornés à de petites étendues. Comment agir de la sorte, si l'on n'a pas une liberté d'action assez large?

Richesse relative, long bail, liberté d'action, telles sont les trois conditions indispensables à un bon fermier. Il y a (les dernières années du bail exceptées) solidarité complète entre les intérêts du fermier et ceux du propriétaire. Celui-là trouve un plus grand bénéfice, celui-ci une plus grande valeur foncière dans des champs qui deviennent meilleurs. L'un et l'autre ne doivent-ils pas s'entendre pour concourir au même but? La richesse dont le fermier dispose est la plupart du temps insuffisante; on a rarement la bonne fortune de rencontrer des locataires qui, comme l'institut de Grignon, font par chaque hectare une avance de 1,000 francs, ou bien, comme M. Vallerand à Moufflaye (Aisne), élèvent successivement leur capital de 260 à 800 francs par hectare. Il faut cependant se défier de ces paysans trop pauvres pour organiser une bonne exploitation, et qui sont en si grand nombre dans les contrées de petite culture. Le code civil a beau accorder au maître, par l'article 2102, un privilége efficace sur le mobilier qui garnit sa ferme, on conviendra qu'il répugne de recourir aux saisies légales pour s'assurer le paiement du fermage. Et puis, en dehors de cette considération, comment le malheureux contre lequel on est réduit à exercer un pareil droit a-t-il pu soigner sa terre? Les engrais, les travaux ont manqué, le sol a donc souffert; le propriétaire finira peut-être par se faire payer, mais la dépréciation de son domaine sera l'inévitable conséquence du désastre subi

par le fermier. Celui-ci n'offrira donc de véritables garanties qu'autant qu'il sera *plus fort que sa terre*. Toutefois il est assez difficile d'indiquer avec précision quelles ressources il doit posséder : le chiffre en varie nécessairement selon les circonstances de sol, d'étendue, de débouchés, particulières à la ferme. Les départemens qui entourent Paris et qui constituent l'ancienne Ile de France sont ceux où la charrue tend chaque jour à labourer de plus grandes surfaces et à exiger le concours de capitaux plus considérables. La moyenne culture semble y disparaître devant cette industrie rurale que les Anglais appellent le *high farming*. Aussi peut-on conclure de cet exemple que, plus le pays sera riche, plus riche également devra être le fermier.

La seconde règle à suivre, c'est de consentir au fermier un bail assez long. Autrefois l'assolement triennal était presque partout le seul en usage. Avec une combinaison aussi simple et aussi régulière, il n'était pas besoin de beaucoup de temps par devers soi (1). Que le bail expirât au bout de trois, de six, de neuf ou de douze années, les choses restaient à peu près dans le même état. Une rotation semblable ramenait périodiquement, et dans une mesure presque fixe, des résultats identiques. Pourquoi alors s'enchaîner indéfiniment? Quelle raison avaient d'aliéner pour une longue période le maître son domaine, et le fermier sa liberté? Ne valait-il pas mieux, sous un pareil régime, conserver chacun le droit de se quitter à sa guise? Aujourd'hui les exigences de la culture sont plus grandes, plus compliquées. La main-d'œuvre coûte plus cher, le fermage devient plus lourd, en même temps grandit l'amour du bien-être matériel. Pour satisfaire à ces besoins nouveaux, il faut gagner davantage, obtenir de la terre des récoltes plus riches et plus nombreuses. Il faut donc perfectionner les procédés de culture, multiplier l'énergie des agens de fécondité que conseillent l'antique expérience et l'industrie moderne. Or le temps est nécessaire pour cette œuvre. Aussi tous les agriculteurs intelligens exigent-ils, avant d'entrer sur une ferme, la signature d'un long bail, et bien abusés sont les propriétaires que d'étroites considérations rendent hostiles à cette juste demande. Ils repoussent ainsi le seul moyen de donner à leurs terres une plus haute valeur. Croit-on, par exemple, que M. Decauville, cet habile fermier dont l'exploitation a obtenu la prime d'honneur de Seine-et-Oise en 1858, aurait pu dépenser 32,000 francs de drainage, empierrer 10 kilomètres de chemins et

(1) En parlant ainsi, on ne prétend pas que la longueur des baux soit indifférente dans le cas de culture triennale : on veut seulement dire qu'elle a pour ce système une bien moindre valeur que pour les autres assolemens qui commencent à s'introduire dans nos campagnes.

construire une distillerie sur le domaine de son propriétaire, s'il n'avait pas eu un bail de vingt ans?

On ne peut pas, nous le reconnaissons volontiers, aliéner pour un laps de temps indéfini, pour la vie d'un homme, le domaine qu'on possède. Le propriétaire perdrait, avec un tel engagement, les justes accroissemens de fermage qu'il est en droit d'attendre de l'augmentation continue de la richesse publique et du développement de fécondité qu'une bonne culture doit imprimer à sa terre. Toutefois, entre le bail de trois, six ou neuf ans et le bail emphytéotique, il y a une large distance. Tout fermier qui ne dispose pas d'une quinzaine d'années au moins ne peut rien entreprendre de sérieux. La durée du bail peut même s'élever à vingt ou vingt-cinq ans dans plusieurs circonstances pour le mutuel avantage des deux parties; toutefois le propriétaire qui se dépossède pour une aussi longue période a droit à quelques compensations. N'est-il pas équitable en effet que ses intérêts suivent, avec ceux du fermier dont il facilite la prospérité, une marche progressive (1)?

Si le concours du propriétaire se borne à la longue durée du bail qu'il accorde, le fermage peut et doit être progressif, c'est-à-dire d'autant plus considérable que l'exploitation du sol dure depuis plus d'années. Dans ce système, le fermier fait à la terre les avances convenables, et il n'en paie un fermage plus élevé que lorsqu'il commence à en retirer un plus grand profit; le propriétaire aliène ses droits pour longtemps, mais il touche comme dédommagement un revenu qui s'accroît avec la durée de l'aliénation. La progression dont il s'agit a cependant pour terme, on le conçoit, le maximum de fermage que peut raisonnablement payer l'exploitation du domaine parvenu à son maximum de fertilité. Lorsque le propriétaire prend à sa charge personnelle certains travaux qui, comme les constructions, le drainage, les plantations, la création des chemins, l'irrigation, etc., assurent au sol une valeur permanente, ou dont la durée doit persister au-delà de l'expiration du bail tout en augmentant les bénéfices immédiats de la culture, il a le droit d'exiger, outre le fermage, un paiement d'intérêts pour le capital dépensé de commun accord avec le fermier. C'est ainsi que dans la Brie et dans plusieurs autres provinces agissent pour le plus grand bien de leurs domaines des propriétaires riches et intelligens, et qu'on voit dans le Cantal de bons fermiers solliciter de leurs propriétaires, à semblables conditions, le drainage de terrains trop hu-

(1) Lorsque la durée du bail dépasse dix-huit ans, la transcription de ce bail aux registres hypothécaires est exigée par la loi. Cette mesure, dont le but est de sauvegarder les intérêts possibles des tiers, n'altère en rien les considérations que l'on présente ici; nous n'en parlons donc que *pour mémoire*.

mides (1). Lorsqu'enfin le fermier est plus riche que son propriétaire, l'inverse peut se présenter : les avances nécessitées par les grosses améliorations sont alors faites par le fermier, qui, s'il ne doit pas être remboursé à l'expiration du bail d'une partie de ses dépenses, en retrouve la compensation soit dans l'exemption d'un certain nombre d'années de fermage, soit dans un prix de location exceptionnellement bas. Toutefois cette dernière combinaison peut engendrer plus de fraudes, d'abus, ou tout au moins de mécontentemens et de procès qu'aucun autre système. Le cultivateur commence par ne pas payer de fermage, ou ne payer qu'un fermage singulièrement en disproportion avec la valeur de la terre; cependant exécutera-t-il dans les délais convenus les travaux qui lui incombent? Les exécutera-t-il surtout assez scrupuleusement pour que le propriétaire puisse, après le départ de son fermier, retrouver dans la plus-value de la terre la compensation promise à ses sacrifices? L'intérêt du propriétaire est toujours de faire solidement les travaux dont il accepte la charge. L'intérêt du fermier est au contraire de diminuer ses frais en limitant à la durée de sa jouissance la solidité probable des travaux qu'il accomplit. Une telle opposition entre les intérêts des deux parties n'est-elle pas pleine de dangers? C'est également pour remédier à la pauvreté et à l'impuissance du propriétaire que le régime des *domaines congéables* était autrefois en vigueur dans la Bretagne. Ce singulier contrat, tout en laissant au maître du sol sa propriété foncière, établissait en faveur du fermier la propriété positive des bâtimens dont ce dernier payait l'érection. On ne doit pas s'étonner que les nombreuses difficultés engendrées par de telles complications aient peu à peu fait disparaître l'usage de ce contrat; mais du moins il a servi à prouver qu'il ne faut posséder que ce que l'on peut entretenir en bon état, et que, la situation du propriétaire obéré s'aggravant toujours, il vaut mieux vendre en tout ou en partie la terre dont on est le propriétaire nominal que d'en laisser ainsi compromettre par une vaniteuse obstination la valeur ou le revenu.

Étant trouvé un fermier honnête, intelligent et riche, auquel on doit consentir un long bail, nous supprimerions volontiers dans la rédaction de ce bail plusieurs des conditions banales qui se lisent encore dans certains actes de cette nature. Cultiver en bon père de famille, suivre l'assolement en usage, etc., que précisent toutes ces clauses, et qu'ont-elles au fond de sérieux? Si l'intelligence et la fortune du fermier offrent des garanties suffisantes, pourquoi lui lier les mains et le restreindre à tel procédé, à tel genre de culture, qui

(1) Une telle initiative, dans un département qui ne figure pas à la tête du mouvement agricole, méritait sa récompense. Aussi le fermier qui a su donner ce bel exemple, M. Soubeyre, a-t-il été décoré d'une médaille d'or au concours régional d'Aurillac.

peuvent en définitive être très inférieurs à ceux qu'il aurait introduits? La troisième règle à suivre est d'abandonner au fermier son entière liberté d'action, sauf à prendre quelques mesures de prudence. Ces mesures, les voici : le fermier devra assurer contre l'incendie son matériel d'exploitation, ses bestiaux et ses récoltes; il ne pourra ni arracher les bois ou haies reconnus utiles, ni anticiper sur les époques de coupe qui sont admises par le bail; il ne pourra jamais vendre de fumiers, ni défricher les prairies naturelles qui existent; il devra entretenir sur le domaine un effectif d'animaux dont le minimum est à déterminer d'après l'importance et les conditions culturales de la ferme, comme aussi soigner les arbres à fruits qui existent sur sa terre, et en effectuer le remplacement d'accord avec le propriétaire, à qui seul reviendront les arbres morts. Enfin il ne pourra, pendant les quatre dernières années du bail, vendre ni pailles, ni fourrages, ni cultiver en plantes industrielles plus d'un nombre d'hectares fixé d'avance. Il devra également laisser à son successeur un minimum convenu de pailles, de fourrages, de terre en jachère et de prairies artificielles d'âges différens, et lui permettre en outre d'ensemencer en herbes fourragères qui ne seront point pâturées une certaine partie de ses dernières céréales.

Est-il besoin d'expliquer longuement l'esprit de ces clauses? Elles ont pour but d'empêcher le fermier d'appauvrir sa terre; elles lui laissent toutes les latitudes désirables, même celle de vendre pendant quelque temps des pailles et des fourrages, si le voisinage d'une ville, en lui permettant d'acheter en échange des fumiers et des engrais, lui rend avantageuse une telle opération; elles assurent la transition de la ferme en bon état de fourrages et de fumure entre les mains du successeur, et elles conservent toujours la valeur du gage mobilier, qui répond au propriétaire de ses fermages. Or, ces résultats obtenus, pourquoi entrer dans d'autres détails et gêner le cultivateur en lui imposant certains assolemens et certaines méthodes? Les clauses qui précèdent et l'article 1766 du code civil font au propriétaire une position suffisamment rassurante, et, en cas d'abus, lui facilitent parfaitement la résiliation dès qu'il se croira en droit de la demander.

Quant au fermier, auquel il est juste de penser aussi, nous lui conseillons, s'il veut entrer dans une voie d'améliorations sérieuses, la clause que Matthieu de Dombasle avait insérée dans son bail de Roville, en l'empruntant à lord Kames. Cette clause stipule pour le fermier le droit de prolonger la durée de sa jouissance, s'il offre au propriétaire une augmentation quelconque sur le fermage primitivement consenti, et elle impose au propriétaire, en cas de refus, une indemnité proportionnelle (non pas égale) à l'augmentation

offerte. Avec cette combinaison, le fermier, toujours maître de son avenir, peut signer un bail plus court et cependant s'assurer le remboursement des avances faites à ses champs. La terre voit trop développer par une culture énergique sa fécondité naturelle pour qu'un propriétaire ne s'estime pas heureux qu'on lui soumette de pareilles offres, et comme les bons cultivateurs font la richesse des propriétaires, ceux-ci doivent à leurs fermiers des garanties analogues à celles qu'ils en exigent. Au reste, il importe également au propriétaire et au fermier de ne pas attendre l'expiration de l'engagement antérieur pour souscrire un contrat nouveau. A ce moment, le fermier dont la jouissance cesse a dû négliger le plus possible la terre qu'il va quitter. Le propriétaire pour obtenir un fermage plus fort, le fermier pour trouver des champs meilleurs, — achetât-il cette certitude par une somme d'argent payée au cultivateur sortant, qu'il remplace alors avant la fin de son bail, — ont donc intérêt l'un et l'autre à prendre d'avance toutes leurs précautions.

Quoique déchargé de la gestion matérielle de sa ferme, et sans titre pour intervenir dans l'exploitation tant que celle-ci reste conforme aux conditions souscrites, le propriétaire doit cependant conserver des rapports avec son immeuble, soit par quelques voyages, soit par une résidence fréquente dans la maison de campagne qu'il aura pu se réserver. Il hésitera de la sorte moins souvent à faciliter par quelques avances d'argent certaines opérations qui doivent en définitive tourner à l'avantage commun. Il instruira son fermier des procédés qui donnent ailleurs des résultats profitables; il l'engagera doucement à tenter quelques améliorations auxquelles même il offrira de contribuer, et peut-être obtiendra-t-il ainsi, non pas seulement sur son domaine, mais encore dans le voisinage, une juste influence qui a bien son prix. C'est par de tels services que l'on acquiert un ascendant sérieux sur l'esprit un peu jaloux et un peu mesquin des populations rurales. Le fermier qui ne voit son propriétaire que pour compter entre ses mains les termes du fermage ne doit pas nourrir pour lui des sentimens bien dévoués. Le propriétaire qui ne voit dans la terre qu'un placement d'argent, une source de revenus, et n'entretient pas avec elle d'autres rapports, ne peut guère s'intéresser aux hommes qui cultivent. Il naît donc de cet éloignement le même désaccord que de l'absentéisme irlandais. Le fermier croit trouver dans son propriétaire, le propriétaire croit trouver dans son fermier une sorte d'ennemi naturel, et la terre, qui leur devrait servir de lien mutuel, devient entre eux une cause de dissension. Quant aux conséquences morales d'un pareil désordre, tout le monde les connaît, tout le monde en apprécie la gravité. L'influence se déplace; elle passe du propriétaire absent aux mains

des hommes qui savent exploiter habilement ce germe fatal d'antagonisme. Puis, quand viennent des jours de crise, on s'étonne de trouver l'indifférence, l'hostilité même sur son propre sol! Mais a-t-on le droit de demander autre chose que le paiement du fermage là où l'on n'a guère montré que sa quittance, là où l'on n'a jamais semé ni bienfaits ni travail?

II.

Quoique l'exploitation par un fermier soit, pour le propriétaire qui ne veut ou ne peut cultiver lui-même, le mode le plus simple et celui qui procure le revenu le plus régulier, il est plusieurs situations agricoles qui ne se prêtent pas au fermage. Tantôt le pays où se trouve le domaine n'est habité que par des familles trop pauvres pour suffire avec leur propre capital à toutes les exigences de la terre, pour offrir par conséquent toutes les garanties désirables; tantôt les voies de communication avec des débouchés importans sont si difficiles, les conditions climatériques ou culturales de la contrée multiplient dans une proportion si grande les chances mauvaises de la végétation, qu'aucun cultivateur ne veut s'exposer aux dangers et aux mécomptes de telles entreprises. Tantôt encore, mais plus rarement, le propriétaire lui-même, croyant que les bonnes années seront les plus nombreuses, sans oser cependant assumer sur lui seul les frais énormes de main-d'œuvre qu'exigent certaines cultures, contribue à entretenir chez lui et autour de lui l'habitude du métayage. La Corse, la Corrèze, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, etc., qui comptent un nombre considérable de métayers, peuvent être citées comme exemples de ces diverses conditions. En France, ce mode d'exploitation subsiste principalement dans nos provinces pauvres et dans les régions où domine la culture arbustive des oliviers, des mûriers et des vignes, là où les récoltes exigent des soins multiples et si minutieux que ni propriétaires ni fermiers n'aiment à courir tous les risques. Cette première remarque, relative à la situation géographique du métayage, donne en même temps une idée de la force de persistance inhérente à ce système. Le métayage résulte de la nature même des choses, et il ne peut être changé que bien lentement, et par suite de l'accroissement de la richesse publique. Le développement des voies de communication et de l'industrie générale, l'augmentation de capital qu'entraîne ce développement, tels sont les seuls remèdes pratiques, les seuls qui puissent opérer d'une manière certaine et durable. Aussi trouvons-nous bien plus de fermiers que de métayers dans les

départemens de l'Aisne, de l'Aube, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Loire-Inférieure, etc., dont les conditions agricoles sont plus régulières que celles qui règnent dans le midi de la France.

A première vue, le métayage semble être le *summum* de la perfection économique dans la solidarité qui unit les intérêts du cultivateur et les droits du propriétaire. L'un et l'autre, avec ce genre de contrat, souscrivent une véritable association, et s'unissent par une sorte de lien qui procède de la chose mise en commun entre eux. On sait de quel amour vrai la plupart des propriétaires chérissent la terre qu'ils possèdent : comment ne s'attacheraient-ils pas un peu à ceux qui vivent sur cette terre, de cette terre et pour cette terre? Et puis, le métayage résultant principalement de la difficulté du louage pur et simple, les changemens de personnes sont, dans les provinces qui le pratiquent, beaucoup plus rares que partout ailleurs. Nul ne vient du dehors faire concurrence aux habitans du pays. Les acquéreurs nouveaux ne se présentent pas volontiers, parce qu'il s'agit là d'un genre d'exploitation qu'ils ignorent et qu'ils redoutent; les entrepreneurs étrangers ne viennent guère davantage, parce que tout homme qui possède un capital médiocre, avec un peu d'intelligence et d'énergie, préfère l'indépendance du fermier à la demi-domesticité du métayer. Aussi ce sont d'ordinaire les mêmes familles qui possèdent et les mêmes familles qui cultivent les mêmes terres de temps immémorial dans les pays de métayage. Intimité plus grande, juste solidarité et partage proportionnellement équitable des produits obtenus par un commun concours, tel est le beau côté du métayage (1).

Malheureusement ce mode de culture a de graves inconvéniens. C'est, pour le propriétaire, une perpétuelle incertitude du revenu, pour le fermier une fréquente tentation d'improbité, et pour le pays une répugnance presque insurmontable du propriétaire et du cultivateur à faire au sol les généreuses avances qu'exige toute bonne exploitation. L'incertitude du revenu n'est pas un inconvénient qui doive être regardé comme minime. L'importance de la part perçue par le possesseur du sol dépendant chaque année de la masse des récoltes et du prix qu'on en obtient, la différence peut, lorsque sur-

(1) Les proportions réservées au maître ou au cultivateur varient suivant les pays et les circonstances; elles changent avec la somme de concours que chacun apporte à l'œuvre commune. Si le métayer a beaucoup de travail à faire, et encore s'il fournit en totalité ou en partie ses instrumens de culture, sa part doit s'élever davantage. Si au contraire le propriétaire fait l'avance des instrumens, du bétail, des semences, et si sa terre possède naturellement une fécondité telle que les récoltes en soient presque toujours abondantes, il a droit dans le partage à une part plus considérable. Le métayage ne peut donc pas être et n'est pas constamment une exploitation à *moitié fruits;* il est seulement une exploitation *à partage proportionnel des charges et des récoltes.*

tout il s'agit de produits aussi variables que le vin, la soie, etc., devenir excessive. Comment, dans cette situation, organiser un budget régulier et amortir par des économies faites pendant les bonnes années les pertes éprouvées pendant les périodes mauvaises? Évidemment on flotte toujours entre une avarice et une prodigalité également fâcheuses. D'ailleurs le métayer ne paie pas en argent ses redevances; le plus souvent il livre en nature au propriétaire la part qui revient à ce dernier. Celui-ci supporte donc l'ennui et les risques de la vente des denrées ou animaux dont il dispose. Ordinairement il est moins habile à discuter les prix, moins enclin par son éducation et ses habitudes à employer les ruses, les supercheries commerciales qui sont assez familières au paysan; il subit alors dans les marchés qu'il consent un nouveau préjudice. On conviendra sans doute que de telles nécessités et de telles alternatives ne sont bonnes pour personne, qu'elles nuisent aux progrès de la richesse sociale, et maintiennent dans une position difficile les familles qui ne peuvent s'y soustraire.

La situation matérielle du métayer est incontestablement plus régulière. Il vit sur la ferme des produits qu'il récolte, sans réaliser, il est vrai, de gros bénéfices qui lui permettent d'améliorer beaucoup son sort et de se faire une condition plus libre, mais aussi sans aventurer et perdre jamais assez pour se trouver entièrement ruiné, car il est bien rare qu'en cas d'extrême malheur le propriétaire n'intervienne pas un peu. Cette généreuse intervention est d'ailleurs d'autant plus fréquente que, le petit propriétaire cultivant presque partout lui-même son héritage, le métayage se rencontre principalement sur les grands et sur les moyens domaines, c'est-à-dire sur ceux qui appartiennent à des hommes ordinairement assez riches pour aider leurs colons dans les cas d'extrême détresse. Pour tout dire, le métayer est un ouvrier tout à la fois indépendant, domestique, spéculateur, entretenu par son maître, qui achète la sécurité par le renoncement aux grands succès, mais qui dans cet état de choses même trouve et conserve une médiocrité presque conforme à ses goûts.

Nous avons dit que le métayage n'avait pas toujours sur la probité des paysans une influence très favorable. Un agronome qui connaissait bien certaines contrées soumises à ce mode de culture, et qui d'ailleurs s'est occupé avec une profonde et savante attention de tout ce qui concerne l'économie rurale, M. de Gasparin, croit au contraire « qu'il est difficile de trouver une classe plus généralement honnête que celle des métayers, et que ceux-ci, par leur exemple, agissent avantageusement sur les prolétaires. » Quelque respectable que soit l'autorité de ce bienveillant témoignage, un

grand nombre des propriétaires qui habitent les pays de métayage se plaignent de la nécessité où ils se trouvent de présider activement eux-mêmes au partage des récoltes, et se félicitent du grand service que le battage mécanique est appelé à leur rendre en abrégeant et en facilitant leur surveillance. Or ce n'est pas seulement dans les questions de partage que la probité du métayer peut être tentée. Il doit tout son temps et tout le travail de ses animaux à la ferme qu'il exploite; cependant si le propriétaire est absent, et qu'une occasion de charroi ou de travail extérieur à prix d'argent se présente, refusera-t-il toujours? Apportera-t-il à soigner les récoltes dont profite son maître autant de conscience qu'il montre de zèle à bien entretenir et à étendre les petites cultures jardinières ou le chanvre dont il profite seul? S'il est, en même temps que métayer, propriétaire d'un terrain voisin, ne demandera-t-il jamais en cachette au fumier et aux instrumens de la métairie un concours illicite? Ne grossit-il pas, sous le moindre prétexte, la portion qui lui revient? Et si dans la ferme il y a quelque bétail dont il doive toucher plus de profits, ne sacrifie-t-il pas tout ce qui est commun entre son maître et lui à ce qui lui est particulièrement avantageux? C'est ainsi que dans un troupeau se reconnaissent tout de suite, à leur état prospère, les bêtes dont le propriétaire a quelquefois le tort de tolérer l'introduction par le métayer à son profit personnel. Il faut avouer que de pareilles tentations sont incessantes. Pour y obvier, comme aussi pour diriger, non pas les détails d'exécution, ce qui serait un abus, mais l'organisation générale des choses, le propriétaire n'a pas d'autre moyen à employer qu'une surveillance active, c'est-à-dire la résidence. Or celle-ci peut ne pas se concilier avec les goûts et les besoins de tout le monde.

Le plus triste côté du métayage au point de vue économique, c'est sans contredit la mauvaise influence qu'il exerce sur la culture du sol. Sous ce rapport, il est une plaie regrettable, dont souffre dans le développement de sa richesse la société qui le pratique. En toute circonstance, pour consentir à l'emploi d'un capital quelconque comme pour se déterminer à un travail pénible, il faut avoir, sinon la certitude, au moins l'espoir fondé d'en retirer profit. Si ce profit doit être partagé avec un étranger, fût-il le propriétaire ou le cultivateur du sol que l'on exploite, l'amour du travail diminue, le goût des avances s'affaiblit dans la proportion même du partage qui doit avoir lieu, et les soins donnés à la métairie se ressentent de la mauvaise volonté des deux parties contractantes. On fait ce qui est indispensable pour sauvegarder, celui-ci son domaine, celui-là sa position; mais chacun de son côté s'en tient là. Quant à ces travaux extraordinaires qui changent notablement, qui améliorent l'état de

la terre, tous deux les évitent, bien que chaque associé s'ingénie à faire exécuter par l'autre la spécialité de dépenses ou d'efforts qui lui incombe. Le métayage reste donc exclusivement conservateur, grâce à la jalousie et à l'exigence mutuelles des deux intéressés. Lors même qu'il suffirait d'agrandir les bâtimens, de drainer la terre, de multiplier les labours ou d'entreprendre un tout autre travail pour amener dans les résultats financiers de l'œuvre commune une sérieuse augmentation de bénéfices, ni le propriétaire ni le métayer n'ont d'intérêt à consentir une certaine avance qu'autant que la moitié de profit perçue par chacun représente une quotité supérieure à ce que produirait tout autre mode de placement, ce qui est presque toujours impossible. Calculée ainsi, la condition faite par le métayage à celle des deux parties qui consent à un surcroît de charge quelconque, sans que l'autre partie se soumette de son côté à une charge mathématiquement égale, devient trop peu attrayante pour qu'elle soit fréquemment acceptée. Telle est la règle générale. Aussi doit-on signaler à l'attention et à l'étude du public les heureuses exceptions qui se sont quelquefois produites. La plus remarquable que nous connaissions est sans contredit celle que, dans le département de la Loire-Inférieure, présente M. Liazard. Cet habile agriculteur s'installa, en 1851, à Tréguel-en-Guéménée sur un domaine de 260 hectares, porté, par des acquisitions ultérieures, à l'étendue actuelle de 303 hectares. La terre de Tréguel donnait à peine 3,000 francs de rente, en ruinant tous les colons et tous les propriétaires qui se succédaient sur ses landes ingrates. Grâce à son énergie, grâce à son habileté, M. Liazard en retire aujourd'hui 9 ou 10 pour 100 des sommes qu'il a consacrées à l'amélioration ou plutôt à la transformation de ce domaine. Les métayers rebelles au progrès ont été renvoyés; ceux qui, en 1852, lui payaient seulement 1,392 francs de redevance, gagnent maintenant assez pour lui compter, depuis 1856, une part qui excède 11,000 francs de revenu annuel. Tréguel, qui valait 191,000 francs à l'origine, est aujourd'hui estimé au moins 480,000 francs. On conçoit que ces résultats aient fait décerner à M. Liazard la prime d'honneur de 1859; mais on conçoit aussi qu'une situation aussi brillante garde un caractère exceptionnel. De tels succès ne peuvent s'obtenir que sur des terres capables de bien répondre à de très riches avances. Or ce sont précisément ces conditions qui manquent le plus souvent aux pays de métayage. Le Maine et l'Anjou, dont l'état prospère doit être rappelé quand on traite une semblable question, ne présentent pas, malgré tous leurs progrès, d'exemple qui puisse être comparé à celui de M. Liazard.

Il ne faut donc pas s'étonner que, dans les contrées de métayage,

l'agriculture reste stationnaire, que la condition des propriétaires y soit incertaine, celle des cultivateurs médiocre, et que les bras et les capitaux étrangers s'en tiennent obstinément éloignés. Les fermiers ne viennent pas du dehors se soumettre à de telles conditions économiques et culturales; les métayers ne sont ni assez riches ni assez industrieux pour se transformer tout de suite en fermiers; les propriétaires sont souvent eux-mêmes trop pauvres pour subvenir aux charges de l'exploitation directe; enfin les bras restent rares, parce que le métayer, travaillant avec toute sa famille, est le cultivateur qui emploie le moins de journaliers. En présence de semblables difficultés et du mauvais vouloir qu'inspire presque partout le changement même motivé des habitudes locales, on ne doit pas se laisser aller trop vite à de dangereuses tentatives. Il faut sortir du métayage : tel est le but à poursuivre; mais pour cela il faut aider les métayers à s'enrichir peu à peu, les former en les instruisant à une vie nouvelle, et leur faire ensuite les avances nécessaires, ou attirer par des avantages considérables les fermiers des pays voisins, ou enfin aborder l'exploitation directe avec une puissance de capital suffisante. Ce sont les seuls moyens pratiques; malheureusement ils se fondent sur deux auxiliaires dont il est bien rare qu'on soit assez maître : le temps et l'argent. Cependant le métayage tend à diminuer. Il disparaîtra lentement, parce qu'il a ses raisons d'être et de persister là où il subsiste encore; mais il est fatalement condamné à disparaître au fur et à mesure que s'élèvera le niveau de l'instruction et de la richesse publique. C'est donc un système de transition qu'il faut parfois subir, toujours chercher à dépasser pour en arriver au louage pur et simple, mais ne jamais introduire là où il n'existe pas.

Au point de vue agricole, telle est la vérité. Au point de vue social néanmoins, le métayage ne se recommande-t-il pas par les liens plus intimes qu'il permet d'établir entre le cultivateur et le propriétaire? L'obligation pour celui-ci de surveiller son domaine, plus fréquente et plus étroite dans le métayage que dans le louage pur et simple, devrait être mise à profit par les hommes intelligens pour ressaisir en partie l'influence que les classes riches laissent trop échapper aujourd'hui. Malheureusement beaucoup de pays de métayage sont des pays pauvres, et qui par conséquent n'offrent point un attrait suffisant aux familles qui jouissent d'une certaine fortune. Dans les contrées où le métayage est appliqué à de grands domaines, le désaccord des cultivateurs et du propriétaire est devenu plus grave que dans celles où la métairie ne compose qu'une ferme de moyenne étendue. Aussi est-ce dans les provinces centrales, où les terres se sont le moins divisées, dans le Bourbonnais

et le Berri par exemple, que nous pourrions trouver quelque image adoucie de l'absentéisme irlandais avec son triste cortége de *middlemen* et de désaffection profonde. Sur les propriétés moyennes, les rapports restent plus fréquens entre le colon et le maître, parce que la résidence de ce dernier est ordinairement plus voisine de la métairie, et que la distance sociale qui sépare les deux intéressés est moindre. C'est cet heureux séjour du maître sur ses domaines qui, dans l'Anjou et dans le Maine, où cependant existe le métayage, a partout imprimé à l'agriculture un si fécond mouvement. Tandis qu'ailleurs, par suite de l'éloignement du propriétaire, le métayage laissait les terres pauvres et les hommes ignorans, ce même système a produit exceptionnellement dans ces provinces une sorte de régénération.

En général, les métayers, étant plus pauvres que les fermiers et surtout plus rapprochés de l'état de domesticité, jalousent davantage l'aisance relative dont jouit le propriétaire du sol. S'ils n'ont encore ni la fierté, ni l'active énergie du fermier, ils ont malheureusement perdu la faculté de se dévouer pour leur maître. On doit se féliciter que l'homme ait acquis partout une plus haute idée de sa valeur personnelle; mais l'individualisme n'en est-il pas aussi venu à un point excessif, et les liens de la famille territoriale ne se relâchent-ils pas trop, comme les liens de la famille naturelle? Les classes supérieures peuvent se reprocher une grande partie du mal dont elles se plaignent. Les villes aujourd'hui absorbent avec une telle puissance les bras, les capitaux et les produits de la campagne, sans renvoyer à celle-ci, dans une proportion suffisante, les encouragemens, les secours et les engrais dont elle a besoin, que la vraie richesse et la force du pays peuvent souffrir de ce manque d'équilibre. Le salut doit venir d'où provient le mal. C'est dans le retour des familles riches à une vie plus active et surtout à des mœurs plus rurales qu'il est permis de le trouver.

III.

Dans les régions où se maintient encore le système du métayage, comme dans celles où se trouvent avec assez de facilité des fermiers suffisamment riches, il existe un certain nombre de petits propriétaires qui, liés intimement au travail des champs par leurs habitudes traditionnelles, exploitent eux-mêmes les terres qu'ils possèdent. Si leur propriété ne peut pas subvenir à l'entretien de leur famille, ils demandent à quelques occupations extérieures ou à une industrie supplémentaire le surcroît de ressources dont ils ont be-

soin. Si leur domaine est plus considérable, ils se font aider par leurs enfans ou par quelque ouvrier auxiliaire. Heureux le pays qui, comme la France, compte un grand nombre de tels habitans enchaînés au sol natal et à la défense de l'ordre par leur travail et par leur fortune! A côté de ces braves cultivateurs, dont les procédés agricoles se rapprochent nécessairement du jardinage, il existe aussi de grands et de moyens propriétaires. Ce sont ceux-là qui louent leurs terres à des fermiers ou les confient à des métayers. Ils peuvent cependant être quelquefois amenés par leurs goûts ou par la nécessité à s'occuper eux-mêmes de la culture des champs qu'ils abandonnaient jusqu'alors à des soins étrangers. Dans quelles circonstances doivent-ils prendre une semblable détermination? Quelles conditions doivent-ils trouver autour d'eux et personnellement remplir pour espérer le succès? C'est ce qu'il nous reste à étudier.

Dans l'état actuel de l'Europe, l'exploitation directe par les grands propriétaires n'est la règle commune que pour les pays où la pauvreté des habitans et la civilisation très incomplète rendent le louage difficile. Si en France les petits propriétaires cultivateurs se rencontrent partout et se trouvent d'ordinaire en majorité dans nos départemens les plus pauvres (Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Corrèze, etc.), les propriétaires cultivant eux-mêmes des fermes assez étendues ne forment qu'une très faible exception. De tels exemples sont moins rares en Angleterre, en Allemagne et dans quelques pays où l'amour de la campagne et des choses rurales demeure plus vivace. Il faut regretter profondément que nos habitudes sociales, l'excessif développement de notre centralisation administrative, et d'autres causes récentes ou anciennes, éloignent si souvent de l'agriculture les classes mêmes que leur instruction et leur fortune rendraient chez nous les plus utiles au progrès agricole. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus juste en soi, de plus favorable au bon accord des diverses fractions de la société que la longue résidence du propriétaire sur son domaine? L'absentéisme aboutit en définitive à l'exportation de la richesse loin des lieux où elle se crée; il est pour beaucoup dans la misère de l'Irlande et dans la haine mutuelle que se sont vouée en ce malheureux pays les familles qui possèdent le sol et celles qui le labourent. Sans avoir jamais à craindre pour la France de tels excès, sans dissimuler aussi tous les soins qu'exige la bonne direction d'une ferme, nous conseillerions volontiers la vie et l'industrie rurales à beaucoup de gens, qui y trouveraient certes plus de vrais plaisirs et de saines conditions morales et matérielles qu'on ne l'imagine.

Le résultat financier de l'entreprise sera-t-il toujours brillant? On ne saurait l'affirmer. Les gros profits, en agriculture comme dans

toute autre industrie, ne répondent qu'à des ressources jusqu'alors inconnues et à de puissans efforts. Dans les riches plaines de la Limagne comme dans les grasses campagnes qui entourent Lille, en Brie comme dans les environs de Caen, partout, en un mot, où d'anciens travaux et d'heureuses circonstances ont déjà porté presque au maximum la fertilité du sol, la terre se vend et se loue aussi cher que le permet la somme de produits qu'on lui peut arracher. Évidemment il reste bien peu de progrès à introduire sur de tels domaines; on s'explique ainsi que les contrées qu'on vient de nommer soient à peu près exclusivement exploitées par des fermiers. Les succès exceptionnels sont réservés aux améliorations exceptionnelles, c'est-à-dire à ces énergiques travaux qui s'exécutent dans des conditions agricoles dont l'ignorance et la pauvreté générales n'avaient pas encore permis d'utiliser toute la puissance. Dans les situations intermédiaires, il est d'autant plus difficile d'élever le chiffre des bénéfices, que l'on trouve plus développées autour de soi la richesse publique et l'intelligence. Quoi qu'il en soit, les champs ne sont ingrats nulle part; ils rendent en raison de ce qu'on leur donne. C'est au propriétaire qu'il appartient de mesurer ses avances aux récoltes probables. Ni M. Sarrauste sur ses sauvages montagnes du Cantal, ni M. Trochu sur son domaine de Belle-Ile-en-Mer, ni tant d'autres hommes dont nos concours régionaux signalent chaque année les pacifiques victoires, n'auraient pu faire accomplir par un fermier les fructueux travaux auxquels ils doivent l'augmentation de leur fortune. Dans toute grande entreprise, il subsiste en effet un côté aléatoire et une nécessité d'assez longue attente auxquels le plus souvent des fermiers auraient tort de souscrire. Leur métier n'est pas de faire la fortune des autres en risquant leur propre épargne; il est de gagner de l'argent en courant le moins de dangers possible. Quand donc il s'agit de terres à mettre ou à remettre en bon état de culture, le propriétaire n'a d'autre parti à prendre que d'aborder directement son œuvre, s'il ne veut pas consentir à des conditions largement avantageuses pour l'entrepreneur qui assumerait sur lui les risques de l'affaire.

Si les multiples détails et la régulière surveillance qu'entraîne une exploitation rurale répugnent trop à certains esprits, on a la ressource de la régie, c'est-à-dire de ce système mixte qui consiste à confier tous les soins à un tiers avec lequel on s'est préalablement entendu sur le but à atteindre et sur les capitaux à dépenser. Le nombre de riches familles qui sont exposées par la rigidité, honnête ou non, de leurs régisseurs aux mauvais sentimens des populations qui les entourent ne nous parle guère en faveur des régies. Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler, en laissant hors de cause la fidélité

des intendans, qu'un tel mode d'exploitation est applicable seulement aux grandes fermes, puisqu'il entraîne, outre les frais ordinaires, les frais de la régie elle-même, et qu'on ne trouve pas encore en France, pour l'appliquer d'une manière utile, beaucoup de sujets convenables. Le bon régisseur est peut-être actuellement celui des employés qu'on rencontre le plus difficilement. Nos mœurs et la médiocrité presque générale des fortunes n'ont guère permis la formation d'une classe intermédiaire d'hommes qui possèdent tous les talens nécessaires pour exercer l'agriculture avec succès et se destinent néanmoins à rester de simples contre-maîtres. En outre, la position un peu fausse des régisseurs, qui ne sont à leur place ni dans le château avec les maîtres, ni dans les communs avec les domestiques, ni dans les écuries avec les laboureurs, nuira toujours chez nous au développement et au perfectionnement de cette classe. En France, nous ne sommes pas faits pour les situations ambiguës; nous ne savons ni les bien diriger ni les bien accepter. Les positions intermédiaires sont faciles dans les hiérarchies militaire, administrative, commerciale et industrielle, parce que les heures de contact sont limitées, et que dans les villes les résidences sont séparées et les sociétés indépendantes. A la campagne au contraire, l'isolement de la ferme multiplie les rencontres, les rapports, les difficultés de conduite. Or, pour être un bon régisseur, il faut non-seulement bien savoir l'agriculture, mais la pratiquer avec autant de prudence et de sollicitude que s'il s'agissait de la gestion de ses propres intérêts; il faut enfin avoir assez de tact pour rester en toute occasion et à égale distance l'employé du propriétaire et le supérieur des autres agens. Évidemment de tels hommes sont rares. S'ils ont des ressources suffisantes, ils préfèrent prendre une ferme à leur propre compte, et si leur famille manque du capital nécessaire pour les établir, ils n'auront probablement guère eu l'occasion d'apprendre sérieusement leur métier, le nombre des domaines exploités par voie de régie n'étant pas assez considérable chez nous pour que les jeunes gens étudient l'agriculture en vue d'emplois aussi éventuels. Que l'on consulte à ce sujet les distributions de primes et de médailles faites tous les ans dans les concours et les comices aux cultivateurs qui ont su réaliser économiquement les améliorations les plus importantes. Propriétaires, fermiers, serviteurs les plus modestes, tout le personnel de l'agriculture figure sur ces listes glorieuses, et cependant combien de régisseurs y voit-on cités par leurs maîtres?

Le régisseur a besoin d'une grande autorité. Sans contrarier son action par des contre-ordres importuns, le propriétaire foncier doit maintenir sa gestion dans les limites résolues tout d'abord, stimuler

incessamment son zèle, reconnaître ses bons services par de bons procédés, l'intéresser enfin directement au succès par une part quelconque dans les bénéfices. Toutefois la régie, par cela même qu'elle suppose un propriétaire très riche, ne tend pas toujours à se préoccuper assez du résultat financier de l'entreprise. Le mieux serait alors de procéder par une exploitation personnelle et directe, avec la seule complication d'un homme de confiance, maître-valet intelligent qui remplace le propriétaire quand celui-ci s'absente, et organise en sous-ordre les détails pendant tout le temps que le propriétaire réside sur son domaine. La plupart des fonctions du régisseur appartiennent également au maître-valet; on peut se reposer sur lui des ennuis et des détails auxquels, tout en les vérifiant, on ne veut pas quotidiennement s'astreindre (1). Il n'en travaille pas moins manuellement comme les autres ouvriers de la ferme, concerte davantage avec le propriétaire l'ensemble et la suite des opérations auxquelles il concourt. Il occupe une position plus subalterne, il a reçu une éducation plus sommaire : il a donc besoin et il accepte d'être surveillé et dirigé lui-même dans la direction qu'il transmet, d'où il résulte pour le chef suprême une préoccupation plus sérieuse, une attention plus suivie, et cette obligation est excellente en ce qu'elle attache plus intimement le propriétaire à la vie rurale et prolonge son séjour à la campagne. Les travaux agricoles de MM. de Tracy, de Kergorlay (2) et de beaucoup d'autres ne les retiennent pas toute l'année sur leurs domaines. Cependant les *vacances* du propriétaire autorisent toujours chez les ouvriers quelque ralentissement de zèle et quelques petits gaspillages dans l'emploi des choses. C'est donc, en fin de compte, une sorte

(1) La *pratique* des ventes à la campagne est, comme celle des achats, une des moins compatibles avec les habitudes des hommes bien élevés. Il faut, sur un marché de bestiaux, dire tant de paroles, discuter si longtemps *à propos* et *à côté* de la valeur de la bête dont il s'agit, recourir en un mot à des procédés et à une rhétorique tellement en contradiction avec la tournure d'esprit des hommes instruits, que souvent ces derniers ne peuvent jamais s'y faire. Un prix fixe ne semble pas possible au paysan, qui paiera plus volontiers une bête 200 francs en la marchandant que 195 sans discussion. C'est alors surtout qu'intervient utilement le maître-valet, à qui l'on peut, en lui précisant le chiffre auquel on tient, laisser tout le labeur de cette étrange diplomatie. Quand il s'agit de grains, le maître a moins besoin de se mêler de l'affaire, parce que la mercuriale lui dit à peu de chose près à quel prix son domestique a pu vendre ou acheter. Du reste, l'amour-propre du maître-valet étant lui-même mis en jeu, le propriétaire n'a pas ordinairement à se plaindre (la question de probité en dehors) de l'intervention de son remplaçant.

(2) Tout le monde sait que MM. de Tracy et Kergorlay dirigent, l'un dans le département de l'Allier, l'autre dans le département de la Manche, d'importantes exploitations. M. de Tracy a, par la culture du topinambour, singulièrement augmenté la valeur de sa propriété. Les succès de M. de Kergorlay, plus particulièrement basés sur l'amélioration des prairies, lui ont valu, en 1859, la prime d'honneur du concours régional.

de balance qu'il s'agit tout simplement d'établir entre la perte à supporter et les ressources dont on dispose pour couvrir cette cause volontaire de déficit.

Une des tentations auxquelles doit surtout résister le propriétaire qui devient cultivateur, c'est celle des succès officiels et de l'éclat éphémère des cultures d'apparat. Les primes et les médailles ne sont pas méprisables, et le choix de nos exemples parmi les lauréats des primes d'honneur prouve que nous apprécions l'autorité morale que confèrent ces nobles récompenses; mais il ne faut pas oublier que, pour les obtenir, on entre souvent dans la voie dangereuse des frais inutiles et des efforts vaniteux. A quoi bon faire admirer au public les dispositions monumentales d'un bâtiment trop coûteux, la finesse précieuse d'un animal de parade, le ridicule vernis d'un matériel de fantaisie? Ce que coûtent ces puériles inutilités serait mieux dépensé en travaux productifs, en agens de fertilité. On ne doit s'engouer non plus ni pour telle race de bétail, ni pour tel assolement, ni pour telle méthode. Et qu'on nous permette, à ce propos, d'entrer au cœur même de la question. Lorsqu'un homme qui s'est peu occupé d'agriculture pratique prend enfin la détermination de diriger la culture de ses terres, il obéit trop souvent, si ce n'est à une idée fixe, du moins à une préférence que ses lectures ou son esprit lui ont inspirée d'une manière un peu abstraite. Au lieu de consulter exclusivement le climat, le sol, les conditions économiques du pays où le domaine se trouve situé, il se préoccupe outre mesure de ses idées théoriques. La jachère, humble mais parfois utile, est traitée de routine et abandonnée là où elle devrait rester quelque temps encore la base de tout progrès; les races communes d'animaux domestiques sont méprisées et tenues pour peu dignes d'une culture intelligente; on introduit le durham et le dishley là où ne peuvent vivre que de rustiques aubrac et de sobres solognots; on veut, en un mot, par un zèle intempestif, arriver du premier coup à la perfection (1). Là est le danger, car c'est le bénéfice et non pas la perfection théorique qu'il faut poursuivre. Que l'on consulte à cet égard, en même temps que l'expérience personnelle, les rapports publiés tous les ans sur les

(1) Il ne faut pas seulement se préoccuper des vraies nécessités du pays où est située la ferme que l'on exploite; quelquefois même il faut aussi en subir et en respecter les préjugés. Tout le monde sait que la race porcine de Normandie est une race mauvaise, très chargée d'os, et d'un engraissement difficile : eh bien! nous connaissons des propriétaires qui, après avoir introduit comme améliorateurs sur leurs domaines des verrats de race anglaise, ont trouvé plus sage d'en revenir à l'affreuse race du pays. Ces propriétaires se livraient à l'élève des petits cochons, et ils ne pouvaient plus bien vendre leurs produits parce que ceux-ci avaient d'autres formes que les formes auxquelles sont habitués les acheteurs de la localité.

primes d'honneur des concours régionaux. Où rencontre-t-on le succès, où admire-t-on le profit? N'est-ce pas sur les domaines que leurs propriétaires ont successivement amenés d'un état médiocre à un état passable, d'un état passable à un état fertile, en se contentant tout d'abord de faire du fromage dans le Cantal, du blé dans la Beauce, et du vin dans le Médoc? Nous ne saurions jamais assez recommander l'étude des lois naturelles du pays que l'on habite. Dans un terrain humide, on commence par le drainage; dans un terrain privé d'élémens calcaires, on commence par le marnage. Si le sol se couvre d'herbes facilement, on le transforme en pré; s'il se dessèche de bonne heure, on se contente de seigle, et on ne lui demande pas du blé. Les semis d'arbres résineux ou d'essences à feuilles caduques permettent de fixer les sables, d'utiliser les terrains dépourvus d'humus. On ne sème de betteraves et on ne plante de houblon que dans les contrées où se trouvent assez de bras pour satisfaire à toutes les exigences de telles cultures. La main-d'œuvre manque-t-elle : on a recours aux céréales qui nécessitent moins de travail, et surtout aux animaux qui vont eux-mêmes chercher leur nourriture et porter sur les marchés lointains la plus-value dont ils se sont chargés. Quant à ces cultures jardinières et à ces divers produits qui réclament tant de soins, dont la vente exige le voisinage des grands centres de population, nous ne les conseillerons jamais aux propriétaires qui n'appliquent pas à leurs champs leurs bras mêmes et ceux de leur famille. Cette modeste soumission aux circonstances extérieures est sans doute bien loin de ce qu'ont pu combiner dans leur cabinet d'étude de trop ardens néophytes; mais vouloir conformer la culture des contrées pauvres à la culture des pays riches, c'est aboutir à compromettre le progrès et à décourager les hommes d'initiative. La transformation des landes de Grand-Jouan en bonnes terres arables a fini par coûter à M. Rieffel une somme égale à leur valeur vénale actuelle, parce qu'il avait d'abord voulu se hâter un peu. Ces considérations feront comprendre aussi pourquoi la carrière agricole ne convient pas toujours à ceux que l'on nomme d'ordinaire des savans. Le savant proprement dit est trop curieux des tentatives d'acclimatation ou des essais d'amélioration rapide pour faire souvent fortune en agriculture. La ferme ne doit être ni un muséum ni un laboratoire expérimental; c'est une fabrique, et quiconque l'oublie paie cher sa méprise.

Avant donc de prendre à son compte une grosse entreprise agricole, le propriétaire devra s'imposer une sorte d'apprentissage : des essais sur un coin du domaine, des conversations avec les paysans, des voyages, des lectures, enfin des études sérieuses devront précéder chez l'homme du monde une pareille détermination. Il est

certain d'ailleurs que nul propriétaire aisé qui voudra entreprendre la culture de ses terres ne réussira, s'il n'en sait pas plus et s'il n'opère pas beaucoup mieux que les paysans qui l'environnent. Ces derniers, en effet, procèdent d'une manière plus économique. Ils surveillent mieux leurs ouvriers, dont ils partagent souvent la vie et les travaux; ils peuvent davantage se montrer sévères jusqu'à l'avarice dans la discussion du prix des choses; enfin leurs domestiques mêmes sont moins exigeans à leur égard. C'est donc par une action mieux raisonnée et plus énergique, c'est-à-dire par plus de science et plus de capital, que le propriétaire doit assurer ses succès.

On prétend volontiers à la campagne que l'argent qu'on ne débourse pas est le premier gagné. Ce dicton est absurde, car l'argent qu'on enfouit ne peut rien produire, et la bonne administration d'une ferme constitue une plus grosse opération financière qu'on ne le suppose souvent. Dépenser plus qu'il n'est utile est une faute; mais reculer devant une dépense qui doit être couverte par de beaux résultats n'est pas une faute moins grande. L'Institut de Grignon fait à chacun de ses hectares en culture une avance de 1,000 fr. Sans s'aventurer dans des chiffres aussi élevés, toujours est-il qu'il faut acheter des bestiaux et des instrumens, parfois construire des bâtimens et des chemins, faire drainer, épierrer, marner, planter, entourer de haies ou de fossés les terres ou les prés qu'on exploite, nourrir les animaux, payer les salaires, se procurer les premières semences, attendre pour les ventes un moment propice, et en attendant ne rien retirer de sa ferme. Tout cela exige, outre le capital foncier, qui ne sert qu'à fournir le champ d'opération, un capital d'amélioration et un capital de circulation proportionnés à l'état du domaine, aux conditions économiques du voisinage et au système de culture adopté. Quiconque ne peut aborder sa ferme avec un capital suffisant, c'est-à-dire avec un capital supérieur au chiffre d'avances que font les fermiers ordinaires, doit la louer et ne pas l'exploiter lui-même. Aujourd'hui, avec des salaires élevés, avec la certitude qu'on ne réalise de profits qu'à la suite de longs sacrifices, il faut pouvoir disposer d'une somme importante. En agriculture comme à la guerre, l'argent est devenu le nerf des choses. Souvent d'ailleurs le propriétaire qui se consacre à l'exploitation de son domaine trouve des champs épuisés par une culture mauvaise, ou des landes abandonnées depuis longtemps aux hasards de la nature. Après avoir assaini et ameubli la couche arable, il doit accumuler dans cette couche la plus grande masse possible d'humus. Pour cela, il faut enfouir des plantes vertes dans les terrains légers, épandre des amendemens et de pailleux fumiers dans les terrains

compactes, diminuer la proportion des récoltes épuisantes, étendre la surface des récoltes fourragères, augmenter le nombre des animaux, recueillir attentivement comme moyens de fertilité les purins, les moindres débris, et les transformer en composts. Parfois même on a intérêt plus tard à créer sur la ferme une industrie accessoire dont le but principal est de multiplier les engrais. On comprendra que lorsqu'il faut surmonter par de tels moyens la résistance que présente la pauvreté du sol, la proportion du capital disponible joue en agriculture un rôle d'une importance toute spéciale (1); le rôle fertilisateur des bras peut être regardé comme fini en France, parce que chez les nations avancées le capital est fatalement destiné à remplacer, comme agent utile de production, la main de l'homme. C'est pour n'avoir pas abordé Roville avec toutes les ressources nécessaires, plus encore que pour s'être parfois trop abandonné à ses goûts de savant, que l'illustre Matthieu de Dombasle n'a pu solder qu'avec perte les comptes de sa ferme (2). De pareils souvenirs sont tristes, surtout parce qu'ils tiennent éloignés de la vie rurale ceux-là mêmes qui peuvent rendre à la science agricole les plus éminens services. Heureusement on peut citer aujourd'hui bien des hommes instruits et distingués qui, ayant fait de l'agriculture une occupation sérieuse et non pas un amusement, ont vu leur sagesse et leur persévérance couronnées par de brillans bénéfices. C'est ce que prouvent avec plus de force chaque année les rapports des commissions chargées de visiter les domaines des concurrens pour nos primes d'honneur agricoles. En recherchant dans les annales du succès d'encourageans exemples, il ne faut cependant pas négliger les leçons de prudence qu'elles fournissent aussi.

(1) A Treulan, près d'Auray, M. Bonnemant possède des landes qui lui ont coûté 500 francs l'hectare. Pour convertir ces terrains en prairies, il a fallu dépenser 906 fr. par hectare (défrichement, drainage, nivellement, fumure, labours et semailles); mais tout aussitôt le profit *net* annuel de ces landes s'est élevé à 90 fr. par hectare. De semblables opérations ne sont possibles qu'aux hommes qui disposent d'un capital considérable; toutefois, avec moins d'argent et plus de temps, il est permis d'atteindre souvent les mêmes résultats. Ainsi M. Guibal tire aujourd'hui de son domaine de La Barrarié (Tarn) un revenu de 93 francs par hectare, tandis qu'il n'en obtenait que 47 francs il y a une vingtaine d'années, et ce résultat n'a pas exigé des avances immédiates d'une grande importance. En définitive, payer tout de suite beaucoup pour réussir aussitôt, ou payer peu à peu pour attendre longtemps, n'est-ce pas toujours, sous une double face, la même question de capital? Ce sont les circonstances qui doivent entraîner notre décision.

(2) On sait que Matthieu de Dombasle n'était que le fermier de Roville; si donc nous l'avons pris pour exemple, en parlant des propriétaires cultivateurs, c'est que nous avons voulu tout à la fois évoquer au sujet de l'importance des capitaux l'autorité d'un grand nom, et ne pas demander à nos contemporains des souvenirs qui auraient pu affliger des hommes encore vivans.

Cette modeste qualité, dont l'action est si salutaire, se retrouve à différens degrés chez tous les lauréats.

Pour résumer en quelques mots les remarques qui précèdent, on peut dire que l'exploitation directe par un grand ou un moyen propriétaire n'est profitable que si elle est assez suivie et assez sérieuse pour devenir l'occupation principale de la vie, et que les bénéfices à en attendre, moindres dans un pays de culture avancée, augmentent partout en raison directe du capital consacré aux améliorations foncières et de l'état d'infériorité dans lequel se trouvait le domaine dont on s'occupe. Quelle que soit l'habileté du propriétaire, quelque bien approprié aux besoins de l'exploitation que soit le mode choisi, la réussite ne dépend pas toujours de lui seul. Par ses propres travaux, par ceux de son fermier, ou de concert avec celui-ci, devenu son associé grâce au métayage, le propriétaire a pu développer la fertilité et la valeur de son domaine. Néanmoins un tiers puissant intervient toujours, qui, dans le succès des entreprises agricoles et le développement des richesses foncières, joue un rôle singulièrement actif, quoique étranger en apparence à la gestion des intérêts et des opérations dont il s'agit. Ce tiers redoutable, c'est le gouvernement. Qu'importe de bien préparer la terre, si de mauvaises mesures administratives nuisent au prix de vente des récoltes, si des charges excessives en rendent onéreuse la culture? Comment ne pas se décourager, si des protections trompeuses en cas d'abondance et aboutissant en cas de cherté à un complet sacrifice, si des guerres nombreuses, si de constantes anxiétés fondées sur le mauvais emploi des ressources publiques ou sur l'imprévu d'une politique fantasque, nuisent au commerce et aux affaires? Un pays qui expose ses cultivateurs à des charges trop lourdes ou à des crises trop profondes, trop fréquentes, ne doit point s'étonner si, malgré des apparences parfois brillantes, la richesse générale cesse de croître, si la gêne fait des progrès dans les classes mêmes qui devraient créer la fortune publique, et si par conséquent, à un moment donné, le masque tombe pour laisser voir des plaies dont on ne soupçonnait pas la gravité. L'agriculture française a déjà vu de ces jours douloureux. Dieu fasse que de pareilles épreuves ne lui soient jamais plus imposées!

Après avoir ainsi examiné dans leurs traits principaux et leurs conditions essentielles les divers modes d'exploitation qui régissent la propriété rurale, ne pourrait-on pas tirer également de ce travail quelques conclusions d'un ordre plus élevé? Une plume élégante a déjà, dans la *Revue*, rappelé l'ascendant politique dont jouissent en Angleterre les riches propriétaires qui surveillent eux-

mêmes la culture de leurs domaines (1). Certes la différence des mœurs et des institutions ne permet pas de recommander ici la copie servile de ce qui se passe de l'autre côté du détroit; mais comme les goûts champêtres des classes aisées sont pour beaucoup en Angleterre dans les progrès agricoles du pays, et peut-être aussi pour quelque chose dans le maintien du rôle utilement conservateur que joue l'aristocratie, il est opportun de comparer nos habitudes sous ce rapport à celles de nos voisins. En France, dès que l'on possède quelque aisance, on quitte les champs pour venir habiter la ville. En Angleterre, dès qu'on a pu acquérir quelque fortune, on se hâte d'établir à la campagne sa résidence principale. Notre aristocratie a conservé, depuis Louis XIV, un amour des villes qui semble toujours vivace, tandis que l'aristocratie anglaise, fidèle à ses intérêts et à ses traditions, tient à retremper chaque année dans le sol son influence seigneuriale. Le manoir du lord est aux champs; c'est là qu'il donne ses plus belles fêtes, là qu'il reçoit ses amis. Son hôtel de Londres ne le voit que peu de temps. Quant aux grandes villes, ce ne sont plus en quelque sorte que des rendez-vous d'affaires, où se réunissent les industriels, les commerçans et les ouvriers. Peut-être le caractère indépendant de l'Anglais contribue-t-il à maintenir cet usage, qui le laisse seul avec sa famille en face de la nature. Par sa présence aux champs, le propriétaire anglais maintient en effet le prestige moral de ses droits; il donne autour de lui l'exemple du travail intellectuel, en même temps que sur sa réserve (*home-farm*) il se livre à d'utiles essais, qui tendent à perfectionner la culture du domaine et les procédés agricoles de tout le pays. Le *country gentleman* et le *landlord*, grâce à une résidence plus ou moins constante sur leurs terres, à une préoccupation continuelle des affaires locales, entretiennent donc avec les petits propriétaires voisins et avec les laboureurs du comté des rapports constans, qui tournent à l'avantage commun. Ceux-ci restent plus attachés, ceux-là plus influens. Les premiers conservent une action importante, ils sont les magistrats du pays; c'est par eux seuls que le comté et par suite la nation se gouvernent. En France, où d'autres mœurs nécessitent, il est vrai, un autre mode d'administration, l'abandon des champs et de la vie rurale par les propriétaires aisés laisse dans beaucoup de provinces la misère sans secours suffisans, l'ignorance sans guide, les intérêts locaux sans défense efficace contre les empiétemens d'intérêts plus puissans. L'indifférence naît de l'éloignement, et en même temps que le maître ne trouve plus dans le travail

(1) M. Léonce de Lavergne, *Revue* du 1er mars 1853.

agricole les nobles leçons d'indépendance, de simplicité, de patience et d'énergie que ce travail donne toujours, le cultivateur perd le concours intellectuel et l'aide pécuniaire du propriétaire qui s'éloigne.

Une profonde et regrettable scission a donc commencé à se faire entre le *château*, trop souvent vide ou trop souvent étranger à la ferme, et les chaumières, jalouses de voir emporter à la ville presque tout l'argent qui se produit autour d'elles. Si cependant les hommes que leur fortune, leur instruction, leur amour du bien rendent aptes à exercer quelque influence intervenaient plus fréquemment et surtout plus directement dans le travail, dans la vie et dans les choses de la campagne, croit-on qu'un salutaire rapprochement ne s'accomplirait pas, qu'une merveilleuse direction ne serait pas donnée au courant des idées? C'est dans l'ouest de la France que les châteaux et les riches résidences bourgeoises se trouvent en plus grand nombre; c'est également là que les rapports se sont maintenus meilleurs entre le paysan et le grand propriétaire. Après la révolution de 1830, beaucoup de nobles bretons se retirèrent dans leurs terres, et, pour occuper leurs loisirs, se mirent à cultiver les champs; or c'est de cette époque que date le mouvement de progrès accompli par l'agriculture en Bretagne. Faut-il exprimer toute notre pensée, tous nos désirs? La franche acceptation de la vie rurale pourrait avoir d'autres conséquences que de simples améliorations agricoles : elle exercerait une salutaire influence même dans l'ordre moral et politique. Un meilleur accord finirait sans doute par s'établir entre les diverses classes de la société. Et les hommes politiques eux-mêmes ne serviraient-ils pas plus efficacement les intérêts de la France quand ils auraient appris dans la pratique des champs les vrais besoins de ce qui fait notre plus grande force et notre plus grande richesse : l'agriculture?

L. VILLERMÉ.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

VII.

LES THÉORIES POLYGÉNISTES.

OBJECTIONS GÉNÉRALES : CROISEMENT DES GROUPES HUMAINS.

L'ensemble des faits exposés dans nos précédentes études conduit à affirmer deux choses, savoir la réalité de l'espèce et l'unité de l'espèce humaine (1). — L'*espèce*, dans le règne végétal et dans le règne animal, s'est montrée comme quelque chose de fondamental, d'essentiel à la nature organisée de notre âge. Variable dans des limites bien plus étendues qu'on ne l'admet d'ordinaire, elle peut enfanter un nombre indéfini de *races* sous l'empire de conditions pour la plupart encore indéterminées, mais dépendant toujours du milieu. Ces *races* peuvent différer l'une de l'autre autant que diffèrent entre elles des *espèces* de genres voisins; mais, dit M. Isidore Geoffroy, « si différens qu'ils puissent être, tous les êtres organisés qui, dans la nature, se relient intimement entre eux sont aussi bien d'une seule et même espèce que toutes les branches qui tiennent de près ou de loin à un même tronc constituent un seul et même arbre. Et de même que des arbres, pour être très semblables et très voisins,

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er mars 1861.

n'en restent pas moins essentiellement distincts, de même toute collection naturellement formée d'individus, fût-elle très restreinte et caractérisée par de très légères différences, est une espèce distincte, si ces différences suffisent pour l'isoler de toute autre suite d'individus (1). » La race et l'espèce se distinguent d'ailleurs l'une de l'autre par deux ordres de faits. D'une espèce à l'autre, on ne trouve jamais ces suites graduées dont parle ici M. Isidore Geoffroy; ces suites existent au contraire d'une race à l'autre dans les espèces les plus profondément altérées, les plus diversifiées. *Entre espèces*, toutes les unions croisées présentent, à des degrés divers, les phénomènes de l'hybridation; *entre races*, les mêmes unions donnent naissance aux phénomènes du métissage.

D'un groupe humain à l'autre, on trouve tous les intermédiaires imaginables; entre groupes humains, le croisement présente au plus haut degré les caractères d'un métissage. Ces groupes sont donc autant de races d'une espèce unique. Comme toutes les espèces végétales ou animales, cette espèce est variable. Le milieu agit sur elle et la transforme. Cette action s'exerce sous nos yeux dans des races en voie de formation; elle est et doit être plus prononcée dans les races plus anciennement constituées, et pourtant jamais dans l'espèce humaine la variation n'atteint les limites extrêmes constatées chez les plantes ou les animaux, parce que, grâce à son intelligence, l'homme se défend toujours plus ou moins contre le milieu.

Telle est la solution que la doctrine monogéniste donne du problème posé au début de ce travail. Pour y arriver, elle se borne à étudier soigneusement les faits, à les grouper, à les interpréter en vertu des lois de la physiologie générale. Est-ce à dire qu'elle fasse disparaître ainsi toutes les difficultés, qu'elle ferme la bouche à toutes les objections? Non certes; mais ces difficultés ont été singulièrement exagérées, ces objections sont rarement sérieuses, et il en est souvent qui ne font que dévoiler le peu de fondement des doctrines polygénistes. Notre étude serait incomplète si nous n'entrions pas ici dans quelques détails. Passons donc maintenant en revue les principaux argumens invoqués par les adversaires des idées que nous défendons.

Écartons d'abord certains reproches qui ne sont pas, à vrai dire, des objections, et qu'on est surpris de voir se reproduire constam-

(1) Je ne pouvais mieux résumer mes propres idées qu'en empruntant ce passage au livre de M. Isidore Geoffroy. On voit que dans les conclusions générales l'accord entre mon éminent confrère et moi se soutient jusque dans la forme employée pour les traduire. C'est certainement bien à l'insu l'un de l'autre que nous avons comparé l'espèce au tronc et les races aux branches d'un arbre, M. Geoffroy dans son livre et probablement dans ses leçons orales, comme moi dans mes cours.

ment et toujours sous la même forme. A qui soutient la réalité, la permanence des espèces et à plus forte raison l'unité de l'espèce humaine, les railleries, les sarcasmes, les injures même n'ont jamais manqué depuis que ces questions s'agitent. Il est à regretter de voir les polygénistes employer de nos jours encore ces armes de mauvais aloi. L'école américaine, pas plus que les autres, n'échappe à ce reproche. Pour elle, le monogénisme est tout au moins une hypothèse rétrograde, fondée uniquement sur des préjugés traditionnels et un esprit de secte indigne du XIXe siècle; c'est un dogme et non pas une doctrine scientifique; la raison, affranchie par la science, doit savoir s'élever plus haut, et sur ce thème bien rebattu, elle sème quelquefois des plaisanteries spirituelles, parfois aussi de bien lourdes déclamations. Après ces marques de dédain, après ces fières déclarations, on s'attend naturellement à voir cette école rester sur le terrain scientifique et abandonner aux théologiens, si rudement traités par elle, le terrain des livres de Moïse. Eh bien! non. Plus elle a attaqué le dogme en opposition avec ses théories, plus elle semble éprouver par momens le besoin de réconcilier celles-ci avec la Bible. En Amérique, les représentans les plus distingués de cette école, suivant la voie ouverte par La Peyrère, ont publié dans cette direction des travaux considérables (1), et, à en juger par les comptes-rendus de quelques séances de sociétés ou de *meetings* scientifiques, les polygénistes ont mêlé la théologie à l'anthropologie tout autant que leurs adversaires. Pourquoi donc se montrer si sévères envers ces derniers et leur reprocher avec tant d'âpreté précisément ce qu'ils sont toujours prêts à faire eux-mêmes?

Les polygénistes européens tombent plus rarement dans la contradiction que nous venons de signaler. Ont-ils le droit pour cela d'employer le même langage et d'opposer aux partisans du monogénisme une sorte de fin de non-recevoir fondée sur la concordance de cette doctrine avec un dogme quelconque? Évidemment pas davantage. Il y a deux manières d'être esclave d'un livre, d'une croyance. Celui qui *nie* partout et toujours ce qu'il y trouve ou croit y trouver n'est pas plus libre de préjugés que celui qui *affirme* aveuglément les mêmes choses. Qu'on aille chercher dans la Bible des raisons pour ou contre, qu'on veuille arguer de la vérité ou de la fausseté d'un dogme pour résoudre une question d'histoire naturelle, ce sera toujours mêler à la science des considérations d'un autre ordre. Peu importe que le point de départ soit une affirmation ou une négation. Pour être de la théologie retournée, ce n'en sera pas moins de la théologie. Ainsi, à qui ne parle qu'au nom de la

(1) Voyez surtout les *Types of Mankind*.

science, les polygénistes doivent répondre par des raisons exclusivement de même nature, sous peine de mériter tous les reproches qu'ils prodiguent si aisément.

Mais, nous dit-on, « tous les monogénistes ont eu et ont encore le tort immense d'invoquer comme preuve à l'appui de leurs idées une autorité qu'il n'est pas permis de discuter (1). » Cette assertion est au moins étrange. Si, comme le polygénisme, mais pas plus que lui, le monogénisme a ses théologiens, il a aussi, et en plus grand nombre peut-être que son antagoniste, des partisans qui n'ont jamais quitté le terrain des sciences naturelles. Pour ne citer que trois noms, Buffon, Müller et Humboldt n'ont certainement pas cherché leurs convictions ailleurs. Or qu'on ouvre l'*Histoire naturelle*, le *Manuel de physiologie* ou le *Cosmos*, on n'y trouvera guère d'argumens tirés de la Bible, mais bien des opinions en complète harmonie avec toutes celles que nous avons exposées, des conclusions semblables aux nôtres. A vrai dire, nous n'avons fait que marcher dans la voie ouverte par ces grands maîtres, et c'est au lecteur à juger si nous avons eu recours à des autorités surnaturelles. Laissons donc de côté ces assertions sans fondement, ces allégations inexactes; laissons à chacun ses croyances religieuses ou philosophiques, et arrivons aux seules objections qui méritent qu'on s'y arrête, à celles qu'on soulève au nom de la science même.

Nous ne pouvons en vérité accepter comme sérieuses celles qui n'ont d'autre fondement que l'incertitude de quelques résultats de la pratique journalière. Il est très vrai que les botanistes, que les zoologistes ont parfois de la peine à se mettre d'accord sur quelques déterminations spécifiques, et que les uns considèrent comme des espèces distinctes ce que d'autres regardent comme des races ou même de simples variétés; mais on a singulièrement exagéré le nombre de ces divergences. Pour employer le langage des classificateurs, nous dirons qu'à côté d'une *espèce douteuse* on en trouve cent et plus de *très bonnes* sur le compte desquelles tout le monde est d'accord. Arguer de ces difficultés de l'application à des cas isolés pour mettre en doute la réalité de l'espèce, c'est agir comme si on niait l'existence des lois astronomiques, parce que l'observation des astres ne coïncide pas rigoureusement avec le calcul, parce que les résultats donnés par deux observateurs également habiles ne sont pas toujours identiques, parce qu'entre mathématiciens même, il se manifeste parfois des divergences profondes au sujet de certaines théories spéciales. Cette objection n'en est pas moins une de celles qu'on adresse le plus souvent à ceux qui accordent à

(1) *De la Pluralité des Races humaines*, par M. George Pouchet.

l'espèce, dans l'ordre général actuel, la place que nous lui attribuons. Il est vrai qu'elle n'est guère soulevée que par des personnes étrangères à la botanique, à la zoologie, qui n'ont par conséquent point eu à s'occuper de déterminations spécifiques, et dès lors sont facilement entraînées à s'exagérer le nombre et l'importance de quelques divergences d'opinion, de quelques incertitudes inévitables dans toute pratique d'une science quelconque.

Toutefois, parmi les paléontologistes, quelques vrais savans ont été frappés de ces divergences, de ces incertitudes, au point d'en arriver, eux aussi, à douter de la réalité de l'espèce. M. d'Omalius d'Halloy, que l'Institut s'est depuis longtemps associé comme un des plus dignes représentans de la géologie européenne, a très nettement insisté sur ce point dans une circonstance solennelle, et plus franc que la plupart de ceux à qui il apportait l'appui d'un nom justement respecté de tous, il a posé des conclusions (1). A ses yeux, « l'espèce n'est pas quelque chose de plus tranché que les autres modifications que la science distingue dans les produits des forces naturelles. » Elle n'est guère qu'un groupe artificiel à peu près comme le sont le *genre*, la *tribu*, la *famille*. Nous croyons avoir répondu d'avance à cette doctrine de l'éminent géologue belge, mais nous comprenons sans trop de peine comment elle a pu graduellement se développer chez lui et chez d'autres savans voués aux mêmes travaux. Pour juger des affinités, le paléontologiste n'a que des ressemblances et des différences matérielles à sa disposition. Il ne s'occupe pas de physiologie; il n'a sous les yeux que des êtres incomplets et surtout des êtres morts. Il n'y a dans les fossiles ni père, ni mère, ni enfans; l'idée de la famille physiologique, à plus forte raison l'idée de la filiation de semblables familles, ne lui est donc jamais suggérée par ses propres observations. En réalité, il n'étudie que des individus. Dans l'idée que le paléontologiste se fera de l'espèce, l'un des deux termes que nous avons vus être nécessaires pour en avoir une notion exacte sera donc toujours plus ou moins effacé. La distinction nette de la race et de l'espèce devient dès lors impossible, et dès lors aussi la confusion est inévitable. De ce fait à douter de la distinction réelle des espèces, à les regarder comme des groupes de convention, il ne saurait y avoir loin. En concluant comme il l'a fait, M. d'Omalius s'est montré parfaitement logique.

Les hommes qui ont étudié la nature vivante sont arrivés à des conclusions bien différentes. De quel côté est la vérité? Nous avons

(1) *Discours sur l'espèce*, prononcé à la séance publique de la classe des sciences de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, par M. d'Omalius d'Halloy, président, 1858.

tâché de le montrer, et c'est avec une satisfaction bien vive que nous pouvons placer, en regard des preuves directes exposées dans ce travail, celle qui résulte de l'accord *unanime* entre tant de naturalistes si divers d'esprit et de tendances. Ici encore, au lieu de parler en notre nom, nous préférons citer textuellement le zoologiste que l'ensemble de ses travaux, et surtout ses dernières publications, ont incontestablement placé à la tête de l'école philosophique française. Voici comment s'exprime M. Isidore Geoffroy immédiatement après la comparaison que nous avons reproduite plus haut : « Telle est l'espèce et telle est la race, non-seulement pour une des écoles entre lesquelles se partagent les naturalistes, mais pour toutes, car la gravité de leurs dissentimens sur l'origine et les phases antérieures de l'existence des espèces ne les empêche pas de procéder toutes de même à la distinction et à la détermination de l'espèce et de la race. Tant qu'il s'agit seulement de l'état actuel des êtres organisés (accord d'autant plus digne d'être remarqué qu'il n'existe guère qu'ici), tous les naturalistes pensent de même, ou du moins agissent comme s'ils pensaient de même... Il n'y a donc de Cuvier à Lamarck lui-même qu'une seule manière de concevoir l'espèce au point de vue taxonomique (1). » Certes il a fallu qu'une autorité bien puissante pesât sur les théories de toutes ces écoles pour les plier au point d'en arriver à se confondre à propos d'une question aussi générale, aussi grave; et quelle peut être cette autorité, si ce n'est celle de la vérité se manifestant de telle sorte qu'elle devenait impossible à nier?

Il y a dans cet accord, si hautement proclamé par la voix la plus autorisée, de quoi donner à réfléchir aux anthropologistes qui, plus ou moins étrangers aux sciences naturelles, et n'ayant pas *pratiqué laborieusement l'espèce*, comme le dit M. Godron, abordent avec une inexplicable confiance ce problème compliqué et le résolvent en sens contraire de *tous* les naturalistes. Peu disposé à juger sur la parole d'un maître quelconque, nous n'avons jamais demandé à personne d'agir ainsi. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une question toute spéciale, il nous semble que ceux-là méritent le plus de confiance qui s'en sont le plus occupés; et quand ces juges naturels, divisés sur une foule d'autres points, en arrivent sur cette question à une entière conformité d'opinion, il nous semble difficile de ne pas croire qu'ils sont dans le vrai. Tout au moins nous croyons-nous obligé de revoir avec soin toutes les pièces avant de protester contre leur décision. Nous ne croyons donc pas être exigeant outre mesure en

(1) Après ce témoignage si formel, appuyé dans l'ouvrage de M. Geoffroy de toutes les preuves nécessaires, que penser des assertions sur le *désaccord* régnant entre les naturalistes qu'accusent un si grand nombre d'auteurs polygénistes?

demandant aux anthropologistes dont il s'agit de s'occuper sérieusement des *espèces* avant de prononcer que l'*espèce en général* est autre chose que ce qu'ont vu en elle l'école philosophique comme l'école positive, Lamarck comme Cuvier.

Mais, dira-t-on, l'accord dont vous parlez n'existe que pour l'état actuel des choses! Dès qu'ils cherchent à s'élever au-dessus du fait qui les presse et les domine, dès qu'ils veulent s'en rendre compte et remonter aux origines, les naturalistes ne s'entendent plus; la guerre fait place à la paix. — Cela est vrai, et en cela même se trouve la justification de la marche adoptée dans ces études. On nous a accusé d'être timide; nous croyons n'avoir été que prudent. Eh! mon Dieu! aussi bien que personne nous connaissons par expérience ces curiosités violentes, ces élans impérieux de l'esprit qui emportent l'homme le plus sage par-delà les temps et les espaces. Comme tous ceux qui sondent les secrets de la nature, nous avons eu contre ces mystères nos momens d'irritation et de révolte. Fatigué de ces *que sais-je?* de ces *je ne sais pas*, que le savant est si souvent forcé de se répéter à lui-même, nous avons maintes fois délaissé le champ du réel pour voyager par la pensée dans le monde du possible. Nous nous sommes fait à nous-même maint roman que nous trouvions très beau; mais la facilité avec laquelle nous en changions du tout au tout le cadre et les détails nous éclairait sur la nature de ce roman, et voilà pourquoi, dès qu'il s'agit de *science vraie*, nous en revenons bien vite aux temps, aux lieux que peuvent atteindre l'expérience, l'observation, c'est-à-dire à la période actuelle, à la nature que nous connaissons.

« Il y a au commencement de toute chose une période de formation dont notre vie embryonnaire est une assez fidèle image (1). » Cela est vrai, au moins sur notre globe. Notre planète et tout ce qui lui appartient, corps bruts et êtres organisés, ont subi des révolutions, ont traversé des états divers; la géologie en fait foi. Dans ces âges primitifs, les conditions générales étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Il est donc bien *possible* que les manifestations de la vie fussent autres que de nos jours. Il est *possible* que les affinités, les alliances, la fécondité des animaux ne fussent pas renfermées dans les limites actuelles. Il est *possible* que les espèces d'alors fussent beaucoup plus variables que celles d'à présent, bien que rien ne paraisse l'indiquer. Il est *possible* que l'hybridation fût à ces époques aussi aisée que le métissage l'est encore, et que les hybrides se soient constitués en espèces intermédiaires, quoique la paléontologie ne nous apprenne rien à cet égard. Il est *possible* enfin

(1) M. Broca, *Recherches sur l'Hybridité animale.*

que « les espèces ne changent plus, parce qu'elles ont déjà changé autant qu'elles pouvaient le faire. » Mais que font toutes ces *possibilités*, et bien d'autres qu'on semble vouloir nous opposer, à la distinction, *dans l'ordre actuel des choses*, de l'espèce et de la race, et par suite à la réalité de la première? De ce qu'aux anciens âges du monde les phénomènes auraient été différens de ceux qui caractérisent notre époque, s'ensuit-il que ce qui est démontré exister aujourd'hui puisse être mis en doute? Évidemment non, pas plus que les divergences d'opinion entre naturalistes sur la *période embryogénique* du monde ne détruit leur accord unanime « sur la manière de concevoir l'espèce au point de vue taxonomique » dans le temps présent. Or quel est le but de ces études? Il s'agit, ne l'oublions pas, de savoir si les groupes humains *actuellement* répandus sur la surface du globe sont des espèces distinctes ou les races d'une seule espèce. La question est donc tout entière du *temps présent* et tout entière de *taxonomie* (1). L'accord qu'avec M. Geoffroy nous signalions entre les diverses écoles a donc toute sa valeur.

De tout ce qui précède, il résulte qu'avant d'aborder la question anthropologique, il est absolument nécessaire de s'être fait une idée nette de l'*espèce* et de la *race*. Tout au moins est-il indispensable de définir ces mots, sur lesquels roule toute la controverse. Les polygénistes s'astreignent-ils à ces conditions élémentaires de toute discussion sérieuse? Nullement. L'immense majorité d'entre eux se bornent à critiquer la définition de l'espèce telle qu'elle a été proposée ou telle qu'ils pensent qu'elle a été formulée par ceux qu'ils attaquent; mais ils ne donnent pas la leur, ils ne parlent pas de la race. Plusieurs confondent manifestement les deux choses, comme le fait par exemple M. Pouchet, qui s'exprime ainsi dans sa préface : « La conclusion à laquelle nous arrivons, la *pluralité de races* originelles, autrement dit la *pluralité des espèces* du genre homme, pourra paraître violente... » Il en est même, comme Knox, qui déclarent nettement qu'à leurs yeux les mots *espèce*, *race*, *variété* n'ont aucune importance, et qu'on les comprend sans pouvoir les définir. Comment s'entendre, ou, pour mieux dire, comment discuter avec de semblables adversaires, qui ne vous disent même pas le sens attaché par eux aux mots qu'ils emploient, qui ne définissent pas les choses dont il s'agit, qui confondent ainsi deux choses distinguées par tous les naturalistes, et ne vous en déclarent pas moins battus au nom de la science et de la philosophie (2)?

(1) La *taxonomie* est cette branche des sciences naturelles qui s'occupe de la détermination et de la classification des espèces.

(2) Le mot de *philosophie* est un de ceux qui reviennent le plus fréquemment dans les ouvrages polygénistes. De la manière dont il est parfois appliqué, on serait autorisé à

Sans mériter au même degré un reproche dont le lecteur peut maintenant comprendre toute la gravité, les chefs de l'école américaine sont loin d'avoir mis dans l'exposé de leur doctrine toute la clarté qu'exige une discussion scientifique. Morton, Nott, Gliddon, ne disent rien de la race, et se bornent à définir l'espèce. Ces définitions sont tellement vagues qu'il est bien difficile d'en faire des applications précises. Voici celle de Morton : — « l'espèce est une forme organique primordiale. » — Pour Nott, l'espèce est « un type ou une forme organique permanente, ou qui n'a subi aucun changement pendant des siècles sous des influences opposées de climat. » On voit que ces définitions ne tiennent compte que de la forme, des caractères matériels. L'idée physiologique de filiation n'y entre pour rien, si bien qu'en se plaçant à ce point de vue, les mauchamps, les ancons, si différens de leur père et de leur mère, constitueraient des *espèces* distinctes de celle d'où ils sont sortis, et que le durham serait une *espèce* nouvelle qu'on devrait ajouter au genre bœuf.

Les polygénistes américains ne pouvaient évidemment se dissimuler à eux-mêmes ce que ces définitions ont d'incomplet et de peu précis. Ils ont essayé de les rendre plus rationnelles en admettant qu'il existe plusieurs *sortes d'espèces* (1). Alors seulement ils ont tenu compte de la filiation; mais alors aussi la logique impérieuse des faits les a conduits si près de tous les naturalistes, qu'en faisant un pas de plus ils auraient conclu comme eux. Morton admet trois *espèces d'espèces :* « les espèces éloignées (*remote species*), entre lesquelles il ne se produit jamais d'hybrides; les espèces alliées (*allied species*), qui produisent entre elles, mais dont les hybrides sont inféconds; les espèces voisines (*proximate species*), qui produisent entre elles des hybrides féconds. » Nott et Gliddon, après avoir adopté les trois sortes d'espèces de leur maître, ajoutent encore le *groupe*, et le définissent ainsi : « Par ce terme, nous comprenons toutes ces *races* ou *espèces* voisines qui se ressemblent le plus étroitement par leur type, et dont la distribution géographique appartient à certaines provinces zoologiques, par exemple le groupe des Américains aborigènes, ceux des Mongols, des Malais, des nègres, et ainsi de suite. » Nous avons cru devoir traduire littéralement ces deux passages : peu de mots suffiront pour montrer les conséquences qui en ressortent.

Remarquons d'abord chez MM. Nott et Gliddon l'assimilation complète des deux mots *race* et *espèce*. En Europe, de Linné à de Can-

conclure que ni Buffon, ni Geoffroy Saint-Hilaire, ni Lamarck lui-même ne méritent aux yeux des polygénistes le titre de naturalistes philosophes.

(1) Il est évident que cette idée d'admettre plusieurs *espèces d'espèces* ne serait jamais venue à un naturaliste, qu'il se fût occupé de botanique ou de zoologie.

dolle, de Buffon à Cuvier et à Geoffroy Saint-Hilaire, tous les botanistes, tous les zoologistes les ont employés pour désigner des choses très différentes. Si quelques-uns ont désigné la race par l'expression de *variété héréditaire*, cette différence dans les mots ne touche en rien aux idées; la distinction qui existe dans les faits est toujours traduite par le langage. Or c'est cette distinction que l'école américaine semble ici oublier entièrement. Pour elle, il n'y a plus dans la nature de *races*, de *variétés*; il n'y a que des *espèces*. Toutefois, si homme de parti-pris que l'on soit, il est des faits qu'on ne peut méconnaître. Morton s'est vu obligé d'établir des *catégories d'espèces*, et alors où est-il allé chercher ses moyens de distinction? Dans les croisemens, dans le plus ou moins de fécondité qui les accompagne, exactement comme ces naturalistes européens dont il oubliait les travaux quelques lignes auparavant.

Une fois arrivée sur ce terrain, que l'Europe scientifique explore avec tant de soin depuis les temps de Linné et de Buffon, l'école américaine va-t-elle s'inquiéter, soit pour les adopter, soit pour les combattre, des résultats déjà obtenus? Non. Elle distingue bien les espèces entre lesquelles tout croisement est impossible, celles qui ne donnent que les hybrides inféconds, mais elle confond dans la même catégorie toutes celles dont le croisement donne un produit fécond à un degré quelconque. Ainsi la fécondité, limitée à deux ou trois générations, s'éteignant d'elle-même, ou ramenant par des phénomènes de retour les descendans aux types des ancêtres, est assimilée par Morton et ses disciples à cette fécondité indéfinie, absolue, qui relie et fusionne par des intermédiaires sans nombre les groupes les plus disparates à l'œil. Toutes les expériences si précises des Kœlreuter, des Gærtner, des Knight, des Wiegmann, sur les végétaux, toutes celles des Buffon, des Frédéric Cuvier, des Geoffroy Saint-Hilaire, des Flourens, des Isidore Geoffroy, sur les animaux, tous ces faits, si faciles à recueillir dans nos jardins, dans nos volières, dans nos ménageries, sont regardés par eux comme non avenus. De bonne foi, est-ce là procéder d'une manière sérieuse, et en agissant ainsi l'école américaine a-t-elle mérité ces éloges bruyans que lui prodiguent quelques anthropologistes au dire desquels la science, encore courbée en Europe, et particulièrement en France, sous le joug de préjugés déplorables, ne serait qu'une sorte d'esclave qui aurait trouvé en Amérique seulement la liberté dont elle a besoin (1)?

Du moins, grâce à cet oubli des travaux de leurs prédécesseurs, les anthropologistes américains parviennent-ils à des conclusions

(1) Ces assertions de quelques polygénistes sont d'autant plus singulières que, sans remonter jusqu'à La Peyrère, toutes leurs théories ont pris naissance en France.

véritablement différentes? Non. Nous ne pouvons que le répéter encore : les faits parlent trop haut, et quiconque en pousse un peu loin l'étude et l'analyse est inévitablement conduit à se rencontrer avec les monogénistes, fût-ce même sans s'en douter. Après avoir adopté, dans un premier travail fait en commun avec Gliddon, toutes les idées de son maître, Nott a consacré un chapitre qui lui est propre à l'étude de l'hybridité animale, considérée dans ses rapports avec l'étude de l'homme. Morton avait admis plusieurs *espèces d'espèces;* il admet plusieurs *degrés d'hybridité* caractérisés par le plus ou moins de fécondité des hybrides. Or, dans son quatrième et dernier degré, cette fécondité est *illimitée* (*unlimited*); on ne l'observe qu'entre *espèces extrêmement voisines* (*closely proximate species*). N'est-il pas évident que ces *espèces si voisines qu'elles donnent par le croisement des produits indéfiniment féconds* ne sont autre chose que nos *races*, les races de tous les botanistes et zoologistes européens? Cela est si vrai, que l'auteur, voulant citer des exemples d'*espèces* chez lesquelles s'observerait cette sorte d'*hybridité*, ne rencontre sous sa plume que les mêmes groupes tant de fois signalés par nous comme présentant les phénomènes du *métissage*, les animaux domestiques et l'homme lui-même. N'y a-t-il pas aussi, dans ce rapprochement bien significatif, une preuve de plus qu'en arrivant par une voie quelconque, et même sans s'en apercevoir, à la notion de la *race*, il est impossible de ne pas considérer comme tels les groupes humains? Mais le disciple de Morton s'est bien gardé d'employer les mots de *race* et de *métissage*, ou les équivalens; il a conservé les mots d'*espèce* et d'*hybridité*, et grâce à la confusion de langage qui en résulte, il continue la discussion, et la soutient d'autant plus aisément qu'il ne se préoccupe plus guère de sa propre classification des degrés d'hybridité.

Tant qu'il s'agit des animaux, Nott exagère au point de les dénaturer, et toujours dans le sens de la fécondité, la signification des faits le plus facilement admissibles par les monogénistes les plus décidés. C'est ainsi qu'après avoir rapporté l'expérience à la fois incomplète et douteuse d'Hellénius, il conclut en disant : « Il est clair qu'on peut obtenir promptement et perpétuer une race mixte de mouton et de chevreuil en croisant ensemble plusieurs paires (1). » Au contraire, dès qu'il s'agit de l'homme, tous ses efforts tendent à démontrer qu'entre certains groupes les unions sont difficiles, peu ou point fécondes, et que les produits ne se perpétuent pas. Ici l'au-

(1) Dans une de nos précédentes études, nous avons montré que l'expérience d'Hellénius est parfaitement comparable à celles que Kœlreuter et tant d'autres botanistes ont faites sur l'hybridation d'espèces végétales parfaitement incapables de donner des races hybrides.

teur américain cite quelques faits d'autant plus dignes d'un examen détaillé qu'ils ont été acceptés par certains polygénistes d'Europe avec toute la signification qu'a cherché à leur donner l'auteur américain. Parlons d'abord du croisement de l'Européen avec l'habitant de la Nouvelle-Hollande.

Nott reproduit textuellement le passage suivant, emprunté à l'ouvrage de M. Jacquinot, polygéniste très décidé : « Les quelques tribus qui se trouvaient aux environs de Port-Jackson vont chaque jour en décroissant, et c'est à peine si l'on cite quelques rares métis d'Australien et d'Européen. Cette absence de métis entre deux peuples vivant en contact sur la même terre prouve bien incontestablement la différence des espèces (1). » Voilà un témoignage bien précis, et, venant d'un voyageur qui semble ne présenter ici que ses observations personnelles, il doit paraître d'un grand poids; mais M. Jacquinot nous apprend un peu plus loin à quoi se réduisent ces observations. Ici, nous reproduirons à notre tour quelques passages dont ne parlent ni Nott ni les autres polygénistes qui ont adopté ses opinions. « Nous n'avons visité les habitans de la Nouvelle-Hollande, dit M. Jacquinot, que *sur un seul point*, à la baie Raffles, par 9 degrés environ de latitude sud: mais la description que nous allons en donner peut se rapporter à tous les habitans de la Nouvelle-Hollande en général, car ils sont partout identiques (2)... Nous vîmes à la baie Raffles une vingtaine d'hommes environ... Nous n'aperçûmes pas leurs femmes, ils les tenaient cachées avec soin. » C'est donc sur la vue de vingt hommes seulement que M. Jacquinot a jugé de la population d'une île grande à peu près comme toute la portion de l'Afrique placée au sud de l'équateur! C'est d'après cet échantillon qu'il affirme l'absence à peu près complète de métis et la différence des espèces! A son tour, le lecteur jugera.

Il est très vrai toutefois qu'autour des premières colonies australiennes les métis ne pouvaient être nombreux. On sait comment furent fondées ces colonies et quels en furent les premiers habitans. Le rebut de la société anglaise venait chercher en Australie du sol à cultiver, des herbages pour ses troupeaux. Dès qu'il eut dépassé la zone exclusivement littorale, il se trouva en présence d'une population que la nature des productions du sol condamnait à vivre exclusivement de chasse, et qu'il fallut déposséder. On sait comment se fit cette conquête : les Australiens furent détruits par le fer et le feu ; on chassa

(1) *Considérations générales sur l'anthropologie, suivies d'Observations sur les races humaines de l'Amérique méridionale et de l'Océanie*, par M. Honoré Jacquinot. Cet ouvrage fait partie du *Voyage au pôle sud* de Dumont d'Urville.

(2) Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « Décrire une de ces tribus, c'est les décrire toutes. » Nous avons déjà vu ce qu'il fallait penser de cette prétendue identité.

au sauvage comme chez nous à la bête féroce, et les jurys locaux trouvèrent tout simple que la torture précédât la mort quand il s'agissait de ces prétendus anthropophages (1). Est-ce là ce qu'on peut appeler « vivre en contact sur la même terre, » comme le fait M. Jacquinot? Les conséquences de cette effroyable guerre furent l'éloignement ou la destruction des indigènes, dont un petit nombre seulement resta mêlé aux blancs, qui leur avaient appris de nombreux et tristes besoins. Pour y satisfaire, ces sauvages viciés recoururent à toute sorte de moyens, entre autres à la prostitution de leurs femmes. Or personne n'ignore quelles sont, au milieu même de nos grandes villes, les suites de la prostitution. Est-il étonnant que des voyageurs aient rencontré dans les centres populeux de la Nouvelle-Hollande ce que Parent-Duchâtelet a si bien constaté à Paris? La rareté des enfans issus de pareilles unions n'a donc rien qui doive surprendre. Ajoutons qu'elles ne sont pourtant pas constamment infécondes en Australie pas plus qu'en Europe, mais que le mari australien tue habituellement les enfans mulâtres. Ce fait a été ou révoqué en doute ou formellement nié par quelques polygénistes, il a même été traité tout récemment de conte populaire; mais il est affirmé par des voyageurs qui ont passé plusieurs années au milieu de ces populations, par Cuningham, par Mackenzie (2), et ici encore le lecteur jugera lequel des deux témoignages doit être accepté.

L'infanticide d'ailleurs n'est que trop fréquent chez les plus misérables tribus de l'Australie. S'il naît deux jumeaux, l'un d'eux est d'avance condamné à périr. Chez ces tribus aussi, quand la mère meurt, l'enfant à la mamelle est enseveli dans la même tombe, et Bénilong, ce sauvage qui, après avoir vécu de la vie des blancs en Angleterre et à Sidney, revint plus tard à la vie errante, est cité comme ayant commis cette barbarie. A ceux qui la lui reprochaient, il répondit que, la mère morte, et aucune femme ne pouvant se charger d'allaiter son fils, il avait évité à celui-ci une mort plus douloureuse. La faim, cette mauvaise conseillère, est donc la cause de ces coutumes cruelles, et comment s'étonner que l'Australien les applique avec plus de rigueur encore aux enfans dont la couleur trahit l'origine étrangère? Mais il est en Australie des districts où la nourriture est plus assurée et où la mère peut plus aisément écouter la voix de la nature, le père putatif celle de l'indulgence. Aussi sur les bords de la Murrumbidgee et de la Murray trouve-t-on dans chaque tribu de nombreux métis. Butler Earp et Mackenzie sont tous deux complétement d'accord sur ce point. Tous deux emploient cet

(1) L'amiral Dupetit-Thouars a été témoin de ce fait pendant son séjour à Sidney. (*Voyage autour du monde sur la frégate la* Vénus.)

(2) *Ten years in Australia.*

argument pour prouver le peu de chasteté des Australiennes; par conséquent aussi tous deux démontrent, sans même se douter que la question ait pu être posée, combien les assertions de M. Jacquinot sont inexactes, combien peu on est en droit de les invoquer à l'appui des doctrines polygénistes.

« A Hobart-Town et sur toute la Tasmanie, ajoute M. Jacquinot, il n'y a pas davantage de métis, » et ce second passage, tout aussi affirmatif que le précédent, a été également reproduit par Nott, cité par les polygénistes. Cette fois du moins personne n'ajoute que les noirs et les blancs *vivent en contact* dans cette île. On sait comment les choses s'y sont passées. C'est en 1803 qu'un premier noyau de soldats, de colons et de *convicts* anglais, partis de Port-Jackson, tenta de s'implanter sur cette terre. Vingt-sept ans après, l'île entière était occupée. L'immense majorité de la population noire avait succombé; mais le peu qui restait gênait les nouveaux occupans. La loi martiale fut proclamée, et une véritable *traque*, que Darwin a justement comparée à celle qu'on pratique dans les grandes chasses de l'Inde (1), fut organisée. La colonie fournit un volontaire sur six hommes et dépensa près de 700,000 francs (2); mais aussi la race nègre tout entière fut promptement exterminée ou réduite à se livrer. Des terres lui furent assignées d'abord à Great-Island; puis en 1835 on transporta tout ce qui en restait dans l'île Flinders. Au dire du comte Strzelecki, on comptait à cette époque 210 individus; en 1838, il n'en restait que 82; en 1842, cette population était réduite à 44, et il n'était né que 14 enfans depuis la transportation (3); en 1852, les naissances avaient complétement cessé, et quelques vieillards survivaient seuls (4). Aujourd'hui sans doute il ne reste plus de cette race que les bustes rapportés par M. Dumoutier et déposés dans les collections du Muséum (5). Certes, alors que de pareils rapports règnent entre le peuple conquérant et le peuple conquis, il serait peu surprenant que le nombre des croisemens et par suite des métis fût peu considérable. Pourtant M. de Blosseville, l'écrivain qui a le plus étudié les colonies pénales de l'Angleterre, constate qu'à l'origine on voyait plus de métis en Tasmanie qu'à Sidney, et nous

(1) *Journal of Researches into the natural history and geology.*

(2) M. de Blosseville.

(3) Cette diminution dans la fécondité est d'autant plus remarquable que Peron avait été frappé du grand nombre des enfans.

(4) M. de Blosseville.

(5) Cette destruction complète d'une race spéciale, dont les caractères exceptionnels avaient frappé tous les voyageurs, qui avait sa langue particulière heureusement recueillie en partie (Latham), est un fait bien frappant et propre à faire comprendre comment il pourrait se présenter dans l'échelle graduée des races humaines quelques lacunes appréciables soit au point de vue physique, soit au point de vue linguistique.

apprend que les derniers proscrits traqués par les défrichemens et la levée en masse étaient encore des métis. Ce témoignage est d'autant plus probant qu'il est donné presque involontairement par un auteur que la question anthropologique ne préoccupe guère, et qui se borne à mentionner en passant ce qu'il a rencontré en s'occupant d'autre chose. — En présence de ces faits, les polygénistes renonceront, je pense, à chercher en Australie et sur la terre de Van-Diémen des exemples d'unions croisées inféconds entre groupes humains.

Les métis provenant de ces unions fourniront-ils du moins des argumens réels aux polygénistes? En particulier, les mulâtres fils du nègre africain et de l'Européen présentent-ils les caractères que nous avons reconnus aux hybrides? Sont-ils assez peu féconds entre eux pour qu'une population mulâtre, abandonnée à elle-même, doive nécessairement disparaître en peu de temps? Ici encore laissons parler les faits. — Les plus graves incontestablement, et ceux aussi sur lesquels insistent le plus les polygénistes, ont été recueillis à la Jamaïque par le docteur Long, et dans quelques états du sud de l'Union américaine par Nott lui-même. D'après Long, la plupart des mariages entre mulâtres dans l'île dont il parle seraient à peu près complétement stériles, et il n'aurait jamais entendu dire que des enfans issus d'un semblable mariage eussent vécu jusqu'à l'âge adulte. Lewis nie expressément la stérilité des mulâtres, mais il semble s'accorder sur le second point avec Long, puisqu'il ajoute que leurs enfans ont peu de vitalité (1). Quant à Nott, voici quelques-unes des propositions qu'il formule au début de son travail, et qu'il donne comme étant le résultat de ses recherches et de sa pratique médicale : « Les mulâtres sont de toutes les races humaines celle qui a la vie la plus courte; les mulâtresses sont particulièrement délicates : elles sont mauvaises reproductrices, mauvaises nourrices, sujettes aux avortemens, et leurs enfans meurent généralement en bas âge. Lorsque les mulâtres se marient entre eux, ils sont moins féconds que lorsqu'on les croise avec une des souches primitives. »

Pour répondre à ces affirmations si précises, nous pourrions invoquer le témoignage d'un grand nombre de voyageurs qui insistent en particulier sur la fécondité des mulâtresses. Nous choisirons celui de M. Hombron, le collaborateur de M. Jacquinot, et polygéniste aussi décidé que l'auteur américain lui-même. Voici comment il s'exprime (2) : « Pendant les quatre années que j'ai passées au Brésil, au Chili et au Pérou, je me suis amusé à observer le singulier

(1) J'emprunte ces détails au livre de M. Broca, n'ayant pu me procurer ni l'ouvrage de Long, ni celui de Lewis.

(2) *De l'Homme dans ses rapports avec la création.* (*Voyage au pôle sud.*)

mélange des nègres avec les aborigènes; j'ai même tenu note exacte du nombre des enfans qui résultaient, dans un grand nombre de ménages, de l'alliance d'un blanc avec une négresse, d'un blanc et d'une Américaine, d'un nègre et d'une Chilienne ou d'une Péruvienne, d'un Américain avec sa compatriote, et enfin d'une négresse avec un nègre. Je puis affirmer que les unions des blancs avec les Américaines m'ont présenté la moyenne la plus élevée; venaient ensuite le nègre et la négresse, enfin le nègre et l'Américaine (1). Dans nos colonies, les négresses et les blancs offrent une fécondité médiocre; les mulâtresses et les blancs sont extrêmement féconds, ainsi que les mulâtres et les mulâtresses. L'infériorité des Américains entre eux sous le rapport de la reproduction dépend probablement de leur peu d'ardeur mutuelle. » Ainsi, d'après M. Hombron, bien loin d'être moins fécondes que le croisement direct du noir et du blanc, les unions entre mulâtres le sont davantage. En outre, d'après cette échelle *dressée par un polygéniste*, le *maximum* de fécondité se rencontre dans des mariages qui, pour la doctrine que nous combattons, seraient autant d'*hybridations*, le *minimum* dans l'union entre individus de *même espèce*. N'est-il pas évident que ces prétendues hybridations ne sont que des métissages? Bien plus, la fécondité de l'*espèce* peu productive est relevée par son croisement soit avec le blanc, soit avec le nègre. N'y a-t-il pas encore là un des caractères de *métissage* les plus frappans parmi ceux que nous avons signalés?

Au reste, pour réfuter l'assertion de Nott, il n'est pas nécessaire d'aller chercher des faits ailleurs que dans son propre travail. On a vu combien sont générales et absolues ses propositions. Eh bien! quelques lignes plus loin, tout ce qu'il vient de dire ne s'applique plus d'après lui-même qu'à la Caroline du sud. Dans le courant de son mémoire, il reconnaît qu'à la Nouvelle-Orléans, à Mobile, à Pensacola, c'est-à-dire dans la Louisiane, la Floride et l'Alabama, on trouve des mulâtres robustes qui vivent fort longtemps, des mulâtresses très fécondes et fort bonnes nourrices, etc. Alors il croit se rappeler que les états du sud ont été peuplés uniquement par des Français, des Espagnols, tous plus ou moins mélangés de sang basque. Or, comme nous le verrons plus tard, tous ces peuples sont pour lui des *espèces* distinctes entre elles, et surtout très différentes du *seul vrai blanc*, du Teuton ou Anglo-Saxon (2). Il trouve donc tout simple que ces *espèces* à peau brune, et par conséquent moins éloi-

1 Ainsi, sur les trois sortes d'unions fournissant la moyenne la plus élevée, deux seraient des *hybridations* dans la doctrine des polygénistes, et l'union entre individus de même *espèce* serait moins féconde que celle d'individus appartenant aux deux *espèces* blanche et rouge.

2 *Strictly white race (I. e. the Anglo-Saxon or Teuton).*

gnées du nègre, se croisent plus aisément avec celui-ci, et donnent des produits plus robustes et plus féconds. M. Broca, avec un peu plus de réserve que l'auteur américain, arrive sur toutes ces questions à des conclusions exactement pareilles, et admet de même que la race anglo-saxonne produit par son croisement avec le nègre des métis inférieurs en fécondité à ceux des races caucasiques à teint plus ou moins foncé.

Quand tous ces faits seraient vrais, quel argument les polygénistes pourraient-ils en tirer en faveur de leur doctrine? Ne voyons-nous pas chaque jour que les races d'une même espèce domestique ne se croisent pas entre elles avec la même facilité, ne donnent pas naissance à des produits également bons? Ce fait est connu de tous les éleveurs, et il ressort d'ailleurs des principes généraux qui président à la formation des races. Alors même que le nègre serait plus apte à se croiser avec l'Espagnol ou le Français qu'avec l'Anglo-Saxon, il ne s'ensuivrait donc nullement que les trois groupes formassent trois *espèces;* mais ce fait n'est même point exact, et, dans des *conditions favorables,* l'Anglais procrée des mulâtres robustes et vivaces tout aussi bien que les peuples du midi de l'Europe. Nott lui-même nous en fournit la preuve.

En effet, si la Louisiane a été colonisée par une race latine, si l'on peut attribuer à celle-ci, fort gratuitement il est vrai, tous les mulâtres bien portans qu'elle renferme aujourd'hui, il n'en est pas de même de la Floride et de l'Alabama. On sait que la première n'a jamais été pour l'Espagne qu'une colonie de nom. Les voyages de Bartram sont là d'ailleurs pour témoigner de ce qu'était cette contrée dix ans encore après qu'elle eut été cédée à l'Angleterre (1). Partout elle était occupée par les indigènes, au milieu desquels pénétraient quelques rares trafiquans *de race anglaise.* Les colons du San-Juan appartenaient au même peuple, et enfin c'est *en anglais* que les Indiens saluaient le voyageur à son arrivée à Talahasochte. A moins de contester l'évidence, il faut bien reconnaître que c'est la race anglo-saxonne qui a colonisé et peuplé de blancs la Floride. Il en est de même de l'Alabama, cette ancienne patrie des Kreeks supérieurs. Sa population blanche lui est venue en entier des États-Unis. Les mulâtres qu'on rencontre dans ces deux contrées se rattachent donc au moins tout autant à la race anglo-saxonne que ceux de la Louisiane tiennent à la race française, et nous avons vu que Nott lui-même les place au même rang pour la vitalité, pour la fé-

(1) L'Espagne céda la Floride à l'Angleterre en 1763; elle la recouvra pour quelques années, mais ne songea même pas à rétablir les postes fortifiés qu'elle y possédait autrefois, et dont Bartram rencontra les vestiges. Les voyages de celui-ci commencèrent en 1774.

condité. Par conséquent, du témoignage même de Nott il résulte qu'il n'existe aucun rapport réel entre le développement de ces facultés chez les mulâtres et la diversité des races blanches qui leur ont donné naissance.

Est-ce à dire que nous entendions nier les assertions de Nott relatives à la Caroline du sud? Nullement. Le contraste qui en ressort ne fait que confirmer ce que nous disions ailleurs (1). Nous avions déjà signalé les observations d'Etwick et de Long à la Jamaïque, ainsi que celles du docteur Yvan, d'où il résulte qu'à Java les métis de Hollandais et de Malais ne se reproduisent pas au-delà de la troisième génération; mais en même temps le témoignage du même observateur montre que dans les autres colonies hollandaises le croisement des deux mêmes races est indéfiniment fécond. Ces irrégularités ne peuvent être attribuées qu'à des influences locales, c'est-à-dire à des *actions de milieu*. Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions alors, et notre manière de voir est pleinement confirmée par les résultats si curieux, si inattendus, auxquels l'étude détaillée des maladies des diverses races humaines dans les diverses régions du globe a conduit M. Boudin (2). Que des faits de même nature se produisent en Amérique, aux États-Unis ou à Panama, il n'y a rien d'étrange, surtout il n'y a rien qui vienne à l'appui des doctrines polygénistes. L'histoire de nos animaux domestiques présenterait des exemples tout pareils. Les éleveurs savent bien que le croisement des durham avec nos races françaises n'a pas réussi également partout. En conclura-t-on que ces races forment autant d'*espèces*, et que le durham lui-même, dont on connaît si bien l'origine, est une *espèce* à part? Non, mais il faudra bien reconnaître que le milieu exerce une de ces influences que les polygénistes repoussent de toutes leurs forces, parce qu'on ne peut en admettre l'existence sans ébranler la base même de leur doctrine (3). Ici nous touchons à la question de l'acclimatation, et nous devons nous arrêter (4).

Ainsi toutes les unions entre races humaines, quelque éloignées

(1) *Du Croisement des races humaines*, livraison du 1er mars 1860.

(2) *Traité de Géographie et de Statistique médicales*, par M. I.-Ch.-M. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire du Roule. — Mémoires du même, lus à la Société d'anthropologie de Paris.

(3) Dans mon dernier article, en parlant de la facilité et de l'universalité du métissage, je n'avais fait aucune réserve au sujet des *actions de milieu*. Le lecteur aura aisément suppléé à mon silence. Il est clair qu'attribuant à ces actions le pouvoir de *faciliter l'hybridation*, comme je le fais formellement à diverses reprises, je ne pouvais pas lui refuser celui de *gêner le métissage*. Pour ce qui est de l'homme en particulier, je viens de rappeler que j'avais très nettement émis cette opinion.

(4) En particulier, le fait si souvent cité de la prétendue infécondité des mamelucks rentre entièrement dans cet ordre de questions, comme l'avait fort bien compris Volney, dont M. Broca a justement rappelé les observations trop oubliées.

qu'elles soient, sont fécondes; ainsi les métis humains se reproduisent toujours entre eux, à moins que le milieu local ne vienne mettre obstacle à cette reproduction. Et maintenant, demandera-t-on s'il se forme des races métisses entre les groupes humains? Déjà nous avons répondu à cette question par un fait général qui se passe entre trois de ces groupes empruntés à trois parties du monde et à deux continens. Nous pourrions nous en tenir là; toutefois, en présence de certaines affirmations, de l'assurance avec laquelle elles se produisent, nous croyons devoir revenir sur cette question. Au besoin d'ailleurs l'importance du métissage entre les diverses races humaines motiverait notre insistance.

A vrai dire, personne n'ose nier l'existence de populations résultant du croisement d'hommes qui présentent les caractères les plus distincts, les plus variés: Le fait domine de trop haut toutes les théories; mais on cherche assez souvent à en diminuer la signification en mettant en avant quelques-unes de ces *possibilités* auxquelles il est si difficile de répondre, parce qu'au fond on ne trouve à peu près rien d'impossible. Seul, Knox va logiquement jusqu'au bout, et déclare ne pas croire aux races humaines mixtes. Il reconnaît bien qu'il existe des métis en Amérique; mais, selon lui, ces métis sont dus presque uniquement à des croisemens immédiats. Ils disparaîtront du jour où le blanc, le noir et le rouge cesseront de s'unir entre eux. Apporte-t-il quelque preuve à l'appui de cette opinion? Aucune. Voyons donc si les faits sont pour lui.

Dans la dernière édition de ses *Élémens d'ethnologie*, M. d'Omalius d'Halloy évalue à 1 milliard la population du globe, et à 12,340,000 le chiffre des métis (1). C'est en nombre rond 1/89e environ de la population. L'auteur ne comprend dans ce nombre que les produits croisés de races très différentes, tels que les mulâtres, les sambos, etc., c'est-à-dire ceux qui n'ont pu guère prendre naissance que depuis l'époque des grandes découvertes et sur les points où les races blanche, noire, rouge ou jaune se sont rencontrées. Or l'Europe échappe à peu près entièrement à cette condition. Les unions dont nous parlons y sont nécessairement très rares. C'est le blanc qui va porter partout son sang régénérateur. En Asie et en Afrique, il ne rencontre les races colorées que sur le littoral et dans quelques régions exceptionnelles. Ce n'est guère qu'en Amérique, et surtout dans les états espagnols et portugais de l'Amérique méridionale, que le mélange, devenu plus intime, a multiplié les croisemens. Or des documens cités par Prichard, il résulte que la population totale

(1) Ce chiffre est nécessairement au-dessous de la vérité, car on manque entièrement de détails statistiques sur une foule de points où le mélange des races s'accomplit journellement.

du Mexique, du Guatemala, de la Colombie, de la Plata et du Brésil étant de 16,046,100, le nombre des métis est de 3,333,000, c'est-à-dire de plus du cinquième. En outre, au Mexique, le nombre des métis est précisément le même que celui des blancs; dans la Colombie, les métis sont sensiblement plus nombreux, et dans le Guatemala leur nombre est plus que double (1).

Pour apprécier toute la portée de ces résultats obtenus par le croisement, il faut tenir compte du temps qu'ils ont mis à se réaliser et des circonstances qui ont présidé à leur développement. L'Amérique a été découverte en 1492, le Brésil en 1500; mais le mélange des races ne date pas de ces époques. L'expédition de Cortez est de 1519; la colonisation du Brésil, ébauchée sur quelques points des côtes par les Portugais et les Français, activée par la conquête momentanée des Hollandais en 1624, ne s'est développée sérieusement que plus tard. En somme, on ne peut guère rapporter à plus de trois siècles, trois siècles et demi au plus, la pénétration réciproque des races sur le sol américain. Dans cette période sont compris tous les commencemens de la conquête et de la fusion, et déjà plus du cinquième de la population est de race croisée! Que sera-ce donc dans trois autres siècles! que sera-ce plus tard! N'est-il pas évident qu'après un temps plus ou moins long la moitié du continent américain appartiendra aux métis? Cette conclusion sera certainement repoussée par les polygénistes, qui nient jusqu'à la possibilité de l'existence d'une race provenant du croisement de l'Anglo-Saxon avec le Celte ou le Slave, du Bohême avec le Germain (2); mais il est permis de penser que les faits passés et présens garantissent ici les faits à venir.

Sans aller aussi loin que Knox, bien des polygénistes qui trouvent partout des exemples de *races hybrides*, quand il s'agit des animaux, déclarent ne connaître aucun exemple de race humaine mixte. Les uns disent nettement qu'une race moyenne entre deux autres ne peut avoir qu'une existence subjective et éphémère. D'autres ne voient dans les métis américains qu'une « confusion de sang opérée sur une vaste échelle; ils y cherchent en vain une race nouvelle (3). » Il est difficile de se rendre compte des exigences soulevées par ces écrivains. Faudrait-il, pour les convaincre, qu'il existât un peuple tout entier rigoureusement intermédiaire entre deux autres? Mais lorsqu'il s'agit des animaux, pas un éleveur n'en demande autant. Faudrait-il que les métis d'Amérique formassent d'ores et déjà une race limitée et assise? Mais elle est encore en voie de formation, et

(1) Ces documens remontent aux années 1824 et 1830.

(2) Knox, *Races humaines*.

(3) Davis et Thurnham, *Crania anglica*.

des mélanges incessans s'opèrent sans cesse entre ces métis et les trois races mères. Comment pourrait s'être établie cette uniformité qu'on semble demander, et qui n'existe chez nos animaux domestiques que dans les troupeaux rigoureusement surveillés et soumis à une *sélection* sévère?

Toutefois ce qui n'a pu s'accomplir encore sur un vaste continent entre des millions d'hommes s'est opéré pour des communautés restreintes. Il existe des races mixtes parfaitement assises et répandues sur un espace plus ou moins étendu, qui résultent du croisement de deux races regardées par la plupart des polygénistes comme des espèces parfaitement distinctes et parfois le plus opposées. C'est un fait qu'affirment, en dehors de toute controverse, des voyageurs qui racontent simplement ce qu'ils ont vu : MM. Quoy, Gaymard, Lesson pour les *Papouas à tête de vaudrouille*, décrits pour la première fois par Dampier, et qu'on trouve à la côte nord de la Nouvelle-Guinée ainsi que dans un certain nombre de petites îles voisines; MM. Spix et de Martius (1) pour les *Cafusos* des forêts de Tarama au Brésil; une foule de voyageurs laïques ou missionnaires pour les *Griquas* du Cap. Prichard et la plupart des monogénistes avec lui ont cité ces exemples. Les polygénistes les ont naturellement combattus, et, comme d'ordinaire, ont mêlé à leurs argumens des plaisanteries souvent hasardées. A la rigueur, on comprend cette négation quand il s'agit des *Papouas* de Dampier. A en juger par les descriptions qu'on en a faites, ils présentent, il est vrai, tous les caractères d'une race tenant à la fois du nègre océanien et du Malais; ils reflètent même par les différences de taille, de force, de vigueur qu'on observe chez eux, les caractères des deux principales races existant dans les populations noires de l'Orient (2). Néanmoins, historiquement parlant, on manque de données sur leurs commencemens, et dès lors on peut logiquement agir pour eux comme pour toutes les autres races dont l'origine se perd dans la nuit des temps; mais il n'en est plus de même quand il s'agit des Cafusos et des Griquas. On sait d'où sortent ces deux populations, qui se sont formées de nos jours. Les premiers ne sont autre chose que des métis d'Indiens et de nègres, qui ont fui les établissemens européens et sont allés chercher la liberté dans les plaines de la forêt de Tarama, dont ils ont peuplé les solitudes. A en juger par les descriptions et les dessins que nous en possédons, le type de ces

(1) M. de Martius, correspondant de l'Institut, est un des botanistes les plus éminens de l'Allemagne. Il est d'ailleurs polygéniste, et cette circonstance donne une double valeur à son témoignage.

(2) Ces différences, qui confirment si bien l'opinion des voyageurs français, ont été signalées à titre d'objections.

métis se serait à la fois légèrement modifié et quelque peu amélioré sous l'influence d'une liberté complète. Quant aux Griquas, Prichard a eu le tort de les regarder comme représentant à eux seuls la population entière des *Bastards* ou *Basters*, issus du croisement des races hollandaises et hottentotes. Ses contradicteurs sont tombés dans la même erreur. De là est résultée une confusion qui a pu donner aux argumens des polygénistes une apparence de fondement, mais qu'il est aisé de faire disparaître en résumant les principaux détails donnés par divers voyageurs (1).

D'après Nott, MM. Hombron et Jacquinot auraient regardé comme infertile le croisement du blanc avec le Hottentot. Nous avons vainement cherché cette assertion dans les écrits de nos compatriotes. En tout cas, l'exemple serait malheureusement choisi. Levaillant, qui ne songeait guère à la question qui nous occupe ici, s'exprime à ce sujet dans les termes suivans : « Les Hottentotes obtiennent de leurs maris trois ou quatre enfans tout au plus. Avec les nègres, elles triplent ce nombre, et plus encore avec les blancs. » Nous retrouvons donc au Cap ce que M. Hombron avait observé en Amérique. Loin de diminuer, la fécondité s'accroît dans la race locale par le croisement avec les races étrangères. Là d'ailleurs, comme dans toutes les anciennes colonies, le blanc rejetait dans les derniers rangs de la société ces fils qu'il avait mis au monde. Une loi interdisait le mariage légal entre les indigènes et les étrangers (2); le Bastard n'était même pas baptisé. « Cette race, ajoute Levaillant, multiplie beaucoup. » Le même voyageur estime à *un sixième* de la population hottentote le chiffre de ces métis (3). Plus actifs, plus turbulens que les Hottentots, ils inspirèrent des craintes, et on les refoula le plus possible dans l'intérieur des terres. La plupart d'entre eux franchirent les déserts, s'établirent au-delà de l'Orange, et là, en guerre avec les deux races dont ils étaient le produit adultérin, ils se livrèrent au plus effréné brigandage, et se rendirent redoutables. En 1799, des missionnaires tentèrent pour la première fois, mais en vain, de les amener à un autre genre de vie. En 1803, deux autres missionnaires, Anderson et Kramer, firent un nouvel essai. Ils s'attachèrent à leurs hordes errantes et les suivirent pendant cinq ans. Cette persévérance porta ses fruits. Un cer-

(1) Entre autres par Kolbe, Levaillant, Burchell, Thompson, Moffat, Livingstone, Arbousset, Daumas, et M. Cazalis, qui a bien voulu nous communiquer quelques faits précis et inédits.

(2) Arbousset et Daumas.

(3) La colonie du Cap fut fondée en 1650; le voyage de Levaillant est de 1783. Ainsi c'est dans l'espace de cent vingt-huit ans environ que le nombre des métis avait acquis cette proportion.

tain nombre de Bastards embrassèrent le christianisme et se fixèrent à Klarnwatter. Pour se distinguer de ceux qui continuaient à mener une vie vagabonde et faire oublier le mépris qui s'attachait à leur nom, ils prirent le nom de *Griquas* (1), donnèrent à leur capitale le nom de *Griqua-Town*, et se choisirent des chefs pris successivement dans la même famille, celle des Kok.

L'importance des Griquas s'accrut assez rapidement par l'adjonction de nombreux Bastards, qui se rallièrent au premier noyau, et par celle d'un nombre encore plus considérable de Koranas, de Namaquois et même de Boschismen, qui avaient embrassé le christianisme ou venaient chercher un appui dans le voisinage des missionnaires. Le gouvernement du Cap commença à s'inquiéter des progrès de cette colonie naissante. En 1819, un agent officiel, M. John Melvill, fut envoyé à Griqua-Town. A la suite de quelques troubles, le pouvoir fut remis par élection entre les mains d'un nommé André Waterboer, homme vraiment remarquable, qui, destiné d'abord à remplir les modestes fonctions d'instituteur, sut pendant trente ans gouverner ses sujets volontaires avec autant de fermeté que de prudence et se maintenir dans les meilleurs termes avec les autorités ombrageuses du Cap. Mais Waterboer dépossédait la famille Kok, qui avait ses partisans; il avait dans ses veines du sang de Boschisman (2); il maintenait avec une inflexible rigueur les lois établies sous son inspiration contre le brigandage, contre l'introduction des liqueurs fortes; il blessait à la fois des intérêts, des préjugés, des passions. Aussi fut-il abandonné par une partie de son peuple, qui, sous les ordres d'Adam Kok, alla fonder ailleurs Philippolis, et cette dernière ville, placée dans de meilleures conditions, a fini par prendre le dessus sur Griqua-Town.

Ainsi les Griquas résultent du mélange de métis à divers degrés, avec une prédominance incontestable du sang indigène; mais ils ne représentent point à eux seuls le produit des croisemens accomplis au Cap. Ils sont une *peuplade organisée* et qui a pris un nom; ils ne sont pas une *race*. Cela est si vrai, qu'ils sont restés distincts des Bastards proprement dits. Ceux-ci ont également leurs villages, entre autres la Nouvelle-Platberg, fondée par les missionnaires wesleyens. De race moins mélangée, ils ont les cheveux moins crépus, la couleur plus claire, les traits moins prononcés; leurs familles

(1) L'étymologie de ce nom a donné lieu à des discussions qui ne paraissent pas avoir produit un résultat bien certain.

(2) Les Boschismen sont méprisés et détestés de toutes les autres tribus hottentotes ou cafres. L'élection de Waterboer, qui se rattachait à ce rameau des races locales, bien loin d'être, comme on l'a cru, la preuve du triomphe de la nationalité, fut une véritable victoire remportée sur un préjugé que constatent tous les voyageurs.

n'en sont pas moins nombreuses. Griquas et Bastards tiennent d'ailleurs à des degrés divers des deux races mères. Tous les voyageurs s'accordent sur ce point et n'ont fait que confirmer, en termes plus ou moins brefs, les détails très précis donnés par Levaillant (1). Pas plus au physique qu'au moral, les premiers, en dépit de la prédominance du sang africain, ne sont redevenus, comme on l'a affirmé, *une race africaine presque pure*. Aujourd'hui les Griquas forment une population de 10 ou 12,000 âmes, ayant un gouvernement régulier à peu près indépendant; ils ont abandonné pour la culture la vie errante et pastorale de leurs ancêtres noirs; ils élèvent à l'européenne des troupeaux de 1,000 à 1,500 mérinos; ils construisent des maisons, et leur chef, Adam Kok, possède un moulin dont la construction lui a coûté 10,000 francs. Tous comprennent l'importance de l'instruction; à Philippolis, le maître d'école est salarié par la ville, et tous les enfans savent lire et écrire (2). Ainsi tout annonce que, si la politique anglaise n'y met obstacle (3), on verra se former dans le vaste bassin de l'Orange un peuple considérable ayant ses caractères propres, et qui aura pris naissance sous les yeux des générations actuelles.

On voit que tout en envisageant les faits qui se passent dans le midi de l'Afrique d'une manière plus complète que ne l'avait fait Prichard, nous n'en arrivons pas moins aux mêmes conclusions. Les polygénistes nous opposeront sans doute leur objection habituelle. La population métisse, diront-ils, au Cap comme partout ailleurs, s'est recrutée et se recrute encore par les croisemens directs; par conséquent cet exemple ne prouve rien. — Nous pourrions laisser le lecteur se prononcer sans autres preuves. Ce que nous avons vu suffirait sans doute pour qu'il jugeât comme nous la valeur de cet argument; mais il est bon d'enlever aux polygénistes même ce dernier retranchement. Citons donc encore un exemple contre lequel on ne saurait rien invoquer de pareil.

(1) Ici comme presque partout ailleurs, les témoignages les plus récens montrent combien sont mal fondés les reproches adressés à un voyageur que l'injustice de ses contemporains a presque fait passer pour un simple romancier. Au reste, Walkenaer lui a rendu pleinement justice dans l'introduction qu'il a placée en tête de l'analyse de ses voyages. (*Histoire générale des Voyages.*)

(2) J'emprunte ces détails à une lettre que M. Cazalis, qui a passé vingt-trois ans au milieu des populations indigènes de l'Afrique méridionale, a bien voulu m'adresser en 1857.

(3) Cette politique s'est déjà traduite par une ordonnance qui défend de vendre aux Griquas et aux Béchuanas, leurs voisins et alliés, la poudre et les armes à feu nécessaires pour se défendre contre les peuplades environnantes. Livignstone, ayant à parcourir cette contrée pour pénétrer au cœur de cette Afrique méridionale, qu'il devait traverser le premier, ne put obtenir d'emporter que *dix livres de poudre*, tant on craignait de fournir involontairement des munitions aux Béchuanas.

La plupart des polygénistes, et toute l'école américaine surtout, regardent les Polynésiens comme appartenant à une *espèce* parfaitement distincte du blanc Européen (1). Or ces deux prétendues *espèces* sont parfaitement fécondes entre elles, et leur postérité se multiplie rapidement sans avoir besoin de se retremper aux sources primitives. Voici un fait qui le prouve. En 1787, le lieutenant Bligh, commandant du navire *la Bounty*, fut chargé d'aller à Tahiti chercher des pieds d'arbre à pain destinés à être transportés aux colonies anglaises. Cet officier était, paraît-il, d'un caractère peu sociable. Il se fit détester de tout son équipage, et en 1789, lorsqu'il revenait de sa mission, une révolte éclata. Bligh et tous ceux qui lui restèrent fidèles furent mis dans une chaloupe et abandonnés en pleine mer. Les rebelles retournèrent à Tahiti pour se choisir des compagnes et embaucher quelques indigènes. Après avoir vainement essayé de s'établir dans l'île de Tobouaï, ils se partagèrent encore. Une portion revint à Tahiti; le reste, comprenant neuf blancs, six Polynésiens et autant de femmes que d'hommes, fit voile pour Pitcairn, petite île déserte d'un accès difficile, écartée de la route suivie par la plupart des navires qui parcourent la Mer du Sud, et où les révoltés espéraient être à l'abri des poursuites du gouvernement anglais.

La petite colonie s'installa à Pitcairn au mois de janvier 1790; mais elle ne vécut pas longtemps en paix. Le despotisme des blancs finit par révolter les Polynésiens, qui, aidés d'une partie de leurs compatriotes du sexe féminin, massacrèrent cinq de leurs tyrans. Puis, ils en vinrent aux mains entre eux, et enfin les femmes des blancs qui avaient péri vengèrent leurs maris en assassinant à leur tour ce qui survivait des Polynésiens. En 1793, il ne restait à Pitcairn que quatre Européens, dix femmes polynésiennes et quelques enfans. On vécut alors dans un état de polygamie absolue. Enfin un des blancs ayant encore péri par sa faute, un autre ayant été tué par ses deux compatriotes, qu'il menaçait sans cesse, Young et Adams étaient les seuls survivans en 1799. Ils comprirent alors les terribles leçons du passé, vécurent en paix, et s'efforcèrent de régénérer cette société née sous de si sanglans auspices. Young mourut bientôt de maladie, et Adams poursuivit avec persistance la tâche qu'il s'était imposée. Il réussit de manière à exciter la surprise et l'admiration du capitaine Beechey, qui visita Pitcairn en 1825.

Nous n'avons pas à nous occuper spécialement des qualités mo-

(1) Les Polynésiens sont à mes yeux une race métisse résultant du mélange des races noire et jaune, avec addition d'un élément blanc qui ressort d'une manière quelquefois très accentuée. On comprend que je ne puis exposer ici l'ensemble des faits qui m'ont conduit à cette manière de voir.

rales de cette population; remarquons toutefois que le navigateur anglais en fut très vivement frappé, et que ce fait répond à l'assertion des auteurs qui, sans tenir compte des circonstances au milieu desquelles prennent naissance les races mixtes, regardent le croisement comme étant par lui-même une cause de démoralisation. Beechey représente en outre les Pitcairniens comme remarquables par leurs belles proportions, par une force musculaire et une agilité extraordinaires, par une santé qui ne s'altérait guère qu'à la suite des communications avec les équipages, par une intelligence vive, prompte, et un désir ardent d'instruction. Cette race croisée n'avait donc pas dégénéré. — Quant à sa fécondité, on en jugera par les chiffres suivans. En 1790, les colons, avons-nous vu, étaient au nombre de 30; ils étaient 66 lors de la visite du capitaine Beechey en 1825, et 189, savoir 96 hommes et 93 femmes, en 1856 (1). On ne trouve mentionnée d'autre adjonction que celle d'un seul individu homme, et en tout cas la proportion des deux sexes démontre suffisamment que d'autres adjonctions n'ont pu être nombreuses. Ainsi, dans une première période de trente-cinq ans, la population de Pitcairn avait plus que doublé malgré l'influence désastreuse exercée par la débauche sans frein à laquelle se livrèrent d'abord les révoltés de la *Bounty*, malgré les meurtres et les accidens qui, dans l'espace de trois années, avaient réduit à 14 le nombre des adultes. Dans une seconde période de trente et un ans, la population a presque triplé! Comment parler encore d'*hybridation* en présence de ces résultats? Que pourraient faire Morton et Nott eux-mêmes, si ce n'est placer dans leur catégorie des espèces *étroitement voisines* (*closely proximate*) le *vrai blanc* et le *Polynésien?* Mais aussi quel naturaliste, quel physiologiste hésitera à trouver dans les faits que nous venons d'exposer tous les caractères d'un simple *métissage*, et par conséquent la preuve que le Saxon et le Tahitien ne sont que les représentans de *deux races d'une même espèce?*

Dans toutes les sciences, les observations en petit, les expériences *de laboratoire*, servent à se rendre compte des phénomènes que la nature présente sur une plus grande échelle. C'est en étudiant l'électricité dans un cabinet que Franklin comprit ce qu'était la foudre;

(1) A cette époque, l'île ne pouvant plus suffire à l'entretien de cette population, un navire vint prendre tous ces descendans des révoltés de la *Bounty* pour les transporter d'abord à Tahiti, et plus tard à l'île Norfolk. Le chiffre que je cite a été donné par les journaux anglais et reproduit par quelques journaux français. M. de Blosseville ne compte que 170 individus demandant à venir remplacer dans l'île Norfolk les *convicts* qu'on y avait isolés à diverses reprises. On comprend sans peine que quelques Pictairniens se soient en effet laissé tenter par la civilisation de Tahiti, d'autant plus que d'après les détails donnés par M. de Blosseville, l'argent s'était déjà introduit à Pitcairn, et que l'ancienne égalité qui régnait encore en 1825 avait disparu.

c'est par des résultats obtenus dans des tubes et des creusets que MM. Daubrée, Ebelmen, Durocher, ont expliqué la formation des minéraux qu'exploite l'industrie. On peut dire que ce qui s'est passé à Pitcairn constitue une expérience de même genre. Grâce à l'isolement et au petit nombre des élémens mis en jeu, on y trouve, dégagés de toute complication étrangère, les phénomènes fondamentaux du croisement entre races humaines, et il est bon de les signaler. Dans cette île ont été réunis, sous de bien tristes auspices, les représentans de deux groupes humains. Des matelots fuyant leurs compatriotes pour échapper aux lois de leur pays emmenaient avec eux des hommes qu'ils comptaient bien tenir en esclavage, des femmes à qui on ne peut donner le nom d'épouses; mais une communauté, quelque restreinte qu'on la suppose, ne se fonde pas sur de pareilles bases. Les appétits désordonnés des blancs, un moment satisfaits, amènent promptement la révolte, le meurtre, presque l'anéantissement de la société naissante. Peu à peu, par lassitude d'abord, par raison ensuite, la paix renaît, l'ordre se rétablit, et la population augmente. Enfin, sous l'ascendant d'un de ces matelots, que les ans et l'expérience ont transformé, la petite société s'assied et s'organise de manière à frapper d'étonnement l'homme le plus civilisé. En fin de compte, la race métisse constituant *à elle seule* cette société est incontestablement supérieure au moins à la très grande majorité des élémens qui lui ont donné naissance.

Ce résultat est fait pour rassurer quiconque s'inquiète quelque peu de l'avenir de l'humanité. Les races métisses avaient fort peu attiré l'attention des anthropologistes du dernier siècle. Buffon, Blumenbach, n'en parlent guère qu'en passant, et seulement au point de vue physiologique. Prichard lui-même, qui écrivait au commencement de ce siècle, ne pouvait guère être amené à s'en préoccuper autrement; mais en présence du mouvement de mélange chaque jour plus accéléré qui résulte des applications de la vapeur, il est impossible de ne pas se demander ce que deviendra l'espèce humaine quand ses races les plus extrêmes auront confondu leur sang, quand des continens entiers appartiendront aux descendans croisés des populations actuelles. Alors l'esprit se tourne avec anxiété vers les contrées où la fusion, commencée il y a trois siècles, est le plus avancée, et au premier abord le spectacle est attristant. De là ces sombres prévisions, ces doctrines désolantes qui ont trouvé dans M. de Gobineau un ardent interprète, que l'école américaine semble très disposée à adopter, et que nous avons combattues ici même (1).

(1) *Histoire naturelle de l'homme, — Du Croisement des races humaines.* — Revue du 1er mars 1857.

Pour qui ne voit que le présent, cette impression s'explique; mais que les écrivains dont nous parlons ne mesurent pas la vie des peuples et des races à la vie des individus, qu'ils songent à ce que fut notre Europe, à ce qui s'est passé à Pitcairn, et ils se rassureront. Ce qui se voyait en France même aux temps de la *trève de Dieu* et de la *quarantaine du roi* ne valait certes pas mieux que ce qui existe de nos jours en Amérique, et nous sommes loin de ces temps-là. Pitcairn aussi a eu son moyen âge de trois ou quatre ans; la durée en a été en rapport avec le nombre des élémens qu'il fallait fondre ou éliminer. En Europe, ce travail a exigé des siècles : il en faudra peut-être autant à l'Amérique; mais Pitcairn a eu sa renaissance sociale, comme nous avons eu la nôtre, comme le Nouveau-Monde aura la sienne, et certainement les races de l'avenir nous seront supérieures à certains égards, comme nous le sommes sous d'autres rapports aux races assyrienne, grecque et romaine.

Revenons à la question principale, et résumons en quelques mots l'ensemble des considérations qui précèdent. — Nous venons de passer en revue quelques-unes des objections faites au monogénisme par les partisans de la doctrine contraire, nous pousserons plus loin cet examen dans une dernière étude; mais dès à présent on voit sur quoi reposent la plupart de ces argumens. Le *possible* y joue un grand rôle, et c'est un triste terrain pour le vrai savant. Bien loin de s'en tenir aux temps, aux lieux que peuvent embrasser l'expérience et l'observation, aux phénomènes relevant de la physiologie *actuelle*, le polygéniste remonte volontiers aux origines, et quiconque refuse de le suivre sur ce terrain peu sûr est immédiatement traité d'homme qu'enchaînent les préjugés d'un autre âge, ou tout au moins d'esprit étranger à toute philosophie. L'école américaine, tout en agissant trop souvent de la même manière, a fait du moins des tentatives sérieuses pour donner à ses croyances une base plus solide; mais elle a mérité de bien autres reproches. La discussion tout entière roulait sur deux ordres de faits bien distincts, essentiellement du ressort des sciences naturelles, que tous les naturalistes avaient distingués et désignés par des mots différens, celui d'*espèce* et celui de *race*. Qu'a fait l'école américaine? Elle a tantôt supprimé l'un de ces mots, tantôt employé indifféremment les deux termes. Aux yeux des hommes peu familiers avec les sciences naturelles, elle a ainsi confondu les choses et brouillé les idées; mais, lorsqu'oubliant tous les travaux de ses prédécesseurs, elle a voulu, même à travers les nuages qu'elle avait fait naître, porter un peu loin l'étude des phénomènes, il lui est arrivé ce qui était arrivé aux écoles européennes les plus opposées en théorie. Dominées par les faits, celles-ci s'étaient rencontrées dans la pratique; dominée aussi par les faits,

l'école américaine s'est rencontrée avec elles toutes sur ce même terrain. Au milieu de ses *espèces d'espèces*, elle en est arrivée à faire une catégorie distincte pour ce que *tous les naturalistes* d'Europe avaient appelé *la race;* comme ces mêmes naturalistes, elle a caractérisé ses espèces les plus voisines (*races*) surtout par la fécondité des croisemens et la multiplication indéfinie des métis. En vérité, était-ce la peine d'*oublier* les travaux de tant d'illustres prédécesseurs?

Malheureusement la confusion dans les termes qu'elle employait a fait illusion à l'école américaine. Ne voyant partout que des *espèces* et reconnaissant parmi elles des degrés différens d'*hybridation*, elle a cru pouvoir identifier les phénomènes du croisement chez les animaux et chez l'homme. De là deux exagérations en sens contraire. Tant qu'il s'agit des animaux, les disciples de Morton en France comme en Amérique s'efforcent de représenter la fécondité soit des espèces entre elles, soit des hybrides entre eux, comme beaucoup plus étendue, beaucoup plus générale, beaucoup plus durable qu'elle ne l'est réellement. Quand ils s'occupent des groupes humains, tous leurs efforts tendent à amoindrir les résultats du croisement. Nous avons examiné chacun des exemples sur lesquels on a le plus insisté, et nous en avons montré la signification précise.

L'étude précédente avait été plus particulièrement consacrée aux végétaux, aux animaux; dans celle-ci, nous nous sommes surtout occupé de l'homme. Le plus souvent nous sommes allé chercher des preuves à l'appui de nos opinions non pas chez les écrivains qui les professent, mais chez des voyageurs étrangers à toute controverse, chez des polygénistes aussi décidés que les chefs de l'école américaine et chez ces chefs eux-mêmes. C'est à l'aide de ces témoignages, bien peu suspects, que nous avons montré à quoi se réduisait la prétendue infécondité des unions contractées soit entre individus appartenant à des groupes humains différens, soit entre les métis issus de ces unions premières. Loin de trouver dans aucun cas les caractères de la vraie *hybridation*, nous avons rencontré partout les signes du *métissage* le plus impossible à nier. Tout donc nous a ramené à la doctrine de l'*unité de l'espèce* et de la *multiplicité des races*.

A. DE QUATREFAGES.

LES SHIKAREES

CHASSES DANS L'INDE.

ENTRETIENS CYNÉGÉTIQUES DU CAPITAINE HENRI SHAKSPEARE. [1]

Au mois de septembre 1860, je tirais des *grouses* sur les bruyères dorées qui bordent la belle forêt d'Invercauld, au milieu des monts Grampians. — Au mois de décembre, un *steamer* de la *Peninsular and Oriental Society*, me berçait sur les eaux limoneuses de l'Hooghly, et le déplacement avait été si imprévu, si promptement réalisé, que je me demandais, en me frottant les yeux, si j'étais réellement à Calcutta. Mes doutes furent levés d'une manière péremptoire et sinistre par la vue d'un cadavre qui descendait le fleuve, sa face blème exposée au soleil, les bras étendus en croix, et servant de perchoir à une demi-douzaine de buses voraces. Évidemment nous étions arrivés. Le soir même en effet, je couchais dans une chambre qu'on avait retenue pour moi au *Bengal-Club*, dont j'étais, depuis un mois déjà, membre honoraire.

Le *Bengal-Club*, qui donne sur l'esplanade, en face de la Chowringhee, est une belle et fraîche maison, close de tous côtés. On y vit dans l'ombre et le silence. Au milieu de ses salons, garnis de sofas, le bâillement d'un lecteur ennuyé, le froissement du journal qui l'ennuie, semblent des bruits tumultueux. Sans les échos du billard qui nous renvoyaient de temps en temps le choc de deux billes

(1) En traduisant ces pages où se révèle un *sportsman* exercé, nous avons cédé au désir de faire connaître non-seulement l'auteur d'un livre des plus spirituels et des plus vrais sur les grandes chasses de l'Inde, mais aussi ce livre même, dont les conversations attribuées au capitaine Shakspeare sont à beaucoup d'égards le piquant résumé. (E. D. F.)

d'ivoire, et le murmure lointain du débat ouvert sur quelque carambolage équivoque, on eût pu se croire dans un couvent de trappistes. Aussi quand mon serviteur Allagapah (devenu Simon à partir de son baptême), qui était à la fois mon *khansumah*, mon *sirdar*, mon *khitmutgar*, mon *péon*, mon *hookahburdar*, mon *dhobee*, mon *durzee*, mon *bheestee*, mon *bibachee* (1), venait, véritable lévite hébreu, en longue tunique blanche, les bras croisés sur sa poitrine, s'incliner devant moi, j'attendais de ce solennel valet quelque chose comme le : *Frère, il faut mourir!* Mais non, Allagapah venait m'avertir que le dîner était servi, ou que le capitaine Shakspeare m'attendait avec son *boghey* pour me mener sur l'esplanade.

C'était bien là le type du Nemrod britannique, trempé comme une lame de Sheffield, têtu comme un bœuf de l'Ayrshire, nullement ami des drames fabuleux ou des récits à effet, et véridique, positif, précis, comme s'il n'était pas chasseur. Je n'obtins qu'à la longue les plus belles pièces de son sac, celles qui se trouvent en partie consignées dans ses souvenirs de chasse, imprimés aujourd'hui (2). Tels je me les rappelle, tels je voudrais en donner ici quelques fragmens, en m'effaçant derrière le narrateur, et en lui laissant le mérite comme la responsabilité de ses gestes mémorables, de ses amusantes chroniques, et même de ses opinions en matière de vénerie. On voudra bien se figurer, déjà un peu âgé, mais alerte, dispos, libre de tout fâcheux embonpoint, ce capitaine de cavalerie *irrégulière*, pérorant presque à voix basse dans les frais salons du *Bengal-Club*. Et ceci dit, par manière d'introduction, je lui cède la parole.

La grande chasse, me disait-il, celle qui ressemble à la guerre, celle qui dresse l'homme au mépris de la mort sous toutes ses formes, du péril avec tous ses prestiges, de la douleur avec toutes ses angoisses, cette chasse a dans ce pays un nom particulier, c'est le *shikar*. Soyez le plus expert dénicheur de cailles, le plus grand destructeur de lièvres, le plus intrépide coureur de renards, ayez relancé le chamois sur la cime des monts, le loup même ou le sanglier dans la profondeur des bois, vous n'êtes point un *shikaree*. Un *shikaree*, lorsque vous lui parlez de vos chasses d'Europe, vous écoute comme un Apperly, ou tout autre *sportsman* modèle, écoute le Nemrod novice qui lui raconte le meurtre d'un chat domestique

(1) *Khansumah*, intendant; *sirdar*, valet de chambre; *khitmutgar*, valet de table; *péon*, messager; *hookahburdar*, valet de pipe; *dhobee*, blanchisseur; *durzee*, tailleur; *bheestee*, porteur d'eau; *bibachee*, cuisinier.

(2) *The Wild sports of India*, by captain Henri Shakspeare, Smith Elder, and C°., 1860, 1 vol.

ou d'un innocent lapin. Ne pensiez-vous pas m'intéresser beaucoup, l'autre jour, avec l'histoire pathétique de ce singe abattu par vous? Un singe! grands dieux!... Ici les boas comptent à peine, et les crocodiles sont tenus pour *vermine*. D'ailleurs, je vous le demande, est-ce en tuant de pauvres bêtes sans défense qu'on se forme à la seule vraie besogne de ce bas monde, celle du soldat?

J'ai, moi qui vous parle, vingt-cinq ans de service. Je suis dans l'Inde depuis l'an de grâce 1834. J'ai eu trois membres cassés à la chasse, sans parler des blessures reçues en campagne. Deux fois mon cheval m'a roulé sur le corps, un sanglier sauvage m'a labouré de sa dent aiguë, une panthère furieuse m'a tenu dans ses griffes, et, comme vous pouvez vous en assurer, je ne m'en porte que mieux. Demain, si vous m'en défiez, je ferai mes cent milles à cheval. Suis-je donc un vrai *shikaree?* J'aime à le croire, et pourtant j'en doute quelquefois.

Vous prétendez acquérir ce beau titre? Eh bien! soit. Mes conseils ne vous feront pas faute. Tout d'abord, parlons de mon arsenal. J'ai deux carabines (*rifles*) à deux coups et un fusil double. La plus lourde de ces armes est le *rifle* que m'a fait Richards : vingt-six pouces de canon, douze livres et quart poids total. Les balles dont on le charge sont de dix à la livre. Une pièce admirable, supportant sans recul une charge de poudre égale au volume d'une de ses balles, et j'entends de la plus forte poudre. Deux mires, toutes deux mobiles. Abattues toutes deux, mon *rifle* porte de but en blanc à quatre-vingt-quinze *yards*, et la balle a plein effet. La première mire une fois relevée, le coup porte à cent cinquante yards; avec la seconde, à deux cent cinquante. Comme dans toutes les armes à plusieurs rainures, la balle décrit une parabole, s'élève d'environ cinq pouces pendant les quarante-cinq ou cinquante premiers yards de sa course et descend d'autant pendant le reste de sa portée de but en blanc, c'est-à-dire jusqu'à quatre-vingt-quinze yards. Wilkinson (de Pall-Mall) a signé mon autre rifle : trente pouces de canon; poids dix livres et demie. Il porte encore plus loin que le premier, avec mêmes balles et même charge de poudre. A cent vingt yards, ses balles ont plus d'une fois traversé de part en part un ours de belle venue, et à quatre-vingts, un jour, il m'est arrivé de briser l'épine dorsale d'un de ces animaux, qui sont, vous le savez sans doute, solidement charpentés. Ce *rifle*, je vous l'ai dit, ne pèse que dix livres et demie; mais, ne vous y trompez pas, la légèreté d'un fusil n'est un mérite que pour les paresseux. Le fusil lourd tient mieux à l'épaule et permet de mieux viser. Lui seul d'ailleurs reçoit sans trop reculer les grosses charges de poudre; ces grosses charges font que la balle traverse de part en part l'animal atteint. Du côté où elle sort, la

plaie est bien autrement large que de celui où elle entre. Le sang par là s'écoule plus vite, et plus vite aussi les forces s'en vont. Or, en certaines circonstances, quelques secondes gagnées ainsi vous sauvent tout simplement d'une mort sans cela inévitable. Raisonnons, mon cher monsieur, raisonnons juste, c'est là le grand point.

Dans les grandes occasions, ne vous embarquez jamais sans un sabre. A cheval, cela va de soi; mais même à pied ne négligez pas cette précaution. Le sabre est une arme sans pareille, quand on sait s'en servir. Pour éviter qu'il ne traîne à terre, il faut, à pied, le fixer en baudrier, non à la ceinture. Ayez encore, ainsi que vos acolytes, le *shikar*, ou poignard de chasse, dont le fourreau s'adapte, sur la poitrine, à votre *shooting-coat*. Vous l'avez ainsi toujours à portée de main, et il est telle rencontre, désespérée d'ailleurs, où vous pourrez lui devoir votre salut. Le fourreau doit être à ressort, de manière à ce que le *shikar* n'en sorte pas à la première sommation. Avez-vous à l'en tirer: du petit doigt vous pesez sur ce ressort, tandis que les quatre autres étreignent vigoureusement le manche. Mes poignards de chasse ont environ sept pouces de long. La lame, large d'un pouce et demi, est à double tranchant sur une partie de sa longueur; cannelée, elle s'effile en une pointe aiguë qu'il faut avoir le plus grand soin de maintenir intacte. Du reste, j'en ai laissé le modèle chez Wilkinson.

Un bon cheval de chasse vaut son poids en argent. Par un bon cheval, j'entends celui qui se jette sans hésitation dans les jungles les plus épais, s'arrête au premier signe, et du haut duquel vous tirez sans qu'il bouge. Il le faut agile. Courir le porc n'est point une petite besogne... Ah! vous voici bien étonné!... Mais la chasse aux pourceaux dans l'Inde est une des plus amusantes. J'y ai gagné quelques *lances d'honneur*. Laissez-moi vous en parler.

Nous sommes dans le Deccan, je suppose, et près d'un de ces bois de dattiers qu'on appelle *sandbunds*. Il s'agit, pour passer le temps, d'organiser une battue, une *hankwa*, et je suis chargé de la besogne; je suis, comme on dit, le *capitaine* de la chasse. Je commence par faire grimper sur les arbres les plus élevés une vingtaine de paysans. Ces guetteurs ont en main de petits pavillons blancs, de la dimension d'un mouchoir de poche, au bout d'un bâton de deux ou trois pieds. Je place en outre aux issues du couvert que nous allons explorer des hommes armés de pistolets. Ils ont pour consigne de ne tirer que lorsqu'ils signalent le porc hors de portée et bien avant dans la plaine ouverte. Les chasseurs, tous à cheval, sont *accouplés* et postés par moi. Une obéissance implicite est due à mes ordres, sans quoi ces questions délicates donneraient lieu à d'interminables discussions. Il est entendu qu'ils ne se lanceront après l'animal que

lorsqu'ayant débouché du bois, il sera très engagé dans la plaine. Le plus fier coursier d'Arabie, — me croirez-vous? — ne joindrait pas dom pourceau dans le premier feu de sa fuite, et ne parviendrait pas à lui couper la retraite, si sa seigneurie voulait alors rentrer sous l'abri protecteur. — Je suppose que vous êtes des nôtres. Si je vous veux du bien, je n'irai pas vous appareiller avec un chasseur inexpérimenté. Vous n'auriez pas la moindre chance, fussiez-vous cent fois mieux monté. L'expérience ici vaut mieux que la plus belle ardeur du sang le plus généreux. Nos batteurs, outre leurs voix, ont des *gongs*, des cors, des crécelles, etc. S'en serviront-ils? Cela dépend. Il est des jungles qu'on bat mieux sans faire de bruit. Les *bunjaries* ou voituriers de grains, qui chassent le porc sauvage à pied et armés de lances, avec l'assistance de leurs chiens, emploient d'ordinaire la méthode muette. En certains endroits, le tapage est de rigueur.

Le porc est trouvé. Il va, trottinant, d'un bouquet d'arbres à l'autre, sans trop de hâte ni d'effroi. — *Wuh jata hai!*... Le voilà! crient de temps en temps les batteurs. — Et enfin un coup de pistolet à la lisière du bois annonce que l'animal est en plaine. Chaque cavalier a frissonné de plaisir à ce signal attendu. — *Ride!* ai-je crié. Mes couples, — j'entends ceux qui ont chance de rejoindre le fuyard, — prennent le galop. Vous aurez sans doute le bon sens de suivre tout simplement, novice que vous êtes, la trace de l'*ancien* à qui je vous suppose marié. Il vous met en vue de maître Bruïn, qui ne paraît point trop ému, et qui vous laisse par ses allures tranquilles l'espoir de le rejoindre bientôt. Effectivement vous croyez le tenir, quand un bond subit l'éloigne de vous. Votre compagnon à barbe grise vous a laissé par politesse la meilleure *main*, c'est-à-dire que vous avez la bête à votre droite, immédiatement sous votre lance. Le tout est de trouver son temps pour la frapper. Dans l'espace d'un mille, cette occasion vous échappe deux ou trois fois, à votre grande surprise. Alors, las de tant de maladresse, l'*ancien* pique des deux, vous devance, tourne à gauche, et encore à gauche, de manière à revenir sur l'animal, qui reçoit à demi la charge, et qu'il pique bellement à deux ou trois reprises. — *First spear!*... première lance! vous dit-il ensuite à demi-voix, et le sang vous monte au visage comme s'il vous avait cravaché. — Dame! le début n'a rien d'agréable... Le prix, pour cette fois, est perdu.

Bruïn a roulé dans la poussière, mais il n'est point mort, et gare à vous si, dans le premier élan de sa douleur furieuse, venant à foncer sur le premier ennemi venu, c'est vous qu'il attaque. Bon! vous l'avez atteint;... mais la lance, fixée dans son dos, échappe à vos mains inexpérimentées, et il l'emporte avec lui, trophée payé de

son sang. Votre *ancien*, qui vous voit désarmé, prend charitablement la suite de vos affaires. Il pousse au monstre, l'atteint au moment où il se retourne pour faire tête, et, le frappant à la naissance de son énorme encolure, lui porte le coup de grâce. L'animal farouche tombe sur le dos et meurt comme un porc sauvage seul sait mourir, — sans pousser la moindre plainte.

Le dénoûment peut être tout différent; si par exemple vous avez affaire à un animal des montagnes habitué, en certaines saisons, à faire chaque nuit quarante ou cinquante milles pour aller chercher pâture, et si vous êtes dans une région accidentée, pierreuse, où les broussailles abondent, dom pourceau, profitant alors de ses avantages, vous distancera, et vous laissera fort penauds sur vos montures écloppées : bien heureux encore si quelque cavalier ou quelque cheval n'a pas reçu en pleines chairs un coup de boutoir bien appliqué; car le pourceau dont je vous parle, vrai sanglier après tout, est un animal belliqueux, qui court encore les entrailles traversées, et combat, mourant, comme en pleine santé. « Je l'ai vu boire entre deux tigres, » me disait un *shikaree* indigène, et je crois qu'il ne mentait pas. Du moins suis-je bien certain de ceci : après avoir entendu la nuit, dans le jungle, la lutte d'un tigre et d'un *wild-hog*, je les ai trouvés au matin morts à côté l'un de l'autre.

Dans les plaines, la chasse dont je vous parle se fait sans chiens; dans les jungles, une meute est indispensable pour retrouver la piste de l'animal blessé ou le cadavre de l'animal mort. Si vous ne l'avez pas, il faut risquer à pied cette recherche périlleuse; n'emportez pas alors d'armes à feu : la lance et le sabre vous feront moins défaut que le fusil ou le *rifle*.

De toutes nos chasses indiennes, celle-ci est la plus économique. Une bonne jument arabe vous coûtera de 900 à 950 roupies (2,250 ou 2,375 francs); au surplus, le prix dépend du poids que vous comptez imposer à votre monture. A Bombay, pour 600 roupies (1,500 francs), vous avez, — vous aviez du moins il y a quelques années, — un arabe capable de porter en chasse onze *stones* et demie (161 livres anglaises); par chaque *stone* supplémentaire, il fallait ajouter 20 livres sterling (500 francs). Il y a aussi le chapitre des occasions. Une vente aux enchères à Hyderabad me procura naguère un excellent poney pour la modique somme de 100 roupies. Du haut de ce brave petit animal, j'ai *piqué*, sans parler des sangliers, quelques hyènes et quelques ours. Je lui aurais, je crois, fait aborder un tigre, tant il avait d'élan et de courage.

Puisque le mot est lâché, parlons chasse au tigre; mais auparavant un mot sur les aides humains qu'elle nécessite : il vous faut au moins deux *shikarees* indigènes, et les bien choisir n'est pas

une médiocre chance de succès. Leur besogne, entendez-le bien, n'est pas de chasser *avec* vous; sous aucun prétexte au contraire, ils ne doivent faire autre chose que porter vos fusils de rechange, les nettoyer, et dépister l'animal désigné à vos coups, ou ramasser celui que vous venez d'abattre. Il faut cependant qu'ils soient bons tireurs, car le gibier peut apparaître tout à coup près d'eux, votre arme rater, et le temps manquer pour qu'on vous passe un autre fusil. Outre le courage et le sang-froid, qualités précieuses et très rares qualités, reconnaissons-le, il faut encore à ces hommes une constance à l'épreuve contre la fatigue, la faim, la soif; il leur faut l'habitude du silence, et une allure légère, qui ne laisse guère de trace, n'éveille aucun bruit, ne trouble aucun sommeil. Jamais vos *shikarees* ne prendront la parole, s'ils sont bien dressés, que pour répondre à vos questions. Le difficile est de les accoutumer à marcher sur vos talons sans mot dire pendant des journées entières, impassibles et prêts à tout. Au moment voulu, il faut que votre arme vous soit remise, tout apprêtée, sans que vous ayez à tourner la tête ou même à quitter du regard l'animal que vous allez tirer. Point important, ce dernier. Dans le jungle, en moins d'une demi-seconde, votre proie disparaît, et en outre il arrive souvent que le regard du chasseur, fermement rivé à celui du tigre ou du lion prêt à l'attaquer, tient en échec l'animal féroce, et tantôt le fait hésiter, tantôt le met en fuite.

Arrivons au tigre maintenant. Si vous êtes assez riche pour entretenir des éléphans dans vos écuries, ou assez puissant pour qu'un rajah vous prête les siens, c'est du haut de ces montagnes de chair, et fort à l'aise dans votre *howdah*, que vous canardez, en plein jungle, le redoutable *mangeur d'hommes*. Il est d'autres procédés, plus dangereux et plus à la portée de tous. Vous construisez sur un arbre une de ces plates-formes de branchages qu'on appelle *mechauns*. Vous y installez un *charpoy* ou lit de camp. Au pied de l'arbre vous attachez un bouvillon, une chèvre, une brebis, et quand le tigre arrive, alléché par la chair fraîche, ou bien quand, après avoir tué la bête qui sert d'appât, il revient la nuit suivante pour s'en repaître à loisir, on le fusille sans plus de danger que de remords. Toutefois ces procédés élémentaires ne servent réellement que contre le tigre *vulgaire*, celui qui n'a pas engagé la guerre avec l'homme. Le *man-eater*, lui, est trop rusé pour venir rôder aux environs des *mechauns*. Il faut lui tendre des piéges un peu plus compliqués, et mettre au jeu plus franchement « cette guenille » qui nous est si chère.

Je ne me donne pas, sachez-le bien, pour un chasseur de tigres de la première volée, et je procède ordinairement contre eux par les voies les plus frayées; mais on n'a pas toujours le choix, témoin

ce qui m'arriva le 22 août 1856 à Doon-Gurghur (mot à mot : *séjour des montagnes*).

— Que vous arriva-t-il? demandai-je au capitaine.

— Ah! bon!... vous voilà comme tant d'autres : des exemples plutôt que des conseils, des historiettes plutôt qu'un traité en bonne forme. Enfin!... Mais je serai bref.

J'étais en tournée d'inspection dans le district de Raipore (province de Nagpore), et me rendais, par la voie la plus directe, de Belaspore à Bhundarah. Nous faisions vingt-cinq milles à la journée, malgré une chaleur dont vous aurez quelque idée si je vous dis que, dans un ravin où j'étais à l'affût, il m'arriva de vider à l'intérieur de mes bottes, où mes pieds cuisaient, le précieux contenu de mon *chagul* (1), rempli d'une eau fraîche et pure. Or chaque goutte de cette eau valait presque une goutte de mon sang.

Du 1er au 14 avril, voyageant ainsi, j'avais tué deux tigres, huit ours, dont sept en pleine croissance, cinq chevreuils ou daims de diverses espèces, plus un loup, compté pour mémoire : total seize têtes. Mes hommes et moi, nous étions sur les dents. Nous avions fait halte à Painderdee, quand on me vint dire qu'à vingt-cinq milles de là, certaine bourgade appelée Doon-Gurghur était littéralement envahie par deux tigres *man-eaters* qui avaient dévoré une partie des habitans et mis l'autre en fuite. J'étais le lendemain soir à Doon-Gurghur. Le rajah ou plutôt le *zemindar* sur les terres duquel ce malheureux village était situé avait essayé quelque temps auparavant, avec ses deux éléphans et ses hommes d'armes, de chasser les deux tigres; mais il était revenu bredouille. Aussi m'offrait-il tout son attirail, bêtes et gens, comptant bien que j'échouerais comme lui. Je crus de ma dignité de refuser.

Sur ma route, je rencontrai deux *shikarees*, évidemment envoyés par le rajah pour surveiller mes opérations. L'un était perché sur un *baobab*, l'autre caché dans les hautes racines du même arbre. Questionnés par moi, ils nièrent qu'ils eussent jamais chassé le tigre. Ils guettaient, disaient-ils, la *chikarah*, qui est à peu près la gazelle arabe. J'examinai leurs fusils à mèche, dont je leur fis compliment, et moitié figue, moitié raisin, c'est-à-dire en mêlant quelques flatteries à mes prescriptions, je les emmenai un peu malgré eux.

Doon-Gurghur est au bord d'un charmant petit étang. Les huttes jaunes, en glaise cuite au soleil, étaient closes et semblaient désertes. Il en sortit pourtant, à grand'peine, deux hommes et un enfant. Le plus jeune des deux hommes était un *chuprassee* ou mes-

(1) Petite outre de cuir employée au lieu de gourde.

sager du rajah; le plus âgé, un vigneron-cabaretier qui avait sans doute trouvé au fond de sa cave le courage de rester chez lui. Je distribuai du tabac à tout ce monde, et fis servir un bon repas à mes deux *shikarees* (deux basses castes, Mangkalee et Nursoo), gens éprouvés, qui avaient confiance en moi et en qui j'avais confiance.

Vers deux heures, au plus chaud du jour, — c'est le moment où l'on risque le moins d'être attaqué par les tigres, — le *duffadar* (brigadier) de mon escorte, un lancier expert qui se mêlait aussi de chasse quelque peu, se chargea de m'aller installer un *mechaun* au pied de la montagne voisine, et tout à côté d'un petit marécage bourbeux. Il emmenait un bouvillon d'une vingtaine de mois, destiné à servir d'appât. Le tigre auquel on offrait cette victime avait, peu de jours auparavant, dévoré le prêtre de l'endroit. Il était de taille et de force à prendre un homme dans sa gueule pour l'emporter dans la montagne. Ainsi faisait-il, et jamais on n'avait retrouvé le moindre débris de ses horribles festins.

L'endroit choisi pour y établir l'affût en question n'était pas à plus de 400 mètres de ma tente, et par conséquent du village. Le *duffadar* s'était armé d'un de mes fusils à deux coups. Les autres avaient leurs lances. A cinq heures de l'après-midi, le *duffadar* reparaît fort effrayé. Un des *shikarees*, occupé dans le voisinage immédiat de l'arbre à couper des branchages pour l'espèce de rideau qui dérobe aux regards du tigre le chasseur caché dans le *mechaun*, avait subitement disparu. Persuadé que c'était là un nouveau tour du *man-eater*, je pars avec mes deux acolytes, Mangkalee et Nursoo, bien décidé à retrouver, sinon l'homme vivant, au moins son cadavre. J'arrive au pied de l'arbre, où mes gens étaient fort effarouchés, n'osant plus quitter le *mechaun*, où ils s'étaient hâtés de se mettre à l'abri. A les entendre, le tigre les attendait en bas. Mes yeux pourtant ne distinguaient rien dans l'épaisseur du jungle. En revanche, les daims poussaient le cri particulier qui trahit leur terreur à l'approche du tigre. Ajoutez que la nuit arrivait à grands pas. Aussi affectais-je de parler très haut et de mener le plus de bruit possible. Ce fut ainsi que je fis descendre mes hommes et les ramenai au campement, sans plus de désastres. Quant au *shikaree* perdu, il se retrouva le lendemain : le drôle, pris de peur après nous avoir suivis de son plein gré, s'était enfui dans un village à trois ou quatre milles du nôtre.

Il fallut, pour la nuit, prendre ses précautions en règle. Bœufs, moutons, chevaux, furent réunis de manière à occuper le moins d'espace possible. Les chariots formaient autour d'eux une espèce d'enceinte, et de vingt yards en vingt yards on avait allumé de grands feux. Je ne parle pas des sentinelles, qui se relevaient toutes

les deux heures. Sur une chaise, auprès de mon lit de camp, mes deux carabines doubles étaient posées, et autour du point de mire, qui, dans l'obscurité, ne se voit plus, j'avais collé à la cire un petit fragment de l'ouate la plus blanche : petite pratique que je prends la liberté de vous recommander en passant. Au surplus, je connaissais trop les brusques allures du *man-eater* pour compter qu'il me laisserait le temps de le tirer; mais, en cas d'attaque, j'aurais d'abord fait feu, dans n'importe quelle direction, avec mon fusil à un coup, de gros calibre, et portant double charge de poudre. Une détonation un peu forte étonne le tigre, qui souvent lâche alors sa proie. Si du premier élan et du premier coup il ne l'a pas tuée, on peut la tirer d'affaire. Les cris, les sifflemens des *langours* perchés sur la lisière du bois, à deux pas de notre camp, nous tinrent éveillés toute la nuit. Ce sont les babouins de l'Inde, hauts de cinq pieds à cinq pieds et demi. Ils habitent les montagnes, mêlés aux tigres et aux panthères, dont ils épient et dénoncent la marche avec une singulière ténacité, ne les perdant jamais de vue et les accompagnant partout où, sautant d'une branche à l'autre, ils peuvent le faire sans péril. Que d'animaux et d'hommes ils sauvent ainsi! Aussi, ne vous en déplaise, c'est cas de conscience que de tuer un *langour*.

L'aurore, que j'attendais avec anxiété, parut enfin. J'enlevai mes mires de coton, et, réveillant mes hommes, je partis sans délai pour l'endroit où mon bouvillon était lié. Le *kullal* ou cabaretier dont je vous ai parlé nous servait de guide, et en même temps de porteur d'eau. Nous n'avions pas fait deux cents pas qu'un rugissement épouvantable nous déchira les oreilles. « *Wuh hai!*... le voilà!... murmurait en frissonnant le pauvre villageois... Voilà notre maître à tous!... » Et il avait bonne envie de gagner du pays. « Si vous fuyez, lui dis-je, vous êtes perdu. Passez derrière nous!... » Et je plaçai en avant mon fidèle Mangkalee, dont la vue est excellente. La mienne, dans le crépuscule, me trompe souvent.

Arrivés à des rochers du haut desquels nous dominions l'affût organisé la veille, j'arrêtai Mangkalee, et, passant devant lui, je regardai mon pauvre bouvillon, que sa peau blanche me fit reconnaître, gisant par terre, mort en apparence. Mangkalee, malgré ses bons yeux, le crut comme moi, et me le dit à l'oreille. Nursoo était un peu en arrière, à notre gauche. Soixante yards tout au plus nous séparaient de la pauvre bête, dont nous épiions le moindre mouvement, tout en guettant le tigre, qui ne devait pas être bien loin. Tout à coup la queue du bouvillon me sembla bouger, et Nursoo, imitant du doigt le mouvement qu'elle avait fait, m'indiqua ainsi que je ne m'étais pas trompé. En même temps il passa parmi nous comme un frisson électrique. Nous venions tous d'apercevoir le tigre

couché, collé sur sa victime, dont ses pattes énormes pressaient le corps, et dont le cou, entr'ouvert sans doute, était comprimé entre ses mâchoires distendues.

Entre nous et lui, pas une touffe de gazon, pas un buisson, pas une feuille; à vingt yards en-deçà du groupe sanglant, de notre côté, un seul arbre, dont la branche la plus basse était à trente pieds du sol. Le terrain, vous le voyez, ne m'était pas des plus favorables. Je repoussai cependant Mangkalee, qui voulait rester devant moi, et, me dérobant du mieux que je pus à l'aide de l'arbre en question, j'avançai rapidement. — Si une fois je suis abrité par ce tronc, disais-je mentalement à mon ennemi, je ne te garantis pas une longue suite d'années. — Le tigre heureusement était tout à son affaire. Il ne m'entendit pas, et je pus, sans qu'il bougeât, appuyer mon fusil au tronc d'arbre qui me cachait; mais une fois là, il fallut attendre. Les deux animaux étaient, je l'ai dit, comme collés l'un à l'autre, leurs queues dans notre direction. Le dos du tigre abritait sa tête, et aucune de ses parties nobles ne s'offrait à mes balles. A quarante yards d'ailleurs, une carabine rayée ordinaire ne porte pas toujours juste. La force de la charge fait varier de quatre à six pouces la hausse du coup. Le bonheur voulut que j'eusse ce jour-là mon « Wilkinson, » dont j'avais tout récemment éprouvé le tir, et qui portait de but en blanc à quatre-vingt-dix yards sans aucune parabole appréciable.

Enfin. après une minute ou deux d'anxiété, le bouvillon fait un mouvement convulsif, et lance une ruade au tigre. Celui-ci, l'étreignant, l'étouffant de plus belle, recourbe son dos, s'arque au-dessus de sa victime, et dans ce mouvement expose de mon côté son ventre au blanc pelage. C'est là que je vise, en prenant soin de ne pas brusquer la détente, et comme le tigre était un peu incliné à gauche, j'avais chance de le frapper au cœur. Figurez-vous que vous avez pour cible un joli petit œuf, et que le prix à gagner est de 1,000 guinées : vous aurez peut-être quelque idée du soin que j'apportais à cette opération délicate.

Ma balle, sans nul doute, alla où je l'envoyais; mais, — à ma très grande surprise, — le tigre, avec un cri de rage, bondit à quelques pieds en l'air, et retombant roule plusieurs fois sur lui-même dans la direction que lui imprime la pente du terrain, c'est-à-dire vers moi: puis, comme si de rien n'était, il se remet sur ses pattes, et dévale toujours de mon côté, vers la montagne, dont les roches les plus voisines n'étaient pas à plus de quarante yards.

Je vous l'avouerai, mon cœur en ce moment battait un peu plus vite qu'à son ordinaire: — mais bah! pensais-je, aucune bête, si féroce fût-elle, n'a vu mon dos et ne peut dire si je suis bossu. — Aussi,

quittant l'arbre qui me couvrait, et jetant au tigre le même regard de mépris qu'un mouton eût obtenu de moi, je le tirai au moment où il passait devant moi, le poil hérissé, poignardant l'air de sa moustache blanche et dardant le feu par ses prunelles dilatées. Cette fois, du coup qui me restait, je lui traversai le cœur. Il fit encore deux ou trois bonds de douze à quinze pieds chacun, après quoi il alla donner de la tête sur un des rochers parmi lesquels il avait son antre. Sa queue épaisse et noueuse battait encore l'air. Je pris une autre carabine, et, m'arrêtant à quinze yards de lui, — le gaillard respirait et haletait encore, — je lui cassai les reins d'une dernière balle. Pour le coup, il était bien mort. Le *kullal* pourtant n'osait approcher. — Allons, mon vieux camarade, lui dis-je en lui frappant sur l'épaule, voilà ce que nous avons fait de votre ennemi!... Et maintenant où est la tigresse?... — La tigresse? répondait-il tout tremblant, je ne sais rien de la tigresse... Voici bien le maître de notre village... La tigresse se désaltère bien loin d'ici,... dans une tout autre direction.

Mon *man-eater*, que j'examinai tout à loisir au camp après avoir pris le thé, était d'une taille et d'une force extraordinaires. Il mesurait, étendu mort à mes pieds, une longueur de dix pieds huit pouces. Sa queue, remarquablement courte, n'avait que trois pieds trois pouces : elle était d'une grosseur tout à fait disproportionnée à sa longueur. Sa tête était énorme. Ses puissantes griffes étaient presque toutes épointées, et c'est là ce qui sauva mon pauvre bouvillon, qui, fort égratigné et le cou percé comme un crible, vieillit à présent, très valide et très heureux, dans quelque troupeau de bêtes à lait.

Les villageois accouraient de tous côtés pour assister au dépeçage du terrible animal, et je n'oublierai jamais certaine grimace du *mokassee* (1) de Doon-Gurghur. On venait de faire fondre la graisse du tigre, — qui par parenthèse en donna un peu plus de trois gallons, — et l'honorable fermier, muni d'une petite cruche, demandait qu'on la lui remplît. — Vous y avez droit, lui dis-je très sérieusement, c'est la graisse de vos administrés.

Le sourire dont il accueillit cette plaisanterie, — au demeurant un peu risquée, — avait quelque chose de sinistre.

— Et la tigresse?... interrompis-je.

— Patience, mon brave. Je me mis en campagne pour la dépister immédiatement après avoir fait manger ma troupe; mais, bien que ses traces fussent relevées par-ci par-là dans la montagne, il fallut revenir sans l'avoir vue. N'ayant pas dormi la nuit précédente,

(1) Le *mokassee* est le preneur à bail des revenus d'un village indien.

je tombais littéralement de sommeil. Le soin d'allumer les feux, de poster les sentinelles, etc., fut confié au *duffadar*, que je pris soin de mettre sur ses gardes en l'avertissant que nous étions dans le voisinage d'un autre *man-eater*. Une heure pourtant ne s'était pas écoulée que cet homme accourut m'éveiller en criant qu'un de nos soldats venait d'être emporté. Je saute sur mon fusil chargé à poudre, et je tire en l'air; puis me voilà hors de ma tente, et je me trouve en pleine obscurité. Pas un feu dans tout le camp, sauf deux ou trois charbons se mourant sur les cendres auprès desquelles avait été saisi mon malheureux cavalier, sous les yeux mêmes et à cinq ou six pas du *duffadar*, au moment où, appelé par ce dernier à relever une sentinelle, il mettait en ordre ses buffleteries. La tigresse, furtivement arrivée par le fond d'un ravin jusque dans l'espèce d'enceinte qui formait le camp, lui avait sauté sur la poitrine en le mordant au visage, et la bouche de l'homme, hermétiquement enveloppée dans la gueule de l'animal, n'avait pas même articulé un gémissement!

Ma première inspiration, quand j'eus bouclé mon sabre et pris un de mes fusils, fut de remonter le ravin et de devancer, s'il en était encore temps, la tigresse au pied des montagnes. Le plus jeune de mes *shikarees*, Nursoo, me suivait avec une carabine. Mangkalee, dans ce premier moment de trouble, ne se retrouvait pas. Fakir-Ahmed, mon valet de table ou *khitmutgar*, portait mon falot. Les villageois d'ailleurs, accourus avec leurs torches, garnissaient le camp. Tandis que nous cheminions dans le ravin, appelant à grands cris le pauvre Gholam-Hoossain-Khan, il me sembla entendre comme un soupir étouffé. Nous marchâmes, mais en vain, dans la direction de ce faible bruit. Après des recherches inutiles, il fallut rentrer. Il était minuit moins dix. La lune se levait. Notre seule espérance, — et bien incertaine, — était que le pauvre diable, lâché par la tigresse effrayée, avait pu grimper à quelque arbre, et que de là, complétement énervé par la peur, il n'osait répondre à nos appels.

Malgré mon excessive fatigue, je ne pouvais m'endormir. Vers trois heures, les *langours* se remirent à siffler. Bientôt après, parmi leurs criailleries aiguës, mon oreille discerna un bruit étrange. La sentinelle, que j'interrogeai, me répondit tout simplement que « c'étaient les singes. » Mais je reconnus sans peine le sourd grognement de la tigresse, accompagné d'un craquement d'os brisés. Que faire? A quoi bon se risquer, par une nuit noire, dans ces sentiers impraticables, même de jour? C'était compromettre sa vie pour sauver un mort. J'attendis le jour. Le jour venu, il ne fut pas difficile de constater ce qui s'était passé. La tigresse avait emporté sa victime tout le long du ravin sablonneux. La *traînée* du cadavre était partout

visible, et d'ailleurs à chaque buisson pendaient quelques lambeaux de vêtemens, turban, ceinture, qui nous conduisirent à un endroit au-dessus duquel voltigeaient quelques corbeaux. Notre malheureux Gholam était là, dévoré à moitié. Nous avions dû, la nuit, passer à quinze yards tout au plus de la place où il gisait. Certain, si on l'y laissait, d'avoir barre sur la tigresse, qui ne manquerait pas de venir achever sa proie, je mis en œuvre toutes les ressources de mon éloquence pour obtenir de nos gens le sacrifice de leurs préjugés religieux en matière de sépulture. Malgré tout ce que je pus dire, ils voulurent enterrer le cadavre. On tint ensuite conseil sur la meilleure manière de tuer la tigresse. Le *mokassee* et les gens du rajah voulaient s'en tenir à la méthode du *mechaun*; moi, j'aurais préféré m'embusquer au bord de l'étang où elle venait d'ordinaire se désaltérer, et près duquel j'avais fait attacher un de mes jeunes bœufs, non celui qui avait été si miraculeusement sauvé, mais un autre, de couleur noire, et désigné par cette robe de deuil à son rôle tragique. Seul de mon avis, il fallut céder, et j'eus à m'en repentir.

A trois heures du soir, nous allâmes nous installer dans le *mechaun*, mes deux *shikarees*, le *kullal* et moi. Mes fusils étaient appuyés devant moi contre l'espèce de cloisonnage en branches qui nous servait de rideau. Injonction formelle à mes *shikarees* de ne pas bouger. Nous étions à douze pieds de terre; mais on a vu, à vingt et même vingt-deux pieds, des chasseurs qui se croyaient bien retranchés enlevés par le bond d'un tigre. Aussi notre *kullal* jetait-il des regards assez piteux sur le sentier par lequel la tigresse devait descendre. La voici effectivement, au bout d'une demi-heure; à sa vue, mon sang commence à bouillir. Eh quoi! une bête pareille, à peine un peu plus grande qu'une panthère, se permettre de venir enlever à ma barbe un de mes cavaliers!... En plaine, et sur un cheval éprouvé, je l'aurais chargée à la lance, tant cette petite furie à l'allure féline m'inspirait de haine et me semblait impardonnable. En face de nous était le ravin qu'elle avait suivi la nuit précédente; elle y descendit, reparut sur l'autre pente, et fixa son œil ardent sur le buisson à côté duquel elle avait laissé le cadavre. Puis, glissant toujours et du ventre rasant la terre, elle arriva derrière un gros arbre, à soixante yards de nous environ. Je m'étais promis de ne la tirer qu'à coup sûr, quand elle viendrait immédiatement au-dessous de nous; bientôt sa tête, posée de trois quarts, déborda le profil de l'arbre qui me la cachait, et je vis d'abord un de ses yeux, puis l'autre, qui mêlaient leurs regards aux miens. Nous nous contemplâmes ainsi fixement pendant au moins vingt minutes; que n'aurais-je pas donné maintenant pour être à pied, en face d'elle, avec un point d'appui pour ma carabine! Je me sentais sûr et certain de

lui loger une balle entre les deux yeux; mais le soleil brillait sur les canons de mes fusils : remuer d'ailleurs, ne fût-ce qu'un doigt, suffisait pour m'ôter toute chance. A ma droite étaient assis Mangkalee : il voyait l'épaule de la tigresse; à ma gauche, Nursoo : il voyait son train de derrière et ses reins. Quant au *kullal*, incapable de supporter même la vue de cette terrible bête, il avait la tête entre ses genoux et ses deux mains sur ses yeux. A la longue, son immobilité lui devint insupportable, et de sa main droite il se gratta le mollet... Ce mouvement suffit. La tigresse se laissa derechef glisser dans le ravin et remonta de l'autre côté du même pas à la fois furtif et résolu.

Je sentis qu'elle m'échappait, et, saisissant mon « Wilkinson, » je la tirai entre deux buissons, mais trop en arrière et trop bas; la balle pourtant lui traversa le ventre et alla tomber de l'autre côté. Elle fit un bond et poussa un rugissement, puis continua sa route sans se hâter. Nous jeter en bas de notre arbre et la suivre dans la direction de l'eau ne fut que l'affaire d'un instant. Au bord de l'étang où par mes ordres le bouvillon noir avait été lié, nous le retrouvâmes... parfaitement mort. Sa veine jugulaire avait été coupée comme par la lancette d'un habile chirurgien, et le coup avait dû être fait immédiatement après le départ des hommes qui étaient venus disposer cet appât. L'obscurité se faisait du reste; il fallait regagner nos tentes, et au regret d'avoir perdu la tigresse, désormais réfugiée derrière d'inaccessibles rochers, se joignait l'amertume d'avoir subordonné les inspirations de ma vieille expérience aux conseils de quelques paysans stupides. Pour me consoler, ils m'assuraient que, simplement blessée, la tigresse mourrait infailliblement, et qu'ils se chargeaient de me l'avoir. J'étais aussi porté à les croire; par de si fortes chaleurs et vu le tempérament inflammable de ces sanguinaires animaux, une blessure un peu grave devient presque toujours mortelle.

Le lendemain matin, à la petite pointe du jour, — heure assez périlleuse, par parenthèse, — je voulus aller m'assurer si le bouvillon mort était encore dans le même état que la veille. L'épreuve fut favorable. Évidemment la tigresse n'était pas revenue; donc elle était ou morte, ou bien malade. Je l'attendis jusqu'à dix heures. Un grand singe mâle, perché sur un arbre mort, me guettait et parut comprendre qu'il n'avait rien à craindre de moi, car il appela tous les membres de sa famille, qui vinrent s'ébattre autour de lui. Après avoir bu, ils s'en retournèrent chez eux, c'est-à-dire dans les rochers. Il vint aussi des gazelles, qui se désaltéraient paisiblement à cinquante pas de moi. C'était un dimanche, et le dimanche je ne tire jamais que des tigres. D'ailleurs il ne fallait point faire de bruit. Laissant deux hommes en sentinelle au haut d'un arbre, je retour-

nai à nos tentes. On les releva sur les deux heures. A quatre, je repris mon affût jusqu'à nuit close. — Pas la moindre tigresse. La nuit, les *langours* furent d'une tranquillité parfaite. Aucunes traces d'elle autour de l'étang. Elle ne s'était pas baignée, elle n'avait pas bu. Bon présage pour nous, et triste pour elle!

Cependant dès cette soirée les villageois fugitifs rentraient en chantant et en criant dans le hameau délivré. On m'apporta une lettre de complimens signée du rajah. Les *shikarees* du pays me promettaient de fouiller toutes les cavernes des environs et de m'envoyer la peau de la tigresse s'ils venaient à la trouver morte, comme aucun n'en voulait douter. Au surplus il fallait partir. Je fis donc mes préparatifs; mais, avant de me mettre en route, j'allai donner un coup d'œil au bouvillon noir. Les hyènes avaient mis en morceaux ses chairs, déjà décomposées : preuve de plus que la tigresse n'était point dans le voisinage. Généralement les animaux de son espèce font le guet autour de la proie inachevée, et de si près que des vautours même sont parfois surpris et tués par l'agile sentinelle. Pour en finir avec ma tigresse, quinze jours après que j'eus quitté Doon-Gurghur, un *moolkee* ou cavalier de district vint, de la part du rajah, me dire que ses *shikarees* l'avaient trouvée morte, mais que sa peau était trop endommagée pour qu'il eût osé se permettre de me l'envoyer. Ce pouvait être un mensonge; mais comment vérifier la chose?

N'allez pas croire que le tigre, après tout, soit le plus terrible des ennemis auxquels aient affaire nos chasseurs de l'Inde. La panthère (que les natifs appellent *taindryah*, ou plus correctement *borebucha*), bien moins forte, bien moins massive, est tout autrement intrépide. Ne pas confondre cet animal, du genre *felis*, avec le léopard (*cheetal*), qui est de l'espèce canine, qu'on apprivoise à peu près, et qui nous sert, à nous autres *shikarees*, pour chasser l'antilope dans les pays de plaine. En quelques bonds, il l'a rejointe, eût-elle jusqu'à cent yards d'avance sur lui; mais il ne faut point lui demander une course de quelque durée. Lui-même se chasse à la lance, comme le *wild-hog;* mais ce genre de *sport* exige un terrain favorable et d'excellens chevaux. — La panthère, elle, est d'une intrépidité qui la rend spécialement redoutable, et en deux ou trois occasions elle a failli m'être fatale. Un jour entre autres, le chameau de chasse sur lequel j'étais monté avec Mangkalee reçut la charge d'une de ces hôtesses du jungle, qui le prit au cou et s'y cramponna désespérément. Elle y était à l'abri de mes balles, et d'ailleurs notre monture épouvantée se démenait de manière à ne pas me laisser d'autre préoccupation que celle de me maintenir sur son dos. Mangkalee, moins tenace cavalier, fut bientôt lancé à terre avec tout son attirail de chasse. De plus, une des *cordes à nez* qui servent de rênes

au chameau étant venue à se briser, il fallut songer à descendre. Or j'avais des éperons, et l'un d'eux s'engagea dans le cuir mou de la selle, de telle sorte que, manquant mon élan, je glissai autour du cou du chameau, justement à la place tout à l'heure encore occupée par la panthère, qu'il venait heureusement de secouer au moyen d'un effort vigoureux. Je ne sais s'il se crut attaqué de nouveau; mais il se remit à jouer des pieds de devant, et en peu d'instans il me faussa trois côtes. Mon *rifle* était, dans la bagarre, allé Dieu sait où. J'arrivai donc à terre, fort moulu d'ailleurs, sans autre arme que mon sabre, bien décidé à découper tout ce qui me tomberait sous la main, panthère ou chameau; mais ma bonne volonté demeura pour cette fois inutile, et je n'eus d'autre ressource que de m'aller faire panser.

Une autre fois je me trouvai sur un arabe plein de feu avec une panthère littéralement en façon de porte-manteau. Sa gueule n'était pas à plus d'un pied de mes hanches. A quoi sert un fusil en pareille situation? Mon cheval bondissait à hauteur de tête, et détachait de si belles ruades qu'il se dégagea de la terrible étreinte. La fin du combat fut assez curieuse. Descendu de cheval, et après avoir renvoyé toute la compagnie, à l'exception de mes deux *shikarees*, je pris position devant le buisson où, après ce bel exploit, la panthère s'était retirée. De là je commençai un véritable bombardement qui n'eut aucun résultat. Las de perdre ainsi mon plomb et ma peine, j'expédiai mes deux chiens dans le fourré. L'un se sauva, éperdu de terreur; l'autre, mon brave Shairoo, entra résolûment dans le buisson; mais, sans risquer autre chose qu'une de ses pattes de devant, la panthère me le renvoya l'épaule ouverte et à moitié écorchée. Je recommençai la fusillade sans plus de succès qu'auparavant. A la fin j'entendis un grognement sourd qui me fit croire que le coup de mort était enfin porté. Je m'approchai, j'explorai le buisson... La panthère avait disparu.

Pendant que je réfléchissais sur cet incident inattendu, un cri perçant arrive à mes oreilles. Le *duffadar*, à cheval, n'était pas loin, je l'envoie dans la direction d'où venait cette clameur de détresse. Moi-même je demande mon cheval, dont on lavait les plaies; mais avant qu'il eût pu m'être amené, je vois, se détachant sur le fond clair de l'horizon embrasé, la silhouette d'un homme qui s'enfuyait à toutes jambes. Je saute en selle, je galope vers mon *duffadar*, que je trouve auprès de son cheval grièvement blessé. En arrivant où je l'envoyais, il avait vu l'homme en question, debout contre un arbre : — Où est la panthère? fut sa première demande. — Ne voyez-vous pas qu'elle me dévore? — lui répond l'autre. Et c'était vrai. Ce malheureux (un pauvre barbier nomade) avait le bras dans la gueule de l'animal, qui le mâchait et remâchait à loisir. Le *duffadar* voulut

la percer de sa lance; toutefois la crainte de blesser l'homme lui fit manquer l'animal féroce, qui s'enfuit, non sans avoir lancé un coup de griffe au cheval; mais la panthère était blessée (c'était ce qui la rendait si furieuse), et l'atteinte ne fut pas des plus graves. Quant au barbier, que je fis soigner de mon mieux et transporter à Hingolee, on espérait le sauver; mais au bout de huit jours la gangrène se mit dans ce bras si horriblement lacéré. Il mourut à l'hôpital.

— Et la panthère?

— La panthère s'était échappée avec une ou deux balles dans le corps... Pensez-vous donc que cela n'arrive jamais?

— Soit, repris-je un peu désappointé, mais ce n'est pas là ce que j'attendais... Vous m'avez dans votre exorde laissé entrevoir quelque chose de plus complet...

— Ah! vous vous en souvenez... Allons donc, encore une histoire!... Les préceptes seront pour un autre jour. C'était à Simiriah, dans le district de Chindwarrah, et le 28 décembre 1858. On y faisait campagne, et la chère était médiocre. Nous sortîmes un matin du camp, moi et deux autres officiers, pour tirer quelques paons, le seul gibier qu'on nous promît aux environs. Je ne pris point ma grosse carabine; je n'emmenai point mon *shikaree*, qui, ayant les pieds malades, demandait à rester au camp. Je n'emportai qu'un simple fusil de chasse, chargé à plomb, et ma petite carabine *revolver*. Arrivés à peine sur le terrain, un *nilghay* part devant nous. Je glisse une balle dans un de mes canons, et nous voilà bientôt éparpillés dans la plaine avec un *shikaree* de village et trois paysans. Je m'engage dans un jungle montueux... A la lisière de ce vaste fourré, je tombe inopinément sur deux panthères, dont une énorme. Avant que j'eusse pu mettre pied à terre, elles rentrent dans le jungle et se mettent à gravir la colline. Je pousse mon cheval sur la hauteur. Je descends, et m'embusque sur le point où je supposais qu'elles viendraient aboutir. Mes trois batteurs reçoivent ordre de jeter des pierres dans les buissons d'alentour. Presque aussitôt débouche la plus petite des deux panthères, la queue haute et venant à moi. Quand elle fit halte tout à coup, je ne voyais guère que son cou et son épaule gauche; je lui envoie une balle à douze yards; elle tombe, morte en apparence. Pour plus de sûreté, je lui expédie dans le dos ma volée de gros plomb. A ma grande stupéfaction, elle se relève et descend la colline, donnant parfois du nez par terre. Je recharge mon arme, et, ne trouvant sur moi qu'une balle, un des canons resta garni de gros plomb. Au *shikaree* dont j'ai parlé, et qui était armé d'un pesant épieu, je donne l'ordre de me suivre pas à pas, et nous voilà sur les traces de la panthère blessée. Un des batteurs posté de manière à nous dominer me fait un signe, je suis du regard la direction de son doigt, et, assise entre deux buis-

sons, ne cherchant pas à se cacher, à douze yards tout au plus, que vois-je?... la grosse panthère. Pendant que je cherchais encore à bien démêler sa tête, elle fond sur moi, rugissante. Je lui lâche ma balle en plein corps, et au moment où elle me sautait dessus, j'allais lui envoyer mon plomb dans la tête; mais elle tenait déjà mon bras gauche et mon fusil, qui désormais ne pouvait plus me servir, même comme massue; je réussis en revanche à le placer en travers dans la gueule de l'animal, dont les dents traversèrent en plus d'une place le bois de ce bâillon improvisé, qui ne l'empêchait pas de labourer de sa mâchoire supérieure mon bras et ma main. Ses griffes de derrière s'enfonçaient profondément dans ma cuisse gauche, et ce ne fut pas sa faute si je ne tombai pas à la renverse sous ses chocs répétés. Le *shikaree*, — qui aurait si bien pu me préserver en opposant la pointe de sa lance à l'élan de l'animal, — s'était jeté à quelques pas sur ma gauche, et au lieu de piquer bravement la panthère, il se bornait à la frapper de sa lance comme d'un bâton en criant à tue-tête, ce qui n'avançait guère les choses. Cependant à la longue elle s'élança sur lui, et en un clin d'œil lui enleva non-seulement sa lance et son turban, mais mon havre-sac et ma carabine-revolver. Je le vis, ainsi dépouillé, se sauver les bras en sang.

La panthère cependant s'était tranquillement accroupie à cinq pas devant moi, au milieu des dépouilles du *shikaree*. Ma seule chance, je le savais bien, était de la tenir fascinée sous mon regard, tandis que je m'écarterais d'elle à reculons. Par malheur, à mon premier pas en arrière, glissant sur le roc poli, je tombe dans un buisson épineux, les quatre fers en l'air, et parfaitement à la merci de l'animal que j'étais bien sûr de n'avoir pas mis hors de combat. La Providence me vint en aide; la panthère, qui d'un seul bond serait tombée sur ma poitrine, ne tira aucun parti de ses avantages et me laissa me relever. Je reculai, la regardant toujours, jusqu'à l'endroit où mon cheval m'attendait avec les batteurs, à une quarantaine de pas environ. Là, je rechargeai avec une balle que je retrouvai par hasard, et du gros plomb, comme la première fois.

Sachant bien en quel imminent danger se trouve un homme blessé comme je l'étais, je tenais à voir, avant de mourir, la fin de l'affaire. Les morsures de mon bras saignaient à bouillons, les tendons de ma main gauche étaient déchirés; j'avais cinq profondes entailles de griffes dans la cuisse. Le pauvre *shikaree* avait aussi un bras en fort mauvais état, et courait d'ailleurs un danger de plus que moi : si on ne tuait pas la panthère, une superstition du pays le condamnait à périr. J'obtins donc, non sans quelque peine, de l'homme qui tenait mon cheval, — il était armé d'un épieu à sanglier, — qu'il me prêtât assistance, et nous revînmes du côté de la panthère, que nous trouvâmes toujours accroupie, mais cette fois à quelques pas au-delà

des dépouilles du *shikaree*. Je ne distinguais pas bien sa tête; aussi la tirai-je au défaut de l'épaule; la seconde d'après, elle fondait sur moi, et ce fut sans avoir le temps de viser que je lui campai en plein mufle, je suppose, ma charge de plomb. Le valet d'écurie, au lieu de se servir de son arme, se laissa choir sur le dos. La panthère alors saisit entre ses dents mon pied gauche et se mit à m'entraîner... Je la frappai de mon fusil vide; elle prit les canons dans sa gueule. Ce fut, à vrai dire, son effort suprême. Je pus me relever, arracher à mon compagnon l'arme qui lui servait si peu, et des deux mains la plonger dans les flancs de la panthère, qui cette fois y resta...

Mon premier soin ensuite fut de me faire enlever ma botte. Le sang ruisselait de mon pied gauche, dont très heureusement les muscles essentiels se trouvèrent sains et saufs, bien que les dents de la panthère s'y fussent littéralement rejointes. Ensuite j'examinai cette rude ennemie. Elle mesurait huit pieds deux pouces de longueur, et je n'en rencontrai jamais d'aussi déterminée. J'eus d'ailleurs la consolation de penser que pas un de mes coups n'avait été perdu. Ma première balle l'avait atteinte au gosier et presque traversée; ma première charge de plomb lui avait cassé une patte de devant. A la seconde attaque, la balle, glissant sous son épine dorsale, était ressortie de l'autre côté. Le plomb avait presque broyé la patte de devant, restée jusqu'alors intacte.

La nuit, sur ces entrefaites, était venue. Même sans blessures, il n'aurait pas fallu songer à poursuivre la plus petite des deux panthères. Elle fut trouvée morte quelques jours après, et portée à Chindwarrah, où je pus me procurer sa peau. La balle avait bien frappé où je visais, et, d'après les autres renseignemens donnés sur elle, son identité est restée parfaitement démontrée à mes yeux.

Voilà, reprit le capitaine, voilà comme on devient soldat; voilà par quelles épreuves on se bronze d'avance contre toutes les chances, même les plus inattendues et les plus terribles, de notre aventureux métier. Pour un *shikaree* éprouvé, qu'est le champ de bataille? Un carrousel. Le cipaye ou le Sikh le plus résolu ne vaut pas, après tout, une panthère enragée. Celui qui a fait face à l'une reculera-t-il devant l'autre?

En ce pays plus qu'ailleurs, il est bon d'être prêt à tout. Pas plus tard que l'autre jour, un de mes domestiques, Malais d'origine, se laisse monter la cervelle par quelques brahmes fanatiques. Ils lui persuadent que ses péchés demandent une expiation par le sang. Ainsi endoctriné, le voilà qui se met nu comme un ver, se rase la tête, se frotte d'huile tout le corps, afin d'offrir moins de prise à qui voudrait l'arrêter, et, le *kriss* en main, après avoir avalé une forte dose de *bhang*, commence dans la maison une de ces courses effré-

nées et sanglantes auprès desquelles la promenade d'un lion déchaîné n'a que de médiocres inconvéniens. C'est ce qu'en anglais nous appelons un *running-a-muck* (1).

La sœur de ce misérable, — une sœur qu'il adorait, jeune et jolie créature, ma foi! — venait de quitter la salle de bains. Il la rencontre dans un couloir, et, fidèle à son vœu, il la poignarde. Survient, aux cris d'un enfant qu'elle portait dans ses bras, un vieux *coolie* qui nous sert de portier. Il tombe mortellement atteint à côté de la femme assassinée. Franchissant d'un bond les deux cadavres, l'insensé court aussitôt vers la bibliothèque, où mes deux garçons étudiaient sous les yeux de leur mère... J'étais, par bonheur, dans mon cabinet, d'où me fit sortir ce tumulte inusité. Par bonheur aussi, j'avais saisi, de premier instinct, un *revolver* accroché au bas de mon trophée de chasse. Le bruit de la porte que j'ouvrais avait attiré l'attention du Malais, qui se retourne, et, brandissant son poignard, fond sur moi sans hésiter...

Vous conviendrez sans doute qu'il était permis d'être ému, et je ne nierai pas que mes mains tremblaient un peu au moment où j'expédiai une première balle à ce fantôme hideux qui venait de m'apparaître ainsi tout à coup. De là vint sans doute qu'au lieu de lui brûler la cervelle, je lui cassai l'épaule tout simplement. Encore était-ce l'épaule gauche, et il n'était pas désarmé; mais le second coup, je vous prie de le croire, porta plus juste. Mon fanatique le reçut en plein cœur, et, la face en avant, vint tomber à mes pieds. Je lui assénai alors sur la tête, pour en finir, deux ou trois bons coups de crosse... Mais je crois que c'était là un vrai luxe de précautions...

— Je le crois aussi, répliquai-je.

Ce soir-là, il ne fut plus question de chasses entre l'intrépide capitaine et son indigne élève. La lune s'était levée sur l'esplanade où les belles *ladies* dans leurs équipages armoriés, les élégans cavaliers sur leurs *hacks* pur sang, les vieux *nababs* dans leurs *palkies* tendus de soie, venaient se disputer quelques bouffées d'air frais saturées de beaucoup de poussière. Allagapah nous prévint que le *boghey* attendait à la porte du club, et je lui dus, je crois, d'échapper à une dissertation *in utroque* dont l'ours et le *cheetal*, le buffle et la *chickarah*, le bison et le *paharee*, le chien sauvage, l'ibex, le *sambur*, — et que sais-je encore? — eussent fait les frais.

Je la vis sans trop de regrets, — le faut-il avouer? — remise à des temps meilleurs.

RALPH GREENALL.

(1) Mot à mot : courir à la façon d'un Mohawk. Le nom de cette tribu sauvage a été donné proverbialement, comme on sait, aux enfans perdus, aux désespérés du crime et du meurtre.

LE

RÊVE D'UNE REINE D'ASIE

I.

C'est l'heure où le soleil, teignant d'or le ciel bleu,
De ses traits acérés fend la terre et le marbre;
L'heure où, sous le feuillage environné de feu,
L'ombre qui se replie expire au pied de l'arbre.

Le grand aigle ébloui détourne ses yeux bruns;
L'immobile serpent cache ses nœuds de cuivre;
Près du tigre engourdi par les âcres parfums,
La gazelle et le cerf peuvent dormir et vivre.

C'est l'heure du sommeil. En un secret séjour
Où l'air est humecté d'un jet d'eau qui l'arrose,
Où des rideaux épais amollissent le jour,
Une reine d'Asie indolemment repose.

Le plumage aux cent yeux de l'éventail ailé,
Plein d'un vent rafraîchi, sur son front se balance,
Et pourtant son sommeil est inquiet, troublé.
Quelques mots dits tout bas volent dans le silence :

— Regardez : quel nuage a traversé son front?
— L'ombre de l'éventail qui se lève et s'incline?
— Sur sa bouche un moment l'haleine s'interrompt,
Et fait à flots pressés onduler sa poitrine!

— C'est que ton bras s'arrête, et qu'un air moins léger,
Un air chargé de feu, jusqu'à son lit pénètre;

La reine, impérieuse et prompte à se venger,
D'un importun réveil t'accusera peut-être! —

Belle au mâle regard, au charme féminin,
L'esclave à l'éventail, silencieuse et fière,
A ces propos trempés dans un jaloux venin,
De la plume opposait la brise régulière,

Et d'adoration son œil enveloppait
L'enfant qui s'agitait sur la royale couche.
Tout le groupe, saisi de crainte et de respect,
Attendait immobile et le doigt sur la bouche.

La reine enfin s'éveille, et, dressée à demi,
Cherche partout en vain un spectre qui s'envole.
L'harmonie et la paix auprès d'elle ont dormi,
Et l'esclave à ses pieds s'empresse et la console.

L'esclave dit : « Maîtresse, il faut dormir encor. »
Mais la petite reine a secoué la tête.
« Te plaît-il de jouer avec ces colliers d'or
Où sur le diamant le rubis se reflète?

« Veux-tu que ton jongleur fascine tes serpens?
Veux-tu que ton poète ou ton fou te harangue?
Nous pourrions caresser le col vert de tes paons;
Leur cri te déplaisait, mais ils n'ont plus de langue. »

La reine l'écoutait, et ne répondait rien.
L'esclave dit : « Faut-il appeler à la danse
Une fille du Gange au pas aérien?
Celles-ci, par leur chant, marqueront la cadence.

« Viens dépouiller ton voile et tromper la chaleur
Parmi les lotus bleus dans tes bains solitaires.
Ton corps est fatigué. L'eau ranime la fleur;
Nous mêlerons à l'eau des baumes salutaires. »

Art perdu! vains efforts! la belle enfant songeait,
Sourde au babil flatteur de l'esclave surprise,
Et son front, accablé par quelque grave objet,
Pliait comme la fleur que la chaleur épuise.

« Maîtresse, parle-moi. Quel malaise envahit
Ces lèvres qu'habitaient le sourire et la joie?
Celle à qui chaque jour le plaisir obéit
D'impossibles désirs peut-elle être la proie? »

La reine faiblement laissa tomber ces mots :
« Que l'on m'aille chercher mes conseillers, mes sages!

Peut-être de mon cœur ils guériront les maux. »
On court, et la stupeur règne sur les visages.

Cependant les vieillards, curieux et touchés
D'être admis à cette heure en ce séjour pudique,
Prennent, adorateurs jusqu'à terre penchés,
Les carreaux que du doigt la reine leur indique.

« Esclaves, laissez-nous. » Et vers le seuil ouvert,
Qui laisse voir le ciel, les pelouses prochaines
Où rit la liberté dans un horizon vert,
Elles vont; leur essor allégera leurs chaînes.

Seule, ardente, inquiète, et se tournant parfois,
La favorite, lente à suivre ses compagnes,
Préfère l'éventail à la brise des bois,
Et le riche tapis à l'herbe des campagnes.

Elle en veut aux vieillards, mornes sur leurs carreaux.
La reine, que son œil environne de flammes,
N'ose la renvoyer. Sa taille est d'un héros;
Sa démarche est d'un roi caché parmi des femmes;

Et son poing sur sa hanche, avec un noble orgueil,
Cherche pour s'appuyer le pommeau d'une épée.
L'esclave ne veut pas sortir, et près du seuil
Un rideau la dérobe à la reine trompée.

Quelle est cette figure aux traits mâles et doux?
Son pays? On l'ignore. Et l'âge? On ne sait guère.
Impassibles vieillards, que ne regardez-vous?
Croyez-vous que ce soit une esclave vulgaire?

II.

Devant le conseil solennel
L'enfant tremble; elle a peur que son rêve n'attire
Sur leur bouche un vague sourire,
Voile du dédain paternel.
Puis elle a honte aussi d'invoquer l'anathème
Contre des fantômes sans corps,
Hôtes qu'elle craint et qu'elle aime.
Parler? se taire? — Enfin, lasse de vains efforts,
Elle parle à voix basse, esprit qu'un faux remords
Contraint à se livrer lui-même!

« Le pavé de la chambre était jonché de fleurs
Qui tombaient de ce vase où vous voyez des roses.

Sans que rien altérât l'éclat de leurs couleurs,
Elles tombaient à peine écloses. »

L'attention rida les figures moroses.

« Les feuilles que le vent jette au front de l'hiver
Tombent moins brusquement que ces roses sans nombre,
Et cependant un souffle à peine errait dans l'air
Où le jour tiède embrassait l'ombre. »

Un murmure courut dans l'auditoire sombre.

« Sur de riches coussins une fille de roi
D'un jeune homme accueillait la parole empressée.
Il fléchit le genou; l'enfant rougit. Pourquoi?
Sans doute elle était courroucée. »

— Comme le sommeil trouble une jeune pensée!

« Mais la belle frissonne et sourit tristement.
Ses yeux changent de teinte, inconstantes opales;
Elle voulait parler, mais un tressaillement
Errait seul sur ses lèvres pâles! »

— Adieu, lèvres et fleurs, éphémères rivales!

« A défaut de parole, elle tendit la main,
Et ce fut tout; l'enfant n'était plus assez forte;
Son bras semblait de marbre et restait en chemin.
La vierge aux roses était morte. »

— Amis, il faut veiller, la mort frappe à la porte.

« Le jeune homme se lève, et dans ses bras soudain
Il emporte le corps dont la tête retombe,
Puis il l'ensevelit dans un secret jardin,
Où des roses jonchent la tombe. »

— Que la tombe est un nid solitaire, ô colombe!

« Que m'importait ce roi, ce jeune homme à genoux?
Sais-je ce qu'il disait? Pourtant, comme une abeille
Dont l'aile folle aux fleurs donne de légers coups,
Sa voix ébranlait mon oreille. »

— Instinct! pressentiment qui dans ce cœur sommeille!

« Ce couple, sans témoin, dans la chambre était seul;
Pourtant dans leur douleur j'étais comme trempée,
Et dans ce lit fatal qui se change en linceul
Je me sentais enveloppée! »

— Amis, fasse le ciel qu'elle se soit trompée!

« Lorsque la vierge pâle au tombeau descendit,
J'eus froid; je m'éveillai sous le poids de la terre!
Parlez, révélez-moi tout ce que me prédit
Votre hésitation austère. »

Les vieillards murmuraient : « Essayons de nous taire. »

« Reine, dit l'un, le ciel te donne de longs jours!
L'avenir a parlé sans doute, mais le songe
Est obscur; je voudrais implorer le secours
Des grands dieux dont la bouche ignore le mensonge. »

— Et toi, sais-tu le sens du rêve qui me ronge?

« Reine, vive à jamais ton nom victorieux!
Répondit le second. Il ne faut pas tout croire;
Tous les rêves des rois ne viennent pas des dieux.
Peut-être on t'aura lu quelque funèbre histoire? »

— Vieillard, je n'ai rien lu, je n'en ai pas mémoire.

« Eh bien donc! il est temps que tes vœux soient remplis,
Reine, » dit un ascète à l'imposant visage,
Dont le front soucieux portait autant de plis
Que la mer a de flots sous un souffle d'orage.

— Parle, j'ai le cœur ferme, et ce délai m'outrage.

« Ton rêve est menaçant; la chute de ces fleurs
Qui tombent dans l'air calme avant d'être fanées
Annonce, je le crains, de précoces malheurs
Et le brusque déclin des heures fortunées. »

— Adieu, beaux ans! Salut, mes dernières journées!

« Écoute encore, enfant. Il ne faut pas pleurer.
Ce rêve est menaçant : prévenons-en les suites.
A ton sort le ciel juste aurait pu te livrer;
S'il te le laisse voir, c'est pour que tu l'évites. »

— Nos fortunes là-haut sont par les dieux écrites!

« Élève ton esprit, reine; brave le sort,
Et sur le mal naissant applique le remède.
Déguisée en amour, plane sur toi la mort;
Ferme donc ton palais au spectre qui t'obsède! »

— Mais ma garde toujours me suit et me précède.

« Reine, il ne t'est besoin de glaives ni de bras;
La victoire est en toi : fuis les regards des hommes;
Oppose la candeur à l'amour, tu vivras,
Et de ton sommeil pur s'enfuiront les fantômes. »

— Mais quel est cet amour que sans cesse tu nommes?

Le grand vieillard sourit et dit avec bonté :
« Qu'entre l'amour et toi, ma fille, un mur s'élève,
Et nous verrons les jours de ta prospérité
Plus nombreux qu'à tes pieds les roses de ton rêve. »

— Allez, et que ce jour dans les fêtes s'achève!

Amour, complice du tombeau,
Comment te dérober ma jeunesse et ma vie?
La mort peut-elle être servie
Par un ministre au nom si beau?
Qu'est-ce donc que l'amour? — Vierge, tu le devines;
Écoute l'instinct du désir.
O cœur, ô lèvres enfantines,
Soupirez-le, ce nom parfumé de plaisir,
Qu'aux lèvres des vieillards vous venez de saisir
Comme une fleur sur des ruines!

III.

— Ma reine, dit l'esclave en lui baisant la main,
Depuis longtemps déjà, quel souci te dévore?
— C'est un mal passager qui s'en ira demain.

— Reine, verse tes maux dans ce cœur qui t'adore!
— Que sais-je? mon esprit suit un fatal chemin :
Ma paix, mon sang, ma vie en flammes s'évapore.

Suis-je donc en dehors de la commune loi,
Et ne connais-tu pas cette fièvre subite
Et cet abattement qui succède à l'émoi?

Je suis sous le pouvoir d'un trouble qui m'habite;
Quand vient l'accès du mal, la terre fuit sous moi;
Comme un oiseau captif, ma poitrine palpite.

Nos jeux nouveaux, tes soins m'ont distraite d'abord,
J'ai cru le rêve affreux conjuré par le sage,
Le rêve est revenu! Je m'abandonne au sort!...

— Parle, j'écarterai le sinistre présage. —
Et l'enfant dit les fleurs, les menaces de mort,
Le prince de l'esclave empruntant le visage...

L'esclave rayonna : — Moi si près de ton cœur!
Je mourrais avec toi, pour toi; mais il faut vivre,
Il faut t'épanouir sans crainte et sans langueur;

Crois-en l'explosion du bonheur qui m'enivre,
Le destin contre toi n'a pas tant de rigueur.
Je ne veux consulter ni vieillard ni vieux livre.

Les spectres du sommeil, ces familiers démons,
Ne viennent pas toujours de la céleste sphère;
Ils flottent indécis dans l'air où nous dormons.

Ils empruntent les voix que l'oreille préfère,
Et s'élancent des fleurs, des lieux que nous aimons.
Il faut chercher leurs nids dans l'humaine atmosphère!

Qu'avais-tu près de toi, ma belle, en t'endormant?
Des roses. C'était l'heure où le parfum s'embrase,
Et de l'air énervé s'empare pleinement.

Le parfum transforma ton sommeil en extase,
Et sur tes yeux fermés un éblouissement
Versa la pourpre à flots qui débordait du vase.

Ta chambre était livrée aux roses, comme un sol
Où croissent les rosiers, et devant toi les roses
A leurs tendres secrets donnaient un libre vol;

Elles ne disaient pas toutes ces vieilles choses :
L'amour du papillon, le chant du rossignol!
Les fleurs ont une histoire en leurs métamorphoses.

Un amant au tombeau porta le corps chéri
D'une fille de roi morte avant l'hyménée.
Dans ce lieu consacré ces roses ont fleuri!

Leur séve dans l'amour et dans l'ivresse est née;
Du cœur triste et brûlant leur parfum s'est nourri :
La morte vit encore, en leur pourpre incarnée.

La morte les inspire, et chaque jour ces fleurs
Sèment leur graine au vent, pleine de vie humaine,
De regrets embaumés, de riantes douleurs;

Pleine des visions que le sommeil t'amène!
Et toi, mêlant ton âme et tes larmes aux leurs,
Tu leur as pris un peu de ce qui fait leur peine.

Tu bois en respirant les délires heureux,
Les regrets palpitans du passé qui t'effleure.
L'air en est fait. Tu sens, tu vis, tu meurs par eux!

O ma chère beauté, qu'elle est douce cette heure,
Cette heure d'union où mon cœur amoureux
En ton rêve, en toi-même, a trouvé sa demeure! —

La reine captivée, interdite, suivait
Dans ses hardis écarts l'esclave au doux langage;
Puis dans un monde neuf l'enfant se retrouvait,

Et ses yeux dilatés saisissaient au passage,
Au-dessus de la bouche, en un léger duvet,
Ce brouillard lumineux où le mot se dégage.

Elle embrassa l'esclave. Imprudente faveur!
— Ah! parle encore, un baume a coulé sur tes lèvres.
(L'esclave, du baiser recueillait la saveur.)

— Parle, ma sœur, j'ai soif du lait dont tu me sèvres;
Oh! je brûle. — L'enfant priait avec ferveur;
Le baiser dans son sang faisait courir des fièvres.

— Qu'est-ce donc que l'amour que ma sœur a vanté?
— Demande aux cieux, à l'onde, ô maîtresse, à toi-même!
L'amour essor, lien, fusion, volupté,

C'est le réparateur et le charme suprême;
L'amour est dans la vie, il est dans ta beauté,
Dans mon cœur, dans ma main, dans ma bouche qui t'aime!

— Quel feu sort de tes yeux! détourne-les. Ta voix
A-t-elle ému dans l'air les cordes d'une lyre? —
Aux cheveux de l'esclave elle enroulait ses doigts,

Et luttait faiblement contre un croissant délire.
— D'où connais-tu l'amour? — Depuis que je te vois.
— Que ton souffle est brûlant! — C'est que je te respire!

Mais la reine soudain de sa couche bondit.
Quelle glace a rompu le charme de l'ivresse?
C'est qu'elle se souvient de l'oracle maudit.

— L'amour si près de moi! C'est que la mort me presse.
La bouche du tombeau déjà s'ouvre et grandit.
Des jeux, des jeux sans nombre, et que ma cour paraisse! —

Tout le reste du jour mille plaisirs rivaux
Traquent la vision qui les trompe et les brave.
Le rêve se dressait sous les pieds des chevaux.

La nuit vint, et longtemps l'insomnie à l'œil cave
Parut semer la rose en guise de pavots.
A son réveil, la reine en vain chercha l'esclave.

IV.

Adieu cris dans les parcs, danse, joie et santé!
L'esclave favorite avait-elle emporté
Avec elle un peu de ces âmes?
Les vierges pâlissaient et perdaient leur vigueur,
Et, sentant pénétrer le froid sous la langueur,
La reine regrettait ses flammes.

Cependant le soleil réjouissait les cieux;
Le zéphir apportait des bois voluptueux
Une caressante harmonie
A ce morne palais, règne muet du deuil!
Et le bruit de la vie expirait sur le seuil
Comme un large flot d'ironie.

Ton esprit est vaincu, ton corps se laisse aller,
L'espoir toujours déçu, n'osant plus s'envoler,
Retombe plus bas dans le vide.
Reine, qu'est devenu ton soleil éclipsé?
Sur toi, de sa main noire où passe un jour glacé,
La mort étend l'ombre livide!

Et c'est dans le pays du printemps éternel,
Où la terre fermente, étreinte par le ciel,
Où le cœur comme un fruit éclate,
Où l'émanation subtile de la chair
Flotte, s'évaporant dans les flammes de l'air,
Sur le contour qui se dilate;

Et c'est dans ce pays que tu jettes, enfant,
Tes défis, tes dédains, à l'amour triomphant?
L'amour ne te fait pas envie?

L'amour se vengera. Connais, connais ton dieu;
A défaut de ton cœur qui s'ignore, le feu
Consume ta force et ta vie!

Et le rêve sinistre à moitié s'accomplit.
Sous ton sein convulsif ploie et gémit ton lit;
Et comme des feuilles de roses
Tout ce que la santé, la richesse, ont de fleurs,
Tes plaisirs, ta puissance et tes fraîches couleurs
Jonchent le sol, à peine écloses!

Ah! dans ton sein troublé murmure le regret,
Et l'esprit de ton rêve à tes yeux apparaît :
Si de ces jeunes fleurs retombe
Un nuage de pleurs, un pâle épuisement,
C'est que la mort se cache et que le bonheur ment,
Que toute fleur naît d'une tombe;

Que des prospérités le sort restreint le cours;
Qu'on ne saurait trop vivre en des instans trop courts!
Puisque le printemps nous convie
A ses riches festins, prenons-en notre part.
Gardons, gardons de voir avant notre départ
Tomber les roses de la vie!

Mais tu prêtes l'oreille? Aucun bruit n'a passé.
Quel souffle t'est venu? ton sein moins oppressé
Avec plus de force respire.
D'où vient que sur ta joue une rougeur éclòt?
Que murmure ta bouche? Un appel? un sanglot
Voilé d'un fugitif sourire?

Ton oreille a saisi le bruit d'un pas. C'est lui,
C'est elle! C'est la sœur, c'est l'amant qui t'a fui.
Il t'emporte comme une proie;
Sous le feu de son œil, la chaleur te revient;
Il t'emporte, et son bras dans la fuite soutient
Ton front, trop faible pour ta joie!

Il descend des degrés qui plongent dans le sol;
Toi, tu crois t'élever par un sublime vol
Dans l'infini d'un ciel prospère.
Sur de riches coussins est posé ton beau corps;
Et lui, l'amant, la sœur veillant, puisque tu dors,
Songe aux voluptés qu'il espère.

Il ne t'abandonnait que pour mieux t'obtenir.
Il voulait préparer au bonheur à venir

Cette fantastique demeure.
Le jour il travaillait au palais souterrain;
La nuit, de ton chevet éloignant le chagrin,
A tes pieds il passait une heure.

Que devient le scrupule en ton cœur prévenu,
Quand tu touches du doigt le péril inconnu,
Le songe et l'oracle funèbres,
Lorsqu'au travers du masque à la mort emprunté,
L'amour ouvrant ses yeux répand une clarté
Qui transfigure les ténèbres?

O temple du plaisir! Ici, par des vitraux,
Le soleil, qui se glisse en de longs soupiraux,
Projette une lueur bleuâtre;
Là, dans le pur cristal, des feux sont allumés,
Et de secrets flambeaux, dans les murs enfermés,
Éclairent les piliers d'albâtre.

Dans un air avivé par des courans secrets,
Les fleurs qu'aime la reine éclosent en forêts
Qui dérobent les flancs des vases.
Des flots où sont perdus des parfums enviés
En des bords de porphyre errent sur des graviers
De diamans et de topazes...

Allons, ouvre les yeux, ne crains pas qu'au réveil
S'échappent tous les biens promis par le sommeil.
Ils sont passés, les jours d'épreuve!
Ton amant de retour t'a rendu ta beauté;
Enfant, sur ton visage au tissu velouté
Refleurit une pourpre neuve.

Vois, il est à genoux, et tu l'entends parler :
— Le rêve est accompli, tu n'as plus à trembler.
Nous avons passé par la tombe!
Assez, ô ma beauté, nous avons attendu;
Qu'un voile entre le monde et l'amour suspendu
Sur nos félicités retombe! —

Et la belle est crédule au joyeux dénoûment
Qu'à son rêve terrible a trouvé son amant.
Riant de ses peurs, elle blâme
Et l'esclave, et le prince, et leur duplicité;
Et l'amant qui l'admire écoute sa gaîté
Chanter l'hymne d'épithalame!

ANDRÉ LEFÈVRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1861.

L'on n'attend point de nous que nous analysions les discussions de l'adresse au sénat et au corps législatif. Il est des débats parlementaires après lesquels il peut être utile de faire la classification et la révision des argumens qui ont été produits des deux côtés de la question : nous parlons des débats qui aboutissent à des conclusions pratiques, de ceux où le conflit des opinions enfante des actes. Les controverses auxquelles donnent lieu les projets d'adresse ne sont point de cette nature : elles n'ont qu'un objet rétrospectif; elles ne portent que sur des actes politiques accomplis, et auxquels nulle puissance divine ou humaine ne saurait plus rien changer. Les faits accomplis étant gros de conséquences dont on n'est plus maître, il ne sort de ces controverses rien d'utile et d'efficace pour l'avenir, car il n'est plus au pouvoir des orateurs de modifier l'état de choses qui s'est antérieurement formé, et avec lequel il faut maintenant compter. Aussi de quoi ces discussions sont-elles nécessairement et exclusivement remplies? D'exposés de principes généraux et d'appréciations de la conduite passée du gouvernement. Les exposés de principes mènent facilement à l'abstraction et à la déclamation; les jugemens rétrospectifs tournent vite en louanges redondantes et ridicules, et en récriminations amères et stériles. Le débat de l'adresse au sénat n'a-t-il point confirmé cette opinion, que nous avons exprimée à plusieurs reprises depuis le décret du 24 novembre?

Tout le monde a remarqué la confusion qui a régné dans la discussion du sénat. Le débat n'a pas été dirigé dans le sens que l'on attache à ce mot partout où l'on aime que le régime parlementaire soit fécond en résultats pratiques. Il serait injuste d'attribuer au président de cette assemblée l'incertitude et le décousu d'une discussion à laquelle, malgré le bon vouloir de M. de Boissy, nous n'avons pu assister que moralement. Ce n'est pas des présidens des parlemens que dépend surtout la bonne direction des discussions. Pour qu'un débat parlementaire soit bien dirigé, il faut deux choses :

d'abord que le débat puisse avoir un résultat positif, immédiat, visible, saisissant, ensuite que les deux opinions contraires qui ont à se prononcer sur les questions proposées soient représentées par des partis organisés et disciplinés. La bonne direction d'un débat implique la discipline des orateurs qui veulent y prendre part, et pour que les membres d'une assemblée acceptent l'organisation et la discipline que les interprètes d'une opinion doivent établir entre eux, il faut qu'ils soient pénétrés de l'idée qu'ils sont appelés à exercer une influence immédiate et positive sur la direction des affaires. Avec cette organisation et cette discipline, on évite le décousu des discours; on échappe aux invasions, aux incursions, aux charges des enfans perdus à travers le débat. Voilà ce qui a manqué à la discussion de l'adresse au sein du sénat, voilà pourquoi les enfans perdus y ont occupé une si grande place. Les opinions ne sont point organisées dans le sénat, et l'on ne voit pas en effet ce qui en motiverait l'organisation, puisque la supériorité d'une opinion sur une autre opinion qui aurait le dessous dans le vote (fût-elle celle du gouvernement) n'entraînerait aucune de ces conséquences qui accompagnent ordinairement le triomphe d'une majorité. L'intérêt qui introduit la discipline dans les assemblées fait ici défaut. On en peut avoir l'idée par le vote qui a eu lieu à propos de l'amendement relatif à la question romaine. L'amendement, à la vérité, n'a point obtenu la majorité; il a été repoussé par une majorité de dix-huit voix. Cependant, comme cette majorité comprend dix ministres et un certain nombre de grands-officiers de la couronne, il est visible qu'en faisant abstraction des voix qui appartiennent directement au gouvernement, dont la politique était en cause, la majorité dans le reste du sénat appartenait à l'amendement. Un tel vote sous une constitution qui eût donné aux assemblées une influence directe sur le pouvoir et qui eût permis aux ministres de ressentir des susceptibilités parlementaires eût peut-être entraîné la retraite d'un cabinet et l'adoption, de la part du gouvernement, d'une politique conforme à l'opinion qui paraissait prévaloir dans le sénat. Nous enregistrons cette observation, parce que nous sommes au début d'une expérience, parce que nous sommes en train de recommencer notre éducation politique : des épreuves semblables se présenteront à coup sûr et fourniront matière à des observations analogues. Ces observations, en se multipliant et s'accumulant, nous apprendront peut-être à souhaiter et nous aideront à obtenir de nouveaux progrès constitutionnels.

Nous commençons, disons-nous, une expérience. En effet, c'est un essai tout nouveau, il nous sera permis de le constater, que de placer le gouvernement en présence d'assemblées appelées à discuter l'ensemble et les détails des affaires publiques, en voulant toutefois tenir le gouvernement en dehors des assemblées. Sous le premier empire et même dans la période du régime actuel qui a précédé le décret du 24 novembre, le problème était certainement moins difficile à résoudre. Les séances du sénat et du corps législatif n'étaient point publiques sous le premier empire; sous le second,

jusqu'au décret du 24 novembre, les séances du corps législatif ne recevaient qu'une publicité incomplète. Dans le mystère ou le demi-jour, les relations de ces assemblées avec le pouvoir étaient bien plus faciles à ménager qu'elles ne le seront désormais. Des assemblées dont les paroles n'arrivent point au public, ou ne lui parviennent que comme un vague et lointain murmure, sont naturellement modestes. Elles ne sont pas responsables envers l'opinion, puisqu'elles ne s'adressent point à elle : n'étant point responsables envers l'opinion, elles n'ont pas la prétention d'être puissantes auprès du gouvernement; mais on peut dire que ces mêmes assemblées changent de nature du moment où elles deviennent comptables de leurs délibérations et de leurs résolutions vis-à-vis du public. Leur pouvoir grandit avec leur responsabilité. L'on peut prévoir que les opinions qui règnent dans leur sein auront bientôt le sentiment de cet accroissement simultané de responsabilité et de puissance, qu'elles feront des efforts progressifs pour réunir et discipliner leurs représentans et leurs organes, et qu'elles chercheront inévitablement à établir leur influence sur le gouvernement dès que, s'étant exprimées et constituées par des majorités, les circonstances leur permettront de satisfaire leurs tendances naturelles. Ceux qui, en tenant pied sur le présent, regardent dans l'avenir doivent avoir devant les yeux cette perspective. Pour eux, l'intérêt de ce début de vie parlementaire auquel nous assistons n'est point concentré seulement sur les questions qui se débattent au corps législatif et au sénat. Pour eux, les premiers tâtonnemens des opinions qui cherchent à se reconnaître et à se poser sont un attachant sujet d'étude. Ils suivront avec curiosité, et non sans profit, même les simples mouvemens de ce mécanisme parlementaire qui s'était rouillé et qui essaie de faire jouer ses ressorts. Il y aura là, à côté du fonds des affaires, dont l'esprit public est justement ému, des procédés et des accidens de forme qu'il importe de prendre en considération, d'encourager ou de redresser par des conseils opportuns.

Parmi ces procédés et ces questions de forme, qui ont une si grande importance dans la vie publique, pourquoi ne signalerions-nous point ici en passant l'infirmité du discours écrit, par laquelle le sénat et le corps législatif se sont laissé envahir? Nous sommes reportés ainsi à l'enfance du régime parlementaire, à l'époque de la restauration, à ce temps où la parole publique, timide, mal assurée, essayait ses premiers balbutiemens. Les historiens de la restauration font allusion à cette habitude du discours écrit avec une ironie moqueuse. Nous sommes loin d'appliquer à cette défiance d'eux-mêmes, dont témoignent la plupart des orateurs inexpérimentés du jour, un blâme trop sévère. Il faut pourtant qu'ils se guérissent le plus tôt possible de la maladie du discours écrit. Au fond, ce procédé est une infraction plus grave qu'on ne suppose aux principes du régime représentatif. En Angleterre, il n'est pas permis aux membres du parlement de lire des discours. Il y a quelques années, un membre de la chambre des communes, doutant de son éloquence, s'avisa de lire quelques pages qu'il avait, comme un écolier, placées

au fond de son chapeau. Il ne fut point assez adroit pour cacher son subterfuge. Ses collègues le rappelèrent à l'ordre, et le *speaker* lui retira la parole. Cette interdiction de lire des discours est fondée sur une raison très sérieuse. Permettre de lire des discours dans une assemblée élue, c'est s'exposer à introduire dans cette assemblée des voix que l'élection populaire n'y a point portées. Il ne suffit pas en effet de lire un discours pour faire croire qu'on en est l'auteur. En se faisant représenter à la chambre par l'archevêque de Grenade, le suffrage populaire n'a pas entendu y envoyer Gil Blas.

Nous ne voulons donc point parcourir les méandres de la discussion du sénat. Nous ne voulons pas suivre dans leur argumentation les orateurs qui ont rempli la discussion générale au corps législatif. Des discours prononcés de part et d'autre, nous nous bornerons à tirer quelques indications aussi nettes que possible sur la position des deux opinions qui se sont trouvées en présence dans les assemblées : l'opinion des partisans du pouvoir temporel du pape et l'opinion du gouvernement. La contestation a porté sur trois points : la conduite tenue par la France depuis la guerre d'Italie, les principes qui devaient guider notre politique dans la péninsule, enfin ce qu'il faut faire dans la situation actuelle. Le parti clérical a pris avec résolution l'offensive contre la politique italienne du gouvernement. Nous ne pouvons lui donner raison sur la question de principe, nous ne pouvons nous joindre à lui sur la détermination de la conduite qu'il convient à la France de tenir en présence de l'état nouveau de l'Italie; mais, en ce qui concerne le passé, l'impartialité nous oblige de reconnaître que le parti catholique a eu un certain avantage moral dans les critiques qu'il a dirigées contre la politique italienne du gouvernement. Cet avantage, le gouvernement l'a donné lui-même de deux façons au parti catholique : par la position générale qu'il avait prise vis-à-vis de ce parti depuis le coup d'état du 2 décembre jusqu'à la guerre d'Italie, et par les promesses solennelles et réitérées qu'il avait faites en commençant la guerre.

Le grand jour de la publicité a rendu aux membres des deux chambres la franchise du langage. Le discours du prince Napoléon au sénat, les discours de MM. Kolb-Bernard, Plichon et Keller au corps législatif ont déchiré bien des voiles. Il serait injuste que les immunités de cette franchise fussent refusées à la presse. Nous dirons donc sans hésiter notre pensée sur la situation du gouvernement vis-à-vis du parti catholique. Personne, parmi les contemporains, ne saurait oublier le concours moral que le parti clérical a prêté au coup d'état de 1851. Après avoir harcelé sans justice et sans générosité de ses attaques opiniâtres le gouvernement de 1830 au nom de la liberté, après avoir obtenu de la république de 1848 la liberté d'enseignement, l'immense majorité du parti clérical applaudit de toutes ses forces à la suspension des libertés politiques dont la France avait joui pendant trente-six ans. Nous ne voulons rien dire de blessant pour personne; mais la nature humaine est ainsi faite, que les partis pensent avoir droit aux faveurs particulières et à la reconnaissance des pouvoirs qu'ils ont salués

de leurs vœux et assistés de leur influence à leurs débuts. Ils croient volontiers que ces pouvoirs dont ils ont favorisé la naissance sont leur œuvre; il leur semble qu'ils leur sont unis par une sorte de pacte tacite dont les conditions sous-entendues sont la sauvegarde de leurs intérêts. Ils sont toujours prêts à renvoyer à ces pouvoirs la fière réplique « qui t'a fait roi? » de ce vassal à qui un roi parvenu demandait : « qui t'a fait comte? » Telle était la position que le parti clérical croyait avoir prise vis-à-vis du gouvernement issu du coup d'état du 2 décembre. Il était d'autant moins enclin à en diminuer à ses yeux l'importance, que, dans un pays où en dehors de l'état il n'y a pas d'autre force organisée que celle de l'église, ce parti affectait de s'appuyer sur une immense organisation ecclésiastique assurée de son indépendance vis-à-vis de l'état par les rapports étroits qui la lient à la puissance spirituelle du pontificat romain.

Le parti clérical était-il l'unique auteur de l'illusion dont il a fini par être dupe? Il chassait loin de lui de tels doutes. Comme pour redoubler sa foi dans l'alliance qu'il avait contractée, il multipliait les témoignages de sa confiance, les hommages de son dévouement. De là les insultes prodiguées par ses organes ordinaires à toutes les aspirations libérales. De là encore ces manifestations imposantes du clergé auxquelles il a été fait allusion dans les récens débats : ce concours de soixante-quinze évêques au baptême du prince impérial, dont le pape était le parrain, cette milice de prêtres faisant cortége à l'archevêque de Rennes pendant le voyage de l'empereur en Bretagne et le pèlerinage à Notre-Dame d'Auray. Le parti clérical avait-il le droit d'exiger du gouvernement tout ce qu'il en espérait? Témoins impartiaux, nous ne nous chargeons point de prononcer sur des prétentions si délicates. Il nous suffit de constater que le parti clérical se croyait d'autant plus sûr des faveurs du gouvernement qu'il s'était plus vivement engagé dans sa cause. Il nous suffit d'expliquer par l'excès même de son illusion, ou naturelle ou arbitraire, la profondeur de la déception ressentie par lui devant l'issue des affaires romaines.

Nous reconnaissons en outre que les promesses faites au commencement de la campagne d'Italie, rapprochées de la conduite politique suivie plus tard par le gouvernement français et des résultats maintenant accomplis dans la péninsule, ont dû accroître le désappointement et l'irritation qui se révèlent surtout dans les discours prononcés à la chambre des députés. On a dit aux catholiques que l'indépendance serait rendue à l'Italie sans que le pouvoir temporel du pape fût ébranlé. Le gouvernement, par cette promesse, s'est créé d'inextricables embarras, car il promettait ce qu'il ne pouvait pas tenir. La contradiction qui entrait ainsi dans la politique française était si flagrante, qu'aucun esprit sagace ne pouvait se tromper sur le dénoûment inévitable. Nous-mêmes, depuis deux ans, sans nous piquer d'être prophètes, nous en avons signalé à nos lecteurs la nécessité fatale. Ceux qui sont placés à notre point de vue ont certes le droit de dire au parti catholique que son désappointement actuel n'est que la conséquence

naturelle et la rétribution légitime de son inconcevable imprévoyance; mais après la position prise à l'origine par le gouvernement, nous sommes forcés d'avouer que les raisons données en son nom pour expliquer sa conduite ne peuvent pas être valables aux yeux des catholiques. Le procès de la politique suivie à l'égard de l'Italie se concentre aujourd'hui dans la question romaine. La crise décisive de la question romaine dans ce passé qu'étaient appelés à juger les orateurs du sénat et du corps législatif a été l'invasion des Marches et de l'Ombrie par les Piémontais. C'est là que la politique du gouvernement français, politique que l'on ne peut séparer des protestations exprimées au commencement de la guerre, est prise dans une contradiction dont toutes les ressources oratoires de MM. Billault et Baroche ne réussissent point à la dégager. Que disent en effet les orateurs du gouvernement? Que le principe de non-intervention empêchait le gouvernement français de s'opposer à l'entrée des Piémontais dans les états de l'église.

L'on a parlé à tort et à travers du principe de non-intervention au sénat et au corps législatif. Personne ne l'a défini d'une façon satisfaisante, personne n'en a fait la juste application. Pour en expliquer le sens et la portée, M. le président du conseil d'état n'avait pas besoin de recourir à l'autorité des ministres du gouvernement de 1830 : l'état des affaires était alors bien différent de ce qu'il est aujourd'hui. Si l'on voulait chercher des analogies entre les systèmes qui étaient en lutte à cette époque et ceux qui se combattent aujourd'hui, on pourrait dire sans injustice que la politique extérieure inaugurée depuis trois ans est à peu près celle que M. Mauguin recommandait en 1831. Or il peut être piquant, mais il est étrange, de chercher à défendre la politique Mauguin par des argumens empruntés à Casimir Périer. Ce que l'on appelle le principe de non-intervention n'est point un expédient d'origine anglaise que la France aurait ensuite adopté. Entendu dans son vrai sens, c'est un principe d'équité appliqué au droit international, et qui ne saurait prêter à aucune équivoque. Ce principe établit qu'une puissance étrangère n'a point le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre état, pour y soutenir soit un souverain contre son peuple, soit une partie de ce peuple contre son souverain. La non-intervention n'est autre chose que le respect de l'autonomie des états et des peuples dans le domaine de leur constitution et de leur administration intérieure; elle n'est que la sauvegarde de l'indépendance des gouvernemens et des nations. Dire que c'est là une idée anglaise, c'est oublier l'esprit même de la révolution française, qui, dans son premier essor de 1789, proclama ce principe. Fox et l'école libérale anglaise ne firent que l'emprunter à l'esprit de notre XVIIIe siècle, et ils s'en servirent pour résister aux prétentions de l'école tory dans la guerre de principes que celle-ci déclara à la France révolutionnaire. Telle est l'idée de non-intervention. Un état n'a pas le droit de s'immiscer par les armes dans les affaires intérieures d'un état ou d'un peuple indépendant.

Or comment ce principe était-il en jeu dans l'invasion des états pontifi-

caux par l'armée piémontaise? Ou il faut renoncer à la discussion politique, ou il y faut reconnaître l'autorité de la logique. C'est dans la définition des principes et dans l'application logique que l'on en fait que réside la bonne foi des controverses. Si l'armée piémontaise, en pénétrant dans les états du pape, entrait effectivement chez elle, elle ne faisait pas acte d'intervention ou d'agression, et nous-mêmes nous n'eussions pu nous opposer à sa marche sans faire acte d'intervention. Réciproquement, si les états du pape formaient une souveraineté distincte du Piémont, en y entrant, les Piémontais faisaient acte de guerre. La France, en s'opposant à cet acte, serait simplement venue au secours d'un allié, et n'aurait violé nullement le principe de non-intervention. Que les orateurs du gouvernement y prennent donc garde : en cherchant à couvrir du principe de non-intervention l'abstention du gouvernement français devant l'occupation des Marches et de l'Ombrie, ils font une confusion qui se retourne contre eux. Soutenir que nous avons été arrêtés par le principe de non-intervention, ce serait admettre que le débat entre le pape et le Piémont était l'affaire intérieure d'un même peuple et d'un même état, ce serait reconnaître virtuellement et implicitement l'unité de l'Italie, qu'ils se défendent encore d'accepter à l'heure qu'il est. Il faut donc écarter du débat ce mauvais argument, appuyé sur une interprétation erronée et une fausse application du principe de non-intervention. Les mauvaises raisons ne servent qu'à aigrir la dispute, et l'on doit convenir que le parti catholique n'a que de trop nombreux motifs d'amertume. Il n'est pas nécessaire de parler du triste malentendu de Chambéry : l'inaction seule de la politique française pendant l'attaque des états de l'église autorise les catholiques à établir des comparaisons douloureuses pour eux. Le prétexte de l'envahissement des états du pape a été le même que celui dont l'Autriche s'était servie pour déclarer la guerre au Piémont. Dans les deux cas, l'agresseur reprochait à celui qu'il allait combattre la formation de corps de volontaires étrangers sur sa frontière. Quand le reproche vint de l'Autriche au Piémont, la France ne craignit pas de passer les Alpes et de risquer une grande guerre pour protéger son allié. Quand le reproche vint du Piémont au pape, la France se contenta de rappeler de Turin son ministre et de laisser battre la petite troupe de recrues de son allié, d'un allié dont le pouvoir, nous l'avions déclaré, ne devait pas être ébranlé. Ce contraste n'est-il pas assez cruel pour les catholiques? Pourquoi y ajouter l'ironie du prétexte illusoire de la non-intervention, ironie d'autant plus poignante, que, présens à Rome avec une armée de vingt mille hommes, nous y pratiquons à la face de l'Europe l'intervention la mieux caractérisée, la plus notoire, la plus flagrante? Soyons de bonne foi. Le prince Napoléon a donné des exemples de franchise bons à suivre, et dont M. de Persigny, dans un mouvement spontané de zèle dynastique, n'a pas hésité à étendre la portée par sa fameuse dépêche aux quarante mille communes. Si nous étions aussi hardis que le cousin de l'empereur, nous pourrions dire que nous n'avons point empêché le démembrement de la souveraineté pontificale, parce qu'à nos yeux le temps du pou-

voir temporel est passé. Si nous voulons être plus circonspects, avouons, sans détour, en alléguant les obstacles moraux et imprévus qui se sont dressés contre nous, que nous n'avons pas pu tenir les promesses que nous avions faites; mais alors soyons plus modestes, et surtout ne nous fâchons point contre ceux qui croyaient que nous pouvions tout, dont les sentimens se sont passionnés au brûlant démenti que le discours du prince Napoléon a donné à leurs dernières espérances, et qui exhalent en plaintes bien naturelles le chagrin de leur déception.

Il n'est pas nécessaire que nous nous étendions sur les questions de principes que le débat a soulevées. Nous avons abordé ces questions, et nous avons exprimé, avant la discussion des chambres, les principes dont s'inspire le parti libéral français et européen dans l'appréciation des affaires romaines. Aucun incident de la discussion, pas plus la fougueuse harangue du prince Napoléon que l'habile discours de M. Barthe, pas plus les improvisations des ministres sans portefeuille que les discours ardens et médités de MM. Kolb-Bernard, Plichon et Keller, n'a modifié nos opinions antérieures. Le pouvoir temporel du pape étant, pour le moment du moins, inconciliable avec les vœux unanimes des populations romaines et de l'Italie, aucun intérêt, ni l'intérêt religieux ni l'intérêt français, ne nous paraît pouvoir être invoqué avec justice pour faire violence aux vœux de tout un peuple. Nous ne croyons à la réalité ni de l'intérêt religieux ni de l'intérêt français que l'on oppose à la médiatisation des États-Romains et à l'unité de l'Italie, s'il plaît à l'Italie de se constituer en un seul grand état. Si nous avons trouvé une force relative dans l'argumentation des députés catholiques lorsqu'ils ont critiqué la conduite suivie par le gouvernement français dans les affaires d'Italie, nous déclarons que nous n'avons rencontré aucune idée neuve dans leur apologie du pouvoir temporel. Les opinions outrées qu'ils ont soutenues pour défendre la souveraineté des papes nous ont plutôt confirmés dans la conviction où nous sommes que le pouvoir temporel inflige au catholicisme des solidarités funestes. En fin de compte, ils viennent tous échouer dans l'argument légitimiste, dans la négation du droit qu'ont les peuples de changer leurs gouvernemens, négation repoussée énergiquement par le génie des sociétés modernes. Or quelle serait la conséquence de ce droit immuable des souverains que la plupart des sociétés européennes ont effacé de leurs constitutions, si on voulait l'attacher indissolublement à la tiare romaine? Le pontificat temporel et par lui le catholicisme s'identifieraient à jamais avec le droit divin des couronnes, c'est-à-dire avec celle des prétentions du despotisme qui est la plus usée, la plus faible, la plus antipathique au monde actuel. C'est par un malentendu routinier que le passé peut expliquer, mais que l'intelligence de la civilisation moderne ne tolère plus, que des esprits honnêtes et éclairés s'obstinent à placer dans le pouvoir temporel des papes la garantie de la liberté des consciences catholiques. Quelle liberté entendent-ils? Est-ce celle du pape lui-même? Mais leur foi ne leur enseigne-t-elle point que la conscience des papes demeure

libre dans la persécution, dans la captivité, dans le martyre? L'histoire récente ne leur rappelle-t-elle point que la conscience de Pie VII est demeurée libre dans la somptueuse prison de Fontainebleau? Songent-ils plutôt à la liberté de conscience des fidèles? Quel besoin a celle-ci du pouvoir temporel? N'est-ce pas la crainte de ce pouvoir temporel, les ombrages inspirés par le fantôme d'un souverain étranger, qui ont fait perdre au catholicisme des nations entières sur lesquelles il avait régné, et qui chez les autres peuples ont donné naissance à ces mille liens dont on a enveloppé dans les concordats la liberté du sacerdoce? La liberté de conscience, c'est comme citoyen qu'il faut la demander à son pays et la défendre contre des gouvernemens tracassiers ou des majorités prévenues. La liberté de conscience, c'est dans la liberté politique, dans cette liberté laborieuse dont la conquête ou la conservation exige une vigilance incessante et de perpétuels combats, qu'il faut en chercher la seule garantie qui soit noble et sûre.

Quant à nous, ce n'est point avec un esprit de récrimination puérile, avec un sentiment de basse satisfaction à la vue des représailles subies maintenant par lui, que nous suivons le parti catholique français dans l'épreuve où il est entraîné. Nous avons un plus digne sujet de contentement, nous sommes animés d'une espérance plus haute : nous espérons que les catholiques parviendront à comprendre la véritable cause de leurs mécomptes présens, et qu'ils repousseront loin d'eux ce triste et perfide oreiller de l'absolutisme où ils aimaient tant à reposer leurs têtes. Le débat engagé doit avoir une conclusion favorable à la cause de la liberté. Jusqu'à présent, cette conclusion n'est point dégagée encore. Dans nos assemblées, les deux principes qui sont en lutte n'ont eu pour véritables organes que le prince Napoléon d'une part, et de l'autre les députés du corps législatif qui ont défendu la cause catholique dans la discussion générale de l'adresse. Des deux côtés, dans ce premier choc, on s'est livré avec une ardeur intempérante aux sentimens contradictoires qui fermentaient dans les cœurs. Quoiqu'à notre avis le prince Napoléon ait choisi et soutenu sa thèse avec un instinct politique remarquable, il a le premier donné l'exemple de certaines violences d'idées et d'expressions qu'il aurait peut-être mieux fait d'éviter. Il s'est égaré surtout dans certaines digressions, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ont été peu adroites; en attaquant par exemple des familles souveraines qui ont régné sur la France, il a remis involontairement dans la mémoire des esprits modérés qu'à la veille de la révolution de février il était prêt à profiter des dispositions bienveillantes du gouvernement du roi Louis-Philippe, et en l'entendant exposer sa théorie sur les rapports divers que les temps prospères ou malheureux peuvent établir entre les membres de la famille Bonaparte, on s'est souvenu qu'au 2 décembre, bien qu'avant le succès du coup d'état on pût difficilement regarder la crise encore indécise comme une époque de prospérité pour sa famille, il ne tenait point à dissimuler les dissentimens qui l'éloignaient de son cousin. Nous eussions

mieux aimé voir le prince Napoléon se livrer plus franchement aux tendances libérales qu'on lui prête et les appliquer aussi vivement à la politique intérieure qu'à la politique extérieure du pays. De même, si nous nous expliquons l'emportement auquel cèdent les catholiques, nous ne pouvons l'approuver. La véhémence est le ton de leurs brochures comme de leurs discours. Hier c'était M. Veuillot reprenant une plume qui n'a été que trop funeste à sa cause; aujourd'hui c'est un autre écrivain ardent, M. Crétineau-Joly, qui, dans un écrit intitulé *la Cour de Rome et le Vicaire Savoyard,* apporte à ses amis le secours tardif de ses plaintes. Les orateurs du corps législatif ont fait, eux aussi, des excès de déclamation. Cependant ils ont laissé voir quelques symptômes de l'esprit qui doit finir par prévaloir à l'issue de ces luttes. Ces orateurs se sont souvenus qu'il existe en France une loi de sûreté générale dont la pensée devrait rendre la France plus indulgente envers les gouvernemens dont elle blâme la législation politique. Ils se sont aperçus que l'état de la presse n'est point favorable à la représentation des opinions qui ont à faire appel à l'esprit public. Ils semblent être peu éloignés de comprendre que la liberté est une bonne chose pour tout le monde, puisque chacun à son tour peut avoir besoin d'elle. Il y a dans les institutions libérales entièrement et sincèrement pratiquées une vertu qu'il faudra finir par reconnaître. Cette vertu, c'est une franchise, une loyauté naturelle qui enlève le droit de se plaindre aux opinions qui n'ont pas pu prévaloir dans les résolutions de la politique du pays, qui permet à ces opinions de s'incliner honorablement devant la volonté de la majorité après que toutes les ressources de la discussion ont été épuisées par elles. Grâce à ces institutions, la pensée et la volonté du pays sont associées à tous les actes de la politique. Il y aurait un grave écueil pour la paix des esprits dans notre vie intérieure, si, comme on le voit par cette question romaine, les opinions ne pouvaient agir avant les événemens et se trouvaient réduites à n'exprimer après le fait accompli que des congratulations superflues ou des plaintes impuissantes. On ne ramènera la paix dans les esprits à l'intérieur, on n'y rendra possibles la résignation, la conciliation, le jeu modéré et l'équilibre des opinions, qu'en accomplissant des progrès nouveaux et décisifs dans la voie plus indiquée encore qu'ouverte par le décret du 24 novembre.

Quant au côté pratique de la question qui soulève ces grandes luttes, quant au dénoûment de la question romaine, les discussions des chambres n'en ont point percé encore l'obscurité. Que la France rétablisse l'autorité du pape dans les états qui lui ont été enlevés, personne n'a osé le demander nettement, personne ne le croit plus possible. Au point où les choses en sont venues, n'est-il pas manifeste que la France ne peut pas tourner ses armes contre les Italiens et prendre sur elle la responsabilité de reconstituer arbitrairement une Italie différente de celle que veulent les Italiens? Que veulent donc ceux qui affichent une hostilité aussi aveugle que stérile contre l'Italie nouvelle? Nous qui ne sommes pour rien dans les procédés

par lesquels le présent état de choses a été produit, nous qui ne nous sommes point abstenus à l'occasion de blâmer quelques-uns de ces procédés, nous qui par conséquent sommes disposés à faire aux adversaires de l'Italie toutes les concessions qu'ils voudront sur les fautes commises et les torts encourus dans le passé, nous leur demandons : Que faut-il faire dans le présent et pour l'avenir? La papauté temporelle ne pourrait être rétablie que par les armes de l'Autriche, après que les forces de la nouvelle Italie auraient été écrasées. La victoire hypothétique de l'Autriche sur l'Italie, la péninsule encore une fois envahie et partagée par l'étranger, serait-ce une fin? Qui en France serait d'humeur à tolérer un tel spectacle? qui voudrait confier à l'Autriche une telle mission? qui surtout verrait dans cette nouvelle catastrophe la paix future de l'Italie et la paix présente de l'Europe? Il faut donc bien reconnaître une certaine puissance dans le fait accompli; il faut bien s'avouer à soi-même qu'il y a des choses bien mortes; il faut admettre qu'en politique le mort saisit le vif. Au lieu de s'épuiser au radotage des récriminations, il vaut donc mieux prendre en considération ce qui est vivant et chercher le parti qu'on en peut tirer.

Cependant, bien que les conditions nécessaires du pouvoir temporel du pape soient détruites, nous sommes encore à Rome. Avec nos vingt mille hommes, qu'y faisons-nous, sinon prolonger sans profit et sans honneur ni pour le pape ni pour nous l'agonie du pouvoir temporel? Certes nous comprenons l'embarras qu'éprouvent les ministres sans portefeuille, lorsqu'on les presse de questions à ce sujet, lorsqu'on leur demande quand et comment cela finira. Nous gagerions qu'ils n'en savent guère plus que nous sur ce point. Cependant les difficultés morales que nous rencontrons à Rome vont infailliblement s'accroître chaque jour. Il est probable que les démonstrations passives dans le genre de celles qui viennent d'avoir lieu à Varsovie vont s'organiser et se répéter à Rome. Le pape, nos troupes, seront enveloppés, offusqués d'illuminations, de drapeaux, de devises hostiles au gouvernement romain, amicales pour la France, exprimant le vœu de l'annexion au royaume italien. Ne serons-nous pas plus blessés dans notre dignité et plus embarrassés par cette résistance paisible et muette que ne sauraient l'être à Varsovie le prince Gortchakof, ses officiers et ses soldats? Le parti à prendre, ce serait celui qui aurait dû être adopté depuis longtemps, le parti de la retraite. Nous avons toujours pensé, quant à nous, que le pape et le sacré collége feraient mieux leurs affaires avec les Italiens, si nous autres étrangers nous abandonnions notre office ingrat d'intermédiaires. Le gouvernement français a laissé démembrer le pouvoir temporel : ce n'est donc qu'à la protection personnelle du saint-père qu'il veille; mais, — on l'a dit ironiquement, et nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait le répéter sérieusement, — la personne du saint-père ne serait pas moins bien protégée par des troupes italiennes que par des soldats français. Notre retraite est, nous l'avouons, une extrémité pénible pour notre gouvernement après les espérances si différentes qu'il avait données au parti catholique au

début de la guerre. Ces espérances étant aujourd'hui détruites, il en coûterait moins de sauter le pas. Veut-on demeurer dans l'indécision, attendre que l'événement nous apporte une solution? Ce sera moins courageux, mais ce sera peu rassurant. L'événement attendu, quel pourrait-il être? Une nouvelle guerre entre l'Italie et l'Autriche? Ne serait-il pas fâcheux pour la sécurité générale d'avoir seulement l'air de regarder cette perspective comme prochaine, et de ne plus rester à Rome que pour y occuper une position stratégique?

Restons, comme la situation même, sur ce point d'interrogation. Après la question italienne, un seul incident a produit une certaine émotion, nous voulons parler du discours écrit que M. Dupin a prononcé à propos de la déconfiture d'un grand établissement financier, qui donne lieu à des poursuites judiciaires d'une nature telle que M. le ministre de la justice a cru opportun de les annoncer dans un rapport à l'empereur. Le discours de M. Dupin mérite d'être relevé par la presse. L'honorable sénateur a pris en effet les journaux à partie. Il leur a reproché d'avoir manqué à leur mission de vigilante sentinelle, et de n'avoir pas éclairé le public sur les dangers des spéculations hasardeuses de la maison incriminée. Si nous reprochions à M. Dupin de n'avoir point lui-même, de son banc du sénat, donné plus tôt au public des avertissemens utiles sur les périlleuses opérations de la spéculation, M. Dupin nous accuserait d'injustice, et il aurait parfaitement raison, car avant le décret du 24 novembre les séances du sénat étaient secrètes, et il était impossible à M. Dupin de nous faire part de ses bons avis. Eh bien! l'illustre procureur-général ne commet pas une moindre injustice à l'égard de la presse. La liberté des journaux attend encore en effet son décret du 24 novembre. M. Dupin nous fait certes beaucoup d'honneur en nous conviant au rôle d'avocats-généraux amateurs et de procureurs-généraux volontaires. Il n'oublie qu'une chose, c'est que la législation de la presse met à l'exercice de cette fonction certains obstacles et y attache certains périls qui n'échaufferaient probablement pas son courage, s'il était à notre place. D'abord la presse est sous le régime du privilége, puisqu'il faut, pour fonder un journal, une autorisation administrative. Il est évident que le monopole nuit à l'indépendance de la presse; l'espèce même sur laquelle s'est exercée l'éloquence de M. Dupin en fournit la preuve, puisque, des six grands journaux de la presse parisienne, la maison de banque incriminée était parvenue à en acquérir trois, et que, sur ces trois, deux étaient des journaux officieux. En outre, les journaux sont exposés à la suppression après trois avertissemens ou après deux condamnations que les plus simples contraventions peuvent appeler sur leurs têtes. Rien n'est donc précaire comme la propriété des journaux, et comme on ne peut critiquer des opérations financières qui touchent à des intérêts privés sans s'exposer à des procès, M. Dupin ne s'étonnera point si les journaux ne vont pas volontiers au-devant d'affaires qui, non-seulement peuvent attirer aux écrivains toute sorte de désagrémens personnels, mais qui peuvent encore devenir pour les jour-

naux mêmes une cause d'apoplexie foudroyante, c'est-à-dire de suppression. Enfin, outre les avertissemens officiels, le régime de la presse comporte les avertissemens officieux. M. Dupin est-il bien sûr que les spéculateurs au temps de leur prospérité n'ont jamais pu décourager quelque sentinelle vigilante en faisant tourner à leur propre profit la pratique des avertissemens officieux? La presse est donc innocente, et si M. Dupin veut être conséquent avec lui-même, s'il veut que la presse rende en effet à la société, et dans la sphère des intérêts matériels, les services qu'elle lui doit, il faut qu'il s'attaque à la législation qui régit les journaux. Mieux éclairé, il ne manquera pas sans doute de le faire à la prochaine occasion; nous serions surpris en effet que l'argument qu'il vient de fournir à la cause de la liberté de la presse demeurât stérile, et que l'on ne se servît point, pour revendiquer victorieusement la liberté des journaux, de la complicité manifeste que le régime du monopole a prêtée aux abus de spéculation dont s'indignent aujourd'hui M. Dupin et les ministres. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

AFFAIRES DE POLOGNE.

Les événemens de Varsovie ont surpris et ému tout le monde. Sera-t-il permis à un ancien député qui se souvient d'avoir voté tous les ans la revendication de la nationalité polonaise, lui sera-t-il permis de dire que cette réapparition inattendue d'une nationalité qu'on voulait croire morte l'a fait tressaillir d'aise, non pour la puérile satisfaction de montrer que les chambres du régime parlementaire se trompaient moins qu'on ne l'a dit, mais pour la joie très légitime qu'ont dû ressentir ceux qui croient que les vrais droits ne périssent jamais dans ce monde? Ils s'éclipsent; ils ne meurent pas.

On a beaucoup dit que les chambres de la monarchie de 1830 n'attestaient chaque année la nationalité polonaise que par haine de la Russie et pour faire pièce à l'empereur Nicolas. Nous savons bien que l'empereur Nicolas s'était fait un étrange point d'honneur de témoigner en toute occasion sa mauvaise humeur contre la France; mais en parlant de la Pologne, les chambres françaises ne songeaient point à prendre leur revanche. Elles avaient une idée plus juste et plus haute : elles défendaient le droit public de l'Europe, et elles avaient d'autant meilleure grâce à le défendre, que ce droit public de l'Europe avait été établi en 1815, et par conséquent contre la France. Comme la France le supportait dans ce qu'il avait de fâcheux et d'injuste contre elle, elle pouvait et elle devait en réclamer le respect dans

ce qu'il avait de favorable à ses sentimens, qu'elle est habituée à priser plus que ses intérêts. Or il y avait, d'après le traité de Vienne, un royaume de Pologne, non pas uni et incorporé à l'empire de Russie, mais gouverné par l'empereur de Russie et héréditaire dans sa maison, gouverné selon des lois et des institutions différentes des lois et des institutions moscovites. Ce royaume avait une constitution représentative, des assemblées délibérantes. C'était cette existence distincte, sans être indépendante, que la chambre des députés réclamait pour la Pologne. C'était la Pologne de 1815 qu'elle revendiquait, non point contre les traités, mais selon ces traités, car c'était cette Pologne de 1815 que la Russie avait détruite et qu'elle ne voulait pas voir revivre.

Je ne me dissimule pas qu'avec la manie d'unité qui possède en ce moment beaucoup de publicistes, on me dira que cette combinaison d'un royaume de Pologne uni à l'empire de Russie était impossible, comme contraire à la logique. Je respecte beaucoup la logique, elle a ses jours dans l'histoire; mais il y a des peuples qui ont vécu pendant longtemps en flagrant état d'inconséquence, et qui n'en allaient pas plus mal pour cela. Qu'y a-t-il par exemple de plus inconséquent que l'état de la Suisse? Trois langues différentes, deux religions opposées réunies en confédération et faisant un état et même une nation. Qu'y a-t-il même de plus inconséquent que la tolérance religieuse, qui met à côté l'une de l'autre les croyances les plus contraires et leur ordonne de vivre en paix? L'uniformité de lois, d'institutions, de croyances, peut plaire à la logique; la diversité plaît à l'histoire. Il peut y avoir des lois et des institutions différentes dans le même empire. La Hongrie revendique ses lois et ses institutions particulières. Beaucoup de personnes approuvent cette revendication, que l'Autriche combat au nom de l'unité de l'empire d'Autriche. L'Autriche cédera peut-être sur ce point et sur d'autres; elle sacrifiera la logique de l'empire un et indivisible au soin de sa conservation, et elle aura raison. N'acceptait-elle pas au traité de Villafranca l'idée d'une Vénétie soumise à l'empereur d'Autriche, mais nullement incorporée à l'empire d'Autriche? Le roi de Hollande n'est-il pas grand-duc de Luxembourg sans que le Luxembourg fasse partie de la Hollande? Au traité de Paris de 1856, l'Europe ne réclamait-elle pas pour les chrétiens d'Orient des garanties contre l'administration turque, créant ou plutôt reconnaissant ainsi dans l'empire turc plusieurs nationalités distinctes de la nationalité turque? Le sultan, même avant le traité de 1856, ne reconnaissait-il pas, quoique de mauvaise grâce, je l'avoue, l'autonomie des principautés du Danube? Inconséquences que tout cela! dira-t-on; oui, mais inconséquences qui font vivre les peuples plus à leur guise, qui satisfont à leurs sentimens nationaux, à leurs mœurs, à leurs habitudes. Ils étoufferaient sous l'unité, ou plutôt ils la secoueraient comme un joug odieux; ils respirent sous la diversité de lois et d'institutions tempérées par l'unité du souverain.

En quoi en effet le royaume de Pologne, avec sa constitution séparée,

gouverné par l'empereur de Russie à titre de roi, était-il un état plus inconséquent que les divers états que je viens de citer? Je parle du royaume de Pologne créé par le congrès de Vienne, parce que cette Pologne légale est la seule dont nous puissions revendiquer la reconnaissance, si nous voulons rester dans le cercle du droit international. Cette Pologne légale est la seule en même temps sur laquelle les Polonais et les Russes puissent transiger et s'accorder avec honneur. Les Russes en effet pourront l'accepter, puisqu'ils l'avaient reçue des mains du congrès de Vienne. Les Polonais, de leur côté, peuvent accepter cette combinaison, puisqu'elle reconnaît leur nationalité, puisqu'ils avaient sous l'empereur Alexandre Ier une constitution qui permettait la discussion et la délibération.

Que les logiciens ne viennent pas à la traverse de ces combinaisons intermédiaires et conciliantes qui ne sont pas des chefs-d'œuvre de politique systématique, mais qui sont d'utiles expédiens, parfois même plus durables que les systèmes. Il est assurément plus aisé de déclarer que la Pologne et la Russie sont deux peuples rivaux et ennemis qui doivent éternellement se combattre et s'entre-détruire; que la Pologne ne peut vivre que par l'affaiblissement, et, s'il est possible, par la ruine de la Russie; que la Russie à son tour ne peut vivre que par l'anéantissement de la Pologne. Il y a dans ces déclarations une perspective immense de guerres et d'oppressions : il n'y a pas une seule chance de paix et de concorde. J'entends dire que la Pologne constitutionnelle de 1815 n'a pas pu vivre, que si elle a duré quinze ans, ç'a été à travers je ne sais combien de violations de sa constitution faites par la Russie, et qu'elle a fini par une grande révolte, qui, vaincue, a amené son asservissement. — Oui, la Pologne constitutionnelle n'a duré que quinze ans; mais qu'est-ce qui dure plus dans l'Europe de nos jours? qu'est-ce même souvent qui dure autant? La Pologne constitutionnelle a duré quinze ans : elle peut donc durer quelque temps. Vous cherchez ce qui l'a fait mourir; je cherche ce qui l'a fait vivre. Je vais plus loin : parmi les causes qui l'ont fait mourir, je veux distinguer celles qu'on peut éviter. Il en est une par exemple qu'il dépend de la Russie d'éviter : ce sont les manies intolérantes de l'esprit bureaucratique, c'est cette fureur d'uniformité administrative qui a causé en Europe plus de maux, et de plus grands maux qu'on ne le croit. Les garçons de bureau ont trop gouverné et gouvernent encore trop l'Europe. Ce sont des logiciens sans le savoir qui en Pologne ont dit pendant quinze ans : Puisque ceci ou cela se fait de telle ou telle façon en Russie, cela doit se faire de même en Pologne. Il fallait dire au contraire : Puisque cela se fait de telle façon en Russie, cela ne doit pas se faire de même en Pologne.

Nous venons de dire quelle est la Pologne que la Russie peut accepter après les événemens de Varsovie, et accepter sans manquer à sa dignité et à sa fierté nationale. L'empereur Alexandre II peut rétablir, sans manquer à son honneur de prince russe, ce que l'empereur Alexandre Ier avait fondé.

Il y a eu un moment où l'empereur Alexandre Ier a eu une grande popularité en Pologne, quand il favorisait avec politique et avec générosité le réveil de la nationalité polonaise, quand il semblait s'unir, par cette nationalité qu'il ranimait, aux sentimens et à la cause de la France libérale. L'empereur Alexandre II peut retrouver cette popularité, qui est une grande force dans l'état actuel de l'Europe; il peut, par la réconciliation entre la Russie et la Pologne, accomplir une des plus grandes œuvres du XIXe siècle, ou bien, comme le disait le comte André Zamoïsky au prince Gortchakof, devenir l'objet de la haine universelle en convertissant en un monceau de ruines la Pologne, décidée à rester désarmée et patiente.

Ces deux derniers mots : désarmée et patiente, caractérisent la nouvelle révolution polonaise. J'avoue sincèrement que, de toutes les nouvelles qui m'arrivaient de Varsovie, celle qui m'indiquait l'attitude décidée et patiente de la population était celle qui m'étonnait le plus. Une insurrection sans armes, sans combat, des martyrs et non des révoltés, ces martyrs vainquant le gouvernement par leur fermeté passive, qu'est-ce que tout cela voulait dire? La conversation du comte André Zamoïsky avec le prince Gortchakof, gouverneur de la Pologne, exprime si curieusement cette contenance singulière de la révolution polonaise, que je veux la citer, telle qu'elle est racontée dans les documens que j'ai sous les yeux. Après les funérailles des victimes du 27 février, faites le samedi 2 mars dans le plus grand ordre, le prince Gortchakof, gouverneur de Pologne, fit prier le dimanche le comte André Zamoïsky, président de la Société agricole, de venir au palais, et le remercia d'avoir su maintenir la tranquillité dans la ville. — Ce sont les étudians qui l'ont maintenue, répondit le comte André. — Il faudrait que leur service continuât. — Mais, prince, ils ont autre chose à faire. — Non, non; vous avez prouvé que toute la ville vous obéit. — Puis, s'animant et prenant un autre ton, le prince Gortchakof continua: — Du reste, je ne vous crains pas; j'ai maintenant des troupes. — Nous sommes prêts à recevoir vos balles. — Non! nous nous battrons. — Nous ne nous battrons pas, vous nous assassinerez. — Si vous voulez des armes, je vous en donnerai. — Nous ne nous en servirons pas.

Dès le vendredi 1er mars en effet, la population avait pris cette attitude désarmée et passive. Les Russes avaient laissé des faisceaux d'armes sur la place, pensant que le peuple s'en emparerait et que le feu s'engagerait; les étudians firent reporter et enfermer toutes ces armes dans l'hôtel-de-ville. Ils arrêtèrent même comme agens provocateurs tous ceux qui venaient offrir au peuple de la poudre et des armes.

Tout cela assurément est invraisemblable, et pourtant tout cela est vrai, je suis forcé de le croire. Tout cela pourra-t-il durer, et le peuple gardera-t-il longtemps cette attitude de martyr invincible? On m'assure qu'il la gardera. Examinons maintenant en quelques mots d'où vient cette inspiration singulière; tâchons de bien comprendre cette révolution polonaise, qui ne

ressemble à aucune autre, et qui par instinct a adopté cette politique, profonde sans le savoir, de laisser à ses adversaires tous les embarras de l'action.

On a cru qu'il y avait dans cette révolution quelques suggestions étrangères. Il n'en est rien : il n'y a pas de révolution plus nationale, plus populaire, plus instinctive que celle de Varsovie. Elle vient du peuple, et seulement du peuple. Nous trouvons à ce sujet quelques détails curieux dans les documens qui nous ont été communiqués.

On sait qu'il s'était formé en Pologne une société agricole qui tous les ans se réunissait à Varsovie et tenait huit jours de session ; un conseiller d'état russe assistait à cette session. Cependant on y parlait, on y discutait, on y délibérait : cela ressemblait à une sorte de parlement ; mais cette société ne songeait nullement à faire une manifestation politique. On parlait dans le peuple d'aller le 25 février, jour anniversaire de la bataille de Grochow en 1831, prier pour les morts de cette bataille. Le prince Gortchakof demanda à Saint-Pétersbourg s'il fallait empêcher cette démonstration religieuse et patriotique. La réponse du gouvernement russe est digne d'éloges : « on pouvait permettre de prier pour les morts polonais, si de l'autre côté on priait pour les morts russes. » Loin d'avoir pris l'initiative de cette manifestation, la Société agricole redoutait les suites qu'elle pourrait avoir. Ainsi le peuple de Varsovie n'a cédé à aucune suggestion étrangère ni supérieure ; ce qu'il a fait, il l'a fait par son instinct national, et l'attitude de patiente fermeté qu'il a prise, il ne la doit qu'à ses propres inspirations. La Société agricole était prudente, et elle avait raison de l'être ; si elle avait pris part au projet populaire, on n'aurait pas manqué de dire qu'il y avait là une conspiration ourdie par l'aristocratie polonaise et par son incorrigible esprit de nationalité.

Je ne suis pas moins frappé de la conduite qu'a tenue le prince Gortchakof que de celle qu'a tenue le peuple de Varsovie. Pendant que la population polonaise, qui est brave, ardente, enthousiaste, se borne à protester de sa nationalité, sans se révolter, sans prendre les armes, ne voulant même pas avoir sous sa main de quoi se défendre si on l'attaque, le prince Gortchakof, qui est un brave militaire, plein d'énergie et de fermeté, regrette qu'on ait fait un si douloureux emploi de la force brutale dans des circonstances d'un genre tout particulier ; il remet même aux Polonais le soin de maintenir l'ordre à Varsovie, et ceux-ci le maintiennent. Quand on a parlé à Paris du mouvement de Varsovie, tout le monde a cru qu'entre Polonais et Russes ce serait une effroyable lutte, une affreuse tuerie. Nos souvenirs nous trompaient. Nous voyons une ville polonaise qui célèbre religieusement et pacifiquement l'anniversaire d'une bataille, une population courageuse qui s'interdit l'emploi des armes, des Russes qui ne veulent pas attaquer des Polonais qui ne veulent pas se défendre, un gouverneur énergique sur le champ de bataille, mais intelligent dans la cité, qui comprend qu'il a affaire à une force morale et non à une force brutale, qui remet au peuple

le soin de la police, et change ainsi en moyen de conciliation ce qui est ordinairement un instrument de lutte : quels traits singuliers pour une révolution! mais en même temps quel acheminement à la paix! quels pas faits des deux côtés et par instinct vers une transaction nécessaire! Tout a été étrange, nous l'avouons, dans les événemens de Varsovie : ce qui serait aussi étrange, mais ce qui serait encore plus heureux qu'étrange, c'est que ces événemens pussent continuer avec le même caractère, et inaugurer l'accord difficile, mais non point impraticable, de la Pologne et de la Russie sous le même prince, avec des mœurs et des institutions différentes.

SAINT-MARC GIRARDIN.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les affaires de l'Espagne sont heureusement affranchies de ces troubles qui ont si longtemps et si souvent tout suspendu au-delà des Pyrénées, et qui ont eu, il y a un an, leur dernier retentissement dans cette triste échauffourée de San-Carlos de la Rapita, devenue si promptement une déroute pour le parti carliste avant d'être un combat. Les opinions extrêmes sont pour le moment assez impuissantes, et la moins impuissante à coup sûr n'est pas l'opinion carliste. Depuis sa dernière tentative en effet, le parti carliste est en proie à une véritable désorganisation, que la mort récente, autant qu'imprévue, du comte de Montemolin et de son frère don Fernando est venue mettre dans tout son jour, et que précipitent encore aujourd'hui les excentricités démocratiques du dernier fils de don Carlos, de l'infant don Juan, le même qui, il y a quelques mois, abdiquait ses droits sur la couronne de Naples en faveur du roi Victor-Emmanuel, tandis que la reine Isabelle réservait ceux de sa maison. Quant au parti révolutionnaire, qui s'inquiète peu de l'alliance de l'infant don Juan, on ne sait ce qu'il pourra tenter dans l'avenir; dans les conditions actuelles, il ne peut qu'attendre, se renfermer dans le cercle légal et constater par instans qu'il vit toujours, comme il essaie de le faire par l'organe d'un député, homme de talent, M. Rivero. Toutefois, si les affaires de l'Espagne sont pour le moment à l'abri des irruptions violentes des partis extrêmes, elles ne sont pas exemptes des difficultés inhérentes à la vie publique d'un pays qui a été longtemps soumis à toutes les épreuves intérieures.

Il y a plus de deux ans déjà que le général O'Donnell, aujourd'hui duc de Tetuan, est remonté au pouvoir avec la pensée de représenter une politique nouvelle, de fonder un parti nouveau au milieu de tous les anciens partis constitutionnels décomposés et d'imprimer aux affaires de l'Espagne une direction à la fois libérale et conservatrice. C'était la pensée de l'*union libérale,* dont on a si souvent parlé. Le général O'Donnell a-t-il réussi? Il a eu sans doute le bonheur de trouver dans la guerre du Maroc un nouveau prestige militaire qui a singulièrement servi à couvrir le ministère, à le faire

vivre. Plus d'un symptôme néanmoins vient attester de temps à autre que le cabinet de Madrid est peut-être loin d'avoir une situation aussi forte que semblerait l'indiquer l'ascendant naturel de son chef. Pour tout dire, après deux ans, la politique de l'*union libérale* en est encore à chercher son équilibre entre les partis; elle a toujours à compter dans les chambres avec une majorité très complexe, quoique habituellement docile, et qu'il n'est vraiment pas aisé de maintenir intacte. On vient de le voir récemment dans une des plus sérieuses discussions du congrès. Il s'agissait d'une loi sur l'organisation provinciale, destinée à réformer les lois organiques de 1845. Aussitôt les dissidences ont éclaté dans le sein même de la majorité et se sont manifestées par une pluie d'amendemens; il n'y en a pas eu moins de deux cents. Bien des progressistes qui appuient le ministère ont trouvé que le gouvernement faisait une trop large part aux idées de centralisation, et de là une guerre assez vive dirigée contre le projet soutenu par le ministre de l'intérieur, M. Posada Herrera. Ce conflit d'opinions est passé jusque dans le cabinet, où les scrupules des progressistes ministériels ont trouvé des organes, notamment, dit-on, le ministre de la marine, le général Zavala, et de cette laborieuse discussion a fini par naître une crise heureusement apaisée par des explications, sans doute aussi par une intervention pacificatrice du président du conseil. Cette crise ne semble pas avoir été très grave, il est vrai; elle est seulement le signe de cette situation où vit le ministère espagnol, qui est toujours exposé à froisser quelques-uns de ses amis, s'il essaie de marcher, et qui risque bien plus encore de mécontenter tout le monde, s'il ne fait rien. Les progressistes ralliés cherchent à l'attirer dans leur camp, les modérés à leur tour s'efforcent de l'entraîner dans le sens conservateur, et entre ces deux tendances il est réduit souvent à louvoyer, tenant surtout sa force de l'autorité prépondérante du général O'Donnell et de la faiblesse de ses adversaires, qui essaient vainement de le surprendre dans quelqu'une de ses défaillances. Ces conditions n'ont rien de surprenant jusqu'ici sans doute; elles tiennent aux crises prolongées qui ont agité l'Espagne et à la décomposition de tous les partis. Le général O'Donnell ne peut faire qu'il y ait aujourd'hui au-delà des Pyrénées un parti uni, compacte, sur lequel il puisse s'appuyer, et se tournât-il entièrement vers les progressistes ou vers les conservateurs, il ne trouverait pas davantage l'union qui fait les pouvoirs forts. Le moment n'est-il pas venu pour lui cependant, s'il veut affermir la situation actuelle, de tenter d'une façon plus décisive et plus efficace cette fusion de tous les libéraux espagnols sous le drapeau d'une politique qui fixe une majorité flottante par l'autorité d'une initiative intelligente et résolue?

Cette indécision de système ou de conduite, inséparable peut-être de la situation des choses au-delà des Pyrénées, n'est point d'ailleurs sans se manifester même dans les questions de politique extérieure qui offrent un intérêt naturel pour l'Espagne. Quelle est notamment la politique espagnole dans ce grand débat des affaires d'Italie où tous les peuples prennent cou-

leur, s'ils ne prennent un rôle, et qui s'agite depuis quelque temps dans tous les parlemens, — hier à Berlin et à Londres, aujourd'hui à Paris, demain à Turin même? C'est la question qui vient de s'élever dans le congrès de Madrid, après avoir été bien des fois ajournée, et qui a provoqué une discussion où la lutte semble s'être particulièrement engagée entre les progressistes et le gouvernement. Le peuple espagnol, il faut le dire, s'est montré tout d'abord favorable à la cause italienne au commencement de la guerre de 1859; la neutralité officielle dans laquelle il se renfermait, et qui était son rôle le plus naturel, n'excluait pas une sérieuse sympathie morale qui se manifestait dans les discussions parlementaires. L'Espagne cependant se trouvait dans une position spéciale et singulièrement compliquée : par le principe de ses institutions, par affinité de race autant que par instinct, elle était entraînée vers l'Italie; mais en même temps, comme nation catholique, elle s'intéressait à tout ce qui touchait les possessions temporelles du saint-siége; de plus, par les liens qui rattachent sa maison royale à la maison des Bourbons de Parme et à la royauté napolitaine, elle se trouvait en quelque sorte limitée dans ses sympathies pour la cause italienne par des intérêts de dynastie. De là la complexité et l'embarras de sa situation, de sa politique. Le gouvernement espagnol est-il neutre dans les affaires d'Italie? Sans aucun doute, il est neutre; il a déclaré qu'il n'avait jamais eu, qu'il ne pouvait avoir la pensée d'intervenir, qu'il n'avait ni argent ni soldats à fournir, qu'il ne pouvait que mesurer son action à celle de toutes les puissances réunies en congrès. Quel est toutefois le sens de cette neutralité? On peut la caractériser d'un mot : c'est une abstention matérielle, accompagnée d'une hostilité morale qui n'a fait que s'accroître à mesure que les événemens ont grandi et que l'indépendance de l'Italie a pris la forme de l'unité.

C'est là, ce nous semble, le résumé des discours du ministre *d'état*, M. Calderon Collantes, qui a été à Madrid, autant qu'on peut l'être ailleurs, l'accusateur des Italiens, du Piémont, le chaud défenseur des pouvoirs tombés au-delà des Alpes. Malheureusement on est porté à se demander quel est l'avantage de cette abstention matérielle accompagnée d'une hostilité morale si hautement avouée, ou de cette manifestation de principes conservateurs du haut de laquelle on retombe soudain dans une neutralité qui risque de n'être plus qu'un acte d'impuissance, quand elle devrait être le choix libre et réfléchi d'un gouvernement s'inspirant d'une idée politique. C'est un fait à remarquer aujourd'hui et partout : nul n'oserait refuser sa sympathie à la cause d'un peuple revendiquant son indépendance et aspirant à s'organiser dans des conditions nationales; nul ne mettrait en doute que ces gouvernemens si cruellement atteints par la fortune au-delà des Alpes n'aient commis bien des fautes; mais d'un autre côté il est presque de mode et de bon air de poursuivre d'une sévérité outrée les Italiens, le Piémont, le roi Victor-Emmanuel, M. de Cavour, de relever les pouvoirs qu'on représentait naguère comme allant au-devant de leur ruine, dont la

chute n'a fait que justifier toutes les prévisions. Et lorsque, au bout de ces contradictions, on pose cette simple question : Que faut-il faire? Faut-il réduire l'Italie par la force? faut-il rasseoir par les armes ces gouvernemens sur la désaffection de tout un peuple? Lorsqu'on pose cette question, disons-nous, les plus hardis eux-mêmes reculent devant les conséquences de leurs opinions. C'est en se laissant aller à ce courant d'idées contradictoires que le gouvernement espagnol arrive à une politique qui a sans doute aujourd'hui la sanction d'un vote du congrès, mais qui n'en est pas plus distincte, qui se réduit, à vrai dire, à une sorte d'inaction chagrine, en le plaçant entre le roi de Naples, qu'il abandonne à son infortune, et l'Italie, avec laquelle il rompt si ouvertement, si inutilement. Il était pourtant si facile au gouvernement espagnol de continuer à ne rien dire après n'avoir rien fait! Nous ne méconnaissons pas l'embarras que pouvait éprouver M. Calderon Collantes à concilier des devoirs de diverse nature; il est douteux que ses déclarations d'aujourd'hui diminuent ses embarras et fassent la force du ministère pour l'avenir.

Un des mérites du cabinet que préside depuis deux ans le général O'Donnell, c'est du moins d'avoir donné la paix intérieure à l'Espagne en lui donnant en même temps les viriles émotions d'une guerre populaire et heureuse, et cette paix maintenue sans effort est la garantie, le stimulant de tous les intérêts. On pourra dire bientôt, et ce sera avec vérité cette fois, que l'Espagne est transformée; elle se renouvelle chaque jour par tous les travaux qui s'accomplissent, par les routes qui s'ouvrent, par les tronçons de lignes de fer qui s'ajoutent à un réseau partout en exécution. Il y a peu de temps, c'était l'adjudication du chemin de fer qui, partant de Manzanarès, sur la ligne d'Alicante, va jusqu'à Cordoue, et mettra Madrid en communication avec l'Andalousie, avec Cadix, c'est-à-dire avec l'Océan au midi. Il y a peu de jours, on adjugeait au nord une ligne de Medina à Zamora. Hier encore, c'était un autre chemin allant de Palencia à Ponferrada, et destiné à gagner la Corogne à travers les Asturies. Aujourd'hui c'est le chemin de Valence à Tarragone. Toutes ces adjudications se multiplient. Il y a enfin un projet qui a fort agité les esprits en d'autres temps, qui fut même la cause déterminante de la chute du cabinet auquel a succédé le ministère du général O'Donnell, et qui commence à se montrer de nouveau : c'est le projet d'une seconde communication avec la France à travers la partie occidentale des Pyrénées. Madrid, on le sait, se relie au nord de l'Espagne par deux lignes, dont l'une, le chemin de fer du nord proprement dit, passant par la Castille, va gagner Irun, touche à notre frontière, et vient se souder à nos chemins, tandis que l'autre, se dirigeant par l'Aragon, a dû s'arrêter d'abord à Saragosse, puis, en vertu d'une concession nouvelle, est allé jusqu'à Pampelune, dans la Navarre. Ce dernier chemin, se perdant à Pampelune, sans issue vers la France, doit, dans les conditions actuelles, rejoindre le chemin de fer du nord proprement dit à un point nommé Alsasua. Tant que la grande voie de communication avec la France par Irun n'a point été

assurée, la question d'une seconde ligne arrivant jusqu'à notre frontière a été écartée. Aujourd'hui le chemin d'Irun est hors de doute, et la question de la seconde ligne de jonction par les Alduides reparaît; elle remplit les polémiques. Tous les intérêts et toutes les rivalités s'agitent. Les députations provinciales de l'Aragon, de la Navarre, de Barcelone réclament l'ouverture nouvelle. Les capitalistes intéressés dans le chemin de Saragosse à Pampelune offrent même de faire la ligne par les Alduides sans nulle subvention, tandis que le chemin du nord proprement dit défend naturellement ses intérêts en revendiquant le caractère exclusif de son privilége. C'est une question qui implique à coup sûr une multitude d'intérêts. Une concession nouvelle est-elle légale? Le chemin est-il possible? Offre-t-il des avantages? L'Espagne le décidera; mais, dans tous les cas, il y a une considération qui a joué, il y a deux ans, un rôle aussi étrange que décisif, et dont nous voudrions bien voir cette question débarrassée : c'est la susceptibilité jalouse de sentiment national qui a fait voir dans une nouvelle ligne de fer pratiquée à travers les Pyrénées un nouveau chemin d'invasion ouvert devant la France. Imagine-t-on ce qu'il y aurait de commode dans une invasion en chemin de fer par une ligne pratiquée à travers les gorges des Pyrénées et des tunnels dont une issue appartiendrait à l'Espagne! C'est un argument auquel les Espagnols intelligens devraient bien renoncer.

Malheureusement il est de mode depuis quelque temps au-delà des Pyrénées de représenter la France comme roulant dans son esprit toute sorte de projets d'invasion et de conquête. Le moins qu'elle puisse faire, c'est de revendiquer un jour ou l'autre le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre! Les provinces basques sont évidemment destinées à être annexées à l'empire français! Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces choses sont écrites quelquefois dans des documens publics, dans des manifestes de partis; elles alimentent des polémiques. Nous avons vu même des exhortations à se serrer les uns contre les autres, fût-ce sous l'épée du général O'Donnell, pour faire face à l'ennemi, — qui heureusement ne vient pas et qui ne viendra pas, parce qu'il n'y songe guère. Et ceux qui parlent ainsi ne voient pas que l'expression même de ces inquiétudes et de ces préoccupations est un sujet d'étrange étonnement en France, qu'ils s'inspirent de souvenirs qui ne sont plus de ce temps. Il est quelque chose de bien plus important que les invasions et les conquêtes, c'est une sérieuse et intelligente alliance entre les deux pays. Tout ce que nous voudrions dire, sans blesser nos amis les Espagnols, c'est qu'il ne faudrait pas qu'un pauvre chemin de fer souffrît d'une susceptibilité généreuse dans le fond sans doute, mais à coup sûr inopportune.

Le malheur est que la politique se mêle sous plus d'une forme quelquefois à toutes ces affaires d'industrie. Il y a de la politique dans les chemins de fer, et souvent aussi il y a des questions de chemins de fer dans la politique, témoin un épisode singulier qui est arrivé en Espagne il n'y a pas bien longtemps, qui a retenti dans le congrès de Madrid, et qui montre d'une façon assez curieuse quel rôle les chemins de fer peuvent jouer dans les

luttes électorales. Une ville s'est trouvée, la ville de Grenade, qui avait un député à élire et qui désirait très fort un chemin de fer. Jusque-là tout est simple; voici où la question s'engage et où apparaît le lien entre la députation et le *railway*. Il y avait un candidat, homme des plus honorables du pays d'ailleurs, qui offrait de se charger de la construction du chemin de fer moyennant une subvention de la province, lorsque tout à coup apparut un personnage nouveau, bien connu en Espagne par son habileté, par son esprit d'entreprise, par la hardiesse de ses procédés en matière d'industrie : c'était M. Salamanca, qui ne figure plus au congrès depuis quelque temps, et qui venait briguer la députation à Grenade en offrant, quant à lui, de faire le chemin de fer sans subvention d'aucune espèce. M. Salamanca au reste n'allait point par voie détournée : il posait nettement la question. Si son concurrent voulait s'engager à construire, lui aussi, le chemin sans subvention, il était prêt à se désister de toute candidature. Le concurrent ne se sentit pas assez riche pour assumer une telle charge; il se retira devant les magnificences du célèbre banquier de Madrid, et M. Salamanca fut élu à l'unanimité député de Grenade. Quelques députés du congrès n'ont pas trouvé l'opération absolument régulière; ils en ont même conclu que c'était une élection à l'adjudication, au plus offrant. Il en est résulté une discussion très longue, singulièrement vive, mais qui a laissé M. Salamanca investi du mandat de député de Grenade, et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'élection a trouvé des défenseurs dans M. Gonzalez-Bravo, qui est l'un des chefs de l'opposition modérée, et dans M. Olozaga, l'un des chefs de l'opposition progressiste. Ce n'est pas au surplus que M. Salamanca mît un grand prix à être député; il a traité la chose en grand seigneur, et a déclaré dès le premier moment qu'il n'y tenait pas, que cela n'ajoutait rien à son importance; il voulait seulement faire plaisir à Grenade. Les sceptiques ajoutaient tout bas que, préoccupé uniquement du chemin des Alduides, auquel il est fort intéressé comme administrateur et comme entrepreneur de la ligne de Saragosse à Pampelune, il tenait à se ménager pour le moment voulu l'appui de la députation de Grenade dans le congrès. Il n'y a que les mœurs constitutionnelles de l'Espagne qui souffrent quelque peu dans ces combinaisons, et voilà comment trop d'habileté peut compromettre quelquefois une question comme celle d'une seconde ligne de communication ferrée avec la France, qui, en dehors de tout, trouverait facilement et naturellement l'appui de tous les intérêts des deux pays.

Politique et chemins de fer, crises ministérielles et scènes électorales, ce ne sont pas là cependant les seuls élémens des polémiques en Espagne dans ces derniers temps. Quelque chose de cette agitation religieuse qui est un peu partout aujourd'hui souffle aussi au-delà des Pyrénées, et se manifeste quelquefois d'une façon étrange par quelques-unes de ces intempérances du clergé qui vont réveiller et secouer l'esprit libéral. Un homme, un poète dramatique, qui a été l'honneur de l'Espagne, M. Antonio Gil y Zarate, est mort, il y a peu de jours, à Madrid. Ce n'était pas seulement un

poète mêlé au rajeunissement de la littérature espagnole contemporaine par ses drames de *Carlos el Hechizado, Guzman el Bueno;* c'était aussi un administrateur éclairé qui a mis la main depuis vingt-cinq ans à toutes les réformes de l'instruction publique. Il avait été élevé, tout enfant, dans une institution française à Passy, et depuis le jour où l'Espagne entrait définitivement dans une voie nouvelle en 1834, il n'a cessé de compter au premier rang de cette génération vigoureuse qui se jetait dans la vie publique à cette époque. Ce n'était pas assurément une imagination désordonnée et violente, c'était un esprit sincèrement et honnêtement libéral, et dans ses œuvres littéraires comme dans ses travaux administratifs, il portait la mesure d'une intelligence aussi juste que sérieuse. Qu'est-il arrivé cependant? Il a fallu que les passions religieuses vinssent troubler les derniers jours de cet homme de bien, et que la tombe de ce poète si naturellement pacifique, si simplement inoffensif, devînt comme un champ de bataille.

A ses derniers momens, Gil y Zarate a été circonvenu par un ecclésiastique de Madrid, M. Gil Lopez, qui a disputé à son agonie une sorte de rétractation de son passé littéraire et administratif, un désaveu des idées exprimées par lui dans le drame de *Carlos el Hechizado,* et réalisées dans les réformes de l'instruction publique. Cette rétractation, M. Gil Lopez s'est hâté de la publier dans un journal absolutiste comme un défi à la famille de l'honnête écrivain. Assurément le drame de Gil y Zarate, qui date de 1835, se ressent de l'époque où il parut, et peint sous de vives couleurs le confesseur du roi Charles II, le père Froïlan Diaz, ce personnage sinistre qui est comme l'image de la décadence espagnole. Le poète, dans une critique qu'il laisse de ses œuvres et qui n'a point encore vu le jour, remet lui-même la vérité dans ses peintures historiques, sans désavouer les idées qui l'inspiraient autrefois; mais il y a loin de là à ce papier qui n'est pas même écrit de la main du mourant, qui est à peine signé, et que l'ecclésiastique madrilègne s'est empressé de livrer à tous les vents de la publicité, malgré les conseils très sages des autorités religieuses et du nonce du pape lui-même. Le plus clair en tout cela, c'est qu'il fallait un petit scandale; il fallait jeter à l'esprit moderne le désaveu d'un des siens, et pour en arriver là on n'a pas reculé devant cette pression exercée sur un mourant, devant la divulgation d'un papier sans authenticité, subrepticement arraché à une agonie. Seulement M. Gil Lopez s'est trouvé aussitôt en face de la famille, décidée à disputer l'honneur de la mémoire du poète, et c'est entre eux maintenant qu'est le débat porté désormais devant la justice espagnole. Quant à l'opinion, elle s'est émue de cet étrange incident, et elle n'y a vu qu'une de ces manœuvres dangereuses du nouveau parti absolutiste espagnol, qui croit peut-être servir merveilleusement la religion, et qui là, comme partout, la compromet mieux que ne le pourraient faire ses plus ardens ennemis.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

VALVÈDRE

SECONDE PARTIE.[1]

II.

Sans fortune et sans aïeux, Alida avait été choisie par Valvèdre. L'avait-il aimée? L'aimait-il encore? Personne ne le savait; mais personne n'était fondé à croire que l'amour n'eût pas dirigé son choix, puisqu'Alida n'avait d'autre richesse que sa beauté. Pendant les premières années, ce couple avait été inséparable. Il est vrai que peu à peu, depuis cinq ou six ans, Valvèdre avait repris sa vie d'exploration et de voyages, mais sans paraître délaisser sa compagne et sans cesser de l'entourer de soins, de luxe, d'égards et de condescendances. Il était faux, selon Obernay, qu'il la retînt prisonnière dans sa villa, ni que Mlle Juste de Valvèdre, l'aînée de ses belles-sœurs, fût une duègne chargée de l'opprimer. Mlle Juste était au contraire une personne du plus grand mérite, chargée de l'éducation première des enfans et de la gouverne de la maison, soins auxquels Alida elle-même se déclarait impropre. Paule avait été élevée par sa sœur aînée. Toutes trois vivaient donc à leur guise : Paule soumise par goût et par devoir à sa sœur Juste, Alida complétement indépendante de l'une et de l'autre.

Quant aux aventures qu'on lui prêtait, Obernay n'y croyait réellement pas; du moins aucune liaison exclusive n'avait pris une place

(1) Voyez la livraison du 15 mars 1861.

ostensible dans sa vie depuis qu'il la connaissait. — Je la crois coquette, disait-il, mais *par genre* ou par désœuvrement. Je ne la juge ni assez active ni assez énergique pour avoir des passions ou seulement des fantaisies un peu vives. Elle aime les hommages, elle s'ennuie quand elle en manque, et peut-être en manque-t-elle un peu à la campagne. Elle en manque aussi chez nous à Genève, où elle nous fait l'honneur d'accepter de temps en temps l'hospitalité. Notre entourage est un peu sérieux pour elle; mais ne voilà-t-il pas un grand malheur qu'une femme de trente ans soit forcée, par les convenances, de vivre d'une manière raisonnable? Je sais que, pour lui complaire, son mari l'a menée beaucoup dans le monde autrefois; mais il y a temps pour tout. Un savant se doit à la science, une mère de famille à ses enfans. A te dire le vrai, j'ai médiocre opinion d'une cervelle de femme qui s'ennuie au sein de ses devoirs.

— Il paraît cependant qu'elle y est soumise, puisque, libre de se lancer dans le tourbillon, elle vit dans la retraite?

— Il faudrait qu'elle s'y lançât toute seule, et ce n'est pas bien aisé, à moins d'une certaine vitalité audacieuse qu'elle n'a pas. A mon avis, elle ferait mieux d'en avoir le courage, puisqu'elle en a l'aspiration, et mieux vaudrait pour Valvèdre avoir une femme tout à fait légère et dissipée, qui le laisserait parfaitement libre et tranquille, qu'une élégie en jupons qui ne sait prendre aucun parti, et dont l'attitude brisée semble être une protestation contre le bon sens, un reproche à la vie rationnelle.

Tout cela est bien aisé à dire, pensai-je; peut-être cette femme soupire-t-elle après autre chose que les plaisirs frivoles; peut-être a-t-elle grand besoin d'aimer, surtout si son mari lui a fait connaître l'amour avant de la délaisser pour la physique et la chimie. Telle femme commence réellement la vie à trente ans, et la société de deux marmots et de deux belles-sœurs infiniment vertueuses ne me paraît pas un idéal auquel je voulusse me consacrer. Pourquoi exigeons-nous de la beauté, qui est exclusivement faite pour l'amour, ce que nous autres, le *sexe laid*, nous ne serions pas capables d'accepter? M. de Valvèdre, à quarante ans, est tout entier à la passion des sciences. Il a trouvé fort juste de pouvoir planter là les sœurs, les marmots et la femme par-dessus le marché... Il est vrai qu'il lui laisse la liberté... Eh bien! qu'elle en profite, c'est son droit, et c'est la tâche d'une âme ardente et jeune comme la mienne de lui faire vaincre les scrupules qui la retiennent!

Je me gardai bien de faire part de ces réflexions à Obernay. Je feignis au contraire d'acquiescer à tous ses jugemens, et je le quittai sans lui avoir opposé la plus légère contradiction. Je devais revoir Alida, comme la veille, à l'heure du signal de Valvèdre. Fati-

guée de la journée de mulet qu'elle avait faite pour venir de Varallo à Saint-Pierre, elle gardait le lit. Paule travaillait à ranger des plantes qu'elle avait fait cueillir en route par les guides, et qu'elle devait dans la soirée examiner avec son fiancé, qui lui apprenait la botanique. Instruit de ces détails et voyant Obernay partir tranquillement pour la promenade en attendant l'heure d'être admis à faire sa cour, je me dispensai de l'accompagner. J'errai à l'aventure autour de la maison et dans la maison même, observant les allées et venues du domestique et de la femme de chambre d'Alida, essayant de surprendre les paroles qu'ils échangeaient, espionnant en un mot, car il me venait comme des révélations d'expérience, et je me disais avec raison que, pour juger le problème de la conduite d'une femme, il fallait avant tout examiner l'attitude des gens qui la servaient. Ceux-ci me parurent empressés de la satisfaire, car, sonnés à plusieurs reprises, ils parcoururent la galerie, montèrent et redescendirent vingt fois l'escalier sans témoigner d'humeur.

J'avais laissé la porte de ma chambre ouverte; il n'y avait pas d'autres voyageurs que nous, et la belle auberge rustique d'Ambroise était si tranquille que je ne perdais rien de ce qui s'y passait. Tout à coup j'entendis un grand frôlement de jupons au bout du corridor. Je m'élançai, croyant qu'on se décidait à sortir; mais je ne vis passer qu'une belle robe de soie dans les mains de la femme de chambre. Elle venait sans doute de la déballer, car un nouveau mulet chargé de caisses et de cartons était arrivé depuis quelques instans devant l'auberge. Cette circonstance me fit espérer un séjour de plusieurs journées à Saint-Pierre; mais comme celle dont j'attendais la fin me paraissait longue! Serait-elle donc perdue absolument pour mon amour? Que pouvais-je inventer pour la remplir, ou pour faire révoquer l'arrêt des convenances qui me tenait éloigné?

Je me livrai à mille projets plus fous les uns que les autres. Tantôt je voulais me déguiser en marchand d'agates herborisées pour me faire admettre dans ce sanctuaire dont je voyais la porte s'ouvrir à chaque instant; tantôt je voulais courir après quelque montreur d'ours et faire grogner ses bêtes de manière à attirer les voyageuses à leur fenêtre. Il me prit aussi envie de décharger un pistolet pour causer quelque inquiétude dans la maison; on croirait peut-être à un accident, on enverrait peut-être savoir de mes nouvelles, et même si j'étais un peu blessé?...

Cette extravagance me sourit tellement qu'il s'en fallut de bien peu qu'elle ne fût mise à exécution. Enfin je m'arrêtai à un parti moins dramatique qui fut de jouer du hautbois. J'en jouais très bien, au dire de mon père, qui était bon musicien, et que ne contredisaient pas trop, sous ce rapport, les artistes qui fréquentaient

notre maison belge. Ma chambre était assez éloignée de celle de Mme de Valvèdre pour que ma musique ne troublât pas trop son sommeil, si elle dormait, et si elle ne dormait pas, ce qui était plus que probable d'après les fréquentes entrées de sa suivante, elle s'informerait peut-être de l'agréable virtuose; mais quel fut mon dépit, lorsqu'au beau milieu de ma plus belle mélodie le valet de chambre, ayant frappé discrètement à ma porte, me tint d'un air aussi embarrassé que respectueux le discours suivant : — Je demande bien des pardons à monsieur; mais si monsieur ne tient pas absolument à faire ses études dans une auberge, il y a madame qui est très souffrante, et qui demande en grâce à monsieur...

Je lui fis signe que c'était assez d'éloquence, et je remis avec humeur mon instrument dans son étui. Elle voulait donc absolument dormir! Mon dépit devint une sorte de rage, et je fis des vœux pour qu'elle eût de mauvais rêves; mais un quart d'heure ne se passa pas sans que je visse reparaître le domestique. Mme de Valvèdre me remerciait beaucoup, et, ne pouvant dormir malgré mon silence, elle m'autorisait à reprendre mes études musicales; en même temps elle me faisait demander si je n'avais pas un livre quelconque à lui prêter, *pourvu que ce fût un ouvrage littéraire et pas scientifique.* Le valet fit si bien cette commission que je pensai qu'il l'avait cette fois apprise par cœur. J'avais, pour toute bibliothèque de voyage, un ou deux romans nouveaux en petit format, contrefaçon achetée à Genève, et un tout petit bouquin anonyme que j'hésitai un instant à joindre à mon envoi, et que j'y glissai, ou plutôt que j'y jetai tout à coup, avec l'émotion de l'homme qui brûle ses vaisseaux.

Ce mince bouquin était un recueil de vers que j'avais publié à vingt ans sous le voile de l'anonyme, encouragé par un oncle éditeur qui me gâtait, et averti par mon père que je ferais sagement de ne pas compromettre son nom et le mien pour le plaisir de produire cette bagatelle. — Je ne trouve pas tes vers trop mauvais, m'avait dit cet excellent père, il y a même des pièces qui me plaisent; mais, puisque tu te destines aux lettres, contente-toi de lancer ceci comme un ballon d'essai, et ne t'en vante pas, si tu veux savoir ce qu'on en pense. Si tu es discret, cette première expérience te servira. Si tu ne l'es pas, et que ton livre soit raillé, d'une part tu en auras du dépit, de l'autre tu te seras créé un fâcheux précédent qu'il sera difficile de faire oublier.

J'avais religieusement suivi ce bon conseil. Mes petits vers n'avaient pas fait grand bruit, mais ils n'avaient pas déplu, et même quelques passages avaient été remarqués. Ils n'avaient, selon moi, qu'un mérite, ils étaient sincères. Ils exprimaient l'état d'une jeune âme avide d'émotions, qui ne se pique pas d'une fausse expérience, et qui ne se vante pas trop d'être à la hauteur de ses rêves.

C'était certes une grande imprudence que je venais de commettre en les envoyant à Mme de Valvèdre. Si elle devinait l'auteur et qu'elle trouvât les vers ridicules, j'étais perdu. L'amour-propre ne m'aveuglait pas. Mon livre était l'œuvre d'un enfant. Une femme de trente ans s'intéresserait-elle à des élans si naïfs, à une candeur si peu fardée?... Mais pourquoi me devinerait-elle? n'avais-je pas su garder mon secret avec mes meilleurs amis? Et si j'étais plus troublé à l'idée de ses sarcasmes que je ne pouvais l'être de ceux de toute autre personne, n'avais-je pas une chance de guérison dans le dépit que sa dureté me causerait?

Je ne voulais pourtant pas guérir, je ne le sentais que trop, et les heures se traînaient, mortellement lentes, plus cruelles encore depuis que j'avais fait ce coup de tête d'envoyer mon cœur de vingt ans à une femme nerveuse et ennuyée qui ne lui accorderait peut-être pas un regard. Aucune nouvelle communication ne m'arrivant plus, je sortis pour ne pas étouffer. J'accostai le premier passant, et parlai haut sous la fenêtre des voyageuses. Personne ne parut. J'avais envie de rentrer, et je m'éloignai pourtant, ne sachant où j'allais.

Je marchais à l'aventure sur le chemin qui mène à Varallo, lorsque je vis venir à moi un personnage que je crus reconnaître et dont l'approche me fit singulièrement tressaillir. C'était M. Moserwald, je ne me trompais pas. Il montait à pied une côte rapide; son petit char de voyage le suivait avec ses effets. Pourquoi le retour de cet homme me sembla-t-il un événement digne de remarque? Il parut s'étonner de mes questions. Il n'avait pas dit qu'il quittât la vallée définitivement. Il était allé faire une excursion dans les environs, et, comptant en faire d'autres, il revenait à Saint-Pierre comme au seul gîte possible à dix lieues à la ronde. Pour lui, il n'était pas grand marcheur, disait-il; il ne tenait pas à se casser le cou pour regarder de haut : il trouvait les montagnes plus belles, vues à mi-côte. Il admirait fort les chercheurs d'aventures, mais il leur souhaitait bonne chance et prenait ses aises le plus qu'il pouvait. Il ne comprenait pas qu'on parcourût les Alpes à pied et avec économie. Il fallait là plus qu'ailleurs dépenser beaucoup d'argent pour se divertir un peu. Après beaucoup de lieux-communs de ce genre, il me salua et remonta dans son véhicule; puis, arrêtant son conducteur au premier tour de roue, il me rappela en disant : — J'y songe! C'est bientôt l'heure du dîner là-bas, et vous êtes peut-être en retard? Voulez-vous que je vous ramène?

Il me sembla qu'après s'être montré très balourd, à dessein peut-être, il attachait sur moi un regard de perspicacité soudaine. Je ne sais quelle défiance ou quelle curiosité cet homme m'inspirait. Il y avait de l'un et de l'autre. Mon rêve m'avait laissé une superstition. Je pris place à ses côtés.

— Avez-vous quelque voyageur nouveau ici? me dit-il en me montrant le hameau, dont le petit clocher à jour se dessinait en blanc vif sur un fond de verdure sombre.

— Des *voyageurs?* non! répondis-je en me retranchant dans un jésuitisme des plus maladroits. Je me sentais beaucoup moins d'aplomb pour cacher mon trouble à Moserwald, dont la sincérité m'était suspecte, que je n'en éprouvais à tromper effrontément Obernay, le plus droit, le plus sincère des hommes. C'était comme un châtiment de ma duplicité, cette lutte avec un juif qui s'y entendait beaucoup mieux que moi, et j'étais humilié de me trouver engagé dans cet assaut de dissimulation. Il eut un sourire d'astuce niaise en reprenant : — Alors vous n'avez pas vu passer une certaine caravane de femmes, de guides et de mulets?... Moi, je l'ai rencontrée hier soir, à dix lieues d'ici, au village de Varallo, et je croyais bien qu'elle s'arrêterait à Saint-Pierre; mais puisque vous dites qu'il n'est arrivé personne...

Je me sentis rougir, et je me hâtai de répondre avec un sourire forcé que j'avais nié l'arrivée de nouveaux voyageurs, non celle de voyageuses inattendues.

— Ah! bien! vous avez joué sur le mot!... Avec vous, il faut préciser le genre, je vois cela. N'importe, vous avez vu ces belles chercheuses d'aventures; quand je dis ces belles,... vous allez peut-être me reprocher de ne pas faire accorder le nombre plus que le genre,... car il n'y en a qu'une de belle! L'autre,... c'est, je crois, la petite sœur du géologue,... est tout au plus passable. Vous savez que monsieur... comment l'appelez-vous?... votre ami? n'importe, vous savez qui je veux dire : il l'épouse!

— Je n'en sais rien du tout; mais si vous le croyez, si vous l'avez ouï dire, comment avez-vous eu le mauvais goût de faire des plaisanteries l'autre jour sur ses relations avec...

— Avec qui donc? Qu'est-ce que j'ai dit? Vrai! je ne m'en souviens plus! On dit tant de choses dans la conversation! *Verba volant!* N'allez pas croire que je sache le latin! Qu'est-ce que j'ai dit? Voyons! dites donc!

Je ne répondis pas. J'étais plein de dépit. Je m'enferrais de plus en plus; j'avais envie de chercher noise à ce Moserwald, et pourtant il fallait prendre tout en riant ou le laisser lire dans mon cerveau bouleversé. J'eus beau essayer de rompre l'entretien en lui montrant les beaux troupeaux qui passaient près de nous; il y revint avec acharnement, et il me fallut nommer Mme de Valvèdre. Il fut aveugle ou charitable : il ne releva pas l'étrange physionomie que je dus avoir en prononçant ce nom terrible.

— Bon! s'écria-t-il avec sa légèreté naturelle ou affectée : j'ai dit cela, moi, que M. Obernay (voilà son nom qui me revient) avait des

vues sur la femme de son ami! C'est possible!... On a toujours des vues sur la femme de son ami... Je ne savais pas alors qu'il dût épouser la belle-sœur, parole! Je ne l'ai su qu'hier matin en faisant causer le domestique de ces dames. Je vous dirai bien que cela ne me paraît pas une raison sans appel... Je suis sceptique, moi, je vous l'ai dit; mais je ne veux pas vous scandaliser, et je veux bien croire... Mon Dieu, comme vous êtes distrait! A quoi donc pensez-vous?

— A rien, et c'est votre faute! Vous ne dites rien qui vaille. Vous n'avez pas le sens commun, mon cher, avec vos idées de profonde scélératesse. Quel mauvais genre vous avez là! C'est très mal porté, surtout quand on est riche et gras.

Si j'avais su combien il était impossible de fâcher Moserwald, je me serais dispensé de ces duretés gratuites, qui le divertissaient beaucoup. Il aimait qu'on s'occupât de lui, même pour le rudoyer ou le railler. — Oui, oui, vous avez raison! reprit-il, comme transporté de reconnaissance; vous me dites ce que me disent tous mes amis, et je vous en sais gré. Je suis ridicule, et c'est là le plus triste de mon affaire! J'ai le spleen, mon cher, et l'incrédulité des autres sur mon compte vient s'ajouter à celle que j'ai envers tout le monde et envers moi-même. Oui, je devrais être heureux, parce que je suis riche et bien portant, parce que je suis gras! Et cependant je m'ennuie, j'ai mal au foie, je ne crois pas aux hommes, aux femmes encore moins! Ah çà! comment faites-vous pour croire aux femmes par exemple? Vous me direz que vous êtes jeune! Ce n'est pas une raison. Quand on est très instruit et très intelligent, on n'est jamais jeune. Pourtant voilà que vous êtes amoureux...

— Moi! où prenez-vous cela?

— Vous êtes amoureux, je le vois, et aussi naïvement que si vous étiez sûr de réussir à être aimé; mais, mon cher enfant, c'est la chose impossible, cela! On n'est jamais aimé que par intérêt! Moi, je l'ai été parce que j'ai un capital de plusieurs millions; vous, vous le serez parce que vous avez un capital de vingt-trois ou vingt-quatre ans, de cheveux noirs, de regards brûlans, capital qui promet une somme de plaisirs d'un autre ordre et non moins positifs que ceux que mon argent représente, beaucoup plus positifs, devrais-je dire, car l'argent procure des plaisirs élevés, le luxe, les arts, les voyages,... tandis que lorsqu'une femme préfère à tout cela un beau garçon pauvre, on peut être sûr qu'elle fait grand cas de la réalité. Mais ce n'est pas de l'amour comme nous l'entendons, vous et moi. Nous voudrions être aimés pour nous-mêmes, pour notre esprit, pour nos qualités sociales, pour notre mérite personnel enfin. Eh bien! voilà ce que vous achèterez probablement au prix de votre liberté, ce que je paierais volontiers de toute ma fortune, et ce que

nous ne rencontrerons jamais! Les femmes n'ont pas de cœur. Elles se servent du mot vertu pour cacher leur infirmité, et avec cela elles font encore des dupes! Des dupes que j'envie, je vous le déclare...

— Ah çà! m'écriai-je en interrompant ce flux de philosophie nauséabonde, que me chantez-vous là depuis une heure? Vous me dites que vous avez été aimé, que je le serai...

— Ah! mon Dieu! vous croyez que je vous parlais de Mme de Valvèdre? Je n'y pensais pas, mon cher, je parlais en général. D'abord je ne la connais pas; sur l'honneur, je ne lui ai jamais parlé. Quant à vous,... vous ne pouvez pas la connaître encore; vous lui avez peut-être parlé cependant?... A propos, la trouvez-vous jolie?

— Qui? Mme de Valvèdre? Pas du tout, mon cher, elle m'a semblé laide.

Je fis cette réponse avec tant d'assurance, une assurance désespérée (je voulais à tout prix me soustraire aux investigations de Moserwald), que celui-ci en fut dupe, et me laissa voir sa satisfaction. Quand nous descendîmes de voiture, j'avais enfin réussi à lui ôter la lumière qu'il avait cru saisir, qu'il avait saisie un moment, et il retombait dans les ténèbres, tout en me laissant son secret dans les mains. Il était bien évidemment revenu à Saint-Pierre parce qu'il avait rencontré Mme de Valvèdre à Varallo, parce qu'il avait questionné son laquais, parce qu'il était épris d'elle, parce qu'il espérait lui plaire, et il m'avait tâté pour voir s'il ne me trouverait pas en travers de son chemin.

Ayant appris d'Antoine que les dames de Valvèdre ne dîneraient pas en bas, je voulus me soustraire au déplaisir d'un nouveau tête-à-tête avec Moserwald en me faisant servir mystérieusement dans un coin du petit jardin de mon hôte, quand celui-ci m'annonça que je serais seul dans sa grande salle basse avec Obernay, l'Israélite ayant dit qu'il souperait peut-être tard dans la soirée. — Et que fait-il? où est-il maintenant? demandai-je.

— Il est chez Mme de Valvèdre, répondit Antoine, dont la figure prit une expression d'étonnement comique à l'aspect de ma stupeur.

— Ah çà! m'écriai-je, il la connaît donc?

— Je n'en sais rien, monsieur; comment voulez-vous que je sache?...

— C'est juste, cela vous est fort égal, et quant à moi... Mais vous le connaissez, vous, ce monsieur Moserwald?

— Non, monsieur; je l'ai vu avant-hier pour la première fois.

— Il vous avait dit en partant qu'il reviendrait bientôt?

— Non, monsieur, il ne m'avait rien dit du tout.

Je ne sais quelle sourde colère s'était emparée de moi en apprenant que ce juif avait eu l'audace ou l'habileté, à peine débarqué,

de pénétrer auprès d'Alida, qu'il prétendait ne pas connaître. Obernay s'attarda beaucoup, il faisait nuit quand il rentra; je l'avais attendu pour dîner, et sans mérite aucun, je n'avais certes pas faim. Je ne lui parlai pas de Moserwald, craignant de trahir ma jalousie.

— Mets-toi à table, me dit-il, il me faut absolument un quart d'heure pour arranger quelques plantes fontinales extrêmement délicates que je rapporte.—Il me quitta, et Antoine me servit mon repas, disant qu'il connaissait les quarts d'heure d'Obernay déballant son butin de botaniste, et que ce n'était pas une raison pour me faire manger un rôti desséché. J'étais à peine assis que Moserwald parut, s'écria qu'il était charmé de ne pas souper seul, et ordonna à notre hôte de le servir vis-à-vis de moi, ceci sans m'en demander aucunement la permission. Cette familiarité, qui m'eût diverti dans une autre situation d'esprit, me parut intolérable, et j'allais le lui faire entendre quand, la curiosité dominant toutes mes autres angoisses, je résolus de me contenir et de le faire parler. C'était une curiosité douloureuse et indignée; mais je fus stoïque, et d'un air tout à fait dégagé je lui demandai s'il avait réussi à voir Mme de Valvèdre.

— Non, répondit-il en se frottant les mains, mais je la verrai tantôt avec vous, dans une heure.

— Ah! vraiment!

— Cela vous étonne? C'est pourtant bien simple. Ma figure et ma voix étaient déjà connues de la belle-sœur, qui m'avait remarqué à Varallo. Oh! je dis cela sans fatuité, je n'ai pas de prétention de ce côté-là. Je note qu'elle m'avait remarqué avant-hier en passant dans ce village où nous nous croisions. Eh bien! nous nous sommes rencontrés de nouveau tout à l'heure, là-haut, dans la galerie. Elle est toute franche, toute confiante, cette grande fille; elle est venue à moi pour savoir si je n'avais pas recueilli sur mon chemin quelque nouvelle de son frère.

— Dont vous ne saviez rien?

— Pardon! avec de l'argent on sait toujours ce qu'on veut savoir. Voyant ces dames inquiètes, j'avais, dès hier soir, dépêché le plus hardi montagnard de Varallo vers la station présumée de M. de Valvèdre. Ah! dame! cela m'a coûté cher; pendant la nuit et par des sentiers impossibles, il a prétendu que cela valait...

— Faites-moi grâce des écus que vous avez dépensés. Vous avez eu des nouvelles de l'expédition?

— Oui, et de très bonnes. La sœur a failli me sauter au cou. Elle voulait tout de suite me présenter à Mme de Valvèdre; mais celle-ci, qui avait passé la journée dans son lit, était en train de se lever et m'a remis à tantôt. Voilà, mon cher! ce n'est pas plus malin que ça!

Moserwald ne dissimulait plus ses projets; il avait trop besoin de

se vanter de son habileté et de sa libéralité pour être prudent. Ma jalousie essaya de se calmer. Que pouvais-je craindre d'un concurrent si vain et si vulgaire? N'était-ce pas faire injure à une femme exquise comme l'était Alida que de redouter pour elle les séductions d'un Moserwald!

J'allais le questionner davantage quand Obernay vint manger à la hâte et avec préoccupation un reste de volaille, après quoi il regarda sa montre et nous dit qu'il était temps de monter chez ces dames pour voir partir les fusées. — Il paraît, dit-il à Moserwald, que vous êtes invité à prendre le thé là-haut en remercîment des bonnes nouvelles que vous avez données, ce dont, pour ma part, je vous sais gré aussi; mais permettez-moi une question.

— Mille, si vous voulez, *mon très cher*, répondit Moserwald avec aisance.

— Vous avez dépêché un montagnard vers la pointe de l'Ermitage; il s'y est rendu à travers mille périls, et vous l'avez attendu à Varallo jusqu'à ce matin. A-t-il vu M. de Valvèdre? lui a-t-il parlé?

— Il l'a vu de trop loin pour lui parler, mais il l'a vu.

— C'est fort bien; mais s'il vous prenait l'obligeante fantaisie d'envoyer encore des exprès et qu'ils parvinssent jusqu'à lui, veuillez ne pas les charger de lui dire que sa femme et sa sœur sont à sa recherche.

— Pas si sot! s'écria Moserwald avec un rire d'une impertinence ou d'une ingénuité admirable.

— Comment, pas si sot? répliqua Obernay surpris en le regardant entre les deux yeux.

Moserwald fut embarrassé un instant, mais son esprit délié lui suggéra vite une réponse assez ingénieuse. — Je sais fort bien, reprit-il, que votre savant ami serait fort contrarié de l'arrivée et de l'inquiétude de ces dames. Quand on risque ses os dans une pareille campagne et que l'on a dans l'esprit les grands problèmes de science auxquels je déclare ne rien comprendre, mais dont j'admets la passion, vu que je comprends toutes les passions, moi qui vous parle...

Obernay l'interrompit avec impatience en jetant sa serviette. — Enfin, dit-il, vous avez deviné la vérité. M. de Valvèdre a besoin de toute la liberté d'esprit possible en ce moment. Montons, nous n'avons plus le temps de causer.

Alida était mise plus simplement que la veille. Je lui sus un gré infini de ne pas s'être parée pour Moserwald; elle n'en était d'ailleurs que plus belle. Je ne sais pas si sa belle-sœur était moins négligée que le jour précédent; je crois que je ne la vis pas du tout ce soir-là. J'étais si rempli de mon drame intérieur que je m'imaginais presque être en tête-à-tête avec Mme de Valvèdre.

Son premier accueil fut froid et méfiant. Elle parut être impatiente de voir partir la fusée. Je ne la suivis pas sur le balcon. Je ne sais pas si les signaux furent de bon augure, je ne me souviens pas de m'en être enquis. Je sais seulement qu'un quart d'heure après Paule de Valvèdre et son fiancé étaient assis à une grande table, et qu'ils examinaient des plantes, baptisant de noms barbares ou pompeux la bourrache et le chiendent, pendant que Mme de Valvèdre, à demi couchée sur sa chaise longue, avec un guéridon placé entre elle et moi, brodait nonchalamment sur du gros canevas, comme pour se dispenser de rencontrer les regards. Je voyais bien à ses mains distraites qu'elle ne travaillait que pour se renfermer en elle-même. Ses traits expressifs avaient en ce moment une placidité mystérieuse. Il n'y avait, à coup sûr, aucune affinité sympathique entre elle et Moserwald. Je remarquai même avec plaisir qu'au fond des paroles de politesse et de remercîment qu'elle lui adressa dans une forme très laconique, il y avait un léger dédain.

Je me rassurai tout à fait en remarquant aussi que l'Israélite, d'abord plein d'aplomb vis-à-vis d'elle, perdait à chaque minute un peu de sa vitalité. Sans doute il avait compté, comme d'habitude, sur les saillies enjouées et paradoxales de son esprit naturel pour faire passer son manque d'éducation; mais sa faconde l'avait rapidement abandonné. Il ne disait plus que des platitudes, et je l'y aidais cruellement, devinant un imperceptible sourire d'ironie sur les lèvres closes de Mme de Valvèdre.

Pauvre Moserwald! il était pourtant meilleur et plus vrai en ce moment de sa vie qu'il ne l'avait peut-être jamais été. Il était amoureux et très réellement ému. Comme moi, il buvait l'étrange poison de passion irrésistible qui m'avait enivré, et quand je songe à tout ce que par la suite cette passion lui a fait faire de contraire à ses théories, à ses idées et à ses instincts, je me demande avec stupeur s'il y a une école pour le sentiment, et si le sentiment lui-même n'est pas le révélateur par excellence.

A mesure qu'il se troublait, je retrouvais ma lucidité. Bientôt je fus en état de comprendre et de commenter de sang-froid la situation. Il n'avait pas osé se vanter à Mlle de Valvèdre de tout le zèle qu'il avait mis à trouver un prétexte pour s'introduire auprès d'Alida. Il avait même eu le bon goût de ne pas parler de son argent dépensé. Il prétendait avoir seulement été aux informations dans les environs, et avoir réussi à déterrer un chasseur qui descendait de la montagne et qui avait vu de loin le campement du savant et le savant lui-même en lieu sûr et en bonne apparence de santé. On l'avait remercié de son obligeance, Paule disait ingénument « de son bon cœur. » On le connaissait de nom et de réputation; mais on n'avait jamais remarqué sa figure, bien qu'il s'évertuât à vouloir rap-

peler diverses circonstances où il s'était trouvé à la promenade à Genève ou au spectacle à Turin, non loin de *ces dames*. Il insinuait, avec autant de finesse qu'il lui était possible, que Mme de Valvèdre l'avait vivement frappé, que tel jour et en telle rencontre il avait remarqué tous les détails de sa toilette. — On jouait *le Barbier de Séville*. — Oui, je m'en souviens, répondait-elle.

— Vous aviez une robe de soie bleu pâle avec des ornemens blancs, et vos cheveux étaient bouclés, au lieu d'être en bandeaux comme aujourd'hui.

— Je ne m'en souviens pas, répondait Alida d'un ton qui signifiait : « Qu'est-ce que cela vous fait? »

Il y eut un tel *crescendo* de froideur de sa part que le pauvre juif, tout à fait décontenancé, quitta l'angle de la cheminée où il se dandinait depuis un quart d'heure et alla déranger et impatienter les fiancés botanistes en leur faisant de lourdes questions railleuses sur leurs saintes études de la nature. Je m'emparai de cette place que Moserwald avait accaparée : c'était la plus favorable pour voir Alida sans être gêné par la petite lampe dont elle s'était masquée; c'était aussi la plus proche que l'on pût convenablement prendre auprès d'elle. Jusque-là, ne voulant pas m'asseoir plus loin, je n'avais fait que la deviner.

Je pus enfin lui parler. J'eus bien de la peine à lui adresser une question directe. Enfin ma langue se délia par un effort désespéré, et, au risque d'être aussi gauche et aussi bête que Moserwald, je lui demandai si j'étais assez malheureux pour que mon maudit hautbois eût réellement troublé son sommeil...

— Tellement troublé, répondit-elle en souriant tristement, que je n'ai pas pu me rendormir; mais ne prenez pas ce reproche pour une critique. Il m'a semblé que vous jouiez fort bien : c'est précisément parce que j'étais forcée de vous écouter... Mais je ne veux pas non plus vous faire de complimens. A votre âge, cela ne vaut rien.

— A mon âge? Oui, je suis un enfant, c'est vrai, rien qu'un enfant! C'est l'âge où l'on est avide de bonheur. Est-ce un crime d'être heureux d'un rien, d'un mot, d'un regard, fût-ce un regard distrait ou sévère, fût-ce un mot de simple bienveillance ou seulement de généreux pardon sous forme d'éloge?

— Je vois, répondit-elle, que vous avez lu le petit volume que vous m'avez envoyé ce matin, car vous êtes tout rempli de l'orgueil de la première jeunesse, et ce n'est guère obligeant pour ceux ou pour celles qui sont entrés dans la seconde.

— Dans les volumes que, par votre ordre, je vous ai fait remettre ce matin, y en avait-il donc un qui ait eu le malheur de vous déplaire?

Elle sourit avec une ineffable douceur et elle allait répondre.

J'étais suspendu au mouvement de ses lèvres; Moserwald, penché sur la table, ne regardait nullement dans la loupe d'Obernay, qu'il avait prise machinalement et qu'il ternissait de son haleine, au grand déplaisir du botaniste. Il grimaçait derrière cette loupe, mais il avait un œil braqué sur moi, et louchait d'une façon si burlesque que Mme de Valvèdre partit d'un éclat de rire. Ce fut pour moi un instant de cruel triomphe, mais qu'un instant après j'expiai cruellement. En riant, Mme de Valvèdre laissa tomber sa broderie et un petit objet de métal que je pris pour un dé et que je ramassai précipitamment; mais je l'eus à peine dans les mains qu'un cri de surprise et de douleur m'échappa.

— Qu'est-ce donc que cela? m'écriai-je.

— Eh bien? répondit-elle tranquillement; c'est ma bague. Elle est beaucoup trop large pour mon doigt.

— Votre bague!... répétai-je hors de moi en regardant d'un œil hagard le gros saphir entouré de brillans que j'avais vu l'avant-veille au doigt de Moserwald. Et j'ajoutai, en proie à un véritable désespoir : — Mais cette chose-là n'est point à vous, madame!

— Pardonnez-moi : à qui voulez-vous donc qu'elle soit?

— Ah! vous l'avez achetée aujourd'hui?

— Eh bien! qu'est-ce que cela vous fait par exemple? Rendez-la-moi donc!

— Puisque vous l'avez achetée, lui dis-je d'un ton amer en la lui rendant, gardez-la, elle est bien à vous; mais à votre place je ne la porterais pas. Elle est d'un goût affreux!

— Vous trouvez? C'est bien possible. J'ai acheté cela hier vingt-cinq francs à un vilain petit juif qui monte en vermeil, à Varallo, les améthystes et les autres cailloux du pays; mais la grosse pierre est jolie. Je la ferai arranger autrement, et tout le monde croira que c'est un saphir oriental.

J'allais dire à Mme de Valvèdre que le petit juif avait volé cette bague à M. Moserwald, lorsque, la modicité du prix de vente supposant chez un juif bijoutier une ignorance par trop invraisemblable de la valeur de l'objet, je me sentis replongé dans une énigme insoluble. Alida venait de parler avec une sincérité évidente, et pourtant, quelque effort que fît Moserwald pour me cacher sa main gauche, je voyais bien qu'il n'avait plus sa bague. Un soupçon hideux pesait sur moi comme un cauchemar. Je pris le bras de l'Israélite et je l'emmenai sur la galerie, comme pour lui parler d'autre chose. Je flattai sa vanité pour lui arracher la vérité. — Vous êtes un habile homme et un amant magnifique, lui dis-je; vous faites accepter vos dons de la manière la plus ingénieuse!

Il donna dans le piége sans se faire prier. — Eh bien! oui, dit-il, voilà comme je suis! Rien ne me coûte pour procurer un petit plai-

sir à une jolie femme, et je n'ai pas le mauvais goût de lui faire des conditions, moi! C'est à elle de deviner.

— Et certainement on vous devine? Vous êtes coutumier du fait?

— Avec celle-ci... c'est la première fois, et je me demande avec un peu de crainte si elle prend réellement cette gemme de premier choix pour une améthyste de cent sous! Non, ce n'est pas probable. Toutes les femmes se connaissent en gemmes, elles les aiment tant!

— Pourtant, si *elle* n'y connaît rien, elle ne vous devine pas, et vous voilà dans une impasse. Ou il faut vous déclarer, ou il faut risquer de voir la bague passer à la femme de chambre.

— Me déclarer? répondit-il avec un véritable effroi. Oh! non! c'est trop tôt! Je ne suis pas encouragé jusqu'à présent,... à moins que ce ton moqueur ne soit une manière de grande dame!... C'est possible, je n'avais jamais visé si haut, moi!... car elle est comtesse, vous savez? Son mari ne prend pas de titre, mais il est de grande maison...

— Mon cher, repris-je avec une ironie qu'il ne comprit pas, tout madré qu'il était, je ne vois qu'un moyen : c'est qu'un ami généreux l'éclaire sur la valeur de l'objet qu'on lui a fait si adroitement accepter. Voulez-vous que je m'en charge?

— Oui, mais pas aujourd'hui au moins! Vous attendrez que je sois parti.

— Bah! vous voilà bien craintif! N'êtes-vous pas persuadé qu'une femme est toujours flattée d'un riche cadeau?

— Non! cela dépend; elle peut aimer le cadeau et détester la personne qui l'offre. Dans ce cas-là, il faut beaucoup de patience et beaucoup de cadeaux, toujours glissés dans ses mains sans qu'elle songe à les repousser, et ne témoignant jamais d'aucune espérance. Vous voyez que j'ai ma tactique!

— Elle est magnifique, et très flatteuse pour les femmes que vous honorez de vos poursuites!

— Mais... je la crois fort délicate, reprit-il avec conviction, et si vous la critiquez, c'est qu'il vous serait impossible de la suivre!

Je ne lui passai pas ce mouvement d'impertinence et je rentrai au petit salon, bien décidé à l'en punir. Je me sentis dès lors un aplomb extraordinaire, et m'approchant d'Alida : — Savez-vous, madame, lui dis-je, de quoi je m'entretenais avec M. Moserwald au clair de la lune?

— Du clair de lune peut-être?

— Non, nous parlions bijouterie. Monsieur prétend que toutes les femmes se connaissent en pierres précieuses parce qu'elles les aiment passionnément, et j'ai promis de m'en rapporter à votre arbitrage.

— Il y a là deux questions, répondit Mme de Valvèdre. Je ne peux pas résoudre la première, car pour mon compte je n'y entends rien; mais pour la seconde, je suis forcée de donner raison à M. Moserwald. Je crois que toutes les femmes aiment les bijoux.

— Excepté moi pourtant, dit Paule avec gaieté; je ne m'en soucie pas le moins du monde.

— Oh! vous, ma chère, reprit Alida du même ton, vous êtes une femme supérieure! Il n'est question ici que des simples mortelles.

— Moi, dis-je à mon tour avec une amertume extrême, je croyais qu'en fait de femmes il n'y avait que les courtisanes qui eussent la passion des diamans.

Alida me regarda d'un air très étonné.

— Voilà une singulière idée! reprit-elle. Chez les créatures dont vous parlez, cette passion-là n'existe pas du tout. Les diamans ne représentent pour elles que des écus. Chez les femmes honnêtes, c'est quelque chose de plus noble : cela représente les dons sacrés de la famille ou les gages durables des affections sérieuses. Cela est si vrai que, ruinée, une véritable grande dame souffre mille privations plutôt que de vendre son écrin. Elle n'en fait le sacrifice que pour sauver ses enfans ou ses princes.

— Ah! que cela est bien dit et que cela est vrai! s'écria Moserwald enthousiasmé. Entre la femme et le diamant, il y a une attraction surnaturelle! J'en ai vu mille exemples. Le serpent avait, dit une légende, un gros diamant dans la tête; Ève vit ce feu à travers ses yeux et fut fascinée. Elle s'y mira comme dans les glaces d'un palais enchanté...

— Voilà de la poésie, ou je ne m'y connais pas, dis-je en l'interrompant. Et vous vous moquez des poètes, vous!

— Cela vous étonne, mon cher? reprit-il : c'est que je deviens poète aussi, apparemment, avec les personnes qui m'inspirent!

En parlant ainsi, il lança sur Alida un regard enflammé qu'elle rencontra et soutint avec une impassibilité extraordinaire. C'était le comble du dédain ou de l'effronterie, car son grand œil interrogateur était toujours plein de mystères. Je ne pus supporter cette situation douteuse, horrible pour elle, si elle n'était pas la dernière des femmes. Je lui demandai à voir encore sa bague de vingt-cinq francs, et, l'ayant regardée : — Je m'étonne beaucoup, lui dis-je, du peu d'attention que vous avez accordée à une gemme si belle après l'aveu que vous venez de faire de votre goût pour ces sortes de choses. Savez-vous bien, madame, que l'on vous a vendu là une pierre d'un très grand prix?

— Comment? Quoi? Est-ce possible? dit-elle en reprenant la bague et en la regardant. Est-ce que vous avez des connaissances dans cette partie-là?

— J'ai pour toute connaissance M. Moserwald, ici présent, qui, pas plus tard qu'avant-hier, m'a montré une bague toute pareille, avec des brillans comme ceux-ci, et qui me l'a offerte pour douze mille francs, c'est-à-dire pour rien, selon lui, car elle vaut beaucoup plus.

Devant cette interpellation directe, la figure de Moserwald se décomposa, et le rapide coup d'œil d'Alida, allant de lui à moi, acheva de le bouleverser.

Mme de Valvèdre ne se troubla pas. Elle garda quelques instans le silence, comme si elle eût voulu résoudre un problème intérieur; puis, me présentant la bague : — Qu'elle ait ou non de la valeur, dit-elle, je la trouve décidément fort laide. Voulez-vous me faire le plaisir de la jeter par la fenêtre?

— Vraiment? par la fenêtre? s'écria Moserwald, incapable de maîtriser son émotion.

— Vous voyez bien, lui répondit Alida, que c'est une chose qui a été perdue, trouvée par votre coreligionnaire de Varallo, et vendue sans qu'il en ait connu la valeur. Eh bien! il faut rendre cette chose à sa destinée, qui est d'être ramassée dans la boue par les personnes qui ne craignent pas de se salir les mains.

Moserwald, poussé à bout, eut beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit. Il me pria de lui donner la bague, et comme je la lui rendais avec l'affectation d'une restitution légitime, il la remit à son doigt en disant : — Puisqu'elle devait être jetée aux ordures, je la ramasse, moi. Je ne sais d'où elle sort, mais je sais qu'elle a été purifiée à tout jamais en passant une journée au doigt de Mme de Valvèdre! Et maintenant, qu'elle vaille vingt-cinq sous ou vingt-cinq mille francs, elle est sans prix pour moi et ne me quittera jamais! Là-dessus, ajouta-t-il en se levant et en me regardant, je pense que ces dames sont fatiguées, et qu'il serait temps...

— M. Obernay et M. Valigny ne se retirent pas encore, répondit Mme de Valvèdre avec une intention désespérante; mais vous êtes libre, d'autant plus que vous partez demain matin, j'imagine! Quant à la bague, vous ne pouvez pas la garder. Elle est à moi. Je l'ai payée et ne vous l'ai pas donnée... Rendez-la-moi!

Les gros yeux de Moserwald brillèrent comme des escarboucles. Il crut son triomphe assuré en dépit d'un congé donné pour la forme, et rendit la bague avec un sourire qui signifiait clairement : « Je savais bien qu'on la garderait! » Mme de Valvèdre la prit, et, la jetant hors de sa chambre sur le palier, par la porte ouverte, elle ajouta : — La ramassera qui voudra! elle ne m'appartient plus; mais celui qui la portera en mémoire de moi pourra se vanter d'avoir là une chose que je méprise profondément.

Moserwald sortit dans un état d'abattement qui me fit peine à

voir. Paule n'avait absolument rien compris à cette scène, à laquelle d'ailleurs elle avait donné peu d'attention. Quant à Obernay, il avait essayé un instant de comprendre, mais il n'en était pas venu à bout, et, attribuant tout ceci à quelque étrange caprice de Mme de Valvèdre, il avait repris tranquillement l'analyse de la *saxifraga retusa*.

III.

J'avais suivi Moserwald sans affectation, pensant bien que, s'il avait du cœur, il me demanderait compte de la manière dont j'avais servi sa cause. Je le vis hésiter à ramasser sa bague, hausser les épaules et la reprendre. Dès qu'il m'aperçut, il m'attira jusque dans sa chambre et me parla avec beaucoup d'amertume, raillant ce qu'il appelait mes préjugés et déclarant mon austérité la chose du monde la plus ridicule. Je le laissai à dessein devenir un peu grossier dans ses reproches, et quand il en fut là : — Vous savez, mon cher monsieur, lui dis-je, que si vous n'êtes pas content, il y a une manière de s'expliquer, et me voici à vos ordres. N'allez pas plus loin en paroles, car je serais forcé de vous demander la réparation que je vous offre.

— Quoi! qu'est-ce à dire? fit-il avec beaucoup de surprise. Vous voulez vous battre? Eh bien! voilà un trait de lumière, un aveu! Vous êtes mon rival, et c'est par jalousie que vous m'avez si brutalement ou si maladroitement trahi! Dites que c'est là votre motif, alors je vous comprends et je vous pardonne.

Je lui déclarai que je n'avais aucun aveu à faire, et que je ne tenais pas à son pardon; mais, comme je ne voulais pas perdre avec lui les précieux instans que je pouvais passer encore auprès de Mme de Valvèdre ce soir-là, je le quittai en l'engageant à faire ses réflexions, et en lui disant que dans une heure je serais chez lui.

La galerie de bois découpé faisant extérieurement le tour de la maison, je revins par là à l'appartement de Mme de Valvèdre; mais je la trouvai sur cette galerie, et venant à ma rencontre.

— J'ai une question à vous adresser, me dit-elle d'un ton froid et irrité. Asseyez-vous-là. Nos amis sont encore plongés dans la botanique. Comme il est au moins inutile de les mettre au courant d'un incident ridicule, nous pouvons échanger ici quelques mots. Vous plaît-il de me dire, monsieur Francis Valigny, quel rôle vous avez joué dans cet incident, et comment vous avez été informé de ce que vous m'avez donné à deviner?

Je lui racontai tout avec la plus entière sincérité. — C'est bien, dit-elle, vous avez eu bonne intention, et vous m'avez réellement rendu service en m'empêchant de donner un instant de plus dans

un piége que je ne veux pas qualifier. Vous auriez pu être moins acerbe dans la forme; mais vous ne me connaissez pas, et si vous me prenez pour une femme perdue, ce n'est pas plus votre faute que la mienne.

— Moi! m'écriai-je, je vous prends!... Moi qui!...

Je me mis à balbutier d'une manière extravagante.

— Laissez, laissez, reprit-elle. Ne vous défendez pas de vos préventions, je les connais. Elles ont percé trop brutalement, lorsqu'à propos de ma théorie tout impersonnelle sur les diamans vous avez dit que c'était un goût de courtisane!

— Mais, au nom du ciel, laissez-moi jurer que je n'ai pas dit cela!

— Vous l'avez pensé, et vous avez dit l'équivalent. Écoutez, je viens de recevoir ici, de la part de ce juif et par contre-coup de la vôtre, une mortelle insulte. Ne croyez pas que le dédain qui me préserve de la colère me garantisse d'une réelle et profonde douleur...

Je vis, aux rayons de la lune, un ruisseau de larmes briller comme un flot de perles sur les joues pâles de cette charmante femme, et sans savoir ce que je faisais, encore moins ce que je disais, je tombai à ses pieds en lui jurant que je la respectais, que je la plaignais, et que j'étais prêt à la venger. Peut-être en ce moment m'arriva-t-il de lui dire que je l'aimais. Troublés tous deux, moi de sa douleur, elle de ma subite émotion, nous fûmes quelques instans sans nous entendre l'un l'autre et sans nous entendre nous-mêmes.

Elle surmonta ce trouble la première, et, répondant à une parole que je lui répétais pour atténuer ma faute : — Oui, je le sais, dit-elle, vous êtes un enfant; mais s'il n'y a rien de généreux comme un enfant qui croit, il n'y a rien de terrible et de cruel comme un enfant qui doute, et vous êtes l'ami, l'*alter ego* d'un autre enfant bien plus sceptique et bien plus brutal que vous... Mais je ne veux me brouiller ni avec l'un ni avec l'autre. Il faut que l'aimable et douce Paule Valvèdre soit heureuse. Vous êtes déjà son ami, puisque vous êtes celui de son fiancé; ou j'aurais tort contre vous trois, ou, en me donnant raison contre vous deux, Paule souffrirait. Permettez donc que je m'explique avec vous, et que je vous dise un peu qui je suis. Ce sera dit en deux mots. Je suis une personne *accablée*, *finie*, inoffensive par conséquent. Henri Obernay m'a présentée à vous, je le sais, comme une plaintive et ennuyeuse créature, mécontente de tout et accusant tout le monde. C'est sa thèse, il l'a soutenue devant moi-même, car, s'il est mal élevé, il est sincère, et je sais bien que je n'ai pas en lui un ennemi perfide. Dites-lui que je ne me plains de personne, et, ceci établi, faites-lui part du motif qui m'amenait ici, vous qui savez et devez taire celui qui va dès demain me faire repartir.

— Demain! vous partez demain?

— Oui, si M. Moserwald reste, et je n'ai aucune autorité sur lui.

— Il partira, je vous en réponds!

— Et moi, je vous défends d'épouser ma querelle! De quel droit, s'il vous plaît, prétendriez-vous me compromettre en vous faisant mon chevalier?

— Mais pourquoi donc voulez-vous partir, mon Dieu? Est-ce que les outrages de cet homme vous atteignent?

— Oui, l'outrage atteint toujours une veuve dont le mari est vivant.

— Ah! madame, vous êtes méconnue et délaissée, je le savais bien, moi! mais...

— Il n'y a pas de *mais*. Les choses sont ainsi. M. de Valvèdre est un homme infiniment respectable, qui sait tout, excepté l'art de faire respecter la femme qui porte son nom; mais cette femme sait heureusement ce qu'elle doit à ses enfans, et, pour se faire respecter elle-même, elle n'a qu'un refuge, la retraite et la solitude. Elle y retournera donc, et puisque vous savez pourquoi elle y rentre, sachez aussi pourquoi elle en était sortie un instant. Il faut que la solitude qu'on lui a choisie soit au moins à elle, et que personne n'ait le droit de l'y troubler. Eh bien! je ne me plains pas; mais cette fois je réclame. Mlle Juste de Valvèdre m'est une société antipathique. Mon mari assure qu'il ne l'a pas placée auprès de moi pour me surveiller, mais pour servir de chaperon à Paule, et ne pas me condamner, disait-il, à un rôle qui n'est pas encore de mon âge. Cependant Mlle Juste de Valvèdre s'est faite oppressive et offensante. J'ai supporté cela cinq ans : je suis au bout de mes forces. Le moment logique et naturel d'en finir est venu, puisque le mariage de Paule avec Obernay est résolu, et devait être célébré au commencement de l'année. M. de Valvèdre semble l'avoir oublié, et Henri, comme tous les savans, a beaucoup de patience en amour. Je venais donc dire à mon mari : « Paule s'ennuie, et moi, je me meurs de lassitude et de dégoût. Mariez Paule et délivrez-moi de Juste, ou si Juste doit rester souveraine dans ma maison, permettez-moi de transporter mes enfans et mes pénates auprès de Paule, à Genève, où elle doit demeurer après son mariage. Et si cela ne convient pas à Obernay, laissez-moi chercher ou fixez-moi une autre retraite, un ermitage dans une thébaïde quelconque, pourvu que je sois délivrée de l'autorité tout à fait illégitime d'une personne que je ne puis aimer. » J'espérais, je croyais trouver M. de Valvèdre ici. Il a pris son vol vers les nuages, où je ne puis l'atteindre. Je ne voulais pas et je ne veux pas écrire : écrire accuse trop les torts des absens. Je ne veux pas non plus m'expliquer directement avec Obernay sur le compte de Mlle Juste : il lui est très attaché et ne manquerait pas de

lui donner raison contre moi. Nous nous froisserions mutuellement, comme cela est arrivé déjà. Puisque je ne puis attendre M. de Valvèdre ici, je vous charge au moins d'expliquer à Henri le motif en apparence si inquiétant et si mystérieux de mon voyage. S'il aime Paule, il fera quelque effort pour hâter son mariage et ma délivrance. J'ai dit. Oubliez-moi et portez-vous bien.

En achevant cette explication sur un ton d'enjouement qui refoulait un profond sanglot intérieur, elle me tendit la main et se leva pour me quitter.

Je la retins. — Je vous jure, m'écriai-je, que vous ne partirez pas, que vous attendrez M. de Valvèdre ici, et que vous mènerez à bien un projet qui n'a rien que de légitime et de raisonnable. Je vous jure que Moserwald, s'il ne part pas, n'osera plus lever les yeux sur vous, car Obernay et moi l'en empêcherons. Nous en avons le droit, puisqu'Obernay va devenir votre beau-frère et que je suis son *alter ego*, vous l'avez dit. Notre devoir est donc de vous défendre et de ne pas même souffrir qu'on vous importune. Je vous jure enfin qu'Henri ne prendra pas obstinément le parti d'une autre personne qui vous déplaît et qui ne peut pas avoir raison contre vous. Henri aime ardemment sa fiancée, je ne crois pas à la patience qu'il affecte; de grâce, madame, croyez en nous, croyez en moi: je comprends l'honneur que vous venez de me faire en me parlant comme à quelqu'un de votre famille, et dès ce jour je vous suis dévoué jusqu'à la mort.

La chaleur de mon zèle ne parut pas effrayer Mme de Valvèdre : elle avait pleuré, elle était brisée; elle sembla se laisser aller instinctivement au besoin de se fier à un ami. Je ne comprenais pas, moi, qu'une femme si ravissante, si fière et si douce en même temps, fût isolée dans la vie à ce point d'avoir besoin de la protection d'un enfant qu'elle voyait pour la première fois. J'en étais surpris, indigné contre son mari et sa famille, mais follement heureux pour mon compte.

En la quittant, je me rendis chez Moserwald. — Eh bien! lui dis-je, où en sommes-nous? Nous battons-nous?

— Ah! vous arrivez en fier-à-bras, répondit-il, parce que vous croyez peut-être que je reculerais? Vous vous trompez, mon cher, je sais me battre et je me bats quand il le faut. J'ai eu trop d'aventures de femmes pour ne pas savoir qu'il faut être brave à l'occasion; mais il n'y a pas ici de motif suffisant, et je ne suis pas en colère. J'ai du chagrin, voilà tout. Consolez-moi, ce sera beaucoup plus humain et plus sage.

— Vous voulez que je vous console?

— Oui, vous le pouvez; dites-moi que vous n'êtes pas son amant, et je garderai l'espérance.

— Son amant? quand je l'ai vue hier pour la première fois! Mais pour quelle femme la prenez-vous donc, esprit corrompu et salissant que vous êtes?

— Vous me dites des injures; vous êtes amoureux d'elle! Oui, oui, c'est clair. Vous vous êtes moqué de moi; vous m'avez dit que vous la trouviez laide, vous m'avez offert de me servir,... et j'ai donné dans le panneau. Ah! comme l'amour rend bête! Vous, cela vous a donné de l'esprit : c'est la preuve que vous aimez moins que moi!

— Vous avez la prétention d'aimer, vous qui ne connaissez que les voies de l'infamie, et qui croyez pouvoir acheter l'amour?

— Voilà vos exagérations, et je m'étonne qu'un garçon aussi intelligent que vous comprenne si mal la réalité. Comment? c'est outrager une femme que de la combler de présens et de richesses, sans lui rien demander?

— Mais on connaît cette manière de ne rien demander, mon cher! Elle est à l'usage de tous les nababs impertinens, elle constate une confiance intérieure, une attente tranquille et perfide dont une femme d'honneur doit s'indigner. C'est une manière de placer un capital sur la certitude d'un plaisir personnel et sur l'inévitable lâcheté de la personne séduite : beau désintéressement en vérité, et si j'étais femme, j'en serais singulièrement touchée!

Moserwald subit mon indignation avec une douceur étonnante. Assis devant une table, la tête dans ses mains, il paraissait réfléchir. Quand il releva la tête, je vis avec la plus grande surprise qu'il pleurait.

— Vous m'avez fait du mal, dit-il, beaucoup de mal; mais je ne vous en veux pas. J'ai mérité tout cela par mon manque d'esprit et d'éducation. Que voulez-vous? je n'ai jamais fait la cour à une femme si haut placée, moi, et ce que j'imagine de plus *artiste* et de plus délicat est précisément ce qui l'offense le plus,... tandis que vous... avec rien, avec des airs et des paroles, vous qui ne la connaissez que d'hier et qui ne l'aimez certainement pas comme je l'aime, moi, depuis deux ans,... car il y a deux ans, oui, deux ans que j'en suis malade, que j'en deviens fou chaque fois que je la rencontre!... J'en perds l'esprit, entendez-vous, mon cher? Et je vous le dis, à vous, mon rival, destiné à me supplanter parce que vous avez pour vous la musique du sentiment, et que les femmes les plus sensées se laissent endormir par cette musique-là... Cela ne les amuse pas toujours, mais cela flatte leur vanité quelquefois plus que les parures et que le bonheur. Eh bien! je le répète, je ne vous en veux pas. C'est votre droit, et si vous m'en voulez de ce que j'ai fait, vous manquez d'esprit. Nous ne nous devons rien l'un à l'autre, n'est-ce pas? nous n'avons donc pas de motifs pour nous haïr. Au

fond, je vous aime, je ne sais pas pourquoi; un instinct, un caprice d'esprit, peut-être une idée romanesque, parce que vous aimez la même femme que moi, et que nous devons nous retrouver plus d'une fois emboîtant le pas derrière elle. Qui sait? nous serons peut-être éconduits tous deux, et peut-être aussi vous d'abord,... moi plus tard... Enfin je n'y renonce pas, vous voyez! Je vous le promettrais que je mentirais, et je suis la franchise même. Je pars demain matin; c'est ce que vous désirez? Je le désire également. Votre Obernay m'ennuie, et cette belle-sœur me gêne. Adieu donc, mon très cher, et au revoir... Ah! attendez! vous êtes pauvre, et vous croyez qu'on peut se passer d'argent en amour. Grave erreur! il vous en faut, ou il vous en faudra bientôt, ne fût-ce que pour payer une chaise de poste au besoin! Voilà mon blanc-seing. Donnez-le n'importe où, à n'importe quel banquier,... on vous comptera la somme que vous jugerez nécessaire. Je m'en rapporte à votre délicatesse et à votre discrétion! Direz-vous à présent que les juifs n'ont rien de bon?

Je lui saisis le bras au moment où il me présentait sa signature, qu'il venait de tracer rapidement avec quelques mots d'argot financier sur une feuille de papier blanc. Je le forçai de remettre cela sur la table sans que mes mains y eussent touché. — Un instant! lui dis-je; avant de nous quitter, je veux savoir, je veux comprendre l'étrangeté de votre conduite. Je ne me paie pas de paroles vagues, et je ne vous crois pas fou. Vous me prenez pour un rival, pour un rival heureux qui plus est, et vous voulez me fournir les moyens qui, selon vous, me sont nécessaires pour assouvir ma passion! Quel est ce calcul? Répondez, répondez, ou je prendrai pour une grave injure l'offre que vous me faites, car je perds patience, je vous en avertis.

Je parlais avec tant de fermeté, que Moserwald se déconcerta. Il resta pensif un instant, puis il répondit, avec un beau et franc sourire qui me le montra sous un jour nouveau, tout à fait inexplicable : — Vous ne le devinez pas, enfant, mon calcul? C'est que vous voulez voir un calcul où il n'y en a pas! C'est un élan et une inspiration tellement naturels...

— Vous voulez acheter ma reconnaissance?

— Précisément, et cela pour que vous ne parliez pas de moi avec aversion et mépris à cette femme que j'aime... Vous refusez mes services? n'importe! vous ne pourrez pas oublier avec quelle courtoisie je vous les ai offerts, et un jour viendra où vous les réclamerez.

— Jamais! m'écriai-je indigné.

— Jamais? reprit-il; Dieu lui-même ne connaît pas ce mot-là; mais pour le moment je m'en empare : c'est un aveu de plus de votre amour!

Je sentis que, quelle que fût mon attitude, légère ou sérieuse, je n'aurais pas le dernier mot avec cet homme bizarre, têtu autant que souple et naïf autant que rusé. Je brûlai devant lui son blanc-seing; mais je ne sais avec quel art il tourna la fin de notre entretien. Il est de fait qu'en le quittant je m'aperçus qu'il m'avait forcé de le remercier, et que, venu là en humeur de le battre, je m'en allais en touchant la main qu'il me tendait.

Il partit au point du jour, laissant notre hôte et tous les gens de la maison et du village enthousiasmés de sa générosité. Il n'eût pas fait bon de le traiter de juif devant eux; je crois qu'on nous eût lapidés.

Je ne saurais dire si je dormis mieux cette nuit-là que les précédentes. Je crois qu'à cette époque j'ai dû passer des semaines entières sans sommeil et sans en sentir le besoin, tant la vie s'était concentrée dans mon imagination. Le lendemain, Paule et Obernay vinrent déjeuner dans la salle basse avec Alida. Ils avaient forcé Mme de Valvèdre à une explication qui, contrairement aux prévisions de celle-ci, n'avait amené aucun orage. Il est bien vrai qu'Henri avait défendu le caractère et les intentions de Mlle Juste; mais Paule avait tout apaisé en déclarant que sa sœur aînée avait outre-passé son mandat, qu'au lieu de se borner à soulager Mme de Valvèdre des soins de la famille et du ménage, elle avait usurpé une autorité qui ne lui appartenait pas, en un mot qu'Alida avait raison de se plaindre, et qu'elle-même avait souffert une certaine persécution très injuste et très fâcheuse pour avoir voulu défendre les droits de la véritable mère de famille.

Obernay n'aimait pas Alida, et il aimait encore moins que sa fiancée prît parti pour elle; mais il craignait avant tout d'être injuste, et en présence de cet intérieur troublé il jugea fort sainement qu'il fallait céder sous peine d'exaspérer. Puis, la question de son prochain mariage se trouvant soulevée par l'incident, il éprouva tout à coup une vive reconnaissance pour Mme de Valvèdre, et passa dans son camp avec armes et bagages. Si botaniste qu'il fût, il était homme et amoureux. Quelques mots de lui, pendant qu'on servait le déjeuner, me mirent au courant de ce qui s'était passé la veille au soir après ma sortie, et de ce qui avait été décidé le matin même après la nouvelle du départ de Moserwald. On devait attendre à Saint-Pierre le retour de Valvèdre, afin de lui soumettre le vœu commun, à savoir le prochain mariage de Paule et l'expulsion à l'amiable de Mlle Juste. Cette dernière mesure, venant de l'initiative apparente du chef de la famille, ne pouvait manquer d'être à la fois absolue et douce dans la forme.

Le séjour d'Alida à Saint-Pierre pouvait donc durer huit jours, quinze jours, peut-être davantage. M. de Valvèdre avait mis dans

ses prévisions qu'il redescendrait peut-être la montagne par le versant qui nous était opposé, et que là, renouvelant ses provisions et ses guides, il recommencerait l'ascension d'un autre côté, si ses premiers efforts n'avaient pas abouti. Quels souhaits je fis dès lors pour l'insuccès de l'exploration scientifique! Alida semblait calmée et presque gaie de ce campement dans la montagne. Elle me parlait avec douceur et abandon, elle me souffrait auprès d'elle. J'étais assis à la même table. Elle projetait une promenade, et ne me défendait pas de l'accompagner. J'étais tout espoir et tout bonheur, en même temps que la douleur de l'avoir offensée un instant restait en moi comme un remords.

Il y a un langage mystérieux entre les âmes qui se cherchent. Ce langage n'a même pas besoin du regard pour persuader; il est complétement inappréciable aux yeux comme aux oreilles des indifférens, mais il traverse le milieu obscur et borné des perceptions physiques, il embrase je ne sais quels fluides, il va d'un cœur à l'autre sans se soumettre aux manifestations extérieures. Alida me l'a dit souvent depuis. Dès cette matinée, où je ne songeai pas à lui exprimer mon repentir et ma passion par un seul mot, elle se sentit adorée, et elle m'aima. Je ne lui fis point de *déclaration*, elle ne me fit point d'*aveux*, et pourtant le soir de ce jour-là nous lisions dans la pensée l'un de l'autre et nous tremblions de la tête aux pieds quand, malgré nous, nos regards se rencontraient.

A la promenade, je ne la quittai pas d'un instant. Elle était médiocrement marcheuse, et, ne se résignant pas à emprisonner ses petits pieds dans de gros souliers, elle s'en allait, adroite, insouciante, mais vite meurtrie et fatiguée, à travers les pierres de la montagne et les galets du torrent, avec ses bottines minces, son ombrelle dans une main, un gros bouquet de fleurs sauvages dans l'autre, et laissant sa robe s'accrocher à tous les obstacles du chemin. Obernay allait devant avec Paule, emportés tous deux par une ardeur d'herborisation effrénée; puis ils faisaient de longues pauses pour comparer, choisir et parer les échantillons qu'ils emportaient. Nous n'avions pas de guides; Henri nous en dispensait. Il me confiait Mme de Valvèdre, heureux de n'avoir pas à se préoccuper d'elle et de pouvoir être tout entier à son intrépide et infatigable élève. — Suivez-nous ou devancez-nous, m'avait-il dit; il suffit que vous ne nous perdiez pas de vue. Je ne vous mènerai pas dans des endroits dangereux. Pourtant surveille un peu Mme de Valvèdre, elle est fort distraite et ne doute de rien.

J'avais eu, moi, l'infâme hypocrisie de lui dire que j'étais la victime de la journée et que j'aimerais bien mieux herboriser à ma manière, c'est-à-dire errer et contempler à ma guise, que d'accompagner cette belle dame nonchalante et fantasque.

— Prends patience pour aujourd'hui, avait répondu Obernay, demain nous arrangerons cela autrement. Nous lui donnerons un mulet et un guide. — Candide Obernay!

Je fis si bien que ces quatre heures de promenade furent un tête-à-tête ininterrompu avec Alida. Quand nos compagnons s'arrêtaient, je la faisais marcher, afin, disais-je, de n'avoir pas à se presser pour les rejoindre quand ils reprendraient les devans, et quand nous avions un peu d'avance, je l'invitais à se reposer jusqu'à ce que nous les vissions se remettre en marche. Je ne lui disais rien. J'étais auprès d'elle ou autour d'elle comme un chien de garde, ou plutôt comme un esclave intelligent occupé à écarter les épines et les cailloux de son chemin. Si elle regardait un brin d'herbe sur le revers du rocher, je m'élançais, au risque de me tuer, pour le lui rapporter en un clin d'œil. Je tenais son ombrelle quand elle était assise, je débarrassais son écharpe des brins de mousse qu'elle avait ramassés en frôlant les sapins, je lui trouvais des fraises là où il n'y en avait pas; je crois que j'aurais fait fleurir des camellias sur le glacier. Et je prenais tous ces soins classiques, je lui rendais tous ces hommages, aujourd'hui passés de mode et dès lors assez rebattus, avec une ivresse de bonheur qui m'empêcha d'être ridicule. Elle essaya bien d'abord de s'en moquer; mais, voyant que je me livrais tout entier à son dédain et à son ironie sans me plaindre et sans me décourager, elle devint sérieuse, et je sentis qu'à chaque instant elle s'attendrissait.

Le soir, dans sa chambre, après le départ des fusées qui nous signalèrent l'expédition dans une région moins élevée que la veille, mais plus éloignée au flanc de la montagne, elle reprit sa broderie, et les fiancés leur étude. Je m'assis auprès d'elle et lui offris de lui faire la lecture à voix basse. — Je veux bien, dit-elle avec douceur en me montrant mon volume de poésies sur son guéridon. J'ai tout lu, mais les vers se laissent relire.

— Non, pas ceux-ci! ils sont médiocres.

— Ils sont jeunes, ce n'est pas la même chose. N'avez-vous pas fait hier le panégyrique de la jeunesse?

— Il y a jeunesse et jeunesse, celle qui attend l'amour et celle qui l'éprouve. La première parle beaucoup pour ne rien dire, la seconde ne dit rien et comprend l'infini.

— Voyons toujours le rêve de la première!

— Soit! On pourra s'en moquer, n'est-ce pas?

— Non! Je prends l'enfant sous ma protection. J'ai lu dans les dix lignes de la préface que l'auteur n'avait que vingt ans. A propos, croyez-vous qu'il les ait encore?

— Le livre est daté de 1832; mais c'est égal, si vous voulez que l'auteur n'ait pas vieilli...

— Quel âge avez-vous donc, vous?

— Je n'en sais rien, j'ai l'âge que votre majesté voudra.

Je retrouvais le courage de plaisanter, parce que je voyais Obernay m'écouter d'une oreille. Quand il crut s'être convaincu que je n'avais que des riens à échanger avec cette femme réputée par lui frivole, il n'écouta plus; mais alors je ne trouvai plus rien à dire, l'émotion me prit à la gorge, et je sentis qu'il me serait impossible de lire une page. Alida s'en aperçut bien, et, reprenant le livre :

— Je vois, dit-elle, que vous méprisez beaucoup mon petit poète; moi, sans l'admirer précisément, je l'aimais. Puisque vous faites si peu de cas de l'ingénuité romanesque, je ne vous le rendrai pas, je vous en avertis. Est-ce que vous le connaissez, ce garçon-là?

— Il est anonyme.

— Ce n'est pas une raison.

— C'est vrai. Je peux parler de lui sans le compromettre et vous dire ce qu'il est devenu. Il est resté anonyme et ne fait plus de vers.

— Ah! mon Dieu! Est-ce qu'il est devenu savant? dit-elle en baissant la voix et comme pénétrée d'effroi.

— Vous détestez donc bien la science? repris-je en baissant la voix aussi. Oh! ne vous gênez pas, je ne sais rien au monde!

— Vous avez bien raison; mais je ne peux rien dire ici. Nous parlerons de cela demain à la promenade.

— Nous parlerons! je ne crois pas!

— Pourquoi? Voyons, dit-elle en s'efforçant de faire envoler en paroles l'émotion qui m'accablait et qu'elle ne voulait plus subir en dépit d'elle-même, pourquoi ne nous sommes-nous rien dit aujourd'hui? Moi, je suis taciturne, mais c'est par timidité. Une ignorante qui a vécu dix ans avec des oracles a dû prendre l'habitude de se taire; mais vous? Allons, puisque vous n'êtes en train ni de lire ni de causer, vous devriez me faire un peu de musique... Non? Je vous en prie!

Mme de Valvèdre, je l'ai su plus tard, était une séduisante enfant qu'il fallait toujours occuper et distraire pour l'arracher à une mélancolie profonde. Elle sentait si bien ce besoin qu'elle allait quêtant les soins et les attentions avec une naïveté désœuvrée qui la faisait paraître tantôt coquette, tantôt voluptueuse. Elle n'était ni l'un ni l'autre. L'ennui et le besoin d'émotions étaient les mobiles de toute sa conduite, dirai-je aussi de ses attachemens?... Je ne sus pas résister à sa prière et j'obtins seulement la permission de faire de la musique à distance. Placé au bout de la galerie, je fis chanter mon hautbois comme une voix de la nuit. Le bruit des cascades de la montagne, la magie du clair de lune aidèrent au prestige; Alida fut vivement émue, les fiancés eux-mêmes m'écoutèrent avec intérêt.

Quand je rentrai, le bon Obernay m'accabla d'éloges; la candide Paule aussi se fit la complice de mon succès. Mme de Valvèdre ne me dit rien; elle dit aux autres à demi-voix, — mais je l'entendis bien, — que j'avais le talent le plus sympathique qu'elle eût encore rencontré.

Que se passa-t-il durant les deux jours qui suivirent? Je n'eus pas la hardiesse de me déclarer et je fus compris; je tremblais d'être repoussé si je parlais. Mon ingénuité était grande : on lisait clairement dans mon cœur, et on se laissait adorer.

Le troisième jour, Obernay me prit à l'écart après le départ des fusées. — Je suis inquiet et je pars, me dit-il; le signal que je viens d'expliquer à ces dames comme n'annonçant rien de fâcheux était presque un signal de détresse. Valvèdre est en péril; il ne peut ni monter ni descendre, et le temps menace. Pour rien au monde, il ne faut inquiéter Paule ni avertir Alida; elles voudraient me suivre, ce qui rendrait tout impossible. Je viens d'inventer une migraine, et je suis censé me retirer pour dormir; mais je me mets en route sur l'heure avec les guides, qui, par mon ordre, sont toujours prêts. Je marcherai toute la nuit, et demain j'espère rejoindre l'expédition dans l'après-midi. Tu le sauras, s'il m'est possible de t'envoyer une fusée dans la soirée. Si tu ne vois rien, il n'y aura rien à dire, rien à faire; tu t'armeras de courage en te disant que ce n'est pas une preuve de désastre, mais que la provision de pièces d'artifice est épuisée ou endommagée, ou bien encore que nous sommes dans un pli de terrain qui ne nous permet pas d'être vus d'ici. Quoi qu'il arrive, reste auprès de ces deux femmes jusqu'à mon retour, ou jusqu'à celui de Valvèdre... ou jusqu'à une nouvelle quelconque...

— Je vois, lui dis-je, que tu n'es pas sûr de revenir! Je veux t'accompagner!

— N'y songe pas, tu ne ferais que me retarder et compliquer mes préoccupations. Tu es nécessaire ici. Au nom de l'amitié, je te demande de me remplacer, de protéger ma fiancée, de soutenir son courage au besoin,... de lui donner patience, si, comme je l'espère, il ne s'agit que de quelques jours d'absence, enfin d'aider Mme de Valvèdre à rejoindre ses enfans, si...

— Allons! ne croyons pas au malheur! Pars vite, c'est ton devoir; je reste, puisque c'est le mien.

Il fut convenu que le lendemain matin j'expliquerais l'absence d'Henri en disant qu'il avait reçu un message de M. de Valvèdre, lequel l'envoyait faire des observations sur une montagne voisine, que pour la suite j'inventerais au besoin d'autres prétextes de son absence en m'inspirant des circonstances qui pourraient se présenter.

J'entrais donc dans le poème de l'amour heureux sous les plus

funèbres auspices. J'avoue que je m'inquiétais médiocrement de M. de Valvèdre. Il suivait sa destinée, qui était de préférer la science à l'amour ou tout au moins au bonheur domestique; il y risquait par conséquent son honneur conjugal et sa vie. Soit! c'était son droit, et je ne voyais pas pourquoi je l'aurais plaint ou épargné; mais Obernay m'était un grave sujet d'effroi et de tristesse. J'eus beaucoup de peine à paraître calme en expliquant son départ. Heureusement mes compagnes furent aisément dupes. Alida était plutôt portée à se plaindre des périlleuses excursions de son mari qu'à s'en tourmenter. Il était facile de voir qu'elle était humiliée d'avoir perdu l'ascendant qui l'avait retenu plusieurs années dans son ménage. Elle ne paraissait plus en souffrir pour son propre compte, mais elle en rougissait devant le monde. Quant à Paule, elle croyait si religieusement à la confiance et à la sincérité d'Obernay, qu'elle combattit bravement un premier mouvement d'inquiétude, en disant : — Non, non! Henri ne m'eût pas trompée. Si mon frère était en danger, il me l'eût dit. Il n'eût pas douté de mon courage, il n'eût laissé à nul autre que moi le soin de soutenir celui de ma belle-sœur.

Le temps était brouillé, on ne sortit pas ce jour-là. Paule travailla dans sa chambre; malgré l'air humide et froid, Alida passa l'après-midi assise sur la galerie, disant qu'elle étouffait dans ces pièces écrasées par un plancher bas. J'étais à ses côtés, et ne pouvais douter qu'elle ne se prêtât au tête-à-tête; j'eusse été enivré la veille de tant de bontés, mais j'étais mortellement triste en songeant à Obernay, et je faisais de vains efforts pour me sentir heureux. Elle s'en aperçut, et, sans songer à deviner la vérité, elle attribua mon abattement à la passion contenue par la crainte. Elle me pressa de questions imprudentes et cruelles, et ce que je n'eusse pas osé lui dire dans l'ivresse de l'espérance, elle me l'arracha dans la fièvre de l'angoisse; mais ce furent des aveux amers et remplis de ces injustes reproches qui trahissent le désir plus que la tendresse. Pourquoi voulait-elle lire dans mon cœur troublé, si le sien, qui paraissait calme, n'avait à m'offrir qu'une pitié stérile?

Elle ne fut pas blessée de mes reproches. — Écoutez, me dit-elle, j'ai provoqué cet abandon de votre part, vous allez savoir pourquoi, et, si vous m'en savez mauvais gré, je croirai que vous n'êtes pas digne de ma confiance. Depuis le premier jour où nous nous sommes vus, vous avez pris vis-à-vis de moi une attitude douloureuse, impossible. On m'a souvent reproché d'être coquette; on s'est bien trompé, puisque la chose que je crains et que je hais le plus, c'est de faire souffrir. J'ai inspiré plusieurs fois, je ne sais pourquoi ni comment, des passions subites, je devrais plutôt dire des fantaisies

ardentes, offensantes même... Il en est pourtant que j'ai dû plaindre, ne pouvant les partager. La vôtre...

— Tenez! m'écriai-je, ne parlez pas de moi : vous me calomniez, ne pouvant me comprendre! Il est possible que vous soyez douce et bonne, mais vous n'avez jamais aimé!

— Si fait, reprit-elle : j'ai aimé... mon mari! mais ne parlons pas d'amour, il n'est pas question de cela. Ce n'est pas de l'amour que vous avez pour moi! Oh! restez là, et laissez-moi tout vous dire. Vous subissez une très vive émotion auprès de moi, je le vois bien. Votre imagination s'est exaltée, et vous me diriez que vous êtes capable de tout pour m'obtenir, que je ne vous contredirais pas. Chez les hommes, ces sortes de vouloirs sont aveugles; mais croyez-vous que la force de votre désir vous crée un mérite quelconque? dites, le croyez-vous? Si vous le croyez, pourquoi refuseriez-vous à M. Moserwald un droit égal à ma bienveillance?

Elle me faisait horriblement souffrir. Elle avait raison dans son dire; mais n'avais-je pas raison, moi aussi, de trouver cette froide sagesse bien tardive après trois jours de confiance perfide et de muet encouragement? Je m'en plaignis avec énergie; j'étais outré et prêt à tout briser, dussé-je me briser moi-même.

Elle ne s'offensa de rien. Elle avait de l'expérience et peut-être l'habitude de scènes semblables. — Tenez, reprit-elle quand j'eus exhalé mon dépit et ma douleur, vous êtes malheureux dans ce moment-ci; mais je suis plus à plaindre que vous, et c'est pour toute la vie... Je sens que je ne guérirai jamais du mal que vous me faites, tandis que vous...

— Expliquez-vous! m'écriai-je en serrant ses mains dans les miennes avec violence. Pourquoi souffririez-vous à cause de moi?

— Parce que j'ai un rêve, un idéal que vous contristez, que vous brisez affreusement! Depuis que j'existe, j'aspire à l'amitié, à l'amour vrai; je peux dire ce mot-là, si celui d'amitié vous révolte. Je cherche une affection à la fois ardente et pure, une préférence absolue, exclusive, de mon âme pour un être qui la comprenne et qui consente à la remplir sans la déchirer. On ne m'a jamais offert qu'une amitié pédante et despotique, ou une passion insensée, pleine d'égoïsme ou d'exigences blessantes. En vous voyant... oh! je peux bien vous le dire, à présent que vous l'avez déjà méprisée et refoulée en moi, j'ai senti pour vous une sympathie étrange,... perfide, à coup sûr! J'ai rêvé, j'ai cru me sentir aimée; mais dès le lendemain vous me haïssiez, vous m'outragiez..... Et puis vous vous repentiez aussitôt, vous demandiez pardon avec des larmes, j'ai recommencé à croire. Vous étiez si jeune et vous paraissiez si naïf! Trois jours se sont passés, et... voyez comme je suis coquette et rusée! je me suis

sentie heureuse et je vous le dis! Il me semblait avoir enfin rencontré mon ami, mon frère,... mon soutien dans une vie dont vous ne pouvez deviner les souffrances et les amertumes!... Je m'endormais tranquille, insensée. Je me disais : c'est peut-être enfin *lui* qui est là! Mais aujourd'hui je vous ai vu sombre et chargé d'ennuis à mes côtés. La peur m'a prise, et j'ai voulu savoir... A présent je sais, et me voilà tranquille, mais morne comme le chagrin sans remède et sans espoir. C'est une dernière illusion qui s'envole, et je rentre dans le calme de la mort.

Je me sentis vaincu, mais aussi j'étais brisé. Je n'avais pas prévu les suites de ma passion, ou du moins je n'avais rêvé qu'une succession de joies ou de douleurs terribles, auxquelles je m'étais vaillamment soumis. Alida me montrait un autre avenir tout à fait inconnu et plus effrayant encore. Elle m'imposait la tâche d'adoucir son existence brisée et de lui donner un peu de repos et de bonheur au prix de tout mon bonheur et de tout mon repos. Si elle voulait sincèrement m'éloigner d'elle, c'était le plus habile expédient possible. Épouvanté, je gardai un cruel silence en baissant la tête.

— Eh bien! reprit-elle avec une douceur qui n'était pas sans mélange de dédain, vous voyez! j'ai bien compris, et j'ai bien fait de vouloir comprendre : vous ne m'aimez pas, et l'idée de remplir envers moi un devoir de cœur vous écrase comme une condamnation à mort! Je trouve cela tout simple et très juste, ajouta-t-elle en me tendant la main avec un doux et froid sourire, et comme vous êtes trop sincère pour essayer de jouer la comédie, je vois que je peux vous estimer encore. Restons amis. Je ne vous crains plus, et vous pouvez cesser de vous craindre vous-même. Vous aurez la vie triomphante et facile des hommes qui ne cherchent que le plaisir. Vous êtes dans le réel et dans le vrai, n'en soyez pas humilié. L'*anonyme* ne fait plus de vers, m'avez-vous dit : il a bien raison, puisque la poésie l'a quitté! Il lui reste une honnête mission à remplir, celle de ne tromper personne.

C'était là une sorte d'appel à mon honneur, et l'idée ne me vint pas que je pusse être indigne même de la froide estime accordée comme un pis aller. Je n'essayai ni de me justifier ni de m'excuser. Je restai muet et sombre. Alida me quitta, et bientôt je l'entendis causer avec Paule sur un ton de tranquillité apparente.

Mon cœur se brisa tout à coup. C'en était donc fait pour toujours de cette vie ardente à laquelle j'étais né depuis si peu de jours, et qui me semblait déjà l'habitude normale, le but, la destinée de tout mon être? Non! cela ne se pouvait pas! Tout ce qu'Alida m'avait dit pour refouler ma passion, pour me faire rougir de mes aspirations violentes, ne servait qu'à en raviver l'intensité. « Égoïste, soit!

me disais-je; l'amour peut-il être autre chose qu'une expansion de personnalité irrésistible? Si elle m'en fait un crime, c'est qu'elle ne partage pas mon trouble. Eh bien! je ne saurais m'en offenser. J'ai manqué d'initiative, j'ai été maladroit : je n'ai su ni parler ni me taire à propos. Cette femme exquise, blasée sur les hommages rendus à sa beauté, m'a pris pour un enfant sans cœur et sans force morale, capable de l'abandonner au lendemain de sa défaite. C'est à moi de lui prouver maintenant que je suis un homme, un homme positif en amour, il est vrai, mais susceptible de dévouement, de reconnaissance et de fidélité. Donnons-lui confiance en acceptant à titre d'épreuve tous les sacrifices qu'il lui plaira de m'imposer. C'est à moi de la persuader peu à peu, de fasciner sa raison, d'attendrir son cœur et de lui faire partager le délire qui me possède. »

Je me jurai de ne pas être hypocrite, de ne me laisser arracher aucune promesse de vertu irréalisable, et de faire simplement accepter ma soumission comme une marque de respectueuse patience. J'écrivis quelques mots au crayon sur une page de carnet : « Vous avez mille fois raison; je n'étais pas digne de vous. Je le deviendrai, si vous ne m'abandonnez pas au désespoir. »

Je rentrai chez elle sous le prétexte de reprendre un livre, je lui glissai le billet presque sous les yeux de Paule, et je retournai sur la galerie, où la réponse ne se fit pas attendre. Elle vint me l'apporter elle-même en me tendant la main avec un regard et un sourire ineffables. « Nous essaierons! » me dit-elle, et elle s'enfuit en rougissant.

J étais trop jeune pour suspecter la sincérité de cette femme, et en cela j'étais plus clairvoyant que ne l'eût été l'expérience, car cette femme était sincère. Elle avait besoin d'aimer, elle aimait, et elle cherchait le moyen de concilier le sentiment de sa fierté avec les élans de son cœur avide d'émotions. Elle se réfugiait dans un *mezzo termine* où la vertu n'eût pas vu bien clair, mais où la pudeur alarmée pouvait s'endormir quelque temps. Elle m'aidait à la tromper, et nous nous trompions l'un l'autre en nous persuadant que la loyauté la plus stricte présidait à ce contrat perfide et boiteux. Tout cela m'entraînait dans un abîme. Je débutais dans l'amour par une sorte de parjure, car, en me vouant à une vertu de passage dont j'étais avide de me dépouiller, j'étais plus coupable que je ne l'avais été jusque-là en m'abandonnant à une passion sans frein, mais sans arrière-pensée.

Il ne me fut pas permis de m'en apercevoir suffisamment pour m'en préserver. A partir de ce moment, Alida, exaltée par une reconnaissance que j'étais loin de mériter, m'enivra de séductions invincibles. Elle se fit tendre, naïve, confiante jusqu'à la folie,

simple jusqu'à l'enfantillage, pour me dédommager des privations qu'elle m'imposait. Sa grâce et son abandon lui créèrent des périls inouis avec lesquels elle se joua comme si elle pouvait les ignorer. Sans doute il y a un grand charme dans ces souffrances de l'amour contenu qui attend et qui espère. Elle en exaspéra pour moi les délices et les angoisses. Elle fut passionnément coquette avec moi, ne s'en cachant plus et disant que cela était permis à une femme qui aimait éperdument et qui voulait donner à son amant tout le bonheur conciliable avec sa pudeur et ses devoirs : étrange sophisme, où elle puisait effectivement pour son compte tout le bonheur dont elle était susceptible, mais dont les âcres jouissances détérioraient mon âme, annulaient ma conscience et flétrissaient ma foi !

Deux jours se passèrent sans que j'eusse aucun signal de la montagne, aucune nouvelle d'Obernay. Cette mortelle inquiétude me rendit plus âpre au bonheur, et le remords ajoutait encore à l'étourdissement de mes coupables joies. Le soir, seul dans ma chambre, je frissonnais à l'idée qu'en ce moment peut-être Obernay et Valvèdre, ensevelis sous les glaces, exhalaient leur dernier souffle dans une étreinte suprême ! Et moi, j'avais pu oublier mon ami pendant des heures entières auprès d'une femme qui me couvait d'un céleste regard de tendresse et de béatitude, sans pressentir le destin qui pesait sur elle et qui peut-être la faisait veuve en cet instant-là ! Je me sentais alors baigné d'une sueur froide, j'avais envie de m'élancer dans la nuit pour courir à la recherche d'Obernay ; il y avait des momens où, en songeant que je trompais Valvèdre, un agonisant peut-être, un martyr de la science, je me sentais lâche et me faisais l'effet d'un assassin.

Enfin je reçus une lettre d'Obernay. « Tout va bien, me disait-il. Je n'ai pu encore rejoindre Valvèdre, mais je sais qu'il est à B., à six lieues de moi, et qu'il est en bonne santé. Je me repose quelques heures et je cours auprès de lui. J'espère le décider à s'en tenir là et le ramener à Saint-Pierre, car la tourmente a envahi les hautes neiges, et les dangers qu'il a courus pour en sortir seraient aujourd'hui insurmontables. Tu peux maintenant dire la vérité à ces dames et les exhorter à la patience. Dans deux ou trois jours, nous serons tous réunis. »

En apprenant que Valvèdre avait été en grand péril, en devinant, à travers le silence d'Obernay sur son propre compte, que lui-même avait dû courir des dangers sérieux, Paule, à qui je fis part de la lettre, eut un tremblement nerveux assez violent et me serra la main en silence. — Courage, lui dis-je, ils sont sauvés ! La fiancée d'un savant doit être une femme forte et s'habituer à souffrir.

— Vous avez raison, répondit la brave enfant en essuyant de

grosses larmes qui vinrent à propos la soulager ; oui, oui, il faut du courage : j'en aurai! Songeons à ma belle-sœur : que lui dirons-nous? Elle n'est pas forte; depuis quelques jours surtout, elle est très nerveuse et très agitée. Elle ne dort pas. Laissez-moi la lettre, je ne la lui montrerai qu'après l'avoir convenablement avertie.

— Elle est donc bien attachée à son mari? m'écriai-je étourdiment.

— En doutez-vous? reprit Paule, étonnée de mon exclamation.

— Non certes, mais...

— Mais si, vous en doutez! Ah! vous n'avez pas traversé Genève sans entendre quelque calomnie sur le compte de la pauvre Alida! Eh bien! repoussez tout cela de votre pensée. Alida est bonne, elle a du cœur. A beaucoup d'égards, c'est une enfant; mais elle est juste et elle sait apprécier le meilleur des hommes. Il est si bon pour elle! Si vous les aviez vus un instant ensemble, vous sauriez tout de suite à quoi vous en tenir sur leur prétendue désunion. Tant d'égards mutuels, tant de déférences exquises et de délicates attentions ne se retrouvent pas entre gens qui ont des reproches sérieux à se faire. Il y a entre eux des différences de goûts et d'opinions, cela est certain; mais si c'est là un malheur réel dans la vie conjugale, il y a aussi dans les motifs sérieux d'affection réciproque des compensations suffisantes. Ceux qui accusent mon frère de froideur sont injustes et mal informés; ceux qui accusent sa femme d'ingratitude ou de légèreté sont des méchans ou des imbéciles.

Quelle que pût être l'ingénuité optimiste de Paule, ses paroles me firent une vive impression. Je me sentis partagé entre une violente jalousie naissante contre cet époux si parfait, si respecté, et une sorte de blâme amer contre la femme qui cherchait ailleurs attachement et protection. Ce furent les premières atteintes du mal implacable qui devait me torturer plus tard. Quand je revis Alida, sa figure altérée sembla confirmer les assertions de sa belle-sœur; elle avait été bouleversée et semblait attendre avec impatience le retour de son mari. J'en pris une humeur féroce, et comme le temps s'était adouci et que nous nous promenions au bord du torrent, Paule s'éloignant souvent avec le guide pour chercher des plantes et satisfaire son ardeur de locomotion, je pressai Mme de Valvèdre de questions aigres et de réflexions désespérées. Elle se vit alors entraînée et comme forcée à me parler de son mari, de son intérieur, et à me raconter sa vie.

— J'ai passionnément aimé M. de Valvèdre, dit-elle. C'est la seule passion de ma vie. Paule vous a dit qu'il était parfait : eh bien! oui, elle a raison, il est parfait. Il n'a qu'un défaut, il n'aime pas. Il ne peut, ni ne sait, ni ne veut aimer. Il est supérieur aux passions, aux

souffrances, aux orages de la vie. Moi, je suis une femme, une vraie femme, faible, ignorante, sans valeur aucune. Je ne sais qu'aimer. Il fallait me tenir compte de cela et ne pas me demander autre chose. Ne le savait-il pas, lorsqu'il m'épousa, que je n'avais ni connaissances sérieuses, ni talens distingués? Je n'avais pas voulu me farder, et c'eût été bien en vain que je l'eusse tenté avec un homme qui sait tout. Je lui plus, il me trouva belle, il voulut être mon mari afin de pouvoir être mon amant. Voilà tout le mystère de ces grandes affections auxquelles une jeune fille sans expérience est condamnée à se laisser prendre. Certes l'homme qui la trompe ainsi n'est pas coupable de dissimulation. Aveuglé, il se trompe lui-même, et son erreur porte le châtiment avec elle, puisque cet homme s'enchaîne à jamais, sauf à s'en repentir plus tard. Valvèdre s'est repenti à coup sûr : il me l'a caché aussi bien que possible; mais je l'ai deviné, et j'en ai été mortellement humiliée. Après beaucoup de souffrances, l'orgueil froissé a tué l'amour dans mon cœur. Nous n'avons donc été coupables ni l'un ni l'autre. Nous avons subi une fatalité. Nous sommes assez intelligens, assez équitables, pour l'avoir reconnu et pour n'avoir point nourri d'amertume l'un contre l'autre. Nous sommes restés amis, frère et sœur, muets sur le passé, calmes dans le présent et résignés à l'avenir. Voilà toute notre histoire. Quel sujet de colère et de jalousie y trouvez-vous donc?...

J'en trouvais mille, et des soupçons et des inquiétudes sans nombre. Elle l'avait passionnément aimé, elle le proclamait devant moi, sans paraître se douter de la torture attachée pour un cœur tout neuf à ce mot de la femme adorée : « Vous n'êtes pas le premier dans ma vie. » J'aurais voulu qu'elle me trompât, qu'elle me fît croire à un mariage de raison, à un attachement paisible dès le principe, ou qu'elle prît la peine de me répéter ce banal mensonge, naïf souvent chez les femmes à passions vives : « J'ai cru aimer, mais ce que j'éprouve pour vous me détrompe. C'est vous seul qui m'avez appris l'amour. » Et en même temps je me rendais bien compte de l'incrédulité avec laquelle j'eusse accueilli ce mensonge, de la fureur qui m'eût envahi en me sentant trompé dès les premiers mots. J'étais en proie à toutes les contradictions d'un sentiment sauvage et despotique. Par momens je m'essayais à l'amitié, à l'amour pur comme elle l'entendait; mais je reconnaissais avec terreur que ce qu'elle m'avait dit de son mari pourrait bien s'appliquer à moi. Je ne trouvais pas en elle ce fonds de logique, cette maturité de l'esprit, cette conscience de la volonté, qui sont les indispensables bases d'une affection bienfaisante et d'une intimité heureuse. Elle s'était bien confessée, elle était femme jusqu'au bout des ongles, faite seulement pour aimer, disait-elle,... faite, à coup sûr, pour allumer

mille ardeurs sans qu'on pût prévoir si elle était capable de les apaiser et de les convertir un jour en bonheur durable et vrai. Un point d'ailleurs restait voilé dans son bref récit, et ce point terrible, l'infidélité,... les *infidélités* qu'on lui attribuait, je voulais et ne voulais pas l'éclaircir. Je questionnais malgré moi; elle s'en offensa.

— Vous voulez que je vous rende compte de ma conduite? dit-elle avec hauteur. De quel droit? Et pourquoi me faites-vous l'honneur de m'aimer, si d'avance vous ne m'estimez pas? Est-ce que, moi, je vous questionne? Est-ce que je ne vous ai pas accepté tel que vous êtes, sans rien savoir de votre passé?

— Mon passé! m'écriai-je. Est-ce que j'ai un passé, moi? Je suis un enfant dont tout le monde a pu suivre la vie au grand jour, et jamais je n'ai eu de motifs pour cacher la moindre de mes actions. D'ailleurs, je vous l'ai dit et je peux l'attester sur l'honneur, je n'ai jamais aimé. Je n'ai donc rien à confesser, rien à raconter, tandis que vous,... vous qui repoussez la passion aveugle et confiante, et qui exigez un sentiment désintéressé, un amour idéal,... il vous faut imposer l'estime de votre caractère et donner des garanties morales à l'homme dont vous prenez la conscience et la vie.

— Voici la question bien déplacée, répondit-elle en tirant de son sein le billet que je lui avais écrit l'avant-veille. Je croyais que vous me demandiez de vous rendre digne de moi et de ne pas vous abandonner au désespoir. Aujourd'hui c'est autre chose, c'est moi qui apparemment implore votre confiance et vous supplie de me croire digne de vous. Tenez, pauvre enfant! vous avez un caractère violent avec une tête faible, et je ne suis ni assez énergique ni assez habile pour vous apprendre à aimer; je souffrirais trop, et vous deviendriez fou. Nous avons fait un roman. N'en parlons plus...

Elle déchira le billet en menus fragmens qu'elle sema dans l'herbe et dans les buissons, puis elle se leva, sourit, et voulut rejoindre sa belle-sœur. J'aurais dû la laisser faire, nous étions sauvés!... Mais son sourire était déchirant, et il y avait des larmes au bord de ses paupières. Je la retins, je demandai pardon, je m'interdis de jamais l'interroger. Les deux jours qui suivirent, je manquai cent fois de parole; mais elle ne s'expliqua pas davantage, et les pleurs furent toute sa réponse. Je me haïssais de faire souffrir une si douce créature, car, malgré de nombreux accès de dépit et de vives révoltes de fierté, elle ne savait pas rompre : elle ignorait le ressentiment, et son pardon avait une infinie mansuétude.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LA

CALIFORNIE EN 1860

SES PROGRÈS ET SA TRANSFORMATION

La colonisation des Américains sur le Pacifique s'est accomplie loin des regards distraits de l'Europe, et l'on ne voit encore dans la Californie que le pays si tourmenté de la primitive immigration. Je m'attendais moi-même à retrouver dans l'Eldorado la loi de Lynch en permanence, et ces *squatters* sauvages qui, le *revolver* à la main, vont s'emparer du terrain d'autrui. J'ai vu un état heureux et tranquille, des routes sûres, des voies maritimes et fluviales sillonnées de navires, partout des usines et des mines en activité et un progrès industriel qui eût étonné un Anglais lui-même, partout l'agriculture florissante, et avec elle le commerce et la marine. D'autre part, le mouvement moral et social de cette lointaine contrée dépasse tout ce qu'on pouvait attendre. Avant d'entrer dans les détails de cette prospérité, avant de montrer la situation régulière et florissante qui a succédé à une situation de désordre et d'effervescence aventureuse souvent décrite ici (1), disons tout de suite quelle en est la principale cause : c'est la grande liberté laissée à l'individu, c'est l'élan spontané du citoyen et son initiative personnelle qui ont seuls produit, avec des élémens d'abord douteux, impurs même, les résultats si remarquables de la colonisation du pays de l'or.

I. — LE PAYS ET SES PRODUCTIONS. — LE CLIMAT.

La Californie se présente tout d'abord comme une contrée à surface ondulée et montagneuse, mais on y rencontre aussi des plaines assez étendues.

(1) Notamment par M. Dillon dans la *Revue* du 15 janvier 1850, et par M. Du Hailly (15 janvier et 1er février 1859).

Quelques-unes de ces plaines, comme celles qui environnent Stockton ou Marysville, forment des campagnes plantureuses ou des jardins semés de fleurs; d'autres, comme celle de Folsom aux environs de Sacramento ou celle de Tulare dans le sud, sont couvertes de marécages. Les émanations malsaines de ces lieux humides provoquent quelquefois la fièvre; mais ce cas est exceptionnel, et le climat de la Californie est partout ailleurs d'une salubrité sans exemple. Deux chaînes de montagnes traversent le pays. L'une, parallèle à la ligne du rivage, va du nord-ouest au sud-est; elle porte le nom de *Coast-Range* ou chaîne de la côte; le massif en est granitique et schisteux, des sapins couvrent les cimes les plus élevées. La seconde chaîne, qui suit à peu près la même direction, pénètre plus avant dans les terres; c'est la *Sierra-Nevada,* qui a gardé son nom mexicain; elle est à une distance de près de trois cents lieues des Montagnes-Rocheuses, après lesquelles seulement on rencontre les immenses plaines que les Américains de l'Atlantique appelaient naguère le *far west,* c'est-à-dire l'extrême ouest.

Le massif de la Sierra-Nevada est essentiellement composé de roches granitiques. Les pics y atteignent parfois jusqu'à 2 et 3,000 mètres d'élévation. Il existe des chaînons intermédiaires, parallèles à la chaîne principale, qui s'élèvent à 16 ou 1,800 mètres, ainsi qu'un système de contre-forts secondaires détachés du rameau principal. Toutes ces montagnes découpent des vallées qui sont arrosées par des cours d'eau. Les sables et les terres déposés dans le lit de ces rivières, comme dans le fond des ravins, ainsi qu'aux flancs des vallées elles-mêmes et jusque sur certains plateaux quelquefois très élevés, sont généralement aurifères. Ces dépôts constituent ce qu'on nomme les *placers,* et l'or y a été entraîné avec les alluvions. Il ne faut pas confondre les *placers* avec les mines, où la matière stérile qui accompagne le précieux métal est toujours le quartz ou cristal de roche compacte. Les mines et les *placers* aurifères exploités jusqu'à ces dernières années sont situés sur les montagnes et dans les vallées qui dépendent du versant occidental de la Sierra-Nevada, c'est-à-dire celui qui regarde le Pacifique. Les terrains aurifères s'étendent ainsi en Californie sur une longueur de près de deux cents lieues et une largeur moyenne de vingt-cinq ou trente; mais ils apparaissent de nouveau dans tout l'Oregon et jusque dans la Colombie britannique, où se trouvent les fameux *placers* de Fraser-River. Ces gisemens s'étendent sur une longueur presque double de celle des premiers. Le versant oriental de la Sierra-Nevada est au moins aussi riche que le versant occidental. Ainsi dans le territoire de l'Utah, limitrophe de la Californie, les mines d'or de Walker-River, découvertes en 1858, et celles d'argent de Washoe-Lake, en 1859, ont donné et donnent encore des produits d'une richesse fabuleuse.

L'exploitation des *placers* californiens, très florissante de 1849 à 1852, a commencé depuis lors à décroître; celle des mines, dont l'origine remonte aux années 1851-52, a suivi toujours une période ascendante. L'or se retire

des sables des *placers* par des méthodes de lavage particulières; on l'extrait des minerais quartzeux par un broyage intime et une amalgamation prolongée. Cette dernière opération consiste à dissoudre l'or dans le mercure, qui le restitue ensuite par la distillation. Le nombre des mineurs occupés sur les *placers* et les mines de quartz est estimé aujourd'hui à 80,000; il était de plus de 100,000 aux premiers temps de l'exploitation. La production totale de l'or atteint moyennement le chiffre de 300 millions de francs par année, un peu moins, dit-on, que la production de l'Australie. Les mineurs actuels des *placers* sont surtout des Chinois, des Espagnols et des Français; dans les mines de quartz travaillent beaucoup d'Anglais venus des mines de Cornouaille. Les gisemens aurifères ne sont pas les seuls qu'on puisse utilement exploiter en Californie. On y rencontre aussi des mines de mercure très riches, entre autres celles de New-Almaden, les plus importantes du globe, et de nombreux indices de mines d'argent, de plomb, de cuivre, de fer. Comme substances salines naturelles, on exploite le sel, le salpêtre et le borax. Enfin des sources sulfureuses chaudes et abondantes permettent à la Californie d'avoir ses villes d'eaux, et la ville de Napa est le Baden-Baden du Pacifique. Citons, pour terminer, des carrières de marbre et de pierre à chaux, de granite, d'albâtre, de pierre à plâtre et de pierres meulières, enfin des mines de soufre, d'asphalte et de houille.

Deux grands cours d'eau arrosent la contrée : l'un coule du nord au sud, l'autre du sud au nord. Le premier est le fleuve Sacramento, qui reçoit des affluens importans, comme Feather-River, Yuba, American-River, dont les eaux, roulant des paillettes et des pépites d'or, descendent de la *sierra;* le second est le fleuve San-Joaquin, dont le cours est symétrique à celui du Sacramento, et l'embouchure presque la même. Les rivières Stanislaüs, Tuolumne, Merced, toutes trois aurifères, se jettent dans le San-Joaquin et prennent leurs sources dans la *sierra.* Le Sacramento et le San-Joaquin portent leurs eaux dans la baie de Suisun, ainsi nommée de la tribu indienne qui en peupla longtemps les rives. Cette baie communique avec celle de San-Pablo, et celle-ci avec la baie de San-Francisco. Le San-Joaquin jusqu'au-delà de la ville de Stockton et le Sacramento avec deux de ses affluens, Yuba et Feather-River, sont les seuls cours d'eau navigables. Néanmoins le système hydrographique de la Californie est des plus remarquables, il est en même temps des plus singuliers, car il présente ce fait, jusque-là sans exemple, de deux cours d'eau ayant une embouchure presque commune, et venant de deux points tout à fait opposés, l'un du nord, l'autre du sud.

Stockton sur le San-Joaquin, comme Sacramento sur le fleuve de ce nom, sont deux centres d'entrepôt considérables : Stockton pour les mines du sud, Sacramento pour celles du nord, dont ces deux villes marquent respectivement la limite. Des cours d'eaux poissonneux arrosent le pays où elles s'élèvent. On pêche sur le Sacramento et quelques rivières littorales des saumons en grande quantité; on les sale et on les exporte jusqu'en

Australie et en Chine. En mer, la pêche est aussi très fructueuse, celle de la baleine dans la baie de Monterey, celle du maquereau dans le sud de la Californie. Enfin la pêche aux huîtres, non loin de San-Francisco, et celle des perles, vers la Basse-Californie, sont chacune d'un grand revenu.

Les terrains qui constituent le sol californien sont surtout composés de schistes micacés, talqueux et ardoisiers, que traversent en divers endroits des roches de formation ignée. Ces roches sont principalement, après les granites, les *serpentines*, les *diorites* et les *grünsteins*, toutes trois confondues dans le pays sous le nom générique de *green stones* ou pierres vertes. En quelques points se montrent aussi des roches basaltiques et des coulées de laves, indices de volcans jadis en activité. L'éruption des roches granitiques a donné au sol de la Californie son relief presque définitif, et disjoint les couches feuilletées des schistes, pour y former ces immenses fissures par lesquelles se sont fait jour, du centre de la terre à la surface, les filons ou veines de quartz aurifère. L'affleurement de ces filons, c'est-à-dire la partie qui se montre au dehors, est situé beaucoup au-dessus du niveau des vallées adjacentes, et c'est sans doute à la dénudation de ces affleuremens par les eaux torrentielles qu'il faut attribuer l'existence et le dépôt de l'or dans les *placers*.

Sur les points élevés du sol, les terres, en Californie, ne sont pas encore cultivées. Dans les comtés montagneux, on ne rencontre guère que des jardins potagers et fruitiers à proximité des villes et des mines, et quelques *ranchos* ou fermes, où l'on récolte des céréales. Dans les plaines au contraire, l'agriculture est très développée et perfectionnée. Tout ce que la terre peut donner dans les contrées chaudes et même tropicales apparaît dans le sud; les productions des pays tempérés se montrent dans le centre et dans le nord. L'abondance et le volume des fruits tiennent du merveilleux. Aux abords des principales villes, on rencontre dans les jardins les fleurs les plus rares, les plantes les plus délicates, venues des pays les plus divers. Cependant la végétation naturelle du sol californien est loin de faire soupçonner une pareille fécondité. Dans les parties qui ne sont point encore défrichées, la terre vierge n'est couverte que par des bruyères, des marronniers sauvages, et par les tiges d'un arbuste particulier qu'on nomme le *manzanillo*. Les Indiens utilisent la petite pomme qu'il produit pour en fabriquer, par la fermentation, une sorte de cidre qu'ils boivent à défaut d'eau-de-vie. Cette végétation primitive rappelle, à s'y tromper, surtout par l'abondance des bruyères, les *maquis* de la Corse et de la Toscane. Aux bruyères et aux marronniers nains se mêlent çà et là diverses variétés de pins et de chênes, qu'on emploie, le chêne surtout, comme bois de chauffage. Sur quelques points, principalement sur les landes et les plateaux incultes, croît l'herbe à savon, véritable oignon sauvage, dont les Indiens emploient le bulbe qui fait mousser l'eau. Enfin, au milieu des chênes et sur le flanc des montagnes, apparaît ce dangereux arbuste qui s'appelle la

yedra. Cette plante vénéneuse produit, quand on la touche, des effets singuliers sur l'organisme. La peau rougit, se gonfle et se couvre même de boutons. Portée à la bouche, une feuille de la *yedra* peut empoisonner tout à fait. Le vent répand parfois au loin les émanations de cet arbrisseau malfaisant, et des villes entières se trouvent alors sous le coup d'une épidémie d'un nouveau genre. La flore dont on vient de parler disparaît après une certaine limite, et sur les plus hautes cimes, sur les plateaux élevés, se montrent les mélèzes, les cèdres et les sapins rouge et blanc. Ceux-ci sont utilisés comme bois de charpente, de construction et de mâture. Au milieu d'eux ont poussé ces cyprès gigantesques que leurs dimensions colossales rendent contemporains de la création, et dont on peut voir un spécimen au palais de cristal de Sydenham.

La faune californienne n'est guère plus intéressante que la flore, au moins pour le naturaliste. Le règne animal, à ne considérer que les espèces indigènes, est principalement représenté par des êtres inoffensifs, dont la chasse offre au mineur une de ses plus agréables distractions. Ce sont les lièvres, dont le *jack-ass* aux oreilles d'âne forme le type le plus curieux, les lapins sauvages, les écureuils de bois et de terre, le putois à l'odeur pénétrante, les perdrix grises et huppées, les coqs de bruyère, les faisans dorés, les oiseaux-mouches, les charpentiers. Ces deux oiseaux méritent une mention particulière. A une certaine époque de l'année, le charpentier fouille de son bec, comme avec une tarière, l'écorce tendre des pins, et c'est ce qui lui vaut son nom. Dans chacun des trous de forme conique ainsi creusés, il dépose un gland qu'il va cueillir sur un chêne, préparant ainsi sa provision pour l'hiver. Il n'est pas rare de rencontrer des troncs entiers de pins tapissés de la sorte; mais souvent il arrive que l'Indien dévalise, pour son usage personnel, les magasins du charpentier. Il enlève les glands et les mange. Quant à l'oiseau-mouche, il se montre souvent dans les jardins de San-Francisco, surtout le matin et au déclin du jour. Il becquette les fleurs, mais s'enfuit au plus léger bruit, à l'arrivée même d'un autre oiseau-mouche. Suspendu au calice des roses, il s'enivre d'ambroisie, faisant entendre le battement rapide de ses ailes. On dirait le bourdonnement d'une mouche, et c'est peut-être autant de ce fait que de son extrême petitesse que cet oiseau tire son nom. Les seuls animaux dangereux qu'on rencontre en Californie sont quelques tarentules, des ours dont l'attaque est parfois terrible, enfin certains crotales ou serpens à sonnettes. Le nombre des vertèbres de l'appendice osseux qui termine la queue des crotales marque leur âge, et leur morsure est d'autant plus à craindre qu'ils sont plus âgés. Roulés l'été dans la poussière des chemins, ou cachés sous des feuilles mortes, ils ne sont visibles que lorsqu'on marche dessus. Aussi n'est-il pas prudent de s'aventurer à pied dans les bois, et même sur les routes, sans porter des bottes. Le bruit que le serpent à sonnettes fait entendre quand il se meut rappelle celui du parchemin froissé, et il est

assez fort pour avertir le passant. Dans le sud de la Californie, on trouve non-seulement des serpens à sonnettes, mais encore des tarentules dont la piqûre est presque aussi dangereuse que la morsure des crotales. Quant aux ours, aux renards argentés, autrefois très nombreux dans le pays, ils ont presque partout disparu à l'approche de l'homme, et se sont dirigés vers la *sierra*, où l'on retrouve aussi les cerfs, les antilopes, et quelques buffalos.

Le climat de la Californie est l'un des plus beaux du monde. Pendant plus de six mois de l'année, de la fin d'avril à la fin d'octobre, on jouit d'un ciel toujours pur, qu'aucun nuage ne vient obscurcir. La transparence de l'air est des plus grandes, et les nuits sont d'une sérénité remarquable. A San-Francisco néanmoins, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, la brise de mer amène un vent assez vif, et le terrain sablonneux des dunes qui bordent le rivage est soulevé au loin. Cette brise périodique et la disposition particulière de la baie sur laquelle est située la ville, peut-être aussi des courans sous-marins qui descendent des mers polaires, occasionnent un froid continu, et il n'y a pas, à proprement parler, de saison d'été à San-Francisco. L'hiver, ou si l'on veut l'automne, y est même l'époque de l'année la plus agréable, parce que c'est celle où le vent se fait le moins sentir. On a su profiter à San-Francisco de cette brise qui souffle si régulièrement tous les jours pour ériger une foule de moulins à vent, de construction très élégante, qui servent à élever l'eau dans les maisons et les jardins.

Si la saison chaude est inconnue à San-Francisco, il n'en est pas de même pour l'intérieur de la Californie, où durant trois ou quatre mois, de juin à septembre, il n'est pas rare de voir le thermomètre à l'ombre monter, surtout de midi à trois heures, jusqu'à 48 degrés centigrades. C'est une des plus hautes températures observées sur notre globe. Cette atmosphère brûlante est rafraîchie par les brises du matin et du soir, et la nuit le thermomètre baisse souvent jusqu'à 25 et même 22 degrés. Ces variations se font lentement, en quelque sorte comme les oscillations horaires du baromètre dans les contrées équatoriales, et le corps n'en souffre guère; mais la chaleur est intolérable pendant le jour, surtout dans le sud du pays, et les effets s'en font sentir de toute façon. Les meubles craquent et se fendent, la couverture des livres se racornit comme si on l'avait exposée au feu. Le plus léger vêtement devient insupportable. L'eau acquiert dans les vases une température voisine du point d'ébullition; les chandelles et les bougies fondent; les objets en fer dans les appartemens, les pierres de couleur exposées au soleil, brûlent littéralement les mains par le simple contact. En retour, pendant la nuit, la sérénité du ciel n'est troublée par aucune formation de vapeurs, aucun dépôt de rosée, et tout l'été les mineurs dorment sans danger au grand air.

Au commencement ou vers le milieu de novembre viennent les pluies périodiques, et l'année se trouve ainsi divisée en deux saisons bien distinctes,

la saison sèche et la saison pluvieuse, qui durent chacune à peu près six mois. Les pluies tombent de novembre jusqu'à la fin d'avril; elles ne présentent pas l'intensité ni la continuité de celles des tropiques, et après une ondée de plusieurs jours, souvent torrentielle, il n'est pas rare de voir revenir le beau temps, avec un ciel aussi pur qu'en été et une température très douce. Les champs, dénudés par les fortes chaleurs, commencent alors à se couvrir de verdure. Mars et avril sont l'époque des fleurs, et ces prairies naturelles, où l'herbe s'élève presque à hauteur d'homme, parfument l'air et réjouissent l'œil. C'est alors la plus belle saison de l'année pour la Californie, car vers la fin de mai les tapis de verdure disparaissent tout à coup avec les premières chaleurs.

II. — DIVISIONS ET LIMITES DE L'ÉTAT. — POPULATION. — VILLES PRINCIPALES. — CENTRES MINIERS.

La Californie, comme tous les états de l'Union, est divisée en comtés et en communes. Chaque comté correspond à peu près à nos arrondissemens de France; chaque commune représente assez bien l'un de nos chefs-lieux de canton. La population d'une commune dans les États-Unis est en moyenne d'au moins 2,000 habitans; les communes californiennes n'atteignent pas toutes ce chiffre. Quant au district, c'est une division purement judiciaire et politique. Le district comprend un nombre fixe de comtés. On nomme certains juges et les sénateurs par districts; mais au point de vue administratif et géographique, la division par comtés et communes est la seule qu'il convienne d'admettre. La Californie comprend aujourd'hui quarante-cinq comtés. La plupart de ces comtés rappellent, par leur nom espagnol, l'ancienne domination mexicaine, bien que sous ce régime la Californie fût encore à l'état purement sauvage, sauf les établissemens religieux ou missions que l'Espagne y avait établis. Quelques comtés portent des noms indiens : Yolo, Klamath, Shasta, Siskiyou, Yuba, Tehama. Un comté est dédié à Humboldt, un autre au capitaine Sutter. Un seul comté a reçu une dénomination à peu près anglaise, c'est celui de Trinity. Parmi les comtés à noms espagnols, ceux de Placer et d'Eldorado, dont l'appellation est significative, marquent les premiers points de l'exploitation de l'or. Il en est d'autres, en grand nombre, dédiés à des saints ou à des saintes. San-Diego, San-Bernardino, San-Joaquin, Santa-Barbara, Santa-Cruz, Santa-Clara, sont autant de souvenirs d'anciennes missions que les jésuites, et après eux les franciscains, avaient établies en Californie. Quelques comtés enfin portent de ces noms gracieux et cadencés dont la langue castillane est prodigue : Buenavista, Mariposa, Alameda, Nevada. Beaucoup de villes, surtout dans le sud de la Californie, à commencer par San-Francisco, ont gardé leurs noms mexicains : Benicia, San-José, Monterey, San-Luis Obispo, Los Angeles. La plupart ont en même temps conservé leur extérieur espagnol. Les villes du

nord, de construction récente, sont généralement américaines : Jackson, Placerville, Marysville, Grass-Valley, Crescent-City. Sacramento, la plus grande ville de la Californie, la plus belle sans contredit, a tiré son nom du fleuve qui la baigne. Quelques villes portent celui de leur fondateur, comme Jamestown, Coulterville, ou d'hommes connus, comme Stockton (1). D'autres localités, surtout dans les mines, attestent la nationalité de leurs premiers occupans. C'est *French-Bar*, *American-River*, *Chinese-Camp*, *Indian-Diggings*, *Mormons'-Settlement*. Sonora rappelle le camp des Sonoriens, et la nationalité d'autres mineurs, premiers colons, chiliens, allemands, espagnols, se trouve également mentionnée dans des appellations caractéristiques. Ailleurs on peut remarquer des noms de pure fantaisie, comme *Alpha*, *Oméga*, *Poverty-Bar*, *Humbug-Hill*, ou bien qui remettent en mémoire un fait fameux, comme Sébastopol. Beaucoup de localités enfin attestent l'exploitation de l'or et les rêves souvent satisfaits du mineur. C'est Ophir, dont les trésors ont sans doute égalé ceux des Phéniciens d'autrefois; c'est *Rich-Bar*, *Oroville*, *Quartzburgh*, *Gold-Hill*, *Eureka*.

L'état de Californie est borné au nord par celui de l'Oregon et au sud par la péninsule californienne, connue aussi sous les noms de Basse ou Vieille-Californie, et qui appartient encore aux Mexicains. Il a pour limites à l'est la chaîne de la Sierra-Nevada et la rivière Colorado, à l'ouest les rives mêmes du Pacifique. L'étendue de terrain comprise dans ce périmètre est presque égale à la superficie de la France. Les différentes races qui habitent ce territoire sont encore les mêmes qu'aux premiers temps de l'exploitation des *placers*. Ce sont d'abord, en commençant par la race la plus nombreuse, les Américains, établis en maîtres sur le sol qu'ils ont conquis. Ils sont au nombre d'au moins 380,000, et ils ont apporté sur les bords du Pacifique leur fébrile activité de colons, leur indomptable énergie de pionniers. Après eux viennent les naturels du pays, les Indiens, race apathique et paresseuse, dont le chiffre n'atteint plus que 60 ou 65,000 dans toute la Californie. Les Indiens ont d'ailleurs perdu sans retour, d'abord sous l'occupation mexicaine, et plus encore sous la dure domination des *Yankees*, le pays où, suivant leur pieuse expression, reposaient les os de leurs pères. Ensuite se montrent les Chinois, au nombre d'environ 40,000, travailleurs patiens, industrieux laveurs d'or, mais maltraités par les Américains, qui les oppriment, comme ils font des Indiens et des nègres, parce qu'ils ne sont pas de race blanche. Les Mexicains, soit indigènes, soit émigrés, y compris les Chiliens et les Péruviens, et quelques autres représentans des colonies hispano-américaines, forment aujourd'hui un contingent de près de 15,000 individus. Ils assistent avec indifférence au grand mouvement qui se poursuit autour d'eux. Les Français, les Anglais, les Irlandais et les Canadiens, les

(1) On sait que le commodore de ce nom contribua en 1848 à la conquête de la Californie par les Américains.

Allemands et les Italiens, apparaissent dans chacun de ces groupes pour un chiffre à peu près égal au précédent. Tous ont conservé dans la nouvelle colonie leur caractère particulier : les émigrés de race saxonne, à tout jamais fixés dans le pays, forment un curieux contraste avec les émigrés de race latine, qui n'aspirent qu'à retourner dans leur patrie. Viennent enfin les nègres et les Kanaks de l'Océanie qui ne dépassent pas, tous ensemble, le nombre de 3 ou 4,000. En réunissant tous ces divers chiffres et en tenant compte de quelques nationalités européennes dont les représentans ont toujours été très clairsemés, tels que les Belges, les Suisses, les Polonais, les Hongrois et les Espagnols, on arrive, pour la population actuelle de la Californie, à un nombre total d'environ 550,000 habitans. Le nombre des femmes est encore très faible, un cinquième ou un quart au plus de la population (1).

Les principales villes de Californie, San-Francisco, Sacramento, Marysville et Stockton, sont non-seulement de grandes et belles cités, mais la position topographique de chacune d'elles est même exceptionnelle. San-Francisco s'élève à l'entrée de la plus vaste baie du monde. Toutes les flottes des États-Unis pourraient s'y donner rendez-vous, et cette baie ne communique avec la mer que par un étroit goulet, poétiquement nommé la Porte-d'Or ou *Golden-Gate*. Cette ville compte aujourd'hui près de 80,000 habitans, et c'est bien la *Reine du Pacifique,* comme l'appellent les Américains avec un juste orgueil. En dix ans, elle a conquis sur Lima, la capitale du Pérou, Valparaiso et Santiago du Chili, la même supériorité qu'ont su acquérir les villes de l'Union américaine, Boston, New-York, Baltimore, Philadelphie, sur les cités beaucoup plus anciennes de l'Amérique du Sud, telles que Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres. Partout se retrouve ainsi l'éternelle question du développement vivace, énergique de la race anglo-américaine, comparé à la marche lente et rarement progressive des peuples de race espagnole. Les quais de San-Francisco ne sont pas ce qu'il y a de moins curieux dans cette gloire de la côte occidentale, *the glory of the western coast,* comme les *Yankees* nomment encore leur jeune colonie. Bâtis sur d'énormes pilotis de ce beau sapin rouge de Californie, qu'on recouvre de dalles en planches formant un immense parquet, les quais présentent un développement de plusieurs kilomètres. Chaque navire a sa place marquée. Ici sont les immenses *clippers* à quatre mâts, à la coupe élancée, venus de New-York ou de Boston, à côté d'autres *clippers* plus modestes qui visitent l'Australie, la Chine, les Philippines, les îles de la Sonde, l'empire britannique. Là sont amarrés les vapeurs gigantesques du Pacifique, véritables villes flottantes, plus loin les navires étrangers, et l'on

(1) Comme la population mâle est naturellement vigoureuse et d'un âge qui varie, par le fait même de l'immigration californienne, entre vingt-huit et quarante-cinq ans, la rareté excessive des femmes amène des résultats pathologiques déplorables, sans parler des inconvéniens moraux qui en résultent, tels que le manque de foyer domestique et de famille.

peut dire que tous les pavillons du monde y apparaissent tour à tour. Les baleiniers du Pacifique et de la mer d'Okhotsk s'y montrent aussi par momens, et commencent à ne plus redouter aujourd'hui l'abord, autrefois si chanceux, des rives de l'Eldorado, qui faisaient tourner la tête à leurs matelots déserteurs. Puis viennent les *steamers* qui font le service des différens ports de la baie ou des fleuves et rivières de l'intérieur, ensuite de petits navires à voiles qui exécutent le même trajet, les voyages de la côte mexicaine et ceux de Taïti ou des Sandwich. Ici se montrent de nouveaux *steamers* qui naviguent vers les différens ports du nord de la Californie, de l'Oregon, et vont jusqu'à Vancouver; à côté, d'autres vapeurs desservant la côte californienne dans le sud, d'escale en escale, jusqu'au port-limite de San-Diego. Au milieu de la baie sont parfois ancrés des navires de guerre. A l'horizon, une ligne peu élevée de montagnes verdoyantes ferme la perspective. Les blanches maisons d'Oakland apparaissent au pied de ces collines, baignées dans un voile transparent de vapeurs, qui s'élèvent du sein des eaux.

Sur les quais règnent la vie et le mouvement : ici les docks, qui reçoivent dans leurs vastes salles des marchandises venues de tous les coins du monde; là des bazars en plein air où le marin fait ses provisions, ou bien les *grog-shops* où il vient s'abreuver d'eau-de-vie, sans craindre ces trappes, beaucoup trop nombreuses, formées à travers un plancher disjoint, et dont l'édilité san-franciscaine, oubliant un peu ses devoirs, laisse les quais toujours parsemés. Partout on remarque une dévorante activité. L'encombrement des marchandises qu'on débarque ou qu'on charge, les cris des portefaix, le va-et-vient rapide des voitures, le mouvement lourd des charrettes, sur lesquelles se tient debout l'Américain comme le triomphateur antique sur son char, la foule des passans affairés, tout présente un de ces spectacles exceptionnels particuliers aux grandes villes commerçantes. Le Chinois à la longue queue, aux culottes de soie et au chapeau pointu, le Mexicain drapé dans son *sarape*, le Chilien dans son *poncho* aux vives couleurs, le nègre vêtu d'oripeaux, qui passe en chantant et se dandinant, viennent, comme à plaisir, réjouir un tableau des plus animés déjà et des plus pittoresques.

A cinquante lieues environ de San-Francisco, — moitié sur la baie et moitié sur le Sacramento, — se trouve la ville qui porte le nom de ce fleuve, et qui est aujourd'hui la capitale de la Californie. Grande et belle cité, elle renferme près de trente mille habitans. C'est dans son voisinage que furent exploités les premiers *placers;* de là son renom en Europe, où l'on ne connaît guère que cette ville et le port de San-Francisco. Des services réguliers de bateaux à vapeur mettent chaque jour en communication San-Francisco, Sacramento et Marysville, située plus avant dans le nord. Marysville est la plus gracieuse cité du Pacifique. Les environs en sont regardés comme le jardin de la Californie, et les abords parsemés d'élégans *cottages*. Il faut encore citer Stockton, qui occupe sur le fleuve Joaquin une position

analogue à celle de Sacramento sur le fleuve de ce nom. La plaine qu'arrose le San-Joaquin est admirablement cultivée, et Stockton, ville d'entrepôt pour toutes les mines du sud, comme Sacramento et Marysville pour celles du nord, fait un commerce très important. C'est là qu'on embarque une grande partie du blé de la Californie. La population de Stockton est aujourd'hui d'environ 12,000 âmes. Ces villes, et beaucoup d'autres d'un ordre inférieur, sont toutes dotées de larges rues éclairées au gaz, bien alignées, souvent pavées ou macadamisées, et toujours munies de vastes trottoirs en dalles, en briques ou en planches. On y trouve plusieurs théâtres, des salles de concert, des lieux de réunion, des cafés. Dans d'immenses et magnifiques magasins, rappelant ceux de Londres, de New-York et de Paris, sont étalés les plus belles étoffes, les meubles les plus élégans, les bijoux les plus précieux. La monotonie du tracé géométrique des rues est rompue par des *squares* où des arbres répandent leur ombre sur un gazon semé de fleurs. Partout de vastes hôtels sont ouverts au voyageur : il y rencontre tout le comfort désirable, pourvu qu'il ait soin, s'il est étranger, d'abandonner ses habitudes nationales et de se plier aux mœurs du pays.

La plupart des maisons californiennes sont encore construites en bois, mais on remarque à San-Francisco de beaux édifices en pierre, particulièrement l'hôtel de ville, la douane, la poste et l'hôpital de la marine, qui datent de la naissance même de cette curieuse cité. C'est aussi dès les premiers jours de San-Francisco que fut élevé, dans la rue Montgomery, ce magnifique bâtiment, tout de granit, où sont maintenant installés les bureaux de la plus puissante maison de banque de la Californie. Ce granit fut envoyé de Chine, débité et taillé à l'avance, car la main-d'œuvre était alors trop chère dans les villes de l'Eldorado pour qu'on pût songer un instant à extraire et à tailler avec avantage les granits du pays. C'est encore de cette époque que date le fameux *bloc* de Montgomery, assurément l'une des plus vastes maisons qui existent dans les villes modernes, et l'une des mieux ordonnées pour l'architecture extérieure. La Californie se prête malheureusement très peu aux constructions en pierre. Les grès et les calcaires manquent presque partout, principalement dans le voisinage des villes, et la brique, que l'on emploie de préférence, est encore fort coûteuse et d'assez médiocre qualité. On a commencé aussi à bâtir en fer, et l'on a élevé de la sorte une cinquantaine de maisons à San-Francisco. Les constructions mexicaines en *adobe* (lattes et terre) n'ont jamais convenu aux Américains, et les cinq ou six bicoques ainsi construites qui restent à San-Francisco perdues dans un coin de la ville datent du bon temps où la reine du Pacifique s'appelait du nom modeste d'*Yerba-Buena*. Quant aux constructions en granit, les frais de transport et de mise en œuvre en rendent toujours le prix très élevé. Ces matériaux n'ont été jusqu'ici employés que dans des cas spéciaux, pour des fortifications par exemple, des bordages de trottoirs, des pavages de rues, ou bien pour des édifices somptueux, mais non pour la

construction habituelle des maisons. Celles-ci sont encore presque toutes bâties en bois, sauf dans un rayon déterminé, où l'on ne tolère plus comme matériaux de reconstruction, après un cas d'incendie, que la pierre, la brique ou le fer. Les maisons américaines sont toujours d'une très grande élégance, même extérieure, et il est difficile de se faire une idée du luxe et du bon goût que les *Yankees,* grossiers sous tant d'autres rapports, déploient dans l'édification et l'ameublement de leurs demeures.

Si l'on désire connaître comment se groupe la population de l'une des principales villes de Californie, il faut prendre la plus importante, San-Francisco. La population de cette ville était en 1859 d'à peu près 80,000 habitans. La population mâle et de race blanche comprenait environ 50,000 individus, dont la neuvième partie seulement formée d'étrangers : Français, Allemands, Espagnols des colonies, etc. Le chiffre des femmes n'atteignait guère que la moitié de celui des hommes. Le restant de la population se composait d'environ 4,000 Chinois et 1,600 nègres. Sur une population juvénile comptant 7,767 individus de cinq à dix-huit ans, 6,201 fréquentaient les écoles, et ce qu'il y a de curieux, le nombre des garçons, 3,885, était, à deux unités près, égal à celui des filles, 3,883. Un journal du pays s'est réjoui de ce fait en rappelant l'année 1852, où il n'y avait encore à San-Francisco qu'une femme pour sept hommes.

Les chiffres d'après lesquels se groupent les principales professions sont curieux à noter. On a calculé qu'au mois de juillet 1860 il existait à San-Francisco 800 liquoristes. Après eux vient l'honorable corporation des épiciers, dont les membres sont au nombre de 373; puis apparaissent les avocats, qu'on retrouve partout en rangs serrés, 288, et derrière ceux-ci les tailleurs et les marchands d'habits, dont le chiffre est à peu près égal au précédent, ainsi que celui des hôteliers. Les médecins, venus souvent on ne sait d'où, et les courtiers, qui n'encombrent pas la place, bien qu'il n'y ait aucun monopole, atteignent les uns et les autres presque le chiffre de 200. Les bouchers, les débitans de tabac, qui font d'excellentes affaires, les marchands de nouveautés, dont beaucoup sont Français, les charpentiers, enfin les coiffeurs et les barbiers, que l'on retrouve en Amérique jusque sur les bateaux à vapeur, gravitent, dans chaque catégorie, entre les nombres de 100 et 150. Toutes les autres professions, baigneurs, armuriers, imprimeurs, chapeliers, etc., n'égalent pas ensemble le seul chiffre des débitans de liqueurs.

La population des centres miniers californiens, des *camps,* comme on les nomme, est distribuée d'une manière un peu différente. Cette population rappelle encore, bien que de fort loin, les mouvemens orageux de la première immigration. Elle se compose essentiellement de marchands et de boutiquiers faisant le gros et le petit commerce, d'hôteliers, aubergistes et logeurs en garni, de liquoristes et cafetiers, toujours en majorité comme à San-Francisco, de bouchers et de boulangers, etc. Les races se partagent à

peu près ainsi dans les centres miniers : environ un tiers d'Américains tenant hôtels, buvettes, grands magasins et dépôts de marchandises, et exerçant les fonctions administratives communales : celles de juge de paix, de constable, etc.; les Anglais et surtout les Irlandais, occupés à divers métiers; les Italiens, d'ordinaire jardiniers ou marchands; les Français, blanchisseurs, bouchers, maçons ou forgerons; les Mexicains et Chiliens, généralement très peu occupés; des Juifs allemands tenant magasins d'habits confectionnés; enfin des Chinois, jardiniers ou laveurs d'or, ordinairement relégués dans un quartier spécial, et souvent dans un faubourg éloigné, où la haine de l'Américain semble encore vouloir les poursuivre. Quelques nègres, savetiers, barbiers ou baigneurs, et quelques Indiens perdus complètent la population. Dans beaucoup de centres, plusieurs centaines d'Indiens, véritables tribus nomades, campent ou rôdent aux alentours une partie de l'année; ils vivent quelque temps en maraudeurs et se transportent ensuite en d'autres lieux, pour revenir plus tard au même point.

Bien que renfermant parfois 5 ou 600 habitans à peine, les centres miniers ne méritent pas le nom de villages, que l'on pourrait, à cause de cette infime population, leur donner en d'autres pays. Ce sont de véritables villes, à l'état d'embryon si l'on veut, mais qui n'en méritent pas moins un tel nom par l'intelligente largeur des dispositions et l'ampleur de quelques-uns de leurs édifices. On y trouve en outre toute sorte de magasins convenablement fournis, et toujours un grand hôtel au moins. Aux environs sont les *placers* et les mines avec leur population active et travailleuse. Çà et là s'élèvent de nombreuses cabanes abandonnées. Ces ruines d'une nouvelle espèce, dans un pays si jeune, témoignent d'un passé plus animé encore que le présent. Si l'on s'élève sur une montagne, c'est souvent le vide seul et la solitude que l'on découvre dans le plus lointain horizon, et ce calme étonne et attriste l'âme dans une contrée qui paraît si agitée à la surface.

III. — LES VOIES DE COMMUNICATION.

Les Américains voyageant beaucoup, ils aiment à voyager vite; les distances ne les effraient pas, et nombre de négocians font le trajet de la Californie aux états atlantiques une fois par an. Pour le faire promptement, on a ouvert trois passages interocéaniques, dont celui de l'isthme de Panama est encore le plus suivi, et l'on a rejoint chacune des extrémités de ces passages par des lignes de bateaux à vapeur. Ces lignes sont en relation avec New-York, La Havane, la Nouvelle-Orléans d'une part, Acapulco et San-Francisco de l'autre. De plus, il y a sur chacune des lignes un service subventionné par le gouvernement fédéral et un autre né de la concurrence; ce dernier est souvent préférable malgré les charges énormes qu'il doit seul supporter.

On fait sur ces navires, en vingt ou vingt-deux jours seulement, le trajet

de près de dix-huit cents lieues entre New-York et San-Francisco. D'immenses bateaux à vapeur, très élégans et très bien tenus, peuvent porter jusqu'à quinze et dix-huit cents passagers, et 2,500 tonnes de marchandises. Le prix du voyage est de 1,000 ou 1,200 fr. pour les cabines de première classe, et le mouvement des passagers est toujours très grand. Quelques *steamers* de la compagnie *Pacific Mail* sont de véritables villes flottantes, et qui n'a pas vu le *Golden Gate* par exemple ne peut se figurer à quel degré d'importance est arrivée sur le Pacifique la marine à vapeur des États-Unis.

Muni d'un léger bagage, qui souvent tient sans encombre dans sa cabine, l'Américain s'embarque, un sac de nuit à la main. Les voyageurs étrangers affichent au contraire un luxe et un déploiement de malles, de coffres, de caisses de tout genre; le *Yankee* les admire et s'étonne; il se demande quelle devrait être la grandeur des navires si chaque passager emportait autant de bagages avec lui. Le déjeuner et le dîner sont servis à l'américaine. Ils se composent essentiellement, en premier lieu, d'une série de mets rudimentaires étalés sur la table dans de petites assiettes de forme spéciale. Ce sont des légumes bouillis, isolés chacun sur un plat : ici un oignon, là un navet ou une carotte, à côté l'épi de maïs blanc, mets national, plus bas une pomme de terre ou une patate. On dirait autant d'échantillons. Ils sont la proie du premier qui s'en empare d'un coup de fourchette victorieux. Chaque table est présidée par l'un des officiers du bord, découpant les pièces de résistance pour ses cinq ou six voisins. Une série de nègres, transformés en officiers tranchans, divisent sur une table, au milieu du salon, les mêmes pièces pour les autres passagers; c'est invariablement le beefsteack ou le roastbeef traditionnels, tous les deux aux pommes de terre et précédés d'un poisson frit. Il va sans dire qu'à tous les repas on change les assiettes le moins possible, car les *Yankees* mangent tout dans le même plat, jusqu'aux confitures. L'usage de la serviette est aussi complétement inconnu. Les délicats en portent une attachée à leur bagage, ou se servent de leur mouchoir. Souvent aussi le bout de nappe qui pend devant chaque convive est mis à contribution. Avant la fin du repas, chacun s'accoude sur la table, et ce sans-gêne primitif vient compléter à souhait le peu de luxe du festin. Sur plusieurs des *steamers* du Pacifique, le service du dîner se fait militairement. Les nègres arrivent sur deux files, marchant au pas. Ils tiennent un plat de chaque main et le déposent sur la table en trois temps et trois mouvemens, indiqués par trois coups de sonnette du chef *steward*, ou munitionnaire du bord. Cet exercice est fort curieux et plaît beaucoup aux étrangers.

Les amusemens sur le *steamer* ressemblent aux distractions de tout voyage maritime. La bibliothèque du bord n'est guère composée que de quelques bibles, dont l'aspect graisseux et la date ancienne feraient croire qu'elles ont beaucoup servi, bien que personne n'y touche. Chaque passager, avant de s'embarquer, s'est muni d'un livre, et pour l'ordinaire d'un roman. C'est

naturellement le roman américain qui trône en maître sur le navire. Divisé sur deux colonnes imprimées en caractères serrés, il fatigue tellement la vue que plus d'un voyageur, depuis le jour néfaste du départ jusqu'au jour si heureux de l'arrivée, n'a jamais fixé ses regards que sur une seule et même page. Sur le pont, l'Américain pensif mâche du tabac en silence. On a eu soin de disposer à son usage d'immenses et nombreux appareils d'une forme particulière, rappelant des moules à pâtés gigantesques, et qui permettent aux *Yankees* de se livrer à leur goût singulier sans souiller la netteté du parquet.

Le dimanche, on célèbre le service divin. La ferveur est quelquefois si grande, ou, si l'on veut, le besoin de satisfaire à l'habitude est si impérieux, qu'on a vu sur le *Golden-Gate,* en l'absence du ministre protestant, une partie des passagers demander à un prêtre catholique de faire un sermon religieux. Celui-ci prêcha en espagnol, qu'il parlait mieux que l'anglais, et tout l'équipage vint l'entendre. Tous, passagers, marins et officiers du bord, l'écoutèrent attentivement. Les trois quarts d'entre eux cependant ne comprenaient rien à ce discours. C'est surtout à bord de ces vapeurs que l'on peut apprécier de quel degré de patience et de résignation est capable l'Américain. Dans un des voyages du *Sonora,* de Panama à San-Francisco, en 1859, comme il y avait beaucoup plus de personnes embarquées que ne le permettaient les aménagemens du navire, un grand nombre de passagers se virent condamnés à coucher sur les tables et les canapés du salon. Pas un ne songeait à se plaindre. Ils attendaient tranquillement dix heures du soir pour commencer un sommeil souvent troublé par les mouvemens du navire, et le matin, dès quatre heures, ils quittaient leur lit improvisé pour permettre aux gens de service de nettoyer la salle. Le passage fut assez long et pénible, car la tempête s'en mêla. Tous ces dignes *Yankees* n'en signèrent pas moins un acte public de remercîment que les passagers adressèrent au capitaine pour la bonne direction du navire pendant la bourrasque. Ce calme stoïque des Américains contraste singulièrement avec la mauvaise humeur des passagers étrangers. Ceux-ci, au nombre de quatre ou cinq, font quelquefois plus de bruit par leurs plaintes, leurs cris ou leurs disputes, que tous les Américains du bord réunis. C'est le vin qui est mauvais, l'eau trouble ou point assez fraîche; c'est la glace qui manque, c'est le service qui se fait mal partout. L'Américain au contraire ne réclame rien, et pense que, si l'on ne fait pas mieux, c'est probablement parce qu'on ne peut mieux faire.

On va de San-Francisco à Panama en douze ou quatorze jours, et cette distance est de 3,250 milles marins, soit 1,080 lieues. Les escales ne sont ni nombreuses ni longues. On s'arrête quelquefois sur la côte du Mexique, à Manzanillo, pour prendre des lingots d'argent, et toujours à Acapulco, où l'on embarque du charbon et des vivres frais, où l'on prend aussi des passagers. Ces derniers sont souvent des fugitifs de l'un ou l'autre camp des troupes mexicaines. On sait que les révolutions intestines sont passées à l'état chro-

nique au Mexique depuis 1822. La ville d'Acapulco est située dans une délicieuse position, mais la guerre de l'indépendance l'a ruinée, et la fièvre décime la population. C'était, sous la domination espagnole, un port assez commerçant. Aujourd'hui, quand le vapeur jette l'ancre devant Acapulco, des négrillons montés sur des pirogues et des Indiens à moitié nus apparaissent comme par enchantement. Ils offrent au passager des ananas, des oranges, des régimes entiers de bananes, des colliers et des paniers faits de coquillages, enfin toutes les séductions des tropiques. Les voyageurs peuvent du reste descendre à terre et visiter la ville, en bravant, il est vrai, un coup de soleil. Les maisons sont basses et sans étages, pour résister aux tremblemens de terre. Par une fenêtre ou une porte entr'ouverte, on aperçoit souvent, mollement balancée sur son hamac, une brune Mexicaine aux belles épaules, se livrant aux douceurs de la sieste. La ville semble parée pour ce jour-là, et dans la rue principale, comme sur le bord du rivage, des marchands en plein vent établis sur une longue file cherchent à attirer le passager débarqué pour quelques heures. Le bruit du canon annonce le départ comme l'arrivée. Pas de douane, pas de police, aucune visite d'officier mexicain. L'Américain est là comme chez lui; on dirait que le Mexique lui appartient déjà et qu'il n'y souffre que par complaisance la race espagnole. Lorsqu'on arrive à Panama, c'est mieux encore. A peine le vapeur est-il signalé que la locomotive chauffe, et qu'un train express se prépare. Les Américains ont leur quai où ils abordent, et au coup de sifflet de la locomotive Panama disparaît, à peine aperçu par le voyageur. En moins de quatre heures, on arrive à Aspinwall, que les Américains persistent à ne pas appeler Colon. Le nom espagnol du grand navigateur qui le premier a touché ces parages a dû faire place au nom du banquier *yankee* qui a créé la ville moderne, et il n'y a plus que les Néo-Grenadins, auxquels appartient encore la ville, qui veulent bien l'appeler de son nom officiel de Colon. A Aspinwall, le chemin de fer arrive jusqu'au quai, où malles et voyageurs s'embarquent à nouveau. Le navire, que le télégraphe a prévenu de Panama, est sous vapeur, et l'on repart sans délai, recueillant quelques nouveaux voyageurs venus des Antilles ou de l'Amérique du Sud. On ne s'arrête plus qu'à La Havane, et l'on fait en huit ou dix jours les 2,200 milles qui séparent Aspinwall de New-York. Comme sur le Pacifique, les *steamers* sont splendides de luxe et de décors, et les dimensions en sont gigantesques, surtout dans les vapeurs de la compagnie Vanderbilt.

Sur tous les *steamers* américains, et quoi qu'on ait pu écrire en France à ce sujet, les appareils à vapeur sont toujours dans de bonnes conditions d'installation et d'entretien; ils doivent avoir été préalablement éprouvés et autorisés. Néanmoins l'un des vapeurs qui faisait en 1859 le service de San-Francisco à Stockton, le *Bragdon*, jouissait d'une réputation si mauvaise pour l'état de ses chaudières, que peu de passagers s'y embarquaient. Le hasard ayant fait que ce vapeur m'était toujours échu, je pris des informa-

tions, et j'appris des officiers du bord que les chaudières avaient été entièrement changées depuis un an. Ce *steamer,* il faut le dire, avait sauté une première fois avec sa cargaison de voyageurs. Il vivait donc sur sa mauvaise réputation, et sans doute, bien qu'avec des chaudières neuves, il ne s'est pas encore lavé à cette heure, aux yeux du public san-franciscain, de ses méfaits des temps passés. — Le *Bragdon* a-t-il enfin sauté? demandent toujours bien des voyageurs californiens, qui semblent attendre cette épreuve définitive pour reprendre place à bord de ce vapeur.

Le voyage de San-Francisco à Stockton ou à Sacramento est le plus agréable qu'on puisse faire en Californie. En quittant les *wharves* ou quais, on passe devant l'étroit goulet par où pénètrent les eaux du Pacifique, puis on entre dans la baie de San-Pablo, qui fait suite à celle de San-Francisco. On rencontre, sur des îlots arides, une nuée d'innombrables pélicans, cormorans et autres oiseaux marins. Gorgés de poissons, ils préludent avec un religieux recueillement à leur digestion d'abord, puis à la confection du moderne guano. Quand on les voit là par milliers, couvrant le rocher sur lequel ils se posent de manière à ne laisser aucune place vide, on comprend aisément que tant d'opérateurs à la fois finissent à la longue par déposer une couche appréciable de leurs excrémens si précieux. La baie de San-Pablo est assez éloignée de la pleine mer pour être toujours calme, et l'on se croirait dans un lac de la Suisse. Les petits navires aux blanches voiles que l'on croise à chaque pas, le mont du Diable, que l'on aperçoit à droite, élevant, dans le fond bleu du ciel, son piton isolé jusqu'à près de quatre mille pieds, tout concourt à compléter l'illusion. En quittant la baie de San-Pablo pour entrer dans la troisième baie, celle de Suisun, on touche d'abord à Mare-Island, arsenal et station navale de la marine fédérale dans le Pacifique, ensuite à Benicia, où sont établis d'abord les ateliers de la puissante compagnie maritime *Pacific Mail,* ensuite le quartier-général de l'armée fédérale en Californie. Benicia, la Venise américaine, et Martinez, cité agricole située en face, gardent comme deux sentinelles l'entrée étroite de la baie de Suisun. C'est dans cette dernière que débouchent, à quarante-cinq milles de San-Francisco, le San-Joaquin aux rives basses et marécageuses, semées d'ajoncs, et le Sacramento aux bords verdoyans et fertiles, qui rappellent ceux de la Saône. Stockton sur le San-Joaquin, Sacramento sur le fleuve dont elle a pris le nom, se trouvent chacune à cent trente milles environ de San-Francisco.

A Stockton s'arrête la navigation à vapeur et à voile sur le San-Joaquin; mais on remonte le Sacramento jusqu'à Colusa et *Red-Bluffs,* tout à fait dans le nord, sur plus de cent soixante milles de longueur. On entre aussi dans la rivière Yuba jusqu'à Marysville, à près de cinquante-cinq milles de Sacramento. C'est, on le voit, un assez grand développement de navigation fluviale, si l'on part surtout de l'embouchure des fleuves Sacramento et San-Joaquin. Ce qui doit le plus étonner toutefois, c'est la hardiesse même de

cette navigation, qui devient surprenante, pour ne pas dire plus, quand on a dépassé la ville de Sacramento. J'ai descendu en 1859 aux premiers jours d'octobre, c'est-à-dire à l'époque des plus basses eaux en Californie, le Feather-River et le Sacramento, en partant de Marysville. On mettait six ou sept heures pour faire les cinquante-cinq milles qui par eau séparent Marysville de Sacramento. Le vapeur était un bateau plat et léger. Il jaugeait tout juste assez d'eau pour ne pas toucher le fond de la rivière, dont, en certains parages, un pied à peine le séparait. En d'autres points, des bancs de sable mis à découvert forçaient le navire à se tenir soigneusement dans le chenal. L'eau était sale et boueuse, et le fond s'exhaussait tous les jours par la décharge de tous les canaux des *placers*. Une déviation de quelques mètres du fil de l'eau, ligne mathématique dans ce cas, aurait suffi pour faire échouer le navire; mais les Américains ont, en fait de navigation, le coup d'œil le plus sûr et le sang-froid le plus étonnant qu'on puisse voir. Monté dans cette cahute élevée, qui domine l'avant du navire, le timonier, impassible à la barre, mesurait de l'œil le sillage à tracer: le vapeur approchait quelquefois du bord des rives jusqu'à les toucher; mais aucun accident n'arriva.

On ne saurait passer sous silence, quand on s'occupe de la navigation en Californie, les merveilles que les *clippers* américains ont réalisées sur le Pacifique. Ces immenses navires, aux formes élégantes et sveltes, portant plusieurs milliers de tonneaux, font souvent en moins de cent jours la traversée de San-Francisco à New-York et à Boston. Comme on compte environ 20,000 milles marins de route par le cap Horn, c'est pour cent jours une marche moyenne de 200 milles en vingt-quatre heures; or l'on sait que le mille marin est égal à 1,862 mètres et que deux de ces milles font à peu près une lieue terrestre. Beaucoup de bons bateaux à vapeur ne vont pas plus vite que les clippers. Il est vrai que les vents alizés et les courans sous-marins interviennent ici d'une manière favorable, car les *clippers* suivent tous la marche qui leur a été indiquée par le commandant Maury, directeur de l'observatoire de Washington. On connaît les belles études de cet illustre marin sur les courans de l'atmosphère et de la mer. Auparavant il fallait six mois pour aller des États-Unis à San-Francisco par le cap Horn; aujourd'hui, grâce au commandant Maury, la route peut être raccourcie de moitié, et l'on se demande pourquoi nos navires marchands, partis du Havre, de Nantes, de Bordeaux ou de Marseille, mettent encore cent quatre-vingts jours et plus pour atteindre San-Francisco. Des navigateurs des colonies espagnoles sur le Pacifique m'ont assuré que, dans leur course au cabotage, ils avaient vu souvent apparaître et disparaître en quelques heures à l'horizon plusieurs de ces *clippers* américains naviguant à toutes voiles. Il résulte des livres de loch que certains de ces bâtimens atteignent parfois la marche miraculeuse de seize ou dix-huit milles à l'heure, qu'aucun *steamer* n'a encore dépassée. Le développement de voilure est incroyable sur le *clipper*, et il n'est pas de

plus beau spectacle en mer que celui d'un de ces immenses navires, les quatre mâts blanchis par les voiles, fendant les flots avec une rapidité qui atteint quelquefois jusqu'à 32 kilomètres à l'heure, vitesse moyenne d'un train de marchandises sur les voies ferrées. Les deux plus beaux voyages de *clippers* américains qu'on ait cités dans cette course sur les deux Océans sont ceux du *Great Republic* et du *Flying Cloud* en 1851. Partis de New-York, ils arrivèrent à San-Francisco, le premier en quatre-vingt-sept jours, le second en quatre-vingt-neuf, après avoir fait des journées de 375 milles, soit en moyenne 16 milles à l'heure.

Les voies de communication par terre n'ont pas été plus négligées en Californie que les voies navigables, et la jeune colonie américaine compte déjà plus d'un chemin de fer. Le plus fréquenté est celui de Sacramento à Folsom, côtoyant la rivière américaine. De Folsom partent toutes les diligences pour le nord de la Californie. On a calculé que près de cent mille passagers sont chaque année transportés sur le chemin de fer de Folsom. Parmi les voies ferrées qui sont en construction se présente au premier rang la grande ligne transcontinentale entre le Mississipi ou l'un de ses affluens et l'Océan Pacifique. Sept projets ont été étudiés sous la surveillance du département de la guerre à Washington. La distance moyenne est au moins de 2,000 milles américains ou 800 lieues. Sur le tiers ou le quart de cette distance existent des terres arables. Le coût total de l'établissement de la voie, d'après les devis, varierait, suivant les cas, entre 600 et 850 millions de francs. Ces sommes n'ont rien d'exagéré, et il faut même la simplicité, la promptitude et l'économie que les Américains apportent dans tous leurs grands travaux pour ne pas atteindre un total beaucoup plus élevé. Le parcours est en effet non-seulement très étendu, mais parfois très difficile; le bois et l'eau manquent à la fois sur beaucoup de points. La rivalité et l'opposition jalouse des états du sud ont peut-être seules empêché jusqu'à ce jour l'établissement de cette immense route ferrée, qui sera sans contredit l'une des plus grandes merveilles de ce siècle.

On voyage sur les chemins de fer californiens dans les mêmes conditions de comfortable qu'on retrouve sur tous les *rail-ways* de l'Union (1). Aussi

(1) Voici quelques-unes de ces dispositions propres aux chemins de fer américains, et qui méritent d'être signalées comme parfaitement applicables en Europe. D'immenses wagons, qui peuvent contenir chacun cinquante voyageurs, communiquent l'un avec l'autre. Chaque banquette, en osier et à claire-voie, occupe deux siéges, et l'on peut aller en avant ou en arrière, à volonté, en faisant basculer le dossier, mobile autour d'une charnière horizontale. Au milieu du véhicule règne un passage qui sert de promenade. Un homme le parcourt sans cesse, vendant des livres, des journaux et des fruits. Un poêle en hiver chauffe la voiture; en été, un bidon rempli d'eau et un verre permettent aux voyageurs de se désaltérer sans descendre. Faut-il ajouter qu'on n'a pas même oublié... le *water-closet?* — Le conducteur parcourt sans cesse les wagons, et peut, au moyen d'un cordon qui règne sur toute la longueur du train, prévenir le mécanicien qui conduit la locomotive. Pour n'être point dérangé, chaque voyageur met son billet en évidence en le fixant autour de son chapeau.

fait-on presque sans fatigue de très longs voyages, d'une durée quelquefois de plusieurs jours. Seuls, les nègres et les Chinois sont sacrifiés sur les *railways* comme ailleurs; on leur assigne en Californie, suivant la coutume américaine, un caisson à part où, alignés sur des bancs de bois, ils jouissent du seul droit qu'on leur concède, d'attendre que le voyage soit au plus tôt terminé.

Les routes de terre en Californie sont loin d'être aussi commodes que les chemins de fer. A peine tracées, elles ne sont nivelées que sur les points où la nature a laissé à l'homme tout seul le soin de se ménager un passage, comme dans la traversée des montagnes ou le passage des rivières. Il en résulte que ces routes condamnent le voyageur à l'une des plus rudes épreuves auxquelles il puisse être soumis. Ce n'est pas que la voiture ne soit bonne. Fait comme ces énormes véhicules, style Louis XIV ou Louis XV, que l'on voit représentés sur nos anciennes gravures, le *stage*, — ainsi l'appellent les Américains, — est suspendu avec soin sur des ressorts en acier malléable. Neuf places occupent l'intérieur, toutes égales pour le prix: trois en avant, trois en arrière, trois au milieu. Les places d'avant sont généralement réservées aux dames. Les places du milieu sont peut-être les meilleures, bien qu'on n'y soit soutenu sur son siége que par une bretelle de cuir qui va transversalement d'une portière à l'autre, et qui prend le voyageur par le dos. Inutile de dire que les mœurs démocratiques des États-Unis ne permettent pas l'usage du coupé ni de la rotonde. Quelques siéges, pour ceux qui ne craignent pas les coups de soleil, sont réservés sur l'impériale de la voiture, à côté du conducteur. Là se placent, avec une partie des colis, les voyageurs curieux d'observer le paysage. Les Chinois occupent aussi ce poste, car on ne les souffrirait guère dans l'intérieur.

Le véhicule est parfaitement rembourré. Sur les panneaux de l'intérieur est déployé un luxe de peintures dont l'étranger demeure surpris. Le plafond et les portières sont tapissés de tableaux aux couleurs vives, représentant de belles campagnes ou des nymphes très décolletées. Le postillon est l'automédon le plus habile que les deux mondes puissent offrir. Imperturbablement fixé sur son siége, il conduit à grandes guides les quatre ou les six bucéphales confiés à sa main assurée. A chaque poste on relaie, et les voyageurs descendent un instant pour échapper à la poussière intolérable de la route, à la chaleur plus insupportable encore de l'intérieur. On fait de cette façon de 12 à 14 kilomètres à l'heure, soit plus de trois lieues. Les voyageurs ne se ressentent que trop de la manière rapide dont on avance. Les cahots les plus violens lancent les infortunés novices au plafond du véhicule, et ils retombent ensuite lourdement sur leur siége. Dans les pays montagneux, le coche est remplacé par ce qu'on appelle un *wagon*. C'est une vraie charrette non suspendue, et sur les côtés de laquelle tombent des portières de cuir noirci, pour garantir l'intérieur de la poussière et du soleil. Le voyageur est moulu, il est brisé après une ou deux heures. Les

femmes ne pourraient sans danger aborder ces véhicules. Quant au postillon californien, que ce soit en coche ou en wagon, il ne sent rien, il va toujours du même train. A chaque relai, il descend prestement ouvrir la portière aux voyageurs, leur criant le lieu de l'arrivée ou le changement de voiture. Il remue, charge et décharge les malles, attelle et dételle les chevaux, car il n'y a aucun conducteur avec lui; il s'arrête le moins possible et repart du même train. Ne lui donnez aucune bonne-main, aucun pourboire en argent, il se fâcherait : il est votre égal; offrez-lui seulement un verre de *brandy,* il acceptera toujours et de bon cœur, et il boira à votre santé avec tout le respect et les formes qu'apportent les Américains dans cet acte important.

Mais on arrive à une station principale, on va descendre pour dîner. Pendant que les dames se dirigent vers un élégant salon de repos qui leur est réservé, tous les hommes se rendent, avant d'aller à table, à un cabinet de toilette où quelques lavabos en fer-blanc se prélassent sur un évier. Une glace modeste est pendue au mur. Un peigne, retenu par une ficelle, pour que tous s'en servent sans que personne ne l'emporte, lui tient compagnie. On assure que, dans certaines stations, une brosse à dents commune complète ce mobilier. Un peu plus loin tourne autour d'un rouleau une serviette sans fin où chacun vient s'essuyer le visage. Sur une chaise sont des brosses pour les habits et les souliers. Quand l'Américain a de son mieux réparé les désordres du voyage, il passe à la buvette. Il s'y met en complet appétit par un verre d'absinthe ou de *sherry,* en attendant que le son de la cloche appelle les convives à table. Là, comme dans le coche, aucune distinction n'existe, aucune place n'est réservée. Tous, pourvu qu'ils aient la peau blanche, touristes, ingénieurs, mineurs, charretiers, rouliers, marchands, fonctionnaires publics, fussent-ils du plus haut comme du plus infime grade, prennent une même place comme une même part à ce festin; mais si l'égalité la plus complète y règne, le silence le plus profond, la décence la plus respectueuse s'y font aussi remarquer. Qui que vous soyez, placez-vous sans difficulté à table; asseyez-vous sans regret auprès de ces hommes en apparence si grossiers : vous n'aurez pas à vous en repentir. Ils mettront peut-être les coudes sur la nappe, et mangeront tout sans serviette et dans le même plat, en moins de dix minutes; mais vous n'entendrez aucune parole incongrue, aucune dispute inconvenante. Le dîner fini, ils passeront sans bruit à la buvette pour payer leur écot, ingurgiter quelque spiritueux et allumer leur cigare en silence, en attendant le nouveau départ du coche, promptement attelé.

Les routes qui sillonnent la Californie ont été ouvertes sans beaucoup de frais; aucun cantonnier n'y est chargé d'un entretien régulier, et tous les travaux d'art qu'on y observe, ponts ou viaducs, tranchées ou murs de soutènement, ont été faits le plus simplement et le plus vite possible, suivant la coutume des ingénieurs américains. Quelques routes, construites par les

particuliers eux-mêmes, sont munies de barrières où l'on acquitte un péage, comme en Angleterre. Ceux qui les ont établies peuvent de la sorte se rembourser de leurs frais, et c'est ainsi que la Californie a pu jouir en peu d'années d'un véritable réseau de routes. Les parcours journaliers s'accomplissent régulièrement jusqu'aux distances les plus reculées, et, quels que soient le temps, la saison et la longueur du trajet, les diligences partent et arrivent à l'heure.

Ce n'est pas là ce qu'il faut encore le plus admirer. Une route de terre, à travers la Sierra-Nevada et les Montagnes-Rocheuses, réunit San-Francisco à Saint-Louis et à Memphis sur le Mississipi, et de là, par cet immense développement de chemins de fer que les Américains seuls possèdent, à toutes les villes de l'Union, à tous les ports sur l'Atlantique. Deux fois par semaine, des diligences partent de San-Francisco pour Saint-Louis ou Memphis, et en arrivent. Elles ne mettent en moyenne que vingt-deux jours (terme légal vingt-cinq jours) pour accomplir ce long voyage de près de neuf cents lieues. C'est la plus longue distance peut-être qu'une voiture ait jamais parcourue; dans tous les cas, c'était dans le principe la plus difficile et la plus périlleuse, puisque la route venait d'être simplement explorée. Le premier de ces voyages, regardé en Californie et dans toute l'Union comme un événement, fut officiellement accueilli à San-Francisco par un salut de cent un coups de canon, et la joie populaire, ne connaissant plus de limites, acclama comme un véritable triomphateur l'heureux postillon qui le premier avait franchi ce trajet. Six chevaux frais furent attelés à la diligence, et elle dut parcourir, tantôt au pas, tantôt au trot ou au galop, les diverses rues de la ville. Ceci, ne l'oublions pas, se passait en 1857, c'est-à-dire huit ans à peine après la découverte de l'or.

Le service dont on vient de parler est celui de la *Great overland Mail,* ou grande malle de terre. C'est par là que la plupart des négocians de San-Francisco envoient à New-York ou en Europe le double de leur correspondance, prévoyant le cas où l'original se perdrait avec la malle maritime. La grande malle de terre emporte ainsi à chaque départ plusieurs milliers de lettres. Tout récemment, pour maintenir ce service, la poste lui a même confié le transport exclusif de ses paquets. Les lettres ont alors atteint jusqu'au nombre de quinze ou dix-huit mille, et se sont maintenues dans une moyenne de huit ou dix mille à chaque départ, répété deux fois par semaine. C'est encore par la malle *overland* que beaucoup de lettres et de journaux des États-Unis et d'Europe arrivent en Californie et devancent la malle maritime, qui en 1859 ne partait que deux fois par mois. Le télégraphe signale les principales nouvelles apportées par la malle de terre dès son entrée en Californie, au moins trente-six heures avant qu'elle n'arrive à San-Francisco. En quittant le Mississipi, la malle a également reçu les dépêches pendant les trois premiers jours qui suivent son départ, et il n'est pas rare de cette façon qu'un événement qui s'est passé à Londres ou à Paris soit connu à San-Francisco moins d'un mois après. — Beaucoup de

voyageurs préfèrent la malle de terre à la voie de mer, malgré les incommodités de la voiture et les attaques imminentes des Indiens du désert. Le voyage est des plus fatigans; on marche jour et nuit, et l'on ne s'arrête dans les stations échelonnées sur la route que le temps strictement nécessaire. L'eau manque sur une certaine longueur du parcours, et il faut l'emporter avec soi, ainsi que la nourriture des chevaux.

La *Great overland Mail* n'est pas la seule entreprise de ce genre : en 1859, on comptait aussi la *Central overland Mail,* qui, chaque semaine, partait de Placerville, au pied de la *sierra,* dans le comté d'Eldorado. Elle se dirigeait d'abord vers le Lac-Salé, où les mormons polygames, ces curieux et étranges sectaires, ont établi leur campement, et de là vers Saint-Joseph, au bord du Missouri. Cette voie semble dès aujourd'hui destinée à devenir la principale, c'est celle que les émigrans qui arrivent par terre suivent maintenant de préférence, celle aussi vers laquelle se porte la population. Les mormons d'abord, ensuite les mineurs de Washoe, se sont naturellement trouvés sur le parcours qu'elle suit. Un entrepreneur a offert récemment au gouvernement fédéral de n'employer pas plus de vingt jours sur cette voie pour le transport des lettres et des voyageurs, de Placerville à Saint-Joseph ou à Saint-Louis.

Parmi les services de terre, il faut encore nommer le *San-Antonio and San-Diego Mail,* qui part tous les quinze jours du sud de la Californie pour la Nouvelle-Orléans. Cette dernière route est très dangereuse, et les attaques sauvages des Indiens Apaches ont souvent mis les voyageurs en péril. Un quatrième service a dû être organisé en 1860, celui de *Independence and Santa-Fe Mail,* qui va de Stockton à Santa-Fe (Nouveau-Mexique), et de là par l'Arkansas à Independence, sur le Missouri.

Il n'y a sans doute aucun pays au monde, pas même la Russie, qui puisse présenter un état aussi imposant de messageries de terre, et cependant les Américains sont loin de s'en tenir là. Un journal de Californie annonçait, au mois d'août 1860, qu'un service quotidien entre San-Francisco et Portland, dans l'Oregon, venait d'être établi par terre. La distance n'est pas moindre de 800 milles; mais ce qui dépasse toute imagination c'est le service du *poney,* organisé vers cette même époque. Le *poney* est une estafette à cheval chargée d'apporter les lettres à travers les immenses solitudes qui séparent encore le Mississipi du Pacifique. En temps régulier, le trajet se fait en dix ou douze jours de Saint-Louis à San-Francisco. Une fois le pauvre poney est arrivé sans selle et sans cavalier. Les Indiens avaient massacré l'estafette, lacéré les dépêches et s'étaient emparés de la selle. « Il n'importe, dirent les *Yankees, never mind,* il ne faut pas s'arrêter en si bonne voie, » et quelques braves volontaires de Californie coururent châtier les Indiens. Quelques jours après, de courageux postillons reprenaient la route du Mississipi, bravant les hordes sauvages des peaux rouges. Le *go ahead* des Américains a-t-il jamais reçu une plus saisissante application?

On a calculé que, par le service du poney, on pouvait franchir en cinq

jours la distance entre l'extrême limite télégraphique actuelle des états de l'est et la même limite télégraphique de la Californie. Ces limites sont à cette heure pour les états de l'est Fort-Kearny et du côté du Pacifique Fort-Churchill, dans l'Utah, au-delà de la limite est de la Californie. La distance entre les deux stations extrêmes est de seize cents milles ou six cent cinquante lieues. C'est cette distance que le poney franchit d'ordinaire en dix jours, faisant en moyenne 10 kilomètres à l'heure. Cheval et cavalier, comme bien on pense, se renouvellent à chaque station. C'est cette même distance que le poney, doublant sa vitesse et trottant jour et nuit, galopant au besoin, peut franchir en cinq jours. Une dépêche pourrait donc être reçue en six jours de New-York à San-Francisco, et un télégramme de deux cents mots, lancé à travers les déserts, arriver de l'Atlantique sur le Pacifique au prix de 5 dollars ou 25 francs. Toutes ces merveilles, que l'esprit a peine à comprendre, sont aujourd'hui réalisées. Non-seulement le poney est arrivé le 12 novembre 1860 à San-Francisco, apportant des nouvelles d'Europe du 21 octobre, c'est-à-dire vieilles à peine de vingt et un jours, mais encore, à la suite de la grande élection présidentielle du 6 novembre, le poney a franchi en six jours l'espace qui sépare les deux limites télégraphiques extrêmes des États-Unis entre les deux Océans. L'état de Californie, éloigné de Washington de plus de douze cents lieues par terre, a pu connaître ainsi le nom de l'heureux élu, M. Lincoln, six jours seulement après le dépouillement des votes.

Les émigrans pauvres viennent encore à pied des derniers états de l'ouest en Californie. Ils partent avec d'énormes wagons, où ils chargent leurs vivres et leurs bagages, et suivent à peu près la même route que la malle de terre. La caravane se réunit à Independence ou à Saint-Joseph, centres de population avancés de l'état de Missouri. Des familles entières se groupent autour des wagons de voyage, qui vont les entraîner dans le *far west*. Là s'étendent ces immenses prairies, ces plaines sans fin, au milieu desquelles s'élèvent quelques forêts vierges impénétrables. La hache inflexible du pionnier, qui abat les arbres pour défricher le sol, est le seul bruit qui trouble le calme profond de ces asiles. Quelquefois des déserts arides succèdent aux prairies et aux bois. Le courageux colon américain, toujours en avant, quelques hardis trappeurs canadiens, enfin des hordes nomades d'Indiens armés de flèches, sont les seuls êtres humains que l'on rencontre çà et là. Des troupeaux d'antilopes et de bisons viennent aussi par momens interrompre la monotonie du paysage. Les émigrans mettent souvent plus de deux mois pour rejoindre le pied des Montagnes-Rocheuses, et de là encore deux mois au moins pour arriver en Californie (1). Souvent des maladies contagieuses déciment la caravane en marche, quelquefois l'herbe

(1) La distance totale que les immigrans ont à parcourir par la voie des Montagnes-Rocheuses est d'environ huit cent cinquante lieues.

manque pour le bétail, et le flanc des Montagnes-Rocheuses se transforme en un immense ossuaire (1). Si les froids sont précoces, les tourmentes et les neiges peuvent aussi surprendre dans les montagnes les courageux marcheurs, et les ensevelir à jamais dans ces Alpes qui n'ont pas leur Saint-Bernard. La famine elle-même étend parfois ses ravages au milieu du convoi, qui court un autre péril, celui de succomber dans quelque rencontre aux fréquentes attaques des Indiens. Malgré tant de dangers, le nombre des immigrans qui arrivent chaque année en Californie à pied, par les plaines, a toujours été très considérable. En 1854, ce nombre était de plus de 60,000; en 1857, il était encore de 12,500. Aujourd'hui il ne dépasse pas 8 ou 10,000; mais on comprend que l'immigration californienne a dû diminuer chaque année, à mesure que les premiers accès de la fièvre de l'or se sont calmés pour faire place à une situation normale.

Les wagons, ces immenses voitures qu'emploient les immigrans, servent aussi en Californie à porter les marchandises sur toutes les routes carrossables. Véritables arches de Noé, on les rencontre sur les grands chemins en files souvent nombreuses, et traînés par six ou huit paires de mules. Ces énormes magasins roulans portent jusqu'à 6 et 8,000 kilogrammes de marchandises, et vont sur les principaux centres de population des mines déposer dans les *stores* une partie des richesses que le commerce du monde entier apporte à San-Francisco. Ce sont des vins, du riz, de la poudre, des vêtemens, des outils, en un mot tout ce qui intéresse la consommation du mineur.

On compte aujourd'hui en Californie au moins 5,000 kilomètres de routes de terre. Plus de trois cent cinquante bureaux de poste sont établis sur ce parcours; mais le transport des dépêches est libre, pourvu que l'on paie préalablement à l'état le port de la lettre. Des services de postes particuliers, connus sous le nom d'*express*, se sont formés pour porter jusqu'à domicile les lettres, valeurs et paquets. La poste de l'état oblige au contraire les destinataires à venir les réclamer et les prendre chez elle. Deux de ces services d'*express*, dirigés par les puissantes maisons de banque Wells, — Fargo et Freeman, — font d'immenses affaires, et c'est en définitive une poste fonctionnant à côté de l'administration elle-même. Ces maisons ont des agens dans toute la Californie, l'Oregon, sur la côte du Mexique, dans l'isthme de Panama, tous les États-Unis, et même à Londres et à Paris. Un employé spécial accompagne, à chaque départ de diligence et de *steamer*, les dépêches et les valeurs confiées à sa maison. Les frais que prélèvent les compagnies d'*express* sont assez élevés, à cause de la responsabilité qu'elles assument, et elles vendent pour la Californie, au prix de 10 sous, les enve-

(1) En 1851, sur 80,000 émigrans arrivant à pied en Californie, près de 50,000 restèrent sur le versant oriental des Montagnes-Rocheuses, tués par la famine et la fièvre typhoïde. L'absence de pâturages fut seule cause de cet épouvantable désastre.

loppes de lettres officielles, où le timbre-poste imprimé porte, autour de la vénérable tête de Washington, ces mots en grosses lettres : *three cents*, trois sous. Le service des postes n'est pas un des moins curieux établissemens de la Californie. C'est lui qui, favorisant la propagation des idées, emporte dans toutes les directions, et au plus bas prix, des montagnes de brochures et de journaux destinés aux *steamers* qui se rendent en Europe ou sur divers points de l'Amérique. Les sacs de cuir contenant lettres et paquets occupent souvent plus de place que tous les bagages de huit ou neuf cents passagers. A la poste de San-Francisco, il y a des agens spéciaux pour les lettres françaises, allemandes, espagnoles et chinoises. Dans l'intérieur de la Californie, le même bureau de poste fait quelquefois les trois services, le service public de l'état et le service privé des deux principales compagnies d'*express*. On met littéralement les lettres au pillage à leur arrivée. Elles sont étalées sur une table, et passent, avec les journaux, sous les yeux et dans les mains de tous les oisifs que la venue du courrier amène chaque fois. Les Chinois, avec leurs signes hiéroglyphiques, doivent indiquer aussi, pour l'intérieur, la suscription en lettres connues, c'est-à-dire en anglais, au moins pour le nom du bureau de poste. Immobiles dans leurs vieilles habitudes, ils emploient toujours leur papier de riz, et tracent leurs lettres avec un pinceau. Cependant ils plient leurs missives, et consentent même à les mettre sous enveloppe. Dans le pillage qui accueille les lettres à leur distribution, ils se retrouvent comme ils peuvent. Le directeur bénévole laisse à la bonne foi souvent douteuse de *John* le soin de respecter les lettres adressées à ses compatriotes.

A ses routes, ses chemins de fer, sa navigation à vapeur et à voiles, son service postal, la Californie ne pouvait manquer d'ajouter la télégraphie électrique. Ce service est des mieux établis. Il y a trois lignes qui desservent une longueur totale de plus de 1,000 milles, soit 1,609 kilomètres, y compris les embranchemens. Les trois compagnies qui exploitent ces lignes sont: la *Compagnie de l'État,* organisée dès 1852, et qui met en communication San-Francisco avec les principales villes de l'intérieur; la *Compagnie Alta,* qui réunit San-Francisco avec la plupart des villes du centre et même des camps de mineurs; enfin la *Compagnie du Nord,* qui unit Marysville avec tous les centres du nord de l'état jusqu'à la limite de la Californie. Deux autres compagnies ont été organisées en 1858. La première, la *Compagnie Humbold,* doit joindre Placerville avec le Lac-Salé par Carson-Valley, et du Lac-Salé elle se propose de s'étendre jusqu'à Saint-Louis, où elle se soudera à toutes les lignes télégraphiques de l'Union dans les états de l'est. La seconde, la *Compagnie Pacifique et Atlantique,* se propose de mettre d'abord San-Francisco en relation avec San-Antonio dans le Texas, en passant par Los Angeles; elle doit prendre ensuite la route de la grande malle de terre, et aura comme elle Memphis pour dernière station. Les travaux de cette ligne, activement poussés en 1859-60, permettent déjà de recevoir

trente-six heures au moins à l'avance les nouvelles apportées par la malle *overland*. Les fils du télégraphe dépassent maintenant Los Angeles, et franchiront bientôt la limite orientale de la Californie. D'autre part, le télégraphe détaché de Saint-Louis, jusqu'à plus de cent lieues de la rive droite du Mississipi, envoie les dépêches à la malle *overland* pendant les trois premiers jours qui suivent son départ. On calcule que, dans douze ou quinze mois au plus, la communication télégraphique sera complète entre les états de l'est et la Californie. Cette communication, depuis longtemps désirée, améliorera singulièrement la situation commerciale de la place de San-Francisco, en ce moment trop isolée de toutes les autres places des États-Unis. Espérons que la jonction de cette grande ligne télégraphique ne précédera que de peu de temps l'établissement du chemin de fer inter-océanique. Cette immense voie ferrée ouvrira pour le nouvel état américain une ère de prospérité encore plus remarquable que celle qu'il traverse, et formera comme un trait d'union entre les deux Océans où se fait tout le commerce du monde.

IV. — LES PROGRÈS MATÉRIELS ET LE MOUVEMENT MORAL.

Quand on recherche les causes des progrès de tout genre accomplis en si peu de temps en Californie, on est porté à les attribuer tout d'abord à ce courage et à cette mâle vigueur dont les citoyens des États-Unis font preuve en toute circonstance; mais on ne saurait nier que ce développement de civilisation, cet essor rapide vers le bien-être, ne soient dus aussi au régime d'initiative individuelle adopté par la démocratie américaine. Nulle part mieux que dans le travail des mines on n'a une preuve plus évidente des progrès auxquels peut atteindre la force personnelle et libre du citoyen, et il sera curieux d'opposer ce qu'une organisation des plus libérales a permis d'obtenir en Californie à ce qui existe en d'autres pays mieux réglementés.

On nomme *claim* la portion d'un gîte métallifère dont tout mineur californien a droit de s'emparer, si elle est libre ou inexploitée. C'est la concession que l'état accorde au mineur, et le *claim* devient, par le simple fait de la prise de possession, une véritable propriété. Cette propriété est transmissible par location ou vente comme tous les biens immeubles, et l'obtention n'en est sujette à aucune demande, à aucune formalité administrative. Le premier venu, pourvu qu'il ne soit pas de couleur, c'est-à-dire qu'aucune goutte de sang indien, nègre ou chinois ne coule dans ses veines, a le droit de s'emparer d'une portion de *placer* qui n'a pas encore été travaillée, ou qui ne l'est point depuis un délai fixé. Il a droit à une certaine étendue, mesurée en pieds, sur la longueur du dépôt aurifère, et il occupe de plus toute la largeur du gisement sur cette étendue. La longueur accordée par la loi varie suivant les comtés, car l'état reconnaît aux corporations de mineurs le droit de faire des règlemens qui ont force de

loi dans leur comté. Dans le comté de Mariposa, un mineur peut occuper, sur un dépôt d'alluvion, cent cinquante pieds, soit 45 mètres; c'est par conséquent trois cents pieds, ou 90 mètres, pour deux mineurs travaillant ensemble. Comme aucun agent du comté n'est là pour vérifier les mesures, il va sans dire que, dans la plupart des cas, les mineurs, pour fixer les limites de leurs *claims,* se servent de pieds facultatifs dont seuls ils possèdent l'étalon. Ce que l'on vient de dire pour les *placers* s'applique aussi aux mines proprement dites. La propriété s'en obtient de la même façon et sans plus de formalités; seulement, pour une veine aurifère, la longueur concédée est le double de celle accordée sur les *placers.* Ainsi on donne, dans le comté de Mariposa, sur un filon à exploiter, une longueur de trois cents pieds par mineur, et cette longueur est mesurée sur la direction du filon. Le double, ou six cents pieds, est accordé à l'*inventeur,* c'est-à-dire à celui qui le premier a découvert la mine.

Les formalités à remplir pour entrer en possession d'un gîte aurifère quelconque sont des plus simples. On fixe sur un arbre ou sur un piquet en terre une sorte d'affiche, où l'on annonce au public qu'à partir de ce point jusqu'à un point correspondant, à 150 ou 300 pieds du premier, suivant qu'il s'agit d'un *placer* ou d'un filon, et à autant de fois 150 ou 300 pieds qu'il y a de signataires, tels et tels se proposent d'entreprendre une exploitation. On attend deux ou trois jours, et, si aucune réclamation ne se produit, le travail commence immédiatement. Cette exploitation doit dès lors marcher sans interruption sous peine de déchéance. Le seul délai de chômage accordé par la loi est, dans le comté de Mariposa, d'un mois pour les mines et de cinq jours pour les *placers.* On prévient d'ordinaire ce délai si court en laissant des outils dans les chantiers, comme une pelle ou un pic; mais souvent des chercheurs de mines ou de *placers,* flairant les occasions, viennent, sous le nom de *jumpers* (sauteurs), s'installer sur les travaux abandonnés.

C'est la simplicité de ces formalités qui a créé la grande exploitation californienne et amené le travail des *placers* et des mines à un degré de prospérité inconnu à la vieille Europe. En France et dans presque tous les pays de l'ancien continent qui ont adopté notre code des mines, il n'est pas rare de voir une demande en concession n'aboutir qu'après un délai de plusieurs années, quelquefois de huit ou dix ans. Dans l'intervalle, le demandeur dépense souvent beaucoup d'argent et perd un temps considérable en démarches sans nombre, depuis les visites aux ingénieurs des mines et au préfet de son département jusqu'à celles qu'il lui faut faire à Paris, s'il veut réussir, aux divers membres du conseil des mines, du conseil d'état, au ministre des travaux publics. Encore n'est-il pas sûr de l'emporter, et jusqu'au dernier jour, avec la publicité que donne le gouvernement à ces sortes d'affaires, avec la concurrence qu'il semble appeler à tout prix, un rival plus heureux que le premier demandeur, et qui souvent aura

attendu la dernière heure, peut obtenir la concession. De là le dégoût et l'inaction de beaucoup de nos industriels, le juste effroi qui s'empare d'eux à l'idée d'une demande en concession de mines. De là l'exploitation restreinte aux seules mines déjà concédées et le peu d'empressement que l'on témoigne en France pour les recherches sérieuses de mines. Aussi en bien des points, de l'aveu même des hommes les plus expérimentés, nos richesses minérales sont-elles à peine connues, et des mines qui ont été, il y a des siècles, attaquées avec beaucoup d'ardeur, restent complétement abandonnées. On voit aussi des concessionnaires ne point exploiter leurs mines pour une raison ou pour une autre, et l'état, fermant les yeux, ne peut les déposséder. Le public est ainsi privé d'une richesse qui lui appartient. De pareils faits ne sauraient se produire en Californie, sous l'empire des principes d'équité naturelle qui ont inspiré la loi des mines.

Veut-on continuer ce parallèle entre le régime industriel libre des états américains et notre régime coercitif ou tout au moins centralisateur : la Californie nous offrira d'autres contrastes. Le premier mineur venu a le droit d'établir une machine à vapeur, une roue hydraulique : ni demande ni autorisation préalables ne sont nécessaires, excepté dans les villes, où les conseils municipaux ont établi des règlemens contre les ateliers insalubres, dangereux ou incommodes; mais ces règlemens mêmes n'équivalent pas, comme dans certains cas en France, à une véritable prohibition, et grâce à la liberté avec laquelle les divers mécanismes, ces grands moteurs de l'industrie, peuvent être installés en Californie, il y a dans cet état autant de roues hydrauliques que dans bon nombre de nos départemens de France réunis, et, dans tous les cas, beaucoup plus de machines à vapeur dans les seuls moulins à quartz (pour l'amalgamation du minerai d'or), moulins à blé et scieries de bois, qu'il n'y en a dans plusieurs de nos départemens les plus industriels, si l'on en excepte deux, tout à fait privilégiés, le Nord et la Seine : encore le pouvoir en chevaux est-il supérieur en Californie (1). Les machines n'y sont pas visitées par les ingé-

(1) Une liste authentique dressée le 1er novembre 1858 indique qu'il y avait déjà à cette époque en Californie :

Moulins à quartz.....	272,	dont	153	mus par l'eau et	119	par la vapeur.
Moulins à blé.....	135,	—	73	—	62	—
Scieries de bois.....	388,	—	210	—	178	—
Nombre d'établissemens..	795,	dont	436	mus par l'eau et	359	par la vapeur.

Comme quelques-uns des établissemens mus par la vapeur emploient plus d'une machine, on admettra avec nous que c'est au moins 400 machines à vapeur qu'il faut compter. En estimant à 25 chevaux seulement la force moyenne par machine, c'est une force totale de 10,000 chevaux. En 1852, époque où s'arrêtent les renseignemens officiels que l'administration donnait au public sur la statistique de notre industrie minérale, cette même force n'était pour le département de la Seine que de 6,000 chevaux, et pour celui du Nord de 15,600; on dépasserait ce nombre, si l'on comptait en Californie la force en chevaux des machines fixes de toutes les fabriques, usines et manufactures.

nieurs du gouvernement, et elles sont cependant aussi bien installées, aussi bien tenues qu'en tout autre pays. Les cas d'explosion, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas plus fréquens qu'ailleurs, et sont même peut-être plus rares à cause de l'habileté plus grande des chauffeurs et des mécaniciens. Les chaudières sont éprouvées aux États-Unis, comme en France, avant d'être mises en marche, et il serait bien difficile de citer un cas d'explosion dans les usines ou les mines de Californie. Pour les bouilleurs des bateaux à vapeur, s'il faut excepter les deux *steamers* de la navigation fluviale qui, en 1852, sautèrent, au moment de leur départ, dans la baie de San-Francisco, on peut répondre aussi que la Compagnie maritime, qui entretient toute une flotte de bateaux à vapeur sur le Pacifique, n'a eu, depuis 1849 jusqu'à ce jour, aucun accident à regretter, non-seulement par explosion, mais même par collisions ou rencontres. Quelques-uns de ses navires ont fait cependant plus de deux cents voyages.

Ce que l'on a dit des machines à vapeur s'applique aussi aux roues hydrauliques. Établies sur des rivières d'un débit souvent limité, elles fonctionnent de la façon la plus convenable, sans l'assistance d'aucun corps des ponts et chaussées. Enfin les canaux, qui occupent en Californie une étendue de plus de 12,000 kilomètres, des ponts, des aqueducs, tout un vaste ensemble de travaux publics, se sont établis sans le concours de ce qu'on appelle en France l'administration. Le travail libre et indépendant des seuls citoyens a tout créé, et certes le naissant état, avec un gouvernement centralisateur, n'aurait pas atteint un tel degré de prospérité.

Il en est de même pour l'exploitation des forêts. Les bois, dans toute la Californie, sauf les parties concédées ou vendues à des particuliers, appartiennent encore à l'état. Chacun a le droit de les exploiter librement. Il en résulte une activité surprenante, un mouvement inusité. Sur les plateaux boisés même les plus élevés, au milieu des cèdres, des mélèzes et des sapins, on trouve des scieries en marche dont les produits se répandent ensuite par tout le Pacifique comme bois de construction, de charpente et de mâture. Les sapins rouges de Californie jouissent surtout d'une réputation bien méritée, et on les expédie jusqu'en Australie, en Chine et dans les Indes. La consommation locale est du reste considérable. Sur les points les plus éloignés, le mineur californien est assuré de rencontrer des bois tout débités d'avance pour construire les appareils ou mécanismes nécessaires au travail du quartz. D'ailleurs tout individu en Californie peut établir ces différentes constructions où bon lui semble, et sans aucune autorisation préalable. C'est donc la grande liberté laissée à l'industrie privée qui a fait la Californie ce qu'elle est; mais en outre tout citoyen américain, tout étranger naturalisé, ou ayant seulement déclaré son intention de l'être, a droit à l'occupation d'un certain nombre d'acres de terres fixé par la loi. Aussi le défrichement du sol a-t-il pris presque partout un degré d'activité surprenant. Des comtés entiers ne vivent que des produits de la terre, produits

des plus remarquables grâce au climat, à la fécondité du sol, grâce aussi à l'intelligente énergie des colons. Le pays fournit déjà plus de blé et plus de vin qu'il n'en saurait consommer. On estime que la récolte en blé de la Californie a été en 1860 de 2,300,000 hectolitres, ou 360,000 hectolitres de plus qu'en 1859. Comme la consommation locale ne dépasse pas un million d'hectolitres, l'excédant de la récolte donne lieu à une immense exportation, qui est l'un des principaux élémens du commerce extérieur de San-Francisco. Ensuite viennent l'orge et l'avoine, l'orge surtout, dont la récolte pour la seule Californie en 1858 égalait déjà la production totale des États-Unis en 1850, soit 2 millions d'hectolitres. Les bois de construction, le mercure, la laine, le suif, les peaux et les cuirs, les pommes de terre, les oignons, le saumon salé, se présentent en troisième ligne avec d'autres articles secondaires. Au-dessus de tout est le précieux métal, l'or, dont l'exportation, à chaque départ du courrier maritime inter-océanique, qui a lieu trois fois par mois, atteint encore aujourd'hui l'énorme valeur de 5 ou 6 millions de francs.

Tant de richesses ont été pour ainsi dire l'objet d'une perpétuelle conquête. Sur les mines, par exemple, il y a eu dans les premiers jours des luttes sanglantes. Des partis ennemis se sont tour à tour disputé, les armes à la main, l'exploitation de certains *placers*. La propriété des terrains et des champs a dû être aussi défendue par les possesseurs légitimes contre les attaques brutales des *squatters* ou envahisseurs. Et cependant, si l'on jette aujourd'hui les yeux sur la Californie, dont les enfantemens ont été à la fois si tourmentés et si féconds, dont l'incendie a plusieurs fois dévoré entièrement les villes à mesure qu'elles se formaient, dont l'action des tribunaux réguliers a dû être un moment remplacée par la loi de Lynch et les comités de vigilance, on n'y trouve plus qu'une contrée paisible et prospère, partout peuplée, et d'où l'Indien sauvage a presque entièrement disparu. La Californie, avec ses émigrés de toute origine, animés de la fièvre de l'or, souvent de passions plus mauvaises, et séparés par une distance incommensurable de tout pays civilisé, est devenue en peu d'années, et malgré tant de conditions défavorables, une contrée tranquille, jouissant d'une constitution des plus démocratiques, qu'elle s'est elle-même donnée dès la première année de sa naissance. La liberté d'action presque illimitée dont on jouit dans le pays, mais surtout le travail, le travail largement rémunérateur, ont été pour les émigrés comme deux planches de salut où tous leurs fâcheux instincts sont venus échouer. Chacun s'est senti relevé à ses propres yeux en devenant citoyen d'une nouvelle patrie qui ouvrait si largement ses portes. Dans l'ordre social, un pareil phénomène ne sera pas un des faits les moins curieux de notre siècle, et le philosophe, dans la naissance et la formation de ce nouvel état, peut étudier comment grandissent les nations, et quels bienfaits la liberté amène avec elle.

On accuse volontiers les Américains de ne songer qu'à leurs intérêts ma-

tériels et de négliger toute culture intellectuelle et morale. Jamais reproche ne fut moins fondé, même pour la Californie. Partout, dans les comtés les plus éloignés, dans les centres les plus déserts et les moins populeux, existent des écoles publiques. Elles sont soutenues par les citoyens avec un soin qu'on peut traiter de paternel, et tous les enfans les fréquentent. A San-Francisco seulement, il existe plus de trente écoles publiques, indépendamment d'un grand nombre de pensionnats particuliers. On a déjà dit que sur une population juvénile comptant 7,767 individus de cinq à dix-huit ans, 6,201 fréquentaient les écoles. Sur les 1,566 qui manquent à l'appel, quelques-uns sans doute ont déjà achevé leur éducation, d'autres peut-être ne l'ont pas même commencée; mais ces derniers ne sont pas très certainement des enfans de parens américains, car tout le monde aux États-Unis sait lire, écrire et calculer. Cette éducation primaire se complète par la connaissance de l'histoire, de la géographie et des élémens des sciences. La religion est en général bannie de l'enseignement, et on laisse à la famille le soin de diriger l'enfant dans cette voie.

Les mesures les plus libérales ont été adoptées pour l'éducation de la jeunesse californienne. Les 500,000 acres (1) de terres publiques donnés en cadeau à chaque état, lors de son admission dans l'Union, pour l'aider dans les progrès intérieurs, ont été sagement destinés par la constitution californienne au soutien des écoles communales. Le congrès de Washington a de son côté donné à la Californie près de 50,000 acres de terres pour l'établissement et l'entretien d'une université de l'état. Enfin près de six millions d'acres, c'est-à-dire une étendue supérieure à celle de plusieurs de nos départemens réunis, ont été également concédés à l'état de Californie par le gouvernement fédéral pour le maintien des écoles publiques. La législature de l'état a décidé que la vente de ces terres ne pourrait être effectuée à moins de 2 dollars, ou un peu plus de 10 fr. par acre.

Le comté de Santa-Clara est surtout réputé en Californie pour ses établissemens d'instruction publique. Il renferme deux colléges régulièrement institués, reconnus par l'état, *incorporés,* pour employer l'expression anglaise en usage. Ces colléges confèrent les degrés et titres académiques, et jouissent des mêmes droits que les institutions analogues dans les états atlantiques. Le premier de ces établissemens est le *Collége de Santa-Clara,* établi dès 1851 par les pères jésuites et reconnu en 1854 par un acte de la législature. Un président, ayant dix-huit professeurs sous ses ordres, est à la tête de cette institution. La bibliothèque est l'une des plus riches de la Californie et renferme près de 6,000 volumes. Il y a aussi un laboratoire de chimie très bien monté. Le nombre d'étudians qui fréquentent l'établissement est de près de 200 chaque année. L'*Université du Pacifique,* établie à Santa-Clara comme le précédent collége, a été fondée aussi en 1851, et par l'église méthodiste

(1) L'acre est égale à 40 ares 47 centiares.

épiscopale; elle reçoit des élèves des deux sexes. On peut dire que la ville de Santa-Clara deviendra bientôt sur le Pacifique la rivale de Boston sur l'Atlantique, Boston nommée à si juste titre l'Athènes des États-Unis.

Des sociétés savantes s'occupant chacune d'une spécialité industrielle sont établies dans les principaux centres. Elles y tiennent des séances régulières et y ouvrent même des expositions. La principale de ces sociétés est la *Société d'agriculture de l'État*, reconnue et subventionnée par l'état lui-même. Autour d'elle gravitent des comices agricoles dans chaque comté. Les expositions ouvertes par ces comices, mais surtout la *foire* de la Société d'Agriculture, qui se tient chaque année à Sacramento, sont des plus remarquables. Toutes ces sociétés, établies pour la plupart dès la naissance de l'état californien, ont des cabinets, des musées, des bibliothèques. Le nombre des bibliothèques publiques est aussi fort élevé. On en compte plus de trente-deux dans l'état, et elles contiennent toutes ensemble près de 70,000 volumes. Les mieux pourvues sont la bibliothèque de l'état et la bibliothèque du commerce (*Mercantile Library*), à San-Francisco, possédant chacune près de 12,000 volumes, puis celles des *Old Fellows*, du collége de Santa-Clara, de Sacramento, qui contiennent chacune de 5 à 6,000 volumes.

La diffusion des lumières, le mouvement intellectuel s'opèrent surtout par les journaux. Il y avait en 1859, à San-Francisco seulement, trente-cinq journaux et écrits périodiques imprimés dans toutes les langues (1). Est-il besoin d'ajouter que, si la liberté de la presse et la liberté de la parole sont respectées aux États-Unis, la liberté de conscience a été également admise de la façon la plus large dans un pays qui n'a jamais compris qu'il y eût une religion d'état? De cette nouvelle liberté est résulté en Californie un mouvement religieux très prononcé, et non moins intéressant à étudier que le mouvement intellectuel. La liberté de conscience, accordée à tous indistinctement, a provoqué l'érection d'une foule d'églises de toutes les sectes connues. Les unitaires, les baptistes, les congrégationalistes, les épiscopaux, les méthodistes, les presbytériens, pour n'en pas citer d'autres, ont de nombreuses églises en Californie, et San-Francisco, pour son compte, en possède plus de quarante. Les luthériens allemands ont en outre leurs temples, les catholiques leurs chapelles et églises, les Juifs leurs synagogues, enfin les Chinois ont leurs pagodes. Ils y adorent à leur aise Bouddha et Confucius. Dans la pagode de San-Francisco, comme dans celles du Céleste-Empire, les monstres les plus hideux, les plus grotesques caricatures semblent s'être donné rendez-vous. Les mormons n'ont pas manqué à l'appel dans ce mélange bizarre de toutes les religions. Seulement, peu amis des Américains, c'est vers le comté de San-Bernardino, dans le sud, qu'ils sont

(1) Quinze quotidiens, seize hebdomadaires, trois mensuels, un trimestriel. Quelques journaux quotidiens publient en outre une édition hebdomadaire spéciale pour les mines, et des éditions bi-mensuelles pour le départ des *steamers*. Le nombre de tous les journaux de l'état dépasse le chiffre de cent.

allés s'établir de préférence. Les *saints du dernier jour* n'ont nulle autre part un temple de leur culte en Californie. Les catholiques romains comptent près de soixante-dix églises en Californie, et un nombre égal de desservans. La population catholique de l'état est estimée à plus de 100,000 habitans, et la valeur des propriétés que possèdent les églises catholiques à plus de 5 millions de francs. Dans ce chiffre n'est pas comprise la valeur attribuée aux *missions* des anciens religieux espagnols. On compte aussi en Californie près de vingt-cinq séminaires catholiques. Un évêque, nommé par le pape, réside à San-Francisco.

Les Américains, déistes en général, s'inquiètent peu du culte qu'on professe; mais il faut en professer un, il faut surtout en observer les pratiques extérieures, et on les voit ainsi, à défaut d'un ministre protestant, entendre sans façon le sermon d'un prêtre catholique. Ils se montrent sur l'observation du dimanche d'une sévérité toute puritaine. A San-Francisco surtout, la *loi du sabbat* est presque aussi rigide que dans les États-Unis de l'Atlantique ou en Angleterre. Il a bien fallu se relâcher quelque peu de la sévérité des premières mesures devant une population récalcitrante, par cela même qu'elle était très mêlée et de religions très diverses. Cependant la plupart des boutiques doivent encore être fermées le dimanche après dix heures du matin sous peine d'une forte amende. Les théâtres, les amusemens bruyans, sont aussi défendus ce jour-là, et le théâtre français est le seul qui ait pu obtenir, à force de sollicitations, d'enfreindre l'ordonnance. Le dimanche est donc loin d'être un jour de gaieté et de récréations à San-Francisco. Les promenades et les rues sont désertes; on ne rencontre dans les hôtels que des voyageurs désœuvrés qui bâillent; on ne voit dans les maisons, à travers les fenêtres entr'ouvertes, que des visages ennuyés. Il serait temps que le protestantisme anglo-américain comprît l'excessive sévérité de cette loi du dimanche, qui n'est plus en rapport avec nos mœurs. Ne pourrait-on ce jour-là ouvrir pour la foule oisive les musées, les théâtres, les promenades, tous les lieux publics en un mot, et non point seulement les églises avec les tabagies et les tavernes, quand le service divin est fini?

Si la liberté d'enfreindre l'observation du dimanche n'existe pas en Californie, la liberté d'association y est complète. Tous les citoyens peuvent se réunir pour un but quelconque. L'état n'a rien à y voir, pourvu que la paix publique ne soit pas troublée. Aussi des sociétés diverses existent-elles en très grand nombre. En premier lieu se présentent les sociétés maçonniques, et à leur tête la *grande loge* de Californie, dont les membres dépassent aujourd'hui le nombre de six mille. Plus de cent cinquante loges sont établies sous la juridiction de la loge principale dans les différentes villes du pays. Ensuite vient l'ordre indépendant des *Old Fellows,* organisé dès 1849. La société des *Old Fellows,* qui font remonter la date de leur première organisation au règne de Néron, où cet ordre aurait pris naissance dans les légions romaines, est répandue dans tous les États-Unis, et y compte 220,000 mem-

bres. Ses entrées annuelles sont de plus de 6 millions de francs, dont la moitié est distribuée en secours. Cette société est également très puissante en Angleterre. A côté des *Old Fellows*, il faut citer les *Fils de la Tempérance*, qui ont de nombreux représentans en Californie. On sait qu'ils s'engagent à observer à l'égard des boissons alcooliques une abstention complète. Ils sont aussi quelque peu légumistes. Ils se sont établis en Californie dès 1850; leur siége général est à Sacramento. Ils ont dans le pays environ dix succursales, et même quelques hôtels, où les membres vont mettre en pratique les règles sévères de l'ordre. Une autre société formée pour combattre l'ivrognerie est celle des *Dashaways*. Cette société est très populaire en Californie et compte au moins 4,000 membres. Cela n'empêche pas San-Francisco de posséder huit cents débits de liqueurs, qui font tous les meilleures affaires et ne désemplissent pas depuis le matin jusqu'au soir.

Une société qui mérite encore qu'on la mentionne pour son caractère particulier est celle des *pionniers de Californie*, organisée en 1850. L'objet de cette société, d'après les termes mêmes de l'acte de fondation, est de recueillir et de conserver tous les documens qui concernent l'ancienne colonisation et la conquête du pays. La société se propose en outre de perpétuer la mémoire de ceux que leur sang-froid, leur énergie et leur esprit d'entreprise ont poussés les premiers dans une contrée naguère sauvage pour y fonder un nouvel état. Elle se compose de deux classes : la première comprend tous ceux qui résidaient dans le pays avant le 1er janvier 1849, et leurs descendans mâles sont de droit membres de la société. La deuxième classe comprend tous les pionniers qui, avant le 1er janvier 1850, sont venus s'établir en Californie. Leurs descendans mâles jouissent des mêmes droits que les précédens. Enfin des membres honoraires peuvent être admis au nombre des *pionniers californiens*. On les recrute parmi ceux qui ont rendu quelque important service à la société, à l'état de Californie ou aux États-Unis. Le nombre de ces membres honoraires ne dépasse point encore le chiffre 10. On voit que le titre de pionnier californien constitue une véritable noblesse. Le nombre des membres eux-mêmes de première et de seconde classe n'atteint pas 1,000. Le capitaine Sutter et le colonel Frémont sont au nombre des pionniers, et c'est justice.

Toutes ces diverses sociétés, ainsi que des clubs bien organisés, ont rendu les plus grands services à la colonie américaine. Il n'y a point d'Américain malheureux en Californie; si quelque mendiant honteux vous arrête à San-Francisco, au coin d'une rue, osant à peine vous tendre la main, c'est à coup sûr un étranger. Pour prévenir la misère de nos compatriotes dans un pays où des infortunes de tout genre sont venues si souvent mettre à une cruelle épreuve leur imprévoyance et leur manque de courage moral, les citoyens français de San-Francisco ont fondé deux sociétés d'assistance, l'une dite *Société de bienfaisance mutuelle*, l'autre *Société de secours*. Il existe encore à San-Francisco des sociétés de bienfaisance allemandes, irlan-

daises, suisses, espagnoles et italiennes. Enfin les sourds-muets et les marins du commerce (les marins de la flotte fédérale ont leur hôpital) possèdent aussi leurs propres sociétés de bienfaisance. Seuls, les Américains n'ont encore institué aucune société de ce genre. Il est vrai de dire que l'état dépense une somme de près d'un million de francs chaque année soit pour le service de ses hôpitaux, soit pour le secours des pauvres et des nécessiteux. Les dames de San-Francisco, constituées en *association de dames patronesses,* secourent aussi, sans distinction de religion ni de nationalité, toutes les familles malheureuses. Les dames de Stockton, de Sacramento et de Marysville ne sont point restées en arrière. Si les Américains n'ont pas été obligés, comme les étrangers, de recourir en Californie à des institutions de prévoyance, c'est qu'ils se sont trouvés suffisamment protégés par leurs sociétés maçonniques et de tempérance, plus encore par cette énergie, par ce courage indomptable qui fait le fonds de leur caractère. Les chances de réussite dans le nouvel état sont du reste loin d'être aussi favorables aux étrangers qu'aux Américains, et ceux-là peuvent souvent, par un concours de circonstances fatales, tomber dans la plus grande misère. Il était donc tout naturel de songer à leur venir en aide, et sous ce rapport la colonie française de Californie s'est toujours fait remarquer au premier rang.

Telle est dans ses traits principaux la situation présente de la Californie. Quant à son avenir, on est en droit d'affirmer qu'il sera de plus en plus prospère. Si l'immigration californienne touche aujourd'hui à peu près à sa fin pour l'Europe, elle se poursuit toujours pour les États-Unis, et d'une façon très notable. On peut estimer à quinze mille individus environ le nombre des Américains qui s'établissent chaque année dans la Californie, et ce chiffre marquait en 1859 la différence entre l'immigration et l'émigration. La Californie joue pour les *Yankees* le rôle d'une véritable terre promise. Où retrouver ce climat exceptionnel, ces mines inépuisables, ces terres fécondes et plantureuses? Des salaires encore privilégiés et même une fortune rapide y attendent l'immigrant sérieux. De faciles relations commerciales y sont ouvertes avec le monde entier, et si d'une part la Californie donne la main à l'Australie, aux Indes anglaises et néerlandaises, à la Chine, au Japon, à tout l'archipel océanien, à toutes les colonies espagnoles du Pacifique, de l'autre elle est en communication journalière avec tous les états de l'Atlantique, du nouveau comme de l'ancien continent. Quelle situation géographique plus heureuse fut accordée à un état naissant? quelle colonie rivale pourrait-on opposer à la jeune reine du Pacifique? Et lorsque les progrès industriels que nous avons signalés dans le cours de cette étude seront en tout point accomplis, quand des lignes télégraphiques et ferrées relieront les deux Océans, y aura-t-il une contrée sur le globe appelée à un plus brillant avenir que l'état de Californie, cet état qui n'était hier encore qu'un pays d'aventuriers, peuplé de l'écume des autres nations?

C'est son inébranlable attachement au gouvernement fédéral de Washing-

ton qui a valu en partie à cet état de l'Union américaine ses merveilleux développemens. La Californie a su comprendre sa situation. La constitution si libérale qu'elle s'est donnée dès les premiers jours a franchement repoussé l'esclavage, et tout récemment encore la Californie apportait la majorité de ses votes au candidat républicain et abolitioniste Lincoln. Dans la période malheureuse que l'Union traverse à cette heure, au milieu des déchiremens qui semblent devoir séparer les états du nord des états du sud, la Californie reste fidèle à la bannière fédérale. Elle se montre également sourde aux avances des états à esclaves, qui espèrent vainement l'entraîner dans leur scission, et aux suggestions de quelques esprits rêveurs qui font rayonner à ses yeux le mirage trompeur d'une confédération du Pacifique, dont elle serait l'auguste souveraine. Le bon sens et l'esprit pratique des Californiens ont eu raison de tous ces rêves. Par quelle voie la Californie, séparée de l'Union, dirigerait-elle ses correspondances? Qui subventionnerait sa grande ligne de *steamers,* sa malle *overland,* son service miraculeux du *poney?* Qui paierait les frais et les études du chemin de fer inter-océanique? qui en dirigerait et en surveillerait le tracé? A qui la Californie demanderait-elle une armée disciplinée pour la défendre, des fortifications pour garder ses côtes, des phares pour les éclairer? Un état isolé pourrait-il supporter tant de dépenses réunies, et sa position même ne le mettrait-elle pas en lutte ouverte avec les états limitrophes?

Ce n'est pas d'ailleurs lorsque l'Union a retrouvé sur le Pacifique la même étendue de rivages qu'elle occupait sur l'Atlantique, qu'elle peut sérieusement songer à se dissoudre. Dût la Californie se porter elle-même comme médiatrice, il faut que l'œuvre de colonisation se continue dans l'Amérique du Nord. Voyez les résultats obtenus en si peu de temps : le mystérieux *far west* a disparu devant les *Yankees,* ils l'ont reporté jusqu'aux limites de l'Océan; le *go ahead* américain a retenti de l'Atlantique au Pacifique, la civilisation a traversé le désert, et le moment n'est pas éloigné où les plaines sauvages de l'Amérique du Nord, que tant de romanciers ont décrites, n'existeront plus que dans leurs livres. Voyez la grande route inter-océanique qui s'anime et devient de jour en jour plus facile et plus rapide : c'est la route la plus directe de Paris à Canton. La Chine, ce berceau du globe vers lequel le monde européen semble tendre depuis les premiers jours de l'histoire, la Chine s'ouvre à son tour. Devant tant d'élémens si favorablement combinés, qui douterait de la brillante destinée qui attend San-Francisco, et ne peut-on dès ce jour, soulevant le voile, assurer à la *reine du Pacifique* le titre de *reine du monde commercial?*

L. Simonin.

EXPÉDITION

DES DEUX-SICILES

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS PERSONNELLES.

II.

LES CALABRES.

I.

Dans la matinée du 24 août 1860, je reçus l'avis d'avoir à me tenir prêt à passer en Calabre; j'avoue que ce me fut un vif plaisir et un soulagement réel, car on commençait à trop s'ennuyer à Messine (1). J'eus bientôt terminé mes préparatifs : nous envoyâmes nos ordonnances et nos chevaux au Phare, où ils devaient s'embarquer sur les pontons; puis, ayant fait dans la ville les rares visites que j'avais à faire, j'attendis.

La division du général Türr avait déjà franchi le détroit (2), à l'exception de la brigade Eber, qui, avec l'état-major, attendait au Phare des bateaux à vapeur pour être transportée en terre ferme. Deux d'entre nous devaient seuls partir avec le général Türr, dont la santé débile, si gravement éprouvée par les premières fatigues de la campagne, était pour ses amis un sujet d'incessantes inquiétudes. Depuis trois jours, il n'avait pu quitter son lit; accablé par une fièvre

(1) Voyez la livraison du 15 mars.

(2) Les brigades Bixio et Eberhard, qui s'étaient distinguées à la prise de Reggio, faisaient partie de la division Türr.

ardente, affaibli par des crachemens de sang que rien ne pouvait diminuer, il soulevait son pauvre corps malade, donnait des ordres, veillait à l'organisation de tous les services, dictait des lettres, retombait épuisé pour se relever aussitôt, et quand nous lui disions, avec une insistance qu'autorisait l'amitié : « Mais, général, attendez un peu pour partir, » il nous répondait : « Nous nous embarquons aujourd'hui à quatre heures. » Jamais énergie mieux forgée n'anima un corps aussi frêle, et j'ai pu me convaincre, en vivant près de lui, qu'aucune souffrance n'est capable de l'arrêter. Le sentiment du devoir, élevé à sa plus haute puissance, lui permet de vaincre une affection renaissante et terrible; il lui apprend à porter ses souffrances avec la sérénité que d'autres mettraient à porter leur joie, à risquer impitoyablement sa vie chaque jour dans les secrets combats de lui-même contre son propre mal. Ceux qui l'aperçoivent s'étonnent de sa délicatesse, que démentent tant d'actions vigoureuses; ceux qui vivent près de lui l'aiment et l'admirent, car il est rare de rencontrer une telle douceur unie à un si grand courage. Cette taille haute et svelte, ce jeune visage pâli par la souffrance, d'une élégance chevaleresque, où brillent des yeux profonds, humides et rêveurs, inspirent une sympathie à laquelle on s'abandonne invinciblement. Ainsi que le cheval arabe, dont il a la grâce et l'ardeur, il semble né pour entendre « frapper la poudre. » Sa bonté, son courage, ses actions d'éclat l'ont rendu extrêmement populaire, les soldats l'idolâtrent, et quand il passe, ils le suivent encore des yeux que déjà on ne le voit plus. Malgré sa jeunesse (1), il a conquis, à force de valeur et de sacrifices, une position enviable; les armées de l'indépendance des peuples savent qu'elles ont en lui un général qui a fait ses preuves et sur lequel on peut compter; la Hongrie lui doit une reconnaissance sans bornes, car il a élevé haut en Europe le renom des hommes de sa race : plus que tout autre, il a cimenté l'alliance italienne et hongroise; par lui, les deux nations ont communié dans le sang versé pour la même cause. Demandez aux Italiens ce que c'est que la Hongrie, ils répondront : C'est Türr; — demandez aux Hongrois ce que c'est que l'Italie, ils répondront : C'est Garibaldi. Ces deux noms paraissent désormais inséparablement liés.

Depuis 1848, le général Türr n'a combattu que pour la liberté des nations. Lors de la guerre de Crimée, il avait été chargé de je ne sais quelle mission sur les bords du Danube pour le compte de l'Angleterre, au service de laquelle il était entré en qualité de co-

(1) Türr Istevan (Étienne) est né le 10 août 1824, à Baja, dans le comitat de Báco-Bodrog.

lonel. On se souvient encore que l'Autriche le fit saisir et emprisonner, le réclamant comme un ancien officier déserteur de ses armées impériales. En de telles questions, l'Angleterre n'entend point raillerie, et sur ses observations, qui furent vives, pour ne pas dire plus, le colonel Türr fut relâché. Un esprit aussi pénétrant que le sien, toujours tendu vers les moyens de délivrer sa patrie, ne pouvait se méprendre aux signes qui annoncèrent la guerre de 1859. Türr accourut en Italie, et fit avec Garibaldi cette étrange campagne dont Como et Varese furent les victoires. Dans un combat près de Brescia, il tomba frappé d'une balle autrichienne. Une blessure au bras gauche, dont l'humérus était fracassé en trois morceaux, le retint des semaines et des mois immobile sur un lit d'où il ne devait se relever qu'estropié. Aujourd'hui ce bras inerte et sans force pend le long de son corps, et c'est à peine si sa main affaiblie peut lui rendre quelques services.

Était-il rétabli quand l'expédition de Sicile fut décidée? Tout au plus. Il ne s'embarqua pas moins le 6 mai, emmenant avec lui son ami Tücköry, qui le premier devait baigner de son sang la terre enfin libérée et offrir sa vie en holocauste aux dieux jaloux des peuples qui cherchent leur indépendance. A Marsala, Türr débarqua le premier; il était à Calatafimi, il était à Palerme, où il fut blessé; toujours près de Garibaldi, veillant avec lui quand les autres dormaient, étudiant les positions, cherchant les routes, préparant les combats prochains, il donnait à tous un exemple que tous suivaient. Après la capitulation de Palerme, prenant sa route par l'intérieur du pays, il partit pour Catane; mais sa santé ne put lutter contre le climat brûlant et réellement meurtrier de la Sicile pendant le mois de juin : malgré ses efforts et son énergie habituelle, il tomba sérieusement malade. Garibaldi s'en inquiéta : il comprit que ce jeune homme, qui donnait sa vie avec tant d'abnégation, aurait plus tard d'impérieux devoirs à remplir envers la Hongrie, et il l'envoya sur le continent prendre un mois de repos. Le général Türr se rendit aux eaux d'Aix en Savoie afin de retrouver assez de forces pour achever la campagne, et, s'embarquant à Gênes, comme je l'ai dit, dans les premiers jours du mois d'août 1860, il vint reprendre le commandement de ses troupes, qui l'acclamèrent en le revoyant. A Messine, de nouvelles fatigues l'attendaient, que l'activité forcée de sa vie ne lui permettait point de réparer. Depuis le départ de Garibaldi, toutes les charges écrasantes du commandement en chef à l'heure d'un débarquement étaient retombées sur lui, et il succombait littéralement sous le poids des lassitudes qui avaient ravivé son mal, lorsque, pour lui aussi, arriva le moment de partir.

Rien ne l'arrêta cependant, et à quatre heures et demie nous al-

lâmes en voiture jusqu'au port, où nous attendait une *lancia*. Au fond de l'embarcation, sur un matelas, le général s'étendit, grelottant la fièvre et de sa main débile cachant ses yeux, que la lumière offusquait. Nous prîmes place sur les bancs à l'abri d'un tendelet, nos dix rameurs saisirent les avirons, quelques gens debout sur les quais nous crièrent adieu, et nous partîmes. Nous longions la côte de près pour éviter les courans, qui sont rapides, et le vent, qui fraîchissait; nous allions ainsi vers le Phare, où nous devions nous arrêter pendant quelques minutes pour que le général pût donner et renouveler des ordres. Le soleil était déjà couché et le crépuscule tombé lorsque nous y arrivâmes; la nuit venait, on allumait des feux sur le rivage, plein de tumulte et de rumeurs; les barques pressées se heurtaient, poussées par le courant. Trois *steamers* laissaient échapper leur vapeur avec ces sifflemens aigus qu'on prendrait pour les cris d'un aigle gigantesque; les officiers couraient après leurs soldats, qui étaient partis à la recherche de quelque cantine où l'on pût boire un verre de *sambucco*. Les chevaux qu'on traînait sur le sable humide, vers les pontons atterris, hennissaient, se cabraient, se mordaient entre eux et parfois s'échappaient avec quelques belles ruades. Des tambours battaient le rappel, les trompettes sonnaient l'*assemblée*, les capitaines s'égosillaient à appeler leurs hommes, les lieutenans en faisaient autant, et les fourriers, et les sergens, et les caporaux aussi; ceux qui ne parlaient pas criaient, ceux qui ne criaient pas chantaient, et tout le monde jurait. Dès que nous eûmes terminé ce que nous avions à faire, nous nous éloignâmes vite de cette Babel, et, coupant à travers le détroit, nous nous dirigeâmes vers la Calabre. Nos rameurs étaient fatigués, le vent soufflait contre nous, et ils maniaient sans énergie leurs pesans avirons. Parfois le général leur jetait un encouragement : « Allons, voguons, mes enfans! » Les matelots le répétaient, s'excitaient par une ou deux paroles, donnaient quelques vigoureux coups de rame et retombaient dans leur mollesse. Nous étions immobiles et silencieux, enveloppés de nos manteaux, appuyés contre les plats-bords et lassés de la lenteur de nos mariniers, car celui que nous accompagnions souffrait, et nous sentions qu'il aspirait vers un lit avec l'impatience nerveuse de ceux que le mal travaille. Tout à coup l'un de nous, se retournant, s'écria : « Tiens! voilà une frégate napolitaine qui nous donne la chasse! » La plaisanterie eut un succès prodigieux : les marins se penchèrent sur leurs rames, et avec des *han!* profonds les poussèrent dans les flots; debout, courbés en avant, n'osant pas tourner la tête, ils imprimaient à la barque une vitesse sans égale. Jamais marsouin poursuivi par un squale ne fit de bonds pareils à ceux de notre *lancia;* elle sautait sur la mer, faisant jaillir autour d'elle des

gerbes étincelantes. Un matelot demanda : « Voyez-vous encore la frégate? » On lui répondit : « Elle gagne sur nous, ramez vite. » Nous approchions du rivage, et avec une telle impulsion que la barque s'élança sur le sable, l'avant tout entier hors de l'eau. « Mais où est donc la frégate? — Bath! elle aura eu peur de vous, mes braves, et elle aura pris le large. » Les mariniers comprirent et n'en furent pas plus satisfaits, mais nous étions arrivés.

Trente maisons, une petite église, quelques jardins en amphithéâtre soutenus par des murs en pierres sèches, c'est Canitello, bourgade située entre Punta del Pezzo et Scylla. Des officiers nous attendaient, et sous leur conduite nous nous rendîmes au presbytère, qui avait été préparé pour le général Türr et son état-major. L'épouvante était dans la maison; on eût dit l'arrivée du diable. Le curé et son frère, qui était syndic (1), tremblaient, balbutiaient, s'inclinaient, et nous appelaient tous, depuis Türr jusqu'au dernier palefrenier, « son excellence monseigneur le général en chef! » Les pauvres gens faisaient pitié à voir : blêmis par la peur, ils nous précédaient, montrant des vêtemens sordides, troués aux genoux et aux coudes, retrouvés dans de vieilles défroques jetées au rebut et endossés pour la circonstance afin de nous bien prouver que leurs propriétaires étaient pauvres, et qu'en essayant de les dépouiller, nous ferions une mauvaise affaire. On nous prenait pour des bandits de la pire espèce. Le curé, horrible petit vieillard anguleux et ridé, grimaçait avec contrainte des sourires qui décomposaient son visage, où deux yeux roux troués à la vrille vacillaient d'émotion. Il avait une voix criarde que la terreur rendait plus aiguë encore; un de nos jeunes officiers, l'entendant parler, s'écria : « C'est plus qu'une voix de tête, c'est une voix de chapeau! » Tous nous nous mîmes à rire; le curé rit aussi, mais cet effort dépassait son courage : il tomba assis et essuya son front mouillé de sueur. Son frère le syndic, gros et solide gaillard, levait les épaules, joignait les mains, et à tout ce que nous lui demandions répétait : « Que sa seigneurie nous excuse! nous ne sommes que de pauvres gens. » Le cœur nous manquait à ce spectacle. Sous quelle oppression terrible ces gens ont-ils donc vécu pour être ainsi? Les domestiques collés aux murailles écarquillaient les yeux et nous regardaient aller et venir; quand on frappait à la porte, ils n'osaient pas descendre pour ouvrir, et nous étions obligés de les accompagner afin de les rassurer. Pendant ce temps, dans les autres maisons du village on chantait à tue-tête ou l'on criait *vive Garibaldi!*

Les pontons avaient amené nos chevaux, les bateaux à vapeur

(1) Les fonctions de *sindaco* (syndic) correspondent à celles de nos maires.

partis du Phare débarquaient sans cesse de nouvelles troupes, tous les officiers de l'état-major arrivaient. A chaque nouvelle figure qui entrait dans la maison, nos hôtes étaient repris de frayeur, et la voix du curé montait encore de trois ou quatre tons. Vers onze heures du soir, on nous proposa de souper; nous acceptâmes, et bientôt nous entendîmes le râle sanglant d'un malheureux coq qu'on égorgeait à notre intention. Une heure après, nous étions servis, et nous prenions place devant des assiettes en terre de pipe, écornées pour la plupart, près desquelles étaient rangés des couverts en fer battu. Le curé et le syndic, parlant à la fois, nous expliquèrent qu'ils avaient envoyé leur argenterie à Naples pour la faire arranger à la mode nouvelle. Par un hasard qu'ils regrettaient, ils n'avaient à leur disposition que des couverts indignes de nos seigneuries, mais dont cependant nos excellences seraient assez bonnes pour se contenter. Nous ne répondions rien, car le métal des couverts nous importait peu; mais un de nous, tirant de dessous sa casaque rouge une ceinture qui contenait environ 6,000 fr. en or, la remit au curé en lui disant : « Cette ceinture me gêne, veuillez me la garder jusqu'à demain matin. » Le curé devint écarlate et s'assit consterné, comprenant vaguement qu'on lui donnait une leçon, et ne sachant plus quelle contenance se faire.

Alors le colonel Spangaro, — un des cœurs les plus généreux que je connaisse, — appropriant son langage à ces tristes intelligences, raconta ce que nous voulions faire, et en vertu de quel droit nous agissions. Passant bien vite à un argument *ad hominem* très frappant pour un prêtre calabrais, Spangaro lui nomma et pour ainsi dire lui *expliqua* tous les officiers qui dînaient; le hasard avait voulu que ceux qui étaient réunis là, sous l'uniforme rouge, eussent quitté des positions indépendantes ou agréables pour venir servir, avec un désintéressement profond, la cause de la liberté. En entendant des titres auxquels il ne s'attendait guère, le pauvre curé ouvrait de grands yeux, et comprenait de moins en moins. « Mais alors, dit-il, ce général qui dort maintenant et que vous entourez de tant de respect doit être au moins quelque fils de roi? — Non, lui répondit-on; il est très intelligent et très brave, c'est à cause de cela qu'il est notre chef. » Le curé prit un air fin et secoua la tête pour nous bien prouver qu'il n'était point dupe de notre mensonge, mais qu'il respecterait l'anonyme dont le général Türr paraissait vouloir s'entourer. « Avez-vous une école ici? » lui demandai-je. Il leva les bras au ciel avec effroi et me répondit : « Ah! Dieu merci, non! » Dans presque tous les villages du royaume de Naples que j'ai traversés, j'ai fait la même question, et j'ai obtenu la même réponse. Souvent et avec tristesse je me suis répété la phrase d'un

voyageur français, Richard de Saint-Non (1) : « Il semble que par une fatalité attachée à cette contrée, elle ait dû constamment être tenue sous l'empire et le voile de la barbarie. »

Le curé nous trouvait de bonne composition, et s'était graduellement rassuré : nous en eûmes bientôt la preuve, car, lorsqu'on nous servit le café, une petite cuillère d'argent brillait dans chaque soucoupe. On en fit la remarque en riant, et aussitôt le syndic se remit à braire et à s'écrier : « Que vos seigneuries nous excusent! nous ne sommes que de pauvres gens. » Avant d'aller nous jeter sur les matelas qu'on avait répandus çà et là dans les chambres à notre intention, nous restâmes à causer dans une longue salle d'où nous pouvions suivre du regard les débarquemens d'hommes et de chevaux qui continuaient incessamment au milieu des cris de toute sorte, pendant qu'une brigade couchée sur le sable tachait de larges ombres noires la grève éclairée par la lune. Tout à coup le curé entra avec un air de mystère, fermant soigneusement la porte derrière lui et cachant une lettre dans sa main. A travers mille circonlocutions fort embarrassées, il nous dit qu'il voyait avec peine tant d'illustres seigneuries marcher vers une mort certaine, et qu'il croyait faire son devoir de chrétien en nous communiquant un avis de haute importance qu'il avait reçu récemment. Il nous remit alors la lettre qu'il tenait; c'était une espèce de circulaire demi-officielle qui avait été sans doute expédiée à tous les prêtres des provinces napolitaines, et par laquelle on les prévenait que, malgré les événemens douloureux qui se produisaient, ils ne devaient pas cesser de prier pour le salut du roi, car saint Janvier lui-même avait daigné apparaître à François II, et lui promettre qu'avant la fin du mois l'armée des suppôts de Satan serait anéantie par la toute-puissance de Dieu. Nous promîmes au curé de ne jamais trahir le secret de sa communication, nous le remerciâmes, et nous allâmes nous coucher.

Le lendemain, au point du jour, j'entrai chez le général Türr pour savoir comment il avait passé la nuit; il était debout et s'équipait. Comme les moyens de transport nous manquaient encore, et que le pays n'offrait aucune ressource, les ordonnances prirent une barque, y chargerent notre bagage, et partirent en avant pour aller nous attendre ou nous rejoindre à Palmi. Les soldats, suivant la route qui longe la côte, devaient faire étape jusqu'à Bagnara, et nous, montant à cheval, nous allions les précéder. Tout était confusion dans le village; les paysans couraient après leurs poules et les vendaient au plus offrant; de belles filles, passant leurs têtes à la fenêtre à tra-

(1) Richard de Saint-Non, *Voyage pittoresque à Naples et en Sicile*, t. III, p. 162.

vers les pampres, souriaient à nos soldats, qui leur envoyaient des baisers; la cloche de l'église sonna pour appeler à la première messe, et je vis notre affreux petit curé, vêtu d'habits sacerdotaux, traverser la foule, qui s'écarta respectueusement devant lui.

A sept heures, le général Türr était en selle, suivi de quelques hommes de l'escadron des guides. L'azur infini du ciel s'étendait sans nuages au-dessus de nos têtes; les larges figuiers verdoyans jetaient leur ombre autour d'eux, et la brise de la mer tempérait les ardeurs du soleil. Notre chemin, raviné par des torrens, côtoyait la montagne et parfois descendait sur la grève; la route était déserte: seuls, nous y soulevions la poussière. Avec son indomptable énergie, le général Türr avait forcé son mal au silence, et marchait en hâte là où le devoir l'appelait. Nous étions sortis enfin de la pesante inaction de Messine; aspirant à toute poitrine les effluves salées qui passaient sur nous, riant, causant, nous étions dans un de ces rares momens où, l'acte et le milieu concordant juste avec la pensée, on se sent heureux de vivre.

Nous passâmes près du fortin de Torre-Cavallo, dont les portes ouvertes semblaient nous convier à entrer. Apre, dure, appuyée à des collines de roche feuilletée, la route monte et descend. Quelques soldats venus de Reggio, arrêtés par la fatigue au milieu de leur étape, dormaient couchés sur la bordure d'ombre que la montagne projette à ses pieds. Nous arrivâmes bientôt à une petite ville agitée et remuante bâtie dans un entonnoir dont elle occupe le fond et les contours; sur un piton isolé, relié à la terre ferme par une sorte de grand viaduc, au-dessus d'une anse sablée d'un beau gravier blond, en face de la mer qu'elle surveille et menace, s'élève une forteresse formidable, qui est Scylla. Les gens du pays, nos soldats, les femmes, les enfans, y entrent par le pont-levis abaissé; on s'y promène, on touche les canons, on ouvre les casemates, on fouille les magasins, et l'on y compte avec joie les piles de jambons que les royaux ont abandonnées. La ville est en fête et danse de joie. Quelques grandes filles cependant, sérieuses et sombres, regardent du côté de la citadelle; les beaux grenadiers de François II ont peut-être emporté bien des jeunes cœurs dans leur fuite. Les voyageurs ont ainsi la rage de tout expliquer, et mal m'en prit d'avoir fait comme eux. « Eh! la belle, dis-je à l'une de ces femmes dont l'œil presque menaçant indiquait la tristesse irritée, si ton amoureux est parti, sac au dos, pour retourner à Naples, console-toi, tu es faite pour en trouver d'autres; les garibaldiens vont venir en garnison ici, et les chemises rouges valent bien les vestes bleues! — Vous parlez comme une girouette, me répondit-elle; mon amoureux est un bon marinier qui travaille dur et qui passe ses nuits à la mer; ce n'était pas un de ces soldats

fainéans rongé par les poux de sa caserne. Je suis en colère parce qu'on a laissé partir ces gens-là impunément : on aurait dû les saigner au cou, tous, comme des cochons gras ! » Assez découragé, je me tournai vers une autre en lui disant : « Et toi, pourquoi as-tu l'air si farouche ? » Elle s'écria avec violence : « Parce qu'il y avait là un gueux de capitaine qui s'est sauvé sans me payer la façon de trois gilets que j'ai faits pour lui. Par le grand chien de la Madone ! si jamais je le retrouve, je lui crève les yeux avec mes ciseaux. »

Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdim.

A Scylla et en pareille circonstance, la citation est de rigueur. J'allai rejoindre mes compagnons qui se reposaient dans un café et déjeunaient de bon appétit avec un morceau de pain de munition et de l'eau à la neige. Toute petite qu'elle est, la ville est riche : elle fait, dit-on, un fructueux commerce de soie et vend cher ses vins, qui sont recherchés parmi ceux de la Calabre ; mais il faut un autre palais que le mien pour apprécier de gros vins violets, capiteux, à la fois âpres et sucrés, que je ne pouvais boire sans grimacer. Aussi pendant toute notre pénible marche jusqu'à Naples j'avais vite repris mes habitudes d'Orient ; dans un verre d'eau fraîche, je mettais la moitié d'une tasse de café noir, et je ne saurais trop recommander cette admirable boisson à ceux qui, en voyage, ont à lutter contre la chaleur, la fatigue et la soif.

Nous reprenons notre route, qui suit en corniche les bords de la mer. La végétation est splendide. La côte, coupée de ravins qui doivent être terribles en hiver, et qui maintenant ne sont que des ruisseaux, descend jusqu'au chemin sous une forêt d'orangers, de citronniers, d'azeroliers, de figuiers ; l'eau coule à leurs racines, le soleil dore leurs sommets, une herbe drue et forte les entoure. La nature nous monte à la tête et nous grise un peu ; l'un de nous cite le Tasse et parle des jardins d'Armide. Des hommes de Scylla marchent devant nous et se hâtent pour rejoindre Garibaldi, qu'on dit à Bagnara. Ils sont vigoureux, bruns de face et larges des épaules ; chaussés d'espadrilles, coiffés d'un haut bonnet de laine bleue à la marinière, les cuisses serrées dans une culotte presque collante retenue par une large ceinture où brille le manche d'un couteau, ils vont d'un pas régulier et ferme, portant sur l'épaule un long fusil qui, sauf la crosse, pareille aux vieilles crosses françaises, ressemble aux fusils albanais. Ils nous saluent d'un beau regard clair quand nous passons près d'eux, et crient : *Viva la Talia una !* « Où vas-tu ? demandai-je à l'un d'eux. — A Venise ! » me répondit-il. — Un grand navire à vapeur longe la côte ; il est chargé de troupes ; sur la dunette, sur les bastingages, sur les tambours, sur la passerelle, sur

les haubans, nous ne voyons que des soldats; ils reconnaissent le général Türr, facilement remarquable de loin par le grand manteau blanc qu'il portait; ils agitent leurs képis avec des cris de joie : leur musique entonne une marche dont les notes guerrières nous sont apportées par la brise. Au petit village de Favazzina, le bateau stope et fait mine de vouloir débarquer les troupes; le général envoie l'ordre de continuer jusqu'à Bagnara : c'est à qui se hâtera et arrivera le premier, car le bruit court que les royaux nous attendent dans la plaine de Monteleone. La route que nous suivions, et que parcoururent aussi nos troupes venant de Reggio, longe la mer, une mer profonde qui permet aux plus forts navires de s'approcher des côtes. Une seule frégate ennemie naviguant sous vapeur aurait facilement pu escorter nos colonnes et nous anéantir : ce ne sont pas les inoffensifs coups de fusil par lesquels nous aurions riposté qui l'eussent arrêtée; mais nul ne pensait à ce péril, et l'on s'en allait insoucieusement, ne redoutant d'autres dangers que d'avoir trop chaud sous le soleil d'août.

Auprès de Bagnara, le paysage prend une tournure tropicale très accentuée; les aloès et les nopals se mêlent aux palmiers : il manque à la ville le minaret et le chant du muezzin pour être une cité de l'Orient; telle qu'elle est, irrégulière et en amphithéâtre accidenté, elle est charmante, elle descend de la côte jusqu'au rivage : on dirait que jadis quelque géante portant des maisons dans son tablier les a jetées du haut de la montagne; elles se sont arrêtées au hasard, sur les pentes, s'accrochant aux rochers, glissant jusqu'à la grève, et forment un coup d'œil plein d'imprévu. La plage est large, les barques y dorment tirées à sec sur le sable; on y construit beaucoup de bateaux, car des forêts n'en sont pas éloignées : c'est là que le roi Joseph voulait établir les chantiers de construction pour la flottille destinée à conduire ses troupes en Sicile, grand projet toujours rêvé par Napoléon et qui lui tenait fort à cœur.

« Vins de Scylla, safran de Cosenza, femmes de Bagnara, » dit le proverbe calabrais; il n'a pas tort, les femmes de Bagnara sont d'une beauté merveilleuse, non pas de cette beauté grecque froide, imposante, sérieuse et faite pour trôner dans l'Olympe à côté des dieux, mais d'une beauté farouche, basanée, inquiète, et où s'est mêlé je ne sais quoi de sarrazin qui lui donne un charme de plus, l'étrangeté. Les plus belles parmi ces femmes pourraient être les filles du sphinx égyptien et de la Minerve d'Athènes. Assis à l'ombre, dans la grande rue, devant la maison de notre hôte, qui tenait *negozzio di cera e di vino pino*, je les ai vues passer en grand nombre, chargées de lourds paniers qu'elles soutenaient sur leur tête à l'aide de leurs bras relevés. Elles portaient les rations pour nos troupes à la petite citadelle qui domine la ville; elles semblaient

une théorie de canéphores antiques : certes celles de Scopas tant vantées par Pline, celles de Polyclète que Cicéron réclamait à Verrès, n'étaient point aussi belles. Les femmes de Bagnara qui, devant moi, défilaient sous le soleil allaient d'un pas grave, avec la démarche ondulée et légèrement renversée en arrière; leur visage immobile regardait fixement, car elles se sentaient admirées et suivies par nos yeux; l'une derrière l'autre, elles passèrent ainsi, laissant après elles ce trouble invincible qu'inspire la contemplation de la beauté. Dans ces pays maritimes, la femme est réduite aux besognes les plus dures : les hommes sont à la mer, la femme fait le métier de portefaix, conduit les bestiaux aux champs, fait la cueillette des olives, laboure la terre, et aux fardeaux qu'elle porte sur sa tête ajoute souvent celui de son enfant qu'elle porte sur le dos. Dans les rares momens de repos que lui laissent tant de soins, elle file en chantant quelque mélopée plaintive qui endort le petit dans son berceau.

On préparait les illuminations pour le soir. Qui saura jamais ce que l'expédition de Garibaldi a coûté de lampions à l'ancien royaume des Deux-Siciles? On pendait des lanternes et des verres de couleur autour du portail de l'église, aux chapelles votives élevées au coin des rues, aux fontaines, aux arcs de verdure, aux mâts des barques, aux corniches des maisons, aux fenêtres, aux portes, sur les toits, partout. Heureusement l'huile abonde dans ce pays où le soleil mûrit vite les olives, car cette fête de lumignons, qui selon l'usage italien devait durer trois jours, menaçait de brûler la récolte d'une année.

Garibaldi n'était déjà plus à Bagnara, qu'il avait quitté quelques heures avant notre arrivée; mais nous y trouvâmes le colonel Frapolli, celui-là même avec qui nous étions partis de Gênes. Député au parlement de Turin, ancien ministre de la guerre à Modène après la campagne de 1859, organisateur habile, voyageur bien connu de toutes les sociétés savantes, il avait abandonné ses études pour venir consacrer à la cause italienne son expérience et son courage. Il est peu de questions d'histoire, de sciences, de philosophie ou de morale auxquelles son esprit vaste et rapide n'ait touché, et j'ai béni ma bonne fortune toutes les fois qu'elle m'a permis de causer longuement avec lui. Après s'être entretenu le matin même avec Garibaldi, il se préparait à retourner en Sicile pour activer l'envoi des troupes et les diriger par mer, non plus sur Reggio et sur Scylla, mais beaucoup plus au nord, en prévision d'une résistance déterminée, pour les jeter derrière Cosenza de façon à couper la retraite aux Napolitains, et sur Sapri, pour opérer un mouvement menaçant vers Salerne. C'était le moyen, fort bien imaginé par Frapolli lui-même, d'isoler les uns des autres et de réduire à néant les différens corps de royaux qui occupaient encore en forces la route

de Naples, et qui pouvaient nous disputer très sérieusement le passage dans l'occurrence peu probable où le pays entier ne se soulèverait pas à notre approche.

Frapolli partit seul sur sa petite barque pour regagner le Phare, et nous, pour aller rejoindre Garibaldi, nous montâmes en voiture; mais quelle voiture! Trop élevée sur des essieux trop longs qui rejetaient les roues trop loin d'une caisse peinte d'un bleu cru où le soleil, la lune, les étoiles et le crucifiement de Jésus éclataient en couleur jaune, elle remuait et s'agitait toute seule sur ses courroies détendues; tapissée à l'intérieur d'une vieille toile de Perse qui laissait échapper l'étoupe, elle offrait à nos têtes le dur oreiller des compas rouillés et des clous en saillie. On y montait par un marchepied à six étages; trois chevaux attelés de front traînaient ce berlingot difforme, qui bondissait à chaque cahot, et dont la capote en cuir était sillonnée de larges gerçures par où le soleil nous envoyait ses flèches d'or. Les deux pieds sur une botte de foin, le cocher avait les genoux à la hauteur du menton; il fouetta ses chevaux, et nous partîmes comme un ouragan de grelots et de vieille ferraille; jamais charivari donné à des noces ridicules ne fit un pareil tintamarre. En nous l'amenant lui-même, le syndic nous avait dit avec satisfaction : « C'est le plus beau carrosse du pays! »

La route monte, monte; elle se coupe à angle aigu, elle fait coudes sur coudes et zigzags sur zigzags pour atteindre sans trop de fatigues le sommet de la montagne. Nous avons déjà fait beaucoup de chemin, nous croyons être loin de Bagnara, et tout à coup, comme au fond d'un précipice, la ville apparaît juste au-dessous de nous avec ses maisons à toits plats. Nous montons toujours au pas; les chevaux sont haletans, et la sueur qui les inonde troue la poussière. A mesure que nous gravissons la montagne, la nature méridionale s'efface : aux myrtes des haies, les ronces ont succédé; les paysages de France apparaissent. Voici les châtaigniers, les fougères, les bruyères violettes comme un deuil royal, quelques tilleuls et des chênes. Sans ces beaux troupeaux de bœufs gris qui, couchés parmi les chaumes, ruminent mélancoliquement, on se croirait dans quelque pays de Bretagne, vers Ploërmel ou Quimperlé. De grandes fermes se montrent çà et là, entourées de murailles et précédées d'une porte où se lit le nom du propriétaire : *tenuta di Paolo Faliscarpa, tenuta di Giovanni Sanpolito.* Des femmes curieuses se mettent aux fenêtres quand nous passons; les hommes occupés aux travaux des champs, — ici nous sommes loin de la mer, — lèvent leur bonnet, l'agitent et reprennent leur besogne. Tout est calme, rassis, sans inquiétude. On ne croirait pas qu'une révolution vient de se faire; nous ne sommes point une armée, nous sommes des amis qu'on attendait depuis longtemps : *salute, fratelli,* nous disent ces bonnes

gens. Dans un village, vers Seminara, ils chantent une chanson en patois que je comprends difficilement; j'y distingue quelques lambeaux de phrases : « Vive Garibaldi! — Vivent les chemises rouges! — Le rouge est la plus belle couleur, — c'est celle du sang versé pour la liberté. — Il met le pied dans la Calabre noire, le héros de Varese, — et voilà que le Bourbon ne règne plus! »

La route a fait comme Mme de Marlborough, elle a monté *si haut qu'elle peut monter;* il faut bien qu'elle finisse par descendre, et comme elle nous descendons au grand trot de nos chevaux, que notre voiture presse de tout son poids. A mesure que les terrains s'abaissent, la végétation méridionale reprend le dessus et règne seule. Avant d'arriver à Palmi, nous entrons dans une forêt d'oliviers tels que je n'en ai jamais vu. Certes les oliviers de la plaine de Smyrne, énormes, larges, contournés de vieillesse, sont beaux, et l'on peut saluer en eux les patriarches de la végétation; les oliviers de l'Attique, j'entends ceux qu'a laissés debout le vandalisme des Turcs, qui, pendant la guerre de l'indépendance grecque, comblaient les puits, tuaient les bestiaux et coupaient les arbres fruitiers à ras du sol, sont splendides, ombreux, et agitent gracieusement leur tête argentée aux brises venues du golfe d'Égine; les oliviers du jardin fameux à Jérusalem, malgré les blessures que le temps leur a faites, ont un aspect sévère et attristé qui émeut quand on pense au drame terrible dont ils furent les témoins. Ni les uns ni les autres cependant ne peuvent être comparés aux oliviers de Palmi. L'olivier est toujours bas, gagnant en grosseur ce qu'il perd en élévation, se tordant sur lui-même, économisant son maigre ombrage; au lieu de s'élancer vers le ciel, il semble chercher la terre, comme pour lui donner plus facilement ses fruits. Ici l'olivier n'est plus un olivier, c'est un arbre feuillu comme nos hêtres d'Auvergne, haut comme nos tilleuls, projetant vers les nuages ses branches vigoureuses, et répandant autour de lui une ombre saine où croissent les fougères. Je les regardais avec admiration, avec envie, et involontairement je me disais ce que j'ai déjà dit si souvent : Ah! je voudrais vivre là! Vœu impie, car dans nos époques de lutte et d'agitation la destinée de l'homme est de ne s'arrêter jamais. Le repos n'est pas dans les milieux, il est en soi-même, et je plains de toute mon âme les pauvres Juifs errans qui ne l'ont pas trouvé. Est-il dans la tombe même? J'en doute; la mort ne doit être qu'un relais.

Derrière ces oliviers merveilleux, à travers leur feuillage découpé qui m'apparaissait noir, le soleil se couchait,

Large et couleur de feu comme un manteau de guerre.

L'horizon, plein de fauves ardeurs, semblait une nappe vermeille sur laquelle la forêt appliquait sa gigantesque silhouette; les fais-

ceaux de nos soldats, campés sous les arbres, reluisaient aux dernières lueurs du jour pendant que les hommes, arrachant les fougères par brassées, se préparaient un gîte pour la nuit. La route fait un coude, se jette brusquement à gauche, et nous entrons dans une sorte de faubourg qui nous mène à Palmi.

II.

Nous n'y restâmes pas longtemps, car la nouvelle se confirmait que nous étions attendus à Monteleone, où l'ennemi, appuyé d'un petit château fort, profitant de la plaine pour développer sa cavalerie et son artillerie, dont nous manquions absolument, pourrait nous attendre à l'issue des montagnes et nous rejeter dans le pays que nous venions de parcourir. La prudence la plus élémentaire invitait donc à prendre des précautions, et nous dûmes, le colonel Téléki et moi, repartir pour Bagnara, afin d'activer la marche de la brigade Eber; quant au général Türr, il demeurait naturellement près de Garibaldi. Vers dix heures du soir, après un copieux dîner qui nous fut offert par un des riches négocians de la ville, — à la guerre, les repas se suivent et ne se ressemblent pas, — nous descendîmes vers la *marine*. Quelle route! en pente rapide, autrefois dallée de larges pierres plates qui se sont usées ou soulevées et contre lesquelles le pied butte à chaque pas, sombre, sous des arbres qui ne laissent même pas arriver jusqu'à elle cette obscure clarté qui tombe des étoiles et dont le Cid a parlé, faisant mille détours qui, dans les ténèbres, nous jetaient tout à coup contre un talus ou contre une haie armée d'épines! On croyait mettre le pied sur une ombre projetée, on le mettait dans un trou; notre fatigue se doublait de la nuit, qui nous faisait aveugles. Au bout de trois quarts d'heure de ce supplice, nos fronts ruisselans et nos pieds meurtris témoignaient que nous ne l'aurions pas supporté encore bien longtemps. Nous nous assîmes sur le rivage, près d'une masure, et pendant une demi-heure nous attendîmes la barque qu'on avait donné ordre de préparer pour nous; elle arriva enfin, et je m'y couchai à moitié, enveloppé dans une grosse capote de matelot, car j'avais sottement oublié mon burnous à Bagnara. Nos quatre rameurs, debout, poussèrent leurs avirons, et nous partîmes.

Nous longions les hautes falaises de la côte, au pied desquelles les flots semblaient aboyer contre nous comme des chiens embusqués derrière les récifs. Au loin nous entendions, sans le voir, un pêcheur qui chantait en jetant ses lignes. L'air était frais et doux à la fois; Sandor Téléki et moi, nous causions : de la guerre? de Garibaldi? des batailles possibles? de Messine? de Naples?... Non pas, mais de Paris, de ce que nous avions laissé, de nos amis, de ceux qui

pensaient à nous et qui, dans cette minute même, inquiets et troublés, se disaient peut-être : « Où sont-ils ? » Puis, la pente de la causerie nous entraînant, nous remontâmes plus haut dans le temps, vers l'époque où la Hongrie combattit si admirablement pour cette liberté que je ne sais plus quel poète a appelée la grande ingrate ! J'écoutais mon compagnon; il me racontait la vie de sa jeunesse quand il était libre, grand chasseur et grand seigneur en Transylvanie, puis la guerre de l'indépendance durant laquelle il fut chef de l'état-major du général Bem, l'un des hommes de guerre de ce siècle, puis la capitulation de Görgey, trahison honteuse d'un Magyar vaniteux qui avait en horreur les tendances égalitaires de la révolution, puis l'emprisonnement dans la forteresse d'Arad, la condamnation à mort, l'évasion, la fuite, l'arrivée en Turquie en haillons, pieds nus, l'hospitalité des pachas pour ces glorieux fugitifs que deux grands empires et la trahison seuls avaient pu vaincre; enfin la vie de l'exil, vie errante, inquiète, pleine de trouble, de défaillances et d'espoirs tenaces qui si souvent sont démentis par la réalité. — Pendant qu'il parlait, les heures fuyaient et la route aussi, car je me trouvai tout à coup, au moment où sonnait une heure du matin, près d'une belle grève derrière laquelle brillaient quelques lumières : c'était Bagnara.

Nous passâmes par-dessus les soldats couchés et endormis sur le sable, nous communiquâmes au brigadier Eber les ordres dont nous étions porteurs, et à quatre heures, au petit point du jour, la brigade se mettait en marche. Nous refîmes donc à cheval et au soleil levant la route que la veille nous avions parcourue en voiture et aux dernières heures du jour; elle s'éclairait de lumières blanches au lieu de refléter des lueurs rouges, mais elle était tout aussi belle. Quel paradis perdu que ces Calabres! quelles ressources, quelle richesse, quelle forte race! Rien n'y manque, ni l'eau, ni la terre, ni le soleil, ni les hommes. Par quel gouvernement malsain ce pays a-t-il donc toujours été systématiquement écrasé pour qu'il soit si pauvre et si dénué? La route, route carrossable et large, que nous foulons aux pieds, et qui va de Naples à Reggio, n'existe que depuis quarante ans à peine; auparavant on allait comme on pouvait, à travers champs, à travers des torrens, des sentiers, des gués, des montagnes et des plages, à dos de mulet. Des villes, on ne connaissait que celles du littoral, où l'on abordait facilement en bateau; quant à celles de l'intérieur, nul ne se hasardait à les visiter: elles étaient reléguées dans leur isolement comme des pestiférés en quarantaine. « Je n'ai trouvé dans le pays aucune imprimerie, il n'y en a point dans les Calabres, » écrivait Masséna au roi Joseph (1);

(1) *Mémoires et Correspondance politique et militaire du roi Joseph*, t. III, p. 157.

je crains bien qu'on ne puisse écrire encore la même chose aujourd'hui. Quelque préparés que nous fussions aux spectacles qui nous attendaient, nous restions parfois comme anéantis devant les exemples d'ignorance traditionnelle qui nous frappaient chez des hommes jeunes, vigoureux et pleins de bon vouloir. A Bagnara, j'eus à écrire; on demanda une plume dont j'avais besoin dans plus de dix maisons avant de pouvoir la trouver. « L'Etna est l'arsenal où Dieu avait réuni ses tonnerres pour anéantir les Sarrasins, » me disait un habitant de Messine. Moi, ne voyant naïvement dans cette phrase qu'une métaphore, je lui demandai : « Est-ce un poète sicilien qui a dit cela? — Ce n'est pas un poète, me répondit-il avec vivacité, c'est le curé dernièrement au prêche, et il a ajouté que, si nous n'allions pas régulièrement à confesse et si nous ne donnions pas de l'argent pour faire rebâtir le campanile de l'église, Dieu se servirait de ces foudres contre nous. — Et vous avez donné? — Certainement! je n'ai pas envie d'être foudroyé; ceux qui le sont vont directement en enfer à cause de l'odeur du soufre qui attire le diable, comme chacun sait. » Tout le système de l'ancien gouvernement napolitain est dans ce fait : maintenir les hommes dans l'ignorance, se servir de l'ignorance pour les effrayer, se servir de la frayeur pour leur extorquer plus facilement de l'argent.

Arrivés près de Palmi, nous nous y rendîmes, et la brigade continua son chemin pour aller prendre son campement. Nous descendîmes chez le général Türr, qui avait son quartier dans une grande maison où des appartemens nous avaient été réservés par ses soins. Là comme à Canitello, comme à Bagnara, comme partout dans ce royaume de Naples où les Grecs ont laissé une si profonde empreinte de leur génie, chaque chambre est peinte à fresque; ces fresques sont médiocres, j'en conviens, mais elles accusent un certain goût, distraient l'œil, et sont cent fois préférables à nos papiers de tenture malgré les velours et les ors dont ils sont ornés. Tous les sujets sont empruntés à la mythologie; ceux qui décoraient les murailles de notre salon représentaient l'enlèvement de Déjanire et Orphée emmenant Eurydice. Entre ces deux grands tableaux se carrait, dans sa lourde bordure dorée, le portrait du père de nos hôtes, de sa main étendue montrant une lettre de change tirée sur Trieste et paraphée par lui. Un de nous fit cette mauvaise plaisanterie d'écrire en travers, au crayon : *Acceptée pour la somme de,...* et signa. En face, dans un cadre semblable, trônait le portrait de la femme du négociant; ce n'est pas un billet à ordre qu'elle tenait à la main, c'était bel et bien son contrat de mariage, dont il était facile de lire la première page. Ces puérilités provinciales peuvent sembler ridicules, mais elles ont un fonds de bonhomie naïve qui m'a toujours touché.

Nos soldats remplissaient la ville, qui leur faisait fête de son

mieux. Elle est assez grande, irrégulière, comme toutes les villes des Calabres, et fort commerçante; elle doit même faire un négoce suivi avec nos ports de la Méditerranée, car en furetant au hasard je découvris un vice-consulat de France qui étalait orgueilleusement, au-dessus de sa porte, son écusson d'azur avec une aigle d'or. Le premier travail de la municipalité avait été de changer le nom des rues, et sur de larges pancartes, en grosses lettres tracées à la main, on pouvait lire : *rue Garibaldi*, *rue Victor-Emmanuel*, *place de l'Indépendance*. Vers l'heure où le soleil se couche, j'allai sur une sorte de petite place qui domine la ville basse et la mer. Je pus alors me rendre compte de la situation de Palmi, qui est merveilleuse. Entre deux falaises hautes comme nos falaises de Normandie, non point chenues et désolées comme elles, mais boisées et toutes frissonnantes d'une verdure profonde, la ville s'assoit sur une colline qui s'abaisse presque subitement en glacis, et se prolonge dans la mer par une langue de terre longue, effilée, empanachée d'arbres touffus, où s'agitent quelques palmiers échevelés; c'est un cap aigu, chargé de jardins et jeté au milieu des flots, qu'il divise en deux petits havres arrondis, où les bateaux trouvent un bon mouillage. Tout est végétation, végétation solide, violente, presque noire; là, comme sur les côtes de la Phénicie, les lauriers-roses laissent volontiers glisser leurs racines jusqu'au-dessus des vagues, qui les mouillent en s'élançant. Tout le pays qui entoure Palmi a une vitalité que rien ne paraît pouvoir atteindre : par ses sources, il a trop d'humidité pour être jamais brûlé du soleil; par son soleil, il amasse trop de chaleur pour être jamais terni à l'âpre souffle des nuits d'hiver; en outre les brises vivifiantes de la Méditerranée lui apportent chaque jour une santé nouvelle.

En face de nous, à l'ouest, noyées déjà dans les brumes empourprées du soleil couchant, les îles d'Éole s'élèvent au-dessus des flots, précédées par la solfatare de Stromboli, qui incline dans le vent son panache d'éternelle fumée; plus loin, du côté de l'Afrique, la Sicile échancre ses côtes, que domine la masse énorme de son volcan. L'Etna d'autrefois s'appelle aujourd'hui Mongibello, c'est un souvenir de la domination sarrazine. Voyant la hauteur de l'Etna, les Arabes l'ont appelé *Djebel*, c'est-à-dire la montagne, la montagne par excellence; les Siciliens ont pris cette dénomination pour un nom; ils ont italianisé le mot et en ont fait Gibello, Monte-Gibello, puis par corruption Mongibello; le patois de Sicile renchérit et prononce *Muncibeddu*. La géographie des peuples souvent conquis est pleine de semblables pléonasmes, que l'usage consacre faute de réflexion.

Garibaldi était déjà loin de Palmi; il en partait à l'heure où nous avions quitté Bagnara. Avant le jour, il s'était mis en route au ga-

lop, s'inquiétant peu de savoir s'il était seul ou escorté, courant là où on l'attendait, contraignant à force d'activité les destinées à s'activer elles-mêmes, ne s'arrêtant guère que pour recueillir un renseignement, pour donner un ordre, pour écrire un billet, et repartant à toute vitesse vers sa destination, que lui seul connaissait. Ses officiers d'état-major couraient à perdre haleine, crevaient leurs chevaux pour le rattraper, et quand enfin ils l'avaient rejoint à son gîte de la nuit et qu'ils croyaient pouvoir se reposer pendant quelques instans, ils apprenaient qu'il venait de repartir, et que déjà il était loin. On n'a compris que plus tard le motif de cette inconcevable rapidité : soulevant l'insurrection partout où il apparaissait, Garibaldi voulait arriver à Naples sans avoir fait verser une goutte de ce sang italien qui lui est si cher, et il y a réussi.

La nuit durait encore lorsqu'à travers les ténèbres nous reprîmes notre route, escortés par un guide. Près de nous, dans la double obscurité des arbres et de la nuit, des fantômes blancs passent silencieusement : ce sont les femmes de Palmi qui vont porter des vivres aux campemens militaires établis autour de la ville; elles vont comme des ombres, sans bruit, se glissant le long des talus pour fuir les guides qui nous escortent, et leur jettent parfois quelques mots d'une galanterie trop épicée. Le jour se lève verdâtre et encore mal triomphant des derniers voiles de la nuit, quand nous arrivons à une large plaine nue, où se hérissent les tiges des maïs coupés. Trois ou quatre feux y flambent, hauts et clairs, mais impuissans à chasser la brume grise qui s'élève lentement des marais voisins. Ces soldats, rangés en cercle, grelottent pendant l'appel, car la nuit a été froide et d'une humidité pénétrante qui a glacé leur chair. Les fanfares résonnent, on se sent plus joyeux, les yeux demi-clos encore s'ouvrent tout à fait; l'avant-garde file à son poste au pas de course, nous prenons la tête de la colonne auprès du brigadier Eber; les clairons jettent dans l'espace des notes rauques qui signifient : marche! et nous partons.

Plus de montagnes, la plaine partout et à notre gauche la mer, qui s'arrondit dans le golfe de Gioja et se replie à l'horizon au cap Vaticano. A notre droite, derrière les haies plantureuses qui bordent la route, la plaine s'étend à perte de vue, humide, malsaine, tourbeuse et hantée sans doute à l'automne par les pâles fées de la *mal' aria*. Un pont traverse un cours d'eau à moitié bu par l'été, et qu'on appelle emphatiquement dans le pays le fleuve Marro : la Normandie n'en voudrait pas pour rigole. Tel qu'il est cependant, laissant égoutter ses minces filets limpides à travers les cailloux, il nous donne un peu à boire et nous montre de jolies rives où tremblent des tamarix. Nous marchons résolûment sous le soleil, qui brûle nos visages et mord nos mains. De temps en temps on fait

battre les tambours ou sonner les trompettes pour redonner un peu d'élan aux hommes que la chaleur accable. Les Siciliens chantent, et avec leur blouse en cotonnade rouge bravent sans façon ce ciel ardent qui énerve leurs compagnons de l'Italie du nord. Au bout de la plaine, deux belles collines vertes et ombreuses surgissent tout à coup; elles sont comme les vedettes de la petite ville de Rosarno, que nous laissons à notre droite pour aller faire notre grand'halte sous des oliviers presque aussi beaux que ceux de Palmi. La nourriture n'était point abondante, et je déjeunai de trois tomates crues. Ah! le malplaisant déjeuner! eût dit Gargantua dans sa jeunesse.

Quelques soldats s'étaient répandus dans le bois, marchant sur la pointe du pied, regardant aux branches, et tirant à balle sur d'innocens moineaux qui s'enfuyaient à tire-d'aile. Cette sorte de chasse, fort peu meurtrière, était expressément défendue; mais il n'est point facile d'empêcher un soldat volontaire de tirer des coups de fusil. J'étais étendu à l'ombre d'un vaste figuier, couché sur un bon lit de tiges de maïs, en compagnie des officiers de la légion hongroise, lorsqu'un Hongrois, tenant par l'oreille un cochon de lait qui semblait bien avoir été récemment assassiné, s'approche d'un air piteux du chef de la petite troupe magyare, le major Mogyoródy (1), et lui dit : « Mon commandant, est-ce que je peux accepter ce joli petit cochon qu'un paysan vient de me donner? — On ne te l'a pas donné, tu mens; c'est toi qui viens de le tuer, et tu sais cependant que c'est défendu. — Non, mon commandant, je ne l'ai pas tué; c'est le paysan qui m'a prié très poliment de l'accepter, et la preuve, c'est qu'il m'a demandé des nouvelles de M. Kossuth. — Comment as-tu pu savoir qu'il te parlait de Kossuth, puisque tu ne comprends pas l'italien? — Je l'ai deviné à son air gracieux. » La raison était péremptoire, elle fut acceptée, et le petit cochon, enfilé sur une baguette de fusil, fut mis à rôtir, après qu'on lui eut préalablement enlevé la tête, qu'une balle avait fracassée.

Près de nous, derrière un champ de maïs verdoyant, bruissait un ruisseau tout fleuri de baumes et de menthes; des fougères hautes comme des arbustes croissaient sous les oliviers; la colline montait en pente douce, couronnée de sa belle verdure; au loin, les montagnes de l'horizon apparaissaient bleues, semblables à une découpure du ciel. Je serais resté là volontiers tout le jour, sans parler, rêvassant et laissant mon esprit s'en aller dans le grand souffle de la nature; mais un devoir impérieux m'appelait plus loin, à Mileto, et, abandonnant la brigade, qui devait faire sa halte sous ces om-

(1) Depuis lieutenant-colonel après la bataille du Vulturne, où il se distingua spécialement.

brages profonds jusqu'à l'heure où le soleil perd un peu de sa force, je partis seul, à cheval, suivi d'un cavalier-guide.

Il est midi, le soleil de feu tombe d'aplomb sur moi; la poignée de mon sabre me brûle comme un fer rouge quand j'y porte la main; nos chevaux fatigués ne vont qu'avec peine, comme en rechignant, sur le chemin plat, gris d'une poussière tamisée qui s'élève en tourbillons sous nos pas et nous enveloppe. Le paysage est dur à force de lumière; quelques miroitemens carboniques semblent faire onduler les prairies; les arbres se détachent noirs et secs sur l'azur implacable. La solitude partout: à peine çà et là une vache haletante montre la tête au-dessus des herbes; pas d'oiseaux, pas même de sautillantes bergeronnettes le long des fossés humides. Tout se tait sous la chaleur, la nature paraît silencieusement affaissée, nous en sommes le seul bruit. A travers la poussière de la route, j'aperçois des hommes qui se hâtent et marchent de mon côté. Ce sont des paysans d'un village qu'on voit au loin accroché à la montagne, et qui doit être Laureana; ils sont armés, un prêtre les conduit, grand garçon de trente ans, large, apoplectique, roulant de gros yeux, en bas de soie, en culottes courtes, avec un large chapeau à ganse d'or, décoré d'un flot de rubans rouges, verts et blancs. Arrivés près de moi, les hommes me présentent les armes, et le prêtre, s'arrêtant devant mon cheval, se campant le poing sur la hanche avec des airs de matamore, s'écrie, sans reprendre haleine : « Vive Garibaldi! — Vive notre roi Victor-Emmanuel! — Vive l'Italie! — Vive l'unité! — Vive la casaque rouge! — A bas les Bourbons! — A bas les Autrichiens! — A bas les évêques! — A bas les impôts! » Le pauvre homme faisait de si visibles efforts pour paraître convaincu de ce qu'il criait, qu'il ne me convainquit pas du tout et me fut même assez déplaisant. Je ne répondis donc pas à ses acclamations, et je me contentai de lui dire : « Combien comptez-vous de milles d'ici à Mileto? » Il reprit à tous poumons : « Vive Garibaldi! — Vive notre roi!... » Je donnai un coup d'éperon à mon cheval et je partis au trot, laissant la manifestation, qui resta quelques instans à se consulter et reprit rapidement sa route vers le campement de la brigade.

J'arrive à une rivière presque sans eau, qui est le fleuve Messima (1). En 1783, pendant le tremblement de terre, il disparut, englouti dans une convulsion, et reparut tout à coup. Un grand pont le traverse, pont de bois dont les balustrades vermoulues tombent de vieillesse, disjointes et pourries. Les lambourdes qui composent le tablier sont séparées les unes des autres, et d'un tel écartement,

(1) Nommé en patois calabrais indifféremment *Metramo* et *Metauro;* les anciens l'appelaient *Metaurus.*

malgré le sable qu'on y a jeté, que les chevaux hésitent à passer. Je n'avais vu semblable incurie qu'en Orient, dans les plus mauvaises provinces de l'empire turc, celles qu'on a pour ainsi dire abandonnées aux Turcomans nomades. Les voyageurs qui, parcourant l'Asie-Mineure, se sont rendus d'Aia-Soulouk, où sont les ruines d'Éphèse, jusqu'à Sardes, en passant par Tyra et Birké, doivent se rappeler une assez large rivière qu'on appelle le faux Méandre, et qui est enjambée par un pont de bois plus dangereux et plus semé de trahisons que les courans les plus rapides. Les poutrelles transversales sont tellement éloignées les unes des autres qu'on descend de cheval et qu'on saute de poutre en poutre, comme si le tablier n'avait pas encore été posé. Les chevaux, pris de terreur à ces éclairs de lumière humide qui du lit du fleuve montent vers eux, se cabrent, refusent d'avancer, et l'on est souvent obligé de les conduire le long de la rive pour chercher un gué, afin d'éviter les périls de ce que l'administration de la Sublime-Porte nomme un pont. Le pont du fleuve Messima ressemble à celui qui s'élève sur la route de Tyra à Birké, et il y a longtemps qu'il est dans cet état de périlleux délabrement, car un opuscule publié en 1783 (1) donne à ce sujet des détails qui semblent écrits d'hier. La plaine qui s'étend près du pont est comme mouvante, moitié sable et moitié fange; l'herbe rare semble n'y pousser qu'à regret, pourrie au pied par la stagnante humidité, brûlée à la tige par le soleil. Tout dans cet endroit a un air de désolation malsaine; une ou deux basses collines de gravier tristes et mornes servent de retraites à des lézards qui se sauvent au moindre bruit. Les arbres ici ont disparu, et avec eux la verdure des prairies; ce sont des champs en friche ou moissonnés, on se croirait dans la Beauce; des corneilles à mantelet courent gauchement parmi les chaumes; au loin, on entend le crécellement aigu des cigales. Auprès d'une meule de paille, des soldats royaux, déserteurs des brigades qui furent cernées à Villa-San-Giovanni, se reposent et font paisiblement la sieste; ils portent le pantalon et la veste en cotonnade bleue, uniforme de la troupe napolitaine pendant l'été. Je les appelle, j'interroge un sergent qui paraît les guider : « Où allez-vous? — A la maison; nous avons quitté le service. — Où sont vos camarades? — Envolés comme des oiseaux, chacun vers sa ville ou son village. — A quelle brigade apparteniez-vous? — A la brigade Briganti. — Où est le général Briganti? » A cette question, ces hommes, ils étaient neuf, parurent hésiter et tout à coup, tournant les talons, ils se sauvèrent. Mon cavalier-guide voulait courir après eux; je le rappelai et continuai ma route. Pourquoi

(1) *Lettre du chevalier Hamilton au président de la Société royale de Londres* (sur les tremblemens de terre arrivés dans les royaumes de Naples et de Sicile depuis les premiers jours de février jusqu'en mai 1783).

cette fuite précipitée? Je ne devais pas tarder à en avoir l'effroyable explication.

Les horizons sont beaux parce qu'ils sont étendus et noyés dans la lumière rouge du soleil; mais le paysage ne se relève pas, il reste laid et aride; la chaleur est terrible. A toutes les maisons devant lesquelles nous passons, mon guide demande de l'eau malgré mes conseils. « C'est plus fort que moi, » me dit-il, et plus il boit, plus il a soif. « Mais comment faites-vous donc pour ne jamais boire? » me demanda-t-il. Je lui montre un tout petit morceau de pierre à fusil que j'ai dans la bouche. « Ah! reprend-il en soupirant, cela ne vaut pas un verre de vin d'Asti, comme on en boit dans mon bon pays de Montferrat. »

En haut d'une âpre côte que nous avions gravie dans la poussière, je rencontrai une troupe de soldats appartenant, je crois, à la division Medici, et qu'à leur costume gris foncé je reconnus pour des Toscans. Réunis à l'ombre douteuse de trois ou quatre arbres maigrelets, ils jouaient ensemble, chacun faisant le moulinet avec son fusil, le portant debout en équilibre sur un doigt, le lançant en l'air pour le rattraper au vol. En passant près d'eux, je leur jetai un avertissement sur ces jeux pleins de périls. On me répondit par la phrase commune : « Il n'y a pas de danger! » Je n'avais pas fait vingt pas que j'entendis une détonation : je me retournai et j'aperçus un de ces jeunes hommes qui s'affaissait, il se roulait sur la terre et se débattait en criant. Nous détachâmes sa blouse; la balle avait pénétré dans la région intermédiaire du diaphragme, et elle était ressortie par le dos. Le pauvre enfant pâlissait, ses yeux cernés de tons livides flottaient sous les paupières déjà trop pesantes. Nous l'appuyâmes contre un arbre. « Laissez-moi dormir, disait-il, j'ai la tête lourde. » Une voiture passa, je la fis requérir, on y coucha le blessé sur les coussins réunis; une demi-heure après, il était mort.

III.

J'étais, on le comprendra facilement, sous une triste impression en arrivant à Mileto. La ville me parut affreuse, carrée, petite, rebâtie à neuf avec de vieux matériaux et composée de trois rues parallèles si larges qu'elles ressemblent à des places. Elle s'agitait, courait, faisait plus de bruit que de besogne et criait à rendre sourd. Garibaldi s'y trouvait. A l'aide de tentures de soie et de coton, de draps et de tapis, on avait improvisé, sous un arbre, dans un champ, une tente où le dictateur se tenait. Il était à demi couché, ayant près de lui des cartes déployées; deux prêtres debout le regardaient avec une sorte de curiosité farouche, pendant qu'il écoutait

une députation des habitans de Monteleone qui le priaient d'accourir au plus vite pour empêcher la garnison napolitaine de se porter à des excès redoutables. Les troupes royales du reste faisaient, dit-on, leurs préparatifs de départ, et au lieu de nous livrer bataille dans les plaines de Monteleone, ainsi que nous l'avions pensé d'abord, elles se retiraient sous les ordres du général Ghio pour aller nous disputer le passage des défilés qui mènent à Cosenza; mais on craignait qu'en se retirant de Monteleone, elles ne rançonnassent la ville. « J'y vais tout de suite, » répondit Garibaldi, et il sauta dans une voiture qui partit grand train; chacun, à pied, à cheval, s'élança pour le suivre. Le général Türr, que je venais de retrouver, partit comme les autres pour rejoindre ce chef d'armée qui ne marchait qu'au galop. Ils arrivèrent à Monteleone; à leur aspect, la ville entière se souleva, et la garnison s'éloigna sans retourner la tête.

« A Reggio les pêcheurs d'espadons, à Catanzaro les tisseurs de soie, à Mileto les brigands et les prêtres! » c'est encore un proverbe des Calabres, et il est aussi vrai que le premier. Relativement Mileto est une ville neuve : le tremblement de terre de 1783 l'a littéralement engloutie; le sol s'est ouvert et refermé, gardant la ville dans ses entrailles, et l'on n'a pas encore fini de la reconstruire : des chaumières, quelques hangars, un vaste séminaire, le palais de l'évêque et une moitié d'église coiffée d'un affreux dôme en zinc, voilà Mileto. C'était la ville chérie et favorisée des princes normands : ils la dotaient, faisaient des pèlerinages à sa chapelle, lui donnaient des fiefs et lui soumettaient les colonies du bas-empire, dont l'origine grecque est attestée encore aujourd'hui par le nom des villages voisins : Ierocarno, Potame, Dafina, Policastro. C'est aujourd'hui un misérable bourg d'aspect sinistre, et qui compte à peine deux mille habitans. De ses splendeurs passées il ne lui reste rien qu'un évêché d'où l'évêque s'est enfui à notre approche. Des prêtres noirs le parcourent timidement et curieusement; ils nous regardent avec anxiété quand ils pensent n'être pas remarqués, et s'étonnent de ne point voir à notre front les cornes du diable et à nos pieds ses ongles fourchus. Lorsqu'ils passent près de nous, ils nous saluent de cet air humble et quémandeur qui indique la crainte prête à toutes les concessions; il n'y a de franchise ni dans le regard, ni dans le geste, ni dans la voix. Là, dans une bourgade des Calabres, dans ce pays perdu dont le nom n'est venu qu'à bien peu d'oreilles, la providence des événemens a réuni pour quelques heures face à face les deux frères ennemis, les deux lutteurs irréconciliables, les robes noires et les casaques rouges, l'autorité quand même, la liberté quand même. La guerre entre ces questions semble près de s'engager dans le monde entier : à qui restera la victoire?

Dans les murailles de l'église nouvelle, froide et suant l'humidité,

on a encastré des bas-reliefs recueillis parmi les débris échappés à l'engouffrement d'autrefois : ils représentent des princes normands, des Humfroy, des Robert Guiscard, vêtus de la chemise de mailles, agenouillés et mains jointes; à côté, je vois deux sculptures peu chrétiennes figurant je ne sais quels Amours, trouvés sans doute dans les ruines de quelques villes du vieux Brutium, ou arrachés à Hipponium, dans le temple de Proserpine, dont le comte Roger donna les colonnes à l'abbaye de Mileto. Les a-t-on mis là comme un simple ornement, ou pour prouver que la religion romaine, en donnant asile aux restes de toutes les croyances sur lesquelles elle s'est fondée, mérite bien son nom de catholique? Je ne sais.

Nous étions au 27 août, et deux jours auparavant cette odieuse ville de Mileto avait été le théâtre d'une tragédie terrible. Le 15e régiment de ligne napolitain, revenant de Villa-San-Giovanni, avait campé sur la place et dans les rues; ses officiers le conduisaient, mais les troupes indisciplinées murmuraient, voyant avec terreur s'allonger devant elles les fatigantes étapes, dont la dernière ne devait être que Naples, et, répudiant le métier de soldat, demandaient sourdement à être renvoyées libres, en congé illimité. Les officiers découragés ne répondaient rien, ou répondaient qu'ils étaient eux-mêmes contraints d'obéir à des ordres supérieurs. Le général Briganti arriva sur ces entrefaites, à cheval, suivi d'un seul domestique. Les soldats, en le reconnaissant, crièrent : « A mort! à mort! chez nous! chez nous! » Briganti passa outre, sans s'arrêter à ces clameurs. Il avait déjà franchi le village et se trouvait sur la route de Monteleone, quand il tourna bride et revint sur ses pas. Qui le ramenait? La volonté de faire tête à l'orage et de calmer une sédition militaire qui pouvait, en éclatant, amener le pillage de la ville? ou plutôt cette invisible et invincible main qui pousse les hommes vers les destinées qu'ils doivent accomplir? Je ne sais, mais il revint. Dès qu'il parut, les cris recommencèrent, et les menaces aussi, plus violentes encore. Il était sur la place, devant un grand hangar qui sert d'écurie à la poste. Il s'arrêta et voulut parler; deux coups de feu abattirent son cheval, qui roula dans la poussière. Le domestique épouvanté prit la fuite. Les officiers impassibles n'essayaient même pas de calmer leurs hommes. Le général Briganti se releva et alla droit aux mutins, avec courage et une grande sérénité. Il parla de son âge, leur rappela les soins paternels qu'il avait toujours eus pour eux; il invoqua la discipline, sans laquelle les soldats ne sont plus que des bandits armés. La révolte hésitait et semblait près de s'apaiser, lorsqu'un sous-officier, s'approchant du général, lui dit : « Mes souliers sont usés, et je vais presque pieds nus; toi, tu as de trop belles bottes! » et il lui tira un coup de fusil à bout portant. Plus de cinquante balles lui furent encore envoyées.

Le sous-officier l'avait déchaussé, et toute la troupe enivrée du meurtre se jeta à coups de baïonnette sur son ancien général et le mit en pièces. On ne put qu'à grand'peine arracher à ces sauvages le corps mutilé pour le cacher dans l'église. Ils défoncèrent alors quatre ou cinq boutiques où l'on vendait des cigares, du vin et du café, et les pillèrent. Je ne sais quel cannibalisme les avait saisis et affolés. Ils retournèrent vers l'église, en forcèrent la porte, et, tirant par ses pieds nus le pauvre cadavre, ils l'accablèrent d'outrages sans nom, lui arrachant les cheveux et les moustaches, enfonçant dans les orbites des capsules auxquelles ils mettaient le feu, lui traversant le nez avec des épinglettes. Ce fut un cauchemar. Quand ils furent las, ils se réunirent de nouveau sur la place, et, laissant leurs armes, ils partirent débandés, chacun tirant vers son propre pays. Les officiers muets laissèrent faire et burent leur honte jusqu'à la lie. Les habitans de Mileto étaient terrifiés. On prit quelques-uns de ces misérables et on les interrogea : « Pourquoi l'avez-vous massacré? — Parce que c'était un bourbonien, dirent les uns. — Parce que c'était un libéral, » dirent les autres. Un seul approcha de la vérité : « Nous l'avons tué parce que c'était notre général! »

Certes j'ai lu et entendu bien d'ineptes calomnies sur cette loyale et franche armée que commandait Garibaldi; ceux qui avaient le plus puissant intérêt à mentir pour jeter sur elle toute sorte de défiances n'ont cependant jamais osé inventer le crime dont une armée régulière, destinée, disait-on, à combattre le désordre, venait de donner l'irrécusable exemple. Je sais tous les mensonges qu'on a accumulés contre l'armée de Garibaldi; mais je n'ai même pas à les réfuter, car ils sont morts d'eux-mêmes, ce qui est la destinée des mensonges. Je dirai seulement que pendant quatre mois, jour et nuit, j'ai vécu avec cette armée, et que jamais je n'y ai vu un fait d'insubordination. On commandait sans peine et sans peine on obéissait, car tous, officiers et soldats, étaient animés du même esprit et marchaient d'un commun accord vers un but connu d'avance, l'affranchissement de l'Italie. Pendant les lentes étapes, sur la poussière et sous le soleil, dans les froides nuits brumeuses aux avant-postes du Vulturne, dans les pénibles attentes des rations en retard, dans l'encombrement fatigant des bateaux à vapeur, dans les marches forcées, après des heures sans sommeil, jamais je n'ai entendu ni une plainte ni une imprécation. Une seule fois j'ai vu un officier s'oublier à ce point qu'il frappa un de ses soldats au visage; le soldat, très pâle et faisant manifestement un effort pour se contenir, lui dit : « Je suis un homme libre; vous n'avez pas le droit de me frapper, quoique je vous reconnaisse pour mon supérieur; vous-même vous avez des supérieurs, et ce sont eux qui me feront rendre

justice.» Le soldat fit en effet sa plainte au chef direct de l'officier, qui fut mis aux arrêts et courut grand risque d'être cassé. Nous avons traversé bien des villages et des villes : pas un vol n'y fut commis; on maraudait peu, même devant les jardins et par les heures de la plus vive soif. Si de mauvais exemples furent parfois donnés, ce n'est ni par des Italiens, ni par des soldats, c'est par des étrangers qui portaient au képi plus de galons qu'on n'aurait dû leur en accorder. Du reste, dès qu'un coupable était connu, on en faisait rapide justice en l'expulsant.

Il y avait à Mileto un homme qui ne pensait guère à Briganti ni à ses soldats débandés : c'était le syndic. Le pauvre homme faisait pitié à voir et ne savait auquel entendre, car on lui faisait des demandes que les insuffisantes ressources du pays le mettaient dans l'impossibilité de satisfaire. Comme il n'y a qu'une route de Reggio à Naples, toutes nos troupes y passaient forcément et devaient traverser Mileto, à qui son évêché donnait une importance malheureusement plus fictive que réelle : d'heure en heure, des officiers d'ordonnance expédiés par les brigades restées en arrière apportaient au syndic l'ordre de faire préparer pour le soir, le lendemain, le surlendemain, tant de milliers de rations de pain, de riz, de viande et de vin. Le syndic accumulait les ordres devant lui, sur une table, les regardait d'un air consterné, mettait la tête entre ses mains et se désespérait. Quand on le pressait un peu trop, il poussait des cris et appelait tous les saints à son secours; mais les saints ne l'entendaient guère, et les rations n'arrivaient pas. Je contemplais la scène avec une curiosité insouciante, car je savais que notre brigade avait reçu le matin même ses rations à Rosarno. Un vieil officier, qui philosophiquement s'obstinait à pousser sous les yeux du syndic un ordre que celui-ci s'obstinait à ne point lire, lui dit avec une extrême douceur : « Monsieur le syndic, en Espagne, pendant la guerre révolutionnaire que j'ai faite, quand les syndics ne fournissaient pas les rations requises, on les faisait pendre. » Le syndic fit un bond, arracha sa cravate, sauta sur un paquet de cordes accroché à la muraille, et le jetant aux pieds de l'officier : « Eh bien! pendez-moi, s'écria-t-il, et je vous baiserai les mains. Des rations! des rations! Est-ce que j'en ai des rations, moi? J'aime mieux être pendu! Voulez-vous me pendre? Non! Eh bien! bonsoir; je vais retrouver ma femme! » Et le malheureux se sauva en agitant les bras au-dessus de sa tête. On prit un parti plus simple, on envoya à Monteleone un aide-de-camp qui revint, quelques heures après, suivi de charrettes chargées de vivres. Quant au syndic, on courut après lui pendant toute la nuit sans pouvoir le rejoindre : il était parti pour sa campagne.

Les étoiles brillaient depuis quelque temps déjà lorsque la brigade Eber arriva; elle venait prendre son campement dans la ville à la place des troupes du général Cosenz, qui partaient pour Monteleone. Nous étions accoudés au balcon de l'évêché, où nous avions notre logement, respirant à pleins poumons la bonne brise du soir, lorsque l'on vint nous donner une sérénade. Une guitare et quatre trombones composaient l'orchestre, qui, à défaut de chant national ou patriotique, nous joua l'air napolitain si connu sous le nom de *Piedigrotta;* la pauvre guitare bourdonnait et frétillait de toute la force de ses cordes pour faire entendre un peu sa petite voix plaintive au milieu des *tron tron* cuivrés des trombones qui jouaient faux à faire grincer des dents. Nous subîmes sans nous plaindre cette terrible aubade, car il faut savoir souffrir pour la bonne cause; mais nos soldats étaient las, ils avaient besoin de dormir, et ils ne tardèrent pas à reconnaître que cette musique endiablée ne portait pas précisément au sommeil : ils prirent donc délicatement les musiciens par le bras et les conduisirent chez eux avec force complimens, en les engageant à se taire d'abord et ensuite à se coucher.

Les approches de Monteleone, où nous arrivâmes le lendemain dans la matinée, sont d'une beauté grasse et plantureuse, qui me charma d'autant plus que j'avais encore dans les yeux le souvenir des tristes paysages traversés la veille. Ces campagnes fleuries étaient célèbres dans l'antiquité. Proserpine, échappée de Sicile, vint récolter des fleurs dans les champs d'Hipponium, qui fut ensuite Vibona-Valentia et plus tard Monteleone. En souvenir de la fille de Cérès, les femmes du pays cueillaient elles-mêmes les fleurs dont elles tressaient leurs couronnes pendant les jours de fêtes sacrées. A gauche, vers l'ouest, la Méditerranée échancre les côtes par un beau golfe adouci qui ressemble au galbe d'un vase antique; à droite, les champs verdoyans, plantés de mûriers, où se mêlent quelques pins-parasols, s'étendent, comme une nappe d'émeraude, jusqu'aux montagnes qui ferment l'horizon. Au bord d'une route ombragée par les trembles et les peupliers de Virgile, Monteleone se dresse en amphithéâtre, dominé par un vieux château à tourelles qui, du haut de la montagne, semble se pencher au-dessus d'un abîme. La ville m'apparaissait, sous un ciel ardent, baignée par des lueurs si perpendiculaires qu'elle me semblait noire, car la lumière ne dessinait plus d'ombres sur les murs. Cet effet étrange d'un soleil d'aplomb m'a souvent frappé dans les pays méridionaux, surtout dans le désert de Quosseyr, sur les bords de la Mer-Rouge, où, vers l'heure implacable de midi, la nature revêt une teinte morne, farouche, et d'une lumière si intense qu'elle en paraît obscure. Arrivant, partant, nos troupes se croisaient, se heurtaient dans la ville avec une telle ru-

meur que les pauvres hirondelles, épouvantées, ne savaient où chercher un refuge. Presque toutes, ahuries et tremblantes, se pressant les unes contre les autres, s'interrogeant avec mille petits cris, elles s'étaient rassemblées sur la corniche d'une méchante église élevée au *Largo Santa-Maria*. Les plus hardies reprenaient parfois leur vol, attirées sans doute par quelque bupreste doré qui passait en bourdonnant; mais bien vite, se trouvant mal à l'aise et comme dépaysées dans cet air ébranlé par les clameurs confuses, elles retournaient s'abriter près de leur nid pour y trouver un asile et peut-être pour le défendre.

Monteleone offrit à nos soldats une bonne fortune dont ils profitèrent amplement; on y trouva une caserne précédemment occupée par les gendarmes royaux, et dans la caserne un magasin complet de bottes et de sabres: c'étaient des bottes à l'écuyère, bottes fortes, montant au-dessus du genou et dures comme du bois; il y en avait quelques centaines de paires, provision de gala et de grande tenue. Une folie de bottes monta à la tête de tous nos hommes; ils en demandaient en suppliant; ils venaient à nous, les mains jointes: « Ah! mon officier, faites-moi donner des bottes! » On en distribua aux cavaliers; les fantassins réclamèrent, et on leur en accorda quelques-unes. L'orgueil de ceux qui avaient pu chausser ces incommodes et lourdes machines ne peut se concevoir; ils allaient par la ville

Plus fiers qu'un capitan sur la barque amirale,

faisant résonner leurs talons ferrés, s'embarrassant dans leurs éperons, qui souvent les jetaient le nez contre le pavé. Les plus sages quittèrent le lendemain même ces instrumens de supplice; mais quelques-uns tinrent bon, et je me rappelle avoir rencontré six semaines après, au quartier de Santa-Maria, des soldats qui marchaient encore triomphalement dans ces pesans entonnoirs de cuir; la gloire avait couronné leur effort, ils étaient célèbres dans leur brigade : on les appelait les *bottés de Monteleone*. On ne saurait croire l'attrait invincible que les chaussures, et spécialement les bottes, exercent sur les soldats; disons le mot franchement, c'est une fascination. Paul de Flotte tombé remuait encore, que déjà on lui avait volé ses bottes; sans un sous-officier qui eut envie de celles de Briganti, ce malheureux n'aurait peut-être pas été massacré.

Ce fut au bruit de notre musique sonnant ses plus belles marches que le soir nous quittâmes Monteleone. Déjà le crépuscule avait éteint les dernières lueurs du soleil couchant; les fenêtres de la ville s'allumaient peu à peu, et la nuit planait sur nous lorsque nous dépassâmes les dernières maisons. Le long de la mer, qu'elle domine,

la route est ouverte aux flancs d'une montagne dont elle suit les rampes irrégulières. Aux pâles clartés de la lune, qui jette devant nous les ombres bizarres des arbres et des rochers, le pays paraît très beau; il me semble que les oliviers et les mûriers y abondent, entrelacés avec des vignes. Vers onze heures nous passons au-dessus d'un gros amas de maisons couchées sur le rivage, et d'où sortent des clartés vacillantes; c'est Pizzo, où nous descendons, pendant que la brigade continue sa route.

Pizzo me semble une ville en cascade, tant la pente de ses rues est raide et coupée d'angles subits; sur les dalles luisantes, nos chevaux glissent et font des écarts tels que nous prenons le parti de les conduire à la main : rues étroites, maisons hautes, place biscornue où coule une fontaine autour de laquelle les chevaux se battent à qui boira le premier et le plus longtemps. A grand'peine, dans la nuit et à travers un dédale de ruelles, nous découvrons la demeure du syndic; il faut insister beaucoup et même menacer un peu pour obtenir le sac d'avoine dont nous avons besoin, avant toute chose, pour réconforter nos chevaux harassés. On nous promit de nous l'envoyer dans une heure, plus tôt même, à notre campement; mais nous n'en voulûmes démordre, et bon gré, mal gré, nous eûmes notre sac, que Sandor Téléki chargea virilement sur ses arçons. Je soupçonne la ville de Pizzo de n'être point de complexion fort libérale; cela peut s'excuser lorsqu'on pense aux immunités considérables que les Bourbons de Naples lui ont accordées et maintenues depuis leur restauration. La capture accidentelle de Murat, « le beau roi, » amena sur la ville une nuée de grâces royales que notre expédition devait égalitairement faire évanouir. J'aurais aimé, si j'en avais eu le loisir, à visiter les lieux où s'accomplit la sinistre aventure du 13 octobre 1815. Certes Murat n'était point fort intéressant, mais ses côtés chevaleresques et essentiellement gaulois lui méritent une grande indulgence. Un de ses derniers mots m'a toujours touché profondément, car j'y retrouve l'homme tout entier : « Tirez à la poitrine, et respectez le visage! » Sa tentative fut ridicule, comme toutes les hardiesses avortées. Un autre, qui trouva pour une meilleure cause une mort horrible sur les côtes de l'Italie méridionale, savait bien, avant de se jeter dans son expédition folle à force de générosité, que pour être absous il faut réussir. Pisacane, qui fut un grand cœur, et qui, blessé, désarmé, après s'être loyalement rendu, fut assommé à coups de bâton et déchiré à coups de fourche comme un loup enragé, écrivant son testament avant de partir, disait (1) : « Je suis persuadé

(1) Voyez le testament de Carlo Pisacane, daté de Gênes, 24 juin 1857, et publié dans le *Journal des Débats* du samedi 25 juillet 1857.

que si l'entreprise réussit, j'obtiendrai les applaudissemens universels; si je succombe, le public me blâmera, on m'appellera fou, ambitieux, turbulent, et ceux qui, ne faisant jamais rien, passent leur vie à critiquer les autres examineront l'œuvre minutieusement, mettront à découvert mes erreurs, et m'accuseront d'avoir échoué faute d'esprit, de cœur et d'énergie. » Pauvre Pisacane! quels regrets toujours saignans il a laissés dans le cœur de ceux qui l'ont connu! Sans cesse j'ai entendu parler de lui par les hommes les plus éminens de l'Italie nouvelle; un de nos généraux, mettant pied à terre à Sapri avec ses troupes, s'évanouit en prononçant le nom de Pisacane, car c'est là qu'il avait débarqué en appelant le peuple aux armes. Dans son testament, il résumait toutes ses théories politiques par deux mots : *liberté, association*. Quelle est la grande idée religieuse, politique ou morale qui n'a pas eu ses martyrs? Pourquoi trop les regretter? N'est-ce pas leur sang versé et le souvenir de leur abnégation qui ont fait la route moins difficile à ceux qui viennent après eux pour continuer et achever leur œuvre? On oublie les intérêts momentanément compromis par ceux qu'on appelle des fous et des utopistes pour ne plus se rappeler que les souffrances expiatoires qu'ils ont endurées; la captivité légendaire de Sainte-Hélène a été pour beaucoup dans l'éclosion du second empire, et la défaite de Novare est la mère de la victoire de Solferino. C'est peut-être le long supplice de Venise qui sauvera définitivement l'Italie.

Quand, vers une heure du matin, nous arrivâmes au campement, situé à droite de la route, dans un bois d'oliviers appuyé contre une petite colline, les hommes dormaient; les chariots de bagages, rangés sur une seule ligne, s'étendaient sur la lisière d'un champ que côtoyait un sentier bordé de haies vives. La lune avait quitté l'horizon, et le ciel fleuri d'étoiles semblait sombre dans ses profondeurs. Tout était calme; on n'entendait d'autre bruit que celui des chevaux broyant leur avoine et des bœufs mangeant des tiges vertes de maïs, puis çà et là la plainte confuse de quelque soldat qui parlait en rêvant. Je me couchai sur la terre nue, la tête sur ma selle, emporté bien loin du temps présent par mes souvenirs vers l'époque heureuse où, jeune, ayant fait de ma vie une expansion d'indépendance, je dormais en plein air sur les sables encore tièdes de la chaleur du jour, pendant que les dromadaires ruminaient non loin de moi, et que les chameliers veillaient en attisant le feu pour éloigner les animaux féroces qui hantent les déserts. Il y a dans cette existence, malgré les fatigues qu'elle comporte, je ne sais quoi de sain et de fortifiant, de hardi et d'imprévu, qui charme et complète notre être. L'homme est ainsi fait que souvent le moment présent lui

suffit; il se fait vite illusion, et il pense qu'il est délivré dès que les exigences de la civilisation, disparues pour quelques heures, ne sont plus là prêtes à l'étreindre. Que de fois, en me réveillant dans mes nuits de voyage et en voyant le ciel briller au-dessus de ma tête, je me suis cru libre, et j'ai joui des joies puissantes de la liberté! Ce sentiment était si profond que je bénissais les hasards bruyans qui, en m'arrachant au sommeil, me faisaient ouvrir les yeux vers les étoiles, et me donnaient ainsi conscience de dormir seul et comme perdu sous l'immensité.

Cette indépendance, je la sentais en moi à cette heure dont je parle, mêlé par le fait seul de mon vouloir à une action de liberté, couché sous le ciel sans limite et suivant des yeux les constellations qui gravitaient dans leur lumineuse harmonie. Longtemps je rêvai sans dormir, puis peu à peu le sommeil détendit mes membres et ferma mes paupières. Un son de clairon me réveilla. L'étoile de Vénus, éblouissante, large comme un jeune soleil, apparaissait au-dessus des arbres obscurs. Debout sur une éminence, le trompette sonnait la diane, air triste, langoureux et comme imprégné encore des mélancolies de la nuit. Semblables à des morts qui se lèveraient de leurs tombes, nos soldats se dressaient un à un, étendant les bras et secouant leur dernier sommeil. Un feu s'alluma, puis un autre; des cris de commandement retentirent; les bœufs mugissans furent attelés aux chariots; le clairon jetait toujours aux quatre coins de l'horizon ses notes émouvantes et sérieuses. — Trompette, que sonnes-tu là au-dessus de ces jeunes hommes qui se lèvent? — Le réveil d'une nation! la diane de l'indépendance!

Largement rassasiés d'avoine, nos chevaux avaient bonne vigueur. Je pris les devans avec Sandor Téléki. Quand le jour apparut, nous vîmes des montagnes à notre droite, et à notre gauche des marécages herbus qui précédaient la mer. Le golfe de Sainte-Euphémie s'arrondissait, bleu et calme, près de nous sur le rivage plein des tristes souvenirs de 1806. C'est là en effet, entre la petite rivière d'Angitola et le fleuve Lamato, que le général Reynier fut battu, le 4 juillet, par le général anglais Stuart, qui commandait les Napolitains amenés de Sicile. Les suites de cette défaite furent désastreuses; nous perdîmes momentanément la Basse-Calabre, Reynier put à grand peine aller chercher un refuge jusqu'à Catanzaro, et le pays entier se souleva contre nous avec de si cruelles atrocités que le général anglais lui-même, voulant y mettre un terme, promit dix ducats par soldat et quinze ducats par officier français qu'on amènerait sain et sauf à son quartier-général. Les grands propriétaires du pays, soupçonnés de n'avoir pas désapprouvé l'ordre de choses nouveau, furent rançonnés et mis à mort. Joseph

écrivait à Napoléon (1) : « Dans la ville de Nicastro, le commandant des gardes d'honneur a été crucifié après avoir eu les yeux crevés ; c'était un prince qui m'avait reçu chez lui. » Harcelés, massacrés, brûlés dès qu'ils se montraient hors des portes, nos soldats étaient comme perdus et voués aux supplices dans ces montagnes où chaque habitant était un ennemi. Cette situation terrible pour nous, mais légale pour les Calabrais, qui, malgré leur odieuse cruauté, se soulevaient avec raison contre une domination étrangère, dura jusqu'après la capitulation de Gaëte (18 juillet 1806); les troupes employées au siége de la ville purent alors, sous les ordres de Masséna, venir en Calabre délivrer Verdier à Cosenza, Reynier à Cassano, et pacifier le pays par des moyens qui ne furent guère moins blâmables que les atrocités commises et qu'on voulait réprimer. Et cependant à cette époque déjà, on pouvait écrire cette phrase si vraie encore aujourd'hui : « Il est impossible qu'un gouvernement inspire moins d'intérêt que la maison de Naples n'en inspire à ses peuples (2). » On se soulevait en criant : Vive le roi! cela est incontestable; mais en réalité on se soulevait beaucoup moins pour le roi que contre l'invasion. Quant aux cruautés inutiles qu'on a tant reprochées aux Calabrais dans cette circonstance, comment ne pas les excuser quelque peu lorsqu'on pense que ces montagnards, naturellement farouches, ne jouissant même pas d'une civilisation embryonnaire, catholiques fervens, étaient guidés par leurs prêtres, qui prêchaient du haut de la chaire que Jésus avait été jadis crucifié à Jérusalem par des Français déguisés en Juifs? On ne peut croire jusqu'où va l'excès de crédulité de ces pauvres cervelles que nulle instruction n'a jamais éclairées. En 1851, dans la Pouille, un cultivateur aisé m'a demandé s'il était vrai que Napoléon Ier dût son invincibilité à l'habitude qu'il avait de boire chaque matin le sang d'un soldat spécialement égorgé pour lui! Tous les peuples ignorans sont ainsi, on leur fait croire ce que l'on veut. Les Hindous sont persuadés que la compagnie des Indes est une vieille demoiselle qui porte un chapeau de paille et des lunettes vertes; les Turcomans disent que le pape est un vieillard archicentenaire, enfermé dans une boîte dont il soulève parfois le couvercle pour demander si la fin du monde est proche.

Sur la route, abrités çà et là dans les anfractuosités des rochers, les traînards des brigades qui nous précèdent dorment auprès de leurs fusils. Un cavalier s'approche d'eux pour les réveiller et les pousser en avant : c'est Menotti, le fils aîné de Garibaldi, bon et

(1) *Mémoires et Correspondance politique et militaire du roi Joseph*, t. II, p. 391.
(2) Joseph à Napoléon, *ibid.*, p. 204.

joyeux jeune homme, qui prouve sa bravoure en se battant comme on sait, et sa jeunesse en dansant à perdre haleine toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Nous échangeons un bonjour, puis nous arrivons à une belle colline plantée d oliviers, qui descend en pente douce jusqu'à la rivière d'Angitola, que traverse un pont en très bon état, fait notable dans ce pays d'incurie administrative. Des champs s'allongent où foisonnent les mûriers. La terre est vigoureuse, et porte sans fatigue les moissons et les arbres; dans ce pays du soleil, il faut jeter de l'ombre au-dessus des céréales pour qu'elles ne soient pas dévorées par les ardeurs du ciel. On plante des arbres dans tous les champs pour abriter et protéger le blé futur. Il en est de même pour la vigne; réduite aux proportions françaises, c'est-à-dire courte et soutenue par un échalas, elle serait vite desséchée par la double action du soleil et du rayonnement terrestre; on la pique au pied des arbres, elle y grimpe, saute d'une tige à l'autre, et va chercher loin du sol, sous les feuilles des mûriers ou des trembles, l'air et la fraîcheur dont elle a besoin, car ce n'est pas la chaleur qui lui manque jamais. Loin d'être nus comme les nôtres et secs pour les yeux, les champs italiens, avec leurs plantations enguirlandées de pampres, sont toujours animés de verdure et pour ainsi dire vivans. Ceux que nous traversons frissonnent au souffle de la brise, et laissent tomber sur le chemin une ombre profonde que nos chevaux vont chercher d'eux-mêmes, car la poussière est épaisse et le soleil ardent.

Toujours cheminant, nous atteignons une maison effondrée, noircie, et qui fume. Tout auprès, sur la route, des paysans consternés sont réunis. Une vieille femme s'élance au-devant de nous, elle écarte son corsage, et, mettant à nu sa poitrine ridée, elle la frappe à grands coups en criant des phrases que déchirent ses sanglots, et que nous ne comprenons pas. Nous descendons de cheval, nous calmons la pauvre vieille avec quelques pièces de monnaie, irrésistible consolation que je ne sais plus quel ministre espagnol appelait la parole même de Dieu, et nous finissons par démêler, à travers son récit, que la veille les troupes napolitaines, passant sous les ordres du général Ghio, sont entrées dans sa maison. Les soldats ont demandé à boire et ont bu; puis ils ont parcouru les chambres, se sont approprié ce qui leur convenait, ont battu à coups de plat de sabre la vieille, qui se lamentait, ont pris des bottes de maïs sec, les ont répandues dans la maison, les ont allumées, et tout s'est mis à flamber. L'incendie a duré le jour et la nuit; sauf les murailles, il a tout dévoré; parmi les cendres chaudes, on cherche quelques ferrailles qui pourront servir encore. La vieille femme regarde cette ruine et éclate en larmes nouvelles. Les hommes sont silencieux et

taciturnes; ils parcourent les décombres, haussent les épaules, font entendre une imprécation et lèvent le poing vers l'horizon, menace lointaine jetée aux incendiaires. Je me suis assis à l'ombre de ces murailles lézardées que le feu a léchées de ses langues sanglantes, et j'ai senti l'amertume de cette désolation monter dans mon cœur. La vieille femme revient comme invinciblement vers nous, et nous raconte pour la vingtième fois comment « ces fils de chiens » l'ont frappée et ont brûlé la maison. « Où dormir, où manger, comment vivre maintenant? Les bandits ont mis le feu à tout, à tout! Il ne reste plus rien! » En la contemplant, en écoutant ses plaintes, je pensais involontairement à la magnifique comparaison d'Alfred de Musset dans sa *Lettre à Lamartine*, et je me répétais :

Il s'assoit à l'écart, les yeux sur l'horizon,
Et regardant s'enfuir sa maison consumée,
Dans les noirs tourbillons de l'épaisse fumée
L'ivresse du malheur emporte sa raison!

Nos peu nombreux cavaliers passent sous les ordres de Caselli, puis deux brigades, celle de Sacchi et celle de Bixio. La vieille femme se jette sur la route et recommence ses lamentations; les chefs laissent tomber quelques piastres dans ses mains tendues. A un moment, elle semble devenue folle : elle ramasse des cendres brûlantes et les lance dans la direction du nord, en criant des malédictions contre les Napolitains : « Tueurs de femmes, fuyards devant votre ombre, assassins d'enfans, que votre face soit noire! que vos mains soient rouges quand vous irez dans vos suaires au jugement dernier! »

IV.

Après une heure de repos, nous repartîmes. Il me faut remonter jusqu'au mois d'août 1850, pendant mon voyage sur les bords de la Mer-Morte, pour trouver le souvenir d'une chaleur aussi aiguë. Nous traversons deux lits de rivières qui sortent du fleuve Lamato, mais d'eau il n'y a point vestige : des cailloux, des cailloux, et quelques pâles bouquets de tamarix. Près d'un de ces ruisseaux de pierres s'étend un petit plateau où hier les royaux ont eu un engagement avec les Calabrais. Les cadavres déjà gonflés de deux ou trois mules indiquent l'emplacement; une nuée de corbeaux se gorgent de cette chair immonde que les mouches leur disputent. A notre approche, ils s'enfuient en croassant, tournent en vaste cercle au-dessus de leur proie, et se rabattent à la curée dès que nous sommes éloignés.

Nous quittons la grande route qui conduit à Nicastro, et nous nous jetons sur la droite, par un large chemin, vers Maïda, qui, en haut de la montagne, nous apparaît sombre, aplatie comme une immense carapace de tortue. La pente qui y mène est difficile; elle est abrupte et grimpe entre deux précipices qui semblent des torrens de verdure, tant les arbres y ont poussé drus et serrés. L'aspect de Maïda est farouche; on sent que là doit vivre une race forte, demi-sauvage, pleine de rancunes terribles, n'oubliant point les injures et chérissant la vengeance. S'il est vrai, comme l'ont dit les poètes, que les lieux participent de l'âme des hommes qui les habitent, Maïda doit être implacable et hospitalière, douce avec ceux qu'elle aime, sans pitié ni merci dans ses haines. Quand nous y entrâmes, elle était en pleine ardeur comme une ruche de frelons révoltés. Chacun courait aux armes; des enfans de quinze ans et des vieillards courbés par l'âge se hâtaient de se rassembler sur la place, portant de longs fusils, des cartouchières bourrées de munitions et le fort couteau national passé dans la ceinture de cuir. Un signal avait été donné, et tous ils allaient partir pour rejoindre le baron Stocco, patriote célèbre, exilé depuis 1848, et qui, revenu depuis peu, s'était jeté dans son cher pays des Calabres en l'appelant à la bataille. Chacun s'était levé pour répondre au chef montagnard, et Maïda accourait tout entière. Comme la plupart de ceux qui habitent sur les hauteurs, près du ciel et dans une pure atmosphère, ces hommes me parurent hardis, agiles, bien découplés, musculeux sous leur maigreur; un front bas, ombragé de cheveux noirs bouclés, des yeux rapprochés d'un nez très accentué donnent à leur physionomie quelque chose d'âpre et de sérieux qui rappelle la tête de l'aigle. Nous étions les deux premières chemises rouges qu'on voyait dans la ville; aussi nous y fûmes reçus comme on peut penser. Une heure après, Menotti arrivait, prenait le commandement des Calabrais et s'éloignait avec eux.

Ce fut le syndic qui tint à nous héberger lui-même, et nous acceptâmes ses offres avec empressement. Il nous conduisit à son palais; c'en était un ou quelque chose d'approchant, délabré, il est vrai, habité aux angles des plafonds par les araignées, brisé aux marches des escaliers, écaillé au stuc des murailles, mais de belle construction et d'imposante tournure. Dans une énorme salle peinte à fresque et dallée de marbre, nous fûmes reçus par la mère de notre hôte: c'était une femme âgée, maigre, hautaine, dont les yeux bordés de rouge et sans cils regardaient d'une manière indécise; sa peau avait cette profonde pâleur de cire qui indique les maladies incurables; des cheveux bruns cachaient à demi son front ridé; elle était tout en noir et debout. Jamais je n'oublierai ce moment. Dès que nous eûmes franchi le seuil, elle marcha vers nous, se proster-

nant plutôt qu'elle ne salua, et d'une voix creuse, donnant à ses paroles une intonation traînante qui les faisait ressembler à un chant à peine rhythmé, elle nous dit : « Je suis la mère de quatre fils et de deux filles, beaux parmi les beaux enfans de Maïda; trois de mes garçons partent pour aller rejoindre l'envoyé du Seigneur; le quatrième reste ici pour veiller sur la ville et préparer les armemens; mes filles, mes servantes et moi, nous cousons des casaques rouges, nous effilons la charpie, nous aiguisons les couteaux, nous fondons les balles. Celui que j'ai aimé pendant toute ma vie, que j'ai cousu moi-même dans son linceul, qui fut le père de mes enfans et l'époux que j'avais librement choisi quand j'étais belle, celui-là est au ciel, assis dans la gloire des saints. Toujours il a combattu, souvent il s'est enfui dans la montagne, plus que tout autre il a crié : Vive la liberté! S'il avait vu ce beau jour, dont mon cœur se réjouit maintenant pour lui, il serait mort de joie; mais il le voit du haut du séjour divin qu'il habite, et il vous bénit, vous tous qui portez l'humble livrée de l'indépendance! Vous avez à toujours sanctifié ma maison en y mettant le pied; le blé croît où vous marchez, la vigne devient féconde quand vous la regardez; l'esprit de Dieu circule dans vos veines avec votre sang; vous serez victorieux toujours, toujours! Vous êtes *le droit*, et la défaite ne peut l'atteindre! Il faut que tous se lèvent pour vous suivre : il faut égorger les royaux, les jeter en pâture aux loups de la montagne, brûler leurs palais, éventrer leurs femmes et broyer la tête à leurs enfans! Nous le devons à nos chers morts qui ont souffert par eux et nous ont légué leur vengeance. Que Dieu m'écoute et m'exauce! que les Bourbons périssent honteux et misérables! que leur pain soit de cendres, leur vin de fiel! que l'or leur brûle les doigts comme du feu! que la trahison veille à leurs côtés! que la stérilité frappe leurs entrailles! qu'ils soient maudits dans cette vie et dans la vie de Dieu! » Quelques servantes qui l'écoutaient se signèrent et répondirent : *amen!* Je restais saisi, ayant vainement essayé plusieurs fois d'interrompre ce discours terrible, et qui me choquait outre mesure. Elle était calme, soutenue par une haine qui touchait de près à la folie, et semblait, en prononçant ces effroyables paroles, réciter une leçon déjà souvent répétée; puis, se tournant alternativement vers ses domestiques et vers nous, elle reprit : « A-t-on mené les chevaux à l'écurie? Qu'ils aient un tonneau d'avoine et de la paille jusqu'au ventre, car ils ont porté les libérateurs; qu'on prépare un repas, et le meilleur et le plus copieux! Leurs seigneuries excuseront la pauvreté de ma maison; telle qu'elle est cependant, elle est à vous, brûlez-la si cela vous plaît; notre fortune, nos champs, nos greniers pleins, tout est à vous, prenez, prenez; j'ai maintenant du bonheur pour toute ma vie, puis-

que je ne suis pas morte avant d'avoir vu les Calabres enfin délivrées! » Notre contenance était fort embarrassée, on le comprendra, et après quelques paroles vagues, nous alléguâmes notre fatigue, et nous nous retirâmes dans la chambre qu'on avait préparée pour nous. Nous y dormîmes après avoir fait un excellent déjeuner pendant lequel il nous fut impossible d'empêcher notre hôtesse, qui portait un titre et un nom assez retentissans, de nous servir elle-même.

La ville est bossue, elle est bâtie sur les gibbosités sans nombre de la montagne; ses rues ont des pentes si raides qu'on ne peut y marcher qu'à pied, le cheval y est dangereux et la voiture impossible. Maïda est purement orientale par ses ruelles étroites, ses basses habitations, ses détours infinis, et surtout par son inconcevable saleté. C'est un monceau d'immondices où s'élèvent quelques maisons. Il faut penser aux cités juives de Tabarieh et de Safeth pour retrouver le souvenir d'une si radicale incurie. Dans les rues, qui ressemblent à des escaliers dont les marches seraient descellées et bouleversées, des ordures de toute sorte, restes de la cuisine, restes de l'écurie, s'entassent sous l'incessant bourdonnement des mouches; des chiens fauves, pelés, rogneux, ayant quelque ressemblance avec les chiens errans de Constantinople, s'en vont au hasard, cherchant pâture, et semblent vivre en bonne intelligence avec des bandes de porcs noirs qui fouillent du groin ce lit épais de fumier, s'y vautrent, y dorment, et s'en croient si bien les maîtres qu'ils chargent l'imprudent qui les dérange pour passer. Des enfans nus, vêtus seulement d'une écaille de crasse, courent à travers les chiens, les cochons et ces sanies immondes d'une ville entière. Devant les portes, les femmes, nonchalamment étendues, regardant le ciel, murmurant quelque refrain mélancolique, se font peigner par leurs compagnes, qui ne mettent pas plus de mystère à leur recherche que le jeune mendiant de Murillo.

En voyage, j'ai fait souvent une observation que je livre sans commentaires au lecteur. On peut affirmer qu'entre le degré de propreté d'une ville et la religion professée par ses habitans il y a corrélation intime. Plus une religion est matérialiste, plus ceux qui la pratiquent ont une tendance à l'abandon des soins les plus simples; plus elle est spiritualiste, plus la propreté est en honneur chez ses adhérens. Le type principal de malpropreté est la religion juive, religion presque exclusivement matérialiste, circonscrite dans ses préceptes à la vie mortelle, ainsi que le prouvent les lois du Sinaï. Vient ensuite l'islamisme, qui impose, il est vrai, cinq ablutions par jour aux croyans, mais qui laisse les villes dans un état de telle négligence que sans les chiens, les milans, les percnoptères, qui sont

pour ainsi dire chargés de la voirie, la peste ne tarderait pas à y éclater. L'islamisme en effet n'est qu'un judaïsme déguisé, il ne voit dans la vie future qu'une continuation de l'existence terrestre embellie par une extrême sensualité. La religion grecque, dite orthodoxe, quoiqu'un peu plus propre que le mahométisme, ne marque sur lui qu'un progrès presque insignifiant. Plus le catholicisme est absolu, c'est-à-dire ultramontain, plus ses partisans oublient les lois de la propreté : l'Italie et l'Espagne le prouvent; la France a moins d'incurie, parce qu'elle est gallicane, et aussi, il faut le dire, parce qu'elle subit depuis quelques années l'influence de la protestante Angleterre. Dès que nous entrons dans le protestantisme, la propreté nous apparaît avec toutes ses recherches; dans certaines sectes méthodistes, elle devient une sorte de manie, ainsi qu'on peut le remarquer dans plusieurs villes hollandaises et notamment dans le village de Broeck. Quelle tache immonde le quartier juif ne fait-il pas au milieu d'Amsterdam! Et en Suisse quelle différence subite et saisissante entre les cantons catholiques et les cantons protestans! On pourrait, sans craindre de se tromper, formuler cet axiome : plus les hommes par leur religion se rapprochent du judaïsme, plus ils sont sales; plus ils s'en éloignent, plus ils sont propres. Le paganisme, au moins autant que l'hébraïsme, devait avoir à ce sujet des négligences absolues; il a fleuri de toutes ses forces dans l'Italie méridionale, dans la Grande-Grèce, où tous les cultes ont passé tour à tour, et qui fut une sorte d'Olympe successif. Ses traces n'y sont encore que trop vivantes; les Calabres et Naples elle-même ne sont-elles pas des réceptacles d'immondices? L'idée très naturelle d'approprier les villes n'est venue à aucune des administrations qui ont gouverné le pays, et Maïda sous ce rapport est un échantillon curieux : c'est l'idéal même de la saleté.

Elle est belle cependant, cette ville juchée sur sa montagne isolée, entourée de verdures qui s'élancent vers elle et lui font un touffu piédestal, commandant la plaine qu'elle surveille du haut de sa crête, ainsi qu'une vedette toujours en alerte, et ne laissant à nulle autre le droit de marcher avant elle au combat. La plaine qui s'étend à ses pieds, et que coupent les méandres du fleuve Lamato, semble être formée des plateaux réunis d'un grand nombre de basses collines; elle est fermée vers l'ouest par le golfe Sainte-Euphémie, que je vois briller à l'horizon, au nord par la chaîne des Apennins, qui se dresse, comme une infranchissable muraille, dans une anfractuosité où la petite ville de Nicastro s'étale en amphithéâtre. Vers la fin du jour, à l'heure malsaine où la brume s'amasse lentement au-dessus des marais, de grandes bandes de nuages ternes s'allongent sur les montagnes et les traversent comme un fleuve de couleur

sombre. Quand la nuit est tout à fait descendue sur terre, nous apercevons trois incendies qui flambent : ce sont des fermes que les Napolitains ont allumées dans leur retraite.

Le soleil apparaissait au-dessus des monts, quand le lendemain nous rejoignîmes la brigade, qui déjà était en marche; elle traversait le fleuve Lamato, qui n'est plus qu'un mince filet limpide coulant entre deux larges rives de cailloux. Les rangs de nos soldats sont plus pressés que d'habitude, on marche en meilleur ordre; des guides ont été envoyés en arrière pour ramener les traînards, notre avant-garde est plus nombreuse que les jours précédens. Attentifs au premier signe de leurs chefs, nos hommes semblent joyeux et comme défatigués. Qu'est-ce donc? Une dépêche vient d'être remise à Eber et lui apprend que les Napolitains nous attendent, dit-on, à Tiriolo, dont nous sommes séparés seulement par une douzaine de milles. Nous examinons nos cartes; la position est bien choisie : Tiriolo couronne une montagne plus élevée que celle de Maïda: l'aire d'un aigle ne serait pas plus inaccessible.

On hâte le pas, car on a bon espoir de rejoindre enfin cet invisible ennemi qui se dérobe à notre approche et fond comme la neige au vent du sud. La route nous mène à travers des ravins et des défilés, par-dessus de belles collines plantées d'oliviers, devant des fermes où il n'y a plus que des femmes, parmi des champs où paissent les bestiaux. On arrive ainsi, vers onze heures du matin, à Marcellinara, belle petite ville où s'élève une large maison carrée qui a quelques vagues semblans de poste fortifié, et qui est l'habitation d'un gros personnage du pays, le baron San-Severino. Là, de nouveaux ordres nous parviennent et nous arrêtent; Tiriolo est évacué, rien n'empêche plus de donner aux troupes un repos que leurs marches forcées depuis notre débarquement en Calabre ont rendu nécessaire. Nos hommes sont mal satisfaits, et la joie de se reposer enfin ne diminue pas leur désappointement.

Garibaldi s'attendait si bien à trouver la position de Tiriolo défendue par les Napolitains qui, sous le commandement du général Ghio, avaient abandonné précipitamment Monteleone, qu'il avait adressé l'ordre du jour suivant à ses soldats : « L'Italie depuis quelques mois a mis en vous ses espérances les plus chères. Vous avez souffert beaucoup de privations, et voilà que, pour vous récompenser, je vous demande des privations nouvelles. En vingt-quatre heures, les destinées de notre pays seront décidées. Que cette récompense de vos travaux soit présente à vos yeux! Je ne doute pas d'un dernier effort de mes compagnons d'armes! » Les Napolitains, se sentant à Tiriolo entourés par un pays en complète insurrection, cernés de toutes parts et menacés par les chemises rouges, qui ac-

couraient, quittèrent leur position, se replièrent et s'arrêtèrent aux défilés de Soveria (1), couvrant ainsi l'importante ville de Cosenza et défendant la route qui y mène; mais les mêmes périls qui les avaient chassés de Tiriolo se retrouvèrent plus pressans et plus nombreux encore à Soveria: là aussi toute la contrée en armes était debout. Sur leurs flancs, l'insurrection s'étendait; le baron Stocco, avec ses Calabrais, les avait tournés par une marche rapide, et coupait les communications avec Cosenza. Garibaldi arriva pour livrer bataille. La troupe royale, découragée par des défaites qu'elle ne pouvait ignorer, démoralisée par un esprit d'indiscipline dont nous avions trouvé déjà tant de preuves sur notre route, ne pouvait opposer une résistance bien sérieuse à des hommes ardens qui sentaient la victoire s'agiter dans leur cœur. Les généraux napolitains le comprirent et capitulèrent, abandonnant à Garibaldi deux batteries d'artillerie, les chevaux et les mulets, dont nous avions grand besoin. La capitulation de Soveria laissait sans défense la route de Cosenza et découvrait la ville, où déjà fonctionnait régulièrement un comité national choisi parmi les notables habitans. Le général napolitain Cardarelli, qui y commandait avec une brigade, sentit facilement que sa position était fort compromise; il savait que nos troupes de Sicile débarquaient journellement à Paola et à Sapri pour intercepter toute retraite sur Naples. Avec beaucoup de raison il pensa qu'il était odieux de faire couler un sang inutile, et que l'honneur de ses armes était sauf, puisqu'il se trouvait dans une position inextricable. Il capitula donc entre les mains du comité de Cosenza (2), « comité central de la Calabre citérieure. » Le corps sous ses ordres comprenait un régiment de carabiniers à pied, une compagnie de gendarmes, une batterie d'obusiers de montagne, deux escadrons de lanciers. Qu'aurait pu faire cette petite troupe contre l'insurrection et notre armée? On a accusé les généraux napolitains de lâcheté et même de trahison dans les Calabres; on a eu tort. Ils ont été constamment coupés, isolés les uns des autres et mis dans l'impossibilité d'agir par le général le plus merveilleusement actif qui soit au monde. Il est une preuve de cette activité qui sera surtout convaincante pour les hommes habitués aux choses militaires. Vingt-huit étapes régulières séparent Reggio de Naples; notre brigade les fit en quatorze

(1) Soveria est un gros bourg placé précisément sur l'extrême limite de la Calabre u'térieure deuxième, au fond d'un défilé; il ne faut pas confondre ce bourg avec la petite ville de Soveria, située à l'est de Catanzaro, au haut d'une montagne, derrière le fleuve Simmari.

(2) La minute de la capitulation est signée : « Cav. Giuseppe Cardarelli; — le comité, Francesco Gazolini, Pietro Compagna, Donato Morelli, Carlo Compagna, Domenico Fruginele. »

jours, et encore prit-elle deux jours de repos à Marcellinara et autant à Catanzaro (1). Malgré ces fatigues, l'ardeur des soldats était telle que Sirtori, chef de l'état-major général, fut obligé de la modérer par un ordre du jour (2). Nous pouvons dire sans exagération que nous avons traversé les Calabres et la Basilicate au pas de course.

Quoi qu'il en soit, Cardarelli, par sa capitulation, s'engageait sur son honneur militaire à ne plus prendre les armes contre « la cause de l'unité de l'Italie, du roi Victor-Emmanuel, du dictateur Garibaldi, de ses soldats et des gardes civiques mobilisées de toutes les provinces du continent napolitain et de la Sicile. » Il s'engageait en outre à se rendre et à rester à Salerne; ses étapes étaient prévues et indiquées, avec leurs jours de repos; il partait avec armes et bagages, ne laissant à l'insurrection que trois cents fusils mis en dépôt au quartier de Sainte-Thérèse. Par le fait de cette capitulation, notre expédition des Calabres devenait une simple promenade militaire, fatigante il est vrai, mais sans dangers. La route nous était ouverte, non pas jusqu'à Naples, mais jusqu'à Salerne, car chacun de nous croyait fermement alors que le roi François II viendrait à la tête de son armée, de ses Suisses et de ses Bavarois, sur la fidélité desquels on fondait bruyamment tant d'espérances, nous attendre lui-même dans les plaines de Salerne et nous disputer chaudement l'entrée de sa capitale. Le repos ordonné à nos soldats confirmait encore cette prévision, et nous pensions que Garibaldi rassemblerait toutes ses troupes soit à Cosenza, soit à Lagonegro, pour aller avec de meilleures chances livrer bataille à la monarchie.

Ce fut à Soveria même, après la capitulation, que Garibaldi reçut des mains de M. La Cecilia une lettre écrite par ordre du roi François II et datée du 27 août. Par cette lettre, le roi offrait au dictateur, à la condition qu'il ne chercherait pas à renverser le gouvernement bourbonien, — l'abandon de la Sicile, qui serait appelée à décider elle-même de son sort par le suffrage universel; — le passage libre pour lui et son armée sur les terres napolitaines, mais sans traverser Naples; — 3 millions de ducats comptans; — la coopération

(1) Les *vetturini* mettent dix jours pour aller de Naples à Reggio.

(2) « Le moment de combattre viendra pour tous, et alors ceux qui croyaient rester les derniers se trouveront les premiers au combat. Le désir d'être au premier rang à la bataille est très louable chez le soldat; mais le sentiment du devoir, qui le retient à son poste quoi qu'il arrive, obéissant à quelque ordre que ce soit, est plus honorable encore. Ce n'est point pour vous distinguer que vous êtes ici sous les drapeaux, c'est pour servir la patrie, quelques sacrifices que la patrie réclame. Vous êtes prêts à donner votre sang pour elle : ne pouvez-vous donc pas lui sacrifier les impulsions d'un amour-propre nécessaire? Ce n'est pas là de la vertu. Ce n'est pas l'amour-propre qui accomplit les grandes entreprises. Soldats! souvenez-vous que le sacrifice de l'amour-propre vaut mieux que le sacrifice de la vie! — SIRTORI. »

pendant six mois de cinquante mille hommes de l'armée royale et de la flotte pour aller attaquer l'Autriche dans la Vénétie ou l'armée du pape à Ancône; — le droit de lever des volontaires dans tout le royaume. Le piége était grossier, et de toute façon il s'adressait mal. Garibaldi sait mieux que personne que les adeptes du droit divin, — rois ou prétendans, — admettent à leur usage une morale particulière relative à certains cas de force majeure dont nous avons eu, en Espagne, récemment encore un triste exemple. Il n'oubliait pas en outre que François II était le fils de ce Ferdinand qui, en 1848, avait déclaré à la face du monde « vouloir contribuer, avec les autres princes de l'Italie, à la sainte guerre de l'indépendance italienne par l'envoi d'un large contingent de terre et de mer (1); » ce qui ne l'empêcha pas de mitrailler son peuple le 15 mai, de retirer la constitution jurée, de rappeler les troupes et les navires envoyés au secours de la Vénétie soulevée. Garibaldi savait qu'entre les deux principes qui sont, quels que soient les prétextes dont on les enveloppe, le fond de toutes les guerres qui secouent l'Europe depuis tant de siècles, il n'y a pas de pacte possible. « L'un des deux est de trop dans le monde; » le mot est de Lucien Bonaparte, et il est juste. Il savait encore que si, par faiblesse, il acceptait le marché proposé, il serait joué, bafoué, berné par des hommes dont la politique est basée uniquement sur cet adage, que la fin justifie les moyens; il savait enfin que l'acceptation de ces offres, la loyauté du jeune roi étant admise, conduirait vers une fédération l'Italie, qui ne cherche et ne veut que son unité. Garibaldi refusa donc, verbalement je crois, et sans même répondre à la lettre royale.

MAXIME DU CAMP.

(1) Planat de La Faye, *Documens et pièces authentiques relatifs à Manin*, t. Ier, p. 285. Il faut lire dans le même volume, p. 247, le cri de douleur que cette trahison arrache à Leopardi, envoyé du roi de Naples auprès du roi de Sardaigne : « Le colonel Lahalle s'est tué, le colonel Testa est mort d'apoplexie à force d'angoisses. O éternelle infamie des Bourbons! » Les chefs de corps, avant de quitter Naples, avaient reçu directement du roi la défense de franchir le Pô.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE.

VIII.

LES THÉORIES POLYGÉNISTES.
ACTIONS DE MILIEU, THÉORIE D'AGASSIZ.

Nous avons distingué l'*espèce* de la *race* et de la *variété* dès les premières pages de ce travail (1), comme presque tous les zoologistes, presque tous les botanistes, le font aujourd'hui. Chose assez étrange, on a reproché aux naturalistes d'agir de la sorte. On a dit d'eux que, contrairement aux principes de la méthode naturelle, ils faisaient reposer la distinction des espèces sur un caractère unique choisi arbitrairement, — l'impossibilité ou la difficulté extrême du croisement, — et que dès lors il était tout simple que les groupes reconnus par eux comme espèces ne pussent se fusionner, puisqu'ils avaient été établis en vertu d'une règle formulée à l'avance. On a voulu expliquer ainsi l'accord existant entre les doctrines qui s'appuient sur cette distinction et les faits observés. Cette objection ne repose que sur une erreur historique. Ce n'est pas *à priori* que les naturalistes de *toutes les écoles* ont distingué les êtres vivans en *espèces, races* et *variétés*. L'observation et l'expérience les ont conduits à ce résultat. Ils avaient découvert les *choses* avant de les dé-

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1860, 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars 1861.

signer par des *mots*. Nous tous qui profitons des travaux antérieurs, nous pouvons donc, nous *devons* même, surtout lorsqu'il s'agit d'une discussion roulant en entier sur ces distinctions, dire nettement au début ce que signifient les termes qui vont être employés, et c'est ce que nous avons fait. Les polygénistes au contraire ont eu un double tort, celui d'oublier les choses et celui de prendre les mots les uns pour les autres. De là résulte dans leurs écrits, dans leurs idées, la confusion dont nous avons signalé des exemples dans notre étude précédente, et que nous retrouverons au fond de presque tous leurs argumens.

Il est une autre notion générale qui ne fait guère moins défaut aux adversaires du monogénisme : c'est celle des *actions de milieu*. D'ordinaire les polygénistes cherchent à se rapprocher des naturalistes de l'école philosophique (1) : le nom des Lamarck et des Geoffroy Saint-Hilaire n'est prononcé par eux qu'avec vénération; mais dès qu'il s'agit du *milieu*, ils oublient les théories les plus caractéristiques de cette école, les doctrines le plus hautement professées par ceux qu'ils acclament comme des maîtres. Alors ils passent aux écoles contraires, et vont bien plus loin que les disciples de Cuvier ou de Blainville lui-même. En dépit de leurs théories absolues, ceux-ci reconnaissaient, au moins dans la pratique, la puissance modificatrice des actions extérieures, et voilà comment, au risque de se rencontrer avec les *naturalistes philosophes*, ils se mettaient d'accord avec les faits et retrouvaient la *race* à côté de l'*espèce*. Les polygénistes au contraire nient expressément cette action du monde extérieur ou s'efforcent d'en amoindrir les résultats les plus évidens. Pour eux, le milieu est à peu près sans influence, et en tout cas il ne saurait altérer d'une façon sérieuse la forme primitive, pas même la couleur. Ils sont donc encore ici en contradiction avec *tous les naturalistes*, mais surtout avec les *naturalistes philosophes* (2).

La négation des actions de milieu, des notions confuses et incomplètes sur l'espèce et la race, permettent seules d'expliquer com-

(1) Non pas de tous. Il est digne de remarque que les polygénistes qui exaltent le plus Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire ne prononcent jamais le nom de Buffon. On dirait que pour eux Buffon n'est pas un *naturaliste philosophe*.

(2) Si l'on voulait mettre en doute l'exactitude de nos paroles, on nous permettrait d'invoquer le septième chapitre de la *Philosophie zoologique* de Lamarck. Ce chapitre est intitulé : *De l'influence des circonstances sur les actions et les habitudes des animaux, et de celle des actions et des habitudes de ces corps vivans, comme causes qui modifient leur organisation et leurs parties*. A lui seul, ce titre suffit pour indiquer que Lamarck serait avec nous contre ses singuliers admirateurs. Quant à Geoffroy Saint-Hilaire, il suffit de se rappeler ses discussions avec Cuvier à propos de l'action *du milieu ambiant* pour être convaincu que c'est nous qu'il aurait regardé comme son disciple bien plutôt que les polygénistes. En effet, dans cette discussion, Geoffroy s'est incontestablement montré plus physiologiste que son redoutable adversaire.

ment on peut adresser au monogénisme quelques-unes des objections qu'on lui oppose avec le plus d'assurance. Nott et Gliddon ont consacré un long et fort intéressant chapitre à l'histoire physique des Juifs observés dans diverses parties du monde. Ils cherchent à démontrer que cette population est restée partout la même. Certes, pour prouver le contraire, il n'est pas besoin d'autres témoignages que ceux qu'ils rapportent eux-mêmes. Un de leurs correspondans leur déclare que la couleur des yeux et de la peau varie beaucoup des Juifs du nord à ceux du midi, et que les Juifs septentrionaux diffèrent autant des méridionaux que les familles anglaises restées en Angleterre diffèrent de celles qui ont émigré en Amérique; comme nous, il attribue ces modifications à l'action du climat (1). Un autre, cherchant à distinguer les *Juifs noirs* des *Juifs blancs* de Cochin, représente ces derniers comme étant de couleur très foncée, sans être pourtant absolument noirs. En réalité, à quoi aboutit toute l'argumentation des auteurs américains, si l'on admet sans exception tous les faits avancés par eux? A deux choses très distinctes : d'abord que les Juifs ne se ressemblent pas, qu'ils ont subi l'action des milieux divers auxquels ils ont été soumis, « comme les Caucasiens transportés pendant plusieurs générations dans des climats différens (2), conclusion en désaccord complet avec les doctrines polygénistes; » ensuite que, malgré un séjour de dix siècles sous le ciel de l'Inde, ils ne se sont pas transformés en véritables Hindous, conséquence que nous acceptons sans difficulté. Il est vrai que Nott et Gliddon en tirent un argument en faveur de la multiplicité des espèces; mais cette objection ressemble à celle qu'on nous opposait à nous-même, et qui peut se formuler ainsi : « Depuis trois siècles qu'il y a aux États-Unis des blancs et des nègres soumis aux mêmes actions de milieu, ils ne sont pas devenus pareils; ni les uns ni les autres ne se sont transformés en *peaux-rouges*, et cette transformation n'aura jamais lieu. » Il est aisé de répondre à ces deux objections.

Remarquons d'abord que telle n'est pas, au moins pour le teint, l'opinion de l'auteur d'un travail publié dans ce recueil même,

(1) En lisant cette lettre, on se demande comment il est possible que les auteurs américains la citent à l'appui de leurs opinions. On ne peut expliquer ce fait que par une phrase placée en tête de cet écrit, et dans laquelle l'auteur déclare que tous les Juifs *ont des traits identiques*. Quels sont ces traits si caractéristiques? Bien entendu on ne les précise pas. La chose est en effet fort difficile. Camper, dont l'habileté comme dessinateur est si connue, qui toute sa vie s'est occupé de questions de ce genre, déclare avoir vainement cherché à préciser le caractère de la tête juive. Dans mes divers séjours en Alsace, je n'ai pas été plus heureux que Camper, pas plus heureux que Pickering, qui trouva dans la population juive de Bombay une variété inattendue de *traits*, de teint et de costumes.

(2) Expression d'un des correspondans de Nott et Gliddon.

M. Reclus (1). Dans ce travail, que nous avons déjà cité, le voyageur, traduisant simplement les impressions qu'il éprouve en dehors de toute controverse, s'exprime ainsi : « Si d'autres influences ne balançaient celles du climat, il se pourrait bien qu'après un certain laps de siècles, les Américains eussent tous la couleur des aborigènes, leurs ancêtres fussent-ils venus de l'Irlande, de la France ou du Congo. » En sera-t-il réellement ainsi? Nous ne saurions répondre encore; mais, ne fût-ce que pour la couleur, une transformation qui identifierait le nègre et le blanc nous paraît bien difficile : elle est, selon toute apparence, impossible pour l'ensemble des caractères. Sans croisement et par l'action seule du milieu, le nègre ne deviendra jamais un blanc, le blanc ne se transformera jamais en nègre. Sur ce point, nous sommes entièrement d'accord avec les polygénistes; mais ils tirent de ce fait la conclusion que ces deux hommes sont d'espèce différente, et c'est là ce que nous n'admettons pas. Pour décider qui des deux a raison, revenons-en aux enseignemens tirés des races domestiques.

Lorsque les éleveurs anglais ont cherché à modifier la race de Leicester et la race de la Tees, bien que les procédés employés aient été identiques, souvent mis en œuvre par les mêmes personnes, et toujours dirigés dans le même sens, ont-ils obtenu des résultats semblables? Non. Le leicester s'est transformé en dishley, le teeswater en durham, et jamais un éleveur ne confondra ces deux races. Déjà nous avons fait remarquer la conséquence qui résulte de ce fait et d'autres faits analogues : — une race nouvelle n'est jamais un produit simple; pour employer le langage des mathématiciens, elle est toujours une *résultante* dont les deux *composantes* sont la race primitive d'une part, la nature du milieu de l'autre. Que l'un des élémens change, et le résultat changera aussi, comme change la *résultante* dont l'une des *composantes* est changée. — Par conséquent l'homme de race aryane et l'homme de race sémitique, modifiés tous deux par le climat de l'Inde, ne pourront donner, quelque laps de temps qui s'écoule, un seul et même homme, une seule et même race. Voilà pourquoi, après mille ans, le Juif de Cochin est encore distinct du véritable Hindou; pourquoi, tout en prenant peut-être quelques caractères communs, le nègre et l'Anglo-Saxon se distingueront toujours l'un de l'autre sur la terre d'Amérique. Voilà pourquoi encore le nègre transporté en Europe ne deviendra jamais un vrai Caucasien, quand même son teint blanchirait, et pourquoi l'Européen ne sera jamais un vrai nègre, quand même son teint noircirait. Les races dérivées de troncs différens sous des influences identiques peuvent bien se rapprocher en prenant quelques carac-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1859.

tères communs, que leur imprime le milieu; mais elles présentent toujours quelques différences appréciables tenant à leur nature première, et qui sont pour chacune d'elles une sorte de certificat d'origine. — Voilà ce qu'on constate chez les animaux, ce que nous avons vu se présenter chez les chiens libres d'Amérique, et ce dont rendent compte d'une manière très simple les principes exposés dans nos études précédentes. Bien loin d'être en contradiction avec les doctrines monogénistes, ces faits, et jusqu'aux hypothèses de même nature qu'on cherche à leur opposer, mettent encore plus en relief l'accord complet de ces doctrines avec les résultats de l'expérience et de l'observation.

Les actions modificatrices profondes, sérieuses, exercées par le milieu, deviennent aujourd'hui tellement impossibles à méconnaître, qu'un certain nombre de polygénistes renoncent à les nier; mais alors ils ne veulent voir en elles que des signes de dégénérescence et de mort; ils refusent au milieu tout autre pouvoir que celui de tuer. Knox surtout a nettement soutenu cette thèse. Plus franc ou plus logique que la plupart des polygénistes, cet auteur, ici comme toujours, a nettement accepté les conséquences de ses doctrines générales. Pour lui comme pour toute l'école américaine, chaque espèce d'hommes est un produit local. Il en conclut qu'elle ne peut vivre en dehors de la terre et du climat qui l'ont vue naître. Toutefois il ne peut nier ni les changemens subis par le *Yankee*, si peu semblable aujourd'hui à ses ancêtres anglo-saxons, ni les modifications presque aussi marquées de la race celtique depuis sa transplantation au Canada (1); mais, loin de reconnaître dans les caractères qui apparaissent chez ces petits-fils de l'Europe les signes de la formation de races nouvelles, il n'y voit que des preuves de décadence physique et morale, des indices d'une destruction prochaine.

En réponse à ces étranges appréciations, bornons-nous à citer quelques faits et quelques chiffres. Ce sont ces hommes *dégénérés, petits de corps et d'idées*, qui fournissent au Canada ces *coureurs des bois*, ces *voyageurs*, qui, tour à tour marins sur les fleuves et les lacs, chasseurs et bûcherons dans les forêts et les déserts, sans cesse en lutte avec la nature ou les hommes, servent presque uniquement d'intermédiaires entre les indigènes et les comptoirs anglais; ce sont eux qui entretiennent à Québec, à Montréal, le goût de la littérature et des arts, et luttent au nom de l'intelligence élevée contre les ten-

(1) « Un long séjour en Amérique a fait perdre au créole canadien les vives couleurs de sa carnation. Son teint a pris une nuance d'un gris foncé; ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes comme ceux de l'Indien. Nous ne reconnaissons plus en lui le type européen, encore moins le type gaulois. » — Th. Pavie, *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1850.

dances à peu près exclusivement utilitaires des colons anglais. Enfin, bien que ne se recrutant plus dans la mère-patrie depuis la cession du Canada à l'Angleterre, ces mêmes hommes, ces Celtes transplantés ont longtemps constitué la très grande majorité de la population, ils en forment encore plus du tiers, et se multiplient avec une rapidité bien remarquable. En 1763, à l'époque du fatal traité de Paris, on comptait au Canada 70,000 âmes; en 1814, la population totale était de 335,000 âmes, dont 275,000 Français. Le recensement de 1851 accuse 1,842,265 Canadiens, dont 695,945 Français. Cette race avait donc à bien peu près quadruplé dans l'espace de cinquante et un ans, malgré les luttes qui suivirent la conquête, et presque décuplé en quatre-vingt-huit années. Certes les assertions de Knox ne pouvaient recevoir un démenti plus formel (1).

Sans aborder ici dans son ensemble la question fort complexe de l'acclimatation, il est pourtant impossible de ne pas en dire quelques mots en présence des argumens que les polygénistes ont cru pouvoir tirer de la difficulté qu'ont à prospérer dans certaines contrées les races étrangères au sol. Il est très vrai que le blanc d'Europe, transporté sous la ligne ou dans les régions intertropicales, languit et périt souvent sans laisser de postérité, ou que celle-ci s'éteint au bout d'un petit nombre de générations. Il est très vrai que le nègre d'Afrique émigré en Europe y meurt très souvent de phthisie. Il est encore vrai que, dans notre colonie de l'Algérie, la mortalité des adultes, celle des enfans surtout, est de beaucoup supérieure à celle qu'on observe dans la mère-patrie. A quel point de vue toutefois ces faits peuvent-ils être invoqués en faveur du polygénisme? La race, nous l'avons vu, est avant tout un produit du milieu. Formée sous l'empire de certaines conditions d'existence et rencontrant *brusquement* des conditions d'existence nouvelles, est-il surprenant qu'elle souffre et succombe parfois dans la lutte qui s'établit entre l'organisme et le monde extérieur? Bien au contraire, ce serait l'acclimatation immédiate dans de pareilles conditions qui serait inexplicable, d'après les idées que nous défendons!

Quoi qu'en aient dit Knox et les polygénistes qui, sous des formes plus ou moins adoucies, ont adopté ses idées, l'Européen prospère et se propage dans tout pays où ne se rencontrent pas des conditions en trop grand désaccord avec le sang qu'il a reçu de ses ancê-

(1) Le peuplement de l'Acadie présente un fait peut-être plus frappant encore. La très grande majorité des Acadiens, plus des trois quarts selon M. Rameau, descendent de 47 familles françaises comprenant 400 individus, d'après un recensement fait en 1671. En 1755, ce chiffre s'était élevé à 18,000. On sait qu'à cette époque la population fut dispersée violemment par les Anglais. 6,000 Acadiens furent exportés; 1,500 se retirèrent au Canada; 2,500 disparurent on ne sait où. Il ne devait donc en rester qu'environ 8,000. On en compte aujourd'hui 95,000. Ces chiffres ont été recueillis et communiqués à la Société d'anthropologie par M. Boudin dans un travail encore inédit.

tres. La distance et la différence des races indigènes n'influe en rien sur ce résultat. Ici on peut citer des exemples frappans. Le Cap, la Nouvelle-Hollande, nourrissent les deux races qu'on a toujours été enclin à regarder comme étant les plus éloignées de l'homme européen, celles qu'on a voulu assimiler aux singes; ces deux régions sont d'ailleurs bien loin de nous, et l'une d'elles est à nos antipodes. Eh bien! ce sont précisément deux des points du globe qui semblent le mieux se prêter à la colonisation par les races blanches. Au Cap en particulier, le Français chassé par l'édit de Nantes, le Hollandais, l'Anglais attirés par l'espoir d'un bien-être qu'ils ne pouvaient trouver chez eux, ont également multiplié, et les tableaux recueillis par M. Boudin montrent que l'armée anglaise y fait annuellement des pertes un peu moins nombreuses qu'en Angleterre même et dans les corps les plus privilégiés (1).

Empruntons encore quelques faits aux recherches si curieuses de l'auteur que nous venons de citer. Le blanc, a-t-on dit, ne peut vivre dans les pays chauds. M. Boudin montre que, dans l'hémisphère sud, même au milieu des conditions en apparence les plus défavorables, une chaleur très intense ne produit plus les mêmes effets que dans l'hémisphère nord. Par exemple, dans les îles de la Mer du Sud comme dans l'Amérique et l'Afrique méridionales, le blanc semble pouvoir vivre impunément sous le soleil des tropiques et à côté de marais dont les exhalaisons seraient infailliblement mortelles pour lui dans l'hémisphère nord (2). Le nègre, disait-on encore, se propage et prospère partout où il trouve la température élevée de son pays. M. Boudin prouve par des chiffres que, dans les îles du golfe du Mexique, la race nègre est en décroissance sensible; il répète la prophétie du colonel Tulloch : « avant un siècle, la race nègre aura presque cessé d'exister dans les colonies anglaises des Indes occidentales; » mais en même temps il fait voir qu'à la Barbade cette race ne présente encore aucun signe sensible d'une extinction future. Il montre à la Martinique, chez les nègres, un excédant annuel des naissances sur les décès qui s'élève presque au chiffre de deux mille, tandis qu'à la Guadeloupe le nombre des

(1) Dans une période de sept années, les décès sur un personnel de 1,000 hommes ont été de 14,5 pour la cavalerie *household*, de 15,3 pour les dragons de la garde, de 15,5 pour l'infanterie de la garde et de la ligne. Dans une période de dix-huit ans, la mortalité au Cap n'a été que de 14,1 sur un effectif de 1,000 hommes. — *Traité de Géographie et de Statistique médicales.*

(2) M. Boudin a particulièrement insisté sur ce résultat si inattendu dans les communications qu'il a faites à la Société d'anthropologie. Il attribue cette innocuité de l'hémisphère sud principalement à l'absence presque complète des fièvres paludéennes. Cette absence elle-même est un fait bien étrange, puisque dans certaines localités, à la Nouvelle-Calédonie par exemple, en pleine région intertropicale, toutes les conditions qui les produisent chez nous semblent être réunies.

décès surpasse sensiblement celui des naissances. Ainsi les recherches de M. Boudin, entreprises à un point de vue exclusivement médical et appuyées sur les documens officiels les plus authentiques, réfutent quelques-unes des assertions les plus positives des polygénistes, et confirment tout ce que nous avons dit de ces actions de milieu *locales* qui introduisent dans les questions relatives aux races un élément trop facilement oublié.

Un certain nombre d'écrivains polygénistes ont représenté le nègre comme étant complétement insensible à l'action de certaines effluves mortelles pour le blanc; ils ont cherché dans cette immunité présentée comme absolue un caractère spécifique propre à le distinguer du blanc. Ici encore on a étrangement exagéré la portée et la signification de quelques faits vrais. Les études faites sur place pendant de longues années par le docteur Winterbottom montrent que les indigènes de Sierra-Leone sont atteints de fièvres intermittentes et rémittentes « qui présentent chez eux exactement les mêmes caractères que chez les blancs acclimatés (1). » Les chiffres recueillis par M. Boudin démontrent jusqu'à l'évidence que, bien qu'étant de tous les hommes ceux qui résistent le mieux aux fièvres de marais, les nègres n'en subissent pas moins l'atteinte et en meurent comme les blancs. Entre ces deux extrêmes d'ailleurs, on trouve encore des intermédiaires (2). Quel naturaliste voudrait voir un caractère spécifique distinctif dans une particularité quelconque commune à plusieurs groupes de plantes ou d'animaux, ne se manifestant jamais chez tous les individus qui entrent dans la composition d'un seul de ces groupes, se montrant dans tous avec les mêmes caractères, et seulement plus rare chez les uns, plus fréquente chez les autres?

Au reste, ce qui achève de prouver combien les immunités plus ou moins prononcées dont jouit la race nègre sont loin d'être des *caractères d'espèce*, ce qui leur donne au contraire à un haut degré le cachet des *caractères de race*, c'est qu'elles s'acquièrent et se perdent, c'est qu'elles dépendent du milieu. Lors de l'expédition des Anglais sur le Niger en 1841, presque tous les blancs furent atteints de fièvres graves, presque tous les noirs au contraire échappèrent

(1) Prichard, *Researches into the physical History of Mankind.*

(2) Voici, d'après M. Boudin, la mortalité sur 1,000 hommes occasionnée par les fièvres dans les soldats de cinq provenances différentes que l'Angleterre entretient à l'île de Ceylan :

Nègres	1,1
Indigènes de l'Inde	4,5
Malais	6,7
Indigènes de Ceylan	7,0
Anglais	24,6

On remarquera que les indigènes de Ceylan ne viennent qu'au quatrième rang, et souffrent par conséquent de leur climat natal plus que les populations importées. A lui seul, ce fait suffirait pour réfuter la doctrine de Knox et de ses adhérens.

à ce fléau de l'Afrique tropicale. Or les onze nègres qui seuls furent malades « avaient *tous* habité l'Angleterre pendant plusieurs années, circonstance à laquelle ils étaient peut-être redevables d'avoir perdu une partie de leur immunité (1). » Déjà Winterbottom avait remarqué que les fièvres sont très communes parmi les nègres amenés de la Nouvelle-Écosse à Sierra-Leone, et Prichard, en citant le fait, en avait tiré la même conséquence que M. Boudin. Ainsi la race nègre, transportée hors de l'Afrique, se *désacclimate*, au moins jusqu'à un certain point, de sa patrie originelle. En revanche, en arrivant dans des milieux différens, en s'*acclimatant* ailleurs, elle acquiert des immunités nouvelles. On sait que le noir est bien moins exposé que le blanc aux atteintes de la fièvre jaune. Il transmet au mulâtre cette précieuse faculté, et Nott va jusqu'à déclarer qu'un quart de sang nègre est à ses yeux un préservatif aussi certain contre cette épidémie que la vaccine l'est contre la variole (2). Eh bien! cette immunité, le nègre ne la possède pas en arrivant d'Afrique. Du moins le docteur Clarke, dans son histoire de l'épidémie qui ravagea la Dominique de 1793 à 1796, assure-t-il que *tous* les nègres récemment importés furent frappés par le fléau, tandis que ceux qui habitaient l'île depuis longtemps lui échappèrent. Après des exemples pareils, est-il encore possible de voir dans les immunités plus ou moins complètes dont nous parlons des *caractères d'espèce?* est-il encore possible de méconnaître l'influence profonde exercée sur les facultés les plus intimes de l'organisme humain par les actions de milieu?

Si la difficulté, pour un homme, de vivre ou de se propager dans une contrée quelconque était la preuve qu'il est d'une autre espèce que les habitans de cette contrée, on n'aurait pas besoin d'aller chercher en Afrique, en Asie, en Amérique, des exemples de la multiplicité des *espèces humaines*. On en trouverait sans sortir de France. La Dombes, ce plateau couvert d'étangs, dont M. de Lavergne a raconté ici même la triste et curieuse histoire (3), est presque aussi meurtrière pour les montagnards du voisinage que le sont pour nos émigrans les bords du Sénégal, beaucoup plus, à coup sûr, que les plaines de Buenos-Ayres ou de Montevideo. La

(1) Cette réflexion de M. Boudin a d'autant plus de poids que l'auteur a fait et continue encore des recherches spéciales sur les immunités médicales propres aux diverses races humaines.

(2) S'il en est réellement ainsi, on peut voir quel avenir cette immunité assure au mulâtre dans les États-Unis du sud et dans toute l'Amérique méridionale. Ici encore la race transportée se trouve supérieure à la race indigène, car les tribus américaines ont souvent été décimées par la fièvre jaune. Humboldt pense que l'espèce de peste qui ravagea l'empire des Aztèques avant l'invasion des Espagnols, et qui est désignée dans leurs annales sous le nom de *matlazahuatl*, n'était autre chose qu'une épidémie de cette nature.

(3) Voyez la livraison du 15 janvier 1860.

Dombes nourrit une population peu nombreuse, affaiblie par les maladies, dont la taille et la vie moyennes sont sensiblement au-dessous de celles des populations voisines (1); mais, lentement façonnée à des conditions d'existence exceptionnelle, cette population les supporte néanmoins, et résiste à leur action délétère mieux que les vigoureux montagnards du Jura et du Bugey. « Souvent, nous écrit M. Hervé-Mangon, des hommes, des femmes, attirés par l'appât d'un mariage avantageux, se fixent dans la Dombes, espérant hériter de leur conjoint et retourner dans leur patrie; mais bien souvent aussi la mort déjoue ces tristes calculs, et l'enfant du pays, débile en apparence, enterre le robuste étranger. Les journaliers appelés du dehors sur cette terre insalubre n'y vivent guère que trois ou quatre ans, et les ouvriers de passage employés aux moissons paraissent éviter de s'exposer deux étés de suite à des influences dont ils ont compris la redoutable action. » Sur une échelle un peu moindre, tout se passe donc dans la Dombes comme au Sénégal ou au Gabon. Doit-on en conclure que le Dombois est d'une autre *espèce* que les montagnards ses voisins? Knox n'hésiterait pas à répondre par l'affirmative, et c'est ici le moment de faire ressortir une des conséquences les plus étranges auxquelles les croyances polygénistes ont conduit leurs adhérens.

Lorsque Virey, qui le premier a donné au polygénisme une forme scientifique, publia sa classification, il ne reconnut que deux espèces d'hommes (2); mais il avait posé le principe, et les conséquences ne pouvaient manquer de se manifester tôt ou tard. Dès que l'on voit dans les groupes humains autre chose que des *races* et qu'on cherche à les classer par *espèces*, on est fatalement entraîné à multiplier celles-ci. Toutefois Bory Saint-Vincent n'admit encore que quinze espèces (3) humaines, et Desmoulins n'en ajouta qu'une seule de plus (4); mais l'élan était donné, on ne pouvait plus s'arrêter. Gerdy admit un *genre* humain partagé en quatre *sous-genres*, dont chacun comprendrait un nombre de variétés dont il ne cite que les principales. Pour lui d'ailleurs, ces variétés résulteraient du mélange d'un nombre non moins indéterminé d'*espèces* qui n'existent plus à

(1) *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur l'amélioration sanitaire et agricole de la Dombes*, par M. Hervé-Mangon. Ce triste état de choses ne tient d'ailleurs qu'au mode d'exploitation du sol. M. de Lavergne admet que la Dombes était plus peuplée avant le développement de l'industrie des étangs, et que par suite des améliorations déjà réalisées la vie moyenne se rapproche de plus en plus de ce qu'elle est dans le reste de la France. (Note inédite de M. de Lavergne.)

(2) *Histoire naturelle du genre humain* (1801). Virey distingue ces deux espèces par la différence que présente leur angle facial. Chacune d'elles comprend trois races.

(3) *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* (1825), article *Homme*.

(4) *Histoire naturelle des Races humaines* (1826).

l'état de pureté, et qu'il est par conséquent à peu près impossible de reconnaître (1). On voit que Bory et Desmoulins étaient déjà bien dépassés; mais on voit aussi que le vague s'accroît à mesure qu'on veut multiplier les *espèces d'hommes*. On commence à éprouver l'impossibilité de les caractériser, de les délimiter.

Cette considération n'a pas arrêté l'école américaine : celle-ci a laissé bien loin derrière elle les timides essais des polygénistes d'Europe. Son chef, Morton, divisa les groupes humains en trente-deux *familles* formées elles-mêmes de plusieurs espèces. A son tour, Gliddon porta ce chiffre à cent cinquante *familles* (2), et enfin les polygénistes américains en vinrent à admettre que les hommes avaient été créés *par nations*. Cette fois il est rigoureusement impossible d'aller plus loin, car la moindre peuplade des forêts d'Amérique ou des jungles de l'Inde qui s'écarte tant soit peu de ses voisines par les traits, la couleur ou le langage, est pour les anthropologistes dont il s'agit une *nation*, et constitue dès lors une *espèce distincte*. Les races européennes n'échappent pas à la règle. Knox, qui le premier peut-être dans les temps modernes a professé ouvertement la croyance à la création sur place de tous les groupes humains, met face à face dans son livre la silhouette d'un Grec montagnard et d'un moujik; il oppose ainsi la figure saillante, le nez crochu du premier à la face plate, au nez écrasé du second, et écrit triomphalement au-dessous : « Tous deux sont de race blanche; voyez comme ils se ressemblent! » Le même auteur ajoute : « Le but de cet ouvrage est de montrer que ce qu'on appelle les races européennes diffèrent les unes des autres aussi complétement que le nègre diffère du Boschisman, le Cafre du Hottentot, l'Indien rouge de l'Esquimau, et l'Esquimau du Basque. » Tous ces groupes d'ailleurs constituent pour lui autant d'*espèces*.

Plus d'un lecteur sera sans doute surpris de cette conclusion. Il lui paraîtra étrange qu'entre l'Anglais et l'Écossais, entre l'Irlandais et le Gallois, entre le Français et l'Allemand, entre celui-ci et le Bohême, on admette des différences aussi tranchées, des différences du même ordre que celles qui séparent l'âne du cheval, et ce dernier du zèbre (3). Cette conclusion est néanmoins parfaitement logique. Elle est inévitable pour quiconque, oubliant la distinction de la *race* et de l'*espèce* et niant les *actions de milieu*, c'est-à-dire mettant de côté toutes les *notions de physiologie* applicables à la question actuelle, s'en tient dans l'examen des faits à des considérations

(1) *Physiologie médicale* (1832).

(2) *Commentary upon the principal distinctions observable among the various groups of humanity.* (*Types of Mankind.*)

(3) La genre *cheval* est un des plus naturels de la classe des mammifères, et les trois animaux que je nomme sont autant d'*espèces* de ce *genre*.

tirées exclusivement de la forme. Or c'est au fond la manière de procéder de tous les polygénistes. *Des différences de forme*, voilà en définitive ce qu'ils emploient constamment, soit comme preuves directes de leurs opinions, soit comme objections à la doctrine contraire. Sur ce terrain, les silhouettes de Knox et son exclamation : « Voyez comme ils se ressemblent! » sont en effet une démonstration; mais qui ne connaît quelque famille où l'on démontrerait par les mêmes argumens que deux frères, deux sœurs sont d'*espèce différente?* Et comment, après tout ce que nous avons vu, admettre le principe qui entraîne fatalement de semblables conséquences?

Nous avons exposé du mieux qu'il a été possible, et sans jamais chercher à en atténuer la portée, les argumens opposés au monogénisme qui présentent le plus d'apparence de fondement. Nous croyons les avoir réfutés, et c'est au lecteur à juger de la valeur de nos réponses. Il nous faut aborder maintenant l'examen d'une doctrine spéciale qui s'est produite assez récemment en Amérique, qui tient en quelque sorte le milieu entre le monogénisme et le polygénisme, quelque difficile que la chose puisse paraître, et qui, professée par un naturaliste éminent, par Agassiz, compte aujourd'hui, surtout en Allemagne, d'assez nombreux adhérens. Cette doctrine consiste à regarder les hommes comme appartenant à une seule et même *espèce*, mais à admettre que cette espèce a pris naissance à la fois ou successivement sur plusieurs points du globe, et que les diverses *races* ont apparu toutes formées avec les caractères qui les distinguent encore aujourd'hui. Cette doctrine, on le voit, est en réalité celle de La Peyrère (1). Pour avoir ajouté aux argumens bibliques sur lesquels s'appuyait presque exclusivement le gentilhomme théologien tous ceux qu'elle croit pouvoir emprunter à la science moderne, elle n'a pas changé de nature. Certes ce n'est pas un des résultats les moins curieux des débats anthropologiques qu'après plus de trois cents ans de travaux accomplis dans les sciences naturelles (2), ils aient conduit des hommes d'un incontestable mérite, amoureux de la philosophie et du progrès, à en revenir aux opinions d'un théologien du XVIIe siècle; mais on peut avoir eu raison à toutes les époques, et une opinion quelconque, reprise et soutenue au nom de la science par un naturaliste comme Agassiz, mérite en tout cas un examen sérieux.

Au point de vue exclusivement scientifique où nous sommes placés, la doctrine de La Peyrère peut au premier abord paraître sé-

(1) La Peyrère ne pouvait, il est vrai, employer les mots *race* et *espèce*. La distinction n'a été faite par les naturalistes que longtemps après lui; mais quiconque aura lu son livre reconnaîtra aisément que telle était bien sa pensée.

(2) L'ouvrage de La Peyrère est de 1655.

duisante. Elle explique très naturellement la diversité des groupes humains : elle n'est en contradiction avec aucun des faits que nous avons exposés; elle n'a rien qui répugne à la physiologie générale, notre guide suprême dans toute cette discussion. L'observation, l'expérience, ne nous apprendront rien sur le *fait* de l'existence d'une ou de plusieurs paires primitives. Scientifiquement parlant, l'une et l'autre alternative est donc également possible. En supposant que plusieurs paires aient paru à la fois, elles ont pu être ou rigoureusement semblables, ou présenter seulement les différences que nous observons entre races. Dans cette dernière hypothèse, les caractères distinctifs de la race et de l'espèce, tels qu'ils ressortent de ce travail, ne s'en retrouveraient pas moins dans ces groupes originels. La question reste évidemment la même, soit que l'on suppose ces groupes réunis sur un seul point du globe, soit qu'on admette qu'ils ont pris naissance dans des régions plus ou moins éloignées, plus ou moins multipliées. Les considérations qui nous ont guidé jusqu'ici font donc entièrement défaut, et pour résoudre le problème posé par l'hypothèse de La Peyrère, il est nécessaire d'avoir recours à un tout autre ordre d'idées. C'est ce qu'a fait Agassiz. Reprenant les idées de son prédécesseur, ou plutôt sans doute arrivant aux mêmes croyances par une voie toute différente, c'est sur la *géographie zoologique* qu'il a fondé toute sa doctrine.

Cette doctrine a fait au célèbre naturaliste une position singulière. Agassiz proclame hautement qu'à ses yeux il n'existe qu'une seule espèce d'hommes; il devrait donc, semble-t-il, être le bienvenu chez les partisans de l'unité et fort mal vu de ceux qui croient à la multiplicité des espèces. Eh bien! c'est le contraire qui arrive. Il est prôné avec enthousiasme par les polygénistes, attaqué avec une vivacité extrême par les monogénistes. Ces derniers traitent assez hautement Agassiz de transfuge, et donnent à entendre fort clairement que, pour se faire dans les États-Unis du sud la haute position qu'il y occupe depuis plusieurs années, il n'a pas hésité à modifier les opinions qu'il professait en Europe, que tout au moins il a cherché par une sorte de faux-fuyant à ménager des passions d'autant plus exigeantes qu'elles ont pour base des intérêts très positifs. Nous n'hésitons pas à déclarer que ces imputations sont dénuées de fondement. La vie entière d'Agassiz proteste contre les motifs qu'on lui prête. En Europe, on l'a vu faire à la science des sacrifices matériels que ses amis avaient le droit de trouver exagérés; tout récemment, il a refusé la haute position que le gouvernement français n'eût certainement pas manqué de lui faire, s'il avait consenti à venir habiter le Muséum. Nous sommes donc pleinement convaincu que des calculs d'intérêt n'ont influé en rien sur les opinions professées par un confrère aussi honorable qu'il est justement célèbre. Et d'ailleurs, à

se placer à ce point de vue, qu'eût perdu Agassiz à se faire le soutien du plus pur monogénisme, si telles avaient été ses convictions? Une place de professeur dans les états à esclaves? Mais il en aurait bien vite retrouvé une autre dans quelqu'une des universités des états libres, et certes ceux-ci eussent été heureux d'accueillir et de dédommager le savant qui, par sa parole et ses écrits, a répandu dans tous les États-Unis le goût, la passion, pourrait-on dire, des sciences naturelles.

Il faut bien reconnaître cependant que, pour être accueillie avec transport par les polygénistes et repoussée parfois avec violence par les monogénistes, une doctrine qui reconnaît l'unité de l'espèce humaine doit renfermer au moins des obscurités et des contradictions. On y trouve en effet l'un et l'autre, et pour s'expliquer de semblables défauts dans une conception venant d'un homme d'une aussi grande valeur, il est nécessaire de remonter à ses travaux antérieurs. Là seulement on reconnaît qu'Agassiz ne s'est jamais rendu un compte exact de ce que sont l'*espèce*, la *race*, la *variété*. Ce naturaliste a commencé par où avait fini Cuvier, par la paléontologie, et dans celles de ses œuvres qui ont pour but l'étude des animaux vivans, on retrouve presque toujours quelque chose des premières impressions que lui ont laissées les animaux morts. Là est sans aucun doute la cause première de tout ce qu'on peut reprocher aux écrits anthropologiques d'Agassiz. Quelques mots serviront de preuve à cette observation générale.

En 1840, dans ses *Principes de Zoologie*, Agassiz parle de l'espèce comme étant « le dernier terme de classification auquel s'arrêtent les naturalistes. » Certainement pas un botaniste, pas un zoologiste ayant *pratiqué l'espèce vivante* n'acceptera cette définition. L'auteur prend ici l'effet pour la cause; l'espèce existait avant que les naturalistes se fussent arrêtés à elle. Le classificateur s'arrête quand il la rencontre; il ne la fait pas. Des termes employés par Agassiz il résulterait au contraire que l'espèce n'est qu'une conséquence de la classification, un groupe de convention fondé uniquement sur de légères différences morphologiques. Nous retrouvons ici toutes les idées que nous avait présentées le *Discours* de M. d'Omalius d'Halloy, qui, lui aussi, a conclu en paléontologiste (1). Dans ce même ouvrage, Agassiz regarde l'homme comme appartenant à la même *espèce*; mais il admet en même temps des *races* distinguées les unes des autres par de légères *différences primitives*, se prononçant de plus en plus sous l'influence de la diversité de nourriture, de climat, de coutumes, etc.

(1) Dans d'autres passages de son livre, Agassiz relègue en quelque sorte l'idée d'espèce dans le domaine de la métaphysique, et rattache la constance des caractères transmis par la génération *au principe immatériel dont tout animal est doué*. Nous croyons inutile d'insister sur les objections graves que soulève cette question.

Pour un esprit enclin à ne voir dans l'espèce qu'un groupe à peu près artificiel, reposant sur la forme seule, que pouvaient être ces races, séparées par des différences originelles, sinon des *espèces d'espèces?* Déjà on pourrait dire qu'Agassiz oscille entre la doctrine de l'unité et celle de la multiplicité, et cherche à fondre deux idées qui s'excluent réciproquement.

Cette tendance devient plus évidente dans une *Notice sur la Géographie des Animaux*, publiée en 1845 (1). « Tous les êtres organisés, dit Agassiz, ont une patrie. L'homme seul est répandu sur la surface entière de la terre. » Cela est vrai. « Les animaux aussi bien que les plantes sont comme parqués dans des régions déterminées, » tandis que l'homme habite tous les climats. On a désigné sous les noms de *flores*, de *faunes*, l'ensemble des végétaux ou des animaux qui habitent une de ces régions. Or dès cette époque Agassiz avait cru pouvoir constater une certaine coïncidence entre les limites des faunes et l'aire occupée par certains groupes humains; déjà il attribuait à une cause primordiale identique la répartition de l'animalité en *espèces*, de l'humanité en *races*, sur un territoire donné, et reliait ainsi intimement la diversité des populations humaines à celle des faunes. « Mais, ajoutait-il, cette diversité, qui a la même origine, a-t-elle la même signification chez l'homme que chez les animaux? Évidemment non. Tandis que les animaux sont d'espèces distinctes dans les différentes provinces zoologiques auxquelles ils appartiennent, l'homme, malgré la diversité de ses races, constitue une seule et même espèce sur toute la surface du globe. A cet égard comme à tant d'autres, l'homme apparaît comme un être exceptionnel dans cette création, dont il est à la fois le but et le terme. » Ainsi l'auteur affirme plus clairement que par le passé les deux notions opposées qu'il s'efforce de réunir. Par cela même, la contradiction se prononce davantage, et déjà, pour concilier sa conception avec les faits, il est obligé d'admettre que l'homme est un être *exceptionnel* dans une question toute d'histoire naturelle et de physiologie.

Ce travail, *fait en Europe*, renferme en germe la doctrine entière qu'Agassiz a développée depuis en Amérique, d'abord dans des séances d'académie et des congrès où elle produisit une sensation profonde et fut vivement contestée à divers points de vue (2), ensuite dans un mémoire spécial que nous allons examiner. On peut la résumer en quelques mots. Agassiz admet que toutes les espèces animales n'ont pas pris naissance sur le même point du globe,

(1) *Revue suisse* de Neuchâtel.

(2) *The Unity of the human races proved to be the doctrine of scripture, reason and science*, par Thomas Smith.

que la création animale a eu lieu sur des points différens, et que les espèces rayonnant autour de ces *centres* ont donné à la faune actuelle tous ses traits caractéristiques. — Jusque-là, il ne fait qu'adopter avec tous les zoologistes modernes la doctrine essentiellement française des *centres de création* (1). Ce qui lui appartient en propre, c'est d'avoir fait à l'homme l'application d'une idée réservée jusque-là pour les animaux. En effet, Agassiz déclare toujours qu'il n'existe qu'une seule espèce d'hommes, mais il affirme que les races, avec tous leurs caractères, sont primordiales, qu'elles ont été créées à part, chacune dans sa propre patrie, et que cette patrie coïncide toujours avec une circonscription zoologique. Il rattache ainsi chaque groupe d'hommes à une faune, on pourrait presque dire chaque race humaine à une espèce animale. En effet, Agassiz, entièrement d'accord ici avec Knox, croit que l'homme a été créé *par nations*, et dans les relations qu'il cherche à établir entre lui et les singes surtout, il semble porté à conclure qu'on rencontre toujours ensemble une espèce de singe et une de ces nations comme des manifestations diverses d'une même force locale.

Ramenée à ces termes simples, la théorie du professeur de Charlestown n'aurait rien, nous le répétons, qui fût en désaccord avec les idées que nous avons exposées relativement à la race et à l'espèce. Si, sous tous les autres rapports, elle s'accordait avec les données fournies par l'observation et l'expérience, nous nous bornerions à voir en elle une hypothèse ingénieuse, fort difficile à démontrer sans doute, quoique non moins difficile à démentir. Cependant d'une part cet accord n'existe pas, et les opinions d'Agassiz sont en opposition formelle précisément avec les lois de cette partie de la science sur laquelle il croit s'appuyer, avec les lois de la *géographie zoologique*; d'autre part, la manière dont il présente l'ensemble de ses opinions, les argumens qu'il emploie pour en démontrer l'exactitude, font de cette doctrine un véritable polygénisme, à peine déguisé par la contradiction que déjà nous avons vue poindre, et qui devient ici frappante. Personne ne s'y est trompé en Amérique, et les disciples de Morton moins que personne. Aussi Nott et Gliddon ont-ils accueilli à bras ouverts l'éminent auxiliaire qui leur arrivait. Le mémoire d'Agassiz figure à la place d'honneur, en tête du grand ouvrage que nous avons eu si souvent à citer et à combattre (2). A elle seule,

(1) Cette doctrine, indiquée sans beaucoup de détails par Desmoulins, a été développée et généralisée surtout par M. Milne Edwards, qui en a fait, entre autres à l'histoire des crustacés, une application des plus remarquables.

(2) *Types of Mankind.* Le travail d'Agassiz est intitulé *Sketch of the natural provinces of the animal world and their relation to the different types of man.* Il est accompagné d'une carte figurant les provinces dont il s'agit, et d'un tableau iconographique représentant la race humaine et les principales espèces animales ou végétales qui caractérisent d'après l'auteur chacun de ses huit *royaumes zoologiques.*

cette circonstance explique comment, en dépit de ses déclarations répétées, l'auteur se trouve en guerre avec les monogénistes, comment il se fait que nous ayons à lutter, à notre grand regret, contre un confrère que ses travaux placent au premier rang des naturalistes modernes, et qui nous a laissé comme homme les plus sympathiques souvenirs.

Tout d'abord constatons, dans le travail dont il s'agit, une faute facile à prévoir, l'absence de notions précises sur l'*espèce*, la *race* et la *variété*. L'auteur pose bien la question, et cela de la manière la plus nette, mais ce qui suit est à la fois bien vague et bien peu en harmonie avec la science actuelle. — Agassiz écarte formellement de la définition de l'espèce toute idée de reproduction. Ainsi il dédaigne ou repousse l'idée de *filiation des êtres*, dont tous les grands esprits, depuis Linné et Buffon, ont si bien compris l'importance. — Il ne distingue pas les métis des *hybrides*, et, en parlant de ces derniers, il dit en propres termes : « Il n'importe en rien à la question que les hybrides soient ou non indéfiniment féconds entre eux. » Mais depuis Buffon jusqu'à Müller et à M. Chevreul tous les zoologistes, tous les physiologistes, tous les penseurs qui ont touché à ces questions ont admis, comme un des points les plus fondamentaux, la nécessité de savoir si cette fécondité était ou n'était pas illimitée! — Les notions de temps, de filiation, de degrés de fécondité étant ainsi rayées de l'idée d'espèce, Agassiz renonce à son ancienne définition et adopte celle de Morton, qu'il développe seulement dans les termes suivans : « Les *espèces* sont donc des formes distinctes de la vie organique, dont l'origine se perd dans le premier établissement de l'ordre de choses actuel, et les *variétés* sont des modifications des espèces pouvant retourner à la forme typique sous des influences temporaires. » On le voit, la *forme seule*, la *forme actuelle*, voilà tout ce qui, aux yeux d'Agassiz, constitue l'espèce. Dans toute cette partie de son travail, l'auteur parle comme les polygénistes les plus décidés et encourt exactement les mêmes reproches.

Voici maintenant qui est peut-être plus grave encore. Agassiz a bien posé la question : qu'est-ce que la race? mais il n'y répond pas. Comme tous les polygénistes dont nous avons parlé déjà, il ne définit pas ce mot sur lequel roule toute la discussion, et pourtant il se déclare prêt à prouver que « les différences existant entre les *races* humaines sont de même nature que celles qui séparent les *familles*, *genres* et *espèces* de singes ou autres animaux. » Il développe cette pensée et ajoute : « Le chimpanzé et le gorille ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que le Mandingue du nègre de Guinée; l'un et l'autre ne diffèrent pas plus de l'orang que le Malais ou le blanc ne diffèrent du nègre. » Dans la bouche d'un *naturaliste*, et quand ce naturaliste a réduit la notion de l'espèce à une question de formes, ce

langage n'est-il pas aussi explicite que possible? N'est-il pas évident que ces *races humaines* ne sont autre chose que des *espèces*, et qu'il ne reste plus qu'à partager l'humanité en *familles*, en *genres*, comme on l'a fait pour les singes, qui ne diffèrent les uns des autres ni davantage, ni sous d'autres rapports? Eh bien! non. Agassiz déclare encore une fois qu'en dépit de toutes ces différences les hommes n'en sont pas moins de même espèce; mais cette profession de foi, en contradiction absolue avec tout ce qui précède, ne peut évidemment enlever au travail de l'auteur sa signification essentiellement polygéniste. Or on vient de voir qu'envisagé à ce point de vue, le mémoire dont il s'agit n'échappe à aucun des reproches que l'on peut adresser aux autres travaux accomplis dans cette direction. Du moins, en se plaçant sur le terrain choisi par Agassiz, en acceptant pour un moment toutes ses idées, quelque contradictoires qu'elles soient, est-il possible de les faire concorder avec les résultats acquis à la science en dehors de toute préoccupation anthropologique? Pas davantage; c'est là ce que nous essaierons de prouver en abordant la question géographique.

Agassiz, avons-nous vu, a fondé sa théorie sur une application à l'homme de la doctrine des *centres de création*. Nous adoptons cette doctrine comme lui-même. En effet, quiconque se placera en dehors de toute considération étrangère à la science, quiconque s'en tiendra à ce qu'enseignent l'observation et l'expérience, reconnaîtra que les animaux et les plantes n'ont pu prendre naissance en un même point du globe. L'observation nous apprend que chaque grande région a ses espèces, ses genres, ses types particuliers, et l'expérience prouve chaque jour que certaines espèces peuvent être transportées d'une région dans l'autre, y vivre et y prospérer. Les conditions d'existence de leur nouvelle patrie leur conviennent donc, et si l'homme ne les y a pas rencontrées, c'est que jamais elles n'y avaient existé. — Pour expliquer la distribution actuelle des animaux en supposant un *centre de création unique*, il faut choisir entre deux hypothèses également insoutenables scientifiquement. Ou bien il faut admettre la transformation des espèces primitives et la formation d'espèces nouvelles sous l'empire des conditions actuelles, et Darwin lui-même ne va pas à beaucoup près jusque-là, ou bien il faut admettre l'extinction totale d'une multitude d'espèces qui auraient disparu entre le point de départ et le point d'arrivée, et la paléontologie contredit formellement cette idée. — Enfin la physiologie et l'expérience nous enseignent que les espèces polaires ne peuvent avoir vécu même momentanément à côté des espèces équatoriales, à plus forte raison pendant le temps nécessaire pour amener la séparation et le cantonnement de chacune d'elles.

Tout donc concourt à démontrer que les animaux ont apparu à

l'origine des temps actuels sur des points différens, dans des *centres de création multiples*, et nous croyons que les choses se sont passées ainsi; si nous acceptons cette doctrine, c'est qu'elle traduit les résultats recueillis en dehors de toute controverse par les naturalistes qui, sans songer à l'homme, ont posé les principes de la géographie zoologique par des travaux portant sur plusieurs des grandes divisions du règne animal. Ces naturalistes et ces travaux sont nombreux. Au premier rang, nous rencontrons encore Buffon avec ses belles recherches sur les mammifères, étendues et confirmées par celles de Geoffroy Saint-Hilaire, Desmarets, Isidore Geoffroy, etc. Viennent ensuite MM. Duméril et Bibron, le maître et l'élève, qui ont étudié les reptiles au même point de vue; Fabricius et Latreille, ces deux princes de l'entomologie; Maclay, Spence, Kirby, Lacordaire, qui ont également pris les insectes pour objet de leurs investigations; M. Edwards, dont le travail sur la distribution géographique des crustacés est un véritable modèle, et une foule d'autres savans dont les études ont porté sur des groupes moins étendus. De cet ensemble de recherches ressortent un certain nombre de faits généraux ou de lois auxquels doit évidemment satisfaire, si elle est vraie, la conception d'Agassiz. Or, bien loin qu'il en soit ainsi, il est facile de constater un désaccord complet entre ces lois et la théorie proposée.

Et d'abord, Agassiz a compris les centres de création eux-mêmes comme quelque chose de beaucoup trop absolu. Pour lui, l'influence de ces centres est générale; elle s'étend à *tous* les produits d'une région, et établit entre eux des rapports étroits, qu'ils appartiennent à la terre ferme, aux fleuves ou aux rivages. Dans ses idées, hommes, plantes, oiseaux, mammifères, insectes, poissons et crustacés marins ou fluviatiles, etc., sont tous frères, en ce sens qu'ils sont les enfans d'un même sol. Il semble que l'auteur voie dans les formes humaines, animales ou végétales, le produit d'une force locale unique imprimant sur tous les êtres une sorte de cachet qui atteste leur communauté d'origine. Or cette donnée est inexacte. Si elle semble se vérifier sur quelques points du globe et lorsqu'on rapproche seulement un très petit nombre de groupes, elle se trouve en défaut aussitôt qu'on tient compte de *tous*. La Nouvelle-Hollande par exemple, dont les mammifères se séparent si nettement de ce qui se voit partout ailleurs, et qui à ce point de vue forme avec quelques petites îles voisines une région si spéciale, perd ce caractère dès que l'on compare ses insectes avec ceux de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie. Au point de vue de la mammalogie, elle forme un centre parfaitement distinct et isolé; au point de vue de l'entomologie, elle a été réunie par M. Lacordaire à la grande île, à

l'archipel que nous venons de nommer (1). Les faits deviennent plus frappans encore dès que l'on compare les animaux qui vivent dans l'air avec ceux qui vivent dans l'eau, ou même ces derniers seulement entre eux lorsque deux mers différentes sont séparées par une petite étendue de terre. A l'isthme de Suez, les faunes aériennes sont à peu près identiques sur les côtes de la Mer-Rouge et de la Méditerranée; les faunes marines sont au contraire extrêmement dissemblables sur les rivages opposés : M. Edwards n'a pas trouvé un seul crustacé qui fût commun à l'un et à l'autre. Ainsi jugée par les faits empruntés aux animaux seuls, l'idée fondamentale de la doctrine d'Agassiz est contredite par les résultats de l'observation. Voyons ce qu'elle devient dans ses applications à l'histoire de l'homme.

Parmi les faits généraux le plus universellement admis en géographie zoologique, faits qu'Agassiz lui-même rappelle dans son travail, se trouvent les deux suivans : — tous les grands centres de création sont caractérisés par certains *types*, comprenant un nombre d'espèces, de genres plus ou moins considérable, types qui leur sont propres ou sont à peine représentés ailleurs. Ainsi la Nouvelle-Hollande est essentiellement la patrie des marsupiaux, l'Amérique celle des édentés (2). — Entre deux centres de création vraiment distincts, il n'y a que peu ou point de genres communs, encore moins d'espèces communes, et ces différences caractéristiques s'accusent de plus en plus à mesure que l'on considère des groupes plus élevés. Ainsi, en prenant l'ancien et le nouveau continent tout entiers, on a évidemment les deux régions zoologiques les plus étendues qu'il soit possible de comparer. Or ces deux régions ne possèdent en commun que cinq ou six genres et qu'une seule espèce de chauve-souris; pas un seul genre, à plus forte raison pas une seule espèce de singes ne se rencontre à la fois dans l'une et dans l'autre. La Nouvelle-Hollande forme avec ces deux régions un contraste encore plus tranché.

On n'en trouve pas moins des hommes en Amérique ou en Australie, comme en Asie, en Afrique ou en Europe. Ces hommes, d'après les polygénistes, forment un *genre* composé de plusieurs espèces. Si cette opinion était fondée, il s'ensuivrait que le *genre*, ou mieux le *type* le plus profondément caractérisé, se serait produit dans *tous* les centres de création, au lieu d'en caractériser un seul comme le font les édentés et les marsupiaux. D'après Agassiz, l'homme ne

(1) Ce résultat est d'autant plus significatif que M. Lacordaire multiplie beaucoup plus qu'Agassiz les régions zoologiques.

(2) Les marsupiaux sont des mammifères dont les petits viennent au monde dans un état encore imparfait et sont reçus d'abord dans une poche extérieure placée sous le ventre, où la mère les tient à l'abri jusqu'à ce qu'ils aient achevé de se développer. Les édentés doivent leur nom à l'absence de dents incisives. Ces deux groupes, le premier surtout, sont on ne peut plus caractéristiques.

forme qu'*une espèce*, mais ses *races multipliées* ont pris naissance sur tous les points du globe. Si Agassiz était dans le vrai, cette *espèce*, la plus exceptionnelle de toutes celles que présente la nature organisée, aurait apparu dans les régions zoologiques les plus tranchées : dans l'ancien et le nouveau continent, qui n'ont pas un seul singe commun; dans l'Australie, qui ne possède pas même de singes! Il est impossible d'imaginer un désaccord plus complet avec les lois les plus générales de la géographie zoologique. Le polygénisme *pur* de Desmoulins, Morton, etc., ou *mitigé* par Agassiz, est donc en contradiction avec la géographie zoologique, comme il l'est avec la zoologie proprement dite, comme il l'est avec la physiologie.

Évidemment les idées que nous combattons ont été conçues sous l'impression de certaines coïncidences qui ne pouvaient guère manquer de se produire. Les grands centres de création ont en général des milieux non moins caractéristiques que leurs faunes ou leurs flores. Il n'est pas surprenant qu'ils aient imprimé à la race humaine formée sous l'influence de ce milieu quelque chose de spécial. En ce sens, ce quelque chose est le produit d'une force locale; mais, comme on vient de le voir, il ne préjuge rien quant à l'origine. La coïncidence que présente dans certains cas la circonscription des faunes et des flores avec celle des races humaines s'explique donc tout naturellement par ces actions de milieu que l'on retrouve partout en anthropologie, et qui répugnent si fort aux polygénistes.

Les coïncidences qui ont séduit Agassiz et lui servent d'argument à peu près unique sont bien loin d'ailleurs d'être aussi générales et aussi complètes que l'a cru notre savant confrère. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner *en zoologiste* la carte et le tableau iconographiques qui accompagnent son mémoire. — Agassiz reconnaît huit centres principaux de création qu'il appelle les *royaumes zoologiques*. Ce sont les royaumes arctique, mongol, européen, américain, nègre, hottentot, malais, australien. Cette distribution est certainement arbitraire à certains égards; nous l'acceptons néanmoins telle que l'auteur l'a donnée, nous plaçant ainsi exactement sur le terrain qu'il s'est fait. Or le royaume américain comprend le nouveau continent tout entier, et l'*homme à peau rouge* des États-Unis est pour l'auteur l'homme type de cette région; mais l'Amérique, pour tous les zoologistes, pour tous les botanistes, forme au moins deux grands centres de création parfaitement distincts. Les naturalistes que l'étude des animaux et des plantes a conduits à admettre cette division ne songeaient certainement pas que les résultats de leurs recherches pussent un jour servir d'argumens contre une doctrine qui n'existait pas encore. Voilà donc encore une fois cette doctrine en opposition avec les résultats acquis à la science en dehors de toute controverse.

Il est vrai qu'Agassiz partage ses royaumes en *provinces* zoologi-

ques et subdivise encore celles-ci, comme le font d'ailleurs tous les naturalistes quand il s'agit des grands centres de création. Dans le courant de son travail, et surtout dans les publications qui ont suivi, il reconnaît avec raison que l'*homme américain* présente des modifications nombreuses; chacune de ces modifications caractérise pour lui une de ces *races* qu'il a rendues aussi semblables que possible à des *espèces*. Eh bien! si ces races ont été créées sur place, si elles sont le produit de la même force locale qui a donné naissance aux animaux de la même région, elles doivent, pour rester fidèles aux lois de la géographie zoologique, présenter avec celles des autres centres de création des rapports exactement pareils à ceux qui unissent les espèces animales. Or on constate précisément le contraire, et cela en Amérique même, dans la contrée où la doctrine que nous combattons a pris naissance.

En effet, que nous apprennent encore les zoologistes qui, en dehors de toute autre préoccupation, ont étudié la répartition des animaux? Tous s'accordent à déclarer que, dans l'ancien et le nouveau continent, non-seulement les contrées boréales, mais encore les régions tempérées présentent, quant aux populations zoologiques, des ressemblances frappantes. L'Amérique du Nord possède un grand nombre de genres, plusieurs espèces même, qui lui sont communs avec l'Europe d'une part, avec l'Asie de l'autre; dans l'Amérique du Nord comme dans l'Europe et l'Asie, on rencontre presque toujours les mêmes types, et cela jusque chez les mammifères, c'est-à-dire chez la classe la plus élevée en organisation. L'Amérique méridionale au contraire, comparée soit à l'Asie, soit à l'Afrique, constitue un centre zoologique des plus distincts. Des types caractéristiques se montrent de tous côtés; les genres communs diminuent dans une proportion énorme, et nous ne trouvons que peu ou point d'espèces communes. — Ainsi considérée comme centre de *création animale*, l'Amérique du Nord se confond presque avec l'Europe et l'Asie, tandis que l'Amérique du Sud se sépare complétement de l'une et de l'autre, aussi bien que de l'Afrique.

Lorsque l'on considère ces deux moitiés du Nouveau-Monde comme centres de *création humaine*, c'est le contraire que l'on observe. Bien que l'homme à peau rouge des États-Unis soit beaucoup moins isolé des autres races que ne l'admettent en général les polygénistes, il n'en reste pas moins le type humain le plus caractérisé du nouveau continent, et voilà pourquoi Agassiz l'a figuré comme représentant les populations de son royaume zoologique américain. Eh bien! il habite précisément cette Amérique du Nord (1) où vivent le renard et le

(1) Les peaux-rouges ne peuplent pas d'ailleurs à eux seuls l'Amérique du Nord. Là comme partout, il y a des mélanges de races; nous reviendrons tout à l'heure sur cette question.

castor d'Europe, où se retrouvent presque tous nos principaux genres de carnassiers. Dans l'Amérique méridionale au contraire se rencontrent des hommes à teint jaune, à pommettes saillantes sur les côtés, à yeux bridés et obliques, si semblables aux Asiatiques qu'ils reconnaissent eux-mêmes cette ressemblance et à première vue appellent les Chinois leurs oncles (1). Sur cette même terre vivent d'autres nations qui, sans être aussi blanches qu'un Anglais ou un Allemand, « ont le teint plus clair qu'on ne l'a en général en Espagne et en Italie (2). » — Ainsi considérée comme centre de *création humaine* et non plus comme centre de *création animale*, l'Amérique du Nord s'isole à la fois de l'Asie et de l'Europe, tandis que l'Amérique méridionale se confond presque avec l'Asie et se rapproche même de l'Europe. Les hommes et les animaux du nouveau continent ont donc avec les hommes et les animaux de l'ancien monde des rapports géographiques précisément inverses.

Dans tous ses principes essentiels, la théorie que nous combattons se trouve ainsi en désaccord avec les faits. Nous pourrions nous en tenir là, mais il est bon de la suivre dans une au moins de ses applications, pour en mieux constater la faiblesse. — Nous avons vu qu'Agassiz partage le globe terrestre en huit royaumes zoologiques, et que la première de ces grandes divisions est le *royaume arctique*. Celui-ci comprend tous les déserts (*barren lands*) qui, dans l'ancien et le nouveau continent, sont placés au-delà des limites des forêts. Il est borné au midi par une ligne onduleuse comprise à peu près entre le 60e et le 65e degré de latitude. Certes aucune région ne présente des conditions plus en harmonie avec les vues d'Agassiz; les conditions générales sont à peu près identiques dans cette vaste étendue, et parmi elles il en est une qui domine tout, — le froid. Pourtant, pas plus que les autres, elle ne réalise ce que promet la théorie. Agassiz caractérise ce royaume par la présence de cinq mammifères et d'un oiseau qui sont par conséquent pour lui les *termes zoologiques correspondans* de l'Esquimau, pris comme type de l'homme boréal. — Les Esquimaux et les races qui ont avec eux le plus de ressemblances générales sont en effet relégués à peu près dans les limites indiquées par l'auteur; mais quiconque tiendra compte comme nous de l'action à la fois si uniforme et si puissante que doit exercer sur l'homme ce climat *polaire* comprendra qu'il ne peut en être autrement. Ce climat n'agit pas seulement d'une manière directe par sa température, il impose de plus à toutes les populations des mœurs, des habitudes, un genre de vie, une nourriture presque entièrement semblables. En tout, il identifie pour

(1) Observation du prince de Neuwied.

(2) D'Azara, cité par Prichard. Humboldt parle d'ailleurs d'*hommes blancs à cheveux blonds* qui auraient été vus dans l'Amérique méridionale par les premiers navigateurs.

ainsi dire le milieu. Est-il surprenant que ces populations se ressemblent (1)? Mais résulte-t-il de là qu'elles se rattachent intimement aux animaux qui les entourent? Non.

Parmi les espèces mammalogiques qu'Agassiz a choisies comme étant le plus propres à représenter la faune polaire, deux seulement, l'ours blanc et le morse, appartiennent vraiment, comme type et comme espèce, à ces contrées glaciales. Comme espèce, le phoque du Groënland leur appartient également; mais le genre dont il fait partie est répandu dans toutes les mers d'Europe, et le type se retrouve dans l'univers entier. Le renne et la baleine franche sont bien plus malheureusement choisis encore. Celle-ci fait partie d'un genre qui a des représentans directs à peu près dans toutes les mers, et au moyen âge elle fréquentait les côtes de France. Si on ne la trouve aujourd'hui que dans la zone polaire, c'est qu'elle a été chassée de partout ailleurs. Il en est de même du renne, qui au temps de César habitait les forêts de la Germanie, et qui encore aujourd'hui, là où il n'a pas été détruit, descend à plus de 20 degrés au sud des limites que suppose la théorie que nous combattons (2). Quant à l'eider, signalé comme représentant les oiseaux du pôle, il niche tous les ans en Danemark, à 12 ou 15 degrés au sud du cercle polaire. Ainsi, sur les six espèces animales figurées dans le tableau d'Agassiz, et qui sont censées représenter le plus fidèlement la faune du royaume arctique, trois au moins peuvent être regardées comme appartenant presque également à la région que l'auteur appelle le royaume européen. Cependant Agassiz a certainement choisi les exemples les plus propres à étayer sa doctrine, et nul mieux que lui ne pouvait apporter dans ce choix la science nécessaire. Si un naturaliste aussi éminent n'a pas mieux réussi, c'est que la chose était impossible. En effet, malgré un petit nombre de traits spéciaux, tels qu'on en trouve partout, dans quelque sens qu'on se dirige, la faune des régions polaires n'est évidemment qu'une extension des faunes propres aux grands centres qui, en Europe, en Asie, en Amérique, sont contigus à ces régions (3). En dépit de quelques apparences presque toutes

(1) On verra plus loin que cette ressemblance est d'ailleurs fort loin d'être absolue, et qu'on trouve à côté des Esquimaux des hommes qui en diffèrent presque à tous égards.

(2) Le renne descend, en suivant la ligne des monts Ourals, jusque sur les bords de la Kouma, bien au sud d'Astracan et presque au pied du Caucase. Il ne se passe pas d'hiver que les habitans n'en tuent quelques-uns. (*Dictionnaire universel d'Histoire naturelle.*)

(3) L'étude des insectes conduit exactement aux mêmes résultats que celle des mammifères. Voici comment M. Lacordaire résume les faits de géographie entomologique qu'il vient d'exposer : « La région polaire est ainsi caractérisée moins par la spécialité de ses produits entomologiques que par leur petit nombre. » (*Introduction à l'Entomologie.*) Et cependant M. Lacordaire, en prenant pour limite de cette région le cercle polaire lui-même, en la restreignant par conséquent beaucoup plus qu'Agassiz, en rendait la caractérisation zoologique plus facile.

purement locales, pas plus au pôle qu'à l'équateur, il n'y a de concordance réelle entre la distribution géographique des animaux et celle des races humaines.

Pour soutenir sa théorie, Agassiz ne s'en est pas tenu à de tels argumens : il en a employé d'autres qui reposent, comme les précédens, sur quelques coïncidences de détail, mais qui sont bien plus faciles encore à réfuter. Ici même nous éprouvons un certain embarras. Dans la préface de l'un de ses derniers ouvrages, récemment publié à Londres (1), l'auteur avertit ses *lecteurs européens* que « son livre a été écrit en Amérique, spécialement pour les Américains, et que la population à laquelle il est particulièrement destiné a des besoins très différens de ceux du public qui lit en Europe. Je m'attends, ajoute-t-il, à voir mon livre lu par des gens de peine, par des pêcheurs, par des fermiers, aussi bien que par des étudians ou des savans de profession, et j'ai dû faire mon possible pour être compris de tout le monde. » Nous admettons cette nécessité; mais peut-être, sous l'empire de ces préoccupations, Agassiz s'est-il parfois plus inquiété de frapper fort que de frapper juste; peut-être s'est-il laissé aller à employer des argumens qu'il eût soigneusement évités, s'il s'était adressé à un autre public. Cette espèce d'entraînement expliquerait seule à nos yeux comment un naturaliste d'un aussi incontestable savoir, comment un esprit aussi éclairé a pu chercher à étayer une doctrine quelconque par des raisons comme celles qu'il invoque dans une lettre adressée aux auteurs des *Types of Mankind?*

Imitant en cela presque tous les polygénistes, Agassiz s'appuie d'une part sur les incertitudes qui règnent encore dans la science relativement à la détermination de certaines espèces de singes, d'autre part sur les différences qui séparent les races humaines. Nous avons répondu à ces objections mille fois opposées aux monogénistes, et nous n'y reviendrons pas. De plus, il semble vouloir chercher une preuve en faveur de la communauté d'origine du Malais et de l'orang-outang, du Négritto et de certains gibbons, dans l'identité de couleur que présenteraient, selon lui, la peau de ces races humaines et le pelage de ces quadrumanes. Il insiste peu du reste sur cet argument, et nous ferons comme lui. Le lecteur peut aisément se faire une opinion personnelle à ce sujet en lisant ce que les voyageurs nous apprennent sur les Malais, les Négrittos, et les autres peuples qui vivent dans la zone des quadrumanes, et en allant ensuite parcourir les galeries du Muséum. Il trouvera là des orangs, des gibbons et bien d'autres singes; il décidera par lui-même s'il est possible d'établir le moindre rapport entre le teint des

(1) *An Essay on Classification*, 1859.

uns et la couleur des autres. Au reste, un naturaliste dont le témoignage est bien peu suspect, un polygéniste bien décidé, Desmoulins, a réfuté d'avance la théorie qui semble vouloir se produire ici, et nous nous bornerons à renvoyer au chapitre de son livre intitulé *Rapports zoologiques des hommes et des singes* les personnes qui pourraient être tentées de se laisser séduire par ces rapprochemens inattendus.

Mais voici un argument plus étrange encore peut-être, et sur lequel il est difficile de glisser aussi légèrement, parce qu'il tend à mettre en suspicion toute une science qui, quoique nouvelle, a donné déjà et donne chaque jour des résultats aussi importans que curieux pour l'histoire de l'humanité. Agassiz nie la valeur ou mieux la réalité de la linguistique comparée. En cela, il est logique. En effet la manière dont les philologues modernes comprennent la filiation des langages, les rapports que chaque jour ils découvrent entre les dialectes d'une même langue, entre les langues parlées par les peuples les plus éloignés, les conséquences que, d'un commun accord, ils tirent de ces résultats relativement à la parenté des races, sont en contradiction flagrante avec la théorie d'Agassiz, avec toutes les doctrines de l'école américaine. Dans cette théorie, dans ces doctrines, l'homme est créé par nations; chaque nation naît avec son langage, comme l'animal avec son cri particulier. Aussi Agassiz n'hésite point à assimiler ces deux choses. Ici nous sentons qu'il faut traduire pour ne pas être accusé de travestir les idées de l'auteur.

Dans son premier mémoire, il avait dit déjà : « La preuve tirée de l'affinité des langues de diverses nations en faveur d'une communauté d'origine est sans valeur, car nous savons que, parmi les animaux doués de la voix, chaque espèce a ses intonations particulières, et que les différentes espèces d'une même famille produisent des sons aussi étroitement rapprochés, formant des combinaisons aussi naturelles que peuvent le faire les langues appelées indo-germaniques, lorsqu'on les compare entre elles. Le chant des différentes espèces de grives qui habitent les diverses parties du monde présente la plus grande affinité. Personne ne tirera de ce fait la conséquence que toutes ces espèces d'oiseaux ont une origine commune. Et cependant, lorsqu'il s'agit de l'homme et de ses races, les philologues considèrent les affinités de langage comme présentant la preuve directe d'une pareille communauté! »

Dans sa lettre à Nott et à Gliddon, Agassiz est plus explicite encore. « Ceux qui soutiennent l'unité primitive de l'espèce humaine, dit-il, attachent une grande importance à l'affinité des langues comme prouvant la nécessité d'une parenté directe entre tous les hommes; mais on peut en prouver autant de n'importe quelle famille animale, même de celles qui contiennent un nombre considérable d'espèces

et de genres distincts. Qu'on suive sur une carte la distribution géographique des ours, des chats, des ruminans à cornes creuses, des gallinacés, des canards ou de toute autre famille (1) : on prouvera, avec tout autant d'évidence que peuvent le faire pour les langues humaines n'importe quelles recherches philologiques, que le grondement des ours du Kamtçhatka est allié à celui des ours du Thibet, des Indes orientales, des îles de la Sonde, du Népaul, de Syrie, d'Europe, de Sibérie, des États-Unis, des Montagnes-Rocheuses et des Andes. Cependant tous ces ours sont considérés comme des espèces distinctes, n'ayant en aucune façon hérité de la voix les unes des autres. Les différentes races humaines ne l'ont pas fait davantage. On peut en dire autant du rugissement et du miaulement des chats d'Europe, d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique (2), et du mugissement des bœufs, dont les espèces sont si largement dispersées sur presque tout le globe. Tout ce qui précède est encore vrai du caquetage des gallinacés (3), du cancanage des canards, aussi bien que du chant des grives, qui toutes lancent leurs notes harmonieuses et gaies chacune dans son dialecte, lequel n'est ni le dérivé ni l'héritier d'un autre, bien que toutes chantent en *grivien* (4). Que les philologues étudient ces faits, qu'ils apprennent en même temps combien sont indépendans les uns des autres les animaux qui emploient des systèmes d'intonations aussi étroitement alliés, et s'ils ne sont pas absolument aveugles à la signification des analogies dans la nature, ils en arriveront eux-mêmes à douter de la possibilité d'avoir confiance dans les argumens philologiques employés à prouver la dérivation génétique. »

Les linguistes accepteront-ils l'arrêt porté par Agassiz au nom de la doctrine qui déclare les hommes créés par nations? C'est à eux de répondre, et la réponse est facile à prévoir. Il va sans dire que pour notre part nous protestons contre une assimilation semblable. Si, comme nous l'avons fait au début de ce travail, on doit reconnaître que les animaux se servent de leur cri pour traduire des impressions et des sentimens, on ne doit pas oublier pour cela combien sont rudimentaires les procédés mis par la nature à leur disposition. Ces cris peuvent tout au plus se comparer aux interjections que la joie ou la terreur, le plaisir ou le désespoir, l'amour ou la rage arrachent à tous les hommes, et qui se ressemblent à bien peu près chez tous les peuples, aux signaux résultant d'une simple émission de sons et

(1) Tous ces noms sont pris ici dans l'acception générale qu'ils ont en zoologie. Chacun des groupes indiqués par Agassiz renferme un grand nombre de genres et d'espèces.

(2) Le groupe des chats, dont parle Agassiz, comprend les lions, les tigres, les jaguars, etc.

(3) Cet ordre, de la classe des oiseaux, renferme les coqs, les faisans, etc.

(4) Agassiz a souligné lui-même l'expression que j'ai cherché à traduire littéralement. Il avait le premier fait le néologisme que je suis forcé d'imiter.

que comprennent les intéressés. Ils n'ont aucun rapport avec la *voix articulée*, avec la *parole*, qui depuis Aristote est regardée à juste titre comme un des attributs de l'homme. A celle-ci et à l'intelligence supérieure nécessaire pour manier un pareil instrument se rattachent toutes les langues humaines, les plus parfaites comme les plus simples, car toutes ont un vocabulaire et une grammaire. L'argumentation entière d'Agassiz tombe devant ce seul fait. Aussi n'insisterons-nous pas plus longtemps sur cet ordre d'idées. Il suffit d'avoir montré jusqu'où une doctrine qui prend pour point de départ la multiplicité des origines humaines a pu conduire un homme doué d'autant d'esprit et de jugement qu'il possède de science sérieuse.

La zoologie, la physiologie avaient démontré l'unité de l'espèce humaine; la géographie zoologique à son tour, loin de venir en aide au polygénisme, vient de nous apprendre que l'espèce humaine n'a pu prendre naissance dans tous les centres de création, qu'elle appartient essentiellement à l'un d'eux. Par là encore l'homme rentre dans ces lois générales qui dominent tous les êtres vivans. Tous les grands centres, avons-nous vu, sont caractérisés par quelque type spécial. Les provinces zoologiques, les centres secondaires eux-mêmes ont leurs genres, leurs espèces qui leur sont propres. L'homme, ce type à part, cette espèce privilégiée entre toutes, alors même qu'on ne voit en lui que l'être physique, pouvait-il naître à la fois en tout lieu? Non, ou bien il eût constitué une de ces exceptions uniques dont nous ne connaissons pas encore d'exemple. Voilà pourquoi, après avoir dit : « Tous les hommes ne forment qu'une seule espèce, » nous pouvons ajouter : « Cette espèce est originaire d'une seule contrée du globe, et *probablement* cette contrée est proportionnellement assez peu étendue. » Où est placé ce coin de terre d'où est sorti l'être qui devait asservir toutes les autres créatures et contraindre à le servir jusqu'aux forces brutales qui régissent la matière inanimée? Ce n'est pas ici le lieu d'examiner en détail cette question. Bornons-nous à répondre que tout indique l'Asie centrale comme ayant été le premier berceau de l'homme, comme le point d'où, rayonnant en tout sens, les tribus humaines sont parties pour aller peupler les solitudes les plus lointaines.

Cette conclusion, rigoureusement déduite de faits et de lois exclusivement scientifiques, n'en a pas moins été vivement attaquée par les polygénistes. Ils ont nié la possibilité de ces migrations; ils ont parlé des marais et des montagnes, des forêts et des déserts comme ayant dû opposer des obstacles insurmontables à la marche, à l'expansion des premiers hommes. Franchement cette objection nous a toujours surpris. Qu'il marche en troupe ou qu'il soit isolé, tant qu'il est sur la terre ferme, ce n'est pas la nature que l'homme

a surtout à combattre. En réalité, il n'est arrêté que par son semblable. Sans les Touhareks, les caravanes sillonneraient fort bien le désert entre l'Algérie et le Sénégal, et le martyrologe des voyageurs compte autant de victimes tombées directement sous les coups *de l'homme* que d'individus tués par un climat où les retenaient souvent des obstacles soulevés encore *par l'homme*. Avant la présence de celui-ci en certaines latitudes, qui donc eût arrêté les hordes, les familles s'avançant par stations plus ou moins prolongées, s'établissant à leur gré sur des terres que personne ne leur disputait, laissant les générations successives se faire à des conditions d'existence nouvelles, mais qui ne différaient jamais beaucoup des précédentes, et recommençant à leur heure une conquête qui n'entraînait de guerre qu'avec le sol et les bêtes féroces (1)? Quant à nous, loin de trouver difficile la dispersion de l'espèce humaine, nous regardons comme impossible qu'elle n'eût pas lieu dans les conditions dont il s'agit, et la manière dont ont grandi dans les temps modernes toutes les colonies nous est un sûr garant que les choses ont dû se passer ainsi.

On insiste, on nous oppose les mers, l'Océan; on nie surtout la possibilité du peuplement par migrations de la Polynésie et de l'Amérique. Cette objection a pu avoir autrefois une certaine apparence de fondement; en présence des renseignemens recueillis de nos jours, en présence des faits dont on retrouve la trace, ou qui se passent encore, il est étrange qu'on puisse lui attribuer aujourd'hui la moindre valeur. Cependant, comme elle a été reproduite avec insistance à diverses reprises et parfois par des hommes d'un mérite incontestable, comme elle est de nature à frapper les personnes étrangères à cet ordre de recherches, nous y répondrons avec quelque détail.

Nous insisterons peu sur la Polynésie. Il suffit de parcourir les récits des voyageurs, des plus anciens aux plus récens, pour être convaincu que cette vaste étendue de mers, partout semée d'îles et d'archipels, est habitée par la même race. Toutes ces populations ont des caractères physiques à très peu près les mêmes, toutes ne parlent que des dialectes d'une seule langue. On sait avec quelle hardiesse elles se lancent sur l'Océan dans des embarcations dont plusieurs sont parfaitement propres à exécuter des voyages lointains. On sait que, grâce à ces moyens de transport, des guerres sanglantes ont souvent lieu, non pas seulement d'île à île, mais d'archipel à archipel, et que ces mers, comme les continens, ont vu

(1) C'est dans cette marche lente et progressive qu'on trouve l'explication de la présence de l'homme partout, de son adaptation à tous les climats. *L'acclimatation*, telle que nous l'entendons et la pratiquons de nos jours, est presque universellement le contraire de ce qu'elle a dû être à l'origine, de ce qu'elle doit être pour ne pas devenir trop meurtrière et parfois *peut-être* impossible.

des invasions suivies d'émigrations en masse. Personne n'ignore que les habitans de ces îles, en apparence isolées les unes des autres, avaient des notions précises sur la géographie de la Polynésie entière, et que Maï, le Tahitien qui avait suivi Cook, put en dresser une carte d'une remarquable exactitude pour l'ensemble. A côté de ces faits généraux viennent se placer les faits particuliers recueillis par presque tous les grands navigateurs, et qui montrent comment les orages imprévus, les tempêtes venant rompre l'uniformité des vents sur lesquels comptaient des hommes de mer, ont amené d'une terre à l'autre, et parfois à d'immenses distances, un certain nombre d'individus. Maï retrouva à la Nouvelle-Zélande trois de ses compatriotes qu'un accident de cette nature y avait amenés douze années auparavant. Beechey a constaté un fait entièrement analogue. La possibilité du peuplement de la Polynésie par migrations est donc pleinement démontrée. Ce fait est d'ailleurs admis comme incontestable, en Amérique même, par les hommes qui se tiennent en dehors des exagérations polygénistes. M. Hale, le compagnon du capitaine Wilkes, a pu préciser l'époque approximative de plusieurs de ces migrations, et il en a dressé une carte dont l'ensemble au moins présente des garanties réelles de vérité.

L'histoire ethnologique de l'Amérique est bien plus compliquée que celle de l'Océanie. Cette vaste terre n'est plus habitée par une seule race d'hommes; elle en renferme au contraire un très grand nombre. Or la plupart présentent à un haut degré les caractères des *races mixtes* résultant des croisemens des principaux types qu'on observe dans l'ancien continent. En outre les caractères qu'on a regardés comme le plus essentiellement propres aux indigènes d'Amérique ne sont jamais communs à tous; enfin ces mêmes caractères se retrouvent chez certaines populations de l'ancien monde. Le teint rouge ou cuivré, par exemple, est une exception parmi les tribus de l'Amérique méridionale. Humboldt en avait déjà fait la remarque; mais Alcide d'Orbigny surtout a fort bien montré que sur ce vaste territoire le teint des indigènes est généralement ou jaune ou brun olivâtre, et que le mélange de ces deux couleurs rend compte des différences signalées par les voyageurs. En revanche, le teint plus ou moins cuivré se retrouve sur la côte orientale d'Asie, dans la presqu'île de Corée, dans l'Asie méridionale chez diverses populations malaises, en Afrique chez les Abyssins, les Peules, et plusieurs tribus mélangées qui s'étendent à travers le Soudan, de l'Abyssinie jusqu'au Sénégal et à la Guinée supérieure.

L'étude des caractères physiques conduit donc à admettre que l'Amérique a été peuplée par des émigrans partis de l'ancien monde et appartenant de près ou de loin aux trois races principales que présente celui-ci : la blanche, la jaune et la noire. Ces émigrations

sont-elles aussi impossibles que le disent les polygénistes? Pour se convaincre du contraire, il suffit de jeter les yeux sur la carte. Dès le siècle dernier, Buffon avait parfaitement compris combien le passage devait être facile d'Asie en Amérique par le détroit de Behring. La connaissance de plus en plus complète de ces mers et des races qui en peuplent les rivages ont confirmé jusqu'à l'évidence cette opinion, qui put alors paraître hardie. Pickering, l'un des membres de la commission scientifique qui fit partie du voyage d'exploration entrepris aux frais des États-Unis par le capitaine Wilkes, se demande où commencent et où finissent l'Asie et l'Amérique, et en effet le navigateur qui, longeant les îles Aléoutiennes, se rend du Kamtchatka à la presqu'île d'Aliaska doit être bien embarrassé pour déterminer la limite des deux continens. Le peuplement de l'Amérique par le nord-ouest fut donc très aisé. Au nord-est, par l'Islande et le Groënland, les immigrations d'Europe en Amérique n'étaient guère plus difficiles.

Mais ce n'est pas sur ces deux points seulement que le peuplement du Nouveau-Monde a dû s'effectuer. On connaît aujourd'hui, bien mieux qu'il y a quelques années, la marche et la complication des mouvemens de l'atmosphère et des mers. Là où nos prédécesseurs n'avaient vu que le grand courant équatorial, allant uniformément de l'est à l'ouest, nous savons qu'il existe des contre-courans dirigés en sens contraire; nos marins ont découvert de nouveaux *fleuves* coulant au sein des mers, et en particulier ils ont retrouvé dans l'Océan-Pacifique un second *gulf stream* qui, passant au sud du Japon, se dirige vers l'Amérique, comme le premier va de Terre-Neuve aux côtes de l'ancien monde. Le *courant de Tessan* (1) a conduit sur les côtes de la Californie des jonques abandonnées (2), comme le *gulf stream* avait jeté sur la plage des Açores ces fruits, ces poutres travaillées, ces canots chavirés qui, dit-on, portèrent dans le cœur de Colomb la conviction qu'il existait un autre monde. Ce courant, s'il a été connu d'une nation de navigateurs, a pu et dû conduire les flottes d'Asie en Amérique, comme il a pu et dû entraîner en Californie les embarcations imparfaites des peuples moins habiles à lutter contre la mer. Enfin le grand courant équatorial atlantique a fort bien pu amener dans l'Amérique méridionale et dans le golfe du Mexique un certain nombre d'hommes enlevés aux côtes d'Afrique; mais ces derniers faits ont dû être en tout cas assez rares, car la plupart des populations littorales africaines paraissent s'être fort peu livrées à la navigation.

(1) Ce grand courant a reçu à juste titre le nom de *courant de Tessan*, du nom du savant hydrographe qui en a constaté l'existence dans le voyage qui, accompli sous la direction du capitaine Duperrey, a rendu à la science les services les plus signalés.

(2) Hamilton Smith, Morton et Pickering en citent des exemples.

De l'ensemble des considérations que nous ne pouvons qu'indiquer ici (1), il résulte que l'Amérique *a pu* se peupler par des hommes venant du dehors, que ces hommes *ont dû* être surtout des Asiatiques appartenant aux races qui occupaient les côtes de la Chine, du Japon et des terres qui s'étendent jusqu'au détroit de Behring, que des races blanches européennes *ont pu* pénétrer de même en Amérique, mais avec plus de difficulté, et par conséquent en nombre moins considérable, enfin que les populations africaines *ont pu* entrer pour une part, mais une part nécessairement très faible, et sans doute toujours involontairement, dans cette immigration. Les faits s'accordent-ils avec ces *possibilités* qui ressortent de la vue du moindre atlas de géographie, mais surtout de l'étude des belles cartes dues à M. de Kerhallet (2)? C'est ce que nous allons rapidement examiner.

Et d'abord, pour ce qui concerne le détroit de Behring et la chaîne des îles Aléoutiennes, nous avons à citer une preuve frappante de la facilité qu'ils offrent aux communications. Les Tchouktchis, cette population si différente de toutes les races placées si haut vers les pôles, étaient naguère campés à la fois en Asie et en Amérique sur les rivages opposés; ils occupent encore une partie des deux côtes (3). Il faut bien qu'ils aient passé de l'une à l'autre. Parfois ils se visitent réciproquement pour traiter quelques affaires. A lui seul, cet exemple suffirait pour montrer comment l'ancien continent a pu verser dans le nouveau une partie de sa population. Or les races qui habitent les îles et les rivages asiatiques dont il s'agit sont loin d'être homogènes. On y rencontre, à côté des populations mongoles, qui dominent en nombre, d'autres populations dans lesquelles l'élément blanc est pur ou presque pur (4). Ces mêmes régions possèdent la race la plus velue, *la plus barbue* peut-être, du globe entier, celle des Aïnos. Cette race est aussi remarquable par ses qualités

(1) Sur toutes les questions relatives aux lois qui règlent l'ensemble des vents et des courans maritimes, le lecteur consultera avec autant de plaisir que d'utilité l'ouvrage de M. Félix Julien, lieutenant de vaisseau, dans lequel l'auteur résume tout ce que nous ont appris les études si importantes du commandant Maury, des États-Unis, et les recherches les plus récentes sur la physique générale du globe (*Courans et Révolutions de l'atmosphère et de la mer*).

(2) On consultera surtout avec fruit les deux cartes reproduites dans les *Considérations générales sur l'Océan-Pacifique*.

(3) Les Tchouktchis asiatiques se sont depuis avancés vers le nord et occupent aujourd'hui les plages occidentales du détroit de Behring, dont ils ont chassé ou détruit les anciens habitans.

(4) Les hautes castes japonaises, qui représentent les conquérans de ce pays, ont à un haut degré tous les caractères de certaines races blanches. Les Tchouktchis eux-mêmes rappellent d'une manière étrange à la fois les races blanches et les peaux-rouges des États-Unis.

intellectuelles et morales que par ses caractères physiques (1); son culte national, celui de la mer et des astres, rappelle les croyances religieuses de quelques-uns des peuples les plus civilisés de l'Amérique; ils n'ont adopté du bouddhisme que la secte la plus pure et la plus élevée. De ces faits et de bien d'autres encore, il résulte que, sans sortir presque de ces parages, on trouverait peut-être de quoi expliquer tout ce que les traditions américaines racontent sur les origines des principales nations de ce pays, tout ce que nous ont appris les patientes recherches des hommes trop rares qui ont étudié sérieusement la mystérieuse histoire de ces populations.

Nous avons dit que l'Asie *pouvait avoir* communiqué avec l'Amérique par d'autres voies, et nous tenons à montrer qu'il en a été réellement ainsi. La Californie est le seul point dans cette partie de l'Amérique où les indigènes aient le teint presque noir. Cette circonstance, qui naguère pouvait paraître extraordinaire, s'explique tout naturellement par l'existence du courant de Tessan. Celui-ci a pu amener jusque sur ces bords éloignés des canots portant des nègres océaniens, comme nous avons vu qu'il y entraînait les navires abandonnés. En tout cas, c'est lui sans doute qui facilitait entre l'Amérique et l'Asie les communications dont de Guignes et M. de Paravey ont retrouvé les traces dans les ouvrages chinois. Les résultats auxquels sont arrivés sur ce point les savans français ont été vivement combattus; mais il n'est guère permis d'en contester l'exactitude en présence du témoignage si net de Gomara. Ce fidèle compagnon de Cortez, en racontant l'expédition de Vasquez de Coronado, qui remonta jusqu'au-delà du 37e degré de latitude, c'est-à-dire jusqu'à Monterey environ, rapporte que les Espagnols trouvèrent près de la côte des navires *à proues dorées et à vergues argentées* (2), chargés de marchandises. Les gens qui les montaient firent entendre par signe qu'ils étaient en mer depuis trente jours. Les Espagnols en conclurent que ces vaisseaux venaient de la Chine ou du Japon, et nous ferons comme eux.

Il est encore mieux établi que l'élément blanc européen a pénétré directement en Amérique. Sans même parler des prétentions

(1) La Pérouse, après avoir parlé de leur intelligence, de la gravité de leurs manières, de la noblesse de leurs gestes, ajoute : « S'ils étaient pasteurs et avaient de nombreux troupeaux, je ne me formerais pas une autre idée des usages et des mœurs des patriarches. » Malheureusement cette race si curieuse, dont il est fait mention dans les annales chinoises sous le nom de *barbares velus*, est de nos jours en pleine décroissance. C'est une de celles sur lesquelles il faut se hâter de recueillir des renseignemens pendant qu'il en est temps encore.

(2) Ce détail sur les *proues dorées* pourrait bien tenir aux habitudes du temps et être de pure invention; mais il ne détruit pas la valeur du fait lui-même, si simplement raconté par Gomara.

soulevées au nom des Gallois et des Basques, les titres des Scandinaves à la découverte de l'Amérique sont aujourd'hui reconnus comme pleinement authentiques. Les savantes et curieuses recherches de Rafn ont appris que dès avant l'an 1000 de notre ère le Groënland avait été colonisé par les descendans des chefs scandinaves qui avaient fui en Islande la tyrannie d'Harald aux Cheveux-d'Or (1). Les frères de ces Normands qu'attirait si impérieusement le midi de l'Europe ne pouvaient rester confinés dans cette contrée qui, pour avoir mérité à cette époque le nom de *terre verte*, n'en devait pas moins subir des hivers à peu près aussi rigoureux qu'aujourd'hui. Ils descendirent donc au midi, et jusque vers le XIVe siècle il y eut des communications fréquentes entre le Bas-Canada et les premières colonies; mais en 1408 les glaces interceptèrent toute communication entre l'Islande et le Groënland. Qu'est devenue la population de ce dernier pays, population qu'on sait avoir été fort nombreuse (2)? Peut-on supposer qu'elle ait en entier péri sous les coups des Esquimaux, de ces *Skrellingers* qui à diverses reprises ravagèrent les colonies islandaises? N'est-il pas évident que le plus grand nombre de ces hardis marins, se voyant abandonnés par la mère-patrie, a dû remonter sur ses barques, suivre les frères qui les avaient précédés vers le sud, et les dépasser sans doute? Ainsi s'explique la présence de ces hommes aussi blancs, *plus blancs même que les Espagnols*, que rencontrèrent çà et là sur leur route les premiers *conquistadores* environ deux siècles plus tard; mais une partie aussi ne voulut pas quitter la *terre verte*, et leurs petits-fils y vivent encore. Bien qu'ils aient oublié la langue et la religion de leurs ancêtres, ce sont eux certainement que le capitaine Graah a retrouvés en 1829, près des ruines de l'Osterbygd, dans ces hommes à la taille élevée et svelte, au teint blanc, aux cheveux blonds, dont la présence au Groënland est le démenti le plus formel à toutes les théories de l'école américaine (3).

La présence d'élémens africains en Amérique n'est guère plus difficile à reconnaître que lorsqu'il s'agit des élémens asiatiques ou européens. Les caractères physiques constatés par les premiers *découvreurs* suppléent, ce semble, suffisamment au silence de l'his-

(1) Dans son *Histoire des Régions circumpolaires*, M. Frédéric Lacroix cite une bulle du pape Grégoire IV adressée à Ansgarius, datée de 835, et où il est fait mention des missions d'Islande et du Groënland. Le même auteur rappelle que La Peyrère a signalé une autre bulle antérieure à l'an 900, où l'Islande et le Groënland sont également nommés.

(2) Le Groënland formait deux districts séparés par une étendue considérable de terres inhabitables. Celui de l'est (*Osterbygd*) comptait dans son territoire deux villes, Garda et Alba, une cathédrale, onze églises, trois ou quatre monastères, trois maisons royales, etc. Ces colonies, on le sait, étaient devenues très florissantes.

(3) Nous adoptons ici complétement l'opinion émise par M. Lacroix.

toire. Lorsque Christophe Colomb débarqua à San-Salvador, dans les Lucayes, la race qu'il eut d'abord sous les yeux n'avait rien de bien remarquable pour lui. Il la compare aux Espagnols brunis par le soleil et aux habitans des Canaries, de ces îles qu'il avait perdues de vue depuis si peu de temps. Une population également semblable aux Canariens, les *Charazanis*, vit encore aujourd'hui dans le Pérou. Elle se distingue de toutes les autres tribus et races voisines, avec lesquelles elle évite de s'allier. Elle s'est aussi garantie du mélange de sang blanc (1). Tout porte donc à penser que la race blanche africaine a été amenée en Amérique à la suite de quelque accident de mer. Quant à la race noire, nous avons les témoignages de Pierre Martyr (2) et de Gomara, qui tous deux attestent que Vasco Nunès de Balboa, en traversant l'isthme de Darien pour gagner les montagnes d'où il devait apercevoir le premier l'Océan-Pacifique, trouva sur son chemin de véritables nègres (3). Ainsi s'explique la présence dans l'île Saint-Vincent de ces *Caraïbes noirs* qu'on a voulu faire descendre de nègres émancipés par le naufrage du vaisseau qui les portait, mais que les premiers colons avaient déjà trouvés dans cette île aux prises avec les *Caraïbes rouges;* ainsi s'expliquent encore le teint presque noir de ces *Yamassees* de la Floride qui aimèrent mieux périr les armes à la main que se soumettre aux lois des Creeks, et le teint non moins foncé des *Charruas*, à peu près entièrement exterminés aujourd'hui.

La géographie, la physique générale du globe, démontrent donc la *possibilité* des immigrations en Amérique; l'histoire constate la *réalité* d'un certain nombre de faits de ce genre, d'autres sont attestés par les caractères physiques de populations exceptionnelles. Il y a là de quoi répondre surabondamment aux assertions des polygénistes relativement à l'impossibilité du peuplement par le dehors. L'Amérique ne fournit aucun argument à l'appui des théories que nous combattons. En outre celles-ci ne sauraient rendre compte des singuliers phénomènes sociaux que présenta ce continent lorsqu'il s'ouvrit définitivement aux regards de l'Europe. Au contraire, la doctrine monogéniste et le peuplement par migrations expliquent de la manière la plus simple la rareté des populations, leur état social généralement si peu avancé, et l'existence par place de civilisations à peu près étrangères les unes aux autres, ayant chacune son

(1) Je tiens ces détails de M. Angrand, ancien consul-général de France au Pérou.

(2) Cité par Hamilton Smith.

(3) Le langage de Gomara est des plus précis. Il fait remarquer que ce furent les premiers nègres vus aux Indes (*occidentales*), et qu'il ne croit pas qu'on en ait vu d'autres. Comme les Espagnols connaissaient fort bien les nègres, qu'ils devaient introduire quelques années plus tard dans leurs colonies, ce témoignage est aussi décisif que possible.

caractère propre, accusant toutes l'importation de germes venus du dehors, et dont aucune n'offrait une antiquité comparable, même de loin, à celle des vieilles sociétés de l'Asie ou de l'Europe. Ici encore en tout et partout le polygénisme est ou en contradiction avec les faits, ou impuissant à en rendre compte, tandis que le monogénisme concorde entièrement avec eux et les explique sans effort.

Parvenu au terme de notre course, jetons un regard en arrière et rappelons le chemin parcouru. — En procédant à la manière des classificateurs de toutes les écoles, à la manière de Linné et de Lamarck, nous avons distingué l'homme de tous les autres êtres, en particulier des êtres organisés, parce qu'aux phénomènes qui lui sont communs avec eux, il en ajoute d'autres d'un ordre entièrement nouveau. Les *faits* de moralité et de religiosité, la *cause* d'où ils émanent, ont caractérisé pour nous le règne humain et l'ont séparé des animaux, comme les *faits* de vitalité et la *cause* qui les produit caractérisent les végétaux pour tous les naturalistes, et les isolent des minéraux.

Étudiant cet être exceptionnel, nous nous sommes demandé s'il constituait une ou plusieurs espèces. Ici il nous a fallu faire un détour. Ne pouvant résoudre par l'homme lui-même un problème qui touchait à l'homme, nous avons dû nous adresser aux végétaux, aux animaux, chez lesquels tous les naturalistes admettent l'existence des espèces; nous avons dû leur demander ce qu'il fallait entendre par ce *mot*, à quoi on reconnaissait cette *chose*. La botanique, la zoologie, interrogées successivement, ont donné une seule et même réponse. Nous avons constaté que, dans cette question, on pouvait conclure des végétaux aux animaux, et de ce fait nous avons tiré la conséquence qu'on pouvait conclure des uns et des autres à l'homme, car tous sont également des êtres organisés et vivans, par suite également soumis aux lois qui régissent l'organisation et la vie, c'est-à-dire à la physiologie générale. Examiné à ce point de vue, l'homme nous a montré partout les phénomènes qui caractérisent une seule et même espèce. L'investigation directe nous a donc conduit à admettre l'unité de l'espèce humaine.

De là même il résultait nécessairement que les théories fondées sur la multiplicité des espèces humaines ne pouvaient être vraies. Toutefois les partisans de ces théories avaient opposé à cette conclusion des objections de diverses natures. Nous avons pris ces objections une à une, nous les avons soumises au contrôle des faits, des lois reconnues comme existant chez tous les êtres vivans autres

que l'homme : partout nous avons vu qu'elles étaient en contradiction avec ces faits et ces lois. Ce résultat a été une nouvelle preuve, indirecte, mais non moins réelle, de la vérité de notre doctrine.

Dans tout le cours de cette étude, nous croyons n'avoir pas dévié un seul instant de la route indiquée au début. Homme de science, c'est à la science seule que nous avons demandé des argumens en faveur de ce que nous regardons comme la vérité. La botanique, la zoologie, la physiologie, la statistique médicale, la géographie zoologique nous ont fourni les principaux : pour répondre à une dernière objection, nous avons dû avoir recours à la géographie proprement dite, à la physique générale du globe, à l'histoire; mais pas une fois nous n'avons appelé à notre aide les considérations tirées de la morale, de la religion, de la philosophie. Est-ce à dire que nous ne comprenions pas combien la discussion actuelle touche de près à toutes celles que poursuivent ces nobles sœurs des sciences naturelles et physiques? Certes non. Bien des fois, en présence des conséquences de tout ordre qui s'offraient à notre esprit, nous avons eu peine à ne pas les faire ressortir; bien souvent nous avons dû rayer des mots, des phrases involontairement tracées. C'est qu'il était difficile, impossible sans doute, d aborder ces côtés de la question sans réveiller des préjugés, des passions qui l'ont trop souvent obscurcie; c'est que, traitant un sujet qui avant tout est du domaine des sciences naturelles, nous avons voulu rester exclusivement naturaliste, afin d'avoir le droit de parler à tout le monde et d'amener les partisans des doctrines les plus opposées sur un terrain que personne, quels que soient ses instincts ou ses croyances, n'a aujourd'hui le droit de refuser, et sur lequel il nous semble impossible de ne pas tomber d'accord.

Aurons-nous réussi? Aurons-nous porté la conviction qui nous anime dans l'esprit de quelques-uns de nos anciens contradicteurs? Nous le désirons plus que nous n'osons l'espérer; il nous est du moins permis de croire que ceux-là mêmes dont les opinions sont le plus contraires aux nôtres seront forcés de convenir que le monogénisme est une croyance raisonnable ayant des fondemens autres que ceux qu'on trouve en dehors des sciences proprement dites. Il nous est surtout permis de penser que les hommes sans parti-pris, *sans préjugés*, comprendront mieux encore cette vérité et qu'ils n'hésiteront pas à se ranger avec nous sous la bannière qu'ont hautement arborée les Linné, les Buffon, les Cuvier, les Müller, les Humboldt.

A. DE QUATREFAGES.

LA POLITIQUE

DU LIBRE ÉCHANGE

I.

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ ANGLAISE.

Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir que nous vivons à une de ces époques de rénovation qui fournissent à l'histoire ses dates mémorables. Deux changemens profonds s'accomplissent simultanément, et ne sont, on le reconnaîtra plus tard, que deux aspects différens d'un même phénomène, deux effets d'une même cause; ils ne tendent à rien moins qu'à transformer les sociétés européennes en modifiant à la fois leur discipline intérieure et le principe de leurs relations. L'un de ces changemens, celui qui concerne le droit public et qu'on appelle en termes vagues le mouvement des nationalités, se révèle, à la manière des volcans, par un travail souterrain qui aboutit à des explosions : il brise les traditions, heurte des mêmes coups intérêts et sentimens, suscite d'ardentes sympathies ou de sombres colères par l'audacieuse grandeur du spectacle qu'il présente. Aussi a-t-il le privilége d'occuper l'attention, et bien que le temps ne soit pas encore venu de l'analyser sans passion, de le définir en pleine connaissance de cause et d'effets, il est à peu près l'unique thème de controverse dans les cercles politiques comme dans les journaux.

De l'autre grand changement social, on daigne à peine parler : c'est qu'il n'est plus une nouveauté pour notre public, au moins comme théorie, que ses effets dans la pratique ne se font pas sentir d'une manière immédiate et directe, et que le nom sous lequel il a été vulgarisé, le libre échange, donne lieu à une interprétation

étroite. On est porté à croire qu'il s'agit uniquement des échanges commerciaux avec l'étranger, d'un simple remaniement de tarifs tendant à restreindre plus ou moins les profits des manufacturiers. Le principe ayant été tranché d'autorité chez nous, une sorte de polémique sur les détails d'exécution se poursuit, mais sourdement, sans cette émotion communicative qui force le public à écouter et à réfléchir. La multitude, observée à ses divers étages, laisse voir une telle inintelligence des innovations récemment introduites, qu'on pourrait la croire désintéressée dans la question. Quelquefois seulement on rencontre des gens qui demandent avec l'air du désenchantement pourquoi l'on ne voit pas baisser plus vite les prix des sucres, du charbon de terre et des lainages, et puis c'est tout.

Le public français ne refuserait certainement pas à la réforme entreprise le degré d'attention qu'elle mérite, s'il en pouvait mesurer la portée sociale et politique. Il y aurait donc à lui montrer que le libre échange n'est pas seulement un problème de législation douanière, mais qu'il implique une refonte du régime commercial, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et qu'il y conduit nécessairement, que c'est en un mot la restitution faite à l'individu de sa liberté dans l'exercice de son travail et dans l'échange de ses services contre les services d'autrui. Ceci étant admis, il deviendrait facile d'expliquer comment les anciennes conceptions politiques en matière d'administration et de droit international doivent se modifier sous l'influence du principe nouveau; mais, dans une démonstration de ce genre, on aurait tort de procéder par des raisonnemens abstraits: trop de gens affecteraient de ne pas les comprendre pour en dénaturer l'intention.

Une grande expérience entreprise depuis quarante ans chez nos voisins est à peu près terminée : appliquons-nous d'abord à en constater les résultats. Tenons-nous-en pour aujourd'hui à exposer comment, sous l'influence de la réforme économique, il s'est produit une Angleterre tout autre que celle qui existait au commencement du siècle, et bien préférable assurément. Qu'après avoir étudié ce mouvement de transformation, qui est peut-être le plus grand phénomène politique de notre âge, chacun se demande si l'immobilité serait encore possible dans les autres pays, et si la réforme essayée chez nous, au milieu d'un calme semblable à de l'insouciance, ne mériterait pas au contraire une attention passionnée.

I. — PITT.

Deux erreurs de fait, passées à l'état de lieux-communs, forment le principal argument des adversaires de la liberté commerciale. —

L'Angleterre, disent-ils, s'est d'abord fortifiée au moyen du régime prohibitif, et quand elle a eu le sentiment de sa supériorité, elle a entrepris une propagande perfide, tendant à désarmer ses rivaux pour les anéantir dans une lutte inégale. — Ceux qui soutiennent cette thèse ignorent les faits ou ont intérêt à les dénaturer.

Si l'on excepte le petit groupe d'observateurs que l'on commença à désigner par le nom d'*économistes* peu de temps avant la révolution française, les principes de Colbert en matière de commerce faisaient loi dans toute l'Europe : ils entraient dans l'éducation des hommes d'état, et répondaient aux préjugés instinctifs des chefs d'industrie. Le système protecteur existait donc en Angleterre comme partout; mais, au lieu d'enrichir ce pays, il y avait produit son effet inévitable, qui est de ralentir le progrès. L'industrie britannique n'avait pas une vitalité plus grande que la nôtre avant 1799, elle n'a guère que depuis cette époque acquis une supériorité décisive : cette affirmation, contraire à l'opinion commune, va être prouvée. Quant à la réforme des lois commerciales, elle ne résulte pas plus d'une combinaison insidieuse que d'un zèle désintéressé pour le progrès : elle est sortie, comme la plupart des grands changemens politiques, d'un besoin péniblement senti et de l'urgence d'y porter remède. La théorie s'est faite d'elle-même, pour ainsi dire, par l'évidence du succès.

Si on se rappelle que l'Angleterre et l'Écosse comprenaient à peine huit millions d'âmes en 1792, que l'Irlande n'était alors qu'une nation hostile, qu'au sein même de la population britannique l'esprit nouveau commençait à pénétrer les masses, on avouera qu'il y eut de la part de l'aristocratie une excessive audace à provoquer la France révolutionnaire. Pitt trouva moyen d'engager toute la nation en lui persuadant que la guerre où il la poussait était pour elle une affaire de vie ou de mort. Ce qui était un sophisme au début devint plus tard une réalité. La question étant ainsi posée, il n'y avait plus à mesurer l'étendue des sacrifices. De 1792 à 1815, on leva par voie d'emprunts 15 milliards 354 millions de francs, somme qui, en vertu de sa puissance d'achat, valait deux fois plus qu'aujourd'hui. On demanda aux riches une partie de leurs revenus; on augmenta les impôts ordinaires, on frappa de taxes tous les objets qu'on put atteindre, si bien que le budget des recettes, qui était de 450 millions avant la guerre, finit par être à peu près quintuplé.

La suprême habileté de Pitt fut de comprendre que le peuple anglais, malgré son dévouement et son énergie, succomberait à la peine, si on ne développait pas ses ressources en proportion des sacrifices nécessaires. Des occurrences favorables vinrent en aide

au grand ministre : c'était l'évolution commencée dans l'économie rurale, l'invention toute récente des moteurs et des métiers mécaniques, et en même temps les bévues administratives que l'on commettait en France. Les agronomes de l'école de Young et d'Arbuthnott avaient vivement frappé l'opinion publique en préconisant un type de grande exploitation consacrée exclusivement à la production des deux alimens essentiels, le blé et la viande : il y avait tendance à défricher les terres vagues et à les mettre en valeur conformément à cette conception. Voyant l'ordre aristocratique ébranlé par le courant des idées, et préoccupé de lui conserver son antique prépondérance, Pitt imagina de lui confier le monopole de l'alimentation populaire. Les deux cinquièmes du territoire étaient encore à l'état inculte : des espèces de déserts dont le fond appartenait au lord étaient considérés comme les communaux de la paroisse et livrés à la vaine pâture. On avait toléré aux temps des mœurs faciles que de pauvres paysans élevassent çà et là des cabanes dont le rapprochement avait parfois créé des hameaux. Survient la fièvre de 1792 : aussitôt se multiplient les actes de clôture (*inclosure bills*), c'est-à-dire les autorisations d'enclore et de défricher les communaux, et on dirige cette opération de manière à faire disparaître les groupes de petits cultivateurs libres. De propriétaires qu'ils se croyaient dans leur ignorance des subtilités féodales, ces malheureux deviennent fermiers ou journaliers dans les grandes exploitations qui se forment. Les défrichemens sont toujours dispendieux, surtout quand il s'agit de féconder des terres médiocres; mais des centaines de banques viennent en aide à la nouvelle industrie agricole, et elles se montrent d'autant plus libérales dans leurs crédits que la suspension des remboursemens en espèces autorise largement l'usage du papier (1). Pour surexciter parmi les *gentlemen farmers* ce genre de spéculation, dont les plus beaux fruits reviennent aux lords, on prodigue les monopoles. De 1796 à 1815, la législation sur les céréales est remaniée neuf fois, et toujours dans un sens plus restrictif, si bien qu'on arrive à l'équivalent de la prohibition absolue. La plupart des produits agricoles sont écartés par des droits très forts : l'entrée des viandes de boucherie est franchement interdite.

Un tel régime économique, combiné avec la détérioration du papier-monnaie, devait amener un enchérissement excessif des denrées, et je constate en effet que de 1796 à 1820 le blé s'est maintenu en moyenne à 35 francs l'hectolitre, bien qu'il valût moitié

(1) Les banques provinciales remboursaient leurs propres billets avec des billets de la banque d'Angleterre, qui ont perdu pendant cette période de 8 à 25 pour 100.

moins sur le continent. Pour trouver des consommateurs quand on doublait en même temps et le prix et la quantité des produits, il fallait des circonstances exceptionnelles : le miracle eut lieu. L'utilisation de la vapeur comme force motrice, le perfectionnement de la mécanique, surtout dans les filatures et le tissage, déterminèrent un phénomène équivalant à un prodigieux accroissement de la population. Pour les plus importantes spécialités parmi les articles manufacturés, les prix de vente s'abaissent de telle sorte que le fabricant peut mettre le salaire en rapport avec le prix exorbitant des vivres, en se réservant à lui-même un bénéfice inespéré. L'activité des manufactures se propage de proche en proche. Il y a des usines à bâtir, la terre à fouiller pour en tirer les métaux et les combustibles, des canaux à creuser, un matériel immense à combiner et à construire; pour tout cela, la main-d'œuvre est sollicitée, largement payée. Le bien-être des ouvriers provoque leur classe à une multiplication rapide.

Cet agencement artificiel reposait cependant sur un échafaudage assez fragile : il eût suffi pour le renverser d'une concurrence intelligente, car les Anglais, en forçant démesurément leur production, se mettaient dans la nécessité absolue de vivre par le commerce extérieur, et comme il n'y avait rien d'impossible à ce qu'une autre nation s'appropriât les procédés nouveaux sans avoir à payer à une aristocratie nourricière cette prime énorme qui élevait artificiellement le salaire, il aurait pu se faire que les marchés lointains fussent sérieusement disputés aux spéculateurs britanniques; mais alors le seul pays assez avancé pour se poser en concurrent, la France, déchirée intérieurement par les révolutions ou enivrée de gloire militaire, était en outre exposée aux excentricités économiques de ses administrateurs. Il faut le dire aussi, l'état de guerre portait profit à l'Angleterre en autorisant cette politique âpre et spoliatrice qu'on lui a souvent reprochée, et non sans motifs. Dans tout pays allié ou conquis, les agens britanniques s'appliquaient à paralyser la navigation locale, et la police maritime qu'ils y substituaient n'était qu'une savante organisation de la contrebande au profit des manufactures anglaises.

L'Angleterre avait traversé à son honneur une épreuve terrible; elle s'était placée politiquement au premier rang des nations et avait donné aux autres peuples la plus haute idée de son énergie et de sa richesse. Était-elle après 1815 vraiment riche dans la naïve et bonne acception du mot? Sans doute elle avait développé étonnamment ses moyens de production et son revenu collectif, sans doute un capital énorme s'était accumulé dans les trente-deux mille familles propriétaires du sol, parmi les grands entrepreneurs de culture, les

créateurs de canaux, les premiers organisateurs de la grande industrie; néanmoins je ne puis m'accoutumer à considérer comme riche un pays où les deux tiers des habitans meurent de faim. Telle était la situation de la glorieuse Angleterre après la paix qu'elle avait dictée. Son développement rapide résultait pour ainsi dire d'une manœuvre de guerre : il avait quelque chose d'excessif et de monstrueux dont on sentait les vices à mesure qu'on se rapprochait d'un état normal à la faveur de la paix. La prime qu'il fallait payer à l'aristocratie pour chaque bouchée de pain, les taxes levées au profit du trésor sur presque tous les objets d'un usage courant, paralysaient l'activité à l'intérieur, et quant au commerce avec l'étranger, il se heurtait chaque jour à des obstacles nouveaux, soit que les autres nations essayassent de se protéger par le jeu des tarifs, soit qu'elles ouvrissent une concurrence sérieuse. La contrebande n'était plus une ressource. Si on forçait encore la vente, c'était au moyen des bas prix, mais aux dépens des ouvriers, dont on réduisait les salaires. Malgré cela, les exportations de 1820 à 1830 restèrent inférieures à ce qu'elles avaient été pendant les vingt années précédentes, et la misère devint une honte pour le pays, une plaie irritante pour la multitude : plus d'une fois la société fut mise en péril par des conspirations ou des soulèvemens populaires. Les scènes de désordre qui ont attristé cette époque sont à peu près oubliées en Angleterre, de même qu'on oublie la souffrance après la guérison. Il est bon cependant de s'y arrêter, parce que la peur d'une guerre sociale, en disposant le pays à écouter quelques hommes bien inspirés, marque pour ainsi dire le point de départ des réformes économiques.

On commença à voir en 1817 des bandes d'ouvriers affamés improviser des espèces de *meetings* qui dégénéraient trop souvent en émeutes. Un jour que le célèbre Henri Hunt, l'idole de la populace, avait harangué la foule dans un des carrefours de Londres, des bandes se formèrent sous l'impulsion d'un certain Watson; on se procura des armes en pillant le magasin d'un armurier, et on marcha en colonnes serrées sur la banque et la bourse, comme pour assiéger les arsenaux de l'aristocratie. La répression fut prompte et foudroyante : les assaillans furent sabrés par la cavalerie, et la police fit de nombreux prisonniers. Watson parvint à s'échapper à la faveur du tumulte, mais ceux que l'on considérait comme ses lieutenans furent pendus en pleine rue de Londres, devant le magasin où avait eu lieu le pillage des armes. La rigueur de cet exemple empêcha peut-être pendant quelque temps la révolte ouverte, mais elle ne fit qu'envenimer la mystérieuse propagande qui désorganisait les ateliers. Au commencement de l'année 1819, Hunt reparaît à Man-

chester, appelé pour présider un grand *meeting* que les sociétés populaires ont résolu de tenir, bien que les autorisations d'usage leur aient été refusées par les magistrats. A l'attitude des masses, on voit qu'elles ont déjà une discipline et leurs mots d'ordre; on lit sur les drapeaux : « Droits de l'homme, — suffrage universel, — parlement annuel, — égalité ou la mort! (*equal representation or death*), — A bas la loi sur les blés (*no corn-law*)! » Parfois ces devises ont pour accompagnement un bonnet phrygien ou un poignard sanglant. Dans son discours, que quarante mille personnes écoutent en frémissant, Hunt déclare que la classe ouvrière est à bout de souffrances, qu'il ne s'agit plus de s'adresser à un parlement qui a jusqu'ici repoussé du pied (*kicked*) les pétitions du pauvre, mais que « le jour est venu pour le peuple de pousser en avant, comme il convient à des hommes et à des Anglais, et de faire valoir ses droits.»

La foule sur qui tombaient ces paroles enflammées se sépara pourtant sans tumulte, après avoir voté l'envoi d'une espèce d'ultimatum, sous forme de supplique au régent; mais par les causes qui ont été signalées plus haut, l'insuffisance du travail et l'avilissement des salaires allaient toujours en augmentant. La détresse des ouvriers semblait un mal sans espoir, et l'esprit de révolte se répandait comme une contagion dans les centres industriels. On signalait de tous côtés des *meetings* de désœuvrés et d'affamés aussi nombreux, aussi menaçans que celui de Manchester. Toujours des anathèmes contre les vieilles institutions, contre les classes à l'abri de la misère commune, et tout cela entremêlé de systèmes et de projets en faveur du travail. Un des plus tristes symptômes fut la formation dans plusieurs villes des clubs de femmes à l'exemple d'une société mère (*femal Reform Society*) instituée à Blackburn, près de Manchester. Dans les circulaires envoyées aux femmes et aux filles d'ouvriers pour les inviter à multiplier les sociétés sœurs, il était dit que l'affiliation de femmes, mères de famille ou destinées à le devenir, tendait à enraciner profondément dans la tête et dans le cœur des enfans la haine des pouvoirs établis (*a deep-rooted hatred of our tyrannical rulers*). Dans un *meeting* tenu à Blackburn, une députation du club des femmes parut sur la plate-forme et présenta au président une adresse révolutionnaire avec un bonnet de liberté (1). Cette scène fut reproduite dans d'autres assemblées populaires.

La ville de Birmingham, malgré son importance toujours croissante, n'était pas encore représentée au parlement. Ce déni de justice ayant été signalé dans un *meeting* tenu le 12 juillet 1819, l'idée vint au peuple assemblé de nommer immédiatement un député et de

(1) Ces détails sont extraits en grande partie de l'*Annual Register*.

l'envoyer à Londres. Le choix tomba sur un baronet du Staffordshire, sir Charles Wolseley, qui s'était fait connaître par des manifestations démocratiques. L'élu répondit fièrement qu'il acceptait le mandat, et qu'il irait prendre possession de son siége à la chambre des communes. Cette nouveauté mit en ébullition les sociétés populaires; un mot d'ordre courut dans tout le pays pour multiplier les élections de ce genre. Leeds s'empressa de faire la sienne. Hunt fut nommé dans une réunion des plus tumultueuses qui eut lieu le 21 juillet à Smithfield. A Manchester, siége des principaux meneurs, on voulut que le choix des députés eût le caractère d'un acte souverain. Une convocation extraordinaire fut faite pour le 16 août; le *meeting* devait avoir lieu, comme toutes les réunions de ce genre, dans une vaste plaine à proximité de la ville, appelée le Champ Saint-Pierre.

Cependant le gouvernement, qui paraissait avoir accepté jusqu'alors comme une circonstance atténuante l'irritation causée par une extrême misère, était à bout de patience. Il est évident que si ces prétendus représentans du peuple avaient pu être nommés en grand nombre, ils auraient formé tout naturellement une sorte de convention opposée au parlement légal. Ordre fut donné d'arrêter Wolseley et quelques autres agitateurs désignés par les suffrages séditieux. Hunt avait été appelé à présider la grande assemblée de Manchester; il n'eut garde de manquer au rendez-vous. Son passage à travers la ville fut une marche triomphale : il était debout sur une espèce de char, ayant à ses côtés la présidente du club des femmes de Blackburn, qui agitait fièrement une bannière. Les radicaux du comté avec les députations des divers centres industriels formaient une escorte qu'on a évaluée entre quatre-vingt et cent mille personnes. Cette armée marchait en colonnes serrées, affectant une allure martiale; deux clubs féminins s'y trouvaient au grand complet et formaient un bataillon. On arriva ainsi au Champ Saint-Pierre, et la foule se déploya autour de l'estrade, frémissante d'avidité pour la parole de son orateur favori. Hunt avait à peine prononcé quelques mots qu'on vit apparaître un magistrat de police à cheval, suivi d'une quarantaine de cavaliers appartenant à la *yeomanry*, espèce de garde nationale recrutée alors parmi les propriétaires fonciers et les gros fermiers. Pendant que Hunt parlementait avec le magistrat chargé de l'arrêter, les *yeomen*, se sentant pressés dans la foule, enlevèrent leurs chevaux pour se dégager. Ce mouvement occasionna un grand trouble; plusieurs corps de cavaliers étaient en observation dans le voisinage; soit crainte que leurs camarades ne fussent en péril, soit impatience d'infliger une correction à cette tourbe qui les inquiétait depuis si longtemps, les

yeomen s'élancèrent au galop, sabre au poing : leur fougue entraîna un régiment de hussards. La foule épouvantée se dispersa à travers champs; mais dans le premier feu de la colère les cavaliers donnèrent la chasse aux fuyards, et peu d'instans suffirent pour que trois ou quatre cents personnes fussent foulées aux pieds des chevaux, contusionnées, sabrées ou même frappées à mort.

Il ne faut pas croire que cette rude leçon ait coupé court aux agitations démagogiques. Les hommes sensés du parti conservateur ne furent que plus inquiets : les radicaux allaient inspirer cette sorte d'intérêt qui s'attache aux victimes. En effet, Londres, Liverpool, Nottingham, York, Norwich, Paisley, Bristol, Glasgow et d'autres villes sans doute virent aussitôt des *meetings* où l'on protestait avec colère contre la sanglante exécution de Manchester. L'orateur allait se placer au-dessous du drapeau vert des radicaux voilé d'un crêpe; au *meeting* de Leeds, on voyait, peinte sur une espèce d'enseigne, une femme coupée en deux d'un coup de sabre par un *yeoman*, avec ce seul mot pour devise : « Vengeance! » On ne tarda pas à constater que les ouvriers de tous les grands centres industriels ourdissaient une vaste affiliation, et qu'ils se préparaient à frapper un coup décisif. Toutefois le radicalisme fut mis en échec devant l'opinion par la folle et odieuse conspiration d'Arthur Thistlewood, découverte par la police de Londres en février 1820. On a affecté de présenter cet homme comme un Catilina de bas étage, qui devait, avec une cinquantaine de vauriens, assassiner en une nuit tous les ministres, incendier les quartiers riches, piller la banque, vider les arsenaux pour armer la populace et régner enfin sur la ruine des institutions. Thistlewood a dit devant ses juges qu'il voulait seulement venger les victimes de Manchester, et il est probable en effet que son complot n'a pas été autre chose qu'une éruption hâtive et partielle de la fièvre qui agitait les classes ouvrières.

Il y eut encore par la suite des conjurations et des émeutes; mais elles perdirent peu à peu ces caractères d'animosité et d'audace qui faisaient craindre la guerre civile. Quelle est la cause de cet apaisement? Faut-il croire qu'une attitude plus énergique prise par l'autorité a terrifié les factieux, ou bien qu'une série de récoltes abondantes, à partir de 1820, a ramené l'activité dans les ateliers, tout en facilitant l'acquisition des denrées? Il se peut que ces circonstances aient atténué la crise, mais elles n'ont pas attaqué le mal dans son germe. Rappelons-nous que jusqu'en ces dernières années la détresse des basses classes en Angleterre, le danger d'une révolution sociale en ce pays ont été des lieux-communs exploités dans les publications du continent : on trouve même encore bien des gens qui, sous l'impression de leurs anciennes lectures, sont per-

suadés que les ouvriers anglais sont beaucoup plus à plaindre que ceux des autres pays. On ne remarque pas que la société anglaise, si malade il y a quarante ans, est depuis cette époque sous l'influence d'un traitement qu'elle a suivi avec une merveilleuse persévérance parce qu'elle s'en est bien trouvée, et qu'elle s'est fait pour ainsi dire un tempérament nouveau.

II. — HUSKISSON.

Que la constitution économique de l'Angleterre fût mauvaise, intolérable, qu'il y eût urgence de la changer, cela devenait évident pour tous les yeux. Ce fut sous le poids de cette impérieuse nécessité que surgirent dans certains esprits les idées de réforme. Rien au début ne ressemble à cette prétendue machination des industriels anglais pour propager à l'extérieur un système de liberté favorable au placement de leurs marchandises. A l'époque où partit le souffle qui communiqua la première impulsion, c'était au commencement de 1820, les négocians anglais, comme ceux du reste de l'Europe, honoraient les traditions mercantiles remontant à Colbert. Ils conservaient une foi naïve dans les vertus du régime protecteur : ils étaient d'ailleurs tellement subjugués par l'ascendant du torysme, qu'ils se seraient fait scrupule de solliciter un amendement aux combinaisons émanées du génie de Pitt. Il se trouvait alors par exception à Londres un négociant familiarisé avec les doctrines de l'école économique, Thomas Tooke, homme de mérite à tous égards, et d'autant plus considéré parmi ses confrères que ses habitudes studieuses n'avaient pas été nuisibles à sa fortune (1). Il avait pour spécialité le commerce d'échange avec la Russie, et pratiquait sur une large échelle l'importation des bois. Subissant comme tout le monde la gêne des lois restrictives et d'une fiscalité écrasante, persuadé comme citoyen qu'un pareil régime amènerait une crise dan-

(1) Thomas Tooke, mort en 1858 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, a fourni une série de publications sur les matières commerciales réunies en six volumes sous ce titre : *History of Prices*, 1792-1856. C'est une espèce d'encyclopédie commerciale expliquant les variations survenues dans les prix des marchandises depuis les dernières années du XVIIIe siècle. Ce livre fait autorité en Angleterre, et c'est assurément celui que j'ai consulté avec le plus de fruit pour le présent travail. La dernière série, entreprise par l'auteur dans son extrême vieillesse, n'a pu être achevée qu'avec la dévouée et judicieuse collaboration de M. William Newmarch. — Thomas Tooke, devenu l'un des négocians considérables de la Cité, et longtemps député-gouverneur de la banque d'Angleterre, a coopéré avec le même zèle à la création des docks et des chemins de fer et à la fondation des établissemens scientifiques consacrés principalement aux études qui intéressent le gouvernement des sociétés. Pour célébrer sa mémoire d'une manière digne de ses services, on a fondé par souscription au *King's College* une chaire d'économie politique à laquelle son nom restera attaché.

gereuse en poussant à bout la classe ouvrière, il entrevit l'unique chance de salut aux lueurs encore douteuses de la science qu'il cultivait : c'était une marche en sens inverse de celle qu'on avait suivie, un retour vers la liberté commerciale. Le moyen qu'il adopta pour mettre le problème à l'ordre du jour fut d'adresser au parlement une pétition sur la souffrance du commerce; mais il fallait pour cela qu'un certain nombre de signatures recommandables ajoutassent au poids de la sienne. Ceux de ses confrères qu'il supposait préparés à le comprendre étaient en bien petit nombre dans la Cité. Ce ne fut pas sans peine qu'il détermina quelques-uns d'entre eux à l'écouter; il fut même convenu qu'on éviterait le retentissement d'un *meeting* public, et que la conférence aurait lieu dans un dîner sous forme de conversation entre amis.

Le 21 janvier 1820, une dizaine de négocians se trouvaient attablés dans une des tavernes adoptées pour les réunions du haut commerce. Thomas Tooke expose ses idées, il est chaleureusement applaudi; mais hélas! après le repas, chacun des convives, le tirant à l'écart pour le féliciter, lui propose, comme amendement au programme, quelque mesure en faveur de son propre négoce, quelque obstacle à l'activité d'autrui. Le promoteur de la réunion fut obligé de s'avouer qu'il n'avait pas même été compris par ceux qu'il avait choisis comme ayant quelque teinture des doctrines d'Adam Smith. Il avait remarqué en outre chez la plupart de ses auditeurs l'appréhension de déplaire au ministère tory en provoquant un mouvement d'idées. Il fallait dissiper ce scrupule ou renoncer au concours de ses confrères. Il prit donc à tâche de sonder les dispositions du pouvoir. L'intensité de la crise commerciale jetait sur l'ensemble de la politique une teinte sinistre. Le chef du cabinet, lord Liverpool, fort inquiet sans doute, accueillit ce projet de pétition, qui allait lui fournir le prétexte d'une enquête parlementaire, moyen assez en usage pour ajourner les difficultés. Dès que les dispositions du premier ministre furent connues, le gouverneur et la plupart des directeurs de la banque d'Angleterre, qui avaient d'abord refusé leur concours, s'empressèrent de signer la pétition; les notables de la Cité vinrent d'eux-mêmes offrir leurs noms, et probablement sans mesurer la portée de l'acte auquel ils adhéraient.

Cette fameuse pétition des marchands de Londres fut présentée à la chambre des communes, le 8 mai 1820, par M. Alexandre Baring (lord Ashburton), et à la chambre haute par lord Lansdowne. Ce n'était qu'un résumé abstrait des axiomes économiques sur les phénomènes de l'échange : on y exposait en termes généraux les inconvéniens du système restrictif, et, sans signaler aucun fait d'application, on concluait en sollicitant une réforme douanière en harmonie

avec les principes. L'impulsion étant donnée, des pétitions analogues, impliquant la demande d'une enquête, furent envoyées de Glasgow, de Manchester et de Bristol. Si l'on est curieux de savoir ce qu'était en 1820 l'opinion du public anglais sur le libre échange, on en trouvera le reflet exact dans les débats provoqués par la pétition des marchands. L'assemblée presque tout entière prend d'abord cette attitude dédaigneuse avec laquelle on repousse les utopies déraisonnables, indignes de discussion. Quelques orateurs à l'esprit aventureux mettent en relief les abus du régime en vigueur, tout en avouant qu'une transformation radicale comme celle qui est suggérée par les pétitionnaires est pleine de difficultés et de périls. Cette thèse est celle que soutient lord Liverpool dans la chambre haute. A coup sûr, selon lui, il serait heureux pour l'humanité que toutes les nations fussent constituées sur les bases de la liberté commerciale; mais il n'en est pas ainsi : chacune d'elles a pourvu à sa propre défense. L'Angleterre pourrait peut-être adoucir les lois protectrices de ses fabriques, mais jamais celles qui défendent son agriculture, tant celles-ci sont identifiées avec ses institutions. Après tout cela, les pétitionnaires ne devaient pas s'attendre à beaucoup de succès. A leur grand étonnement, lord Castlereagh tire à part M. Baring, et lui déclare que si la formation d'un comité d'enquête est demandée, le gouvernement n'y fera pas obstacle (1).

Si l'on veut bien se rappeler que cet incident eut lieu dans un moment d'effroyable misère, au lendemain du jour où l'on venait de pendre à Londres Thistlewood et ses complices, et quand on annonçait de toutes parts que les ouvriers affamés forgeaient des armes, on comprendra qu'une enquête destinée à améliorer l'état économique ait été prise au sérieux par beaucoup d'esprits. Le comité des communes, composé de vingt-deux membres, parmi lesquels on distinguait MM. Frédéric Robinson, Baring, Canning, Huskisson, siégea pendant trois ans, et publia quatre volumineux rapports. Le comité de la chambre des lords restreignit le cadre de ses recherches, et ne publia que deux volumes. Les documens recueillis manquaient de méthode et de proportion : ils éclairaient surabondamment certaines spécialités du commerce extérieur, comme les lois de navigation, le privilége de la compagnie des Indes, les relations avec les colonies, l'importation du bois, et ici on surprend l'influence personnelle du promoteur de l'enquête. Si par hasard les rapporteurs abordaient les généralités et rendaient hommage au principe

(1) Il y aurait une sorte d'ingratitude à ne pas rappeler qu'au même moment lord John Russell introduisait sa fameuse motion qui a déterminé douze ans plus tard la grande réforme électorale, et que lord Brougham faisait prendre en considération un plan tendant à créer l'enseignement populaire.

de la liberté commerciale, c'était avec toute sorte de restrictions et de ménagemens pour les préjugés du public. Ces *évidences* toutes nouvelles, comme disent les Anglais, sur une foule de phénomènes incompris jusqu'alors, ont provoqué la sagacité des observateurs, et c'est à partir de cette époque qu'on a vu poindre cette école des *free traders* qui a conjuré la catastrophe imminente, en provoquant une transformation sociale dont l'histoire parlera avec admiration, quand elle sera complète et qu'on en aura mesuré l'étendue.

Une fois placés à ce point de vue, les bons esprits ne tardèrent pas à découvrir la voie où il fallait entraîner le pays. Augmenter l'essor industriel par la révision des lois et règlemens qui faisaient obstacle au travail, et surtout par la suppression des droits sur les matières premières, donner quelque satisfaction à la multitude en avisant au moyen de réduire les taxes sur les objets de grande consommation, telles étaient les bases d'un programme assez vaguement esquissé à l'origine, et théoriquement personne n'avait d'objections à y faire. Quant à la pratique, c'était autre chose. On allait se heurter à cette innombrable majorité qui applaudit aux réformes, mais à la condition qu'elles ne dérangeront aucune classe dans ses intérêts, aucun praticien dans ses routines. Le trésor avait besoin de toutes ses ressources, et n'entendait pas qu'on les réduisît. L'aristocratie territoriale considérait son monopole comme un talisman auquel l'Angleterre devait sa prépondérance en Europe. Les commerçans, les manufacturiers étaient en plein sous l'illusion du système protecteur. Cette situation des esprits fait comprendre le retentissement qu'eurent à cette époque les délibérations du parlement britannique relativement au commerce des soieries.

C'est pour ainsi dire par le suicide de l'ancien régime que la nouvelle doctrine libérale arrive pour la première fois au pouvoir. Le 12 août 1822, au moment de partir pour le congrès de Vérone, où il s'agissait de cimenter la sainte-alliance, Castlereagh tomba dans un noir désenchantement de ses propres principes et se coupa la gorge. Sentant la nécessité de reformer un cabinet plus en harmonie avec l'opinion, lord Liverpool s'adjoignit Canning à la place de Castlereagh, lord Ripon (M. Robinson) comme chancelier de l'échiquier, et M. Huskisson comme président du bureau de commerce, trois *free traders*. Robert Peel, introduit dans ce même cabinet comme ministre de l'intérieur, et alors imbu de tous les préjugés économiques de son parti, était le plus ardent avocat des monopoles dont la destruction devait plus tard faire sa gloire. Pendant deux ou trois ans, et comme pour se préparer la main, Huskisson s'appliqua à réduire les taxes oppressives en évitant d'amoindrir les ressources du trésor. Des dégrèvemens portant à la fois sur

l'excise et les douanes exonérèrent plus ou moins le tabac, le café, le cacao, les vins et spiritueux, le vinaigre, les épices, les bois, la verrerie et presque toutes les matières premières à l'usage des fabriques. L'impôt sur le sel, qui avait été porté au taux énorme de 15 shillings par *bushel* (18 francs 75 centimes pour 36 litres), fut aboli en deux fois et n'a pas été rétabli depuis cette époque. En même temps, l'habile ministre remaniait une foule de règlemens surannés touchant le commerce et la navigation pour les rapprocher autant que possible du principe de liberté. Dans cet ordre d'expériences, l'assimilation complète de la Grande-Bretagne et de l'Irlande en matière de douanes, l'ouverture des Indes orientales aux vaisseaux, autres que ceux de la compagnie, jaugeant moins de 350 tonneaux, la révision des lois sur l'office des courtiers de marchandises, sur les primes d'exportation et les *drawbacks*, sur les entraves à l'émigration des ouvriers et à la sortie des machines, ont été des services considérables et plus appréciés de jour en jour.

Tant qu'Huskisson procéda par voie de tâtonnemens financiers, conservant l'équilibre des budgets, ménageant les abus érigés en droits, on toléra ses essais, on y applaudit même souvent. Rien n'était fait cependant, puisqu'on n'avait pas encore entamé le régime protecteur. Huskisson choisit pour ouvrir la première brèche l'industrie de la soie, et ce fut de sa part une habileté. La fabrication des soieries, que le pays ne pouvait pas classer au rang de ses industries naturelles et nécessaires, était le plus protégé de tous les métiers et un des plus arriérés. Une prohibition absolue écartait toute concurrence étrangère. Le public payait à des prix excessifs des marchandises médiocres à tous égards, et les producteurs criaient détresse. Puisque cette industrie ne donnait satisfaction à personne, il était à croire qu'on en pourrait modifier les bases sans rencontrer trop de résistance. Il ne s'agissait d'ailleurs que de remplacer la prohibition absolue par un droit protecteur de 30 pour 100. L'alarme se mit néanmoins parmi les classes intéressées au maintien du monopole : on y sentait instinctivement que les novateurs ne s'en tiendraient pas à une seule victoire, et qu'un principe ébranlé par un premier coup décline rapidement jusqu'à sa chute. Le parti conservateur s'organisa aussitôt pour la résistance, et par l'effet de ses évolutions le membre qui avait présenté en 1820 la fameuse pétition des marchands de Londres, M. Baring, prit à cœur d'introduire et de défendre les nombreuses suppliques où les fabricans de soieries affirmaient qu'ils allaient être inévitablement ruinés par la levée des prohibitions.

La réforme proposée resta pendant trois sessions à l'état de controverse parlementaire où éclatèrent plus d'une fois le génie et l'ar-

dente conviction d'Huskisson. En 1826, la prohibition absolue des soieries étrangères fut enfin remplacée par un droit proportionnel de 30 pour 100. A cette époque, les manufactures anglaises mettaient en œuvre 1,260,000 kilogrammes de soie brute; vingt ans plus tard, elles en employaient 3,413,000 : le nombre des métiers était triplé. On découvrit en 1845 que la prime exigée par les contrebandiers pour l'introduction frauduleuse des étoffes de soie n'était que de 15 pour 100, tandis que le droit perçu par la douane était de 30 pour 100. On modifia en conséquence le tarif légal, et la fabrication augmenta encore. Arrive l'exposition universelle de Londres : les merveilles de l'industrie lyonnaise sont mises en regard des produits similaires; les manufacturiers anglais reconnaissent leur infériorité. Vont-ils demander qu'on les garantisse de la concurrence? Bien au contraire. En novembre 1852, vingt-sept manufacturiers de Manchester adressent au chancelier de l'échiquier un mémoire où ils exposent que le reste de protection conservée en leur faveur ne sert qu'à paralyser leur industrie, en propageant cette opinion que les produits anglais sont inférieurs à ceux des fabriques continentales; que si les producteurs arrivaient au contraire à une large exportation, il leur deviendrait possible d'améliorer leur travail au point de soutenir à tous égards la concurrence des étrangers : en conséquence, ils demandent au gouvernement « qu'il lui plaise de les *soulager* en abolissant les droits sur les tissus de soie d'origine étrangère, *non partiellement et graduellement*, *mais totalement et immédiatement.* » Les manufacturiers de Spitalfields et de Coventry ne montrant pas une résolution aussi ferme que ceux de Manchester, le gouvernement hésite. On envoie à Paris pour l'exposition de 1855 des commissaires chargés de comparer les produits de tous les pays : ceux-ci déclarent que si la palme du bon goût et de la fantaisie élégante reste encore aux Français, les fabriques nationales peuvent défier toutes les concurrences en ce qui concerne la solidité du tissu, la teinture et le bon marché. Ces résultats étant acquis, les hommes sensés comprennent qu'il n'y a plus d'inconvénient à renverser les dernières barrières, et que l'introduction d'une certaine quantité d'articles de luxe, loin de compromettre l'existence des fabriques anglaises, ne sera qu'un moyen de compléter leur éducation et de leur faire sentir l'aiguillon de la concurrence. C'est alors qu'à l'occasion du traité de commerce avec la France, on enlève à l'industrie des soieries ses derniers priviléges pour la livrer à toutes les éventualités du libre échange (1). J'ai rapproché ces faits au

(1) On aurait tort d'attribuer d'une manière absolue au récent traité de commerce cette crise passagère que les journaux anglais appelaient, il y a deux ou trois mois, la *grande détresse de Coventry.* Le premier mouvement des manufacturiers de cette ville

risque de rompre la série des dates, parce que l'expérience concernant les soieries, commencée avec éclat par Huskisson, est celle qui a le plus servi à l'éducation commerciale du public anglais.

Depuis la retraite d'Huskisson en 1827 jusqu'à l'avénement de Robert Peel comme premier ministre en septembre 1841, les hommes d'état, presque sans exception, obéirent à l'impulsion donnée. On retrouve dans leurs actes financiers la préoccupation d'égaliser les charges publiques, d'amoindrir les obstacles opposés par la fiscalité à la liberté des transactions, à l'essor des aptitudes individuelles. C'est par des dégrèvemens que les chanceliers de l'échiquier recommandent leurs budgets à l'approbation de l'Angleterre. Le trésor abandonne ainsi 61 millions de francs par des réductions sur les charbons, les huiles, les sucres, les fruits secs, la soie brute, le chanvre et diverses matières à l'usage des ateliers. Le remaniement des taxes de consommation sur la bière, l'alcool, les cuirs, la chandelle, le bois, le savon, l'empois, le papier, les cotonnades imprimées, entraîne un sacrifice de plus de 200 millions, et pour obtenir la réforme postale, on ne s'effraie pas d'une perte sèche de 31 millions qui ne devait être compensée que vingt ans plus tard. Le total des dégrèvemens pour cette période de quatorze années dépasse donc 292 millions de francs. Les ministres n'avaient pas beaucoup de résistance à vaincre : l'opinion les soutenait. La situation du public anglais était celle du malade qui se livre à ses docteurs sans connaître les périls et l'amertume des traitemens à subir. La guérison du mal politique au moyen de la réforme financière et commerciale était le thème de beaucoup d'écrits recherchés alors, oubliés aujourd'hui. Il me semble même que je manquerais à un devoir en ne mentionnant pas un livre d'un grand effet, celui d'Henri Parnell, où le problème à l'ordre du jour a été creusé avec la plus vigoureuse pénétration (1). Ce fut aussi vers la fin de cette période, en 1838, que prit naissance cette fameuse *ligue de Manchester*, à qui il était réservé de livrer les grandes batailles, et de recueillir presque sans partage les honneurs du triomphe.

ayant été de réduire les salaires de leurs ouvriers, ceux-ci se mirent en grève : au moment où ils étaient à bout de ressources, un hiver excessif les surprit, et ils eurent cruellement à souffrir; mais au premier appel fait à la bienfaisance publique les secours arrivèrent abondamment, et il y a déjà plus d'un mois que la municipalité de Coventry a fait savoir par la voie de la presse que la crise tirait à sa fin, et que les subventions envoyées si généreusement n'étaient déjà plus nécessaires.

(1) *On financial Reforme*, volume publié en février 1830 et réimprimé quatre ou cinq fois en peu de temps.

III. — ROBERT PEEL.

Quelque considérable que nous paraisse le chiffre des dégrèvemens, il n'en était résulté que des remaniemens de tarifs, arrêtés juste au point où les intérêts du trésor allaient être compromis, et laissant subsister la plupart des anciens monopoles. Les whigs, comme des opérateurs timides, avaient effleuré la plaie, sans oser porter le fer jusqu'aux profondeurs. Vers 1841, la détresse des classes ouvrières, augmentée accidentellement par l'insuffisance des récoltes, semblait mettre de nouveau la société en péril. L'agitation contre les *corn-laws* empruntait à ces circonstances le caractère d'une grande lutte politique. Le torysme se serait évidemment perdu par une résistance obstinée : les hommes intelligens du parti le comprirent, et, par un vigoureux effort, ils portèrent Robert Peel jusqu'au sommet du pouvoir, afin que le plus capable d'entre eux eût la main haute au milieu des changemens inévitables. Une certaine émotion existait en ce moment à propos d'un comité institué par la chambre des communes avec mission d'analyser la législation douanière en distinguant les droits plus ou moins protecteurs de ceux qui avaient pour unique raison d'être les intérêts du trésor. L'enquête venait de révéler que, sur onze cent cinquante articles mentionnés au tarif et fournissant une recette brute de 574 millions de francs, il y en avait dix-sept dont on tirait 542 millions, vingt-neuf produisant 22 millions, et onze cent onze ne donnant que fort peu de chose ou rien. Quant à l'effet des taxes sur les transactions, on en avait signalé plusieurs comme malfaisantes et d'autres comme ridicules. Les ligueurs de Manchester faisaient grand bruit de ces aveux officiels, et jusqu'au sein du ministère tory on les avait pris en sérieuse considération.

On connaît le premier plan de Robert Peel, qui consistait à pratiquer sur une large échelle la réforme des tarifs commerciaux, sauf à compenser les pertes du trésor par l'établissement d'un impôt sur les gros revenus, et à restreindre autant que possible les concessions demandées à l'aristocratie territoriale par le cri populaire. Je ne rappellerai pas des incidens qui ont pris récemment, sous une plume habile, l'intérêt du drame (1); je dois m'en tenir à enregistrer sommairement les résultats. Les principes adoptés par Robert Peel en matière de douanes se résumaient en quatre points : abolition définitive des prohibitions, franchise absolue pour les matières

(1) Voyez la remarquable étude de M. Louis Reybaud sur *Cobden et l'École de Manchester* dans la *Revue* du 15 mai 1860.

brutes mises en œuvre dans les manufactures, droits très modérés sur les objets à demi travaillés, et, à l'égard des articles achevés, pondération combinée de manière à ce que la concurrence étrangère devienne sérieusement profitable aux consommateurs; enfin suppression des entraves fiscales ou réglementaires nuisibles au travail intérieur ou à l'exportation des produits nationaux. Ces principes, introduits dans cinq budgets consécutifs (1842-46), occasionnèrent de nouveaux dégrèvemens, montant à 191 millions de francs. Les impôts sur les bois, les huiles, le bétail, les sucres, le café, le coton, la soie, la laine brute, se trouvèrent de plus en plus allégés; on effaça du tarif un nombre très considérable d'articles donnant moins de 250,000 francs chacun : le droit d'excise sur les verreries, qui rapportait encore plus de 20 millions, la taxe sur les ventes aux enchères, dont on tirait près de 8 millions, furent définitivement abandonnés.

Une date particulièrement remarquable dans cette œuvre de salut, commencée déjà depuis un quart de siècle, est l'année 1846. Grâce à l'ardent et ingénieux prosélytisme de M. Cobden et de ses amis, l'agitation avait pris une ampleur formidable. Robert Peel lui-même, en dépit de ses engagemens et de ses sympathies, était converti au libre échange au point d'en accepter toutes les conséquences. Sa tactique pour prolonger le monopole, devenu odieux au pays, avait d'ailleurs échoué : il ne lui restait plus qu'à sauver par une honorable retraite les aveugles de son parti qui auraient voulu résister encore, au risque de se perdre. Robert Peel eut donc à lutter contre les plus opiniâtres de ses amis pour faire adopter une loi qui maintenait pendant trois années encore l'échelle mobile, mais avec des tarifs affaiblis, et qui, à partir du 1er février 1849, autorisait la libre importation des céréales avec un simple droit de balance équivalant à 42 centimes par hectolitre. Ce vote a été le fait culminant, la victoire décisive entre tous les combats livrés jusqu'à ce jour pour la transformation économique de la société anglaise : il a consacré un nouvel ordre de choses en sacrifiant un monopole qui était une des bases de l'ancienne constitution politique.

Depuis plusieurs années déjà, on avait touché le point où il n'était plus possible de racheter, par le développement de la consommation, les pertes occasionnées par la réduction des tarifs. On ne pouvait constituer le trésor en état de déficit permanent; il n'y avait plus qu'à choisir entre deux partis extrêmes : suspendre le traitement commencé, et dont on ressentait déjà les bons effets, au risque de retomber dans les convulsions, ou bien faire entrer dans le système fiscal une combinaison déjà expérimentée à titre de sacrifice temporaire, l'*income-tax*. Entre ces deux extrémités, le bon sens

du public n'hésita pas, et ce fut encore le *leader* des classes riches, Robert Peel, qui, vaincu par la nécessité, inscrivit à l'actif du budget l'impôt sur la richesse.

En 1851, les prohibitionistes français ont osé dire à la tribune, par l'organe de leur plus habile avocat, que l'introduction de l'*income-tax* en Angleterre n'avait pas été autre chose qu'un hommage rendu à l'excellence de notre système financier, que nos voisins, sans se préoccuper de liberté commerciale, avaient voulu tout simplement naturaliser chez eux un impôt direct analogue au nôtre. Il a fallu beaucoup de légèreté ou une confiance bien grande dans la crédulité des adversaires pour soutenir une pareille affirmation. Comme conception fiscale et comme portée politique, rien n'est plus dissemblable que les deux systèmes dont il s'agit. L'*income-tax* anglais est un impôt frappé exclusivement sur les gros revenus, quelles qu'en soient l'origine et la nature. Qu'il soit propriétaire du sol ou fermier exploitant, spéculateur ou industriel, rentier ou fonctionnaire, savant ou artiste, le citoyen anglais doit à l'état une partie de la rente, du traitement ou du bénéfice qu'il encaisse, pourvu que son contingent dépasse en valeur effective 2,500 francs par année (1). Le caractère de l'*income-tax* et sa raison d'être ont été de soulager la multitude nécessiteuse au moyen d'une cotisation infligée à ceux qu'on suppose au-dessus du besoin. Oserait-on soutenir que tels sont les caractères de nos quatre contributions directes? Chez nous, l'état s'adjuge une portion de la valeur existante, si mince qu'elle soit, sans s'inquiéter de la situation réelle du détenteur. Il n'y a pas d'exonération stipulée au profit du contribuable obéré, et la moitié de la taxe foncière est fournie par des propriétaires qui ne réalisent certainement pas un revenu net de 2,500 fr. Chacun paie non en raison du produit effectif qu'il réalise, mais suivant un tarif cadastral égal pour le propriétaire opulent qui a pu améliorer son fonds au point d'en décupler la rente et pour le cultivateur ruiné qui ne travaille plus que pour solder ses créanciers hypothécaires. Dans l'ordre industriel, on devient contribuable chez nous par le seul fait qu'on occupe une usine, un atelier, une boutique, et la patente qu'il faut payer n'est pas proportionnelle, comme en Angleterre, à un bénéfice net et effectif au-delà d'une certaine somme; notre patente ressemble encore beaucoup à cet ancien droit de travailler que vendaient autrefois les rois de France : qu'on gagne peu ou beaucoup, il faut la payer suivant un tarif convenu. Nombre de professions lucratives dans les sciences, les arts, les fonctions

(1) Le chiffre de 100 livres ou 2,500 francs a été introduit en 1852. A l'origine du renouvellement de l'*income-tax* par Robert Peel, le minimum imposable était 150 livres ou 3,750 francs.

publiques, les emplois industriels, au lieu d'être taxées dans la mesure des revenus qu'elles donnent, ne sont atteintes chez nous que par rapport aux loyers d'habitation, de telle sorte que le chef d'une famille nombreuse, d'autant plus pauvre qu'il est obligé d'avoir un vaste local, doit payer plus que le riche célibataire qui peut vivre à l'étroit. Je signale ces différences, non pour faire ici la critique de la fiscalité française, ce qui me conduirait fort loin, mais pour montrer combien est fausse l'assimilation qu'on a prétendu faire de l'*income-tax* avec nos impôts directs, et ce sera une légitime occasion de constater, à l'éternel honneur de l'Angleterre, que la réforme de ses institutions économiques a été *libérale* dans le sens le plus intelligent et le plus généreux du mot.

Un phénomène social des plus remarquables me paraît être l'influence qu'a exercée depuis trente ans la réforme économique sur cet ensemble de lois, d'idées, de sentimens, d'habitudes, qu'on appelle vaguement les mœurs d'un pays. A chaque parcelle de liberté tombant dans le domaine commun, on sentait davantage le côté faible des institutions basées, en Angleterre comme partout, sur des monopoles plus ou moins déguisés : on prenait à cœur de mettre autant que possible la législation en harmonie avec le principe nouveau. C'est dans cet esprit qu'on a opéré la conversion de certaines redevances d'origine féodale, la suppression des priviléges commerciaux de la compagnie des Indes, l'abolition de l'esclavage dans les colonies d'Amérique, et surtout la refonte des anciens règlemens sur le paupérisme. A partir de 1834, le chef d'industrie a cessé d'être intéressé à l'extension de la misère, parce qu'il ne lui a plus été possible de faire payer par le bureau des pauvres une partie du salaire de ses ouvriers.

Dès les premiers essais de la grande industrie, on avait pressenti qu'il y aurait chez les entrepreneurs une tendance à exagérer la durée du travail, non pas précisément pour obtenir une réduction indirecte sur le gain légitime de l'ouvrier, mais pour amoindrir la perte résultant du matériel employé. En effet, si un outillage d'un million donne 100,000 francs de bénéfice net avec des journées de douze heures, il est clair qu'on pourrait gagner le double avec un travail incessant. Quatre bills sur cette matière, édictés depuis le commencement du siècle, restèrent à l'état de lettre morte jusqu'au jour où les novateurs commencèrent à former dans les conseils du gouvernement un groupe de quelque consistance. A la suite d'une laborieuse enquête commencée en 1832, l'opinion publique réclama une réglementation efficace dans le régime des manufactures. Par respect pour le principe de la liberté, le parlement s'abstint d'intervenir d'une manière directe au profit des ou-

vriers adultes; mais il considéra les enfans et même les femmes comme des mineurs à qui une protection était due. Par les actes de 1844 et 1847, l'admission des enfans dans les ateliers avant l'âge de huit ans fut défendue. Le travail effectif fut limité à six heures et demie par jour, sans compter deux heures d'école, pour les enfans de huit à treize ans, et à dix heures pour les adolescens mâles de treize à dix-huit ans, comme pour les filles ou femmes de tout âge. Or, comme les hommes ont ordinairement besoin dans les grandes fabriques d'avoir pour auxiliaires des femmes et des enfans, on avait supposé qu'en réduisant le labeur de ceux-ci, les mâles adultes eux-mêmes ne seraient pas employés dans les ateliers plus de dix heures. Défense avait donc été faite de retenir trop longtemps les enfans et les femmes dans une même manufacture; mais on n'avait pas prévu le cas où les créatures faibles seraient occupées en une seule journée dans plusieurs manufactures, et comme la loi est appliquée à la lettre en Angleterre, les maîtres prétendaient ne pas violer la loi en pratiquant le système des *relais*, c'est-à-dire qu'ils échangeaient leurs petits ouvriers, qui, passant d'un atelier à l'autre, faisaient parfois des journées doubles. Un tel abus criait justice ; le bill de 1850 y mit fin en précisant les heures pendant lesquelles femmes et enfans devraient être appliqués au travail. On pourvut à la stricte exécution de la loi au moyen d'inspecteurs qui ont pris leur mandat au sérieux, parce qu'ils sentent que l'autorité les soutient et que le public applaudit à leur zèle. Le but entrevu par les législateurs a été atteint sans préjudice pour les chefs d'industrie. Quoique le nombre des manufactures et usines ait augmenté considérablement depuis vingt-cinq ans, celui des enfans qui y sont employés est réduit de beaucoup (1). Aux enquêtes de 1832 sur le sort des classes salariées remontent les tentatives énergiques et suivies pour constituer un système d'éducation populaire, ainsi que la série des règlemens sanitaires qui ont fait à peu près disparaître ces cloaques insalubres, ces logemens immondes, objets pour les étrangers d'une triste curiosité.

L'aristocratie britannique n'ayant pas pu défendre le monopole qui faisait sa force principale, l'abolition des autres monopoles ne devait plus être qu'une affaire de temps et d'opportunité. Cependant, deux ans après leur déroute, qui semblait définitive, les prohibitionistes étaient ralliés et prêts à livrer bataille à propos du privilége colonial. Avant 1842, le sucre de provenance étrangère était

(1) On en peut juger par un document qui date déjà de dix ans. En 1835, on comptait 115,782 fabriques et 298,917 en 1850. Cependant à la première époque il y avait dans ces grands ateliers 56,093 enfans au-dessous de treize ans et seulement 40,775 en 1850. L'amélioration doit être beaucoup plus marquée actuellement.

prohibé. Celui des colonies britanniques payait environ 62 centimes par kilo. L'importation ne dépassait pas alors 194,000 tonnes, ce qui correspondait au plus à une consommation de 6 kilos de sucre raffiné par tête. Un peu plus tard, en vertu des combinaisons de Robert Peel, on avait réduit le droit de moitié et permis l'introduction des sucres d'origine étrangère, mais avec une surtaxe d'un tiers. En 1848, lord John Russell, en lutte contre les tories, qui avaient les prohibitionistes pour arrière-garde, leur jeta comme un défi la proposition d'abolir définitivement le privilége des planteurs britanniques, en abaissant le droit sur les sucres à 25 centimes par kilogramme, sans aucune distinction d'origine. Par compensation, on restituait aux colons la faculté de chercher les marchés les plus lucratifs pour leurs produits, au lieu de les réserver pour la métropole. Les lamentations sur la ruine inévitable des colonies, les menaces même, retentirent suivant l'usage; il y eut une telle indécision dans le parlement, que le ministère ne put recueillir qu'une majorité de quinze voix. Après dix années d'expérience, en 1858, l'importation s'élevait à 469 millions de kilogrammes, et la consommation par tête était plus que doublée. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est qu'en dépit de la concurrence étrangère, les colonies sucrières ont augmenté leur commerce avec la métropole de 50 pour 100, indépendamment du trafic qu'elles ont pu faire avec les étrangers.

L'abandon du système colonial a déterminé le retrait des lois de navigation. Il n'y a pas de meilleure preuve de l'influence acquise par les *free traders* que l'abolition de ce fameux acte de Cromwell, vénéré si longtemps comme le palladium de la puissance britannique. La portée politique de cet acte avait été bien amoindrie par suite des altérations qu'il avait reçues après l'émancipation des États-Unis d'Amérique; il en restait cependant toutes les combinaisons de police qu'on supposait propres à développer l'énergie des marins ou à protéger l'art des constructions navales : traités particuliers, droits différentiels entre les pavillons, défense d'employer les navires construits à l'extérieur, ou même de réparer les navires nationaux dans les ports étrangers, obligation de réserver le transport des produits coloniaux à la marine britannique, obligation d'importer par le cabotage et non par les canaux la plus grande partie des charbons brûlés à Londres. Depuis les temps d'Huskisson, la propagande libérale avait atténué peu à peu ces règlemens dans la pratique: mais le principe et surtout le préjugé restaient debout, et quand le ministère proposa en 1849 de supprimer définitivement l'acte de Cromwell, il ne fut pas difficile aux adversaires de la loi de susciter les passions populaires et de mettre sur pied une véritable

armée de matelots qui alla en phalange serrée porter à Westminster une de ces monstrueuses pétitions où les signatures se comptaient par myriades. La majorité parlementaire ne se laissa pas intimider par cette démonstration, et bien qu'on entende encore parfois les plaintes de quelques armateurs routiniers, la spéculation maritime, ainsi que la construction des navires, est plus active et plus florissante que jamais.

Après tant de mesures prises pour procurer au peuple l'abondance et le bon marché des vivres, on avisa au moyen de multiplier les logemens et d'en abaisser le prix. L'Angleterre fournit peu de bois pour les bâtimens. Avant 1842, cet article était frappé d'un droit moins fiscal que prohibitif : il dépassait 50 pour 100 de la valeur réelle. Il a été successivement abaissé jusqu'à 10 pour 100, et si l'on conserve encore cette taxe, c'est comme une prime d'encouragement tendant à provoquer le reboisement du pays. Les briques, dont l'emploi est très considérable, supportaient un droit d'excise de 7 à 12 fr. 50 cent. par mille, selon la grandeur. En 1850, le trésor abandonna une douzaine de millions qui lui revenaient de ce chef. L'impôt sur les portes et fenêtres, invention de Pitt, que ses adversaires du continent lui ont prise, était ébranlé en Angleterre par de vives critiques : on lui reprochait son défaut de proportionnalité et sa fâcheuse influence sur le plan des constructions civiles; mais il avait le mérite de rapporter 47 millions de francs. On en fit pourtant le sacrifice en établissant un droit fixe sur les locaux habités à raison de 3 fr. 50 cent. pour 100 sur les demeures particulières, et de 2 fr. 40 cent. pour 100 sur les maisons destinées au commerce ou au travail agricole, avec affranchissement complet pour les habitations d'un produit net inférieur à 500 francs. Cette compensation était bien insuffisante, puisqu'elle ne devait rendre au trésor que 15 millions par an. Aussi le parti tory essaya-t-il l'année suivante de faire abaisser à 250 francs la limite de l'exemption, par ces motifs que les maisons louées au-delà de 500 francs ne se trouvent guère que dans les villes ou dans les centres de production, et que, même dans la classe aisée, un grand nombre de familles n'étaient pas atteintes par l'impôt, en raison de la modicité des loyers et de l'instinct qui porte chacun à s'isoler avec les siens dans une maisonnette. Cette critique, quoique assez raisonnable, ne fut pas prise en considération, et on maintint le chiffre qui affranchissait en effet la généralité des citoyens, comme pour mieux montrer qu'il n'y avait pas à marchander pour améliorer le régime de la multitude.

IV. — GLADSTONE.

Vers la fin de 1852, les tories avaient ressaisi le pouvoir, et des élections venaient d'être faites sous leur influence. Les partisans de la réforme économique avaient quelque raison de se défier du nouveau parlement : ils résolurent de sonder ses tendances, et l'un d'eux, M. Villiers, proposa de constater par un ordre du jour que des améliorations évidentes avaient été accomplies grâce au libre échange, et qu'une politique conforme aux principes de la liberté commerciale était le plus sûr moyen de contribuer au bien-être des populations. L'épreuve fut décisive. Dans cette chambre, où le parti conservateur avait concentré ses forces, il se trouva 336 membres contre 256 pour approuver la motion de M. Villiers. Cette manifestation fait époque dans l'histoire du libre échange; elle a mis le principe hors de cause, du moins pour l'Angleterre, et si l'on y dispute encore, c'est à propos des détails d'exécution et non plus sur la valeur intrinsèque du système. La responsabilité des hommes d'état semble allégée, et ils vont au but plus directement. Un plan assez ingénieux de M. Disraeli est repoussé, parce qu'on y soupçonne l'arrière-pensée d'amoindrir les innovations consenties par Robert Peel. Avec M. Gladstone, qui revient à l'échiquier, le public s'émeut, parce qu'on sent tout d'abord que la ferme raison du théoricien va être servie par la passion de l'artiste. Le ministre propose d'abolir l'excise sur le savon, impôt qui rapporte près de 30 millions de francs, mais impôt malfaisant qui condamne le peuple à la malpropreté. Il y a dans la perception des taxes concernant diverses transactions des formalités onéreuses pour les citoyens : il faut les modifier, dût-il en coûter au trésor une quinzaine de millions. Le tarif des douanes comporte encore des simplifications. Treize articles intéressant l'alimentation populaire (beurre, fromage, œufs, cacao, raisins, fruits, etc.) seront réduits de moitié; cent trente-trois articles de détail peuvent être dégrevés, cent vingt-trois autres affranchis tout à fait. Des mesures sont prises en même temps pour atténuer autant que possible les entraves et les ennuis occasionnés par tout régime douanier. Comment compensera-t-on ces nouveaux sacrifices? C'est encore à la classe riche que M. Gladstone s'adresse en lui demandant d'abandonner l'une de ses principales immunités. Forcé d'établir, contrairement à ses principes, une taxe sur les successions, Pitt l'avait du moins limitée à l'héritage des valeurs mobiles. De cette manière il avait laissé intact le privilége des familles opulentes, qui se perpétue surtout par la transmission des propriétés réputées immeubles. M. Gladstone obtint que la taxe dont il s'agit

fût étendue aux immeubles, avec l'espoir que son budget de recettes serait augmenté par là d'une cinquantaine de millions.

A chaque feuillet qu'on arrachait du vieux livre des priviléges, une certaine irritation parmi les hautes classes se faisait sentir. Comme palliatif, le ministre réformateur s'engagea à réduire graduellement l'*income-tax* jusqu'à son entière suppression en 1860. Il était sincère en faisant cette promesse, il avait pu croire qu'un accroissement de commerce et de consommation allait remettre à niveau les recettes et les dépenses; mais bientôt les relations des puissances occidentales avec le tsar s'envenimèrent, et le cabinet britannique dut se préparer à une guerre qui allait s'engager dans des conditions exceptionnelles. Il fallait de l'argent promptement et beaucoup. Sous le poids de ce besoin, comme sous la pression d'un ressort, jaillit encore un problème d'économie sociale, celui des emprunts publics et des dettes permanentes. Dans quelles circonstances et dans quelle mesure convient-il qu'une génération rejette sur les âges futurs la responsabilité de ses propres actes? Sans se rallier à l'utopie des amis de la paix, M. Gladstone croit que la guerre est une chose mauvaise, et qu'elle serait souvent évitée, si les citoyens savaient qu'ils vont être immédiatement appelés à contribuer pour solder tout ou partie des frais. Lorsqu'au contraire on hypothèque le travail des générations à venir pour désintéresser le présent, le mouvement des emprunts, l'effervescence de la spéculation, le bénéfice émietté parmi les classes les plus influentes y font l'effet d'une prime en faveur de la destruction des hommes. M. Gladstone compta assez sur le bon sens de ses concitoyens pour développer à la tribune la thèse que je résume, et il proposa de lever 400 millions de francs par des émissions de billets à court terme, par des accroissemens d'impôts, et surtout par le doublement de cet *income-tax* dont il venait de promettre la suppression. Le parlement, il faut le rappeler à son honneur, se montra digne du ministre. Une cotisation exceptionnelle de 160 millions de francs fut votée par des hommes appartenant tous à la classe qui allait avoir à payer double l'impôt sur le revenu. Malheureusement la guerre se prolongea d'une manière imprévue. La génération actuelle, ayant payé sa dette, ne se fit plus scrupule d'inscrire une partie des frais au compte de l'avenir. On eut recours aux emprunts. Quoi qu'il en soit, le débat soulevé n'aura pas été sans profit pour l'éducation économique de l'Angleterre. L'abus des emprunts n'y est plus guère à craindre : il sera bien difficile d'y avoir recours sans une impérieuse nécessité de salut public.

Les innovations qui peuvent avoir pour effet d'amoindrir momentanément les ressources du trésor furent suspendues pendant la pé-

riode de guerre. On s'appliqua avec d'autant plus de soin aux réformes qui n'intéressent pas d'une manière directe les finances de l'état. Cette tendance, de plus en plus caractérisée, consistait à introduire la liberté dans toutes les transactions, à affranchir les citoyens d'une prétendue tutelle qui, sous prétexte de les garantir contre les fraudes, détruit leur initiative et paralyse leur aptitude. En 1854, on prononça l'abolition des lois contre l'usure, très regrettées sans doute des usuriers, car elles les autorisaient à augmenter le prix de leurs services en proportion des périls du métier. On signalait depuis vingt ans les fâcheux effets de la loi sur les sociétés commerciales. Le code anglais n'avait d'abord admis que des sociétés privées (*private companies*), composées seulement de six personnes, toutes responsables et indéfiniment solidaires les unes des autres. Sous ce régime, les associations de capitaux n'étaient possibles qu'entre gens d'une opulence notoire, assez connus les uns des autres pour qu'on ne reculât pas devant les chances d'une pareille solidarité. On adoucit, vers 1826, les rigueurs de ce système en tolérant des sociétés à fonds réunis (*joint-stock companies*) dont les actionnaires peuvent être en nombre illimité, en restant néanmoins solidaires les uns des autres, de telle sorte que le porteur d'une seule action aurait pu être ruiné pour combler le déficit d'une entreprise, bien qu'il fût resté complétement étranger à la gestion. Il y avait pourtant un moyen d'échapper à cette terrible responsabilité : c'était de se faire autoriser spécialement, en vertu d'une charte royale ou d'un acte du parlement, à constituer une compagnie à peu près semblable à nos sociétés anonymes, où la perte de l'actionnaire ne peut jamais dépasser la valeur de sa mise; mais ce moyen n'était pas à la portée de tout le monde, et l'espèce de procédure préliminaire pour obtenir la patente entraînait des dépenses telles qu'elles ne pouvaient être supportées que par de puissantes associations. Les chartes de ce genre n'étaient presque jamais accordées en matière de banque, afin de ne pas entamer le privilége de la banque d'Angleterre. Insistons encore sur ce détail qu'en Angleterre toutes les contestations entre associés devaient être déférées à un tribunal d'*équité*, c'est-à-dire à la cour de la chancellerie, tribunal où aboutissent une multitude d'affaires de toute sorte, quoique les juges y soient en très petit nombre, si bien que les procès y durent ordinairement plusieurs années, et deviennent si dispendieux qu'il y a folie à les entamer quand l'intérêt n'y est pas considérable.

On n'a pas manqué de vanter comme un acte de haute sagesse ces obstacles opposés à la multiplication des sociétés commerciales : c'était le frein pour brider les emportemens de la spéculation, une garantie nécessaire au public contre les flibustiers de l'industrie.

Que telle ait été l'intention à l'origine, il se peut; quant aux résultats, c'est autre chose. Cette responsabilité sans limites à laquelle on ne pouvait échapper que par une faveur spéciale et toujours achetée au prix d'une avance considérable, cette juridiction laissant au sociétaire lésé si peu de chance de faire valoir son droit, tout cela semblait calculé pour déconcerter l'esprit d'association, et constituait dans la pratique une sorte de privilége au profit des capitalistes influens. L'Angleterre, après tout, n'était pas le seul pays où la loi sur les sociétés commerciales aurait été combinée de manière à empêcher que le groupement des petites économies ne fît concurrence aux gros coffres-forts. Un esprit tout nouveau préside aujourd'hui aux destinées du peuple anglais, et même au sein des classes supérieures on est devenu assez clairvoyant pour ne plus s'effrayer des progrès que pourrait faire la multitude et de la consistance qu'elle pourrait prendre sous le régime d'une franche liberté. Sauf le cas où il s'agirait de constituer un monopole ou d'aliéner quelque parcelle du domaine national, comme dans l'ouverture d'un chemin de fer ou la distribution du gaz, l'établissement d'une société commerciale est considéré comme une transaction ordinaire. Le gouvernement renonce à dicter la forme du contrat et laisse les citoyens à peu près libres de pondérer leurs intérêts comme ils l'entendent. En vertu de plusieurs bills édictés entre 1855 et 1858, la formation des sociétés par actions avec responsabilité limitée, c'est-à-dire analogues à nos sociétés anonymes, est devenue en quelque sorte le droit commun. Au lieu d'effaroucher l'actionnaire en lui imposant des obligations ruineuses, le gouvernement n'intervient plus que pour le rassurer, en prescrivant certaines formalités qui offrent des garanties de publicité et de contrôle, sans entraver la liberté des contractans. Au cas de contestations entre associés, on a augmenté les moyens d'obtenir justice en attribuant à un autre tribunal la compétence réservée jusqu'alors à la cour de chancellerie. Les anciennes compagnies ont été mises en demeure d'opérer leur transformation conformément aux principes de la loi nouvelle, et elles l'ont fait avec empressement. Si les sociétés commerciales ont pu se multiplier en Angleterre au milieu des obstacles et des embûches du régime précédent, il est à croire que le génie d'entreprise va se retremper encore dans une loi intelligente et sincère, et qu'on s'étonnera bientôt au spectacle des forces latentes qui vont surgir.

La réforme des sociétés de commerce n'a été appliquée aux banques que postérieurement et avec quelques restrictions, parce qu'il fallait tenir compte du monopole de la banque d'Angleterre. Si on se place pour le juger au point de vue de la théorie, le régime actuel paraît assez anomal. Toutefois le public ne s'en plaint pas. Les

banques sont, comme on sait, très multipliées dans l'empire britannique et sous les formes les plus diverses. L'entente cordiale de la banque privilégiée avec les grands établissemens privés qui l'entourent, la concurrence que se font toute sorte de comptoirs dans les provinces, où l'émission des billets n'est pas défendue, le système très libéral appliqué en Écosse, la facilité de circulation résultant de l'usage presque général des chèques, tout cela suffit à une ample distribution de crédit, et le public ne désire pas mieux pour le moment. Il arrive bien de temps en temps qu'une crise monétaire jette dans le pays l'alarme et la souffrance. On soupçonne alors que les banques y sont pour quelque chose. Les victimes gémissent, les pouvoirs s'émeuvent. On installe des commissions d'enquête; on fait des plans de réforme. Comme après une bataille, les plaies des blessés se referment; les morts sont vite oubliés. Les sommités du monde financier, n'ayant pas à se plaindre du régime en vigueur, affirment qu'il deviendra parfait avec quelques changemens de détail. C'est ce qu'on a vu en 1857, et il en sera encore ainsi à chaque crise, jusqu'à ce que l'exercice du *free trade* ait mis en évidence les côtés faibles du sytème actuel. Alors une agitation pacifique s'organisera au sujet du crédit, et les banques britanniques seront modifiées conformément aux exigences d'une franche liberté commerciale.

Après une quarantaine d'années de controverses et d'expériences, si l'on prend pour point de départ la pétition des marchands de Londres, les idées s'étaient éclaircies, et les changemens qui paraissaient au début n'intéresser que les ateliers et les comptoirs avaient pris la consistance d'un système politique. Qu'on relise l'admirable discours dans lequel M. Gladstone a développé le plan financier motivé par le traité de commerce avec la France. L'expédition de Chine, les dépenses pour les fortifications et la flotte, les diminutions de revenu que le traité de commerce doit infliger, vont déranger l'équilibre des budgets : le déficit prévu s'élèverait à 235 millions de francs, s'il ne devait pas être atténué par quelques recouvremens exceptionnels. Est-ce une raison pour suspendre les réformes commerciales? Bien au contraire. Le ministre y voit un motif pour persévérer. Si le pays s'est tellement enrichi et fortifié qu'il supporte sans broncher les charges du passé et celles du présent, n'est-ce pas au judicieux affranchissement de l'industrie qu'il doit cela? Le gouvernement français se montre disposé à négocier dans le sens de la liberté commerciale : c'est une rare et précieuse occasion qu'il faut saisir pour simplifier encore les tarifs anglais, pour en effacer, s'il est possible, les dernières traces du régime protecteur. L'exemple de la France fera sensation dans les autres pays, et déterminera un

ébranlement favorable au principe destiné à transformer les relations de peuple à peuple. Il n'y a pas à dire d'ailleurs que l'Angleterre fausse elle-même ce principe en signant un traité de commerce exclusif : elle ne modifie point ses lois en vue d'un intérêt spécial, et si la France paraît avoir obtenu des avantages, toutes les autres nations sont admises à en profiter.

Pour qu'un ministre tienne un pareil langage au milieu d'une assemblée, il faut évidemment que le libre échange soit hors de cause comme doctrine : il n'y a plus de dissidence possible que dans l'application. On sent chez M. Gladstone la généreuse impatience d'achever l'œuvre de Robert Peel. Il propose d'abolir ou de réduire les droits d'entrée non-seulement sur les articles consignés dans le traité avec la France, mais encore sur un certain nombre de produits alimentaires dont il voudrait faciliter l'introduction dans les pauvres ménages. Après cette dernière simplification, le tarif anglais ne comporte plus que vingt-six articles principaux (sans compter quelques subdivisions) inscrits uniquement en vue du revenu qu'ils doivent fournir à l'état, et sans aucun égard pour les intérêts particuliers. Le couronnement de la réforme douanière, selon le ministre, c'est l'abolition du droit d'excise sur le papier. Ce dernier article mérite une mention spéciale.

Avant les réformes décisives, vers 1837, la consommation du papier de toute sorte dépassait à peine 40 millions de kilogrammes, dont le trésor tirait environ 12 millions de francs. En 1859, on a perçu les droits sur 98,675,720 kilos, et le produit net a été de 31,461,600 francs. Ce prodigieux accroissement dans l'emploi du papier est un des plus sûrs indices du progrès social accompli. On y voit d'abord un effet de la multiplication des affaires, car il n'est pas une seule transaction qui ne donne lieu à quelques écritures. Il semble en second lieu que l'activité industrielle, au lieu d'atrophier les esprits, comme on est disposé à le croire, développe au suprême degré le besoin des renseignemens, de l'étude, de la controverse, et même des délassemens intellectuels. Par un phénomène politique très remarquable, si le besoin du papier imprimé s'est accru en Angleterre, c'est pour une clientèle toute nouvelle. Les beaux livres pour les lettrés, les journaux et les recueils adressés aux « classes gouvernantes, » comme disent nos voisins, ne sont peut-être pas beaucoup plus répandus qu'il y a trente ans; mais depuis que la liberté commerciale a rendu l'émulation et l'espoir à tant d'esprits qui se laissaient croupir, il faut une multitude de petits livres à bon marché, de journaux à un penny. Le tirage quotidien de ces feuilles populaires est déjà évalué au double de celui des journaux de la société choisie, y compris le *Times*, qui répand à lui

seul 50,000 exemplaires. La presse hebdomadaire distribue en outre chaque samedi un nombre incalculable de petits cahiers dans les ateliers, les fermes, les plus modestes ménages.

C'est que chacun, sentant instinctivement qu'il a chance de s'affranchir par un meilleur emploi de ses facultés, éprouve le besoin d'acquérir des connaissances, et c'est en lui donnant le nom d'*impôt sur les connaissances* qu'on a rendu antipathique la taxe sur le papier. Il arrive sans doute que des feuilles obscures servent de porte-voix à des récits malveillans, à des doctrines dont partout ailleurs la diffusion serait réputée dangereuse. On a le bon esprit de ne pas s'en effrayer en Angleterre : cela s'y perd dans le remuement général des idées, comme l'imprécation d'un homme en colère au milieu de la foule. L'opinion publique, jusque dans les hautes classes, ne répugne pas à ce franc parler démocratique. En 1858, le torysme, représenté devant les communes par M. Disraeli, alors ministre, est obligé d'adopter cette motion formulée par M. Milner Gibson : « la chambre est d'avis que le maintien du droit sur le papier, comme source de revenu, serait impolitique. » L'année dernière, M. Gladstone fait entrer dans son grand projet l'abolition du droit sur le papier, et même l'affranchissement de l'obligation de timbrer les journaux (1), afin d'en faciliter encore davantage la diffusion. Pour accomplir en faveur du peuple ce sacrifice de 31 millions, sacrifice qui implique une aggravation de l'*income-tax*, il ne craint pas de s'adresser aux riches, sur qui l'*income-tax* pèse particulièrement. Tout le monde n'approuve pas cet excès de générosité. Ceux qui résistent feront-ils ressortir la multiplication anomale des petits journaux, le danger d'une propagande démagogique? Ils s'en garderont bien : l'opinion publique ne leur ferait pas écho. Ils s'en tiennent à une opposition financière : ils font valoir l'inopportunité d'un dégrèvement considérable quand le trésor est menacé d'un déficit. Les conservateurs de la chambe haute sont ainsi excusés de maintenir l'impôt dont l'abolition a été prononcée par la chambre des communes; mais le refus des lords n'est pour ainsi dire qu'une affaire de forme. Ce serait manquer aux précédens du torysme que d'adopter une réforme du premier coup. Nous allons voir, à une des sessions prochaines, M. Gladstone revenir à la charge, et il est probable que l'impôt sur les connaissances ne résistera pas au second choc. Quelle conclusion tirer de tout cela, si ce n'est que la réforme

(1) Dans l'état actuel de la législation anglaise, le timbre des journaux sert, comme chez nous, d'affranchissement postal. Pour épargner aux journaux l'ennui de faire apposer le timbre à l'avance sur les feuilles, M. Gladstone proposait d'appliquer aux publications périodiques qui voudraient se servir de la poste un seul droit de transport au poids, comme pour les livres imprimés.

économique a si bien équilibré les forces sociales et si bien distribué les rôles utiles que les classes, quoique toujours diversifiées, en sont arrivées à ne plus se suspecter, à ne plus se craindre? Heureuse Angleterre, où l'on ne connaît plus cette peur des révolutions, ce vague malaise des pays continentaux, semblable à ce qu'on éprouve au lendemain des grandes catastrophes, en voyant la tourmente du sol et l'affaissement des édifices!

Au point de vue du public consommateur, les changemens introduits par M. Gladstone dans son budget de 1860 ont eu pour effet d'atténuer d'à peu près 80 millions de francs le fardeau des contributions indirectes. Quant aux moyens de compensation, ils sont assez vaguement indiqués. Le ministre sait par expérience que l'équilibre se rétablira infailliblement. La réforme à ses yeux est une œuvre de salut, et il est malséant de trop compter quand on rend un grand service. Une magnifique péroraison nous montre les rois des anciens temps, dans leurs jours de fête et de largesse, faisant jeter sur leur passage l'argent à pleines mains dans la foule. « C'était peut-être un intéressant spectacle, s'écrie l'orateur, mais un spectacle plus beau encore et plus digne de notre siècle est de voir un souverain s'aidant des lumières de son peuple réuni en parlement répandre parmi ses sujets des bienfaits, sous forme de lois sages et prudentes qui ne sapent en aucune façon les fondemens du devoir, mais qui, en affranchissant l'industrie de ses chaînes, vont procurer de nouveaux stimulans et de nouvelles récompenses au travail. »

Un point sur lequel M. Gladstone insiste très judicieusement, c'est que les réformes commerciales auxquelles l'Angleterre doit sa pacification intérieure « n'ont cependant pas été accomplies au profit des masses populaires seulement, mais au profit de toutes les classes, au profit du trône et des institutions du pays. » Enfin le principe souverain auquel l'Angleterre conforme actuellement son économie intérieure, et souvent même sa politique internationale, semble se dégager du tâtonnement empirique et arriver à sa formule rationnelle dans ces derniers mots de M. Gladstone : « Vous allez répandre le bien-être dans le pays et sous la meilleure forme, car vous ne forgez pas pour les hommes des appuis mécaniques qui vous fassent faire à leur place ce qu'ils doivent faire par eux-mêmes; mais vous étendez leurs ressources, vous donnez l'essor à leur aptitude, vous faites appel au sentiment de leur responsabilité, et vous n'affaiblissez pas celui d'une honorable indépendance. »

Je ne considère pas comme achevée la transformation économique de la société anglaise, mais elle a été poussée assez loin, les résul-

tats sont assez satisfaisans, assez appréciés, pour qu'un mouvement rétrograde ne soit plus possible. A la place de l'ancien régime administratif, qui, sans couleur de direction et de protection, semait le champ de l'industrie de priviléges pour les uns, d'entraves pour les autres, s'est introduit avec l'évidence du succès un principe dont la tendance est de rendre à chacun le libre essor de ses aptitudes, la pleine propriété de son énergie industrielle : c'est là un fait tout nouveau, et j'oserai dire une révolution qui fera date dans l'histoire de l'humanité, car il n'est pas plus possible aux autres peuples de se refuser à la rénovation de leur système économique que de repousser l'usage des machines et des moteurs perfectionnés. De cet unisson économique, dont la génération actuelle verra, selon toute probabilité, l'établissement, résulteront des changemens d'une telle importance dans le régime intérieur des sociétés comme dans les relations de pays à pays, qu'il faut réserver ces gros problèmes pour des études spéciales. J'insisterai seulement aujourd'hui sur quelques points.

Les faits ont suffisamment justifié, ce me semble, ce qui a été dit plus haut, que la réforme anglaise ne procède pas d'un système nettement arrêté dès le point de départ. L'excès du péril est devenu, comme il arrive souvent en politique, le salut de la société anglaise. Menacés par la misère des classes industrielles et à bout d'expédiens, les continuateurs de Pitt accueillent l'idée d'une enquête : ce sera non pas une audience où chaque privilégié vient plaider pour l'abus dont il profite, mais une analyse approfondie du régime dont on se trouve mal. Cette investigation excite dans le public une curiosité sérieuse. A l'enquête officielle succède pendant des années une série d'études particulières. L'évidence de certaines idées forme une école, et l'école, après vingt ans, se trouve être un parti politique, un parti assez fort pour changer le vieux ressort du gouvernement en brisant le monopole des propriétaires du sol. A chaque changement, il y a soulagement parmi les pauvres, sécurité plus grande parmi les riches. Bref, on peut dire de la réforme économique qu'elle est une œuvre collective, commencée en tâtonnant, presque au hasard, par un petit groupe de citoyens, mais qui, pendant quarante ans d'une merveilleuse persévérance, a vu augmenter le nombre de ses collaborateurs à tel point que le peuple anglais s'y est associé tout entier. Pour lui, le principe qui s'est dégagé à la longue, celui de la plus grande liberté possible dans les transactions de toute espèce, intérieures et extérieures, tend à devenir comme un article de foi politique.

Voici une phrase que je lis dans un livre publié récemment à Londres pour expliquer le mécanisme des institutions anglaises : « Avant

la réforme électorale de 1832, l'esprit de parti était enflammé à un degré que nous avons peine à concevoir, et que le bon sens public ne tolérerait pas actuellement. Dans beaucoup de villes, un whig et un tory ne se seraient pas assis à la même table, et dans les relations privées les femmes, les enfans, les parens d'un chef de famille attachés à l'un des deux grands partis refusaient aux familles d'un sentiment opposé les témoignages de la politesse la plus vulgaire. » Au contraire, le trait caractéristique du moment (les organes de la publicité britannique en font l'aveu), c'est l'effacement des anciennes couleurs, l'indolence du public anglais à l'endroit des réformes purement politiques. Cet apaisement, qui deviendrait un mal s'il devait aller jusqu'à l'indifférence chronique, quelle en est la cause? Se figure-t-on qu'il n'y ait là qu'un phénomène de pondération constitutionnelle, que whigs et tories se soient calmés par la seule raison qu'un parti a ravi à l'autre son influence? — Dans le système des relations extérieures, le changement du caractère britannique n'est pas moins remarquable. Cet âpre désir d'acquisition et d'agrandissement, qui a chez tout Anglais la force d'un instinct, ne s'est pas amoindri; mais les influences nouvelles qui dominent à l'intérieur ont modifié à l'égard des étrangers les points de vue et les moyens d'action, et l'anathème sur la perfide Albion, qui a eu sa raison d'être pour nos pères, n'est plus aujourd'hui qu'une manière de plaisanterie.

Un autre contraste est plus frappant encore. Nous avons vu quelles étaient les dispositions des classes populaires après la paix de 1815 : la peur se mit parmi les classes riches, peur assez légitime lorsqu'on voyait les ouvriers dresser les cadres d'une innombrable armée, acheter des fusils et forger des piques. On pressait alors le gouvernement d'aviser aux mesures répressives : suspension de la liberté de la presse, du droit de réunion, du droit de posséder des armes. Mécontens de ce qu'ils appelaient l'inertie du pouvoir, les nobles et les *gentlemen* des comtés du nord et de l'Écosse avaient pris l'initiative d'une confédération défensive, espèce de milice armée. Supposez que le gouvernement, d'accord avec les classes supérieures, s'en fût tenu à un système de résistance; il en eût été de la crise comme de la plaie trop fortement comprimée qui s'enflamme. De ce qui n'était qu'une émeute de gens affamés serait sorti un vrai parti politique avec ses chefs et son programme. L'antagonisme des classes, quand il menace de dégénérer en guerre civile, jette dans les sociétés tant d'alarmes et de misères qu'on y fait bon marché de la loi pour en finir au plus tôt. Il se serait formé sous un nom quelconque une espèce de dictature, et qui sait ce que serait devenue cette libre constitution dont tout Anglais fait son plus noble amour? Les choses

sont bien différentes aujourd'hui. Au lieu de s'effrayer de la presse, les hautes classes sont disposées, comme on vient de le voir, à favoriser tout ce qui est publicité et mouvement d'idées pour le peuple (1). Les fils de ces *gentlemen* qui s'organisaient militairement, il y a quarante ans, pour tenir tête aux ouvriers, en sont à proposer des souscriptions pour fournir des armes aux ouvriers. Vers la fin de l'année dernière, un membre important du parlement, M. Lindsay, avait jeté les bases d'une association nationale dont les membres se seraient engagés à verser chaque semaine une cotisation variant de 80 centimes à 2 francs 50 centimes. Les sommes ainsi recueillies auraient servi à donner au citoyen pauvre un équipement de volontaire, une carabine rayée qui serait devenue sa propriété, et de plus un secours hebdomadaire en cas de maladie, une petite pension de retraite à l'âge de soixante ans, et même un capital de 2,500 fr. pour le plus proche héritier du volontaire décédé. L'obstacle à ce projet n'est pas venu des hautes classes. Le gouvernement a fait sentir avec raison qu'il ne convenait pas d'introduire des catégories dans la milice patriotique en formant des légions stipendiées, et que tout citoyen était égal devant le péril de la patrie. Les ouvriers eux-mêmes ont manifesté une certaine répugnance à recevoir leur équipement de la générosité publique. Ceux qui le désirent et le peuvent achètent leurs carabines, et ils sont bien accueillis quand ils se présentent, surtout peut-être dans les corps où les influences aristocratiques dominent.

La conclusion à tirer de là est que la crainte des révolutions intérieures est complétement dissipée en Angleterre. C'est là un phénomène spécial, unique peut-être dans l'histoire, à peine croyable, je le sens bien, pour les gens qui n'ont pas l'habitude de l'analyse économique. Aux yeux de ceux qui sont aptes à discerner les effets des lois sur le travail, source de toute prospérité, il n'y a plus aucun sujet d'étonnement : les faits confirment la théorie. Il nous reste au surplus un bon moyen de faire comprendre à tous comment l'Angleterre est parvenue à une sécurité intérieure et à un merveilleux enrichissement sous l'influence de la liberté économique : c'est de mettre en contraste un autre grand pays qui a suivi dans son économie administrative des tendances presque toujours opposées. Ce pays, c'est la France.

André Cochut.

(1) Il résulte d'une statistique récemment publiée en Angleterre, *New's papers Press Directory for 1861*, que le nombre des journaux et recueils dans le royaume britannique était de 257 en 1821, et qu'il est actuellement de 1102, dont 819 pour l'Angleterre et le pays de Galles. Encore en 1850 on en comptait moitié moins qu'en 1861.

LES SOUFFRANCES

D'UN PENSEUR ITALIEN

LEOPARDI ET SA CORRESPONDANCE.

Epistolario di Giacomo Leopardi, 2 vol., Firenze.

Parce que l'Italie est livrée aujourd'hui à toutes les ardeurs de la lutte, parce qu'elle est plongée tout entière dans cette fournaise d'où ses membres, depuis si longtemps dispersés et mutilés, doivent sortir unis et vivant d'une vie nouvelle, parce qu'enfin l'action tourbillonnante éclipse la pensée dans cette résurrection d'une nationalité que bien des personnes aimaient tant qu'elles croyaient pouvoir s'y attacher sans péril comme à une chimère généreuse, et qu'on n'aime plus depuis qu'elle devient une réalité qui s'impose, ce n'est pas une raison de croire que la force et l'habileté soient les improvisatrices d'un si merveilleux mouvement. Le jour de l'action s'est levé pour la péninsule; l'intelligence, elle aussi, a eu son heure, et pendant que la politique était morte ou dormait des Alpes au Phare, il y avait à Florence comme à Milan, à Naples comme à Turin, des poètes, des écrivains, des historiens, des philosophes, qui, à travers ce réseau de compression si habilement tissé, travaillaient à la même œuvre de rajeunissement par la méditation solitaire, par la sérieuse et forte activité de l'esprit. C'était le temps où se formait ce qu'on pourrait appeler la pensée italienne moderne. Ceux qui ont personnifié cette pensée à un moment de ce siècle n'allaient point sans

doute directement au but qui se dérobait devant eux, ou qu'ils ne pouvaient laisser entrevoir que sous le voile des fictions. Ils faisaient mieux. Cette Italie, que de frivoles et myopes calculs croyaient avoir réduite à n'être plus pour jamais qu'une expression géographique, ils la faisaient revivre de la vie intellectuelle et morale; ils la faisaient reparaître dans l'unité de son génie, dans l'indivisibilité de son âme, au milieu des divisions artificiellement tracées par la politique.

Lorsque le Milanais Manzoni écrivait ses drames et son roman des *Promessi sposi*, lorsque Silvio Pellico, l'échappé du Spielberg, écrivait ce livre des *Prisons*, qui a fait peut-être plus de mal à l'Autriche que la plus amère invective, en démontrant l'impossibilité de la domination étrangère par la candeur et l'innocence de la victime; lorsque Niccolini et Giusti à Florence lançaient, l'un ses tragédies, l'autre ses mordantes satires et son *Brindisi de don Girella;* lorsque le digne comte Balbo à Turin et Carlo Troya à Naples, ces deux guelfes du temps présent, cherchaient à éclaircir les problèmes de l'histoire; lorsque enfin Leopardi, un petit noble perdu dans une montagne de la Marche d'Ancône, s'élevait jusqu'à l'une des plus pathétiques expressions de la douleur humaine, ni les uns ni les autres ne s'inspiraient de leur petite nationalité originelle. Ils n'étaient ni Lombards, ni Piémontais, ni Toscans, ni citoyens de l'état de l'église : ils étaient Italiens, et ils parlaient pour l'Italie. C'étaient tous de grands et dangereux conspirateurs de l'ordre spirituel. On ne les surveilla pas assez. Par l'esprit, par l'imagination, ils conspiraient pour la résurrection nationale, même pour l'unité, et quand au lendemain de l'affranchissement de Milan les hommes d'action, maîtres de la scène à leur tour, allaient chercher dans sa retraite le vieux Manzoni pour lui donner une place dans le sénat italien, ils ne faisaient que reconnaître en lui un de ces précurseurs de la pensée dont les œuvres ont fait briller l'image idéale de la patrie commune avant que l'Italie politique fût une réalité.

C'est de cette légion de citoyens d'une Italie idéale que fut un jour Leopardi, avec sa figure de philologue inventif, de moraliste inexorable et de poète passionnément triste (1). Dans cette littérature qui est le lien moral de la péninsule avec le monde moderne, et qui disparaît aujourd'hui à l'horizon derrière tant d'événemens accumulés d'où sort une nation nouvelle, dans cette littérature, dis-je, il y a certes plus d'une physionomie expressive; nulle n'est peut-être d'une plus saisissante originalité que celle de cet infortuné de génie, si

(1) Voyez l'étude sur le poète Leopardi, par M. Sainte-Beuve, dans la *Revue* du 15 septembre 1844.

jeune par les années, si rompu à toutes les luttes de l'esprit, si éprouvé dans son âme, et devenu, à l'âge où tout sourit, un de ces amans irrités de la douleur, un de ces êtres visités par la déception, qui ont écrit pour des générations encore vivantes le poème de la mélancolie et du deuil intérieur. Le temps est passé, je le sais bien, où ce poème émouvant parlait à tous les cœurs. Il y a des saisons dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, et ce n'est plus maintenant la saison de la mélancolie. Notre siècle s'est guéri de ce mal; il ne s'ennuie plus, il ne se perd plus dans les nuages de la rêverie ou dans les subtiles inquiétudes de la passion. Il est devenu positif, et ce n'est pas lui qui se laisserait bercer à l'éternelle histoire des tourmens intérieurs. Si le brave Werther était encore de ce monde, il ne serait pas dévoré par ce ver rongeur qui le rendit impropre à la vie, il ne se tuerait pas, ou s'il se tuait et si ses aventures nous étaient contées, on le tiendrait pour un lamentable et pointilleux insensé qui ne sait pas prendre l'existence et qui est fort morose dans ses discours. René ne se complairait plus à dépeindre les orages désirés qui devaient l'emporter. Ce sont des personnages de l'autre monde, et cependant ils ont vécu, et pour bien des hommes de leur génération ils ont été des frères. Il y eut un jour où ce poème tout pénétré de la tristesse moderne, et dont les héros s'appellent René, Werther, Child-Harold, Obermann, Ortis, faisait frissonner tous les cœurs. Ce n'était pas la conception chimérique et maladive de quelques imaginations jetées en dehors de toute réalité. C'était l'expression vivante et fidèle de ce qui se passait au plus profond de l'être moderne remué par l'effroyable tempête des événemens humains. C'est là, à vrai dire, la littérature, la poésie de la révolution française, vue, non en quelques dates précises et en quelques faits, mais dans son ensemble moral et dans ses mystérieux retentissemens. Le jeune héros de Goethe est comme le pressentiment vivant de cette révolution, il l'aspire avant qu'elle n'éclate; Child-Harold la reflète dans son violent scepticisme, et Rolla lui-même, Rolla que nous avons connu, avec ses imprécations étincelantes et passionnées, n'est que le dernier enfant de cette race.

Ce que Goethe fut à un moment de sa carrière en Allemagne par ce petit livre de *Werther*, ce que Byron fut en Angleterre, ce que furent bien d'autres personnages de l'esprit portant en eux-mêmes ce sentiment invincible de la tristesse des choses, Leopardi l'a été en Italie; il a été le poète, le théoricien enflammé, dirai-je, du désespoir et du doute. Et quel homme fut réellement plus prédisposé par le malheur d'une destinée exceptionnelle, par les souffrances d'une nature individuelle violemment comprimée, à devenir un de ces types douloureux de la pensée moderne? Quel homme eut à se

mesurer plus obstinément et plus obscurément avec toutes les contradictions et tous les insupportables ennuis de la vie? Né noble et dans une aisance relative, il vécut le plus souvent dans une sorte de dénûment, réduit à calculer avec ses amis à quel prix on pouvait strictement ne pas mourir de misère, obligé de travailler pour des libraires, de faire des éditions de Pétrarque et de Cicéron. Avec un cœur fier, il rencontra plus d'une fois ces humiliations inévitables qui s'attachent à une condition précaire. Nourrissant un amour élevé et presque superbe de la gloire, il se voyait enchaîné dans un petit village des Marches, ayant pour tout horizon le Monte-Morello, et se débattant pour prendre son vol. Il embrassait l'Italie dans sa pensée, et pour ceux qui l'entouraient l'Italie tout entière était enfermée à Recanati. Agité de tous les instincts d'activité, il était prématurément condamné à une mortelle inaction par une maladie organique qui envahissait tout son corps. Sentant en lui la puissance d'aimer, il ne pouvait ni aimer, ni être aimé, ou, si son cœur s'agitait, c'était pour lui infliger le supplice des aspirations inassouvies. C'est là le drame dont les *canzoni* de Leopardi sont la flamme ardente et sombre, dont ses *œuvres morales* résument, sous une forme souvent ironique, la philosophie amère, et que ses *lettres* révèlent dans les détails navrans d'une vie qui se brise à chaque pas contre toutes les impossibilités.

Né le 29 juin 1798, mort à Naples le 14 juin 1837, flétri dans son corps, arrivant à peine à être un homme après avoir été à peine un enfant, ne vivant que par l'esprit, violenté dans tous ses instincts, Leopardi, dès les premiers jours de sa jeunesse, ne songe plus qu'à attendre sa dernière heure, l'accusant d'être trop lente à venir, l'invoquant sans cesse comme l'heure de la délivrance. Pendant vingt-cinq ans, il ne vit pas autrement qu'en disputant un souffle vacillant et en répétant sous toutes les formes le mot d'un des personnages de ses dialogues : « Je suis mûr pour la mort! » Je ne sais pas pourquoi, lorsque son nom commençait à se dégager de l'obscurité, vers 1832, Leopardi a tenu un jour à se défendre d'avoir subi dans sa pensée, dans son imagination, dans ce qu'il appelle lui-même « ses sentimens envers la destinée, » l'influence de ses tortures individuelles, comme si les hommes étaient de pures abstractions, de froides idéalités passant à travers le monde, comme si leur intelligence devait être insensible aux douleurs et aux joies terrestres, et enfin comme si ce qu'il y a de meilleur dans leurs écrits n'était pas cette vivante et transparente personnalité humaine perçant dans sa sincérité. Leopardi s'enveloppait dans une sorte de stoïcisme qui plaisait à son âme fière, et qui n'était peut-être après tout qu'une noble pudeur, comme un refus de laisser pénétrer le vulgaire dans

l'intimité de ses souffrances. Ce qu'il ne voulait pas qu'on sût ou ce qu'il voulait du moins laisser sous le voile de la forme poétique et philosophique, ses *lettres* le disent après lui avec une ingénuité austère. Il écrit à son père, à son frère, à sa sœur, à l'avocat Brighenti, au libraire Stella, l'éditeur du *Spectateur Milanais*, surtout à Giordani, et il se peint tout entier sans songer que ces fragmens dispersés, intimes, se rassembleront un jour sous la main d'un divulgateur zélé qui les rendra à la lumière. N'a-t-on pas livré à une curiosité frivole trop de détails familiers et pénibles? Je l'ignore, je ne le recherche pas. Toujours est-il que dans ces lettres on peut suivre la trace de ce supplice permanent et obscur à travers lequel se dévoile un esprit toujours viril sans doute, mais assurément assombri par l'habitude de la douleur.

Le mal de Leopardi est le mal du temps certainement, c'est le mal du temps arrivé par un prodige d'électricité morale jusqu'à un lieu perdu de la Marche d'Ancône, jusqu'à l'âme d'un enfant inconnu; mais comment se développe-t-il? Il vient d'une jeunesse fatalement comprimée et altérée dans sa source. Cette jeunesse de Leopardi fut un vrai duel contre des obstacles qui n'eussent été rien pour d'autres peut-être, qui étaient tout pour lui, parce qu'il les ressentait violemment, parce qu'il s'épuisait à les vaincre et ne réussissait qu'à les aggraver. Il était né à Recanati, entre Macerata et Loreto, dans ce pays qui a été, il y a quelques mois, ensanglanté par la guerre. Recanati était assurément une honnête petite ville de province, qui de loin, du haut de sa montagne, avait assisté à ce grand drame du commencement du siècle où l'Italie avait un rôle, et qui n'en était pas restée moins paisible, moins endormie. Ce fut le premier supplice de Leopardi. Quand il commença à se sentir vivre, cette paix opaque lui pesa horriblement. Il n'en était pas de cette partie de la Marche comme de la Romagne, de Bologne, du nord de l'Italie, où il y avait du moins un certain mouvement d'esprit, même après la restauration. Dans la Marche, tout était mort. On ne parlait pas plus de littérature que de politique à Recanati, et peu s'en faut, je pense, que Leopardi, dans son amertume refoulée, ne vît dans tous ses compatriotes des sauvages vivant de la vie de nature. Il prit en haine cette indifférence pour toutes les choses de l'esprit, cette existence monotone dans une solitude sans écho, et il n'aspira qu'à secouer sa captivité. « Ne me parlez pas de Recanati, disait-il; elle m'est si chère qu'elle me fournirait de belles idées pour un traité de la haine de la patrie! » Et un jour que Giordani cherchait à le réconcilier un peu avec sa ville natale, ou tout au moins à calmer son impatience, il lui répondait : « Qui aurait jamais pensé qu'un Giordani dût prendre la défense de Recanati? Oh! *carissimo*, cela

me fait souvenir du *si Pergama dextra;* la cause est si désespérée qu'il ne lui suffit pas d'un bon avocat, et cent ne lui suffiraient pas. C'est bon à dire que Plutarque et Alfieri aimaient Chéronée et Asti. Ils aimaient leur pays, et ils n'y restaient pas. De cette manière j'aimerai encore ma patrie quand j'en serai loin. C'est une bonne et douce chose que de se rappeler les lieux où s'est passée l'enfance. Il fait beau dire : « Là tu es né, là te veut la Providence. » Dites à un malade : « Si tu cherches à guérir, tu troubles la Providence; » dites à un pauvre : « Si tu cherches à t'enrichir, tu te mets en lutte avec la Providence... » — Qu'y a-t-il donc à Recanati? Aujourd'hui Dieu a fait le monde si beau, et les hommes ont fait tant de grandes choses, et il y a tant d'hommes, que celui-là n'est pas un insensé qui aspire à voir et à connaître. La terre est pleine de merveilles, et moi, à dix-huit ans, devrai-je dire que je vivrai dans cette caverne, que je mourrai où je suis né? Croyez-vous que ce soient là des désirs injustes, extravagans?... » Leopardi avait le malheur de vivre dans un monde où ses instincts d'enfant supérieur étaient peu compris, où tout était piqûre pour lui, et où, lorsqu'on le voyait s'enfermer dans la bibliothèque de son père, on le regardait en riant. Alors il s'irritait de se voir traité en enfant, de n'avoir pas même un compagnon de tous les jours à qui confier ses rêves : il se sentait étouffer dans cette atmosphère, et il se disait à lui-même, il écrivait à Giordani, oubliant Recanati : « Ma patrie est l'Italie, pour laquelle je brûle d'amour, et je rends grâce au ciel de m'avoir fait Italien; » cri étrange, presque prophétique, retentissant dans une âme solitaire d'enfant, au milieu de l'Italie muette et divisée de 1817, au sein d'une petite ville inconnue de l'état de l'église!

L'air et l'espace, un horizon plus étendu, une atmosphère plus vivifiante, c'était là ce que demandait la nature élevée, délicate et ardente de Leopardi. Il s'agissait seulement pour lui de savoir comment se frayer une issue, quel moyen trouver, et ici commençait une lutte pleine de froissemens intimes, où la sévérité paternelle était la complice involontaire de cette œuvre de compression morale. Le père, le comte Monaldo Leopardi, n'était ni un cœur dur ni un esprit vulgaire et inculte; il avait quelque littérature, il a même fait quelques ouvrages dans sa vie de gentilhomme de campagne. Il a illustré Recanati d'une histoire, sa bibliothèque était une des plus riches du pays; mais c'était l'homme des vieilles opinions et des vieilles mœurs, naïvement imbu de son autorité de chef de famille, ingénument despote, n'ayant nulle idée du caractère de son fils et ne comprenant pas qu'on pût désirer autre chose que de vivre à Recanati, à moins d'être employé du gouvernement ou prélat. Le comte Monaldo Leopardi fit sans y songer un grand mal en laissant peser sur cet enfant d'une timidité

farouche, d'une ardeur contenue, un joug qui le tuait, en le retenant enchaîné sur son rocher, en lui refusant enfin les plus petites ressources matérielles pour aller se familiariser un peu avec la vie et prendre au moins l'air du monde. Leopardi l'écrit à chaque page de sa correspondance; il l'écrit à Giordani : « Mon père est décidé à ne pas me donner une demi-baïoque hors de la maison. Il me permet bien de chercher une manière de sortir d'ici, et je dis qu'il me le permet, quoiqu'il ne remue pas un doigt pour m'aider; il le remuerait plutôt pour m'empêcher. Vous voyez donc ce que je puis faire, inconnu de tous, ayant toujours vécu dans un lieu dont vous ne connaîtriez pas la situation sans le dictionnaire, méprisé comme un enfant... » Il le dit à Brighenti : « Vous n'avez pas une idée de mon père. Il ne veut pas m'entretenir hors d'ici, et il ne remuerait pas une paille pour me procurer un moyen de subsistance qui pût m'arracher à ce désespoir. Il serait plus facile de remuer une montagne que de l'amener à faire quelque chose pour moi... » Leopardi cherche sans doute par lui-même, il essaie de s'affranchir, il voit luire un espoir, quelque petit moyen de vivre à Bologne ou à Milan; puis aussitôt il retombe dans sa déception, voyant l'horizon se fermer de nouveau. Il ne manque jamais de respect à son père dans ses lettres les plus intimes: on sent pourtant percer l'amertume de ce jeune cœur froissé et agité d'un précoce instinct d'indépendance. « Entre ne rien avoir et demander, finit-il par dire, mon choix est fait; je ne demande rien... » Avec une autre nature, cette lutte aurait été peut-être un stimulant et eût fécondé sa virilité. Pour Leopardi, il s'enfermait en lui-même, il se dévorait, il s'isolait dans l'étude, dans un travail étrange, incroyable, qui de sa dixième à sa vingtième année faisait de lui un helléniste des plus éminens, un esprit qui abordait tout, qui sondait tout, et qui par malheur aussi allait au bout de tout.

Ce fut là pour Leopardi la source d'une double et désastreuse altération dans son être moral et dans son être physique. Son premier malheur, c'est le développement prématuré de l'intelligence aux dépens de toutes les autres facultés. Qu'on imagine un jeune homme, un enfant, qui, par un travail obstiné aidé d'un puissant instinct de divination, sans avoir eu d'autre maître que lui-même après les premiers maîtres de son enfance, arrivait à pénétrer les secrets de l'antiquité hellénique au point de faire illusion aux érudits étonnés. De son obscure solitude de Recanati, il envoyait à un journal de Milan un *hymne à Neptune* qu'il attribuait à Callimaque, et on crut un instant à cette innocente supercherie. A seize ans à peine, il traduisait et annotait la *Vie de Plotin* par Porphyre; il recueillait et commentait les *Fragmens des pères grecs du second siècle*, il écrivait un *Essai sur les erreurs populaires des anciens*. Que

sais-je? ce jeune critique de moins de dix-huit ans allait de Virgile à Hésiode, de Jules Africain à Horace. Sur tous ces points obscurs de l'antiquité, il multipliait les dissertations, les notes, les commentaires, et partout il portait un mélange singulier de hardiesse, de pénétration et de sûreté. Ce n'était là encore qu'une préparation, car avec le philologue naissait le poète, le penseur, qui faisait les *canzoni* sur *l'Italie*, sur *le monument de Dante*, qui émettait dans ses lettres les vues les plus lumineuses sur les conditions d'une littérature italienne moderne.

Étranger au monde extérieur, traité comme un enfant bizarre, froissé de tout ce qui l'entourait à Recanati, frémissant sous la discipline paternelle, Leopardi ne se sauvait de l'ennui qu'en se livrant à ce travail dévorant, en s'absorbant avec la plus étrange passion dans l'étude. On ne passe pas impunément par ces crises de violente tension intellectuelle qui rompent à jamais l'équilibre dans une existence humaine, et ne font grandir l'esprit qu'en donnant à cette croissance le caractère d'un douloureux effort, en altérant toutes les autres sources, tous les autres élémens d'activité. Leopardi y trouva cette souffrance qui naît de la fixité prématurée de l'intelligence, de l'abus de la contemplation solitaire. « Ce qui me rend malheureux, c'est la pensée, écrivait-il à Giordani. Je crois que vous savez, mais j'espère que vous n'avez jamais éprouvé de quelle façon la pensée peut crucifier et martyriser une personne qui pense un peu différemment des autres, quand cette personne n'a d'autre distraction que l'étude... Pour moi, la pensée m'a donné et me donne de tels martyres par cela seul qu'elle me tient entièrement en son pouvoir, qu'elle m'a nui évidemment, et elle me tuera si je ne change de condition... La solitude n'est point faite pour ceux qui se brûlent et se consument eux-mêmes... »

Ce n'est pas tout. Une si frêle nature ne pouvait tenir longtemps à cette dévorante activité intérieure, à cette vie de claustration et de surexcitation d'esprit, à « cette furie de pensée et d'étude, » pour parler son énergique langage. La santé de Leopardi y périt bientôt, la maladie envahit son organisation tout entière et la laissa sous le coup d'irrémédiables atteintes. Ses nerfs s'irritèrent, sa vue s'affaiblit, et ses forces s'épuisèrent. Il était obligé parfois d'interrompre tout travail, ne pouvant pas même lire, passant les jours à se promener lentement sans parler à personne et sans trouver le repos dans l'inaction. Leopardi n'y succomba pas, mais il se vit dès lors condamné à n'être qu'une ombre d'homme, à vivre comme s'il devait mourir à tout instant. Chacune de ses lettres porte la trace de cette préoccupation douloureuse; à chaque page, il parle de son mal, de tous les maux dont il est assailli. Il n'avait aucune illusion, et au

sortir de cette crise de croissance comprimée qui dura plus d'une année, il écrivait lui-même à son ami Giordani : « J'ai cru longtemps que je devais mourir au plus tard d'ici à deux ou trois ans. Depuis huit mois, c'est-à-dire depuis que j'ai touché à ma vingtième année, j'ai pu m'apercevoir, sans me flatter et sans me rien dissimuler, ce qui serait impossible, qu'il n'y a point réellement en moi de raison nécessaire de mourir si vite, et qu'avec des soins infinis je pourrai vivre. Je pourrai vivre en traînant la vie par les dents, en me refusant la moitié de ce que peuvent faire les autres hommes, et toujours exposé au plus petit accident, au plus léger abus qui peut me tuer, parce qu'enfin je me suis ruiné par sept années d'étude insensée et désespérée à l'âge où la complexion se forme et s'affermit. Je me suis ruiné misérablement et sans remède pour toute la vie; je me suis fait une apparence misérable dans toute cette grande partie de l'homme que le plus grand nombre considère seule et qui nous met en rapport avec le monde... » Leopardi n'aspirait qu'à sortir de Recanati, et il ne le pouvait; il cherchait à se consoler dans l'étude, et l'étude était ce qui le tuait, et dans l'oisiveté forcée comme dans le travail mortel il buvait à longs traits « cette noire, horrible et barbare mélancolie » qui le lime et le dévore, bien différente de cette « douce mélancolie qui enfante les belles choses, plus douce que l'allégresse, qui est comme un crépuscule, tandis que l'autre est une nuit épaisse, un poison destructeur... » Et c'est ainsi que de cette crise obscure et poignante d'une enfance tourmentée il sortait viril par l'esprit, philologue éminent par instinct et par l'effort de l'étude, poète par l'imagination, penseur par la puissance de la réflexion solitaire, mais prématurément usé, dévoué à toutes les souffrances du corps, assombri par tous les dégoûts et jetant sur le monde un long regard désespéré.

Ainsi s'avançait dans la vie ce jeune homme, qu'un de ses plus fidèles amis, celui qui a vu sa dernière heure, Antonio Ranieri, peint en quelques traits. « Il était de taille moyenne, courbée et frêle, dit-il, d'un teint blanc tournant au pâle; il avait la tête grosse, le front carré et large, les yeux bleus et languissans, le nez fin, les traits extrêmement délicats, la parole modeste et voilée, le sourire ineffable et presque céleste. » L'être physique chez Leopardi est le reflet de l'être moral, ou plutôt les deux ne font qu'un, exprimant la souffrance. On croit le voir apparaître au loin dans cette attitude tragique où il se représente lui-même un jour où la douleur avait dépassé la mesure. « Je suis comme étourdi du néant qui m'environne, écrit-il à Giordani au mois de novembre 1819... Si en ce moment je devenais fou, je crois que ma folie serait de m'asseoir, les yeux étonnés, la bouche ouverte, les mains entre mes genoux, sans

sourire, sans me plaindre, et sans me mouvoir autrement que par force. Je ne peux plus concevoir un désir, pas même celui de la mort : non que je la redoute, mais je ne vois plus de différence entre la mort et ma vie telle qu'elle est... C'est la première fois que l'ennui non-seulement m'opprime et me remplit de lassitude, mais me trouble et me déchire comme une douleur aiguë, et je suis si épouvanté de la vanité de toute chose, de la condition des hommes, de la mort de toutes les passions dans mon âme, que j'en suis hors de moi, considérant comme un néant mon désespoir lui-même... » Et celui qui parlait ainsi, ce Manfred d'une petite ville de la Marche, avait à peine vingt ans! Il renonçait à toute espérance et s'asseyait sur la borne, n'appelant plus que la mort comme la suprême consolatrice.

Assurément, dans cette existence si courte, à l'aube de cette jeunesse désenchantée et flétrie, il y eut, il dut y avoir quelque jour moins sombre où la vie apparaissait comme une fête, avec ses illusions, ses rêves et ses espérances, avec ces deux chers compagnons de l'âme entrant dans le monde, le sentiment et l'enthousiasme; mais ce jour, qui brilla en effet pour Leopardi, et qui était pour lui dans ses douleurs une amertume de plus, selon la parole de Dante, ce jour fut sans lendemain. Il y eut sans doute aussi un moment où cet esprit fatalement précoce subissait moins le tourment de la pensée et se reposait doucement dans une atmosphère de religion domestique et de croyances traditionnelles. Il avait commencé, comme on commence toujours, par croire naïvement et simplement : il avait même, encore enfant, conçu tout un plan d'hymnes chrétiennes; mais ce moment fut court, et une circonstance servit peut-être à accélérer le déclin de la foi religieuse chez Leopardi, à le précipiter dans le plus amer scepticisme : je veux parler d'une de ces amitiés que, du fond de sa retraite, il noua avec quelques-uns des personnages célèbres de l'Italie. L'obscur enfant de Recanati, impatient de se répandre et subissant la fascination de l'esprit, s'était adressé à Pietro Giordani, comme à l'un des écrivains les plus renommés de la péninsule. Giordani avait été frappé de tant de génie et d'une si précoce science chez un enfant. Ce fut l'origine d'une amitié nouée par le hasard, suivie d'abord de loin, et resserrée bientôt par une connaissance mutuelle dans un voyage que Giordani fit à Recanati. Malheureusement Giordani était l'homme le moins propre à ce rôle de père spirituel qui s'offrait à lui. C'était un des écrivains les plus éloquens de l'Italie, un des plus habiles artistes de la langue. Il ne pouvait voir en Leopardi qu'un esprit à cultiver, une grande promesse pour l'Italie; il ne voyait pas une âme à soutenir. Moine émancipé, il avait recueilli les idées du XVIIIe siècle, et sa pensée

n'allait pas au-delà d'un scepticisme peu profond. Il ne pouvait entretenir chez un autre cette flamme de croyance qu'il n'avait pas en lui-même. Ce fut une influence négative. Giordani prodigua à Leopardi les encouragemens, les conseils, et même les marques d'un dévouement sincère, d'une sollicitude attentive; mais il le laissa moralement dans cette solitude qui était son danger, et où, livré à lui-même, sous la pression de ses malheurs, entraîné aussi par l'étude à s'absorber dans les conceptions de l'esprit antique, il se détachait insensiblement d'une forte croyance religieuse qui aurait pu le relever ou adoucir ses amertumes.

Pour tous ceux qui ont passé par ces luttes de l'esprit et de l'âme, il y a en quelque sorte un moment précis où la crise éclate dans toute son intensité et finit par se dénouer, où l'on s'aperçoit tout à coup, le cœur serré d'effroi, qu'on vient de franchir la redoutable limite entre la foi et le doute, qu'une révolution intérieure vient de s'accomplir, et ce moment a un caractère singulièrement dramatique. Vous souvenez-vous de ces pages émouvantes et pleines d'une tristesse infinie où l'un de nos penseurs, Jouffroy, raconte qu'une nuit, à la clarté de la lune, à la lueur vacillante des étoiles, contemplant vaguement la grande ville endormie, il sentit soudain défaillir dans son âme la croyance de sa mère, et fit cette cruelle découverte qu'un homme malheureux de plus venait de naître à la vie morale? Ce fut une crise de ce genre qu'éprouva le jeune Italien de Recanati, et cette crise a, elle aussi, son moment unique, précis, que Leopardi marque lui-même dans une lettre du 6 mars 1820 à Giordani. « Un de ces soirs, écrit-il, la fenêtre de ma chambre étant ouverte, voyant le ciel pur, un beau rayon de lune, respirant un air tiède, et entendant les chiens qui aboyaient au loin, je crus voir m'apparaître d'anciennes images, et je sentis une secousse dans mon cœur. Je poussai un cri comme un forcené, demandant miséricorde à la nature, dont il me semblait entendre la voix. En ce moment, jetant un regard sur ma condition passée, je restai glacé d'épouvante, ne pouvant comprendre comment on peut supporter la vie sans illusions et sans affections, sans imagination et sans enthousiasme, enfin sans tout ce qui un an auparavant remplissait mon existence, et me rendait encore heureux malgré mes épreuves. Aujourd'hui je suis desséché comme un roseau; aucune passion ne trouve plus l'entrée de cette pauvre âme, et la puissance éternelle et souveraine de l'amour est elle-même annulée en moi à l'âge où je me trouve... » Ce qu'éprouvait Leopardi en ce moment, ce que Jouffroy éprouva après lui, c'était tout le contraire de ce qu'avait éprouvé Pascal dans cette nuit fameuse, où lui aussi, avant tous les héros de l'inquiétude moderne, il subit les angoisses de la passion spirituelle, et d'où il sortait en

s'écriant comme un triomphateur effaré, comme s'il eût craint que quelque génie invisible ne lui disputât sa victoire : « Certitude, certude, sentiment, joie, paix ! » Le souvenir de cette nuit funèbre était resté vivant dans l'âme de Leopardi. Plus tard, ayant lié amitié avec Gioberti à Florence et allant avec lui à Recanati, il aimait à revenir vers ce temps avec son compagnon ; il lui marquait pour ainsi dire l'heure de la première atteinte du scepticisme, des premières impressions de tristesse inspirées à son adolescence par le spectacle ironique des beautés de la nature, et il me semble retrouver comme un écho lointain de ces impressions, un écho transformé par la poésie et idéalisé, dans un fragment, *le Coucher de la Lune*, qui est le chant large et ému de la jeunesse éclipsée, des illusions à jamais évanouies.

« Ainsi, dit-il, dans la nuit solitaire, au-dessus des campagnes argentées et des eaux où un souffle se joue, où les ombres lointaines prennent mille vagues aspects et des formes trompeuses, entre les ondes tranquilles, les feuillages, les haies, les collines et les maisons des champs, la lune arrivée aux confins du ciel descend derrière l'Apennin ou les Alpes, ou dans le sein infini de la mer Tyrrhénienne, tandis que le monde se décolore, que les ombres disparaissent, qu'une même obscurité remplit la vallée et la montagne, que la nuit reste seule et que le charretier en chantant salue d'une triste mélodie le dernier reflet de cette lumière fuyante qui fut son guide ; ainsi la jeunesse s'en va et laisse la vie mortelle : les ombres et les apparences des délicieuses chimères s'enfuient, et s'en vont aussi les lointaines espérances où s'appuie l'humaine nature. La vie reste abandonnée, obscure, et en promenant son regard, le voyageur égaré cherche en vain le terme ou la direction du chemin qu'il parcourt... — Vous, collines et plages, à la chute de la lumière qui à l'occident argentait le voile de la nuit, vous ne resterez pas longtemps orphelines ; à l'autre extrémité, vous verrez bientôt le ciel blanchir de nouveau et surgir l'aube suivie du soleil, dont les flammes puissantes vous inonderont de torrens lumineux ; mais la vie mortelle, après que la belle jeunesse a disparu, ne se colore plus jamais d'aucune autre lumière et d'aucune autre aurore. Elle est veuve jusqu'à la fin, et à la nuit qui obscurcit les autres âges les dieux ont mis pour terme le tombeau ! »

C'est la même pensée de deuil étendue à la vie entière et marquée à la fin du sceau antique. C'est la traduction élargie et généralisée de l'impression première qui éclatait dans cette nuit fatale de 1820.

Leopardi cependant réussit enfin à secouer ses liens sans avoir épuisé tous les déboires. La sévérité paternelle céda un peu, il put quitter Recanati en 1822 et partir pour Rome. Deux ans après, il allait à Bologne et de là à Milan, puis à Florence, puis à Naples, ne revenant plus que par intervalle à Recanati ; mais il était trop tard. Le théâtre de la vie était changé, l'homme ne l'était pas. C'é-

tait du moins la liberté tant rêvée, le mouvement, la connaissance faite avec le monde et avec les hommes, la possibilité de l'indépendance par le travail et du retentissement d'un nom par les œuvres de l'esprit. Leopardi commença donc par Rome son pèlerinage hors de Recanati. Pour la première fois il semblait entrer dans la région des vivans. Malheureusement l'ennui le suivait; il ne subit pas le charme de la ville éternelle, ce charme intime et mystérieux qu'on ne ressent, dit-on, qu'avec le temps, et qui alors devient souverain et irrésistible. Ce qui le frappe au contraire dès le premier moment, c'est le vide universel, le vide de la cité même, colossale, spacieuse et inanimée, le vide des esprits, le vide de la société et des mœurs. Ce sentiment du vide est son tourment. La Rome de 1822, cette Rome du pape Chiaramonti et du cardinal Consalvi, apparaît à travers ses impressions comme la ville des prélats et des archéologues. « La frivolité passe toutes les limites du croyable, écrit-il. Si je voulais te raconter tout ce qui sert de matière aux conversations et ce qui en est le thème favori, je n'en finirais pas. Ce matin, j'ai entendu discourir gravement et longuement sur la belle voix d'un prélat qui a chanté la messe avant-hier. On lui demandait comment il avait fait pour acquérir ce beau maintien, si au commencement il ne s'était pas trouvé embarrassé, et autres choses semblables. Le prélat répondait qu'il s'était formé en suivant les chapelles, que c'était une école nécessaire à ses pareils, qu'il n'avait pas été du tout embarrassé, et mille choses aussi spirituelles. Des cardinaux et d'autres personnages se sont réjouis avec lui de l'heureuse issue de sa messe. Et songe bien que tous les discours romains sont de ce goût!... — Quant aux littérateurs, je n'en ai véritablement connu qu'un petit nombre, et ceux-là m'ont ôté le désir de connaître les autres. Tous prétendent arriver à l'immortalité en carrosse, comme les mauvais chrétiens en paradis. Selon eux, le dernier mot du savoir humain, la seule et vraie science, est la science de l'antiquaire. Je n'ai pu voir encore un littérateur romain qui entende sous le nom de littérature autre chose que l'archéologie. Philosophie, morale, politique, science du cœur humain, éloquence, poésie, philologie, tout cela est étranger à Rome et est tenu pour jeu d'enfant auprès de la question de savoir si un morceau de pierre appartient à Marc-Antoine ou à Marc-Agrippa. Tout le jour ils bavardent, ils se disputent, ils se houspillent dans les journaux, et font des cabales et des partis. Ainsi vit et progresse la littérature romaine! » Mettez à côté la visite bien autrement féconde en émotions de Leopardi au petit tombeau du Tasse, dont l'humilité et la nudité contrastent avec la grandeur du poète, avec la magnificence des autres monumens romains; il a, comme il le dit, un tressaillement de consolation en songeant que

cette pauvreté suffit à intéresser les hommes là où tant d'édifices magnifiques sont vus d'un œil indifférent.

Ce qui charme Leopardi à Rome, ce n'est pas Rome même avec ses souvenirs et ses magnificences, c'est une société choisie d'hommes représentant en quelque sorte l'esprit de l'Europe ou la vraie science, et pour lesquels il était autre chose qu'un petit helléniste, — le savant Niebuhr, alors ministre de Prusse à la cour pontificale, M. Bunsen, le ministre de Hollande M. Reinhold, l'aimable et érudit bibliothécaire Angelo Maï. Le malheur est que, fêté, accueilli dans ce monde d'élite où il entre aussitôt comme un égal, Leopardi ne trouve pas ce qu'il cherche, une situation fixe et à demi indépendante par un emploi ou par le travail. Il a voulu la liberté; mais cette liberté, il faut qu'il l'achète au prix de nouvelles épreuves, en trouvant au moins un moyen de subvenir à ses premiers besoins sans recourir à son père, qui consent bien à le laisser partir, pourvu qu'il se suffise à lui-même et ne demande rien. Son ambition n'est pas grande, elle se borne au strict nécessaire; telle qu'elle est pourtant, elle n'est pas facile à satisfaire. Un emploi, il l'aurait eu peut-être, s'il avait voulu entrer dans la prélature; il le pouvait comme noble, le cardinal Consalvi donnait quelque espérance. On lui aurait facilité un emprunt pour son début, et il y a un moment où il rit presque lui-même de sa figure de délégat de province. Au fond, il répugne visiblement à ce parti. « Ici tout est pour les prêtres et les *frati*, » dit-il découragé, et au bout du compte il épuise inutilement toutes les combinaisons. Il songe un instant à suivre quelque riche étranger, un Allemand ou un Russe; il fait en passant le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberine; il écrit quelque morceau de philologie dans les *Éphémérides* de Rome; il s'engage presque à traduire pour le libraire de Romanis les œuvres de Platon, et s'il eût accompli son projet, l'Italie aurait eu une traduction du philosophe grec rivale de celles d'Allemagne et de France. Le pauvre Leopardi n'a point de chance vraiment. Il ne voit pas qu'il est à la fois trop faible et trop fier pour jouer avec la fortune. S'il ne veut aller s'enfouir de nouveau et pour toujours à Recanati, il n'a plus d'autre ressource que de chercher une demi-indépendance dans des travaux ingrats, sinon vulgaires, placé entre la nécessité qui le presse et la maladie qui ne lui laisse de temps à autre quelque intervalle de repos que pour ressaisir bientôt sa victime. Il fait des éditions de Cicéron, de Pétrarque, des chrestomathies.

C'est là sa vie désormais, à dater de son premier séjour à Rome, vie incertaine et occupée, partagée pendant quelques années entre Bologne, Florence et Recanati, entre le travail de ses éditions et le travail libre d'une imagination ardente, d'une pensée obstinée. A

Bologne, il fut presque heureux un moment, vers 1826. Ce n'est pas qu'il fût dans l'abondance; il avait une petite somme mensuelle que lui assurait le libraire Stella, de Milan, et il y ajoutait deux leçons qui lui donnaient dix écus par mois. Il vit ainsi très pauvre, nullement aimé des dieux, comme dit le poète grec, mais aimé des hommes et déjà recherché, dans un pays où le goût des choses de l'esprit est plus vif et plus répandu qu'à Rome ou dans la Marche d'Ancône. A Florence, il se trouve bientôt mêlé à ce mouvement de l'intelligence italienne qui faisait alors de la Toscane un rayonnant et paisible foyer, et qui avait en quelque sorte son expression dans l'*Anthologie*. Là se rencontraient, réunis par les liens du monde et de l'esprit, le libéral Gino Capponi, Niccolini, l'auteur de *Jean de Procida*, le vigoureux publiciste Forti, des réfugiés d'élite comme l'historien napolitain Colletta; Manzoni paraissait dans ce monde brillant, et Giordani y venait souvent. C'est là que Leopardi connut Gioberti, qui n'était alors qu'un jeune prêtre inconnu. La vie du poète de Recanati n'est pas plus heureuse et surtout plus à l'abri des nécessités à Florence qu'à Bologne; mais elle commence à sortir de l'obscurité, et elle correspond à l'essor viril de son talent comme au premier retentissement de son nom.

C'était le moment en effet où commençaient à se révéler en Italie les *Canzoni* et les *Opuscules moraux* de Leopardi, ces fragmens poétiques et ces dialogues où éclate la pensée ardente et sombre de l'homme, qui sont comme l'essence amère de son être, et qu'on ne comprendrait pas entièrement sans ces *lettres* où l'idéalité s'éclaire de tous les détails de la vie réelle. Ce qu'a dit, ce qu'a pensé Leopardi, a en quelque façon sa racine dans cette vie, dans ces *lettres* où il se dévoile, où il se peint et s'analyse lui-même avec une ingénuité inquiétante, et par le fait il ne dit rien dans ses vers ou dans ses dialogues moraux qu'il n'ait cent fois remué dans son esprit et commenté dans ses plus intimes confidences à ses amis, arrivant sans cesse au même résultat, au bord du même abîme. Quel est donc le dernier mot de cette pensée, qui prend à la fois la poésie et la philosophie pour complices? On le sait presque déjà : le mystère de la vie humaine est l'obsession de Leopardi; partout il voit le malheur et le désespoir maîtres du monde. L'homme est sous le poids d'une inexorable fatalité qui l'opprime et ne le laisse pas respirer. Il se crée à lui-même, pour se donner le change, de nobles et séduisantes chimères qu'il décore de noms magnifiques, qu'il appelle la vertu, la justice, la gloire, le bonheur, l'amour, et même quelquefois le progrès; mais ce ne sont que des chimères. Il n'y a qu'une réalité, c'est le malheur, sous le joug duquel l'homme s'agite vainement en présence de l'indifférente et ironique sérénité

du ciel et de la nature tranquillement impassible,— un malheur sans remède et sans autre consolation possible que le repos souverain et éternel de la mort.

Aux deux extrémités de la vie de Leopardi, on peut voir ce même sentiment de la fatalité du malheur, de l'irrémédiable impuissance humaine, dans la funèbre *canzone* de *Bruto minore* et dans le chant sur *l'Amour et la Mort*. A chaque page, on sent l'amertume des illusions trompées, la vanité de toute chose, l'attrait suprême et irrésistible de la mort. C'est la pensée dominante qui est partout, qui tantôt se revêt de la plus éclatante poésie, comme dans les *Ricordanze* et *la Ginestra*, tantôt prend la forme de l'ironie socratique, comme dans quelques-uns des *Opuscules moraux*, et même devient quelquefois un jeu, comme dans le dialogue du *passant* et du *marchand d'almanachs*. Il y a d'ailleurs dans cette éloquente révolte contre le destin, dans ce scepticisme douloureux de Leopardi, un caractère particulier. Quand l'âge vient, le doute naît aussi quelquefois dans l'âme, il est le fruit amer de la vie. La multiplicité des spectacles humains, la mobilité des passions, les insolences de la fortune, le caprice des événemens, produisent je ne sais quel désabusement, aiguisé d'observation et mêlé d'indulgence, qui se tourne moins contre les choses et contre le monde lui-même que contre les hommes. Il y a dans le scepticisme de Leopardi toute l'âpreté, toute la verdeur de la jeunesse trompée avant d'avoir vécu, et prenant à partie le destin. C'est avec une candeur redoutable que le jeune infortuné savoure ce désespoir, qu'il croit être une déception, et qui n'est qu'une espérance inassouvie.

Cette fixité de tristesse finit sans doute par ressembler à une mélopée lugubre, d'une monotonie oppressive. A ne considérer que les apparences, à ne saisir la nature d'un homme que dans le sentiment et pour ainsi dire dans le cri dominant, Leopardi serait le type italien de ce héros de M. de Sénancourt, de ce triste Obermann dont le désespoir se perd dans un stoïcisme morne et finit par prendre je ne sais quelle teinte grise et uniforme. Ce serait une négation vivante et sombre se promenant dans un monde vide et désolé. A considérer la réalité de plus près, l'histoire intérieure de cette âme apparaît sous un bien autre jour, et ce scepticisme même s'éclaire de singulières lueurs. Leopardi doute il est vrai, il met une inexorable puissance à dépouiller la vie de tout ce qui l'ennoblit ou en fait l'attrait; mais, si profond que soit ce doute, il est combattu encore par un instinct qui s'élève incessamment sans arriver à triompher, et c'est ce qui donne un caractère si tragique au scepticisme désespéré de ce pauvre grand esprit. Il proclame éteintes en lui toutes les facultés d'aimer, de sentir et de s'exalter, et au même instant il écrit à son frère en suppliant : « Aime-moi pour Dieu; j'ai besoin d'amour,

amour, amour, feu, enthousiasme, vie! » Il a beau souffler sur les illusions comme sur un songe de la nuit, les illusions se réveillent dans son cœur endolori. Il a beau vouloir déraciner les espérances de l'âme humaine : ces espérances, il les invoque encore et en subit le charme. Vainement il proclame le néant de la gloire, il croit à la gloire d'un instinct fier et élevé. Il parle fort mal quelque part, j'en conviens, des dames de Florence et de Rome, et même il dit un jour qu'il n'est plus bon qu'à être un eunuque dans un sérail; nul cependant n'a parlé de l'amour d'un accent plus vibrant : il fait de lui un dernier messager de bonheur envoyé par les dieux auprès des hommes. « Quand il vient sur la terre, dit-il, il choisit parmi les personnes les plus généreuses et les plus magnanimes les cœurs les plus tendres et les plus délicats, et là il se repose, et il répand en eux une douceur si étrange, si merveilleuse, qu'ils éprouvent une chose toute nouvelle pour le genre humain, plutôt la vérité que l'apparence du bonheur. » Celui qui parle ainsi n'est point un sceptique vulgaire, c'est un souffrant dont la poésie est un combat permanent entre les instincts de son cœur et les désabusemens prématurés de son esprit. Il est de cette race des lutteurs de la vie pour qui tout est sérieux, tout est passion.

Les hommes de cette race ne peuvent trouver le bonheur dans le repos et n'ont jamais connu cet heureux équilibre de sentimens ou de pensées qui se résout quelquefois en indifférence ou en calme superbe. Ce que d'autres prennent légèrement en restant maîtres d'eux-mêmes, ils le prennent avec une inextinguible ardeur, en y engageant leur âme tout entière; leur vie morale est un drame permanent plein de péripéties et de crises. L'un sort victorieux de la lutte, comme Pascal, et garde son trouble jusque dans sa victoire; l'autre plie sous la défaite, comme Leopardi, et justifie merveilleusement ce mot de l'auteur des *Pensées :* « La misère persuade le désespoir. » L'issue du combat est différente; la nature des deux hommes est la même. Leopardi était de cette famille; il était le frère dernier né de Pascal, à qui il ressemblait par les anxiétés de son âme, par les souffrances de sa jeunesse et jusque par les crises caractéristiques de l'existence; il a été pour l'Italie de ce temps la pathétique expression de l'un de ces drames de la vie morale qui se dénouent par la foi victorieuse ou par le scepticisme désespéré. L'indifférence, je ne sais où elle est, elle n'est pas dans ces âmes éternellement agitées d'un sentiment que Leopardi appelle « le plus sublime des sentimens humains, » celui qui est « le signe le plus éclatant de grandeur et de noblesse dans la nature mortelle, » l'ennui, pour l'appeler par son nom, — l'ennui qui naît du sein des choses, l'ennui, tourment des esprits supérieurs que rien ne peut satisfaire, et qui, au spectacle des mondes, de l'espace infini et de l'univers,

sentent le poids du vide, aspirent encore. C'est là pourtant ce que représentait un petit être souffreteux en Italie, à Florence, vers 1830; il personnifiait l'inquiétude moderne. Il se faisait illusion à lui-même; il croyait être un ancien, il l'était par la précision, par la beauté de la forme et par un certain goût de stoïcisme en face du malheur : il était au fond plus chrétien qu'il ne le croyait, justement parce qu'il souffrait.

C'est là ce que disent les lettres de Leopardi, où apparaissent les traits de l'homme, à côté de ses œuvres, où apparaît le penseur. Il se proposait, dit-il, d'écrire l'histoire d'une âme, un roman qui n'aurait point d'aventures ou qui n'aurait que des aventures ordinaires, et qui raconterait les révolutions intérieures d'une âme née noble et tendre depuis ses premiers souvenirs jusqu'à la mort. C'est là son histoire. Toujours livré à ce travail intérieur d'un cœur solitaire et replié sur lui-même par la douleur, Leopardi n'a-t-il jamais touché à la politique? Ne fait-il jamais une trouée dans cette réalité des faits extérieurs qu'il voit autour de lui? Il semble s'inquiéter peu des événemens, et même à Rome, quand il voit se fermer devant lui toute carrière parce qu'il ne veut pas être prélat, il ne parle pas contre le gouvernement exclusif des prêtres. Il sait sous quels pouvoirs ombrageux il vit. Ce qu'il pense, on le sent bien; il ne le dit pas directement, et tout au plus laisse-t-il entrevoir son secret dans quelque saillie à demi ironique, comme le jour où son père avait écrit un ouvrage pour la défense des plus purs principes conservateurs et n'en avait pas été mieux récompensé par les gouvernemens. « Il m'est pénible d'apprendre, écrit-il à son père, que la légitimité se montre si peu reconnaissante de ce que votre plume a fait pour sa cause. C'est pénible, dis-je, mais non étrange, parce que c'est la coutume des hommes de tous les partis, parce que les *légitimes*, permettez-moi de dire cela, n'aiment pas que leur cause soit défendue par la plume, attendu qu'avouer que sur le globe terrestre il y a quelqu'un qui mette en doute la plénitude de leurs droits est chose qui excède de beaucoup la liberté concédée à la plume des mortels, sans compter qu'ils préfèrent sagement aux raisons, auxquelles on peut toujours répliquer bien ou mal, les argumens du canon et du *carcere duro*, auxquels leurs adversaires, pour le moment, n'ont rien à répondre. » Leopardi n'est point un homme fait pour la politique et pour l'action, il y serait arrêté dès le premier pas; il a bien assez d'ailleurs de sa fièvre intérieure. Sa politique, elle est dans le sentiment qu'il a de la patrie italienne, dans ses appels à une résurrection morale, dans cette nécessité de résurrection qu'il fait jaillir du sein des ruines, lorsque, dans sa *canzone à l'Italie*, il montre les arcs, les colonnes, les statues des aïeux, la gloire ancienne partout, et partout aussi la misère présente. La politique

de Leopardi, elle est dans l'idée qu'il se fait d'une littérature nouvelle pour l'Italie, d'une littérature adaptée à notre âge, reflet des sentimens et des idées de ce siècle, expression originale d'une nationalité transformée. « Tout est à créer, dit-il dès sa jeunesse; il est vain de prétendre édifier, si on ne commence par les fondemens. Quiconque voudra faire du bien à l'Italie devra lui enseigner avant tout une langue philosophique, sans laquelle elle n'aura jamais une littérature moderne propre, et n'ayant point une littérature moderne à elle, elle ne sera jamais une nation... » Sa politique enfin, il l'exprime lorsqu'il dit, en élevant son esprit et en étendant son horizon : « Ne me parlez pas de Recanati; je suis citoyen de l'Italie, et je ne connais qu'elle. » Voilà la politique, non de l'action, puisque l'heure de l'action n'était point venue et que Leopardi eût certes reculé devant elle, mais de la pensée indépendante cherchant à refaire l'âme et l'intelligence d'une nation appelée à revivre.

La vie fut jusqu'au bout ingrate et amère pour Leopardi. Elle ne lui donnait pas la satisfaction de lui-même, elle lui refusait un rôle brillant; ne lui réserva-t-elle pas du moins quelqu'un de ces sentimens intimes, profonds, mystérieux, qui élèvent le cœur en le troublant et lui rendent la force de croire avec la puissance d'aimer? C'est l'un des points les plus délicats assurément dans l'existence d'un homme dont son fidèle ami Ranieri a dit « qu'il porta intacte au tombeau la fleur de la virginité. » Il n'est pas de spectacle plus triste que celui d'un cœur jeune et chaud se débattant dans une nature défaillante. Quoi qu'il en dît, Leopardi avait dans toute son intégrité la puissance morale d'aimer, et s'il n'en était ainsi, comment ressentirait-il une émotion si vive, à Bologne, auprès d'une dame « qui n'était plus jeune, mais avait une grâce et un esprit qui suppléaient à la jeunesse et créaient une illusion merveilleuse? » Comment écrirait-il à son frère : « Dans les premiers jours que je l'ai connue, j'ai vécu dans une espèce de délire et de fièvre. Nous n'avons jamais parlé d'amour, si ce n'est en badinant, mais nous vivions dans une amitié tendre et sensible avec un abandon qui est l'amour sans inquiétude... Cette connaissance forme et formera une époque bien marquée de ma vie, parce qu'elle m'a *désenchanté* du désenchantement; elle m'a convaincu qu'il y a vraiment au monde des joies que je croyais impossibles, que je suis encore capable d'illusions, et que mon cœur est ressuscité après un sommeil semblable à une mort complète de tant d'années... » Comment écrirait-il encore à son frère plus tard, un jour où il quittait précipitamment Florence et faisait une échappée à Rome : « Dispense-moi, je te prie, de te raconter un long roman, beaucoup de douleurs et beaucoup de larmes. Si un jour nous nous revoyons, j'aurai peut-être la force de te raconter tout. Pour aujourd'hui, sache que mon séjour à Rome est

comme un exil amer... » Malheureusement c'étaient des éclairs ou des illusions de l'amour. Leopardi reçut deux de ces visites mystérieuses de la passion, et il est certain que la dernière l'agita profondément. L'illusion avait beau être chère, la réalité reparaissait, et la réalité, c'était l'infirmité croissante. Le mal de Leopardi était indéfinissable, il était aux sources de la vie. Ses os se ramollissaient et se déformaient, ses chairs macilentes laissaient entrevoir le trouble profond des organes. Il ne digérait plus, respirait avec peine, et sentait dans ses veines se promener lentement un sang froid et appauvri. Il en vint à ce point qu'il ne pouvait plus travailler, et que le ciel de la Toscane n'était plus assez doux pour lui; mais ici il retombait en face de la nécessité, du dénûment. C'était le problème de vivre ou de ne pas vivre.

Une chose remarquable, c'est la délicatesse morale et la fierté de Leopardi dans ces épreuves obscures, la dignité avec laquelle il supportait son malheur. Il voulait bien subir les rigueurs de la fortune, il ne voulait pas abaisser son âme devant elle. Un jour ses amis, pour lui créer des ressources, lui avaient proposé je ne sais quel moyen, je ne sais quel recours au public, et il répondait à Colletta : « Je vous confesse que je ne me résoudrai jamais à publier ainsi ma mendicité. Ne croyez pas que cette répugnance naisse de mon orgueil; mais d'abord cela m'avilirait à mes propres yeux et me priverait de toutes les facultés de mon esprit, puis cela ne me conduirait pas à mon but, parce que, restant dans une grande ville, je n'oserais paraître dans aucune compagnie, regardé que je serais et montré au doigt par tous avec compassion. » A toute extrémité, Leopardi préféra encore essayer de fléchir son père, et on ne peut s'empêcher d'être ému de cet appel navrant qu'il lui adressait avec une sorte de honte, avec une humilité fière. « Je crois, écrivait-il, que vous êtes persuadé de tous les efforts que j'ai faits pendant sept années pour me procurer les moyens de subsister par moi-même. Vous savez que la destruction totale de ma santé est venue des fatigues de ces quatre ans de travaux pour Stella. Réduit à ne plus pouvoir ni lire, ni écrire, ni penser, je n'ai point perdu courage, et j'ai essayé encore de trouver quelque autre moyen... Aujourd'hui tout est fini... Je ne sais si la situation de la famille vous permettra de m'assigner une petite somme de douze écus par mois. Avec douze écus, on ne vit pas humainement; mais je ne cherche pas à vivre humainement. Je m'imposerai de telles privations que douze écus me suffiront. Mieux vaudrait la mort; mais la mort, il faut l'attendre de Dieu... Si elle était dans ma main, je prends Dieu à témoin que je ne vous aurais pas fait cette demande... »

Ce triste appel fut heureusement entendu, et Leopardi put aller essayer de revivre sous un climat plus doux. Il partit pour Naples

en 1833 avec son ami Ranieri, et il y passa trois ans. Ce fut la dernière période de cette existence, période à demi voilée, où l'esprit seul survivait dans la plénitude de sa puissance, et s'exhalait de temps à autre dans des fragmens comme *la Ginestra* (*le Genêt*). Leopardi prenait le pauvre arbuste des flancs du Vésuve pour confident de ses hautes pensées et de ses plaintes amères. « Et toi aussi, lui disait-il, tu céderas à la cruelle puissance du feu souterrain, tu plieras sous le fardeau mortel, sans que ta tête innocente résiste; mais tu ne te courberas pas en lâche suppliant devant l'oppresseur, et tu ne te tourneras pas contre le ciel avec un orgueil insensé... » Ce n'est pas que le ciel de Naples fût inclément pour cette organisation débile; il la ravivait au contraire un instant de sa chaleur féconde, de sa sereine et gracieuse lumière. Leopardi passait quelques mois de l'année à Capodimonte et quelques mois dans un petit casino sur la pente du Vésuve. Il se promenait lentement dans ce beau paysage, à la Mergellina, à Pausilippe, à Pozzuoli; mais ce n'était qu'une trève, il le sentait lui-même, et il laissait échapper de son âme une de ses dernières et plus puissantes inspirations, *l'Amour et la Mort*. Le choléra s'abattit sur Naples. Ce n'est pas de cela qu'il mourut cependant. Et de quoi mourut-il donc? D'une multitude d'impossibilités de vivre aggravées au dernier moment par une crainte superstitieuse du fléau. Le 14 juin 1837, Leopardi s'éteignait sans se plaindre, en souriant à son ami Ranieri, qui l'assistait à cette dernière heure. Son corps est resté à Naples, dans la petite église de San-Vitale, sur la route de Pozzuoli, renfermé sous une humble pierre où une simple croix est gravée au-dessus de son nom.

Je ne sais comment il faudra appeler cette vie. Ce fut bien aussi une passion dans le sens élevé du mot, — la passion d'un homme qui portait en lui le drame non-seulement de ses souffrances personnelles, mais encore des anxiétés morales de son temps et des luttes intimes de son pays. Là est le triple nœud de cette existence. Leopardi souffre du mal de sa propre nature, il souffre du mal de son siècle, il souffre du mal de son pays, toujours agité entre ses souvenirs et ses espérances, entre sa condition contrainte et fausse et ses aspirations idéales; mais dans ces angoisses mêmes et dans cette attitude de douleur où il apparaît, n'est-il pas comme une image de l'Italie obscure et travaillée d'il y a trente ans, envoyant un fier et triste sourire à ceux qui, plus heureux, voient se dégager et se former cette autre Italie, qu'il ne connut que par ses pressentimens et ses rêves?

CHARLES DE MAZADE.

LES

VOYAGEURS EN ORIENT

VIII.

DE LA CONDITION DES CHRÉTIENS EN TURQUIE.

I. *Papers relating to the condition of christians in Turkey, printed for the use of the Foreign Office*, 25 octobre 1860; *confidential*. — II. *Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus*, par M. Victor Langlois, 1861. — III. *La Syrie avant 1861*, par M. de Salverte, 1861. — IV. *La Question de Syrie traitée par un Syrien*, traduction de l'arabe, Athènes 1861.

Nous entendons les ministres anglais dire sans cesse dans le parlement que le gouvernement turc est capable d'assurer la sécurité des chrétiens d'Orient, qu'il en a la volonté et la puissance. Nous ne savons pas où les ministres anglais prennent leurs renseignemens sur ce point; mais à coup sûr ce n'est pas dans l'enquête ouverte sur l'état des chrétiens en Orient par sir Henri Bulwer l'année dernière (1). Il n'y a pas un seul des rapports des consuls anglais qui ne se plaigne de la faiblesse ou de la malveillance de l'administration turque. Je citerai tout à l'heure des témoignages de ce que je viens de dire, et je les prendrai dans les rapports des consuls anglais de la Turquie d'Asie; mais avant d'en venir à ces témoignages, qu'il me soit permis de faire une réflexion. Qui donc a raison sur la condition des chrétiens en Orient? Sont-ce les ministres anglais parlant au parlement ou les consuls anglais répondant aux questions que sir Henri Bulwer leur adresse de Constantinople? Quels

(1) Voyez déjà sur cette enquête la *Revue* du 15 février 1861.

sont ceux qui se trompent, ceux qui sont sur les lieux et qui voient de près les choses et les hommes de l'administration turque, ou ceux qui sont à Londres et qui probablement n'ont pas lu l'enquête confidentielle *printed for the use of the foreign office?* Comment croire en effet que si les ministres anglais avaient lu les rapports de leurs consuls, ils parleraient comme ils parlent? Comment penser que, sachant ce que disent leurs consuls, sachant par conséquent l'impuissance de l'administration turque, sa mauvaise volonté et sa mauvaise foi, ils puissent prendre sur eux de dire à l'Europe : Laissez la Syrie aux Turcs, fiez-vous à leur pouvoir et à leur vouloir pour assurer la sécurité des chrétiens, pour empêcher les massacres de recommencer? Un pareil engagement pris au nom de l'Angleterre, en face de l'Europe, aurait déjà de quoi faire trembler, quand bien même tous les consuls anglais témoigneraient de la force et de la justice de la Porte-Ottomane dans la Turquie d'Asie; mais quand ils témoignent contre, quand leurs rapports sont sous les yeux des ministres anglais, qui peuvent, il est vrai, ne point les lire, afin de ne pas se troubler l'esprit, que penser et que dire du langage de ces ministres? Nous trouvons tout naturel qu'ils se défient du rapport des agens français sur l'état de la Syrie et de l'Orient; mais pourquoi se défier du rapport des agens anglais? Pourquoi parler contre leurs témoignages? Pourquoi laisser croire au monde que la diplomatie anglaise en Orient n'a plus ni yeux, ni oreilles? Non, les consuls anglais en Orient ont, malgré leurs préjugés antifrançais, les yeux clairvoyans, les oreilles équitables, et cette langue sincère que donnent la conscience du devoir et l'amour de la vérité. C'est à Londres, c'est dans le cabinet anglais que sont les aveugles et les sourds volontaires.

Voici d'abord quelques-unes des réponses que fait le consul anglais de Jérusalem, M. James Finn (1), lorsque l'administration est bonne ou seulement médiocre, aux questions de sir Henri Bulwer : « A considérer la régularité de l'administration, le développement de la richesse publique et privée, les moyens de communication, la province est bien en arrière des pays de l'Europe, et même, autant que je puis le savoir, en arrière de l'Égypte, quoique la population rurale y soit plus forte et plus riche que celle de l'Égypte. Les frontières orientales et méridionales sont dévastées par les Bédouins, qui sont devenus plus insolens et plus redoutables dans ces derniers temps. Cependant ils sont fort lâches, et on pourrait aisément les repousser. La Palestine se dépeuple sérieusement, et il y a de vastes espaces autrefois cultivés qui se changent en désert. »

(1) 17 juillet 1860.

La dépopulation et l'empiétement progressif du désert sur la terre cultivée sont un des résultats les plus tristes de l administration turque, qui ruine les cultivateurs par la rapacité de ses agens, et ne peut pas, à cause de son impuissance et de son insouciance, les protéger contre les incursions des Bédouins. Il y a là un double mal, celui qu'elle fait et celui qu'elle n'empêche pas. Prenons sur ce point, dans le rapport du consul anglais d'Alep, M. Skene, quelques détails curieux (1). Il parle d'abord de la fertilité de la province : « malheureusement, dit-il, les cultivateurs ne peuvent pas jouir en paix des fruits de leur travail; une portion leur est enlevée par les incursions des Arabes nomades ou par les extorsions des fermiers des dîmes. Des plaines immenses dans le plus fertile pays du monde restent désertes à cause de l'invasion des Bédouins, qui poussent la population agricole vers l'ouest pour assurer la libre pâture de leurs moutons et de leurs chameaux. J'ai vu vingt-cinq villages dévastés et dépeuplés par une seule incursion du cheik Mohammed-Dukhy à la tête de deux mille cavaliers de la tribu des Béni-Sachar. J'ai parcouru un district très fertile qui, il y a vingt ans encore, possédait cent villages, et je n'y ai trouvé que quelques fellahs... J'ai visité des villes dans le désert, ayant des rues bien pavées, des maisons bien couvertes, avec leurs portes roulant sur leurs gonds, prêtes à être occupées et tout à fait inhabitées. Des milliers d'acres d'excellente terre labourable s'étendent autour de ces villes avec des traces d'anciens travaux d'irrigation; ils ne donnent maintenant qu'une maigre pâture aux moutons et aux chameaux des Bédouins. Cet empiétement du désert sur la terre cultivée a commencé il y a quatre-vingts ans, quand les tribus des Anezi émigrèrent de l'Arabie centrale, cherchant des pâturages plus étendus, et qu'ils envahirent la Syrie. Le désert atteint maintenant la mer sur deux points, près de Saint-Jean-d'Acre et entre Latakié et Tripoli. »

Sont-ce seulement les consuls anglais qui témoignent ainsi de l'envahissement progressif du désert sur la terre cultivée, ou n'est-ce qu'en Syrie que cela se voit? Je lisais récemment le voyage fort intéressant de M. Victor Langlois dans la Cilicie. Ce voyage scientifique et archéologique contient cependant des détails sur l'état actuel du pays. « C'est le jardin de l'Asie, dit M. Langlois; qu'entourent le Taurus et la mer, que les anciens connaissaient sous le nom de Cilicie, qui au moyen âge perdit sa parure de fleurs et son aspect grandiose, pour se transformer en un champ de bataille dont les Byzantins et les Arméniens se disputèrent la possession, que les Égyptiens saccagèrent à plusieurs reprises sans pitié ni merci, et

(1) 4 août 1860.

qui enfin, sous la domination turque, s'est converti en un vaste désert que parcourent des tribus de Turcomans et de Kurdes issus des bandes conquérantes des Gengis-Khan et des Timour-Leng. Dans cette contrée jadis si belle, aujourd'hui couverte de ronces et de marais infects, la fièvre décime une population chaque année moins nombreuse, qui n'oppose aux envahissemens du fléau que son incurable apathie et finira par disparaître, si l'Europe ne vient un jour planter son drapeau civilisateur sur les sommets neigeux du vieux Taurus et dans les plaines dévastées de l'antique Cilicie (1). »

En lisant ces témoignages des empiétemens du désert sur la civilisation, je ne puis pas me défendre d'une réflexion. En Amérique, grâce aux travaux de l'homme, le désert recule; en Orient, grâce à l'insouciance et à la rapacité des Turcs, le désert avance. Si c'était là l'accomplissement d'une loi de la nature, si c'était la mer qui avançât d'un côté et qui reculât de l'autre, il faudrait se soumettre au destin; mais l'homme ici-bas fait lui-même son destin et sa demeure. Voilà un pays où il y avait autrefois plus de cent villages, et qui n'a plus que quelques pauvres habitans. A quoi tient ce changement? Le gouvernement de ce pays n'a pas su défendre les habitans paisibles et laborieux contre le pillage de ses voisins vagabonds, ou même il les a livrés à la rapacité de ses agens. Alors le vide s'est fait; en moins de quatre-vingts ans, la terre s'est convertie en désert. Les ronces et les broussailles ont remplacé les moissons. La nature n'est pour rien dans cette triste métamorphose; l'homme a fait tout le mal. Au lieu d'un gouvernement impuissant et avare, mettez dans ces pays venus de la civilisation à la barbarie, mettez une administration active et vigilante, alors ces beaux et tristes pays retourneront de la barbarie à la civilisation. Et ne croyez pas que ces vicissitudes qui s'accomplissent ici-bas par les fautes et par les mérites de l'homme ne profitent qu'aux individus qui de misérables deviennent heureux, de pauvres deviennent riches, ou à la beauté extérieure de la terre, qui de vide et désolée devient gaie et riante, et s'anime du mouvement paisible et doux de l'agriculture. Les peuples, les états, les mondes ne s'élèvent et ne grandissent, ne s'abaissent et ne se rapetissent les uns en face des autres que par l'effet même de ces vicissitudes qui, à leur origine, dépendent d'une charrue mal défendue, d'un pillage mal repoussé, d'une concussion mal réprimée ou mal punie. Il y a encore cent cinquante ans, l'Amérique n'était qu'une colonie ou un comptoir de l'Europe : aujourd'hui c'est un monde rival du monde européen. A quoi tient cette grandeur soudaine de l'Amérique? En Amérique, la terre a été défrichée, cultivée, civili-

(1) *Voyage dans la Cilicie et dans les montagnes du Taurus*, page 65.

sée; où il n'y avait que des forêts épaisses, des eaux stagnantes, des animaux sauvages, l'homme a mis des moissons, des canaux, des arrosemens féconds, des maisons, des villes. Chaque jour, les générations d'hommes laborieux et actifs, d'animaux utiles et domestiques, croissent et se multiplient; chaque année, l'Amérique arrive au concours des nations entre elles avec plus de bras, plus de richesses, plus de puissance. Pendant ce temps-là, que fait l'Europe? Assurément elle ne décline pas; elle est grande et florissante. Qu'il nous soit cependant permis de dire qu'il y a une portion de l'Asie qui depuis longtemps appartient à l'Europe, une Asie qui, dans les siècles primitifs, a colonisé et civilisé l'Europe, et que l'Europe plus tard a conquise et civilisée : c'est l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Égypte. Qu'a fait l'Europe de cet Orient qui lui sert de dépendance? Elle l'a laissé dépérir et se dépeupler sous le pouvoir des Turcs; elle l'a sacrifié, elle l'a abandonné à la barbarie. En Amérique, il se bâtit chaque jour des villes qui prennent le nom des anciennes cités grecques. Il y a des Antioche, des Smyrne, des Palmyre, des Éphèse, qui datent d'hier ou d'avant-hier, et pendant ce temps-là les villes qui en Asie portaient ces noms pleins de souvenirs ne sont plus que des ruines inhabitées. Nous laissons périr les noms sur les lieux mêmes qui les ont enfantés, et qui méritaient de les garder. L'Amérique les prend, les transporte sur son sol plein d'avenir, et leur donne une nouvelle vie et un nouveau séjour.

Que gagne l'Europe à ce respect qu'elle professe pour les œuvres de la barbarie, c'est-à-dire à cette superstition qu'elle a pour l'intégrité de l'empire turc? Ces déserts qu'elle laisse se faire à sa porte et sous ses yeux la condamnent et l'affaiblissent. Pourquoi se croit-elle obligée à livrer à la paralysie un de ses membres? Pense-t-elle que ses autres membres en seront plus puissans et plus robustes? L'Angleterre veut-elle donc mettre des déserts entre son vaste empire des Indes et l'Europe? Est-ce là le rempart qu'elle préfère? Est-elle donc si peu orgueilleuse qu'elle ne comprenne pas qu'étant une des nations les plus civilisées de l'Europe, elle n'a rien à craindre et tout à gagner de la civilisation même des pays qu'elle doit traverser pour aller de Londres à Calcutta? Qu'elle ne dispute plus à la civilisation chrétienne l'Asie-Mineure, la Syrie, la Mésopotamie! qu'elle cesse de se faire la gardienne et la patronne de la barbarie dans la vallée de l'Euphrate ou dans celle du Nil! C'est un crime contre l'humanité et contre la Providence. Je m'imagine parfois que les nations doivent, comme les individus, avoir leur jugement dernier, et que Dieu ce jour-là demandera compte aux peuples de la terre qu'il leur a distribuée. Qu'avez-vous fait de vos immenses solitudes? dira Dieu aux Américains. — Seigneur, nous les avons dé-

frichées et fertilisées; nous y avons mis des maisons et des villes; nous y avons fondé des sociétés qui ont suivi bien imparfaitement votre loi divine, mais qui, toutes faillibles qu'elles sont, valent mieux cependant à vos yeux que les générations de bêtes sauvages qui se succédaient dans ces déserts. — Et vous, dira Dieu aux Européens, qu'avez-vous fait de ces belles contrées où j'ai mis l'homme aux premiers jours du monde, où ont vécu mes patriarches et mes prophètes? — Seigneur, pour ne pas déranger l'équilibre de l'Europe et pour ne pas nous brouiller avec l'Angleterre, nous avons laissé vos terres promises se convertir en déserts; nous avons laissé les villes se dépeupler, les champs se désoler, les eaux se changer en marais! — Je ne sais pas quel sera le jugement que Dieu prononcera sur l'Europe; je sais seulement que l'Évangile condamne celui qui dit seulement *raca* à son frère. Qu'est-ce donc que de le livrer de gaieté de cœur à la ruine et à l'anéantissement?

M. Victor Langlois, dans son voyage en Cilicie, voyant cette stérilité que font les hommes là où Dieu avait mis la fécondité, s'écrie en vrai Français, en homme épris surtout des idées générales : « Quand donc l'Europe viendra-t-elle enfin planter son drapeau civilisateur sur les sommets neigeux du vieux Taurus et dans les plaines dévastées de l'antique Cilicie? » Le consul anglais d'Alep n'a pas ces impatiences romanesques, mais il note les progrès du désert, qui atteint déjà les bords de la Méditerranée; il nous dit combien de villages et combien de villes ont disparu ou se sont dépeuplés depuis seulement quatre-vingts ans. D'autres consuls anglais, voyant tant de bonnes terres laissées en friche et livrées à la vaine pâture, font des plans de colonisation et d'exploitation. Nous trouvons à ce sujet de curieux détails dans *la Turquie contemporaine* de M. Senior. Et qu'on ne croie pas que nous voulions nous plaindre de ces projets de colonisation anglaise en Asie-Mineure ou ailleurs; nous y applaudissons de grand cœur. « Prendrez-vous des actions, si je fonde une société de colonisation troyenne? disait M. Senior à M. Calvert, frère du consul anglais des Dardanelles. — Certainement, répondit M. Calvert, qui déjà aussi bien a acheté deux mille acres de terre en Troade, si vous avez l'appui du gouvernement turc. » — Quant à moi, humble écrivain, je suis prêt pourtant à prendre une action dans la société de colonisation troyenne de M. Senior, non pas s'il a l'appui du gouvernement turc, mais s'il a l'appui du gouvernement anglais. Cet appui me suffit pour risquer mon argent. « Une colonisation en masse serait impossible dans ce pays, continue M. Senior. — Elle pourrait s'effectuer graduellement, dit le consul (M. Calvert). Une propriété magnifique, près de Cyzique, appartenant aux héritiers d'Halem-Pacha, était tout dernièrement

en vente. Elle contient vingt mille acres, et on aurait pu l'avoir pour 5,000 livres sterling. C'eût été une affaire admirable. Mes terres sont au nom de Mme Calvert. Lorsque je les achetai il y a dix ans, nul Européen ne payait les dîmes ou les taxes. Les consuls appuyaient dans leurs refus les récalcitrans, et les Turcs n'osaient pas les contraindre. Je donnai un meilleur exemple; je payai fidèlement mes propres dîmes et mes taxes, et j'invitai toutes les personnes placées sous la protection britannique à faire comme moi. Elles suivirent mon conseil (il est vrai qu'elles n'avaient pas le choix), et tous les autres sujets européens des Dardanelles nous eurent bientôt imités. C'en fut assez pour diminuer la répulsion qu'éprouvent les Turcs à nous voir posséder des terres; mais elle n'est pas détruite pour cela. Il s'agit d'une innovation, et un Turc ne peut supporter rien de ce qui est nouveau. Ils pressentent tous vaguement que, si nous prenons fortement pied dans le pays, nous achèterons toutes les terres, ou que nous les en expulserons violemment (1). »

A Smyrne, conversation sur le même sujet et du même genre entre M. Senior et M. Whittall, un Anglais établi à Smyrne. « Je crois, dit M. Whittall, que si nous forçons l'exécution du *hatt-humayoun*, et si nous mettons les Européens à même d'acheter des terres, la côte de l'Asie-Mineure deviendra une colonie anglaise et allemande. L'Angleterre et l'Allemagne sont les deux seules nations colonisatrices. L'Asie-Mineure est pour elles un meilleur champ que l'Amérique; il y a bien plus de terres inoccupées. On peut les acheter des particuliers à raison de 1 ou 2 shillings l'acre, et du gouvernement pour les frais d'acte de concession. Le premier et le plus important des progrès serait la construction de chemins de fer; des Anglais en auraient l'entreprise, la propriété, l'exploitation : ils rapporteraient énormément, et ils rendraient productives des provinces actuellement sans culture, par ce seul motif que 2 hectolitres 90 litres de blé coûtent à transporter sur la côte cinq fois le prix auquel ils reviennent quand on les achète au producteur. Les compagnies de chemins de fer et les colonies européennes deviendraient de petites républiques; elles diraient aux Turcs : « Nous voulons bien vous payer des dîmes et des taxes vingt fois au-dessus de celles que vous avez perçues jusqu'à présent; mais nous administrerons nos propres affaires, nous aurons nos autorités locales, nos tribunaux, notre police, nos routes, nos taxes particulières, applicables aux besoins spéciaux des localités... Seulement il faudrait que nous fussions toujours bien représentés. Lorsqu'un consul anglais est un homme de talent et d'énergie, lorsqu'il sait gouverner les masses et

(1) *La Turquie contemporaine*, page 157.

qu'il peut parler la langue du pays, les occasions de faire le bien, ou plutôt d'empêcher le mal, se présentent pour lui à tout instant (1). »

Ces petites républiques que souhaite l'interlocuteur de M. Senior, ces petits états dans un état, ne sont pas chose tout à fait nouvelle dans l'empire turc. Je vois dans le voyage de M. Langlois « qu'il existe dans les villes de la province d'Adana quarante fabriques d'huile de sesame, cinquante de tissus de coton, vingt-deux d'imprimeries de toile, quarante teintureries, deux corroieries et dix fabriques de feutres. Ces établissemens forment une espèce d'association dirigée par un président ou nazir, dont l'action est indépendante de l'autorité civile. Il juge les différends qui surviennent entre ses administrés, les condamne à l'emprisonnement, et ferme leurs fabriques pour un temps déterminé, lorsque quelque délit y est commis. Le pouvoir administratif du nazir s'étend sur tous les autres corps de métiers sans exception (2). » M. Langlois ne dit pas si le nazir est élu par l'association. Quoi qu'il en soit, cette association ressemble à une petite république, et je ne suis pas étonné de rencontrer un état de ce genre dans l'organisation quasi féodale de l'ancienne Turquie. L'organisation féodale avait l'avantage d'être compatible avec beaucoup de libertés locales. Comme l'idée de l'état, tel que nous l'entendons de nos jours, existait à peine, il y avait dans la société beaucoup de pouvoirs secondaires qui y vivaient à l'aise. Les sociétés modernes au contraire ont pris plaisir à se concentrer dans l'état et à y absorber toutes les libertés individuelles et tous les pouvoirs locaux. La Turquie moderne voulant s'organiser à l'instar des états modernes de l'Europe et faire prévaloir le pouvoir central sur tous les pouvoirs locaux, je doute qu'elle comporte aussi aisément qu'autrefois ces petites républiques industrielles et commerciales dont parle M. Whittall; mais je reconnais qu'avec la volonté du gouvernement anglais elles seraient possibles, et par conséquent souhaitables, car nous sommes de ceux qui tiennent plus au retour de la civilisation en Orient qu'à la question de savoir quels seront ceux qui l'y ramèneront, les Anglais, les Français ou les Russes.

Quel serait l'effet de cette colonisation progressive de l'Orient par les Anglais ou par les Européens en général? « La possession des terres turques par les étrangers régénérera-t-elle les Turcs? demande M. Senior à un de ses interlocuteurs de Constantinople. — Je ne cherche pas à régénérer les Turcs, dit-il, mais à régénérer les raïas. La terre est si fertile et à si bon marché en Bulgarie et en Roumé-

(1) *La Turquie contemporaine*, pages 197 et 198.
(2) *Ibidem*, page 35.

lie, que les émigrans s'y rendraient, non de France ou d'Angleterre, mais des provinces slavones de l'Autriche, de la Russie et peut-être de la Pologne. Protégés par les capitulations, ils formeraient une aristocratie; autour d'eux se rallieraient les chrétiens de la Turquie d'Europe, qui sont quatre fois aussi nombreux que les Turcs. La puissance turque, plus qu'aucune autre, dépend d'une illusion. C'est la domination du peuple le plus grossier sur le plus civilisé. Quatre siècles d'oppression ont fait croire au Bulgare que le Turc est naturellement le maître; montrez-lui ce maître bravé et défié par l'émigrant que la loi protége : il commencera lui-même à penser à la résistance. On en eut bien la preuve pendant que les alliés étaient en force à Constantinople. Les Grecs virent les soldats français traiter les Turcs avec mépris : ils furent d'abord étonnés; mais quand on leur eut donné l'exemple pendant quelques mois, ils commencèrent à le suivre; ils prirent des airs d'égalité, presque de supériorité, et à la fin, à Galata comme à Péra, les Turcs baissèrent pour un temps l'oreille. Il en serait ainsi en Bulgarie et en Roumélie, si l'émigration, aussi nombreuse qu'elle le serait, j'en suis sûr, formait un noyau de résistance contre les déprédations et l'oppression des Turcs. Les Turcs d'Europe ne produisent pas; ce n'est qu'une population parasite qui vit exclusivement du pillage des chrétiens. Rendez le pillage impossible ou au moins difficile, les Turcs émigreront à leur tour et iront mourir ailleurs. Le pouvoir turc en Bulgarie et en Roumélie tombera ainsi de lui-même, sans conquête, comme cela s'est déjà virtuellement effectué en Servie et dans les principautés (1). »

Je sais bien que cette fois l'interlocuteur de M. Senior est un Français, et à ce titre prompt à concevoir et à pratiquer les révolutions; mais il est visible que, soit dans l'esprit des Anglais pour l'Asie-Mineure, soit dans l'esprit des Français pour la Bulgarie et pour la Roumélie, le plan de colonisation aboutit à l'expulsion des Turcs. Ce sont les Européens substitués aux ottomans. La colonisation ainsi entendue est un procédé anglo-américain. L'achat du sol amène la conquête du pays, et je ne suis pas étonné que les Turcs soient assez mal disposés pour ces colonisateurs qui ne cachent pas le désir fort naturel qu'ils ont d'être les maîtres du pays qu'ils défricheront et qu'ils peupleront.

Nous venons de voir que le gouvernement turc est impuissant à repousser les incursions des Bédouins, à défendre les laboureurs, à garantir la terre cultivée contre l'envahissement progressif du désert. Est-il plus fort contre les éruptions du fanatisme musulman? Est-il plus capable de protéger la vie, l'honneur, la propriété des

(1) *La Turquie contemporaine*, pages 30 et 31.

chrétiens? En a-t-il la volonté? Est-ce malgré lui, malgré ses efforts, qu'ont lieu ces affreux massacres qui épouvantent et irritent de temps en temps l'Europe? Les pachas peuvent-ils et veulent-ils maintenir l'ordre? C'est là ce que prétendent les ministres anglais dans le parlement; c'est en vertu de la confiance qu'ils ont dans la bonne volonté et dans la puissance des pachas turcs qu'ils demandent à la France de retirer ses troupes de Syrie et de laisser les chrétiens à la merci de leurs meurtriers. Écoutons ce que le consul anglais de Jérusalem, M. Finn, répond à la question de sir Henri Bulwer : « Lorsqu'il y a des actes d'oppression contre les chrétiens, faut-il les attribuer à la conduite du gouvernement ou au fanatisme de la population? » — « L'oppression des chrétiens commence ordinairement par la populace fanatique; mais ces violences fanatiques ne sont ni réprimées ni punies par le gouvernement,... et même le fanatisme populaire n'éclate que lorsque la tendance fanatique du gouverneur s'est manifestée. » Les observations du consul anglais d'Alep ne sont pas moins significatives; je me borne à dessein aux rapports des consuls de Syrie : « L'état de la population musulmane dans le cercle de mon consulat est fort différent de celui des autres provinces de l'empire ottoman, qui ont plus de contact avec les idées de l'Europe. Ici la race dominante est encore ce qu'elle était partout il y a trois ou quatre siècles, orgueilleuse et intolérante. On ne trouve point ici ce mélange produit par l'envahissement du commerce européen et les résultats d'une prétendue civilisation greffée sur le vieux tronc musulman. Le commerce de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la France et de la Suisse a pris beaucoup d'extension; mais c'est un élément à part dans la société, et il exerce peu d'influence sur l'esprit musulman. Les descendans de l'aristocratie arabe et des conquérans turcs vivent sans savoir et sans comprendre les empiétemens de la civilisation européenne, et ferment les yeux à l'accroissement de la prépondérance chrétienne. — Les glorieuses traditions des deux partis qui divisaient autrefois la société turque, et qui partout ailleurs sont oubliées, sont encore vivantes à Alep. L'association des janissaires n'a jamais été détruite ici, et les membres de cette association se réunissent en secret pour entretenir la mémoire de leur vieille prépondérance. Les chérifs en turban vert réclament et reçoivent ainsi qu'autrefois les hommages du peuple, comme descendans du prophète. C'est en vain qu'on essaie de leur parler de la décadence de l'islam; ils n'y croient pas. Vivant dans le cercle étroit de leur dédaigneux isolement, ils ne s'occupent que de leurs rivalités de personnes et de partis. Leur religion, fondée sur l'orgueil, n'admet pas qu'une religion fondée sur l'humilité soit compatible avec la puissance et la

prospérité; tout ce qu'ils entendent dire de la force de la chrétienté, ils le regardent comme un conte. C'est ainsi que la condition des musulmans de Syrie est un reste de ce qu'était autrefois la Turquie plutôt qu'un exemple de ce qu'elle est aujourd'hui. — Les chrétiens de Syrie sont une population fine, cherchant avant tout à s'enrichir, habile dans le commerce, mais misérablement avare à l'intérieur, basse et abjecte quand elle n'a pas d'appui, insolente quand elle se croit soutenue et protégée. La plus grande partie de cette population vit dans un état de terreur chronique. C'est l'effet naturel de ce qu'elle a souffert dans le massacre de 1850, et sa terreur s'est encore augmentée par les catastrophes du Liban et de Damas. Cependant les mesures adoptées pour prévenir l'explosion des massacres ont réussi jusqu'ici, et si elles continuent à réussir, ce ne sera pas pour moi une médiocre satisfaction d'avoir pu coopérer au maintien de l'ordre. » Voilà de belles et nobles paroles; elles sont dignes d'un consul anglais. Celui-là n'a pas borné son rôle à contrecarrer la France, à se rendre influent auprès des musulmans, à conniver à leur fanatisme, de telle sorte qu'au jour du massacre général des chrétiens il pût trouver près des meurtriers un respect qui ressemblât à une complicité.

Lord Palmerston a été accusé dernièrement dans le parlement d'avoir fait des extraits infidèles des dépêches de M. Burnes, l'habile et brave agent de l'Angleterre dans l'Afghanistan. Je ne crains pas que pareille chose arrive aux rapports des consuls britanniques en Turquie. Le ministère anglais a promis que ces rapports, qui devaient rester confidentiels et réservés pour l'usage exclusif du *foreign office*, seraient publiés et communiqués au parlement. Peut-être la confidence qui nous a été faite de ces rapports, et dont nous avons fait part au public, n'a pas été étrangère à la promesse du ministère anglais. Pourquoi en effet faire un mystère de ce qui n'est plus un secret? Notre indiscrétion a prévenu peut-être l'habileté des citateurs officiels. Ils ne peuvent plus faire d'adroits extraits qui changent les non en oui et les oui en non. Le parlement anglais, l'Angleterre saura, par les rapports de ses consuls, quel est le véritable état de l'Orient, quelle est la confiance que l'on doit avoir dans les Turcs, dans leur puissance, dans leur bonne volonté, dans leur justice. Elle comparera le langage impartial de ses agens, très Anglais d'esprit et de cœur, mais en même temps très honnêtes de conscience et incapables de trahir la vérité, elle comparera ce langage avec celui de lord Palmerston; elle verra si lord Palmerston ne se moque pas à la fois de la vérité et de l'Angleterre en soutenant que, de tous les états de l'Europe, la Turquie est celui qui, depuis vingt ans, a fait les plus grands progrès dans la civilisation.

Elle verra si elle doit, sur l'assurance de ses ministres, démentis par les rapports de leurs agens les plus éclairés, continuer à faire du maintien intégral de l'empire ottoman le principe fondamental de sa politique en Orient. Elle verra si c'est son intérêt (et je ne lui demande pas de suivre une autre règle) de soutenir à tout prix un empire qui s'écroule et tombe de tous côtés, un empire qu'il faut gouverner pour faire vivre, — lord Stratford a montré que c'était là le seul moyen de salut pour la Turquie, — un empire par conséquent qu'il faut que l'Europe ou l'Angleterre paie et nourrisse, l'armée, l'administration, le sultan, la cour, le harem, les ulémas, la marine, tout enfin, en haut et en bas, si elle veut le perpétuer. Elle a fait la guerre pour lui; il faut qu'elle lui fasse maintenant une armée, une marine, une administration, une justice, un gouvernement.

Je me trompe : il y a quelque chose encore de plus qu'il faut que l'Europe fasse à l'empire turc, il faut qu'elle lui fasse une population, et, entendons-nous bien, une population turque, car c'est cette population turque qui meurt et qui dépérit chaque jour, tandis qu'au contraire la population chrétienne s'accroît et se multiplie de jour en jour. Est-ce par hasard que le gouvernement anglais voudrait faire un empire turc avec une population chrétienne seulement? Je laisse de côté la question de savoir si cette population chrétienne le souffrirait; je ne demande pas s'il ne serait point étrange de voir le gouvernement anglais soutenir si vivement en Italie le vœu des populations et le combattre si vivement en Orient : on me répondrait sur ce point que c'est là précisément ce que fait le gouvernement anglais dans les Iles-Ioniennes. Mauvaise réponse, selon moi. Si la politique ionienne du gouvernement anglais contredit sa politique italienne, au moins il se contredit pour lui-même et dans son intérêt. En Orient, il se contredit pour le Grand-Turc et pour une cause perdue. Je me hâte au surplus de quitter ces questions de détail, et, allant au fond de la question, je dis hautement : Oui, vingt Anglais dans les Indes peuvent gouverner deux millions d'hommes; oui, vingt Anglais dans les Indes peuvent résister à vingt mille révoltés, et ils l'ont montré; mais ce sont des Anglais! Vingt Turcs ne pourront plus en Orient ni gouverner ni combattre vingt chrétiens; ils l'ont pu autrefois, et ils ont pu bien davantage encore; ils ne le peuvent plus aujourd'hui. Leur race s'abâtardit et dépérit au moral comme au physique. L'ascendant du petit nombre sur la foule est possible et même facile, quand le petit nombre est une élite; mais quand le petit nombre n'est plus qu'un reste et un débris, que faire?

Est-il donc vrai que la population turque dépérisse et s'éteigne? Écoutons les consuls anglais. Je me bornerai pour cette fois aux

rapports des consuls de la Turquie d'Asie que j'ai déjà interrogés, ceux de Jérusalem et d'Alep; j'y joindrai celui de Smyrne. Écoutons d'abord le consul de Jérusalem, M. James Finn.

M. Bulwer demandait, dans la sixième question, « si, dans les villages chrétiens, les paysans chrétiens sont généralement aussi à leur aise que les musulmans, et si ce n'est pas, à quoi tient la différence? » Et dans la huitième question : « La population chrétienne est-elle en général plus à son aise, plus considérée et mieux traitée qu'elle l'était il y a cinq, dix, quinze ou vingt ans auparavant? » M. Finn répond à la sixième question : « Il y a bien plus d'activité et d'esprit d'entreprise chez les paysans chrétiens que chez les paysans musulmans, et les effets s'en font voir dans leurs maisons, dans leurs vêtemens et dans leur nourriture. » Il répond à la huitième question qu'il faut distinguer plusieurs périodes différentes dans la condition des chrétiens de son consulat : « Avant l'occupation égyptienne, la condition des chrétiens était la plus basse et la plus dégradée qu'il soit possible d'imaginer. Pendant l'occupation égyptienne, les chrétiens avaient plus de liberté et de bien-être qu'aujourd'hui. Il y eut une réaction en faveur des musulmans après l'expulsion des Égyptiens. Cependant cette réaction fut tempérée par l'influence croissante des consuls et des Européens en général. Pendant la guerre de Russie, la condition des chrétiens s'améliora, et il y eut plusieurs exemples de chrétiens qui se conduisirent insolemment envers les chefs musulmans, parce qu'ils s'appuyaient sur les consuls européens. Depuis la guerre, il y a eu une autre réaction, sous beaucoup de rapports anti-chrétienne, et de la part des gouverneurs anti-européenne. » Que de remarques à faire sur ces curieuses paroles! Je les résume en quelques mots. Toutes les fois que les chrétiens d'Orient ont été laissés à la merci de l'administration turque toute pure, leur sort a été déplorable. Toutes les fois que l'administration turque a été contrôlée et contenue par l'intervention ou seulement par l'influence des Européens, leur condition s'est améliorée et adoucie. Avant l'occupation des Égyptiens, la condition des chrétiens en Syrie et en Palestine est la plus triste du monde: c'est que l'administration turque est livrée à elle-même. Arrivent les Égyptiens. Ceux-ci représentent jusqu'à un certain point l'Europe ou l'influence européenne, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? l'influence française. Les chrétiens ont plus de liberté et de bien-être; ce n'est pas un consul français qui le dit, c'est le consul anglais, c'est M. Finn. Les Égyptiens sont expulsés; l'influence française est vaincue avec eux en Orient par une coalition européenne, faite par deux haines étourdies et violentes contre la France, celle de lord Palmerston et celle de l'empereur Nicolas contre la dynastie d'Orléans: à l'instant, les musulmans reprennent en Orient contre les

chrétiens leurs habitudes de violence et de tyrannie. La guerre de Crimée a lieu, c'est-à-dire l'Occident veut empêcher le territoire ottoman de tomber au pouvoir de la Russie; la Turquie croit et on lui laisse croire que le maintien de sa puissance est la condition fondamentale de l'équilibre européen. Cependant, sauvée et défendue par les armées de l'Europe, la Turquie est bien forcée de laisser l'influence européenne pénétrer dans son empire. Les chrétiens en profitent; leur condition devient meilleure, grâce à l'appui respecté de nos consuls, et respecté nécessairement, puisque nos soldats sont tout près de nos consuls. On peut bien être ingrat pour ses défenseurs et ses libérateurs; mais l'ingratitude attend ordinairement que les libérateurs soient partis, à moins qu'elle n'en demande elle-même le départ. Les Turcs attendirent le départ des armées libératrices de l'Occident, et aussitôt, c'est M. Finn qui le dit, commence *une réaction anti-chrétienne sous beaucoup de rapports et anti-européenne de la part de l'administration turque*, c'est-à-dire de l'administration que nous avons sauvée. Est-ce clair?

Le consul d'Alep reconnaît aussi que c'est aux Égyptiens qu'il faut attribuer le changement qui s'est fait en faveur des chrétiens depuis vingt ans. Les Turcs ont continué ce que les Égyptiens avaient commencé. M. Skene est plus favorable aux Turcs, on le voit, que ne l'est M. Finn. « Il y a dix ans, dit-il, les chrétiens ont cruellement souffert sous la main des musulmans (c'est le grand massacre d'Alep de 1850); mais cette explosion avait des causes particulières, et elle n'a point laissé de traces. La condition des chrétiens (je continue à laisser parler M. Skene) s'est même améliorée de manière à devenir dangereuse pour eux; les musulmans sont jaloux de leur prospérité commerciale et exaspérés par l'arrogance des chrétiens, quand ceux-ci sont protégés par les consuls européens. »

M. Skene pousse encore plus loin son optimisme musulman, et je trouve dans une seconde dépêche de lui, du 20 août 1860, que, « quel que soit l'état des provinces de Bulgarie, de Bosnie et d'Herzegovine, il est certain que, dans la Syrie du nord au moins, l'absence totale de crimes de toute sorte est un des traits les plus remarquables du pays, et ce trait ne se retrouve au même degré dans aucun état d'Europe. Il y a, il est vrai, des conflits entre les sectes : ainsi le massacre des chrétiens à Alep en 1850 et ceux du Liban et de Damas cet été; mais un observateur impartial et sans passion ne peut prendre ces incidens (*such incidents*) comme tenant à la constitution sociale du pays. Ils sont plutôt les signes du déclin d'une prépondérance qui fait encore explosion et qui a des momens de recrudescence à mesure que l'introduction d'un autre ordre social se fait plus sentir. Ces choses (les massacres d'Alep en 1850 et du Liban et de Damas en 1860), *these things*, n'arrivent que lorsque la

lutte s'établit entre la prépondérance et l'égalité. Elles prouvent que le changement en faveur des chrétiens prend racine; elles ne prouvent pas uniquement que les chrétiens sont opprimés par les Turcs. »

Si j'avais eu le goût de faire une édition des documens anglais *ad usum delphini* ou du parlement, j'aurais supprimé ce passage, qui paraît contraire à la cause que je défends. Je m'en suis bien gardé; il est important dans le débat. Que dit en effet M. Skene? Qu'un grand changement en faveur des chrétiens s'est accompli depuis vingt ans dans la province d'Alep; est-ce aux Turcs qu'on le doit? Non, c'est aux Égyptiens. Depuis l'occupation égyptienne, les chrétiens ont été plus libres et mieux traités. Les Turcs ont continué ce que les Égyptiens avaient commencé. Est-ce par bienveillance, est-ce l'effet des inspirations d'un gouvernement juste et bienfaisant? Non; les Turcs sont jaloux de la condition qu'ont obtenue les chrétiens, de leurs succès, de leurs richesses, de la protection que leur donnent les consuls européens. M. Skene craint même que l'amélioration du sort des chrétiens ne devienne un danger pour ceux-ci. Un danger! d'où viendra donc le danger? De la haine et de la cruauté des Turcs. N'y a-t-il pas en effet, à dix ans de distance, d'épouvantables massacres des chrétiens, à Alep en 1850, dans le Liban et à Damas en 1860? Il est vrai que, selon M. Skene, *ces incidens* ne sont point des crimes qu'on puisse imputer à la constitution sociale du pays. La Syrie est le pays du monde où il se commet le moins de crimes. On y massacre et on y pille, il est vrai, les chrétiens tous les dix ans, et il est possible, soyons justes, qu'il y ait moins de crimes privés, grâce à ces grands crimes publics qui ont pris et employé à leur service tout ce que la nature humaine peut fournir de mal pendant dix ans. Je suis porté à croire qu'on a peu volé et peu assassiné d'une manière privée à Paris le jour de la Saint-Barthélemy ou pendant le massacre des prisons en 1792. Les choses se faisaient en grand, et ces choses, pour parler toujours comme M. Skene, sont seulement les signes d'une prépondérance qui, sentant qu'elle se détruit, s'irrite de sa destruction; ce sont les symptômes de la révolution qui se fait en faveur des chrétiens, révolution qui *prend racine*, selon M. Skene, mais qui prend racine dans le sang même des chrétiens. Or cette révolution, qui réclame seulement l'égalité de droits entre tous les sujets du sultan, ce ne sont point assurément les Turcs qui la font, puisqu'ils cherchent à l'empêcher par des massacres périodiques. Elle se fait donc malgré les Turcs et malgré leurs affreux procédés de résistance; elle se fait par la force des choses, et par deux choses surtout qui rendent cette révolution inévitable, l'accroissement matériel et moral de la population chrétienne en Orient, le dépérissement matériel et moral de la population turque.

Je vais revenir sur ces deux points en examinant le rapport

de M. Ch. Blunt, consul anglais à Smyrne; mais je m'arrête un instant, parce que je m'aperçois avec plaisir que ce que vient de dire M. Skene me permet d'expliquer d'une façon moins pénible le langage ordinaire de lord Palmerston sur l'Orient.

Je pense en effet que lorsque le noble lord parle des grands progrès que la Turquie a faits depuis vingt ans dans la civilisation, il veut parler non pas des progrès de la population turque, mais de ceux de la population chrétienne; il veut parler de cette inévitable révolution qui se fait en Orient, et que M. Skene nous a indiquée : c'est là vraiment qu'il y a de grandes améliorations en Turquie; mais elles ne se font point par les Turcs : elles se font malgré les Turcs et contre les Turcs; elles se font par les efforts intelligens des chrétiens d'Orient et par l'intervention ou par l'influence de l'Europe. Qu'y a-t-il en tout cela qui soit à l'honneur ou au profit des Turcs? Lord Palmerston s'est donné à résoudre un problème insoluble, celui de faire un empire turc avec une population chrétienne. Il aura beau faire, il ne le résoudra pas. Pour le résoudre en effet, il faudrait deux choses : la première, que la population chrétienne s'abattît, se dégradât, se détruisît par la misère ou par l'apostasie : or c'est le contraire qui arrive; la seconde, que la population turque s'accrût et se développât : c'est encore ici le contraire qui arrive.

Je prends la preuve de ces deux faits décisifs dans le rapport de M. Ch. Blunt, consul à Smyrne : « En dépit du système très imparfait et très vicieux de l'administration, en dépit des abus désastreux de la perception des impôts par les fermiers des dîmes, dit-il, la condition générale de la province s'améliore chaque jour. Cette amélioration est généralement au profit des races chrétiennes, qui empiètent et avancent sans cesse sur les Turcs. » C'est du *hatti-sherif* de Gulhané que M. Blunt fait dater l'amélioration du sort des chrétiens et de l'état général de la province. Auparavant les grands propriétaires turcs de l'intérieur vivaient d'un système d'oppression et de brigandage auquel le *hatti-sherif* mit un temps d'arrêt. « Alors les chrétiens commencèrent à prendre les devans comme cultivateurs; leur nombre augmenta, grâce à des nouveau-venus. Leur vie n'était plus comme auparavant à la merci de la moindre autorité turque. Les propriétaires turcs en même temps commencèrent à décliner; la population turque décrut visiblement: les propriétés ne leur donnaient plus un revenu suffisant. Les propriétaires turcs ont à fournir leur part pour la conscription, et beaucoup de Turcs, disons même un très grand nombre des descendans des familles autrefois les plus grandement possessionnées, quand ils reviennent chez eux, après avoir fait leur temps de service dans l'armée, trouvent tout changé : la population turque, autrefois prédominante, remplacée par la population chrétienne, leurs domaines devenus des champs incultes. Ils

se sentent changés eux-mêmes, n'ayant plus ni le moyen ni le goût de suivre l'état auquel ils s'étaient habitués dès leur jeunesse, avant leur entrée au service. Si par hasard quelques-uns d'entre eux veulent recommencer à cultiver leur domaine et reprendre la vie de leur famille, ils tombent ordinairement dans les filets de quelque banquier chrétien, grand usurier qui s'approprie bientôt tout le domaine. Ceux qui reviennent sans avoir le goût de se refaire agriculteurs vendent leurs propriétés comme ils peuvent, et les acquéreurs sont presque toujours des Arméniens ou des Grecs. Quelques domaines ont été achetés par des Francs; il y a parmi eux sept sujets anglais qui ont acquis de grandes fermes dans l'intérieur et qui les cultivent avec succès. Dans le voisinage le plus prochain de Smyrne, il n'y a plus que quelques Turcs qui soient restés propriétaires; dans les principaux villages où la population franque et chrétienne va habiter l'été, tous les propriétaires turcs ont dernièrement vendu leurs propriétés.

« Ce changement de mains de la propriété a amené un accroissement considérable dans la production du pays. »

Ainsi, par l'effet naturel de ces ventes faites par les Turcs et de ces achats faits par les chrétiens, l'expulsion des Turcs est commencée. La révolution chrétienne est déjà à moitié faite. Quelques chiffres significatifs, cités par M. Ch. Blunt, montrent la marche rapide de cette révolution. « En 1830, la population turque de Smyrne était de 80,000 âmes; elle est aujourd'hui de 41,000. La population grecque était à Smyrne, en 1830, de 20,000 âmes; elle est aujourd'hui de 75,000 âmes. »

On peut ajouter, dit M. Ch. Blunt, que, « quelque rapide que soit l'accroissement de la population chrétienne, le déclin de la population turque est encore plus rapide. Visitez les villes et les villages où la population turque et chrétienne se trouve mêlée; dans les quartiers turcs, on ne voit personne, point d'enfans dans les rues, tandis que les rues des chrétiens en sont pleines. » M. Ch. Blunt attribue cette diminution singulière de la population turque à plusieurs causes : au service militaire, qui enlève une partie de la population mâle, à l'affreux et criminel usage de l'avortement, au vice contre nature.

Voilà, d'après les rapports des consuls anglais, l'état de la population et de la société turques, et cela dans les provinces mêmes de la Turquie d'Asie. J'ai vu en effet des partisans de la Turquie qui passaient condamnation sur l'état de la Turquie d'Europe; ils avouaient que là les chrétiens avaient la majorité et la prépondérance, mais ils se rattrapaient sur la Turquie d'Asie. Là, disaient-ils, les Turcs n'ont rien perdu de leur force et de leur puissance; là, ils sont nombreux et riches. Voyez le tableau que fait M. Ch. Blunt! Où donc

alors, nous pouvons le demander, où donc est la Turquie, où donc sont les Turcs? Est-ce que la première condition d'un empire, d'un état, n'est pas d'avoir une population? Serait-ce par hasard en Syrie que sont les Turcs? Est-ce à ce titre que l'Angleterre veut qu'on abandonne cette province à l'administration turque? La Syrie n'est pas turque. « L'élément turc s'aperçoit à peine en Syrie, dit un jeune et très judicieux voyageur, M. George de Salverte (1). Cette population y devient de plus en plus étrangère; elle y est sensiblement moins nombreuse que dans les villes de l'Asie-Mineure (on vient de voir qu'à Smyrne, en trente ans, la population turque a diminué de 20,000 âmes). Au-delà des chaînes du Taurus et dans toute la Syrie, à Latakié, à Tripoli, à Beyrouth, les Turcs sont aussi étrangers et moins nombreux peut-être que les Européens. Le contraste apparaît plus frappant encore dans les campagnes environnantes. Sans pousser jusqu'aux tribus arabes du désert, ne voit-on pas l'Anti-Liban peuplé de Metoualis presque sauvages, et le Liban placé par la Porte elle-même sous l'autorité d'un caïmacan chrétien? D'un côté, les Druses, tour à tour idolâtres, turcs ou protestans, suivant les besoins de leur cause; de l'autre, un grand nombre de chrétiens dissidens? Enfin les Grecs unis, les Arméniens, les Maronites, que ni les persécutions ni les séductions de toute sorte n'ont pu détacher encore de l'église romaine? »

Je répète malgré moi ma question : où sont les Turcs? Qu'est-ce que l'empire turc? L'empire turc est dans les discours de lord Palmerston; il n'est que là, car il n'est pas même dans les cartons du *foreign office*, puisque c'est dans ces cartons que se trouvent les rapports véridiques et instructifs des consuls anglais que j'ai tâché d'analyser.

Je viens de lire dans l'extrait d'un vieil ouvrage arabe intitulé *la Seconde arrivée de Mahomet sur la terre*, et cité dans le premier numéro de la *Revue d'Orient* que publie à Londres le prince Pitzipios, je viens de lire ces paroles qu'on peut prendre, si l'on veut, pour une prophétie, elles en ont le vague ordinaire; on peut cependant les appliquer sans effort à notre temps. « Longtemps après il naîtra un homme dans le pays appelé jadis *Getboosufyan* en Arabie. Il massacrera les *Syads*, propagera ses propres doctrines dans les environs de la Syrie et de l'Égypte. A cette époque, une guerre éclatera entre une nation chrétienne et la Turquie, et cependant celle-ci sera en bonne intelligence avec une autre nation européenne. L'ennemi s'emparera de la ville de Constantinople, d'où le sultan de Turquie se sauvera en Syrie, et, avec l'aide d'une nation chrétienne, fera une guerre terrible contre une autre nation hostile à l'Europe.

(1) *La Syrie avant 1860*, pages 43-46.

Après un grand massacre, les musulmans sortiront vainqueurs de la lutte. A ce moment-là, un chrétien criera à haute voix que *la croix sainte a triomphé;* mais un musulman le battra en disant : *Non, la religion mahométane l'emporte.* Ensuite les chrétiens et les Turcs réuniront leurs forces et se livreront une bataille dans laquelle le prince turc perdra la vie et sera réputé martyr. Les chrétiens, après avoir pris possession de la Syrie, entreront en arrangement avec leurs adversaires. Ceux des musulmans qui n'auront pas été passés au fil de l'épée viendront à Médine comme dans un asile sûr, et la juridiction des chrétiens s'étendra alors jusqu'au Khyber. »

A Dieu ne plaise que j'essaie d'interpréter exactement cette prophétie! Il est curieux cependant de voir dans cette prophétie l'empire ottoman ne plus agir et ne plus se défendre qu'à l'aide des nations chrétiennes qui le soutiennent contre d'autres nations chrétiennes. Nous y retrouvons aussi l'opinion qu'ont, dit-on, tous les Turcs de la prise prochaine de Constantinople, de leur retour en Asie; ici, c'est en Syrie qu'ils se sauvent, et ils ne s'y maintiennent même d'abord qu'à l'aide d'une nation chrétienne. Pourtant ils ne peuvent pas rester en Syrie même; les chrétiens qui les ont aidés et sauvés disent que c'est la croix qui a triomphé, et les Turcs disent que c'est le Coran. Dans un dernier accès de fanatisme mahométan, ils maltraitent les chrétiens, qui alors les vainquent dans une grande bataille et prennent possession de la Syrie. Les Turcs se réfugient à Médine, la ville sainte.

Je ne sais pas si à mesure que je considère la vieille prophétie, je m'y attache et deviens crédule; mais je ne voudrais pas répondre qu'il n'arrivera point, même en Syrie, quelque chose de semblable, et qu'après y avoir soutenu les Turcs pendant quelque temps, la nation chrétienne qui s'était prise de goût pour eux ne se brouillera point avec eux, ne les vaincra pas et ne s'emparera pas de la Syrie, surtout si cette nation chrétienne croit que la Syrie est une des routes de l'Inde. En attendant les obscurs événemens cachés dans la prophétie, il est toujours bon de savoir de la bouche de témoins éclairés et véridiques quel est l'état actuel des pays qui doivent tomber un jour entre les mains de l'Europe selon la croyance presque partout répandue en Orient et déjà en train de se vérifier, que l'Occident doit prévaloir sur l'Orient, et que l'Europe va étendre ses conquêtes sur l'Asie.

Tel est le but des recherches que j'ai faites et que j'aurai peut-être encore l'occasion de faire à l'aide des rapports, qui ne sont plus désormais confidentiels, des consuls anglais en Turquie.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1861.

Le curieux épisode de la discussion de l'adresse dans nos assemblées est enfin terminé. Nous n'avons pas lieu de rétracter, après ces longs débats, le jugement que nous portions d'avance sur la stérilité des discussions de l'adresse. L'importance qu'on leur donnait autrefois était un des côtés les plus contestables du régime parlementaire tel qu'on s'était habitué à le pratiquer chez nous depuis la restauration. C'était assurément la formalité parlementaire que les libéraux, dans leurs projets et leurs espérances sur l'avenir, se proposaient le plus expressément d'atténuer et de réduire. Aux yeux de ceux qui aiment le régime parlementaire, le principal défaut de cette formalité, c'est de donner une apparence de raison aux détracteurs des institutions représentatives. Les discussions de l'adresse font en effet une consommation stérile de temps : elles sont le prétexte de débordemens de paroles qui n'aboutissent, pour les affaires, à aucun résultat positif. On peut juger de l'abus de cette prodigue dépense de temps par ce qui vient de se passer. La session est ouverte depuis deux mois : qu'a-t-on fait au sénat et au corps législatif? On a discuté les adresses.

Nous nous plaindrions vivement, en d'autres circonstances, de tout ce temps perdu; mais les adresses de 1861 et les manifestations de vie politique auxquelles elles ont donné lieu échappent au reproche général que nous faisons à la pratique habituelle de cette formalité parlementaire. Elles marquent en effet la première heure du réveil de la vie politique, depuis neuf ans endormie en France; elles sont la première épreuve de l'expérience politique dont le décret du 24 novembre a donné le signal; elles ont mis les corps qui ont pour fonction de représenter la France en demeure de se prononcer sur les graves questions extérieures qui agitent l'Europe et semblent ouvrir une des plus grandes révolutions que notre civilisation européenne ait encore ressenties. A tous ces points de vue, les discussions de

l'adresse qui viennent de se terminer présentaient un attrait exceptionnel. Que de choses intéressantes n'avaient-elles pas à nous apprendre! Où retrouverions-nous la vie politique en France après neuf ans de sommeil et de songes? Que présager, d'après la première application, du décret du 24 novembre et de ses développemens nécessaires? Quel parti la France voudra-t-elle suivre dans cette ère de rénovation générale qui paraît commencer pour l'Europe?

La première de ces questions nous arrache un humble aveu. La belle au bois dormant que le décret du 24 novembre, ou pour mieux dire la révolution italienne, vient de réveiller chez nous, a quitté sa couche avec des idées et des manières qui, durant son sommeil, étaient passées de mode dans le monde des vivans. On a toujours remarqué qu'un des défauts des corps politiques est de s'accommoder difficilement au mouvement qui s'opère autour d'eux dans les idées et dans les choses. Si telle est la commune loi pour les corps politiques lors même qu'ils demeurent en communication avec la vie extérieure, qu'ils peuvent y puiser des inspirations et y réagir directement eux-mêmes, n'est-il pas naturel que nos assemblées représentatives aient dû, dans les circonstances où elles étaient placées, s'immobiliser dans une sorte de vétusté intellectuelle? Elles partageaient notre sort commun. Les ressorts ordinaires qui renouvellent la vie politique dans un pays étaient arrêtés aussi bien pour elles que pour nous. Plus d'initiative et d'activité dans la presse! Pas de communications entre l'opinion publique et les chambres au moyen de la reproduction des discours et de la participation des journaux aux discussions parlementaires! Plus d'action directe sur la politique du gouvernement, et principalement sur sa politique extérieure! L'action qui mêle les hommes et les modifie sans cesse par leur mutuel contact faisant défaut, chacun se cloîtrait dans sa petite Chine, sans laisser assouplir et façonner ses idées par les événemens et les idées d'alentour. Nous sommes convaincus que toute responsabilité entraîne avec elle des grâces d'état. Là où la responsabilité cesse avec l'action, ces grâces particulières sont bientôt évanouies. L'intelligence se rétrécit, la sagacité s'émousse; il ne reste bientôt plus rien qu'une obstination sénile. Nous avons avoué avec franchise la fâcheuse influence que cette stagnation forcée avait exercée sur une fraction autrefois importante du parti libéral, sur des hommes que nous aimons et que nous respectons. Les discussions de l'adresse ont prouvé qu'à bien peu d'exceptions près, on est dans tous les camps devenu tardigrade. L'éducation politique s'était arrêtée, et la première manifestation de notre vie publique, observée avec une attentive curiosité par les étrangers, nous a montrés singulièrement arriérés. Nous nous sommes réveillés tels que nous nous étions endormis; nous avons donné à l'Europe en 1861 l'exhibition d'hommes de 1851. Où se sont montrées l'énergie, la passion? Au sénat, au corps législatif, dans ce qu'il y a de plus vieux, de plus usé, de plus contradictoire à l'état actuel de l'Europe en fait d'in-

térêts, d'aspirations et d'idées. Protectionistes comme sous la restauration, papistes comme au temps de l'expédition de Rome, anglophobes comme aux beaux jours de Pritchard, tels nous sommes apparus, par l'organe de nos assemblées, à l'Europe étonnée et railleuse. Qu'on ne se trompe point à cette bizarre contradiction : il n'y faut voir que l'effet d'une interruption de dix ans dans la vie politique du pays. En quelques bonds, nous nous serons remis au courant.

C'est un fait curieux assurément, le contraste qui s'est ainsi révélé entre le sentiment dominant d'une assemblée représentative élue, telle que notre corps législatif, et les nécessités de la situation qu'ont créée de récens événemens. Ce contraste prouve-t-il, comme quelques-uns le pensent, que la dissolution du corps législatif soit nécessaire? La question ne nous regarde point, et, nous le confessons, nous intéresse médiocrement. Au point de vue de l'application du décret du 24 novembre, les débats du corps législatif ont fourni matière à des observations qui nous paraissent plus attachantes. On a vu pour la première fois l'effet que devaient produire sur le corps législatif la publication intégrale de ses séances et la mise en œuvre du système des ministres sans portefeuille. Les faits n'ont point trompé nos prévisions. Il est évident que le corps législatif, parlant plus directement à la fois au gouvernement et au public, a pris un sentiment plus vif de sa double responsabilité et de son importance. Cette première application du décret du 24 novembre a positivement agrandi la situation du corps législatif auprès du gouvernement et dans le pays. On l'a bien vu au ton des discours, aux mouvemens de l'assemblée, à la combinaison des votes. Nous sera-t-il permis de dire, avec ceux du reste qui ont pris part ou qui ont assisté aux discussions de l'adresse, que cette situation, bien qu'agrandie, n'est pourtant point nettement réglée encore? Comment se définira-t-elle? Il nous semble que le décret du 24 novembre a posé des principes, et qu'il abandonne le développement des conséquences à la pratique et à la tendance naturelle des choses : de là le sentiment qui porte un grand nombre de députés à regarder la situation présente comme transitoire. Déjà, à les entendre, des changemens notables s'annoncent dans les habitudes intérieures du corps législatif. Il en est un par exemple qui méritait d'être remarqué, car sous un fait matériel on y peut voir l'indice d'une tendance morale qui peut avoir une véritable signification politique : nous faisons allusion à la façon dont les divers groupes d'opinions ont commencé à se répartir sur les siéges de la chambre. Jusqu'à présent, les députés au corps législatif avaient pris leurs siéges sans se préoccuper de la distinction des opinions : les relations d'intimité ou de société décidaient seules les députés dans le choix de leurs places; mais lorsque les discussions politiques se passionnent et peuvent aboutir à des votes graves, il est naturel qu'on aime mieux se placer auprès de ceux auxquels on se sent lié par une communauté d'opinions qu'à côté de ceux auxquels on n'est uni que par des relations personnelles.

Les hommes qui partagent la même opinion éprouvent le besoin de se rapprocher matériellement, de se grouper sur les mêmes bancs, de former un faisceau par lequel chacun se sent soutenu dans le débat et dans le vote. C'est ce qui est arrivé cette année dans le corps législatif. On y a vu surtout les défenseurs les plus décidés du pouvoir temporel du pape se rapprocher et s'établir dans la même partie de la salle. Une droite s'est formée. Un ministre a eu beau dire qu'il ne pouvait y avoir dans le corps législatif ni droite, ni centre, ni gauche, dans le sens qui s'attachait à ces désignations sous le régime parlementaire : on ne peut aller contre la nature des choses, on ne peut empêcher ceux qui pensent de même de se réunir dans un même groupe. Il faut prévoir que ce rapprochement matériel, qui a une cause toute morale, produira à son tour des conséquences politiques qui ne seront pas moins naturelles. Après avoir été réuni par les idées, on prendra l'habitude de concerter les conduites; on se constituera et on agira en partis. La force des choses n'est-elle pas plus puissante que l'esprit de système? S'il était nécessaire d'apporter une démonstration nouvelle de cette vérité, on la trouverait précisément dans la conduite même des ministres sans portefeuille pendant la discussion. Si l'on raisonnait d'après la théorie des institutions actuelles, on devrait voir dans le corps législatif une assemblée consultative : l'adresse ne serait que la formule des conseils donnés par cette assemblée à l'empereur, pouvoir responsable; la discussion de l'adresse devrait s'engager entre les membres mêmes de l'assemblée; les ministres sans portefeuille ne devraient y intervenir que pour apporter sur les points contestés les éclaircissemens officiels nécessaires. En dehors des explications et des justifications qu'ils auraient à présenter, leur attitude entre les opinions opposées qui se manifesteraient dans la chambre devrait être celle de la neutralité. Voilà, nous le croyons, ce qu'indique la théorie bien entendue des institutions actuelles. L'événement a pourtant montré, par le rôle que les ministres sans portefeuille ont joué dans le débat, que les entraînemens et les nécessités de la pratique s'accordent mal avec la théorie. Des opinions contraires à la politique suivie par le gouvernement ont été soutenues avec feu et avec talent par des députés. Qui, avec une égale ardeur et une égale éloquence, a tenu tête à ces députés? D'autres membres de l'assemblée, leurs propres collègues?... Non, ce sont des ministres. Les ministres ont pris part à la discussion, comme autrefois les ministres, à la tête d'une majorité dont ils étaient les représentans et les organes, faisaient front contre les chefs et les organes de l'opposition.

Comment M. Billault et M. de Morny, qui ont pris dans la conduite de ces débats une part si distinguée, ont-ils posé le vote sur lequel les quatre-vingt-dix membres du parti catholique se sont comptés? Comme une question de confiance. Nous dirons à M. Billault et à M. de Morny, et sans les offenser, qu'ils n'ont point dépouillé le vieil homme, qu'ils ont agi là en véritables parlementaires. On ne pose dans une chambre des questions de

confiance que lorsqu'on y peut poser des questions de cabinet, et il ne saurait y avoir de questions de cabinet lorsqu'il n'y a pas de ministère responsable. Dans les adresses des chambres, l'empereur ne peut chercher que des approbations pour sa politique passée, des conseils pour sa politique future. Où en serait-on si la chambre avait à voter des questions de confiance, le vote contraire impliquant un acte de défiance? La chambre ne pourrait émettre ce vote contraire sans créer un conflit redoutable, sans prononcer sa propre dissolution. Où en serait-on si l'opposition à la politique suivie devait être considérée comme dirigée personnellement contre l'empereur, si la personne de l'empereur était toujours ainsi prise à partie et mise en jeu et par les adversaires et par les défenseurs des mesures du gouvernement? Ces façons d'agir nous conduiraient inévitablement à la résurrection de ces fictions constitutionnelles que M. de Pierre regrettait avec une spirituelle bonhomie, et non peut-être sans à-propos. Mais nous en avons assez dit pour montrer par ces tâtonnemens ce qu'il y a d'incertain, de transitoire, dans la première application du décret du 24 novembre.

Quoi qu'il en soit, la nouveauté du spectacle, l'intérêt excité par les perspectives de la situation politique ont tenu la France et on peut dire l'Europe attentives aux récentes discussions du corps législatif. Les plus grandes questions du présent ont été abordées. Hâtons-nous de dire que toutes n'ont point été traitées avec les développemens que réclamait leur importance. Nous n'en sommes point surpris. Les assemblées politiques sont ainsi faites qu'il leur est difficile d'avoir à la fois plus d'une grande préoccupation. Or, devant la préoccupation de la révolution italienne, toutes les autres questions devaient pâlir. Nous regrettons cependant que les membres libéraux de la chambre aient laissé échapper cette occasion d'ouvrir une large discussion sur la législation qui régit les journaux, et d'exposer les raisons manifestes qui classent la liberté de la presse parmi les premiers et les plus obligatoires principes de 1789. M. Jules Favre et M. Émile Ollivier ont dit sans doute de bonnes choses sur cette question; mais nous regrettons qu'ils ne l'aient point approfondie, qu'ils ne l'aient point éclairée et épuisée par une de ces argumentations complètes, décisives, qui font doctrine, et qui assurent par leur autorité le triomphe d'une juste cause. La question de la presse est la question vitale pour la liberté en France. Voilà pourquoi nous n'hésitons point à y revenir si souvent, sans redouter les ennuis que peut nous susciter notre persévérance. Parmi ces ennuis, le plus fâcheux pour nous serait la méprise dont nos paroles pourraient être l'objet de la part d'esprits prévenus. La réponse que nous avons adressée au discours par lequel M. Dupin étendait à la presse actuelle la solidarité des excès de la mauvaise spéculation a donné lieu à une méprise de ce genre. On a vu, dans un passage de cette réponse, une vague incrimination contre certains agens de l'administration. C'était méconnaître, on nous permettra de le dire, les habitudes que nous apportons dans la presse. Si nous avions le droit

d'accuser des agens du gouvernement, et si le rôle de délateur était à notre convenance, ce n'est point à de flottantes insinuations que nous voudrions recourir. Nous n'avons donc entendu répondre qu'en termes généraux aux accusations générales aussi que M. Dupin avait dirigées au sénat contre la presse. L'honorable sénateur, à propos de la catastrophe d'une maison de banque, reprochait aux journaux de n'avoir point en quelque sorte devancé l'action de la justice, et de n'avoir pas dévoilé au public des opérations qui lui paraissent dangereuses et répréhensibles. M. Dupin assignait ainsi à la presse une mission de tutelle sociale, et il lui reprochait de ne pas l'avoir remplie. Nous étions d'autant plus à l'aise pour répondre à M. Dupin que nous sommes de son avis sur la mission qu'il assigne à la presse, sur l'action bienfaisante qu'il attend d'elle. Nous croyons qu'en des matières où l'intervention du gouvernement est dangereuse ou impossible, la meilleure police préventive qui puisse exister est la liberté des journaux. Seulement, pour remplir ce rôle, pour porter la responsabilité que M. Dupin lui impute, il faut que la presse ait le courage et la puissance que lui donne le sentiment de sa sécurité, il faut qu'elle soit dans le droit commun, il faut qu'elle soit libre. Nous avons donc rappelé à l'illustre procureur-général les diverses entraves qui affaiblissent aujourd'hui les journaux, depuis l'autorisation administrative, sans laquelle aucune feuille ne peut être créée, jusqu'aux pénalités administratives ou judiciaires qui peuvent en amener la suppression, et dont la perspective agit sur les propriétaires de journaux comme une intimidation permanente. Enfin nous avons signalé aussi le danger de la pratique des avertissemens officieux. Certes, nous le reconnaissons, les avertissemens officieux partent d'un bon sentiment. C'est pour épargner à un journal les sévérités de la législation actuelle qu'un ministre honnête homme et indulgent peut juger utile de donner à ce journal le conseil de s'abstenir de telle polémique, de ne point toucher à telle question. Cette façon de gouvernement paternel, cet emploi de l'influence ministérielle nous ont cependant toujours paru pleins de périls; le moindre de ces périls n'est point à nos yeux d'exposer la bonne foi et les intentions loyales d'un ministre aux piéges que pourraient lui tendre, avant qu'ils ne fussent démasqués, des gens tels que ceux dont M. Dupin a flétri les manœuvres. L'honorable sénateur, reconnaissant comme nous les devoirs qui sont imposés à la presse, devrait donc aussi reconnaître que l'inaction qu'il lui reproche est plus imputable à sa faiblesse qu'à sa connivence : s'il la veut vigilante et forte contre les perfidies des intérêts malsains de la spéculation, qu'il se joigne à nous pour obtenir qu'elle soit libre.

Après la discussion à peine ébauchée de la législation de la presse, où l'on a négligé l'argument fourni par la verte attaque de M. Dupin, la question la plus importante qui ait été touchée est la situation financière. Si sur ce point le débat a été écourté, il n'y a pas lieu de s'en plaindre, puisqu'il sera repris avec toute l'ampleur nécessaire dans la discussion du budget. Un résultat a d'ailleurs été obtenu, M. Magne ayant donné à entendre qu'il serait

fait droit dans la prochaine session au vœu de la chambre réclamant avec une manifeste unanimité le vote du budget par chapitre. Mais tout l'intérêt de la discussion devait se concentrer sur la question italienne, sur ce problème du pouvoir temporel du pape et de l'unité de l'Italie, dont la solution entraîne ou l'avortement de la révolution au-delà des Alpes, ou l'accomplissement d'une révolution religieuse.

Chose étrange, le corps législatif n'a point voulu envisager avec décision l'une et l'autre face de cette question émouvante. Le *statu quo* actuel n'est point tenable à Rome, personne n'oserait affirmer le contraire. Le pape n'étant plus que le possesseur nominal de Rome et du patrimoine de saint Pierre sous la protection de vingt mille Français, le pouvoir temporel pontifical n'existe plus en réalité. Il n'y a que deux partis à prendre : ou reconquérir pour le pape les provinces qui formaient autrefois les états de l'église, ou se mettre d'accord avec la réalité, être conséquent avec les principes mis en avant par la politique du gouvernement français, cesser notre intervention, évacuer Rome. Le premier parti est tellement contredit par les faits et par l'esprit de la guerre que nous avons soutenue en Italie, que personne n'ose le conseiller nettement. On sent que la France ne peut plus retirer les Romagnes, les Marches, l'Ombrie au Piémont, sans replonger l'Italie dans le désordre volcanique que nous avions eu la prétention de faire cesser en rendant l'indépendance à la péninsule. Les partisans les plus ardens du pouvoir temporel du pape ne vont pas eux-mêmes jusqu'à demander que la restauration du souverain pontife soit accomplie par les Autrichiens sous les yeux de la France. Il semblerait donc que, devant ces impossibilités, les esprits indifférens, les opinions peu convaincues de la nécessité du maintien du pouvoir temporel dussent facilement se rallier au second parti, au parti logique et pratique de l'évacuation immédiate de Rome. Loin de là, l'amendement qui exprimait cette conclusion nécessaire de notre intervention en Italie, l'amendement qui concernait l'avenir et qui suggérait une solution nette n'a réuni que cinq voix. Au contraire, l'amendement qui demandait la suppression d'un membre de phrase de l'adresse où l'on voulait voir un blâme de la politique papale, un amendement rétrospectif qui impliquait un jugement sur le passé, n'indiquait aucune solution, laissait l'avenir dans le vague, a obtenu 90 voix. Au demeurant, le corps législatif, tout en laissant voir sa préférence pour la durée de l'occupation de Rome, s'en est tenu à la continuation d'un état de choses impossible. Il n'a fourni au gouvernement aucune indication nette de la politique à suivre. Il attend les événemens en fataliste, après avoir adressé à Dieu et à l'empereur le pieux *in manus tuas, Domine*. Il n'est donc sorti aucune lumière de ces débats sur la conduite immédiate et future de la France. Le gouvernement aura seul la responsabilité et l'embarras de la résolution à prendre. Nous louvoierons, nous attendrons jusqu'à ce qu'un accident nous ouvre la route où nous devrons entrer.

Puisque c'est hors de France que l'accident doit se produire, il faut sortir

de France pour essayer de le prévoir et en épier l'explosion. Si nous regardons du côté de l'Angleterre, nous y verrons toujours le vent souffler vers l'unité de l'Italie. Lord Palmerston, investi de ce gouvernement des cinq ports qui a été l'attribut honorifique de plusieurs grands hommes d'état anglais, de Pitt et de Wellington par exemple, lord Palmerston, qui a dû à cette occasion faire renouveler son mandat de membre de la chambre des communes, vient de comparaître devant ses électeurs et a célébré, à leur applaudissement, les actes de sa politique. Entre le tableau pompeux et vrai des progrès du gouvernement constitutionnel en Europe, où il voit une diffusion merveilleuse du génie de ces institutions que l'Angleterre possédait seule il y a soixante ans, et une fanfare en l'honneur des volontaires, le noble lord n'a pas manqué de saluer l'unité à peu près consommée de l'Italie; en bon collègue, il a fait honneur de ce résultat à l'habileté et à la fermeté de lord John Russell. Nous espérons que les Italiens n'accepteront pas ce compliment sans réserve, et consentiront à compter la France pour quelque chose dans l'établissement de leur indépendance et de leur unité politique. Les discours prononcés au parlement de Turin prouvent que les Italiens ne sont point ingrats envers nous; mais avouons que, s'ils gardent de la reconnaissance pour les services que la France leur a rendus, ce n'est point la faute des orateurs que le corps législatif a écoutés avec le plus de faveur et des politiques capricieux qui ont affiché une si bizarre hostilité contre la révolution italienne. Un des griefs de ceux-ci contre cette révolution, c'est qu'elle sert, suivant eux, les intérêts anglais; mais, tandis que l'Angleterre se proclame franchement italienne, que font des Français influens qui se montrent en toute circonstance prévenus contre l'Italie, hostiles à ses aspirations, contraires à l'unité, où elle veut trouver la force de constituer et de défendre son indépendance? Ne travaillent-ils pas eux-mêmes à nous enlever le fruit des services que nous avons rendus à l'Italie? Ne sont-ils pas les auxiliaires inconséquens de cette politique anglaise qu'ils dénoncent? Ne livrent-ils pas l'Italie à l'influence anglaise? Quant à nous, nous ne pouvons voir sans regret l'Angleterre, à laquelle l'émancipation de la péninsule n'a rien coûté, profiter de nos hésitations maladroites, prendre sur nous l'avance auprès des Italiens, et les encourager à cette unité dont nous leur marchandons le couronnement.

Malgré les bruits qui se sont récemment accrédités en Italie sur les projets belliqueux de l'Autriche, nous sommes persuadés que cette puissance, qui est pourtant l'adversaire née de l'unité italienne, songe moins que jamais à porter la guerre dans la péninsule. L'Autriche paraît décidée à rester sur la défensive; les mouvemens militaires qui ont été opérés derrière le Pô et le Mincio sont de simples mesures de défense. Entre l'Angleterre qui l'applaudit, l'Autriche qui la laisse faire, la France pour laquelle l'évacuation de Rome n'est plus qu'une affaire d'échéance incertaine, la politique de l'unité italienne a beau jeu, si elle ne se laisse point compromettre par les

impatiens et les imprudens. Nous ne sommes point étonnés de la vive confiance avec laquelle M. de Cavour s'est expliqué devant le parlement de Turin. La faiblesse de sa situation a quelquefois imposé à M. de Cavour des contradictions fâcheuses. Nous sommes certains que M. de Cavour a dû souffrir de ces ambiguïtés de conduite plus que ses adversaires ne l'imaginent. Parmi les hommes d'état contemporains, nous n'en connaissons pas au tempérament de qui la franchise aille autant qu'à M. de Cavour, et qui aient tiré un aussi grand parti de déclarations hardies jusqu'à la témérité. Affermi par sa foi dans la cause italienne et par sa confiance dans le succès, M. de Cavour prend volontiers l'opinion publique pour confidente de sa pensée. Cette sincérité courageuse est un des plus sûrs ressorts de l'empire qu'il a pris sur elle. Rien n'est efficace pour l'action comme ces déclarations saisissantes, imprévues, qui surprennent les esprits, les font travailler et gagnent leur complicité aux grands desseins auxquels on les associe. M. de Cavour vient d'exécuter un de ses plus étonnans et de ses plus osés coups de théâtre : il a déclaré que Rome est la capitale nécessaire de l'unité de l'Italie, et en même temps il s'est en quelque sorte moralement emparé de Rome en promettant à l'église, pour prix du pouvoir temporel, la liberté religieuse absolue. Que de simples écrivains comme nous aient soutenu, en se plaçant au cœur de l'intérêt religieux, que le pouvoir temporel était loin d'être nécessaire au pouvoir spirituel du pontife et aux intérêts religieux du catholicisme : cette opinion, bien qu'elle ait été défendue avec éclat après 1830 par une illustre école, pouvait être accueillie comme une illusion théorique et comme une thèse paradoxale. Nous-mêmes, en demandant la cessation du pouvoir temporel et en y voyant l'affranchissement véritable du gouvernement spirituel de l'église, nous ne considérions point cet affranchissement comme immédiat, nous pensions qu'il serait le prix des efforts qu'aurait à faire la vitalité religieuse au sein du catholicisme pour acquérir sa propre liberté par le progrès de la liberté générale. Nous pensions que les catholiques, n'étant plus liés par ces traités avec l'état, par ces concordats que les convenances ou les nécessités du pouvoir temporel imposaient aux papes, ne pouvant plus dès lors invoquer auprès de l'état leur liberté religieuse qu'au même titre que leur liberté civile et politique, seraient tenus par les obligations de leur foi, comme ils le sont dans les pays où un culte différent est la religion de l'état, de faire prévaloir auprès des gouvernemens les garanties de la liberté politique. Le succès dans cette voie aurait dépendu de l'énergie du sentiment religieux au cœur des catholiques, et devait être à nos yeux l'œuvre du temps. Or c'est cette liberté dont la conquête eût été laborieuse, soumise aux chances et aux lenteurs des luttes politiques, que M. de Cavour offre tout de suite et complétement au pape et à l'église catholique en échange du principat temporel de Rome.

La concession est si énorme qu'elle est peu comprise encore hors d'Ita-

lie. Elle est faite pour surprendre en France toute cette école de légistes qui ont hérité des traditions et des défiances de l'ancien régime, qui sont disposés à donner à l'église de grands avantages temporels, mais qui lui cherchent éternellement chicane sur son domaine, interviennent le plus qu'ils peuvent dans son organisation et sa discipline, et en lui faisant une part énorme dans l'état lui contestent ses prérogatives légitimes dans la sphère de la morale et de la foi. Ces légistes tomberont partout à la renverse, eux qui croient l'état toujours menacé par les empiétemens de Rome malgré les droits dont le pouvoir laïque est armé, droit d'*exequatur*, de présentation et de nomination des évêques, d'appel comme d'abus, et ils accuseront M. de Cavour, ou de manquer de sincérité, ou de trahir par une extravagance les intérêts de la puissance laïque. Cette concession est pourtant comprise en Italie; elle y est d'une plus facile application que dans tout autre pays. Elle éveillera de sérieux scrupules dans l'âme d'un pape. Pour peu que l'on connaisse l'histoire de l'église, on n'ignore point les tortures qu'ont causées aux papes pieux les concessions qu'ils ont dû faire dans les concordats sur des matières qu'ils considéraient comme appartenant au domaine spirituel. En proposant au pape la liberté de l'église, M. de Cavour fait une attaque violente et respectueuse à la conscience de Pie IX. Une partie de la cour de Rome verra sans doute un piége dans cette offre; mais il y a aussi en Italie et à Rome de nombreux membres du clergé attachés à la cause nationale, et qui n'ont pas peur de la liberté : il y en a même chez les jésuites. Le père Passaglia est un représentant distingué de ces jésuites libéraux. Ceux-ci ne cachent point leur sympathie pour cette solution de la question romaine. Il leur semble que le pape, mis en demeure de choisir entre le bien spirituel de l'église et ses propriétés territoriales, ne saurait hésiter. Ils espèrent qu'à Rome le parti religieux opposé au parti politique, qui a pour chefs le cardinal Antonelli et M. de Mérode, l'emportera et fera pencher le pape du côté de la jeune Italie. Ils font valoir aux yeux du saint-père l'influence que la liberté de l'église établie en Italie aurait sur l'organisation catholique dans les autres pays. Partout le catholicisme tendrait à obtenir les libertés qui lui seraient accordées dans la péninsule, et qu'après un tel exemple il serait difficile de lui refuser ailleurs. Ils font entrevoir au pape qu'une ère nouvelle s'ouvrirait ainsi à la religion, que ce serait la fin des servitudes que le concordat, le gallicanisme et le joséphisme lui avaient infligées.

Quelle sera l'issue de ce grand combat de conscience qui va se livrer au sein de la cour de Rome? Nous n'essaierons point de le prédire. La dernière allocution consistoriale prononcée par le pape n'est point de nature à donner de grandes espérances à la solution libérale dont M. de Cavour a pris l'initiative avec une calme intrépidité, en dépit du violent langage du saint-père. Quant à ceux qui douteraient de la sincérité avec laquelle M. de Cavour présente à l'église cette transaction, le ministre italien leur a ré-

pondu par les opinions connues de toute sa vie. M. de Cavour n'a point attendu la question romaine pour se déclarer ami de la liberté religieuse; il s'est même opposé dans le parlement piémontais à l'*incamération* des biens de l'église. Ceux qui, comme M. de Cavour, ont trempé leur esprit dans une forte éducation libérale, bien loin de douter de sa sincérité, s'associeront à sa confiance. Il nous semble que les catholiques ne pourraient refuser les conditions qui leur sont offertes sans paraître douter de la vitalité et de la puissance de leur foi. Il n'est pas plus permis aux libéraux de douter des vertus de la liberté et d'affecter des craintes sur l'emploi qu'en pourrait faire l'organisation catholique. Il faut laisser à la tyrannie ces hypocrisies et ces lâchetés. Pour notre part, nous félicitons M. de Cavour de la persévérance avec laquelle il réclame la capitale de l'Italie et du grand acte de foi en la liberté par lequel il ouvre à la cour de Rome une large voie de conciliation.

Une des vertus ordinaires des temps de trouble et de rénovation tels que ceux que nous traversons est de susciter des hommes d'initiative et des caractères énergiques. S'il en est ainsi, il n'est pas de pays qui soit plus que l'Autriche dans les conditions où se produisent les hommes de cette trempe. La diète hongroise et les diètes provinciales de l'empire vont se réunir. Nous touchons donc au moment où, suivant les prédictions pessimistes, doivent éclater les déchiremens intérieurs de l'Autriche. Nous ne savons si les fâcheuses prévisions s'accompliront; les luttes, les conflits paraissent pourtant inévitables. Quels sont les hommes qui, dans cette mêlée, prendront la direction des esprits? — Du côté du gouvernement, on ne voit que M. de Schmerling. Le ministre d'état autrichien a plusieurs des qualités qu'exige la situation de l'Autriche. Il a déjà montré en 1848 qu'il a l'esprit ouvert aux pensées d'innovation, de réforme et de progrès, qu'il n'est point esclave des routines, et il a fait preuve aussi à Francfort de décision et d'énergie dans l'action. Il est plus difficile de dire quels chefs en définitive suivra la Hongrie. A côté de ce grand respect du droit historique qui distingue les nations conservatrices et libérales, et dont elle est pénétrée plus qu'aucune autre, la Hongrie semble exposée aux inspirations d'une sorte de génie chimérique et inquiet. Plus que jamais nous souhaitons qu'elle se tienne en garde contre les tentations de ce mauvais génie, auquel elle peut imputer la plupart de ses malheurs passés. Le mouvement de rénovation nationale et libérale que la révolution italienne a inauguré en Europe s'est distingué jusqu'à présent par une modération à la fois généreuse et habile. Tous les amis des peuples et de la liberté doivent souhaiter, pour le succès final, que ce caractère de modération soit conservé jusqu'au bout à l'œuvre commune. La première violence, la première maladresse brutale pourraient donner le signal d'une réaction qui s'étendrait aussi généralement que nous avons vu se propager le mouvement réformateur. La Pologne donne en ce moment un exemple touchant de cette modération. Qui ne sent en Europe

la force de cette nation désarmée et suppliante, qui n'attend que de l'attitude de sa muette douleur la restauration de ses droits? L'influence de la revendication polonaise agit puissamment sur la Russie. On assure que le tsar n'est point éloigné de rendre à la Pologne les institutions que le traité de Vienne lui avait garanties; mais de son côté aussi la Russie a reçu la contagion libérale. L'empereur Alexandre comprend que le jour où un gouvernement constitutionnel sera rendu à la Pologne, il sera impossible de refuser un gouvernement semblable à la Russie. La cour de Saint-Pétersbourg trouve que c'est assez pour le moment d'avoir sur les bras cette affaire de l'émancipation des serfs, qu'elle a noblement entreprise, et qu'elle voudrait avant tout mener à fin. Il y a là peut-être une timidité qui calcule mal les nécessités politiques du moment. Ne doit-on pas à la noblesse russe une compensation de l'abolition du servage, et la compensation la plus naturelle, la plus logique, la plus honorable, n'est-elle point l'élévation des classes propriétaires et éclairées à la liberté politique?

Le mouvement des nationalités qui, sur tant de points, autorise d'heureuses espérances a sa note dissonante dans cette chicane sempiternelle engagée entre l'Allemagne et le Danemark à propos du Holstein d'abord, et subsidiairement du Slesvig. La diète holsteinoise d'une part a rejeté les concessions que lui offrait le gouvernement danois; de l'autre, le délai de six semaines que la diète germanique avait accordé au Danemark est expiré, et la diète, dans la première séance après les vacances de Pâques, devra s'occuper des mesures relatives à l'exécution fédérale. Nous n'avons plus à parler du fond de cette fâcheuse question : nous n'examinerons pas si l'interprétation littérale des traités donne raison à l'Allemagne contre le Danemark à propos du Holstein. Ce qui est constant, c'est que le Danemark est plus libéral que les hobereaux du Holstein, ses adversaires. Les délais prescrits par les lois de la confédération germanique retarderont encore quelque temps l'exécution fédérale. Les ministres anglais ont dit dans le parlement que ces délais pourraient ajourner à six mois un regrettable conflit entre le Danemark et l'Allemagne. Nous craignons que, malgré les lenteurs allemandes, la situation actuelle ne puisse être prolongée encore plus de trois mois. Espérons que ce temps sera mis à profit et permettra d'arriver à un arrangement amiable.

Mais qu'est-ce que cette querelle ingrate de la vaste Allemagne et du petit Danemark auprès de la crise qui partage en ce moment les États-Unis en deux confédérations? — Dans cette révolution américaine, une première épreuve est heureusement traversée. L'inauguration du nouveau président, M. Lincoln, a pu se faire paisiblement à Washington malgré toutes les prédictions qui avaient annoncé que cette cérémonie serait traversée ou empêchée par la violence. M. Lincoln a reçu au Capitole le pouvoir présidentiel des mains de son prédécesseur. Le lendemain, M. Buchanan partait pour son domaine. Arrivé à Lancaster, l'ancien président a prononcé quel-

ques paroles pour remercier la foule venue au-devant de lui. Il a fait ses adieux à la vie politique et a demandé pardon à ceux qu'il aurait pu, dans sa longue carrière, avoir offensés par ses actes ou par son langage; il a annoncé qu'il allait consacrer ses derniers jours à distribuer ses bienfaits aux veuves et aux orphelins, et a terminé sa harangue en priant le ciel de maintenir l'union américaine. C'était bien de prières qu'il s'agissait pour M. Buchanan, s'il avait énergiquement et sincèrement voulu la conservation de l'union! Les derniers actes de son administration ont, on peut le craindre, rendu irrévocable la dissolution de la confédération. M. Buchanan n'a employé aucun des moyens nécessaires pour conserver les forteresses fédérales dans les états séparatistes. Il n'a pris aucune mesure défensive contre la séparation. Les forces maritimes des États-Unis ont été dispersées par lui dans des stations éloignées; les forces militaires qu'il a laissées à son successeur sont d'une insuffisance ridicule; il n'a pas même ravitaillé le fort Sumter, dont M. Lincoln est obligé d'ordonner l'évacuation parce qu'aucun navire ne pourrait l'approcher sans s'exposer au feu des batteries que les Caroliniens ont pu élever à leur aise. Il n'est donc point surprenant que les débuts de la présidence républicaine soient faibles, hésitans, comme l'ont été les derniers momens de l'administration de M. Buchanan. Celui-ci n'a légué à M. Lincoln qu'un pouvoir sans puissance. Tandis que le gouvernement de Washington est ainsi frappé de paralysie, le sud déploie au contraire, sous la conduite de son président, M. Jefferson Davis, une grande activité, et fait des préparatifs vigoureux de défense. Ces ardens Américains du sud affectent de ne point craindre que la guerre servile fasse diversion à la guerre civile et la complique à leur détriment. Ils se proposent de recruter des soldats parmi leurs esclaves. Pendant que les hommes du sud ne respirent que guerre, les états intermédiaires, qui ont à leur tête la Virginie, interdisent aux états du nord l'emploi de moyens coercitifs contre la confédération séparatiste en les menaçant, s'ils ne sont point écoutés par eux, de se joindre au sud. Cette tactique par laquelle on s'efforce d'intimider le nord a pour organe dans le sénat M. Douglas. Ce sénateur s'est hâté de commenter le manifeste de M. Lincoln dans un sens pacifique, comme pour lier le président à la paix. Si ces efforts réussissent à maintenir l'union et préviennent l'effusion du sang américain, il faudra les louer; mais qui peut dire, s'ils facilitent au contraire la séparation, qu'ils auront conjuré toute chance de guerre entre deux républiques divisées par des intérêts contraires et des passions si violentes? E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le *Tannhäuser*, de M. Richard Wagner.

Il vient de se passer sur le théâtre de l'Opéra l'événement musical le plus curieux de l'année. Le *Tannhäuser* de M. Richard Wagner y a été représenté le 13 mars devant un public immense et en présence du chef de l'état. Paris a pu non-seulement juger enfin avec connaissance de cause le mérite d'une œuvre qui a été fort discutée en Allemagne depuis une quinzaine d'années, mais apprécier aussi le système sur lequel s'est appuyé l'auteur pour défendre le produit de son imagination; car on n'ignore pas que M. Richard Wagner est à la fois le poète, le compositeur et le philosophe d'une nouvelle forme de drame lyrique qui a soulevé au-delà du Rhin d'interminables débats. L'apparition du *Tannhäuser* sur le grand théâtre de l'Opéra de Paris aura au moins ce bon résultat de mettre fin à des controverses oiseuses.

Le sujet de la pièce est tiré d'une légende allemande du XIIIe siècle, et se rattache à une institution nationale de cette époque, à l'existence des *minnesinger*, ces poètes chanteurs du moyen âge qui ont précédé la première renaissance littéraire, qui date du XIVe siècle. Le fond de cette pieuse légende, qui porte bien l'empreinte de l'époque où elle a été conçue et du peuple dont elle exprime les naïves croyances, c'est la lutte, toujours persistante dans notre nature, du paganisme et du christianisme, de l'amour des sens qu'inspire Vénus et de celui qui vient de l'âme, et qui se contente de l'émotion divine que nous procure l'idéal. C'est la même question qu'ont traitée si souvent les cours d'amour et les troubadours de la langue d'oc. Tannhäuser, un beau et vaillant chanteur de la Thuringe, s'est égaré, on ne sait trop comment, dans une contrée lointaine qu'on appelle le Venusberg, c'est-à-dire la montagne de Vénus. Il est là, dans une grotte enchantée, sous le charme de la déesse des voluptés, qui l'enivre de plaisirs, comme Armide s'efforce d'endormir Renaud de ses magiques séductions. Cependant Tannhäuser soupire, et le souvenir de sa poétique jeunesse s'élève dans son cœur et empoisonne les voluptés dont on l'abreuve. Il veut partir, et Vénus ne fait pas moins d'efforts pour retenir sa conquête qu'Armide pour convaincre Renaud de rester son esclave heureux; mais, après une lutte absolument semblable à celle qui a lieu entre Armide et Renaud, Tannhäuser s'échappe du Venusberg. Il se trouve tout à coup, on ne sait encore de quelle manière, au milieu d'une grande et belle vallée où il est reconnu par ses anciens confrères les chanteurs et par le landgrave de Thuringe. On le questionne, on lui demande d'où il vient, ce qu'il a fait, et pourquoi il a

quitté ses amis, qui étaient si heureux de le posséder. Sans répondre d'une manière bien nette, Tannhäuser dit qu'il a commis une grande faute, et qu'il faut qu'il l'expie en s'éloignant de tout ce qu'il aime. Un ami, Wolfram, lui dit alors tout bas : « Tu oublies donc Élisabeth, la noble nièce du landgrave, qui a perdu les grâces et l'enjouement de sa jeunesse depuis que tu nous as quittés? » A ce nom adoré, Tannhäuser se décide à revenir à la cour du landgrave de Thuringe. Ainsi finit le premier acte.

Le second acte transporte la scène à la Wartbourg, dans la grande salle des chanteurs, où Tannhäuser, conduit par Wolfram, pénètre et retrouve Élisabeth, le cœur tout rempli de son souvenir. Après la reconnaissance des deux amans et les explications qui s'ensuivent a lieu la fête des chanteurs, commandée par le landgrave pour célébrer une date glorieuse de l'histoire nationale. Le landgrave est un grand protecteur de l'art de bien dire et du gai savoir. En présence des seigneurs et des grandes dames de la Thuringe, le landgrave déclare du haut de son trône que celui qui aura le mieux approfondi la nature de l'amour et son influence sur la destinée de l'homme recevra pour récompense la main d'Élisabeth. A cette proposition, qui excite l'ambition de tous les poètes chanteurs, Wolfram d'Eschenbach se lève, prend sa lyre, et chante les merveilles du véritable amour, de l'amour idéal, *qui est chose si haute,* comme le disait un poète français de la même époque, Chrétien de Troyes. L'assemblée applaudit chaudement aux nobles paroles de Wolfram, ce qui pique la vanité de Tannhäuser, qui se lève brusquement, et, sur sa lyre frémissante, se met à célébrer une passion moins chaste et moins contenue, celle qui aspire tout simplement à la possession de l'objet aimé. Élisabeth, qui est partiale pour Tannhäuser, qu'elle aime secrètement, paraît approuver cette manière d'envisager l'amour; mais le reste de l'assemblée en est scandalisé. Un troisième chanteur, Walther, réplique à Tannhäuser que l'amour véritable est comme la vertu, qui se fortifie par la lutte et l'abstinence, et succombe par la satiété, et que c'est dans le cœur seul que fleurit cette belle fleur de l'idéal. Tannhäuser, qui n'a pas oublié le séjour qu'il a fait au Venusberg, persiste à dire qu'il ne comprend rien à cet amour abstrait de l'intelligence, et que, pour lui, il ne connaît d'autre amour que celui qui a peuplé l'univers. Ces paroles excitent dans l'assemblée une profonde indignation. Tout le monde s'écrie : « Il est perdu! il est damné! il a laissé son âme au Venusberg! » Élisabeth le défend, au péril de sa vie, contre ses ennemis acharnés, qui tous ont mis l'épée à la main. Le landgrave, d'un front sévère, ordonne alors que Tannhäuser soit expulsé de sa cour et du pays de la Thuringe. Tannhäuser, revenu un peu à de meilleurs sentimens, prend la résolution d'aller en pèlerinage à Rome pour y reconquérir la grâce du baptême, qu'il a perdue. Le troisième acte offre aux regards la vallée de la Wartbourg, où la pauvre Élisabeth est agenouillée au pied d'une image de la vierge Marie, dont elle invoque l'intercession pour le salut de Tannhäuser, qu'elle attend en vain depuis si longtemps. Tannhäuser apparaît bientôt sous un costume de pèlerin, et il raconte à Wolfram, qui se trouve là sur la route, le résultat de son voyage à Rome. Le pape n'a pas exaucé sa prière, et il lui a répondu que, tant qu'il ne pousserait pas des feuilles sur le bout de sa crosse, Tannhäuser n'obtiendrait

pas le pardon de sa faute. « Que vas-tu faire? lui demande Wolfram. — Je retourne au Venusberg, répond Tannhäuser. — Insensé, réplique Wolfram, tu es perdu à jamais! » Une lutte s'engage alors entre Wolfram, qui représente le bon principe, et Vénus, qui apparaît, comme un rêve au fond du théâtre, à son cher Tannhäuser, qu'elle tire tant qu'elle peut de son côté. Enfin le christianisme l'emporte sur la volupté païenne, et Tannhäuser, en voyant le corps inanimé de la pauvre Élisabeth, expire près d'elle en s'écriant : *Sainte Élisabeth, prie pour moi!*

Par cette analyse, que nous avons rendue aussi claire que possible, on peut se convaincre que la légende du *Tannhäuser,* telle que M. Wagner l'a traitée, ne contient pas l'étoffe d'un drame lyrique. Aucun caractère n'y est dessiné, aucune passion n'y est fortement accusée, et les personnages qu'on y voit apparaître semblent moins des êtres humains, soumis comme nous aux vicissitudes de la vie, que des symboles métaphysiques plus dignes de figurer dans un dialogue de Platon que dans une action dramatique. La langue poétique de M. Wagner est d'une obscurité, d'une densité, si je puis m'exprimer ainsi, qui serait propre à transmettre la pensée équivoque d'un oracle; mais pour exprimer les sentimens finis, les passions déterminées du cœur humain que la musique doit revêtir de ses magiques couleurs, il faut à la fois une langue claire et flottante qui dessine l'objet, sans trop l'étreindre. Les *étoiles,* le *ciel bleu,* les *harpes célestes,* les *espaces immenses des cieux,* les *phalanges divines,* tout le galimatias de la poésie lyrique d'un ordre très inférieur, dont l'imagination de M. Wagner est empêtrée, ne peut faire illusion à un public français qui veut tout comprendre, même ce qu'on lui chante. En un mot, le *Tannhäuser* est un conte bleu mal disposé pour la scène, sans action, sans caractères et sans intérêt, un thème banal et enfantin, une de ces questions précieuses de métaphysique sentimentale qu'on traitait volontiers dans les cours d'amour du moyen âge, dans les académies de la renaissance ou à l'hôtel de Rambouillet.

M. Wagner est bien un artiste de son pays et de son temps qui a les qualités et les défauts d'une époque de décadence : c'est un quasi-poète enté sur un critique, un musicien issu d'une théorie qu'il a fabriquée lui-même, pour venir en aide à sa propre cause. Tout est factice en lui, tout est voulu, prémédité dans son œuvre, où manquent les premières qualités du génie, qui sont la spontanéité de l'imagination et la sincérité du sentiment. On dirait un sophiste cherchant à abuser le public sur la nature des choses et s'efforçant de trouver des raisons spécieuses pour masquer ses propres infirmités. M. Wagner, qui a plus d'ambition dans la volonté que de souplesse dans le talent, plus de théorie dans l'esprit que de véritable émotion dans le cœur, M. Wagner vise au compliqué, au grandiose, quelquefois et plus souvent au monstrueux, et il semble méconnaître tout ce qu'il y a de sublime et de divin dans la simplicité. Dans une lettre qui sert de préface à la traduction de quatre poèmes d'opéra publiée à Paris il y a peu de mois, l'auteur du *Tannhäuser* jette un coup d'œil rapide sur l'histoire de la musique. Dans cette lettre curieuse dont un musicien allemand d'un talent solide et reconnu, M. Ferdinand Hiller, a déjà réfuté les fausses doctrines avec une verve piquante dans deux articles de la *Gazette de Cologne,*

M. Wagner se donne libre carrière et refait l'histoire de l'art au profit de ses prétentions de réformateur. Il y méconnaît complétement cette loi de progression qui se manifeste dans tous les travaux de l'esprit humain, et fait une querelle à la mélodie des opéras italiens de n'avoir pas revêtu, au commencement du XVIIIe siècle, les formes compliquées qu'elle a pu recevoir de nos jours! C'est absolument comme si M. Wagner voulait que les Cimabuë, les Giotto et les Fra Angelico n'eussent pas précédé et préparé l'avénement des Raphaël et des Michel-Ange. Si la mélodie italienne, sous la main de Pergolese, de Leo, de Jomelli, de Piccinni et de Cimarosa, est *bâtie sur une base harmonique si misérable qu'on peut à son gré la priver de tout accompagnement,* comme l'affirme M. Wagner, c'est qu'alors cette mélodie savante était une grande nouveauté dans l'art, et qu'on était charmé d'entendre exprimer, par une voix humaine bien exercée, un sentiment vrai sous un chant facile qui en doublait la puissance. L'orchestre et l'harmonie de Jomelli ne sont déjà plus l'orchestre et l'harmonie de Pergolese, qui n'étaient pas aussi simples qu'on serait tenté de le croire, comme l'orchestre, les morceaux d'ensemble et les harmonies de Rossini ne ressemblent plus aux formes de Jomelli et de Piccinni. C'est le temps et le génie particulier de chaque maître qui ont amené successivement ces transformations dans l'art musical appliqué au drame et à la comédie lyrique, et il est aussi insensé d'exiger que *le Mariage secret* de Cimarosa ressemble au *Freyschütz* que de s'étonner que les symphonies d'Haydn et de Mozart ne contiennent pas les magnifiques développemens et l'inépuisable fantaisie qu'on admire dans les poèmes symphoniques de Beethoven. En général, la critique de M. Wagner manque de justesse, d'étendue et d'impartialité. Il confond les époques, les genres, aussi bien que le génie de chaque peuple, qui imprime à l'art cette variété de tendances qu'il faudrait créer, si elle n'existait pas dans la nature et dans l'histoire, car où est la nécessité que les productions compliquées de Sébastien Bach, ses vastes oratorios, ressemblent aux messes et aux madrigaux de Palestrina, que les oratorios bibliques de Haendel reproduisent les motets, les messes et les cantates de Scarlatti, que les opéras de Glück ne se distinguent pas profondément de ceux de Jomelli et de Piccinni? Ne vaut-il pas mieux que la France ait donné le jour aux charmans génies qui ont exprimé ces sentimens, tels que Grétry, Dalayrac, Méhul, Boïeldieu, Hérold et M. Auber, plutôt que d'imiter servilement les maîtres italiens ou ceux de l'école allemande? Avec une érudition suspecte et une science plus que légère, M. Wagner tranche des questions importantes, comme celle de la non-existence de l'harmonie chez les Grecs, qui est encore l'objet de plus d'un doute de la part des hommes compétens qui l'ont approfondie, et, de ces prémisses tout arbitraires, M. Wagner tire des conséquences qui ne le sont pas moins.

Une des idées les plus contestables de la théorie de M. Wagner, c'est de prétendre que la poésie qui s'allie à la musique et qui lui sert de fil conducteur doit avoir au moins une part égale d'importance dans la fusion harmonieuse des deux élémens. Comme l'a très bien remarqué M. Hiller dans les deux excellens articles que nous avons déjà cités, cette égalité d'influence est impossible dans le drame lyrique, où la musique joue le principal

rôle, et où elle absorbe nécessairement dans la langue qui lui est propre le sens purement logique de la parole. Ce serait retourner à l'enfance de l'art, aux opéras de Monteverde et de ses successeurs, aux tragédies lyriques de Lulli, où les vers de Quinaut sont à peine revêtus d'une maigre sonorité et traduits par un récitatif continuel qui s'épanouit rarement en une mélodie franche et développée. Cela suffisait alors pour charmer et pour émerveiller la cour de Louis XIV et les beaux esprits de son grand siècle, parce que, la musique ne faisant que de naître, on était ravi de la voir s'allier pour la première fois à la poésie dans une action noble, accompagnée d'un grand spectacle; mais il serait aussi impossible, aussi absurde de se priver des immenses richesses, des ressources infinies accumulées dans l'art musical par deux cents ans de travaux et une nombreuse succession de beaux génies, que de se contenter de nos jours des maigres paysages des van Eyck, qui les premiers ont essayé de rendre sur la toile l'aspect de la nature et du monde extérieur. Je sais bien que M. Wagner ne repousse pas les immenses ressources de l'art moderne pour produire les effets qu'il médite, et qu'il veut au contraire que le drame de l'avenir soit une mélopée inhérente à l'action accompagnée par la grande mélodie symphonique. Qu'entend M. Wagner par la grande *mélodie?* Laissons-lui un instant la parole pour expliquer sa pensée : « La grande mélodie telle que je la conçois, dit-il page 64 de sa préface, est celle qui enveloppe l'œuvre dramatique tout entière. Le détail infiniment varié qu'elle présente doit se découvrir, non pas seulement au connaisseur, mais au profane, à la nature la plus naïve, *dès qu'elle est arrivée au recueillement nécessaire.* Elle doit produire d'abord dans l'âme une disposition semblable à celle que produit une belle forêt au soleil couchant sur le promeneur qui vient d'échapper aux bruits de la ville. Cette impression, *que je laisse au lecteur à analyser, selon sa propre expérience, dans tous ses effets psychologiques,* consiste dans la *perception d'un silence de plus en plus éloquent...* Celui qui se promène dans la forêt, subjugué par cette impression générale, s'abandonne alors au recueillement: ses facultés, délivrées du tumulte et du bruit de la ville, se tendent et acquièrent un nouveau mode de perception; doué pour ainsi dire d'un sens nouveau, son oreille devient de plus en plus pénétrante;... il entend ce qu'il croit n'avoir jamais entendu;... les sons deviennent de plus en plus retentissans; à mesure qu'il entend un plus grand nombre de voix distinctes, de modes divers, il reconnaît dans ces sons qui s'éclaircissent, s'enflent et le dominent,... la grande, l'unique mélodie de la forêt... Cette mélodie laissera en lui un éternel retentissement; mais la redire lui est impossible;... il faut qu'il retourne dans la forêt, et qu'il y retourne au soleil couchant, car, sans cela, que pourrait-il entendre, *si ce n'est quelque mélodie italienne?* » Berlioz, Berlioz, pends-toi, tu es dépassé, et jamais tu n'en as dit autant dans tes feuilletons les plus drolatiques. Vivent l'avenir et la grande mélodie de la forêt vierge! Il y a beaucoup de cette mélodie-là dans la partition du *Tannhäuser,* que nous allons enfin analyser.

L'ouverture de ce drame symbolique est bien connue : elle a été exécutée l'année dernière aux trois concerts donnés par M. Wagner au Théâtre-Italien. C'est un grand corps mal bâti, où l'on remarque une interminable

phrase, dessinée par les violons, qui dure plus de cent mesures. Sur ce trai persistant qui paraît avoir un sens profond, puisque l'auteur le fait revenir plusieurs fois dans le cours de sa légende, les instrumens à vent, particulièrement les trombones, jettent une sorte de clameur accentuée qui forme la péroraison de cette mystérieuse préface. L'ouverture en soi n'est pas bonne; le coloris en est terne, et la charpente défectueuse. L'ouverture du *Freyschütz,* celles d'*Oberon* et d'*Euryanthe,* les ouvertures de *Don Juan* et de *la Flûte enchantée,* les quatre ouvertures de *Fidelio,* celle de *Guillaume Tell,* l'ouverture de *Médée,* de Cherubini, celle du *Jeune Henri,* de Méhul, qui est si connue, sont des morceaux de musique instrumentale qui portent avec eux leur signification, des raccourcis éclatans et vigoureux qui n'ont pas besoin d'un commentaire psychologique pour être facilement compris de tous. On sent tout d'abord que M. Wagner est un esprit confus qui embrasse plus qu'il ne peut étreindre.

Au lever du rideau, on aperçoit une vaste grotte où Vénus est couchée mollement ayant à ses pieds Tannhäuser assouvi et soupirant, songeant à je ne sais quel autre bonheur plus salutaire à son âme énervée; des nymphes, des faunes, des bacchantes, tout le personnel du vieil olympe danse autour du couple amoureux. Vénus s'inquiète de la taciturnité hébétée de Tannhäuser, et lui demande : —A quoi songes-tu, ô toi que j'aime?—Un rêve que j'ai fait, répond Tannhäuser, m'a rappelé les jours de ma jeunesse et les *joyeux tintemens de la cloche matinale.*—On ne peut pas s'imaginer de quelle espèce de musique M. Wagner a enveloppé cette scène de volupté, qui est un des lieux-communs les plus usés de la poétique de l'opéra. Ni la danse des nymphes, ni l'interminable dialogue des deux amans, qui se querellent sans se comprendre et sans que jamais les deux voix parviennent à s'étreindre et à former un ensemble tolérable, n'ont inspiré au compositeur un rhythme, une harmonie, une idée musicale quelconque qui fasse saillie au-dessus d'un vaste grouillement de sons où l'oreille éperdue ne sait à quel accident se prendre. Je n'exagère pas, et je prie le lecteur de croire que j'atténue l'expression de la vérité en disant que toute cette première scène du *Tannhäuser,* qui a été écrite à Paris et qui révèle la dernière manière du maître, ne peut se comparer à rien de ce qui existe en musique. C'est le chaos, c'est le néant, mais le chaos et le néant scientifiques; c'est cette grande *mélodie de la forêt* qui n'a rien de commun avec la mélodie italienne et qu'on ne peut goûter qu'au *soleil couchant.* Vous croyez peut-être que je plaisante? Écoutez plutôt ces beaux vers que Tannhäuser chante à Vénus :

..... Malgré ce vif délire,
Les doux parfums qu'ici j'aspire,
Tout me rappelle avec regret
L'air frais et pur de la forêt...

Le second tableau du premier acte transporte la scène dans une grande vallée pleine de lumière d'où l'on aperçoit le château féodal de la Wartbourg. Un jeune pâtre, assis sur une éminence, chante et sans accompagnement une espèce de cantilène étrange dont il répète le refrain sur son chalumeau :

Du ravin sortait dame Holda.

Ce chant vague, monotone, qui vise à l'archaïsme d'une vieille chanson de ménestrel, a excité un sourire gaulois qui s'est changé en hilarité générale au refrain du chalumeau. L'arrivée de Tannhäuser, sa rencontre avec le landgrave et ses camarades Walther, Bitterolf et Wolfram, poètes-chanteurs comme lui, toute cette scène de reconnaissance où le héros de la légende mystique raconte son séjour au Venusberg, ses égaremens et ses remords, ne donne lieu à aucun morceau qu'on puisse classer ni définir. Ce sont des récits interminables, une mélopée à une, deux, trois et quatre voix, que ne fixe aucun dessin saisissable, une mêlée de sons, de voix et d'instrumens qui n'éveille pas dans l'auditoire cette impression générale, vague, confuse, mais profonde, dont nous parle le théoricien, et qu'ont voulu produire le poète et le musicien réunis en la personne de M. Wagner. Soit que M. Wagner se trompe comme critique, soit qu'il ne puisse réaliser comme poète et comme compositeur l'idéal de la *grande mélodie de la forêt* qu'il conçoit pour l'avenir, il est certain que le premier acte du *Tannhäuser* n'a excité dans le public de l'Opéra que les éclats d'un rire rabelaisien.

Le second acte se passe tout entier dans la grande salle de la Wartbourg, où les poètes-chanteurs tiennent leurs assises. Élisabeth, nièce du landgrave, qui aime secrètement le chevalier Tannhäuser, y évoque les souvenirs de sa jeunesse :

Salut à toi, noble demeure!

dans une espèce de récit qu'on ne sait encore comment qualifier. Ce n'est point un air, ce n'est point un de ces beaux récitatifs tragiques comme il y en a dans *Don Juan*, dans *Fidelio*, dans le *Freyschütz*, dans *la Vestale* et dans les chefs-d'œuvre de Glück, qui a presque créé cette forme intermédiaire entre le chant pur et développé et la déclamation notée de Lulli et de Rameau. Le chant d'Élisabeth n'a point de nom et ne saurait en avoir. Survient alors Tannhäuser, conduit par Wolfram, qui joue dans cette affaire un rôle bien singulier. Tannhäuser se jette aux pieds d'Élisabeth. L'entrevue des deux amans donne lieu à une longue scène dialoguée où les deux voix ne se réunissent que vers la conclusion, et forment alors ce que dans le vieux style on appelle un duo, qui ne manque pas d'animation. Le landgrave vient annoncer à sa nièce la fête qu'il a ordonnée et la lutte des chanteurs-poètes qu'elle présidera avec lui. C'est pendant l'entrée des seigneurs et des nobles dames de la Thuringe dans la grande salle de la Wartbourg qu'on exécute la marche avec chœur, qui est le morceau le plus remarquable de toute la partition du *Tannhäuser*. Cette marche est belle, quoique peu originale, largement dessinée, et produit l'effet voulu par le poète et le compositeur, qui, par cette page de musique franche et vraie que le public a vivement applaudie, ont réfuté les misérables sophismes du réformateur. De deux choses l'une : si M. Wagner a raison comme théoricien et initiateur d'une musique nouvelle, il a été infidèle à ses propres doctrines dans la marche et le chœur que nous venons de citer, qui sont conçus et traités

selon les règles connues de l'art; mais nous ne sommes pas la dupe des subterfuges de la vanité impuissante. Le landgrave se lève de son siége souverain et déclare dans un récit pompeux, déclamatoire et peu musical, que celui qui aura le mieux compris le mystère de l'amour recevra sa récompense de la main d'Élisabeth. Alors commence une interminable psalmodie sur des vers burlesques où il est impossible de saisir la trace d'une idée ou d'un sentiment caractérisé. Ce triple galimatias mystique que débitent tour à tour les trois chanteurs Wolfram, Bitterolf et Tannhäuser, appuyés par le chœur qui intervient dans le débat par de courtes interjections, comme le chœur de la tragédie antique sans doute; cette scène, qui a été fort raccourcie, et où l'on ne peut louer que de rares accens dans l'hymne de Wolfram en l'honneur de l'amour idéal, précède une prière qu'Élisabeth adresse aux rivaux de Tannhäuser, déclamation sèche qui va aboutir à un assez bel ensemble choral :

Un ange nous vient apparaître
Pour proclamer l'arrêt des cieux.

Mais à ce court moment de répit, où le compositeur, fidèle aux lois de son art, réfute de nouveau les erreurs du théoricien, succède un effroyable déchaînement de sons discordans qui constitue le finale du second acte, et dans lequel le critique novateur reprend sa revanche sur l'artiste et le musicien. C'est ainsi que dans cette œuvre étrange on voit tour à tour l'instinct de l'homme de talent avoir raison du sophiste, et le réformateur malheureux triompher du poète et du musicien.

Le troisième acte transporte de nouveau la scène dans la vallée de la Wartbourg. Il fait nuit, et Wolfram, qui vient errer là on ne sait trop pour quel motif, y rencontre Élisabeth agenouillée devant une image de la Vierge. Il plaint le sort de cette noble fille, qui attend avec anxiété l'arrivée des pèlerins qui viennent de Rome, et parmi lesquels elle espère voir son cher Tannhäuser. En effet, une troupe de pèlerins traverse alors le théâtre en chantant une prière en chœur :

Salut à vous, ô beau ciel! ô patrie!

et dont le motif se développe et s'épanouit en un *crescendo* d'un très bel effet. Admirablement accompagné par une phrase tirée de l'ouverture, ce chœur a été vivement applaudi comme il méritait de l'être, ce qui prouve que le public n'avait aucune prévention contre le talent et la personne de M. Wagner. La prière d'Élisabeth qui suit le chœur des pèlerins :

O Vierge sainte! que ta grâce
Enfin m'élève jusqu'à toi!

forme encore un chant vague et inarticulé, une sorte de prose liturgique qui semble n'appartenir à aucune tonalité précise, mais dont la couleur générale et le caractère semi-religieux ne me déplaisent pas. J'en dirai autant de la partie symphonique qui accompagne la sortie d'Élisabeth, et qui dure

jusqu'à ce qu'elle ait disparu dans les hauteurs de la montagne. C'est dans cette scène et dans l'hymne du soir que chante Wolfram bientôt après :

> O douce étoile, feu du soir,
> Toi que j'aimai toujours revoir!

que M. Wagner me semble avoir le mieux réussi à réaliser cette mélodie flottante qui se dégage lentement, vous *envelopve* comme d'un nuage de poésie et vous communique une émotion calme, mais élevée et noble. Toutes les fois qu'une œuvre d'art produit cette émotion désirée qui dilate notre âme et élève notre esprit à la hauteur d'une situation poétique, il faut en savoir gré à l'artiste et ne pas trop le chicaner sur les moyens qu'il a employés pour obtenir un si bon résultat. Le troisième acte ne contient plus qu'une longue déclamation de Tannhäuser racontant à Wolfram son voyage à Rome, et où l'on peut remarquer quelques élans, quelques accens heureux au milieu d'une mélopée informe, terne et assourdissante, qui vous accable d'un ennui mortel.

Telle est cette œuvre étrange, que nous avons eu le courage d'entendre quatre fois avec une abnégation qui doit nous mériter quelque indulgence. Nous nous sommes appliqué, et cela nous arrive souvent, à plaider la cause de M. Wagner, à ne pas nous éloigner de son point de vue et à juger le résultat de ses efforts d'après ses propres doctrines. Nous nous sommes dit intérieurement : Ce n'est pas assez pour un critique de comprendre et d'aimer les belles choses, il faut encore savoir affronter la laideur avec calme et résolution. Où est le mérite d'admirer Mozart, le plus divin et le plus exquis des musiciens, d'admirer avec mesure Haydn, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Schubert et le grand Sébastien Bach, ce dernier des scolastiques; de connaître le prix des chefs-d'œuvre de Glück, de Haendel, de Palestrina, de Jomelli, de Cimarosa, de Rossini, de Meyerbeer, de Spontini, Méhul, Hérold et de M. Auber? Ce sont là de vrais musiciens, des artistes créateurs, aussi différens que le temps et le pays où ils se sont produits et qui ont su être originaux en respectant les lois éternelles de l'art, novateurs sans rompre la chaîne de la tradition. Tout le monde apprécie les œuvres de ces hommes admirables, qui ont pu être contestés un moment sans avoir été jamais entièrement méconnus. Ce n'est point se distinguer de la masse des esprits cultivés que de dire tout bonnement que Corneille et Racine sont de grands poètes et qu'*Athalie* est le plus parfait chef-d'œuvre qui existe dans aucune langue. — Prouve le contraire, élève-toi au-dessus de ces lieux-communs! me suis-je écrié dans un élan tout lyrique, dis avec M. Wagner que la musique de Mozart n'est bonne qu'à *faciliter la digestion* des convives d'un banquet royal, traite Rossini de petit garçon qui n'a pas fait, comme M. Wagner, des études de contre-point, parle avec hauteur et pitié des maîtres français, de l'école italienne et de sa *petite mélodie;* plonge-toi, *au soleil couchant,* dans *la grande mélodie de la forêt* inventée par M. Wagner, donne la main à MM. Listz, Brendel, Hans de Bulow, et affirme que le *plain-chant* que débite la pauvre Élisabeth au troisième acte du *Tannhäuser* est aussi beau que le trio de *Guillaume Tell!* Enfin sois digne des circonstances, confonds ton

subjectif avec l'*objectif* de M. Wagner, élève-toi à cette haute synthèse de la philosophie de l'absolu dont il a été si bien parlé récemment dans la *Revue*, et quand tu seras parvenu au sommet de cet idéal du néant, *in cima del campanile*, tu n'y verras plus goutte, et tu comprendras alors que le blanc et le noir, la nuit et le jour, le chaud et le froid, le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le beau et le laid, *Guillaume Tell* et le *Tannhäuser*, ce n'est qu'une seule et même chose; tu seras considéré comme un grand esprit alors, et tu passeras pour le phénix des critiques de l'avenir!

Malgré tous les avantages qu'il y aurait pour notre amour-propre à poursuivre ce rêve d'ambition, nous sommes forcé de convenir que le *Tannhäuser* a été fort bien jugé par le public de Paris, et que la chute de ce mauvais ouvrage nous paraît être irrévocable. Nous croyons avoir le droit de nous réjouir d'un événement que nous avons prévu et ardemment désiré. Il y a dix ans que nous combattons ici les doctrines funestes propagées par M. Wagner et ses partisans, qui sont pour la plupart des écrivains médiocres, des peintres, des sculpteurs sans talent, des quasi-poètes, des avocats, des démocrates, des républicains suspects, des esprits faux, des femmes sans goût, rêvasseuses de néant qui jugent les beautés d'un art de sentiment, qui doit plaire à l'oreille avant de toucher le cœur, à travers un symbolisme creux et inintelligible. Il y a dans la partition du *Tannhäuser* trois morceaux de musique écrits dans les conditions ordinaires de l'art, qui ont été compris immédiatement par le public et applaudis plus qu'ils ne méritent de l'être : c'est l'ouverture, cadre symphonique mal dessiné, où l'on ne peut saisir qu'une immense spirale des violons que l'auteur ramène incessamment dans le cours de sa légende; c'est la marche du second acte et le chœur des pèlerins au troisième. Nous serons plus généreux que ne l'a été le public en tenant compte à M. Wagner de l'ensemble choral que nous avons déjà signalé au second acte : *Un ange nous vient apparaître*, — de la couleur religieuse de la prière d'Élisabeth, — du mouvement symphonique qui accompagne sa sortie et de l'hymne du soir que chante Wolfram par l'organe exercé de M. Morelli. Ces fragmens de vague mélopée et de récit symphonique, auxquels on ne saurait donner une qualification plus précise, ne sont pas à dédaigner, puisqu'ils éveillent dans le cœur un frémissement généreux et communiquent à l'imagination un ébranlement poétique. Quand M. Wagner a des idées, ce qui est rare, il est loin d'être original; quand il n'en a pas, il est unique et impossible.

L'exécution du *Tannhäuser* a été ce qu'elle pouvait être. M. Niemann, attaché au théâtre royal de Hanovre, que M. Wagner avait désigné lui-même comme l'artiste le plus capable d'interpréter le rôle du chevalier chanteur, est un blond, grand et jeune Germain qui possède une forte voix de ténor élevé qui n'a pas été soumise à une bonne discipline vocale. M. Niemann, qui ne manque pas de sentiment dramatique, car il est à bonne école, ayant épousé Mlle Seebach, la première tragédienne de l'Allemagne, M. Niemann n'a pas succombé à sa tâche difficile, et il a su garder son aplomb en face d'un public qui ne ménageait pas les manifestations de son mécontentement. Toutefois que M. Niemann profite de la leçon pour apprendre à mieux diriger un organe vigoureux qui n'est pas sans défauts. Mme Tedesco dans

le rôle de Vénus, Mlle Sax dans celui d'Élisabeth, ont fait preuve de bonne volonté en faisant entendre leurs belles voix, et il n'y a que M. Morelli qui, dans le rôle de Wolfram, se soit complétement sauvé de la déroute générale, en prêtant à la mélopée métaphysique de M. Wagner un accent musical qui ne s'y trouve pas. Quant à l'orchestre, si bien dirigé par M. Dietsch, il a fait des miracles. En résistant aux prétentions incroyables de M. Wagner, qui voulait prendre lui-même le bâton du commandement, ce qui eût été contraire aux règlemens et à la tradition, M. Dietsch a prouvé qu'il a le sentiment de sa dignité aussi bien que le talent nécessaire pour bien remplir le poste qu'il occupe.

Il était grandement temps que le public parisien arrêtât par un coup vigoureux les prétentions de l'auteur du *Tannhäuser*. Sans avoir jamais douté de l'inanité de ses efforts pour donner le change au goût et au bon sens de la France, nous n'espérions pas que M. Wagner, son système et son œuvre seraient aussi promptement jugés et mis hors de discussion. Cet événement aura d'heureux résultats, même en Allemagne, où les partisans du réformateur superbe ne sont pas aussi nombreux qu'on a voulu le faire croire. M. Wagner aura perdu dans cette bataille décisive jusqu'à sa réputation d'homme systématique, intrépide et plein de foi en la bonté de sa cause, car il a consenti à toutes les coupures, à toutes les mutilations de son œuvre qu'on lui a proposées! C'était bien la peine de faire tant de bruit, de se donner les airs d'un Galilée qui souffre et ne cède pas, d'organiser une société de propagande, de lancer des programmes, des préfaces insultantes, des biographies menteuses et des portraits où M. Wagner est représenté une plume à la main, méditant ses chefs-d'œuvre,... pour venir échouer misérablement devant les éclats de rire d'un public en belle humeur! Il fallait vaincre ou se retirer fièrement avec sa partition intacte, en disant aux Parisiens :«Vous n'êtes pas encore dignes de comprendre les profondeurs philosophiques de la musique que je destine aux générations futures! »

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, M. Wagner n'est point un artiste ordinaire. Esprit ambitieux, imagination troublée qui n'entrevoit que confusément l'idéal où elle aspire, organisation nerveuse et forte où la volonté domine la grâce et le sentiment, l'auteur du *Tannhäuser* et du *Lohengrin* est un type exagéré de certains défauts particuliers à son pays et au temps où il s'est produit. Un peu poète, un peu littérateur, démocrate et grand sophiste, M. Wagner a voulu tirer de l'art musical ce qu'il ne saurait contenir sans altérer son essence : des idées pures et des symboles. Au lieu de viser à la beauté, premier but de tous les arts, de viser à la forme, sans laquelle l'esprit humain ne peut rien comprendre, puisque rien n'existe pour lui qu'à la condition de se limiter, M. Wagner, qui a du talent et n'a pas d'invention, s'est jeté à corps perdu dans quelques rêveries métaphysiques, et il a essayé de faire de la philosophie avec des sons, ne pouvant créer des chants expressifs, accessibles à tous les mortels qui ont un cœur et des oreilles. Parce que les mauvais compositeurs italiens abusent des formules banales, des cadences plates, des *cabalettes* vulgaires, des fioritures et des accompagnemens de guitare, comme les mauvais compositeurs allemands s'enivrent de combinaisons harmoniques sans issue, de modulations inci-

dentes et de divagations symphoniques, M. Wagner méconnaît la puissance créatrice du génie italien, génie sain et grandiose, qui a su réunir l'ordre à l'inspiration la plus haute, et qui a eu de l'imaginatibn jusque dans les sciences mathématiques et dans le droit; il méconnaît les dons de cette race privilégiée qui a civilisé l'Europe et enseigné la musique à l'Allemagne! Poussé, exalté par une petite cabale de Teutons furieux, qui ont pris certaines parties malades des dernières productions de Beethoven pour l'arcane d'une nouvelle évolution de l'art musical, M. Wagner a rompu tout lien avec le sens commun et la grande tradition de l'école allemande, et il s'est constitué le prophète obscur d'un avenir impossible. La leçon qu'il vient de recevoir à Paris est rude, mais juste et salutaire. On dit vulgairement que, *si le ciel tombait, il y aurait beaucoup d'alouettes de prises!* Nous pouvons assurer que la chute du *Tannhäuser* a tué en germe un grand nombre d'imitateurs de M. Wagner, qui eussent été heureux de masquer leur impuissance en professant de mauvais principes. Il y en a jusqu'à trois que je pourrais citer qui déjà se disposaient à se frapper le front en s'inclinant devant la *grande mélodie de la forêt,* dont leurs propres œuvres portent plus d'une trace. Ils se raviseront maintenant et crieront : *Haro sur le baudet!* car ce sont d'habiles politiques.

Quant à nous, humble adorateur des belles choses, qu'il nous soit permis encore une fois de nous réjouir d'un événement qui confirme la vérité des doctrines que nous professons ici depuis une quinzaine d'années. Ces doctrines, nous ne les avons pas inventées, nous les avons dégagées de l'histoire et des chefs-d'œuvre du génie, et on est fort quand on peut s'appliquer ces belles paroles de l'évangéliste : « Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé est véridique, et il n'y a point d'injustice en lui (1). »

Au cinquième concert du Conservatoire, l'un des plus intéressans de l'année, on a exécuté, entre autres morceaux, des fragmens de l'*Alceste* française et de l'*Alceste* italienne de Glück. Les *soli* étaient chantés par M. Cazaux, de l'Opéra, et par Mme Viardot. Cette musique prodigieuse d'un maître qui n'a pas été surpassé ni même égalé dans l'expression pathétique des passions royales, si j'ose m'exprimer ainsi, a produit sur le public un effet extraordinaire. Mme Viardot surtout y a été admirable, et dans les différens morceaux qu'elle a chantés, elle a déployé une intelligence et un style dignes de l'œuvre qu'elle interprétait. Jamais peut-être cette grande artiste ne s'est élevée plus haut par l'élan du sentiment et la pénétration du goût; son succès a été éclatant et général. L'orchestre a joint ses suffrages à ceux de toute l'assemblée, et Mme Viardot peut considérer l'ovation qu'elle a reçue à cette séance comme l'un des beaux triomphes de sa carrière. Ah! qu'il est consolant de voir le vrai génie toujours jeune et toujours adoré, pendant que les Titans voient s'écrouler l'échafaudage au moyen duquel ils s'étaient promis d'escalader le ciel!

P. SCUDO.

(1) « Qui a semetipso loquitur gloriam propriam quærit; qui autem quærit gloriam ejus qui misit eum, hic verax est, et injustitia in illo non est. » (Saint Jean.)

ESSAIS ET NOTICES.

LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE IRLANDAIS.[1]

Nous ne voulons pas laisser passer sans en dire quelques mots une excellente publication qui touche à une partie à peine connue, et cependant très importante, de l'histoire pénitentiaire. Il y est question des *prisons intermédiaires* qui, depuis quatre ans, ont été établies en Irlande, et qui ouvrent une phase tout à fait neuve dans la manière de traiter les détenus. En un petit nombre de pages, M. le baron von Holtzendorff a réussi à nous donner un aperçu non-seulement de cette remarquable innovation, mais encore du plan général qu'elle complète, et, sans être un écrivain de profession, il n'a pas laissé échapper ce que le système irlandais présentait d'intérêt pour le penseur. M. von Holtzendorff est un esprit sage, capable d'envisager plusieurs idées à la fois, et par là même il était naturellement propre à bien apprécier une méthode dont le mérite consiste à ne pas être exclusive, à partir en même temps de plusieurs principes pour arriver en même temps à plusieurs fins. Même en Irlande, son travail a été jugé digne d'être traduit, et le traducteur anglais y a joint des notes qui fournissent quelques documens nouveaux et qui rectifient aussi deux ou trois légères inexactitudes.

Malgré la sévérité draconienne que l'Angleterre a longtemps maintenue dans ses lois, il faut reconnaître qu'en matière pénitentiaire comme en matière judiciaire, c'est elle qui a montré la première tout ce qu'une pensée de générosité pouvait amener de progrès. Encore à l'heure qu'il est et presque partout, la législation, dans son désir d'assurer la punition des coupables, se permet sans trop de scrupule tout ce qui peut la rapprocher de son but. Elle ne s'inquiète pas si, pour s'armer davantage contre un mal, elle n'en crée pas un autre en attribuant à certains agens un pouvoir arbitraire d'arrêter et d'emprisonner préventivement. Elle ne s'inquiète pas si le juge, en harassant de questions le prévenu, n'abuse pas de la position d'un homme qui n'est que soupçonné et ne manque pas à la moitié de son devoir, qui est aussi d'empêcher que l'innocence soit condamnée. Elle ne s'inquiète pas si le ministère public, en fouillant le passé de l'accusé pour prévenir contre lui le jury, ne viole pas l'équité, qui veut qu'un malfaiteur même ne soit pas déclaré coupable d'un délit spécial qu'il n'a pas commis. Jusqu'ici l'Angleterre est le seul pays, je crois, où la société, tout en tâchant de se saisir des criminels, n'oublie pas ce qu'elle doit à la liberté indivi-

(1) *The Irish Convict System*, par le baron von Holtzendorff, docteur en droit et professeur à l'université de Berlin, traduction anglaise; Dublin, W. B. Kelly, 1860.

duelle; c'est le seul où le président ait la chevalerie d'avertir l'accusé qu'il n'est point tenu de déposer contre lui-même, et où il lui dise en quelque sorte : « Garde-toi; c'est moi qui t'attaque, c'est à moi de prouver ce que je te reproche. » C'est le seul où l'accusateur public ne se permette pas d'en appeler à d'anciennes fautes pour obtenir indirectement, et sans preuves suffisantes, le succès de son accusation. Aussi l'Angleterre a-t-elle trouvé une méthode judiciaire qui n'est pas seulement un moyen de faire tomber le châtiment sur la tête des criminels, mais qui garantit encore d'autres intérêts sociaux non moins précieux : le respect de l'équité, la sûreté de l'innocence, et la liberté du citoyen.

Le système pénitentiaire de l'Angleterre, et plus particulièrement celui de l'Irlande, nous offre quelque chose d'analogue : c'est le châtiment éclairé et dirigé par un sentiment de bienveillance, par un sincère désir de contribuer au bien du prisonnier. Il ne s'agit pas de cette philanthropie qui prétendrait substituer l'intention de convertir à l'intention de punir. Il n'y a pas progrès quand une pensée n'entre dans l'esprit que pour en chasser une autre, pas plus qu'il n'y a liberté quand un pouvoir nouveau renverse celui de la veille pour régner seul à sa place. Après n'avoir songé qu'à châtier, si on ne songe qu'à réformer, on n'aura point avancé, on aura seulement changé de route; au lieu d'un système pénal qui réprimait sans rien faire pour amender et même sans craindre de dégrader, on aura un système d'éducation forcée qui, en visant à améliorer, ne donnera aucune satisfaction au sentiment de la justice et au besoin de réprimer par l'exemple. Le vrai progrès, c'est d'apprendre sans oublier : c'est d'apporter à la solution d'une question plusieurs pensées qui tiennent compte l'une de l'autre, c'est de chercher à punir en se gardant de dégrader, et de s'appliquer autant que possible à réformer sans cesser de frapper la faute d'une peine qui puisse servir de menace et qui entretienne chez tous le sentiment que tout méfait doit se payer; mais peut-être ces conditions ne sont-elles pas également faciles à remplir dans tous les pays. Avec des codes ou des règlemens conçus d'un seul coup, avec un régime de centralisation sous lequel tout est décidé par un ministre qui n'exécute pas, tandis que tous ceux qui exécutent ne peuvent rien décider, il est presque impossible d'éviter la monomanie dans les méthodes. Le système irlandais au contraire a grandi peu à peu comme un arbre; il a été suggéré par les circonstances, préparé par un concours d'idées qui ne pouvaient venir qu'à des esprits différens, modifié sous l'empire de plusieurs préoccupations qui ne pouvaient régner à la fois, et en dernier lieu c'est un homme d'expérience et de cœur, le capitaine Crofton, qui a terminé l'œuvre en ajoutant sa pensée individuelle à celle du parlement.

Le principe de l'emprisonnement cellulaire, comme celui du travail forcé pour l'état en Angleterre, à Gibraltar ou aux Bermudes, s'était déjà développé sous le régime de la déportation, et la facilité avec laquelle les libérés trouvaient à s'employer en Australie avait aussi suggéré l'idée des *billets de tolérance* (*ticket of leave*). — Le billet de tolérance, c'est la libération révocable que le pouvoir est autorisé à accorder, avant l'expiration de la peine, aux condamnés qui s'en montrent dignes. — Plus tard, quand les

réclamations des colonies entraînèrent le parlement à admettre conjointement la servitude pénale et la déportation, la comparaison des deux systèmes fit bientôt ressortir un côté de la question qui, durant la défaveur momentanée de la déportation, avait été quelque peu perdu de vue. Tandis que les déportés, leur temps une fois fini, s'absorbaient sans peine dans les populations coloniales, les détenus, en sortant de prison dans la mère-patrie, se voyaient repoussés de toutes parts et comme contraints de reprendre pour vivre leur existence de parias et de voleurs. Comment remédier à ce danger? Que faire pour diminuer les obstacles qui fermaient à la bonne volonté tout retour à la vie honnête? Ce fut sous l'influence de ces préoccupations que passa l'acte de 1857, destiné à amender la législation votée en 1853. La nouvelle loi abolissait entièrement la déportation; mais en même temps elle cherchait à en conserver en partie les avantages en reproduisant une disposition de l'acte antérieur, disposition d'après laquelle la servitude pénale pouvait être subie soit en Angleterre, soit dans les pénitenciers que le gouvernement était autorisé à établir dans telles colonies qu'il désignerait. Le même acte de 1857 décidait que le principe des *billets de tolérance* serait appliqué à la servitude pénale, et bientôt une circulaire vint compléter la loi à cet égard, en réglant que les condamnés dont la peine serait au moins de sept ans pourraient être transportés dans un pénitencier colonial après avoir fait en Angleterre la moitié de leur temps, que des billets de tolérance pourraient leur être accordés peu après leur arrivée dans l'Australie occidentale, enfin que s'ils continuaient à se bien conduire, ils pourraient recevoir une grâce conditionnelle en s'engageant à se fixer dans la colonie.

Telle est l'origine du régime pénitentiaire qui fonctionne en ce moment en Angleterre, et qui est aussi, avec un rouage de plus, celui de l'Irlande. Ce qui le distingue essentiellement, c'est l'absence de tout esprit de système : il admet simultanément la détention cellulaire, le travail en commun dans les prisons, le travail forcé en plein air; mais tous ces moyens, il les envisage au double point de vue de la punition qu'ils infligent et de l'effet moral qu'ils peuvent avoir, et il en tire un système gradué de châtimens qui offre sans cesse une prime à la bonne volonté du condamné, et qui laisse beaucoup à la discrétion des gouverneurs et des directeurs de prisons. La durée de la peine telle qu'elle est prononcée par le juge est d'abord divisée en deux parties inégales : la première, qui doit être entièrement subie pour satisfaire à la justice; la seconde, qui peut être remise en tout ou en partie, suivant que les gouverneurs ou directeurs le croient convenable. Pour une condamnation à trois ans, la période obligatoire est de deux ans et six mois; pour une condamnation à quinze ans, elle est de dix ans. — Cette période d'ailleurs n'embrasse pas moins de cinq degrés de châtimens: En premier lieu, tout condamné doit passer par un emprisonnement cellulaire qui ne peut durer moins de huit mois, mais qui n'a pas la sévérité systématique de la méthode pensylvanienne. A cette épreuve de l'isolement, dont le but est de dompter le criminel, succède le travail forcé en commun dans les prisons ordinaires, et dès lors le détenu commence à avoir une influence plus directe sur son propre sort, car avant qu'il ait chance de voir raccourcir la

partie de sa peine qui peut lui être remise, il faut qu'il ait traversé successivement trois *classes*, et quelquefois quatre, qu'il ne peut franchir que par sa bonne conduite. La catégorie la plus basse est la *classe d'épreuve* où les prisonniers sont autant que possible soumis à l'isolement et où ne passent que ceux qui se sont mal comportés pendant leur détention cellulaire; puis viennent les trois classes qui sont pour tous les condamnés les degrés réguliers et nécessaires de la servitude pénale. Le travail est à peu près le même pour ces trois catégories; mais dans chacune d'elles les prisonniers ont un costume différent et portent au bras une plaque distinctive où leur conduite individuelle est également indiquée par des marques. Suivant l'élévation de la classe, ils peuvent aussi recevoir une gratification qui varie de 10 centimes par semaine à 40 centimes. De même d'ailleurs qu'ils n'obtiennent leur avancement qu'en le méritant, ils sont à chaque instant exposés à le perdre par leurs fautes. Ils peuvent être rejetés dans une classe inférieure, et par là même éloignés du moment où ils auraient l'espoir d'être libérés conditionnellement.

Malgré sa complexité apparente, tout ce système repose sur un principe si simple, si évidemment juste, qu'on s'étonne qu'il ait pu être méconnu pendant tant de siècles. Cela prouve une fois de plus que ce n'est pas l'esprit qui voit clair et qu'une bonne intention fait soudain découvrir des multitudes de vérités qui pour la raison seule seraient demeurées à tout jamais inconcevables. De fait, l'étrange barbarie où la science pénitentiaire était restée jusqu'à nos jours ne peut s'expliquer que par une indifférence absolue pour le sort des condamnés. On les jetait en prison pour s'en débarrasser et on ne songeait plus même à se demander ce qu'ils pouvaient devenir. Si on eût pris seulement la peine d'y penser, on aurait vite compris que tout emprisonnement cellulaire ou autre, et en général que tout châtiment, quand il doit se prolonger sans variation et sans chance aucune d'abrégement jusqu'au bout du terme fixé par la sentence, ne saurait guère aboutir qu'à exaspérer la malice et à enraciner davantage la dépravation. L'isolement pendant un certain temps peut avoir une grande puissance pour vaincre la violence des caractères et pour amener une disposition aux bonnes réflexions; mais à la longue, si le détenu ne tombe pas dans l'idiotisme, il n'emploiera ses loisirs forcés qu'à comploter pour le temps où il sera libre des projets de vengeance. Donnez-lui au contraire une chance de soulagement, une occasion de faire quelque chose pour lui-même; qu'il lui soit possible, s'il veut remplir certaines conditions, d'alléger ou d'abréger sa peine et surtout d'obtenir un bon renom : c'en est assez pour mettre en jeu ce qui peut rester en lui de bonne volonté. C'est là une espérance sur laquelle il peut placer ses pensées, c'est là un but à la poursuite duquel il peut employer son activité. Éveiller ainsi le sentiment de la responsabilité personnelle, offrir à chaque instant au détenu un objet d'ambition immédiate et l'habituer à donner lui-même une bonne direction à sa volonté, voilà toute la philosophie du système anglais.

Quant au perfectionnement que ce système a reçu en Irlande, il consiste en un dernier degré d'épreuve qui vient encore s'interposer entre la première classe de la servitude pénale et la libération avec billet de tolérance.

L'acte de 1857, ou plutôt de 1853, avait beau accorder au gouvernement le droit de transporter les condamnés dans des pénitenciers coloniaux, une forte partie des prisonniers devaient achever leur peine dans la mère-patrie, et à leur égard le problème des libérés était loin d'être résolu. Malgré tout le succès que la discipline des prisons pouvait obtenir en s'appliquant à les réformer, malgré tout ce qu'elle pouvait faire indirectement pour les aider à trouver du travail en leur donnant vraiment la volonté de revenir au bien, le public ne persistait pas moins à les repousser, et en Irlande surtout le mal avait une gravité toute particulière; car outre que les préventions y étaient plus tenaces, l'Irlande n'avait point de sociétés privées comme celles qui s'étaient fondées en Angleterre pour favoriser l'émigration des libérés. Cette terrible proscription lancée par la défiance générale, il s'est trouvé des hommes qui n'ont pas désespéré de la vaincre; à leur tête, il faut citer le capitaine Crofton, et là encore le désir de combattre le mal a suffi pour suggérer le remède.

Suivant les paroles du capitaine Crofton, c'était en vain que les directeurs engageaient le public à accepter les services des condamnés qu'ils jugeaient réformés : le public ne voulait pas croire à leur témoignage; les bonnes notes obtenues en l'absence des tentations que le détenu aurait à rencontrer plus tard dans le monde ne semblaient point une garantie suffisante pour l'avenir. En conséquence, le rapport du capitaine concluait à l'établissement de *prisons intermédiaires*, c'est-à-dire d'un régime mixte, qui tiendrait encore de la détention, mais qui tiendrait déjà de la liberté, et qui serait combiné tout exprès pour exposer les prisonniers à des tentations et pour donner ainsi au public l'occasion de se convaincre qu'ils étaient vraiment changés, vraiment laborieux, vraiment capables de se bien comporter par eux-mêmes. Dans les prisons intermédiaires, on laisse donc aux détenus une grande latitude d'action; on les emploie comme commissionnaires; on les envoie seuls, et souvent à de grandes distances, exécuter des travaux; on leur permet d'avoir des rapports avec la population, et on leur abandonne même, pour qu'ils la dépensent comme ils l'entendent, une partie de leurs gratifications hebdomadaires. En un mot, on veut qu'ils aient eux-mêmes à se vaincre et qu'ils soient obligés de faire acte de volonté pour se conformer à leurs devoirs. C'est une vérité universelle, remarque M. von Holtzendorff, que la contrainte n'enseignera jamais l'usage de la liberté. Notre expérience le prouve chaque jour à l'égard des enfans, comme l'histoire à chacune de ses pages le prouve à l'égard des peuples : pour apprendre à bien vouloir, il faut avoir l'occasion de vouloir, il faut avoir la liberté de se mal décider; mais le système irlandais ne se contente pas de mettre à profit cette vérité, qui jusqu'ici n'était jamais entrée complétement dans la science pénitentiaire, il ne néglige rien de ce qui peut influer sur la volonté des futurs libérés pour lui donner une bonne direction. Durant cet apprentissage de la prison intermédiaire, la crainte qui retient et l'espoir qui encourage sont sans cesse mis en jeu. En même temps qu'on émancipe à demi le prisonnier, on fait en sorte que partout il garde le sentiment d'une surveillance qui ne se relâche jamais, tout en se rendant invisible. En même temps qu'on lui donne toute facilité pour violer ses devoirs, on exige de lui qu'il se con-

forme encore plus strictement aux moindres parties de la discipline, et pour peu qu'il y manque, on le punit avec un surcroît de sévérité. Il n'y a pas de peines disciplinaires dans les prisons intermédiaires. La plus légère infraction aux règlemens entraîne le renvoi dans une prison ordinaire. L'épreuve est si rude que plusieurs détenus ont demandé eux-mêmes à être replacés sous le régime de la contrainte. Comme encouragement, les gratifications sont plus fortes que dans la servitude pénale, et le chiffre de ces gratifications dépend en partie du degré de bonne conduite, en partie de la quantité du travail exécuté. La plus forte portion de cet argent sert à former un fonds pour aider plus tard le libéré à se procurer des moyens de travail.

A cela se joint une instruction toute pratique. C'est par un homme de haut mérite, M. Organ, que cet enseignement a été organisé. Il roule avant tout sur les connaissances qui peuvent être utiles aux condamnés à leur rentrée dans le monde. Il s'applique à les renseigner sur les colonies où ils peuvent émigrer, à leur donner de saines notions sur les rapports des maîtres et des ouvriers, à combattre enfin chez eux les erreurs qui viennent à l'appui des mauvais penchans, et encore plus à les éclairer sur leurs devoirs moraux, en leur faisant comprendre l'intérêt qu'ils ont à être honnêtes. En raison de l'âge des prisonniers, l'instruction leur est donnée sous forme de *cours;* on les encourage à prendre des notes, et le samedi soir est consacré à des examens qui développent une grande émulation : les sujets traités par le professeur, et en particulier les questions morales, sont discutés pendant les heures de travail et les heures de loisir. M. Organ a eu d'ailleurs l'admirable idée d'établir un fonds de secours mutuels pour les libérés et les libérés sous condition, qui deviennent caution les uns pour les autres et sentent mieux ainsi la nécessité de l'honnêteté. Un dernier trait ne doit pas être passé sous silence. Dans la manière de traiter les prisonniers, on fait une large place au principe d'individualisation; on étudie les caractères et on s'efforce de donner à chacun une direction en rapport avec les bonnes dispositions que la discipline antérieure a pu éveiller chez lui. J'ajouterai seulement que l'expérience a pleinement confirmé la justesse de ces principes, et que le succès a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer. Déduction faite des résultats qui peuvent être dus à d'autres causes, il reste certain que le nombre des récidives a grandement diminué, que les préventions du public ont fait place à la confiance, et qu'en général les libérés sous condition ont prouvé par leur conduite la réalité de leur réformation. En d'autres termes, le système irlandais est en voie de démontrer que l'idée de réformer n'est point une chimère tant qu'elle s'allie sagement à l'intention de punir. J. MILSAND.

V. DE MARS.

LES PEINTRES

FLAMANDS ET HOLLANDAIS

EN FLANDRE ET EN HOLLANDE.

II.

REMBRANDT ET VAN DER HELST. — LES HOLLANDAIS.

Après les chefs-d'œuvre archaïques que les Flandres possèdent seules, après les Hemling de Bruges et les van Eyck de Gand (1), je ne sais rien qui appartienne plus en propre et plus exclusivement aux Pays-Bas, rien qui soit plus introuvable ailleurs, d'un effet plus inattendu, plus difficile à décrire, plus impossible à deviner, que les grandes toiles du musée d'Amsterdam. J'entends par là certains tableaux qui, par leurs dimensions et par la taille de leurs personnages, sortent complétement des données habituelles et presque nécessaires de l'école hollandaise. Tout à l'heure nous verrons pourquoi, même en Hollande, ces sortes de peintures sont en si petit nombre et comment elles n'en sont pas sorties. Pour le moment, je ne veux insister que sur l'effet qu'elles produisent, sur la surprise qu'elles causent, sur le souvenir qu'elles laissent à tous ceux qui les voient, car ici tout le monde est bon juge : le don de sentir, de comprendre n'est plus un privilége. Pour être juste appréciateur, il n'est besoin ni de comparaisons ni d'études; plus de part à faire,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1860.

comme pour les maîtres primitifs, à l'inexpérience du passé; il faut seulement avoir des yeux : le but suprême de la peinture imitatrice, la reproduction de la nature, est ici complétement atteint.

Entrons donc dans le *Trippenhuis*, dans cette maison d'un ancien bourgmestre transformée maintenant en musée, petit édifice à pilastres, sorte d'hôtel à la française, dont l'architecture un peu molle ne manque pas d'élégance, et qui, construite en pierre et s'élevant carrément parmi tous ces pignons de brique aigus et chantournés qui tapissent le Kloveniers-Burgwal, semble à distance un monument public de certaine importance. Bientôt, en y entrant, l'illusion se dissipe. Comme dans toutes les maisons hollandaises, un simple corridor tient lieu de vestibule; nulle part le jour ne vient d'en haut, et les salles sont toutes de proportions bourgeoises. Il en est une cependant plus grande que les autres, la première, à droite, en entrant. A chaque extrémité, un seul tableau couvre toute la muraille : c'est ici que nous nous arrêtons.

Deux hommes sont en présence dans cette salle, deux hommes de renommée bien inégale, van der Helst et Rembrandt. L'un a rempli l'Europe de son nom et de ses œuvres; l'autre, hors de son pays, est à peine connu autrement que par des portraits : un seul tableau de van der Helst se voit au Louvre, et si parfait qu'il soit, jamais sur cette miniature on n'attendrait du maître l'œuvre qui est là devant nous. Ainsi deux sortes d'étonnemens pour qui pénètre dans cette salle : d'abord des tableaux hollandais de quinze à vingt pieds de long, et des scènes de grandeur naturelle; puis la lutte de ces deux hommes, ces deux manières absolument contraires de tenter la même entreprise et d'interpréter le même art. Talent, méthode, moyens d'effet, tout diffère dans ces deux toiles; mais avant d'étudier ce contraste, qui explique et résume toute l'école hollandaise sous ses deux principaux aspects, ne faut-il pas d'abord avoir dit quelques mots de cette école elle-même, ou du moins de sa naissance et de ses premiers pas?

A l'époque où Jean van Eyck s'établissait à Bruges et en faisait comme la capitale de l'art flamand, au XVe siècle, la Hollande n'existait pas; même encore au XVIe les provinces dont elle s'est formée, confondues dans les possessions du duché de Bourgogne, n'avaient pas de vie propre. Il est donc à peu près certain que, sans la réforme et sans les luttes qu'elle engendra, sans le mouvement national qui de 1560 à 1580 arracha la Néerlande à la domination espagnole, nous n'aurions jamais eu de peinture hollandaise. Les semences pittoresques qui couvaient dans ce sol, ou n'auraient pas germé, ou ne seraient sorties de terre qu'au profit de la peinture flamande, sans rien produire d'original. Pour constituer une école de peinture il

faut d'abord un peuple, une nation, si petite qu'elle soit, un groupe d'hommes se gouvernant à sa mode, ayant ses lois, ses mœurs, ses instincts, ses coutumes. L'Italie telle qu'on la veut faire aujourd'hui, l'Italie unitaire, centralisée, sans frontières intérieures, n'aurait jamais produit cette variété d'écoles qui a fait sa gloire; elle n'aurait eu qu'un seul art, l'art de sa capitale, et çà et là, dans ses provinces, quelques serviles et plates imitations. De même aux Pays-Bas : tant que la Flandre et la Hollande ne font qu'un seul état, elles n'ont qu'un seul art. Cherchez dans les Sept-Provinces, vous n'y trouverez pas un peintre qui se distingue en quoi que ce soit des artistes flamands. A Leyde, à Harlem, à Utrecht, on peint au xve siècle exactement comme à Bruges, au xvie comme à Anvers. Pas la moindre originalité, pas le plus mince effort pour sortir de la voie battue. Jamais on ne dirait que cette Flandre du nord est à la veille de fonder une école et d'avoir sa peinture à soi. Elle est comme absorbée dans son négoce et dans ses pêcheries : à peine fournit-elle son contingent de peintres à la patrie commune, et le peu qu'elle en donne n'a que des noms obscurs. C'est la Flandre du sud qui seule alors conserve encore un certain feu sacré. Anvers est l'héritière du commerce et des splendeurs de Bruges; c'est à Anvers que sont les peintres avec le mouvement et la vie. J'ai déjà dit quelle est au juste la valeur de ces Flamands du xvie siècle. La séve nationale s'est retirée de leur école; les successeurs de van Eyck et d'Hemling ont déserté la tradition et mis au monde un fastidieux mélange de goût flamand et de style italien. Or cette bâtardise régnait au-delà du Mordyck tout aussi bien qu'en-deçà. On voit au musée d'Amsterdam un tableau d'un des Hollandais du xvie siècle le plus en renom, Corneliszen de Harlem, tableau daté de 1590 et représentant un massacre des innocens : c'est une œuvre considérable, et l'auteur n'est pas sans talent; mais de tous les imitateurs de Michel-Ange, de tous les faiseurs de pastiches florentins que produisait alors la Flandre proprement dite, je n'en connais pas un qui ait entassé sur une toile autant de raccourcis, autant de jeux de muscles, autant d'efforts anatomiques, sans que ces tours de force soient au moins rachetés par la fierté de style dont, au-delà des monts, on trouve encore la trace même en ce temps de décadence. C'est le pédantisme académique interprété et mis à nu par la bonne foi batave.

Ainsi, vers les dernières années du xvie siècle, pendant que les Sept-Provinces affermissaient leur liberté naissante grâce aux efforts de ces *gueux* héroïques qui, sur terre et sur mer, continuaient l'œuvre du Taciturne, rien n'annonçait encore qu'en matière de peinture ce nouveau petit peuple fût près de s'affranchir. Ce devait

être là son dernier acte d'indépendance, moins périlleux que tous les autres, mais presque aussi laborieux.

Ce n'est en effet que vers 1630, un demi-siècle après l'affranchissement de la patrie, qu'apparaissent les premiers tableaux qu'on peut vraiment appeler hollandais, genre de peinture jusque-là sans exemple, et d'une nouveauté aussi originale que l'étrange pays où il prenait naissance.

Qu'avait-il fallu faire pour en arriver là? D'abord, cela va sans dire, se délivrer du style *italo-flamand :* c'était la condition première; mais sur ce point l'exemple était venu de la Flandre elle-même. Dès le commencement du XVIIe siècle, dès la première jeunesse de Rubens, l'école d'Anvers était entrée en pleine réaction. D'une part, ce vigoureux génie, bien qu'épris des maîtres vénitiens jusqu'à leur emprunter certains secrets de leur palette, certains procédés d'ordonnance et de composition, n'en avait pas moins rompu avec l'esprit italien, avec la décadence florentine, avec la fausse antiquité, et laissé libre essor à ses instincts flamands, à son dédain des nobles formes, à son goût des luxuriantes carnations. D'un autre côté, sur un plan plus modeste, des hommes tels que Jean Breughel, Paul Bril, Peter Neefs, sans posséder les aptitudes variées et presque universelles du grand peintre anversois, sans prétendre à autre chose qu'à la patiente imitation de simples paysages ou d'intérieurs d'églises, avaient peut-être contribué plus puissamment encore à dégoûter leur pays du clinquant exotique et à le ramener à ses goûts naturels. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Breughel et Paul Bril avaient d'abord passé de longues années à Rome, qu'ils s'y étaient livrés à cette manière expéditive et lâchée de traiter le paysage qui alors y faisait seule fortune, et que l'un et l'autre, de retour à Anvers, avaient pris aussitôt une touche nouvelle dont la précision, la finesse, la minutieuse exactitude, contrastaient étrangement avec leur éducation romaine. On eût dit qu'en rentrant au foyer paternel, les traditions de van Eyck et d'Hemling, oubliées depuis près d'un siècle, s'étaient pour eux réveillées tout à coup, qu'ils avaient reconnu combien chez ces vieux maîtres les fonds de paysage rendaient fidèlement la verdure un peu crue, mais brillante, des campagnes flamandes, combien cette manière nette et naïve d'interpréter la nature devait plaire à leurs compatriotes et rajeunir leur goût blasé. Ils le comprirent si bien que Jean Breughel et Paul Bril semblent, au premier aspect, sortir directement de l'ancienne école de Bruges : rien dans leur œuvre ne laisse voir la lacune qui les en sépare; ils s'y sont comme soudés volontairement. Et quant à Peter Neefs, le lien qui l'y rattache semble encore plus étroit; cette façon un peu sèche, bien que mystérieuse, de com-

prendre l'architecture, d'en accuser les contours et jusqu'aux moindres arêtes, ne la dirait-on pas littéralement empruntée à van Eyck et à ses premiers successeurs?

On le voit donc, même avant qu'en Hollande la moindre innovation se fût encore fait jour, avant que la peinture eût essayé de triompher des préoccupations de la nouvelle république et des querelles théologiques qui la mettaient en feu, elle s'émancipait en Flandre, et particulièrement à Anvers. Tout ce midi des Pays-Bas semblait se consoler du joug qu'il n'avait pu rompre, en chassant du moins de ses tableaux les influences étrangères et en reprenant possession de son vieux goût national. De 1600 à 1630, ce mouvement est manifeste, et se produit sous deux formes tout à fait distinctes : d'une part, la fougue de Rubens, aussitôt imitée, à des degrés divers, par Gaspard de Crayer, par Jordaens, puis bientôt par Van-Dyck, tous trois nés à Anvers, et de quelques années seulement plus jeunes que leur chef; d'autre part, la modération naïve, exacte, presque archaïque, de tout ce groupe de peintres dont Paul Bril, Jean Breughel et Peter Neefs sont pour nous les représentans.

Mais ce réveil de l'art flamand n'avait aucun des caractères d'une révolution radicale ; ce n'était qu'un timide prélude de ce qui allait s'accomplir en Hollande. Au fond, rien à Anvers n'était changé, sauf la routine italienne : mœurs, religion, gouvernement, tout restait à sa place. Les peintres n'avaient besoin de modifier ni les dimensions de leurs toiles ni les sujets de leurs tableaux. Il n'en était pas de même en Hollande. Là, pour inaugurer une peinture nationale, ce n'était pas assez d'un retour au passé, il fallait faire du neuf. Le pays avait du même coup changé de religion et de foi politique : il n'était plus catholique et s'était fait républicain. De là pour la peinture tout un monde nouveau. Sans le catholicisme, plus de tableaux d'église, plus de chapelles à décorer, plus de saints, plus de martyrs, plus de madones, plus d'*agneau*; avec la république, plus de cour, plus de luxe, plus de palais princiers, plus de lambris assez vastes pour recevoir de grands tableaux. Les mœurs économes et simples, les habitudes sédentaires de ces populations amies de leur foyer, républicaines sans vie publique, l'exiguïté et l'uniformité de leurs habitations, n'allaient plus tolérer qu'un seul genre de peinture, la peinture de chevalet. Rien que de petits tableaux et point de tableaux d'église, tel était le régime des futurs peintres hollandais. Pour eux, la source était tarie où, dans tous les pays, la peinture depuis deux siècles puisait à pleines mains, source éternelle, toujours féconde, le Nouveau et l'Ancien Testament. A défaut des sujets sacrés, pouvaient-ils s'emparer des fictions de la fable, des caprices de l'allégorie? L'austérité protestante s'en accommo-

dait encore moins. Sur quoi donc leurs pinceaux allaient-ils s'exercer? Ni religion ni poésie! Un culte sans images, un peuple sans imagination, et tout cela sous un ciel sombre et brumeux, sans transparence ni couleur! Assurément la Providence avait un parti bien pris de faire fleurir la peinture en Hollande, puisque de tant d'obstacles, accumulés comme à plaisir, nous allons voir sortir autant d'effets nouveaux, de beautés inconnues, autant de causes d'agrément, de perfection et d'originalité.

Et d'abord remarquez qu'à partir de 1606, l'année où Rembrandt vint au monde, tout un essaim d'artistes de premier ordre éclôt dans les Sept-Provinces presque au même moment. En moins d'un quart de siècle, avant 1630, coup sur coup vous avez vu naître Albert Cuyp, Terburg, Jean Both, les deux Ostade, van der Neer, Metsu, van der Helst, Nicolas Maas, Philips Wouverman, Berghem, Paul Potter, Hobbema, Ruysdael et bien d'autres encore que j'oublie. Ce n'est jamais en pure perte que se produit ainsi tout un groupe de grands talens. Ces sortes d'éclosions subites sont, dans l'histoire de la peinture, le symptôme assuré ou d'un progrès notable ou tout au moins d'un mouvement nouveau, d'une tentative inconnue. De Giotto jusqu'à Raphaël, on en peut compter cinq ou six, et, sans rien comparer d'ailleurs, il est permis de dire que ni dans l'Ombrie vers le milieu du XVe siècle, ni à Florence, ni à Venise, ni à Augsbourg, ni à Nuremberg aux approches du XVIe, il n'était né en aussi peu d'années autant d'hommes doués de l'esprit pittoresque et si bien faits pour agir en commun sur les destinées de leur art que cette compacte phalange qui sort de Dordrecht, d'Amsterdam, de Leyde et de Harlem dès le début du XVIIe siècle.

Une fois en âge de produire, qu'allaient faire tous ces jeunes gens? Une œuvre absolument nouvelle, on ne peut trop le répéter. Ils allaient tous faire des portraits : non pas des portraits d'hommes ou de femmes seulement, il y avait longtemps qu'on en faisait partout, mais des portraits de leur patrie. Cette terre de Hollande, ce sol natal, ce sol chéri, si récemment, si rudement conquis sur les flots et sur l'Espagnol, chacun d'eux, selon son aptitude, allait amoureusement en étudier, en imiter, en reproduire une partie : celui-ci les vertes prairies, les vastes pâturages émaillés de bestiaux et de fleurs; celui-là les forêts, les moissons, les sablonneux rivages de la mer; cet autre, la mer elle-même, tantôt furieuse, écumante, tantôt paisible et douce, limpide et comme endormie, sillonnée de gracieux navires et se perdant au loin dans les pâles vapeurs d'un interminable horizon. Était-ce donc la première fois que la peinture prenait de tels modèles? N'avait-elle jamais essayé de retracer les scènes de la nature, non plus comme accessoires, mais comme

sujet principal d'un tableau? Le paysage en un mot était-il un genre inconnu? Non, puisque les Breughel et les Paul Bril faisaient, nous l'avons vu, des paysages à Anvers depuis quinze ou vingt ans, puisqu'à ce moment même les Carrache et le Dominiquin en faisaient à Bologne, puisqu'à Venise, près d'un siècle plus tôt, Giorgione, Titien, Tintoret en avaient fait aussi. Mais quelle différence! Le paysage italien est la traduction libre et non l'exacte reproduction de la nature. A Bologne, aussi bien qu'à Venise, les maîtres qui s'étaient permis ce genre de délassement n'avaient cherché que l'occasion de composer des sites, de combiner des lignes, de faire du style, en un mot, non plus avec des hommes, mais avec des rochers et des arbres. Et quant à nos Flamands, bien que moins occupés de l'effet idéal et plus enclins à la patiente imitation, n'était-ce pas alors de vérités conventionnelles qu'ils tapissaient aussi et leurs fonds de montagnes et même leurs premiers plans? Le paysage ainsi compris n'est pas une invention moderne, il ne remonte pas au XVIe siècle seulement; l'antiquité le connaissait, et sur les murs de Pompéi combien d'exemples n'en citerait-on pas? Dans les petits médaillons, dans les gracieux cartouches suspendus entre les colonnettes dont ces murs sont souvent décorés, ne voit-on pas les rives de la mer, des jardins en terrasse, des charmilles et des bocages? Qu'est-ce autre chose qu'un avant-goût du paysage italien, peinture décorative, moitié mensonge et moitié vérité, réminiscences de la nature entremêlées de fantaisie? Tel n'était pas le but qu'allaient poursuivre nos Hollandais. Ils trouvaient leur pays trop beau, ils l'aimaient trop pour essayer d'en embellir l'image. Changer quoi que ce fût à ce plat horizon qui les cernait de toutes parts, à ces longs canaux rectilignes qui coupaient la campagne en tout sens, à tout ce grand radeau flottant, couvert de verdure symétrique, sur lequel ils passaient leur vie, qui d'entre eux s'en serait avisé? L'ardeur de leur patriotisme les détournait de l'idéal comme d'une irrévérence et d'une profanation. Chacun à sa manière, et avec une variété d'accent qui n'est pas leur moindre mérite, ils allaient imiter la nature telle qu'elle s'offrait à eux, sans fard, sans choix, presque au hasard, et par nature il faut entendre ici non-seulement la terre et la mer, les plantes et les animaux, mais l'espèce humaine elle-même, ou, pour mieux dire, tout le peuple hollandais. Marines, paysages, scènes de mœurs, intérieurs de familles, figures de tout rang, de toute condition, pauvre artisan, opulent bourgmestre, cabanes et châteaux, élégans parloirs, tabagies enfumées, dégoûtans cabarets, tout pour la naissante école devenait matière à peinture; tout modèle lui semblait bon, pourvu qu'il posât bien, qu'il fût pris sur le fait, traduit avec esprit, rendu avec exactitude.

C'était là, je le dis encore, une entreprise absolument nouvelle, sans aucun exemple connu. S'ensuit-il que tous ces novateurs eussent même foi, même persévérance? Resteront-ils tous en Hollande sans rêver d'autres cieux, d'autres foyers d'inspiration? Le soleil d'Italie, les charmes de la France n'en séduiront-ils pas quelques-uns? Tout à l'heure nous verrons qu'il y eut plus d'un transfuge; mais avant d'en parler et de montrer quel fut, pour eux-mêmes et pour l'école, le résultat de leurs émigrations, il faut nous arrêter à quelque chose de plus étrange et de plus considérable, à cet homme qui, sans être jamais sorti de la Hollande, est le moins hollandais des peintres, et qui semble isolé parmi cette jeunesse qu'il instruit, qu'il domine et qu'il éclaire de son génie.

Je parle de Rembrandt. A coup sûr, son premier tableau, daté du moulin de son père, ce tableau qui lui fit toucher ses premiers cent florins, ne brillait pas encore de cette lumineuse audace à laquelle plus tard il devait s'élever : les toiles de sa jeunesse sont, comme on sait, sobres et presque timides; mais cette modération laisse déjà percer une façon de sentir la nature, un don de l'exprimer, qui ne sont qu'à lui seul et qui diffèrent essentiellement du système d'imitation qui allait prévaloir dans l'école hollandaise. Rembrandt, même à ses débuts, n'était pas homme à voir les choses telles qu'on les voit en général; il les percevait autrement et, pour les rendre à sa manière, il les transfigurait en véritable idéaliste. Seulement ce n'étaient pas les formes, mais la lumière qu'il idéalisait. Il avait pour les formes la plus parfaite indifférence, et les prenait telles qu'il les rencontrait; je ne sais même si sa prédilection n'était pas pour les moins élégantes, les moins nobles et les moins pures. Le hasard seul ne l'aurait pas conduit, surtout quand il peignait des femmes, à des modèles presque toujours si laids. Il y mettait du sien évidemment et recherchait de préférence les êtres les plus disgraciés; mais ces formes ingrates qu'il avait l'air d'affectionner se poétisaient chez lui par la vertu de la couleur. Il les voyait illuminées de je ne sais quels rayons si vifs et si concentrés qu'elles en doublaient d'éclat, de relief et d'expression. De là ces portraits merveilleux, ces éblouissantes figures, plus vivantes que la vie même, mélange indéfinissable d'idéal et de vulgarité qui captive les yeux, séduit l'esprit, pénètre jusqu'à l'âme, sans toujours satisfaire la raison.

On a tout dit sur ce grand magicien, et les miracles de sa palette ne sont depuis deux siècles un secret pour personne. Je me demande seulement si tout le monde estime à quel point il est original, si son vrai rang parmi les coloristes est suffisamment établi, car non-seulement il est au niveau des plus grands, mais il est unique en son

genre. Son procédé n'est celui de personne : cette manière de ne rien dessiner, de n'accuser aucun contour, de n'arrêter aucune silhouette et cependant de tout mettre en saillie, de donner à tout sa rondeur, de tout enlever, soit en vigueur, soit en clair, par des épaisseurs raboteuses, par d'audacieux empâtemens mêlés, on ne sait comment, aux plus subtiles dégradations, aux passages les plus imperceptibles de l'ombre et de la lumière, sorte de jeu mystérieux que la seule nature avait connu jusque-là, c'est quelque chose qu'il a trouvé tout seul, sans maître, sans exemple, sans autre guide qu'un instinct de génie. Assurément Rubens est, lui aussi, profondément original, sa touche se distingue entre mille, ses tableaux se reconnaissent d'aussi loin qu'on les voit; mais ce qui fait son originalité, c'est son exécution, son tour de main, si j'ose ainsi parler : ce n'est pas son système d'imitation. Ce système est au fond semblable, ou peu s'en faut, à celui d'autres grands coloristes de tous les temps et de tous les pays, vénitiens ou espagnols, tandis que chez Rembrandt c'est le principe même de sa peinture, c'est le système, aussi bien que le faire, qui porte son cachet, qui n'est qu'à lui, et qui le place à part, tout à la fois comme le plus réel et le plus fantastique des peintres.

Ce qui m'étonne, c'est que de son vivant on ne l'ait pas imité davantage. Les novateurs un peu hardis ont rarement cette fortune : plus leur audace est grande, plus prompte est la contrefaçon. D'où vient que pour Rembrandt elle fut lente et timide? N'avait-il pas réussi? Cette manière de peindre absolument nouvelle ne fut-elle de son temps ni goûtée ni comprise, comme souvent il arrive aux véritables nouveautés? Au contraire, le succès fut subit, immense, incontesté. Ces flegmatiques Hollandais s'étaient passionnément épris du jeune téméraire et couvraient d'or ses tableaux. Appelé par la faveur publique de Leyde à Amsterdam, il y ouvrit une école où accoururent tous ses contemporains, même ses aînés. Il avait vingt-quatre ans et devint aussitôt le guide, le mentor de sa génération, le véritable père de la peinture hollandaise. Comment donc ses élèves lui ressemblent-ils si peu? Voyez Rubens : Crayer et Van-Dick sont ses fils, cela saute aux yeux; ils ont leur physionomie propre, ils sont eux-mêmes; mais quel air de famille, et comme ils vivent de sa vie! Rembrandt eut-il aussi des Crayer, des Van-Dick? Son imitateur déclaré, Dietrick, n'a vu le jour que quarante ans après sa mort. De son temps, on ne peut guère citer que Santwoort, Nicolas Maas, Govaert Flinck, van den Eeckhout, Ferdinand Bol, qui parfois s'approprient, avec hésitation, l'épaisseur de ses empâtemens et sa touche heurtée. Chez ceux-là, j'en conviens, ses leçons ont laissé quelques traces; chez tous les autres, on n'en voit pas vestige. Gérard Dov par

exemple est un de ses élèves, un de ses favoris; il passa chez lui trois années, Gérard Dov, l'homme aux contours fins et précis, à la touche serrée, le dernier rejeton de van Eyck et d'Hemling, la souche des Miéris et même aussi des van der Werf! Comment comprendre que Rembrandt ait mis au monde Gérard Dov? Il n'était donc systématique que pour lui-même, ce génie pétulant, cet homme de parti-pris? Il laissait donc aux autres la liberté qu'il ne se donnait pas? Évidemment, quand il se vit le chef de ses émules, de ces esprits tranquilles et minutieux, de ces patiens observateurs, la peur le prit de les lancer hors de leurs voies. Il respecta chez eux l'instinct d'imitation naïve, la bonhomie batave, ne leur montrant pas la nature sous l'aspect où lui-même la voyait. Ses secrets, ses mystères, ses procédés capricieux, il les garda pour lui, enseignant ce qu'il ne faisait pas, n'enseignant pas tout ce qu'il faisait. Et cependant on se tromperait fort en supposant qu'autour de lui il ne sema rien de lui-même. Son influence fut immense. Tous ceux qui prirent directement de ses leçons, et ceux même qui, comme Albert Cuyp par exemple, s'instruisirent à la vue de ses œuvres sans fréquenter son atelier, lui doivent en partie cette largeur de touche, ce faire gras, abondant, exempt de minuties, qui est un des caractères de la peinture hollandaise dans sa première période. C'est l'âme de Rembrandt, on n'en saurait douter, c'est sa puissance et sa chaleur qui rayonnent ainsi sur ses contemporains. Son action n'est pas apparente : il semble séparé d'eux parce que prudemment ils évitent de singer ses témérités; mais au fond son esprit les pénètre, et ils s'échauffent à son soleil.

Chez lui, l'indépendance se trahissait en toutes choses, même dans le choix de ses sujets. J'ai déjà dit que, depuis la réforme, depuis que la peinture était bannie des églises, on n'avait plus fait en Hollande de tableaux de piété. Rembrandt seul, ou presque seul, s'obstine à s'inspirer encore de la Bible et de l'Évangile. Il y revient sans cesse, comme graveur et comme peintre. Il est vrai que ses traductions des saintes Écritures sont si libres et si bizarres que les moins orthodoxes n'en pouvaient prendre ombrage. Il se place en dehors de toute tradition, supprime, ajoute, invente, comme il lui plaît, tels et tels personnages, prête à ceux-ci des attitudes, à ceux-là des costumes souvent grotesques, toujours de fantaisie. Le spectateur est dérouté. Qu'a-t-il devant les yeux? Ce petit homme souffreteux, d'un type si misérable, d'une expression si basse, est-ce donc le divin Sauveur? Ces rustres, ces bohémiens déguenillés, sont-ce les saints apôtres? Et faut-il voir le groupe des saintes femmes dans ces disgracieuses commères? Ne vous rebutez pas : sous ces travestissemens, il y a je ne sais quoi de touchant, de pro-

fond, d'onctueux et de tendre. Que ce Samaritain est charitable! que cet enfant prodigue est repentant! que ce père lui ouvre bien son cœur! Que de compassion, que de larmes dans ces gestes, dans ces mouvemens, surtout dans ces jets de lumière! Dirons-nous pour cela de Rembrandt, comme quelques-uns de ses admirateurs, qu'aucun peintre avant lui n'avait compris le christianisme, qu'il le sent et l'exprime mieux que tous les grands maîtres de la catholique Italie, que seul il a trouvé le Christ véritable, le Christ des humbles misères? A quoi bon comparer? Notre enthousiasme est plus modeste. Sans détrôner personne, nous laissons à chacun sa part. Celle de Rembrandt est immense. Pour peu qu'on pénètre au-delà de cette écorce inculte, presque difforme, qui trop souvent nous cache ses pensées, on découvre en lui la puissance et parfois les éclairs d'un Shakspeare. Si dans les sujets religieux il trouble nos habitudes, s'il déconcerte nos souvenirs en s'abaissant au trivial, que de fois il s'élance et nous entraîne au pathétique! Seulement c'est toujours son grand moyen d'effet, c'est-à-dire la lumière, qui produit chez lui l'expression. Prenez ses *descentes de croix*, ses *résurrections de Lazare*, ses *Disciples d'Emmaüs*, son *Abraham averti par l'Ange*, et tant d'autres chefs-d'œuvre dont le seul souvenir nous émeut en nous éblouissant; supprimez-en par la pensée les combinaisons lumineuses, ces clartés presque inexplicables qui, au milieu d'un fond obscur, vont frapper certains visages ou certains points du tableau; n'en conservez que ce qu'il faut pour éclairer la scène, à peu près comme en plein midi par un jour ordinaire : que vous restera-t-il? Le plus terne et le moins émouvant des spectacles. Le principal agent de l'émotion est donc ici un certain luxe combiné d'obscurité et de lumière. Voilà pourquoi Rembrandt ne pouvait se passer des sujets religieux, et pourquoi son instinct l'y ramenait sans cesse. Eux seuls lui fournissaient un prétexte plausible à ces illuminations magiques sans lesquelles il perdait une partie de sa puissance. Pour dire tout ce qu'il y avait dans son âme et sur sa palette, il lui fallait d'étincelantes auréoles projetant au loin leurs lueurs, des rayons incompréhensibles, des traits de feu sillonnant les ténèbres, du surnaturel en un mot. Sous cette grotte obscure où l'homme-Dieu, debout au-dessus d'un tombeau, somme la mort de lui rendre son ami, ce qui séduit Rembrandt, ce qui pour lui signifie résurrection, miracle, bonté divine, stupeur des assistans, cris de joie et de reconnaissance, c'est un éclat subit de splendide clarté qui, à la voix et sous le geste du Sauveur, fait comme explosion dans la grotte. Toute sa composition se résume dans cette invasion de lumière. C'est un coup de *tam-tam*, un de ces effets matériels dont un musicien coloriste ferait certainement usage s'il voulait

peindre cette scène. Il frapperait l'oreille au moment solennel : Rembrandt frappe les yeux. Il étourdit son spectateur par une sorte de sonorité visible, et le miracle ainsi interprété s'explique aux sens pour ainsi dire. Maintenant transportez-vous au Thabor, au Golgotha, au souper d'Emmaüs, partout même moyen, mêmes rayons miraculeux; partout, grâce au surnaturel, les effets de pinceau les plus étourdissans. Aussi, sans méconnaître qu'il y eut chez ce grand maître un profond sentiment de la misère humaine et un sérieux instinct de chrétienne tendresse, les sujets religieux plaisaient, je le maintiens, encore bien plus à son talent qu'à ses croyances; il y cherchait plutôt des thèmes lumineux que des rêves humanitaires.

Mais je m'oublie à parler de Rembrandt. Que n'en pourrait-on pas dire! — Je ne voulais indiquer qu'une chose, la place qu'il occupe dans l'école hollandaise, comment il la domine sans presque en faire partie; comment, tout en étant son chef, tout en faisant sa gloire, il en est, à vrai dire, isolé et compose à lui seul son école. Revenons maintenant à nos deux grandes toiles, rentrons dans le *Trippenhuis.*

C'est l'œuvre de Rembrandt, c'est *la Ronde de nuit*, qui va d'abord nous attirer. Ce tableau est, je crois, un peu plus près de la porte d'entrée que celui de van der Helst; fût-il plus éloigné, il n'en aurait pas moins notre premier regard. Il force à venir à lui par une invincible attraction. On se dirige malgré soi vers cette foule qui s'avance, vers ces deux personnages qui marchent les premiers et sortent de la toile d'un air si résolu; encore un pas, ils franchiront le cadre. Je ne crois pas que jamais en peinture on ait plus vivement rendu le mouvement et la vie; et ce n'est pas l'effet d'un vulgaire trompe-l'œil, d'une combinaison d'optique, ni même de ces violens moyens d'illusion dont usent les Ribera, les Caravage, les Valentin, tous ces hardis faiseurs d'oppositions outrées. Non, c'est de l'art, de l art fougueux, mais contenu et mesuré. Si le contraste est grand entre ces ombres et ces clairs, les transitions sont ménagées, rien n'est cru, rien n'est dur, tout est harmonieux. La saillie de ces personnages n'est ni de pierre ni de carton, c'est de la chair. On en sent la chaleur sous ces souples manteaux : une sorte d'électricité s'en dégage. En un mot, ces hommes sont vivans, ils respirent, ils marchent. Mais où vont-ils et que font-ils? Vous aurez quelque peine à le dire. Sous le charme du premier coup d'œil, ces questions ne se présentent pas : on s'en inquiète à peine; on regarde, on admire; puis peu à peu l'envie vient de comprendre. Que se passe-t-il donc? Pourquoi ces armes, ces tambours? Pourquoi cet homme, tout en marchant, charge-t-il ainsi son mousquet? L'ennemi assiége-t-il la ville? Ces gens-là vont-ils le combattre ou ne vont-ils qu'à la

parade? Impossible d'en rien savoir. Devine-t-on du moins de quelles maisons ils sortent et en quels lieux ils sont? Pas davantage. Ce fond d'architecture s'est obscurci sans doute avec le temps, il a poussé au noir, ou plutôt dès le premier jour il devait être énigmatique. Tout n'est-il pas problème dans cette œuvre? Regardez bien : à quel moment l'action se passe-t-elle? Est-ce la nuit, est-ce le jour? Le nom traditionnel que porte le tableau veut que ce soit la nuit; mais, pour un clair de lune, la lumière est bien vive, et si c'est le soleil, quelle clarté douteuse! Seraient-ce des flambeaux? Vous n'en voyez pas trace. L'énigme est donc partout. Prenez l'ensemble, descendez aux détails, interrogez figure par figure, vous n'en conclurez rien. Les expressions sont vives, animées, pittoresques, encore plus incertaines; elles défient votre sagacité. Que fait là par exemple cette petite blonde qui se détache en clair, avec sa robe jaune, sur tous ces noirs pourpoints, seule figure de femme jetée dans ce tumulte? Est-ce une naine, est-ce un enfant? Se moque-t-elle de ses voisins? en est-elle effrayée? Le peintre a pris plaisir à ne pas vous le dire. Il veut vous intriguer à la façon d'Hoffmann, assaisonner la vie réelle d'ingrédiens fantastiques, vous séduire et vous tourmenter. Son énigme est vivante; comment ne pas s'y plaire? Cette chaude peinture, ces mouvans reliefs, ces mystères de pinceau vous charment, vous captivent, vous retiendraient pendant des heures entières; mais l'impossibilité de découvrir le sens, le vrai sens de tout cela, finit par vous causer comme un certain malaise, comme un léger vertige.

Quand vous en serez là, retournez-vous et regardez cette autre grande toile qui fait face à *la Ronde de nuit;* vous passez brusquement d'un monde dans un autre : ne vous hâtez pas de juger. Souvenez-vous que vers la fin d'un bal, quand les bougies brûlent encore, bien qu'au dehors il fasse jour, si par hasard on vous ouvre un volet, si vous regardez dans la rue, les maisons, les arbres du voisinage prennent pour vous le plus étrange aspect, je ne sais quoi de blafard et de plat. C'est le soleil pourtant qui les éclaire; c'est de la vérité ou jamais il n'en fut. La saillie, la couleur, les contours des objets, tout doit vous sembler juste et tout vous paraît faux. Vos yeux, prenez-y garde, se sont faussés eux-mêmes dans cette atmosphère de poussière et de lumières factices; attendez quelque peu, ils reprendront goût à la vérité. C'est exactement là ce qu'il vous faut subir lorsqu'en tournant la tête vous vous trouvez en face de ce banquet et de tous ces convives d'humeur joyeuse et fière, assis à cette table si richement servie. Il fait grand jour, un jour sans équivoque, sans contrastes et sans repoussoirs; or vous avez encore sur la rétine les teintes enfumées et les énigmes de Rem-

brandt. Cette simple clarté vous paraît un peu pâle, et ces figures vous semblent presque froides; mais peu à peu votre vue se dégage, vous acceptez et bientôt vous aimez cette façon candide de présenter les choses. Vous vous plaisez à pénétrer dans ces physionomies lucides où tout se voit, où tout se lit. Pas le moindre mystère; ce que le peintre pense, il le dit, il l'étale; c'est clair, c'est net comme de la bonne prose. Quant au sujet, ne s'explique-t-il pas en quelque sorte de lui-même? La seule question est de savoir pour quelle solennité patriotique ces hommes sont attablés, car à coup sûr ils ne célèbrent pas une simple fête de famille, ce n'est pas un repas ordinaire. Ces riches vêtemens, ces galons, ces drapeaux, ces insignes à la fois militaires et civils, l'air de contentement, l'énergique assurance qui règnent sur ces visages, tout semble nous apprendre qu'un grand événement va s'accomplir pour la Hollande et que les chefs de la garde civique s'en réjouissent en commun. Et en effet il s'agit de la paix de Munster, de ce traité qui met fin à la guerre de trente ans, et qui, après soixante-dix ans d'efforts, fait pour la première fois accepter par l'Europe l'indépendance des Provinces-Unies. C'est le 18 juin 1648 que fut donné ce célèbre banquet, et van der Helst a daté son tableau de cette même année; il l'a donc fait en quelques mois, véritable prodige quand on pense que ces vingt-cinq figures, de grandeur naturelle, sont autant de portraits étudiés sur nature, que ces portraits pour la plupart sont des merveilles d'exécution, et que tous les accessoires du tableau sont terminés et rendus avec un soin, une délicatesse et des perfections de détail dont les chefs-d'œuvre de chevalet peuvent seuls donner l'idée. On croit peut-être qu'un tel fini sur une telle échelle doit donner lieu à quelque sécheresse, que cette étude individuelle, cette série de personnages imposés à l'artiste et non choisis par lui sont à peu près incompatibles avec un grand effet d'ensemble, et qu'au lieu d'un tableau le peintre n'a pu faire qu'un faisceau de portraits agglomérés dans un seul cadre. Il n'en est rien; pour moi du moins, l'unité, l'harmonie me semblent satisfaites dans cette radieuse peinture; j'en aime les détails sans qu'ils absorbent mes regards, et la composition n'en est pas moins habile que la touche et que l'exécution. Ce n'est cependant pas une œuvre sans défauts, mais elle n'a qu'un tort grave et qu'un point vulnérable, c'est d'être ainsi placée en face de Rembrandt. Il faut, pour l'estimer à sa valeur, oublier tout à fait ce redoutable voisinage; il faut se garder aussi d'un autre souvenir plus lointain, mais non moins dangereux, souvenir que cette longue table en travers du tableau, cette nappe, ce couvert, ces convives, risquent de réveiller en vous. Si vous alliez penser au sublime et divin cénacle de Sainte-Marie-des-Grâces à

Milan, vous ne daigneriez plus jeter même un coup d'œil sur ce prosaïque banquet. Écartez tout cela, isolez-vous, ne demandez à van der Helst que ce qu'il entend vous donner. C'est de l'histoire, de la chronique, demi-bourgeoise, demi-guerrière; c'est l'exacte expression, l'intelligent reflet des mœurs de son pays. A défaut de la Muse, il s'inspire du patriotisme. Voilà ces hardis commerçans qui tiendront tête à Louis XIV; vous les voyez, ces loups de mer, vous leur parlez; ils sont là en habits de gala, rudes et simples comme dans leurs comptoirs, comme sur leurs navires : que de bon sens, que d'énergie, quelle gravité, et au fond quel orgueil sous cette gaieté rubiconde! Lorsque vos yeux se sont accoutumés au ton vrai, à l'accent naturel de cette peinture tempérée, lorsque l'esprit du peintre s'est emparé de vous et vous a comme identifiés à son œuvre et à ses personnages, ne tournez pas trop tôt la tête, car *la Ronde de nuit* pourrait bien à son tour vous causer un certain mécompte. Il faudra vous réaccoutumer à ce désordre poétique; ces teintes chaleureuses vont vous sembler exagérées. En un mot, van der Helst prend sa revanche sur Rembrandt. Pour lui rendre mauvais service, il est au moins son égal : ce qui veut dire seulement que ces tableaux sont mal placés.

Et pourtant dans presque tous les *guides*, et même aussi dans de sérieux ouvrages, on cite comme une heureuse idée, comme une instructive antithèse, le contraste de ces deux grandes pages, d'aspect si différent, ainsi placées l'une en face de l'autre. Moins elles se ressemblent, dit-on, plus elles se font valoir. Je me permets d'être d'un sentiment absolument contraire, et je voudrais communiquer ma conviction aux directeurs du musée d'Amsterdam. Je sais qu'il y a prescription, que depuis cinquante ans ces tableaux sont ainsi placés, qu'on aime à respecter les habitudes du public; mais n'a-t-on rien changé à l'intérieur de cette salle? N'en a-t-on pas diminué la longueur? Une cloison récente en a retranché près du tiers, et les tableaux par conséquent sont plus rapprochés qu'autrefois. Quand la distance était plus grande, l'inconvénient du vis-à-vis se faisait moins sentir. La distance équivaut à un isolement. Maintenant ils sont trop voisins pour qu'en passant de l'un à l'autre on ait le temps de changer d'impression. Peu s'en faut que d'un seul coup d'œil on ne les embrasse tous deux. Je voudrais qu'on fît l'expérience d'établir provisoirement quelque séparation, ne fût-ce qu'un rideau, et si chaque tableau venait à grandir ainsi dans l'estime des connaisseurs, on rendrait la séparation définitive en choisissant une autre salle pour y placer le van der Helst.

Certains contrastes, je le sais, ajoutent des beautés à certains objets d'art exposés face à face; encore faut-il que ces contrastes aient

quelque chose d'harmonieux. Ici c'est plus que de l'opposition, c'est de l'antipathie : chacun de ces deux tableaux fait ressortir trop violemment ce que l'autre n'a pas, pour qu'ils n'y perdent pas tous deux. Mais si nous écartons le van der Helst, que mettrons-nous à sa place? Je ne vois que Rembrandt lui-même qui puisse soutenir le voisinage de Rembrandt. Justement, dans ce même musée, il est une autre de ses œuvres, moins grande que *la Ronde de nuit*, et cependant de taille à figurer en face d'elle : c'est le portrait des syndics de l'ancien Staalhof. Cinq marchands drapiers d'Amsterdam, les chefs de la corporation, sont en séance autour de leur bureau couvert d'un ample tapis rouge. Ils ont tous leur chapeau sur la tête, chapeaux de feutre à haute forme, à larges bords; tous ils sont habillés de même : vêtemens de drap noir, grand collet de chemise, uni et rabattu. Ils parlent et discutent, non sans vivacité. Un domestique, tête nue, est debout derrière eux. La salle est simplement meublée, et le décor en est seulement indiqué. Il n'y a là, comme on voit, rien de très poétique, rien de très pittoresque, et quant à la lumière, elle est franche et largement diffuse, sans mystère, sans apparente combinaison. Le peintre a dédaigné ses artifices ordinaires, et, sans autre secours que la pure vérité, il a fait, selon moi, son chef-d'œuvre. Cette conversation de cinq hommes d'affaires, où chaque interlocuteur soutient son rôle et nous fait presque entendre ses raisons et ses argumens, ce dialogue en relief est une page de Molière. C'est la vie même, et, au fond, comme une pointe d'ironie sur l'importance agitée de ces cinq personnages. Les caractères sont exprimés avec cette souplesse et cette netteté qui n'appartiennent en général qu'aux seuls dessinateurs, et c'est en même temps toute la fougue et tout l'entrain du plus puissant des coloristes. Il y a plus de jeunesse dans *la Ronde de nuit*, mais aussi plus d'écarts et plus d'exubérance. Ici la séve déborde encore, et de plus vous avez le fruit. Dix-neuf ans d'intervalle séparent les deux tableaux : l'un est de 1642, l'autre de 1661. Peut-être la distance est-elle encore plus grande, si vous mesurez les deux œuvres. La *Ronde* cependant étonne davantage et plaît plus à la foule. Aux yeux de la critique, les *Syndics* sont d'un autre ordre. On pourrait presque dire que, pour Rembrandt, c'est une *vierge de San Sisto*, le dernier terme de son art.

Dans la salle où ce chef-d'œuvre est aujourd'hui placé, on voit, en face, un grand et bon tableau qu'il écrase et qu'il humilie. Le peintre est Karel du Jardin; le tableau représente encore un syndicat, les cinq chefs d'une autre compagnie. Si les *Syndics* de Rembrandt n'étaient plus là, ceux de Karel du Jardin prendraient une importance, un intérêt et même un coloris dont on n'a pas la moindre idée. C'est une peinture élégante, bien composée, pleine d'es-

prit, d'un ton vrai; mais on la dirait délavée, blême, éteinte : elle a les pâles couleurs, grâce aux reflets formidables que lui lance son chaleureux voisin. Nous aurions donc tout à gagner en transportant les *Syndics* de Rembrandt en face de *la Ronde de nuit*, puisque d'abord pour Karel du Jardin ce serait une résurrection, et que Rembrandt lui-même, dans un plus grand espace, avec plus de reculée, produirait encore plus d'effet. Ajoutez que *la Ronde de nuit* n'aurait rien à souffrir de ces nouveau-venus : bien qu'éclairés d'une façon plus franche, ils sont de même race, et cet air de famille suffit pour tout harmoniser. Ce qui importe à *la Ronde de nuit*, c'est d'être délivrée de l'indiscrète vérité, de la clarté désespérante du grand *Banquet* de van der Helst.

Reste à choisir pour celui-ci une place plus favorable, loin des Rembrandt, dans une salle à part. Peut-être faudra-t-il faire exprès cette salle, et par exemple dans les combles du musée, en prenant la lumière d'en haut, seul mode d'éclairage admissible pour les grands tableaux. Le *Trippenhuis*, sur ce point, laisse, nous l'avons dit, beaucoup à désirer : on a peine à comprendre que cette ville d'Amsterdam, dont la gloire principale est la gloire de ses peintres, laisse leurs œuvres si mal logées et, pour tout dire, presque invisibles. Le profit serait double à séparer Rembrandt de van der Helst, puisqu'il faudrait, pour l'un des deux, créer une salle nouvelle, et que par occasion on remettrait probablement à neuf tout le second étage du musée. Jusque-là ni *la Ronde de nuit* ni *le Banquet* ne seront parfaitement connus.

J'en dis autant d'une autre grande toile, un des joyaux de la Hollande, reléguée maintenant dans la plus triste place, la plus basse, la plus mal éclairée. De même que *les Syndics* de Rembrandt me semblent seuls capables de faire face à *la Ronde de nuit*, de même ce second van der Helst serait le vis-à-vis naturel et obligé du célèbre *Banquet*. Postérieur de neuf ans, il est d'une exécution plus savante et plus parfaite encore; il a plus de chaleur, le modelé en est plus puissant, la perspective plus profonde, sans que le rendu des détails soit pour cela moins merveilleux. C'est encore un groupe de portraits, et des portraits de syndics, mais des syndics de haut parage, vêtus de velours et de soie, les syndics des arbalétriers. Ils sont plus solennels de pose et de manières que leurs confrères du Staalhof; au lieu de parler tout simplement d'affaires, ils distribuent des prix, les prix du tir de l'arc, et se passent gravement de main en main les pièces d'orfévrerie destinées aux vainqueurs. Ne reconnaît-on pas, à ce signalement, notre petit diamant du Louvre? C'est le même sujet, ce sont les mêmes personnages : les variantes sont presque nulles, l'échelle seule diffère du tout au tout; mais cela seul

suffit pour établir entre les deux tableaux d'assez profondes différences. Le nôtre est la première pensée du peintre : il est daté de 1653, quatre ans plus tôt que celui d'Amsterdam ; il a les qualités de sa petite taille, il est surtout charmant, tandis que l'autre, bien qu'identique en apparence, est d'un tout autre caractère : il a l'ampleur et la noblesse qui conviennent à ses dimensions.

Je n'insisterai pas sur ces remaniemens du musée d'Amsterdam que je me permets de demander. L'idée m'en est venue sur place; je les croirais utiles, et si je les propose aux directeurs de ce précieux dépôt, c'est sur la foi de l'excellent *livret* que nous devons à leur sollicitude. Quand on aime assez les tableaux pour les décrire ainsi, on doit comprendre chez les autres l'envie de les bien voir. Cette notice, à mon avis, est un petit modèle. A la fois sobre et abondante, elle en dit assez, jamais trop. Chez nous aussi, on a fait récemment de louables efforts en ce genre, et je n'en voudrais pas médire : nos *livrets* sont maintenant remplis de détails biographiques d'un sérieux intérêt; mais ce luxe d'érudition, contraint de se cacher sous une forme microscopique, est-il bien à sa place? J'avoue que je préfère les documens modestes et le texte lisible du *livret* d'Amsterdam. J'y trouve avec plaisir un récolement exact des tableaux, des descriptions minutieuses mais complètes, sans mélange de conjectures et d'appréciations, des *fac-simile* de signatures, des faits enfin, rien que des faits. Ceux qui ont gratifié le public d'un si bon instrument d'étude ne lui refuseront pas, j'espère, un genre d'enseignement plus instructif encore, la vue des tableaux eux-mêmes, bien placés et bien éclairés.

Mais revenons à la *Distribution des prix* de van der Helst, ou plutôt à ces deux formes d'une même pensée, à la fois si semblables et si diverses. L'échelle d'un tableau est donc par elle-même quelque chose de considérable, quelque chose qui influe sur la nature du style. Ces démarcations matérielles dont on a souvent abusé, ces classifications des genres d'après la dimension des toiles ne sont donc, après tout, ni complétement fausses ni toujours arbitraires. S'il est quelques rares tableaux qui nous semblent immenses dans vingt centimètres carrés, s'il en est d'autres au contraire qui, sur d'immenses toiles, font l'effet de très petits tableaux, la vérité n'en est pas moins qu'en général, dans les arts du dessin, on ne s'élève à certaines hauteurs, à certain ordre d'idées, d'impressions et d'effets, qu'en donnant à la figure humaine sa grandeur naturelle. Aussi je ne puis m'étonner assez que ces artistes hollandais, ceux-là du moins qui avaient reçu le don de composer et de peindre autrement qu'en dimensions réduites, n'en aient pas fait un plus fréquent usage, et que, de parti-pris et non par impuissance, ils aient négligé

ce moyen d'élever, d'élargir, de diversifier leur style. La liste des essais en ce genre, des toiles dépassant le patron ordinaire, n'est pas longue à dresser. Cinq ou six au musée d'Amsterdam (1), deux au musée de La Haye (2), voilà le compte exact de la grande peinture hollandaise, voilà ce qu'a laissé son âge d'or, le XVIIe siècle, non-seulement en Hollande, mais dans le monde entier. Quel singulier contraste avec la Flandre, qui, vers la même époque, ne se peuple que de grands tableaux, et qui voit son école prête à outrepasser les proportions de la nature plutôt qu'à rester en-deçà! Le style décoratif est l'écueil de ses peintres : ils cherchent le grandiose et tombent dans l'enflure; ils négligent, ils dédaignent les petites surfaces, et la peinture de chevalet tomberait presque en décri, surtout après la mort des Breughel, s'il ne lui survenait un vigoureux soutien, un de ces champions qui valent une armée, le plus piquant, le plus fécond des peintres. Téniers, en compagnie de tous ces grands Flamands, semble un enfant perdu, ou, pour mieux dire, un émigré; il s'est trompé de patrie, c'est un Hollandais déplacé : non que par l'esprit et par la touche il ne procède de Rubens bien plus directement que de Terburg ou de Metsu; non que dans sa gaieté il y ait la moindre trace soit des grimaces des Ostade, soit des trivialités de Jean Steen; mais, tout Flamand qu'il est, il voit, comprend et mesure les choses à l'échelle hollandaise : son théâtre est brillant, son drame est plein de vie, mais il ne donne à ses acteurs que la taille de marionnettes.

D'où vient donc, je me le demande encore, d'où vient chez tous ces Hollandais, chez la nation comme chez les peintres, cette prédilection pour les petites toiles, cet amour de la nature réduite,

(1) J'en compte six, parce qu'il est juste d'ajouter aux deux Rembrandt, aux deux van der Helst et au Karel du Jardin, un grand Govaert Flinck, exécuté comme *le Banquet* de van der Helst en commémoration de la paix de Münster. Quant aux Corneliszen de Harlem et autres peintres du XVIe siècle, je n'en parle pas, puisqu'ils sont antérieurs à l'art hollandais proprement dit.

(2) De ces deux tableaux du musée de La Haye, l'un n'est pas beaucoup plus grand qu'un grand tableau de chevalet; mais je le cite parce que les figures, vues, il est vrai, seulement à mi-corps, sont de grandeur naturelle. C'est le chef-d'œuvre de la jeunesse de Rembrandt, une scène peu attrayante et pourtant justement célèbre, *la Leçon d'anatomie*. L'autre tableau est une tentative que le succès absout sans qu'on doive en recommander l'exemple. C'est l'application du principe de la grandeur naturelle non plus à l'homme seulement, mais aux bestiaux. Pendant que ses compatriotes se faisaient tant prier pour donner à l'espèce humaine sa grandeur véritable, Paul Potter s'amusait à rendre cet hommage aux vaches et aux taureaux. A mesure qu'on descend dans l'échelle des êtres, la grandeur naturelle devient moins nécessaire. Appliquée aux arbres et aux rochers, elle serait absurde et impossible. Pour le règne animal lui-même, l'homme excepté, elle est d'une utilité et d'un effet très contestables; mais Paul Potter n'en a pas moins fait un merveilleux chef-d'œuvre.

de l'imitation en petit? Les raisons que j'en ai données ont, je crois, leur valeur. L'exiguïté des habitations, exiguïté traditionnelle et presque nécessaire sur un sol si difficile à conquérir et à défendre, la nouvelle forme du gouvernement, les préjugés républicains, les habitudes commerciales, l'austérité de la vie de famille, les sévérités protestantes, la suppression des couvens, la transformation des églises, tout cela suffit assurément pour expliquer les dimensions démocratiques exclusivement affectées par la peinture hollandaise; mais n'y a-t-il pas encore quelque raison cachée? Si les peintres l'avaient bien voulu, les occasions leur eussent-elles manqué de produire de plus grandes œuvres et même d'en trouver l'emploi? A défaut des églises, des couvens, des chapelles, à défaut de maisons assez considérables, de trumeaux assez larges pour y pendre de grands tableaux, n'y avait-il pas et des hôtels de ville et de vastes locaux où se réunissaient tant de nombreuses corporations? Les exemples trop rares que nous avons cités, les coups d'essai de van der Helst et de Rembrandt ne démontrent-ils pas que, sans abandonner cette peinture de chevalet qui serait restée leur gloire, nos peintres hollandais pouvaient alors s'ouvrir une nouvelle voie, s'élever d'un degré, et se créer un genre original entre l'histoire et le simple portrait? S'ils ne l'ont pas voulu, s'ils n'ont pas essayé davantage, j'en crois voir la raison, mais j'hésite à la dire. Quand on aime les gens, on craint de divulguer un de leurs gros défauts. Quel est donc ce secret? Ils aimaient trop l'argent. Un certain goût de lucre naturel au pays, une sorte d'émanation de l'esprit commercial régnaient, à des degrés divers, dans tous ces ateliers. Or les petits tableaux avaient cet avantage, non-seulement de se placer partout, de convenir à tout le monde, d'être par conséquent un bon objet d'enchère, mais de se transporter à volonté, de voyager en tous pays et de remplir en quelque sorte le même rôle que la lettre de change, tandis que les grandes toiles, par leur destination spéciale, devenaient des valeurs mortes et immobilisées dont le prix relatif était nécessairement beaucoup moins rémunérateur.

On cherche de nos jours à disculper Rembrandt, à le laver de ces accusations de sordide avarice que de crédules historiens lui avaient prodiguées. Je crois qu'on a raison : on peut affirmer du moins que Rembrandt ne thésaurisait pas, puisqu'il est mort dans la misère. La passion des gravures, des statues, des tableaux, des armes, des costumes, lui fit faire des folies; il s'endetta si bien que la vente de sa collection, faite de son vivant par autorité de justice, ne lui laissa pas de quoi vivre, pas même de quoi s'acheter un cercueil. Il n'en est pas moins vrai que dans le cours de sa vie il gagna des sommes prodigieuses, et ne cessa d'évaluer à poids d'or chaque minute de

son temps. Or je suppose qu'après avoir reçu le prix de sa *Ronde de nuit*, si bien payée qu'elle pût être, il dut se dire que dans les heures passées à couvrir cette toile il aurait peint trois ou quatre portraits, deux ou trois intérieurs, autant de paysages, et qu'ainsi, tout bien compté, il avait fait un très mauvais marché. Faut-il donc s'étonner qu'il en soit resté là? Peut-être aussi les vrais coupables sont-ils ces magistrats, ces syndics, qui n'auront pas stimulé par assez de largesses le dévouement des peintres. Quelle qu'en soit après tout la véritable cause, une chose certaine, c'est la rareté de ce genre de chefs-d'œuvre dont on serait aujourd'hui si jaloux. S'en est-il égaré quelques-uns? En existerait-il en d'autres lieux que la Hollande? Rien n'autorise à le penser. Propriété d'associations publiques, ces sortes de tableaux ont eu depuis leur origine ce qu'on peut appeler une histoire : la disparition en eût été signalée. Il est donc très probable que la Hollande possède encore tout ce que ses peintres ont tenté en ce genre : d'où je conclus, comme au début de cette étude, qu'il faut ou renoncer à connaître sous tous ses aspects et à tous ses étages la peinture hollandaise, ou que c'est en Hollande qu'il la faut étudier.

En peut-on dire autant dès qu'il n'est plus question que des petits tableaux, c'est-à-dire, à proprement parler, de l'école hollandaise tout entière? Franchement non. Cette aptitude à voyager, ces dimensions portatives et commerciales, le charme cosmopolite que donnent à ces peintures les séductions de la couleur et la finesse du pinceau, tout semblait les prédestiner à sortir peu à peu de Hollande. Dès l'origine de l'école et du vivant de ses fondateurs, cette exportation commençait. Il y a plus d'un musée, même plus d'un cabinet en Europe, dont les tableaux hollandais furent acquis en partie au XVIIe siècle, au moment même où ils venaient d'être faits; mais ce courant extérieur n'était pas encore si rapide qu'à l'intérieur on dût s'en ressentir. La Hollande, à vrai dire, regorgeait alors de tableaux, tant la production en était incessante et comme surexcitée par le goût national. Rien ne peut donner juste idée de cet amour de la peinture chez un peuple si froid, si grave, et en apparence si peu fait pour les arts. On aurait compté les familles, même parmi les plus modestes, qui n'avaient pas alors quelques tableaux, et quiconque faisait fortune mettait son premier luxe et sa suprême ambition à se faire un cabinet. C'était en ce temps-là qu'il fallait voyager en Hollande! mais aujourd'hui tout est changé : depuis un quart de siècle, les prix extraordinaires que ces tableaux obtiennent en tout pays les ont fait sortir des retraites qui les avaient si longtemps abrités. On a vu peu à peu les cabinets se dégarnir, puis disparaître tout à fait. La galerie du souverain lui-même, ensemble exquis, collection su-

perfine, s'est dispersée comme les autres, et maintenant c'est à qui fouillera les plus humbles demeures pour y surprendre un chef-d'œuvre isolé. Çà et là cependant vous retrouvez encore quelques débris de collections; il en est même qui se forment et qui peut-être grandiront; puis enfin, comme consolation, comme garantie d'avenir, vous avez deux grands dépôts publics, les musées d'Amsterdam et de La Haye, que personne, jusqu'à présent du moins, ne parle de livrer à la spéculation. Ces deux musées sont vraiment riches. Les maîtres principaux y figurent dignement, sans qu'aucun d'eux ait à rougir des œuvres qu'on lui attribue, et l'étude attentive de ces morceaux d'élite suffirait pour vous initier aux variétés et aux richesses de l'école hollandaise. Mais dirai-je que ce genre de service ne vous serait rendu par aucune autre galerie? qu'il y ait là quelque chose de tout particulier, sans équivalent nulle part? qu'à Dresde, par exemple, en mettant même de côté et Paris et Madrid, et Vienne et Saint-Pétersbourg, qu'à Dresde, pour étudier à fond les maîtres hollandais, il n'y ait pas des ressources encore plus abondantes, plus de choix, quelques pièces plus rares et plus distinguées? Les Hollandais eux-mêmes ne le voudraient pas dire. Ce qui est unique, hors ligne, incomparable dans leurs musées, surtout dans celui d'Amsterdam, ce sont les grandes toiles. Quant aux petites, elles sont en général de la plus fine qualité; les moins bonnes ne sont pas médiocres; ce sont des perles d'un grand prix, mais non pas des trésors introuvables.

Voici au contraire quelque chose qu'aucun autre pays ne pourra vous offrir. Parmi ces anciennes familles qui, par ostentation ou par goût éclairé des arts, fondèrent, il y a deux siècles, à Amsterdam, ces galeries particulières, aujourd'hui disparues, supposez qu'on puisse en citer une où l'héritage paternel se soit, par grand hasard, religieusement conservé, et survive dans son premier état; supposez qu'on s'engage à vous montrer dans leurs vieux cadres et presqu'aux mêmes places où l'ancien possesseur les avait suspendus, des tableaux faits pour lui, sous ses yeux, avec des soins particuliers et dans des conditions à peu près sans exemple, par les maîtres les plus célèbres de son temps, à la fois ses cliens et ses amis, ne penserez-vous pas qu'on abuse de votre crédulité?

Eh bien! ce n'est point un rêve : cette famille existe; en insistant un peu, vous pourrez voir sa collection, ou plutôt vous en verrez deux, car l'ancien cabinet du bourgmestre Six, du protecteur, de l'ami dont si souvent Rembrandt a reproduit les traits, tantôt par le pinceau, tantôt par la gravure, ce cabinet s'est divisé par succession entre deux branches de la famille; une moitié porte encore le nom du fondateur, elle appartient à M. Six; l'autre à M. van Loon.

Dans les deux collections, tout ne vient pas de l'ancien bourgmestre, tout n'est pas de son temps. Chemin faisant, depuis deux siècles, sa galerie s'est enrichie. Il y a des additions dont il eût été fier, d'autres qu'il n'eût point faites, mais c'est le petit nombre. Au reste, le vieux fonds se distingue sans peine. Chez M. van Loon, une des salles, la salle *aux cadres noirs*, aux cadres primitifs, ne contient que de purs trésors provenant du bourgmestre. Il y a là un grand Philips Wouverman de 1656, le meilleur temps de ce maître élégant, tableau d'une dimension que rarement il aborde, et qui dépasse à mon avis tout ce qu'il a jamais fait de plus brillant et de plus cavalier. Plus loin je vois un Ostade, de taille peu commune aussi, qui me réconcilie avec ses personnages et son grotesque de convention, grâce à un certain fond de paysage d'un charme incomparable. Je ne parle ni d'un délicieux Metsu, ni de la gracieuse *Partie de cartes* de Terburg que j'aperçois dans une autre salle, ni de ce Both splendide et tout à fait hors ligne, ni de ces grands portraits de la jeunesse de Rembrandt, ni de huit ou dix autres pages qui, dans les musées les plus riches, auraient une place d'honneur. Je crains les énumérations et fais grâce au lecteur de mes notes de voyage. Ce ne sera pourtant pas sans avoir dit un mot, ne fût-ce que par équité, de l'autre moitié de l'héritage. Ceux qui ont fait les lots avaient l'œil juste assurément; de part et d'autre, les chefs-d'œuvre sont si bien compensés qu'on aurait grand'peine à choisir. Dans un local d'arrangement plus moderne et sous un jour plus vif, un jour venant d'en haut, la collection de M. Six nous montre aussi des morceaux excellens de Rembrandt, de Terburg, de Jean Both, d'Ostade, de Wouverman; ajoutez-y Ruysdaël et surtout Albert Cuyp. Deux charmans petits pâturages de ce merveilleux maître, de ce peintre universel, deux effets lumineux, bien connus par la gravure, sont chez M. van Loon. Chez M. Six, il y en a deux aussi, mais de première importance et par la qualité et par les proportions. La *marine* surtout, grand effet de soleil, est une œuvre vraiment capitale. C'est quelque chose de si franchement beau qu'une belle marine de Cuyp! Pour en trouver d'égales à celle-ci, je ne vois qu'un moyen, c'est de passer en Angleterre, car les Anglais sont les premiers qui dans le dernier siècle, par je ne sais quel instinct d'hommes de mer, se mirent à accaparer et à faire monter de prix les œuvres de ce peintre méconnu de ses contemporains. Seul de sa génération peut-être, Cuyp mourut presque de faim en faisant des chefs-d'œuvre. La mode lui reprochait de négliger sa touche, de n'avoir pas un assez beau fini, et cela parce qu'avec un art suprême et un discernement exquis il s'arrêtait juste au moment où le travail risquait de compromettre la vérité, où finir davantage c'eût été refroidir, où l'œuvre du sen-

timent se fût changée en œuvre de patience. L'obstination de Cuyp à peindre avec largeur, sans aiguiser son pinceau, sans se jeter non plus dans les audaces à la Rembrandt, cet entêtement stoïque qu'il soutint pendant quarante ans aux dépens de sa bourse et de sa renommée, par conviction d'artiste, par pur amour du vrai, c'est en son genre quelque chose d'aussi beau que les vingt-cinq premières années de la carrière de M. Ingres. Mais le pauvre Albert Cuyp est mort sans avoir vu le jour de la réparation, sans goûter et sans même entrevoir cette gloire tardive et sûre dont M. Ingres, grâce à Dieu, est maintenant en possession.

Dussiez-vous, dans la collection Six, ne pas voir autre chose que ce grand Albert Cuyp, et chez M. van Loon ne pénétrer, pour un instant, que dans la salle *aux cadres noirs*, vous seriez payé de vos peines. Surtout ne l'oubliez pas, il vous faut insister. N'en croyez pas vos guides, ils vous détourneront de frapper à ces deux portes; c'est en dehors de leur tournée, et je connais des voyageurs, se piquant de bien voir, qui sont partis d'Amsterdam sans avoir même entendu dire qu'il y avait par la ville de telles raretés.

Après tout, mettons la chose au pis : vous aussi, vous n'aurez pu voir ni les tableaux de M. Six, ni ceux de M. van Loon, ni la galerie van der Hoop, léguée récemment à la ville, ni d'autres cabinets d'une moindre valeur, mais encore riches en bons tableaux. Je vais plus loin : les portes du musée lui-même vous seront brutalement fermées pour cause de vacance ou de réparation; à La Haye, à Dordrecht, à Rotterdam, vous aurez même sort; vous quitterez donc la Hollande sans avoir vu un seul tableau : eh bien! vous n'en aurez pas moins fait un progrès immense dans l'art de sentir, de goûter, de classer sainement la peinture hollandaise, car vous aurez vu le pays, vous en aurez saisi l'aspect, le caractère, les singularités; vous ne jugerez plus seulement sur parole de la fidélité de ses portraits. Si rapide que vous l'ayez fait, votre voyage vous donnera d'abord un franc dégoût de ces prétendues merveilles du pinceau hollandais devant lesquelles nos pères se pâmaient d'enthousiasme il y a quarante ou cinquante ans, et qu'ils payaient à si grand prix. La décadence raffinée, qui commence au dernier des Miéris et qui aboutit d'une part aux visages de cire, aux carnations d'ivoire du chevalier van der Werf, de l'autre aux mythologiques fadeurs de Gérard de Layresse, il suffit de trois jours en Hollande pour vous en guérir à jamais. Vous n'aimerez, vous ne pourrez plus voir que les peintres de la grande époque, et même encore, dans ce XVIIe siècle, garderez-vous toutes vos affections? Que ferez-vous de ces maîtres qui se sont laissé prendre au soleil d'Italie, désertant leurs *polders*, leurs dunes, leurs canaux? Ils vous plairont encore, mais comme des vir-

tuoses sans foi, sans conviction, sorte de *condottieri* pittoresques qui prennent du service chez un maître étranger. Il y a là pourtant de beaux noms et d'exquises palettes ; ce n'est pas seulement Asselyn, Breemberg, Pinacker, Lingelback, c'est Jean Both et Berghem, c'est Karel du Jardin, c'est Wouverman aussi, qui s'en va peindre au loin ses riches cavalcades, ses beaux seigneurs empanachés. Sans doute ils sont charmans ces déserteurs, mais quelle différence avec les vrais enfans de la Hollande, avec ceux qui ne l'ont point quittée, qui l'aiment uniquement et se donnent à elle tout entiers, avec Paul Potter et Albert Cuyp, avec Ruysdaël et Hobbema, avec Metsu, Terburg, Wynants, Peter de Hoogh, van der Heyden! Voilà des hommes bien divers et de rangs inégaux, mais tous également sincères, également convaincus; tous ils se vivifient par le patriotisme. Chez eux, point de compromis; rien d'indécis, rien de bâtard : aussi quelle vérité, quelle force, quelle puissance! La peinture hollandaise ainsi comprise n'est plus un jeu d'enfans, une œuvre de dextérité, une sorte de chinoiserie : c'est de l'art grand et fort, de l'art qui touche, émeut et parfois même élève l'âme.

Expliquons-nous pourtant : n'oublions pas, dans notre admiration, l'éternelle hiérarchie qui règle, quoi qu'on fasse, le domaine de l'art.

Si jamais vous entrez dans le musée d'Anvers, vous verrez, au milieu de la galerie principale, sur la gauche, un tableau qui, parmi les merveilles flamandes et hollandaises exposées à l'entour, vous frappera d'abord par un air étranger. Sans avoir en lui-même rien de très séduisant, ce tableau vous attire : il vous paraît plus imposant, plus noble, presque d'une autre race que les autres; il semble les dominer. Quel est-il donc? C'est un Titien, non pas même de premier ordre, un tableau qui, dans sa patrie, pourrait bien, à son tour, paraître prosaïque devant la moindre toile de Léonard ou de Sanzio. Si malgré sa faiblesse il se soutient ainsi entré tous ces chefs-d'œuvre, il y a donc en lui quelque chose qui n'est pas en eux? Ce quelque chose, c'est le style, c'est un certain reflet de la flamme idéale, un imparfait rayon de céleste beauté devant lequel pâlit la plus parfaite image des beautés de ce monde.

L. Vitet.

L'OUTRAGE

DU 4 JANVIER 1642

HISTOIRE D'UN COUP D'ÉTAT AVORTÉ.

Une des curiosités historiques du règne de Charles Ier est l'influence, décisive à certains momens, qu'exerça sur la destinée du monarque anglais le ressentiment du puissant ministre qui gouvernait alors la France. Richelieu contribua pour sa bonne part, — sans l'avoir prévue ni désirée, — à la catastrophe qui ébranla jusque dans ses racines la dynastie des Stuarts, et, après avoir conduit l'un d'eux sur l'échafaud, prépara l'exil définitif de ses successeurs. Il y contribua de deux manières : indirectement par son exemple, directement par les menées secrètes de sa politique. Charles Ier succomba pour avoir voulu imiter et pour avoir osé affronter le terrible cardinal. Sans tenir compte de circonstances essentiellement différentes, il lui parut beau de procéder contre les dissidens des trois royaumes à la façon de Richelieu contre l'église réformée de France; puis il crut pouvoir mettre sa politique extérieure en opposition directe avec celle que suivait Richelieu, débarrassé des protestans et s'acharnant contre la maison d'Autriche (1). Ces deux inspirations, également malheureuses, comptent en première ligne dans la longue liste de ses fautes.

La seconde pouvait être évitée. En 1637, tandis que Hampden plaidait encore devant les douze grands-juges son fameux procès

(1) Entre autres motifs qui poussèrent Charles Ier dans cette voie périlleuse, il faut compter son désir de faire restituer à son neveu (Charles, fils de Frédéric V, roi de Bohême, et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier) le Palatinat, qui avait été enlevé en 1620 à Frédéric V après la défaite de la Montagne-Blanche.

pour refus du *ship money*, et quelques mois après les premiers symptômes de ces mouvemens anti-épiscopaux d'Écosse qui, aboutissant au fameux *covenant*, donnèrent le signal de la révolution. Richelieu parut oublier ses anciens griefs contre le roi d'Angleterre, Il ne semblait plus se souvenir des secours apportés jadis par Buckingham aux protestans de La Rochelle, ni de l'opposition menaçante qui plus tard (1634) avait fait échouer ce fameux plan de partage en vertu duquel la France et la Hollande se distribuaient les Pays-Bas espagnols (1). A ce moment (novembre 1637), les succès militaires de nos généraux étaient encore indécis. Les médiocres victoires que le cardinal La Valette et Schomberg remportaient, l'un dans le nord, l'autre au midi, ne semblaient point compenser aux yeux du peuple l'oppression fiscale, devenue de plus en plus lourde. Il recommençait à murmurer; les parlemens, relevant la tête, essayaient de refuser l'enregistrement des édits bursaux; les mécontens s'agitaient de tous côtés. Il était donc essentiel pour Richelieu de courtiser l'alliance anglaise. Les embarras naissans avec lesquels Charles Ier était aux prises lui donnaient la chance de l'obtenir. A défaut de l'alliance intime, la neutralité de l'Angleterre eût suffi au grand cardinal pour l'accomplissement d'un des projets qui lui tenaient le plus à cœur. Il s'agissait, en vertu de la ligue secrètement concertée entre la France et les Provinces-Unies, de s'emparer de toutes les places maritimes des Pays-Bas espagnols. Après avoir hésité longtemps, le prince d'Orange consentait à être de moitié dans cette entreprise hardie, qui allait anéantir jusqu'au dernier vestige de la domination espagnole chez les Flamands. L'Angleterre prêterait-elle la main à la réalisation d'une conquête qui pouvait à bon droit l'effrayer? voudrait-elle du moins la laisser s'accomplir sans y mettre obstacle? C'est ce que le comte d'Estrades eut mission d'éclaircir. Appuyé à regret par Henriette-Marie, qui n'aimait point Richelieu, le persécuteur de sa mère, l'ambassadeur avait de puissans motifs à faire valoir. L'issue favorable de l'entreprise chassait à jamais la marine espagnole de ces parages, où elle faisait concurrence à celle des Anglais. Ceux-ci, maîtres désormais de la mer, auraient le monopole du commerce flamand. Pendant la guerre, eux seuls fourniraient les approvisionnemens des armées belligérantes, soit des alliés, soit des Espagnols. Enfin, — et c'était la séduction sur laquelle Richelieu comptait le plus, — dans le cas où Charles accepterait l'espèce de complicité dont on lui offrait ainsi le bénéfice, le cardinal lui proposait l'aide militaire de la France contre ses sujets rebelles.

A ces ouvertures conciliatrices, Charles répondit en véritable roi

(1) Conformément au traité de Paris. Voyez Lingard.

d'Angleterre. « Il tenait, dit-il, à conserver l'amitié de son frère le roi de France; mais il ne la voulait ni préjudiciable à son honneur, ni achetée au prix des intérêts de son peuple. Si donc les ports des Flandres étaient attaqués par la France et la Hollande confédérées, une flotte anglaise partirait tout aussitôt pour les Dunes, et sur cette flotte une armée de quinze mille hommes. » Charles remerciait le cardinal du secours qu'il lui promettait en cas de rébellion; « mais, ajoutait-il, je n'ai besoin, pour venir à bout des révoltés, que de mon autorité royale et de l'aide que je trouverais infailliblement, en pareille circonstance, dans les lois de mon pays. » Belles paroles, à coup sûr, si tant de fierté eût été de saison; mais au moment même où Charles parlait si légèrement d'une guerre avec la France, il armait contre les presbytériens écossais. D'ailleurs, comme il eût dû le prévoir, d'Estrades avait une double mission. S'il échouait auprès du roi, le comte offrirait aux mécontens d'Écosse cette aide imprudemment refusée. Aucun scrupule de religion ne gênait la redoutable éminence qui guerroyait contre l'Espagne catholique et s'alliait fort bien à Gustave-Adolphe, ce « boulevard de la foi protestante. » D'Estrades n'était pas à Londres depuis plus de cinq jours qu'il avait déjà noué des relations avec deux Écossais propres à servir ce nouveau dessein, et nous le voyons dans ses dépêches féliciter le ministre tout-puissant de « ces conjonctures favorables, qui lui permettront d'embarrasser les affaires du monarque anglais.» La réponse de Richelieu est remarquable : « Il est heureux, dit-il, que le couple royal d'Angleterre ait si nettement fait connaître ses dispositions. Plus d'adresse et de dissimulation eût embarrassé la politique française. Maintenant *l'année ne s'achèvera pas* sans que Charles Ier et Henriette-Marie n'aient eu à regretter d'avoir rejeté ses propositions (1).... Ils sauront bientôt que je ne suis pas un homme à mépriser, » ajoute ironiquement le sinistre prophète. L'action suit de près les paroles. Un des chapelains de Richelieu, l'abbé Chambres (ou plutôt *Chambers*), part aussitôt pour Édimbourg avec un des pages-secrétaires du ministre, « le sieur Hepburn. » Tous deux sont Écossais de naissance et ont des relations dans le pays où il s'agit d'ourdir les trames vengeresses. Plus acharné que jamais à poursuivre Marie de Médicis, Richelieu l'imposera bientôt à sa fille humiliée, et Henriette-Marie verra l'impopularité de cette misérable exilée s'ajouter à l'espèce d'aversion qu'inspire au peuple anglais une reine à la fois catholique et française. Au terme fixé par Richelieu, la prédiction menaçante du cardinal était accomplie. Elle est du mois de novembre 1637. Dès le mois de décembre, le *cove-*

(1) Lettres d'Estrades, t. Ier, p. 10.

nant s'établissait en Écosse. Plus tard, en 1639, l'implacable cardinal poussait la flotte hollandaise à venir attaquer, dans les mers anglaises, sous les yeux et sous les canons de la flotte anglaise, les vaisseaux espagnols d'Oquendo, pour la protection desquels le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, avait promis subside à Charles Ier. L'escadre espagnole fut traitée par van Tromp comme l'a été de nos jours l'escadre turque de Sinope. Et tandis que la populace côtière disputait leurs épaves aux matelots hollandais, le vice-amiral anglais, sir John Pennington, qui était à l'ancre dans les Dunes avec trente-quatre vaisseaux de guerre, se contentait, pour sauvegarder le principe de protection, d'un simulacre de canonnade.

Ces préliminaires historiques avaient pour but de préparer le lecteur à bien comprendre, — malgré le silence que gardent sur ce point la plupart de nos historiens, — le rôle joué dans une des phases les plus importantes de la révolution d'Angleterre par les agens de la politique du cardinal à Londres, et notamment par un de nos compatriotes jusqu'ici parfaitement inconnu. Le capitaine Hercule Langres était, dans les derniers mois de 1641, attaché d'une manière plus ou moins ostensible à l'envoyé français à Londres, M. de Montreuil. Homme de ressources, — nous le verrons bien, — homme d'esprit aussi, et, selon la mode du temps, fort empressé à « faire sa cour aux dames, » il avait noué des relations épistolaires avec une personne dont le nom est arrivé jusqu'à nous pour avoir figuré dans un incident du règne de Charles Ier, fort antérieur à ceux dont nous venons de parler.

Lorsqu'au mois de juin 1625 la fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, alla prendre place sur le trône d'Angleterre, elle y mena une suite assez nombreuse, composée en grande partie de dames d'atours, de pages et de vingt-neuf ecclésiastiques, dont plusieurs moines (théatins), à la tête desquels se pavanait un jeune évêque, ambitieux et remuant. Peu à peu cette cohue, qui grossissait chaque jour, envahit le palais de White-Hall, et par ses déportemens indiscrets, ses allures légères, ses bravades papistes, devint un sujet de scandale et de plaintes universelles. Le roi Charles, d'humeur assez débonnaire, — et d'ailleurs astreint, en sa qualité de jeune mari, à beaucoup de complaisance, — supporta durant quelques mois, outre la dépense toujours croissante que lui occasionnait la *maison* française d'Henriette-Marie, l'impopularité qui résultait pour lui de la tolérance témoignée à des étrangers si peu retenus dans leurs propos, si compromettans par leurs démarches irréfléchies. Il finit pourtant par se lasser de voir pulluler autour de lui et de sa jeune femme cet entourage de prêtres intrigans et de femmes évaporées;

peut-être aussi lui sembla-t-il dur de solder, à raison de 6,000 francs (soit 240 liv. sterl.) par jour, cette bande de serviteurs exigeans et mécontens. Lorsqu'ils eurent mis sa patience à bout, il chargea le duc de Buckingham, alors à Paris, d'annoncer à la reine-mère qu'il ne supporterait pas plus longtemps ces ennuis domestiques (1), et le maréchal de Bassompierre fut envoyé tout exprès à Londres pour essayer de concilier à cet égard les vœux contraires des deux royaux époux. La première entrevue de Charles avec le brillant ambassadeur fut aussi orageuse que possible. — Pourquoi ne pas remplir votre mandat jusqu'au bout? s'écriait le jeune roi. Pourquoi ne pas me déclarer la guerre sans plus de vaines paroles? — Ce sont les hérauts, sire, qui déclarent la guerre, répondit Bassompierre avec sa présence d'esprit habituelle; moi, maréchal de France, je la fais. Buckingham, présent à cette scène, s'offrit assez audacieusement comme arbitre-médiateur; mais les choses étaient allées trop loin pour que sa bonne volonté, d'ailleurs douteuse, pût amener une transaction qui satisfît toutes les parties engagées dans cette querelle intime. Bassompierre repartit; peu de temps après son départ (juin 1626) ce drame domestique eut le dénoûment qu'on pouvait prévoir. « Le roi, venu dans la chambre de la reine pour lui notifier ses volontés à cet égard, l'y trouva entourée de ses serviteurs, qui dansaient et s'amusaient autour d'elle sans nul respect de l'étiquette. Il la prit par la main et la conduisit dans une pièce reculée où il s'enferma seul avec elle. Lord Conway en même temps avait prié l'évêque français et les autres ecclésiastiques de l'accompagner dans Saint-James-Park. Là, quand il leur eut exposé les motifs que le roi pouvait avoir de trouver à dire à leur conduite, il les informa, dans les termes les plus catégoriques, de l'ordre donné que tous, prêtres et laïques, jeunes et vieux, hommes et femmes, eussent à quitter immédiatement le royaume. » L'évêque fit hardiment valoir ses droits « comme ambassadeur, disait-il, et tenu à ne point quitter, sans un ordre exprès de son maître, la cour auprès de laquelle il se prétendait accrédité. » Les femmes aussi tinrent bon, et l'une d'elles se distingua par la véhémence de ses récriminations et de ses plaintes. Elle est mentionnée dans la *Life of Henrietta-Maria* comme « une belle et hardie Française (*handsome and flippant*), qui se fit en cette occasion l'organe de ses compagnes. » Elle se nommait Mme de Saint-Georges, et devait sans doute la place de première dame d'atours (*principal lady of the bed-chamber*) à sa mère, Mme de Montglat, jadis gouvernante d'Henriette-Marie. Particulièrement signalée à Charles comme l'une des personnes qui avaient le plus contribué

(1) Lettre du 25 novembre 1625, datée de Hampton-Court.

à semer la zizanie dans son intérieur, elle ne devait avoir aucune prise sur sa volonté, désormais irrévocable. L'expulsion des Français eut lieu, le 1er juillet 1626, malgré la résistance qu'ils opposèrent à des procédés de plus en plus violens. Il ne fallut pas moins de quatre jours et de quarante voitures pour les reconduire sous escorte jusqu'à Douvres, où ils devaient être embarqués. Une foule curieuse et généralement hostile assistait à leur départ. Au moment où la belle Saint-Georges mettait le pied sur le bateau, non peut-être sans protester hautement par son attitude contre la violence qui lui était faite, un homme du peuple, quelque matelot ivre de bière, lui lança un caillou qui vint effleurer la coiffure assez étrange de la jeune Française. Un des seigneurs anglais qui l'escortaient, elle et ses compagnes, ressentit vivement cette indigne brutalité. Il marcha droit à celui qui s'en était rendu coupable, et, lui passant son épée au travers du corps, le jeta mort sur la place.

C'est à cette dame, si bien vengée seize ans auparavant, que, dans les premiers jours de 1642, le capitaine Hercule Langres adressa, en un style souvent incorrect, une relation des graves événemens qui venaient de se passer. Aussi avons-nous pris la liberté de rectifier plus d'une fois le procédé du narrateur et même de combler de nombreuses lacunes signalées à notre attention par les chroniqueurs du temps et les historiens qui ont, de nos jours, résumé, classé, éclairé l'un par l'autre les innombrables documens relatifs à l'épisode si curieux que nous voulons remettre en lumière. Le dernier surtout, M. John Forster, l'un des plus savans et des plus brillans *reviewers* de la presse anglaise (1), nous a fourni des matériaux précieux qu'il n'était point permis de négliger. Si cette relation ainsi reconstituée jette quelques lumières nouvelles sur un épisode essentiellement dramatique et d'une importance incontestable, notre but sera complétement atteint. Ces explications données, la parole doit être laissée au capitaine Langres, témoin oculaire des scènes qui vont suivre, et qui s'y mêla peut-être plus activement qu'il ne lui convient de le dire.

I. — LA LUTTE.

Le grand intérêt que vous prenez au pays où nous sommes, et particulièrement à l'illustre princesse auprès de qui vous avez passé vos plus belles années, vous ayant portée, madame, à requérir de moi le récit des notables événemens qui viennent de s'accomplir, je

(1) Voyez le curieux volume qu'il a publié sous ce titre : *Arrest of the five Members by Charles the First*, a chapter of English Story rewritten; London, Murray, 1860.

croirais manquer à mon devoir si je ne vous en envoyais le récit sincère. Il n'est point mal à propos, approchant, comme vous le faites chaque jour, certains personnages *éminens* (1), que vous puissiez au besoin les entretenir, en toute connaissance de cause, des services qu'on leur rend et que ne leur rappelle pas toujours une mémoire quelquefois ingrate.

Je ne vous ennuierai point du récit des événemens qui ont marqué les vingt derniers mois. Vous savez peut-être aussi bien que moi comment le roi d'Angleterre donna brusquement congé (15 mai 1640) à son parlement, qui semblait disposé à lui refuser l'argent nécessaire pour reprendre la guerre contre les mécontens d'Écosse. Ceux-ci, jusque-là incertains, en reçurent un grand encouragement, se croyant bien plus forts si le peuple anglais était avec eux. De leur côté, les ennemis du roi et des ministres ne négligèrent point cette occasion de faire tumulte, et furent assez faiblement réprimés. Suivit la seconde guerre écossaise, où lord Conway, à la tête des troupes royales, se laissa repousser par le général Leslie jusqu'aux frontières du comté d'York, après quoi nos *covenanters* écossais, tout vainqueurs qu'ils fussent, au lieu de pousser leur pointe, adressèrent au roi une de ces humbles suppliques auxquelles il n'est pas toujours sûr de faire un mauvais accueil. Le roi d'Angleterre, volontiers dissimulant, les ajourna, pour gagner du temps, devant les lords du pays, convoqués à York en grand conseil. Il comptait, par cette mesure inusitée, éviter la réunion d'un nouveau parlement; mais, à grand renfort de pétitions suscitées par M. Pym et ses amis, qui déployèrent en cette occasion une activité surprenante, on obtint qu'il céderait sur ce point comme il avait été contraint de céder sur bien d'autres, et dès la première séance du grand conseil il fut annoncé aux membres qui le composaient qu'un parlement serait réuni dans un court délai. En attendant, on traitait avec les Écossais, qui, moyennant qu'on les payât bien (et ce à raison de quelque chose comme 15,000 pistoles par semaine), consentaient à rester en paix dans leurs quartiers, vivant d'ailleurs à merci sur les riches comtés de Northumberland et de Durham.

Si vous voulez bien ne pas oublier que nos agens d'Édimbourg n'étaient point étrangers à cette prise d'armes des presbytériens d'Écosse, qui en définitive a mis le monarque anglais dans la nécessité de recourir une fois encore à ses turbulentes communes, peut-être trouverez-vous et trouvera-t-on avec vous que certaines gens ici n'ont pas mal employé leur temps et l'argent de sa majesté

(1) Ce mot, souligné dans le manuscrit, porte à supposer ici une allusion à son *éminence* le cardinal-ministre.

le roi de France. C'est ce que je vous prierai de faire remarquer, avec votre discernement des circonstances, à qui vous savez.

Du procès et de la mort de lord Strafford, à quoi s'employa, dès qu'il fut établi (novembre 1640), le parlement nouveau, je n'ai pas à vous entretenir longuement. Cette tragédie (mai 1641) a fait assez de bruit, et les lettres de la cour d'Angleterre, où vous avez des amis, vous ont tenue au courant d'une si lamentable histoire. Vous vous serez peut-être étonnée que le roi Charles Ier, à qui l'habile ministre avait rendu tant et de si grands services, ait pu se résoudre à le livrer au ressentiment de ces anciens collègues en compagnie desquels il avait combattu la prérogative royale, qu'il avait ensuite abandonnés pour passer au service du prince, et qui s'étaient promis de lui faire payer cher sa trahison. Il serait un peu long de vous dire là-dessus tout ce qui peut servir à expliquer cette faiblesse étrange, la plus grande qu'eût commise encore le roi d'Angleterre, celle qui doit peser le plus à sa conscience et porter le plus de préjudice à son autorité. Ce sang versé lui fait des serviteurs méfians et des ennemis qui se sentent à jamais sous le coup de sa vengeance. Les uns désormais n'oseront plus en sa faveur rien tenter qui les expose au courroux du parlement; les autres ne croiront jamais qu'il puisse, de bonne foi, leur pardonner l'étrange violence qu'ils lui ont faite. C'est la pensée de plusieurs d'entre eux, je le sais à n'en pas douter. En particulier, c'est celle de M. Pym, le principal adversaire de l'infortuné qu'ils appellent encore, après l'avoir fait périr, « le grand apostat, » et celui de tous les parlementaires qui a le plus de hardiesse, de talent et d'autorité, à telles enseignes qu'en maint pamphlet, rimé ou non, le « roi Pym » est opposé au roi Charles (1), comme si le véritable prince était l'homme en qui la majorité du parlement a mis toute sa confiance. M. Pym est un ancien commis supérieur aux finances (ce qu'ils appellent un *clerc de l'échiquier*), très versé dans la connaissance des lois et des usages parlementaires; c'est aussi un homme de résolution et d'une merveilleuse activité. Il n'a nulle bigoterie, et les rigides de son parti l'accusent de faire trop grande part à l'esprit mondain. Ils lui reprochent d'aimer la bonne chère et de se plaire dans le commerce des dames. Je vous garantis cependant qu'il a trop d'affaires sur les bras pour accorder beaucoup d'heures à de plus doux passe-temps.

(1) ..... How you frown
If we but say, king Pym wears Charles's crown.
(*The Player's Petition.*)
They fight for the king, but they mean for king Pym.
(*New Diurnall.*)

On pourrait multiplier à l'infini de pareilles citations puisées dans les satires royalistes.

Si le trépas du feu lieutenant d'Irlande a surpris et affligé ici nombre d'honnêtes gens, vous devez penser en quel état cette catastrophe soudaine a mis une personne qui était attachée à mylord Strafford depuis plusieurs années, et qui, jusqu'à ses derniers momens, lui a donné les marques de la plus vive tendresse. Vous aviez entendu parler, sans nul doute, de ces relations, que votre *grande amie* (1) ne devait point ignorer, puisque la dame dont je parle est, à ce qu'il semble, dans sa confiance la plus intime. Si vous ne l'avez connue au temps où vous vécûtes ici (elle était alors déjà mariée au plus fantasque et au plus prodigue des seigneurs de notre temps), M. de Voiture, qui l'a célébrée en ses vers, pourra vous en donner des nouvelles. Demandez-lui ce qu'il pense de la belle Lucy Percy (2). En ce pays, il n'est poète qui n'ait célébré sa beauté, son esprit, les grâces de sa personne, les charmes de sa conversation. M. Waller, l'un des plus ingénieux rimeurs de la cour, la comparait, il y a peu d'années, quand elle prit les noirs habits de veuve, à « Vénus sortant d'une mer de jais, » et en effet ce fut en ce temps, c'est-à-dire en 1636, que sa beauté, dont on eût pu s'aviser bien plus tôt, fit en quelque sorte explosion. Les méchantes langues, trouvant partout à gloser, pourraient dire ici que ces attraits tant vantés n'ont été mieux connus que lorsqu'elle en fut moins avare. Pour moi, je ne suis point disposé à si mal interpréter les choses, et vous serez, je pense, de mon avis, en songeant que la même aventure est arrivée à bien des femmes chez nous, lesquelles n'ont été avancées dans l'estime des gens que par rang d'ancienneté, et ont vu le soleil couchant de leur automne plus radieux que l'aurore de leur printemps. Sans donner plus longtemps dans le phébus, revenons à la douleur que laissa éclater la belle comtesse de Carlisle quand son ami, le lord-lieutenant d'Irlande, périt victime de ses anciens amis. Cette douleur parut extrême; elle s'exhalait en plaintes amères contre la faiblesse et l'ingratitude des maîtres que mylord Strafford avait, à son dam, trop fidèlement servis, et dans lesquels il avait si mal à propos placé sa confiance. Il fut remarqué par quelques-uns, au nombre desquels je me puis compter, que ces plaintes, ces doléances prirent fin d'une manière toute soudaine. Ni le roi d'Angleterre ni la reine n'eurent sujet de penser que milady Carlisle eût conçu contre eux aucun ressentiment caché.

(1) La reine d'Angleterre, Henriette-Marie.

(2) Lucy Percy, fille de Henri, huitième comte de Northumberland. Ce fut en novembre 1617 qu'elle épousa contre le gré de son père, alors prisonnier à la Tour, James Hay, comte de Carlisle, un des favoris de Jacques Ier. En 1616, le comte de Carlisle avait été chargé en France d'une ambassade d'apparat destinée à couvrir une négociation plus sérieuse. Il venait, sous prétexte de féliciter le roi de son mariage avec une infante d'Espagne, frayer les voies au mariage de l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre avec une des filles de France. Les Parisiens furent éblouis de son luxe.

Comme à l'ordinaire, on la vit hanter le palais de White-Hall, où elle porta le même air gracieux et les mêmes flatteries que devant. En même temps, il est vrai, cette extraordinaire personne, qui avait en vain, durant le procès de son ami, essayé de fléchir la terrible haine de M. Pym contre le plus redoutable adversaire des communes, continua de voir, et fréquemment, le principal auteur de la ruine de mylord Strafford, si bien que la médisance publique s'empara de leurs rapports, et ce fut une rumeur générale que M. Pym avait succédé au ministre déchu dans les bonnes grâces de la volage comtesse. Tenez pour certain (pour autant que ces sortes de choses admettent de certitude) que ce furent là de vains propos. La comtesse, que ceux qui la connaissent le mieux, dans les portraits qu'ils tracent d'elle, représentent « jouant avec l'amour comme avec un enfant, » n'aurait pas, à l'âge où elle est, après vingt ans de mariage et un veuvage de cinq années, accepté comme soupirant un muguet de l'espèce de M. Pym, gros homme grisonnant, à face pleine et rubiconde, espèce de bœuf parlementaire, embesogné de jurisprudence et de politique. Lui-même, encore que ses ennemis aient quelque droit de lui reprocher sa courtoisie envers les dames et son penchant aux plaisirs qu'elles donnent, ne se fût pas volontiers enchaîné aux pieds de cette Omphale aristocratique, au risque d'y perdre la virile ténacité qu'il porte dans les affaires d'état. Le fait est néanmoins que la comtesse, à partir du jour où elle ne fit plus retentir la ville de ses griefs, changea subitement d'habitudes. Elle fréquenta non plus les assemblées et les bals, mais les chapelles où se réunissent les presbytériens de Londres; elle y est toujours assidue, et repaît ses oreilles, encore hier caressées par les madrigaux de ses poètes familiers, MM. Davenant, Suckling et leurs pareils, de fastidieux sermons, qu'elle écoute avec la plus religieuse attention, prenant même des notes au crayon sur son livre d'heures afin de mieux retenir les saintes paroles.

Je ne me chargerais pas volontiers, madame, de vous expliquer une si bizarre métamorphose, et n'aurais là-dessus que de simples conjectures à vous proposer. Votre perspicacité n'a guère besoin qu'on lui vienne en aide, et démêlera sans doute les sentimens qui ont fait agir la belle et remuante Carlisle. Le mot de l'énigme, si je le savais, je me garderais bien de vous le donner d'avance. A plus forte raison, me bornant à croire que je l'ai deviné, vous laisserai-je le plaisir de le chercher à votre tour.

Quel qu'il puisse être, vous avez assez connu, — ne fût-ce qu'en lisant notre *Mercure français*, où un illustre personnage (1) a fort

(1) On a récemment acquis la preuve que le cardinal de Richelieu ne dédaignait pas les services de cette feuille politique. On dit même que certains articles *de fond*, comme on dirait aujourd'hui, furent rédigés ou dictés par lui.

grand soin de mettre en substance ce qui, dans nos rapports secrets, peut être livré au public, — vous avez assez connu, dis-je, ce qui suivit la mort de mylord Strafford. Sous un ministère choisi parmi les chefs de la noblesse opposante, comme feu le duc de Bedford, les lords Bristol, Essex, Hertford, Mandeville, Savile et Say, les communes, mal contenues, obtinrent coup sur coup des victoires signalées. Sans parler du voyage que la reine d'Angleterre voulait faire en France, et qu'elles empêchèrent par une pétition concertée avec les lords du royaume (juillet 1641), elles abolirent les cours de chambre étoilée et de haute commission, la fameuse taxe du *ship money*, établirent la réunion, — même sans convocation royale, — des parlemens futurs à chaque troisième année, et enfin firent ratifier ce bill qui défend de dissoudre, proroger ou ajourner le présent parlement sans le préalable consentement des deux chambres : ce que voyant, le roi, forcé de céder sur tous ces points, chercha secours dans la chambre haute, où, en distribuant aux principaux membres quelques grandes charges vacantes, il réussit à susciter une sorte de jalousie des pairs contre les communes. Il essaya aussi de reprendre en sous-œuvre cette « conspiration de l'armée » que, l'année précédente, avaient fait échouer les prétentions et l'ambition du sieur Goring (1); mais il avait affaire à des ennemis prompts et vigilans. La trame fut éventée et rompue. Le second voyage du roi d'Angleterre en Écosse suivit de près cette déconvenue; comme il se rattache étroitement à ce qui vient de se passer ici, souffrez que je vous dise quelques mots des motifs secrets qui déterminèrent en cette occasion le monarque.

Après avoir été en fort mauvais état, ses affaires d'Écosse semblaient prendre un tour plus favorable. M. de Montrose et bon nombre d'autres, jadis ses ennemis, commençaient à se raviser et tendaient à se séparer du fameux *covenant* en formant une ligue à part. Une correspondance secrète qu'ils avaient avec le roi ayant été découverte au mois de juin 1641, il y eut grande émotion parmi les presbytériens, qui firent arrêter et emprisonner les quatre principaux chefs de cette nouvelle ligue au château d'Édimbourg. Leur procès allait s'instruire, et le roi, dont tout l'espoir était maintenant dans la désunion des deux parlemens d'Angleterre et d'Écosse, vou-

(1) C'est ce qu'on appelle l'*army plot*. Les troupes anglaises, trouvant mauvais que le plus clair des subsides militaires fût envoyé à l'armée d'Écosse, encore établie dans les comtés du nord, étaient mal disposées pour le parlement. On tenta de faire signer une pétition par les principaux officiers, qui, pour lui donner plus de poids, feraient marcher leurs troupes du côté de Londres. Goring, le principal meneur de cette entreprise royaliste, espérait le commandement en chef. Quand il sut qu'on destinait cet emploi à un autre, il fit, par dépit, échouer la combinaison en dénonçant aux communes le plan contre-révolutionnaire. Pym se servit avec succès de cette révélation pour enlever le vote du bill d'*attainder* qui fit périr Strafford.

lait saisir cette occasion de pratiquer quelques intelligences dans ce dernier, en intercédant pour sauver ses partisans compromis; mais si c'était là peut-être sa principale visée, il avait un autre dessein, moins public, qui était de saisir les fils d'une conspiration ourdie, lui disait-on, entre quelques-uns des chefs du parti populaire anglais et ceux des Écossais qui dès lors avaient en vue non-seulement l'abolition de l'épiscopat, mais le renversement de l'autorité royale, ou la séparation de l'Écosse d'avec l'Angleterre, et le don volontaire de l'Écosse à la France. Vous devez savoir qu'il en a été fortement question.

Dans la correspondance établie entre les chefs du parti parlementaire anglais et les *covenanters* d'Écosse, certaines gens promettaient au roi d'Angleterre qu'il trouverait les preuves légales d'un crime de haute trahison. Il y avait en effet des lettres où les *covenanters* étaient invités à faire marcher leur armée en Angleterre (pareil appel à l'invasion étrangère (1) est trahison au premier chef selon les lois anglaises). Il y avait aussi un engagement souscrit par divers membres de la pairie et des communes qui les liait envers les Écossais, et cela lorsque ces derniers étaient encore en armes contre l'Angleterre, puisque cet engagement remontait à l'année 1640. Armé de ces pièces écrites et signées qui mettaient entre ses mains la tête de ses principaux ennemis, le roi d'Angleterre pouvait tirer une terrible vengeance du supplice qu'ils avaient infligé à mylord Strafford. Fort heureusement pour eux, elles se trouvèrent en des mains fidèles, celles du sieur Archibald Johnston, qui, pour telles prières que le roi lui fit et telles offres dont il les accompagnât (sachant bien qu'il les avait en dépôt), ne consentit à les lui livrer (2).

Le séjour du roi dans Édimbourg portait également ombrage aux presbytériens de ce pays et aux gens du parlement anglais. Vous comprendrez ceci, madame, en vous représentant l'Écosse comme une femme dont deux prétendans rivaux se disputent les faveurs. Le roi Charles y a des serviteurs zélés et sait bien qu'il pourrait, surtout parmi les montagnards, y réunir une armée fidèle à sa race. Le parlement d'un autre côté, qui a déjà expérimenté les avantages d'une alliance avec le *covenant*, serait fort marri si le fanatisme religieux de ces gens qui font la guerre aux évêques ne venait en aide à ceux qui volontiers prendraient les armes pour le maintien de ce qu'ils appellent « les libertés de la nation. » C'est donc, entre les deux, à qui gagnera l'appui de ce pays pauvre, mais puissant par la

(1) Ce mot pourra surprendre ceux qui ne se souviendront pas que l'union de l'Écosse à l'Angleterre a été votée seulement le 25 mars 1707.

(2) Burnet, l'évêque historien, propre neveu d'Archibald Johnston, confirme expressément tous ces détails. — Voyez aussi l'*Histoire d'Écosse* de Laing, t. III, p. 520, et un passage très explicite de l'*Icon basilikè*.

valeur militaire de ses habitans et le curieux entêtement religieux du bas peuple. Quant aux principaux parmi les *covenanters*, une fois qu'ils eurent tiré du roi toutes les largesses par lesquelles, en même temps que par son apparente docilité, il espérait les mettre dans son parti, sa présence leur devint gênante. Peut-être est-ce là ce qu'il faut conclure de cette peur subite qu'affectèrent de prendre trois des plus grands seigneurs du parti, le marquis de Hamilton, son frère le comte de Lanark et le comte d'Argyle, qui, le 12 octobre dernier au matin, se sauvèrent tout soudainement, comme gens menacés dans leur vie. M. de Montrose (encore prisonnier au château, notez ce point-ci,) les avait, prétendaient-ils, vilainement dénoncés, et le roi, sur l'offre qu'il avait faite de les convaincre de trahison envers sa personne, devait les mander auprès de lui pour les faire enlever ou tuer, selon qu'il jugerait à propos. Fondée ou feinte (car nous ne savons encore ici à quoi nous en tenir) (1), leur crainte les servit à point. Les bourgeois d'Édimbourg s'émurent et prirent les armes. Les communes d'Angleterre s'effrayèrent. Sur la demande du roi, qui manifestait la plus violente indignation, une enquête fut ouverte; mais comme le parlement d'Écosse, loin de s'émouvoir en faveur du prince, tirait l'affaire en longueur, et que le conseil de Westminster insistait pour le prompt retour de sa majesté, dont l'absence durait déjà depuis près de trois mois, cette affaire si obscure s'éteignit dans un accommodement singulier. Du côté du roi, qui céda comme toujours sur les points importans, il y eut des faveurs considérables accordées à ceux qui prétendaient qu'il les avait voulu faire exécuter secrètement. Hamilton était marquis, on le fit duc; Argyle était comte, on le fit marquis; Lanark (qui, par parenthèse, avait proposé à sa majesté, au cas où son frère Hamilton serait reconnu traître, de l'immoler de sa main) resta tout aussi avant que jamais dans la faveur royale. L'un des plus terribles *covenanters*, M. Archibald Johnston, — vous venez de voir pour quel service, — reçut le titre de chevalier et fut fait lord des sessions. Enfin les biens des évêques furent largement distribués aux chefs presbytériens, qui faillirent se prendre aux cheveux quand il fut question de partager ces riches dépouilles. En échange de tant de libéralités, sa majesté n'obtint que le droit de *pardonner* à ses partisans, et d'anéantir les procédures dont ils étaient menacés. M. de Montrose recouvra sa liberté, ainsi que les autres « incendiaires et fauteurs de complot, »

(1) Ce mystérieux épisode, connu dans l'histoire d'Angleterre sous le nom de *l'incident*, n'est pas encore éclairci, et ne le sera probablement jamais. M. Malcolm Laing, celui de tous les historiens contemporains qui l'a le plus approfondi, croit au projet que Charles Ier aurait eu de faire arrêter les deux Hamilton et Argyle sur les dénonciations de Montrose, que lui transmettait un personnage fort équivoque, William Murray, premier valet de chambre de Charles.

comme on appelle en Écosse les agens dévoués de l'autorité royale. Puis, satisfait à bon marché comme vous voyez, le roi d'Angleterre, après avoir donné une grande fête à ses fidèles états d'Écosse, s'en revint ici à la fin de novembre dernier.

Les affaires, médiocrement pacifiées dans le pays turbulent où il venait de séjourner, prenaient en Irlande une tournure singulière. En cherchant à y faire des enrôlemens secrets pour sa cause sous prétexte de lever des hommes pour l'armée espagnole, le roi Charles avait déchaîné sur le pays tout entier le parti des « anciens Irlandais. » Le complot ourdi par ses ordres pour s'emparer du château de Dublin avait échoué, et les principaux conspirateurs royalistes s'étaient enfuis, appelant aux armes les catholiques irlandais, qui, se livrant d'ailleurs à toute sorte de pillages, attaquèrent immédiatement sur tous les points les garnisons anglaises. Les lords-justiciers d'Irlande, chargés du gouvernement depuis la mort de mylord Strafford, se tinrent prudemment enfermés dans la ville de Dublin, réclamant et attendant les secours que le parlement d'Angleterre leur pourrait envoyer. Du roi, ils n'en espéraient guère, les rebelles irlandais étant incités à guerroyer par les deux émissaires de sa majesté, les comtes d'Antrim et d'Ormond, le dernier nommé commandant des troupes d'Irlande peu de jours avant que sa majesté ne partît d'Édimbourg pour s'en revenir à Londres. Quant au parlement, qui s'était donné sans trop de prudence six semaines de repos, il se trouvait en une passe difficile. Refuser des troupes au roi pour dompter les rebelles irlandais, c'était, comme on dit vulgairement, montrer le bout de l'oreille; en accorder sans précaution, c'était se mettre en grand péril, puisque, une fois réunies, ces troupes pouvaient être employées à ruiner son autorité. D'un autre côté, comment éviter une grave inconséquence? Le parlement venait d'appuyer les Écossais dans leur résistance à l'épiscopat, que le roi voulait leur imposer, et aux catholiques d'Irlande il irait, à force ouverte, disputer leur croyance! Défendre la liberté religieuse dans un pays et en même temps écraser dans un autre pays cette même liberté, ne voilà-t-il pas une étrange contradiction? Ainsi pourtant le voulait la nécessité politique, les catholiques irlandais étant au fond pour la royauté absolue, tandis que les presbytériens écossais, en même temps qu'ils combattaient pour la liberté de conscience, réclamaient aussi les priviléges de la nation, quelques-uns d'entre eux inclinant même déjà vers une république. L'Écosse à peu près satisfaite, l'Irlande se révoltant au nom du roi, dont les chefs des rebelles disaient hautement avoir des lettres, les affaires du monarque reprenaient donc un aspect des plus favorables. Ceci se sentait de loin, et les royalistes d'ici montraient une contenance joyeuse, tandis que les autres étaient en grand souci de ce qui allait se pas-

ser. Votre *grande amie*, reprenant le courage qui lui avait un peu failli depuis le départ de madame sa mère, ne voulut point manquer cette occasion de montrer qu'après tout le roi pouvait compter encore sur cette bonne Cité de Londres, où on lui avait, en ces derniers temps, suscité de si grands embarras, et nous croyons savoir qu'elle s'entendit à ce sujet avec le sieur Gournay, lord-maire, bon royaliste et courageux, à qui la chevalerie fut promise, si les choses se passaient au gré de leurs majestés. Il arrangea tout selon leur désir, sans tenir compte du ressentiment des communes, qu'il doit aujourd'hui se repentir d'avoir encouru, car elles lui ont déjà ôté sa mairie, et il est en ce moment prisonnier à la Tour.

Le 25 novembre 1641, jour de la rentrée du roi dans sa capitale, fut, je puis vous l'assurer, une fête comme vous n'en avez guère vu. Toutes les maisons étaient tendues de tapisseries, les rues pleines d'une foule joyeuse qui criait à tue-tête : *Long live king Charles!* Plus de cinq cents bourgeois de la Cité, dans leurs plus riches costumes, formaient la cavalcade d'honneur qui escortait sa majesté, montée sur un admirable alezan. A Moorgate, sous une tente des plus magnifiques, elle fut haranguée par le lord-maire, et lui répondit de bonnes paroles, qui étaient répétées de toutes parts avec mille bénédictions. Le gala royal, donné à Guild-Hall, fut de la plus grande richesse. Les journées étant très courtes au mois de novembre, sa majesté, qui s'en revint sur les quatre heures en son palais de White-Hall, parcourut les rues, toujours à cheval, à la clarté de mille torches. La populace, pour qui l'on avait percé maint tonneau de *claret* dans Corn-Hill, Cheapside et Fleet-Street, poussait des clameurs à fendre la nue. Si jamais prince put se croire adoré de ses sujets, ce fut bien Charles d'Angleterre à ce moment de son règne. Je me souviens pourtant que, ce jour-là même, milady Carlisle, qui me vit passer de son balcon, me parut avoir les yeux bien brillans et les lèvres bien serrées, et comme je lui montrais White-Hall fort illuminé, elle, du doigt, m'indiqua Westminster, ce que je compris le lendemain seulement, lorsqu'un de nos gens me vint dire que le parlement y avait débattu toute la journée et toute la nuit, non sans beaucoup d'opposition, une *remontrance* au roi, dans laquelle tout son règne est passé en revue depuis qu'il a pris le sceptre et la couronne, l'état du royaume peint sous les couleurs les plus sombres, et les réformes à faire indiquées à côté des réformes déjà obtenues.

Quatre jours plus tard, à savoir le 29e de novembre, M. Sydney Bere, qui venait d'être nommé sous-secrétaire d'état, s'expliquait, dans une lettre qui nous fut vendue, sur les grands dissentimens qui existaient entre les deux chambres, et même au sein des communes, relativement à la publication de la remontrance, que les uns

voulaient faire imprimer, les autres non. Le roi, qui avait été informé par l'évêque Williams (1), déjà depuis plusieurs semaines, de cette nouvelle trame, en était fort ému, et d'avance faisait composer par M. Hyde une réponse aux griefs énumérés en cette espèce de pétition. Il y voyait, avec plus ou moins de vérité, la conséquence de négociations antérieures à son voyage d'Écosse, et qui avaient échoué. Effectivement le premier projet de la remontrance datait du mois d'août, après qu'eut avorté une négociation ouverte en juillet, et qui devait faire entrer dans les conseils de sa majesté les plus dangereux de ses adversaires. MM. Hampden et Denzil Hollis étaient d'abord désignés comme candidats à la charge de principal secrétaire d'état (plus tard ils abandonnèrent leurs prétentions à cet emploi en faveur de lord Mandeville-Kimbolton), lord Say and Seale devait être lord-trésorier, et M. Pym, — le plus à craindre de tous, — chancelier de l'échiquier (2). Celui-ci avait déjà reçu des offres semblables; mais adressées à lui seul, quand le roi désespérait de sauver autrement la tête de son ministre Strafford, elles avaient été silencieusement déclinées : — peut-être venaient-elles trop tard. Cette fois encore, elles le furent par suite de la méfiance regrettable en laquelle était tenue désormais la parole royale. En voyant le monarque travailler de si grand cœur tantôt à éteindre les troubles d'Écosse par des concessions qu'on savait répugner à sa conscience et qu'il espérait bien retirer à l'occasion, tantôt à susciter par des menées couvertes la révolte des catholiques irlandais sans tenir compte des graves dommages qui en résulteraient pour le pays, tantôt à désunir les deux chambres, ou même à décomposer l'opposition des communes en lui enlevant, par l'appât des grandes charges, ses principaux chefs, Pym et ses amis en étaient venus à douter qu'ils fussent en sûreté dès qu'il les aurait dépopularisés en les faisant entrer dans le conseil. Chaque fois que le roi les appelait à lui, c'était en désespoir de cause et pour un but déterminé : hier pour sauver Strafford, aujourd'hui pour conserver l'épiscopat. Au fond, ils se sentaient haïs de lui, et ne pouvaient s'assurer en la bonne foi d'un homme qui jouait si fréquemment avec des dés pipés. Ils avaient donc refusé, et depuis ce moment, au lieu de caresses

(1) Williams, évêque de Lincoln, et qui allait être promu à l'archevêché d'York par suite de sa réconciliation avec le roi. On était venu lui demander de consentir à ce que le procès qui lui avait jadis été intenté devant la chambre étoilée figurât au nombre des griefs énumérés dans la remontrance, et, non content de refuser, il se hâta de dénoncer à Charles Ier cette démarche menaçante.

(2) Ce projet de Charles Ier de donner le pouvoir à ceux qui venaient de faire tomber la tête de Strafford est parfaitement avéré aujourd'hui, grâce à deux lettres du secrétaire d'état Nicholas à l'amiral Pennington, retrouvées dans le *State Paper office*. Elles sont textuellement citées par M. Forster, *Arrest of the five members*, p. 54 et suiv.

vis-à-vis d'eux, il n'était plus question que de menaces, la plupart du temps à mots couverts.

Onze voix seulement de majorité firent passer, le 1er décembre, la fameuse remontrance. Le même jour, les deux chambres adoptèrent une résolution contre toute tolérance du culte catholique en Irlande ou dans toute autre partie des domaines du roi d'Angleterre. Si elles étaient d'accord sur ce point, il s'en faut qu'elles marchassent du même pas dans d'autres voies. Ainsi les communes contestaient au roi la prérogative de *presser* des soldats pour l'armée; le roi défendait ce privilége, exercé sans conteste par tous ses ancêtres. Les lords, en cette délicate question, inclinaient pour maintenir au roi sa prérogative, fondée sur une constante pratique; pourtant ils étaient quelque peu effrayés du ton menaçant que les communes avaient pris vis-à-vis d'eux : ce que voyant, sa majesté intervint assez gauchement, comme dans le procès de mylord Strafford, et offrit de ratifier le *bill* pour la levée des troupes, sous réserve de ses droits royaux, remettant à d'autres temps la discussion du principe constitutionnel.

Grâce à la remontrance, qui commença de circuler vers le 22 décembre, et aussi grâce à tous ces débats durant lesquels l'autorité royale était mise en soupçon chaque jour avec plus de hardiesse, l'effet passager de la rentrée du roi et le souvenir de sa réception triomphante s'étaient rapidement affaiblis. Profitant du répit qu'il leur avait laissé, malgré le dessein qu'il avait déjà formé de les perdre, — dessein dont nous verrons éclater les preuves, — ses adversaires étaient désormais en mesure de lui tenir tête, et leur popularité renaissante ne pouvait manquer de leur servir de bouclier à l'heure du péril. Ce n'était pas à nous autres, agens de la politique française, qui les avions aidés et soutenus en de moins favorables circonstances, de les abandonner quand l'ascendant paraissait leur revenir, et je vous avouerai sans détour que nos relations, déjà fréquentes avec les principaux du parlement, devinrent de plus en plus intimes; mais nous avions aussi des amis de l'autre côté, et vous savez assez qu'aucune démarche de sa majesté le roi d'Angleterre ne reste longtemps cachée aux envoyés du roi de France. Nous commençâmes donc, tout des premiers, à noter quelques mesures qui donnaient à prévoir de ce côté des résolutions violentes. Un des postes les plus importans en temps de crise, à savoir la lieutenance de la Tour de Londres, était aux mains du sieur Balfour, Écossais, fort ami du parlement, et qui le fit bien voir, il y a quelques mois, en refusant les sommes énormes qu'on lui proposait, avec la main d'une des filles mêmes de mylord Strafford, s'il voulait favoriser l'évasion de ce prisonnier.

Nous eûmes vent, dès le 22 décembre au soir, jour de deuil et de jeûne officiels ordonnés pour l'apaisement des troubles d'Irlande, que le roi venait de nommer à la place du sieur William Balfour un officier d'aventure, le colonel Thomas Lunsford, homme de sac et de corde, ruiné, perdu de dettes, quoique issu d'une ancienne et honnête famille. Il venait de l'armée du nord, où il avait été fort compromis dans cette conjuration militaire que je vous ai rappelée plus haut. Un pareil choix en disait long, et avait de quoi faire réfléchir les citoyens de Londres, qui appellent eux-mêmes « la bride » cette forteresse, au moyen de laquelle on les tient en respect. Il n'est donc pas étonnant qu'il causât des ombrages au parlement, dont quelques membres se pouvaient dire intérieurement qu'ils seraient bientôt sous la garde d'un si infâme geôlier. Aussi, dès le 24 décembre, y eut-il une protestation des communes, une adresse votée à l'unanimité pour le renvoi du nouveau lieutenant, et une invitation au connétable de la Tour, le comte de Newport, qu'il eût à se loger provisoirement en cette forteresse et à prendre le commandement de la garnison; mais quand les deux membres envoyés pour notifier à ce gentilhomme le vœu de la chambre furent arrivés auprès de lui, il leur apprit, à leur grand étonnement, que, pour certaines paroles déloyales qu'il était accusé d'avoir tenues pendant le séjour du roi en Écosse, la charge de connétable venait de lui être ôtée (1). Vainement avait-il nié à plusieurs reprises le propos à lui imputé : sa majesté n'en avait pas moins maintenu la destitution prononcée, et lui avait ensuite tourné le dos avec mépris.

Toutefois, sur les représentations du lord-maire Gournay, qui, mieux que tout autre, pouvait juger l'effet de ces mesures sur l'esprit des citoyens de Londres, le roi avait cru nécessaire de révoquer le colonel Lunsford, en la place duquel fut mis sir John Biron, et cela dès le 25 décembre. De même, le 29, le roi allait déclarer aux communes qu'il n'avait jamais cru à l'accusation portée contre le comte de Newport et n'y voulait donner aucune suite; mais pour l'un comme pour l'autre de ces démentis qu'il se donnait ainsi à lui-même, il était déjà trop tard. Dans les foules répandues par la ville à l'occasion des fêtes de Noël, mille rumeurs menaçantes avaient circulé, et bien des gens de partis contraires s'étaient insultés les uns les autres. Là, pour la première fois, j'ai ouï les partisans du roi appeler « têtes-rondes » (à cause de leurs cheveux ras) ceux

(1) Lord Newport, dans une conférence privée à laquelle assistèrent bon nombre de membres des deux chambres, à propos des conspirations qu'on disait tramées dans les rangs de l'armée du nord, se serait exprimé en ces termes : « Après tout, si le complot existe, nous avons ici *sa* femme et *ses* enfans, » voulant dire par là, insinuaient ses accusateurs, que la reine et les princes pourraient au besoin être saisis comme otages dans le cas où le roi entrerait en lutte ouverte avec le parlement.

qui tiennent pour le parlement, et ceux-ci riposter par le mot de « cavalier, » qui, pris dans notre langue, est comme une accusation d'être Français et catholique, — autant dire partisan de la reine et du pape, — plutôt que bon Anglais et bon protestant. Les choses allèrent ainsi s'échauffant jusqu'au 27 décembre, où, pour la première fois dans ces tumultes populaires, le sang allait couler.

Le 27 était un lundi : la saison sévissait avec une rigueur extraordinaire. Il n'y en avait pas moins, autour de Westminster, foule de peuple et surtout de ces turbulens *apprentis* qui ont leur place dans toutes les émeutes de la capitale anglaise. Ils étaient là pour assister au passage des lords, qui, à l'exception de vingt-deux, avaient refusé de se joindre à la pétition des communes relative au renvoi de Lunsford. Les vingt-deux ayant protesté publiquement, leurs noms étaient connus, et ce n'étaient pas les moins illustres de la pairie (Bedford, Northumberland, Pembroke, Essex, figuraient dans la liste). Aussi, quand l'un d'eux venait à passer, l'accueillait-on avec des cris de bénédiction et de joie. *A good lord!... a good man!... let him pass!...* Mais les autres, et plus particulièrement les évêques, en fort mauvais renom depuis quelque temps, étaient au contraire injuriés. L'un d'eux, Williams, l'évêque de Lincoln tout récemment promu à l'archevêché d'York, eut, je crois, sa robe quelque peu déchirée. Or il est bon de vous dire que, depuis le commencement de ces agitations populaires, le roi, soit à dessein, soit autrement, a laissé se former dans l'enceinte même de son palais de White-Hall une sorte de corps de garde où se réunissent en grand nombre les officiers de l'armée tout nouvellement licenciés, lesquels sont venus à Londres pour solliciter, soit la solde de leur paie arriérée, soit d'être employés dans l'armée qu'on doit former pour réprimer les troubles d'Irlande. Ce sont, la plupart, bravaches déterminés qui, se voyant bien accueillis à la cour, nourris aux frais de sa majesté, encouragés dans leurs offres de la servir, ont fondé là-dessus de grandes espérances. Ils méprisent naturellement le menu peuple, et dès qu'ils virent de quoi il retournait à Westminster, ils s'y portèrent en bon nombre, la main à l'épée. Des gros mots qu'ils échangèrent tout d'abord avec la *vile rabble*, ils en vinrent bientôt aux coups, et du plat de l'épée à se servir du tranchant, il n'y a pas aussi loin que de Paris à Pontoise. Le colonel Lunsford était là d'ailleurs, à la fois irrité de sa destitution et tout fier d'en avoir été dédommagé d'une manière éclatante par sa majesté, qui l'a fait chevalier et lui a donné cinq cents louis (ou livres) de pension sa vie durant. Vous pouvez croire qu'il ne prêchait pas la concorde, si bien que le tapage augmenta. Il y eut bientôt des blessés par douzaines. Les *watermen* de la Tamise, les matelots des vaisseaux ancrés dans le port, vinrent au secours de la populace et

des apprentis, qui se défendaient, tant bien que mal, à coups de bâton et de couteau : malgré tout, ils furent chassés ce premier jour; mais le lendemain 28 ils revinrent bien plus nombreux, « voulant, disaient-ils, mettre à bas l'abbaye où on avait introduit un autel et des orgues *à la papiste.* » Ils étaient menés, entre autres, par un gentilhomme, sir Richard Wiseman, qui, dans cette nouvelle échauffourée, fut assez grièvement blessé pour en mourir. Le 29, il y eut encore de nouvelles rixes. Quinze ou seize officiers, groupés devant la porte de White-Hall, tombèrent sur la foule accourue pour les regarder et les narguer. Ils blessèrent une soixantaine d'hommes, ayant bien soin de ne frapper qu'avec le tranchant, non la pointe de leurs épées, car ils ne voulaient que blesser et non tuer. Ce jour-là aussi, cinq cents jeunes gens des écoles de droit (*innes of court*) vinrent, armés de leurs épées, offrir en corps leurs services à sa majesté. Enfin une compagnie de soldats fut placée dans l'abbaye même de Westminster, et comme, venant à passer, je leur demandais par l'ordre de qui ils se trouvaient là, l'un d'eux me répondit : « Par ordre de l'archevêque d'York, » ce que je ne laissai pas de trouver singulier, bien que j'aie vu en mon pays de grandes armées fort bien conduites par d'illustres prélats; mais en Angleterre cela est plus rare, et les gens d'église depuis longtemps ont renoncé à mener les troupes. Bref, de tous côtés, à partir de ce moment, on ne vit plus guère de boutiques ouvertes, et, chacun s'armant pour sa défense particulière, il se répandit par tout Londres comme un avant-goût de guerre civile, dont s'alarmaient fort les gens honnêtes et pacifiques.

Pendant ces mêmes journées où les rues de Londres s'ensanglantaient de la sorte, le parlement s'occupait principalement du renvoi de lord Newport. J'y entendis, pour la première fois, parler un député de Cambridge, nommé Oliver Cromwell, — bien petit personnage auprès de M. Pym, de M. Denzil Hollis, de M. Hampden et autres, — mais qui me parut avoir quelque sens politique. « Laissons de côté, disait-il, les paroles plus ou moins vaines que l'on prête au roi. L'important est de savoir si quelque conseil qu'on puisse taxer de haute trahison fut donné à sa majesté, et par qui, de savoir si on a réellement nourri le projet d'intimider le parlement à l'aide des troupes... » Il entendait, m'a-t-on dit, faire allusion au comte de Bristol, qu'il accusait aussi, à mots couverts, d'avoir voulu convertir le roi d'Angleterre au catholicisme, et il termina par demander que ce noble personnage fût éloigné des conseils de la couronne. Je crois qu'ils poursuivent ainsi ce vieux seigneur, non pas tant à cause de ses anciens méfaits politiques (assez nombreux cependant) que par suite de la rancune qu'ils nourrissent contre son fils, le jeune lord Digby. Traître à leur cause

comme Strafford, le lord Digby les a tout d'un coup abandonnés lors du procès de cet infortuné ministre, qu'il défendit de son mieux, et vainement, en parlant contre le bill d'*attainder* qui l'a perdu. Les gens des communes, furieux de cette défection, commencèrent par ordonner que le discours de lord Digby fût brûlé publiquement comme renfermant des doctrines de trahison. Puis, apprenant que le roi le voulait nommer son ambassadeur en France, à la place de lord Leicester, ils le déclarèrent expressément incapable d'occuper aucun emploi ou fonction dépendant de sa majesté. Après M. Cromwell, M. Denzil Hollis prit la parole pour répondre à un discours que lord Digby avait prononcé la veille, et par lequel sa seigneurie avait voulu démontrer à la chambre haute que le parlement actuel ne délibérait pas librement, mais sous le coup d'une véritable oppression : paroles que M. Hollis signalait à la chambre comme essentiellement pernicieuses et dangereuses. Personne autre, à la séance du 28 décembre, ne s'offrit à parler. On a remarqué en général que par les temps difficiles les orateurs sont plus rares. En particulier ce jour-là les communes, à quelques exceptions près, me parurent effrayées des événemens qui se préparaient.

Le jour suivant, des citoyens qui apportaient une pétition à la chambre furent honteusement dispersés et battus par les gens armés qui, sortis des cours encombrées de White-Hall, se dispersaient en patrouilles dans les rues autour de Westminster. M. Cromwell reprit encore la parole pour insister sur la nécessité de donner des officiers qui eussent la confiance des représentans de la nation à l'armée en général, et particulièrement aux troupes destinées à l'Irlande. Pendant qu'il parlait, sur la requête d'un des membres, on fit comparaître un *quidam*, du nom de Rowley, pour recevoir une déposition qu'il avait à faire. Ce Rowley avait tout bonnement entendu dans Cheapside, le lundi précédent, un papiste français dire à un autre : « Il y a beaucoup de *brise-raisons* (*hurly-burleys*) du côté de Westminster. S'ils n'y prennent garde, ils nous amèneront, d'ici à peu, quinze mille Français qui viendront de France pour leur travailler les côtes. » Après ce beau rapport, un membre se leva pour témoigner qu'un prêtre français avait dit devant lui qu'il « espérait, avant peu, voir à la potence une *demi-douzaine* de membres du parlement. » Ce mot-ci, comme vous verrez, avait plus de valeur que l'autre, et m'a donné à penser que, parmi les prestolets qui hantent la cour, quelques-uns écoutent aux portes. Pour moi, quand me fut rapporté le propos répété par le membre en question (sir Arthur Haselrig), je le trouvai merveilleusement d'accord avec d'autres informations que M. de Montreuil et moi recevions d'une autre source, et qui, depuis trois semaines environ, nous tenaient en éveil. Pendant ces mêmes journées d'ailleurs, ce n'était

dans le palais de White-hall que chuchotemens, conférences mystérieuses, le roi s'enfermant fort avant dans la nuit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre de ses conseillers. Nos agens nous disaient aussi que le lord Digby et son féal ami le colonel Lunsford y venaient fréquemment, l'air très affairé. M. Pym, non moins bien averti que nous, sinon mieux, nous entretint une fois du projet qu'avait le roi de porter une accusation en bonne et légale forme contre les principaux des communes, et peut-être aussi contre quelques lords. Comme pour le rassurer nous lui disions qu'il était question de faire entrer dans le conseil quelques hommes qui avaient pris souvent parti pour les priviléges parlementaires, tels que le vicomte Falkland, sir John Colepeper et M. Hyde : « Ceux-là, nous répondit-il, qui accepteront le pouvoir dans ce temps si agité savent d'avance qu'ils s'engagent à des mesures extrêmes contre les défenseurs des libertés nationales. » Bien que M. Pym parût soucieux, il n'était nullement découragé. On dit même qu'il a refusé une fois encore la place de chancelier de l'échiquier. Elle lui fut offerte, à ce qu'on assure, deux heures avant que Colepeper ne fût mandé près du roi, qui l'a finalement fait accepter à ce dernier. Et c'est une assez bizarre fantaisie, convenez-en, de choisir pour ministre un homme que l'on prétend faire condamner pour trahison.

Vous avez vu ce qui s'était passé sur les degrés de Westminster, et comme quoi messeigneurs les évêques y avaient été honnis et conspués par la populace. Le plus remuant de ces prélats, Williams, le nouvel archevêque d'York, vit dans cet accident, assez peu important au fond, l'occasion de jeter un nouveau brandon de discorde dans le parlement, et ce au profit de sa majesté, dont il a besoin de se faire bien venir après une longue disgrâce suivie d'un retour de faveur. Le lendemain du jour où il avait eu sa robe déchirée par quelques croquans (c'est-à-dire le 28 décembre), le débat de la chambre des lords s'étant un peu prolongé, on apporta des torchères, et comme il faisait déjà nuit, les cris de *no bishops! no bishops!* (plus d'évêques!) se firent entendre un peu plus haut dans les environs du palais. Soit qu'il fût d'accord avec l'archevêque Williams, soit de son propre mouvement et par manière de raillerie, lord Hertford (qui vient d'être fait marquis, et a reçu maintes autres preuves de la faveur royale) s'approcha du banc des évêques et dit à leurs seigneuries ecclésiastiques qu'elles couraient vraiment de grands dangers, les exhortant à prendre quelques mesures de sûreté. Leurs mines s'allongèrent incontinent, et plusieurs se hâtèrent de lui demander : « Que voulez-vous dire? que faut-il faire? » Sur quoi le marquis, gardant à peine son sérieux, leur conseilla de demeurer tout le reste de la nuit dans l'enceinte du parlement, « car, ajouta-t-il, ces gens du dehors vous guettent au passage. Ils vien-

dront avec des torches visiter les carrosses, et vous ne leur sauriez échapper. » Alors quelques prélats se levèrent, et, s'adressant à l'assemblée, demandèrent qu'on prît des mesures pour les garantir de la fureur populaire. Cette motion fut reçue avec des sourires moqueurs par plusieurs des lords à qui elle était proposée. Il y en eut pourtant (lord Manchester entre autres) qui offrirent de prendre sous leur protection l'archevêque et sa compagnie, qu'ils reconduiraient chez eux. Ce qui fut dit fut fait, et chacun en somme put rentrer fort paisiblement chez soi; quelques prélats même ne jugèrent pas à propos de se faire ainsi escorter, et se bornèrent à sortir quelques minutes plus tard que le reste des lords.

Quelques-uns de ceux qui s'en étaient allés avec l'archevêque Williams passèrent la nuit dans sa maison, où ils élaborèrent de concert une assez étrange pétition au roi. Ils y disaient « qu'à raison des tumultes qui depuis trois journées assiégeaient Westminster, ils étaient empêchés de prendre librement leurs places aux séances, qu'ils n'entendaient plus assister aux délibérations jusqu'à ce que sa majesté les eût mis à l'abri de pareils dangers et de pareilles insultes, et qu'en conséquence les soussignés protestaient contre toutes lois, ordonnances, résolutions quelconques et déterminations qui seraient débattues et votées en leur absence, *comme étant en elles-mêmes nulles et de nul effet.* » Le lendemain, ils convoquèrent leurs collègues, et, sous l'influence de Williams, onze autres évêques joignirent leur signature à la sienne. L'un d'eux (Hall) a soutenu depuis qu'ils étaient convenus d'en délibérer encore avant de remettre cette pétition; mais à peine Williams eut-il en main les précieuses signatures que le jour suivant, de bon matin, il porta la pétition à White-Hall. Là, tout à point et par une assez étrange coïncidence, le *lord keeper* (1) Littleton se trouvait avec le roi, qui, jetant à peine un coup d'œil sur le papier (dont peut-être il connaissait déjà le contenu), le remit incontinent au *lord keeper*, et une heure après la pièce était lue à la chambre des lords, où vous pouvez juger qu'elle produisit une vive indignation. Aux communes, quand on la connut, ce fut bien une autre tempête. L'outrecuidance des évêques y parut monstrueuse. — « Eh quoi! disait-on, ces gens-ci ne se contentent pas de se plaindre! ils prétendent, par leur absence, toute volontaire, infirmer nos délibérations et paralyser l'autorité du parlement?... » Ce Cromwell, dont je vous parlais, était un des plus indignés. Je l'ouïs pérorer en un groupe où il disait : « Ah! certes, voilà de vrais évêques!... Voilà bien l'esprit épiscopal!... Ces hommes-là ne connaissent point Dieu. Ils ne sa-

(1) *Keeper of the great seal*, le *garde du grand-sceau*. — Il est membre du conseil privé : son autorité va presque de pair avec celle du *lord-chancelier*.

vent ni se rendre compte de ses œuvres, ni en mesurer la grandeur. Ils porteraient volontiers le trouble dans les peuples pour un intérêt mélangé, si ce n'est pire; fer et boue comme les pieds de cette effigie où Nabuchodonosor était représenté.... » Chacun du reste, même M. Hyde, s'étonnait de trouver tant de sottise et de folie en ces révérends personnages. Le parlement, si grièvement insulté par eux, ne demeura pas longtemps à se venger. Deux heures après la lecture de la pétition des évêques, la chambre des lords la déclarait « une violation (*breach*) des priviléges fondamentaux et une atteinte à l'existence même des parlemens, » après quoi il y eut conférence des deux chambres, et un député des communes (Glyn) vint à la barre de la chambre haute accuser les évêques signataires « de tentative pour la destruction des parlemens et par conséquent contre les lois fondamentales du royaume... » Le débat ne fut pas long, personne ne prenant fait et cause pour les prélats, pas même le comte de Bristol et son fils, lord Digby, lesquels passent néanmoins pour avoir été les complices de l'archevêque Williams dans toute cette manœuvre. A huit heures du soir, dix sur douze des pétitionnaires furent envoyés à la Tour; deux seulement, à raison de leur grand âge, furent simplement remis à l'huissier de la verge noire. C'était le 30 décembre dernier, par un rude froid, et les *right reverends* prisonniers durent terriblement souffler dans leurs doigts; mais on ne s'en égayait pas moins à leurs dépens, et les méchantes langues se donnaient carrière sur cette aventure qui réunissait dans la même cage l'archevêque d'York et celui de Cantorbéry, Laud et Williams, ces deux rivaux irréconciliables. Même on en fit une sorte de dessin burlesque où le premier emprisonné des deux (Laud) était représenté comme un de ces canards sauvages dont on se sert pour attirer les autres dans le piége.

Ce même jour, et tandis que les lords expédiaient la besogne de messeigneurs les évêques, M. Pym, — après avoir demandé à l'improviste que les portes des communes fussent fermées, qu'aucun membre ne pût quitter l'assemblée, que même on fît vider les salles extérieures par toute personne non attachée au service de la chambre et clore les fenêtres pour que nul papier ne pût être jeté dans la rue, — M. Pym, dis-je, prononça un discours où il laissa entrevoir, sans les dévoiler entièrement, les dangers qui menaçaient soit quelques membres du parlement, soit le parlement lui-même. Son objet (qu'il eut soin de tenir longtemps en suspens) était de faire inviter les citoyens à former une garde pour veiller à la sûreté de la chambre. Il est à croire que les gens chargés de lui faire accepter l'emploi dont il n'avait pas voulu s'étaient laissés aller à quelques demi-confidences sur les périls prochains que courraient les

parlementaires obstinés dans leur résistance à l'autorité du monarque. M. Pym se garda bien toutefois de laisser paraître qu'il sût le moindre détail des attaques préméditées contre la chambre. Il ne parla qu'en termes généraux de la lutte engagée, des militaires assemblés à White-Hall, et des extrémités auxquelles il fallait s'attendre. Pourtant il demandait que les milices municipales (*trained bands*) fussent convoquées à l'heure même, comme s'il s'agissait d'une résistance immédiate. Fort peu d'orateurs secondèrent sa motion; un bien plus grand nombre la combattirent; quelques-uns proposèrent de s'ajourner et de se rendre à Guild-Hall, où l'on délibérerait sous la protection immédiate de l'autorité municipale (1). M. Pym, pressé de questions, ne se départit point de la réserve qu'il s'était imposée. On se borna donc à décider qu'on présenterait au roi une requête des communes réclamant pour elles une garde prise dans les milices de la Cité et placée sous les ordres du comte d'Essex. Vous remarquerez peut-être qu'il était étrange de solliciter ainsi du monarque les moyens de se défendre contre lui-même. Tant de hardiesse et de confiance s'expliquent pourtant par l'indécision et la faiblesse habituelles de ce prince, à qui, le 31 décembre, M. Denzil Hollis porta verbalement le message des communes. Le roi, qui cherchait à gagner du temps, si peu que ce fût (ses préparatifs n'étant peut-être pas achevés pour le coup de partie qu'il méditait), refusa de recevoir le message, qui, disait-il, devait être présenté par écrit. On se hâta de le rédiger et de le lui renvoyer sous la forme exigée par lui; mais, faute d'une réponse immédiate, dans cette même journée du 31, trois membres des communes (MM. Pym, Glyn et Wheeler), tous trois juges de paix de Westminster, eurent ordre de placer en divers endroits de bonnes gardes, suffisamment armées, pour protéger la chambre. On ordonna aussi que des hallebardes fussent apportées, dont au besoin pourraient s'armer ceux des membres qui sauraient s'en servir. Ces ordres furent exécutés, à telles enseignes que ces mêmes hallebardes (une vingtaine environ) sont encore aujourd'hui dans l'enceinte de la salle des délibérations, où elles font une singulière figure.

Le 1er janvier de la présente année 1642, qui était un samedi, la chambre se donna le congé d'usage, mais non sans avoir nommé un comité pour recevoir la réponse de sa majesté à la pétition de la veille, si tant est qu'il en fût fait une. A White-Hall cependant, le conseil siégeait avec le roi. Mylord Falkland y parut comme membre du conseil privé, en attendant que sa nomination de secrétaire d'état fût signée, et il y prêta serment, ainsi que sir John Colepeper,

(1) Le sommaire de cette séance se trouve dans le journal manuscrit de sir Simonds d'Ewes, qui était présent, et prit même la parole. Les cinq volumes manuscrits de sir Simonds sont déposés au *British Musæum*, dans la collection dite Harleyenne.

pour qui l'on donna ordre de préparer les lettres patentes qui le nommaient chancelier de l'échiquier *sa vie durant :* ces derniers mots étaient ajoutés contre l'usage, et aussi contre le droit constitutionnel d'Angleterre, pour apprendre aux communes que le roi n'entendait plus se laisser enlever ses ministres par le bon plaisir de messieurs les députés. Le dimanche 2 janvier, les affaires publiques demeurèrent en suspens; mais j'eus pour ma part une visite suffisamment importante, celle d'un sieur Fleury, notre compatriote, lequel, récemment attaché à cette nouvelle garde assemblée autour du roi, me tenait au courant de ce qui se passait à White-Hall. Déjà, depuis trois semaines, il m'avait donné plusieurs informations utiles, et ce jour-là il m'annonça que « le four chauffait » plus que jamais. Lord Digby ne quittait plus le roi, qu'il excitait contre ses rebelles communes, et le mot d'ordre dans les rangs de cette troupe armée, qu'il passait fréquemment en revue dans les cours de White-Hall, était « qu'il en fallait finir avec ces bavards, ces usurpateurs, détrôner le roi Pym, et rendre le trône au roi Charles. » Ayant fait part de ces détails à M. de Montreuil, nous jugeâmes bon d'en informer aussi nos amis du parlement. Un d'eux vint le soir, le manteau sur le nez, nous remercier en leur nom, et quand il sortit, je m'avisai de dire à M. de Montreuil : « Que pensez-vous de tout ceci, monsieur l'envoyé?... Ne trouvez-vous pas étrange le rôle que nous jouons? Il est bon à Londres; mais à Paris, si nous nous mêlions dans le même sens des affaires entre le parlement et le roi notre maître, ne croyez-vous pas que Mgr le cardinal nous ferait pendre tous les deux en moins de temps qu'il n'en met à lire son office? — Vraiment, me répondit-il en riant, un homme de sa trempe n'y manquerait guère, et je vous en réponds... Mais son éminence et le roi d'Angleterre sont d'une humeur fort différente... Au surplus, ajouta son excellence d'un air plus grave, ne nous y fions pas trop, et gardons de nous laisser prendre, comme on dit, la main au sac. »

II. — L'OUTRAGE.

Le lundi 3 janvier, le tonnerre qui s'amassait à l'horizon, dans les nuages, commença d'éclater. Les communes écoutaient avec assez de mécontentement la réponse du roi, par laquelle sa majesté leur refusait la garde urbaine avec le lord Essex pour commandant, mais leur promettait (bonne plaisanterie!) d'être elle-même au besoin leur protecteur contre tout péril. Cependant un de leurs membres, sir Edward Herbert, aujourd'hui *attorney général* et siégeant chez les lords (1), déposait sur la table du clerc de la chambre haute un autre message royal, accusant de haute trahison cinq membres

(1) En vertu d'un *writ of summons*, et à titre d'assistant.

des communes et l'un des pairs du royaume sous sept chefs distincts (1). Un grand trouble, une grande agitation suivirent le dépôt de cette pièce importante, que l'*attorney general* prétendait lui avoir été remise, sans avis préalable, toute rédigée et tout écrite. Les lords semblaient atterrés. Toutefois ils ne voulurent point permettre au magistrat, ainsi qu'il le requérait, de « prendre possession immédiate des accusés. » Élevant au contraire quelques doutes sur la régularité de l'accusation, ils désignèrent quelques-uns d'entre eux, non pour procéder à l'enquête réclamée par l'homme du roi, mais pour réunir les précédens et traditions relatifs à un si grave incident. En même temps ils dépêchaient aux communes un message pressant, et leur demandaient une conférence immédiate. Or ces mêmes lords, dans plusieurs occasions toutes récentes (notamment pour la dernière pétition envoyée au roi), s'étaient refusés aux instances des communes, qui leur demandaient de se joindre à elles; mais, devant la menace royale et l'atteinte qui pouvait détruire les priviléges parlementaires, la nécessité de s'unir leur semblait urgente. En attendant la réponse au message, le seul lord compris dans l'accusation (lord Kimbolton) se leva pour repousser les charges portées contre lui. Justement à son côté siégeait le lord Digby, fortement suspect d'avoir connu d'avance l'accusation, et qui, dit-on, s'était même chargé de proposer l'emprisonnement de son collègue. Il parut surpris de trouver Kimbolton si ferme et si prêt à la riposte, ce qui n'eût peut-être pas été si, le matin même, un pauvre diable de poète, nommé Marston, prisonnier pour dettes, ne l'eût averti secrètement de la trame, qu'il avait découverte Dieu seul peut savoir comment. Cette assurance inattendue déconcerta Digby, qui, manquant à sa promesse, n'osa point appuyer l'accusation. Bien mieux, comme il voyait le sentiment de la chambre, il affecta une grande surprise. Et même, quand l'*attorney general* eut achevé sa réplique, se penchant à l'oreille de Kimbolton : « Le roi est mal conseillé, lui dit-il; mais je finirai bien par découvrir qui

(1) 1° Tentative pour renverser le gouvernement et les lois fondamentales, 2° rédaction de la remontrance, calomnies contre sa majesté, excitation à la haine du roi et de son autorité, 3° tentative pour détourner l'armée de la fidélité due au souverain, 4° invitation à une puissance étrangère (les Écossais) d'envahir le royaume de sa majesté, 5° attaque aux droits et à l'existence même des parlemens. — L'*impeachment* empruntait ce grief, dans ses termes mêmes, à la minorité qui avait vainement voulu faire enregistrer une protestation contre le vote de la grande remontrance, et qui s'était plainte, en cette occasion, que les droits et l'existence du parlement fussent mis en péril par le refus qu'on lui opposait. — 6° tumultes fomentés contre l'autorité royale, 7° enfin conspiration traîtreusement ourdie pour faire déclarer la guerre au monarque. — Le *brouillon* manuscrit de cet acte d'accusation, de l'écriture du secrétaire d'état Nicholas, existe encore dans le *State Paper office*. M. Forster le donne textuellement, en respectant l'orthographe du temps, et même celle du ministre. — *Arrest of the five Members*, p. 114.

est l'auteur de ceci, et je vais mettre ordre à ce qu'on ne pousse pas l'affaire plus loin. » Quittant aussitôt sa place, il sortit à grands pas de la chambre.

Aux communes, le débat s'était ouvert par un discours de M. Pym sur la réponse du roi, qu'il trouvait peu satisfaisante. Il proposait (et on la vota) une requête aux autorités de la ville « pour qu'elles eussent à permettre que des compagnies de milices vinssent garder les deux chambres du parlement, et qu'on garnît fortement de ces mêmes milices les rues et murailles de la Cité. » Tout d'un coup, pendant un autre discours dans le même sens, MM. Pym et Denzil Hollis furent appelés à la porte de la salle par quelques-uns de leurs gens, et une grande agitation s'établit, les députés parlant à haute voix de ce qui venait de se passer chez les lords. M. Pym, revenu à sa place, attendit que l'autre orateur, un moment interrompu, finît sa harangue, et alors, d'une voix un peu émue, à l'ébahissement de l'assistance qui l'écoutait avec avidité, il annonça que son domicile avait été violé, ses armoires et caisses mises sous les scellés, ainsi que sa chambre à coucher et son cabinet : « Autant en est arrivé, ajouta-t-il, chez M. Denzil Hollis et chez M. Hampden, ainsi que peuvent vous le déclarer ces deux honorables personnages ici présens. »

Aucun débat ne suivit cette dénonciation. Il y eut dans l'assemblée comme un seul mouvement pour déclarer que le privilége parlementaire était violé, et ordonner immédiatement que « si n'importe quelle personne, sans en avoir prévenu la chambre et obtenu ses instructions à cet égard, tentait d'arrêter ou de détenir un membre des communes, il était licite, en vertu de la protestation votée pour garantir les priviléges du parlement (1), de se mettre en défense contre icelle et de repousser la force par la force. » En fait, ce n'étaient pas seulement les priviléges exceptionnels attachés au titre de représentant de la nation qui venaient d'être foulés aux pieds. La loi commune elle-même, celle qui devrait protéger le domicile du plus humble citoyen, était audacieusement méconnue, et ceci apparaissait tellement incontestable, tellement évident, que les deux nouveaux ministres, mylord Falkland et sir J. Colepeper, présens à la séance, n'osèrent pas élever la voix contre la déclaration. M. Hyde était absent.

Restait à transmettre aux lords la décision prise. Les trois commissaires désignés à cet effet allaient partir, quand on annonça que le sergent d'armes du roi, le sieur Francis, était, masse en mains, à la porte des communes et demandait à remettre un message de sa majesté au *speaker* de la chambre. L'émotion de l'assemblée se

(1) Protestation solennellement rédigée et signée par tous les membres des communes le soir même du jour où Strafford avait été exécuté (12 mai 1641). On la verra plus loin servir de signe de ralliement et pour ainsi dire d'étendard aux parlementaires triomphans.

peut concevoir; mais elle ne lui fit pas oublier le maintien de ses droits et le soin de sa dignité, même en ces momens de crise. Pour admettre le sieur Francis, on exigea qu'il déposât sa masse, conformément à l'étiquette. Ce fut donc dépouillé de ses insignes d'autorité qu'il parut à la barre, au milieu d'un profond silence, pour requérir, au nom du roi, que « M. le *speaker* lui délivrât cinq *gentlemen*, membres de la chambre des communes, lesquels, lui étant désignés, il avait ordre d'arrêter au nom de sa majesté comme prévenus de haute trahison. — Leurs noms, ajouta-t-il, sont: Denzil Hollis, sir Arthur Haslerig, John Pym, John Hampden et William Strode. »

Encore cette fois, nul débat; un calme, un silence de menaçant augure. On s'agitait naguère dans l'attente du coup : le coup porté, la lutte engagée, plus de tumulte, plus de vaines paroles. Le sieur Francis reçoit l'ordre de se retirer hors des portes pour y attendre communication du bon plaisir de la chambre. On décide ensuite qu'un message sera porté au roi, non par son sergent d'armes, mais par quatre membres des communes, dont deux (mylord Falkland et sir John Colepeper), membres aussi du conseil privé de sa majesté, agiront néanmoins comme délégués de la chambre, et par obéissance au mandat qu'elle leur donne. C'était dire au roi que ses serviteurs, même les plus haut placés, ne seraient pas bien venus à décliner les ordres du parlement. Le message portait « que la chambre des communes prendrait en sérieuse considération la demande du monarque, et en toute obéissance, toute humilité, lui ferait faire réponse, promettant d'ailleurs d'avance que les membres accusés satisferaient à toute charge *légale* portée contre eux. » Chacun de ces cinq personnages, interpellé successivement par le *speaker*, reçut recommandation expresse d'assister régulièrement (*de die in diem*, comme ils disent) aux séances de la chambre, et ce jusqu'à nouvel ordre, leur présence devant être spécialement mentionnée et enregistrée dans les procès-verbaux. Des articles de trahison, il ne fut point question pour l'instant. On décida seulement que la chambre se réunirait le lendemain, sur les dix heures du matin, et se formerait en grand comité pour prendre en considération le message royal. Sans que cela fût dit, il était compris de tous qu'en cette séance du mardi serait entendue la réponse des cinq membres accusés. Le plus important restait à faire et fut accompli sans une minute de retard, qui était de convertir en ordre de la chambre la motion de M. Pym, déjà votée à l'ouverture de la séance, pour l'appel d'une garde prise dans les *trained bands* ou milices de la Cité. Deux des députés pour Londres (l'alderman Pennington et le capitaine Venn) furent chargés de porter cet ordre à Guild-Hall. Vous verrez plus loin ce qui advint de cette mesure décisive.

Pourtant, vers la fin de la journée, la conférence des deux cham-

bres avait eu lieu, et le résultat fut qu'avec l'assentiment des lords, les communes ordonnèrent à leurs sergens d'armes d'aller briser les scellés apposés chez MM. Pym, Denzil Hollis et Hampden, en outre de saisir au corps les personnes par qui avait été commise cette offense à la majesté du parlement, savoir deux chevaliers appartenant à la domesticité royale, sir William Fleming et sir William Killigrew, tous deux, il le faut dire, d'assez mauvaises mœurs et peu recommandables. Le premier fut appréhendé, comme aussi les subalternes dont il s'était fait aider. On ne put jamais découvrir où s'était caché le second. Pendant tout le temps que ces délibérations se continuaient, le sieur Francis, messager royal, — notez bien ceci, — se morfondait aux portes de l'assemblée. Quand tout fut terminé, on le fit prévenir que la réponse serait portée au roi par d'autres que lui.

Il était nuit close quand les quatre envoyés de la chambre arrivèrent à White-Hall, et nous avons su par le sieur Fleury, qui le tenait lui-même d'un autre garde du roi, ce qui se passa dans le cabinet où ils furent admis. Le roi demanda, quand on lui eut transmis le message, « si on attendait quelque réponse. » Et tout incontinent, avant que mylord Falkland, à qui cette question était adressée, eût eu le temps d'y répondre, sa majesté ajouta : « Vous aurez ma réponse demain matin, à l'ouverture de la séance... En attendant, dites bien à ces messieurs que tout ce qui a été fait l'a été par mes ordres... » Sa majesté, vous le savez bien, est affligée en général d'une sorte d'embarras de parole qui ressemble fort à du bégaiement; mais cette fois il n'y parut guère, et, comme il arrive quand elle est émue, ses paroles furent très nettes. Les quatre envoyés saluèrent sans rien ajouter, et le roi demeura seul; mais peu d'instans après la reine arriva d'un côté, lord Digby de l'autre. Les gardes de la porte ayant alors été renvoyés, nous ne pouvons savoir ce qui se passa entre eux ce soir-là; mais, le tempérament de chacun étant connu, ne doutez pas que la fille de Henri IV et l'impétueux cavalier qui, depuis quelque temps déjà, poussait le roi aux mesures les plus extrêmes contre ses ennemis, ne doutez pas, dis-je, qu'ils durent l'exciter à quelque acte vigoureux, capable d'intimider le parlement, devenu si audacieux depuis la mort de mylord Strafford. Quoi qu'il en soit, dans cette même soirée, j'eus l'honneur de voir en son hôtel milady Carlisle, et d'y rencontrer, entre autres personnages, mylord Kimbolton, l'un des six accusés du matin. Il était, je pense, venu là pour s'éclairer sur les desseins de la cour, où milady va soir et matin, quand il lui plaît, la reine aimant assez sa compagnie pour la recevoir à toute heure. Sa seigneurie semblait suffisamment décontenancée, et la comtesse avait fort à faire de lui donner courage et confiance. « Pensez, lui disait le noble pair, qu'on pourrait nous arrêter cette nuit même dans nos

lits! — Pourquoi ne pas coucher ailleurs? répliquait le comtesse en souriant. Voulez-vous passer la nuit ici? — Et ce tas de désespérés, de coupe-jarrets assemblés à White-Hall!... qui sait s'ils ne nous tendront pas une embuscade demain matin sur le chemin de Westminster? — N'y allez donc pas seul, et soyez armé..... Tenez, ajouta-t-elle en riant toujours et me montrant, voici M. le capitaine Langres qui vous ira chercher, si vous voulez, et vous mènera bras dessus, bras dessous... N'est-il pas vrai, capitaine? — Certes, madame, si vous l'ordonnez, répondis-je; mais il est assez de bâtons en la Cité pour que ma pauvre épée soit bien inutile à mylord. » Je vous fais grâce du reste de l'entretien, où milady Carlisle fut d'un enjouement surprenant. Les dames de son humeur aiment assez la tempête, et, comme certains oiseaux de mer, s'agitent et crient d'aise quand la vague monte. Tout leur est bon, tragédie ou comédie, pourvu que la scène soit bien remplie et que les acteurs ne s'épargnent point. J'admirais, à part moi, la rage qu'elle avait de me mêler à cette affaire, qui ne me concerne en rien, et m'étonnai quelque peu quand elle me dit, me voyant disposé à me retirer : « Capitaine, un mot... Ne logez-vous pas dans Covent-Garden? — Oui, madame. — Vous promenez-vous parfois les matins? — C'est selon, madame la comtesse, repris-je badinant à dessein, que ma nuit a été plus ou moins occupée. — Condamnez-vous donc pour celle-ci à bien dormir, et attendez en votre logis les ordres qu'on aurait à vous envoyer. — Est-ce à dire, madame, que j'aurai l'heur de vous y recevoir? — Pourquoi non, s'il le fallait? repartit-elle d'un air sérieux. Demain chacun doit être à son poste... Ne le pensez-vous pas? ajouta-t-elle en me regardant tout à coup d'un air que je ne lui connaissais point. Ne pensez-vous pas aussi que la lâcheté et l'ingratitude méritent leur salaire?... et que le moment est venu de venger les martyrs?... Faites ce que je vous dis, poursuivit-elle encore, portant la main à son front et calmant sa voix; son éminence ne vous en saura pas mauvais gré. En travaillant pour moi et pour d'autres, je travaille aussi pour elle. »

Je vous puis assurer, madame, que jamais assignation donnée par une aimable et belle personne ne m'a aussi peu que celle-ci bercé de décevantes espérances. Il n'y avait pas à se méprendre sur ce qu'entendait la déesse, et la flamme de son regard n'était point allumée aux autels de Cupidon. Elle m'apparut ce soir-là sous les traits de la furie Erynnis, à laquelle j'ai entendu certains royalistes comparer milady depuis qu'elle est en rapports quotidiens avec leurs adversaires du parlement. Que diraient-ils si on appelait ainsi, dans le parti contraire, sa majesté la reine, qui elle aussi, ce soir-là, poussait à la guerre, stimulée qu'elle était par ses propres craintes? Depuis que les communes, en s'opposant en juillet dernier à son

départ pour Spa, l'ont proclamée suspecte de vouloir ourdir à l'étranger des trames contre les libertés de l'Angleterre, cette princesse s'est regardée comme en péril chez ce peuple implacable. En combattant contre les gens du parlement, elle estime qu'elle défend sa vie, et pour cela tous les moyens sont bons, même les mauvais. On croit donc que c'est principalement à elle qu'il faut attribuer le parti pris par le roi d'accuser les six membres du parlement. Pour autant que nous ayons pu pénétrer le secret de cette nuit mémorable, où l'on délibéra les mesures violentes qui allaient suivre, on y tint conseil fort longtemps, et la reine en était. Il y eut aussi force allées et venues en sens divers, le chevalier Killigrew ayant passé la nuit à courir les *innes of court*, où il colportait imprimés les articles de trahison, avec force exhortations aux jeunes *gentlemen* de venir le matin à White-Hall, où sa majesté les appelait. Ils y étaient déjà venus quelquefois pendant ces tumultes, et on les y traitait bien, le couvert étant toujours mis pour eux. Killigrew n'était pas, nous l'avons su depuis, le seul messager qui, cette nuit-là, circulât pour le roi. Vous avez vu que la chambre des communes avait fait passer aux autorités municipales l'ordre de lui envoyer des milices pour la protéger. Sa majesté, ayant eu connaissance de cette mesure, voulut en détruire l'effet, et, de concert avec le secrétaire Nicholas, dressa dans la soirée du 3 un *counter-warrant* pour l'exécution duquel il s'en rapportait au bon vouloir du lord-maire Gournay. Ce magistrat était chargé par le contre-ordre en question de convoquer les *trained bands* de la Cité, non pour les communes, mais pour le service du roi, « lesquelles milices municipales, bien armées et pourvues, supprimeraient tous désordres tumultueux, disperseraient les groupes assemblés sur la voie publique, et, dans le cas où les citoyens refuseraient d'obéir, feraient feu sur les rebelles... » Cette pièce, remise au messager Latche (je sais son nom pour l'avoir vu et questionné), devait être portée au lord-maire le soir même, et, s'il se pouvait, avant l'arrivée des envoyés de la chambre des communes; mais, pour une raison ou l'autre, quand cet homme arriva chez le lord-maire, à passé minuit, il y avait été devancé par MM. Venn et Pennington. Le lord-maire était étendu sur l'oreiller municipal, et ce fut à grand'peine qu'on put arriver jusqu'à lui. La cédule royale lui fut remise; mais il déclara qu'il l'ouvrirait seulement le lendemain, en présence de ses *sheriffs*, convoqués à cet effet. En revanche, il donna copie au messager royal de l'ordre émané des communes, et lui dit que les deux députés par lesquels cet ordre avait été apporté manifestaient de grandes craintes, mais en termes couverts et mystérieux. De tout ceci le messager rendit compte par lettre à sir Edward Nicholas, après être allé s'assurer, du côté de la Tour, que rien ne bougeait.

Dès le matin du 4 janvier, milady Carlisle arriva chez la reine, par qui elle fut bien accueillie, et qui semblait triomphante. Le roi y vint peu après l'arrivée de milady, et, prenant la reine à part dans un cabinet voisin, y conversa quelque temps avec elle à voix trop basse pour qu'on entendît ce qu'ils se disaient. Il semblerait qu'au moment décisif le cœur manquât à ce prince pour entreprendre ce qui avait été résolu dans le conseil de la nuit, car tout à coup la reine, emportée par la passion, changea de ton : — Allez, poltron! l'entendit-on s'écrier, en français mêlé d'anglais, à son royal époux,... allez!... *Pull these rogues out by the ears* (1),... ou ne me revoyez jamais!

Peu après cette boutade furieuse, n'entendant plus de bruit dans le cabinet, milady Carlisle gratta doucement à la porte, et comme on ne lui interdisait pas d'entrer, elle s'y glissa presqu'inaperçue. La reine y était seule, assise, le front dans ses mains. Elle n'adressa d'abord aucune réponse aux questions de la comtesse, qui se mit alors à lui parler de choses indifférentes sans tenir compte de l'espèce de distraction où elle voyait sa majesté. Après un certain temps, — peut-être trois quarts d'heure, m'a dit la comtesse, — sa majesté se leva de son siége, et regardant à l'horloge : — Tenez, lui dit-elle, la joie m'étouffe!... Réjouissez-vous comme moi!... Le roi désormais est roi pour tout de bon. Pym et ses alliés doivent être maintenant sous bonne garde....

C'était, vous l'allez voir, parler un peu trop tôt. Milady Carlisle, affectant la joie qu'on lui commandait, se fit expliquer le dessein formé par le roi, et, saisissant le premier prétexte venu, me vint porter elle-même dans mon logement, où j'attendais par ses ordres, un mot d'avis pour m'apprendre ce qui se passait et me prescrire ce qu'il y avait à faire. Il était déjà aux environs de midi. Les minutes en ce moment valaient des heures, et je partis incontinent, sans ménager mes jambes. Aux approches du palais de Westminster, je vis tant de figures étranges et de groupes armés que mon ambassade me parut très compromise. Il fallait pourtant arriver, coûte que coûte. Je me souvins alors de mes tours de jeunesse, et, au lieu de suivre les rues, je me glissai de maison en maison, de cour en cour; d'un toit je sautai sur un autre. Un Basque n'eût pu mieux faire, et je méritais de ne pas perdre mes peines. Aussi ne les perdis-je point, et gagnai de vitesse des gens qui avaient barre sur moi.

Ces gens n'étaient autres, madame, que le roi Charles Ier d'Angleterre, suivi de sa garde et de quatre ou cinq cents de ces gentils-

(1) *Go, pull these rogues out by the ears!...* Tirez de là ces drôles par les oreilles!... — C'est le texte même de cette apostrophe historique, tel que le donne M. Forster d'après un manuscrit de sir William Coke, conservé par Archetil Grey (*Arrest of the five members*, p. 137-138).

hommes et officiers qui, depuis les troubles, faisaient volontairement le guet autour de White-Hall, où, comme je vous l'ai dit, on leur avait construit dans les cours une espèce de grand corps de garde. Il y avait aussi parmi eux, mais en fort petit nombre, de ces étudians en droit que sir William Killigrew était allé embaucher. Les hallebardiers et les pensionnaires de sa majesté étaient de la partie, comme bien vous pensez, et le tout, passablement en désordre, avait été assez longtemps, Dieu merci, à former le cortége. J'estime aussi qu'ils avaient attendu les renforts qu'ils espéraient des *innes of court* et le retour des messagers envoyés pour s'assurer si les *trained bands* s'étaient armées et si elles prenaient parti, ou en faveur de sa majesté, ou en faveur du parlement.

Pendant que ces choses se passaient, la chambre des communes avait tenu sa séance du matin, où M. Pym répondit, article par article, aux charges de trahison, et son éloquence souleva, m'a-t-on dit, des cris et des applaudissemens dans l'assemblée, surtout quand il déclara « que c'était trahison de lever une armée pour contraindre aucun parlement à décréter des lois autrement que par volonté libre et franc vote. » Mêmes clameurs et même approbation quand, après avoir, en apparence, terminé sa harangue, il vint près de la table du clerc et demanda au *speaker*, en toute déférence, « s'il était ou non constitutionnel que sa majesté apportât elle-même en cette chambre des articles de trahison, et si ce n'était point porter une atteinte au privilége que d'occuper les entours et les portes de cette assemblée avec des gens armés, pendant que cesdits articles de trahison seraient lus à la chambre. » Vous voyez, madame, que M. Pym était assez bien averti, et qu'il prenait d'avance ses précautions. MM. Hollis, Haselrig et Strode furent entendus après lui, tous protestant à l'envi de leur innocence, et M. Hampden parla le dernier. Son discours roula principalement sur l'espèce d'obéissance qu'on doit au prince, limitée par la religion et les lois fondamentales du royaume. Cet homme, très doux à l'ordinaire, prit tout à coup ce jour-là un ton sévère qui étonna les membres royalistes et fut noté de tout le monde. On peut bien dire que l'accusation de trahison, souverainement injuste à leurs yeux, les a changés, lui et M. Pym, jusqu'alors simples défenseurs de la constitution, en ennemis résolus de la royauté. Ce n'est qu'à ce moment, je le crois, qu'ils ont tiré l'épée contre elle, et jeté bien loin le fourreau. Or ce ne sont pas là des ennemis méprisables : l'un, M. Pym, supérieur par son activité merveilleuse, sa connaissance des choses passées et des subtilités légales, la confiance qu'il inspire à raison des persécutions dont il fut l'objet (en 1614) et de son rôle important au fameux parlement de 1620 ; — l'autre, véritable modèle du gentilhomme anglais, calme, réservé, maître de lui, discret, et pourtant

remarquablement persuasif, habile, avec une force latente de desseins et de volonté que rien au monde ne peut faire plier; — tous deux désormais unis dans une commune persécution et un danger commun, amis à toujours et comptant l'un sur l'autre, de manière à ne faire pour ainsi dire qu'un seul homme. Dans le privé, M. Hampden me semble diriger M. Pym. M. Pym, à la chambre des communes, est tout autrement puissant : c'est lui qui mène.

Le jour en question, dès que les cinq membres accusés eurent parlé, il fut décidé qu'on demanderait une conférence à la chambre des lords pour lui dénoncer un « instrument de scandale » publié tout récemment, et dont il fallait rechercher les véritables auteurs et publicateurs, « afin de leur infliger le châtiment par eux mérité, comme aussi pour préserver la chose publique contre de pareilles personnes. » L'*instrument scandaleux* n'était autre chose, s'il vous plaît, que les articles d'accusation présentés au nom du roi par son *attorney general*. Les communes, dans la même conférence, voulaient appeler l'attention des lords sur la force armée réunie au palais de White-Hall, ce qui constituait une violation du privilége et une atteinte à la liberté des délibérations du parlement. Tout ceci fut réglé au milieu d'un calme profond en apparence, mais qui cachait, n'en doutez pas, une grande anxiété, car on savait déjà par mainte et mainte rumeur qu'il y avait affluence de gens armés du côté de White-Hall, que trente ou quarante canonniers avaient été introduits la veille au soir, sur les dix heures, dans l'enceinte de la Tour, que les *hamlet-men*, à qui d'ordinaire la garde de cette forteresse était confiée, n'avaient point reçu d'armes, et qu'au contraire les gens des évêques (1) y étaient en bon nombre et bien armés. M. Pym n'eut donc pas de peine à faire décider, sur sa proposition, qu'on enverrait de nouveaux messagers aux magistrats de la Cité, réunis à cette heure, pour leur exposer les dangers auxquels le parlement se trouvait en butte. On les dépêcha tout aussitôt, et avec tant de hâte que l'on omit une recommandation essentielle dont on s'aperçut après leur départ. Un membre courut après eux, par ordre du *speaker*, pour leur recommander de « ne communiquer leur mandat à qui que ce fût avant d'être arrivés dans la Cité, » ensuite de quoi, et en attendant le résultat de cette ambassade, comme il était midi, les membres s'ajournèrent à une heure, et pour la plupart allèrent dîner. Les cinq accusés étaient à table ensemble, quand leur arriva un message secret de lord Essex (chambellan de la maison royale), qui les engageait à s'absenter de la séance, vu les intentions menaçantes du monarque.

(1) Des évêques mis à la Tour, mais traités avec beaucoup d'égards, et qui avaient eu congé d'y introduire leur nombreuse domesticité

Soit que le danger ne leur fût pas assez nettement indiqué, soit qu'ils eussent résolu d'y faire tête, ils se présentèrent à la chambre vers une heure et demie, alors que l'on venait d'y apporter les réponses des *innes of court* à l'invitation du parlement de lui venir en aide. Ces réponses portaient en substance que « les *innes of court* ne séparaient point dans leur amour le roi de son parlement, et que, si elles avaient offert au prince, dans des jours de tumulte, l'appui de leurs membres, autant elles étaient disposées à secourir le parlement, s'il venait à être attaqué dans ses droits, » de quoi l'assemblée se montra satisfaite. Les cinq membres rentrèrent donc au moment où M. Nathaniel Fiennes (un de mes amis particuliers), rendant compte d'une promenade qu'il venait de faire aux entours de White-Hall, racontait sa conversation avec un des officiers qui étaient là en grand nombre et en armes. Il lui avait demandé par ordre de qui ils étaient assemblés, et l'autre lui avait répondu « qu'il leur était enjoint d'obéir en tout point aux ordres de sir William Fleming (1). » Là-dessus s'engagea un nouveau débat vif et pressant sur le point de savoir si les membres accusés se devaient retirer ou non, et c'est à ce moment que, fort essoufflé, j'arrivai aux portes de la chambre. M. Nathaniel Fiennes, dès qu'il m'aperçut haletant et la figure bouleversée sur le seuil de la salle des séances, quitta son siége sur un signe que je lui fis, et quand je l'eus informé de ce qui m'amenait, alla sans retard prévenir le *speaker*, sur quoi M. Lenthal (c'est le nom de ce président) se leva, et sans autre préliminaire avertit la chambre « que le roi venait de quitter White-Hall avec une forte compagnie de gens armés, et qu'en ce moment il était proche du palais de Westminster. »

La motion débattue était : « attendu l'intention présumée où l'on est d'enlever de force cinq membres des communes, *ordre* leur soit donné, pour éviter tout tumulte, de s'absenter de la séance. » On y substitua tout aussitôt celle-ci : « attendu, etc.,... *congé* soit donné auxdits membres de s'absenter; » ce qui fut voté sans débat. M. Denzil Hollis, sir Arthur Haselrig, M. Pym et M. Hampden, gens d'âge mûr et chefs de famille, sortirent tout incontinent de la salle des séances. M. William Strode au contraire, jeune et célibataire, se prit à dire fort haut « qu'il était innocent et le ferait bien voir, dût-il sceller sa parole avec son sang. » — « Partez! partez! » lui criait-on vainement de toutes parts, jusqu'au moment où l'un de ses plus chauds amis, sir Walter Earle, le prit au corps et l'entraîna de force vers une grande barque qu'on s'était procurée à la hâte, et qui les attendait au bas des degrés de Westminster.

(1) Arrêté, on l'a vu, par ordre des communes, mais que le roi depuis avait fait mettre en liberté.

A l'heure même où le dernier des cinq membres quittait ainsi la salle, le roi Charles et ses *reformados* (1) touchaient aux portes de Westminster. Ils étaient là, gardes, hallebardiers et le reste, environ six cents hommes, armés jusqu'aux dents, la plupart ayant des pistolets à la ceinture, et beaucoup la main sur leur épée, en attitude fort menaçante. La terreur régnait sur leur passage, les bons bourgeois se souvenant des coups de plat d'épée, voire de tranchant, que ces mêmes bravaches avaient si libéralement distribués dans les tumultes de la Noël. Aussi fermait-on les boutiques de tous côtés. Arrivés à la porte de Westminster, ces hommes, s'écartant de droite et de gauche, formèrent une espèce d'allée par laquelle le roi passa pour arriver à l'entrée de l'angle sud-est et monter l'escalier des communes. Se précipitant derrière lui, la troupe lui marchait sur les talons; l'ordre était pourtant donné qu'ils attendraient dans la grande salle (*hall*). Beaucoup y restèrent en effet, mais un certain nombre des plus ardens (principalement ceux de l'armée du nord) pénétrèrent dans le vestibule (*lobby*), petite pièce qui précède immédiatement la salle des séances, et avec quelques-uns des *pensionnaires*, le tout formant environ quatre-vingts hommes, ils auraient peut-être forcé l'entrée de la chambre sans un commandement du roi, donné à voix haute, et que nous entendîmes distinctement: *Sur votre tête, que pas un ne passe outre!...* L'huis, violemment heurté, céda juste à ce moment, et le roi parut, suivi seulement de son neveu, le prince-électeur du Palatinat (2); mais la porte, fortement retenue, ne se referma point, et par-delà le seuil, on voyait ces gens armés, dont les regards étincelaient, et qui paraissaient avoir bonne envie d'en finir avec les « bavards » du parlement. Je reconnus le comte de Roxborough, adossé au battant de la porte pour l'empêcher de retomber, et le capitaine Hide, lequel s'était signalé par ses prouesses pendant les tumultes de la Noël. Il était sur le seuil, et tenait à deux mains son épée dans le fourreau.

A l'entrée du roi, tous les membres s'étaient levés, tête nue. Le roi aussi avait retiré son chapeau, et tout en s'avançant vers le fauteuil du président, il saluait à droite et à gauche avec grande courtoisie. Il regardait cependant du côté où M. Pym se tenait assis d'ordinaire, et paraissait chercher, parmi toutes ces figures graves et muettes, à démêler les traits abhorrés de ce redoutable adversaire. Le *speaker* attendait, debout devant son fauteuil; mais il fit un ou deux pas pour venir au-devant de sa majesté, qui s'approchait, et celle-ci, parlant la première : « Monsieur le *speaker*, lui

(1) Un *reformado* était l'officier d'une compagnie licenciée, mais que l'on gardait néanmoins sur les cadres du régiment auquel cette compagnie avait appartenu jusqu'à l'occasion de le remettre en activité. C'était l'*officier à demi-solde* de notre temps.

(2) Charles, frère aîné du fameux prince Rupert ou Ruprecht.

dit-elle, force m'est, pour quelques momens, de vous emprunter votre siége. » Pourtant elle ne s'assit pas, mais, demeurant debout sur les degrés, elle regarda un temps, sans rien ajouter, les têtes pressées à ses pieds ; puis elle prononça les paroles suivantes, écrites à la volée par un jeune secrétaire-assistant, M. Rushworth. Vous pouvez être certaine qu'elles ont été fidèlement consignées au papier, car le roi les a revues le soir même, et avant qu'on ne les envoyât à l'imprimeur, il y a corrigé de sa main certaines inexactitudes (1).

« Messieurs, dit le roi, je suis peiné d'avoir à vous visiter en de si fâcheuses circonstances. Hier je dépêchai un sergent d'armes pour appréhender, sur de graves motifs, des gens qui, par mes ordres, étaient accusés de haute trahison. A cette occasion, j'attendais, non pas un message, mais d'être obéi. Et j'ai à vous déclarer que s'il ne fut ou ne sera jamais roi d'Angleterre plus soigneux de vos priviléges et désireux de les maintenir par toute sa puissance que je ne le fus ou ne le serai, encore devez-vous bien savoir que, dans le cas de trahison, personne ne peut réclamer de privilége. Et c'est pourquoi je suis venu m'assurer si les personnes accusées sont ici (2).

...Car je dois vous dire, messieurs, qu'aussi longtemps que ces personnes accusées par moi, non de légers délits, mais de trahison, siégeront ici, je ne puis espérer que la chambre soit dans la bonne voie, ce que je souhaite de grand cœur. C'est pourquoi je suis venu vous dire qu'il me les faut, en quelque endroit que j'aie à les découvrir (3)...

« ... C'est bien. Puisque, je le vois, les oiseaux sont envolés (4), j'attends de vous que vous me les envoyiez dès qu'ils reviendront ici. Pourtant je *vous donne assurance* (5), et sur la parole d'un roi, que je n'ai jamais projeté aucune violence, mais procéderai contre eux loyalement et légalement, car je n'ai jamais *entendu* autre chose (6)... Et maintenant je vois que je ne puis faire ce pour quoi j'étais venu. Je pense néanmoins que l'occasion n'est pas mauvaise pour vous répéter ce que j'ai dit antérieurement, que tout *et le plus* (7) que j'aie pu faire en faveur de mes sujets, j'entends et prétends le maintenir. »

Vous n'aurez point de peine, connaissant la physionomie et l'accent de sa majesté, à vous faire idée de la lenteur, de l'hésitation, de l'embarras avec lesquels fut prononcé ce discours, qu'on écou-

(1) Voyez, dans l'ouvrage de M. Forster, le texte primitif de cette transcription de Rushworth, avec les passages raturés et les mots rectifiés par le roi. — *Arrest of the five members*, p. 189.

(2) « ... Jetant les yeux sur tous les membres présens, le roi dit : « Je ne vois aucun d'eux. Il me semble pourtant que je les reconnaitrais. » *Procès-verbal de Rushworth*, passage raturé par le roi.

(3) « Sa majesté dit alors : « M. Pym est-il ici?... » Personne ne répondit à cette question. » — *Procès-verbal de Rushworth*, passage raturé par le roi.

(4) *Mes* oiseaux, selon Rushworth.

(5) Je *dois vous dire* (Rushworth).

(6) *Intended*, mot transcrit par Rushworth. *Meant*, modification de la main du roi.

(7) Les mots *et le plus*, ajoutés par le roi au texte de Rushworth.

tait dans le silence le plus absolu. Encore ne vois-je pas, dans le récit du clerc de la chambre, ce dont j'ai parfaite souvenance : c'est qu'après avoir demandé M. Pym, sa majesté, un peu décontenancée, s'enquit encore de M. Hollis. Et comme on ne répondait pas plus à cette question qu'à l'autre, elle se tourna vers le *speaker*, lui ordonnant de parler. Alors il y eut un moment de grande inquiétude, car ce M. Lenthal est un homme timide, très-déférent aux volontés royales, et qui récemment encore demandait à être déchargé de son office, qu'il trouvait trop difficile et dangereux. Pourtant cet homme si peu résolu trouva dans la crise présente des paroles qu'on n'eût jamais attendues de lui. S'agenouillant devant le roi : — Sire, lui dit-il, que votre majesté me pardonne; mais ici je ne puis ni voir ni parler, si ce n'est par ordre de la chambre. — C'est bon, c'est bon, et peu importe, répondit le roi; mes yeux, je pense, valent ceux d'un autre. — Et c'est après un long regard jeté de tous côtés qu'il reprit, comme vous l'avez vu, sa harangue. Dès qu'elle fut close, comme personne ne faisait mine de bouger ni de parler, le roi, d'un air mécontent, descendit les degrés et s'en alla, suivi du prince-électeur. A mi-route du fauteuil à la porte, il s'arrêta et reprit encore : « J'attends que vous m'envoyiez ces hommes!... Sans cela, sans cela,... je prendrai moi-même des mesures pour les trouver. Leur trahison est abominable, et telle que vous me remercierez tous de l'avoir découverte. »

Le silence pourtant n'était plus le même, et les membres du parlement s'enhardissaient peu à peu. Plusieurs murmuraient assez haut pour qu'il arrivât aux oreilles royales le mot de *privilége! privilége!* Les *reformados*, de leur côté, faisaient entendre des exclamations de désappointement. On voyait que la partie manquée leur tenait assez à cœur pour qu'ils eussent volontiers, au premier signal, fait voir le jour à leurs rapières et déchargé leurs pistolets en la salle. Nul doute qu'il ne fût arrivé quelque malheur, si, les cinq membres étant présens, on eût refusé au roi de les lui laisser emmener. Je ne crois même pas, tant quelques-uns de ces matamores étaient échauffés, qu'ils eussent attendu l'ordre du roi; ils se fussent jetés sur l'assemblée, et le roi lui-même ainsi que son neveu eussent peut-être, dans la bagarre, couru de véritables dangers. Pourtant ils s'éloignèrent sans coup férir, laissant force gens bien étonnés d'en être quittes à si bon marché. J'en connais de cette assemblée qui, le jour même, firent leur testament, pensant bien que la bataille si rudement engagée ne se terminerait point sans quelque carnage. Le roi parti, M. Lenthal donna ordre de fermer les portes, et demanda à la chambre s'il fallait qu'il présentât son rapport sur les paroles de sa majesté. — Point! point! s'écria un des membres (sir John Hotham), nous les avons entendues suffisam-

ment. — D'autres opinèrent confusément qu'il se fallait ajourner au lendemain à une heure de relevée. On en tomba d'accord sans débat, et à trois heures et demie dans l'après-midi, le 4 janvier, la salle des communes était vide. Quant aux cinq membres accusés, on les croyait au fond de la Cité, cachés dans quelque maison amie; même on nommait la rue, — Coleman-street, — et force gens y passèrent la nuit sous les armes d'après cette idée qu'on s'était faite. La pure vérité, c'est qu'ils étaient revenus dans la soirée en l'enceinte de Westminster, où ils se doutaient bien qu'on ne les chercherait point, sans compter que, les y soupçonnant, on y eût peut-être regardé à deux fois avant de violer cette résidence du parlement.

Le roi cependant avait fort à faire de recevoir les reproches de votre *grande amie*, comme aussi de résister aux offres empressées de celui qui principalement lui avait conseillé son entreprise; c'est de lord George Digby que je veux parler. Vous n'êtes pas sans connaître, au moins de nom, ce personnage qui, de l'Espagne, où son enfance s'est écoulée tout entière, a conservé les airs capitans et les penchans catholiques. Instruit d'ailleurs, bon philosophe et théologien, orateur disert, versé dans la plupart des langues qu'on parle sur le continent, il a été fameux de bonne heure par ses amours et par ses duels, sa galanterie et sa bravoure. Pour avoir châtié par l'épée, dans l'intérieur même de la résidence royale, un rival que la faveur de cour avait rendu insolent, il fut envoyé en prison et disgracié pour un temps, ce qui, joint aux griefs de son père, le comte de Bristol, le jeta dans l'opposition. Cependant, s'il avait tous les dons qui gagnent le cœur des dames et l'admiration des hommes, il semble être dans sa destinée de voir ses plus grands admirateurs, ses amis les plus chauds, le prendre ensuite en haine et lui en vouloir des sentimens favorables qu'il leur avait surpris. Certaine inconstance de caractère, servie par une subtilité d'esprit trop raffinée, ne le laisse jamais dans la même voie, et le réconcilie avec des inconséquences qui le font souvent accuser de perfidie. Il est hasardeux, s'éblouit de ses conceptions les plus hardies, ne tient assez de compte ni des difficultés de l'exécution, ni de la gravité des conséquences. Bref, c'est bien là le pire conseiller que puisse avoir un prince aussi facilement entraîné aux partis extrêmes que facilement découragé quand il s'agit de les soutenir jusqu'au bout. On lui attribue, je vous l'ai dit, la plus grande part dans ce qui se passa le 4 janvier; or il paraît certain que, — sans s'arrêter à la non-réussite de l'entreprise concertée pour se saisir en plein parlement des cinq accusés, et sans s'embarrasser du démenti qu'il se donnait à lui-même après l'attitude qu'il avait prise, — il se faisait fort, accompagné du colonel Lunsford et de quelques coupe-

jarrets pareils, de les aller arracher à l'asile où ils se dérobaient, en attendant un moment plus favorable, aux premières atteintes de la colère royale. On va jusqu'à prétendre, — la chose n'est pas absolument impossible, — que, dans l'écrit par lequel il proposait cette mesure désespérée, il s'engageait à les amener vivans aux pieds de sa majesté, ou à les laisser morts sur la place, s'il ne pouvait les tirer de leur refuge.

Toutefois l'heure des grandes audaces était passée. Le roi d'Angleterre d'ailleurs, il faut lui rendre cette justice, ne pouvait envisager qu'avec effroi une mission pareille, confiée à un homme si résolu, et qu'arrêtent si peu les scrupules ordinaires. Enfin les honnêtes gens de la cour, s'il en consulta quelques-uns, durent le prémunir contre des résolutions qui pouvaient amener immédiatement les plus hasardeux conflits. M. Hyde par exemple, qui est l'écrivain juré du monarque, et le fournit privément de tous les renseignemens et avis propres à le guider dans le labyrinthe politique, aura certainement plaidé, en cette occasion, la cause de la prudence. Bref, de manière ou d'autre, l'audacieuse proposition de lord Digby demeura non avenue, et il n'y fut donné aucune suite. Maintenant que certaines indiscrétions l'ont à peu près rendue publique, je ne doute pas qu'elle ne vaille à l'auteur, si le parlement triomphe, un prompt exil, et dans ce cas je pense qu'en Espagne ou en France mylord Digby se fera remarquer. Les gens de ce caractère ne sont jamais longtemps *sub rosâ* (1).

(1) Ici la sagacité du capitaine Langres lui fait honneur. Poursuivi, comme Strafford l'avait été, par la rancune parlementaire, Digby s'enfuit en Hollande et tenta d'en ramener un convoi d'armes pour les troupes de Charles Ier. Il fut fait prisonnier, et grâce à la générosité du gouverneur de Hull, auquel il se fit connaître, parvint à regagner les côtes de France. Après Edge-Hill, où il combattit vaillamment, son maître l'expédia en Irlande, d'où il partit pour accompagner à Saint-Germain le prince royal, qu'il salua le premier roi d'Angleterre après la catastrophe du 30 janvier 1649. Toutefois le rôle de *courtisan du malheur* n'allait pas à une nature aussi remuante, et le budget d'un roi exilé ne pouvait suffire aux besoins d'une prodigalité fabuleuse. Lord Digby chercha son rôle dans nos guerres civiles, et l'y eut bientôt trouvé. Une action d'éclat, une bravade exécutée en face de deux armées, le mit en relief. On lui fournit les fonds nécessaires pour lever, au nom du roi de France, un corps d'auxiliaires irlandais. Il parvint rapidement à des grades élevés. Mazarin fugitif le recommandait à la reine comme le plus subtil et le plus expert conseiller qu'elle pût choisir. Il partit de là pour vouloir supplanter le cardinal auprès d'Anne d'Autriche. Informé par elle de cette ingratitude signalée, le subtil Italien ne se plaignit pas; mais, une fois de retour aux affaires, il embarqua son *féal* protégé dans une expédition où il espérait bien le voir périr. Digby revint sain et sauf d'Italie, où il avait traversé des périls inouis avec son bonheur accoutumé. Mazarin le complimenta, le remercia,... et le fit rayer des cadres de l'armée, avec ordre de quitter la France dans le plus bref délai. En Espagne, où notre aventurier se rendit aussitôt, mêmes hasards, même fortune. Don Juan, le gouverneur des Pays-Bas, s'éprend de Digby, l'emmène en Flandre, et lui doit la prise d'une forteresse dont la garnison irlandaise ne sut pas résister aux séductions de l'irrésistible *condottiere*. Bien vu à

Ne voulant pas recourir aux expédiens de ce téméraire, sa majesté ne se résignait cependant pas à regarder la partie comme absolument perdue. Il pensait que les cinq membres accusés essaieraient de quitter le royaume (à quoi ils ne songeaient vraiment pas), et dans la soirée du 4 janvier une proclamation fut lancée, défendant de leur donner retraite, comme aussi aux gardiens des ports de souffrir l'embarquement de leurs personnes. Le même soir, sir Richard Gournay, le lord-maire, manda par lettre circulaire à tous les *aldermen* de doubler partout les gardes et faire circuler leurs hommes, dûment armés de mousquets et de hallebardes, dans tous les endroits où quelque désordre pourrait se produire; la garde de chaque poste devait être renouvelée chaque matin et chaque soir. Or, comme la Cité de Londres est généralement en opposition avec la cour, notamment lorsqu'il y a lutte entre celle-ci et le parlement, la bonne volonté du lord-maire fut plutôt nuisible qu'utile au monarque. Les boutiques, fermées dans la journée du 4 janvier à la première nouvelle de la démarche tentée par le roi, ne se rouvrirent point le soir, et les hommes armés qui gardaient les fortifications et les portes criaient de temps en temps, donnant à chacun de fausses alertes, que les « cavaliers » venaient, que « le roi était à leur tête et voulait brûler la Cité. » On croyait aussi au désarmement des *citizens* opéré sur *warrant* royal, au moyen de visites domiciliaires. Ces soupçons étaient fortifiés par une proclamation du lord-maire, qui se plaignait « des amas d'armes faits par diverses personnes de basse condition, lesquelles avaient chez elles jusqu'à vingt, trente, et même quarante mousquets à la fois, avec des munitions proportionnées. » La même proclamation parlait encore de six pièces de canon appartenant à la direction de l'artillerie, et que des citoyens officieux avaient transportées à Leaden-Hall. « Il fallait veiller, disait ce magistrat, qu'elles ne servissent à autre chose qu'à la défense de la Cité, si besoin était. » — En somme, l'alarme était grande chez tout le monde.

III. — LE CHATIMENT.

Le 5 janvier, vers neuf heures du matin, le roi, instruit sans nul doute de cette agitation et séduit par le souvenir de l'accueil en-

la cour de Madrid, Digby croit utile à son ambition de se faire catholique. Les jésuites recueillent ce brillant catéchumène, qui, peu de mois avant, faisait, avec don Juan, de l'*astrologie judiciaire;* mais ce changement de croyances ne rapporta au nouvel adepte aucune des grandes faveurs sur lesquelles il avait compté, et la jalousie de don Luis de Haro le tint à l'écart jusqu'au moment de la restauration des Stuarts. Il rentre alors en Angleterre sous son titre héréditaire de comte de Bristol, et nous l'y laisserons, investi de la faveur royale, nouer encore de nouvelles intrigues, qui devaient aboutir plus tard à une disgrâce éclatante.

thousiaste qu'il avait reçu à son retour d'Écosse, tenta de se rendre, sans escorte militaire, auprès du conseil municipal. Il s'y connaissait de bons amis, et comptait sur l'autorité des anciennes traditions, qui devaient, pensait-il, lui donner les moyens d'en venir à ses fins, car il s'obstinait encore en cette illusion, que les accusés lui seraient livrés, sinon par leurs collègues, au moins par les gens de Guild-Hall. Il le leur demanda nettement, « espérant, disait-il, qu'aucun brave homme ne voudrait détenir ces traîtres contre lui; il voulait leur faire procès selon les lois. Et comme on l'accusait, continua-t-il, de favoriser la religion du pape, il s'engageait sur sa parole de prince à poursuivre quiconque s'opposerait aux lois et statuts du royaume, tant les papistes que les séparatistes, de plus à maintenir la vraie foi protestante, professée par son père, et dont lui ne se départirait jamais, sa vie durant. » Ce qui le fit ainsi insister sur ce dernier point, c'est qu'il n'avait point reçu par les rues un trop favorable accueil. Son carrosse était faiblement escorté, et la foule en profitait pour venir crier aux portières en faveur des priviléges du parlement. Même un de ces croquans lui jeta un papier sur lequel étaient écrits ces mots : *A vos tentes, Israël!* ce qui est proprement un « appel aux armes » selon la mode presbytérienne. Cet homme fut arrêté sur place et remis aux magistrats. Encore était-ce là un symptôme de la disposition des esprits.

A l'issue du discours royal, pas un mot ne fut prononcé tout d'abord; mais bientôt un cri s'éleva dans le conseil municipal, et c'était le même qu'avaient fait entendre les gens du peuple : *Parliament!... Privileges of parliament!...* D'autres répondaient, il est vrai : *Dieu bénisse le roi!...* mais il y en avait au moins autant des premiers que des seconds. Le roi, voyant durer ce tumulte, frappa sur la table pour obtenir silence, et commanda qu'un des assistans parlât seul, si on avait quelque chose à lui faire entendre. Quelqu'un dit alors : — C'est le désir de cette cour que votre majesté prenne l'avis de son parlement. — Un autre conseiller riposta : — Ce n'est pas le désir de cette cour, mais votre désir, à vous qui parlez. — Et le roi, prenant la parole : — Qui donc ose dire que je ne prends pas l'avis de mon parlement?... Je prends et prendrai toujours son avis; mais je ne confonds pas le parlement avec quelques traîtres qui en sont... Ceux-ci, ajouta sa majesté, qui dans ce moment était tant soit peu hors d'elle, ceux-ci, je leur ferai leur procès... leur procès!... leur procès! entendez-vous?... Il y eut encore un silence, mais de nouveau, sur les derniers rangs, un homme se leva et dit à voix haute : — *Les priviléges! les priviléges!* — Remarquez bien cet homme, arrêtez-le!... fut-il crié de plusieurs endroits. Le roi au contraire, les apaisant du geste, reprit avec plus de calme : — Ce n'est pas moi qui violerai les priviléges du parlement; mais il n'est pas de privi-

lége qui mette les traîtres à l'abri d'un procès,... d'un procès, reprit-il encore, après quoi il se départit pour aller dîner, non point chez le lord-maire, son partisan déclaré, mais chez celui des *aldermen* qui passe pour le plus enclin de tous à favoriser le parlement. Et chez cet homme, qui a nom Garrett, sa majesté fut magnifiquement traitée. Ensuite, sur les trois heures, elle s'en retourna vers White-Hall, le peuple criant toujours : *Privilége! privilége!* et le roi murmurant entre ses dents : « Procès,... procès aux traîtres! »

De retour au palais, son premier soin fut de rédiger de sa propre main (1) une proclamation nouvelle, à ces fins que nul n'osât abriter les cinq accusés de la chambre des communes. Le nom de lord Kimbolton n'y figura pas; sa majesté comptait sans doute, par cette omission, se concilier la chambre haute, et, en la désintéressant ainsi dans le conflit à venir, s'assurer qu'elle lui viendrait en aide contre les communes.

Celles-ci pourtant s'étaient réunies dans la matinée du 5 janvier à Westminster. Portes closes, avec défense à aucun membre de s'absenter sans congé, et non sans avoir dépêché de tous côtés des subalternes chargés de guetter au dehors les mouvemens hostiles qui se pourraient tenter, elles délibéraient. On y comptait environ deux cent soixante membres, dont à peu près quatre-vingt-dix partisans du roi. Depuis les débats de la fameuse remontrance (au mois de décembre 1641), jamais cette minorité n'avait été si nombreuse. La première motion débattue fut de déclarer que, « par sa visite armée de la veille, aussi bien qu'en faisant saisir et mettre sous les scellés les papiers de certains députés, le roi d'Angleterre avait porté atteinte aux priviléges de la haute cour du parlement. » Cinq ou six royalistes essayèrent d'excuser la conduite du monarque; mais la chambre passa outre et nomma un comité pour rédiger un projet de déclaration dans le sens de la motion proposée. On s'attendait que ce travail prendrait un assez long temps, et l'on discutait l'opportunité de continuer les débats, quand M. Glyn et les autres du comité rentrèrent en séance au bout d'un quart d'heure à peine, rapportant une déclaration qui bien évidemment avait été composée d'avance. On suppose généralement qu'elle était l'œuvre de M. Pym lui-même, qui, du fond de sa mystérieuse retraite, ne cessait de diriger les événemens. En vertu de la nouvelle déclaration que « les communes ne pouvaient plus ni siéger à Westminster en toute sécurité, ni délibérer des affaires publiques jusqu'à ce que

(1) Le *brouillon* de cette proclamation, de la main de Charles Ier, a été découvert dans le *State Paper Office* par M. Forster. Le ministre responsable (sir Edward Nicholas) prenait soin, dès cette époque, de se mettre personnellement à l'abri en faisant ainsi *authentiquer* en quelque sorte par le monarque lui-même la participation personnelle de ce dernier aux actes du gouvernement.

leurs priviléges violés eussent été hautement revendiqués, » elles remettaient à six jours de là leur prochaine réunion, et ordonnaient qu'un certain nombre de leurs membres siégeraient en comité particulier à Guild-Hall. Le vote, régulièrement pris, donna cent soixante-dix voix pour ces conclusions et quatre-vingt-six contre; mais bien que la majorité fût assez forte, vous le voyez, pour exclure les royalistes du comité dont elle obtenait la formation, plusieurs d'entre eux, et des plus notables, en firent partie, notamment les deux nouveaux secrétaires d'état, Falkland et Colepeper. Je noterai seulement que ni M. Hyde comme partisan du roi, ni M. Oliver Cromwell à titre d'ennemi de la cour, ne firent partie du *select committee*. Il fut réglé d'ailleurs que tous les membres des communes qui voudraient officieusement assister aux délibérations de Guild-Hall seraient admis à y voter les mesures qu'on y proposerait, soit pour le maintien du privilége parlementaire, soit pour la sûreté du royaume. Avis de tout fut donné à la chambre des lords par un message spécial; mais, avant que le messager fût de retour, une brusque panique avait dispersé l'assemblée. Il s'était répandu aux portes du palais, on ne sait comment, qu'un corps armé s'acheminait de ce côté, et des cris interrompirent un des membres qui proposait certaines résolutions relatives à l'Irlande. Celui-ci pourtant ne se troubla point, et voulut qu'on votât sa motion, ce qui à la vérité fut fait, mais sans observer toutes les formes, après quoi, un peu en désordre et s'ajournant au mardi 11, la chambre se sépara sur les quatre heures. J'ose penser que si sa majesté eût reçu à Guild-Hall et sur sa route plus d'encouragemens qu'elle n'en obtint, la fausse alarme qui mit fin aux débats de ce jour eût bien pu se transformer en quelque chose de beaucoup plus sérieux.

La mesure qui transportait dans la Cité, au milieu de citoyens armés et prêts à la défendre, les délibérations de la chambre des communes était, à mon avis, un coup de politique fort habile, car la suspension absolue des séances eût été le signal d'un complet désarroi, tandis qu'en se plaçant ainsi chaque jour sous la protection immédiate des bourgeois de Londres, les députés forçaient ceux-ci à faire cause commune avec le reste du pays. De plus, sous cette forme détournée, ils s'associaient aux cinq membres accusés (toujours réfugiés dans Coleman-street), ils se tenaient en communication continuelle avec eux, et les abritaient contre les effets, encore fort à craindre, des poursuites exercées contre eux par le roi. La Cité, reconnaissante de la confiance du parlement, avait pris les armes. Ses portes et poternes, fermées chaque soir, étaient gardées avec soin; de plus on signait de tous côtés une humble pétition à sa majesté « afin que les membres accusés fussent poursuivis conformément aux règles parlementaires, » et force pamphlets s'imprimaient

contre le roi. Cependant bon nombre de membres déclaraient vouloir s'abstenir d'aller à Guild-Hall pour ne pas être entraînés à des mesures extrêmes : on annonçait que les accusés viendraient y siéger; on croyait que le roi les y enverrait ou les y viendrait saisir, et les esprits timorés ne se souciaient point d'avoir à prendre parti dans cette lutte ouverte des deux pouvoirs.

La séance du 6 janvier se tint dans la chambre où les jurés se retirent pour délibérer. Les membres du comité avaient été reçus par le conseil municipal (*common council*) en robes et chaînes de cérémonie. La garde était composée de quelques-uns des plus riches bourgeois, chacun revêtu d'une casaque ornée de rubans aux couleurs de sa compagnie particulière et accompagné de son laquais en livrée. De plus, la vieille hospitalité de la Cité avait magnifiquement pourvu à ce que les députés reçus à Guild-Hall n'y souffrissent ni la faim ni la soif, et vers une heure, quand les membres du comité voulurent se séparer pour aller dîner, on les avertit qu'un splendide repas les attendait. Quant aux affaires sérieuses, elles se traitaient méthodiquement l'une après l'autre. On proclama l'illégalité des diverses mesures adoptées par le roi, des *warrants* qu'il avait signés. Il fut question d'exiger la production de ces *warrants;* mais on y renonça sur les observations de sir Simonds d'Ewes, qui s'appliqua, dans un discours fort bien accueilli, à définir les cas de trahison et la manière de procéder en iceux. Sa conclusion fut « que, les procédures contre les cinq *gentlemen* étant jusqu'alors entachées d'illégalité, il fallait demander sûreté pour leurs personnes, et les engager à venir siéger dans le parlement jusqu'à ce que, *dans le parlement*, ils eussent été reconnus coupables du crime qui leur était imputé. » M. Glyn, qui, en l'absence forcée de M. Pym, avait pris le rôle de « meneur, » appuya fortement la motion, et dans sa harangue, dirigée contre les conseillers de sa majesté, signala, sans les nommer, quelques membres qui jouaient, au sein de la chambre, le triste rôle d'espions de la cour, semant la méfiance et la discorde entre le roi et les représentans de la nation. Des discours qui vinrent ensuite je ne vous dirai rien, si ce n'est qu'en substance ils blâmaient tous le roi d'être intervenu dans une affaire où il ne pouvait agir en même temps comme juge et comme partie. L'un d'eux rappela même un mot célèbre du juge Markham au roi Édouard IV, à qui ce magistrat disait un jour : « Dans le cas de trahison, un sujet peut arrêter l'accusé; mais le roi ne le peut point, car si l'arrestation est illégale, l'accusé n'a aucun moyen de redressement à faire valoir contre le roi. » Le débat s'échauffant, il fut proposé, assez à l'étourdie, de déclarer que « toute charge de trahison portée contre un membre des communes constituait une violation du privilége. » Toutefois des têtes plus sages firent simplement voter par le comité

que « des *warrants* comme ceux dont il avait été usé portaient atteinte aux priviléges du parlement et à la liberté des sujets; *item*, que toute personne agissant en vertu de *warrants* pareils serait déclarée ennemie de la chose publique. » Puis, comme il s'agissait de rédiger une déclaration dans ce sens, le jeune Henry Vane y fit ajouter fort sagement « que la chambre n'entendait en aucune manière protéger les cinq *gentlemen* en question, non plus qu'aucun autre membre des communes, contre des poursuites criminelles d'aucune espèce, qu'elle s'empresserait au contraire de leur infliger le châtiment dont ils seraient dignes, pourvu qu'il fût procédé contre eux conformément aux lois du royaume. » C'est en ce sens que la déclaration fut rédigée, votée et imprimée; puis on se sépara en fixant le lieu de la prochaine réunion, pour le lendemain, dans *Grocer's-Hall*, attendu que le conseil municipal réclamait la salle où la première délibération du comité venait d'avoir lieu. La nuit du 6 au 7 janvier fut marquée par une panique soudaine. Sur le bruit répandu à Ludgate, vers les neuf ou dix heures du soir, qu'on venait de la part du roi saisir militairement les cinq membres fugitifs, les milices de la Cité, convoquées à grandes clameurs, furent sur pied dans l'espace d'une heure. *Arm! arm!* criait-on en frappant aux portes, et près de quarante mille hommes complétement armés répondaient à cet appel nocturne, sans parler d'une centaine de mille autres qui étaient descendus dans la rue avec des hallebardes, des épées, des bâtons, etc. Le lord-maire cependant déploya tout son zèle royaliste, et parvint à faire rentrer chez elle cette multitude effarouchée, de quoi il fut remercié, le surlendemain, par un ordre exprès du conseil, ordre qui lui prescrivait en outre de « rechercher les auteurs inconnus de cette espèce d'émeute, afin qu'ils fussent sévèrement punis. »

Le vendredi 7, réuni à *Grocer's-Hall*, le comité des communes entreprit une espèce d'enquête relative à ce qui se nommait déjà « l'outrage du 4 janvier. » Divers témoins furent entendus qui déclarèrent que l'intention, hautement exprimée, des hommes armés par lesquels sa majesté s'était fait accompagner avait été de « forcer les communes à obéir au roi. » Bien qu'étranger, j'avais été cité à comparaître, et je comparus en effet devant messieurs du comité, à qui je rendis compte (sans compromettre personne) de la part que j'avais prise à la découverte du plan formé pour se saisir de M. Pym et de ses amis. Sir Simonds d'Ewes fit voter aussitôt que « la venue de gens armés avec sa majesté avait eu pour but de se saisir de quelques membres de la chambre, et de se jeter, en cas de refus et de résistance, sur la chambre elle-même, ce qui constituait un dessein de trahison contre le roi et le parlement. » Comparurent ensuite les deux sheriffs de Londres, porteurs des *warrants* qu'ils avaient

reçus, écrits de la main du roi, pour se saisir des cinq membres. L'un d'eux, le sheriff Garrett, offrait de remettre ce mandat; l'autre refusait, sous prétexte du secret requis par les devoirs de sa charge. Des membres de la chambre, quelques-uns voulaient qu'on retînt ces écrits, d'autres qu'on en refusât la communicatiòn. Sir Simonds d'Ewes était du nombre de ceux-ci, et fit encore prévaloir son avis. « Ce serait, disait-il, manquer au respect dont nous devons entourer encore le monarque, bien qu'il ait été égaré par de mauvais conseils. D'ailleurs que ferions-nous de ces écrits? et à quoi bon désobliger des magistrats qui ont si bien mérité de nous, en les plaçant dans ce dilemme, ou de nous résister, ou d'offenser la personne royale? » Conformément à ces sages paroles, on fit rappeler les sheriffs, naturellement écartés du débat, et, après les avoir remerciés, on les renvoya. Une délibération plus importante suivit celle-ci. On proposa de voter que « les cinq membres accusés pouvaient et devaient venir aux séances du comité, nonobstant les *warrants* lancés contre eux, ou toute accusation dont ils pussent avoir été menacés. » C'était là un défi direct à l'autorité royale, et le prudent sir Simonds n'était pas d'avis d'en venir si vite à une extrémité si périlleuse. On devait, selon lui, n'adopter une pareille marche qu'après avoir vainement demandé au roi un sauf-conduit pour les cinq accusés. N'espérant pas faire adopter par ses collègues cette ligne de conduite trop mesurée, trop strictement régulière pour leur humeur du moment, il jugea superflu de se mêler au débat, et laissa voter cette mesure décisive.

Le roi, qui la ressentit vivement, y répondit, dès le lendemain matin, 8 janvier, par une nouvelle proclamation — c'était la troisième, — où, en réitérant l'accusation portée contre les cinq membres, il commandait à tous les magistrats et officiers publics de les appréhender au corps et de les conduire à la Tour. Chose étrange que cette vaine preuve d'obstination ait été donnée par sa majesté le jour même où elle confiait les sceaux à mylord Falkland, un des membres du comité par lequel venait d'être voté le rappel des cinq accusés dans le sein des communes! Une heure après que la proclamation royale eut été distribuée et affichée, la chambre basse se réunissait dans le même lieu que la veille, et, après avoir ordonné derechef aux cinq membres d'assister à la séance que le comité tiendrait le lundi suivant et où l'on réglerait la question du retour à Westminster, elle votait deux résolutions : la première déclarant « fausse, scandaleuse, illégale, » la proclamation du matin, — la seconde affirmant au contraire « que tous les actes des citoyens de Londres ou de tous autres pour la défense du parlement et de ses priviléges étaient conformes à leur devoir, et que quiconque voudrait les arrêter ou

troubler pour de tels actes serait déclaré ennemi de la chose publique. » Puis, — comme durant le vote le bruit s'était répandu qu'un bateau chargé d'armes et arrivant de Berwick venait d'être signalé près de la Tour, — le comité manda devant lui le gouverneur (sir John Biron) et le lieutenant de l'artillerie, lesquels ayant été examinés, on décida que des mesures immédiates seraient prises pour assurer la garde de la forteresse, qui serait remise à un officier possédant la confiance de la Cité aussi bien que celle du parlement. L'officier choisi fut un capitaine du parc d'artillerie nommé Skippon. Il a servi quelque temps en Hollande : c'est un homme de mœurs réglées, et qui, d'abord simple soldat, s'est élevé au grade qu'il occupe par le seul fait de son mérite. Je le connais un peu, et vous prédis que, si les événemens lui donnent un rôle important, vous le verrez s'élever encore. Nommé par le comité sergent-major-général de la Cité de Londres, il a une véritable armée sous ses ordres. Quant à la charge en elle-même, elle est de création nouvelle, et personne n'eût pensé, il y a seulement quelques jours, que la chambre des communes pût disposer en faveur de qui bon lui semblerait, et sans le consentement du prince, d'une pareille autorité militaire; mais les nouveautés se suivent et pour ainsi dire s'engendrent l'une l'autre. Après avoir franchi ce pas, le comité, sans avoir encore conscience de tout le pouvoir que lui donnait l'assentiment populaire, mais agissant avec cette vigueur qu'on puise dans les dangers une fois affrontés, notifiait aux sheriffs de Londres et du Middlesex « qu'ils eussent à lever le *posse comitatus*, » c'est-à-dire tous les citoyens en état de porter les armes pour la garde du roi et de son parlement, à l'occasion de la rentrée de ce dernier en ses salles de Westminster, solennellement annoncée pour le mardi 11. Au moment où, après ces décisions si graves, le comité allait s'ajourner, un message, à coup sûr inattendu, vint mettre sa constance à l'épreuve. Le roi faisait annoncer qu'il se proposait de venir, le lundi suivant, siéger au comité en compagnie de quelques membres de la chambre haute. C'était là sans doute une menace couverte, qui avait pour objet d'empêcher le retour des cinq membres accusés et d'annuler ainsi le vote qui les rappelait expressément; mais le message royal fut accueilli avec un calme et une courtoisie admirables. « Sa majesté n'avait qu'à venir, répondirent les organes du comité; elle aurait l'accueil dû à son rang, et pour lui montrer l'estime en laquelle sa visite était tenue, on ne marchanderait pas les préparatifs. En conséquence les capitaines des *trained bands* de la Cité, commis à la garde du parlement, recevraient ordre de veiller à ce que le roi et sa fidèle noblesse trouvassent les routes libres... » Si je vous disais maintenant, madame, que milady Carlisle inspira cette mer-

veilleuse réponse (en faisant avertir sous main ses bons amis cachés dans Coleman-street de l'idée qu'on venait de suggérer au monarque), vous surprendrais-je plus que de raison?

Je vis cette belle dame le dimanche, et, sans mentir, elle rayonnait. — N'avez-vous point remarqué, me disait-elle, des physionomies nouvelles dans notre bonne ville de Londres?... Et comme je convenais avoir rencontré en effet bon nombre de gens à cheval, ayant la mine assez provinciale : — Ce sont, me dit-elle, des francs-tenanciers du comté de Buckingham, des compatriotes de M. Hampden. On leur a fait signe, et les voici arrivés, au nombre de près de quatre mille, pour voir si on osera toucher à leur représentant. Il ferait beau voir maintenant que les *reformados* de White-Hall missent leurs épées à l'air!... Sans compter, ajouta-t-elle, que nos ministres ont prêché ce matin sur le psaume 122... Lisez-le, ce psaume, et vous verrez de quoi il s'agit... » J'ouvris la bible qu'elle me tendait, et ce que je lus m'édifia complétement (1).

On s'étouffait aux portes de *Grocer's-Hall* le lendemain 10 janvier, et la besogne intérieure du comité se compliquait de mille incidens extérieurs. On lui dénonçait des manœuvres suspectes qui semblaient avoir pour objet de placer la Tour de Londres en des mains hostiles; puis se faisait admettre à grand bruit une députation de marins, maîtres de bâtimens, officiers, matelots, offrant de venir défendre le parlement du côté de la rivière, ce qui leur fut accordé sans peine, ainsi que la permission de pourvoir d'artillerie les bâtimens destinés à ce service (2). Cependant on se hâtait, malgré ces interruptions, de voter, en l'absence des accusés, toutes les mesures qui les concernaient. En agissant ainsi, on ôtait le caractère d'une vengeance personnelle au blâme que le comité déversait sur quelques instrumens subalternes de la rancune royale, les Killigrew, les Fleming, etc. On évitait aussi d'ajouter aux griefs que le monarque prétendait avoir contre les cinq membres leur participation directe à ces actes de résistance. Ils parurent enfin au sein d'une immense agitation, et vinrent silencieusement reprendre leurs places ordinaires. Au même moment entraient des délégués du peuple, des apprentis, etc., qui sollicitaient la faveur de « garder le parlement. » On les remercia de leur bon vouloir en les exhortant à rester dans la Cité, pour la garde d'icelle, pendant que leurs patrons viendraient veiller à la sûreté de l'assemblée. On les avertirait d'ail-

(1) « ... Nos pieds se sont arrêtés en tes portes, ô Jérusalem!... Jérusalem,... *dont les habitans sont fort unis...* »

(2) Le roi Charles Ier, en apprenant cette démarche des marins, affecta de traiter avec dédain ces « rats d'eau » (*water rats*) qui allaient grossir l'armée populaire. Au fond, cette défection lui fut très sensible.

leurs, si leurs services étaient requis. L'un d'eux, parlant au nom des autres, répondit qu'ils obéiraient, et ils sortirent pêle-mêle de la salle. Vinrent ensuite les gens de Southwark, offrant leurs *trained bands*, qu'on accepta. En tout ceci, la chambre excédait visiblement ses droits. Lever des troupes, leur donner des chefs, les armer en vue d'une guerre quelconque, sans le concours de ce qu'on appelle ici l'*exécutif*, c'était enfreindre la constitution. Personne ne le nie; mais on en rejette la faute sur le monarque, qui, en tirant l'épée pour violenter la chambre, a mis celle-ci dans la nécessité de la tirer à son tour, afin de maintenir ses droits et de rester libre. Aussi ce même lundi, sans désemparer, les communes prirent-elles douze résolutions, contre lesquelles parlèrent et votèrent vainement les députés royalistes, MM. Hopton, Price, Dering et consorts. Pour les nouveaux secrétaires d'état, mylord Falkland et sir John Colepeper, je n'ai pas ouï dire qu'ils aient pris part au débat. En vertu de ces résolutions mémorables, 1° une force militaire levée dans la Cité était placée sous les ordres de M. Skippon; 2° les officiers et soldats n'y étaient admis qu'après avoir souscrit la *protestation* naguère publiée par ordre du parlement (1); 3° leur devoir, comme celui de leur chef, était d'obéir à la chambre, nonobstant tous autres ordres ou contre-ordres; 4° ils avaient mission de repousser par la force quiconque les attaquerait; 5° de cette espèce d'armée, huit compagnies étaient commandées pour le lendemain matin avec huit pièces de canon, afin d'escorter l'assemblée rentrant solennellement à Westminster, etc. Toutes ces prescriptions, — et les services volontaires que chaque citoyen en état de s'armer voudrait rendre en ces circonstances, — étaient tenus pour conformes à la loi, et destinés à sauvegarder « le roi, le royaume et le parlement. »

Désormais il n'y avait plus ni voile jeté sur la situation, ni doute sur le parti pris de résister ouvertement à l'autorité royale. M. Hampden, aussi calme que d'habitude, mais cette fois décidé à tout, fit admettre la pétition que venaient présenter ses constituans du Buckinghamshire, et dans laquelle ils promettaient de « mourir aux pieds du parlement, » s'il le fallait, plutôt que de souffrir une atteinte à sa liberté. Les deux derniers actes du comité siégeant à *Grocer's-Hall* furent de remercier le lord-lieutenant d'Irlande, qui, à la demande de l'assemblée, avait mis en non-activité le capitaine

(1) Pour le texte de cette protestation, dont il a déjà été parlé, consulter les *Recollections* de Rushworth, t. III, liv. 1er, p. 241. Elle avait été signée par quatre ou cinq cents membres des communes et cent six membres de la chambre haute (y compris les juges et jurisconsultes). Le serment qui l'accompagnait annonçait la résolution de maintenir la « vraie religion réformée » contre toute innovation papiste, comme aussi les pouvoirs et priviléges des parlemens, les droits légaux et les libertés des sujets.

Hide, un des officiers de White-Hall qui, le 4 janvier, avait montré le plus d'insolence, puis de chasser ignominieusement un messager que le gouverneur de la Tour, sir John Biron, avait cru pouvoir envoyer, au lieu de se présenter lui-même, pour s'enquérir des griefs qu'on avait contre lui, et dont il demandait à se justifier. Vous voyez à quel point l'autorité du parlement avait grandi dans ces journées, et en quelle attitude étaient devant lui les principaux agens du pouvoir royal.

Le roi lui-même, averti d'heure en heure par ses fidèles de tout ce qui se passait, sentait une agitation extrême succéder à l'incrédulité dédaigneuse avec laquelle il avait accueilli les premières nouvelles de la journée. Quand la triste vérité lui apparut, quand il s'assura qu'un triomphe éclatant allait saluer le lendemain, sans qu'il pût l'empêcher, les cinq « traîtres » qu'il avait publiquement flétris et voulu traîner à l'échafaud, l'indignation et la crainte lui firent prendre une résolution soudaine. Ce même lundi, sur les quatre heures du soir, au moment où le comité allait se dissoudre, il monta dans un carrosse avec la reine et leurs enfans, et après avoir fait appeler à la portière, pour le remercier de ses services, le capitaine des *trained bands* qui depuis deux mois commandait la garde du palais, il se fit conduire à Hampton-Court. En ceci, je crois qu'il fit bien. Le roi Charles ne pouvait guère assister décemment à l'entrée triomphale du roi Pym.

Vous savez avec quelle pompe a eu lieu, le 11 janvier, cette cérémonie. Sur l'un des bords de la Tamise étaient rangées les milices de la Cité, sur l'autre les *trained bands* de Southwark. Tous ces miliciens avaient, qui au chapeau, qui au bout de sa pique ou de sa hallebarde, des exemplaires de la *protestation*. La rivière elle-même était comme couverte de chaloupes et de batelets armés d'où partaient sans cesse des volées de mousqueterie et des salves de canons. Les compagnies de la Cité avaient mis la plus vaste et la plus richement décorée de leurs *barges* à la disposition des cinq membres, qui s'embarquèrent au lieu dit « des *Trois-Grues* » pour rentrer à Westminster. Des applaudissemens comme j'en ai peu entendu de ma vie saluèrent ces personnages au moment où ils mirent le pied sur le rivage, au bas des degrés du palais. Le président et la chambre les attendaient debout, et, un instant après qu'ils eurent repris leurs siéges accoutumés, tous les cinq se levèrent. MM. Hampden, Hollis, Haselrig et Strode demeurèrent en silence, et la tête nue, pendant que M. Pym remerciait en leur nom tous les bons citoyens de Londres, ajoutant « qu'après les services rendus par la Cité au parlement, il était de l'honneur de la chambre de protéger désormais les *citizens* contre toutes les conséquences possibles du

dévouement affectueux dont ils avaient fait preuve. » Ce langage habile consommait l'alliance récente de la capitale et du parlement, et constatait ce fait essentiel, que des abus du pouvoir royal on était garanti désormais par le pouvoir parlementaire, en état de faire respecter ses décisions. Ces nouveautés faisaient branler la tête aux vieillards, aux sages de la chambre, et scandalisaient particulièrement notre ami sir Simonds d'Ewes; mais les royalistes, si furieux qu'ils pussent être, ne se dissimulaient pas l'étendue de leur défaite, et j'entendis l'un d'eux (sir Edward Dering) dire que, « s'il pouvait honnêtement être Pym, il préférerait ce rôle à celui du roi Charles. »

Celui-ci s'était d'abord rendu à Hampton-Court. Là venaient encore jusqu'à lui les frémissemens de la capitale : les constituans de Hampden par exemple, les francs-tenanciers du Buckinghamshire, n'osèrent-ils pas lui porter une pétition semblable à celle qu'ils avaient déjà présentée à la chambre des communes, le propre jour de la rentrée à Westminster? Elle était à peine respectueuse dans la forme et très hardie au fond. Le roi la reçut pourtant avec assez de douceur, feinte ou sincère; mais, bien qu'il eût eu le temps de réfléchir à l'imprudence de l'accusation portée contre les cinq membres du parlement, il ne sut pas se résoudre à déclarer aux pétitionnaires qu'il n'y serait pas donné suite. Le roi leur répondit simplement : « J'aimerais mieux acquérir la preuve de l'innocence de votre délégué que le trouver coupable. En tout cas, je ne fais point remonter à ceux qui l'ont nommé la responsabilité des crimes qu'il a pu commettre. » Vous reconnaîtrez à ce langage le caractère de ce prince, tour à tour imprudent et timide, cédant sur les grands points, inflexible sur les petits scrupules. Les communes, huit jours après cette réponse aux électeurs de M. Hampden, ont fait demander à sa majesté les preuves qu'elle avait à fournir à l'appui de l'accusation portée contre les cinq députés. Le roi a répondu qu'il ne pouvait encore livrer à la publicité les faits dont il comptait se servir, mais qu'il procéderait, devant les juges ordinaires, dans les formes usitées. Neuf jours plus tard, nouvelle insistance des communes, à laquelle le roi vient de répondre en renonçant aux poursuites et en offrant un pardon général. La chambre, en s'autorisant de certains statuts, a déclaré là-dessus « que le roi ne pouvait se borner à innocenter ainsi personnellement les accusés, mais qu'il leur devait le nom des conseillers par l'avis desquels ils avaient été injustement poursuivis. « Comme il gardait le silence malgré cette sommation nouvelle, on a rendu un *bill* qui reconnaît les cinq membres bien et dûment acquittés, et un autre pour décréter d'accusation l'*attorney general*, sur qui pèse la responsabilité de l'accusation portée contre

eux. Tout le monde ici pense que ce magistrat (sir Ed. Herbert) est en grand danger, et on se demande si, pour lui venir en aide, sa majesté ne cédera point (1). De Hampton-Court le roi s'est rendu à Windsor. De Windsor il doit aller à York. Quand le reverra-t-on à Londres et comment y reviendra-t-il? Dieu seul le peut dire (2).

Dès ce moment l'Angleterre est en guerre civile. La reine se dispose, m'assure-t-on, à s'embarquer pour la Hollande, où elle emmène sa fille et va chercher à se procurer de l'argent en donnant pour gages les diamans de la couronne. La famille royale se trouve fort dépourvue. J'ai lu dans certaines dépêches confidentielles que ses serviteurs sont mal payés, et que le prince-électeur a manqué plus d'une fois des objets les plus nécessaires, de vin pour sa table, de bougies pour son cabinet. Le vide se fait autour du monarque. Mylord Essex et mylord Holland ont offert leurs démissions des grandes charges qu'ils occupaient (comme lord chambellan et premier gentilhomme de la chambre) pour venir vaquer ici à leur office parlementaire. Lady Carlisle n'a pas eu de peine à faire passer de ce côté son frère Northumberland. Warwick est aussi parmi les convertis. Vous voyez que la trahison est de mode en assez bon lieu.

On a vainement, à plusieurs reprises, essayé de provoquer une démarche du parlement auprès du roi pour en venir à une réconciliation. Les chefs du mouvement ne se sentiraient plus en sûreté après de si grandes victoires, s'ils laissaient la moindre chance à un prince qui leur a marqué un mauvais vouloir si obstiné. Cédât-il aux conditions les plus dures, ils savent que ce serait à regret, et sans se croire lié par des promesses que la force lui aurait arrachées. M. Pym lui-même, qui, avant l'accusation portée contre lui, était simplement attaché au maintien des droits parlementaires, me semble à présent bien changé. Il en convient d'ailleurs, et voici ce qu'il disait l'autre jour devant moi chez milady Carlisle : « Quand j'ai vu qu'on en voulait à ma vie, et qu'on me proscrivait comme traître pour m'être dévoué corps et âme au service du pays, quand j'ai appris que, contre tout privilége, le roi lui-même, à la tête de gens armés, venait me chercher jusqu'au sein des communes, tandis que je n'avais jamais nourri une seule pensée hostile contre sa majesté, ni aucune intention préjudiciable à l'état, j'ai cru pouvoir prendre soin de ma vie et me réfugier sous la protection du parlement...

(1) L'*attorney general* fut, par bill du parlement, privé du droit de siéger ou de parler devant aucune des deux chambres, et de plus envoyé dans la prison de la Flotte. Son maître l'abandonna à son malheureux sort.

(2) Charles Ier ne revit la capitale de son royaume que dans les premiers jours de janvier 1649. Le 20, il fut mis en jugement, et dix jours plus tard il montait sur l'échafaud de White-Hall.

Dieu maintenant protége la bonne cause!... » Milady Carlisle écoutait ce discours avec un air passablement ironique : — Je ne sais si Dieu les protégera, me dit-elle à demi-voix, comme je lui donnais la main pour passer dans un autre salon... Mais vous n'ignorez point que le diable s'est mêlé de leur affaire assez à propos pour eux. Qu'en dites-vous, monsieur le Français? — Que l'enfer doit être un lieu de délices, lui répondis-je en la regardant avec admiration. — Oui... comme la vengeance est une douce chose, repartit la belle comtesse, dont la physionomie était sombre à faire peur.

Voilà, madame, le récit que vous désiriez. Il vous dira où nous en sommes et convaincra, je pense, certaines personnes qu'elles n'ont à redouter d'ici aucun obstacle. Le roi d'Angleterre a beaucoup d'affaires sur les bras, et il les a pour longtemps. Son éminence peut donc tout à son aise rudoyer les parlemens de France et faire tête aux Espagnols. Son plus redoutable ennemi est tombé, l'an dernier, dans les bois de la Marfée. On nous parle bien ici d'une conspiration qui s'ourdit à grand'peine, et qui, vu le nom et la qualité des personnages, me semble compromise d'avance. A la place de M. Le Grand (1), j'y regarderais avant de m'attaquer à un homme dont les coups portent si vite et si loin sur tout ce qui fait obstacle. Sa majesté le roi d'Angleterre saurait que lui en dire à cette heure, et je me figure que, dans le trouble de ses pensées, certaine soutane rouge lui apparaît quelquefois. Pour moi, j'admire, en même temps que notre grand ministre, ces obstinés parlementaires anglais qui, pied à pied, sans se lasser jamais, gagnent du terrain, s'établissent en des postes inexpugnables, et tiennent en échec un des plus puissans monarques du monde. Je les connais maintenant, et vous peux annoncer qu'ils le mèneront loin, s'il n'y prend garde. Il y a des gens parmi eux qui commencent à parler de république. Aucun n'y songeait il y a deux mois.....

Tel est le récit du brave capitaine Hercule Langres. Strictement historique dans toutes les parties qui se peuvent vérifier, il porte en lui-même sa garantie de sincérité, et, le comparant aux récits de la même époque si savamment mis en œuvre par M. John Forster, nous n'y avons signalé aucune inexactitude de quelque importance. C'est ce qui nous a donné l'idée de le publier comme une curieuse annexe à toutes les histoires de la révolution d'Angleterre.

E.-D. Forgues.

(1) On appelait ainsi M. de Cinq-Mars, le grand-écuyer, qui fut exécuté, comme chacun sait, le 12 septembre 1642.

VALVÈDRE

TROISIÈME PARTIE. [1]

IV.

J'oubliais tout au milieu de ces orages mêlés de délices, et, en exerçant mes forces contre le torrent qui m'entraînait, je les sentais s'éteindre et se tourner vers le rêve du bonheur à tout prix, lorsqu'un signal parti de la montagne m'annonça le retour probable d'Obernay pour le lendemain. C'était une double fusée blanche attestant que tout allait bien, et que mon ami se dirigeait vers nous; mais M. de Valvèdre était-il avec lui? serait-il à Saint-Pierre dans douze heures?

Ce fut la première fois que je pensai à l'attitude qu'il faudrait prendre vis-à-vis de ce mari, et je n'en pus imaginer aucune qui ne me glaçât de terreur. Que n'aurais-je pas donné pour avoir affaire à un homme brutal et violent que j'aurais paralysé et dominé par un froid dédain et un tranquille courage? Mais ce Valvèdre qu'on m'avait dépeint si calme, si indifférent ou si miséricordieux envers sa femme, en tout cas si poli, si prudent, et religieux observateur des plus délicates convenances, de quel front soutiendrais-je son regard? de quel air recevrais-je ses avances? car il était bien certain qu'Obernay lui avait déjà parlé de moi comme de son meilleur ami, et qu'en raison de son âge et de son état dans le monde, M. de Valvèdre me traiterait en jeune homme que l'on veut encourager, protéger ou conseiller au besoin. Je n'avais plus senti la force d'in-

(1) Voyez les livraisons du 15 mars et du 1er avril.

terroger Obernay sur son compte. Depuis que j'aimais Alida, j'aurais voulu oublier l'existence de son mari. D'après le peu de mots que, malgré moi, j'avais été forcé d'entendre, je me représentais un homme froid, très digne et assez railleur. Selon Alida, c'était le type des intentions généreuses avec le secret dédain des consciences imbues de leur supériorité.

Qu'il fût paternel ou blessant dans sa bienveillance, j'étais bien assez malheureux sans avoir encore la honte et le remords de trahir un homme qu'il m'eût peut-être fallu estimer et respecter en dépit de moi-même. Je résolus de ne pas l'attendre; mais Alida me trouva lâche et m'ordonna de rester. — Vous m'exposez à d'étranges soupçons de sa part, me dit-elle. Que va-t-il penser d'un jeune homme qui, après avoir accepté le soin de me protéger dans mon isolement, s'enfuit comme un coupable à son approche? Obernay et Paule seront également frappés de cette conduite, et n'auront pas plus que moi une bonne raison à donner pour l'expliquer. Comment! vous n'avez pas prévu qu'en aimant une femme mariée vous contractiez l'obligation d'affronter tranquillement la rencontre de son mari, que vous me deviez de savoir souffrir pour moi, qui vais souffrir pour vous cent fois plus? Songez donc au rôle de la femme en pareille circonstance : s'il y a lieu à feindre et à mentir, c'est sur elle seule que tombe tout le poids de cette odieuse nécessité. Il suffit à son complice de paraître calme et de ne commettre aucune imprudence; mais elle qui risque tout, son honneur, son repos et sa vie, elle doit tendre toutes les forces de sa volonté pour empêcher le soupçon de naître. Croyez-moi, pour celle qui n'aime pas le mensonge, c'est là un véritable supplice, et pourtant je vais le subir, et je n'ai pas seulement songé à vous en parler. Je ne vous ai pas demandé de m'en plaindre, je ne vous ai pas reproché de m'y avoir exposée. Et vous, à l'approche du danger qui me menace, vous m'abandonnez en disant : Je ne sais pas feindre, je suis trop fier pour me soumettre à cette humiliation! Et vous prétendez que vous m'aimez, que vous voudriez trouver quelque terrible occasion de me le prouver, de me forcer à y croire! En voici une prévue, banale, vulgaire et facile entre toutes, et vous fuyez!

Elle avait raison. Je restai. La destinée, qui me poussait à ma perte, parut venir à mon secours. Obernay revint seul. Il apportait à Mme de Valvèdre une lettre de son mari, qu'elle me montra, et qui contenait à peu près ceci :

« Mon amie, ne m'en veuillez pas de m'être encore laissé *tenter par les cimes*. On n'y périt pas toujours, puisque m'en voilà revenu sain et sauf. Obernay m'a dit la cause de votre excursion dans ces

montagnes. Je me rends sans conteste à vos motifs, et je regarde comme mon premier devoir de faire droit à vos réclamations. Je vais à Valvèdre chercher ma sœur aînée. Je me charge de l'installer tout de suite à Genève, afin que vous puissiez retourner chez vous sans chagrin aucun. En même temps je vais tout disposer à Genève pour le mariage de Paule, et je vous prierai de venir m'y rejoindre avec elle au commencement du mois prochain. De cette façon, la sœur aînée pourra assister à la cérémonie sans que vous ayez l'air de n'être pas en bonne intelligence. Vous amènerez les enfans. Voici l'âge venu où Edmond doit entrer au collége. Obernay complétera ma lettre par tous les détails que vous pourrez désirer. Comptez toujours sur le dévouement de votre ami et serviteur,

« VALVÈDRE. »

Cette missive, dont je suis sûr d'avoir rendu sinon les expressions, du moins la teneur et l'esprit, confirmait pleinement tout ce qu'Alida m'avait dit des bons procédés et des formes polies de son mari, en même temps qu'elle peignait le détachement d'une âme supérieure aux déceptions ou aux désastres de l'amour. Il y avait peut-être un drame poignant sous cette parfaite sérénité; mais l'impression en était effacée, soit par la force de la volonté, soit par la froideur de l'organisation.

J'ignore pourquoi la lecture de cette lettre produisit un effet tout contraire à celui que Mme de Valvèdre en attendait : elle me l'avait fait lire, croyant éteindre les feux de ma jalousie; ils en furent ravivés et comme exaspérés. Un époux tellement irréprochable dans la gouverne de sa famille avait, devant Dieu et devant les hommes, le droit de tout exiger en retour de ses promptes et généreuses condescendances. Il était bien légitimement le maître et l'arbitre de cette femme dont il se disait chevaleresquement le serviteur et l'ami dévoué. Oui certes, il avait le droit pour lui, puisqu'il avait la justice et la raison souveraines. Rien ne pouvait jamais autoriser sa faible compagne à rompre des liens qu'il savait rendre doublement sacrés. Elle était à lui pour toujours, fût-ce à titre de sœur, comme elle le prétendait, car ce frère-là, mari ou non, était un appui plus légitime et plus sérieux que l'amant de la veille ou que celui du lendemain.

Je sentis mon rôle éphémère, presque ridicule. Je me flattais de le répudier quand ma passion serait assouvie, et je ne songeai plus qu'à l'assouvir. Alida ne l'entendait pas ainsi. Je commençai à la tromper résolûment et à lui inspirer de la confiance, avec l'intention bien arrêtée de surprendre son imagination ou ses sens.

Elle repartait le surlendemain pour sa villa de Valvèdre. Obernay

était chargé de l'accompagner, mais on devait prendre le plus long, afin de ne pas se croiser avec M. de Valvèdre emmenant sa vieille sœur à Genève. Je n'avais plus de prétexte pour rester auprès d'Alida, car j'avais annoncé à Obernay qu'après une huitaine de jours à lui consacrés je continuerais ma tournée en Suisse, sauf à retourner le voir à Genève avant de me rendre en Italie. Il ne m'aida pas à changer de projets. — Valvèdre a fixé mon mariage au 1er août, me dit-il; je regarde comme impossible que tu me refuses d'y assister. Moi, je serai dans ma famille dès le 15 juillet, et je t'attendrai. Nous sommes le 2, tu as donc tout le temps d'aller voir une partie de nos grands lacs et de nos belles montagnes; mais il ne faut pas tarder à commencer ta tournée. Je presse ton départ, tu le vois, mais c'est pour mieux m'assurer ton retour.

Assister au mariage d'Henri avec Mlle de Valvèdre, c'était me placer forcément en présence de ce mari que j'étais si content d'avoir évité. Ce n'est pas sous les yeux de toute cette famille, avec son chef en tête, que je voulais revoir Alida. Pourtant je ne trouvais aucun moyen de refuser. Lancé dans la voie du mensonge, je promis, avec la résolution de me casser une jambe en voyage plutôt que de tenir ma parole.

Je fis mes paquets et partis une heure après, laissant Alida effrayée de ma précipitation, blessée de ma résistance au désir qu'elle m'exprimait d'avoir mon escorte durant une partie de sa route. La laisser inquiète et mécontente faisait partie de mon plan de séduction.

Je souris bien tristement, quand je pense aujourd'hui à mes tentatives de perversité : elles étaient si peu de mon âge et si éloignées de mon caractère, que je me trouvai comme soulagé de pouvoir les oublier pendant quelques jours. Je m'enfonçai dans les hautes montagnes, en attendant le moment où le retour de M. de Valvèdre et d'Obernay à Genève me permettrait d'aller surprendre Alida dans sa résidence, dont je m'étais tracé, sur ma carte routière, un itinéraire détaillé.

Je passai une dizaine de jours à me fatiguer les jambes et à m'exalter le cerveau. Je traversai les Alpes pennines, et je remontai les Alpes du Valais vers le Simplon. Du haut de ces régions grandioses, ma vue plongeait tour à tour sur la Suisse et l'Italie. C'est un des plus vastes et des plus fiers tableaux que j'aie jamais vus. Je voulus aller aussi haut que possible sur les croupes du Sempione italien, voir de près ses étranges et horribles cascades ferrugineuses, qui, à côté de fleuves de lait écumeux, semblent rayer les neiges de fleuves de sang. Je bravai le froid, le péril, et le sentiment de la détresse morale qui s'empare d'une jeune âme dans ces affreuses solitudes. L'avouerai-je? j'éprouvais le besoin de m'égaler, à mes

propres yeux, en courage et en stoïcisme, à M. de Valvèdre. J'avais été irrité d'entendre sa femme et sa sœur parler sans cesse de sa force et de son intrépidité. Il semblait que ce fût un titan, et un jour que j'avais exprimé le désir de tenter une excursion pareille, Alida avait souri comme si un nain eût parlé de suivre un géant à la course. J'aurais trouvé puéril de m'exercer en sa présence; mais seul, et au risque de me briser ou de me perdre dans les abîmes, je consolais mon orgueil froissé, et je m'évertuais à devenir, moi aussi, un type de vigueur et d'audace. J'oubliais que ce qui faisait le mérite de ces entreprises désespérées, c'était un but sérieux, l'espoir des conquêtes scientifiques. Il est vrai que je croyais marcher à la conquête du démon poétique, et je m'évertuais à improviser au milieu des glaciers et des précipices; mais il faut être un demi-dieu pour trouver sur de pareilles scènes l'expression d'un sentiment personnel. C'est à peine si je rencontrais, dans l'écrin chatoyant des épithètes et des images romantiques, un faible équivalent pour traduire la sublimité des choses environnantes. Le soir, quand j'essayais d'écrire mes rimes, je m'apercevais bien que ce n'étaient que des rimes, et pourtant j'avais bien vu, bien décrit, bien traduit; mais précisément la poésie, comme la peinture et la musique, n'existe qu'à la condition d'être autre chose qu'un équivalent de traduction. Il faut que ce soit une idéalisation de l'idéal. J'étais effrayé de mon insuffisance et ne m'en consolais qu'en l'attribuant à la fatigue physique.

Une nuit, dans un misérable chalet où j'avais demandé l'hospitalité, je fus navré par une scène tout humaine, que je m'exerçai à regarder de sang-froid, afin de la rendre plus tard sous forme littéraire. Un enfant se mourait dans les convulsions. Le père et la mère, ne sachant pas le soulager et le jugeant perdu, le regardaient d'un œil sec et morne se débattre sur la paille. Le désespoir muet de la femme était sublime d'expression. Cette laide créature, goîtreuse, à demi crétine, devenait belle par l'instinct de la maternité. Le père, farouche et dévot, priait sans espoir. Assis sur mon grabat, je les contemplais, et ma stérile pitié ne rencontrait que des mots et des comparaisons! J'en fus irrité contre moi-même, et je pensai qu'en ce moment il eût mieux valu être un petit médecin de campagne que le plus grand poète du monde.

Quand le jour vint, je m'éveillai et m'aperçus seulement alors que la fatigue m'avait vaincu. Je me soulevai, croyant voir l'enfant mort et la mère prosternée; mais je vis la mère assise, et sur ses genoux l'enfant qui souriait. Auprès d'eux était un homme en casaque de laine et en guêtres de cuir, dont les mains blanches et la trousse de voyage dépliée annonçaient autre chose qu'un colporteur

ou un contrebandier. Il fit prendre au petit malade une seconde dose de je ne sais quel calmant, donna ses instructions aux parens dans leur dialecte, que je comprenais peu, et se retira en refusant l'argent qu'on lui offrait. Quand il fut sorti, on s'aperçut qu'au lieu d'en recevoir, il en avait laissé à dessein dans la sébile du foyer.

Il était donc venu pendant mon sommeil, il avait été envoyé là, dans ce désert, par la Providence, l'homme de bien et de secours, le messager d'espoir et de vie, le petit médecin de campagne, antithèse du poète sceptique.

Il y avait là *un sujet*. Je me mis à le composer en descendant la montagne, après avoir joint mon offrande à celle du médecin; mais bientôt j'oubliai tout pour admirer le portique grandiose que je franchissais. Au bout d'une demi-heure de marche, j'avais laissé au-dessus de moi les glaciers et les cimes formidables; j'entrais dans la vallée du Rhône, que je dominais encore d'une hauteur vertigineuse, et qui s'ouvrait sous mes pieds comme un abîme de verdure traversé de mille serpens d'or et de pourpre. Le fleuve et les nombreux torrens qui se précipitent dans son lit s'embrasaient de la rougeur du matin. Une brume rosée qui s'évanouissait rapidement me faisait paraître encore plus lointaines les dentelures neigeuses de l'horizon et les profondeurs magiques de l'amphithéâtre. A chaque pas, je voyais surgir de ces profondeurs des crêtes abruptes couronnées de roches pittoresques ou de verdure dorée par le soleil levant, et, entre ces cimes qui s'abaissaient graduellement, il y avait d'autres abîmes de prairies et de forêts. Chacun de ces recoins formait un magnifique paysage, quand le regard et la pensée s'y arrêtaient un instant; mais si l'on regardait autour, au-delà et au-dessous, le paysage sublime n'était plus qu'un petit accident perdu dans l'immensité du tableau, un détail, un repoussoir, et pour ainsi dire une facette du diamant.

Devant ces bassins alpestres, le peintre et le poète sont comme des gens ivres à qui l'on offrirait l'empire du monde. Ils ne savent quel petit refuge choisir pour s'abriter et se préserver du vertige. L'œil voudrait s'arrêter à quelque point de départ pour compter ses richesses : elles semblent innombrables, car, en descendant les sinuosités des divers plans, on voit chaque tableau changer d'aspect et présenter d'autres couleurs et d'autres formes.

Le soleil montait, la chaleur s'engouffrait de plus en plus dans ces creux vallons superposés. Le Haut-Simplon ne m'envoyant plus dans le dos ses aiguillons de glace, je m'arrêtai pour ne pas perdre trop tôt le spectacle de l'ensemble du Valais. Je m'assis sur la mousse d'une roche isolée, et j'y mangeai le morceau de pain bis que j'avais acheté au chalet, après quoi, l'ombre des grands sapins

s'allongeant d'elle-même obliquement sur moi, et la clochette des troupeaux invisibles perdus sous la ramée berçant ma rêverie, je me laissai aller quelques instans au sommeil.

Le réveil fut délicieux. Il était huit heures du matin. Le soleil avait pénétré jusque dans les plus mystérieuses profondeurs, et tout était si beau, si inculte et si gracieusement primitif autour de moi, que j'en fus ravi. En cet instant, je pensai à Mme de Valvèdre comme à l'idéal de beauté auquel je rapportais toutes mes admirations, et je me rappelai sa forme aérienne, ses décevantes caresses, son sourire mystérieux. C'était la première fois que je me trouvais dans une situation propre au recueillement depuis que j'étais aimé d'une belle femme, et, si je ne puisai pas dans cette pensée l'émotion douce et profonde du vrai bonheur, du moins j'y trouvai tous les enivremens, toutes les fumées de la vanité satisfaite.

C'était le moment d'être poète, et je le fus en rêve. J'eus, en regardant la nature autour de moi, des éblouissemens et des battemens de cœur que je n'avais jamais éprouvés. Jusque-là, j'avais médité après coup sur la beauté des choses, après m'être enivré du spectacle qu'elles présentent. Il me sembla que ces deux opérations de l'esprit s'effectuaient en moi simultanément, que je sentais et que je décrivais tout ensemble. L'expression m'apparaissait comme mêlée au rayon du soleil, et ma vision était comme une poésie tout écrite. J'eus un tremblement de fièvre, une bouffée d'immense orgueil. — Oui, oui! m'écriai-je intérieurement, — et je parlais tout haut sans en avoir conscience, — je suis sauvé, je suis heureux, je suis artiste!

Il m'était rarement arrivé de me livrer à ces monologues, qui sont de véritables accès de délire, et bien que j'eusse pris l'habitude dans ces derniers temps de réciter mes vers au bruit des cataractes, l'écho de ma voix et de ma prose dans ce lieu paisible m'effraya. Je regardai autour de moi instinctivement, comme si j'eusse commis une faute, et j'eus un véritable sentiment de honte en voyant que je n'étais pas seul. A trois pas de moi, un homme, penché sur le rocher, puisait de l'eau dans une tasse de cuir au filet d'une source, et cet homme, c'était celui que j'avais vu deux heures plus tôt, sauvant l'enfant malade du chalet et faisant l'aumône à mes hôtes.

Malgré son costume alpestre, qui tenait du montagnard encore plus que du touriste, je fus frappé de l'élégance de sa tournure et de sa physionomie. Il était en outre remarquablement beau de type et de formes, et ne paraissait pas avoir plus de trente ans. Il avait ôté son chapeau, et je vis ses traits, que je n'avais fait qu'entrevoir au chalet. Ses cheveux noirs, épais et courts, dessinaient un

front blanc et vaste, d'une sérénité remarquable. L'œil, bien fendu, avait le regard doux et pénétrant; le nez était fin, et l'expression de la narine se liait à celle de la lèvre par un demi-sourire d'une bienveillance calme et délicatement enjouée. La taille moyenne et la poitrine large annonçaient la force physique, en même temps que les épaules, légèrement voûtées, trahissaient l'étude sédentaire ou l'habitude de la méditation.

J'oubliai, en le regardant avec un certain sentiment d'analyse, l'espèce de confusion que je venais d'éprouver, et je le saluai avec sympathie. Il me rendit mon salut avec cordialité, et m'offrit la tasse pleine d'eau qu'il allait porter à ses lèvres, en me disant que cette eau si belle était digne d'être offerte comme une friandise.

J'acceptai, obéissant à l'attrait qui me poussait à échanger quelques paroles avec lui; mais à la manière dont il me regardait, je sentis que j'étais pour lui un objet de curiosité ou de sollicitude. Je me rappelai l'étrange exclamation qui m'était échappée en sa présence, et je me demandai s'il ne me prenait pas pour un aliéné. Je ne pus m'empêcher d'en rire, et pour le rassurer en sauvant mon amour-propre : — Docteur, lui dis-je, vous me prescrivez cette eau pure comme un remède, convenez-en, ou vous en faites l'épreuve sur moi pour voir si je ne suis pas hydrophobe; mais tranquillisez-vous, vous n'aurez pas à me soigner. J'ai toute ma raison. Je suis un pauvre comédien ambulant, et vous m'avez surpris récitant un fragment de rôle.

— Vraiment? dit-il d'un air de doute. Vous n'avez pourtant pas l'air d'un comédien!

— Pas plus que vous n'avez l'air d'un médecin de campagne. Pourtant vous êtes un disciple de la science, et moi un disciple de l'art : que vous en semble?

— Soit! reprit-il. Je ne vous ai pris ni pour un naturaliste, ni pour un peintre; mais, d'après ce que ces gens du chalet m'ont dit de vous, je vous prenais pour un poète.

— Qu'ont-ils donc pu vous dire de moi?

— Que vous déclamiez tout seul dans la montagne; c'est pourquoi les bonnes gens vous prenaient pour un fou.

— Et ils vous envoyaient à mon secours, ou bien la charité vous a mis à ma recherche?

— Non! dit-il en riant. Je ne suis pas de ces médecins qui courent après la clientèle et qui lui demandent la bourse ou la vie au coin d'un bois. Je m'en allais à Brigg en me promenant. J'ai flâné en route. J'avais soif, et le murmure de la source m'a amené auprès de vous. Vous récitiez ou vous improvisiez. Je vous ai dérangé...

— Non pas, m'écriai-je; vous alliez fumer un cigare, et, si vous

le permettez, je fumerai le mien près de vous. Savez-vous, docteur, que je suis très heureux de vous voir à tête reposée et de causer un moment avec vous?

— Comment? vous ne me connaissez pas?

— Pas plus que vous ne me connaissez; mais vous êtes pour moi le héros improvisé d'un petit poème que je roulais dans ma cervelle de comédien. Un proverbe, une fantaisie, je suppose : deux scènes pour peindre le contraste entre les deux types que nous représentons, vous et moi. La première est tout à votre avantage. L'enfant se mourait, je plaignais la mère en m'endormant; vous la consoliez, vous sauviez l'enfant à mon réveil! Le cadre était simple et touchant, et vous aviez le beau rôle. Dans la seconde scène, je voudrais pourtant relever l'artiste : vous pensez bien qu'on n'abjure pas l'orgueil de son état! mais que puis-je imaginer pour avoir ici plus d'esprit et de sens que vous? Je ne trouve absolument rien, car individuellement vous me paraissez très supérieur à moi en toutes choses... Il faudrait que vous fussiez assez modeste pour m'aider à prouver que l'artiste est le médecin de l'âme, comme le savant est celui du corps.

— Oui, répondit mon aimable docteur en s'asseyant à mes côtés et en acceptant un de mes cigares; c'est une idée, et je me livre à vous pour que vous la réalisiez. Je ne me crois supérieur à personne; mais supposons que je sois très fort d'intelligence et cependant très faible en philosophie, que j'aie un grand chagrin ou un grand doute : c'est à votre éloquence exercée sur les matières du sentiment et de l'enthousiasme à me guérir en m'attendrissant ou en me rendant la foi. Voyons, improvisez!

— Oh! doucement! m'écriai-je, je ne peux pas improviser sans répondre à quelque chose, et vous ne me dites rien. Il ne suffit pas de supposer, je ne sais pas m'exalter à froid. Confiez-moi vos peines, imaginez quelque drame, et s'il n'y en a aucun dans votre vie, inventez-en un!

Il se mit à rire de bon cœur de ma fantaisie, et pourtant, au milieu de sa gaieté, je crus voir passer un nuage sur son beau front, comme si j'eusse imprudemment rouvert une blessure cachée. Je ne me trompais pas : il cessa de rire et me dit avec douceur :

— Mon cher monsieur, ne jouons pas à ce jeu-là, ou jouons-y sérieusement. A mon âge, on a toujours eu un drame dans sa vie. Voici le mien. J'ai beaucoup aimé une femme qui est morte. Avez-vous des paroles et des idées pour me consoler?

Je fus si frappé de la simplicité de sa plainte que je perdis l'envie de faire de l'esprit. — Je vous demande pardon de ma maladresse, lui dis-je. J'aurais dû me dire que vous n'étiez pas un enfant comme

moi, et que, dans tous les cas, ce sujet de causerie ne me donnerait sur vous aucun avantage. Quand vous m'aurez quitté, je pourrai bien trouver, en prose ou en vers, quelque tirade à effet pour vous répondre et vous consoler; mais ici, devant une figure qui commande la sympathie, devant une parole qui impose le respect, je me sens si petit garçon que je ne me permettrai même pas de vous plaindre, certain que je suis d'avoir beaucoup moins de sagesse et de courage que vous n'en avez vous-même.

Ma réponse le toucha; il me tendit la main en me disant que j'étais un modeste et brave garçon, et que je venais de lui parler en homme, ce qui valait encore mieux que de parler en poète.

— Ce n'est pourtant pas, ajouta-t-il en secouant sa mélancolie par un généreux effort, que je dédaigne les poètes et la poésie. Les artistes m'ont toujours semblé aussi sérieux et aussi utiles que les savans quand ils sont vraiment artistes, et un grand esprit qui tiendrait également du savant et de l'artiste me paraîtrait le plus noble représentant du beau et du vrai dans l'humanité.

— Ah! puisque vous voulez bien causer avec moi, repris-je, il faut que vous me permettiez de vous contredire. Il est bien entendu d'avance que vous aurez raison; mais laissez-moi émettre ma pensée.

— Oui, oui, je vous en prie. C'est peut-être moi qui ai tort. La jeunesse est grand juge en ces matières. Parlez...

Je parlai avec abondance et conviction. Je ne rapporterai pas mes paroles, dont je ne me souviens guère, et que le lecteur imaginera sans peine en se rappelant la théorie de l'art pour l'art, si fort en vogue à cette époque. La réponse de mon interlocuteur, qui m'est très présente, fera d'ailleurs suffisamment connaître le plaidoyer.

— Vous défendez votre église avec ardeur et talent, me dit-il; mais je regrette de voir toujours des esprits d'élite s'enfoncer volontairement dans une notion qui est une erreur funeste au progrès des connaissances humaines. Nos pères ne l'entendaient pas ainsi, ils cultivaient simultanément toutes les facultés de l'esprit, toutes les manifestations du beau et du vrai. On dit que les connaissances ont pris un tel développement que la vie d'un homme suffit à peine aujourd'hui à une des moindres spécialités : je ne suis pas convaincu que cela soit bien vrai. On perd tant de temps à discuter ou à intriguer pour se faire un nom, sans parler de ceux qui perdent les trois quarts de leur vie à ne rien faire! C'est parce que la vie sociale est devenue très compliquée que les uns gaspillent leur existence à s'y frayer une voie, et les autres à ne rien vouloir entreprendre de peur de se fatiguer. Et puis encore l'esprit humain s'est subtilisé à l'excès, et, sous prétexte d'analyse intellectuelle et de contemplation intérieure, la puissante et infortunée race des poètes s'use dans le vague

ou dans le vide, sans chercher son rassérénement, sa lumière et sa vie dans le sublime spectacle du monde! Permettez, ajouta-t-il avec une douce et convaincante vivacité en me voyant prêt à l'interrompre : je sais ce que vous voulez me dire. Le poète et le peintre se prétendent les amans privilégiés de la nature; ils se flattent de la posséder exclusivement, parce qu'ils ont des formes et des couleurs et un vif ou profond sentiment pour l'interpréter. Je ne le nie pas et j'admire leur traduction quand elle est réussie; mais je prétends, moi, que les plus habiles et les plus heureux, les plus durables et les mieux inspirés d'entre eux sont ceux qui ne se contentent pas de l'aspect des choses, et qui vont chercher la raison d'être du beau au fond des mystères d'où s'épanouit la splendeur de la création. Ne me dites pas, à moi, que l'étude des lois naturelles et la recherche des causes refroidissent le cœur et retardent l'essor de la pensée; je ne vous croirais pas, car, si peu qu'on regarde la source ineffable des éternels phénomènes, je veux dire la logique et la magnificence de Dieu, on est ébloui d'admiration devant son œuvre. Vous autres, vous ne voulez tenir compte que d'un des résultats de cette logique sublime, le beau qui frappe les yeux; mais, à votre insu, vous êtes des savans quand vous avez de bons yeux, car le beau n'existerait pas sans le sage et l'ingénieux dans les causes; seulement vous êtes des savans incomplets et systématiques, qui se ferment, de propos délibéré, les portes du temple, tandis que les esprits vraiment religieux en recherchent les sanctuaires et en étudient les divins hiéroglyphes. Croyez-vous que ce chêne dont le magnifique branchage vous porte à la rêverie perdrait dans votre esprit, si vous aviez examiné le frêle embryon qui l'a produit, et si vous aviez suivi les lois de son développement au sein des conditions propices que la Providence universelle lui a préparées? Pensez-vous que cette petite mousse dont nous foulons le frais velours cesserait de vous plaire le jour où vous découvririez à la loupe le fini merveilleux de sa structure et les singularités ingénieuses de sa fructification? Il y a plus : une foule d'objets qui vous semblent insignifians, disparates ou incommodes dans le paysage prendraient de l'intérêt pour votre esprit et même pour vos yeux, si vous y lisiez l'histoire de la terre écrite en caractères profonds et indélébiles. Le lyriste en général se détourne de ces pensées, qui le mèneraient haut et loin : il ne veut faire vibrer que certaines cordes, celle de la personnalité avant tout; mais voyez ceux qui sont vraiment grands! Ils touchent à tout et ils interrogent jusqu'aux entrailles du roc. Ils seraient plus grands encore sans le préjugé public, sans l'ignorance générale qui repousse comme trop abstrait ce qui ne caresse ni les passions ni les instincts. C'est que les notions sont faussées, comme je vous l'ai dit, et que

les hommes d'intelligence s'amusent à faire des distinctions, des camps, des sectes dans la poursuite du vrai, si bien que ce qui est beau pour les uns ne l'est plus pour les autres. Triste résultat de la tendance exagérée aux spécialités! Étonnante fatalité de voir que la création, source de toute lumière et foyer de tout enthousiasme, ne puisse révéler qu'une de ses faces à son spectateur privilégié, à l'homme, qui seul parmi les êtres vivans en ce monde a reçu le don de voir en haut et en bas, c'est-à-dire de suppléer par le calcul et le raisonnement aux organes qui lui manquent! Quoi! nous avons brisé la voûte de saphir de l'empyrée, et nous y avons saisi la notion de l'infini avec la présence des mondes sans nombre; nous avons percé la croûte du globe, nous y avons découvert les élémens mystérieux de toute vie à sa surface, et les poètes viendront nous dire: Vous êtes des pédans glacés, des faiseurs de chiffres! vous ne voyez rien, vous ne jouissez de rien autour de vous! C'est comme si, en écoutant parler une langue étrangère que nous comprendrions et qu'ils ne comprendraient pas, ils avaient la prétention d'en sentir mieux que nous les beautés, sous prétexte que le sens des paroles nous empêche d'en saisir l'harmonie.

Mon nouvel ami parlait avec un charme extraordinaire; sa voix et sa prononciation étaient si belles et son accent si doux, son regard avait tant de persuasion et son sourire tant de bonté, que je me laissai morigéner sans révolte. Je me trouvais assoupli et comme influencé par ce rare esprit doué de formes si charmantes. Était-ce là un simple médecin de campagne, ou bien plutôt quelque homme célèbre savourant les douceurs de la solitude et de l'*incognito?*

Il marquait si peu de curiosité sur mon compte que je crus devoir imiter sa discrétion. Il se contenta de me demander si je descendais la montagne ou si je comptais la remonter. Je n'avais aucun projet arrêté avant le 15 juillet, et nous n'étions qu'au 10. Je fus donc tenté d'accepter l'offre qu'il me fit d'aller dîner avec lui à Brigg, où il comptait passer la nuit; mais je pensai qu'il serait imprudent de me faire connaître sur cette route, qui était celle de Valvèdre, et où je comptais passer sans laisser mon nom dans aucune localité. Je prétextai un projet d'excursion en sens contraire; seulement, pour profiter encore quelques instans de sa compagnie, je le conduisis pendant une lieue vers son gîte. Nous causâmes donc encore sur le même sujet qui nous avait occupés, et je fus contraint d'avouer que son raisonnement avait une grande valeur et une grande force dans sa bouche; mais je le priai d'avouer à son tour que peu d'esprits étaient assez vastes pour embrasser sous toutes ses faces la notion du beau dans la nature.

— Que l'étude des plus arides classifications, lui dis-je, n'ait pas

glacé une âme d'élite comme la vôtre, ce n'est pas en vous écoutant que je puis le révoquer en doute; mais convenez donc qu'il y a des choses qui, par elles-mêmes, s'excluent mutuellement dans la plupart des organisations humaines. Je n'ai pas la modestie de me prendre pour un idiot, et cependant je vous déclare qu'une sèche nomenclature et les travaux plus ou moins ingénieux à l'aide desquels on a groupé les modifications sans nombre de la pensée divine la rapetissent singulièrement à mes yeux, et que je serais désolé, par exemple, de savoir combien d'espèces de mouches sucent en ce moment autour de nous le serpolet et les lavandes. Je sais bien que l'ignorant complet croit avoir tout vu quand il a remarqué le bourdonnement de l'abeille; mais moi, qui sais que l'abeille a beaucoup de sœurs ailées qui modifient et répandent son type, je ne demande pas qu'on me dise où il commence et où il finit. J'aime mieux me persuader que nulle part il ne finit, que nulle part il ne commence, et mon besoin de poésie trouve que le mot *abeille* résume tout ce qui anime de son chant et de son travail les tapis embaumés de la montagne. Permettez donc au poète de ne voir que la synthèse des choses et n'exigez pas que le chantre de la nature en soit l'historien.

— Je trouve qu'ici vous avez mille fois raison, répondit mon docteur. Le poète doit résumer, vous êtes dans le vrai, et jamais la dure et souvent arbitraire technologie des naturalistes ne sera de son domaine, espérons-le! Seulement le poète qui chantera l'abeille ne perdra rien à la connaître dans tous les détails de son organisation et de son existence. Il prendra d'elle, ainsi que de sa supériorité sur la foule des espèces congénères, une idée plus grande, plus juste et plus féconde. Et ainsi de tout, croyez-moi. L'examen attentif de chaque chose est la clé de l'ensemble. Mais ce n'est pas là le point de vue le plus sérieux de la thèse que vous m'avez permis de soutenir devant vous. Il en est un purement philosophique qui a une bien autre importance : c'est que la santé de l'âme n'est pas plus dans la tension perpétuelle de l'enthousiasme lyrique que celle du corps n'est dans l'usage exclusif et prolongé des excitans. Les calmes et saintes jouissances de l'étude sont nécessaires à notre équilibre, à notre raison, permettez-moi de le dire aussi, à notre moralité!...

Je fus frappé de la ressemblance de cette assertion avec les théories d'Obernay, et ne pus m'empêcher de lui dire que j'avais un ami qui me prêchait en ce sens.

— Votre ami a raison, reprit-il; il sait sans doute par expérience que l'homme civilisé est un malade fort délicat qui doit être son propre médecin sous peine de devenir fou ou bête!

— Docteur, voilà une proposition bien sceptique pour un croyant de votre force!

— Je ne suis d'aucune force, répondit-il avec une bonhomie mélancolique; je suis tout pareil aux autres, débile dans la lutte de mes affections contre ma logique, troublé bien souvent dans ma confiance en Dieu par le sentiment de mon infirmité intellectuelle. Les poètes n'ont peut-être pas autant que nous ce sentiment-là : ils s'enivrent d'une idée de grandeur et de puissance qui les console, sauf à les égarer. L'homme adonné à la réflexion sait bien qu'il est faible et toujours exposé à faire de ses excès de force un abus qui l'épuise. C'est dans l'oubli de ses propres misères qu'il trouve le renouvellement ou la conservation de ses facultés; mais cet oubli salutaire ne se trouve ni dans la paresse ni dans l'enivrement, il n'est que dans l'étude du grand-livre de l'univers. Vous verrez cela à mesure que vous avancerez dans la vie. Si, comme je le crois, vous sentez vivement, vous serez bientôt las d'être le héros du poème de votre existence, et vous demanderez plus d'une fois à Dieu de se substituer à vous-même dans vos préoccupations. Dieu vous écoutera, car il est le *grand écouteur de la création*, celui qui entend tout, qui répond à tout selon le besoin que chaque être a de savoir le mot de sa destinée, et auquel il suffit de penser respectueusement en contemplant le moindre de ses ouvrages pour se trouver en rapport direct et en conversation intime avec lui, comme l'enfant avec son père. Mais je vous ai déjà trop endoctriné, et je suis sûr que vous me faites parler pour entendre résumer en langue vulgaire ce que votre brillante imagination possède mieux que moi. Puisque vous ne voulez pas venir à Brigg, il ne faut pas vous retarder plus longtemps. Au revoir et bon voyage!

— Au revoir! où donc et quand donc, cher docteur?

— *Au revoir dans tout et partout!* puisque nous vivons dans une des étapes de la vie infinie et que nous en avons le sentiment. J'ignore si les plantes et les animaux ont une notion instinctive de l'éternité; mais l'homme, surtout l'homme dont l'intelligence s'est exercée à la réflexion, ne peut point passer auprès d'un autre homme à la manière d'un fantôme pour se perdre dans l'éternelle nuit. Deux âmes libres ne s'anéantissent pas l'une pour l'autre : dès qu'elles ont échangé une pensée, elles se sont mutuellement donné quelque chose d'elles-mêmes, et ne dussent-elles jamais se retrouver en présence matériellement parlant, elles se connaissent assez pour se retrouver dans les chemins du souvenir, qui ne sont pas d'aussi pures abstractions qu'on le pense... Mais c'est assez de métaphysique. Adieu encore et merci de l'heure agréable et sympathique que vous avez mise dans ma journée!

Je le quittai à regret, mais je croyais devoir conserver le plus strict incognito, n'étant guère éloigné du but de mon mystérieux

voyage. Enfin vint le jour où je pouvais compter qu'Alida serait seule chez elle avec Paule et ses enfans, et j'arrivai au versant des Alpes qui plonge jusqu'aux rives du Lac-Majeur. Je reconnus de loin la villa que je m'étais fait décrire par Obernay. C'était une délicieuse résidence à mi-côte, dans un éden de verdure et de soleil, en face de cette étroite et profonde perspective du lac, auquel les montagnes font un si merveilleux cadre, à la fois austère et gracieux. Comme je descendais vers la vallée, un orage terrible s'amoncelait au midi, et je le voyais arriver à ma rencontre, envahissant le ciel et les eaux d'une teinte violacée rayée de rouge brûlant. C'était un spectacle grandiose, et bientôt le vent et la foudre, répétés par mille échos, me donnèrent une symphonie digne de la scène qu'elle emplissait. Je me réfugiai chez des paysans auxquels je me donnai pour un peintre paysagiste, et qui, habitués à des hôtes de ce genre, me firent bon accueil dans leur demeure isolée.

C'était une toute petite ferme, proprement tenue et annonçant une certaine aisance. La femme causait volontiers, et j'appris, pendant qu'elle préparait mon repas, que ce petit domaine dépendait des terres de Valvèdre. Dès lors je pouvais espérer des renseignemens certains sur la famille, et, tout en ayant l'air de ne pas la connaître et de ne m'intéresser qu'aux petites affaires de ma vieille hôtesse, je sus tout ce qui m'intéressait moi-même au plus haut point. M. de Valvèdre était venu le 4 juillet chercher sa sœur aînée et l'aîné de ses fils pour les conduire à Genève; mais comme Mlle Juste voulait laisser la maison et les affaires en ordre, elle n'avait pu partir le jour même. « Mme de Valvèdre était arrivée le 5 avec Mlle Paule et son fiancé. Il y avait eu des explications. Tout le monde savait bien que madame et Mlle Juste ne s'entendaient pas. Mlle Juste était un peu dure et madame un peu vive. Enfin on était tombé d'accord, puisqu'on s'était quitté en s'embrassant. Les domestiques l'avaient vu. Mlle Juste avait demandé à emmener Mlle Paule à Genève pour s'occuper de son trousseau, et Mme de Valvèdre, quoique pressée par tout son monde, avait préféré rester seule au château avec le plus jeune de ses fils, M. Paolino, le filleul de Mlle Paule; mais l'enfant avait beaucoup pleuré pour se séparer de son frère et de sa marraine, si bien que madame, qui ne pouvait pas voir pleurer *ces messieurs*, avait décidé qu'ils partiraient ensemble, et qu'elle resterait à Valvèdre jusqu'à la fin du mois. Toute la famille était donc partie le 7, et l'on s'étonnait beaucoup dans la maison de l'idée que madame avait eue de rester trois semaines toute seule à Valvèdre, où l'on savait bien qu'elle s'ennuyait, même quand elle y avait de la compagnie. » Tous ces détails étaient arrivés à mon hôtesse par un jardinier du château qui était son neveu.

J'aurais volontiers tenté une promenade nocturne autour de ce château enchanté, et rien n'eût été plus facile que de sortir de ma retraite sans être observé, car à dix heures le vieux couple ronflait comme s'il eût voulu faire concurrence au tonnerre; mais la tempête sévissait avec rage, et je dus attendre le lendemain.

Le soleil se leva splendide. Je pris avec affectation mon album de voyage, et je partis pour une promenade assez fantastique. Je fis cinq ou six fois le tour de la résidence, en rétrécissant toujours le cercle, de manière à connaître comme à vol d'oiseau tous les détails de la localité. Chemins, fossés, prairies, habitations, ruisseaux et rochers, tout me fut aussi familier au bout de quelques heures que si j'étais né dans le pays. Je connus les endroits découverts et les endroits habités où je ne devais pas repasser pour ne point attirer l'attention, les sites dont d'autres paysagistes s'étaient emparés et où je ne voulais pas être obligé de faire connaissance avec eux, les sentiers ombragés et frayés seulement par les troupeaux au flanc des collines, où j'étais à peu près sûr de ne point rencontrer d'êtres trop civilisés. Enfin je m'assurai d'une direction invraisemblable, mais admirablement mystérieuse, pour circuler de mon gîte à la villa, et qui offrait des retraites sauvages où je pouvais me dérober aux regards méfians ou curieux, en m'enfonçant dans les bois jetés à pic le long des ravins. Cette exploration faite, je me hasardai à pénétrer dans le parc de Valvèdre par une brèche que j'avais réussi à découvrir. On était en train de la réparer, mais les ouvriers étaient absens. Je me glissai sous la futaie, j'arrivai jusqu'à la lisière d'un parterre richement fleuri, et je vis en face de moi la maison blanche construite à l'italienne, élevée sur un massif de maçonnerie entouré de colonnes. Je remarquai quatre fenêtres à rideaux de soie rose que le soleil couchant faisait resplendir. Je m'avançai un peu, et, caché dans un bosquet de lauriers, je restai là plus d'une heure. La nuit approchait quand je distinguai enfin une femme que je reconnus pour la Bianca, la suivante dévouée de Mme de Valvèdre. Elle releva les rideaux comme pour faire entrer la fraîcheur du soir dans l'intérieur, et je vis bientôt circuler des lumières. Puis on sonna une cloche, et les lumières disparurent. C'était le signal du dîner; ces fenêtres étaient celles de l'appartement d'Alida.

Je savais donc tout ce qu'il m'importait de savoir. Je retournai à Rocca (c'était le nom de ma petite ferme), afin de ne pas causer d'inquiétude à mes hôtes. Je soupai avec eux et me retirai dans ma chambrette, où je pris deux heures de repos. Quand je fus assuré que moi seul étais éveillé à la ferme, j'en sortis sans bruit. Le temps était propice : très serein, beaucoup d'étoiles, et pas de lune révélatrice. J'avais compté les angles de mon chemin et noté, je crois,

tous les cailloux. Quand l'épaisseur des arbres me plongeait dans les ténèbres, je me dirigeais par la mémoire.

Je n'avais pas donné signe de vie à Mme de Valvèdre depuis mon départ de Saint-Pierre. Elle devait se croire abandonnée, me mépriser, me haïr; mais elle ne m'avait pas oublié, et elle avait souffert, je n'en pouvais douter. Il ne fallait pas une grande expérience de la vie pour savoir qu'en amour les blessures de l'orgueil sont poignantes et saignent longtemps. Je me disais avec raison qu'une femme qui s'est crue adorée ou seulement désirée avec passion ne se console pas aisément de l'outrage d'un prompt et facile oubli. Je comptais sur les amertumes amassées dans ce faible cœur pour frapper un grand coup par mon apparition inopinée, par mon entreprise romanesque. Mon siége était fait. Je comptais dire que j'avais voulu guérir et que je venais avouer ma défaite; si l'imposture ne suffisait pas pour bouleverser cette âme déjà troublée, je serais plus cruel et plus fourbe encore : je feindrais de vouloir m'éloigner pour jamais, et de venir seulement me fortifier par un dernier adieu.

Il y avait bien des momens où la conscience de la jeunesse et de l'amour se révoltait en moi contre cette tactique de roué vulgaire. Je me demandais si j'aurais le sang-froid nécessaire pour faire souffrir sans tomber à genoux aussitôt, si tout cet échafaudage de ruses ne s'écroulerait pas devant un de ces irrésistibles regards de langueur plaintive et de résignation désolée qui m'avaient repris et vaincu déjà tant de fois; mais je m'efforçais de croire à ma perversité, de m'étourdir, et j'avançais rapide et palpitant sous la molle clarté des étoiles, à travers les buissons déjà chargés de rosée. Je me dirigeai si bien que j'arrivai au pied de la villa sans avoir éveillé un oiseau dans la feuillée, sans avoir été senti de loin par un chien de garde.

Un élégant et vaste perron descendait de la terrasse au parterre; mais il était fermé par une grille, et je n'osais faire entendre aucun appel. D'ailleurs je voulais surprendre, apparaître comme le *deus ex machina*. Mme de Valvèdre veillait encore, il n'était qu'onze heures. Une seule de ses fenêtres était éclairée, ouverte même, avec le rideau rose fermé.

Escalader la terrasse n'était pas facile; il le fallait pourtant. Elle n'était guère élevée; mais où trouver un point d'appui le long des colonnes de marbre blanc qui la soutenaient? Je retournai à la brèche laissée ouverte par les maçons : ils n'avaient pas laissé l'échelle que j'y avais remarquée dans le jour. Je me glissai dans une orangerie qui longeait une des faces du parterre, et j'y trouvai une autre échelle; elle était beaucoup trop courte. Comment

je parvins quand même sur la plate-forme, c'est ce que je ne saurais dire. La volonté fait des miracles, ou plutôt la passion donne aux amans le sens mystérieux que possèdent les somnambules.

La fenêtre ouverte était presque de niveau avec le pavé de la terrasse. J'enjambai le rebord sans faire aucun bruit. Je regardai par la fente du rideau. Alida était là, dans un délicieux boudoir qu'éclairait faiblement une lampe posée sur une table. Assise devant cette table, où elle semblait s'être placée pour écrire, elle rêvait ou sommeillait, le visage caché dans ses deux mains. Quand elle releva la tête, j'étais à ses pieds.

Elle retint un cri et jeta ses bras autour de mon cou. Je crus qu'elle allait s'évanouir. Mes transports la rappelèrent à elle-même. — Je vous souffre chez moi au milieu de la nuit, dit-elle, et privée de tout secours que je puisse appeler sans me perdre de réputation. C'est que j'ai foi en vous. Le moment où je croirai que j'ai eu tort sera le dernier de mon amour. Francis, vous ne pouvez pas oublier cela!

— J'oublie tout, répondis-je. Je ne sais pas, je ne comprends pas ce que vous me dites. Je sais que je vous vois, que je vous entends, que vous semblez heureuse de me voir, que je suis à vos pieds, que vous me menacez, que je me meurs de crainte et de joie, que vous pouvez me chasser, et que je peux mourir. Voilà tout ce que sais. Me voilà! que voulez-vous faire de moi? Vous êtes tout dans ma vie, suis-je quelque chose dans la vôtre? Rien ne me le prouve, et je ne sais pas où j'ai pris la folie de me le persuader et de venir jusqu'à vous. Parlez, parlez, consolez-moi, rassurez-moi, effacez l'horreur des jours que je viens de passer loin de vous, ou dites-moi tout de suite que vous me chassez à jamais. Je ne peux plus vivre sans une solution, car je perds la raison et la volonté. Ayez-en pour deux, dites-moi ce que je vais devenir!

— Devenez mon unique ami, reprit-elle; devenez la consolation, le salut et la joie d'une âme solitaire, rongée d'ennuis, et dont les forces, longtemps inactives, sont tendues vers un besoin d'aimer qui la dévore. Je ne vous dissimule rien. Vous êtes arrivé dans un moment de ma vie où, après des années d'anéantissement, je sentais qu'il fallait aimer ou mourir. J'ai trouvé en vous la passion subite, sincère, mais terrible. J'ai eu peur, j'ai cent fois jugé que le remède à mon ennui allait être pire que le mal, et quand vous m'avez quittée, je vous ai presque béni en vous maudissant; mais votre éloignement a été inutile. J'en ai plus souffert que de toutes mes terreurs, et à présent que vous voilà, je sens, moi aussi, qu'il faut que vous décidiez de moi, que je ne m'appartiens plus, et que, si

nous nous quittons pour toujours, je perds la raison et la force de vivre!

J'étais enivré de cet abandon, l'espoir me revenait; mais elle, elle revint bien vite à ses menaces. — Avant tout, dit-elle, pour être heureuse de votre affection, il faut que je me sente respectée. Autrement l'avenir que vous m'offrez me fait horreur. Si vous m'aimez seulement comme mon mari m'a aimée, et comme bien d'autres après lui m'ont offert de m'aimer, ce n'est pas la peine que mon cœur soit coupable et perde le sentiment de la fidélité conjugale. Vous m'avez dit là-bas que je n'étais capable d'aucun sacrifice. Ne voyez-vous pas que, même en vous aimant comme je fais, je suis une âme sans vertu, une épouse sans honneur? Quand le cœur est adultère, le devoir est déjà trahi; je ne me fais donc pas d'illusion sur moi-même. Je sais que je suis lâche, que je cède à un sentiment que la morale réprouve, et qui est une insulte secrète à la dignité de mon mari. Eh bien! qu'importe? laissez-moi ce tourment. Je saurai porter ma honte devant vous, qui seul au monde ne me la reprocherez pas. Si je souffre de ma dissimulation vis-à-vis des autres, vous n'entendrez jamais aucune plainte. Je peux tout souffrir pour vous. Aimez-moi comme je l'entends, et si de votre côté vous souffrez de ma retenue, sachez souffrir, et trouvez en vous-même la délicatesse de ne pas me le reprocher. Un grand amour est-il donc la satisfaction des appétits aveugles? Où serait le mérite, et comment deux âmes élevées pourraient-elles se chérir et s'admirer l'une l'autre pour la satisfaction d'un instinct?... Non, non, l'amour ne résiste pas à de certaines épreuves! Dans le mariage, l'amitié et le lien de la famille peuvent compenser la perte de l'enthousiasme; mais dans une liaison que rien ne sanctionne, que tout froisse et combat dans la société, il faut de grandes forces et la conscience d'une lutte sublime. Je vous crois capable de cela, et moi, je sens que je le suis. Ne m'ôtez pas cette illusion, si c'en est une. Donnez-moi quelque temps pour la savourer. Si nous devons succomber un jour, ce sera la fin de tout, et du moins nous nous souviendrons d'avoir aimé!

Alida parlait mieux que je ne sais la faire parler ici. Elle avait le don d'exprimer admirablement un certain ordre d'idées. Elle avait lu beaucoup de romans; mais, pour l'exaltation ou la subtilité des sentimens, elle en eût remontré aux plus habiles romanciers. Son langage frisait parfois l'emphase, et revenait tout à coup à la simplicité avec un charme étrange. Son intelligence, peu développée d'ailleurs, avait sous ce rapport une véritable puissance, car elle était de bonne foi, et trouvait, au service du sophisme même, des argumens d'une admirable sincérité : femme dangereuse s'il en fut,

mais dangereuse à elle-même plus qu'aux autres, étrangère à toute perversité, et atteinte d'une maladie mortelle pour sa conscience, l'analyse exclusive de sa personnalité.

J'étais à un moindre degré, mais à un degré beaucoup trop grand encore, atteint de ce même mal qu'on pourrait appeler encore aujourd'hui la maladie des poètes. Trop absorbé en moi-même, je rapportais trop volontiers tout à ma propre appréciation. Je ne voulais demander ni aux religions, ni aux sociétés, ni aux sciences, ni aux philosophies, la sanction de mes idées et de mes actes. Je sentais en moi des forces vives et un esprit de révolte qui n'était nullement raisonné. Le *moi* tenait une place démesurée dans mes réflexions comme dans mes instincts, et, de ce que ces instincts étaient généreux et ardemment tournés vers le grand, je concluais qu'ils ne pouvaient me tromper. En caressant ma vanité, Alida, sans calcul et sans artifice, devait arriver à s'emparer de moi. Plus logique et plus sage, j'eusse secoué le joug d'une femme qui ne savait être ni épouse ni amante, et qui cherchait sa réhabilitation dans je ne sais quel rêve de fausse vertu et de fausse passion; mais elle faisait appel à ma force, et la force était le rêve de mon orgueil. Je fus dès lors enchaîné, et je goûtai dans mon sacrifice l'incomplet et fiévreux bonheur qui était l'idéal de cette femme exaltée. En me persuadant que je devenais, par ma soumission, un héros et presque un ange, elle m'enivra doucement: la flatterie me monta au cerveau, et je la quittai, sinon content d'elle, du moins enchanté de moi-même.

Je ne devais ni ne voulais compromettre Mme de Valvèdre. Aussi avais-je résolu de partir dès le lendemain. J'eusse été moins prudent, moins délicat peut-être, si elle se fût abandonnée à ma passion : vaincu par sa vertu et forcé de me soumettre, je ne désirais pas exposer sa réputation en pure perte; mais elle insista si tendrement que je dus promettre de revenir la nuit suivante, et je revins en effet. Elle m'attendait dans la campagne, et, plus romanesque que passionnée, elle voulut se promener avec moi sur le lac. J'aurais eu mauvaise grâce à me refuser à une fantaisie aussi poétique. Pourtant je trouvai maussade d'être condamné au métier de rameur, au lieu d'être à ses genoux et de la serrer dans mes bras. Quand j'eus conduit un peu au large la jolie barque qu'elle m'avait aidé à trouver dans les roseaux du rivage, et qui lui appartenait, je laissai flotter les rames pour me coucher à ses pieds. La nuit était splendide de sérénité, et les eaux si tranquilles qu'on y voyait à peine trembler le reflet des étoiles. — Ne sommes-nous pas heureux ainsi? me dit-elle, et n'est-il pas délicieux de respirer ensemble cet air pur, avec le profond sentiment de la pureté de notre amour? Et tu ne voulais pas me donner cette nuit charmante! Tu voulais partir

comme un coupable, quand nous voici devant Dieu, dignes de sa pitié secourable et bénis peut-être en dépit du monde et de ses lois!

— Puisque tu crois à la bonté de Dieu, lui répondis-je, pourquoi ne t'y fier qu'à demi? Serait-ce un si grand crime?...

Elle mit ses douces mains sur ma bouche. — Tais-toi, dit-elle, ne trouble pas mon bonheur par des plaintes et n'offense pas l'auguste paix de cette nuit sublime par des murmures contre le sort. Si j'étais sûre de la miséricorde divine pour ma faute, je ne serais pas sûre pour cela de la durée de ton amour après ma chute.

— Ainsi tu ne crois ni à Dieu ni à moi! m'écriai-je.

— Si cela est, plains-moi, car le doute est une grande douleur que je traîne depuis que je suis au monde, et tâche de me guérir, mais en ménageant ma frayeur et en me donnant confiance : confiance en Dieu d'abord! Dis-moi, y crois-tu fermement, au Dieu qui nous voit, qui nous entend et qui nous aime? Réponds, réponds! As-tu la foi, la certitude?

— Pas plus que toi, hélas! Je n'ai que l'espérance. Je n'ai pas été longtemps bercé des douces chimères de l'enfance. J'ai bu à la source froide du doute, qui coule sur toutes choses en ce triste siècle; mais je crois à l'amour, parce que je le sens.

— Et moi aussi, je crois à l'amour que j'éprouve; mais je vois bien que nous sommes aussi malheureux l'un que l'autre, puisque nous ne croyons qu'à nous-mêmes.

Cette triste appréciation qui lui échappait me jeta dans une mélancolie noire. Était-ce pour nous juger ainsi l'un l'autre, pour mesurer en poètes sceptiques la profondeur de notre néant, que nous étions venus savourer l'union de nos âmes à la face des cieux étoilés? Elle me reprocha mon silence et ma sombre attitude. — C'est ta faute, lui répondis-je avec amertume. L'amour, dont tu veux faire un raisonnement, est de sa nature une ivresse et un transport. Si, au lieu de regarder dans l'inconnu en supputant les chances de l'avenir, qui ne nous appartient pas, tu étais noyée dans les voluptés de ma passion, tu ne te souviendrais pas d'avoir souffert, et tu croirais à deux pour la première fois de ta vie.

— Allons-nous-en, dit-elle, tu me fais peur! Ces voluptés, ces ivresses dont tu parles, ce n'est pas l'amour, c'est la fièvre, c'est l'étourdissement et l'oubli de tout, c'est quelque chose de brutal et d'insensé qui n'a ni veille ni lendemain. Reprends les rames, je veux m'en aller!

Il me vint une sorte de rage. Je saisis les rames et je l'emmenai plus au large. Elle eut peur et menaça de se jeter dans le lac, si je continuais ce silencieux et farouche voyage, qui ressemblait à un enlèvement. Je la ramenai vers la rive sans rien dire. J'étais en proie

à un violent orage intérieur. Elle se laissa tomber sur le sable en pleurant. Désarmé, je pleurai aussi. Nous étions profondément malheureux sans nous rendre bien compte des causes de notre souffrance. Certes je n'étais pas assez faible pour que la violence faite à ma passion me parût un si grand effort et un si grand malheur, et quant à elle, la peur que je lui avais causée n'était pas aussi sérieuse qu'elle voulait se le persuader. Qu'y avait-il donc d'impossible entre nous? quelle barrière séparait nos âmes? Nous restâmes en face de cet effrayant problème sans pouvoir le résoudre.

Le seul remède à notre douleur était de souffrir ensemble, et ce fut réellement le seul lien profondément vrai qui nous étreignît. Cette douleur que je vis en elle si poignante et si sincère me purifia, en ce sens que j'abjurai mes projets de séduction par surprise et par ruse. Malheureux par elle, je l'aimai davantage. Qui sait si le triomphe ne m'eût pas rendu ingrat, comme elle le redoutait?

Dès le jour suivant, je pris la direction du Saint-Gothard pour me rendre ensuite au lac des Quatre-Cantons. Alida blâmait mon empressement à la quitter, elle pensait que je pouvais impunément passer une semaine à Rocca; mais je voyais bien que la curiosité de ma vieille hôtesse l'empêcherait, un jour ou l'autre, de dormir, et que mes promenades nocturnes seraient un sujet de réflexions et de commentaires dans les environs.

Après les premières heures de marche, je m'arrêtai à un énorme rocher qu'Alida m'avait indiqué au loin comme une de ses promenades favorites. De là, je voyais encore sa blanche villa comme un point brillant au milieu des bois sombres. Tandis que je la contemplais, lui envoyant dans mon cœur un tendre adieu, je sentis une main légère se poser sur mon épaule, et en me retournant, je vis Alida elle-même, qui m'avait devancé là. Elle était venue à cheval avec un domestique qu'elle avait laissé à quelque distance. Elle portait un petit panier rempli de friandises. Elle avait voulu déjeuner avec moi sur la mousse à l'abri de son beau rocher, dans ce lieu complétement désert. Je fus si touché de cette gracieuse surprise, que je m'ingéniai à lui faire oublier les chagrins et les orages de la veille. Je protestai de ma soumission, et je fis tout mon possible vis-à-vis d'elle et vis-à-vis de moi-même pour lui persuader sans mentir que je serais heureux ainsi.

— Mais où et quand nous reverrons-nous? dit-elle. Vous n'avez pas voulu vous engager clairement à être à Genève pour le mariage de Paule, et pourtant c'est le seul moyen de nous retrouver sans danger pour moi. Nos rapports tels qu'ils sont, chastes et consacrés désormais par le véritable amour, peuvent s'établir très convenablement, si vous vous décidez à être connu de mon mari et à faire

naturellement partie des amis qui m'entourent. Je ne vis pas toujours seule comme vous me voyez en ce moment. Les injustes soupçons et l'aigre caractère de ma vieille belle-sœur ont fait la solitude autour de moi dans ces derniers temps : j'étais, grâce à elle, découragée de toute relation d'amitié et de voisinage; mais depuis qu'elle est partie, j'ai fait des visites, j'ai effacé la mauvaise impression de ses torts, dont j'avais dû paraître un peu complice. On va me revenir. Je n'ai pas de nombreuses relations, je n'ai jamais aimé cela, et ce n'en est que mieux. Vous me trouverez assez entourée pour que nous n'ayons pas l'air de rechercher le tête-à-tête, et assez libre pour que le tête-à-tête se fasse souvent et naturellement. D'ailleurs je découvrirai bien le moyen de m'absenter quelquefois, et nous nous rencontrerons en pays neutre, loin des yeux indiscrets. Je vais, dès à présent, travailler à ce que cela devienne possible et même facile. J'éloignerai les gens dont je me méfie, je m'attacherai solidement les serviteurs dévoués, je me créerai à l'avance des prétextes, et notre connaissance étant avouée, nos rencontres, si on les découvre, n'auront rien qui doive surprendre ou scandaliser. Voyez! tout nous favorise. Vous avez devant vous la liberté du voyageur; moi, je vais avoir celle de l'épouse délaissée, car M. de Valvèdre pense, lui aussi, à un grand voyage que je ne combattrai plus. Il s'en ira peut-être pour deux ans. Consentez à lui être présenté auparavant. Il sait déjà que je vous connais, et il ne peut rien soupçonner. Mettons-nous en mesure vis-à-vis de lui et du monde; ceci nous donnera du temps, de la liberté, de la sécurité. Vous parcourrez la Suisse et l'Italie, vous y deviendrez grand poète, avec une belle nature sous les yeux et l'amour dans le cœur; moi, jusqu'à ce jour, j'ai été nonchalante et découragée. Je vais devenir active et ingénieuse. Je ne songerai qu'à cela. Oui, oui, nous avons déjà devant nous deux années de pur bonheur. C'est Dieu qui vous a envoyé à moi, au moment où la douleur de me séparer de mon fils aîné allait m'achever. Quand il me faudra quitter le second, j'aurai la compensation de vivre plus longtemps, peut-être tout à fait près de vous, parce qu'alors j'aurai le droit de dire à mon mari : Je suis seule, je n'ai plus rien qui m'attache à ma maison. Laissez-moi vivre où je voudrai. Je feindrai d'aimer Rome, Paris ou Londres, et tous deux inconnus, perdus au sein d'une grande ville, nous nous verrons tous les jours. Je saurai très bien me passer de luxe. Le mien m'ennuie affreusement, et tout mon rêve est une chaumière au fond des Alpes ou une mansarde dans une grande cité, pourvu que j'y sois aimée véritablement.

Nous nous séparâmes sur ces projets, qui n'avaient rien de trop invraisemblable. Je m'engageai à sacrifier toutes mes répugnances,

à assister au mariage d'Obernay à Genève, à être présenté par conséquent à M. de Valvèdre.

J'étais si éloigné de ce dernier parti que quand Alida m'eut quitté, je faillis courir après elle pour reprendre ma parole; mais je fus retenu par la crainte de lui sembler égoïste. Je ne pouvais la revoir qu'à ce prix, à moins de risquer à chaque rencontre de la brouiller avec son mari, avec l'opinion, avec la société tout entière. Je continuai mon voyage; mais, au lieu de parcourir les montagnes, je pris le plus court pour me rendre à Altorf, et j'y restai. C'est là qu'Alida devait m'adresser ses lettres. Et que m'importait tout le reste? Nous nous écrivîmes tous les jours, et l'on peut dire toute la journée, car nous échangeâmes en une quinzaine des volumes d'effusion et d'enthousiasme. Jamais je n'avais trouvé en moi une telle abondance d'émotion devant une feuille de papier. Ses lettres, à elle, étaient ravissantes. Parler l'amour, écrire l'amour, étaient en elle des facultés souveraines. Bien supérieure à moi sous ce rapport, elle avait la touchante simplicité de ne pas s'en apercevoir, de le nier, de m'admirer et de me le dire. Cela me perdait; tout en m'élevant au diapason de ses théories de sentiment, elle travaillait à me persuader que j'étais une grande âme, un grand esprit, un oiseau du ciel dont les ailes n'avaient qu'à s'étendre pour planer sur son siècle et sur la postérité. Je ne le croyais pas, non! grâce à Dieu, je me préservais de la folie; mais sous la plume de cette femme la flatterie était si douce que je l'eusse payée au prix de la risée publique, et que je ne comprenais plus le moyen de m'en passer.

Elle réussit également à détruire toutes mes révoltes relativement au plan de vie qu'elle avait adopté pour nous deux. Je consentais à voir son mari, et j'attendais avec impatience le moment de me rendre à Genève. Enfin ce mois de fièvre et de vertige, qui était le terme de mes aspirations les plus ardentes, touchait à son dernier jour.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

LE MORMONISME

ET

LES ÉTATS-UNIS

I. *Voyage au pays des Mormons*, par Jules Remy, 2 vol.; Paris 1860. — II. *Geographische Wanderungen. Die Mormonen und ihr Land*, von Karl Andree; Dresde 1859. — III. *Geological Survey of the territory of Utah*, by H. Engelmann; Washington 1860.

Il y a dix-huit ans déjà, le fondateur de la religion mormone prophétisait, « au nom du Seigneur Dieu, qu'avant la venue du Fils de l'homme une révolution amenée par la question de l'esclavage éclaterait dans la Caroline du sud et ferait verser des torrens de sang. » Cette prédiction, facile à énoncer, menace de s'accomplir aujourd'hui. Les états unis naguère se sont groupés en deux confédérations ennemies, et l'on tremble à chaque instant d'entendre le signal de la guerre civile. Quel rôle joueront les mormons dans ce drame? Indépendans de fait, mais n'en supportant pas moins avec impatience le gouvernement de l'Union, saisiront-ils cette occasion pour revendiquer leur autonomie, ou bien resteront-ils spectateurs impassibles en apparence du conflit qui se prépare? C'est là un problème des plus intéressans, et qui doit ramener l'attention générale sur l'étrange communauté des saints du dernier jour. Déjà, dans la *Revue* (1), divers écrivains ont raconté les origines, les mœurs, l'histoire politique de la nouvelle société qui colonise l'Utah; mais quelques publications récentes nous offrent une ample mois-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1853, du 15 février 1856 et du 1er septembre 1859.

son de faits et d'aperçus nouveaux sur l'état social des mormons, leur doctrine, leurs progrès matériels, le territoire qu'ils habitent. De ces livres, le plus important est sans contredit celui d'un savant naturaliste, M. Jules Remy. Fidèle à la vraie méthode scientifique, ce voyageur a commencé par observer sans préjugés et sans parti-pris; afin de porter plus sûrement un jugement définitif, il a voulu d'abord voir et bien voir. Le livre qu'il publie aujourd'hui est le résumé de ses excellentes observations, et chacun de nous, grâce à cet exposé si complet et si impartial, peut librement tirer ses conclusions et juger en connaissance de cause.

I. — LE PAYS DES MORMONS.

Par une coïncidence remarquable, le pays que les mormons ont choisi pour siége de leur empire offre avec leur régime théocratique une singulière ressemblance : on dirait qu'il a été formé spécialement pour eux. C'est un fait reconnu par les géographes que d'ordinaire les nations reproduisent dans leur essence morale les traits physiques des contrées où elles se développent; mais ici c'est un peuple nouveau qui, poussé, semble-t-il, par le besoin de se mettre en harmonie avec la nature environnante, va chercher au milieu des montagnes une terre qui convienne à son génie. Ne faut-il voir dans ce choix des mormons qu'un simple effet du hasard? Eux qui se disent les Israélites du Nouveau-Monde, et dont la doctrine a tant de points de ressemblance avec celle des Juifs, ils ont choisi pour patrie une région analogue à la Palestine. Au milieu de leur territoire s'étend une mer morte où se jette un fleuve d'eau douce semblable au Jourdain, et sortant comme lui d'un lac charmant, autre mer de Génézareth. Les deux pays offrent les mêmes vallons fertiles environnés d'âpres rochers; ils sont également limités par un vaste désert. Pour atteindre leur terre promise, les mormons ont dû faire péniblement leur exode à travers les solitudes, comme les Israélites à travers les sables et les rochers de la péninsule de Sinaï. Nouveau Moïse, Joseph Smith n'a pu mener ses frères dans le Chanaan d'Amérique : c'est à un second Josué, à Brigham Young, « le lion du Seigneur, » que la gloire de traverser le Jourdain a été réservée.

Le territoire d'Utah, que l'on appelait autrefois assez improprement le Grand-Bassin, et que les mormons avaient d'abord désigné sous le nom de Deseret ou pays de l'Abeille, est un plateau compris entre les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada de Californie. L'altitude moyenne de ce plateau est au nord de 1,200 à 1,400 mètres, mais il est incliné en pente douce vers le sud, où il se confond insensiblement avec les plaines désertes du Colorado. Sa surface est

hérissée de chaînons de montagnes isolés, presque tous uniformément parallèles au méridien et séparés les uns des autres par de larges vallées qui, vues de loin, ressemblent à des bras de mer : quelques-unes de ces vallées sont arrosées par des rivières permanentes, telles que le Jourdain; mais la plupart n'offrent que des ruisseaux temporaires, aux eaux limoneuses et chargées de soude, ou même des courans souterrains à peine révélés par l'humidité saline qui suinte à la surface du sol. Aucune rivière d'Utah ne se déverse dans un des grands fleuves qui descendent des Montagnes-Rocheuses vers l'Océan; toutes se jettent dans les lacs salés, ou bien se perdent au milieu des sables, en formant à leur extrémité des étangs marécageux.

Le pays d'Utah, tel qu'il fut cédé en 1848 aux États-Unis par le traité de Guadalupe-Hidalgo, est presque aussi grand que la France; les mormons en occupent seulement la partie orientale. Leurs principaux centres de population sont situés à la base des monts Wahsatch, dans la vallée du Jourdain et près des bords du Grand-Lac-Salé, l'une des mers intérieures les plus remarquables de la terre. Ce lac, dont la vraie forme n'est connue que depuis 1850, grâce aux explorations du capitaine Stansbury, n'a pas moins de cent lieues de tour; mais sa profondeur n'est pas considérable : elle ne dépasse pas 10 mètres, et en moyenne elle n'est que de 2 mètres environ. Au milieu du lac, plusieurs îles dressent leurs escarpemens rocheux à 1,000 mètres ou davantage; la plus grande, qui est en même temps la plus rapprochée de la capitale des mormons, Antelope-Island, est reliée au continent par une langue de sable presque toujours à sec en été, mais souvent inondée après les grandes pluies et pendant les tempêtes. Stansbury-Island, la seconde île pour l'étendue, est aussi rattachée à la terre par un isthme étroit; elle offre de beaux pâturages, et les agriculteurs voisins y envoient leurs troupeaux pour les mettre à l'abri des incursions des Indiens.

Les eaux du Grand-Lac tiennent en dissolution une énorme quantité de substances salines. Le degré de salure varie suivant les saisons, la durée des pluies ou des sécheresses; mais il est toujours beaucoup plus considérable que celui de l'Océan. Il est impossible d'enfoncer dans le lac, et par un beau temps on pourrait s'endormir sur ses flots sans courir le risque de se noyer. Cependant il est très difficile de nager à cause des efforts qu'on est obligé de faire pour maintenir ses jambes au-dessous de la surface. Une simple gouttelette tombée dans l'œil fait cruellement souffrir, et l'eau ingurgitée détermine des accès de toux spasmodique. Le capitaine Stansbury doute que le nageur le plus expérimenté pût éviter la mort, s'il était exposé loin du rivage à la violence des vagues et du vent.

On ne voit dans le Grand-Lac ni poissons ni mollusques; la vie n'y est représentée que par une algue de la tribu des nostochs et un petit ver qui fouille çà et là le sable des plages. Les truites entraînées dans ses eaux par le Jourdain périssent aussitôt. En revanche, la surface du lac donne l'hospitalité à d'innombrables bandes de mouettes, d'oies sauvages, de cygnes et de canards. En aucune autre partie de l'Amérique, si ce n'est peut-être sur les eaux tranquilles du Potomac, on ne voit pareilles flottes de volatiles. Des armées de petits pélicans, gardés par de vieux surveillans écloppés, contemplent les flots du haut de toutes les corniches des rochers, tandis que les parens vont à la pêche dans les rivières poissonneuses de l'Ours, du Weber ou du Jourdain. Aucun arbre ne croît sur les bords du lac ni dans les plaines adjacentes; on n'aperçoit au loin que des touffes d'armoise (*artemisia*) et d'autres plantes qui se plaisent dans le sol imprégné de substances salines. La ligne de séparation entre l'eau et la terre est le plus souvent indécise; on ne sait où commence la plage, où finit le lac, tant le rivage offre de bancs vaseux sur lesquels l'eau s'étale en minces nappes et promène son écume floconneuse. En été, la boue des plages se dessèche au soleil et s'écaille en feuillets qui ont l'apparence du cuir; des miasmes sulfureux s'échappent des lézardes du sol et répandent dans l'air une odeur intolérable.

Excepté au nord, où une chaîne de montagnes projette dans le Grand-Lac-Salé une péninsule rocheuse, la mer intérieure est bordée de plages de cette nature. A l'ouest, de vastes plaines, presque aussi unies que la surface de l'eau, s'étendent entre le lac et une rangée de montagnes éloignées. Pendant quelques mois d'été, ces plaines, que traversent des ruisseaux salés et sulfureux, se couvrent d'une immense nappe de sel cristallin que fendillent d'innombrables rides produites par l'expansion du sel : on dirait la surface des eaux se plissant sous la brise. La caravane du capitaine Stansbury parcourut pendant soixante heures, et sans trouver une goutte d'eau potable, une série de plaines de cette nature. Un des champs de sel avait 20 kilomètres de long sur 12 kilomètres de large, et représentait une masse d'au moins 4 millions de mètres cubes. Dès que la pluie tombe, ou même simplement lorsque l'air se charge d'humidité, le sel devient déliquescent, et l'on ne voit plus qu'une étendue d'argile noirâtre où les bêtes de somme enfoncent à chaque pas.

Autrefois le Grand-Lac-Salé avait une superficie beaucoup plus considérable. Les bassins parallèles du plateau d'Utah, les vallées latérales qui viennent y aboutir, étaient autant de golfes, de baies et de détroits de la mer intérieure. Partout on aperçoit, à une grande hauteur au-dessus du niveau actuel du lac, d'anciennes plages d'al-

luvions et des falaises entourant les vallées de leurs anneaux concentriques tracés sur les flancs des montagnes. Au nord du Grand-Lac, le capitaine Stansbury a compté treize plages superposées, dont la plus haute est à 60 mètres au-dessus de la nappe actuelle. Dans l'île de Frémont, qui s'élève à 250 mètres, on remarque d'anciens rivages taillés, comme les marches d'un escalier géant, jusqu'auprès du sommet. Évidemment les montagnes qui se dressent au-dessus de la surface unie du désert étaient autrefois des îles rocheuses semblables à celles qui jaillissent du sein du lac.

Il est facile de comprendre comment, pendant le cours des siècles, les eaux de la mer intérieure d'Utah ont constamment diminué et se sont saturées d'une aussi énorme quantité de sel. Le Grand-Bassin est séparé du Pacifique par de hautes montagnes qui arrêtent les nuées au passage, et ne leur permettent pas d'aller déverser l'humidité marine sur le plateau. Là, l'évaporation est très forte; l'eau des lacs et des torrens est reçue par les vents et facilement transportée au-dessus des chaînes de montagnes, qui du côté du plateau n'opposent qu'une barrière peu élevée. Par suite de cette déperdition constante, le niveau des lacs s'abaisse, les torrens se dessèchent, les sources tarissent, le sel se concentre de plus en plus dans les bassins lacustres, jusqu'à ce qu'enfin il suffise du tribut des neiges et des pluies pour remplacer l'eau qui se perd annuellement. De nos jours, il est probable que l'équilibre de l'évaporation et des pluies est à peu près établi, car le niveau du lac baisse et s'élève tour à tour. Lors de la visite de M. Remy aux colonies des mormons, les habitans riverains lui dirent que l'eau avait monté de 2 mètres depuis trois ans, et qu'elle était d'un quart moins salée.

Le lac d'Utah, qui a donné son nom au territoire, est beaucoup moins étendu que le Grand-Lac: mais il a l'immense avantage de n'être pas salé. Il est situé au pied des monts Wahsatch, à une quinzaine de lieues au sud de la capitale des mormons. Long de 50 kilomètres environ et large de 25, il n'a qu'une profondeur de 5 mètres. De nombreux affluens lui apportent des eaux douces et limpides dont il déverse le surplus dans le Grand-Lac-Salé par la vallée étroite et profondément encaissée du Jourdain. Les vallons qui bordent le lac d'Utah offrent de gracieux paysages; mais ils ne peuvent se comparer sous le rapport de la beauté aux vallées des monts Wahsatch. Parmi ces vallées charmantes qui rappellent les plus beaux sites de la Virginie et de New-York, on peut citer Cache-Valley, Weber-Valley, Coal-Valley et surtout Timpanogos-Valley, séparée de la plaine par une fissure étroite où l'on n'a pu construire de route qu'en entaillant les parois du rocher. Une belle cascade de 300 mètres de haut se détache d'une corniche surplombante et

plonge d'un jet dans les profondeurs du *cañon* ténébreux. Plus haut, la gorge s'ouvre pour former un vaste cirque où s'épanchent des sources thermales extrêmement remarquables. Presque tout le sol du bassin, dont la surface est d'environ 10 kilomètres carrés, a disparu sous une couche de tuf calcaire de 5 ou 6 mètres d'épaisseur. Sur cette base commune, quatre petits plateaux de tuf se sont élevés à l'endroit où le bouillonnement des eaux thermales a concentré son activité. Quelques sources jaillissent au fond de petits entonnoirs creusés dans les plateaux; mais la plupart se sont graduellement édifié des cônes semblables à de petits volcans et réunissent leurs eaux dans un cratère terminal : là elles déposent des anneaux circulaires de tuf et agglutinent peu à peu les roseaux qui croissent en abondance sur les bords du cône. La température moyenne de ces sources est de 27 à 43 degrés centigrades. D'innombrables serpens à sonnettes, attirés par la douce chaleur, se nichent dans les lézardes du tuf, ou s'enroulent autour des joncs cimentés par le carbonate de chaux.

Un grand nombre d'autres sources thermales qui se font jour à la base des montagnes d'Utah, et auxquelles on a donné les noms prosaïques de sources de la Bière, du Bateau à vapeur, etc., semblent indiquer que les forces volcaniques sont encore à l'œuvre au-dessous du sol du plateau. La source la plus connue est celle que les mormons emploient pour administrer le baptême à leurs néophytes. Quant aux sources non thermales, elles sont assez rares et le plus souvent chargées de substances salines et calcaires; d'ordinaire la composition de leurs eaux dépend de la saison de l'année. Au printemps et au commencement de l'été, lors de la fonte des neiges, les fontaines, devenues très abondantes, fournissent une eau comparativement pure; pendant la saison des sécheresses, le sel et le carbonate de chaux se concentrent dans les sources presque taries et en rendent l'eau tout à fait mauvaise.

L'ensemble des terrains cultivables occupe une longueur d'environ 4 à 5 degrés de latitude à la base occidentale des monts Wahsatch; mais la largeur de cette zone est en moyenne de 2 ou 3 kilomètres au plus. A cette étroite bande, qui forme tout le territoire agricole de l'Utah, il faudrait ajouter la vallée du Jourdain, si on pouvait l'arroser en abondance par des canaux de dérivation. Le sol de cette vallée et des vallons ses tributaires est composé d'une terre sablonneuse tout à fait infertile lorsqu'elle manque d'humidité. Malheureusement les pluies sont rares dans le territoire d'Utah, l'azur du ciel reste implacable pendant six mois, d'avril en octobre; les ruisseaux descendus des monts Wahsatch sont peu considérables et ne remplissent qu'un nombre de canaux très limité : aussi ne peut-

on guère cultiver le sol qu'à l'issue des vallons arrosés. Dans les premières années de la colonisation, la terre humide, laissée probablement en friche depuis des siècles ou même depuis l'émersion du plateau d'Utah hors du sein des mers, était assez féconde; quelques localités favorisées, où le sol consiste en débris de feldspath, offraient des récoltes presque aussi abondantes que celles des états atlantiques; mais la terre végétale, qui repose sur une couche d'argile saline (1), perd graduellement ses élémens nutritifs, et le sous-sol argileux ramené à la surface des champs se trouve en contact avec les racines des plantes et les brûle par son âcre vertu. Des terrains qui donnent la première année des moissons abondantes produisent à peine quelques tiges amaigries pendant la deuxième année et n'offrent plus, à la récolte suivante, qu'une surface poudreuse où l'on aperçoit çà et là quelques touffes d'herbes jaunies. Aussi les agriculteurs d'Utah sont-ils nécessairement nomades. Lors de leur arrivée dans le Grand-Bassin, les colons s'établirent sur les bords du lac d'Utah et dans les parties de la vallée le plus facilement accessibles; mais la détérioration de leurs champs les force à remonter les vallons latéraux, et chaque année ils pénètrent plus avant dans l'intérieur des montagnes. Le territoire cultivable de cette terre de promission, déjà si faible en comparaison des riches campagnes de la Californie et des états atlantiques, diminue tous les ans en même temps que la population augmente. A cette infertilité du sol il faut ajouter le fléau des sauterelles, ces insectes que les mormons, dans leur langage imagé, disent avoir été produits par le croisement de l'araignée et du buffle des prairies. On a calculé que le territoire d'Utah ne pourrait jamais, dans l'état actuel de nos connaissances agricoles, nourrir plus d'un million d'hommes. Le grenier des mormons est Cache-Valley, située au nord du Grand-Lac.

A l'ouest de la vallée du Jourdain et de la petite chaîne des montagnes d'Oquirrh s'étend le désert, immense surface d'argile parsemée de touffes d'artemisia. En certains endroits cependant elle n'offre aucune trace de végétation, et ressemble à une chaussée de béton découpée par d'innombrables fissures en polygones presque réguliers. Aucun ruisselet ne coule au milieu de ces solitudes desséchées, aucune source n'y jaillit; seulement, après avoir marché pendant de longues heures, le voyageur rencontre parfois quelque champ de sel cristallisé, étendue blanche où les nuages et l'azur du ciel se mirent comme dans la nappe d'un lac. A l'extrême horizon se montrent quel-

(1) Cette argile est connue sous le nom d'*argile salæratus* (*salæratus-clay*). *Salæratus* signifie carbonate de soude. M. Engelmann a trouvé dans cette argile du sel commun, du sulfate de chaux, une forte proportion de sulfate de magnésie, et seulement quelques traces de matière organique.

ques roches volcaniques semblables à de grandes scories à demi voilées par des colonnes atmosphériques vacillantes comme l'air qui repose sur la flamme d'un brasier. Le rayonnement implacable de l'immense surface blanche du désert éblouit les yeux : sous cette lumière aveuglante, tous les objets semblent à la fois revêtus d'une teinte sombre et comme infernale.

C'est à travers ces grandes plaines, habitées seulement par une quantité prodigieuse de lézards aux formes extraordinaires, que passe la route des émigrans. Depuis la découverte de la Californie, des milliers d'hommes y ont perdu la vie; des bœufs et des chevaux innombrables y sont morts de soif et ont été abandonnés sur le sol. C'est à leurs ossemens épars qu'on reconnaît la vraie direction de la route; la nuit, on s'arrête de peur de s'égarer quand on n'entend plus résonner de squelettes sous les pas de sa monture.

Le mirage que produit la réfraction des rayons lumineux sur ces plaines de sable et de sel figure parfois les scènes les plus étranges et déforme les objets d'une manière incroyable. M. Remy en raconte un exemple merveilleux :

« Devant nous coulait un fleuve majestueux, dont les bords étaient plantés d'arbres pyramidaux semblables à des peupliers. L'eau en était si belle et si pure, les allées verdoyantes paraissaient si fraîches, que nous donnâmes instinctivement de l'éperon pour atteindre plus vite ces ondes magiques et nous y désaltérer. Bientôt le fleuve s'élargit, déborda ses eaux de tous côtés et forma une mer qui baignait le pied de fantastiques montagnes. Des îles à contours festonnés sortirent du sein de cet océan inconnu, que sillonnaient des vaisseaux de toute forme, dont les blanches voiles se gonflaient sous une brise invisible. Des caps à crêtes sinueuses, déchiquetées, aux flancs creusés de grottes mystérieuses, se détachaient des montagnes comme les arcs-boutans d'une antique cathédrale. Dans une petite anse, sur un coin de ce tableau, d'énormes cétacés prenaient leurs ébats à la surface et faisaient jaillir l'eau en gerbes argentées, pareils aux souffleurs que l'on voit se jouer par un beau soleil sur la côte pacifique du Pérou. Sur le premier plan de ce paysage maritime s'élevaient d'élégantes habitations, dans le style italien, qui semblaient enchâssées dans des massifs d'arbres touffus. Puis c'était une armée en marche, avec son état-major pompeusement équipé, son corps de musiciens, son artillerie, ses escadrons commandés par des chefs ornés de panaches flottans. Des tourbillons de poussière montaient en hautes colonnes vers le ciel et se reflétaient dans le miroir des eaux... »

Quelque aversion que puissent inspirer la doctrine et les mœurs des mormons, il est incontestable qu'ils ont rendu un service immense à la cause de l'humanité et de la civilisation en colonisant ces régions inhospitalières. Cet aride plateau, qui sépare le versant du Pacifique du versant de l'Atlantique, semblait rebelle à toute cul-

ture, et les trappeurs canadiens, consultés par Brigham Young pendant l'exode, avaient prédit aux tentatives de culture le plus complet insuccès. Eh bien! c'est au centre même de cette solitude redoutable que les saints du dernier jour ont fondé leur ville sacrée, qui semble destinée à devenir prochainement la grande étape entre New-York et San-Francisco, l'Europe occidentale et l'extrême Asie! Quelle reconnaissance ceux qui s'intéressent à la prise de possession de la terre par l'homme ne doivent-ils pas à ces fanatiques qui voulaient échapper à la civilisation, et qui malgré eux en sont devenus les plus utiles pionniers!

Sans une incomparable force de volonté, les mormons n'auraient pu accomplir leur exode. Refoulant au fond de leurs cœurs le désir de la vengeance et se montrant aussi obéissans à leur patrie que fidèles à leurs croyances, ils abandonnent champs et maisons, ils quittent la ville qu'ils ont fondée, le temple de marbre sacré qui est devenu pour eux ce que la Casbah est pour les vrais musulmans, et laissent seulement quelques frères pour le terminer et le consacrer en grande pompe. Hommes, femmes, enfans, précédés de leurs prêtres, traversent le Mississipi sur la glace et pénètrent dans les forêts inhabitées de l'Iowa, guidés par la boussole comme les matelots sur la mer. Arrivés, au fort d'un rude hiver, sur les bords du Missouri, ils s'abritent contre le froid en creusant des trous dans le sol, et, se préparant sans crainte aux horreurs de la famine, mettent en réserve le blé qu'ils ont apporté afin de semer des champs pour ceux de leurs frères qui viendront après eux. En même temps les jeunes gens les plus robustes prennent les devans et vont jeter des ponts sur les rivières et tracer un chemin dans les solitudes de l'ouest. Sur ces entrefaites arrive une lettre du président des États-Unis, demandant à ce peuple exilé cinq cents hommes de bon courage pour aller servir la république ingrate à laquelle ils doivent leur malheur. Les cinq cents hommes les plus utiles de la communauté nomade partent sans murmure, et les vieillards, les invalides, les remplacent dans les travaux des routes et de l'agriculture errante. Les quelques mois d'été allègent les souffrances des exilés; mais bientôt commence un second hiver, et la nation, composée de plus de quinze mille fuyards, est de nouveau la proie de la famine et des frimas. La détresse devient si terrible, qu'on en vient à manger le cuir des équipemens et des harnais; mais personne n'est ébranlé. Le choléra, le scorbut, s'ajoutent à la faim pour décimer les mormons; des milliers de morts sont ensevelis au milieu des prairies, et les marches des émigrans ne sont plus que de longues funérailles. Les saints n'y voient que des sujets de louer le Seigneur, et continuent leur voyage, interrompu de haltes nécessaires

pour soigner les malades. Enfin, le 24 juillet 1847, les cent quarante-trois pionniers de l'avant-garde aperçoivent du haut d'une colline la grande nappe du Lac-Salé, ils se jettent à genoux pour remercier Dieu, et le soir même ils se mettent à l'ouvrage, retournant le sol, traçant des rues et des canaux d'irrigation.

Arrivés au but de leur voyage, les mormons n'avaient point encore atteint le terme de leurs souffrances. La famine, occasionnée par les sauterelles qui ravageaient les champs, sévit encore pendant deux années sur les fidèles, et jusqu'au milieu de l'année 1849 il fallut se rationner à douze onces de blé par personne et par jour. Depuis cette époque, la prospérité des mormons n'a été interrompue que pendant la guerre. Ces hardis colons aiment à répéter le proverbe suivant : « *Je ne puis* n'a jamais rien fait; *j'essaierai* a fait merveille; *je le ferai* a accompli des miracles. » En effet, l'histoire des mormons semble vraiment miraculeuse.

II. — LA DOCTRINE DES MORMONS.

Le mormonisme ne pouvait se produire et triompher qu'aux États-Unis. Cette république est un grand laboratoire où toutes les théories religieuses, sociales, politiques, se mettent à l'essai. On y expérimente à la fois l'extrême liberté et le plus terrible esclavage, la macération du corps et la réhabilitation de la chair, le célibat et la polygamie, le communisme et la concurrence effrénée. C'est une grande école où toutes les théories de l'ancien monde, basées sur le principe de l'autorité ou bien sur celui de la liberté, sont mises à l'épreuve des faits pour servir d'enseignement à l'univers. Les spéculations humaines, à peine sorties du cerveau qui leur a donné naissance, vont aussitôt prendre corps dans ce continent vierge, qui donne l'hospitalité à toutes les idées comme à tous les émigrans. Au milieu de cette société américaine, où les sectes se fractionnent jusqu'à se réduire en poussière, où la religion de la conscience individuelle supplante graduellement toutes les religions collectives et officielles, où chacun adopte librement sa foi et en change à sa guise, il se fonde par réaction une religion nouvelle qui se met en antagonisme violent avec le génie même de l'Amérique. Au fractionnement des sectes elle oppose la forte organisation de son immuable théocratie, elle rejette la liberté républicaine et préconise la concentration absolue de toutes les forces et de toutes les volontés dans la tête d'un pape; elle procède à l'asservissement du peuple par l'asservissement de la femme. Par un contraste remarquable, tandis que le catholicisme, religion d'autorité absolue, perd graduellement de son importance relative dans les républiques anglo-

saxonnes, un pape américain pose sur son front la triple tiare, et réunit dans ses mains le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

M. Remy et presque tous les historiens qui se sont occupés des origines de la religion nouvelle croient que Joseph Smith, le fondateur du mormonisme, n'a jamais été qu'un vil hypocrite. Seul parmi tous les révélateurs, il n'aurait eu qu'une ambition vulgaire au service d'une intelligence plus vulgaire encore. Remarquant autour de lui la lutte de sectes nombreuses, le conflit de mille opinions, voyant dans sa mère elle-même le jouet de ses hallucinations religieuses, il aurait cru le moment favorable pour se poser en prophète, se faire un cortége de dupes et marcher dans le chemin des honneurs et de la fortune. Il est probable que Joseph Smith inaugura ainsi par le mensonge sa carrière de voyant; mais, comme tant d'autres hypocrites qui ont surgi dans tous les temps, n'aurait-il pas succombé sous l'indifférence et le mépris, s'il n'avait fini lui-même par croire à sa doctrine et à ses révélations? Il semble vraiment impossible qu'un homme puisse fonder une religion sans être convaincu lui-même, sans être pénétré de cette foi qui transporte les montagnes et change le cœur des hommes. Pour convertir à la vérité ou à la folie, il faut être son propre disciple, plein de ferveur et de dévouement; il faut aller droit à son but, sans arrière-pensée, sans restriction mentale, sans remords. Cette foi invincible, cette sincérité absolue peuvent s'allier avec une parfaite connaissance des hommes et une diplomatie admirable; mais les fondateurs de religion mettent leurs passions, leurs talens, leurs calculs et tout leur être à la disposition de la foi qui les entraîne.

Pour l'honneur de l'humanité, nous croyons que l'œuvre de Joseph Smith ne fait pas exception dans l'histoire des croyances. L'ambition aiguisée, l'orgueil de la lutte, la volonté indomptable, le désir de la vengeance, agissant de concert avec la folie contagieuse de ses disciples, transformèrent sans doute à ses propres yeux tous ses mensonges en autant d'articles de foi, et pendant les dernières années de sa vie il devint un *vates* inspiré. Il avait commencé sa carrière en vil imposteur, il la termina en prophète convaincu. Et ce qui nous aide à croire à la sincérite finale de cet homme, c'est que, loin de se laisser corrompre par le pouvoir comme la plupart des parvenus, il gagna sous tous les rapports à la fois. Pendant son règne de prophète, il ne cessa d'être vraiment juste, bon, animé d'un merveilleux esprit de charité; il s'occupait sans cesse des pauvres et des nécessiteux, les visitait de préférence, les prenait pour confidens. Il exerçait une fascination irrésistible par son amabilité et le charme de ses manières. « Il était d'une bonté paternelle pour ses amis, d'une magnanimité remarquable à l'égard de ses ennemis. Son passe-temps

favori était de jouer à la balle avec des enfans. » Les mormons qui l'ont connu n'en parlent jamais sans tomber dans une espèce d'extase d'attendrissement, et ses adversaires eux-mêmes lui rendent justice. Accusé trente-neuf fois devant des tribunaux hostiles pour la plupart, il ne fut jamais condamné. Ces trente-neuf verdicts portés par des ennemis ne sont-ils pas un éloquent témoignage en faveur du prophète, et n'aident-ils pas à nous faire admettre que le grand moyen de conversion employé par Joseph Smith était la foi et non pas la supercherie?

La large part faite à l'Amérique dans la révélation mormone a singulièrement contribué aux succès qui ont accompagné les débuts de la nouvelle religion. Le patriotisme chatouilleux de maint Américain a été flatté de n'avoir plus à regarder vers l'ancien monde pour y chercher les traditions sacrées. Si l'on en croit le livre de Mormon, le paradis terrestre n'existait pas dans la lointaine Mésopotamie de Chaldée, mais bien au centre de la Mésopotamie américaine, entre les fleuves du Mississipi et du Missouri; les prétendus Lamanites (1) ou les peaux-rouges de l'Amérique sont le vrai peuple de Dieu, et jusqu'à nos jours ils ont réussi à se maintenir en corps de nation, tandis que les Juifs sont dispersés sur toute la surface du globe. Jésus-Christ, pour accomplir sa mission, a été obligé d'apparaître dans le Nouveau-Monde et d'y prêcher sa doctrine comme il l'avait prêchée en Palestine. Bientôt la Nouvelle-Jérusalem sera bâtie en Amérique, et saint Jean, le grand révélateur, se promène mystérieusement dans les prairies de l'ouest en attendant le jour où il pourra faire son entrée dans la cité sainte et montrer au peuple des élus les clés de Melchisédech. Ainsi l'Américain, si fier de sa patrie, peut y voir à la fois le passé, le présent et l'avenir de l'humanité.

Mais ce n'est là qu'une cause tout à fait secondaire du succès de Joseph Smith : le grand secret, c'est que le mormonisme permet de remplacer la foi sérieuse par une foi banale, le sentiment profond de la piété par un vain formalisme, et de cette manière offre aux âmes timorées une voie facile vers le salut. A ce sujet, M. Remy prononce une parole profonde : « Pour la plupart des hommes, le poids de la liberté dans le monde moral est plus difficile à porter que celui de la servitude. » Il est en effet plus commode de recevoir des opinions toutes faites que d'avoir à chercher avec anxiété dans le sanctuaire de sa conscience : débarrassé du soin de penser, d'aimer, de vivre pour son propre compte. l'homme timide accepte avec

(1) D'après la révélation mormone, les Juifs réfugiés en Amérique se partagèrent en deux groupes hostiles, les Néphites et les Lamanites. Ceux-ci, devenus infidèles à leur Dieu, exterminèrent leurs frères les Néphites et s'emparèrent du continent tout entier. Les Indiens sont leurs descendans.

joie l'autorité d'un prêtre ou d'une tradition : il ne connaît point ces questions redoutables qui se posent devant l'homme vraiment religieux, ces doutes terribles qui l'assiégent, ces luttes intérieures auxquelles succède un profond découragement ou parfois même le désespoir. Il repose tranquillement sa tête sur l'oreiller de la foi commune et s'adonne à quelques vaines cérémonies qui remplacent avantageusement les convictions. Que lui importe la valeur intrinsèque de ses croyances? Une erreur à laquelle tout le monde ajoute foi lui semble beaucoup plus respectable qu'une vérité reconnue par un seul; toute pensée individuelle qui diffère de l'opinion générale est un acte de rébellion flagrante. Le mormonisme, comme les autres religions basées sur l'autorité de la tradition, exige une soumission absolue des esprits. Les hommes que la paresse morale empêche d'interroger leur conscience, que des préjugés ou des habitudes d'enfance tiennent éloignés du catholicisme, peuvent donc trouver un refuge contre les doutes et la pensée dans la nouvelle église des mormons.

Toutes les relations des voyageurs confirment en effet que les saints du dernier jour sont loin d'être religieux dans le vrai sens du mot. Certainement on compte parmi eux quelques âmes tendres et naïves qui sont possédées d'un véritable amour du bien, qui chérissent les hommes sincèrement, et étudient avec un zèle ému les paroles inspirées des plaques de Néphi; mais la plupart des mormons semblent être des gens grossiers qui veulent se décharger du soin de penser. N'ayant aucune conviction personnelle, ils croient sur parole, et peu à peu leur religion devient une habitude, une génuflexion, une pure forme. Mal vus sont les mormons qui réfléchissent et discutent sur les questions théologiques, la nature de Dieu, des anges, de l'âme humaine. Le savant Orson Pratt, qui a passé vingt années de sa vie à rédiger en corps de doctrine les opinions et les hallucinations des fondateurs du mormonisme, est considéré presque comme un apostat parce qu'il a pris sa religion au sérieux et s'en est fait le grand interprète. En revanche, ceux qui ne s'inquiètent nullement d'abstractions inutiles, ceux qui croient sans phrases sont les saints modèles. Le vrai mormon se contente d'obéir et de payer religieusement la dîme de son bien, de son revenu, de son travail.

Il n'est point inutile cependant d'étudier la doctrine des disciples de Joseph Smith, car elle est en parfaite harmonie avec leurs institutions et leur état social. Longtemps on a cru qu'elle n'offrait rien de nouveau, et que, sauf la restauration de la polygamie antique, elle ressemblait plus ou moins aux doctrines des innombrables sectes protestantes qui se partagent le monde religieux des États-Unis.

C'est une erreur. Les mormons refusent à bon droit toute assimilation avec les *gentils* de leur patrie. Ils ont leur révélation propre, leurs prophètes, leurs dogmes : ils représentent la *nouvelle alliance*, et succèdent au christianisme abâtardi, de même que celui-ci succéda à la religion juive. Joseph Smith s'est assis à son tour sur le trône qu'occupèrent Moïse et Jésus-Christ. Il accepte comme un héritage sacré les livres de l'alliance juive aussi bien que le Nouveau-Testament; mais il les explique par une révélation supérieure, et il donne au monde la vraie Bible, le livre de Mormon.

Au premier abord, l'ensemble de la révélation mormone n'offre guère qu'un étrange éclectisme de mythes hindous, d'aperçus néoplatoniciens et gnostiques, de sensualité mahométane et de préceptes chrétiens. Comme Zoroastre, les saints reconnaissent les génies du bien et du mal; comme Pythagore, ils croient à la métempsycose; depuis longtemps ils ont adopté les rêveries américaines sur la parenté des esprits et sur les sympathies des âmes sœurs reliées l'une à l'autre des deux côtés du tombeau. Aux baptistes ils ont pris le baptême par immersion, aux sectes apocalyptiques leur croyance au *millenium*, à tous les illuminés leurs visions, leurs prophéties, leurs miracles. Chaque religion, chaque secte a fourni à l'immense syncrétisme de la doctrine mormone sa quote-part de vérités ou d'erreurs. Avant tout, les saints des derniers jours se réclament de leurs prétendus ancêtres spirituels, les Néphites. Les mormons sont Juifs par les traditions qu'ils se sont données, Juifs par leur croyance aux Élohim et aux mauvais anges, par l'idée qu'ils se font d'un Dieu matériel, par leurs théories sur la famille, Juifs par leur haine contre les *Égyptiens*, Juifs par leur avidité pour les richesses de ce bas monde : ils croient, eux aussi, que tout l'or entassé dans les coffres-forts doit leur appartenir un jour, que l'humanité entière travaille, immense troupeau d'esclaves, à cultiver et à décorer la terre où s'élèveront pendant le règne de mille ans leurs palais de diamans et de rubis.

Malgré ces emprunts faits à tant de religions diverses, la doctrine des mormons forme un tout parfaitement homogène. Comme des rivières descendues de montagnes opposées réunissent leurs eaux dans un lac impur, les dogmes les plus différens viennent se fondre en ce matérialisme grossier. D'après la religion des saints, tout est matière, force brutale, fait accompli. Dieu le père n'est pour les mormons que le plus puissant des hommes : autrefois même il n'avait rien de supérieur à nous; mais il a su gravir tous les degrés de la hiérarchie céleste, et maintenant il est assis sur un des trônes élevés du paradis. Il a des yeux, une bouche et des oreilles; il a été engendré comme nous, il est marié à tout un peuple de femmes, ses

enfans sont aussi nombreux que les grains de sable de la mer. Il mange comme les hommes, il aspire avec joie l'odeur des sacrifices sanglans, et lorsque le temple de la Nouvelle-Jérusalem sera bâti, on y égorgera pour lui plaire des bœufs et d'innombrables agneaux. Le père, l'aïeul et tous les ancêtres de Dieu, ses frères et ses cousins sont aussi puissans que lui; mais nous ne leur devons ni amour, ni respect, car notre monde n'est pas commis à leur protection, ils gouvernent des planètes ou des systèmes solaires éloignés du nôtre. Ils ont aussi des corps semblables aux nôtres, ils mangent, boivent, peuplent leurs sérails, et, comme les dieux d'Homère, se laissent souvent entraîner à de condamnables écarts. Jésus-Christ est un fils de Dieu comme nous tous; il nous donne aussi l'exemple du plaisir: déjà, sur la terre, il s'est marié aux noces de Cana à Marthe, à Marie, sœur de Lazare, et « à l'autre Marie qu'il aimait tant; » mais il a dans le ciel adjoint un grand nombre de compagnes à ses épouses terrestres, et se promène avec ses femmes sur les nuages et l'azur, guidant un char traîné par des chevaux blancs. Satan est également un dieu, et les mormons lui donnent presque le beau rôle dans sa lutte avec Jésus-Christ : il voulait offrir à tous les pécheurs sans restriction le salut éternel, tandis que Jésus-Christ ne cherchait à sauver que les repentans. Une discussion s'engagea devant le trône de Dieu, et Lucifer fut maudit et exilé pour avoir aimé les hommes d'un amour trop irréfléchi. Satan, devenu démon, n'en est pas moins un *gentleman*; les tentations vulgaires sont le fait des diables de second ordre et des diablotins infimes. Seul entre tous les êtres supérieurs, le Saint-Esprit n'a pas de corps organisé; il se compose de particules matérielles en nombre infini : c'est l'océan d'éther qui environne toutes choses, qui se condense pour former tous les corps, depuis le minéral et la plante jusqu'aux nébuleuses et aux astres, qui pénètre dans les pores les plus cachés aussi bien qu'aux espaces les plus reculés de l'infranchissable univers.

Tous les hommes sont les fils de Dieu le père, ainsi nommé à juste titre, puisqu'il est le grand géniteur. Nous sommes nés dans son sérail, nous avons été bercés par ses femmes, nous avons savouré le nectar céleste; puis, comme le papillon, nous avons perdu nos ailes divines, et maintenant nous sommes des larves que nous traînons péniblement sur la terre: mais nous avons encore un vague souvenir des splendeurs d'en haut, nous voyons en rêve les rayonnemens du paradis, nous entendons l'écho lointain des harpes célestes, et nos mélancolies, incomprises de nous-mêmes, ne sont autre chose que le regret de notre ancienne patrie. A notre mort, toutes les molécules matérielles qui composent notre âme et notre corps se dégageront des liens de l'organisme et se changeront, pendant

un temps d'épreuve plus ou moins long, en un esprit ou nébuleuse d'éther. Après ce noviciat, les méchans recommenceront leur carrière, les bons, qui auront mérité le bonheur du paradis, revêtiront un corps immortel et deviendront des dieux semblables à Dieu le père et à Jésus-Christ. Ils célébreront des fêtes somptueuses; assis à des tables splendides, ils mangeront l'ambroisie, boiront le nectar, et leurs femmes se transformeront en déesses d'une incorruptible beauté.

Une pareille doctrine donne une éclatante sanction à l'égoïsme le plus absolu. Le saint des derniers jours est assuré de posséder dans les demeures célestes richesses, pouvoir, honneurs, plaisirs, voluptés, surtout quand il a eu le bon esprit de se faire nommer prêtre ici-bas. Prince temporel et spirituel sur la terre, le dignitaire mormon restera prince dans les régions célestes; il jouira sans cesse par tous ses sens et toutes ses facultés, il savourera tous les plaisirs du corps et de l'âme; sa fortune, décuplée par les intérêts composés, le suivra au-delà du tombeau. Aussi les fidèles qui ont dans l'âme quelque ambition ne négligent aucun moyen de parvenir; en obéissant avec servilité et en payant religieusement leurs dîmes, ils conquièrent les titres d'anges et de dieux que la doctrine accorde dès aujourd'hui aux princes de l'église. Et ces ambitions immorales n'existent pas seulement au fond des cœurs, elles s'affichent impudiquement dans les livres des saints : « L'homme n'existe que pour avoir de la joie, » dit un apôtre. Et le Dieu des mormons ressemble à ses fils, car « il est le plus égoïste des êtres vivans! » Telle est l'effrayante définition qu'un autre apôtre nous donne du souverain parfait.

Le gouvernement des saints est institué sur le même modèle que le gouvernement des dieux du ciel; il est purement théocratique. Le pape Brigham Young, « sacré selon l'ordre de Melchisédech, » est tout à la fois prophète, révélateur et voyant; comme président de l'église, il réunit en ses mains plus de pouvoir qu'aucun autre souverain du monde : il est à la fois maître des corps et des âmes; en sa présence même, les orateurs mormons ne craignent pas de l'appeler un dieu sur la terre. Pour compléter la trinité, il s'est adjoint le vice-président Kimball et le conseiller Wells. Le grand-patriarche se place immédiatement après les triumvirs, puis viennent successivement les douze apôtres, les grands-prêtres, qui sont au nombre de quatre mille environ, les évêques distribués par groupes de septante, les anciens ou *elders*. Tous ces dignitaires appartiennent à l'ordre de Melchisédech, tandis que les catéchistes et les diacres subissent une sorte de noviciat connu sous le nom d'ordre d'Aaron; ce sont les nouveaux convertis; ils forment la masse

des fidèles malgré leur titre de prêtres. Tous les fonctionnaires religieux sont en même temps fonctionnaires civils; le soin des intérêts matériels de la communauté est confié à ceux-là mêmes qui s'occupent du salut des âmes. C'est la théocratie telle qu'elle était comprise par les jésuites dans les missions du Brésil et du Paraguay. Une seule chose étonne, c'est qu'en dépit de cette hiérarchie fortement organisée et de l'amour des mormons pour les fêtes et les cérémonies, les grands dignitaires de la Nouvelle-Jérusalem portent le même costume que leurs fidèles et ne se fassent pas appeler son éminence, sa grandeur ou sa sainteté. Vrais *Yankees*, les pontifes suprêmes n'ont extérieurement qu'une seule prérogative sur le commun des fidèles : ils ont le droit de garder leur chapeau sur la tête pendant le service religieux.

Bien que la théocratie soit immuable de sa nature, Brigham Young, en homme habile, n'a pas jugé à propos d'effacer jusqu'aux dernières traces du régime républicain que les mormons d'origine américaine ont connu dans leur jeunesse. Il subsiste encore une pure formalité qui retrempe le pouvoir papal et lui donne une sanction démocratique : deux fois par an, le prophète se présente devant le peuple et se fait élire de nouveau par l'acclamation de tous les citoyens. Ce simulacre de souveraineté populaire ne diminue en rien l'autorité de Brigham, car les fidèles ne voient dans cette cérémonie qu'une occasion de se faire bénir par la main du prophète. Le suffrage universel, maintenu en apparence pour certaines élections, n'offre pas non plus de dangers sérieux : ce n'est plus qu'une risée. Le scrutateur inscrit sur une liste le nom de chaque électeur en regard d'un numéro d'ordre qui se trouve aussi porté sur le bulletin déposé dans l'urne. Ainsi tout électeur mal pensant peut être facilement signalé à ses chefs et noté comme un faux frère.

D'ailleurs les rites de l'initiation mormone qui font partie du culte religieux sont de nature à supprimer en germe toute pensée d'indépendance chez les fidèles. Les mormons doivent jurer une obéissance absolue, implicite, non discutée, à Brigham Young et aux chefs de l'église; ils promettent, sous les sermens les plus terribles, de sacrifier famille, fortune et vie au bien-être de la communauté, jurent de renoncer à leurs propriétés en faveur de l'église, quand le moment en sera venu; ils s'engagent à ne jamais discuter les ordres, même les plus infâmes en apparence, à commettre jusqu'aux crimes d'impiété et de trahison pour plaire à leurs chefs. Ils se résignent à n'être désormais dans les mains de Brigham « qu'une cire molle, *un chiffon trempé dans du suif.* » Rien de plus effrayant pour l'avenir des mormons que cette abdication de la volonté. Chose étrange, suivant en cela l'impulsion que leur avait

donnée la forte démocratie américaine, les disciples de Joseph Smith ont pendant un temps égalé, surpassé même l'énergie colonisatrice de leurs compatriotes; pour faire fleurir des oasis au milieu du désert, ils ont déployé au plus haut degré leur initiative personnelle. Travailleurs infatigables, ils ont mis leur gloire à tout faire par eux-mêmes et n'ont rien demandé au pouvoir qui les dirige; mais ces hommes si énergiques, si complets comme simples pionniers, si démocrates pour toutes les choses qui ont rapport à la vie matérielle, ont abdiqué sans retour la liberté morale : ils n'ont gardé que leurs bras et ils ont livré leurs âmes. Pendant qu'ils labourent le sol et bâtissent des villes, ils laissent leurs chefs veiller sur eux et s'occuper de tous les intérêts sociaux et politiques. On peut se demander si cette abdication de leur être intime n'aura pas pour dernier résultat d'ôter aux mormons toute initiative, même celle du travail matériel. Tout finit par s éteindre chez l'homme qui a livré son âme. Déjà le sens moral des mormons est bien émoussé : aussi, malgré le manifeste publié par Joseph Smith lorsqu'il était candidat à la prédence des États-Unis, malgré les doctrines abolitionistes de la secte mormone à ses trois premières étapes de Kirtland, de Jackson-county et de Nauvoo, l'esclavage est-il aujourd'hui formellement reconnu dans la Nouvelle-Jérusalem : rien de plus logique dans un pays où l'obéissance absolue est de rigueur pour tous les fidèles.

Les sujets que traitent les orateurs mormons dans les assemblées solennelles sont en général de nature à étonner les gentils. Au lieu de parler des gloires du ciel, du salut des âmes, ou simplement de questions morales, les prêtres s'occupent longuement des intérêts matériels de la communauté; ils récapitulent le nombre des émigrans arrivés pendant l'année et distribués sur tous les points du territoire; ils traitent du rendement des mines, de l'exploitation des forêts, des perfectionnemens introduits par les ouvriers dans la fabrication des outils. Cette préoccupation de la prospérité matérielle est facile à comprendre. La vie future n'étant pour les mormons que la continuation pure et simple de la vie terrestre, ils n'ont aucune raison d'arrêter longuement leur attention sur les choses d'en haut; la Nouvelle-Jérusalem qu'ils ont fondée est une maison de commerce dont la raison sociale et la constitution ne changeront point pendant le *millenium*. Il est donc tout naturel que les mormons, gens essentiellement pratiques, se préoccupent avant tout de l'état présent et matériel de leur société. Sous prétexte de religion, le mormonisme n'est autre chose qu'une fin de non-recevoir de tous les problèmes religieux.

Les formes du culte sont combinées en vue du même résultat, l'exclusion de la pensée. Dans toutes les cérémonies, on multiplie

les rites symboliques, on les renouvelle sans cesse, on en fait la condition absolue du salut; de toutes parts ce ne sont que symboles matériels, l'esprit ne peut se reposer sur rien. Ainsi tous ceux qui ont commis une faute doivent se faire baptiser de nouveau, à moins de perdre leur qualité de saints : sans l'immersion du pêcheur, le péché ne saurait être effacé. Cette nécessité matérielle du baptême régénérateur existe aussi bien pour les morts que pour les vivans. Tout homme décédé en état de transgression ne peut être sauvé que si l'un de ses amis terrestres se fait purifier à sa place par les eaux lustrales; de même on peut se marier pour le compte d'un mort et lui engendrer une famille destinée à augmenter dans l'éternité la gloire céleste du défunt.

Telle religion, telle morale : les mormons ne sont pas moins vulgaires et grossiers dans leurs idées sur le mariage que dans leur doctrine sur les dieux et la destinée future. Au milieu d'une société où la femme est plus respectée et plus libre qu'en aucun pays du monde, les mormons ont proclamé la polygamie et l'asservissement de la femme, qui en est la conséquence inévitable; cependant ce dogme de leur religion était si bien fait pour choquer le peuple américain que Joseph Smith, après en avoir reçu la révélation divine le 12 juin 1843, la confia seulement à ses disciples les plus intimes; Brigham Young n'osa la publier qu'en septembre 1852, lorsqu'il comptait déjà trente mille fidèles dans le territoire d'Utah et qu'il était de force à résister à une invasion de troupes fédérales. Il est hors de doute que le fondateur du mormonisme obéissait à de secrètes convoitises peu dignes d'un saint lorsqu'il institua la polygamie; mais cette pratique avilissante s'accorde parfaitement avec l'antique matérialisme juif restauré par les mormons : c'est le couronnement nécessaire de l'édifice élevé par les régénérateurs du monde, les saints des derniers jours.

En effet, ces hommes pour lesquels « la joie est le but suprême de la vie, » qui tous aspirent à devenir des « dieux égoïstes » comme le grand Dieu qui gouverne le monde, voient dans la fortune et le pouvoir le signe évident de la bénédiction d'en haut; plus un mormon est riche, et plus il se rapproche de la Divinité, plus il monte dans la hiérarchie des élus. En Amérique, où la population ne suffit pas encore à la terre qu'elle cultive, que sont les enfans et les femmes, sinon une richesse de plus? Les enfans sont de rudes travailleurs qui, jusqu'à un certain âge, donnent tous leurs efforts en échange de la nourriture; les femmes sont des domestiques zélées qui tiennent en ordre la demeure, y introduisent le comfort, vaquent à toutes les jouissances matérielles de leurs maris et maîtres, transforment la pauvreté en aisance, l'aisance en richesse, à force

de prudence et d'économie. Puisque la bienveillance des dieux envers les mormons se mesure par le degré de fortune acquise, le moyen le plus simple d'augmenter dans chaque famille la bénédiction du ciel est de multiplier le nombre des femmes et des enfans. Ainsi l'homme s'enrichit sur cette terre et obtient dans le paradis une gloire impérissable. Chacun de ses mariages lui assure un degré de plus sur les marches du trône des cieux. « Le chef d'une nombreuse famille, s'écrie l'apôtre Orson Hyde, règne à toujours au centre de sa propre gloire, semblable à un dieu dans son éternité. »

A ces considérations si importantes pour les mormons il faut ajouter des raisons politiques qui ne sont pas d'un moindre poids. Les mormons croient fermement qu'ils sont destinés à devenir les maîtres du monde. Tout leur appartient de droit ici-bas, l'or et l'argent, les champs et les palais; mais pour conquérir la terre avec ses richesses et ses voluptés, il leur faut créer une puissante armée; selon la parole de la Bible, il faut que la progéniture d'Abraham devienne aussi nombreuse que le sable de la mer. C'est dans l'intention de multiplier d'une manière prodigieuse que les mormons ont institué ou plutôt restauré la polygamie. Tous les enfans qu'ils évoquent des limbes en leur donnant l'existence doivent être un jour les soldats de la bonne cause : c'est à eux qu'est réservée la gloire de défendre le nouvel empire théocratique contre l'envahissante république américaine, puis de s'emparer de la terre entière avec l'aide des Juifs de l'ancien monde. « Hâtez-vous de vous marier, s'écriait Brigham Young. Que je ne voie plus de garçons au-dessus de seize ans ni de filles au-dessus de quatorze! » C'est donc un crime de haute trahison contre la patrie de ne pas épouser plusieurs femmes, quand l'occasion s'en présente : les prêtres tolèrent le monogame, mais ils le signalent à l'église comme un « frère tiède en la foi. » En revanche, le polygame peut augmenter indéfiniment le nombre de ses femmes; « toutes les filles des hommes ont été créées pour lui, et celle qui épouse un gentil épouse l'enfer. »

L'asservissement de la femme est la première condition de la polygamie : il faut que l'épouse se sache, se dise inférieure, et demande seulement la protection et l'amitié en échange de son amour; il faut qu'elle accepte sa dégradation et cesse d'être une compagne pour devenir une propriété. Rien ne cadre mieux avec le système hiérarchique adopté par les mormons. D'après eux, la femme n'a qu'une âme d'ordre secondaire et ne peut communiquer directement avec Dieu; ses prières n'arrivent au ciel, le salut ne lui est accordé que si elle a pris un époux. Celle qui reste vierge retourne au néant; aussi la loi mormone accorde-t-elle à la jeune fille le droit de réclamer un mari « afin de travailler à son bonheur éternel. »

L'avilissement est profond, et cependant tous les voyageurs sérieux affirment que la plupart des femmes mormones semblent complétement réconciliées avec leur sort, et prennent joyeusement leur place dans le harem du mari polygame. C'est que les fondateurs du mormonisme, vivant dans les états libres du nord, où les principes républicains puisent toute leur force au sein même des familles, savaient bien que, pour faire triompher la polygamie, il fallait avant tout en demander la sanction aux femmes elles-mêmes. Par mauvaise conscience, les hommes seuls n'eussent osé préconiser cette doctrine immonde; mais les femmes, une fois converties, pouvaient lui donner l'appui de leur fanatisme entraînant. Aucune institution n'est assurée du succès si la partie féminine de la société ne lui est vraiment dévouée. Par leur douce et lente influence sur les hommes, par leur autorité sur les enfans, les femmes ont en leur pouvoir les destinées des religions et des empires. Pour fonder une théocratie capable d'asservir irrévocablement toutes les consciences, il fallait donc commencer par asservir les femmes et les rendre fières de leur condition subalterne. C'est à cette œuvre que se sont appliqués les prophètes mormons avec une grande habileté et une profonde connaissance de la nature humaine. Ils ont réussi, et maintenant les femmes des mormons aident à leur propre avilissement et préfèrent les joies du harem à celles de l'amour et de la liberté. Leur fanatisme est tel qu'elles épousent en général les vieillards polygames plus volontiers que les jeunes célibataires comme il s'en rencontre encore beaucoup en Utah. Cela se comprend : la gloire des saints se mesure ici-bas et dans le ciel au nombre de leurs femmes. La jeune fille ambitieuse de s'asseoir au paradis sur un trône élevé doit donc rechercher de préférence le patriarche auquel sa grande famille assure une gloire immortelle. Il est encore une autre raison qui doit l'attirer vers le vieux polygame : l'apostasie de ce pacha est beaucoup moins à craindre que celle d'un jeune homme qui, pendant de longues années, est exposé à toutes les tentations de ce monde. Lorsque le vieux mari termine dans la paix sa longue existence, les jeunes femmes qui ont eu le bonheur d'avoir été unies à son sort peuvent mêler à leurs regrets la douce assurance d'avoir fait leur salut. Puis il y a dans cette vie polygynique je ne sais quel attrait grossier fait pour séduire certaines femmes. « Plus on est d'épouses, plus on rit (*the more, the merrier*), » disait une demoiselle à M. Jules Remy.

A propos de la polygamie des mormons, le mot de communauté des femmes a été prononcé, mais à tort. Bien au contraire, les saints des derniers jours sont extrêmement stricts sur leurs droits de maîtres souverains et exclusifs. Maris de plusieurs femmes qu'ils

possèdent comme on possède un troupeau, ils deviennent très chatouilleux sur le chapitre de leurs droits de seigneurs; ils cherchent, vis-à-vis de l'étranger, à faire planer un certain mystère sur l'intérieur de leur ménage et sur tout ce qui leur appartient; ils mettent entre eux et le monde des gentils l'infranchissable barrière de leur égoïsme. Les femmes sont la plus sainte, la plus précieuse des propriétés, et tout homme qui a séduit la femme, la fille ou la sœur d'un mormon, doit périr par la main même de l'homme outragé. Les saints n'hésitent pas à dire qu'ils puniront de mort toute infraction aux mœurs, lorsque le territoire d'Utah sera constitué en état souverain et libre de décréter ses propres lois. Il est vrai que le divorce est permis et fréquemment pratiqué : c'est là un fait qui rapproche la polygamie mormone de la promiscuité. M. Remy parle d'une sainte qui aurait été mariée six fois, et dont quatre époux vivaient encore.

Ainsi que les lois de la statistique pouvaient le faire prévoir, la polygamie a produit des résultats opposés à ceux qu'en attendaient les mormons. La population n'augmente pas aussi rapidement qu'elle le ferait si chaque saint se contentait d'une seule femme et si tous les célibataires d'Utah étaient mariés (1). Les sérails des mormons polygames offrent en proportion beaucoup moins d'enfans que les *log-houses* des pionniers américains. Nombre de saintes mariées trop tôt sont stériles ou peu fécondes; en outre la mortalité sévit d'une manière effrayante sur les enfans nouveau-nés, elle est même plus considérable que dans les états les plus malsains de l'Amérique du Nord. Le pape Brigham Young avait déjà épousé cinquante femmes en 1855, et l'année précédente il lui était né neuf enfans dans une même semaine. On ne sait pas le chiffre de tous ceux qu'il a eus; mais il ne lui en reste plus qu'une trentaine. On remarque aussi qu'en Utah, comme dans les harems de Turquie, il naît beaucoup plus de filles que de garçons, tandis qu'on observe le résultat contraire dans les pays où la famille est monogame. Cependant les enfans mormons qui survivent sont beaux et robustes.

III. — L'ÉTAT SOCIAL DES MORMONS.

En parcourant la capitale des saints, M. Jules Remy ne pouvait se lasser d'admirer l'ordre qui règne partout, le bien-être qu'annon-

(1) A la fin de 1858, on comptait sur le territoire 3,617 maris polygames, dont 1,117 ayant cinq femmes ou davantage; mais un grand nombre de mormons n'avaient encore pu trouver d'épouses : il est probable même que le chiffre des hommes dépasse celui des femmes, comme dans tous les pays peuplés d'émigrans. L'équilibre entre les sexes n'est pas encore établi.

cent la forme et le bon entretien des habitations. On ne voit que des gens affairés. Point de cabarets, de maisons de jeu ni de débauche, mais en revanche des ateliers et des usines de toute sorte; le travail cesse à peine un instant pendant le jour, la paix n'est jamais troublée, l'ivrognerie, la mendicité sont inconnues. C'est à bon droit que les mormons ont donné à leur territoire le nom de pays de l'Abeille : leur cité est une ruche toujours bourdonnante.

Malheureusement le travail manuel est seul en honneur dans cette communauté si active. Tout le monde se vante d'être ouvrier, depuis le plus simple fidèle jusqu'au premier des apôtres, et Brigham Young, tout en devenant pape, n'a pas cessé d'être menuisier; mais chacun se fait un devoir de mépriser la science. Il en est dans le pays d'Utah comme naguère en Californie et en Australie pendant la fièvre de l'or. Les professeurs y sont très mal vus : ils font de si piètres domestiques! Et puis la mission qu'ils se donnent n'est-elle pas d'émanciper les esprits, de les arracher à l'ignorance et de les mettre ainsi sur le chemin de la rébellion contre l'autorité papale? Aussi la plupart des établissemens d'instruction fondés par Brigham Young n'existent encore que sur le papier : l'université de Deseret jouit d'une organisation complète; elle a son chancelier, ses douze régens, mais elle n'a point d'élèves, et pas même de salle de cours. Les écoles, où l'on n'enseigne que les premiers rudimens, ne sont ouvertes que pendant trois mois d'hiver; les instituteurs, mal payés et tournés en ridicule, sont considérés comme une des plaies de la société, et leur condition est presque toujours celle de l'extrême misère. Rien ne peint mieux l'état de l'instruction primaire en Utah que cet avis copié par M. Remy sur la porte d'une école :

« Nous, maître d'école, à tous les frères salut!

« Le lundi 19 novembre, jour anniversaire du massacre de cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens par l'ange du Seigneur, a été fixé pour la réouverture de mes cours sur les sciences divines, et de la lecture et de l'écriture avec l'art de l'orthographe. Et attendu que nous sommes en famine en conséquence de la septième année après notre établissement dans le pays, les prix seront fixés pour chaque élève, fille ou garçon, de la manière suivante :

« Pour un mois, un boisseau de blé ou de maïs, ou deux boisseaux de pommes de terre. Et attendu que c'est l'hiver, chacun devra apporter une bûche de cèdre tous les quinze jours. Et attendu que ceux qui ne pourront pas payer en grains ou en patates d'Irlande pourront le faire autrement, on recevra de la viande d'ours, des écureuils et des citrouilles sèches, ainsi que du lard salé et du fromage. Et attendu que je n'ai rien à manger dès à présent, on me paiera un demi-mois d'avance, attendu que je suis dans le besoin.

« LE MAÎTRE D'ÉCOLE. »

Inutile pour les garçons, l'instruction doit être funeste aux filles. « Coudre, tricoter, jardiner, faire la cuisine, nettoyer la maison, voilà la science des femmes, dit Brigham. Si vous les bourrez de lecture, elles s'adonnent aux romans, aux contes et autres drogues du même genre, elles négligent leurs devoirs et n'obéissent plus à leurs maris et à leurs pères. Apprenez-leur à travailler! Apprenez-leur à travailler! » Quelle différence, sous le rapport de l'instruction, entre le pays des mormons et les états de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de l'Ohio, du *far west!* Là, plus du septième de la population fréquente les écoles; les cours publics, les colléges, les instituts, les universités se multiplient, les professeurs occupent le premier rang dans l'estime de tous, et la grande préoccupation des législateurs est toujours d'assurer la dotation des établissemens d'instruction publique. Malgré son vif désir de juger favorablement les saints, M. Remy ne peut s'empêcher d'avouer que leurs enfans sont en général grossiers, menteurs, libertins avant l'âge; ils emploient de préférence un langage honteux, comme si les mystères de la polygamie leur avaient été révélés dès l'âge de raison. Cette corruption précoce des enfans tient à plusieurs causes : ils ont été privés presque complétement de la tendresse paternelle, ils n'ont pas appris à respecter par-dessus tout leurs mères, qu'ils voient fréquemment humilier, ils ont été initiés trop tôt à des secrets ignobles; leur apprentissage grossier du seul travail des mains et l'absence à peu près complète de toute étude intellectuelle ne sont pas de nature d'ailleurs à purifier leurs cœurs et à relever leurs esprits.

Les mormons méprisent toutes les sciences et professent une véritable horreur pour la médecine. En effet, des gens qui ne s'appartiennent plus, qui mettent leur corps et leur âme sous la sauvegarde des représentans mêmes de Dieu sur la terre, feraient un acte d'impiété s'ils ne demandaient point la santé à leurs prêtres. Quelques médecins américains, établis à Great-Salt-Lake-City, osent s'arroger le droit de guérison et se poser ainsi en rivaux sacriléges de Brigham Young : on tolère leur présence, mais les saints qui s'adressent à eux en cachette sont considérés comme faibles en la foi ou même comme des apostats, et ne peuvent être reçus de nouveau dans le sein de l'église qu'après avoir été lavés par un second baptême. Seuls, les prêtres ont le droit de guérir. Pour accomplir cette œuvre, ils n'ont point besoin d'étudier longtemps l'anatomie ou la physiologie : il leur suffit de verser de l'huile sur le malade, de lui imposer les mains et de prier longuement près de son lit. Lorsque le patient guérit, grâce à la nature ou à son ardente foi, c'est au prêtre qu'il en fait remonter la reconnaissance et la gloire; mais, si la maladie se termine par la mort, on voit dans cet événement la

volonté expresse des dieux, et criminel serait celui qui accuserait l'ignorance du dignitaire mormon!

S'ils redoutent l'activité intellectuelle, les saints des derniers jours, singulièrement épris de la force brutale, du courage physique, de tout ce qui se traduit par des faits matériels et visibles, s'adonnent au travail des mains et à l'industrie avec une fougue tout américaine. Ils possèdent des papeteries, des imprimeries, des scieries mécaniques, des moulins pour la fabrication du sucre de betterave et de canne, des fonderies de fer, de bronze, de plomb, des fabriques de draps, de tapis, des manufactures d'armes et de poudre, des ateliers de gravure, de dessin, de broderie; pendant l'été, un petit bateau à vapeur fait un service régulier sur le Lac-Salé: des voitures sillonnent toutes les grandes routes. Les mécaniciens mormons sont même capables de diriger la construction des machines à vapeur, et l'on a vu, à l'une de leurs dernières expositions, une locomotive complète fonctionnant à merveille. Ils fabriquent des monnaies d'or de même valeur que les monnaies américaines, et reconnaissables à un emblème symbolique représentant l'œil de Jéhovah surmonté d'un bonnet phrygien. Ils tracent dans les vallées étroites des routes qui feraient honneur à nos ingénieurs d'Europe; ils jettent des ponts sur les rivières, construisent des chemins de fer industriels pour le service des mines de fer et de charbon. Ils négligent seulement les mines d'or et d'argent : Brigham Young, redoutant à bon droit la démoralisation et l'indiscipline qu'entraîne toujours à sa suite la recherche des métaux précieux, a formellement interdit à tous ses fidèles de se livrer à cette occupation.

Le développement rapide qu'a pris Great-Salt-Lake-City, la ville sainte des mormons, passerait pour merveilleux partout ailleurs qu'en Amérique. Cette ville, qui s'élève en amphithéâtre sur la pente d'une colline, non loin de la rive droite du Jourdain, et à deux ou trois lieues de l'embouchure de ce fleuve dans le Grand-Lac-Salé, offrait à peine quelques maisons en 1850; la plupart des habitations n'étaient autre chose que des wagons de voyage alignés le long des sentiers. Aujourd'hui Great-Salt-Lake-City, peuplée de 16,000 habitans, est une des villes les plus belles des États-Unis. Toutes les rues, larges de 40 mètres, sont arrosées de chaque côté par des ruisseaux d'eau limpide dont les bords sont plantés d'une double rangée de saules arborescens. Les maisons, toujours propres et souvent élégantes, sont séparées de la rue par des arbres, des massifs d'arbustes et des plates-bandes de fleurs. De grandes places, pleines de fraîcheur et d'ombre, interrompent de distance en distance la monotonie des longues rues tirées au cordeau. Après la traversée de l'affreux désert de sable et de sel, c'est une joie

inexprimable pour les voyageurs de pénétrer dans cette oasis conquise par le travail sur un sol rebelle. Les saints qui arrivent d'Europe ou de Californie se prosternent la face contre terre d'aussi loin qu'ils aperçoivent la cité sacrée, comme les pèlerins musulmans lorsqu'ils distinguent les édifices de La Mecque ou de Médine.

A l'exemple de Salomon, Brigham Young a pensé à son propre comfort avant de songer à la gloire de Dieu, et tandis que les fondemens du temple sortent à peine de terre, le palais du pontife est déjà presque achevé. C'est un édifice bizarre et d'une architecture mauresque, comme il convient à un sérail; il est bâti d'un très beau granit et de plusieurs autres espèces de pierres amenées à grands frais des montagnes voisines. Les mormons prétendent que le *tabernacle* surpassera en magnificence tous les monumens de la terre; cependant le plan de cette future merveille, reproduit dans l'ouvrage de M. Remy, n'est pas de nature à nous éblouir. Le temple, comme la religion à laquelle il doit être consacré, offrira un mélange de tous les styles, gothique, roman, mauresque, et n'aura d'autre mérite que celui de la symétrie. Il est vrai que le plan de cet édifice n'a pas été communiqué par Dieu lui-même, comme l'avait été celui de Nauvoo; mais le temple d'Utah ne sera que provisoire : au commencement du *millenium*, on en bâtira un autre dans l'état du Missouri, à l'endroit même du paradis terrestre où le premier homme donna sa bénédiction à ses enfans. C'est là que Joseph Smith a vu l'autel de pierre où le père Adam offrit le premier sacrifice; c'est là que les mormons feront un jour fumer en holocauste tous les méchans et les impies de la terre. En attendant cette ère de gloire qui approche, le temple de Great-Salt-Lake-City restera le centre du monde et le seul vrai tabernacle des saints. La capitale n'aura point d'autre église; de même chaque ville ou village d'Utah n'aura qu'une seule chapelle, considérée simplement comme l'image symbolique du grand temple dans lequel le prophète officie en personne. En multipliant les églises, Brigham Young craindrait d'affaiblir la foi des croyans, d'atténuer le sentiment de terreur respectueuse que doit commander la maison du Seigneur : il faut que le temple réveille dans l'esprit des fidèles une idée d'ineffable majesté, il faut que tous voient dans le parvis sacré la patrie universelle. A ce sujet, les mormons font remarquer que dans les grandes cités d'Europe, où les églises pullulent, elles sont presque toujours vides.

Les villes secondaires d'Utah ne peuvent être comparées à Great-Salt-Lake-City sous le rapport de la grandeur et de la beauté. Fillmore, siége de la législature et de la haute cour de justice du territoire, est un bourg sale et misérable. Les trois seules villes de quelque importance sont *Ogden's City*, élevée au nord de la capitale, à l'issue d'une vallée charmante; Provo, située près de l'embouchure du

Timpanogos, dans le lac d'Utah, et Cedar-City, bâtie sur l'emplacement d'une ville considérable des Aztèques, ainsi que le prouvent les amas de tessons coloriés trouvés çà et là dans le sol. Grantsville, Nephi, Manti, Payson, Parowan, ne sont guère que des villages; leurs maisons, composées simplement d'un rez-de-chaussée et d'une cave, sont en général de pauvre apparence : à peine achevées, elles semblent déjà tomber en ruine. La méthode de construction est des plus primitives. Lorsqu'on a trouvé un emplacement favorable, on creuse le sol à 3 ou 4 mètres de profondeur, on découpe en briques l'argile retirée de l'excavation, et on l'entasse sur le bord de la fosse; quand ces briques ou *adobes* ont suffisamment durci au soleil, on n'a plus qu'à les superposer pour bâtir les murailles.

Toutes les villes d'Utah sont peuplées de mormons appartenant aux nationalités les plus diverses : Américains, Anglais, Scandinaves, Allemands, Français, nègres; on y voit jusqu'à des Hindous, des Kanaks et des Chinois. « Tous ces gens, dit M. Remy, nés dans des croyances différentes et souvent opposées, élevés pour la plupart dans l'ignorance la plus crasse et des préjugés divers, différant par le langage, les mœurs, les lois, la nationalité, les goûts, se sont rassemblés, se rassemblent tous les jours pour vivre mieux que des frères, dans une harmonie parfaite, au milieu du continent américain, où ils forment une nation nouvelle, indépendante, compacte. Il y a là de quoi faire croire à la possibilité d'une fusion universelle, à l'unité future des peuples dans une seule et même république! » C'est peut-être à cause de cette diversité d'origine, de mœurs, d'éducation, que les mormons sont si faciles à gouverner et à réunir en un même corps de nation. Perdus dans le désert, ils ne peuvent se rattacher les uns aux autres que par un fanatisme commun. Aucun groupe de saints n'est assez fort pour revendiquer la suprématie sur les autres; venus des points du monde les plus opposés, ils sont tous étonnés, surpris, désarmés à la vue de cette société puissante qui les reçoit dans son sein. Leur orgueil ne souffre point d'obéir lorsqu'ils voient tous leurs coreligionnaires se soumettre également, et ils font sans regret le sacrifice de leur indépendance.

Il faut ajouter que Brigham Young, le pape des mormons, a su faire preuve d'un talent remarquable ou plutôt d'un vrai génie dans la conciliation de tous les élémens divers qui composent son peuple. Ses traits dénotent la ruse la plus sûre d'elle-même unie à une grande bonté d'âme et à une force indomptable de caractère. « Il poursuit son but avec une ténacité que rien n'ébranle, avec cette opiniâtreté, cette âpreté d'ambition qui fait les grands politiques. Calme, froid, réfléchi dans le conseil, il ne se décide que lentement, et, la résolution prise, il ne s'empresse même pas d'agir; mais l'action commencée, il la continue avec une vigueur qui ne s'arrête

qu'avec le succès. » Il attire par sa jovialité, sa douceur, l'extrême simplicité de ses manières; ses employés et jusqu'à ses femmes sentent la même vénération pour lui que le plus grossier fanatique; il fascine même la plupart de ses ennemis, et sait vaincre ou perdre ceux qui n'ont pas voulu céder de bonne grâce à son ascendant. En outre tout semble indiquer qu'il a une foi sincère, ce levier sans lequel l'homme de génie lui-même ne peut rien accomplir de grand. Il a les qualités et les défauts qui plaisent à un peuple de travailleurs rudes et encore à demi barbares : il a un courage à toute épreuve et une prudence consommée, ainsi qu'il l'a montré pendant les deux années de l'exode; il sait parfaitement manier le ridicule, et dans ses discours soulever les gros rires de son auditoire; enfin, considération d'un grand poids pour des hommes avides, il ne cesse d'augmenter sa fortune par d'heureuses spéculations. Même ses ridicules ne lui font aucun tort auprès des mormons : enfant, il est resté onze jours seulement sur les bancs de l'école, cependant il a reçu le don des langues et parle l'idiome du paradis, c'est-à-dire qu'il peut émettre des sons et des aboiemens intelligibles seulement pour les fidèles qui possèdent le don d'interprétation; il ne sait pas un mot de français, et quand on converse devant lui autrement qu'en anglais ou en langage *adamique*, il croit qu'on en veut à sa vie. Les saints ne vénèrent pas moins en lui le linguiste inspiré.

La sage politique de Brigham se révèle en toutes choses. Au lieu de laisser les saints se grouper autour du Lac-Salé et dans les vallons fertiles des monts Wahsatch, il a distribué avec prévoyance ses colonies sur toute l'étendue de la contrée, de manière à former de longues chaînes de villes qui peuvent devenir autant de points d'appui ou de centres de résistance en cas de guerre extérieure ou de retraite forcée. Avant la découverte de l'or californien, la chaîne de stations qui réunissait le pays de l'Abeille à la mer se dirigeait vers San-Francisco par la vallée de Carson, la Sierra-Nevada et Sacramento; mais lorsque la Californie devint le grand Eldorado des nations, Brigham Young comprit que ses colonies n'étaient pas de force à se maintenir contre la pression des mineurs accourus de tous les points du monde : il replia ses avant-postes et les disposa dans la direction du sud-ouest vers le Rio-Colorado et la Californie du sud. Les cités bâties à la base des monts Wahsatch et les colonies agricoles d'Indiens espacées à de grandes distances dans la vallée du Rio-Virgen sont autant d'étapes au moyen desquelles le chef des mormons maintient ses libres communications avec la mer. Brigham Young use de la plus grande modération envers les Indiens; il se les concilie par sa douceur et son esprit de justice. Si la république américaine déclare jamais la guerre aux mormons, ceux-ci pourront compter sur l'alliance de trente mille guerriers indiens.

Lorsque Brigham Young a décrété la fondation d'une nouvelle colonie, il désigne, sans les consulter, les fidèles qui doivent partir. Ceux-ci abandonnent aussitôt leurs demeures et s'exilent au jour indiqué, seuls ou avec leurs femmes suivant la volonté du prophète. Soixante familles s'expatrièrent ainsi pour aller fonder la ville de San-Pete au commencement d'un hiver très rigoureux, et la neige couvrait déjà le sol lorsqu'il fallut le creuser pour y bâtir des cabanes. De cette manière, le pape mormon, comme jadis le Vieux de la Montagne, endurcit les fidèles à toutes les fatigues et leur fait braver le froid, la faim, la soif; il renouvelle pour eux les effrayantes péripeties de l'exode, pour être sûr de leur dévouement quand sonnera de nouveau l'heure de la guerre ou de la retraite. Maintenant les mormons, habitués au désert, le traversent comme s'il était leur domaine, avec une intrépidité que rien n'effraie. M. Remy, qui, tout en se hâtant, mit plus de cinquante-huit jours à faire le voyage de Sacramento au Grand-Lac-Salé, rencontra en route un mormon qui accomplissait ce trajet en dix journées. Il ne faisait que trois haltes par jour, de deux heures seulement chacune : lui et son domestique veillaient tour à tour. Ils étaient montés sur des mules gigantesques qui allaient toujours au trot et qui se contentaient d'une livre de biscuit quand elles n'avaient pas d'herbe. Il est vrai que certains *Yankees* sont de la même force que les mormons : un d'eux, d'origine allemande, se rendit de Saint-Louis en Californie à pied, seul, traînant sur une brouette son bagage et ses vivres. Il perdit sa brouette en traversant la rivière Weber, gonflée par une forte crue, et quand il arriva à Sacramento, il n'avait plus que des vêtemens en lambeaux.

De même que les colons, les missionnaires expédiés par Brigham Young dans tous les pays du monde ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Amplement munis des bénédictions et des prières de la communauté mormone, mais sans un dollar, ils quittent leur nombreuse famille, et se dirigent, à la suite d'une caravane d'émigrans, vers la Californie ou quelque port de l'Atlantique, selon le lieu de leur destination. En route, ils tâchent de gagner de l'argent comme maçons, menuisiers, portefaix, manœuvres, puis ils se louent en qualité de matelots ou de cuisiniers à bord du navire qui doit les emmener en Europe, en Chine, en Australie ou dans les îles du Pacifique. Arrivés à leur champ de travail, ils s'occupent en même temps de fonder leur congrégation et de trouver de l'ouvrage. Souvent traqués par la police, ils se cachent dans les greniers ou parcourent les campagnes, et parfois luttent vainement contre la misère sans conquérir un seul prosélyte. Quelques-uns se mettent à la suite des armées anglaises et voyagent avec elles, prêchant de par le monde le règne des saints et la destruction des impies.

C'est dans les bas-fonds de la société anglaise que les apôtres mormons font leurs plus nombreuses recrues; à la fin de l'année 1851, près de 33,000 néophytes étaient inscrits sur les registres de la présidence de Liverpool. En Scandinavie, des milliers de paysans et d'ouvriers sont entraînés par la nouvelle doctrine, dont la grossière simplicité frappe leur esprit encore inculte; mais la sévérité des lois suédoises retient un grand nombre d'hérétiques dans le giron de l'église officielle. Souvent les réunions tenues à Malmoe, la ville sacrée des mormons du nord, ont été violemment dissoutes par la police; souvent des foules armées de bâtons et de fusils ont envahi les maisons particulières qui servaient de temples, et, s'emparant des saints, les ont roués de coups et traînés dans la boue. En certains districts de la Suède, les membres des consistoires ont imposé une amende de 25 rixdales sur ceux qui prennent des serviteurs mormons, qui louent des chambres à des saints ou seulement leur donnent un refuge quand ils sont poursuivis. En Danemark, où la constitution de 1849 garantit la liberté des cultes, les mormons forment des communautés florissantes (1).

Un fait très remarquable, c'est que les prédications mormones n'ont de prise que sur les habitans des pays du nord; parmi les convertis, on compte à peine quelques centaines de Français, d'Italiens et d'Espagnols. Quelles sont les raisons de cet étonnant contraste? Elles sont nombreuses et de nature diverse. D'abord il faut dire que la plupart des apôtres se portent vers les îles britanniques, où ils peuvent haranguer dans leur langue maternelle et jouissent de la liberté de réunion la plus absolue; puis il est certain que dans le nord les classes pauvres, qui seules fournissent des recrues aux mormons, sont foncièrement beaucoup plus ignorantes et plus avilies que dans les pays latins. Elles sont aussi plus sujettes à ces hallucinations et à ces obsessions de fantômes vaporeux qu'on remarque chez tous les convertis. De leur côté, les Latins sont plus attachés au sol, moins colonisateurs, et le voyage à accomplir vers le territoire d'Utah les effraie. La véritable raison néanmoins est que les peuples de l'Europe méridionale n'ont, pour croire à l'autorité absolue de la tradition, nullement besoin de reconnaître un pape transatlantique : l'église romaine, qui les a nourris et élevés, ne demande qu'à les retenir dans son sein et à les soustraire à tous les doutes de l'âme

(1) Au 1er janvier 1857, on comptait 2,692 disciples de Joseph Smith dans la Scandinavie, dont 340 en Suède, 198 en Norvége et 2,147 en Danemark. La seule ville de Copenhague avait une communauté de 1,208 mormons, environ le centième de sa population totale. En Islande, les apôtres n'avaient fait que 7 prosélytes. Ces chiffres du reste ne donnent qu'une faible idée de l'importance des résultats obtenus par les apôtres mormons : aussitôt après leur conversion, la plupart des saints quittent leur patrie et s'embarquent pour la Nouvelle-Jérusalem.

affranchie, à toutes les incertitudes de la foi individuelle. Quoi qu'il en soit, les missionnaires mormons ne font, même dans les pays du nord, que de rares prosélytes parmi les populations intelligentes : de là leur insuccès actuel dans les États-Unis, où la nouvelle religion a pris naissance; ils ne recrutent guère en Amérique que des émigrans nouvellement débarqués.

En 1859, on comptait environ 80,000 mormons dans le territoire d'Utah (1). Sans compter le district de Carson-Valley, peuplé de mineurs, dont le pays sera bientôt organisé en territoire distinct sous le nom de Nevada, la population d'Utah dépasse aujourd'hui probablement 100,000 habitans, et donne par conséquent aux mormons le droit de réclamer l'admission de leur pays au nombre des états souverains. Il est cependant fort douteux que le congrès consente jamais à reconnaître un état où la polygamie est en honneur. Déjà les mormons établis en Californie et dans les autres parties de l'Union ont dû renoncer à cette coutume chérie. Le 5 avril 1860, la chambre des représentans de Washington a voté un projet de loi pour la répression de la polygamie à la majorité de 149 voix contre 60; mais le comité du sénat n'eut pas le temps de faire son rapport, et c'est à ce retard que les mormons doivent de n'être pas encore en hostilité ouverte avec le gouvernement fédéral. Maintenant, grâce à la formidable question de l'esclavage, le répit va se prolonger, et les saints des derniers jours pourront encore se fortifier dans leur citadelle de montagnes.

On peut dire que Brigham Young et ses fidèles n'ont cessé un instant d'être en lutte réelle avec la république américaine; il naît constamment des conflits entre les représentans de l'Union chargés d'administrer le territoire et les fonctionnaires religieux, qui s'arrogent aussi le pouvoir temporel. Les magistrats nommés par le gouvernement fédéral ne sont acceptés que par courtoisie, et deux mormons en procès commettraient un crime de haute trahison, s'ils portaient leur débat devant le juge des États-Unis avant d'avoir

(1) M. Remy évalue à 186,600 le nombre des saints répandus sur la surface du globe en 1859; ils étaient répartis comme il suit :

Utah	80,000
États-Unis et Californie	40,000
Iles britanniques	33,000
Australie, Nouvelle-Zélande, îles Sandwich, Taïti et autres îles de l'Océanie.	10,000
Canada et Amérique anglaise	8,000
Scandinavie	5,000
Allemagne et Russie	3,000
Amérique du Sud et Antilles	2,000
Suisse et Piémont	1,500
France	500
Autres pays (Asie, Afrique, etc.)	3,600
Total	186,600

demandé l'arbitrage de frère Brigham ou de frère Kimball. Ils n'ont de confiance que dans leur code, imité de la loi mosaïque et fait pour frapper les intelligences grossières, parce qu'il prononce la peine du talion pour tous les crimes et les délits : œil pour œil et dent pour dent! M. Remy met tous les torts sur le compte des officiers fédéraux envoyés dans le territoire d'Utah par le président des États-Unis; il les accuse d'avoir été sans exception des joueurs et des débauchés, exaspérés contre les mormons, parce que les vertus des saints condamnaient leurs propres vices. Cela peut être vrai pour quelques-uns, ou même pour la plupart des magistrats fédéraux du territoire d'Utah; mais le fait que *tous* les fonctionnaires américains récemment nommés se sont trouvés en lutte avec les mormons témoigne de la haine violente de ceux-ci contre l'Union. C'est à la suite d'un long conflit de juridiction entre Brigham Young et les représentans du gouvernement de Washington que le territoire d'Utah fut envahi par les troupes fédérales en 1857 et 1858. Le prophète pouvait écraser l'armée américaine; mais il comprit sans doute le danger d'une pareille victoire, car il se préparait à un nouvel exode, et pour toute vengeance il se serait contenté de brûler ses villes derrière lui.

Les mormons n'ont jamais eu à se louer des gentils, et les gentils qui traversent le territoire d'Utah sans lettres de recommandation n'ont pas davantage à se louer des saints : une franche haine existe entre ceux-ci et les communautés américaines qui les entourent. Les mormons parlent des « Égyptiens » avec autant de dégoût que leurs ancêtres spirituels, les Juifs, parlaient autrefois des Iduméens et des Moabites. Lorsque les mormons n'avaient pas encore de vignes, ils refusaient avec horreur d'employer pour leur communion le vin des gentils; les évêques préféraient puiser dans un seau d'eau et distribuer à la ronde ce qu'ils appelaient le sang de Jésus-Christ. En toutes choses, ils montrent leur profonde aversion contre les Américains, et dans leurs mystères sacrés ils jurent, dit-on, une haine impérissable à la grande république. Cette haine des mormons contre les gentils se donnera-t-elle libre carrière, et la tribu des « anges exterminateurs » dont on a tant parlé saisira-t-elle enfin le glaive pour venger la mort de Joseph et de Hyrum Smith, les persécutions, les famines et toutes les souffrances du terrible exode? Le fait est que les mormons possèdent des armes, qu'ils apprennent à s'en servir, et qu'une fois par semaine ils se réunissent pour faire des évolutions d'ensemble et s'exercer à la petite guerre. Tout fidèle de Deseret est soldat, et soldat excellent, puisqu'il obéit avec enthousiasme, donne sans réserve à ses chefs son âme et son corps, et voit dans sa mort le commencement des voluptés infinies du ciel.

Fiers d'avoir dépassé par leur succès immense le succès de tous

les autres fondateurs de religion, d'avoir en trente ans converti à leur foi près de 200,000 hommes, dont 100,000 sont groupés autour d'eux en un formidable corps de nation, les prêtres mormons voient dans ce premier triomphe la preuve la plus éclatante de leurs triomphes futurs. Ils se croient déjà les conquérans du monde. A les entendre, les théologiens d'Utah connaissent déjà parfaitement l'histoire de notre siècle et de ceux qui suivront : dans un avenir prochain, Gog et Magog, c'est-à-dire les rois de la terre et leurs armées, se réuniront pour écraser les saints des derniers jours; mais ceux-ci n'auront rien à craindre, car le prophète qui les guide brandira dans sa main l'épée flamboyante de Laban. Gog et Magog seront vaincus à la bataille d'Armageddon, et le Seigneur détruira par la peste et la famine les débris de l'armée en déroute. Alors la terre deviendra la propriété des saints, le bienheureux règne des mille ans aura commencé. Les Juifs de l'ancien monde rebâtiront leur temple à Jérusalem, tandis que les nouveaux Israélites ou mormons construiront, avec l'aide des Indiens convertis, la nouvelle Jérusalem dans le comté de Jackson, au centre même de l'ancien paradis terrestre. Les continens d'Europe et d'Amérique, aujourd'hui séparés par l'Océan, se réuniront de nouveau comme au premier jour de la création, des villes se bâtiront sur le fond soulevé des mers; « entre les deux Jérusalem sera frayée une grande route que le pied du lion n'a jamais foulée, que l'œil de l'aigle n'a jamais vue. » Tous ces événemens arriveront avant la fin du siècle, et Brigham Young ne craint pas d'annoncer que les États-Unis seront *balayés* au plus tard vers l'année 1890.

Sans employer le même jargon mystique, les libres Américains affirment de leur côté qu'ils ne toléreront pas cette théocratie redoutable qui fonde un état d'ilotes au milieu de leur république, et met en péril toutes les libertés individuelles par sa terrible organisation hiérarchique. Après une lutte dont il est impossible de prévoir les péripéties, il faut que les mormons se fondent graduellement dans les colonies américaines, et perdent ainsi la centralisation redoutable qui fait leur force, ou bien qu'ils reprennent le chemin de l'exil pour aller fournir une autre étape dans une île du Pacifique. Peut-être aussi la mort de Brigham, qui de sa forte main dirige si bien l'empire, donnera-t-elle un libre cours à bien des ambitions aujourd'hui comprimées, et la communauté se divisera-t-elle en fractions ennemies, pour travailler sans le savoir à sa propre destruction. Dans cette société américaine, où les événemens se hâtent, où les évolutions des hommes et des choses se succèdent si rapidement, il est certain que le fanatisme des mormons ne se perpétuera pas de père en fils. D'ailleurs les doctrines et les mœurs des saints ont porté leurs fruits : la génération qui s'avance est gangrenée jus-

qu'au fond de l'âme, et ne vit déjà plus de cette ardente foi qui fait la prospérité des empires naissans.

On peut dire que la période de décadence a commencé pour les mormons. Il est vrai que leur nombre augmente, que leurs villes s'embellissent, que les routes se tracent; mais tous les progrès réalisés par les saints des derniers jours sont peu de chose, comparés à la furie de civilisation qui emporte les états limitrophes. Le territoire d'Utah a été colonisé avant la Californie, et cependant il compte à peine 100,000 habitans, tandis que l'état du Pacifique a plus de 500,000 âmes, un commerce immense, des usines nombreuses, des chemins de fer, des lignes de bateaux à vapeur. Des colonies de Californiens ont envahi le territoire d'Utah et en ont virtuellement conquis toute la partie occidentale. Les 60,000 mineurs de Washoe, de Carson, du lac Pyramide, ennemis irréconciliables des mormons, rapprochent chaque année leurs avant-postes de la Nouvelle-Jérusalem, refusent toute obéissance aux lois des saints et menacent hautement de destruction l'empire de Brigham, lorsqu'à leur tour ils seront devenus les plus forts. En même temps les pionniers du Kansas, à peine arrivés d'hier dans les prairies du *far west*, remontent déjà leurs rivières jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, et bientôt ils apparaîtront sur les collines d'où l'on voit au loin s'étendre le panorama du Grand-Lac-Salé. La distance qui sépare la Nouvelle-Jérusalem de New-York et de San-Francisco diminue à vue d'œil. Une simple route d'émigrans a d'abord relié cette ville aux deux grandes cités du Pacifique et de l'Atlantique, puis on a tracé une route de diligences; maintenant l'électricité a tendu son fil magique à travers le plateau d'Utah; en moins de dix ans, une ligne ferrée, qui déjà se prolonge de chaque côté vers la retraite des mormons, fera de leur désert le grand chemin des nations. L'humanité est solidaire : c'est une loi fatale à laquelle aucun groupe d'hommes ne peut échapper. Une société, fût-elle moralement supérieure au reste du monde, ne peut vivre isolée; elle a beau se retrancher dans un désert, s'entourer de lois, de règlemens, de prohibitions : le mur d'airain qui la défend est renversé tôt ou tard, et ces égoïstes qui ne voulaient pas de l'union paisible avec les peuples environnans rentrent dans le sein de l'humanité après d'effroyables scènes de violence. Le fanatisme des mormons, leur merveilleuse industrie, leur accord, même leur bon droit apparent, ne suffiront point à les protéger contre la destinée qui les menace, car ils se sont mis en travers de l'humanité; leur foi leur montre des ennemis et des esclaves futurs dans tous les hommes, tandis que la vraie religion est celle de la fraternité universelle.

ÉLISÉE RECLUS.

EXPÉDITION
DES DEUX-SICILES

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS PERSONNELLES.

III.

COSENZA ET LA BASILICATE.

I.

Les soldats de Garibaldi, — ou de la brigade Eber, pour ne parler que de ce que j'ai vu, — étaient las, on l'eût été à moins, après les marches qui les avaient conduits à travers une partie des Calabres jusqu'à Marcellinara (1). La capitulation du général Cardarelli, qui ajournait une bataille espérée, n'était accueillie qu'avec mécontentement; chacun s'arrangea néanmoins pour s'assurer un sérieux repos. Le jour de notre arrivée et le lendemain, nous restâmes à Marcellinara, où notre état-major était gracieusement hébergé dans la maison du baron de San-Severino. Pour ma part, ce repos me fit grand bien, car un cruel accident me l'avait rendu nécessaire. Peu d'heures après avoir quitté Maïda, j'avais été frappé au-dessus de la cheville par un coup de pied de cheval lancé à toute volée, et qui avait failli me jeter hors de selle. Mon pied tuméfié, piqué de taches violettes, n'avait plus forme humaine; c'est à grand'peine que j'avais

(1) Voyez, sur ces premières marches dans les Calabres, la *Revue* du 1er avril 1861, et sur l'expédition de Sicile, celle du 15 mars.

pu demeurer à cheval pour terminer l'étape. On me coucha sur un lit où je m'étendis avec délices, et, grâce au colonel Eber, qui possédait de l'*arnica*, j'employai trente-six heures à me soigner.

On comprendra facilement que je ne puisse faire aucune description de Marcellinara : par les fenêtres ouvertes de ma chambre, j'apercevais les larges tiges des figuiers, plus loin des montagnes, et sur l'un des plus hauts sommets la petite ville de Tiriolo, qui, ainsi vue à distance, me rappelait les acropoles escarpées dont les ruines couvrent les lieux élevés de la Grèce. La maison de notre hôte se présentait à nous vaste et spacieuse; tous les escaliers étaient de marbre vert antique, luxe inconcevable en France, mais qui là est fort simple, car les carrières sont proches d'où l'on tire à profusion ces marbres précieux. Des peaux de loup et de renard répandues sur les dalles attestaient que dans le pays environnant la chasse est abondante.

Malgré mon immobilité forcée, je ne m'ennuyais pas. Notre hôte nous témoignait un empressement qui nous prouvait que les Calabres ont conservé intactes leurs antiques traditions d'hospitalité. Les officiers de notre état-major me laissaient rarement seul; c'étaient pour la plupart des Hongrois. Par leur nature à la fois naïve et hardie, les Hongrois inspirent un sérieux intérêt. Beaux parleurs, de tournure élégante, d'une bravoure proverbiale, complaisans et fort doux, ils offrent un type particulier auquel je ne vois rien de comparable chez nous. Ce n'est pas le *gentleman*, qui a quelque chose d'étriqué, d'anguleux, et qui n'agit jamais qu'en vertu de certaines conventions; ce n'est pas non plus le *gentilhomme*, race absolument disparue aujourd'hui, et qui, par le souvenir que nous en avons gardé, semble avoir eu je ne sais quoi de protecteur et de servile, de courageux et d'immoral. Les Magyars sont mieux que cela : ils sont chevaleresques; ce sont des enfans héroïques. Ils se content volontiers de belles histoires pleines d'apparitions et de fantômes; ils se jettent à travers les escadrons pour y conquérir, sabre en main, un cheval qui leur a plu; ils restent dix années et plus enfermés dans une forteresse, au *carcere duro*, sans daigner solliciter leur grâce, et dans les batailles on ne les voit jamais reculer. J'ai vécu au milieu d'eux, ce sont des hommes capables de grandes choses; ils l'ont déjà prouvé et le prouveront encore. Ils me rappelaient sans cesse les Niebelungen : « Ces seigneurs issus de haute race étaient humains, très renommés, d'une valeur sans pareille; ils firent des prodiges dans les terres d'Attila. » Et n'est-ce point aussi au général Türr, leur jeune chef, qu'on peut appliquer ce portrait du Sigefried de l'épopée allemande : « Ce guerrier louable se reposait rarement; personne n'osait l'insulter depuis qu'il portait les armes; il ne cherchait que les combats, et son bras le rendit

fameux par-delà les terres étrangères? » Les Hongrois aiment leur patrie avec fureur et tendresse; leur voix se trouble quand ils disent : *Magyar ország*, la terre des Magyars; c'est pour eux une sorte de paradis terrestre d'où ils ont été expulsés, et qu'il leur sera donné de reconquérir. Rarement ils en parlent, semblables à ces amans désespérés qui ne prononcent jamais le nom de leur maîtresse absente. A Catanzaro, Eber, qui est excellent musicien, improvisait sur un piano des mélodies attristées. Je lui demandai de me jouer l'air national des Hongrois, la marche de Rakoczy. Son visage, habituellement très pâle, s'éclaira d'une rougeur subite : « Non pas cela! me répondit-il avec vivacité. En Hongrie, je vous le jouerai tant que vous voudrez; mais c'est impossible, tant que la patrie ne sera pas à nous. » Ils ont pour l'Autriche une haine terrible; j'en ai connu un qui terminait tous ses discours en disant : « Et Dieu maudisse la maison de Habsbourg! » C'était son *delenda Carthago!* Ils aiment la liberté avec passion, et tous sont prêts à dire, comme leur poète Petofi Sandor : « Liberté, tu es la divinité de mon âme! Liberté, ô ma déesse, c'est pour toi seule que je vis encore, pour toi seule! Et qu'un jour pour toi je meure! Et au bord de la tombe, si pour toi je puis verser mon sang, je bénirai ma vie maudite! »

La plupart de ceux qui étaient avec nous avaient connu les dévorantes mélancolies des prisons d'état. Incarcérés après les événemens de 1849, ils étaient restés de longues années dans les forteresses de Comorn, d'Arad, du Spielberg; ils en avaient conservé une taciturnité qui parfois leur fermait la bouche pendant des jours entiers, après lesquels succédait tout à coup un flux de paroles, comme s'ils eussent été subitement rappelés à la sensation de leur délivrance. A les voir, les mains derrière le dos, la tête inclinée sur la poitrine, l'œil rêveur, se promener de long en large dans une chambre, on pouvait dire à coup sûr combien de pieds mesurait le cachot qui les avait si longtemps gardés. Ils souriaient à cette observation, s'asseyaient; mais l'habitude contractée pendant leur solitaire emprisonnement reprenait sa tyrannie : ils se levaient et recommençaient leur promenade régulière et toujours limitée au même nombre de pas. Presque tous ils avaient été officiers au service de l'Autriche, car il est à remarquer que ce sont les armées de l'absolutisme qui donnent des chefs aux armées de la liberté, de même que c'est le pays de la liberté, la Suisse, qui fournit des soldats aux armées de l'absolutisme. On peut être certain que, dans un corps de troupes levées pour l'indépendance, sur vingt officiers il y a dix déserteurs autrichiens. Il n'y a du reste qu'à jeter les yeux sur une carte de l'empire d'Autriche pour comprendre qu'il ne peut en être autrement. Composé de nations différentes, cet empire, pour tenir ses peuples en repos, est obligé d'avoir des armées toujours prêtes

et qu'il ne peut recruter que parmi ceux-là mêmes qu'il possède et opprime. On oppose les uns aux autres, on fait garder les Hongrois par des Italiens, les Italiens par des Hongrois, les Croates par des Polonais, les Polonais par des Croates; mais la lassitude atteint vite les hommes intelligens de ces races conquises, l'amour de la patrie leur parle plus haut qu'une vaine et menteuse discipline, l'imprescriptible droit à la liberté leur apparaît dans sa logique impérieuse; ils désertent alors la cause qu'on les forçait de servir et vont consacrer leurs talens, leur science, leur bravoure à leur propre pays. Le Turc, ainsi que l'on disait autrefois quand il était tout-puissant et toujours en menace contre l'Europe, donnait seul raison d'être à l'empire des Habsbourg, car il avait été nécessaire de grouper dans une seule main tous les élémens chrétiens désunis, afin de lutter victorieusement contre les invasions de l'islamisme; mais depuis que le trône des sultans ne subsiste guère plus qu'en vertu de conventions diplomatiques, l'empire d'Autriche ne serait-il pas lui-même une anomalie en Europe, un danger et une faute (1)? Voilà une question posée. Qu'on laisse faire les peuples, et la question sera résolue. L'Europe pourra dès lors désarmer sans crainte, car les causes de guerre seront très diminuées. Le duché d'Autriche rentrera dans l'empire d'Allemagne, l'Italie sera libre, et l'on verra se former la prospère confédération des états unis du Danube. Les Hongrois pourront être les instrumens de cette révolution désirable, à moins que la Russie, emportée loin de ses intérêts directs, ne commette la folie qu'elle a commise en 1849, pour éprouver sans doute jusqu'à quel degré de profondeur peut descendre l'ingratitude des Habsbourg.

La légion hongroise faisait partie de notre brigade, elle était pour le colonel Eber un motif de légitime orgueil; plus tard, dans les combats, elle a fait des prodiges. Elle était divisée en fantassins et en cavaliers; pour le moment, les cavaliers, faute de chevaux, marchaient modestement à pied, traînant leurs grands sabres sur les routes poudreuses. C'était pour eux un sujet d'humiliation perpétuelle. « A-t-on jamais vu des hussards aller à pied? » disaient-ils en baissant la tête et en montrant leurs chaussures usées. Toujours maugréant, mais cheminant toujours, ils arrivèrent ainsi à Naples, où ils trouvèrent enfin les chevaux si impatiemment attendus et l'*attila*, la veste à brandebourgs qui leur est si chère. Le colonel Eber, qui savait les réconforter par de bonnes paroles lorsqu'ils se désespéraient de n'être que des piétons, est un homme de haute valeur, âgé de trente-six ans à peine, et doué d'une remarquable ap-

(1) La *Revue* a plus d'une fois exprimé sur le rôle de l'Autriche en Europe une opinion toute contraire, et elle ne renonce pas à son opinion, tout en admettant que quelques-uns de ses collaborateurs aient un autre avis.

titude militaire, quoiqu'il n'ait, avant l'expédition de Sicile, jamais fait la guerre qu'en amateur : au Montenegro avec Omer-Pacha, en Crimée avec les Anglais, pendant la campagne d'Italie avec les Piémontais. Son attitude fut telle à la prise de Palerme que Garibaldi le pria de prendre le commandement de la brigade que le général Türr abandonnait momentanément. Garibaldi n'eut qu'à se louer de son choix. Eber (Nandor Ferdinand) n'était cependant à la rigueur qu'un écrivain; mais tout Hongrois naît hussard. Il est l'un de ces remarquables correspondans que le *Times* envoie à travers le monde entier : c'est ainsi qu'il a fait les guerres dont je viens de parler et accompli de longs voyages qui l'ont rendu cosmopolite. Entraîné par sa froideur naturelle, il penche vers les mœurs anglaises, et parfois il est sujet à des accès de *spleen* qui n'ôtent à son caractère aucune de ses douceurs. Sa vaste instruction l'appellera sans doute à jouer un grand rôle dans sa patrie, lorsque les événemens lui permettront d'y rentrer en la délivrant.

On comprendra que j'aie gardé un précieux souvenir de ce voyage dans les Calabres. Rien n'unit les hommes, rien n'adoucit leur caractère, rien ne leur rend la vie commune facile comme la certitude de travailler ensemble à une cause juste où n'intervient nul intérêt personnel. Pendant quatre mois passés dans l'état-major du général Türr, état-major où les élémens italiens, anglais, hongrois et français étaient mêlés dans d'inégales proportions, je n'ai pas assisté à une seule dispute; je n'ai pas entendu un mot plus vif qu'il n'aurait convenu. S'il y eut quelques duels dans l'armée garibaldienne, ils furent déterminés par des causes personnelles : l'un de ces duels fut terrible et entraîna la mort d'un homme. Celui qui tomba, frappé pour ne se relever jamais, fut justement puni d'une insulte qui était à la fois une lâcheté et une calomnie.

On m'avait proposé de rester à Marcellinara le temps nécessaire à ma guérison complète et de rejoindre ensuite la brigade en voiture de poste; mais je ne voulais à aucun prix demeurer en arrière, loin des événemens imprévus qui pouvaient surgir. A une heure du matin, le 1er septembre, je me levai donc au moment où la diane sonnait. Un pied chaussé, l'autre enveloppé de langes, je montai à cheval comme je pus, et nous partîmes. Rien n'est plus doux que de faire étape pendant les nuits d'été; la fraîcheur passe sur nos membres comme une caresse humide; on dirait que la poussière des routes est endormie, car elle est plus lourde, plus lente à se soulever, et ne nous enveloppe pas, comme pendant le jour, de ses nuages desséchans. On va plus vite, et si par bonheur la musique se fait entendre, on écoute avec un charme extraordinaire les fanfares qui éclatent dans le silence et vont réveiller dans leur lointaine obscurité les échos qui sommeillent au flanc des montagnes. Malgré

soi, l'on parle à voix basse, et l'on s'étonne des formes étranges que les objets les plus simples prennent au milieu des ténèbres.

Le bouleversement des habitudes ordinaires de la vie n'a rien de désagréable, car l'homme s'accoutume à tout avec une facilité merveilleuse : on déjeune à dix heures du soir, on dîne à sept heures du matin; on dort le jour, on marche la nuit; on n'a aucune de ces recherches qui, dans nos milieux civilisés, rendent l'existence supportable; le plus souvent on couche en plein air, sur un matelas d'herbes fraîches, dans l'alcôve des haies, appuyé sur un oreiller fait d'une selle ou d'un portemanteau; si le fleuve qu'on traverse n'a pas été absorbé tout entier par la canicule, on y fait sa toilette; si les serviettes manquent, le soleil y supplée; tout en cheminant, on mange un bon morceau de pain de munition qu'on assaisonne d'une figue arrachée à l'arbre qui ombrage la route; on rit aux trous de ses vêtemens et aux défoncemens de son chapeau; on se laisse philosophiquement dévorer par le monstre que Boileau appelait

Du repos des humains l'implacable ennemie,

et l'on ne s'ennuie pas, l'on ne se plaint pas! Si l'on regrette quelque chose, ce n'est ni le bon lit, ni la bonne table, ni le bon fauteuil, ni la bonne existence de la maison.

Ah! pendant cette nuit de marche, je ne regrettais rien, car la nature était splendide. La lune, « cette souveraine maîtresse des mélancolies profondes, » comme l'appelle Shakspeare, semblait au centre du ciel un trou ouvert sur un océan de clarté; elle était si brillante qu'elle éteignait les étoiles. Les pléiades, groupées comme des marguerites dans une prairie, s'effaçaient humblement; l'orgueilleuse ceinture d'Orion pâlissait de dépit; seule, en apparaissant, Vénus gardait son éclat et semblait dire : « Me voici, moi, la plus belle! » La route serpente à travers la montagne; deux fois, sur des ponts aux arches très élevées, elle franchit le fleuve Corace, qui s'en va, parmi des galets sans nombre, se jeter, au golfe Squillace, dans la mer d'Ionie. Le jour se lève; des haies de romarins nous envoient leur senteur pénétrante; des aloès cierges poussent leurs longues tiges au-dessus de leurs grosses feuilles soulevées, semblables à un jet d'eau au-dessus d'un bouillonnement. Dans des jardins retenus par des murs en pierres sèches et superposés en amphithéâtre sur le revers de la montagne s'épanouissent d'immenses figuiers et des mûriers pleins d'ombre. La culture paraît bien plus soignée que dans les autres parties des Calabres que déjà nous avons parcourues. Dès le point du jour, les paysans sont à la besogne, sarclant la terre, émondant les arbres et dirigeant l'eau des nombreuses sources dans des rigoles creusées en arête qui portent à boire aux plantes altérées.

A un détour du chemin, Catanzaro nous apparut, rose sous le soleil, et tout en haut de la montagne dont elle couronne le plateau. Des restes de fortifications la précèdent, fortifications inutiles aujourd'hui, qui datent sans doute du IXe siècle, époque où la ville fut fondée, et qui nous montrent aux merlons de leurs créneaux de longues et étroites embrasures propres au déploiement de l'arc. Sur la route extrêmement escarpée qui avoisine Catanzaro, des gardes civiques réunis nous présentent les armes et se joignent à nous. Dans les rues, les hommes s'entassent, les femmes, folles de joie, agitent leurs mouchoirs, nous jettent des fleurs et des bénédictions: les enfans courent, des vieillards levant leurs mains tremblantes s'écrient : « Enfin, vous voilà! » Nous sommes obligés d'aller au pas pour éviter les accidens, car on se précipite avec une frénésie qui épouvante nos chevaux. La ville entière nous acclame; ce n'est qu'un cri de bonheur, ce n'est qu'un battement de mains. Toute la population est là, quinze mille personnes dont le cœur frémit à l'unisson. Notre musique s'avance, jouant ses marches les plus retentissantes. Ces fanfares, ce bruit d'une foule en ivresse, la vue de ce peuple exalté par la première heure de liberté, me remuèrent jusqu'au plus profond des entrailles: un flot monta de mon cœur à mes yeux, j'éclatai en pleurs. Je sentis dans ma conscience s'imprimer la consécration de notre cause. Tout un peuple nous criait : « Ce que vous faites est juste ! » et là, dans ce pays ignoré, sous un soleil tropical, au milieu de cette foule éperdue, en présence de nos soldats qui défilaient parmi les ovations, j'eus un instant de joie désintéressée que je n'oublierai jamais.

Pas plus que de Marcellinara je n'ai à parler de Catanzaro, car là aussi je restai couché. Cependant le lendemain de notre arrivée je montai en voiture, et je fis le tour de la ville. Deux fleuves, l'un l'Alli, l'autre qu'on nomme simplement la Fiumarella, se réunissent au pied de la montagne où cette ville de Catanzaro est bâtie. Le lit de ces rivières, large et aride, est parsemé de petites îles de verdure. Jusqu'à la mer, de belles collines, qu'on aperçoit du sommet à la base comme sur une carte en relief, continuent le paysage en ondulations successives qui finissent par mourir au rivage, là même où Annibal avait construit un camp retranché, quand ses revers le forcèrent à se retirer chez les Brutiens. Sur ces collines, les arbres sont rares: avec leurs chaumes et leurs champs en friche, elles paraissent vêtues d'une couverture fauve, tachetée de brun, qui ressemble à la peau des léopards; mais la ville elle-même est entourée d'oliviers, de mûriers et de haies magnifiques où les grenadiers s'inclinent sous le poids de leurs fruits. Au-delà du ravin où devrait couler l'Alli s'élève un grand couvent de capucins que précède une

belle plantation de pins-parasols. On doit y avoir une vue incomparable embrassant la mer, les soubresauts de la montagne et une partie des Calabres. Il est à remarquer que les couvens sont toujours admirablement situés, et dans des emplacemens très habilement choisis au double point de vue de l'aspect et de la salubrité. On dirait que les moines, sachant par avance que la méditation sur soi-même et l'amour de Dieu sont insuffisans pour retenir l'homme dans le lien des vœux éternels, ont voulu y joindre l'absorbante contemplation de la nature.

Sur la route, des mendians sortis de toutes les haies psalmodient leur plainte nasillarde à l'ombre des grands arbres. Quelques-uns de ces malingreux sont défigurés par les violences orientales d'un mal dont le docteur Pangloss seul oserait dire le nom; j'aperçois aussi deux ou trois cas d'éléphantiasis. Cette épouvantable maladie ne me paraît pas aussi rare dans les Calabres qu'on pourrait le croire : à Maïda, j'en ai vu plusieurs exemples. Le moyen âge, qui vit encore ici par ses superstitions, y vit aussi par ses maladies asiatiques : je suis certain à Monteleone d'avoir reconnu la lèpre blanche au visage d'un homme qui me demandait l'aumône.

II.

Le 3 septembre au matin, le colonel Spangaro, Téléki Sandor et moi, nous reçûmes une dépêche du général Türr, qui nous mandait d'aller le rejoindre en toute hâte. On mit à notre disposition une voiture et des chevaux de carrosse, et nous partîmes pour Cosenza, espérant y trouver le général Türr et arriver avec lui à Salerne, car un bruit persistant affirmait que notre armée était attendue par François II en personne! La route est belle et large, mais ne fait que monter et descendre. A Tiriolo, nous nous arrêtâmes quelques instans pour faire souffler les chevaux, épuisés par une ascension pénible. Tiriolo est bas, noir, précédé et dominé par deux immenses pitons décharnés comme ces mornes dont on parle dans les récits de l'Ile-de-France et coiffés par les ruines d'une acropole. Dans la longue et unique rue ouverte à travers la ville, qui n'est qu'une grosse bourgade, des troupes sont campées et attendent la fin du jour pour se mettre en marche. Pendant que je dîne hâtivement d'une croûte de pain trempée dans une tasse de café noir, je suis abordé par un jeune soldat portant la blouse gris de fer des hommes du général Medici. C'est un Français, perdu seul dans une compagnie d'Italiens, dont il n'entend pas le langage, et qui, apprenant que je suis son compatriote, me demande de l'emmener avec moi, ce qui ne m'est pas possible, car notre voiture est déjà trop étroite.

C'est un Bourguignon des environs de Montbar; il s'ennuyait au pays, son amoureuse l'avait trompé, et le dégoût du métier de vigneron l'avait saisi. Une année auparavant, il était tombé au sort; mais, comme il avait quelque bien et n'aimait point l'état militaire, il avait acheté un remplaçant. Il avait lu dans les journaux ce qui se passait en Italie. Ayant subitement découvert en lui-même les aptitudes qui font les bons soldats, il mit quelques écus dans ses poches, quitta le village sans dire adieu à ses amis, arriva à Gênes et s'engagea parmi les volontaires. Maintenant il s'aperçoit qu'il était réellement né pour être vigneron, que la guerre ne peut lui convenir, et il demande avec inquiétude : « Cela va-t-il durer encore bien longtemps? » Je le réconforte de mon mieux, mais j'y perds mes raisonnemens. « Croyez-vous donc que ce soit amusant, me dit-il, de vivre avec un tas de sauvages qui ne savent même pas un mot de français, et de se promener du matin au soir dans la poussière, en portant un fusil qui vous embarrasse, dans un chien de pays où le vin est plus dur que notre eau-de-vie? » Plus tard, à Sainte-Marie de Capoue, je retrouvai le même homme, et je lui proposai de le faire rapatrier. « Ah! bien oui! me répondit-il, qu'irais-je faire en France, dans un pays froid, où le vin est hors de prix, où il faut travailler comme un cheval pour ne pas mourir de faim? Ici au moins le vin n'est pas cher, et l'on a une petite paie qui adoucit l'existence. Et puis tous les Italiens sont de bons enfans, je n'ai jamais été si heureux! » O Français, ô mon frère, je salue en toi l'esprit logique et conséquent de cette nation de quarante millions d'hommes à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir!

Après Tiriolo viennent tantôt des champs nus et moissonnés, tantôt des bois qui nous envoient la double fraîcheur de la verdure et de la nuit. Nous écoutons Spangaro, qui nous raconte sa vie. Lui aussi, il fut officier au service de l'Autriche, et en 1848, quand la Lombardie se souleva, il se rappela sa patrie et vint combattre pour elle. Il fut à Rome en 1849, il y fit son devoir d'Italien, et ne quitta la partie que lorsqu'elle fut perdue sans ressource. Il se rendit ensuite en Grèce, où il fut réduit à travailler à la terre, puis en Égypte, où il établit une maison de commerce, qu'il abandonna en pleine prospérité pour accourir se mêler au réveil des siens. Il faut, en 1849 et 1850, avoir parcouru l'Orient pour se figurer le nombre de proscrits que cette époque de deuil et de défaite venait de pousser vers l'exil; les routes en étaient couvertes, les villes en regorgeaient. A Alexandrie, j'eus besoin d'un armurier, je trouvai un Italien; il venait de Milan, et avait quitté cette ville après la rentrée de Radetzky. Au Caire, il me fallut un ébéniste habile pour réparer un pied de daguerréotype; on m'indiqua un Bergamasque

qui avait fui après avoir été blessé au combat de Curtatone. A la première cataracte, une barque aborda la nôtre; elle portait le baron Anca, un des députés du parlement de Palerme. A Beyrouth, un homme vint me voir et me demanda les moyens de se rendre à Jérusalem : c'était un officier qui arrivait de Venise. Le général Guyon entrait à Damas comme j'en partais. A Alep, Bem comprimait la révolte des Arabes. A Cutaya, les chefs des gouvernemens populaires pensaient à l'avenir qu'ils préparaient. A Constantinople, je trouvai les Polonais, les Hongrois, les Allemands, que les victoires de l'absolutisme avaient chassés vers l'hospitalité musulmane. A Athènes, je dînais souvent avec Morandi, un des généraux qui tinrent à Venise jusqu'au dernier jour. En Béotie, des pluies torrentielles me forcèrent de m'arrêter au *khani* de Livadia : trois hommes vinrent chanter près de ma chambre; je les fis entrer. « D'où venez-vous? — Nous sommes Italiens, nous venons de Rome, où nous étions avec Garibaldi. — Où allez-vous? — En mendiant, hélas! jusqu'à Athènes, pour y trouver du travail et du pain! » O pèlerins blessés de la liberté, quand donc parviendrez-vous au but poursuivi à travers tant de fatigues et de déboires? Combien j'en ai rencontrés de ces humbles héros qui expiaient leur dévouement par une vie d'effroyables misères! Ils étaient tristes à voir, mais combien plus tristes encore ceux qui n'avaient pu quitter la patrie humiliée! Les voyageurs qui ont traversé Venise après la seconde invasion des Autrichiens ne peuvent en parler sans frisson.

J'étais avec le colonel Spangaro en communion parfaite; nous avions parcouru les mêmes pays, dormi sous les mêmes cieux, et nous pouvions causer indéfiniment sans nous lasser jamais. Avec un sourire doux, il racontait les difficultés de son existence, et quand je lui disais : « Comment, ayant tant souffert, êtes-vous resté si gai? » il me répondait : « Je ne l'étais plus; mais l'Italie se délivre, et toute la gaieté de ma jeunesse est revenue en moi! » Dans sa vie de garnison, d'exil et de combats, il était resté dix-huit ans sans voir sa mère; dès qu'il se sent libre, il court chez elle, à Milan. C'est tout au plus si elle le reconnaissait. Le jour, la nuit, à chaque instant, sur la pointe du pied, elle entrait et le regardait. « Que voulez-vous, ma mère? — Je viens voir si vraiment tu es bien revenu, et si déjà tu n'es pas reparti. » Il devait la quitter inopinément encore pour aller débarquer à Marsala, et combattre de telle sorte à Calatafimi qu'on fit rechercher parmi les simples soldats ce volontaire vêtu en bourgeois qui s'était jeté au plus épais de la mêlée. On reconnut Spangaro, et on le mit tout de suite au poste qu'il méritait d'occuper. C'est un homme de quarante-cinq ans, de très haute et forte stature, avec un beau visage à barbe fauve, très rieur, soldat de

grande distinction et infatigable. On ne l'a jamais vu qu'au premier rang. A la bataille du Vulturne, où il commandait une brigade, si notre droite, déjà débordée par les Napolitains, n'a pas perdu sa position, c'est sans aucun doute à lui qu'on le doit. Il était fort aimé de ses troupes, qui l'avaient surnommé le colonel *Dunque*, car c'est par ce mot qu'il commençait invariablement toutes ses phrases.

Au milieu de nos causeries, nous traversâmes le village de Soveria, encore embarrassé par l'artillerie et les caissons que le général Ghio avait abandonnés. Nos pauvres chevaux, peu habitués à de pareilles étapes, ralentissaient le pas pour nous attendrir. Vers minuit, ils s'arrêtèrent tout net, déclarant, à leur manière, qu'ils n'iraient pas plus loin. Force nous fut de faire halte. Nous trouvâmes un ruisseau près duquel nous nous établîmes; nous tirâmes la voiture hors de la route; bêtes et gens se mirent à manger. Nous étions couchés sous un grand chêne; la fée du ruisseau murmurait à mi-voix une petite cantilène argentine, les étoiles nous regardaient de leurs doux yeux d'or, et les menthes versaient près de nous le parfum des fraîcheurs matinales.

A trois heures, on fut debout, et, les chevaux attelés, on partit. Quel pays! à chaque pas éclatent des végétations splendides! Jamais la vieille Cybèle ne m'est apparue si féconde; incessamment elle demande à produire. Quoi qu'on puisse exiger d'elle, elle est toujours prête : depuis les fruits des arbres vigoureux qu'elle porte à sa surface jusqu'aux marbres et aux métaux qu'elle garde encore dans ses entrailles, elle ne demande qu'à donner à l'homme, qui daigne à peine se pencher vers elle. Nelson pourrait encore écrire cette phrase accablante pour l'administration napolitaine : « J'ai sous les yeux le plus beau pays du monde et le plus fécond en ressources; cependant on n'y trouve pas de quoi suffire aux besoins publics (1). » — « Riches terres, gens de paresse; terres pauvres, gens de travail : » le proverbe a raison.

Nous avions bien des chevaux et une voiture, mais en réalité nous fîmes presque toute la route à pied, car nos pauvres bêtes, à moitié fourbues, avaient grand'peine à se traîner elles-mêmes. Nous franchîmes le fleuve Savuto, qui n'est guère moins à sec que toutes les rivières déjà traversées, et nous arrivâmes enfin à Rogliano, précédant notre voiture, qui nous suivait de loin comme elle pouvait. A Rogliano, nous découvrîmes la poste, et dans l'écurie des chevaux frais. Deux postillons, enrubannés à toutes les boutonnières, sautèrent en selle, et nous partîmes comme la foudre. Le paysage, devenu plus calme, donne moins de place aux arbres et s'étend en

(1) *Histoire de Nelson, d'après les dépêches officielles*, etc., par E.-D. Forgues.

larges plateaux où les céréales sont déjà moissonnées. Les montagnes s'abaissent, la route n'est plus qu'une descente tracée en zigzags pour éviter les pentes trop rapides; à un coude, elle nous met en présence de quelques groupes de maisons précédées d'un immense terre-plein carré, soutenu par des maçonneries couvertes de lézardes, et où les herbes folles ont poussé à l'envi : ce sont les ruines d'un château-fort détruit par le tremblement de terre de 1783 et renversé complétement par celui de 1854. Ces maisons sont le faubourg de Cosenza, où nous arrivons pour apprendre que le général Türr a déjà quitté la ville en nous invitant à le rejoindre au plus vite. Nous ne pûmes trouver à Cosenza ni un cheval ni un mulet disponible, et nous fûmes forcés d'attendre.

Ce que j'ai dit de Maïda, je pourrais le répéter de Cosenza, car la saleté de l'une vaut la saleté de l'autre. Cosenza a de plus un air de délabrement pitoyable : elle a été si rudement secouée en 1854 par le tremblement de terre, que ses maisons ébranlées semblent près de s'écrouler malgré les poutres qui soutiennent les murs oscillans. Bâtie au confluent du Baliento et du Crati, elle s'étend sur les rives de ces cours d'eau et gravit la montagne qui est derrière elle par des rues en escaliers, étroites, sombres, bordées de très hautes maisons, des fenêtres desquelles on fait pleuvoir mille immondices. L'eau coule en abondance dans le fleuve ; du pont de bois tremblant sur lequel des mendians alignés vous fatiguent de leurs plaintes, on voit l'endroit même où, selon la tradition, Alaric fut enterré dans le lit du fleuve détourné.

Le jour de notre arrivée, on célébrait à la cathédrale, avec force encens et musique, un service pour le repos de l'âme des frères Attilio et Emilio Bandiera, car on venait de réintégrer leurs dépouilles dans le lieu saint. En 1848, pendant les quelques heures de liberté dont put jouir l'Italie méridionale, on avait déterré leurs corps et on les avait triomphalement portés dans les caveaux de la cathédrale; le général napolitain qui en 1849 vint rétablir le pouvoir du roi Ferdinand fit simplement prendre et jeter dans la rue les restes des deux jeunes patriotes. De pieuses mains recueillirent et cachèrent ces reliques sacrées, et on venait de leur rendre des honneurs qui ne seront plus suivis, j'espère, d'aucune profanation. Cette histoire des Bandiera est déjà vieille, mais le souvenir en est vivant comme au premier jour. En 1844, je me rappelle avoir souvent rencontré à Smyrne, dans la rue des Roses, un vieillard qui se promenait lentement et devant lequel chacun se découvrait, car il portait sur son visage ridé les traces d'une douleur profonde : c'était le baron Bandiera, amiral de la marine autrichienne et monté alors sur la *Bellone*, ancienne frégate française que l'Autriche avait trouvée à

Venise en 1814. Ses fils venaient de se jeter dans une généreuse aventure dont le dénoûment devait être terrible. Tous deux, ils étaient officiers de marine et ne rêvaient que l'affranchissement de l'Italie. Dès 1842, Attilio Bandiera écrivait à Joseph Mazzini : « Plus je pense aux conditions de notre patrie, plus je me persuade que la voie la plus sûre pour émanciper l'Italie de l'état honteux où elle languit à cette heure est dans le manége ténébreux des conspirations. » Erreur profonde que l'histoire a démontrée déja depuis longtemps! le travail de taupe des sociétés secrètes n'a jamais réussi qu'à prolonger l'existence des mauvais gouvernemens. Un an après, les pensées vagues qui s'agitaient dans la tête d'Attilio prennent une forme précise; il écrit : « Mon idée serait de me constituer sur les lieux *condottiere* d'une bande politique, de me cacher dans les montagnes et de combattre là jusqu'à la mort pour notre cause. » S'emparer de la frégate la *Bellone* et aller directement attaquer Messine, tel fut alors son rêve; son frère Émilio et plusieurs jeunes officiers de marine s'associèrent à ce projet que la police autrichienne ne tarda point à découvrir. Les deux frères s'enfuirent à Corfou; la femme d'Attilio mourut, bouleversée par l'effroi que lui avait causé une perquisition domiciliaire. La mère des Bandiera, munie pour ainsi dire des pleins pouvoirs de grâces du gouvernement autrichien, qui redoutait l'influence que le nom des deux conspirateurs pouvait exercer sur la révolution italienne, accourut près de ses fils, à Corfou. Ses larmes et ses supplications furent vaines, ses enfans demeurèrent inflexibles. La police anglaise de Corfou veillait sur eux et révélait leurs menées à la police autrichienne, qui en instruisait la police du gouvernement de Naples. Ils étaient vingt qui s'embarquèrent. Le 12 juin 1844, ils partirent et ne touchèrent terre que le 15, à l'embouchure du fleuve Neto, entre Strongoli et Cotrone. Le mot d'ordre était la devise de la *Jeune-Italie : Ora e sempre.* Ils gagnèrent la montagne, où les attendaient quelques Calabrais armés. Le 18 au soir, s'étant arrêtés dans un bois près de San-Severino pour dormir, ils s'aperçurent tout à coup qu'un des conjurés, Corse d'origine et nommé Pierre Boccheciampe, avait disparu. En effet, resté momentanément en arrière, il avait couru tout d'une haleine jusqu'à Cotrone vendre le nom, le nombre et le projet des conjurés. Ces derniers furent bientôt entourés. Contre cette poignée d'hommes, qui ne comptait pas trente combattans, des régimens marchèrent, et cependant la première attaque ne lui fut pas défavorable : une seconde l'écrasa. On s'empara d'eux; quelques-uns étaient blessés. Le 23 juin, les prisonniers arrivèrent à Cosenza; le procès était jugé d'avance. Dès le 11 juillet, six Calabrais compromis avaient été passés par les armes. Le 23 juillet, une sentence condamna tous

les insurgés à la peine de mort; ils écoutèrent leur arrêt sans protester et se donnèrent le baiser fraternel de ceux qui vont mourir. Ils furent chargés de fers et mis en chapelle; à des prêtres qui vinrent pour les exhorter, Attilio Bandiera répondit avec douceur : « Nous avons pratiqué la loi de l'Évangile, nous avons cherché au prix de notre sang à la répandre parmi les enfans du Christ : Dieu tiendra plus compte de nos mérites que de vos paroles; réservez-les, vos paroles, pour apprendre à nos frères opprimés la religion du Christ, qui est la religion de la liberté et de l'égalité. » Dominique Lupatelli, nature vive et joviale, disait aux soldats : « Chargez-bien vos fusils, car j'ai la peau dure; après la première décharge, je suis capable de sauter encore en criant : *Vive l'Italie!* » lugubre plaisanterie qui devait être une prédiction. Joseph Pacchioni faisait le portrait de ses compagnons. J'ai vu ces portraits que conserve un employé supérieur de la prison; le dessin en est ferme, la main n'a pas tremblé. Le 25 juillet 1844, au matin, pendant que toutes les églises de Cosenza sonnaient pour les trépassés, les frères Bandiera et sept de leurs compagnons se mirent en marche. — La grâce royale avait commué la peine des autres condamnés en celle des galères à perpétuité. — Ils sortirent de la prison, vêtus d'un drap noir et la tête voilée; au milieu des soldats qui les conduisaient tenant leurs chaînes en main, ils chantaient en chœur :

Chi per la patria muore
Ha già vissuto assai.

Ils arrivèrent au lieu du supplice. On commanda le feu; pris de pitié et le cœur ému, les soldats hésitèrent. Les condamnés eux-mêmes leur crièrent de tirer. Le feu éclata; il fallut achever Attilio, qui longtemps se débattit. Ainsi qu'il l'avait prédit la veille, Lupatelli se redressa après la décharge, courut en trois bonds vers les soldats en criant *vive l'Italie!* On lui brûla la cervelle à bout portant. Puis on creusa une fosse, où ils furent tous jetés, auprès de la petite église Santa-Maria, hors des murs de la ville. Je visitai l'endroit où la terre a bu leur sang. C'est un petit champ abrité par des oliviers; des croix noires fichées dans le sol indiquent la place où ces jeunes hommes sont tombés; près de là s'élève une chapelle basse, et dont le toit en tuiles rouges surmonte à peine la verdure des arbres. Le vent agitait l'ombre sur l'herbe épaisse, et des mouches dorées jouaient dans un rayon de soleil.

Cosenza, avec ses rues nombreuses et ses maisons à plusieurs étages, offre l'animation d'une capitale de province, capitale mal fournie du reste des objets qui ne sont pas d'une nécessité absolue, car, ayant perdu ma carte d'Italie, il me fut impossible de m'en

procurer une autre. Partout j'obtins la même réponse : « Il doit y en avoir à Naples. » En revanche, les images de sainteté abondent : portraits de saints et de saintes, tableaux de l'enfer et du paradis, amulettes, scapulaires, rosaires, reliquaires, chapelets, médailles bénites ou à bénir, etc. Cosenza est la métropole de l'iconolâtrie. Dans la maison où nous sommes logés, maison de grande apparence et dont le propriétaire, homme noble du pays et libéral, dit-on, s'est enfui à la campagne, redoutant les excès de la brigade Cardarelli, les murs disparaissent littéralement sous une incroyable quantité d'estampes infimes représentant toutes des saints et des saintes dont le nom même nous était inconnu. De petites images ornées d'une légende en vers de mirliton sont accrochées aux quatre pieds de chaque lit. Pourquoi? « Pour éloigner les punaises! » Ce fut, je l'affirme, la réponse qui fut faite à notre question. Je serais tenté de dire comme le président de Brosses : « Laissons ces pauvretés et n'achevons point, il est indigne de voir combien la misérable superstition souille la religion par ses momeries; » mais il faut ajouter que cette superstition est la religion même du pays : c'est par elle que ces peuples intelligens et vigoureux ont été réduits à un état d'incroyable atonie. Ici l'image n'est pas seulement la figuration de la Divinité, elle est la Divinité elle-même. Toucher à une image est un sacrilége. C'est à l'image et non à ce qu'elle représente que l'on adresse des vœux, des prières et des offrandes. A Naples, la statue de saint Janvier a une *cour* (c'est le mot consacré) formée par un régiment de statues de saints qui, dit-on, lui sont inférieurs. A Rome, le *bambino* d'*Ara Cœli* a un maillot de perles fines qui vaut plusieurs millions; il a un carrosse de gala pour le conduire près des malades désespérés que sa vue seule rappelle à la santé. La vieille histoire du brigand romagnol qui, après avoir tué et pillé, va dévotement offrir à la *santissima madre* une part de son butin, est absolument vraie. Pour la plupart des Italiens, et l'on peut dire pour tous ceux de l'Italie méridionale, l'image est Dieu, c'est l'image même qu'on invoque, qu'on prie, qu'on accuse, par qui l'on jure. Les plus intelligens, les plus violens esprits même n'échappent point à cette contagion que transmet la tradition, que cultive la famille et qu'augmente avec soin l'intérêt de ceux qui l'ont fait naître. J'en eus un exemple curieux il y a déjà longtemps. C'était au mois de mars 1851; revenant du Péloponèse, j'avais pris terre en Italie au petit port de Brindisi. Pour me rendre à Naples, j'allai en *vetturino* jusqu'à Bari. Là, mon compagnon de voyage et moi, nous prîmes la malle-poste dont nous voulions le coupé pour nous seuls. Une place qui y avait déjà été retenue nous fut gracieusement cédée par un jeune homme, qui voulut bien se caser dans l'intérieur, nous demandant seulement la permission de

nous faire une visite le lendemain. Quand la nuit fut passée, il tint parole et monta avec nous. Il pouvait avoir vingt-deux ans; il était intelligent et bavardait à outrance pour nous montrer son savoir dans la langue française, qu'il possédait parfaitement. Il avait beaucoup lu, était instruit, et ne songeait qu'à venir à Paris pour voir la statue de Voltaire. Il nous récita, avec l'emphatique et sonore débit italien, une longue et très belle pièce de vers où il exhortait les patriotes à ne se point décourager, à revenir de leur exil, et à tuer simplement, à coups de couteau, le roi de Naples, l'empereur d'Autriche et le pape! Comme on peut le voir, sa poésie n'y allait pas de main morte. Nous dîmes ce qu'il fallait dire, et nous écoutâmes ce jeune Brutus nous parler de sa patrie. « C'est moins la monarchie qu'il faut renverser que la puissance des prêtres. C'est cette puissance illimitée, sans contrôle, qui nous écrase et nous *enténèbre*. Ce qui a manqué à l'Italie, ce ne sont pas les hommes de courage; il lui a manqué les hommes de génie que vous avez eus, Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes. Si nous avions eu votre dix-huitième siècle, nous serions peut-être comme vous à la tête du mouvement européen. Le protestantisme, avec son libre examen, qui des hauteurs religieuses descend forcément dans le domaine politique, pourrait nous sauver encore; mais comment voulez-vous le faire accepter par un peuple qui n'a d'autre culte que celui des images, et qui va benoîtement s'agenouiller devant des bons dieux de plâtre qui servent de retraite à toutes les souris de la paroisse? Tenez! regardez ce paysan qui passe! — Eh! tête de caniche, s'écria-t-il en se jetant presque tout entier hors de la portière, qu'est-ce que tu fais là, imbécile? Pourquoi salues-tu cette madone? C'est un morceau de carton peint; il faut que tu sois plus bête que tes bœufs pour ne pas le savoir. » Il continua sur ce ton et longtemps. Le soleil s'était levé et il faisait chaud. Notre jeune philosophe voulut ôter son paletot; mais, pris entre nous deux, il ne put s'en débarrasser qu'avec peine. Dans ses mouvemens difficiles, son gilet s'ouvrit, et j'en vis sortir une amulette suspendue à un cordon. C'était, si je m'en souviens, l'image de la Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Je m'en emparai. « Qu'est-ce que cela? lui dis-je. » Il devint sérieux, reprit l'image entre ses mains : « Ah! dit-il, ça, c'est ma vierge, à moi; c'est ma seule dévotion. » Et, l'ayant humblement baisée, il la cacha sur sa poitrine.

III.

Nous réussîmes cependant à découvrir deux mules et à quitter Cosenza. Toutes les brigades qui arrivaient dans cette ville recevaient l'ordre de se rendre sans délai à Paola, où on les embarquait pour

Sapri; de là, on les dirigeait sur Salerne. Avec un peu de hâte, nous espérions bien arriver à temps pour la bataille attendue qui devait nous ouvrir la ville de Naples... Nos braves mules, « ces chères amours », comme les appelait Spangaro, quoique n'ayant jamais fait que le métier de porteurs, trottinaient fort agréablement sur la belle route plate qui côtoie le fleuve qu'entourent des marécages malsains, mais où la flore des marais pousse avec une vigueur extraordinaire. A travers les roseaux, les glaïeuls, les iris, j'aperçois d'énormes touffes d'agnus castus semblables à celles que, sur le bord des rivières, j'ai admirées en Syrie, en Grèce, en Asie-Mineure et dans l'île de Rhodes. D'immenses prairies grasses et d'aspect biblique s'étendent à notre gauche, foulées aux pieds par les troupeaux de bœufs et des bandes innombrables de chevaux en liberté que gardent des pâtres armés de fusil. Réveillées par notre bruit, des judelles et des bécassines, qui faisaient paisiblement la sieste parmi les herbes humides, s'envolent à tire d'aile en poussant un cri. Derrière ces nappes de verdure, le Crati nous apparaît parfois, luisant comme une apparition d'acier; nous nous gardâmes bien de nous y baigner, car Strabon a dit : « L'eau du Sybaris rend les chevaux ombrageux, aussi en éloigne-t-on les haras; celle du Crathis fait blondir et blanchir les cheveux des personnes qui s'y baignent, mais du reste elle guérit beaucoup de maladies. » — Je croirais plutôt qu'elle en donne, car à l'air tiède, épais, et pour ainsi dire vaseux qu'on respire sur les bords de ce fleuve, il est facile de comprendre que la fièvre les habite. Le teint des paysans riverains est plombé, la sclérotique de l'œil est jaune, les pommettes sont saillantes et les lèvres pâles; c'est une race dolente que l'haleine du marécage affaiblit. Nous n'avons voulu partir qu'au soleil levé, et nous avons eu soin de boire un verre de vin saturé de poudre de quinquina, bonne précaution que ne dément pas l'expérience des voyages. Nous nous sommes arrêtés pendant quelques instans près d'une grande ferme composée d'un seul bâtiment carré, entouré d'un mur percé de meurtrières et fortifié à chaque angle d'une échauguette en nid d'aronde. C'est une véritable petite forteresse qui rappelle nos *maisons de commandement* en Algérie. Tout cela est un peu lézardé par le temps, mais de bonne tournure encore et très capable de résistance. Dans ce pays des Calabres, pays inquiet et insoumis qui s'est si souvent révolté, c'est un bon refuge et qui doit être connu de ceux qui font le rêve de « prendre la montagne, » c'est-à-dire de renvoyer le gouvernement établi, sous prétexte que l'impôt est trop lourd et la conscription vexatoire.

Nous arrivons à Tarsia après avoir fait vingt-deux milles, au moins dix lieues, depuis le matin. La poste nous y fournit des chevaux. Dans un champ, nous vîmes au pacage ceux des guides de Ga-

ribaldi; nous en tirâmes un bon augure. Le dictateur cependant avait trois jours d'avance sur nous; mais nous espérions le rejoindre. « Puisqu'il ne s'est point arrêté à Cosenza, il faudra bien qu'il s'arrête à Lagonegro, afin d'attendre ses troupes; » c'est ce que nous disions sans cesse pour nous faire prendre patience et nous consoler de notre retard involontaire.

Notre espérance était vaine, car Garibaldi voyageait avec une rapidité égale à la nôtre, et nous ne devions le retrouver qu'à Naples. En effet, aussitôt après avoir reçu à Soveria la capitulation du général Cardarelli, il s'était rendu à Cosenza, où ses officiers les plus intimes croyaient qu'il ferait une halte prolongée; mais Garibaldi se donna à peine le temps de se reposer, et repartit en hâte. Obéissait-il à un appel venu de Naples ou à la conviction que sa présence seule désarmerait la monarchie? Je ne sais; il traversa Tarsia, Castrovillari, Lagonegro, s'arrêtant une heure ici ou là pour jeter des paroles d'encouragement et appeler aux armes ceux qu'il espérait alors pouvoir mener à travers les états du pape jusqu'aux confins de la Vénétie. Partout on accourait : du haut des montagnes, les paysans armés venaient au-devant de lui et l'entouraient; les villes se pavoisaient à son approche, et les habitans restaient debout, éveillés pendant des nuits entières, suspendus par l'attente de cet homme qui passait plus rapide et plus fort que le tonnerre. Il allait si vite que ses officiers d'ordonnance le perdaient quelquefois; l'un d'eux, un Palermitain, le chercha pendant cinq jours. Il n'y avait que des cris de joie autour de lui et nul péril, car les troupes napolitaines, dispersées et débandées, laissaient la route libre; à peine çà et là, comme nous, rencontrait-il quelques groupes de royaux découragés qui tendaient la main au passant. Quelquefois, toujours courant, il ramassait ces hommes au hasard du chemin. « Qui voulez-vous servir? — L'Italie! » Il les confiait alors à quelque officier qui les conduisait à la brigade la plus voisine; ils quittaient la veste bleue, prenaient la chemise rouge et criaient *vive Garibaldi!* avec plus de confiance qu'ils n'avaient crié *vive le roi!* Ainsi dans cette course frénétique il trouvait moyen d'augmenter son armée et d'amoindrir celle de François II. Quant aux habitans des villes qu'il traversait, ils restaient comme en extase pour l'avoir aperçu. Ceux à qui il avait parlé devenaient un objet de curiosité pour les autres; de ce qu'il avait touché, on faisait des reliques. Traversant un village, j'entrai dans une maison pour boire : je vis un verre sur une planche et je le pris; le propriétaire me le retira des mains. « Garibaldi a bu dans ce verre, me dit-il; nul ne doit plus s'en servir! » Il courait donc à son but, pendant que nous marchions à sa poursuite, ignorant ce qu'il devenait et espérant toujours finir par le rejoindre.

Jusqu'à Spezzano, le paysage est insignifiant, gris, sans couleur

déterminée : mais dès qu'on a traversé la ville et qu'on est arrivé au sommet d'une côte que la route gravit péniblement, on s'arrête émerveillé. C'est la nature dans toute sa grâce et toute sa force. La mer se montre tout à coup dans l'est avec le golfe de Tarente, dont les côtes aplaties disparaissent sous des verdures profondes que coupent les brillantes ondulations du Coscile. Une immense plaine s'étend sous nos pieds, fermée vers le nord par l'aridité bleue d'une chaîne de montagnes. Les eaux vives coulent en bondissant dans des bois de chênes mêlés d'aulnes et de roseaux : les champs de maïs s'encastrent dans des plantations de coton dont les fleurs jaunâtres ressemblent à des fleurs de mauve pâlies. A travers les arbres et les hautes herbes, on aperçoit de petits étangs près desquels ruminent les bœufs tranquilles. Des tourterelles font entendre sous la feuillée leur roucoulement monotone, et des cigognes arpentent de leur pas régulier les champs où chacun les respecte. Pas une haie qui n'ait ses fleurs, myrtes ou roses : pas un grain de terre qui n'ait son brin d'herbe, scabieuse ou folle avoine. Poussés par la force de cette fécondité redoutable, les arbres s'enchevêtrent, les lianes les enserrent de leurs rameaux, où d'autres lianes grimpent encore, depuis leurs pieds couverts de mousse jusqu'à leurs branches empanachées de gui à perles vertes. L'Inde seule, dans les parties où son soleil torride chauffe jusqu'à l'ébullition les épais marécages, doit pouvoir donner une idée de ces profusions plantureuses. « Quel pays ! » m'écriai-je involontairement à haute voix. — « Pays maudit ! me répond un postillon ; l'herbe y croît et l'homme y meurt. Les Marais-Pontins sont la pure santé en comparaison de cette plaine exécrable que vous trouvez si belle et où chaque soir la fièvre danse des sarabandes à faire frémir les chrétiens. — Comment appelles-tu cette plaine ? lui demandai-je. — Je ne sais pas comment les savans l'appellent, répliqua-t-il, nous autres nous la nommons la *febbricosa* (la fiévreuse), » et il continua à grommeler tout bas des malédictions contre « cette terre pourrie qui mange plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir. » Cette plaine est celle où fut Sybaris : il y aurait de belles fouilles a y faire, mais il faudrait creuser profondément, car les continuelles inondations du Crati et du Coscile ont recouvert sous l'épais linceul des alluvions le cadavre de la vieille indolente. Moi qui passais et ne redoutais guère le souffle empesté de ces lieux où la Gomorrhe païenne est enfouie pour toujours, j'admirais, et je pensais aux rives du Mélèze et du Méandre, qui, dans les chaudes contrées de l'Asie-Mineure, m'avaient offert un spectacle presque aussi beau que celui qui ravissait mes yeux.

Je ne cessai de m'extasier jusqu'à Castrovillari, qui est une grosse ville où s'élève une large tour, seul reste de ses fortifications du

moyen âge. Après y avoir rapidement relayé, nous restâmes longtemps à tourner et à franchir une haute montagne pelée qui ressemble à ce mont Santa-Cruz qui domine Oran, et la nuit était venue quand nous arrivâmes à Murano, ville étrange, bâtie tellement en amphithéâtre que les maisons semblent sortir les unes des autres, les fondations s'appuyant sur les toits; sauf la grande rue qui est la route, il n'y a que des escaliers. Une ruine immense couronne Murano : forteresse, église, palais ou couvent? Je ne sais. A travers les baies des portes et des fenêtres de cette ruine, j'apercevais le ciel encore teint des pâleurs du crépuscule et déjà parsemé d'étoiles; cela faisait l'effet d'un vaste décor d'opéra. Les habitans armés et rangés sur la route, prêts à partir pour aller rejoindre Garibaldi, entourèrent notre voiture; le syndic vint nous questionner : Spangaro leur parla, et nous les quittâmes après avoir échangé des poignées de main et poussé des hurrahs en l'honneur de l'unité italienne.

Sombre et sans lune, la nuit nous enveloppa. Quel paysage nous environnait? Je ne pus le voir. Parfois il m'apparaissait tout à coup dans une éclaircie des ténèbres avec un aspect rugueux et féroce qui me remettait en mémoire le *hail* des sorcières de Macbeth. Une fatigue nerveuse m'avait saisi et me tenait éveillé malgré une insupportable envie de dormir. A Rotonda, où nous arrivâmes vers dix heures du soir, il fallut nous arrêter : une roue de notre voiture s'était brisée; on alla réveiller le charron. Cela demanda du temps : j'ouvris une grande porte qui se trouvait devant moi, et j'entrai dans une écurie; j'avisai des bottes de paille dont j'eus bientôt fait un lit, et pendant deux heures je dormis de ce sommeil frère de la mort que nul bruit ne parvient à troubler. Je me réveillai en sentant quelque chose d'insolite s'agiter sur mon visage : c'était un coq qui avait pris mon menton pour un perchoir et qui me battait les paupières de sa queue en panache.

La route s'aplanit au sortir de Rotonda et nous mène jusque sur les bords d'une rivière qui doit être une bifurcation du fleuve Lao. Pendant que notre voiture roulait péniblement sur le gravier criard, des ombres sortirent de derrière une cépée d'arbres, vinrent silencieusement prendre nos chevaux par la bride et les firent entrer dans le lit du fleuve, que nous franchîmes ainsi. Ces fantômes étaient les gardiens du gué; ils sont responsables des accidens qui peuvent se produire sur les rives qu'ils surveillent. Vers deux heures du matin, à Castellucio, nous attendîmes une grande heure avant de pouvoir relayer, et nous la passâmes dans un café ouvert sur la place. Les gardes civiques qui étaient de service pendant cette nuit vinrent nous trouver pour nous parler des événemens extraordinaires qui s'accomplissaient. Parmi ces bonnes gens, il y avait

un homme dont l'intelligence me frappa. C'était un ancien négociant de Naples : son commerce l'avait souvent appelé en France; il avait visité Marseille, Bordeaux, et s'en montrait extrêmement fier. A chaque phrase, il répétait : « Moi qui ai voyagé! » et parfois il disait aussi avec orgueil : « Moi qui ai une bibliothèque! » Nous parlions de l'état moral du pays, et voici presque textuellement ses propres paroles : — Ici, à Castelluccio, me disait-il, nous sommes environ cinq mille cinq cents habitans; il n'y a qu'une école; on y envoie à peu près huit ou dix enfans; sur ce nombre, deux peut-être y restent assez longtemps pour apprendre à lire et à écrire; les autres épellent à peine l'alphabet et parviennent tout au plus à signer leur nom. A ces pauvres gens l'instruction cause une sorte de terreur superstitieuse que les prêtres entretiennent avec soin, car l'ignorance de tous leur rend très facile la tâche de les diriger. Un homme qui sait lire et qui lit est mal vu, soupçonné d'appartenir à des sociétés secrètes, traité d'esprit fort, accusé d'impiété, et si bien surveillé que, pour détourner les soupçons, il exagère ses croyances religieuses : il se fait hypocrite pour qu'on le laisse en repos. C'est en suivant assidûment le service divin, en se confessant, en communiant publiquement, qu'il obtient de n'être pas trop molesté par la police, qui dans tout homme instruit voit un libéral, un *carbonaro*, car ce dernier mot est resté dans notre langue. Un intendant de province me disait qu'il cherchait le moyen de détruire tous les avocats, et quand je lui demandai la cause de cette fureur contre une très honorable classe de la société, il me répondit : « Tous les avocats sont mazziniens, forcément et sans exception. » Dans certains districts, les curés refusent l'absolution aux mères qui envoient leurs enfans aux colléges de Naples. A Salerne, l'archevêque a prêché en chaire que l'instruction était la révolte; or, la révolte étant le fait de Satan, tous ceux qui répandent ou acceptent l'instruction sont nécessairement les suppôts de l'enfer, et comme tels destinés aux feux éternels. Le roi Ferdinand, lisant, après le 15 mai 1848, un journal français où sa conduite était sévèrement appréciée, s'écria d'un mouvement involontaire : « L'écriture est l'invention du diable! » Ici le clergé et le gouvernement marchent d'accord dans cette voie de ténèbres où ils ont poussé la nation. Le clergé n'est pas seulement l'allié du gouvernement, il est même plus que son complice; il est son agent, agent terrible, car il guide les âmes et possède entre les mains le formidable instrument de la confession. Sous prétexte que les livres saints ont dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit! » le prêtre dit aux ouailles : « Qu'avez-vous besoin de savoir? Croyez à mes paroles, cela suffit à votre salut, et le salut éternel est seul ce qui doit importer à l'âme hu-

maine. » Tous ceux qui, dans le souterrain noir où l'on nous a parqués, ont voulu s'ouvrir une fissure vers la lumière ont été frappés, emprisonnés, internés. Tout livre qui paraît, quel qu'il soit, est dangereux : c'est la mèche qui peut mettre le feu aux poudres révolutionnaires. Aussi de quelles précautions ne les entoure-t-on pas, ces pauvres livres! Censure ecclésiastique, censure politique, censure policière pour les livres qui entrent à la douane, pour les livres qui sortent des imprimeries, toutes cependant surveillées par le gouvernement (1). Les censeurs tremblent de n'être pas assez sévères. A l'un d'eux on apporta un jour un manuscrit sur le galvanisme. Il ignorait ce que pouvait être le galvanisme; mais le mot lui parut avoir quelque rapport avec le mot calvinisme. « C'est sans doute, dit-il, une attaque contre la papauté, » et il refusa l'autorisation. Pour les malheureux enfans que l'on condamne ainsi à l'ignorance forcée, ce système a les suites les plus graves. On leur raconte, en l'interprétant, la vieille histoire du paradis terrestre d'où Adam et Ève furent chassés pour avoir voulu s'instruire; la pomme de l'arbre de science, c'est l'écriture et la lecture, arts maudits qui ouvrent l'âme à tous les crimes et surtout aux deux plus grands, la discussion du dogme, la discussion des actes du gouvernement. L'un peut conduire à l'hérésie, l'autre peut mener au désir d'un gouvernement meilleur : dans les deux cas, c'est la révolte, c'est-à-dire Satan, l'ennemi de Dieu (2). Ces maximes des puissances papales et royales ne sont pas neuves; voyez les contes pieux du moyen âge : le savant finit toujours par être emporté sur les ailes du diable, à qui d'avance il a vendu son âme. Le grand damné de la légende, c'est Faust, l'inventeur de l'imprimerie.

— Quel remède voyez-vous à ce crime permanent de lèse-humanité? dis-je au négociant qui me parlait ainsi. Il regarda autour de lui avec défiance comme s'il craignait d'être entendu, et, baissant la voix, il me répondit : « Un seul, l'instruction exclusivement confiée aux laïques et obligatoire pour tous sous les peines les plus sévères; pour l'amélioration des hommes, la liberté a le droit et même le devoir d'être dictatoriale. »

(1) On trouvera de curieux détails sur la censure italienne dans un livre de M. Marc Monnier, *l'Italie est-elle la terre des Morts?*

(2) Au moment de la votation du royaume de Naples, un prêtre, à Ischia, déclara en chaire que tous ceux qui voteraient *oui* seraient damnés, et que les enfans qui pourraient naître d'eux seraient damnés aussi. Le soir, les maris trouvèrent les portes de leurs maisons fermées par leurs femmes, qui ne voulaient plus avoir aucun rapport avec des hérétiques condamnés par Dieu; ils en furent quittes pour passer par la fenêtre.

IV.

En sortant de Castellucio, nous sommes dans la Basilicate; le pays est beau, mais plus aride que les Calabres. Les montagnes sont chenues et dépouillées; on sent que le roc est à la surface, et que l'herbe y trouve à peine assez de terre végétale pour verdir à l'aise. On dirait que la mer n'est pas loin, et que son souffle desséchant passe sur le paysage qu'il flétrit. En effet, du haut d'une côte, pendant deux minutes, nous apercevons, dans une échappée lointaine, la nappe pâle du golfe de Policastro. La poussière des routes est bleuâtre, comme dans un pays d'ardoisières; la terre a je ne sais quoi de sombre, de triste, de trop sérieux; l'arbre a presque disparu : je ne vois plus que des pâtis brûlés par le soleil, des buissons amaigris par la soif et des rochers grisâtres que des convulsions antérieures ont jetés les uns par-dessus les autres. La malle-poste nous croise, nous l'arrêtons. « Quelles nouvelles de Naples? — Aucune. — Où est Garibaldi? — Eh! qui peut le savoir? — L'armée napolitaine est-elle à Salerne? — On le dit! »

A Lauria, la roue de notre voiture se brisa complétement. Il fallut attendre quatre heures. J'étais assis à l'ombre d'un quartier de rocher qui surplombe la route, et je considérais un vieux bourrelier qui raccommodait un bât de mulet. Le bonhomme, ridé, jauni, chantonnait à demi-voix tout en poussant avec régularité sa grosse aiguille à l'aide d'un gant de cuir armé de fer; il y avait dans son attitude une si insouciante tranquillité, que j'en fus surpris, et, m'approchant, je lui dis : « Eh bien! mon vieux père, la guerre ne vous fait donc point peur? » Il interrompit sa besogne, et, me regardant d'un air étonné : « Quelle guerre? me demanda-t-il. — Mais celle que nous faisons. — Ah! reprit-il, vous appelez cela la guerre? Vous êtes jeune, vous! Ce que vous faites ne ressemble pas plus à la guerre que je ne ressemble au clocher de la paroisse. J'ai vu la guerre, moi, et je sais ce que c'est. Je l'ai vue deux fois, je n'étais pas grand, pas plus haut que votre sabre; mais je ne l'oublierai jamais. La première fois, c'était dans le mois d'août 1806. Les gens du pays tenaient pour le roi Nasone, qui était en Sicile, et recevaient de l'argent, des munitions, tout ce qu'il fallait enfin du cardinal Ruffo, qui fut un saint homme, et qui n'était pas plus embarrassé pour faire pendre un chrétien que moi pour dire un *pater*. La ville qui est là en bas, et aussi la ville haute, étaient pleines d'hommes qui avaient des fusils et qui déjà dans la montagne avaient fait une rude chasse aux Français, dont l'idée, à cette époque, était de changer la religion et de nous forcer à devenir juifs. Les Français vinrent donc pour nous

attaquer, parce qu'il paraît que cette pauvre ville de Lauria les gênait entre nos mains et leur était nécessaire. Celui qui les commandait avait des dorures plein son habit; il parlait bien italien, mais avec l'accent du nord : on l'appelait Masséna. Il commença donc à attaquer par en haut, par en bas, de tous côtés. Il y avait une espèce de muraille en maçonnerie qui entourait la ville; on comptait qu'elle arrêterait les Français, mais ils sont lestes comme des singes; ils sautèrent par-dessus, et les voilà dans la ville, courant, criant, tuant : des démons! Nos hommes s'étaient jetés dans les maisons et les défendaient à outrance, comme c'était naturel. Cela n'accommoda pas les Français, qui y mirent le feu; la ville brûla; ils tuèrent à coups de baïonnette ce qui vivait encore, violèrent les femmes et pillèrent tout. La ville flamba pendant trois jours. Moi, j'avais gagné la montagne du côté de Monte-Rotondo, et bien m'en prit, car on tua les enfans aussi bien que les hommes et que les vieillards. Une autre fois, quatre ans après, à l'époque du roi Joachim, qui montait si bien à cheval, nous étions encore en émotion contre le gouvernement. On avait écorché quelques Français. Alors arriva dans le pays un autre général qu'on nommait Manhès. Ah! celui-là, c'était un rude homme, et qui n'avait guère le mot pour rire. Il fit promulguer un règlement en beaucoup d'articles et une seule peine : la mort. Le long des routes, on ne voyait que des gibets, et à ces gibets on ne voyait que des pendus; les Calabres et la Basilicate devinrent folles de terreur. On entassait les condamnés dans les cachots, dans les couvens transformés en prisons, et là on les laissait périr. La tour de Castrovillari est restée dans nos souvenirs un lieu de mort et d'épouvante. Bien des gens encore se signent en passant près des murs de cette tour. On y avait enfermé un si grand nombre de prisonniers, qu'à peine ils pouvaient remuer. On ne les nourrissait guère. Ils moururent de faim, d'asphyxie. Les geôliers, reculant devant l'effroyable infection, n'osaient plus entrer. Les vivans dévorèrent les morts; la peste s'y mit. Tous périrent rongés, décomposés par l'horrible pourriture qui montait autour d'eux. La tour entière n'était plus qu'un charnier d'où les corbeaux sortaient ivres et repus. A plus de trois lieues à la ronde on le sentait, et pendant longtemps l'air en fut empoisonné. Quand on voyait de loin apparaître un uniforme français, on se sauvait, on fermait ses portes, on éteignait les lumières, nul n'osait plus parler, et l'on recommandait son âme à Dieu (1). C'était là de la guerre, je le sais, puisque je l'ai

(1) Le récit du vieux bourrelier n'a rien d'exagéré. Je trouve la confirmation du sac de Lauria dans la *Correspondance du roi Joseph*. — Le 15 août 1806, Joseph écrit à Napoléon : « La ville de Lauria, de sept mille habitans, n'est plus qu'un monceau de ruines; hommes, femmes, enfans, tout a péri dans les flammes. » (T. III, p. 124.) — Cette

vu; mais ce que vous faites, ce n'est rien du tout qu'une promenade bonne pour la santé. La guerre! vous en parlez à votre aise. Où sont les gens que vous avez pendus? Où sont les femmes que vous avez violées? Où sont les villes que vous avez incendiées et pillées? Où sont vos lois martiales? Où sont vos gibets? C'est tout au plus si vous avez des fusils. Tenez, laissez-moi en repos avec votre guerre, car, sans le respect que je vous dois, je vous dirais que vous n'y entendez rien. » Et, hochant la tête avec un mouvement de mauvaise humeur, le vieux bourrelier reprit son travail. Une femme passait, portant un panier de belles figues vertes où brillaient des perles transparentes; je l'appelai et lui achetai ses fruits. Le bourrelier se mit à jurer avec fureur : « Ça paie, et ça dit que ça fait la guerre! s'écria-t-il. Par le péché du vendredi! ils sont fous, tous ces gens-là! » Je le quittai en riant, et je m'en allai stimuler le zèle de nos charrons.

Le paysage reprend une grande vigueur après Lauria, mais une vigueur toute septentrionale; la flore de la France domine, les chênes sont nombreux et les trembles aussi; quelques châtaigniers apparaissent çà et là, abritant des bruyères fleuries; les torrens abondent, jaillissant du haut de la montagne, poussant vers la vallée leurs belles eaux limpides, qui bondissent par-dessus les rochers arrondis et nous envoient au visage la rosée de leur écume; des ponts les traversent, et quels ponts! en bois, disjoints, tremblans: je ne sais quelle providence amie des voyageurs les tient en équilibre, car, à les voir, on croirait qu'un coup de pied peut les jeter par terre. Taillée aux flancs des monts, la route ne circule pas, elle se coupe incessamment à angle aigu, comme ces foudres en zigzag que les peintres mettent dans leurs tableaux d'orages. Nous y rencontrons, à quelques lieues de Lauria, une magnifique cascade qui moutonne en ressauts blanchissans, et qui n'est autre que la source du fleuve *Trecchena*, qu'on nomme aussi le *Noce*. A un détour du chemin, Lagonegro débusque tout à coup, debout sur une colline, avec sa grande

nouvelle dut faire plaisir à l'empereur, qui sans cesse recommandait à son frère l'emploi des moyens extrêmes; ainsi il lui écrivait le 30 juillet 1806 : « Faites piller deux ou trois gros bourgs, de ceux qui se sont le plus mal conduits; cela fera des exemples et rendra aux soldats de la gaieté et le désir d'agir. » Et le même jour, dans une seconde lettre : « Ne pardonnez pas; faites passer par les armes au moins six cents révoltés... Faites brûler les maisons de trente des principaux chefs de villages et distribuez leurs propriétés à l'armée. Désarmez tous les habitans et faites piller cinq ou six gros villages. » Et le 17 août 1806 : « Je désirerais bien que la canaille napolitaine se révoltât... Tant que vous n'aurez pas fait un exemple, vous ne serez pas maître... A tout peuple conquis il faut une révolte... » (T. II, p. 412 et 417; t. III, p. 127.) Pour la pacification des Calabres par le général Manhès, on peut consulter Botta, *Histoire d'Italie de 1789 à 1814*, t. V, p. 231 et seq.

rue si large qu'elle ressemble à une place immense. Là comme à Cosenza, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'avoir des bêtes de trait, et nous sommes forcés de garder le postillon qui nous mène depuis Rotonda, pauvre garçon plein de bonne volonté, mais qui nous démontre que, sous peine de tomber fourbus, ses chevaux ne peuvent plus aller. Partout nous nous enquérons des nouvelles; on dit que Garibaldi est à Sala ou à Eboli et que les royaux sont à Salerne. La ville est pleine de soldats venus directement de Cosenza ou amenés par mer jusqu'à Sapri. Le bruit s'est répandu que l'armée doit se concentrer à Lagonegro, mais nul ne peut l'affirmer, et les chefs eux-mêmes nous avouent n'avoir reçu aucun ordre à cet égard.

Deux jours avant notre arrivée, un fait significatif s'est passé à Lagonegro. Trois officiers de notre armée, vêtus de la casaque rouge et venant de Sapri, étaient entrés dans la ville. Ils trouvèrent trois mille Napolitains, un escadron de cavalerie et deux batteries de campagne rangés sur la place. Un peu surpris de ce spectacle tout à fait inattendu, les garibaldiens firent bonne contenance, s'assirent devant le café et regardèrent les troupes royales alignées en belle ordonnance. Nul ne leur disait rien; on les considérait avec quelque curiosité, mais sans malveillance. Ils allèrent vers les officiers napolitains et causèrent avec eux : « Pourquoi, leur demandèrent les nôtres, battez-vous toujours en retraite et ne nous avez-vous pas disputé le passage? — Parce qu'avant d'être Napolitains nous sommes Italiens, que, comme vous, nous voulons une Italie indépendante, et que nous savons que le gouvernement du roi François II n'est, pour ainsi dire, qu'une succursale de la cour de Vienne. Croyez-vous que nous manquions de courage? Vous auriez tort; nous n'ignorons pas que notre devoir serait de vous faire pendre immédiatement, mais nous aimons mieux vous serrer la main en vous disant : au revoir! Quand nous serons ensemble devant les murs de Venise, vous verrez que nous aussi nous savons nous battre. » Ces paroles étaient l'expression sincère d'un sentiment qui, depuis longtemps déjà, a pénétré les cœurs en Italie : la haine de l'Autriche et de tout ce qui s'y rattache. La flotte était restée fidèle au jeune roi de Naples : lorsqu'elle apprit qu'il avait l'intention de l'envoyer à Trieste attendre des jours plus propices à la monarchie absolue, sans délai et d'un commun accord elle passa à l'insurrection, c'est-à-dire à la cause nationale.

En jugeant la conduite de l'armée napolitaine et en la jugeant avec une sévérité souvent excessive, on n'a point assez tenu compte de ces aspirations vers l'indépendance qui s'agitaient dans toutes les âmes. Sous les yeux de son roi, sous sa direction immédiate, cette

armée, soumise à la discipline et au serment que la présence royale lui rappelait d'une façon vivante, pouvait faire et a fait preuve de grand courage; mais loin de lui, sous la conduite d'hommes en qui luttaient énergiquement les devoirs de l'obéissance passive et les droits du patriotisme, la patrie reprenait le dessus, le serment imposé était mis en oubli, et si l'on ne se mêlait pas directement à l'insurrection, du moins on la laissait faire : conduite ambiguë, fâcheuse à plus d'un égard, car elle a permis de calomnier des intentions honnêtes et a prolongé l'effusion inutile du sang, qu'une action tout à fait dessinée en faveur du mouvement national aurait rapidement et définitivement arrêtée.

Ce fut à Lagonegro que nous apprîmes ce que le général Türr était devenu depuis que nous l'avions quitté. Pendant que nous le poursuivions par la route de terre, il avait pris la voie plus rapide de la mer pour se rapprocher de Naples. De Cosenza, il s'était rendu à Paola, sur la côte, et là, ayant réuni toutes les troupes qui arrivaient journellement de Sicile, il les avait embarquées sur six bateaux à vapeur. Au moment où il allait quitter le port, une frégate napolitaine s'était montrée. A bord des *steamers*, il n'y avait pas un canon, pas un obusier; le général Türr fit bonne contenance et paya de mine : il rangea sa petite flottille en bataille et sembla attendre l'ennemi, qui courut quelques bordées à longue distance et se décida à reprendre la haute mer. De Paola, Türr débarqua à Sapri, y rassembla l'ancienne division Piangiani, marcha de façon à pouvoir au besoin, passant entre Eboli et Salerne, se jeter sur les montagnes de la Cava, attaquer les royaux par derrière et leur couper la route de Naples dans le cas où ils nous eussent attendus à Salerne. Leur retraite, dont la nouvelle allait nous parvenir, devait rendre inutile cette combinaison hardie.

Le soir en effet, vers huit heures, comme nous allions voir nous-mêmes si nos chevaux étaient en état de faire route, une dépêche nous arriva : « 7 septembre 1860. — Aujourd'hui, à une heure, Garibaldi est entré à Naples. » Notre premier sentiment, je l'avoue, fut un mauvais sentiment de regret et presque de colère; notre second fut meilleur, car nous fûmes joyeux en pensant qu'un aussi important résultat avait été acquis au prix de violentes fatigues, il est vrai, mais sans que le sang eût coulé. Nous comprîmes alors la conduite de Garibaldi, conduite qui parfois nous avait semblé étrange, car nous ne pouvions deviner dans quelle intention il courait toujours en avant, loin de son armée, accompagné de quelques rares officiers qui avaient grand'peine à le suivre. Il avait voulu s'emparer du pays par le pays lui-même, éloigner tout reproche d'avoir fait une conquête et bien prouver au monde que la domination des Bour-

bons n'était plus qu'une sorte de fiction consentie qui s'évanouirait au premier souffle. A sa seule approche, l'insurrection éclatait, les hommes couraient aux armes, les montagnes descendaient dans les plaines; devant, derrière les soldats royaux, sur leurs flancs, j'oserai dire sur leurs têtes, la révolte armée se levait; troublés par cette unanimité terrible, remués eux-mêmes par la grande idée qui travaille l'Italie, les royaux hésitaient. Sur le continent, dans ce pays des Calabres, ils ne se croyaient plus, comme en Sicile, les maîtres légitimes d'un peuple plusieurs fois conquis et toujours hostile; ils se sentaient chez eux, sur leur terre, ils comprenaient vaguement qu'ils allaient toucher à la patrie, et, semblables aux barbares devant le temple de Delphes, ils furent pris d'une crainte superstitieuse. Ils reculèrent alors de San-Giovanni à Monteleone, de Monteleone à Tiriolo, de Tiriolo à Cosenza, de Cosenza à Salerne, de Salerne à Naples et de Naples à Capoue. Là, le roi ferma les portes sur eux, se mit à leur tête; l'obéissance passive reprit son formidable pouvoir, et, comme on menaçait de les fusiller quand ils ne se battaient pas contre leur propre cause, ils se battirent, contraints par la force, et non point pour défendre un régime dont mieux que personne ils connaissaient la cruelle inanité. Ils n'aspiraient qu'à venir à nous; le nombre extraordinaire de prisonniers que nous fîmes dans la journée du 1er octobre doit le prouver aux esprits les plus prévenus. Aussi cette armée, qui aurait pu nous retarder au coin de tous les défilés que nous avons traversés, a pour ainsi dire ouvert ses rangs devant nous et nous a laissés passer. Garibaldi a atteint le but qu'il poursuivait; il a révolutionné les Calabres par les Calabrais et Naples par les Napolitains. S'il eût aimé la gloire, il eût pu manœuvrer de façon à avoir une bataille bien retentissante; mais il ne combat qu'à la dernière extrémité, car il aime les hommes, et verser le sang italien est pour lui une douleur sans pareille.

Quant à François II, dévotement soumis aux volontés de son père, il avait continué d'abord cette politique intérieure que les documens diplomatiques ont mise au jour, et dans laquelle il était encouragé et maintenu par la reine douairière, âme violente, hautaine, implacablement enfermée dans le cercle du droit divin, et pour qui les peuples sont des troupeaux propres à marcher dans la vie, le front baissé, paissant, et dignes de mort s'ils osent lever les yeux vers la lumière. L'obscurantisme à outrance, qui avait été la seule politique du père, devint, en s'exagérant encore, la politique du fils. Dans le silence imposé par l'épouvante, le jeune roi crut voir la tranquillité et la soumission. Les avis ne lui avaient pas manqué cependant; de grandes nations avaient daigné lui montrer l'abîme que chaque jour, comme à plaisir et en dépit de toutes les lois hu-

maines, il creusait sous ses pas. Qui devait combler cet abîme, lui ou le peuple des Deux-Siciles? Telle était la question; il eût été facile d'y répondre avec un peu de prévoyance. De gouvernement, il n'y en avait plus, à proprement parler, dans le pays; il n'y avait que la police. La diplomatie se troubla, car, par l'entêtement inexplicable d'un homme, elle vit les nations alarmées et la paix compromise; elle comprit que la révolution, légitime s'il en fut jamais, reprenant les termes mêmes de la fameuse déclaration de Schœnbrunn, allait pouvoir dire : « La dynastie de Naples a cessé de régner; son existence est incompatible avec le repos de l'Europe. » Dès que Garibaldi débarque à Marsala, la cour est prise de terreur : ce n'était qu'un homme cependant; mais son nom est un mot de ralliement, sa présence un appui pour les mécontens, c'est-à-dire pour tous, sa renommée un sûr garant de la victoire. On en appelle aux puissances étrangères, qui restent muettes. Pensa-t-on sincèrement conjurer le mouvement national en octroyant une constitution? Je n'ose croire à tant d'illusions. Quoi qu'il en soit, le 26 juin un *acte souverain* est promulgué, qui promet des concessions. Les concessions *in extremis* n'ont jamais sauvé personne. L'absolutisme a une pente fatale qu'il doit suivre; il faut qu'il grandisse toujours, s'il ne veut périr. Il doit être indiscutable, il est parce qu'il est. Faire une concession, une seule, c'est avouer implicitement qu'il n'a pas le droit d'être. Or qui manque à son principe meurt : la logique est inexorable; un roi absolu qui donne une constitution appelle forcément sa chute. D'ailleurs personne n'osait accepter cette constitution, et chacun en était venu à se dire : C'est un piége. Une constitution doit être le pacte fondamental, librement discuté et accepté, qui intervient entre le souverain et ses peuples pour déterminer leurs droits et leurs devoirs respectifs. Dans ce cas, elle est sérieuse, elle entraîne une responsabilité réciproque; mais lorsqu'elle est octroyée par le seul fait de la volonté souveraine, ce n'est plus qu'un acte de bon plaisir : la toute-puissance qui l'accorde peut également la retirer. La nouvelle constitution napolitaine se trouvait naturellement dans le second cas, et elle ne fit que précipiter une chute prévue depuis longtemps.

La nouvelle de l'entrée de Garibaldi à Naples se répandit rapidement à Lagonegro, qui ne tarda point à s'illuminer. Le lendemain matin, l'un de nous reçut une dépêche qui lui annonçait que les forts de Naples étaient encore au pouvoir des royaux; la dépêche ne laissait pressentir aucune crainte, mais il était facile d'en concevoir, car une bataille terrible pouvait surgir tout à coup dans les rues mêmes de la capitale. Nous ne fûmes pas longs à partir. Après Lagonegro, on dirait que le paysage lui-même se civilise et

qu'il sent les approches de Naples. Une large vallée glissant droite et plate entre deux chaînes de collines bleuissantes me rappelle la vallée de l'Eure, aux environs de la rivière Thibouville : même verdure, mêmes pâturages gras et humides, mêmes saules, mêmes peupliers. Dans les ruisseaux qui bordent la route, les iris inclinent sous le vent les glaives verts et flexibles qui leur servent de feuilles; les bergeronnettes sautillent dans les prés autour des troupeaux; rangés le long de la montagne, des villages nous apparaissent précédés d'immenses constructions, qui sont des couvens. Sur la route passent des déserteurs de l'armée napolitaine; ils s'arrêtent devant nous et nous demandent l'aumône. Depuis hier matin, ils n'ont point mangé. Les maisons se ferment quand ils s'y présentent. Les paysans les fuient ou les chassent; on leur refuse le pain, s'ils ne le paient, et ils n'ont pas d'argent. Leurs chaussures sont usées; ils vont presque pieds nus et las à ne plus marcher, couchant dans les fossés, mangeant les mûres des buissons, résignés pourtant et n'accusant pas leurs chefs, dont l'incurie peut-être les a réduits à ce pitoyable état.

Nous nous arrêtâmes à Sala. Un tonnerre lointain se faisait entendre, et le ciel se couvrait de gros nuages apportés par le vent du sud, qui arrachait aux champs desséchés des tourbillons de poussière. Une chaleur lourde planait autour de nous, et un violent sommeil nous sollicitait. — Nous dormirons à Naples, nous dit Spangaro, en route! Nous remontâmes dans notre voiture, qui, l'ai-je dit? n'était qu'un char-à-bancs découvert. Le ciel bas descendait à ras de terre; des rafales de vent silencieuses et chaudes courbaient les arbres; on ne voyait plus d'hirondelles; des corbeaux croassans fuyaient à plein vol vers leurs nids; les moutons se pressaient en bêlant et, devant leurs bergers, se hâtaient vers la ferme. Des détonations sonores bondissaient à travers les montagnes, d'éblouissans éclairs frappaient nos yeux. Les nuages crevèrent, et l'eau tomba, par ondées d'abord, puis régulièrement, comme une cascade. La route était déserte, pas une maison pour nous mettre à l'abri; du reste, nous n'avions pas le temps. Nos manteaux ne tardèrent pas à être trempés, et nos vêtemens et nous-mêmes. Nous avions, à coups de sabre, troué la caisse de la voiture, afin que l'eau pût s'écouler, car elle s'accumulait sous nos pieds comme dans un baquet. Cela dura une heure et demie sans relâche, comme une inondation. Une accalmie se faisait quand nous parvînmes à Auletta, où il nous fut possible de relayer. Ici c'est tout à fait la nature du nord : des noyers, quelques mélèzes, et au-dessus d'une chute d'eau une scierie mécanique. « A qui appartient cette scierie? demandai-je; est-ce à un Napolitain? — Oh! non, monsieur, me répondit-on surpris de

ma question, c'est à un Anglais! » J'entre dans les bâtimens où siffle la vapeur, où les scies grincent dans les troncs d'arbres, et j'y remarque en effet une activité intelligente qui sent le Saxon et le protestant.

Nous traversons des rivières, Fiume-Negro, Fiume-Bianco, sur des ponts resserrés, mais extrêmement élevés. La construction en est solide, assise sur de belles pierres de taille. L'administration napolitaine n'est point coutumière d'un pareil luxe de bâtisse; je m'étonne. « Qui a construit ces ponts? — Ah! je ne sais pas, me dit le postillon; il y a longtemps qu'ils sont là, depuis l'époque des Français. » La nuit vient, avec elle la fraîcheur; nous grelottons. La pluie recommence, et le tonnerre, qui retentit tout à coup, nous annonce un nouvel orage. Nous passons au-dessus d'un mugissement humide et rocailleux, qui est le fleuve Sele coulant violemment au fond d'une gorge. Les ténèbres sont absolues, nous ne distinguons rien. A minuit, nous arrivons à Eboli, tout en haut d'une côte à découvert. L'ouragan se déchaîne; la pluie tombe en cataractes, le tonnerre éclate avec fureur; le vent secoue notre voiture, et les chevaux se cabrent, épouvantés de tant de fracas. Pendant qu'on allait chercher le relais, nous entrâmes dans un café plein de garibaldiens, qui nous accueillirent par un hurrah! tant nous avions piteuse mine avec nos vêtemens qui ruisselaient et nos cheveux collés sur les tempes! Un jeune officier, tenant un verre et une bouteille à la main, s'approcha de moi et me dit assez spirituellement : « Vous devriez mettre un peu de vin dans votre eau! »

Nous marchions avec précaution et lenteur en sortant d'Eboli, car la tempête avait déraciné des arbres qui jonchaient la route; le ciel s'apaisa peu à peu cependant, et les étoiles brillaient quand nous arrivâmes à Salerne, vers trois heures du matin. Les flots, remués par l'orage, haletaient sur la grève et déroulaient leurs volutes troublées. Nous pûmes nous sécher un peu dans un café où la garde civique nous accueillit cordialement; cela nous fit grand bien, car nous n'avions pas sur nous un fil qui ne fût trempé. Au petit point du jour, qui se leva clair et radieux, nous étions à Vietri, où nous montions dans un wagon de chemin de fer, qui partit à six heures sans même nous réveiller par son bruit, car nous dormions profondément, jetés sur les banquettes comme des paquets de vieux habits mouillés. A huit heures du matin, le dimanche 9 septembre, nous entrions à Naples quatorze jours après notre débarquement dans les Calabres.

MAXIME DU CAMP.

LA RUSSIE

DANS LE CAUCASE

II.

LES PEUPLES MONTAGNARDS.

I. *Païédzka ke volnouyou Svanettiou* (*Voyage dans le Souanéth indépendant*), par M. le général de Bartholomeï, attaché à l'état-major de l'armée du Caucase; Tiflis 1854. — II. *Materialy dlia opiçaniia nagornavo Daghestana* (*Matériaux pour une description du Daghestan montagneux*), par M. A. Bergé; Tiflis 1859. — III. *O Muridakh i o Muridizmé* (*Sur les Murides et le Muridisme*), par M. N. de Khanikof; Tiflis 1847. — IV. *Schest déciat lét Kavkazskoï voïny* (*Soixante Années de guerre dans le Caucase*), par M. R. Fadeïef; Tiflis 1860. — V. Extrait du rapport du commissaire du gouvernement auprès de Schamyl, prisonnier à Kalouga, par M. A. Rounovskii, dans le *Voïennyi Sbornik* (*Revue Militaire*), 1859. — VI. *Schamyl, biographitcheskii otcherk* (*Schamyl, esquisse biographique*), par le même, dans le *Kavkazskii kalendar* (*Annuaire du Caucase*); Tiflis 1861.

Si la loi naturelle et politique à la fois introduite par Montesquieu dans l'étude des législations comparées, et dont il a tiré un si ingénieux parti, la loi qui met en rapport intime les mœurs d'une nation et le climat sous lequel elle vit, trouve quelque part une application évidente, c'est à coup sûr dans la région du Caucase. Nous savons déjà (1) quelle action puissante a exercée la configuration géographique de l'une des portions les plus considérables de cette région, l'Arménie, sur les destinées du peuple dont elle est la demeure, et comment ce pays, entrecoupé de chaînes de montagnes et de cours d'eau, donna naissance à une multitude de petits états, sans unité entre eux, sans subordination à une autorité supérieure et régulatrice. Il s'est produit dans l'histoire des Arméniens un phé-

(1) Voyez la livraison du 15 avril 1854.

nomène inverse de celui qui a régi la nôtre. Tandis qu'en France, sur une surface à peu près unie, le pouvoir royal a fini par absorber les domaines des grands vassaux de la couronne, par acquérir cette consistance et cette unité qui font sa force et qui sont le principe de notre grandeur nationale, dans l'Arménie l'autorité souveraine, toujours contestée et faible, dominée par une turbulente féodalité, ne put garantir ce royaume des troubles intérieurs nés de la servitude étrangère, et ne tarda pas à s'abîmer dans une ruine générale.

Dans l'intérieur du Caucase, où nous appelle plus particulièrement le spectacle de la lutte que la Russie y soutient depuis soixante années (1), le relief du sol, avec ses mille accidens, a eu sur le sort des tribus montagnardes une influence bien plus marquée. L'histoire de ces tribus est si intimement liée à l'aspect des lieux, qu'on ne saurait comprendre ce qu'elles furent dans le passé, le mobile de leur résistance, les causes de leur force et de leur faiblesse, ni prévoir ce qu'elles deviendront un jour entre les mains de leurs nouveaux maîtres, si on les étudiait en les isolant du cadre où elles sont placées. Au milieu d'un dédale de vallées et d'escarpemens, d'anfractuosités et de cimes couronnées de neiges éternelles, parmi les méandres des torrens et des rivières qui jaillissent de tous côtés, il n'a jamais pu se former que de petits groupes de populations, séparés par les obstacles que leur oppose la nature, par la dissemblance des mœurs et des langages, et incapables de s'élever jusqu'à une organisation collective ou à un degré tant soit peu remarquable sur l'échelle de la civilisation. Ces montagnards, condamnés à vivre dans l'isolement entre eux et avec les nations voisines, à disputer leur subsistance à un sol indocile ou limité dans ses productions, à n'avoir qu'un abri mal assuré contre un ciel rigoureux, ont été forcés de tout temps à chercher dans le brigandage ou la piraterie les ressources qui leur manquaient. Ils sont restés stationnaires dans la voie du progrès social, et ils nous apparaissent aujourd'hui les mêmes et aussi divisés que nous les montrent les écrivains de l'antiquité et ceux des siècles plus rapprochés de nous.

Hérodote, qui, dans le ve siècle avant notre ère, visita les colonies grecques de la Mer-Noire et recueillit parmi elles, sur les peuples caucasiens, des renseignemens sommaires, mais parfaitement exacts, Hérodote atteste que ces montagnes renferment des nations nombreuses et de toute sorte (2). Strabon raconte qu'à Dioscurias, le principal comptoir des Milésiens sur la côte orientale de cette mer, accouraient soixante-dix tribus, ou trois cents, suivant d'autres,

(1) Voyez, sur les forces militaires de la Russie dans le Caucase, la *Revue* du 15 juin 1860.

(2) *Histoire*, liv. Ier, ch. 203.

toutes parlant un idiome différent (1), et Pline, qui répète la même assertion d'après l'autorité de Timosthènes, ajoute que dans cette ville, alors déserte, les Romains entretenaient jadis cent trente interprètes pour les besoins du commerce (2). Un peu plus tard, le chantre latin de l'expédition des Argonautes, décrivant cet essaim de nations, s'écriait :

> Verum ego, nec numero memorem, nec nomine cunctos,
> Mille vel ora movens, neque enim plaga gentibus ulla
> Ditior, æterno quanquam Mæonia pubes
> Marte cadat (3).

Deux auteurs arabes, les plus rapprochés de la naissance de l'islamisme et contemporains de l'époque où leurs compatriotes possédaient presque tout le sud de l'isthme caucasien et y entretenaient de fréquentes relations, le géographe Ibn-Haukal et le savant polygraphe Massoudi, tiennent absolument le même langage que les écrivains grecs et latins dont je viens d'invoquer l'autorité.

Dans une publication qui date seulement de quelques années (1847), un écrivain allemand, M. Bodensted, frappé du même fait observé par lui sur les lieux mêmes, affirme qu'en présence de la confusion qui règne dans la population et le langage du Caucase, où l'on rencontre souvent, sur une superficie de dix lieues carrées, une dizaine de tribus identiques peut-être d'origine, mais actuellement dissemblables entre elles, il est impossible de qualifier chacune d'elles ou chaque idiome séparément (4).

Dans les plus antiques monumens que nous possédions, les livres de la Bible et les poèmes homériques, le Caucase n'apparaît point encore à nos yeux dégagé des ténèbres qui l'enveloppent : il ne commence à s'éclairer des lueurs douteuses de la légende que dans le mythe de Prométhée enchaîné sur le sommet le plus élevé et dans le récit merveilleux de l'expédition des Argonautes vers la Colchide; mais le supplice de l'audacieux rival de Jupiter et le voyage aventureux de l'amant de Médée, l'heureux conquérant de la toison d'or, ne nous enseignent qu'une chose : c'est que les Grecs s'étaient hasardés de très bonne heure, dans leurs courses déprédatrices, jusqu'aux limites les plus reculées de la Mer-Noire. Pour avoir quelques notions de géographie positive, il faut descendre jusqu'au VIe siècle avant Jésus-Christ, au temps où les industrieuses cités du littoral de l'Asie-Mineure, et en particulier Milet, avaient entouré le pourtour de l'Euxin d'un réseau de florissantes colonies. Trois

(1) *Géographie,* liv. XI.
(2) *Histoire naturelle,* liv. VI, ch. 5.
(3) Valerius Flaccus, *Argonautiques,* liv. Ier, vers 36-39.
(4) *Les Peuples du Caucase,* traduction de M. le prince de Salm-Kyrburg, p. 339.

auteurs que ces villes ont vus naître, le géographe Scylax de Caryanda, Hécatée de Milet et Hérodote d'Halicarnasse, nous ont transmis les informations que les rapports de leurs compatriotes avec les montagnards du Caucase avaient mises en circulation. Nous savons par Hérodote que les rois de Perse avaient étendu leur autorité jusqu'aux deux extrémités de la chaîne, puisqu'il compte parmi les auxiliaires de Xerxès d'une part les Lygies ou Lezghis modernes, et de l'autre les Colches, les Mosches, les Tibarènes, les Macrones, les Mosynœci, etc., qui étaient compris dans la dix-neuvième satrapie ou préfecture (1).

Les habitans de l'angle sud-est de la côte pontique, que les dix mille eurent à repousser dans leur retour vers leur patrie, nous sont dépeints sous les mêmes traits de rudesse sauvage par le grand capitaine qui dirigea cette mémorable retraite (2). A leur tour, les Romains pénétrèrent au pied du Caucase. Les expéditions de Lucullus et de Pompée contre Mithridate, celle de Corbulon, de l'an 57 à l'an 60 de Jésus-Christ, sous Néron, contre l'Arménie, nécessitèrent, d'après le témoignage de Pline, comme mesures militaires ou administratives, de nombreuses reconnaissances de ces pays. Ces documens furent mis à profit par les écrivains de la fin de la république ou de l'ère impériale, Strabon, Ptolémée, Appien, Plutarque, Tacite. Nous avons un relèvement du littoral, depuis Trébisonde jusqu'au Phase, dans le *Périple* d'Arrien, gouverneur de la Cappadoce, qui l'adressa, sous la forme d'un rapport officiel, à l'empereur Adrien. Ce document contient la liste des tribus qui occupaient cette portion de la côte, et qui avaient accepté la souveraineté ou le protectorat de Rome. Sous Justinien, le théâtre de la rivalité interminable qui mit aux prises les armées romaines avec les Parthes et les Perses fut transporté des provinces du Haut-Araxe sur les bords du Phase, et dans cet agrandissement du champ de la lutte, les efforts de Justinien pour se maintenir sur le littoral qui touche au Caucase ont été racontés par Procope de Césarée et ses continuateurs, Agathias et Ménandre.

Les vieux chroniqueurs russes ont à nous offrir aussi un contingent d'informations qui n'est pas à dédaigner. Dès le xe siècle, les Russes avaient étendu leurs invasions sur les bords occidentaux de la Mer-Caspienne. La tolérance du roi des Khazares, maître du Bas-Volga et de la Crimée, intéressée par la promesse d'une part dans le butin, leur permit de ravager toute cette côte et de s'avancer jusque dans les provinces orientales de l'Arménie. Cent ans après, ils s'é-

(1) *Histoire*, liv. v, ch. 72-78. Voyez liv. III, ch. 93 et 94.
(2) Xénophon, *Anabase*, liv. v, ch. 4 et 5.

taient établis dans la presqu'île actuelle de Taman, et guerroyaient contre les peuplades caucasiennes des environs.

Les auteurs orientaux méritent également d'être consultés; ils sont une des sources les plus précieuses auxquelles nous puissions avoir accès. Dès le IVe et le Ve siècle, les Arméniens connaissaient et leurs historiens énumèrent plusieurs tribus de l'intérieur du Caucase et les nations campées plus au nord, Scythes, Finnois, Germains, Turks et Mongols, qui, pareilles à une immense et passagère inondation, ont laissé échapper dans ces montagnes quelques vagues isolées, détachées de la masse principale. Les annalistes géorgiens, venus beaucoup plus tard, très inférieurs pour le savoir et l'esprit de critique aux Arméniens, et tout remplis de récits légendaires, ont le mérite du moins d'appartenir à une nation dont les rameaux se sont propagés jusque dans le centre du Caucase, et qui, dans la période brillante de son histoire, sous le roi David le Réparateur et la reine Thamar, au XIIe siècle, alla semer les germes du christianisme et de la civilisation jusque dans les gorges les plus reculées. Enfin les Arabes, dès les premiers âges de l'islamisme, portèrent leurs armes victorieuses et leur religion dans le Caucase oriental. L'Arménie, la Géorgie et la Perse devinrent des provinces de l'empire des khalifes. En guerre avec les Khazares, en relation de commerce avec les riverains du Volga, qui les approvisionnaient de ces pelleteries et de ces fourrures si estimées des Orientaux, les Arabes ne cessèrent de fréquenter le chemin qui, partant de la passe de Derbend, longe la Mer-Caspienne, et d'être en communication avec les populations stationnées sur le parcours de cette route.

En 1264, une des républiques marchandes de l'Italie, Gênes, profitant d'une alliance contractée avec l'empereur Michel Paléologue malgré les excommunications du pape, avait accaparé le commerce de l'Asie, dont le centre était alors Astrakhan; elle avait fondé dans la Crimée et sur la côte de la Circassie des comptoirs protégés par des forteresses dont les ruines sont encore en partie debout. Ces relations avec les indigènes, qui continuèrent jusqu'à ce que les Vénitiens, vers 1346, eurent dépossédé les Génois de ce commerce en lui donnant pour direction l'Égypte et la Mer-Rouge, ces relations nous ont ont valu l'intéressant récit de Giorgio Interiano (1551), que l'on peut lire dans le rare et précieux recueil de voyages de Ramusio. Postérieur de quatre-vingts ans environ à Interiano, le dominicain Jean de Luca, chargé d'une mission politique, on ne sait laquelle, par le roi de Pologne, parcourut la Circassie, dont il nous a laissé une description (1).

(1) *Relation des Tartares Percopites et Nogaïs, des Circassiens et Géorgiens*, dans Thévenot; *Relations de divers voyages curieux*, Paris 1663, première partie.

Depuis lors les visiteurs n'ont pas manqué au Caucase; mais sauf l'Allemand Adam OElschlaeger (Oléarius), qui, au XVIIe siècle, suivit la route entre le Daghestan et la Mer-Caspienne, tous ont dû se borner à la région riveraine du Kouban et du Térek, à quelques points de la côte pontique et aux provinces chrétiennes de l'Arménie et de la Géorgie. L'intérieur du massif caucasien, jusqu'à sa soumission récente, était resté fermé aux explorations pacifiques de la science. Au milieu des travaux et des périls de la guerre dont il a été dans ces derniers temps le théâtre, quelques notions nouvelles ont été acquises sur cette foule de tribus jusqu'alors ignorées ou mal connues (1). Ces notions sont encore sans doute bien imparfaites et ne peuvent servir de base à une classification ethnographique régulière; elles suffisent néanmoins pour entrevoir dans cet ensemble plusieurs groupes principaux, ralliant chacun un nombre plus ou moins considérable de clans par une affinité dans les institutions et la vie domestique : — au Caucase occidental ou flanc droit, la grande famille des Tcherkesses; au Caucase oriental ou flanc gauche, les anciennes et redoutables bandes des Lezghis, et dans une position intermédiaire les tribus de souche kiste, auxquelles se rattachent celles de la Tchetchenia, les plus actifs auxiliaires de Schamyl; au sud, la race karthle ou géorgienne, et plus bas encore les Arméniens; enfin, disséminés sur divers points, aux environs de l'Elbrouz, sur les bords de la Mer-Caspienne et dans le bassin de l'Araxe, des Tartares ou Turkomans qui, à une date comparativement récente et par deux directions opposées, le nord et le sud, se sont infiltrés parmi les aborigènes, mais sans se confondre avec eux. A ces cinq groupes, qui se subdivisent presque à l'infini, il faut ajouter, dans l'est de l'isthme, quelques Arabes descendans des conquérans des premiers temps du khalifat, enfin des Juifs réunis en une petite communauté et arrivés dans le pays à une époque dont eux-mêmes ont perdu le souvenir.

De ce pêle-mêle de nations, où sont représentés la plupart des types physiques de l'ancien monde, les Arméniens et les Géorgiens se détachent par une histoire à part. Grands autrefois comme peuples chrétiens, mêlés aux révolutions de l'Asie occidentale, ils ne vivent plus guère que par leurs souvenirs. S'ils sont intervenus dans les événemens contemporains, ce n'est que par le concours qu'ils ont prêté aux Russes. Tout le poids de la lutte est retombé et pour nous tout l'intérêt se concentre sur les montagnards du Caucase, simples enfans de la nature, poignée d'hommes barbares, mais hé-

(1) Depuis la cessation de la guerre, il y a dix-huit mois, dans le Daghestan, plusieurs voyageurs, dont quatre Français, ont parcouru ces montagnes; mais aucune relation n'a été encore publiée.

roïques, qui ont tenu si longtemps en échec des forces inépuisables et savamment disciplinées. Dans chacune des deux divisions du Caucase, au flanc droit et au flanc gauche, cette lutte a eu ses phases et ses péripéties différentes; elle a donné à la défense une attitude particulière, à l'attaque une direction spéciale, suivant le caractère, la condition sociale et la position géographique des populations. Cette considération nous trace la méthode et l'ordre que nous devons suivre pour les étudier.

I. — LE CAUCASE OCCIDENTAL. — LES TCHERKESSES ADIGHÉS.

La zone qui se prolonge du versant septentrional du Caucase au Kouban, entre la Mer-Noire à l'ouest et le contour dessiné par le Térek en s'infléchissant vers la Mer-Caspienne, comprend le territoire des Tcherkesses dans sa plus vaste extension. L'un des affluens de la Mer-Noire, l'Ingour, en séparant la contrée des Abazes maritimes d'avec la Mingrélie, est la limite méridionale où commencent la race karthle et les pays de la domination géorgienne. Dans cette portion de l'isthme ainsi circonscrite, et principalement sur le littoral de l'Euxin, nous voyons, en suivant les historiens et les géographes dans un ordre chronologique, apparaître des peuples qui se maintiennent pendant un certain laps de temps, puis qui s'effacent pour faire place à d'autres. Dans la liste de Scylax, qui nous reporte aussi haut que nous puissions remonter, nous rencontrons les Gélons et les Mélanchlænes, peuples de souche sarmatique, bientôt après émigrés entre le Tanaïs et le Palus-Mœotide (1). Ces vicissitudes sont sensibles, si l'on rapproche les anciens auteurs grecs de ceux de la période romaine : elles tiennent peut-être à ce qu'une même tribu a été connue sous diverses appellations par les peuples en communication avec elle; peut-être ont-elles aussi pour cause des révolutions intérieures qui ont fait passer la prépondérance d'un clan à un autre, et prévaloir son nom parmi des confédérations créées momentanément par la force ou les besoins d'une défense commune. C'est ainsi que les hordes les plus puissantes et les plus considérables qui de l'Asie centrale se sont précipitées sur l'Europe, et entre autres les Huns, les Turks et les Mongols, n'étaient dans l'origine qu'une tribu particulière qui s'est assujetti et incorporé toutes les peuplades congénères, devenues une agrégation formidable sous le nom de la tribu dominante.

C'est à la suite des démêlés des Romains avec Mithridate que se révélèrent les Zikhes ou Zekhes, dont la mention ou la célébrité se

(1) Ptolémée, *Géographie*, liv. v, ch. 9, § 19, et Pline, liv. vi, ch. 5.

perpétue pendant la durée de l'empire byzantin. Si cette dénomination est, comme tout permet de le croire, une transcription grecque de celle d'Adighé que l'une des trois fractions des Tcherkesses s'attribue comme appellation nationale, ce serait le plus ancien souvenir de l'existence de cette tribu et de sa présence, dans le siècle qui a précédé notre ère, aux lieux où nous la retrouvons maintenant. Les Zikhes ont été assimilés quelquefois aux Kescheks des géographes arabes, aux Kassogues de Nestor et des autres chroniqueurs russes; mais comme un auteur du IXe siècle, l'empereur Constantin Porphyrogénète, distingue les Zekhes des habitans de la Kassachia, qu'il relègue plus loin, il est probable que ces derniers représentent les Kabardiens ou Tcherkesses orientaux, ainsi que l'a supposé un savant orientaliste prussien, Jules Klaproth (1).

Les Tcherkesses, comme les autres enfans du Caucase, dépourvus de toute culture intellectuelle, ignorent l'art de fixer la pensée par des signes conventionnels; par conséquent ils n'ont point de monumens écrits, et ne se sont jamais inquiétés de préserver de l'oubli la mémoire du passé. Ce n'est que de loin en loin que se rencontrent quelques lambeaux de leur histoire dans des annales étrangères. Ces témoignages, quoique rares, nous apprennent que les Tcherkesses ont été asservis ou inquiétés par tous les peuples qui ont dicté des lois à la péninsule taurique, Romains, Grecs-Byzantins, Huns, Khazares, Russes et Mongols, ainsi que par les Géorgiens, mais que rien n'a pu affaiblir leur indomptable amour de l'indépendance et qu'ils ont secoué le joug dès qu'ils l'ont pu. Lorsque les Romains eurent réduit sous leur obéissance toute l'Asie-Mineure et sous leur vasselage le royaume du Bosphore, une des conditions stratégiques de cette occupation fut la liberté du passage sur la côte qui relie le Bosphore avec le continent au sud; ils n'avaient pas négligé de l'imposer à tous les chefs de cette côte, et la menace énergique que profère Arrien contre les Sanni ou Macrones insurgés prouve avec quelle vigilance ils les tenaient en respect.

L'autorité romaine dans ces parages lointains et inhospitaliers s'affaiblit néanmoins, et la côte circassienne dut être abandonnée pendant les désordres occasionnés par l'incurie ou l'ineptie des successeurs des Antonins, par les rivalités qui se disputaient le trône impérial, les préoccupations et les périls que provoquait l'irruption imminente des Barbares. Les empereurs d'Orient, dans le lot desquels le Caucase était échu, n'avaient plus même la pensée d'y revendiquer un pouvoir nominal. Les steppes au nord de l'isthme étaient sillonnés par cette tourbe de nations que l'Asie versait à flots pressés

(1) *Voyage au Caucase*, t. II, p. 379.

sur l'Europe. Sous le règne de Justinien, les Zikhes avaient recouvré, à ce qu'il paraît, leur liberté, puisque la limite des possessions de ce prince s'arrêtait au pays des Abasges, sur les confins des Zikhes, au sud. Quatre siècles s'étaient à peine écoulés que les Tcherkesses avaient en face d'eux un nouvel ennemi bien autrement redoutable que les précédens : les Russes apparaissaient pour la première fois dans le Caucase. Dans les accroissemens territoriaux de la Russie, on voit qu'une des lois que lui crée sa position géographique l'entraîne, par une nécessité irrésistible, vers le bassin de la Mer-Noire, et cette loi, à laquelle elle n'a jamais cessé d'obéir, se manifeste avec la même énergie au début de son histoire. A peine a-t-elle accepté la tutelle des conquérans varègues, arrivés par mer de la péninsule scandinave, et intronisé la dynastie de Rurik, qu'une juvénile ardeur l'emporte vers la ville impériale, Tsar-Grad (Constantinople), vers la Chersonèse taurique et le Caucase.

C'est par le Dniéper, le *grand chemin de la Grèce*, que descendaient ses flottes pour aller porter le ravage et la désolation sur les rivages de l'Euxin, alors nommé la mer des Russes, tandis que ses armées descendaient par la Thrace jusqu'au pied des murailles de la capitale des césars. En 966, Sviatoslav, fils d'Igor et petit-fils de Rurik, après avoir enlevé aux Khazares Biélavej, ville forte sur le Don, alla faire la guerre dans le Caucase aux Iasses ou Alains et aux Kassogues (1). En 1022, le grand prince Vladimir étant mort, ses douze fils se partagèrent ses états, et l'un d'eux, Mstislav, ayant aidé l'empereur Basile II à détruire la puissance des Khazares en Crimée, continua sa marche vers l'est. A la tête de ses Slavo-Russes, il passa dans la presqu'île de Taman, et attaqua les Kassogues. Le vieil annaliste Nestor raconte, dans son rude et naïf langage, que Rédédia, chef des Kassogues, proposa à Mstislav un duel corps à corps, au pugilat. Les conditions étaient que le vaincu livrerait ses trésors, ses femmes, ses enfans et ses peuples. Le prince russe y consentit, quoique beaucoup moins vigoureux; mais dans la lutte, ayant fait vœu d'élever une église à la « Mère de Dieu, » il terrassa son adversaire, et lui plongea son couteau dans le cœur (2). Mstislav réduisit ensuite les Iasses, sujets de Rédédia, et les força à lui payer tribut (3). Le siége de sa principauté fut Tmoutarakan dans la pres-

(1) Karamzin, *Histoire de Russie*, ch. VII, t. Ier, p. 173, et *annotations*, t. Ier, nos 387 et 388, sixième édition, Saint-Pétersbourg 1851.

(2) Texte ancien de Nestor, dans la *Collection complète des chroniques russes*, publiée par la commission archéographique, t. Ier, p. 63, Saint-Pétersbourg 1846, et dans l'édition de M. Miklosisch, t. Ier, p. 90, Vienne 1860. Le recueil des *Chroniques russes*, en y joignant celui des autres anciens documens édités par ordre du gouvernement impérial, forme un ensemble qui est aujourd'hui de 52 vol. in-4o.

(3) Stcherbatof, *Histoire de Russie*, t. Ier, p. 225 et 308.

qu'île de Taman, et elle subsista sous la suzeraineté des grands princes de Russie jusqu'à une époque dont il est difficile d'indiquer le terme précis, mais qui ne dut pas dépasser la conquête mongole, vers le commencement du XIIIe siècle. Deux des généraux de Tchinguiz-Khan, Tchébé et Souboutaï, pénétrant dans le Caucase par le défilé de Derbend, battirent les Iasses, les Lezghis et les Tcherkesses, ligués avec les Turks du Kiptchak, et de là allèrent saccager la Russie méridionale. Cette expédition n'était que le prélude d'une seconde invasion bien plus désastreuse, qui livra aux flammes les villes les plus florissantes de la Russie, à la mort ou à l'esclavage plusieurs milliers de ses habitans. Les Mongols se répandirent, comme un torrent irrésistible, dans la Pologne, la Hongrie et jusque dans la Dalmatie. A la suite de ces triomphes, le chef de cette expédition, Batou, petit-fils de Tchinguiz-Khan, s'établit au nord de la Mer-Caspienne, et devint la tige des khans de la Horde-d'Or. La Russie resta courbée pendant près de deux cents ans sous la dure et humiliante oppression de ces Asiatiques, jusqu'à ce que la glorieuse victoire de Dmitri Donskoï sur Mamaï-Khan eut préparé son affranchissement. Sous les Mongols, ses princes apanagés étaient devenus les humbles esclaves des khans. Ils accouraient à l'*ordou impérial* pour prêter hommage, acquitter le tribut, rendre compte de leur conduite et faire juger leurs différends, ou, lorsqu'ils en étaient requis, pour servir dans les armées tartares. En 1277, les Iasses du Caucase s'étant révoltés, Boris de Rostov, Gleb de Bêlo-Ozero, Fédor de Yaroslavl, André de Gorodets, fils d'Alexandre-Nevski, et d'autres encore se rendirent auprès du khan Mangou-Timour pour l'aider contre les rebelles. Les Iasses furent défaits, et leur capitale, Dediakov, située un peu au-dessus du Térek et du défilé de Dariel (1) dans le Caucase central, fut emportée d'assaut et brûlée. Un autre conquérant tartare, le féroce Timour (Tamerlan), tourna à son tour ses armes contre le Caucase. Son biographe, Schéref-Eddin Yezdi, raconte qu'après avoir terminé la guerre chez les Russes, il marcha en 1397 contre les Tcherkesses du Kouban. Se frayant une issue à travers les bois et des défilés inaccessibles, il arriva auprès de l'Elbrouz, et vainquit Youri-Berdi et Yerakin, chefs des Iasses.

Inquiétés du côté du nord, les Tcherkesses n'étaient point non plus en repos du côté des Géorgiens. Les édifices chrétiens dont les

(1) Le récit de cette expédition est donné par la chronique du monastère Voskrecenskii, ou de la Résurrection, dans la *Collection complète des chroniques russes*, t. VIII, p. 175. — J'ai suivi pour la position de Dediakov l'opinion de Klaproth (*Voyage au Caucase*, t. II, p. 447-448, notes), comme me paraissant préférable à celle de Karamzin, qui place cette ville dans le Daghestan méridional.

ruines sont éparses dans ces montagnes, et dont l'érection est attribuée par la tradition à la reine Thamar, annoncent des tentatives de conversion qui supposent comme prémisse une assez longue sujétion; mais en 1424, le roi Alexandré ayant partagé son royaume entre ses fils, l'affaiblissement dans lequel tomba la Géorgie permit aux montagnards de se soulever, et les Tcherkesses ne furent pas des derniers. Une inscription gravée sur la porte d'une chapelle adossée à l'église épiscopale de la Khopi, dans la Mingrélie, et qui est de la fin du xve siècle, rappelle qu'un certain Dadian Wamek, *eristhav* (gouverneur) de ce dernier pays pour le roi Bagrat VI, entreprit une grande expédition contre les Tcherkesses afin de les faire rentrer dans le devoir. L'histoire ne nous dit pas s'il réussit; tout ce que nous savons, c'est qu'en 1509 ceux-ci, sous la conduite de leur prince Inâl, fondirent sur la province géorgienne d'Iméreth, et que, poursuivis par les Mingréliens et les habitans du Gouria, ils les repoussèrent et les massacrèrent tous jusqu'au dernier (1).

Presque en même temps que s'accomplissaient ces événemens s'élevait tout auprès des Tcherkesses une puissance formée des débris de l'empire mongol du Kiptchak, la dynastie des khans de Crimée, qui revendiqua sur leur territoire des droits toujours et vivement contestés. Le dernier de ces khans, Schahyn-Ghireï, réduit aux abois par des défections, les prétentions rivales et les intrigues croisées de la Russie et de la Porte, abdiqua, et Catherine II, par un manifeste en date du 8 avril 1783, déclara annexer à son empire, outre la Crimée, la presqu'île de Taman et tout le pays compris entre la Mer-Noire et le Kouban, comme une compensation des pertes et des frais qu'elle avait supportés pour y maintenir la tranquillité. A la suite de la guerre de 1829 contre la Turquie, le sultan Mahmoud céda à la Russie, par le traité d'Andrinople, tout le littoral entre les bouches du Kouban et le port Saint-Nicolas. A quel titre Mahmoud fit-il cet abandon? C'est là une question à laquelle donna lieu, on se le rappelle, la prise du navire anglais le *Vixen*, en 1836, dans les eaux de la baie de Ghelindjik par la croisière russe, et qui souleva dans la presse et le parlement britanniques une discussion animée. On objecta que le droit exercé par la Porte était contestable, puisque les Tcherkesses n'étaient point ses sujets politiques, et que les souverains ottomans n'avaient jamais eu sur eux qu'une suprématie religieuse à titre d'héritiers des khalifes, pontifes suprêmes de l'islamisme, suprématie analogue à celle du pape sur les nations catholiques.

Quoi qu'il en soit, la conquête a pu continuer ses progrès dans

(1) Dubois de Montpéreux, *Voyage autour du Caucase*, t. Ier, p. 76 et 77.

cette partie du Caucase sans autre obstacle que la défense isolée et de plus en plus affaiblie des Tcherkesses, placés à cette heure dans la dure alternative de subir un asservissement complet ou d'émigrer sur le territoire ottoman. Vainement le traité de Paris (1856), en excluant de la Mer-Noire neutralisée le pavillon de guerre de toutes les nations (1) et en rendant moins rigoureux le blocus des côtes de la Circassie, a pu permettre à ces montagnards de reprendre leurs relations avec Constantinople, d'en faire venir quelques secours, et en même temps de recommencer leurs courses maritimes. Au commencement de 1857, leurs chefs, et dans le nombre deux des plus influens, Sefer-Pacha et Naïb-Emyn, sentant le besoin de l'union contre l'ennemi commun et faisant taire leurs anciennes rivalités, convinrent de remettre le commandement suprême à un étranger. Leur choix tomba sur Mehemed-Bey, renégat hongrois du nom de Bangya. Celui-ci envoya immédiatement à Londres un de ses compatriotes pour acheter des munitions et des armes, une presse de campagne destinée à imprimer les proclamations et une machine à battre monnaie. L'expédition, renforcée par quatre cent quarante hommes recrutés à Constantinople principalement parmi les réfugiés polonais, arriva à Touab, sur le littoral circassien, sous pavillon anglais. L'ambassadeur russe, prévenu trop tard, dut se borner à faire partir aussitôt le bateau à vapeur le *Pruth* pour surveiller l'expédition. Cette nouvelle levée de boucliers n'aura été, on peut l'affirmer dès à présent, qu'un dernier et inutile effort. Depuis le mois d'août ou de septembre 1859, époque qui coïncide avec la ruine et la catastrophe de Schamyl, jusqu'en janvier 1860, une foule de tribus du flanc droit se sont résignées à faire acte d'obéissance. C'est là sans contredit un fait significatif comme augure de la prochaine pacification de tout le Caucase. Cependant il ne faut point se laisser aller encore trop facilement aux illusions

(1) Articles 11 et 14. — La convention additionnelle entre l'empereur de Russie et le sultan, annexée au traité de Paris, réduit les forces navales que chacune des deux puissances pourra entretenir dans la Mer-Noire à six bâtimens à vapeur de 50 mètres de longueur à la flottaison, chacun de 800 tonneaux au maximum, et à deux bâtimens légers à vapeur ou à voile de 200 tonneaux. — Nous n'avons point à nous préoccuper ici des raisons de haute convenance politique qui ont dicté cette mesure et l'ont fait accepter par la Turquie et la Russie, mais à signaler l'effet qu'elle a produit sur la police de la côte tcherkesse. Il est constant que les *kotchermas* turques y ont reparu aussitôt et que la contrebande a recommencé. On lit dans le *Journal de Constantinople* du 20 septembre 1860 : « Un navire a été attaqué près de la côte d'Asie par des bateaux circassiens. Ces pirates, après avoir tué ou fait prisonnier tout l'équipage, ont confié leur capture à sept d'entre eux, pendant que les bateaux se rendaient à terre pour amener d'autres montagnards et enlever plus promptement le butin. Peu de temps après qu'ils furent partis, un vent de terre s'éleva et poussa au large le bâtiment avec les montagnards restés à bord, et on ne sait depuis quel a été leur sort. »

que l'on se fait ailleurs, et oublier que ces soumissions offertes par les montagnards, convaincus qu'ils ne peuvent plus résister, ne sont durables que tout autant qu'elles sont maintenues par la crainte d'une force supérieure; l'expérience l'a démontré plus d'une fois dans ces derniers temps, et tout récemment par l'exemple des Bjedoukhs, qui en septembre 1859 envoyèrent une députation à l'ataman des Cosaques de la Mer-Noire pour annoncer qu'ils mettaient bas les armes, et ont guerroyé pendant tout l'été de 1860 contre les trois détachemens du corps d'occupation du flanc droit. En ce moment même, ils combattent encore, renforcés par les Schapsougs, clan très puissant, les Oubykhs et tous les réfractaires détachés des tribus qui ont demandé l'aman.

A côté de ces tentatives de résistance se produit aussi, il est vrai, un mouvement d'émigration qui ne permettra point aux tribus du Caucase occidental de soutenir longtemps la lutte. On sait qu'une fraction, au nombre de soixante-dix ou quatre-vingt mille âmes, préférant l'exil à la servitude, est allée chercher dans l'empire ottoman, parmi des coreligionnaires, une hospitalité qui n'a pas été mise en défaut. Ces émigrans ont obtenu du sultan quelques secours et des terres dans l'Asie-Mineure, les uns du côté d'Amasie, les autres sur les frontières de la Karamanie. On peut croire qu'ils ont cédé, en se déplaçant ainsi, à leurs scrupules religieux principalement, puisque leur retraite correspond à celle des Tartares musulmans de Crimée, qui continuent chaque jour à s'embarquer pour Constantinople avec leurs familles et tout ce qu'ils possèdent: déplacement d'autant plus fâcheux qu'il prive la péninsule de la classe de ses habitans la plus utile, celle qui prêtait ses bras à la culture des champs et aux travaux manuels (1).

II. — LES TCHERKESSES KABARDIENS.

Les Kabardiens ou Tcherkesses orientaux sont mieux connus que ceux de la branche occidentale, dont nous avons essayé de montrer la situation difficile. De bonne heure ils ont été mêlés aux événemens du dehors, et sont parvenus, par leurs relations extérieures, à un degré de civilisation supérieure à celle des tribus environnantes;

(1) *Le Caucase*, journal de Tiflis, annonçait récemment qu'à l'exception de la partie montagneuse des districts de Simphéropol, Théodosie et Yalta, la Crimée est presque entièrement déserte, et que le petit nombre de Tartares qui n'ont pas encore quitté la péninsule se sont déjà munis de passe-ports pour partir au commencement du printemps. Les tentatives faites par les propriétaires pour embaucher des ouvriers dans l'Ukraine présentent de grandes difficultés, un laboureur de cette dernière contrée réclamant un salaire de 80 à 120 roubles argent par an, tandis qu'il était aisé autrefois de se procurer un Tartare pour 35 ou 45 roubles au plus.

comme association plus compacte et plus forte, ils ont acquis une prépondérance politique que leur décadence actuelle n'a pu faire oublier. Le lieu qu'ils habitent aujourd'hui, la grande et la petite Kabarda, est la contrée ondulée et fertile qui des Montagnes-Noires, premier gradin du Caucase, s'étend dans les bassins inférieurs de la Malka et de la Soundja, vers le Térek. La grande Kabarda est en majeure partie montagneuse et a une superficie de 5,640 verstes; la petite Kabarda, traversée par deux chaînes de montagnes, dont l'une la divise en deux parties égales, celle du nord et celle du sud, et l'autre marque sa limite méridionale, comprend 2,050 verstes carrées. Les montagnes sont couvertes de forêts qui ont pour essence principale le platane, mais qui renferment aussi des ormes, des hêtres, des tilleuls et des chênes. Les localités basses de la zone forestière abondent en arbres fruitiers, principalement en pommiers et en poiriers. Le reste du pays est un immense champ de labour, de prairies et de pâturages (1).

On a cherché la patrie primitive des Kabardiens et l'étymologie de leur nom chez les Kabari, riverains de la mer d'Azof, et qui, suivant Constantin Porphyrogénète, étaient d'origine khazare. A la suite de dissensions intestines et d'une guerre civile, une partie émigra vers le Volga, parmi les Turks-Patzinaces. Appelés par l'empereur Léon le Philosophe à son aide contre Syméon, roi des Boulgares, ils contraignirent celui-ci à se renfermer dans la ville de Mundraga, non loin de Dorostolum (Silistrie), après quoi ils retournèrent chez eux. D'après une antique tradition locale, une de leurs tribus quitta la Kabarda dans le XIIIe siècle, et du Kouban se porta sur les bords du Don; mais, rétrogradant bientôt après, elle fit halte sur la côte méridionale de la Crimée, entre les rivières Katcha et Belbek. Sur la carte de la Méditerranée et de la Mer-Noire, dressée par Freduce d'Ancône, en 1497, et qui est conservée à la bibliothèque de Wolfenbüttel, on lit le nom des Kabardi, écrit en lettres rouges, un peu à l'ouest de Taganrok, dans la position que leur assigne Constantin Porphyrogénète. Après un intervalle de cent ans, ils passèrent dans l'île que forment les deux bras du Kouban à son embouchure. Devenus nombreux et puissans, ils franchirent cette rivière sous la conduite de leur chef, Inal-Tékin, et allèrent terminer leurs pérégrinations dans la Kabarda actuelle. Cet Inal est la tige des princes kabardiens: mais au-delà du XVIe siècle leur généalogie ne présente que désordre et incertitude. Peu à peu ils soumirent les Tartares des environs : Malkhars, Ourouspiens et Karatchaï, puis les Dighors, tribu ossète, et

(1) *Description de la Kabarda*, par M. le prince T. Baratof, dans *le Caucase*, journal de Tiflis, octobre 1860, article traduit dans le *Journal* (français) *de Saint-Pétersbourg*.

les Abadzas, habitans de la Kouma et de la rive gauche du Kouban; les Ossètes de la plaine ou Vallaghirs et les Kourtakis leur payèrent tribut, et les contrées entre le Térek et la Soundja, sur la Zolka, la Yétoka et le Podkoumok, ainsi que le mont Beschtaü, leur appartinrent. Lorsque les Kabardiens se donnèrent à la Russie, cette hégémonie fut dissoute, et leurs anciens tributaires tartares ou ossètes furent affranchis au profit des Russes. Pour achever d'abattre leur suprématie, les khans de Crimée soulevèrent contre eux les autres Circassiens. Les Kabardiens furent contraints de céder après de vifs combats dont les exploits sont racontés dans un long poème intitulé *Khaz-Bouroun*, qui est encore chanté sur l'autre rive du Kouban (1).

Ce fut dans l'impossibilité de tenir tête aux Tartares de la Crimée qu'ils implorèrent l'assistance de la Russie, et qu'ils songèrent à s'en faire un appui. La Russie commençait à prendre de l'ascendant en Orient. Le tsar Jean Grosnyi (Ivan le Terrible), ce prince qui joignit aux excès de la plus affreuse tyrannie l'éclat des succès militaires, venait de renverser les royaumes tartares de Kasan et d'Astrakhan, et s'était rendu maître de tout le cours du Volga et du littoral de la Mer-Caspienne jusqu'au Térek et au Soulak. Le khan de Tarkou, ville appelée alors Tumen et située un peu au-dessous des bouches du Soulak, se vit forcé de recevoir une garnison de strélitz et de Cosaques du Yaïk. Les Kabardiens, enrôlés dans les troupes du tsar, se distinguèrent sous ses ordres. Pour les tenir à sa dévotion, le tsar épousa même en 1560 Marie, fille de Temrouk, un de leurs chefs. Sous le règne de son fils Fédor Ivanovitch, dans une expédition dirigée en 1597 contre les montagnards du Daghestan coalisés, les Russes, commandés par les voïévodes Zacékin et Khvorostin, avaient pour auxiliaire le prince kabardien Konklischévitch. Dès ce moment, les souverains de Moscou se regardèrent comme les maîtres légitimes de la Kabarda et en prirent le titre. Parmi les nombreuses qualifications gravées sur leurs sceaux, on lit celle de « seigneur d'Ibérie, de Kartalinie, de Grousie, de la Kabarda et de la Circassie, chef des chefs de la montagne (2). » En 1717, un autre Kabardien, Békévitch Tcherkaskii (le Circassien), marcha à la tête de l'expédition envoyée par Pierre le Grand contre le khan de Khiva, et qui eut une si funeste issue par la mort de Békévitch, abusé par

(1) M. de Gilles, *Lettres sur le Caucase*, 1re partie.

(2) Voyez *le sceau du tsar Alexis Mikhaïlovitch* dans le *Voyage d'Adam Oléarius*, t. Ier, p. 254 de la traduction de Wicquefort, Amsterdam 1727, in-folio. Les mêmes titres sont reproduits dans la suscription d'une lettre de recommandation donnée par Louis XIV au père Avrillon, de la compagnie de Jésus, et adressée « au seigneur de tous les quartiers du nord, czar de Cartalinie, Grousinie, duc de Kabardin et duc des ducs de Circassie et Géorgie. »

le khan et traîtreusement assassiné. C'est dans la Kabarda que se recrute en majeure partie aujourd'hui le bataillon tcherkesse qui figure avec son costume national, si martial et si pittoresque, parmi les corps de la garde impériale à Pétersbourg.

Campés dans des plaines ouvertes où paissent de nombreux troupeaux, source unique, mais abondante, de leur richesse, exposés aux surprises les plus imprévues et à des coups qu'ils ne pouvaient parer, les Kabardiens ont dû céder souvent à des exigences contraires. C'est à cette situation intermédiaire qu'ils doivent ce mélange de mahométisme et de christianisme qui fait le fond de leur croyance. Contenus par la grande route stratégique qui traverse leur territoire, ils avaient en même temps à subir les menaçantes sollicitations et les réquisitions péremptoires de leurs voisins de la Tchetchenia et du Daghestan. Combien de fois, dans le cours des dernières hostilités, n'ont-ils pas vu leurs *aoûls* détruits et incendiés, leurs troupeaux enlevés tour à tour par les Russes et les montagnards, leurs femmes et leurs enfans traînés en esclavage par les murides de Schamyl! Ce ne sont pas les seules causes de leur affaiblissement : en 1775, le général de Medem, dans sa marche vers le Daghestan contre l'outsmeï des Kara-Kaïtakh, extermina une partie de leur population. Les révoltes de 1804 et 1822 et la peste ont aussi diminué leur nombre, qui s'est encore amoindri en 1851 par l'émigration; une fraction d'entre eux, gagnée par Mohammed-Emin, d'abord simple pâtre, devenu par la suite l'agent actif et habile de Schamyl dans le Caucase occidental, a quitté la contrée qui s'étend entre le Maroukh et l'Ouroup, affluens gauches du Kouban, et elle est allée dans les hautes terres se fondre parmi les Abadzas.

Jadis ils pouvaient mettre en campagne jusqu'à quinze mille cavaliers nobles, tous couverts de cottes de mailles et armés d'un arc avec cinquante flèches, du *schaschka* (sabre) et d'un pistolet. Chaque cavalier, d'après l'usage tcherkesse, avait à ses côtés un compagnon appartenant à la noblesse inférieure, équipé de la même manière, sauf quelquefois la cotte de mailles. Ce compagnon, comme les écuyers de nos chevaliers au moyen âge, devait suivre partout son seigneur, le défendre et mourir, s'il le fallait, pour lui ou avec lui, sous peine d'un déshonneur éternel. C'était donc une armée de trente mille cavaliers, parfaitement armés et montés, braves à toute épreuve. Les vieillards chez les Cosaques de la ligne se souviennent d'avoir vu cette troupe s'avançant en bon ordre, les armes étincelantes aux rayons du soleil. Les Kabardiens peuvent être considérés comme définitivement acquis à la Russie depuis que la soumission récente du flanc gauche leur a ôté tout prétexte à des sympathies secrètes pour Schamyl ou à un entraînement forcé vers l'imâm. Répartis entre quatre familles princières, ils composent une population

d'environ quarante-trois mille âmes, dont vingt-cinq mille dans la grande Kabarda et quinze mille dans la petite. Les *aoûls* des Kabardiens ressemblent de loin aux villages russes; vus de près, l'aspect change entièrement : ils n'ont pas de rues, et les maisons sont disposées par groupes; elles sont construites en *tourlouk*, enduites de terre glaise, et contiennent plusieurs chambres avec des portes basses et de petites ouvertures pour fenêtres; le sol est la terre, mais si bien battue qu'il n'y a pas trace de poussière; la toiture est en joncs. Une haie en branchages entoure la maison principale, qui sert de demeure au propriétaire, et une habitation séparée pour les hôtes (*konaks*) du sexe masculin, nommée *hadjichidjé*. L'ameublement se compose de lits larges et bas que recouvrent des feutres et des tapis, et de tables basses et rondes. Comme moyens de transport, ces peuples ont l'*araba*, charrette carrée à deux roues, traînée par une paire de bœufs. Jusqu'à présent, le régime de la propriété foncière individuelle leur a été inconnu. Chacun dispose à son gré des terres situées autour de l'*aoûl* et laissées libres. Ce système d'indivision est une source de querelles continuelles et le principal obstacle au développement de l'économie rurale. Les forêts appartiennent à tous, et chacun peut aller y abattre le bois nécessaire à sa consommation particulière; mais nul n'a le droit d'en exporter pour la vente sans avoir versé dans la caisse communale une somme préalablement fixée. Ainsi réglementé, le commerce du bois se fait sur une grande échelle; mais il est loin d'égaler en importance celui de la cire, du miel et de la laine, des chevaux et des bestiaux. Les chevaux des Kabardiens sont en renom partout, et ils en vendent un nombre considérable aux foires de Piatigorsk, Giorgievsk, Stavropol et Mozdok, en Géorgie et dans la Russie méridionale. Leur industrie est assez bornée et ne dépasse pas les besoins de la consommation locale. Ils fabriquent cette sorte de drap connue sous la dénomination de drap tcherkesse, des *bourkas* (manteaux) solides et en même temps légers et imperméables, différens objets en cuir richement brodés d'or et d'argent, tels que housses de pistolets, chabraques, *tcheviaki* (souliers), et des arçons avec coussins, très commodes pour le cavalier et sa monture (1).

A côté des Kabardiens, entièrement soumis à la Russie, d'autres tribus gardent leur autonomie et leurs chefs indigènes tout en reconnaissant la domination du tsar. Telle est celle des Abadzas, les Abasges des écrivains de l'antiquité, convertis au christianisme par Justinien. Les Abasges se signalèrent pendant les guerres de l'empire d'Orient contre les Perses; se déclarant tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre, ils gardaient le passage le plus important du

(1) Prince T. Baratof, *Description de la Kabarda.*

Caucase occidental, appuyés au sud-est par les Souanes, peuple chrétien de race karthle, maître d'un autre défilé et dans une position très forte sur le Haut-Ingour, où il est encore relégué (1). Les dominations diverses, chrétiennes ou musulmanes, sous lesquelles ont passé tour à tour les Abasges, ont laissé dans leurs mœurs et leurs croyances une empreinte qui s'est mêlée à leurs primitives et grossières superstitions. Depuis 1810, ils se sont donnés à la Russie, qui leur a laissé leur autonomie et leurs chefs indigènes. Le prince actuel, du nom de Mikhaïl, issu de l'ancienne famille régnante des Schirvaschidzé, a pendant son séjour à Pétersbourg acquis un certain vernis de civilisation; il a le rang de lieutenant-général dans l'armée russe, et il a gagné ce titre par un dévouement absolu aux maîtres dont il a embrassé la cause et auxquels il a rendu de nombreux services. Il ne faudrait pas jurer cependant que *son excellence*, comme la plupart de ses confrères de la montagne, conseillers d'état actuels ou conseillers privés, ne conserve *in petto* quelque goût pour ces habitudes de razzia si chères à tous autrefois.

Dans ce rapide coup d'œil jeté sur les populations du flanc droit, nous n'oublierons point les Ossètes, les Iasses des chroniqueurs russes, à cause de leur ancienne célébrité, et parce qu'un caprice de la philologie moderne, en travail d'expliquer leur origine par des comparaisons plus ou moins hasardées entre leur langue et divers idiomes européens, les a fait sortir de l'obscurité où ils étaient tombés. La conjecture la plus plausible est qu'ils sont un rameau détaché de cette race finnoise qui a couvert de ses colonies tout le nord de l'Asie et de l'Europe. Dans cette hypothèse, quelques-uns d'entre eux auraient été refoulés dans le Caucase pendant que le gros de la nation s'acheminait vers le Danube et la Thrace, et de là vers la Gaule et la péninsule hispanique. Fixés d'abord dans la Kabarda, sur les branches avancées du Caucase, ils se rendirent redoutables dans les premiers siècles de notre ère. Se frayant une issue à travers le défilé de Dariel, où les rois de Perse avaient construit une forteresse pour les arrêter, ils allaient se jeter sur les plaines fertiles de l'Arménie. Combattus par les princes russes de Tmoutarakan, les khans mongols du Kiptchak, les souverains de Géorgie et les Tartares de Crimée, inquiétés par les Tcherkesses, ils s'affaiblirent insensiblement et se réfugièrent dans les hautes vallées. La création de la grande route militaire par le général Paul Potemkin les plaça sous la main des Russes. Pour les gagner, on imagina de les convertir au christianisme. Un comité d'ecclésias-

(1) La barbarie et la pauvreté des Souanes ont protégé jusqu'ici leur indépendance. Un seul voyageur européen moderne, M. le général de Bartholomeï, s'est hasardé dans leur vallée: il a décrit dans une courte, mais substantielle et savante relation, les restes curieux de l'art géorgien que possède la partie de la Souanéthie qu'il a parcourue.

tiques fut institué et un couvent fondé dans le district où les eaux du Fiag-Don entrent dans les steppes de la Kabarda. Les travaux apostoliques des bons moines chargés de cette mission se bornaient à enseigner aux Ossètes le signe de la croix et à les baptiser. Comme chaque néophyte recevait en prime, pour sa conversion, douze archines de grosse toile pour se faire des chemises et des culottes, deux poissons secs, et de plus un extrait de baptême qui lui tenait lieu de passeport et de titre de recommandation dans tout le Caucase, leur ferveur fut grande; ils accouraient par milliers. La quantité de toile distribuée indiquait si bien la mesure de leur zèle, que, tout compte fait, il se trouva que chacun avait dû recevoir six fois le sacrement d'initiation à la nouvelle religion. En 1769, un des ecclésiastiques ayant fait violence à la femme d'un riche indigène, les Ossètes se ruèrent sur le couvent et le détruisirent. En mars 1771, le général de Medem envoya un détachement, qui les châtia; mais les choses en restèrent là, et le couvent ne fut pas relevé. Les missionnaires russes allèrent s'établir à Mozdok, où une école fut créée pour les Ossètes des environs, et toute tentative de propagande locale fut abandonnée momentanément.

En général, le rôle d'initiative du clergé russe dans l'œuvre de la régénération des montagnards par le christianisme a été faible jusqu'à présent, et bien au-dessous du zèle ardent et convaincu déployé par le clergé catholique dans la prédication de la foi aux nations même les plus barbares et les plus dangereuses, ou de la remuante activité des missionnaires protestans. Cependant il n'a pas été tout à fait nul, et nous avons formulé à cet égard dans une précédente étude un reproche peut-être trop sévère. Bien qu'il fût à peu près impossible d'aller porter la parole évangélique au sein de tribus exaltées par le fanatisme musulman et exaspérées par une lutte implacable, nous devons reconnaître que le clergé orthodoxe n'a point toujours reculé devant ce périlleux apostolat. Vers 1831, les Tchetchenses et les Kistes, témoins des progrès des armes russes, firent mine de vouloir se soumettre et embrasser le christianisme; ils demandèrent des prêtres. Quelques ecclésiastiques se dévouèrent spontanément et partirent sous la protection d'une escorte de Cosaques. Les Tchetchenses, sortant d'une embuscade, tombèrent sur les Cosaques, les massacrèrent tous, retinrent les missionnaires prisonniers et les emmenèrent dans leurs *aoûls*.

Depuis que les Ossètes ont été forcés de renoncer au brigandage exercé ouvertement, ils ont appris à donner une autre forme à cette coupable industrie. Ceux qui stationnent tout le long de la grande route centrale, appréciant par leurs rapports avec les étrangers la valeur de l'argent monnayé, se font payer le plus léger service manuel à prix d'or, sans négliger l'occasion de voler ou de

tromper leurs hôtes aussi souvent qu'ils peuvent. Malheur au voyageur surpris par les glaces de l'hiver ou un ouragan de neige! Il acquiert chèrement l'expérience que fit M. Bodensted de cette rapacité inhospitalière, et qui, dans un souvenir de mauvaise humeur, lui fait dire qu'en comparaison d'une pareille *canaille*, les Kalmouks et les Baschkirs doivent paraître de véritables *gentlemen*.

De l'Ossète, rejeton abâtardi des Alains, voleur sournois et lâche, au Tcherkesse, intrépide et poétique bandit, il y a la distance d'un monde, quoiqu'ils se touchent par un coin de leurs frontières, quoique tous les deux soient les mêmes enfans du Caucase. Si l'on pouvait se représenter, réunis dans un même type, l'indomptable courage du montagnard, l'insouciante ignorance du paysan, et l'urbanité de l'homme du monde, on aurait peut-être une idée aussi exacte que possible du caractère tcherkesse, c'est-à-dire de l'alliance de la plus noble bravoure et de la barbarie dans les combats, du respect de la foi jurée, de l'inexpérience dans l'application de l'esprit aux spéculations scientifiques, de la courtoisie et de la délicatesse des sentimens dans les relations de la vie privée. Les Tcherkesses sont l'aristocratie du Caucase; leurs guerriers sont les braves des braves. Ils comptent une pléiade de héros dont la légende populaire a consacré les noms, dont la poésie célèbre les glorieux exploits contre les Russes; mais aucun de ces guerriers n'a eu plus éclatante auréole que Mohammed-Ach-Attajoukho, vrai chevalier et poète à la fois, l'idole de sa nation, qui voyait en lui la personnification de l'héroïsme tcherkesse. Dans un de ses combats contre les Russes, un prince nogaï, son ami, Edik-Mariaf, qui était à ses côtés, eut son cheval tué. En présence des Cosaques qui serraient de plus en plus les montagnards, Mohammed-Ach descend de son cheval et invite Edik-Mariaf à y monter. Le prince, non moins généreux, s'y refuse. Aussitôt le Tcherkesse, sautant en selle, saisit par la ceinture son ami, et d'un bond franchit avec son fardeau la ligne des Cosaques. Il semblait chercher la mort, qu'il bravait par son audace. En 1846, suivi seulement de treize guerriers aussi résolus que lui, il voulut tenter un enlèvement à Stavropol même; cet acte de témérité lui coûta la vie. On avait eu vent de son approche; il fut bientôt cerné par les Cosaques. Il fait alors une courte prière, se précipite sur le cercle qui l'entoure et le franchit; mais, s'apercevant qu'il est resté séparé des siens, il revient, les excite de la voix, traverse une seconde fois le cercle, qui reste fermé sur ses compagnons. Une troisième fois il s'élance, et les rejoint encore. On entend ses cris d'encouragement derrière la muraille de fer que lui opposent les baïonnettes des Cosaques. Enfin il succombe avec sa petite troupe. Un seul blessé s'échappa et vint raconter ce combat; mais il fut reçu avec mépris. Ce magnifique trépas a inspiré une

chanson que le peuple répète encore avec amour. « Il est tombé, disait le poète tcherkesse, il est tombé près de la forteresse de Tchet-Kala (Stavropol), entouré de ses ennemis, notre Mohammed-Ach, le chevalier de Dieu! Par son glorieux trépas, il a donné un nouveau lustre à notre brillante noblesse (1)! »

Les trois grandes divisions de la nation tcherkesse, Adighés, Abadzas et Kabardiens, parlent chacune un idiome qui trahit de l'une à l'autre des différences notables. Ces variations n'ont point été assez étudiées pour qu'on puisse décider si elles sont simplement apparentes et accidentelles ou radicales : ethnographiquement parlant, la question d'origine commune est encore incertaine; mais ces trois divisions s'identifient ou se rapprochent sous l'empire des mêmes institutions et de mœurs analogues. C'est cette uniformité qui caractérise ce groupe et lui imprime une physionomie à part dans l'ensemble de la famille caucasienne.

III. — LOIS ET MŒURS DES TCHERKESSES DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES DESTINÉES DE CE PEUPLE.

Ce qui frappe dans les institutions et les coutumes des montagnards caucasiens en général, c'est la persistance avec laquelle ils les ont maintenues, et qui a triomphé de l'action du temps. Les descriptions écrites à des intervalles très éloignés, celles de Strabon, d'Interiano, et la relation de M. Stanislas Bell, qui est la plus récente (1838-1839), semblent avoir été calquées sur un même modèle. La vie de brigandage et de piraterie, la vente des esclaves ainsi que des prisonniers enlevés dans des razzias sans trève ni fin, le culte de l'hospitalité, le régime aristocratique et féodal que prête Strabon aux Akhéens, aux Zykhes et aux Héniokhes, reparaissent sans le moindre changement chez les Tcherkesses. Strabon raconte qu'ils étaient gouvernés par des *skeptoukhes* (porte-sceptre), qui avaient eux-mêmes au-dessus d'eux des rois ou tyrans. Ils en comptaient quatre à leur tête lorsque Mithridate s'enfuit des bords du Phase vers le Bosphore cimmérien. Redoutant de s'engager sur le territoire des Héniokhes à cause de leur férocité et de l'aspérité des lieux, il passa par mer chez les Akhéens, qui lui accordèrent asile. On voit que le géographe d'Amasie a connu les deux degrés supérieurs de la société tcherkesse, les rois, qui correspondent aux *pché* actuels, et les *skeptoukhes*, qui sont les nobles du plus haut rang, *work*. En descendant sur cette échelle hiérarchique, on trouve les affranchis, les serfs attachés à la glèbe, enfin les esclaves.

Un privilége en vigueur dans notre ancienne France, et qui, mal-

(1) M. de Gilles, *Lettres sur le Caucase*, p. 140-142.

gré sa tendance étroite et exclusive, avait sa valeur comme sauvegarde d'honneur et d'indépendance, le privilége de la noblesse du sang, est maintenu avec une rigueur extrême chez les Tcherkesses. Aussi chacun de ceux à qui le titre de *pché* est légitimement acquis se montre-t-il très sévère dans le choix de ses alliances matrimoniales et dans le soin de conserver intact son arbre généalogique : un mariage contracté dans une classe inférieure serait une tache dégradante et qui lui attirerait le mépris général. Légalement égaux entre eux, les plus influens sont les princes qui ont le plus grand nombre de parens, d'amis ou de vassaux prêts à prendre les armes à leur appel. A défaut d'enfant mâle, les filles héritent de leur père, et l'époux qu'elles se donnent devient le maître de la principauté, mais avec un pouvoir moins respecté que celui que consacre une longue possession ou la gloire militaire. Les nobles attachés comme cliens à un prince le servent en qualité d'écuyers ou d'échansons, ou comme gardes du corps et compagnons d'armes. Tout prince ou noble peut être appelé à la tête d'une expédition guerrière, et ce choix, qui est fait dans un congrès général, tombe sur le plus renommé par sa bravoure et son expérience, ou sur celui qui a su se créer le parti le plus considérable. Son commandement est limité au temps que dure l'expédition.

La classe des affranchis se compose des serfs qui ont obtenu leur liberté en récompense d'un service rendu, ou qui, ayant été vendus comme esclaves, reviennent dans leur patrie avec une petite fortune qui les met à même d'acheter un domaine. La liberté passe à leurs enfans, qui jouissent des mêmes droits que les nobles.

Les vassaux ou serfs résident de père en fils sur les terres du prince ou du noble dont ils relèvent. Ils sont astreints à la culture des terres et ont à payer par paire de bœufs une redevance en nature, qui varie de douze à quatorze sacs de millet; mais avant tout ils doivent la prestation du service militaire. Chaque serf possède une portion de terrain et des bestiaux, sur lesquels le seigneur n'a rien à prétendre. L'autorité de celui-ci n'est nullement absolue : il ne peut vendre son vassal que dans le cas de faute grave, et après un jugement prononcé par l'assemblée de la tribu. Ce vassal à son tour peut, en cas de mécontentement grave et suffisamment motivé, quitter son maître, en choisir un autre et aller résider ailleurs. Un pouvoir ainsi tempéré, et dont l'exercice est restreint par les anciens usages, est peu sensible; il se réduit à une tutelle toute de confiance et d'une nature patriarcale.

Les mêmes garanties n'existent pas en faveur des esclaves: ils peuvent être vendus au gré de leur maître. Ce sont ordinairement des prisonniers de guerre ou des enfans nés de ces prisonniers. Comme l'intérêt du possesseur est d'en augmenter le nombre, parce qu'ils

sont pour lui des instrumens de travail ou des objets de commerce, il les traite habituellement avec douceur, pourvoit avec sollicitude à leurs besoins et surtout cherche à leur créer une famille, comme le lien le plus fort pour les retenir. M. Bell cite plusieurs prisonniers ou déserteurs russes et polonais qui avaient trouvé chez les Tcherkesses un sort tolérable, et quelques-uns même une position assez avantageuse. Les enfans des esclaves étant la propriété du maître, il les enlève sans scrupule à leurs parens; s'ils sont beaux et bien conformés, il les fait élever où bon lui semble et les livre ensuite aux Turks. Un père a le pouvoir de disposer ainsi de ses fils ou de ses filles, et un frère de sa sœur, si les parens sont morts; toutefois cette faculté n'est exercée que par les gens du commun, pressés par la misère ou endurcis par une vie de brigandage. Un noble ou un prince ne se défait jamais de ses enfans à moins d'une inconduite notoire; un Tcherkesse même ne vend jamais un autre Tcherkesse: il craint la loi du talion, la *vendetta*, aussi sévère dans ce cas que pour le meurtre.

Ce trafic, flétri si souvent et si justement, qu'il peut sembler inutile de rien ajouter à ce qui a été dit, n'est point particulier aux Tcherkesses; il était pratiqué dans tout le Caucase avant que les Russes n'y eussent mis un terme, et à cet égard justice doit leur être rendue. La ville d'Akhaltzikh et les ports de la Mer-Noire étaient autant d'entrepôts où ce commerce s'exerçait aussi librement et aussi régulièrement que pour une marchandise légalement cotée sur tous les marchés du monde. Il est facile de s'expliquer comment les mœurs de ces peuples les y disposaient et le leur faisaient envisager sous un aspect si différent du nôtre. Le Tcherkesse enlève d'abord sa fiancée, ensuite il l'achète en payant comptant à la famille le *kalym* ou la dot, qui consiste en fusils, sabres, bœufs, chevaux ou autre bétail. Passer par un rapt et une sorte de vente dans les bras d'un compatriote ou d'un étranger, tel est le sort de la jeune fille, et souvent cette dernière perspective lui paraît préférable. Dans ses rêves dorés, elle entrevoit les brillans intérieurs du harem, le rôle envié d'une favorite bien-aimée et toute-puissante dans un somptueux palais. D'ailleurs l'esclavage, considéré sous un point de vue général dans la société orientale, révèle une infériorité morale relative et non une perversion radicale du sentiment humain. Il n'y réveille aucun des souvenirs odieux que ce mot nous suggère; il n'entraîne aucune idée d'abjection. L'esclave est l'enfant de la maison, élevé et traité comme tel sous le toit de la famille. Des usages que vit naître l'âge patriarcal se sont transmis jusqu'à présent, et subsistent inaltérés, maintenus dans le même esprit et par les mêmes besoins. L'islamisme, au lieu de les avoir créés et d'avoir inventé la polygamie, comme on l'en accuse souvent, n'a fait que

sanctionner un état de choses préexistant et inhérent aux nations dont il ambitionnait la conquête. La femme esclave partage la couche de son maître avec les mêmes prérogatives que l'épouse légitime, et souvent l'adresse ou la beauté peut lui assurer un souverain empire : les exemples n'en manquent pas dans l'histoire. De cette classe servile sont sortis les hommes les plus remarquables, les plus illustres, ministres influens, grands capitaines, chefs de dynasties, et, pour ne parler ici que des Tcherkesses, ce sont eux qui ont fourni à l'Égypte une branche de valeureux souverains, celle des Circassiens (1390-1517), et à la milice des mamelouks ces intrépides cavaliers dont les charges brillantes vinrent se briser contre le mur d'airain de nos carrés à la bataille des Pyramides.

Quoique les Tcherkesses soient dépourvus de lois écrites, ils ont cependant un ensemble de coutumes (*adat*) qui les régissent depuis un temps immémorial. Elles sont basées sur trois principes : l'exercice de l'hospitalité, le respect pour les vieillards, et le droit de la vengeance. Aucun tribunal permanent ne règle le cours de la justice, nulle autorité n'est investie de la mission de poursuivre les coupables ou de faire exécuter l'*adat*, et cependant M. Bell affirme qu'il se commet moins de crimes dans la Circassie que dans les pays civilisés, où la justice est protégée par un formidable appareil de répression. Toute affaire litigieuse ou communale est remise à la décision d'une réunion populaire tenue en plein vent, et composée des princes, des nobles, et même des serfs. Le rang ou l'âge détermine la préséance. Dans ces tribunaux improvisés, le nombre des juges est proportionné à l'importance de l'affaire : il y en a quinze pour un cas de meurtre.

Les mollahs turks envoyés à différentes reprises chez les Tcherkesses comme apôtres ou comme émissaires politiques, et entre autres le célèbre scheïkh Mansour, dont il est question pour la première fois dans les annales caucasiennes en 1785, se sont efforcés de faire prévaloir le *schariat*, la loi fondée sur le Koran. Le zèle de ces missionnaires tendait à proscrire l'*adat*, ou la loi coutumière, comme contraire aux prescriptions de Dieu; mais il n'a pu abolir la loi du sang ou du talion. Schamyl seul, avec sa volonté de fer, a réussi à la faire disparaître dans le Caucase oriental; mais ce n'est qu'après s'être fait accepter comme pontife, chef militaire et législateur par des populations entièrement musulmanes, animées d'une ferveur inconnue aux Tcherkesses.

Pour ceux-ci, la *vendetta* est un droit sacré, imprescriptible. Le sang versé exige l'effusion du sang. Le fils en naissant hérite de ce droit. Le parent doit venger le parent, l'hôte son hôte. Le point d'honneur l'y oblige et lui permet d'employer tous les moyens pour

y parvenir, la force ouverte ou la ruse, sous peine, s'il y manque, d'être chassé comme un lâche. Ces *vendette*, qui se transmettent de génération en génération, deviennent quelquefois le lot d'une famille, de toute une hétairie (*tleûsch*). Si le coupable vient à mourir, la dette n'est pas éteinte, elle incombe à celui qui représente le défunt jusqu'à ce qu'enfin elle soit acquittée, ou que le sang ait été racheté au moyen d'une somme fixée par des arbitres, ou effacé par un mariage; mais les princes et les nobles sont inflexibles dans l'exercice de ces représailles, et n'acceptent jamais de composition. La coutume de la *vendetta* est sans doute une monstruosité; cependant elle est un correctif nécessaire dans un état de liberté illimitée, le frein le plus puissant contre les attentats à la vie humaine.

Mon objet n'est point ici de signaler dans tous leurs détails les habitudes de la vie domestique ou nationale des Tcherkesses. C'est au grand poète qui les a vus de près, et qui a si magnifiquement décrit les sublimes et pittoresques beautés de la scène qui les entoure, qu'il appartient de nous montrer « ces fils du Caucase dans leurs *aoûls*, assis et en repos sur le pas de leurs portes, tandis que la lune perce de ses rayons le brouillard de la nuit, occupés à deviser ensemble, et célébrant les périlleuses *trevogas* (alertes) qu'ils ont affrontées, l'excellence de leurs coursiers, les douceurs d'une sauvage indépendance, les irrésistibles incursions du temps passé, les ruses de guerre de leurs *ouzdens* (nobles), les coups de leurs *schaschkas* (sabres) terribles, la portée de leurs flèches, qui ne sauraient manquer le but, la désolation des villages incendiés, et les caresses d'une jeune captive aux yeux noirs (1). » Je me suis proposé seulement de faire ressortir les deux principes de cette société qui ont produit sa position passive en face de l'agression sous laquelle elle doit tôt ou tard succomber, — sa constitution féodale et oligarchique sans une autorité supérieure pour contre-poids et l'exercice de la *vendetta* légale, deux causes d'anarchie et d'incessantes perturbations par les divisions et les haines qu'elles entretiennent de tribu à tribu, de famille à famille, et ayant pour résultat final l'absence d'un lien fédératif et d'une force collective au moment du danger.

Que vont-ils devenir maintenant, ces Tcherkesses ainsi refoulés de proche en proche et acculés dans leurs dernières limites? Sont-ils destinés, comme les peaux-rouges de l'Amérique du Nord, à disparaître devant le flot envahissant de la civilisation européenne, ou bien se plieront-ils à un régime nouveau qui, mettant à profit leurs qualités natives, adoucira leurs mœurs, et leur fera apprécier les bienfaits d'une sociabilité meilleure, les avantages d'un commerce

(1) Pouchkin, *Kavkazskii plénnik* (*le Prisonnier du Caucase*), chant Ier, vers 1-15.

d'échange alimenté par les productions naturelles des montagnes ou par celles d'une industrie naissante? Telles sont les questions qu'agite l'auteur des *Lettres sur le Caucase*, et qui impliquent deux hypothèses très douteuses dans notre opinion. Les Tcherkesses ne sont point une émanation de ces races inférieures, à coloration rouge ou jaune, qui, par une sorte de loi fatale, se sont dispersées et comme évanouies, au souffle meurtrier de la race blanche, sur une foule de points du globe : ils appartiennent à cette même race blanche comme un de ses types les plus beaux; ils ont en germe toutes ses qualités morales, ils sont doués au plus haut degré d'énergie et d'activité. Ces qualités, ils les ont déployées partout où le sort les a jetés, dans l'ancien empire des khalifes, en Égypte et en Turquie. Nous inclinerions plus volontiers à croire qu'au moment où sonnera l'heure suprême de leur asservissement, ils feront ce qu'une partie d'entre eux a fait déjà : ils courberont la tête avec l'espérance inextinguible, sans doute illusoire, de jours meilleurs, ou bien ils iront chercher une nouvelle patrie sur la terre étrangère.

Ce ne sont pas seulement les dissensions intestines qui leur ont été funestes; leur ruine est due aussi à un concours de circonstances fatales, indépendantes de leur volonté : la substitution des Russes, comme voisins immédiats en Crimée, aux Tartares, adversaires qu'ils pouvaient contre-balancer, l'affaissement graduel de la Turquie, leur auxiliaire naturel, et le blocus rigoureux de leurs côtes par les croisières russes, qui les a laissés en proie au dénûment et à la famine.

Il ne faut pas s'y tromper, la lutte dans le Caucase occidental a été dans le principe non point un fait local, mais une phase du duel du tsar et du sultan, où l'intervention des Tcherkesses était pour celui-ci un très utile appoint, de même que dans le Daghestan la véritable rivalité était entre la Russie et la Perse. Les échecs éprouvés successivement par la Perse et la Turquie dans la guerre de 1828 et 1829, et qui préparèrent les traités de Turkman-tchaï et d'Andrinople, en assurant la prépondérance de la Russie, éloignèrent du Caucase la diversion des deux puissances qui lui faisaient obstacle, et laissèrent les montagnards sans autre défense que leurs bras intrépides et les remparts de leurs rochers.

Dans ces dernières années, si le drame long et sanglant qu'a vu se dérouler le Daghestan, et qui a eu pour péripétie la chute du héros de la résistance, a absorbé l'attention générale, le pays des Tcherkesses a été en même temps le théâtre d'une épopée moins retentissante, il est vrai, mais dont le dénoûment n'aura pas moins d'importance. La possession du flanc droit assure en effet à la Russie une position militaire et politique du premier ordre. Au nord, com-

binée avec la ligne du Don, qui est avec le Volga l'une des plus grandes artères de la Russie, elle maintient l'occupation de la Crimée, la domination de la Mer-Noire; au sud, elle commande les plus belles provinces asiatiques de la Turquie, la péninsule anatolique et la contrée d'où s'épanche le Tigre et où l'Euphrate prend sa source pour atteindre le golfe Persique. Dans cette forte position, la Russie peut attendre l'avenir avec patience; c'est le joueur qui a les plus belles cartes entre les mains, et auquel ne manque pas l'habileté nécessaire pour s'assurer les profits de la partie.

IV. — LE CAUCASE ORIENTAL. — LES TCHETCHENSES. — LES LEZGHIS.

La grande route qui coupe le Caucase dans toute sa largeur et relie la Russie méridionale avec Tiflis n'est pas seulement une démarcation stratégique qui divise la chaîne en deux parties, le flanc droit et le flanc gauche : c'est aussi une limite ethnographique qu'indiquent des contrastes bien tranchés. Cette différence est saillante dans les mœurs, la religion, les formes du gouvernement et la constitution physiologique des populations. Lorsque, croisant cette route, on passe des plaines fertiles de la Kabarda dans les verdoyantes et pittoresques forêts de la Tchetchenia, le Tcherkesse aux instincts aristocratiques et chevaleresques, aux croyances hybrides et incertaines, a disparu pour faire place au montagnard musulman exclusif, plébéien dans sa manière de vivre et de combattre, et républicain absolu.

Parmi les peuplades du Caucase oriental, aucune ne réunit mieux les traits de ce caractère et ne les manifeste avec plus d'énergie que celle des Tchetchenses, la plus considérable, la plus puissante des tribus de race kiste. Ces tribus, qui forment un ensemble de cent quatre-vingt-dix-huit mille âmes, sont disséminées dans les vallées boisées qui servent de lit aux deux principaux affluens de la rive droite du Térek, la Soundja et l'Argoun, — immenses et profonds ravins qui, s'ouvrant à partir du massif central du Daghestan, vont aboutir, en s'élargissant et en s'effaçant peu à peu, jusque sur les bords de ce fleuve. C'est dans ces lieux, dont l'aspect devient de plus en plus sauvage à mesure que l'on s'y enfonce davantage, que les Tchetchenses ont pu braver si longtemps les armes de la Russie, et rester les derniers comme les plus intrépides et les plus ardens auxiliaires de Schamyl. C'est chez eux que l'imâm possédait ses retraites les plus sûres, ses places d'armes les plus fortes.

Rien ne donne mieux l'idée de ce que peut l'islamisme sur le cœur de ses adhérens, et de son action au Caucase dans la *guerre sainte*, que la résistance opiniâtre et prolongée des Tchetchenses,

mise en contraste avec l'attitude molle et indécise d'une tribu voisine et congénère, les Ingousches. Ceux-ci, oscillant entre la loi de Mahomet et quelques réminiscences confuses des pratiques du christianisme qui leur furent jadis enseignées, se sont laissé entraîner facilement vers les Russes, et ce fait n'est pas particulier aux tribus caucasiennes seulement; il existe et se renouvellera partout où règne l'islamisme pur, doctrine incompatible avec toute civilisation qui est l'expression d'un autre système religieux.

Resserrés entre les Kabardiens et les Ossètes à l'ouest et les Tartares Koumouks à l'est, confinés dans le fond de leurs vallées, les Tchetchenses étaient une peuplade obscure et encore ignorée au moment où la guerre récente les a mis en évidence. Il n'est pas probable cependant qu'ils se soient conservés inactifs dans les nombreuses coalitions formées par les tribus du Daghestan pour repousser les invasions des Mongols, des Persans ou des anciens Russes; mais, dans les récits de ces invasions que l'histoire a enregistrés, ils ne sont jamais mentionnés sous un nom particulier. Celui qu'ils se donnent à eux-mêmes, *Naktsché* ou *Naktschoï*, ne nous a été révélé que depuis peu de temps : la dénomination de Tchetchense leur vient, paraît-il, des Russes, qui les désignaient ainsi parce que l'*aoûl* de Tchetchen, situé sur l'Argoun, près du défilé de Khan-Khalyk, dans la grande Tchetchenia, était jadis le lieu de rassemblement et le point de départ de toutes leurs expéditions.

Dans leurs traditions, ils racontent qu'ils sont descendus, il y a bien des siècles, des hautes montagnes, et que l'insuffisance et la stérilité du sol les conduisirent dans les vallées. Ce fut d'abord une population clair-semée dans les forêts. De proche en proche, elle gagna les contrées entre le Térek et la Soundja, entre le Bas-Argoun et la chaîne de Khan-Kalyk, ensuite les premiers contre-forts des montagnes entre l'Ak-Saï et l'Ak-Tasch (affluens du Térek). Les Tchetchenses étaient alors divisés en *tokhoums* (familles) vivant séparées, et indépendantes l'une de l'autre. Ces familles, en se rapprochant, formèrent des villages qui avaient chacun son autonomie sous la juridiction des anciens. Comme le pays était sans maître, chaque *tokhoum* s'attribua la propriété de la clairière qu'elle avait pratiquée dans les forêts. Les Tchetchenses qui avaient franchi la Soundja et qui s'étaient établis dans les pâturages appartenant aux chefs de la Kabarda durent leur payer, comme redevance, une mesure de froment par maison et se soumettre au régime aristocratique en vigueur parmi les Kabardiens, tandis que les plus voisins du pays des Koumouks reconnaissaient l'autorité de ses princes; mais la masse de la nation resta fidèlement attachée à ses institutions démocratiques. Cette séparation des familles ou *tokhoums* produisit et entretint

parmi les Tchetchenses un état de faiblesse qui les laissait impuissans contre les attaques des Kabardiens et des Tartares Koumouks. Résolus à y mettre un terme, ils envoyèrent, il y a quelques siècles, une députation dans le Goumbet, au nord du Lezghistan, pour inviter une puissante famille de ce district, les Tourlo, à venir les gouverner. Ceux-ci arrivèrent avec une suite de guerriers, réunirent les *tokhoums* dispersées et organisèrent un système de défense. Chaque habitant fut obligé de marcher sous les ordres du chef au combat. Les Tourlo ne changèrent rien au régime communal de leurs nouveaux sujets; ils se bornèrent à leur inspirer le sentiment de l'obéissance à une autorité supérieure en cas de danger général et l'idée de la solidarité de tous devant l'ennemi. Les Tchetchenses, qui n'avaient été jusqu'alors que des paysans sauvages et misérables, devinrent de bons soldats, toujours prêts à prendre les armes. Cavaliers moins brillans que les Tcherkesses, ils excellent, suivant l'opinion d'un militaire qui les a vus de près, le général Ievdokimof (1), dans les combats de partisans au milieu des forêts. Aguerris par les Tourlo et rendus redoutables à leurs voisins, les Tchetchenses se lassèrent des maîtres qu'ils s'étaient donnés et les chassèrent : ils reprirent leur primitive indépendance et s'y sont maintenus jusqu'à Schamyl.

C'est l'imâm qui leur apporta la doctrine du muridisme : auparavant ils professaient l'islamisme suivant le rite sunnite ou orthodoxe, professé par les Turks ottomans. Les dogmes de cet islamisme orthodoxe leur avaient été communiqués par les Kabardiens et les Koumouks au commencement du XVIIIe siècle; mais le principe religieux avait fait peu de progrès parmi eux : leurs mollahs étaient en petit nombre, et ils allaient puiser leur instruction dans les écoles des mosquées du Daghestan. Domptés un instant par le général Yermolof et dociles en apparence, ils commencèrent à entrer en fermentation en apprenant les premiers succès de Schamyl. Enfin en 1840 ils l'appelèrent ouvertement. L'imâm, arrivé sur la rivière Ourous-Martan, affluent de la rive droite de la Soundja, reçut leur serment et leurs otages. Pendant un an, il prêcha le muridisme avec tant d'ardeur et de succès, qu'il parvint à soulever toute la contrée et à créer une alliance avec les Lezghis. Secondé par les chefs influens de la Tchetchenia, Taschav-Hadji, Akhverdi-Mahoma et Schwaïb-Molla, il organisa la milice des murides en y engageant les hommes des meilleures familles. Aux grossières et imparfaites prescriptions de l'adat, qui laissaient à chacun le pouvoir et le soin de se faire justice et à la *vendetta* un libre cours, il substitua la loi du Koran, à

(1) Cité dans les *Lettres sur le Caucase*, par M. de Gilles, p. 110.

l'anarchie un gouvernement régulier et fondé sur sa volonté absolue. L'humeur farouche et indomptable des Tchetchenses, comprimée par Schamyl à son profit, se tourna, dirigée par sa parole entraînante, en un énergique élan; elle devint entre ses mains une arme dont les Russes apprirent bientôt à connaître les effets terribles. L'intervention des Tchetchenses en faveur de l'imâm fut sensible dès le début de la guerre. Pendant dix ans (de 1840 à 1850), ils furent décimés, mais jamais abattus dans leur inflexible courage. Entraînés en 1859 dans le désastre de Schamyl, ils ont été forcés comme lui de subir la loi du vainqueur. Néanmoins le vieux levain fermentait encore, et la force interne qui le travaille n'a pas tardé à faire explosion. Dans le courant de l'été de 1860, une insurrection a éclaté dans les gorges boisées de l'Itchkery, en se développant sur toute la contrée riveraine du Scharo-Argoun et de l'Ourous-Martan et le plateau de Koumouk. Deux chefs, Ouma-Douiev et le kadhi Atabaï, se sont mis à la tête de bandes armées et ont fait éprouver aux Russes des pertes assez considérables (1). Un symptôme plus grave est la connivence des habitans considérés comme soumis, et qui donnent asile aux insurgés, leur fournissant des vivres et les avisant des mouvemens de l'ennemi.

Pour réparer les pertes occasionnées par les guerres, Schamyl favorisait parmi les Tchetchenses les mariages précoces. Il avait aboli le *kalym*, la dot, en le réduisant à un cadeau peu coûteux. Ses lieutenans avaient pour instruction de seconder de tout leur pouvoir ses vues sur ce point et d'aplanir les difficultés des unions. Malgré ces recommandations, la population n'a cessé de décroître. M. Bodensted, dont la publication date de quatorze ans, l'estime à vingt-cinq mille âmes, tandis que M. de Gilles, qui a visité le Caucase à la fin de 1859, en indique soixante mille. La supériorité si considérable de ce dernier nombre pourrait paraître contraire à ce que dit le même voyageur sur la diminution sensible des habitans de la Tchetchenia depuis leur participation à la guerre, à partir de 1840, s'il n'était permis de croire plutôt que ces deux chiffres ne sont qu'un calcul en l'air et sans aucun fondement. Dans l'impossibilité de les contrôler, bornons-nous à constater que la dépopulation de la Tchetchenia est un fait très réel.

Le contraste qui existe dans le caractère du Tchetchense et du

(1) Un journal de Bruxelles, *le Levant*, en annonçant dans son numéro du 1er septembre 1860 cette insurrection, affirmait que l'*aoûl* de Veden avait été repris par les Tchetchenses malgré les efforts désespérés des Russes; mais un fait qu'ignore ce journal suffit seul pour démentir cette nouvelle: c'est que l'ancienne résidence de Schamyl est maintenant le quartier-général du régiment d'infanterie de la Koura, et si bien fortifiée qu'elle peut braver toutes les attaques des montagnards.

Tcherkesse se trahit surtout dans la manière dont l'un et l'autre exercent le brigandage. Celui-ci entreprend ses razzias en plein jour, à visage découvert, en vrai chevalier de grand chemin. Le Tchetchense au contraire va à la maraude furtivement et sous le voile épais de la nuit. Son audace n'est pas moins grande, et rien ne le fait reculer; mais il fait consister surtout le point d'honneur à dérober avec adresse. Le reproche le plus insultant d'une jeune fille à un jeune homme est de lui dire : « Tu n'es pas même capable d'enlever un mouton. » Les Kabardiens et les Koumouks, voisins des Tchetchenses, ont maintes fois acquis à leurs dépens l'expérience de ce que savent faire ces intrépides bandits.

L'établissement de la ligne des Cosaques de la Soundja par le général Sleptzof gênait déjà leurs incursions : la ligne de l'Argoun, commencée pendant la campagne de 1859, et qui est en voie d'exécution, en renforçant les postes de la Soundja, deviendra un frein plus puissant; mais les habitudes de déprédation sont trop profondément enracinées dans le cœur du Tchetchense pour qu'on puisse espérer de les réprimer tout à fait tant que ces montagnards y attacheront une idée de gloire et de profit, et que leur esprit de sauvage indépendance n'aura pas été assoupli. Rien ne peint mieux cet esprit et l'humeur sombre et indomptable de ces peuples qu'un chant dont la traduction textuelle mérite d'être reproduite ici (1).

« C'est avec peine que nous approchons de la vieillesse; c'est à regret que nous voyons la jeunesse fuir loin de nous. Ne dois-je pas vous redire, braves descendans de Tourpal Naktchouo, notre chant paternel? — Comme le coup du glaive foudroyant fait jaillir l'étincelle, tels nous sortons de Tourpal Naktchouo; — c'est la nuit où la louve mit bas que notre mère nous engendra. — Nos noms nous ont été donnés lorsque la panthère remplissait l'espace de son cri pénétrant. — Tels nous descendons de notre premier père Tourpal. — Quand il fait beau, la pluie cesse. — Il en est de même chez nous. L'œil ne verse pas de larmes au libre battement du cœur. — Point de confiance en Dieu, point de victoire. N'obscurcissons pas la gloire de notre premier père Tourpal. »

On dirait que ce chant a été fait pour accompagner le cri de guerre : *La ilah illa Allah* (il n'y a d'autre Dieu qu'Allah), ce cri que les Tchetchenses font entendre tantôt sur un ton plaintif et mélancolique, tantôt sur un mode martial et animé, mais toujours avec un accent si vibrant, que, lorsqu'il retentissait dans le silence de la nuit, les soldats russes même les plus intrépides ne pouvaient se défendre d'une certaine émotion.

(1) Nous l'empruntons à M. de Gilles, qui lui-même tenait ce chant de M. Ad. Bergé, de Tiflis.

Aussi pillard que l'Arabe nomade, le Tchetchense a comme lui le culte de l'hospitalité et les vertus de la vie primitive et patriarcale. La vivacité de l'imagination, le jet rapide de la répartie, lui ont valu de la part des Russes le surnom de *Français du Caucase*. Par ses avantages physiques et l'élégance du costume, il rivalise avec le Tcherkesse. Les hommes se distinguent par la taille élancée et bien prise, la noblesse du maintien et l'agilité des mouvemens. Les agrémens naturels des femmes sont rehaussés par une parure aux couleurs variées et éclatantes; leurs pieds, chaussés de babouches jaunes, sortent tout mignons des plis d'un large pantalon de soie rouge. Une veste serrée dans le haut, et sous laquelle est une chemise de soie, dessine leur fine taille. Les manches sont retenues par des agrafes en argent, travaillées avec art; leurs cheveux, nattés en tresses abondantes, retombent derrière leurs épaules, recouverts d'un long voile blanc. Elles vont ordinairement le visage découvert.

Lorsque le Tchetchense est parvenu à la quarantaine, il rompt tout à fait avec l'existence aventureuse et oisive de sa jeunesse : il dit adieu à la gloire militaire, aux chances heureuses de la razzia hardie; il devient rangé et laborieux, parce qu'il a une famille à soutenir, et s'adonne à la culture des champs et à l'élève du bétail dans les vallées basses qui avoisinent le cours inférieur des nombreux cours d'eau de son pays, vallées parées du riche tapis d'une herbe fraîche et parfumée et d'un luxe de végétation inconnu dans nos climats.

Si les Tchetchenses ne prennent rang dans l'histoire du Caucase qu'à une époque toute récente, les Lezghis au contraire, leurs voisins au sud et leurs alliés, y apparaissent depuis un temps si reculé que l'on peut à bon droit les supposer aborigènes. Pour si haut que l'on remonte dans le passé, on les retrouve fixés dans cet immense massif de roches nues et escarpées qui comprend la majeure partie du Daghestan, et se rattache à la chaîne entière sous la forme d'un triangle appuyant son sommet à la ligne militaire lezghine et sa base aux plaines de la Tchetchenia. Cet espace renferme vingt-cinq ou vingt-six petits états, séparés politiquement, mais réunissant dans un intérêt commun leurs bandes formidables et ardentes au pillage. Hérodote nous a montré les Lygies dans l'armée de Xerxès; Strabon et Plutarque les connaissent sous le nom de Lèges, que reproduisent les auteurs arméniens du IVe et du Ve siècle; les écrivains arabes au moyen âge, sous la dénomination de Lezkis ou Lekzis. Les uns et les autres les citent comme une nation sauvage, belliqueuse et puissante.

Pour les contenir, les rois de Perse de la dynastie sassanide firent

bâtir le château qui commande le défilé de Derbend et la muraille qui, de ce point, allait se relier, par une suite de positions stratégiques, à la forteresse de Dariel. Les restes de cette muraille, attribuée par la tradition au plus célèbre des Sassanides, Khosroës Anouschirvan, qui vivait dans le ve siècle, subsistent encore près de Derbend, sur une étendue d'une verste et demie environ, dans une direction nord-ouest. Depuis les temps des Sassanides jusqu'au XVIe siècle et aux conquêtes de Jean le Terrible sur la Mer-Caspienne, nous n'avons à enregistrer que quelques souvenirs rares et confus des engagemens de ces montagnards avec les Mongols de Tchinguiz-Khan et de Timour. Ce n'est que lorsque les Russes, maîtres de Kazan et d'Astrakhan, commencent à se heurter contre eux que les pages de leurs annales offrent quelque suite. Les guerres du célèbre souverain de la Perse, Nadir-Schah, contre la Turquie mirent les Lezghis tout à fait en lumière, et les appelèrent à jouer un rôle important parmi les nations qui depuis lors ont convoité et se sont disputé la possession de l'isthme caucasien. En 1732, la Russie, par les traités de Recht et de Gandja, ayant abandonné ses acquisitions dans le Caucase oriental et s'étant retirée derrière la ligne du Térek, rien n'empêcha plus dans ces contrées les collisions de la Turquie et de la Perse. Le khan de Crimée, vassal de la Porte, envoya un corps de trente mille Nogaïs, qui devaient rejoindre les montagnards du Daghestan pour envahir avec eux le territoire persan; mais les Kabardiens, alors dévoués à la Russie, qui de son côté favorisait la Perse, arrêtèrent au passage ces Tartares et les forcèrent de rebrousser chemin. En 1738, les Lezghis, profitant de l'éloignement de Nadir-Schah, engagé au milieu des montagnes du Kandahar dans sa seconde campagne contre les Afghans, se précipitèrent sur les khanats limitrophes de la Mer-Caspienne, qui relevaient de la Perse, et mirent tout à feu et à sang. Lorsque le conquérant, de retour, s'avança pour les châtier jusque dans le Kazy-Koumouk, au-delà de Derbend, ils le battirent et lui enlevèrent neuf pièces de canon, qui ne furent reprises à ces montagnards qu'en 1820 par les Russes, au combat de Khozrek. Pendant les troubles qui désolèrent la Perse après la mort tragique de Nadir-Schah, les Lezghis acquirent de jour en jour plus d'ascendant et se firent craindre en s'unissant aux Tchetchenses. Lorsque Catherine II eut reporté ses vues sur les provinces du Caucase rétrocédées à la Perse par les conventions de Recht et de Gandja, les occasions de conflit avec les populations du Daghestan se multiplièrent. La première fut celle que provoquèrent les violences exercées contre un paisible et inoffensif missionnaire de la science, l'académicien Samuel Gmellin. La grande impératrice avait conçu le projet de faire visiter et décrire les par-

ties inexplorées de son vaste empire par les savans que ses libéralités avaient attirés auprès d'elle. Tandis que par ses ordres Pallas et Guldenstaedt parcouraient la Crimée et le Caucase occidental, Gmellin s'aventurait parmi les tribus barbares du Daghestan. Devenu suspect au khan des Kara-Kaïtakh, il fut arrêté, traîné de prison en prison, et vint mourir, épuisé par les privations et les fatigues, à l'âge de trente ans, dans un obscur village du Caucase. Le général de Medem eut ordre d'aller venger cet odieux attentat et réprimer les brigandages du khan. Les Lezghis furent défaits.

Ils eurent bientôt de nouvelles luttes à soutenir contre les Russes, qui se rapprochaient de plus en plus de leur territoire. Livrée sans défense aux incursions des montagnards et ruinée par l'invasion du roi de Perse, le féroce et sanguinaire eunuque Mohammed-khan, en 1765, la Géorgie chrétienne venait de tourner un regard de désespoir vers la Russie. C'est dans ces conjonctures que Giorgi XIII, son dernier souverain, réduit à un état désespéré, avait eu la pensée de faire hommage de sa couronne à Paul Ier, en sollicitant sa protection et son secours. Les Russes allaient se trouver face à face avec les terribles Lezghis. La première affaire qui les mit aux prises avec eux, et que l'on peut considérer comme le prélude de la guerre qui a duré jusqu'à présent, est celle dont fut l'occasion le tsarévitch de Géorgie, Alexandré, fils de Giorgi XIII. Mécontent de la cession que venait de faire son père à Paul Ier au préjudice de ses droits héréditaires, il se réfugia chez le khan du Karabagh, qui, de concert avec Omar, khan d'Avarie, excita le jeune prince à prendre les armes pour revendiquer la couronne. Deux régimens russes, appelés par Giorgi XIII, franchirent le Caucase par le défilé de Dariel, et arrivèrent à Tiflis; les Russes et les Géorgiens marchèrent ensemble contre les Lezghis sous la conduite des généraux Gouliakof et Lazaref, et les rencontrèrent à Kara-Aghatch, à douze verstes de Signakh. Les Lezghis furent mis en déroute et laissèrent sur le champ de bataille quinze cents morts, parmi lesquels se trouvaient Omar-Khan et plusieurs autres chefs. Giorgi étant mort sur ces entrefaites, l'annexion de la Géorgie à la Russie fut consommée par un manifeste de l'empereur Alexandre en date du 12-24 septembre 1801. La nomination de Knorring comme gouverneur de ce pays inaugure la transformation du royaume géorgien en province russe, ainsi que cette série d'opérations militaires qui s'est déroulée si laborieusement pendant un demi-siècle et plus, et qui s'est terminée, il y a dix-huit mois, par la conquête entière du Daghestan et la prise de Gounib.

Les Lezghis sont ce que les ont faits et l'âpre pays qu'ils habitent, et l'état continuel de troubles intérieurs et d'hostilités de tribu à tribu dans lequel ils ont toujours vécu : un peuple aux mœurs rudes

et grossières, au caractère mâle et belliqueux, énergique contre toutes les fatigues et tous les obstacles, passionné pour son indépendance. Égaux aux Tcherkesses par la solidité de leurs qualités militaires, ils n'ont cependant aucune étincelle de cet esprit chevaleresque qui anime les nobles Adighés. Jetés au milieu d'une contrée infertile, ils ont su se créer des ressources avec une merveilleuse industrie, et arracher, à force de labeur et de persévérance, à un sol ingrat les trésors qu'il leur refusait. D'étroites terrasses, construites sur la pente des rochers avec de la terre végétale transportée à dos d'hommes ou d'animaux et soutenues par des murs en pierre, sont devenues entre leurs mains de charmans jardins, où la fraîcheur est entretenue par des irrigations habilement ménagées. Une bordure d'arbres fruitiers et de ceps de vigne encadre des plantations de maïs, nourriture à peu près unique de ces sobres montagnards. Le besoin de se garantir contre des agressions toujours menaçantes les a groupés dans des *aoûls* qui renferment quelquefois plusieurs milliers d'habitans. Ces villages sont construits pour la plupart dans des lieux de difficile accès, que leur position même met déjà à l'abri d'un coup de main. Les maisons s'élèvent en amphithéâtre; très rapprochées les unes des autres, elles sont à plusieurs étages, et souvent défendues par un mur d'enceinte et des tours. Elles réunissent ordinairement plusieurs familles. Chacune de ces habitations devient, en cas de danger, une véritable forteresse, et peut soutenir un siége. On conçoit que la conquête de ces *aoûls* ait été extrêmement difficile et meurtrière. A Akhoulgo notamment, nid d'aigle perché sur une des cimes les plus élevées, dans le nord du Daghestan, et où Schamyl s'était retranché en 1840, la rampe de la montagne était du haut en bas jonchée de cadavres entassés, lorsque les vainqueurs purent y pénétrer.

Antérieurement à la domination de Schamyl, les Lezghis étaient organisés, à peu près comme les Tchetchenses, en communes formant chacune une république, régie administrativement par un ancien, et pour les affaires litigieuses par un kadhi. Les états limitrophes, principalement sur le littoral de la Mer-Caspienne, obéissaient à des princes investis du titre de khan et d'un pouvoir monarchique absolu. Malgré cette diversité de gouvernemens, les uns et les autres se rapprochaient dans une étroite alliance pour repousser une agression ou entreprendre une expédition au dehors. C'est sans doute cette différence d'institutions qui a incliné les khans vers la Russie et leur a fait accepter facilement son protectorat en échange des décorations, des pensions et des titres prodigués, tandis que les Lezghis se sont toujours montrés réfractaires. Les défections qui se sont produites dans la guerre actuelle ont été provoquées par les mesures maladroites ou blessantes des officiers de

l'armée ou des *tchinovniks* civils avec lesquels ces princes indigènes se sont trouvés en rapport. Telle est celle de Hadji-Mourad, khan d'Avarie, d'abord dévoué à la Russie, et qu'un mécontentement jeta dans le parti de Schamyl, dont il a été l'un des principaux naïbs; telle est encore la défection de Daniel Bek, sultan d'Yeliçoui, beau-père de l'un des fils de l'imâm. D'abord général-major au service russe, il se trouvait à Tiflis à l'époque où M. Bodensted séjournait dans cette ville et où il eut l'occasion de le rencontrer dans quelques salons. Nous connaissons aujourd'hui parfaitement les motifs de sa rupture, que l'auteur allemand n'avait fait que soupçonner d'après de vagues ouï-dire. Daniel Bek, accusé par un journal russe d'avoir vendu Schamyl pour une pension de 20,000 roubles et de vastes propriétés à Tiflis, a publié, il y a quelques mois, un *mémoire justificatif* dans lequel il explique sa conduite envers les deux partis qu'il a tour à tour servis, la Russie et l'imâm. D'après les aveux de Daniel Bek, son mécontentement fut provoqué par les réformes administratives et judiciaires que le gouvernement russe entreprit d'introduire dans les provinces transcaucasiennes en 1840, et que le sénateur chargé de cette mission voulut étendre à ses domaines. Son amour-propre de prince souverain fut froissé : les rapports s'envenimèrent, des collisions éclatèrent entre lui et les autorités militaires de Djaro-Belokany et d'Yeliçoui, et le chef montagnard, au printemps de 1841, alla rejoindre Schamyl, qui le reçut à bras ouverts. Il lui apportait en effet un concours précieux, car Daniel Bek est un homme actif et d'expérience, et de plus, par l'antiquité et la noblesse de sa famille, il jouissait alors d'un immense crédit dans le Caucase. Depuis cette époque jusqu'en 1859, il est resté fidèlement attaché au sort de l'imâm (1).

Après avoir étudié les peuples du Caucase avant l'apparition du muridisme, il nous reste à connaître cette doctrine religieuse, les apôtres qui en ont été les propagateurs, la révolution sociale et politique dont elle a préparé l'avénement.

ED. DULAURIER.

(1) Pour se disculper de l'accusation dont il a été l'objet, Daniel Bek affirme qu'il était depuis dix jours auprès du général en chef, le prince Bariatinski, lorsque Schamyl tomba entre les mains des Russes. Il vit aujourd'hui interné à Tiflis, avec une pension annuelle de 4,000 roubles que lui fait le gouvernement. Si l'on s'en rapporte à son *Mémoire justificatif*, Schamyl aurait eu l'arrière-pensée de se soumettre un jour à la Russie, en stipulant pour lui les meilleures conditions, et il avait conçu en attendant l'idée de se faire couronner *roi des montagnes:* mais à la suite de la guerre de Crimée, il tomba dans un profond découragement, lorsqu'il apprit surtout que, dans les conférences du traité de Paris, il n'avait pas été question de ses affaires, et que la Turquie n'avait pas pris sa défense contre la Russie.

L'ÉCHELLE MOBILE

DEVANT

LE CORPS LÉGISLATIF

On peut varier d'opinion, même parmi les économistes, sur quelques-unes des modifications apportées depuis un an à nos tarifs de douanes; la révolution qui s'accomplit peut paraître à beaucoup d'égards trop brusque, trop radicale, trop arbitraire, même quand on en approuve le principe, et le bien réel qu'elle peut faire ne suffit pas pour justifier à tous les yeux la forme violente qu'elle a d'abord affectée. Nous en avons dit sans détour notre sentiment l'année dernière (1), et tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que nous confirmer dans ce premier jugement; mais il n'en est pas de même du projet de loi qui vient d'être présenté au corps législatif pour l'abolition de l'échelle mobile sur les céréales. Ici tout nous semble digne d'approbation, sauf peut-être quelques points de détail dont nous parlerons plus bas, et nous ne reculerons pas plus devant l'éloge que nous n'avons reculé devant la critique. Le principal mérite de ce projet, c'est d'être une loi et non un décret, d'aller au-devant de la discussion au lieu de la prévenir, de solliciter l'assentiment des représentans du pays au lieu de s'en passer, de supprimer enfin l'arbitraire au lieu de l'imposer. On peut dire sans exagération que, depuis bientôt dix ans, il n'y a plus de loi en matière de céréales; le gouvernement a suspendu, rétabli, suspendu de nouveau l'échelle mobile, sans autre règle que sa volonté, et cette volonté même n'a pas toujours été bien arrêtée, car il est arrivé une fois que l'échelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1860.

mobile s'est trouvée en même temps rétablie à Marseille et suspendue à Paris. Le gouvernement veut sortir enfin de ce régime incertain, capricieux, nuisible à tous les intérêts, et il a bien raison.

Non-seulement il faut le féliciter de substituer une solution légale et fixe à ces expédiens transitoires qui engageaient si gravement sa responsabilité, mais il nous semble avoir choisi le seul système qui puisse clore définitivement cette grande question. L'échelle mobile est un instrument usé, faussé, dont aucun gouvernement éclairé ne veut plus et que l'expérience a partout jugé sans appel. Nous n'essaierons pas d'analyser ici cette législation embrouillée qui, sous les apparences les plus raisonnables, cache une série de mystifications. Tout le monde la connaît aujourd hui, au moins dans son ensemble, car nul ne peut se flatter de la comprendre suffisamment dans ses détails, tant elle abonde en obscurités, en surprises, en contradictions, en piéges de toute sorte. Diviser la France en quatre zones ou classes où le prix du blé est considéré comme étant toujours différent, c'est commencer par une hypothèse que les faits renversent de plus en plus, depuis que le progrès des communications tend à rapprocher tous les prix; calculer ensuite l'état des prix courans dans ces zones par un petit nombre de marchés régulateurs, c'est ajouter une fiction à une autre, car les mercuriales de ces marchés ne signifient rien depuis que les grains se vendent partout à la fois, même à domicile et sur échantillon; établir sur cette base doublement incertaine des droits à l'entrée et à la sortie qui varient suivant les zones, c'est se payer d'une nouvelle illusion, depuis que les grains peuvent facilement se porter d'une zone à l'autre pour éluder les droits; prétendre enfin qu'à l'aide de tous ces mensonges on peut arriver à prévenir les excès de hausse ou de baisse, c'est aller directement contre les faits, car le prix des grains a passé, sous l'empire de cette législation, par des alternatives de hausse ou de baisse qui prouvent au moins son impuissance.

Depuis l'enquête qui a eu lieu en 1859 devant le conseil d'état, il n'est plus possible de se tromper sur les véritables effets de l'échelle mobile. Ces effets sont tout uniment contraires à ceux qu'on en attendait. Au lieu de soutenir le prix ordinaire des blés, elle tend à l'avilir, en mettant obstacle à l'établissement d'un commerce continu. Au lieu d'atténuer les alternatives de hausse ou de baisse, elle les aggrave, en ne permettant soit l'importation, soit l'exportation, que lorsque les prix ont déjà monté ou baissé à l'excès. Avec elle, tout arrive à faux, à contre-temps: tout contribue à désorganiser le commerce et par conséquent à gêner tour à tour la production et la consommation. Les agriculteurs éclairés ne s'abusent plus aujourd'hui sur la valeur de ce mécanisme illusoire. La Société centrale d'agriculture, après une longue discussion, l'a condamné à une forte ma-

jorité, il y a deux ans; un grand nombre de comices agricoles des pays les plus producteurs ont fait de même. Voici maintenant le conseil d'état qui, après avoir longtemps hésité, se range à cette opinion, et le gouvernement qui propose de la sanctionner par une loi; il ne manque plus que l'adhésion du corps législatif pour que cette chimère surannée disparaisse de notre législation comme elle a déjà disparu de celle des pays voisins.

Il faut rendre cette justice aux gouvernemens antérieurs qu'ils n'ont consenti qu'avec peine à l'établissement de l'échelle mobile; un parti puissant leur a toujours forcé la main, même sous la restauration. La loi de 1819, qui a eu l'initiative du système, venait à peine d'être rendue que le ministère du duc de Richelieu proposa de l'adoucir en 1821; la commission de la chambre des députés répondit en l'aggravant encore, et le ministère se plaignit très nettement que la chambre eût empiété sur la prérogative royale en transformant à ce point sa proposition. « Faut-il donc, ajouta dans la discussion M. Siméon, ministre de l'intérieur, pour donner des débouchés aux grains de la Saône ou de la Garonne, obliger les départemens qui n'en recueillent pas assez à les acheter cher? Faut-il les priver des secours que la mer leur offre? On veut favoriser les propriétaires de l'intérieur, on a raison; mais faut-il pour cela écraser les populations des côtes et les rendre tributaires de ces propriétaires? Faut-il détruire notre commerce de blé dans le Levant, qui ne peut se faire qu'à Marseille? Faut-il, par des dispositions exorbitantes, détruire les entrepôts qui peuvent être utiles en temps de disette? Il ne s'en formera bientôt plus, si l'on ne peut espérer de les voir s'ouvrir de temps à autre, et aux jours de besoin on déplorera de s'être privé de cette ressource. »

On croyait alors que l'échelle mobile aurait la vertu de faire monter les grains à l'intérieur, et on fit la sourde oreille à ces observations du ministre. On ne se contenta même pas de droits progressifs, on y ajouta, en dépit de la résistance du gouvernement, la prohibition éventuelle des grains étrangers. Comme si la Providence avait voulu donner une leçon aux législateurs, le prix moyen du blé tomba en 1822 à 15 francs, et resta entre 15 et 17 francs en 1823, 1824, 1825 et 1826, malgré tous les droits protecteurs et toutes les prohibitions du monde.

Les choses restèrent ainsi jusqu'à la révolution de 1830. Le nouveau gouvernement commença par prendre plusieurs mesures provisoires qui modifièrent dans un sens libéral l'exécution de la loi de 1821; puis, au mois d'octobre 1831, M. d'Argout, ministre de l'agriculture et du commerce dans le cabinet présidé par M. Casimir Périer, apporta à la chambre des députés un nouveau projet qui modifiait radicalement cette loi.

« Défectueux dans sa base, disait l'exposé des motifs, le système de l'échelle mobile a été mis en pratique d'une manière plus défectueuse encore. La loi du 4 juillet 1821 a établi quatre classes divisées en huit sections. Or les sections d'une même classe ne sont pas toujours limitrophes, et de cet enchevêtrement de territoire il est résulté contradiction, confusion et désordre... Certains départemens peuvent recevoir des grains à 18 francs, d'autres à 22, d'autres à 24.... Le choix des marchés régulateurs n'a pas donné lieu à moins de plaintes; une hausse et une baisse factices obtenues sur un marché où il n'aurait été vendu qu'une centaine de sacs peuvent réagir d'une manière sensible et fermer les ports aux grains étrangers;... mais le vice radical de ce système, vice qu'aucune précaution de détail ne peut pallier, réside dans cette alternative perpétuelle d'admissions et de prohibitions. On a plus d'une fois déploré l'établissement d'un régime qui rend précaire la faculté d'importer sans en prévoir le commencement ni la fin, et qui fait dépendre cette faculté de mercuriales dont les élémens ne présentent aucune garantie de vérité et d'exactitude. »

En conséquence, le projet de loi n'établissait que deux zones au lieu de quatre, supprimait la prohibition éventuelle, adoptait pour règle le prix du pain au lieu des marchés régulateurs, etc. On n'avait pas cru possible de passer brusquement d'un système à un autre, mais on avait essayé de corriger les plus grands défauts de l'échelle mobile. La commission de la chambre des députés ne partagea pas les idées du gouvernement, et, comme celle de 1821, elle prépara un contre-projet. La discussion fut assez vive.

« Si l'on considère la suppression de la prohibition, dit M. d'Argout, ministre de l'agriculture, en combattant le contre-projet comme pouvant être une cause de ruine pour la production, de conséquence en conséquence je démontrerai invinciblement la nécessité de prohiber la circulation de province à province... Quel est le prix rémunérateur demandé pour Toulouse? 20 francs. Quel est le même prix pour Marseille? 28 francs. Les frais de transport entre les deux villes sont de 2 fr. 50 cent. Toulouse ruine donc l'agriculture de la Provence, et, pour soutenir ce système, il faudrait remonter aux temps de barbarie, empêcher la circulation à l'intérieur, et séparer par des prohibitions les Bouches-du-Rhône de la Haute-Garonne... Du moment où la loi a proclamé qu'on peut affamer un pays en permettant les exportations, et qu'on peut ruiner les agriculteurs en permettant les importations, le peuple peut faire une fausse, dangereuse et criminelle application du même principe. La France sera affamée, peut-il dire; mais notre arrondissement, notre canton, notre commune, seront pareillement affamés, si nous laissons sor-

tir les grains qui s'y trouvent; ce qui est vrai pour le royaume ne peut être faux pour la commune... Hâtez-vous d'effacer de nos lois ce principe funeste, je devrais dire ce principe *ignominieux*, tant il contraste d'une manière choquante avec la civilisation où nous sommes parvenus. Que désormais la France entière sache que la liberté de la circulation est chose sacrée, à l'intérieur comme aux frontières, aux frontières comme à l'intérieur (1). »

Ces paroles du ministre posaient la véritable question. Il en est en effet exactement de même de la circulation des grains en France et hors de France, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer les principes chrétiens de fraternité et de solidarité entre les peuples. Ce n'est pas dans l'intérêt de la commune voisine que chaque commune doit laisser entrer et sortir librement les blés, c'est dans son propre intérêt, pour être sûre de n'avoir autant que possible ni excédant ni déficit; de même ce n'est pas dans l'intérêt des Russes ou des Anglais que la France doit respecter la libre circulation du dedans au dehors et du dehors au dedans, c'est pour elle-même, pour s'assurer autant que possible contre l'extrême avilissement et l'extrême élévation des prix. En se barricadant les uns contre les autres, on fait certainement du mal à autrui, mais on commence par s'en faire encore plus. C'est ce malheureux préjugé contre la circulation des grains à l'intérieur qui amenait, sous l'ancien régime, une famine tous les dix ans, et c'est la gloire immortelle de Turgot de lui avoir porté le coup décisif, même au prix d'une répression armée et d'une impopularité douloureuse.

Malgré les efforts de M. d'Argout, le projet de la commission l'emporta encore en 1832. Le système entier des quatre zones et des marchés régulateurs fut maintenu. La prohibition éventuelle portée par la loi de 1821 fut abolie, mais de nom seulement, et remplacée par des droits prohibitifs. Qu'est-ce en effet qu'un droit qui peut être de 12 ou de 15 francs par hectolitre, si ce n'est une prohibition absolue? Tout ce que le gouvernement put obtenir, c'est que la loi ne serait votée que pour un an; mais l'année suivante, le ministère de M. Casimir Périer s'étant dissous peu après la mort de son chef, un nouveau ministère vint proposer à la chambre de rendre la loi définitive, et cette proposition fut adoptée. Voilà comment l'échelle mobile a été introduite et maintenue dans nos lois.

Voyons maintenant comment elle a été exécutée. De 1832 à 1846, des récoltes moyennes ayant soutenu des prix moyens, l'échelle mobile a fonctionné sans danger comme sans utilité. En 1846, une disette se déclare. Le gouvernement sent immédiatement la nécessité de suspendre l'échelle mobile, afin de donner au commerce la

(1) Séance du 29 mars 1832.

sécurité nécessaire à ses opérations; mais il craint de prendre sous sa responsabilité cette mesure insolite. En attendant, la hausse a le temps de prendre des proportions désastreuses, et quand les chambres, pressées par l'évidence, se décident à prononcer la suspension au mois de janvier 1847, le mal était fait. En 1853, nouvelle disette. Le gouvernement, éclairé par l'expérience de 1847 et ayant d'ailleurs devant lui l'autorité d'un précédent, suspend l'échelle mobile dès le commencement de la crise, et grâce à cette précaution, grâce aussi, il faut bien le dire, à l'existence du chemin de fer de Marseille et au réseau général des chemins de fer, la disette est contenue dans de moindres limites qu'en 1847. Encouragé par ce succès, le gouvernement maintient la suspension jusqu'en 1859, où une démonstration du sénat le détermine à rentrer dans la loi; mais au mois d'août 1860, une légère hausse s'étant déclarée, nouvelle suspension, qui dure encore.

Ainsi, sur les quatorze ans écoulés depuis 1846, la suspension de l'échelle mobile a duré huit ans, et l'application de la loi six ans seulement. Les divers gouvernemens qui se sont succédé depuis 1820 n'ont accepté qu'à contre-cœur l'échelle mobile, et ils se sont, tant qu'ils l'ont pu, dispensés de l'appliquer. N'est-ce pas là une forte présomption contre elle?

C'est toujours la même coalition d'intérêts qui, retranchée dans le sein des chambres législatives, a tenu en échec les gouvernemens les plus éclairés sur cette question des céréales comme sur toutes les autres parties de notre régime douanier. Nous avons vu cependant la restauration et la monarchie de juillet livrer bataille tour à tour sur ce terrain et ne succomber qu'en partie. Le second de ces deux gouvernemens a même eu l'honneur de suspendre pour la première fois l'échelle mobile, et de conquérir pour cette condamnation implicite de la loi de 1832 l'assentiment de la majorité parlementaire qui l'avait imposée. Le gouvernement impérial a suivi la même voie avec plus de hardiesse; il ne lui reste plus qu'à achever l'œuvre commune en obtenant l'adhésion du corps législatif à la liberté définitive du commerce des céréales tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Si puissant que soit ce gouvernement, nous douterions de son succès dans cette entreprise, si l'opinion du public agricole était aujourd'hui aussi arrêtée et aussi passionnée qu'autrefois; mais des circonstances nouvelles ont heureusement modifié les esprits les plus prévenus, et au premier rang de ces faits récens et décisifs se trouvent le prix permanent des grains dans l'orient de l'Europe depuis dix ans, et surtout le développement inattendu qu'a pris l'exportation de nos blés pour l'Angleterre.

Dans tout ce qui s'est dit et écrit sur la législation des céréales

jusqu'à ces dernières années, on n'avait eu en vue qu'un seul côté de la question, l'importation. Nos producteurs n'avaient tenu nul compte de la possibilité d'exportation de nos propres grains, qui paraissait en effet chanceuse et limitée, et ne songeaient qu'à se prémunir contre la concurrence des grains étrangers, et en particulier des blés d'Odessa. Le mécanisme compliqué des zones et des marchés régulateurs n'avait pas d'autre but. Le prix des grains sur le marché d'Odessa justifiait en apparence ces craintes, car il se maintenait entre 8 et 10 francs l'hectolitre, et on s'imaginait que, si les portes venaient à s'ouvrir en tout temps, des masses de grains s'écrouleraient sur nos marchés de manière à y maintenir les prix au même niveau. On ne songeait pas qu'à ce prix les producteurs russes ne pouvaient en fournir que de faibles quantités, et que si la demande venait à s'accroître, il s'ensuivrait sur les lieux de production une hausse infaillible; on songeait encore moins que les frais de transport, soit de l'intérieur de la Russie au port d'embarquement, soit du port d'embarquement dans nos propres ports, s'accroîtraient dans une proportion considérable avec les quantités à transporter; on oubliait enfin que, dans des pays presque sauvages comme la Russie méridionale, la culture des céréales ne pouvait s'étendre sans une addition lente et coûteuse de bras et de capitaux : l'imagination effaçait les distances, les difficultés de la culture, l'embarras des transports, et on ne trouvait pas de remparts assez hauts pour se défendre contre une invasion qui semblait imminente et formidable.

Depuis 1840 environ, les prix ont commencé à subir à Odessa une hausse graduelle qui a dissipé peu à peu ces terreurs; de 10 francs l'hectolitre, on a vu les grains monter dans ce port à 12, 14, 16, 18, 20 francs et même au-delà. La réforme des *corn laws* en Angleterre, en ouvrant un immense débouché, a donné à ces prix un caractère de continuité qui les a rapprochés des nôtres. Voici, par exemple, quel a été le prix moyen du blé à Odessa et en France depuis cinq ans :

	France.		Odessa.		Différence.	
1856.....	30 fr.	75 cent.	22 fr.	58 cent.	8 fr.	17 cent.
1857.....	24	37	19	53	4	84
1858.....	16	75	14	78	1	97
1859.....	16	74	14	50	2	24
1860.....	20	41	17	25	3	16

Nous empruntons ces chiffres à l'excellent exposé des motifs qui accompagne le nouveau projet de loi. Pour en bien apprécier la portée, il faut ajouter aux prix d'Odessa 3 francs au moins pour représenter les frais de tout genre jusqu'à Marseille, et un autre

supplément de 2 francs pour la différence de qualité entre les blés russes et les nôtres. On trouvera alors que, dans les années de cherté, comme 1856 et 1857, les prix des blés d'Odessa, rendus à Marseille, s'équilibrent à peu près avec les prix français, et que, dans les années de bon marché, comme 1858 et 1859, ils s'élèvent plus haut. La conséquence est facile à tirer, c'est qu'il faut que les prix français dépassent 25 francs pour qu'il y ait profit à nous apporter avec quelque abondance des blés d'Odessa, même en supposant l'entrée de ces grains franche de droits, et dans ce cas nous en avons besoin pour atténuer le déficit de notre production.

L'expérience a mis en lumière un autre fait qui n'a pas moins d'importance, c'est que, même quand le blé dépasse en France 30 francs l'hectolitre, comme en 1856, il ne peut nous en arriver d'Odessa ou d'ailleurs qu'une quantité limitée. En 1856, l'importation des blés était complétement libre et franche de droits depuis trois ans, le commerce était garanti contre la possibilité d'un retour subit des anciens droits par la suppression de la loi sur l'échelle mobile, et malgré nos efforts pour chercher du blé de tous côtés, malgré le prix excessif que nous en donnions, il n'est entré en tout que 9 millions d'hectolitres de tous grains et de toutes provenances. Quand les prix ont redescendu, l'importation s'est limitée d'elle-même, quoique l'échelle mobile fût toujours suspendue. En 1858 et 1859, elle n'a plus été que de 2 millions de quintaux métriques de tous grains. L'introduction de ces 2 millions de quintaux aurait été elle-même impossible, si les blés étrangers avaient dû entrer en concurrence avec nos blés du centre et de l'est; mais ils arrivent à Marseille, c'est-à-dire sur le point où le prix des grains excède habituellement de beaucoup la moyenne des prix à l'intérieur, la production du blé dans la vallée du Rhône ne suffisant pas à nourrir ses habitans.

Ainsi un *minimum* de 2 millions d'hectolitres en temps de bas prix, c'est-à-dire l'approvisionnement de la ville de Marseille et de ses environs, et un *maximum* de 9 millions d'hectolitres en temps d'extrême cherté, voilà les limites de l'importation possible, telles que les ont révélées six années d'une complète liberté d'introduction. Le froment proprement dit y entre environ pour les deux tiers; les autres grains, comme le seigle, l'orge, le maïs, l'avoine, le sarrasin, font le reste. Il y a loin de là à ces avalanches qu'on disait prêtes à fondre sur nous. Qu'est-ce qu'un pareil appoint pour un pays qui produit 200 millions d'hectolitres de tous grains par an? Les alarmistes, forcés de se rendre quant au présent, se réfugient dans les éventualités de l'avenir, à quoi il est facile de répondre que, si l'avenir amenait un danger sérieux, on aurait toujours les

moyens d'y parer. A nouveaux maux, nouveaux remèdes. Cette réponse n'est pas la seule, et il y a bien d'autres raisons de se rassurer. L'Angleterre, qui a un déficit annuel de 30 millions d'hectolitres, ne cesse de puiser à pleines mains dans les réservoirs de céréales du monde entier; c'est elle qui fait et qui fera les prix sur les marchés d'approvisionnement, tant que la production ne dépassera pas le niveau de ses besoins, et pour que la production en vienne là, si elle y arrive, il faudra beaucoup de temps.

On nous disait autrefois que les producteurs russes pouvaient donner indéfiniment leur blé à 8 francs l'hectolitre, parce qu'ils avaient pour cultiver des serfs qui ne leur coûtaient rien; on nous dit aujourd'hui qu'ils vont produire à meilleur marché parce qu'ils auront des ouvriers libres. On nous affirmait que les blés de l'intérieur pouvaient arriver sans frais à Odessa, parce qu'on les transportait avec des bœufs qu'on vendait en arrivant, et on dit aujourd'hui que les transports vont devenir plus économiques parce qu'on va remplacer les charrettes à bœufs par des chemins de fer. Ces deux assertions contradictoires se réfutent l'une par l'autre. Avant que le réseau des chemins de fer russes puisse transporter de grandes masses de grains, il faut au moins un siècle. Les distances sont immenses dans ce pays-là, et les populations bien clair-semées. Nos compagnies de chemins de fer prétendent que, dans une moitié de la France au moins, les recettes ne suffisent pas à payer les frais d'établissement et d'entretien des lignes ferrées; que faut-il penser de régions désertes où tout manque à la fois? On vante beaucoup et avec raison la fertilité des fameux pays de terre noire; mais ces pays sont loin de la côte, et nous savons par notre propre expérience que le moindre trajet par terre a bientôt grevé le blé de frais énormes, même par les lignes de fer. Cette fertilité même dont on parle tant a ses bornes; le blé rend en moyenne *trois fois* la semence dans les régions les plus favorisées, tant la culture y est défectueuse, et l'exemple de nos départemens les plus arriérés nous apprend combien les progrès de la culture soulèvent de difficultés. Quel plus grand enseignement que l'Algérie! Là aussi, disait-on, on pouvait produire du blé à volonté, et après trente ans d'efforts et de sacrifices sans limites, on n'est pas beaucoup plus avancé que le premier jour.

En même temps qu'une connaissance plus approfondie des faits dissipait le fantôme d'une importation imaginaire, d'autres faits démontraient la certitude d'une exportation très effective. Ce n'est pas là une hypothèse, une prévision, mais une réalité.

Dans les trois ans qui viennent de s'écouler, la suspension de l'échelle mobile n'a porté que sur l'importation, tout l'appareil des

droits contre l'exportation n'a cessé de fonctionner, et malgré cet obstacle légal la sortie de nos grains a pris des proportions considérables. Pendant que l'importation n'atteignait en 1858 et 1859 que 2 millions de quintaux, l'exportation montait en 1858 à 5 millions de quintaux et en 1859 à 8 millions. En 1860, les prix s'étant relevés chez nous, le jeu de l'échelle mobile est devenu très actif, et malgré des droits prohibitifs qui montent contre l'exportation jusqu'à 12 francs l'hectolitre, l'exportation a encore atteint 5 millions de quintaux. On ne peut pas estimer à moins de 300 millions de francs l'excédant de l'exportation sur l'importation pendant ces trois ans, soit cent millions en moyenne par an qui sont entrés dans la poche de nos producteurs. Il est en outre à remarquer que le tiers au moins de cette immense exportation se fait en farines, c'est-à-dire qu'au profit agricole vient se joindre un profit industriel, et que les issues, si précieuses pour la nourriture du bétail, restent en France sans diminuer le bénéfice en argent. Voilà la nouvelle face de la question qui, apparue tout à coup au milieu du débat, a fait réfléchir sérieusement les partisans les plus prononcés du régime restrictif. On s'est demandé si, en sacrifiant la liberté d'exportation pour entraver la liberté d'importation, les agriculteurs français n'avaient pas fait un métier de dupes et délaissé l'avantage positif pour courir après la chimère.

Une étude plus attentive de la production et de la consommation n'a pas tardé alors à montrer la véritable situation des choses. La France agricole peut être partagée en deux moitiés égales, l'une au nord, l'autre au midi; la moitié septentrionale produit déjà et surtout peut produire fort au-delà de sa consommation; la moitié méridionale reste au contraire un peu au-dessous de ses besoins. Le transport des grains du nord au midi entraîne des frais qui ne profitent ni aux producteurs ni aux consommateurs, tandis que, par un heureux hasard, la partie de la France qui manque de grains se trouve à portée des pays qui peuvent lui en vendre, et la partie qui en a trop à portée de ceux qui peuvent lui en acheter. De là l'existence simultanée d'un double courant commercial, un courant d'importation dans le midi, un courant d'exportation dans le nord, et comme les besoins de ceux qui nous achètent sont plus grands que les produits de ceux qui nous vendent, le courant d'exportation est beaucoup plus fort que le courant d'importation; une entrée moyenne annuelle de 2 millions de quintaux métriques de grains par la côte de la Méditerranée, une sortie moyenne annuelle de 8 à 10 millions de quintaux métriques par la côte de l'Océan, tel paraît être le mouvement naturel de notre commerce livré à lui-même. Poser ainsi la question, n'est-ce pas la résoudre?

L'intérêt des consommateurs peut paraître lésé par cet excédant régulier d'exportation, en réalité il ne l'est point. Ce que le consommateur doit désirer surtout, c'est d'être préservé contre la disette, et, de tous les moyens de prévenir les disettes, le plus sûr est d'avoir en temps ordinaire un excédant de production qui puisse refluer à l'intérieur pour parer au déficit des mauvaises années. C'est ce qui arrive en ce moment même. Si l'exportation n'avait pas en 1859 atteint 8 millions de quintaux métriques, les prix seraient aujourd'hui plus élevés à cause de la mauvaise récolte de 1860. L'exportation, en se réduisant, a comblé une partie du déficit. L'importation des grains étrangers, étant d'ailleurs libre, peut s'élever graduellement à mesure que les prix montent, sans attendre, comme autrefois, le permission de l'échelle mobile, et la crise se trouve ainsi prévenue autant que possible à son origine.

On a cru longtemps que la différence entre une bonne et une mauvaise récolte dans un grand pays comme la France, qui renferme plusieurs climats, ne pouvait pas excéder un dixième de la production totale. On sait maintenant que la différence peut être bien plus forte. Dans les documens annexés à l'enquête du conseil d'état, la statistique officielle évalue à 63 millions d'hectolitres de froment la récolte de la France en 1853, et à 110 millions d'hectolitres la même récolte en 1857. En déduisant de part et d'autre 13 millions d'hectolitres pour les semences, on arrive à une quantité disponible pour la consommation de 50 millions d'hectolitres en 1853 et de 97 en 1857; la différence est presque du simple au double pour deux années bien rapprochées l'une de l'autre. Il se peut que ces chiffres ne soient pas mathématiquement exacts, il en résulte toujours que l'écart entre les deux extrêmes peut être énorme. Il est peu de cultivateurs qui n'aient eu à constater, dans leur propre pratique, des différences encore plus fortes. Cette inégalité rend plus sensible l'avantage d'une production normale supérieure aux besoins et d'un grand commerce organisé. Pour que le consommateur paie son blé moins cher en temps de disette, il faut qu'il le paie un peu plus cher en temps d'abondance. On est déjà parvenu, par la liberté du commerce des grains à l'intérieur et par l'ouverture de nombreuses voies de communications, à rendre les disettes moins fréquentes et moins meurtrières; on arrivera, par une nouvelle extension du marché, à les atténuer encore.

Tout annonce donc que le nouveau projet de loi ne rencontrera pas dans les chambres, même indépendamment de toute pression politique, l'opposition qu'il y aurait soulevée naguère. Il y a des temps où les questions arrivent à leur maturité sous toutes les formes de gouvernement. Sir Robert Peel a bien pu faire voter en Angle-

terre l'abolition des *corn laws*, quoique la question se présentât tout autrement que chez nous. Pour les Anglais, il ne s'agissait point d'un excédant à écouler, mais d'un déficit permanent à combler, leur nombreuse population industrielle ayant rendu insuffisante leur production agricole, si parfaite qu'elle soit, et la nécessité d'un approvisionnement étranger frappait tellement tous les yeux, qu'une majorité composée de propriétaires fonciers n'a pas hésité à s'y résigner. La même adhésion se produirait d'autant plus chez nous, même en plein gouvernement parlementaire, qu'au lieu de demander un sacrifice à nos producteurs, on leur offre un bénéfice. La liberté de commerce, qui fait baisser les prix moyens en Angleterre, doit les faire monter en France, puisque les deux pays vont se trouver en communication constante, et que les prix sont habituellement plus élevés sur le marché anglais que sur le nôtre.

Un seul reproche peut être adressé au projet de loi, il arrive dans un moment peu opportun. Supprimer toute entrave à l'exportation, quand le blé est en France à 23 francs et en Angleterre à 26, c'est rompre bien résolûment avec les préjugés. Dans les discussions antérieures sur l'échelle mobile, les partisans de ce système nous répondaient toujours que, si la loi était révisée, la liberté d'importation deviendrait une vérité, mais que la liberté d'exportation ne serait jamais qu'un leurre. « Quand le blé sera cher, disait-on, le gouvernement ne manquera pas de prohiber l'exportation, et nous aurons à subir la concurrence des blés étrangers sans pouvoir écouler librement les nôtres. » Or c'est au moment où, suivant nos adversaires, le gouvernement ne pourrait pas maintenir la liberté de sortie, si elle existait, qu'il propose de l'établir, quand elle n'existe pas. Il est impossible de faire une réponse plus significative. Allons-nous maintenant entendre de nouveau les vieilles déclamations contre les accapareurs? Allons-nous remonter par la parole aux bons temps de la convention, où l'on prétendait imposer un *maximum* de prix, et où l'on prohibait l'exportation des grains *sous peine de mort?* Il faut espérer que non. Si rien n'est plus facile que ce genre d'opposition, rien n'est plus creux. On peut obtenir un moment par là une fausse popularité, mais ce n'est pas en flattant les erreurs du peuple qu'on travaille véritablement à son bien. Même en admettant, ce qui n'est pas sûr, que le premier effet de la loi détermine un surcroît de hausse, il ne faut pas regarder au présent, mais à l'avenir, et des circonstances transitoires doivent disparaître pour le législateur devant les besoins permanens du pays.

Seulement, puisque le gouvernement prenait si bien son parti, il aurait pu, ce semble, aller jusqu'au bout et s'interdire à tout jamais le droit arbitraire de prohiber l'exportation. Ce droit résulte du pa-

ragraphe 3 de l'article 34 de la loi du 17 décembre 1814, ainsi conçu : « Des ordonnances du roi pourront provisoirement et en cas d'urgence permettre ou suspendre l'exportation des produits du sol, » à la condition de soumettre la question aux chambres dans leur plus prochaine session. On a fait un grand usage depuis quelque temps de cette loi de 1814; il serait à propos d'examiner si, dans l'intérêt même du gouvernement, on ne ferait pas bien de l'abroger. Il s'est écoulé près d'un demi-siècle depuis 1814; toutes les circonstances économiques ont changé, les lois elles-mêmes se sont modifiées, et ce qui pouvait avoir sa raison d'être au moment où commençait un ordre nouveau peut n'avoir plus aujourd'hui que des inconvéniens. En présentant le projet de loi, le gouvernement manifeste la ferme intention de sortir de ce régime des décrets dont se plaignent si hautement l'agriculture et l'industrie. La loi de 1814 maintient sous main ce qu'il propose tout haut d'abolir. Tout au moins devrait-on définir l'urgence, pour ne pas laisser planer sur le commerce des céréales, comme sur tout autre, un arbitraire absolu. Il n'y a pas de pire condition pour le commerce que l'incertitude du régime légal, et jamais on n'en a eu plus de preuves que depuis un an.

Deux autres dispositions du projet peuvent donner lieu à des observations. La première porte sur le droit fixe à l'entrée, qui n'est que de 50 centimes par quintal métrique de blé. Ce droit devrait, selon nous, être au moins doublé, pour représenter la part de contribution du blé étranger aux frais généraux de notre organisation nationale. Depuis la lettre impériale du 5 janvier 1860, le gouvernement fait une guerre à mort aux droits de douanes; 100 millions de recettes annuelles ont ainsi disparu du budget. Ce serait un bien, si 100 millions de dépenses avaient disparu en même temps; mais comme les dépenses ne font que s'accroître au lieu de diminuer, ces 100 millions, et bien d'autres encore, n'ont fait que changer de forme. Ce que paient en moins les produits étrangers, les produits français doivent le payer en sus. Nous ne comprenons pas, quoique partisans très déclarés de la liberté commerciale, cette faveur accordée aux produits étrangers aux dépens des nôtres. Qu'on efface jusqu'aux dernières traces du système protecteur, rien de mieux; mais il est bon de maintenir les perceptions fiscales qui ont pour but de répartir uniformément le fardeau de l'impôt. Décharger les douanes pour charger à l'intérieur les contributions, c'est sortir de la justice et de l'égalité, c'est faire de la protection à rebours.

En même temps qu'on réduit à 50 centimes le droit d'entrée sur le froment et le méteil, on affranchit de tous droits le seigle, le maïs,

l'orge, le sarrasin et l'avoine. Cette disposition n'a en soi que peu d'importance, car il entre bien peu de ces grains. On avait cru que l'Amérique, qui produit d'immenses quantités de maïs, pourrait nous en envoyer beaucoup; elle ne nous en envoie pas par la raison fort simple qu'elle en a besoin pour sa consommation, et que le prix du maïs à New-York est habituellement aussi élevé qu'en France. Il n'y a donc ici aucun intérêt de protection. Il nous paraît seulement contraire aux principes d'une bonne administration fiscale de laisser introduire en France une denrée quelconque sans payer de droits. Nous ne comprenons pas davantage pourquoi on ne soumet pas la sortie des blés à un droit de balance; les blés seront pesés à la sortie dans tous les cas, et la règle économique veut qu'ils paient les frais de cette formalité. Si le droit d'entrée sur le froment était porté à 1 franc par quintal métrique, le droit sur les autres grains à 50 centimes, et le droit de balance pour l'exportation à 25 centimes, on arriverait, suivant toute apparence, à une perception de 4 millions par an sur les céréales, ce qui n'est pas à dédaigner quand les dépenses de l'état excèdent de beaucoup ses recettes.

Il se fait en ce moment en Belgique une tentative de propagande pour obtenir la suppression, non-seulement des droits protecteurs, mais même des droits fiscaux, à l'entrée des marchandises étrangères. Il se peut que la Belgique ait en effet les moyens de réaliser cette économie, comme elle a déjà obtenu celle des octrois. La véritable question est dans la proportion des recettes aux dépenses publiques. Si les recettes donnent un excédant, on peut l'employer à alléger les douanes, surtout en Belgique, où l'exiguïté du territoire national fait attacher une importance particulière à l'extension du commerce extérieur. C'est en disposant d'un excédant analogue qu'on a déjà pu se débarrasser des octrois, sans les remplacer par un impôt nouveau. En France, où les dépenses publiques ont excédé les recettes de plus de deux milliards depuis six ans, rien de pareil ne se peut et ne se pourra de longtemps. Au lieu de diminuer les impôts, il faut songer à les accroître. On ne fait pas impunément la guerre en Crimée, en Italie, en Chine, en Cochinchine; on ne dépense pas impunément un milliard par an pour tenir son armée et sa flotte sur le pied de guerre, même quand on ne tire pas le canon. Plus heureuse dans sa médiocrité, la Belgique n'a pas eu les mêmes charges; elle peut recueillir les fruits de la paix. Quant à nous, toute réduction apparente d'impôt ne peut être qu'un mensonge, puisqu'il faut retrouver d'une main au-delà de ce qu'on abandonne de l'autre. Quand même la réduction des dépenses publiques au-dessous des recettes donnerait les moyens de diminuer réellement les impôts, il est douteux qu'on dût commencer par les douanes; le double dé-

cime de guerre qui pèse encore sur la plupart des perceptions devrait probablement passer le premier, et on pourrait citer bien d'autres exemples.

Les exemptions édictées par le projet de loi ne s'appliquent qu'aux céréales importées par navires français ou par terre. Le projet conserve des droits différentiels sur les importations par navires étrangers. Quelques personnes ont blâmé cette disposition, comme contraire à l'intention générale de la loi. Nous croyons, nous aussi, que la prétendue protection dont jouit notre navigation est une chimère, et que si jamais la question s'examine de près, cette dernière illusion s'évanouira comme tant d'autres; mais il semble impossible de soulever incidemment une question si grave, qui intéresse ou paraît intéresser toutes la population maritime. C'est bien assez pour une fois de régler la question des céréales sans la compliquer de difficultés étrangères. Le régime de notre navigation sera certainement examiné quelque jour, avec le temps et l'attention qu'il mérite, et on verra alors s'il convient ou non de maintenir les surtaxes de pavillon; pour le moment, il paraît sage de réserver la question. Les grains, comme les vins, forment une partie importante du fret de nos navires; avant de rien faire qui semble les en priver, il faut y regarder à deux fois.

Il n'en est pas tout à fait de même de la distinction du projet de loi entre les provenances des pays d'Europe et des pays hors d'Europe. Ici le pavillon national n'est pas en jeu, et on peut apprécier en elles-mêmes ces vieilles divisions et subdivisions qui encombrent inutilement les tarifs de douanes. Qu'importe que les denrées alimentaires viennent d'Europe ou d'ailleurs, dès l'instant que nous en avons besoin? Qu'importe qu'elles soient ou non du cru du pays d'où nous les tirons? Les blés d'Égypte et d'Amérique peuvent avoir leur utilité dans un moment donné pour combler un déficit, et en temps ordinaire nos producteurs sont suffisamment défendus par la mauvaise qualité des uns et le prix élevé des autres. Il résulte des documens annexés à l'exposé des motifs que le blé est aussi cher ou même plus cher à New-York qu'en France; en 1858, 1859 et 1860, quand les prix étaient chez nous de 16 fr. 75, 16 fr. 74 et 20 fr. 41, ils montaient à New-York à 17 fr. 06, 21 fr. 98 et 21 fr. 10. En Amérique pas plus qu'en Russie, le blé ne pousse tout seul et ne se transporte sans frais.

Telles sont les quelques réserves que nous inspire le projet de loi. Nous ne les avons présentées que par acquit de conscience, car les considérations secondaires disparaissent devant le grand fait qui domine tout, la proclamation de l'entière liberté du commerce en fait de denrées alimentaires, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tant

à l'exportation qu'à l'importation. Voilà plus de cent ans que les premiers économistes français ont commencé à réclamer cette liberté. Un siècle de prédication, ce n'est pas trop pour faire triompher une idée juste, quand elle a contre elle les apparences et les habitudes. Les mânes de Quesnay et de Turgot ont dû en tressaillir dans leur tombe. Que d'obstacles n'a pas rencontrés cette grande entreprise depuis la fameuse *guerre des farines* de 1775! « Comment! écrivait alors Voltaire avec sa fine ironie, voilà un édit qui, malgré les préjugés les plus sacrés, permet à tout Périgourdin de vendre et d'acheter du blé en Auvergne, et tout Champenois peut manger du pain avec du blé de Picardie! Un procureur fiscal s'est mis à prouver que rien n'est plus dangereux que de se nourrir comme on veut. Nous fûmes tout étonnés de voir douze ou quinze mille paysans qui couraient comme des fous en hurlant : *Les blés! les marchés! les marchés! les blés!* Nous remarquâmes qu'ils s'arrêtaient à chaque moulin, qu'ils le démolissaient en un moment, et qu'ils jetaient blé, farine et son dans la rivière. J'entendis un petit homme qui, avec une voix de Stentor, leur criait : *Saccageons tout, mes amis; détruisons toutes les farines, pour avoir de quoi manger!* »

Puis sont venues les absurdes lois de la révolution et de l'empire, puis enfin le mécanisme longtemps vanté et aujourd'hui vermoulu de l'échelle mobile. La vérité s'est fait jour malgré tout, et nous la voyons sur le point de triompher. La liberté d'exportation, ce principe véritablement protecteur de l'agriculture, et par conséquent de l'alimentation nationale, peut seule soulever encore quelque résistance. C'est l'intérêt et le devoir de notre public agricole de se réunir pour la défendre. L'exportation, même gênée par l'échelle mobile, a porté depuis trois ans un puissant secours à l'agriculture, que tant de circonstances contraires ont accablée. Elle seule a contribué à ramener quelques capitaux vers le sol, pendant que tant d'autres causes conspiraient à les en détourner. Puisque la population nationale ne s'accroît presque plus, qu'on permette au moins au débouché étranger de fournir l'appoint que ne donne plus le débouché intérieur. Si jamais la prospérité nationale, reprenant son cours, rend à la population son ancien essor, les nouveaux consommateurs trouveront un supplément de céréales tout préparé par les profits de l'exportation, et notre pays, qui est déjà le plus grand producteur de froment du monde, aura pu faire quelques progrès agricoles qui seraient impossibles sans cette condition.

L. DE LAVERGNE.

LA

LITTÉRATURE NOUVELLE

DES CARACTÈRES DU NOUVEAU ROMAN.

I. *Pierrot et Caïn*, par M. Henri Rivière. — II. *Contes fantastiques*, par Erckmann-Chatrian.

Je ne voudrais pas me faire accuser de pessimisme, et laisser croire que je suis aveugle aux qualités qui recommandent l'époque actuelle. Elle n'est pas plus déshéritée que les époques antérieures, et si l'on comptait bien, on trouverait qu'elle présente, — en menue monnaie il est vrai, — une somme de talent égale à celle de ses devancières. L'imagination n'est pas éteinte, ni le don de sentir paralysé chez nos jeunes contemporains. Nous comprenons certainement plus de choses que n'en comprenaient nos pères, nous sentons plus finement peut-être qu'ils ne sentaient, et on peut dire hardiment qu'il y a plus d'idées en France aujourd'hui qu'il n'y en a jamais eu. Les nouvelles générations contemporaines sont peut-être les plus curieuses, les plus ardentes à pénétrer et à connaître, même les plus âpres au vrai, qui aient vécu, et leur curiosité ne court pas risque de s'égarer comme celle de leurs prédécesseurs, tant elle est bien munie d'instrumens précis et de méthodes certaines. La sympathie intellectuelle s'est singulièrement élargie, et il n'y a plus aujourd'hui d'idée qui ait à craindre la barbare inhospitalité des âges précédens. Le même individu qui autrefois logeait et nourrissait à grand'peine une ou deux idées au foyer de son esprit en possède aujourd'hui un nombre infini de toute forme et de tout genre : politiques,

littéraires, religieuses, philosophiques. Aux idées nées et nourries sur le sol national viennent se joindre toutes leurs sœurs étrangères; elles affluent d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, sûres de trouver parmi nous un accueil sympathique, si elles ont seulement un atome d'originalité qui les recommande à notre attention, ou la plus légère nuance de beauté qui les recommande à notre amour. Le monde moral est fermé à un moins grand nombre d'hommes qu'autrefois : ce n'est pas que les portes en soient déjà toutes grandes ouvertes pour les foules, mais elles sont plus souvent entre-bâillées, et plus d'un a pu se glisser ainsi furtivement en visiteur et contempler de ses propres yeux ce qu'il ne lui était donné autrefois de connaître que par les récits plus ou moins exacts ou intéressés des grandes intelligences qui habitaient seules ce monde merveilleux. Les mêmes hommes qui autrefois ne connaissaient qu'une seule province du monde moral (les élus même de l'intelligence n'en connaissaient bien souvent qu'une seule) en connaissent aujourd'hui presque toutes les régions, et ceux qui n'auraient eu en partage que des reflets et des images d'idées, qui n'auraient été admis à contempler la vérité qu'à travers les verres colorés de leurs préjugés et de leurs ignorances, ont pu la contempler en elle-même et en faire leur propriété. Ce sont là certes de grands avantages à porter à l'actif de notre temps; mais cette médaille a son revers. Les idées, en se multipliant, ont perdu une grande partie de leur puissance. Autrefois elles étaient les épouses légitimes de l'esprit qui les recevait et les adoptait; aujourd'hui elles ne sont plus que des visiteuses et des hôtes de passage. Depuis que nous avons plus de sympathie pour un plus grand nombre d'idées, nous avons plus de peine à fixer notre choix et à dévouer notre amour à quelques-unes d'entre elles. Nous n'avons plus avec elles que des rapports de sociabilité ou de caprice qui nous donnent un plaisir d'un instant ou nous laissent sceptiques et défians; nous perdons sans regret celles que nous avons aimées, et même nous revoyons sans plaisir celles qui nous ont charmés autrefois. Le catalogue de don Juan est devenu une vérité dans le monde moral, *tre mille e tre;* bienheureux sommes-nous quand nous ne sommes pas atteints par le même châtiment qui atteignit le séducteur, et quand la statue du commandeur, apparaissant sous la forme du glacial scepticisme, ne vient pas nous prendre par la main pour nous conduire aux abîmes du dégoût, du désespoir et du néant! Voilà le prix dont nous payons cette facilité d'intelligence, cette sympathie morale et cette multiplicité d'idées dont nous pouvons être fiers à bon droit.

Si nous avons beaucoup acquis, nous avons donc, en revanche, beaucoup perdu. Il y a des sphères entières de l'activité humaine où cette balance de profits et de pertes est tout à fait inégale et

penche décidément du côté des pertes. Certaines activités de l'esprit humain peuvent gagner à cette facilité d'intelligence, mais l'art y perd. La nouvelle génération compte d'habiles et pénétrans critiques, des chercheurs de vérités ingénieux, des *dilettanti* d'une finesse inouie et d'un bon goût qu'on n'avait jamais connu auparavant en France, où le bon goût a toujours eu cependant ses droits de cité, c'est-à-dire d'un bon goût à la fois subtil, large et sûr, capable de sentir les beautés simples des poèmes barbares et les délicatesses les plus compliquées des littératures civilisées; mais elle n'a ni un grand romancier, ni un grand écrivain dramatique, ni un véritable poète. L'esprit d'invention, qui est encore très vif, semble se réserver tout entier pour les sciences et l'exploration du monde physique. Notre littérature d'imagination depuis dix ans est peut-être une des plus pauvres que la France ait encore connues, et fait douloureusement contraste avec celle de la génération qui nous a précédés, et qui, encore aujourd'hui, soutient le mieux dans cet ordre de productions l'honneur du génie français. Aujourd'hui comme sous la restauration et sous le gouvernement de 1830, MM. de Lamartine et Victor Hugo sont les plus grands poètes de la France; aujourd'hui comme il y a vingt ans, Mme Sand est le plus grand romancier français. Prenez les œuvres les plus remarquables de la littérature d'imagination pendant ces dernières années, et vous verrez qu'à très peu d'exceptions près, elles sont toutes signées de noms appartenant à une autre génération que celle qui s'élève. L'imagination des jeunes contemporains a une tournure analytique, critique; elle manque d'intensité et de cette puissance de concentration qui fait seule les grands artistes. Elle est trop nerveuse, trop impressionnable, trop susceptible pour être féconde. Cette imagination qui vibre au moindre souffle, en laquelle les sensations les plus fugitives trouvent un écho, ne peut cependant parvenir à tirer une mélodie de tous ces souffles errans, ni une conception poétique harmonieusement ordonnée de toutes ces sensations accumulées. Elle est passive et résonne passivement sous le coup des émotions qui la frappent; elle rend exactement la note de l'émotion qu'elle a ressentie, mais elle n'est pas maîtresse de sa propre musique, et ne sait ni lui commander ni la régler. Nos sensations sont trop rapides, trop vives, trop fréquemment renouvelées, pour avoir le temps de se transformer en passions et de s'emparer puissamment de notre cœur; elles sont trop contradictoires pour ne pas se détruire les unes par les autres, et se déposséder en se succédant. Nos idées sont trop multipliées pour laisser d'elles autre chose qu'une empreinte légère sur l'âme. Nous comprenons tout à la condition de ne rien créer; voilà notre faiblesse et notre infirmité. Notre fébrilité d'imagination n'est pas favorable à l'éclosion des œuvres de l'art,

qui procède beaucoup comme la nature, par la lenteur, le loisir, par la concentration de toutes les forces et de toutes les énergies de l'être sur un germe qu'il s'agit d'échauffer et de faire épanouir. Une graine est jetée dans la solitude, et aussitôt toutes les forces naturelles voisines se réunissent et se concentrent sur cet atome infinitésimal : les lourdes pluies l'enfoncent dans le sol, la terre l'échauffe de sa chaleur et le nourrit de ses sucs, la neige et les herbes le protégent contre le froid, et enfin un chêne ou un hêtre sort un jour de cet atome égaré. Le même phénomène se passe chez l'artiste ou le poète : toutes les forces morales et physiques, sensations, idées, sentimens, se réunissent en lui pour aider à l'épanouissement des germes de beauté qu'il a reçus, toutes sont subordonnées à ce rôle; mais si au lieu de se concentrer pour concourir à cette œuvre d'incubation et de gestation morales, elles se succèdent isolément, elles n'engendrent pas la beauté, et passent sur l'âme en la laissant heureuse de voluptés divines, mais stériles. L'âme ainsi touchée aura vécu et compris la vie, elle ne l'aura pas créée. Et voilà pourquoi, dans des conditions en apparence plus favorables que celles qu'ont jamais connues nos devanciers, avec notre susceptibilité d'imagination, notre multiplicité d'idées, notre puissance passive de sentir, nous ne créons pas : il nous manque la force de concentration, la passion dominante qui fond au foyer de son ardeur tous les élémens apportés dans l'âme, et qui les fait tous concourir à l'accomplissement de son œuvre. C'est ainsi que de nos qualités mêmes naissent nos misères, et que de notre richesse d'idées naît notre indigence littéraire.

Ce n'est pas la seule cause de notre décadence; il y en a une plus générale, plus fatale encore, et qu'on ne peut reprocher à aucun de nos contemporains : c'est l'atmosphère morale que nous traversons forcément, bon gré, mal gré, et à laquelle il faut nous résigner, absolument comme on se résigne à une année pluvieuse ou à un été trop orageux. Il n'est pas toujours juste de reprocher aux auteurs contemporains la décadence littéraire qui frappe tous les yeux; ils pourraient souvent répondre qu'il serait beaucoup plus sensé d'adresser à la Providence les plaintes et les reproches dont on les accable, car enfin ils ne sont coupables, à prendre les choses au pire, que d'être de mauvais ou de médiocres auteurs; mais ce n'est pas leur faute si notre époque manque d'hommes de génie. Si nous n'avons ni un Corneille ni un Molière, il ne faut pas s'en prendre à tel dramaturge et à tel vaudevilliste; vraiment ils n'y peuvent rien. Cependant on crie à la décadence dès qu'on prononce leur nom, comme s'ils étaient coupables de l'avoir créée. Cette puissante manière de raisonner rappelle tout à fait l'aimable logique des popula-

tions du moyen âge : « Puisque la croisade est manquée et que nous ne pouvons combattre les infidèles, égorgeons tous les Juifs; puisque la disette nous décime, égorgeons tous les sorciers ! » Il en est à peu près de même des cris d'anathème que nous poussons contre de pauvres gens qui sont aussi innocens que les Juifs du moyen âge des crimes dont on les accuse. Il y a d'ailleurs je ne sais quoi de superstitieux dans cette logique qui nous porte à attribuer à des agens personnels la responsabilité de phénomènes qui sont dus à des causes naturelles, indépendantes de toute volonté individuelle. La stérilité littéraire existe, c'est un fait trop certain ; mais on cesserait d'en faire peser la responsabilité sur les écrivains contemporains, si l'on avait bien voulu réfléchir à ce fait : que la littérature d'imagination est une fleur extrêmement rare, et qui s'épanouit à des intervalles très irréguliers. Il ne faudrait pas en effet que notre affliction nous portât à croire que notre époque est une exception à une loi générale; elle partage au contraire le sort commun à presque toutes les époques. Ce sont les périodes littéraires brillantes qui sont l'exception, et les périodes littéraires médiocres qui sont la loi générale et ordinaire. Dans le monde de l'esprit comme dans le monde social, l'opulence n'est que transitoire et exceptionnelle; la médiocrité est la condition permanente et universelle. Une des plus grandes erreurs que l'on puisse commettre, c'est de considérer la littérature, et spécialement la littérature d'imagination, comme existant par elle-même, comme possédant en elle-même son principe de vie, comme maîtresse de précipiter ou de ralentir à son gré le cours de son existence, de choisir ses sujets, ses thèmes favoris d'inspiration, ainsi qu'un homme choisit ses amis, ses habits, ses logemens. Il n'y a rien de plus faux. La littérature d'imagination n'existe pas par elle-même et n'est pas maîtresse de ses destinées, elle n'a pas en un mot une personnalité tranchée, comme la religion, la politique, la philosophie, la science, qui existent par elles-mêmes et ont en elles-mêmes leur principe et leur but. Elle n'est qu'un produit, un résultat, un composé. Elle est formée par le concours de toutes les énergies humaines, et révèle, selon la forme qu'elle a revêtue, soit l'harmonie existant entre ces énergies, soit leurs désaccords et leur hostilité, soit encore la prédominance de l'une de ces énergies sur toutes les autres; mais si l'on suppose que ces énergies se retirent d'elle, elle cessera d'exister, ou traînera une existence stérile, parce qu'elle aura perdu sa raison d'être. Que peut être en effet une littérature lorsqu'elle a perdu les secours que lui donnaient la religion, la politique ou la philosophie, qui peuvent exister sans elle, mais dont elle ne saurait se passer?

Il faut donc, pour qu'une grande littérature d'imagination se produise, un concours de circonstances qui se rencontre assez rarement;

il faut par exemple que les forces de la vie aient été soulevées chez un peuple, et que l'âme de toute une génération ait tressailli jusque dans ses profondeurs, sous le coup de quelque grande doctrine ou de quelque grande émotion. Alors l'âme, élevée pour ainsi dire hors d'elle-même par cette commotion anomale qu'elle est provoquée à raconter, trouve des accens extraordinaires, car elle est dans une condition que l'on peut appeler *musicale*, et la poésie devient en conséquence le langage naturel de la condition d'existence qu'elle subit; tout autre langage serait excentrique et contraire à la nature. D'autres fois cette littérature est l'expression et le résumé de toute la civilisation d'un long passé, et non plus, comme dans le cas précédent, le cri mélodieux d'une génération particulière ou l'expression d'une certaine période de la vie nationale. Pareille à la fleur légendaire qui ne s'épanouit que tous les siècles, on voit cette plante éblouissante sortir du sol lorsque les énergies silencieusement actives d'innombrables générations ont accompli leur sourd labeur. Mille agens ont travaillé à sa formation, mille élémens sont entrés dans sa composition, et cependant nul œil n'a rien surpris de ce travail latent. Voici les deux cas dans lesquels les littératures d'imagination peuvent se produire; mais, dans l'un et l'autre cas, leur existence est toujours aussi courte qu'elle est brillante. Dans le premier cas, elles ne survivent pas aux passions qui leur ont donné naissance, et s'éteignent presque en même temps que les générations dont elles ont exprimé la vie; dans le second, elles passent comme passent toutes les choses qui, devant leur existence à une combinaison d'élémens divers et contraires, sont réductibles par la mort à ces élémens. Comptez combien sont rares chez les divers peuples les époques qui ont eu une littérature d'imagination, et combien rapide a été la vie de cette littérature! L'Espagne de Philippe II à la mort de Philippe III, l'Angleterre pendant le règne d'Élisabeth, la France sous Louis XIV ont eu des littératures d'imagination. En dehors de ces époques privilégiées, il peut y avoir des individualités brillantes et même des talens de premier ordre; mais il n'y a plus de ces ensembles majestueux qui imposent l'admiration : il y a des mélodies isolées, mais il n'y a plus de symphonie générale. Or nous ne sommes dans aucune de ces deux conditions. La littérature ne peut exprimer notre existence passée, car nous n'avons pas vécu, et nous sommes à peine nés d'hier. La France est un vieux pays, mais la société française moderne est très jeune; elle date de soixante-dix ans à peine. Quand nos enfans auront marché sur nos traces pendant un assez grand nombre de siècles, quand ils auront accumulé, dans le cours du temps, assez de crimes et d'actes d'héroïsme, assez de lâchetés et de vertus, quand ils auront versé des larmes par torrens et arrosé la terre d'une assez grande abondance de sang, alors cette fleur si rare

naîtra de tous ces sucs nourriciers, et l'on verra paraître un cortége de rapsodes qui raconteront quelle fut la colère d'un Achille qui n'est pas encore né, ou de quelles terreurs fut saisi un Macbeth qui nous est inconnu, lorsqu'il vit apparaître en face de lui l'ombre de sa victime. Et d'autre part, si nous assistons à de grands événemens, ces événemens n'ont pas le privilége d'imprimer à notre âme l'ébranlement qui pourrait la faire vibrer. Blasés que nous sommes par l'habitude des ruines, nous voyons d'un œil sec s'écrouler les pouvoirs antiques qui ont abrité tant de générations. Nous sommes loin déjà du jour où le premier coup fut porté à l'édifice du passé; alors, dans la douleur de la première surprise et du premier déchirement, l'âme humaine laissa échapper un concert mélancolique de plaintes et de sanglots vraiment digne des ruines qu'elle célébrait et des combats qui se livraient en elle-même. Le monde entier a entendu ce concert des voix gémissantes de Werther, de René et de Childe-Harold. C'est la dernière fois que l'âme humaine ait éprouvé une grande secousse, et c'est la dernière fois aussi que la grande poésie ait élevé sa voix et qu'on ait eu une littérature d'imagination digne de ce nom.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui croient à la résurrection prochaine de la littérature d'imagination, et qui se figurent qu'ils la ressusciteront en criant contre la décadence, comme les nègres s'imaginent, pendant les éclipses, qu'ils feront fuir le monstre qui vient manger la lune par des bruits de tam-tam et de cymbales. Nous croyons à la décadence et nous la constatons avec regret; mais nous n'attribuons à nos cris aucun pouvoir magique. Nous savons d'avance ce qu'il nous sera donné de découvrir du haut de notre tour d'observation : quelques *fantasias* brillantes d'un cavalier aventureux, l'arrivée d'un voyageur intéressant, abondant en souvenirs curieux, la halte pittoresque d'une troupe de *zingari*; mais, moins heureux que le veilleur du poète grec, il ne nous sera probablement pas donné de signaler le retour des rois qui auront pris Ilion. Nous pourrons voir apparaître des individualités isolées, mais aucun de ces cortéges imposans comme en voient défiler les époques privilégiées. Nous croyons donc à une sorte de fatalité naturelle et nécessaire, et nous sommes en conséquence fort porté à l'indulgence pour nos contemporains, que nous ne songeons pas à accuser d'une décadence à laquelle ils ne peuvent remédier.

Qui voudrait croire cependant au premier abord à notre disette littéraire en voyant l'abondante pâture que les imprimeries parisiennes fournissent chaque jour à l'esprit public? Ce ne sont pas les livres qui manquent; ce qui nous manque, ce sont les livres que nous puissions distinguer et sur lesquels nous puissions appeler l'attention de nos lecteurs, ce sont les occasions de sympathie et de justice. Au milieu de cette abondance de livres, nous sommes

comme un promeneur au milieu d'une foule compacte, entouré de visages insignifians et de physionomies ingrates; c'est à peine si de loin en loin nous surprenons une physionomie que nous puissions désigner à notre voisin, et qui se recommande par quelque expression originale. Et encore ne sommes-nous pas bien sûr que notre voisin comprenne toujours l'appel que nous faisons à sa curiosité, et qu'il soit d'accord avec nous sur l'intérêt que nous inspire telle ou telle physionomie, tant les traits sont d'ordinaire peu accusés, tant l'originalité est peu saisissante! Nous avons toujours peur qu'il ne nous réponde grossièrement : « Vous moquez-vous de moi? et en quoi ce visage mérite-t-il d'attirer mon attention? » Ou bien : « Pensez-vous que j'aie un goût si prononcé pour l'entomologie littéraire que je puisse perdre mon temps à l'étude d'infusoires microscopiques, qu'on ne peut surprendre à l'œil nu? Attendez au moins que vos protégés se soient élevés d'un degré dans l'échelle des êtres, et qu'ils soient promus à la dignité de zoophytes; alors je consentirai à m'occuper d'eux, et je pourrai peut-être prendre plaisir à contempler un instant leurs formes excentriques et leurs couleurs chatoyantes. » Bien souvent le critique n'aurait rien à répondre à de tels discours, et voilà pourquoi nous nous hasardons si rarement à faire descendre le lecteur dans ces régions obscures, où la vie n'est pas apparente; nous gardons pour nous seuls les fatigues de ces voyages d'exploration, et nous ne lui rapportons que les madrépores et les coquillages, qu'il peut prendre plaisir à regarder sans le secours du microscope.

La littérature romanesque est, de toutes les branches de la littérature de notre temps, celle dont la production est la plus abondante, et c'est peut-être celle où afflue encore tout ce qui reste chez nous de séve vraiment créatrice. Le roman, nous l'avons dit bien des fois déjà, est la forme littéraire la mieux appropriée à la peinture de nos mœurs; nous ne saurions donc nous étonner et de la faveur dont il jouit et de la fécondité dont il fait preuve. Et cependant nous ne pouvons nous empêcher de nous poser cette question : Pourquoi une telle abondance, et à quoi bon tant de romans? Voici cinquante volumes qui se sont accumulés sur notre table de travail depuis six mois, et ce chiffre est certainement bien loin d'être le chiffre exact de la production romanesque française pendant ce court laps de temps! Il est impossible qu'entre le mois d'octobre 1860 et le mois d'avril 1861, il se soit rencontré cinquante personnes qui aient éprouvé un besoin irrésistible d'exprimer leur pensée sous la forme du roman, ou qui n'eussent pu s'accommoder d'aucun autre genre littéraire. Il serait déjà fort extraordinaire de rencontrer en six mois cinquante personnes qui eussent réellement quelque chose d'intéressant et de nouveau à dire sous quelque forme

que ce soit; mais qu'il y ait eu cinquante personnes qui toutes aient eu quelque chose à dire précisément sous cette forme, voilà qui est beaucoup plus extraordinaire encore. Si ces cinquante personnes ont choisi le roman, parce qu'elles ont senti qu'il y avait une corrélation intime et nécessaire entre leur expérience et cette forme de littérature, alors il faut admettre qu'autant de romanciers nous sont nés, car on est romancier comme on est poète ou dramaturge, non par choix arbitraire, mais par fatalité de caractère, de nature, d'âme et d'expérience. Un esprit incomplet, mais plein d'éclairs, Coleridge, remarquait après Goethe qu'il y avait dans l'âme des pensées et des sentimens qui naissaient *rhythmiquement*, dont la musique était l'expression naturelle, qui étaient condamnés à s'exprimer sous cette forme ou à ne pas s'exprimer du tout. Ces sentimens et ces pensées n'étaient pas poétiques et musicaux parce que le poète les avait rendus tels; ils étaient par *essence* musique et poésie, comme l'air est sonore et comme l'eau est liquide. Il en est de même non-seulement de toutes nos pensées et de tous nos sentimens, mais encore de toutes nos observations et de toutes nos expériences. Quelques-unes se présentent sous une forme philosophique et didactique, ce sont celles qui sont tout à fait désintéressées, et où notre âme n'est que spectatrice; d'autres se présentent sous une forme romanesque, ce sont celles où notre être s'est trouvé engagé, où il s'est mêlé à la réalité extérieure; d'autres enfin affectent une allure de dilettantisme et de flânerie voluptueuse. Il est impossible que des expériences de nature si variée s'accommodent toutes également bien d'une seule et même forme littéraire. Pourquoi donc alors, je le demande encore, tant d'écrivains semblent-ils se donner le mot pour choisir cette forme de préférence à toute autre? Hélas! ce n'est pas même chez eux, je le crains, un choix arbitraire, né d'une fausse délibération, c'est une affaire de mode et d'imitation.

Il y a toujours en France un genre littéraire qui est plus en faveur à une époque donnée que tous les autres, qui s'attribue tyranniquement la primauté, et qui dit volontiers ce que l'église dit d'elle-même : « Hors de moi, point de salut! » Alors il se produit un fait bizarre : tous ceux qui aspirent à la gloire littéraire se croient tenus de sacrifier à cette idole, sans se demander si l'idole représente bien un véritable dieu, si le talent et la nature de leur esprit les entraînent vers elle, et en un mot s'ils ont foi en elle. Ne pas sacrifier à cette idole, ce serait se proclamer indigne et se déclarer damné de gaieté de cœur, c'est-à-dire reconnaître qu'on n'appartient pas aux élus de l'intelligence, car avec l'avénement de telle ou telle forme littéraire arrive l'opinion qu'elle est la seule et vraie forme de littérature, et qu'en dehors d'elle il n'y a que des hommes sans génie, — pour tout dire, des impuissans. Jadis le sonnet régna, et

pendant toute la durée de son règne, nul ne fut réputé bel esprit, s'il n'avait fait preuve de mauvais goût et de futilité en sacrifiant à cette forme difficile et un peu bizarre de poésie. Avoir fait un sonnet était un brevet de génie, et tous naturellement s'efforçaient d'obtenir ce brevet. A ce propos, remarquez combien l'esprit humain, surtout l'esprit humain *français*, a de ressources pour obéir à un mot d'ordre donné, de souplesse et d'aptitude pour l'imitation : tout devint facilement matière à sonnet, dès qu'il fut une fois admis que le sonnet était par excellence le genre préféré des beaux esprits. On mit en sonnets les pensées didactiques et sévères qui auraient demandé à être exposées sous la forme de l'épître, les sentimens expansifs qui auraient demandé à se dérouler dans le désordre de l'ode ou dans les flots de l'élégie : un fait d'histoire naturelle, un compliment à un général vainqueur, un placet à un souverain, une anecdote. Benserade ne faisait qu'exprimer sous une forme exagérée la folie passagère de ses contemporains, lorsqu'il se proposait de mettre en sonnets l'histoire de France tout entière. Plus tard, lorsque le sonnet eut succombé avec Oronte sous les boutades d'Alceste, la faveur se porta sur la tragédie, mise en honneur par deux hommes de génie, et pendant un siècle et demi le fléau tragique sévit sans discontinuer un seul jour. C'est à peine si les horreurs réelles de cette grande tragédie historique appelée révolution française parurent l'arrêter un instant; il recommença une nouvelle carrière dès que les esprits eurent quelque liberté, et nul ne sait combien de temps il eût sévi, s'il n'eût été enfin emporté par l'orage providentiel du romantisme, vers l'an 1829. Les générations s'étaient succédé en se transmettant la crainte religieuse de ce fléau et les formules par lesquelles on célébrait son culte, sans qu'une seule voix se fût élevée pour protester (1). Il était admis qu'on n'était pas un écrivain sérieux si on n'avait pas fait une tragédie, c'était le genre qui donnait le renom et la gloire. Vainement vous appeliez-vous Lesage et aviez-vous fait *Gil Blas*; vous étiez regardé comme un écrivain d'un ordre inférieur, fait pour la classe moyenne des lettrés. Vous vous étiez condamné vous-même, exclu vous-même des hautes castes littéraires par le choix du genre bas et trivial appelé roman. Vous étiez jugé non sur le talent que vous aviez montré, non sur les trésors d'expérience et de sagesse que vous aviez dépensés, mais sur le genre que vous aviez choisi, sur l'étiquette et l'étoffe du sac

(1) Il faut noter cependant quelques tentatives isolées, celles de Diderot et de l'excentrique Mercier par exemple; mais Diderot fut heureux d'avoir pour le protéger sa qualité d'encyclopédiste et de philosophe, et Mercier fut heureux également d'être garanti par sa réputation d'excentrique. Un homme de génie qui aurait eu leur audace sans avoir les antécédens philosophiques de Diderot ou la notoriété excentrique de Mercier aurait été infailliblement écrasé.

où vous aviez présenté vos trésors. Vous vous appeliez Prévost, et vous pouviez vous vanter d'avoir écrit une histoire éternelle comme le cœur humain : vous étiez placé bien au-dessous de l'auteur de quelque *Manlius* ou de quelque *Catilina*, œuvres pompeuses comme le faux et ennuyeuses comme le radotage. De nos jours, la mode a changé encore une fois, et le roman, mis en honneur et élevé par quelques écrivains à des hauteurs qu'il n'avait jamais connues, a remplacé la tragédie, comme autrefois la tragédie avait remplacé le sonnet. Chacun fait aujourd'hui son roman, comme au siècle dernier chacun faisait sa tragédie, non parce qu'il a quelque chose d'intéressant et de particulier à dire sous cette forme, quelque chose qu'il lui serait impossible de dire autrement, mais parce qu'il est en quelque sorte admis qu'un roman est un brevet de talent qui donne droit à tous les honneurs de la popularité. Voilà, soyez-en sûrs, la raison véritable de cette abondance de récits romanesques qui nous encombrent. Que la vogue change, que la faveur se porte sur un autre genre, et les romans deviendront aussi rares que sont devenues rares les tragédies. Et la vogue changera, soyez-en persuadés. Sur quel genre se portera-t-elle? On ne sait, peut-être sur la critique ethnographique. D'ici à quelques années, nul ne sera plus un homme de talent à moins d'avoir signé une dissertation plus ou moins oiseuse sur les *Aryas* et les *Sémites*. On peut remarquer déjà bien des signes avant-coureurs de cette révolution prochaine, dont M. Renan sera l'auteur innocent, comme George Sand et Balzac ont été les auteurs de la révolution qui a inauguré le règne du roman, et Corneille et Racine de la révolution qui a inauguré le règne de la tragédie.

A notre avis, cette vogue est désastreuse pour le goût public, plus désastreuse peut-être que ne le fut jamais le règne de la tragédie. Certes nous avons prouvé plus d'une fois ici même que nous n'avons pour la hiérarchie des genres aucun respect superstitieux. Nous croyons et nous ne nous sommes jamais lassé de soutenir que les écrivains doivent être classés, non d'après le genre qu'ils ont adopté, mais d'après le degré d'excellence des œuvres qu'ils ont produites, à quelque genre que ces œuvres appartiennent. Nous préférerons toujours une batterie de cuisine peinte avec la perfection hollandaise à un médiocre tableau de sainteté. Il n'y a pas à hésiter entre une œuvre parfaite appartenant à un genre réputé trivial et une œuvre défectueuse appartenant à un genre réputé noble; celui qui aura signé la première de ces œuvres sera un grand artiste, celui qui aura signé la seconde ne sera qu'un esprit stérile. Il nous faut cependant faire une réserve. Une batterie de cuisine n'est supérieure à une figure de saint qu'autant qu'elle l'emporte en perfection; mais si les deux peintures sont aussi médiocres l'une que l'autre, il conviendra

de donner la préférence à celle qui appartient au genre le plus élevé. Un bon roman est supérieur assurément à une mauvaise tragédie, mais entre un mauvais roman et une mauvaise tragédie nous n'hésiterons jamais. Un mauvais roman n'est qu'une platitude basse et souvent pernicieuse. Une mauvaise tragédie est au moins une platitude emphatique, visant à la grandeur et à l'éclat; elle a ce mérite relatif de forcer ceux qui la composent à se guinder, à se tourmenter, à faire effort pour s'élever : aussi peut-on dire que la tragédie est une bonne école de tenue morale. La composition d'une tragédie est un exercice de gymnastique intellectuelle plus sain que le roman, et c'est pourquoi nous regrettons quelquefois, en voyant les ravages opérés par le genre à la mode, le temps où le public croyait aux *Guèbres* et aux *Atrides*.

Cependant, tant qu'il y aura une littérature d'imagination telle quelle, notre devoir est de la surveiller et d'en tirer à notre profit personnel et au profit du lecteur le meilleur parti possible. Eh bien! la tâche n'est pas aussi facile qu'on le croirait. Le triage, si l'on veut conduire cette opération avec justice, offre des difficultés presque insurmontables. En effet, presque toutes les productions romanesques qui se succèdent depuis quelques années offrent à peu près également les mêmes défauts et les mêmes qualités; aucune ne tranche sur les autres par un caractère marqué, et c'est à peine si on ose choisir entre elles. Comme il n'y a pas de raisons décisives de parler de celle-ci plutôt que de celle-là, le critique se trouve placé dans cette alternative embarrassante de parler de toutes ou de ne parler d'aucune. Les œuvres secondaires ou même médiocres de notre époque se distinguent des œuvres secondaires et médiocres des époques précédentes par un genre de mérite qui rend l'injustice très difficile à leur égard; elles sont défendues contre leur médiocrité par des qualités sérieuses qui font hésiter le jugement. Dénuées de beauté, de puissance et souvent même de charme, elles ne sont pas dénuées d'intérêt et de vérité, en sorte que si on a laissé fléchir en soi cette sévérité critique qui demande avant tout aux œuvres d'art d'être les expressions les plus larges possibles de la beauté et de la vie, on se sent touché de compassion devant ces créations incomplètes qui n'embrassent aucun ordre de pensées et de sentimens dans leur ensemble, mais qui présentent des observations de détail avec une vérité souvent saisissante. Ce qui manque avant tout à nos jeunes écrivains d'imagination, c'est, ainsi que nous l'avons dit, la faculté qui fait seule les grands artistes, la concentration, l'intensité, et, pourquoi ne pas hasarder ce mot pédantesque? la faculté synthétique. Ils ne savent pas voir largement et féconder par la réflexion ce qu'ils ont réussi à voir. On dirait que la plupart d'entre eux, et cette supposition n'est souvent que trop près de la vérité, n'ont au-

cune idée générale de la vie, et que leur esprit, comme un œil malade qui ne peut embrasser un paysage dans son ensemble, ne peut voir le monde que successivement et détail par détail. Néanmoins ils ne manquent ni de finesse d'analyse ni d'exactitude. Quand leur attention se fixe sur un objet, quel qu'il soit, même le plus infime, ils le voient bien et le décrivent avec précision; mais cet objet leur a fait perdre complétement de vue les autres objets environnans, si bien que, séparé de son milieu ambiant, il apparaît inerte, décoloré, éteint; l'isolement lui fait perdre la plus grande partie de sa grâce et de son charme, et même lui enlève sa raison d'être. Il était vrai tant qu'il n'était pas séparé de son milieu naturel; isolé, on ne le comprend plus qu'avec difficulté, et il faut un certain effort de réflexion pour ne pas le déclarer faux. Il était vivant tout à l'heure, lorsque l'auteur a fixé sur lui son attention, et voilà que maintenant il est terne comme une bruyère arrachée du sol ou morne comme un oiseau enfermé sous la cloche de la machine pneumatique. Le critique, devant de telles productions, se sent donc fort embarrassé : comment parler avec éloges d'un livre qui n'a pour tout mérite que de contenir un seul et unique détail de l'existence, un détail souvent infime, et qui n'aurait toute sa valeur que dans une large peinture qui le remettrait à son rang naturel, et fixerait sa place dans l'ordre de faits auquel il appartient? Et d'un autre côté cependant la précision, l'exactitude avec lesquelles ce détail est présenté le font souvent hésiter.

Notre nouvelle littérature romanesque est à la fois empirique et expérimentale, et par ces deux épithètes nous résumons à la fois ses défauts et ses qualités. Elle est empirique, car ses productions ne relèvent d'aucun principe supérieur et tenu pour certain, d'aucune donnée générale, d'aucun système, d'aucune *foi sociale*. Elle marche au hasard, sans but fixé d'avance, sans itinéraire, et ses découvertes sont filles de l'occasion et de l'imprévu. Le vaste champ de la vie semble ne plus exciter sa curiosité. Comme un promeneur qui parcourt pour la centième fois une campagne trop connue, et dont l'œil, que ne peuvent plus satisfaire des beautés trop longtemps contemplées, se fixe avec complaisance sur un trou de taupe creusé de la veille, sur une fourmilière de formation récente, cette littérature s'arrête devant mille particularités qui n'ont aucune importance par elles-mêmes, mais qui ont au moins le charme de la nouveauté. Elle est expérimentale par les mêmes raisons qui la font empirique. N'ayant de parti-pris sur rien, ni de conception première, nos jeunes romanciers attachent sur les détails qui les frappent une attention qu'ils ne leur auraient jamais accordée, s'ils étaient dirigés par un principe moral ou un parti-pris décidé sur la vie. Grâce à cette absence de grande préoccupation morale, philosophique ou

religieuse, chaque fait, quelle qu'en soit la valeur, est étudié d'une manière plus désintéressée, avec une froide curiosité, en lui-même et pour lui-même. Un jeune écrivain qui vient de débuter dans les lettres par un roman que distinguent des qualités plus sérieuses qu'on n'en rencontre d'ordinaire dans les œuvres de début a posé la question assez nettement dans une préface qui serait excellente, si elle était réduite de moitié et émondée de certaines confidences malencontreuses. « Ce qu'il nous faut, dit-il, c'est la vérité, mais la vérité neuve et profonde. C'est l'étude intime et réelle de l'âme humaine et de la vie humaine. Ce n'est plus la passion ni l'émotion, c'est l'analyse de la passion et de l'émotion. Voilà ce que réclame notre insatiable avidité de connaître et de savoir. » C'est là en effet le but qu'il faudrait atteindre, et que cherche notre littérature nouvelle lorsqu'elle est moins empirique qu'expérimentale : malheureusement l'empirisme domine; ils sont rares, les jeunes romanciers qui se rendent un compte exact de ce qu'ils cherchent, dont les analyses et les expériences sont autre chose que des tâtonnemens obscurs, et qui sont guidés par d'autres méthodes que le hasard.

Quoi qu'il en soit, ce qui domine dans notre littérature d'imagination comme dans la critique moderne, comme dans la science et l'histoire, c'est l'amour du fait, de la réalité, de l'expérience. Ainsi, en y regardant bien, on voit que toutes les facultés de l'esprit se répondent les unes aux autres dans une époque donnée, et que toutes les aptitudes contraires en apparence d'une même génération s'accordent pour chercher le même but. Une idée s'est emparée puissamment du cerveau des générations nouvelles : c'est que tous les systèmes sont faux, parce qu'ils sont arbitraires, et qu'ils ont enseigné désormais à l'humanité tout ce qu'ils pouvaient lui enseigner. Nous ne devons attendre la vérité d'aucun d'eux, car ils ne nous donneront jamais dans le présent et dans l'avenir que ce qu'ils nous ont donné dans le passé, c'est-à-dire la part de vérité qui est entrée en eux et qui en fait pour ainsi dire la substance. Le seul moyen que nous ayons désormais de connaître la vérité, c'est de la chercher dans les choses elles-mêmes, de soumettre les choses à l'analyse pour connaître les élémens dont elles sont formées. Nous devons procéder scientifiquement dans le monde moral comme dans le monde physique, et bannir les conceptions arbitraires construites *à priori* par les fantaisies de notre esprit, comme le grand Bacon chassa au XVIe siècle de la science les idoles de la caverne et les idoles du Forum. Longtemps on a pris dans les sciences les mots pour les choses; il faudrait savoir si nous n'obéissons pas à la même erreur dans le monde moral, si les querelles scolastiques ne continuent pas parmi nous sous d'autres noms. Au lieu de faire découler la réalité de nos conceptions *à priori*, il serait plus sage

peut-être de faire découler nos conceptions de la réalité. Ayons donc une logique expérimentale, remplaçons notre métaphysique par une physique de l'esprit, notre morale par une chimie analytique. Je ne juge pas ces prétentions de notre génération nouvelle, je me contente de les exposer. Le roman contemporain, quelque indigent qu'il soit, donne, comme il le peut, sa note dans ce concert dont la critique moderne est le chef d'orchestre. Lui aussi, il cherche à sa manière à ne relever que de l'expérience; il exclut les données purement imaginatives comme étant arbitraires; il proscrit la passion comme exagérant les objets et les représentant sous de fausses couleurs; il ne veut amener l'émotion que par l'accumulation minutieuse des détails et des faits. Aussi a-t-il, en dépit de ses allures frivoles, je ne sais quel caractère scientifique. On dirait souvent les notes d'un élève en chirurgie ou le compte-rendu d'un cours de clinique; d'autres fois il ressemble à une expérience chimique manquée, à un tâtonnement de laboratoire. Un art nouveau sortira-t-il jamais de ces tâtonnemens? Sans doute l'expérience ne sera pas perdue, mais je doute parfois qu'elle profite à l'art et à la littérature. Nous arriverons à mieux connaître la réalité, mais arriverons-nous à mieux la sentir que nos devanciers? L'important dans les arts n'est pas de comprendre scientifiquement la réalité, de compter les élémens dont elle se compose; l'important, c'est de la sentir poétiquement. Le poète et le romancier ne doivent pas et ne peuvent pas connaître la réalité de la même manière que le critique ou le moraliste, et ne peuvent se servir des mêmes instrumens. L'analyse, le scalpel, le microscope, sont les instrumens du critique, dont le but n'est pas de créer la beauté et la vie, mais d'en surprendre les secrets; la passion, l'amour, l'intuition, sont les moyens par lesquels le poète et le romancier, dont le but est de créer la beauté, peuvent saisir et pénétrer la réalité sans la flétrir ni la dissoudre. Avec les méthodes qu'ont adoptées nos jeunes écrivains, ils pourront nous donner une réalité physiologique, chimique, mais non pas une réalité poétique et vivante, la seule dont l'artiste ait raison de se préoccuper.

La réalité est une grande chose en poésie et en littérature, la plus grande peut-être, et la manière dont elle doit être sentie, saisie et reproduite, est certainement la première des préoccupations de tout véritable artiste. C'est une question trop importante pour être traitée incidemment; bornons-nous à noter en passant ce détail, qui pourra servir à quiconque voudra faire un traité *ex professo* sur la matière. Il y a chez nos jeunes contemporains une préoccupation de la réalité plus grande que chez leurs devanciers; mais cette préoccupation, excellente en elle-même, les égare et leur fait choisir les méthodes opposées à celles dont l'artiste doit se servir : elle dégé-

nère en manie d'exactitude, et arrive froidement à enfanter une réalité morte, comme celle de la table de dissection ou du laboratoire de chimie, tandis que la réalité devrait être vivante et poétique comme la plante qui s'ouvre au soleil ou l'être humain saisi par la passion. Nos jeunes contemporains sont très curieux de la réalité, ils ne l'aiment pas assez; si leur curiosité était mélangée d'un peu d'amour, leurs œuvres n'y perdraient rien en exactitude, et elles y gagneraient en poésie et en beauté.

Je voudrais vérifier quelques-unes des observations précédentes par des exemples choisis parmi les productions les plus récentes de la littérature contemporaine, et je voudrais en même temps que ces exemples eussent assez d'intérêt et de mérite littéraire pour que le lecteur pût faire connaissance avec eux, s'il lui en prend envie. Après quelque hésitation, je me suis décidé pour les romans qui reposent sur des données excentriques, et qui rentrent dans le domaine du genre fantastique. Ce sont les meilleurs que j'aie pu rencontrer dans mes dernières lectures, ceux aussi qui me permettront de vérifier le plus aisément mes observations. Le roman fantastique est un genre dans lequel la réalité joue un rôle considérable, où elle joue même le seul rôle, quoiqu'il ait en apparence des prétentions toutes contraires. Hoffmann, le maître du genre, était un réaliste dans la bonne et juste acception du mot, et le dernier poète qui ait manié le fantastique en maître, l'Américain Edgar Poë, est un pur matérialiste, en dépit de ses affectations métaphysiques et de son jargon sentimental.

Tous les élémens dont se compose le genre fantastique sont matériels, corporels, physiques; il n'y en a pas un, pris isolément, qui soit spirituel et moral. Les impressions fantastiques naissent de la tyrannie du corps et des agens matériels sur l'âme, de la coïncidence de certaines circonstances extérieures que l'imagination n'a pas coutume d'associer; mais chacune de ces circonstances est naturelle et chacun de ces agens peut être décrit scientifiquement. Le même spectacle qui nous paraît mystérieux parce qu'il nous surprend à l'improviste nous laisserait froids et nous paraîtrait le plus naturel du monde, si nous avions vu jour par jour ces circonstances, ces agens se produire isolément d'abord, puis se rapprocher, s'appeler et se combiner enfin. Tous ces élémens, comme on le voit, sont parfaitement réels, ils n'ont par eux-mêmes aucune poésie mystérieuse, et cependant, réunis et associés, ils prennent une âme magique, qui exerce sur nous un pouvoir occulte. Ceci étant posé, nous pouvons facilement établir la différence qui sépare dans le cas présent la réalité scientifique de la réalité poétique et vivante, et décider laquelle des deux l'artiste doit choisir. Cette réalité est-elle dans chacun de ces élémens pris isolément, ou bien dans l'âme qui

naît de leur association? C'est l'âme des choses que l'artiste devra saisir, s'il veut en exprimer la réalité poétique. Cette âme, il la détruira infailliblement, si, par un amour méritoire, mais mal inspiré, du vrai, il veut se rendre exactement compte de chacun des détails et de chacune des circonstances qui ont contribué à sa formation.

Je pense, en écrivant ces lignes, à deux petites nouvelles intitulées *Pierrot* et *Caïn*, composant un même volume, qui, parmi les livres signés d'un nouveau nom, est assurément un des plus remarquables qui aient paru dans ces dernières années. Ces deux récits appartiennent au genre fantastique, et sont pris néanmoins dans la réalité la plus crue et la plus étroite. En les écrivant, l'auteur, M. Henri Rivière, s'est proposé le double but d'être à la fois émouvant comme le mystère et vrai comme la science la plus stricte. Il a réussi jusqu'à un certain point, et le sujet de *Pierrot* en particulier a été traité avec une vigueur et une fermeté froide qui sont remarquables. Cependant il a composé plutôt deux mémoires physiologiques sur la folie et les effets physiques du remords que deux contes fantastiques. Il règne dans ces nouvelles, surtout dans la première, une terreur réelle, et pourtant l'impression qu'éprouve le lecteur est une impression pénible plutôt qu'une impression d'effroi. Le mystère n'existe nulle part, et la curiosité qu'éveille le récit n'est pas cette poétique curiosité de surprise et d'étonnement qui saisit l'imagination par l'attrait de l'inconnu, mais cette curiosité froide, attentive, progressivement satisfaite, qu'éprouve l'esprit à voir se dérouler un enchaînement de conséquences scientifiquement prévues, dont on connaît avec précision les causes premières. Chaque circonstance nous est expliquée à mesure qu'elle se présente, chaque secret de l'âme élucidé; l'auteur nous fait compter anneau par anneau toute la chaîne des faits. Le récit contient à peu près la même poésie que contiendrait le rapport d'un médecin ou d'un juge d'instruction qui seraient doués de certaines facultés d'artiste. L'intérêt poétique de l'œuvre est absorbé par l'intérêt scientifique qu'elle éveille.

La donnée du conte est très dramatique. Un jeune officier de marine, Servieux, s'est retiré à la campagne, afin d'y étudier dans la solitude et la retraite le type funambulesque de Pierrot, pour lequel il s'est senti naître à l'improviste une sorte d'affection morbide et dépravée. Un soir qu'il assistait à une représentation des Funambules, il lui a semblé qu'on n'avait pas compris jusqu'à lui le type de Pierrot, et il a trouvé une explication nouvelle, pleine de profondeur immorale, de ce personnage perfide, malicieux et discret. Pierrot, s'est-il dit, est la personnification du génie du mal; il fait le mal non par intérêt, par cupidité, par conviction, mais pour le mal lui-même, et sans poursuivre d'autre but. Ce n'est pas même par choix et dé-

pravation du libre arbitre qu'il fait le mal; il est condamné à le faire par fatalité d'âme, de nature, de tempérament. Aussi est-il franchement inhumain et loyalement pervers. Priez-le de vous tendre la main, il vous refusera avec sincérité; implorez sa compassion, il vous répondra avec véracité qu'il ne peut vous accorder ce qui lui manque. Avez-vous remarqué que le masque de ce personnage comique est sérieux, austère? Pierrot ne rit jamais. Il est triste et mélancolique, parce qu'il connaît le secret de la destinée qui pèse sur lui, et que, le voulût-il, il ne pourrait pas échapper à l'instinct du meurtre pour lequel il a été créé. La tristesse de Pierrot, c'est l'austère et grande tristesse du Satan de Milton, et peut-être, dans quelques rares momens, cette mélancolie de l'être déchu qui se fond en compassion sur lui-même, mélancolie que Klopstock a symbolisée dans le personnage d'Abaddona. Peu à peu cette conception d'une esthétique dépravée arrive à l'obséder tellement qu'elle devient une idée fixe, et qu'il lui prend le désir irrésistible d'incarner en lui le type de Pierrot. Il entre avec une ardeur si sérieuse et une telle intensité de volonté dans ce rôle, que cette incarnation d'un personnage imaginaire finit par le déposséder de son moi, et qu'il devient lui-même le Pierrot qu'il a rêvé, c'est-à-dire le génie du mal. Lorsqu'il se voit glisser sur cette pente, il essaie de se retenir à quelque chose d'humain, et fait effort pour aimer une pauvre fille, funambule de carrefour, qu'il a ramassée un jour qu'elle pleurait à la porte de sa baraque, et qu'il emmène dans sa maison de campagne pour se faciliter les répétitions du rôle qu'il s'est mis en tête de créer. Cette fille, qu'il fascine d'abord par l'effroi, se détourne bientôt de lui avec aversion, et se prend d'amour pour un pauvre comédien qui n'a point de notions d'esthétique transcendante aussi lugubres, et dont la vulgarité répond à sa vulgarité. Un soir, sur les planches des Funambules, où Servieux s'est engagé pour complaire à sa maîtresse et où il obtient les plus grands succès, Pierrot coupe le cou à son rival. L'incarnation du génie du mal est complète, et la représentation figurée d'une idée incorporelle est devenue une cruelle réalité. Certes voilà une donnée saisissante, qui est aussi loin que possible de la réalité ordinaire, et cependant le récit ne donne aucune impression fantastique, tant l'auteur a détruit d'avance, par ses explications claires et méthodiques, chacune des surprises qu'il pouvait nous causer. L'idée fixe de Servieux ne nous surprend pas du tout, car il a eu soin de nous dire qu'il avait été fou par suite de deux accidens épouvantables qui lui étaient arrivés dans sa carrière de marin. Un maître dans l'art du fantastique se serait bien gardé de nous initier minutieusement aux détails de la vie antérieure de son personnage, et j'imagine qu'un Hoffmann par exemple, après quelques mots sur la tournure d'esprit bizarre de son héros, aurait

débuté par la représentation des Funambules où cette idée fixe fait pour la première fois son apparition, et puis qu'il aurait laissé les conséquences se dérouler sous l'œil du lecteur, d'autant plus incertain sur les destinées de cette idée qu'il n'en connaîtrait pas l'origine; mais dans le récit de M. Rivière nous savons d'où vient cette idée, et par conséquent nous savons où elle va. Ajoutez que tant d'exactitude scientifique détruit non-seulement la poésie du récit, mais sa moralité. Si nous ne connaissions pas la folie de Servieux, nous pourrions tirer du récit de M. Rivière une moralité philosophique vraiment élevée. Il nous avertirait du danger des idées fixes, il nous enseignerait que nous devons nous tenir en garde contre les obsessions intellectuelles, et n'admettre aucune idée dans notre âme sans l'avoir soigneusement interrogée et lui avoir demandé son signalement. Avec la folie de Servieux disparaît sa responsabilité, et avec sa responsabilité la moralité de son histoire. Son idée fixe perd toute sa valeur poétique, car elle n'est plus une cause, elle n'est qu'un résultat particulier d'une cause plus générale. Ce n'est plus elle, c'est la folie qui est le ressort principal du récit.

Je recommande *Pierrot*, non pas à tous les lecteurs indifféremment, mais à ceux dont l'imagination est assez émoussée pour demander le nouveau avant toute autre chose. S'il se trouvait cependant certaines personnes moins altérées de la soif du nouveau, qui eussent la curiosité de lire ce conte, nous croyons de notre devoir de les avertir de la sensation particulière que cette lecture leur donnera. Ce sera quelque chose de comparable à la sensation que fait éprouver une lame de canif entrant dans les chairs vives. J'ai lu, je ne sais où, que certains jeunes seigneurs russes, blasés par la satiété des plaisirs, n'avaient pas reculé devant ce moyen cruel de se procurer une sensation nouvelle; mais de semblables plaisirs n'étant pas du goût de tout le monde, et quelques-uns même pensant qu'ils sont immoraux, nous ne pouvons pas accepter la responsabilité des reproches que certains lecteurs seraient en droit de nous adresser, si nous ne les avertissions d'avance. Déplaisante ou non, cette histoire de *Pierrot* se recommande par des qualités notables de puissance, d'exactitude et de vérité, par cette espèce particulière de force imaginative que les Anglais appellent *power*. Il est donc de notre devoir de signaler *Pierrot* à l'attention du public, bien que nous sachions que cette œuvre ne sera pas goûtée par tout le monde. *Caïn* est une œuvre fort inférieure à *Pierrot*, quoique la donnée en soit plus élevée, plus humaine, moins physiologique. C'est l'histoire des remords causés par un de ces assassinats assez fréquens dans notre XIXe siècle, et qu'on peut appeler, en empruntant le langage du *confiteor*, l'assassinat par *omission*. Un jeune officier de marine a vu son ami tomber dans un gouffre; il n'avait qu'à

étendre la main pour le sauver, et il l'a laissé périr, parce que la mort de son ami lui assurait le commandement de la frégate sur laquelle il servait. De quoi est-il coupable après tout? Il n'a pas assassiné son ami, il l'a laissé périr; sentez-vous la nuance, enfans du XIXe siècle? Mais le châtiment ne se fait pas attendre et se présente sous la forme de l'hallucination. L'erreur de l'écrivain est d'avoir traité physiologiquement une donnée morale, et d'avoir fait porter au corps le châtiment de l'âme. Ce châtiment est à la fois trop grossier et trop léger; l'hallucination et la paralysie amenées par les longues terreurs de l'âme ne sont pas une expiation suffisante, j'ajouterai qu'elles ne sont pas une expiation *vraie* des crimes des âmes nobles et bien douées. La souffrance a des moyens plus subtils et plus sûrs de s'insinuer dans de telles âmes; le châtiment ne se présente pas à heure fixe sous la forme grossière et banale de l'hallucination, en les laissant librement vaquer à leurs affaires le reste du temps : il désenchante la vie tout entière et empoisonne toutes les heures du jour. L'expiation incessante dont parle la Bible, *le feu qui ne s'éteint pas, le ver qui ne meurt pas,* est le seul châtiment digne des criminels d'élite que la nature n'avait pas voués au mal. M. Rivière fait parcourir à son assassin une brillante carrière; il le montre comblé des prospérités de la fortune. C'est le contraire qu'il fallait montrer, car c'est le contraire qui est vrai. Le crime n'eût-il été qu'à l'état de projet, n'eût-il passé sur l'âme que comme une ombre vague, il étendra sa malédiction sur l'existence entière et la vouera au malheur et à l'insuccès. Que M. Rivière lise une petite nouvelle d'Hawthorne intitulée *Roger Malvin's Burial*, il verra la supériorité avec laquelle l'auteur américain a traité cette même donnée morale du remords. Dans cette nouvelle, il n'y a rien de physiologique, tout se passe dans l'âme et découle de l'âme, et cependant comme les effets du remords y sont bien mieux saisis et mieux rendus que dans la nouvelle de M. Rivière!

L'exactitude et le désir d'une précision scientifique détruisent chez M. Rivière la terreur fantastique et ce que nous appelons la réalité poétique. Nous adresserons un reproche analogue à M. Erckmann-Chatrian, auteur de *contes fantastiques* qui ont eu dans ces dernières années un succès qu'ils méritaient en partie. L'auteur (M. Erckmann-Chatrian est-il un seul et même personnage, ou est-il une individualité en deux personnes?) a étudié très sérieusement le genre littéraire qu'il a adopté. On voit qu'il connaît tous les élémens qui entrent dans la composition du fantastique, toutes les combinaisons sous lesquelles il aime à se produire, tous les procédés de prestidigitation par lesquels on l'obtient. M. Erckmann-Chatrian possède de science certaine toutes les parties de son art; il en com-

prend la philosophie et l'esthétique, et il en a la science de main, ce qu'en langage de peintre on appelle le métier. Malheureusement cette connaissance, trop exacte et trop technique, détruit chez le lecteur l'effet fantastique de ses contes. Même dans les plus terribles, la terreur n'est jamais bien forte, parce que le lecteur se rend un compte trop exact des dispositions morales des personnages, et que l'auteur nous prémunit lui-même contre les illusions que nous pourrions éprouver par sa préoccupation de rester étroitement fidèle au genre qu'il a choisi. Il sépare trop son sujet, quel qu'il soit, du milieu ordinaire de la vie, il le circonscrit trop strictement et le fait trop sortir de la nature générale. On croirait voir un sorcier traçant autour de nous à la craie blanche le cercle magique dans lequel il veut nous enfermer. Or le cercle magique n'aura tout son pouvoir sur nous qu'à la condition que nous ne le verrons pas tracer; dans le cas contraire, nous refuserons d'y entrer, et nous nous arrêterons sur le bord, assistant en curieux au spectacle magique auquel nous devions être mêlés. Tel est l'écueil contre lequel a donné M. Erckmann-Chatrian. Il a voulu trop fortement ou plutôt trop étroitement la *vérité fantastique*, la vérité propre à un genre particulier de littérature. L'effet poétique est détruit par cette vérité trop spéciale; nous savons trop que le terrain sur lequel nous marchons est un terrain à part. Aussi ses récits sont-ils plutôt des analyses psychologiques et une esthétique dramatisée du genre fantastique que des contes fantastiques véritables. On voit comment les facultés fonctionnent, lorsque l'âme est placée dans certaines conditions, plutôt que le résultat même de ces fonctions, ce qui poétiquement était l'essentiel.

Nous avons surtout dans ces contes la matière et la substance du fantastique, matière non pas inerte, mais à l'état de fusion, d'essais, d'expériences poétiques. Quelques-unes de ces expériences sont très curieuses; ce ne sont pourtant que des expériences. En général ces contes sont plutôt remarquables par la pensée que par l'exécution; l'exécution est adroite, ingénieuse souvent, mais elle manque de puissance. M. Erckmann-Chatrian ne manque pas d'idées, il en a, et de jolies; mais il semble ignorer l'art de les développer. Qu'il n'entende pas nos paroles dans un mauvais sens et qu'il ne croie pas que nous reprochions à ses contes leur peu d'étendue; le développement d'une idée ne tient pas au nombre de pages qu'il occupe. Les récits de M. Mérimée ne sont pas plus longs d'ordinaire que la plupart des contes de M. Erckmann-Chatrian, et cependant les idées qu'ils contiennent sont entièrement développées, et laissent la curiosité du lecteur complétement satisfaite. Après avoir lu un conte de M. Chatrian, au contraire, on aurait envie de dire à l'auteur : « Eh bien, et après ? Est-ce que nous allons en rester là ? » ou encore : « Votre idée est jolie, il ne vous reste plus qu'à faire le

conte. » Quel beau sujet de récit à la Mérimée, par exemple, que le conte intitulé le *Tisserand de la Steinbach!* Un jeune chasseur aperçoit du haut d'une montagne une troupe de bohémiens qui se sont arrêtés dans la vallée pour prendre leur repas du soir. Une pensée diabolique lui traverse l'esprit. Une pierre qui tomberait au milieu de cette bande y causerait un bel émoi, dit-il. Et, ce disant, il balance du bout de son pied un énorme quartier de roche. La pierre obéit à sa pensée, roule et va tuer une vieille femme pittoresquement accroupie près d'un chaudron. Depuis ce temps, le chasseur n'a plus quitté la vallée, et en expiation de son crime il a renoncé aux lieux hauts qu'il aimait autrefois. L'idée de ce conte est si bien choisie, si peu commune, si intéressante par elle-même, qu'elle sauve le récit sans le secours de l'exécution, qui est très défectueuse, et enlève l'émotion par sa seule puissance. *La lunette d'Hans Schnapps* et *l'Oreille de la chouette* contiennent aussi deux idées originales. Hans Schnapps est un digne apothicaire qui a inventé une lorgnette merveilleuse, laquelle est en même temps une seringue, par laquelle il nettoie les cerveaux des imbéciles de leurs sécrétions malsaines. Vous vous appliquez cette lorgnette au coin de l'œil, et crac vous recevez un clystère philosophique, mystique, poétique, une décoction de Shakspeare, de Descartes ou de Platon, selon la nature de votre indisposition mentale et l'affection particulière qui tourmente votre cerveau. C'est encore un inventeur très amusant et très ingénieux que ce bonhomme, qui a fabriqué un cornet *micro-acoustique* au moyen duquel on perçoit les bruits de l'infiniment petit et les mélodies des atomes, et qui s'est retiré dans une caverne pour faire ses expériences sur la sonorité du monde souterrain. Si nous passions en revue les contes de M. Chatrian. nous trouverions dans presque tous des idées aussi ingénieuses que celles que nous venons d'indiquer, et quelques-unes même vraiment profondes. Telle est par exemple l'idée qui fait le fond d'un récit assez médiocre intitulé : *Une nuit dans les bois*, où l'auteur a décrit les sensations d'un vieil antiquaire obligé de passer la nuit auprès d'une ruine historique qui avait fait bien souvent l'objet de ses préoccupations. Malgré toute sa patience et ses recherches minutieuses, il n'avait jamais pu résoudre certaines énigmes, et voici que lorsque le soleil se lève après une nuit de délire et de violentes sensations, les mystères du passé sont résolus. Qu'est-ce à dire, sinon que rien ne remplace pour l'homme le sentiment et l'expérience de la vie, et que l'érudition elle-même, qui semble avant tout une œuvre de patience et de labeur, n'est vraiment féconde que lorsqu'elle a traversé les régions de la poésie et des émotions poétiques?

Comme on peut le voir par les exemples que nous avons cités, les contes de M. Erckmann-Chatrian reposent presque tous sur des

données psychologiques. On en tirerait facilement une esthétique complète; ils sont reliés les uns aux autres, quel qu'en soit le sujet, par le lien d'une même philosophie. Il y a tout un système au fond des contes de M. Chatrian, le système bien connu au dernier siècle sous le nom de philosophie des sensations, renouvelé selon les méthodes de l'école allemande. C'est cette même philosophie, longtemps tenue pour vulgaire, flétrie même de quolibets odieux et déclarée incapable d'enfanter rien de beau et de grand, le sensualisme pour l'appeler de son nom, que nous avons vue de nos jours s'élever à des hauteurs que peu de philosophies ont atteintes, et se déployer dans l'art, dans la critique, dans l'explication de la nature avec une vigueur et un éclat peu communs. Les victoires remportées par cette philosophie des sensations portent avec elles leur enseignement, et pourront enseigner la modestie à plus d'une philosophie rivale. La morale de cette leçon sera sans doute que, dans la république des esprits comme dans le monde, il ne faut mépriser personne, puisque le plus dédaigné des systèmes, le plus honni, le plus conspué, s'est montré à un jour donné capable de prodiges, et a conquis ses titres de noblesse sur le champ de bataille de la vérité; il a conquis ses *titres de noblesse*, nous insistons à dessein sur ce mot, parce qu'il a eu les deux qualités qui confèrent la noblesse, l'amour et l'admiration. Lui qu'on condamnait depuis sa naissance à la bassesse, à la vulgarité, au monde des sens, il a fait effort pour comprendre, et il s'est mis au niveau de tout ce qu'il y a de grand et de noble mieux que bien des philosophies de meilleur renom. Il est entré avec une admiration respectueuse dans l'intelligence de la religion, de la poésie, de l'art, et il a trouvé pour rendre ses émotions des accens pleins de grandeur. M. Erckmann-Chatrian appartient à cette philosophie des sensations, et si l'on voulait marquer la nuance de la jeune école à laquelle il se rattache, je crois qu'il faudrait indiquer surtout celle qui est représentée par M. Taine. Les *Contes fantastiques* et les *Contes de la Montagne* vous donneront sous une forme dramatisée, si vous savez les lire, les principaux chapitres de cette esthétique. *Les Trois Ames* vous expliqueront la psychologie sur laquelle repose toute cette théorie matérialiste de l'art; *l'Œil invisible*, la force de fascination de l'exemple et la puissance de l'instinct d'imitation; *le Requiem du Corbeau*, l'exaltation de génie à laquelle peut amener une obsession ridicule, et l'origine humble et souvent misérable des grandes œuvres d'art; *l'Esquisse mystérieuse*, la clairvoyance et la vivacité d'intuition que créent chez l'artiste ses préoccupations personnelles; *le Violon du Pendu*, la force d'inspiration qui est contenue dans le malheur et les situations désespérées, etc. Cette esthétique, excellente et vraie dans quelques-unes de ses parties, fait cependant une part beaucoup trop

large aux sensations, et ne tient pas assez compte des forces morales. Avec cette esthétique, on peut expliquer bien des œuvres et bien des hommes, même des plus grands, un Byron par exemple; mais il en est qu'on n'expliquera jamais, ou qu'on n'expliquera qu'imparfaitement, un Shakspeare, un Corneille, un Goethe.

Encore un mot. J'ai reproché à M. Erckmann-Chatrian de ne pas développer ses idées; mais je ne sais vraiment s'il fera bien d'entendre mon reproche. Il ne réussit que dans les esquisses courtes et rapides, les longs récits semblent lui être interdits, si j'en juge par un conte d'une étendue considérable, *Hugues le Loup*, qui remplit presque à lui seul le volume des *Contes de la Montagne*. On dirait une de ces fragiles œuvres de verre, qui s'est brisée en mille fragmens, et en fragmens si petits qu'on ne peut parvenir, même en les réunissant et en les combinant de toutes les façons, à reconstruire la forme de l'objet primitif. C'est un récit composé de détails qui ne se rejoignent pas et ne se répondent pas les uns aux autres, et que l'auteur combine avec une volonté vague et une main incertaine, comme s'il n'était pas bien sûr de son intention. Dans ce récit, la pensée de M. Chatrian est demeurée aussi ténébreuse que ces obscurités de la nature et ces affections héréditaires qu'il a voulu nous expliquer. Je ferai toutefois une exception pour la première œuvre de l'auteur, qui est aussi la plus étendue, *l'Illustre docteur Mattheus*. L'idée en est nette, le plan assez bien conçu; mais l'exécution du récit est bien inférieure à ce qu'elle pouvait être. Tombant dans l'esprit d'un homme de génie, cette idée pouvait contenir le germe d'une grande conception poétique, comme le *Don Quichotte*. C'est le Don Quichotte du XIXe siècle en effet que ce type de l'idéaliste allemand, qui part un beau jour pour réformer la science et prêcher aux hommes la vérité, et qui revient après avoir couru mille périls et sans avoir eu l'occasion de se faire écouter de personne. Les germes de grandes conceptions ne manquent pas dans notre temps, et ce récit en est un exemple; mais ils se perdent ou avortent faute d'hommes de génie qui les recueillent et les fassent éclore.

Notre moisson est terminée; elle est maigre, direz-vous, et pourtant c'est tout ce que nous avons pu butiner à travers une vingtaine de volumes; c'est tout ce que nous avons cru digne d'être présenté au lecteur et recommandé à son attention, car ces œuvres sont à peu près les seules qui offrent sous une forme acceptable et d'une manière saillante les qualités et les défauts épars dans toutes les autres, et dans lesquelles résonne d'une manière distincte cette note d'exactitude réaliste qui n'est ailleurs qu'à l'état de vague murmure et de sourd bruissement.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1861.

Nous ne nous lasserons pas de signaler la cause de cette anxiété croissante qui est devenue la maladie chronique de notre pays. Il y a certes en Europe de graves difficultés, de nombreuses perspectives de périls, d'amples sujets d'inquiétude. Nous assistons à un travail de décomposition universelle. Tout se dissout autour de nous. En Italie, c'est une révolution religieuse, commune au monde catholique, qui s'agite avec le sort temporel de la papauté; c'est la paix immédiate de l'Europe qui se débat dans la lutte des chefs politiques du mouvement unitaire. En Hongrie, c'est l'existence d'un grand empire européen qui est mise en question. En Pologne, la cause d'une nationalité si longtemps opprimée se présente au monde sous les plus touchantes apparences de la légitimité, de la justice, de l'invincible fidélité d'un peuple à lui-même à travers le martyre. Dans le Holstein au contraire, nous voyons le principe des nationalités donner lieu aux équivoques les plus ambiguës, tout en exposant à de prochaines perturbations la paix européenne. Puis, dans le fond du tableau, c'est l'empire ottoman, le vaste et permanent foyer de la dissolution générale, l'empire ottoman, dont la décomposition intérieure peut à tout moment mettre aux prises les ambitions des grandes puissances. Quand les esprits médiocres, déconcertés, effarés, auront parcouru, compté, dénoncé ces problèmes qui nous entourent et nous obsèdent, ils n'auront pas donné la vraie raison du trouble moral et de l'anxiété dont la France et l'Europe sont saisies. Les difficultés extérieures sont de tous les temps; la civilisation, à tous les degrés de son développement, est accompagnée d'ébranlemens, de mouvemens incertains et périlleux. Ces grands hasards de la vie politique n'ont rien en eux-mêmes qui doive jeter l'opinion dans un vague effroi. Gouvernemens et peuples doivent s'habituer à vivre avec de telles difficultés; c'est la condition de leur existence. La cause vraie, profonde, principale du malaise moral que chacun ressent aujourd'hui n'est point dans la

gravité des problèmes dont la solution paraît être échue à notre génération.

Elle est ailleurs; elle est, ayons la franchise de le dire, dans le singulier état de choses qui paralyse en France la formation, l'élaboration et l'expression de la pensée publique. Nous autres Français, nous sentons en ce moment que deux choses nous font défaut. Ces deux choses qui nous manquent sont d'une part un système conçu, défini, manifesté devant l'opinion, avec lequel nous puissions entreprendre la tâche que la situation de l'Europe peut nous imposer, et d'autre part le sentiment que l'opinion ait le pouvoir de ne pas se laisser surprendre par les accidens et d'intervenir à temps dans les résolutions qui devront être prises en vue des événemens. Nous sommes inquiets, parce que nous ne savons pas bien ce qu'il faut faire, parce que nous ne nous sommes point mis en mesure de l'apprendre par la discussion, parce que nous ignorons ce qui se fera, parce que nous sentons que nous pouvons n'être point consultés à temps sur ce qui devra se faire. Notre génie national a eu chez nous bien des détracteurs: parmi ces détracteurs de l'esprit de la France, les plus sévères, et à notre sens les plus injustes, sont ceux qui nous refusent l'aptitude à la liberté, ceux qui prétendent que nous ne sommes point en état de nous gouverner nous-mêmes, ceux qui nous traitent comme un peuple mineur à qui, lorsqu'on veut bien lui rendre le service de le gouverner, on n'aurait à demander que des blancs-seings. Eh bien! nous ne craignons point de nous adresser à ceux mêmes qui jugent la France d'une façon si méprisante. Ils ne nous démentiront pas lorsque nous dirons que, malgré tous les défauts qu'on nous impute, nous sommes un peuple amoureux de la netteté de la pensée, de la clarté des idées, de la logique des conceptions. Nous portons dans la politique ce besoin de l'intelligence française. Si, comme l'Égypte biblique, nous eussions été condamnés aux sept plaies, la plus douloureuse pour nous eût été celle des ténèbres. Que ce besoin de clarté soit satisfait, le repos est rendu à nos consciences, la sécurité à nos intérêts, car ayons au moins l'orgueil de nos mérites, puisqu'on nous reproche et qu'on nous fait expier si durement nos défauts. Nous avons les qualités morales qui correspondent à l'appétit de lumière qui est propre à notre intelligence; nous avons la passion de la franchise et la consciencieuse intrépidité de la logique. Allons plus loin, donnons encore une satisfaction à notre amour-propre : quand la France a un système politique nettement tracé, ne semble-t-il pas qu'elle fasse aussitôt la lumière au sein de l'Europe et au profit des autres peuples? Les incertitudes, les agitations qui travaillent les nations du continent n'accusent-elles pas autant que nos propres inquiétudes le mal de l'obscurcissement de la pensée française? Un système, un système nettement conçu, franchement avoué, voilà le cri que de toutes parts on adresse à la politique française.

Mais en présence des premiers tâtonnemens de cette révolution européenne, qui, livrée au hasard des accidens, privée de la lumière et du con-

trôle de l'initiative française, pourrait nous mener si loin, ce système que la France se doit à elle-même, et qu'elle doit à l'Europe, il faut qu'il émane de la conscience du pays, stimulée, éclairée par les plus libres controverses. Nous avons reconnu avec impartialité que le décret du 24 novembre annonçait que l'instinct de cette nécessité de la situation ne manquait point au pouvoir. Qu'était-ce en effet que les nouvelles prérogatives accordées au corps législatif, sinon un appel adressé à la représentation du pays pour dégager et préciser la pensée publique? L'expérience du décret du 24 novembre a été commencée dans les discussions de l'adresse au sein du sénat et au corps législatif. Le succès de l'expérience a-t-il été complet? Personne ne l'oserait dire. Pour ne parler que du résultat, il a laissé les esprits dans l'incertitude touchant les questions qui sont le souci du présent et de l'avenir. Les chambres n'ont exprimé leur jugement que sur le passé, et les discussions ardentes qui ont précédé ce jugement en ont même rendu la portée indécise. Sur l'avenir, les votes comme les débats des chambres ne nous ont fourni aucune donnée assurée. Nous croyons ne point sortir de l'impartialité, que nous considérons comme un devoir plus étroit que jamais dans les circonstances actuelles, en supposant que le décret du 24 novembre est un essai d'amélioration qui laisse la voie ouverte à des essais nouveaux que la pratique rendrait nécessaires. On peut donc en toute sûreté en étudier les effets pratiques, et indiquer les progrès que cette épreuve réclame et promet.

A nos yeux, si la pensée publique n'a point été suffisamment dégagée par les discussions de l'adresse, cela tient à plusieurs causes qui s'enchaînent les unes aux autres. Pour faire sortir du sein d'un pays l'opinion qui doit se condenser et trouver dans le gouvernement son expression la plus haute, il faut que les grandes opinions qui existent dans la nation possèdent des moyens préalables de préparation, d'organisation, de concert, de transaction. Dans l'état actuel de la presse, ces moyens manquent en France. Les controverses politiques ayant été durant dix ans suspendues, on a vu un autre effet de cette longue léthargie de la vie publique qui nous a surpris moins que personne. On s'est trouvé en présence d'opinions absolues qui ne s'étaient point assouplies au mouvement des choses en Europe. On a rencontré dans la rigidité de ces opinions qui ont échappé à l'influence des faits accomplis des obstacles aux transactions rendues nécessaires notamment par l'état de l'Italie. Pour les observateurs attentifs, il a été démontré en outre que le mécanisme d'après lequel sont actuellement établies les relations des chambres avec le pouvoir ne se prête guère à une action parlementaire efficace. Tant que tous les ministres du pouvoir exécutif ne prendront point une part active aux délibérations des assemblées, on ne comprend pas que les opinions puissent s'organiser au sein de ces assemblées et influer directement sur le pouvoir. Or le grand avantage de l'organisation des opinions dans les assemblées et de leur action sur le pouvoir est de

donner à la politique d'un gouvernement cette signification systématique et claire dont l'absence est si regrettée en ce moment. Quand les ministres sont dans les chambres, ils n'y peuvent conserver le pouvoir sans l'appui des majorités; quand il est bien entendu que la politique d'un gouvernement doit être l'expression de la pensée des majorités, l'émulation est créée au sein des opinions. Non-seulement les opinions sont appliquées à se définir, à se faire connaître, mais elles étudient plus attentivement les intérêts et les faits, elles se prêtent plus docilement aux compromis que la pratique conseille. Pouvant être appelées au pouvoir, elles ont à un plus haut degré et les lumières et les scrupules de la responsabilité. Nous n'avons, quant à nous, aucun embarras à énoncer ces nécessités du véritable gouvernement de l'opinion publique, car nous sommes certains que l'expérience les dévoilera et les imposera l'une après l'autre, parce que déjà, sans qu'on s'en rende peut-être bien compte, elles sont ressenties par ceux qui appellent la lumière sur la politique de la France dans la crise révolutionnaire où l'Europe est entrée.

Nous pourrions, si nous voulions suivre dans les détails l'action du corps législatif, trouver à chaque instant la confirmation de cette appréciation. Pour s'élever au rôle auquel il a été appelé par le décret du 24 novembre, le corps législatif se sent à l'étroit dans son règlement. N'a-t-on pas vu l'autre jour par exemple un député, M. Javal, faire la critique indirecte la plus piquante de ce règlement à propos du projet de loi relatif aux prisonniers pour dettes? Le règlement accorde à la chambre la faculté de renvoyer au conseil d'état tel article de projet de loi qui lui paraît devoir être amendé; ici, par une curieuse rencontre, le projet n'avait qu'un article, et le rejeter, c'eût été rejeter la loi. Les embarras du corps législatif se révéleront plus encore dans la discussion du budget, si cette discussion doit être aussi sérieuse et aussi approfondie que l'état de nos finances et les circonstances générales semblent l'exiger. C'est plus que jamais peut-être sur le terrain des finances qu'il faut aujourd'hui se placer pour embrasser et combiner l'ensemble des nécessités de la politique française. La force d'action d'un gouvernement, si on veut l'évaluer et en user sainement, dépend de l'état de ses finances. Tous les grands services publics où se distribue l'action du pouvoir viennent se réunir à l'administration financière comme à un confluent commun. Dans l'ordre régulier des choses, les finances étant le centre du gouvernement, le ministre des finances devrait toujours avoir la direction du cabinet. C'est probablement pour cette raison, mise en lumière par une longue expérience, qu'en Angleterre le premier ministre est presque toujours le premier lord de la trésorerie. L'inconvénient de notre système de ministères, le ministre des finances n'y ayant point la haute main sur ses collègues, c'est la difficulté que nous éprouvons à équilibrer nos dépenses avec nos revenus. Cette difficulté est devenue plus sensible dans ces derniers temps par l'excès et probablement

l'abus des crédits supplémentaires et extraordinaires. Avec des crédits dont l'importance n'est souvent révélée qu'à la fin d'un exercice, il est impossible de tenir véritablement les finances dans sa main, de mesurer la dépense à la recette. Certes personne ne peut mettre en question les ressources financières de la France, il n'en est peut-être pas de plus considérables dans le monde; mais le laisser-aller avec lequel on a, dans ces derniers temps, forcé les dépenses a des inconvéniens de plus d'une sorte, qui peuvent même, en certaines circonstances, créer de graves dangers. De là ces consolidations en rentes des fonds provenant de la caisse de dotation de l'armée, qui équivalent à un emprunt annuel et à une augmentation progressive et permanente de la dette publique; de là le maintien d'impôts qui devaient cesser avec la guerre, comme le double décime, la création de taxes maladroites, comme l'impôt sur les valeurs mobilières; de là des opérations de trésorerie qui, venant mal à propos, affectent défavorablement le crédit de l'état, et peuvent augmenter les difficultés du crédit commercial. Ces fâcheuses conséquences du laisser-aller de notre administration financière ont déjà excité l'attention du corps législatif, qui va faire sans doute, si les entraves de son règlement le lui permettent, un vigoureux effort pour les prévenir. Elles frappent en ce moment des esprits qui ne peuvent être soupçonnés d'hostilité contre le gouvernement. On parlait récemment de la possibilité d'un remaniement ministériel. On nommait, comme devant prendre le département des finances, un ancien ministre, que ses aptitudes spéciales désignent en effet pour ce poste difficile. Nous ne savons si ces rumeurs avaient le moindre fondement. Quant au personnage que l'on appelait ainsi au ministère des finances, il a des amis qui ne font point mystère de ses sentimens. Suivant leur témoignage, il n'accepterait le fardeau des finances qu'à la condition d'avoir un droit de limitation sérieuse sur les dépenses de ses collègues. Un tel droit n'équivaudrait-il pas à une prééminence reconnue? Ne serait-ce point un acheminement à l'organisation d'un cabinet sous un premier ministre, un retour à la discipline ministérielle des cabinets parlementaires? Voilà encore un de ces effets pratiques des nécessités de gouvernement qui, en dépit de toutes les préventions théoriques, nous ramènent aux conditions véritables du gouvernement constitutionnel.

Si la satisfaction ne nous est point encore donnée de connaître le système politique qui dirigera la France au milieu de la rénovation commencée en Europe, on entrevoit du moins, soit en écoutant les vœux de l'esprit public, soit en calculant la force des choses, le chemin où nous devrons marcher. En présence des événemens qui s'accomplissent et de ceux qui se préparent, comment ne se ferait-il point dans les âmes une sorte de frémissement? comment l'ancien silence au milieu duquel nous avons vécu ne serait-il point troublé enfin par un premier bruissement d'idées? La flamme politique commence à se rallumer dans les conversations. Des voix éloquentes et

généreuses demandent à être entendues. Nous ne sommes point toujours à l'aise, on le sait, pour répondre aux accens qui font tressaillir. Mentionnons du moins les nobles pages qu'un illustre vétéran du libéralisme, M. Odilon Barrot, vient d'écrire sur la *centralisation*. A juger philosophiquement notre histoire contemporaine, il est certain que c'est la centralisation qui a tué en France la liberté. Les penseurs les plus sagaces que l'école libérale ait possédés chez nous depuis la révolution française, Royer-Collard et Tocqueville, l'ont ainsi compris. M. Odilon Barrot, en apportant une nouvelle démonstration de cette vérité douloureuse, travaille dignement à la solution du problème de la liberté future de la France.

Contraste pénible, c'est la France qui a traditionnellement sur notre continent l'initiative des idées politiques, c'est de la France que l'Europe aspirerait à recevoir en ce moment la révélation d'un système d'émancipation pacifique et libérale, et pourtant nous sommes réduits à attendre du parlement italien le double signal des idées et des événemens. Cette grande pensée de la liberté accordée à l'église en échange du pouvoir temporel, ce n'est point de la tribune française qu'elle est partie, c'est de la tribune italienne; elle n'a point été émise par quelqu'un de ceux qui, parmi nous, avaient dans leur jeunesse épousé avec éclat cette solution, par laquelle le catholicisme peut s'allier à la liberté; elle a été intrépidement proposée et développée avec élévation par le premier ministre de Victor-Emmanuel. De même toute notre anxiété sur la question de paix ou de guerre est attachée aux mouvemens de Garibaldi, aux accidens de sa rivalité ou de sa réconciliation avec M. de Cavour.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit de la solution romaine proposée par le chef du ministère italien. C'est une idée que M. de Cavour a mise en circulation par trois discours remarquables; l'idée a produit une sensation immense dans le clergé italien. Nous ne doutons point que cette idée n'eût été accueillie avec faveur par une portion considérable du clergé français, si les opinions de notre clergé n'eussent éprouvé de regrettables déviations sous l'influence des maladroites alliances politiques qu'il a contractées. Quoi qu'il en soit, les Italiens ne doutent pas que, sans la méprise de l'épiscopat français, ils se fussent déjà mis d'accord avec le gouvernement romain. Le clergé italien en effet, dans ses régions élevées ou obscures, même jusque dans l'entourage du pape, est avec le parti national autant que les égards dus au saint-père le lui permettent. Pourquoi les évêques de France seraient-ils plus obstinés dans leur attachement au gouvernement temporel que l'immense majorité de l'église italienne? S'ils avaient besoin d'un avertissement qui leur apprît ce que l'église peut gagner à la liberté que M. de Cavour lui offre en échange des servitudes que lui impose la conservation du temporel, il nous semble qu'ils devraient le trouver dans la récente circulaire du ministre de la justice. Dans le système qui régit aujourd'hui en France les relations de l'église avec l'état,

on ne saurait rien trouver à redire à cette circulaire en logique et en justice. En cédant au contraire à l'Italie la capitale qu'elle demande, l'église acquerrait sous tous les gouvernemens la liberté qu'elle aurait obtenue en Italie. Elle n'aurait plus à redouter les ingérences du pouvoir civil, ou elle trouverait, pour les repousser, les garanties de la liberté politique. La cour de Rome de son côté s'épargnerait le discrédit qu'elle attire encore sur elle dans l'agonie de son pouvoir par des mesures rigoureuses, telles que celle qu'elle vient de prendre contre un des hommes les plus distingués de l'Italie. Le docteur Pantaleoni, que la cour de Rome vient d'exiler, était le médecin le plus accrédité de Rome. C'est un homme d'esprit, libéral, éclairé, lié avec l'élite de la société parisienne, populaire dans la société anglaise. Son crime a été d'être élu au parlement italien par la Marche d'Ancône, son pays natal. Nous ne pensons pas que le docteur Pantaleoni se proposât de prendre réellement son siége au parlement italien. Il sera bien forcé de l'occuper par le coup d'arbitraire du gouvernement papal, qui l'a fait partir de Rome au milieu de la semaine sainte. Frapper un homme modéré, aimé et considéré en France et en Angleterre, voilà une des habiletés de ce gouvernement moribond, qui ne continue son existence artificielle que grâce aux vingt mille hommes que nous continuons à lui prêter. On se demande, en voyant de tels faits, ce qu'attend notre gouvernement pour retirer ses troupes de Rome et reconnaître le nouveau royaume d'Italie.

Malgré les bruits contraires qui nous arrivent de temps en temps de Turin, nous persistons à croire que le péril d'une agression autrichienne contre l'Italie est chimérique. Nous sommes convaincus que l'Autriche n'a en ce moment aucun désir de troubler par la force la constitution du nouvel état des choses dans la péninsule. Ce n'est que contre eux-mêmes que les Italiens ont à se mettre en garde aujourd'hui. Sans être exactement informée de la nature et de la portée des dissentimens qui peuvent exister entre M. de Cavour et le général Garibaldi, l'opinion en France et en Europe s'est émue de l'arrivée et de la présence à Turin du patriote de Caprera. Le langage tenu par Garibaldi aux ouvriers de Milan n'était point fait pour calmer cette émotion. Il est vrai que la population ouvrière de la vieille capitale du Piémont, si remarquable par son bon esprit et ses fortes qualités morales, a protesté contre l'intempérance politique des ouvriers milanais, et a donné au général des volontaires lui-même une opportune leçon de convenance. Il s'est rencontré d'ailleurs dans le parlement italien un homme énergique, un patriote éprouvé, un esprit indépendant, qui n'est point d'humeur à souffrir de la part de personne les allures dictatoriales prises par Garibaldi envers les pouvoirs légaux. Nous voulons parler de l'homme dont l'opiniâtreté a fait échouer le traité de Villafranca, du baron Ricasoli. Nous ne savons si M. Ricasoli s'entend aussi bien avec M. de Cavour dans cette circonstance que quelques-uns le supposent : il veut par exemple que les corps de volontaires qui avaient été dissous à tant de frais par le général Fanti soient

reformés; mais qu'il s'entende ou non avec M. de Cavour, M. Ricasoli n'est point républicain. Il éprouve un sentiment de lassitude et d'impatience à l'égard du parti mazzinien, qui veut faire croire à la force et à la décision qui lui manquent en se couvrant d'un mystère dont il étend par calcul la pénombre jusqu'à la personnalité capricieuse et chagrine du bon Garibaldi. En donnant au général des volontaires un impérieux rendez-vous devant le parlement, M. Ricasoli avait évidemment l'intention de le faire sortir de sa menaçante indécision. Il se proposait de lui demander amicalement, mais en face, ce qu'il est, ce qu'il veut, s'il travaille pour son pays en acceptant la discipline que les intérêts de la patrie imposent à ses défenseurs, ou bien s'il songe par hasard à se faire une position exceptionnelle et supérieure aux pouvoirs légaux. Si la rencontre a lieu, la parole brève du Florentin, son geste brusque, sa main fermée qui fait résonner la table à chaque mot qu'il prononce, sa terrible figure, fine, tranchante et réfractaire au sourire, donneront à ses paroles un accent qui forcera Garibaldi à s'expliquer, mais déjà peut-être le discours par lequel M. Ricasoli a annoncé ses interpellations a-t-il produit sur l'âme loyale du dictateur l'impression que l'on attendait des interpellations mêmes. Les nouvelles télégraphiques sembleraient indiquer que le travail de conciliation est déjà bien avancé. Que Garibaldi consente à se concerter avec les hommes qui partagent avec lui le mérite d'avoir préparé l'unité de l'Italie, et il est permis d'espérer que la paix, si nécessaire au nouveau royaume, ne sera point compromise par un coup de tête insensé.

La plus simple sagesse commande au moins aux Italiens de surveiller et d'attendre l'expérience qui commence en Hongrie. Là encore les perspectives sont loin d'être favorables à l'Autriche. La diète hongroise s'est réunie le 6 avril. Pour bien comprendre les péripéties de la lutte qui va s'engager à Pesth, il faut se rendre compte du but que les Magyars se proposent, et de l'état où est la Hongrie depuis que l'empereur d'Autriche a inauguré par le diplôme d'octobre le système des concessions. La cour de Vienne, par ses réformes récentes, cherche à substituer à la centralisation matérielle et bureaucratique qui a conduit l'empire à la ruine cette centralisation par la liberté qui se réalise au moyen des institutions représentatives; en d'autres termes, elle s'efforce à la fois de se concilier les diverses nationalités de l'empire en leur rendant l'autonomie administrative, et de maintenir l'unité politique de l'état en réunissant dans un parlement central les représentans des nationalités diverses. Cet essai n'est-il point trop tardif? Les événemens prochains le diront. Les conséquences de l'échec seraient si graves pour l'Europe, la dissolution de l'empire autrichien laisserait vide une si grande place, tant de faiblesse succéderait parmi ces nationalités divisées à une force dont le contre-poids est nécessaire pour contenir des ambitions voisines, que les esprits libéraux doivent souhaiter que la tentative autrichienne soit pratiquée sincèrement et couronnée de succès. Malheureuse-

ment la partie de l'empire où cette tentative a le moins de chance de réussir est la Hongrie, et la Hongrie à elle seule, en population, en ressources militaires, en richesses naturelles, représente plus d'un tiers de l'empire. La Hongrie ne veut pas plus de la centralisation représentative qu'elle ne voulait de la centralisation bureaucratique. Les Hongrois refusent d'entrer dans le parlement de l'empire. Ils ne veulent conserver d'autre lien avec l'Autriche que ce qu'ils appellent le lien personnel, c'est-à-dire celui qui résulte de la personne du souverain commun aux deux pays. Ils forment un royaume, et ils veulent au fond pour ce royaume une existence complétement indépendante, puisqu'ils entendent voter les impôts et les lois de recrutement militaire, sans consulter, dans les questions financières et militaires, les convenances de la généralité de l'empire. Il faut avouer, en faveur des Hongrois, que les anciens torts du gouvernement autrichien leur rendent bien difficile de considérer de sang-froid les chances que leur offriraient les conditions qui leur sont proposées. Ces conditions pourtant leur seraient au fond très avantageuses. Fournissant au parlement de l'empire un nombre de représentans bien supérieur à celui de toute autre province, il leur serait facile, par d'intelligentes combinaisons, de s'y assurer la majorité et la prépondérance. Ils parviendraient ainsi à faire vraiment pivoter sur les intérêts hongrois le gouvernement de l'Autriche, et ils obtiendraient ce résultat sans courir le péril des révolutions et de la guerre, en s'introduisant dans les cadres tout faits d'une grande puissance européenne.

Par malheur, les fautes du passé semblent avoir rendu le malentendu irrémédiable entre la cour d'Autriche et la Hongrie. Au lieu de s'emparer de l'influence et du pouvoir que l'Autriche serait aujourd'hui contrainte de leur abandonner, les chefs du mouvement hongrois ne daignent accepter que l'illusoire lien personnel que nous avons défini, et aspirent à faire de leur pays le centre d'une hypothétique confédération danubienne, dans laquelle on ferait entrer des Roumains, des Serbes, des Slaves, c'est-à-dire des populations qu'il faudrait enlever en partie à la Turquie, peut-être à la Russie. Au lieu d'agir avec ce qui est, ils ne songent qu'à s'agréger ce qui n'existe point encore, ce qu'ils ne pourraient appeler à eux que par des perturbations, des insurrections, des guerres périlleuses.

Telle est la tendance à laquelle la Hongrie est entraînée par des ressentimens qui ont eu, nous le reconnaissons, de justes causes, et par des passions qui, nous le craignons, ne sont pas de sages conseillères. On doit avouer aussi que les maladresses et la faiblesse de la politique autrichienne depuis le diplôme du 20 novembre ont contribué à confirmer les Hongrois dans leurs prétentions exagérées. La faute du gouvernement impérial est de ne point avoir accordé d'un seul coup aux Magyars tout ce qu'on devait ou l'on pouvait leur concéder. La conséquence de la gaucherie du gouvernement autrichien a été que les Hongrois lui ont arraché successivement plu-

sieurs concessions importantes, concessions qui sont devenues alors aux yeux de la Hongrie des preuves de la faiblesse de la cour de Vienne et des signes irrécusables de leur propre force. Au lieu de se les concilier, la cour de Vienne n'a fait que les encourager ainsi dans d'autres résistances, que les exciter à élever des prétentions nouvelles, qu'accroître leur mépris pour le gouvernement et leur confiance dans le succès final de leurs efforts. Ces défaillances du pouvoir central ont placé et ont laissé depuis plusieurs mois la Hongrie dans une situation réellement révolutionnaire, c'est-à-dire avec une administration détraquée, une justice désorganisée, une perception de l'impôt irrégulière ou impuissante. Jusqu'à la veille de la diète, le gouvernement a été obligé de capituler devant les Hongrois. L'empereur n'ouvrant pas la diète en personne, la Hongrie ne pouvant avoir de palatin avant le sacre du roi, l'ouverture de la diète revenait au chef de la justice, au *judex curiæ;* mais pour que le *judex* pût légalement remplir cette fonction, il était nécessaire que la curie existât. Réorganiser la curie hongroise, cela n'entrait pas dans la pensée du ministère autrichien, qui voulait attendre la réunion du parlement de l'empire. Cette question provoqua à Vienne, il y a trois semaines, une crise ministérielle; elle fut résolue conformément aux exigences légales de la Hongrie. Vint la réunion de la diète. Le décret voulait que la diète siégeât à Bude; les députés, en arrivant à Pesth, décidèrent dans les réunions préparatoires que, conformément à la constitution de 1848, c'est à Pesth qu'on s'assemblerait. Le président d'âge, M. Paloczy, vieillard de quatre-vingts ans, un des plus célèbres jurisconsultes du pays, alla informer le *judex curiæ,* M. d'Apponyi, de ce vœu unanime des députés. On négocia aussitôt avec Vienne par le télégraphe, et Vienne finit par céder, à la condition que la séance d'ouverture aurait lieu à Bude.

L'inauguration de la diète a donc été précédée d'une série de défaites qu'il eût été bien facile au gouvernement impérial de s'épargner. Peut-être ces nombreux échecs ont-ils épuisé la patience du cabinet de Vienne; ils étaient au contraire en Hongrie des triomphes pour le parti avancé, qu'ils ont exalté dans ses prétentions. Aussi l'un des premiers symptômes qui se soient manifestés depuis la réunion de la diète, c'est le déclin de la popularité du chef du parti modéré, constitutionnel et légal, M. Deak, et l'ascendant marqué du parti avancé, conduit par le comte Téléki. M. Deak est certes aussi contraire que les ultra-magyars à la participation de la Hongrie à la représentation centrale de l'empire. Il y a un mois, il a su habilement ménager l'union des Croates aux Hongrois en posant comme condition absolue de cette union que les Croates s'abstiendraient d'envoyer des représentans au parlement de l'empire. Sur le fond des choses, les opinions de M. Deak ne diffèrent pas de celles du parti avancé. La différence est dans la tactique qu'il s'agit d'employer envers l'Autriche. M. Deak et le parti modéré pensent que l'on pourra obtenir de la cour de Vienne toutes les concessions

nécessaires par les voies de la persuasion, et au besoin par la résistance passive. Les avancés au contraire seraient prêts, s'il le fallait, à en appeler à l'action. Le parti avancé, qui n'entend donc faire à l'Autriche aucune concession sur le maintien des lois de 1848, et qui compte sur l'appui des masses, s'il était nécessaire d'en venir aux résolutions extrêmes, forme environ les deux tiers de la chambre basse, et recevra, dit-on, la direction du comte Ladislas Téléki. Avec M. Deak sont les magnats, les évêques, l'aristocratie, les patriotes pacifiques, la classe commerçante et une portion des nationalités étrangères enclavées dans la Hongrie; mais le comte Téléki sera suivi par le vrai peuple d'Arpad, comme disent les Hongrois, et par la majorité des autres nations. Au surplus, la cour de Vienne devra s'armer de patience, car les modérés pas plus que les exaltés ne sont disposés à lui faire grâce des récriminations que peuvent leur inspirer douze années de mauvais gouvernement et de griefs accumulés. On a pu avoir une idée des ressentimens qu'a nourris la Hongrie et qu'elle ne veut point oublier, lorsque dans la chambre haute le président d'âge, le vieux comte Esterhazy, a évoqué le souvenir de cette noble victime des sanguinaires répressions de 1849, du comte Louis Bathyany, dont « le patriotisme, dit-il, peut servir de modèle à l'assemblée. » Il faut maintenant suivre attentivement cette crise de la Hongrie, dont les vicissitudes peuvent correspondre aux mouvemens de l'Italie, car parmi les Magyars exaltés on ne se gêne guère pour parler de Garibaldi reconduisant dans la patrie hongroise les émigrés qui ont été ses compagnons d'armes.

Si de Pesth nous remontons vers Varsovie, quoique nous n'ayons peut-être plus à calculer devant la Pologne les chances d'un conflit légal aboutissant à une guerre de races, nous rencontrons un spectacle à nos yeux plus émouvant encore. La lugubre boucherie de Varsovie sera un des plus douloureux souvenirs de l'ère révolutionnaire qui s'est ouverte pour les nationalités opprimées. Quoi de plus saisissant et de plus touchant que l'indomptable vitalité du sentiment national dans cette Pologne depuis si longtemps morcelée, et qui, sans attaquer et sans se défendre, se résigne à verser son sang pour empêcher la prescription des droits qu'elle n'a point la force de faire prévaloir? Le gouvernement russe avait, dans ces derniers temps, paru rechercher la faveur de l'opinion de l'Europe civilisée : il pourra bientôt mesurer tout ce qu'il a perdu dans l'estime de l'Occident par la cruelle conduite de ses représentans à Varsovie. On ne peut pas comprendre chez nous la contradiction inexcusable de cette conduite. On commence par feindre vis-à-vis de la population de Varsovie une disposition à faire des concessions importantes; on a en présence de soi une population désarmée, et qui, confiante dans la force morale de ses droits, rejette loin d'elle tout instrument de défense; on fait appel à l'ascendant légitime qu'exerce sur cette population une réunion agricole composée de l'élite de la nation, et qui en devient la représentation naturelle; on paraît se fier

à une municipalité vigilante, et on remet la protection de l'ordre à de simples citoyens, à des constables volontaires. Ne semble-t-il point que le débat était accepté sur le terrain moral, que c'était par les moyens moraux que la conciliation et la pacification devaient s'achever? Tout à coup les concessions sont ou retirées ou expliquées dans le sens le plus restrictif. Le peuple ému se rassemble. On s'attend à une réunion populaire annoncée un jour d'avance, et avec des forces militaires qui suffiraient pour contenir une ville aussi peuplée que Paris, on ne sait pas ou on ne veut pas empêcher l'attroupement de se former, on ne sait pas ou on ne veut pas le disperser par une simple marche de troupes; on laisse la population sans armes s'entasser dans une place dont on ferme les issues, et on la fusille de sang-froid agenouillée devant des crucifix ou des madones! Voilà une morne victoire pour la Russie.

Il est consolant, quand on quitte ces tristes scènes, de porter ses regards sur un petit pays voisin, la Belgique, qui est heureux parce qu'il fait peu parler de lui, qui honore la France parce qu'il prouve, par la sagesse avec laquelle il se gouverne, que l'on peut quelque part dans le monde parler français et savoir être libre. La Belgique paie son tribut à la maladie actuelle de l'Europe : elle s'arme de canons rayés, et son ministre de la guerre vient, par un excellent discours, de décider les représentans à payer les frais de cet armement; mais là où la Belgique montre sa supériorité sur les nations géantes qui l'entourent, c'est dans le débat sur lequel son principal ministre, M. Frère-Orban, vient, dit-on, de jouer son portefeuille. Ce débat est relatif à la question des étalons monétaires. La Belgique était dans la vérité économique, elle n'avait qu'une monnaie légale, la monnaie d'argent. Le contact avec la France, qui ne peut plus payer qu'en or, a fait désirer aux populations belges que l'or français fût admis dans les transactions aux condition de parité établies chez nous entre les deux métaux monnayés. M. Frère s'est révolté contre ce solécisme économique et n'a pas voulu se rendre au vœu de l'opinion présente de son pays, qui sera bien obligée de lui donner raison à la première crise monétaire. M. Frère-Orban a fait preuve dans cette discussion d'autant de talent que de fermeté. Le sénat, après la chambre des représentans, ayant donné raison au préjugé populaire, on craint que l'éloquent ministre n'abandonne le portefeuille des finances. M. Frère est un de ces hommes dont le mérite dépasse l'étroite enceinte où il s'exerce. Comme M. de Cavour, il est une de ces intelligences ouvertes, actives, courageuses, telles que le parti libéral français serait heureux et fier d'en avoir dans ses rangs. S'il quitte le pouvoir, il y sera promptement ramené par la confiance de ses concitoyens. Avouons-le : ne faut-il pas qu'un peuple jouisse d'un bonheur parfait pour qu'au milieu des transes du reste du monde, la question du double étalon y soit devenue la cause d'une crise ministérielle?

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE PROGRÈS AGRICOLE DANS LE BOCAGE.

La partie de l'ouest de la France qui a été le théâtre principal de la guerre de Vendée, et qui est connue sous le nom de Bocage, présente depuis quelques années un spectacle inattendu, sur lequel il convient peut-être d'appeler l'attention des amis de l'agriculture. Cette heureuse transformation s'est accomplie avec une singulière rapidité, si l'on tient compte des difficultés de toute nature qu'il a fallu vaincre. Le Bocage se compose principalement de la partie nord du département des Deux-Sèvres et de la plus grande partie de celui de la Vendée. Le plateau granitique et schisteux sur lequel il est assis empiète un peu sur les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Dans les plaines calcaires qui l'environnent, on désigne encore toute cette contrée par son vieux nom de Gâtine. L'étymologie du mot n'est pas douteuse : c'était en effet un pays *gâté,* perdu, presque impraticable. Le nom de routes stratégiques que portent les premières voies percées dans la Gâtine après 1830 indique assez l'idée principale qui les avait créer. Le réseau de chemins construits plus tard, en exécution de la loi du 21 mai 1836, en permettant aux esprits de s'éclairer, au commerce de se développer, a suffi pour écarter toute crainte de troubles politiques. Des intérêts nouveaux, un commencement de bien-être relatif, ont affaibli dans une partie de la population, éteint chez le reste, les passions d'un autre temps. Aujourd'hui les paysans du Bocage, comprenant l'avantage qu'ils ont à savoir lire et écrire pour faire leurs affaires, envoient leurs enfans à l'école. La génération qui grandit voudra s'instruire des intérêts généraux de la France, parce que la sphère de ses relations se sera étendue. Une rapide description de l'état actuel du Bocage montrera ce qu'on peut attendre de lui.

Le sol du Bocage est riche. Il y a vingt ans, c'était une grande nouveauté, je ne dirai pas seulement pour ceux qui habitaient sur les confins de la contrée, mais pour ses propres habitans, pour ceux dont la vie s'était passée à fouiller cette terre qu'ils qualifiaient d'ingrate et qui s'étaient habitués à n'en cultiver qu'à de longs intervalles les portions les plus fertiles. Aujourd'hui c'est une vérité assez bien démontrée pour qu'il soit facile d'assigner le jour où il ne restera pas un mètre carré de terrain qui n'ait été défoncé par la charrue. Le sol n'est pas seulement riche, il est merveilleusement approprié par sa constitution géologique, par les accidens de sa surface, à une production facile de céréales et de plantes fourragères. Comme son nom l'indique, le Bocage est couvert d'arbres. Le chêne est l'essence la plus répandue. Quelques-uns de ces arbres, abandonnés complétement à eux-mêmes, vierges des atteintes de la hache de l'élagueur, sont de remarqua-

bles témoignages d'une puissante végétation; toutefois la plupart ont été étêtés à 3, 4 ou 5 mètres du sol, et ne produisent plus que des branches mises en coupe réglée. Ces arbres à la tête ronde et feuillue, se touchant presque tous, sont rangés en longues files tortueuses dans les haies irrégulières qui séparent les champs et les prairies. Dans les endroits où l'ombrage des arbres a empêché la croissance des haies vives, les troncs ont été percés, avec une tarière, de trous où l'on engage les extrémités des grosses branches qui forment la charpente des palissades destinées à remplacer les buissons. La grandeur moyenne des enclos ne dépassant pas deux hectares, les haies semblent se toucher, et la vue ne s'étend qu'à quelques centaines de mètres. La campagne présente ainsi l'image d'une vaste forêt. Il faut gravir une des hautes collines du pays pour distinguer l'ensemble des diverses cultures comprises entre ces haies. Aussi le Bocage n'est-il pas une contrée qui livre facilement ses secrets à l'observation du voyageur qui la traverse, même dans les momens où la végétation est le plus luxuriante. Il n'y rencontrera pas de ces vastes plaines où d'un regard on peut embrasser la variété et l'abondance des récoltes; il ne traversera pas une de ces grandes rivières dont la large vallée laisse voir au milieu de grasses prairies tous les troupeaux d'alentour.

Qu'un agriculteur étranger au pays parcoure le Bocage au mois de juillet par exemple; à cette époque, les moissons couvrent la terre, et les prés fauchés sont livrés à la pâture. Dans la bande étroite qu'il pourra examiner à droite et à gauche de la route se dérouleront successivement des champs couverts de riches fromens, d'avoines bien fournies; mais au milieu des épis jaunissans il découvrira d'énormes et bizarres entassemens de rochers de granit: dans quelques champs, ce sera comme un semis de roches isolées dépassant de quelques pieds la tête des épis. Il pensera tout d'abord que ces récoltes sont le prix d'un labeur opiniâtre, que pour fouiller le sol au milieu de ces rudes obstacles il a fallu dépenser bien du temps, bien de la fatigue, et qu'en somme le bénéfice n'est peut-être pas très considérable. Les labourages qu'il verra exécuter sur son chemin pour les plantations de racines destinées à la nourriture des bestiaux le confirmeront dans la pensée que cette terre ne donne ses fruits qu'à regret. La charrue avance péniblement, tirée par six et huit bœufs le plus souvent; le *toucheur* aiguillonne vivement ses bêtes, chante une étrange modulation pour les exciter; l'essieu de l'avant-train grince lamentablement. Le laboureur n'est pas seulement attentif à maintenir droite sa charrue; il lui faut tourner adroitement les obstacles; s'il rencontre la pointe d'un rocher que lui dérobait une mince couche de terre, il lui faut, tout en criant pour faire arrêter l'attelage, jeter promptement la charrue sur le côté, peser sur les mancherons pour relever le soc qui heurterait la pierre; sinon, la charrue se briserait aussitôt sous l'effort puissant des bœufs. C'est un curieux spectacle que celui d'une terre depuis longtemps en friche fouillée par une de ces fortes charrues Dombasle que l'intelligence de quelques propriétaires

et l'influence des comices ont introduites dans le pays. La terre, soulevée en longs rubans, se déverse à droite de la charrue; l'herbe de la surface est enfouie, et le réseau inextricable de racines de toute espèce, de fougères surtout, qui s'oppose à la marche du soc, est mis au jour; des craquemens sourds témoignent du travail qui s'accomplit sous la surface. Dans ces terres *de nouveauté,* comme disent les paysans, il faut un aide spécial, d'ordinaire un enfant, qui, armé d'un long bâton, débarrasse le coutre des herbes qui en paralysent l'action. Les champs de labour sont en outre entremêlés de bouquets de bois, de petites prairies, de terrains en jachère, où paissent quelques bestiaux au milieu des ajoncs, des fougères et des genêts. Cette succession de détails, cette vie éparpillée, fatigueront nécessairement l'agriculteur étranger. S'il essaie alors de saisir la configuration générale du pays, et, du sommet d'une des nombreuses côtes que présente la route, de se retrouver au milieu de ce réseau de collines boisées, son incertitude sera la même. Devant lui, sur la route, les arêtes extrêmes des côtes s'étagent comme les gradins d'une échelle; autour de lui, les sommets se dressent les uns derrière les autres sans ordre apparent. En outre l'effet de ce panorama est souvent trompeur pour un œil inexpérimenté; les petites collines, abaissées par le point de vue et réduites au même niveau, figurent une plaine. On ne peut saisir que les grandes lignes.

Pour se faire une idée précise de la configuration du sol du Bocage, il faut prendre la belle carte de Cassini que celle de l'état-major ne fera pas oublier. Le dessin très net des cours d'eau et des vallées qui les renferment en montre tout de suite la direction. Dans les cours d'eau principaux, dont aucun n'est bien considérable, puisqu'ils naissent dans le Bocage et finissent dans la Loire ou la Sèvre niortaise, viennent se jeter des ruisseaux secondaires qui coulent chacun dans une vallée étroite et courte, alimentés eux-mêmes par les eaux des petites et tortueuses vallées qui s'embranchent sur celle-ci. Cette configuration du pays n'a certainement rien de particulier, c'est, sur une échelle plus ou moins grande, celle de tous les pays du monde; mais ce qui caractérise le Bocage, c'est la réduction extrême de l'échelle, c'est la très grande subdivision de cette ramification. Le mode de culture a été naturellement déterminé par cette forme accidentée du pays.

Dans ces plis de terrain si multipliés se cachent les habitations des fermiers. Les exploitations n'étant en moyenne que de 40 hectares, chacune a pu se créer autour des bâtimens, dans un court rayon, le petit domaine qui lui est nécessaire, et cela grâce à l'heureux mélange des terrains de diverse nature. Dans le fond des petits vallons, le long des ruisseaux, sur les bords des rivières sont les prés; sur les versans, sur les plateaux sont les terres labourables. Toute cette culture est à proximité de la ferme; il y a peu de chemin à faire pour transporter les fourrages, pour charrier les engrais. La surveillance du maître est facile. Les cultivateurs du Bocage ne connaissent pas les maux de la sécheresse. En 1858 et 1859, années exceptionnelles, on en a vu qui se trouvaient très malheureux d'être obligés de con-

duire leurs bestiaux à un ou deux kilomètres pour les abreuver. Or à cette époque, en France, dans les plaines calcaires, les sources avaient disparu, les puits étaient taris; les troupeaux devaient faire de longues routes sous l'ardeur du soleil, au milieu des tourbillons de poussière, pour arriver au bord des rivières. Que de temps perdu, que de forces rendues inutiles pour les travaux agricoles! Habituellement les fermes du Bocage, surtout celles qui sont anciennement bâties, sont placées tout près d'une source qui ne tarit que rarement; beaucoup d'entre elles n'ont pas de puits. Cette bonne fortune d'avoir partout des eaux jaillissantes, l'intérêt évident que le fermier trouve à vivre au centre de ses cultures, ont produit l'isolement des habitations rurales. Dans des pays fertiles, mais moins privilégiés pour l'eau, on voit les maisons se grouper autour des sources, et ces agglomérations devenir des villages, des bourgs: l'abreuvoir, le lavoir, y sont propriété commune, et, pour jouir de ces avantages, le cultivateur se résigne à vivre éloigné des terres qu'il fait valoir comme fermier ou comme propriétaire. Dans le Bocage au contraire, les villages, les bourgs, ont peu d'importance; ils ne servent qu'à réunir les fonctionnaires de la commune ou du canton, les ouvriers et les habitans aisés qui ont plus de loisir et recherchent un peu de société. On se tromperait fort si l'on jugeait le pays sur cette médiocrité des chefs-lieux: ce n'est pas dans ces centres nominatifs qu'est la vraie richesse, la richesse active. Elle est partout, et on ne peut l'apprécier que par une connaissance intime de tous les élémens qui la composent.

La nature a doué le Bocage d'un sol que sa profondeur rend susceptible d'une amélioration pour ainsi dire indéfinie. Ce fait semble contredit par l'existence des rochers qui, de toutes parts, émergent à la surface. On est tenté de croire au premier abord qu'ils sont les affleuremens d'une masse souterraine compacte, et que le Bocage est un immense banc de roches, à peine recouvert de terre, dont les sommets se dressent de tous côtés. Cependant ces rochers ne sont que des accidens du terrain primitif; ils sont généralement isolés au milieu du sable siliceux qui compose le sous-sol, souvent au milieu même de la terre végétale; ils sont ainsi disséminés sans ordre, sans lois apparentes, comme des noyaux de matière plus lourde que la force centrifuge et la force d'éruption ont dispersés et lancés à la surface. La seule loi qui préside à la distribution de ces rochers, c'est qu'ils se présentent plus volontiers sur les hauteurs. Le sommet aigu d'une colline offre assez habituellement une masse éruptive de pierres énormes, ayant quelquefois une base de granit compacte qui semble la racine de cette sorte de végétation pierreuse. Les paysans du Bocage disent que ces rochers ont poussé et poussent encore; ils peignent assez bien ainsi l'effet qu'ils produisent à la vue.

Lorsque ces roches forment le sommet d'une masse souterraine, on les exploite quelquefois pour les constructions: mais ce cas est l'exception. Les carrières de granit couché par lits même irréguliers sont rares dans le Bo-

cage, ou bien elles se trouvent à une trop grande profondeur. On en est réduit, pour se procurer la pierre, à exploiter au moyen de la poudre les rochers volans, vulgairement appelés *chirons*. La difficulté, le prix élevé de cette exploitation, prouvent que, là où le moellon peut se retirer des carrières, il n'y a aucun avantage à briser et extraire des terrains cultivés ces rochers du granit le plus dur. Le mètre cube de moellons obtenus au moyen de la poudre coûte 4 francs. Fendue seulement en morceaux assez petits pour être traînés hors du champ, la même pierre coûterait encore 2 francs le mètre, et certains hectares en fourniraient bien des mètres. C'est donc là un ennemi avec lequel le laboureur doit vivre longtemps encore. Un jour peut-être l'agriculture sera assez riche pour se débarrasser de cette incommode et dure population de granit. On l'exploite aujourd'hui là seulement où manquent les carrières, et à ce régime elle subsistera encore pendant bien des siècles. Tout le plateau du Bocage ne présente pas du reste cet inconvénient au même degré; une portion du sol repose sur des schistes plus facilement exploitables. Cependant les portions les plus âpres ne le cèdent point aux autres en fertilité. Au milieu de ces rochers, la charrue fouille dans une couche de terre végétale profonde quelquefois de 50 centimètres; là où elle est moins épaisse, le soc entame le sous-sol de sable ou d'argile maigre qui, ramené à la surface et fertilisé par l'engrais, forme pour l'avenir un terrain plus profond. Un soc long et effilé, muni d'une oreille en bois grossièrement faite, tel était il y a quelques années le seul instrument de labourage. Ce soc fendait la terre à une petite profondeur, et ce n'était que par les retours multipliés de l'instrument que la terre était suffisamment ameublie. Aujourd'hui les fortes charrues en fer, au soc large et court, que le régulateur permet de faire entrer plus ou moins profondément, sont presque partout employées. C'était une tradition jadis que le Bocage n'était qu'un pays de pâture bon tout au plus à produire du seigle et des pommes de terre; le froment n'y était qu'une culture de luxe réservée aux jardins. Aujourd'hui le seigle y est une rareté; dans les landes de bruyères et d'ajoncs sans cesse défrichées mûrissent les épis du froment et croissent les plantes fourragères. Ce résultat est dû principalement à deux causes : l'emploi de la chaux comme amendement et l'habile alternation des cultures.

Si, non loin des extrémités de la veine de charbon de terre qui traverse le Bocage dans sa partie méridionale et qui affleure en plusieurs points aux confins du terrain calcaire, l'on monte sur les hautes collines de Pouzauges ou de l'Absie, on voit pendant toute la belle saison et de toutes parts s'élever dans l'air les colonnes de fumée des fours à chaux. Ces fours ne servent qu'à fabriquer le précieux amendement qui a fait de la Gâtine, pauvre et méprisée, un pays riche et productif. La chaux prise au four coûte 1 franc l'hectolitre. Les tuiliers du Bocage, qui font amener par des rouliers la pierre calcaire crue et la font cuire avec les briques et les tuiles, vendent la chaux plus de 2 francs l'hectolitre. Aussi n'en débitent-ils qu'une petite

quantité et au détail pour les réparations urgentes. Même à un prix moyen de 1 franc 50 centimes, elle serait trop chère pour être utilisée comme amendement. Les fermiers, grâce au transport à bon marché que leur procurent les nombreux animaux élevés sur chaque ferme, peuvent donc ne compter comme frais accessoires du prix d'achat que la ferrure des animaux et l'usure des charrettes.

Le grand nombre de sources qui jaillissent du sol, la profondeur du terrain, circonstances très favorables pour la culture, nuisent au contraire à la solidité des chemins ruraux. Les ruisseaux qui traversent les chemins en inondent les parties basses; les eaux de pluie, ne trouvant pas toujours d'écoulement facile, ne pouvant s'évaporer que lentement à cause de l'ombrage épais des arbres qui bordent le chemin, détrempent le terrain, qui, broyé en même temps par les roues des charrettes, se transforme en une mare de boue. Dans quelques endroits, cette boue ne sèche pas même en été, et oppose en hiver des obstacles souvent invincibles à la circulation, parce qu'elle forme des espèces de bassins où les animaux resteraient embourbés, si on les y engageait imprudemment. Tel chemin présente sur un parcours assez long une surface solide et sablonneuse, puis, dans les endroits où la terre végétale est plus profonde et le sous-sol moins résistant, des fondrières se creusent, véritables tranchées aux bords escarpés qui interceptent le passage. Si les champs voisins sont au même niveau que le chemin, on pourra passer en tournant l'obstacle; malheureusement le niveau des chemins est en général considérablement abaissé au-dessous des terres environnantes : la terre végétale qui les couvrait a d'abord été entraînée par les eaux; puis le travail des roues, les pluies abondantes, ont raviné le sable. Tous les ans, une couche nouvelle s'en est allée, et d'anciens chemins se trouvent aujourd'hui enfoncés à plusieurs mètres, bordés de talus à pic qui ne laissent entre eux que la largeur nécessaire à une charrette. L'érosion lente et continuelle de la terre par les eaux a quelquefois découvert de gros rochers qui, une fois dégarnis jusqu'à la base, ont roulé sur le sol du chemin. A moins qu'ils n'opposent une barrière infranchissable, l'incurie des paysans les laisse dans cet état. C'est principalement sur les fortes pentes que se rencontrent ces masses cyclopéennes mises à nu par l'action du temps.

Ces routes sauvages qui suivent tous les accidens du terrain, tantôt encaissées dans de verts talus, tantôt à découvert sur le sommet des collines où le sol est plus résistant, presque toujours ombragées par les arbres qui croisent leurs branches en forme de voûte, parsemées de roches aux formes étranges, présentent un aspect des plus pittoresques. Lorsque le sol a été durci par les vents secs du printemps et le soleil de l'été, ces chemins font une fraîche et charmante promenade. On traverse, les pieds sur une herbe fine et douce, des vallons toujours verts dans les plus grandes chaleurs de l'été, on s'élève par des pentes montueuses jusqu'aux points d'où l'œil plane sur les sommets des coteaux environnans, et dans un moment de plaisir

égoïste on peut se prendre à regretter qu'à une époque prochaine beaucoup de ces chemins étroits et ombragés doivent être convertis en chaussées empierrées, larges de 6 mètres, bordées de fossés bien entretenus et découverts pour y laisser librement agir le vent et le soleil. Ces clairs ruisseaux qui traversent les chemins à fleur de terre disparaîtront emprisonnés dans les aqueducs. Il faut bien que de nos jours la beauté inculte fasse place à la beauté cultivée. Malgré les grandes routes qui ont percé et divisé la Gâtine, il serait impossible au cultivateur de faire arriver sur les marchés, autrement qu'à grands frais, ses riches produits, s'il n'avait dans le bœuf, sinon le plus robuste, du moins le plus sûr et le plus patient animal de trait qui soit au monde. Le bœuf se rebute rarement dans ces affreux chemins, et il étonne par l'adresse dont il fait preuve au milieu des rochers et de toutes les difficultés du terrain. Souvent un fermier ne possède pas le nombre de bœufs nécessaire pour transporter certains chargemens, surtout l'hiver; mais les paysans du Bocage sont toujours prêts à s'entr'aider, et la ferme la plus voisine fournit au conducteur embourbé tout le secours dont elle peut disposer. J'ai vu atteler à une charrette jusqu'à sept paires de bœufs, et la puissance de traction n'avoir d'autre limite que la résistance des chaînes qui relient ensemble tout l'attelage. Ce mauvais état des chemins témoigne de l'impossibilité qu'il y avait jadis à ce que l'agriculture fît des progrès dans le Bocage. Les cultivateurs produisaient à peine en seigle ce qui était nécessaire à la consommation du pays; l'excédant de production se reportait sur le bétail. Les longues jachères étaient en honneur, et sur les sillons abandonnés on laissait pousser le genêt, qui croît spontanément dans cette terre. Couvert dès la première année d'une herbe haute et serrée, le sol donnait en même temps une pâture abondante, mais qui était bien loin de valoir les récoltes de plantes sarclées. Le genêt, éclairci de temps en temps et arraché à la fin de la septième année ou même plus tard, était vendu à bas prix et consommé dans le pays; ce qui ne se vendait pas était étendu sur toute la surface du champ, et, brûlé sur place avant les labourages, laissait une mince couche de cendres fertilisantes. Dans ce temps-là, les terres étaient généralement affermées à moitié fruits; toute redevance fixe était très modique. Les propriétaires ne cultivaient pas eux-mêmes leurs domaines; aujourd'hui encore c'est l'exception. Aussi les fermiers et les métayers avaient leur vie assurée au prix d'un faible travail. Ne voyant rien de mieux à faire que ce qu'avaient fait leurs ancêtres, n'apercevant aucun avantage à produire en plus grande quantité, puisque leurs produits étaient peu demandés, ils cultivaient une petite partie seulement des terres affermées et vivaient mal, mais sans souci de l'avenir. Les travaux étaient peu multipliés; l'hiver était pour les hommes comme pour la nature un temps de repos. Les anciens du pays, les femmes âgées surtout, regrettent ce bon vieux temps où chaque soir d'hiver on se réunissait joyeusement, tantôt dans une métairie, tantôt dans une autre. Après le souper, tout le monde s'en allait au travers des bourbiers, à la lueur d'une lanterne, jusqu'au lieu de réunion.

La journée avait été courte, la fatigue nulle; garçons et filles dansaient jusqu'à minuit, car ni les bras ni les jambes n'étaient las. Aujourd'hui chaque saison amène ses travaux; on ne danse plus, on se couche de bonne heure. Ces veillées éclairées par une fumeuse chandelle de résine n'offraient pas d'ailleurs que des plaisirs innocens : elles ont toujours été, elles sont encore le sujet des prédications des prêtres du Bocage. Peut-être se flattent-ils aujourd'hui que leurs paroles seules ont modifié les habitudes de la population: il est permis, sans diminuer la valeur de leurs conseils, de croire que le travail rude et assidu a bien aidé à cette moralisation, et que si l'on ne danse plus avec la même ardeur, c'est que le besoin de sommeil vient plus tôt au corps fatigué.

Pas plus que les habitans, la terre ne se repose aujourd'hui. L'introduction des plantes fourragères a permis d'augmenter le nombre des bestiaux; le bétail, plus nombreux, a fourni une plus grande quantité d'engrais, et tous les ans les champs, largement fumés, amendés par la chaux, donnent leurs récoltes dans un ordre réglé par un assolement qui se perfectionne chaque jour. Une plante qui a produit des résultats merveilleux dans le terrain siliceux du Bocage, et qui est un irrécusable témoin de la fécondité de ce pays, c'est le chou cavalier, chou branchu, qu'on appelle dans le pays chou de Cholet, parce que c'est là d'abord qu'il a été cultivé. Ces choux, dont il existe plusieurs variétés, se ramènent tous à un type à peu près uniforme : tige élevée, garnie du haut en bas de larges feuilles, plus larges et plus vigoureuses à mesure qu'elles poussent plus près de la tête. Plantés par milliers du 15 juin au 15 juillet, ces végétaux prennent un accroissement rapide, et au commencement de l'hiver, s'ils ont été soigneusement sarclés, ils atteignent une hauteur moyenne de 1^{m} 33. Parmi eux, quelques individus dépassent la taille d'un homme. Ils présentent alors une masse considérable de fourrage vert, et les fermiers commencent à cueillir les feuilles les plus proches de terre pour la nourriture du bétail. Ces sortes de forêts sont mises en coupe réglée, et tout l'hiver, si ce n'est par les froids rigoureux, l'étable reçoit des charretées de ces feuilles, qui se renouvellent toujours. C'est un rude travail de les cueillir dans la mauvaise saison, lorsqu'elles sont couvertes de l'eau qui s'amasse dans leurs cavités. Celui qui doit faire cette récolte, la poitrine et le dos seulement couverts d'une peau de chèvre, souvent même vêtu d'une simple blouse de grosse toile, se plonge dans cet océan de verdure et reste là de longues heures, arrachant régulièrement les feuilles qu'il transporte, réunies en pesans fagots, jusqu'en dehors du champ. Il sort de là aussi mouillé que s'il avait traversé une rivière à la nage. Aussi, dans certaines parties du Bocage, les domestiques de ferme préfèrent-ils se mettre absolument nus pour faire cette récolte. Cette sorte d'hydrothérapie forcée est sans doute moins malsaine que le contact plus ou moins long d'habits mouillés. Quant aux vêtemens imperméables que l'on pourrait employer, ils ont pour les cultivateurs le défaut d'être coûteux, et aussi de gêner les mouvemens. Dans une ferme bien cultivée, les choux oc-

cupent seuls le huitième des terres labourables. Les fermiers hasardent volontiers une grande partie de leurs peines et de leurs engrais sur la venue de cette plante, qui ne gêle que rarement. Il faut pour cela un froid très vif, 14 ou 15 degrés au-dessous de zéro, et encore le dommage n'est-il habituellement que partiel. Au printemps, lorsqu'ils fleurissent, plus tôt même, suivant les nécessités du moment, les choux sont coupés au pied; la tige dure est fendue longitudinalement en quatre parties, et les rudes mâchoires des bêtes à cornes dévorent le tronc et les feuilles. Les souches, arrachées plus tard, lorsque le champ est de nouveau mis en culture, servent à faire du feu. Outre l'avantage de donner une quantité de nourriture considérable, ces végétaux ont celui de laisser la terre complétement nettoyée de mauvaises herbes; leurs feuilles, superposées les unes aux autres, forment un toit tellement épais, interceptent si bien le passage de l'air, que les mauvaises herbes les plus vivaces périssent étouffées. Cet avantage est inappréciable pour les récoltes de céréales qui succèdent aux choux; aussi l'introduction de ce végétal dans le Bocage a-t-elle réellement fait la fortune du pays. Dans l'esprit du paysan, toute culture doit céder le pas à celle-là, et vraiment il a raison.

La culture des plantes sarclées n'a pas fait complétement abandonner la jachère. Jusqu'à ce que la masse d'engrais dont on peut disposer soit beaucoup augmentée, ce qui arrivera progressivement, on devra user de courtes jachères. Heureusement elles ne sont pas absolument improductives; la nature du terrain, aidée par le climat humide de l'ouest, fait qu'elles donnent de bons pacages. Dans les terres les moins bonnes, il pousse au moins des genêts et des ajoncs qui sont coupés et vendus pour le chauffage des fours. Les engrais artificiels, surtout le noir animal, viennent augmenter les ressources propres du pays; mais un obstacle plus sérieux que le défaut d'engrais à l'extension de la culture se trouve dans le manque de bras. La Vendée avait été dépeuplée par la guerre civile; aujourd'hui elle est loin encore d'avoir la population qu'elle pourrait nourrir, et qui lui serait nécessaire. L'industrie est venue en aide à l'agriculture avec ses machines à battre le grain. Les cultivateurs ont tout de suite compris le parti qu'ils en pouvaient tirer; ils ont laissé de côté l'esprit de routine, et ont montré de l'intelligence en les adoptant promptement. Aujourd'hui ils réclament des communications faciles, ils se plaignent de dépenser sur les chemins leurs sueurs, leur temps, la chair et le sang de leurs animaux. Les questions de chemins vicinaux sont les questions brûlantes dans les conseils municipaux. Ils entendent parler des chemins de fer, de ces voies rapides ouvertes ailleurs au commerce, et gémissent de ce que leur pays soit une des rares régions de la France qui restent en dehors de cette facilité de communication. Malheureusement, en pareille matière, ils ne peuvent que désirer et demander.

La question des chemins de fer est aujourd'hui à l'ordre du jour dans l'ouest. Quant à celle des chemins vicinaux, rien ne fait encore prévoir que

l'on veuille améliorer le régime actuel. Jusqu'à nouvel ordre, les communes devront se contenter des ressources présentes; or ces ressources sont certainement insuffisantes dans le Bocage. Dans certaines communes, le seul entretien du petit nombre de chemins qui existent suffit pour absorber tous les fonds disponibles. Distribuer aux départemens des fonds que les préfets seraient chargés de répartir entre les communes suivant leurs besoins, ce ne serait qu'une mesure illusoire pour beaucoup d'entre elles. Les plus voisines du chef-lieu, les mieux appuyées, auraient la meilleure part : nous en avons vu des exemples. Puis où prendre ces fonds? Du budget de quel ministère les soustraire pour ces obscurs et utiles travaux? Nos finances, hélas! ne présentent pas d'excédant. Il y aurait mieux à faire. La création de centimes additionnels spéciaux dont la quotité serait fixée chaque année par les conseils municipaux fournirait un moyen d'atteindre le but. Il faudrait laisser aux conseils municipaux une grande latitude pour le chiffre à voter annuellement. Il n'est pas à craindre que les habitans des campagnes s'imposent d'une manière démesurée, et d'un autre côté ils comprennent partout assez bien leurs intérêts véritables pour voter les dépenses nécessaires. Notre conviction à cet égard est d'autant plus grande que nous avons en vue une population qui passait, non sans quelque raison, pour l'une des plus arriérées de France. Quant au mode d'exécution des travaux qui se font conjointement sous la direction des maires et des agens voyers, il n'y aurait rien à y changer; les agens, quels qu'ils soient, seront obligés de bien faire un travail que chaque habitant surveillera d'un œil jaloux. Les maires pourraient, une fois assurés de ressources pour l'avenir, présenter à l'approbation de l'administration centrale un projet de réseau de chemins pour leurs communes et fixer équitablement l'ordre dans lequel les travaux seraient entrepris. Les intérêts divers, sûrs d'être satisfaits un jour ou l'autre, seraient plus patiens, et ces intérêts vont devenir plus exigeans, si le passage d'un chemin de fer à travers le Bocage leur donne plus d'importance.

Parmi les lignes à la charge de la compagnie du chemin de fer d'Orléans qui viennent d'être mises récemment à l'enquête, plusieurs intéressent le Bocage. Une seule de ces lignes est concédée à titre définitif, celle de Nantes à Napoléon-Vendée. Elle fait partie d'un système de chemin de fer de ceinture qui doit suivre nos côtes; mais elle est d'un intérêt médiocre pour le Bocage, dont elle ne touche qu'une des extrémités. Une autre, concédée à titre éventuel, celle d'Angers à Niort, a son parcours direct compris presque tout entier dans le Bocage. Le passage du chemin de fer par Cholet est en dehors de toute discussion; cette ville est un centre commercial important, c'est le grand marché du pays. C'est donc seulement sur le tracé de Cholet à Niort que la lutte s'établira. Si l'on considère en groupe tous les intérêts agricoles du Bocage, ils réclament une voie ferrée qui suive dans le pays une ligne sensiblement centrale, qui permette à chaque localité d'écouler facilement ses produits, et d'avoir en même temps à proximité un dépôt d'engrais et d'amendemens. Si cette ligne peut aussi desservir la plupart

des établissemens industriels, si enfin elle se présente en même temps comme la plus facile à suivre et la plus économique, la compagnie qui exécute les travaux y trouvera donc le placement le plus fructueux de ses capitaux : or une ligne qui semble réunir tous ces avantages est celle de la vallée de la Sèvre nantaise, que le chemin de fer pourrait emprunter dans une grande partie de son développement.

A 35 kilomètres environ au nord de Niort, la Sèvre nantaise, qui est le cours d'eau le plus important du Bocage, prend sa source en un point qui est sur la ligne droite de Niort à Angers. De là elle coule dans la direction du sud-est au nord-ouest, toujours très proche de la limite des départemens des Deux-Sèvres et de la Vendée, quand elle n'est pas elle-même cette limite. A Mortagne, elle passe à 20 kilomètres de Cholet. C'est dans les environs de cette ville que le chemin de fer devrait quitter la vallée de la Sèvre nantaise pour se diriger sur Cholet. La vallée de la Sèvre divise le Bocage en deux parties sensiblement égales, comme il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur la carte géologique de France, où cette région, teintée des couleurs rouge et bleue du granit et du schiste, se détache nettement sur le jaune des plaines calcaires. Si un chemin de fer doit parcourir cette vallée, il desservira donc la partie centrale du Bocage, il lui servira de débouché du côté de Cholet, et à l'autre extrémité de sa ligne, traversant le bassin houiller de Vouvant entre la source de la Sèvre et Niort, il amènera en abondance la houille et la chaux dans les cantons les plus éloignés de la circonférence. La houille du bassin de Vouvant, qui s'extrait principalement des concessions de Saint-Laurs et Faymoreau, sans être de première qualité, est très bonne pour le chauffage des chaudières et pour la forge. Une grande partie s'en consomme sur place, dans des fours à chaux que les concessionnaires des mines ont établis à peu de distance des puits, sur le bord des carrières de pierre calcaire. Au centre du Bocage, elle vaut actuellement 3 francs 50 centimes l'hectolitre, ce qui est un prix exorbitant. Prise à l'orifice des puits, elle ne vaut que de 1 franc 50 centimes à 2 francs l'hectolitre. L'agriculture profiterait beaucoup de l'abaissement de prix que subirait la houille par suite de l'économie faite sur le transport. L'agriculture emploie beaucoup de fer déjà et en emploiera davantage à mesure qu'elle fera plus de progrès. Déjà sur plusieurs points du territoire sont établies des usines où se fabrique le noir animal. Ces usines, qui emploient des machines à vapeur, auraient besoin d'avoir la houille à bon marché. Les industries du chaufournier, du fabricant de noir animal, du forgeron, sont liées si intimement à celle de l'agriculteur, qu'on peut confondre leurs intérêts. Quant à l'industrie manufacturière proprement dite, elle est encore peu développée dans le Bocage. Le tracé par la Sèvre la favoriserait aussi; c'est en effet sur les bords de cette rivière que l'industrie s'est concentrée à peu près tout entière. Châtillon, Mallièvre, Mortagne, Tiffauges, Clisson, ont des fabriques assez importantes, tanneries, papeteries, scieries, filatures de lin et de laine. Châtillon, Mallièvre et Mortagne

seules pourraient être traversées par la ligne d'Angers à Niort; mais, parmi les lignes mises à l'enquête en ce moment, on trouve celle de Nantes à Limoges, qui tôt ou tard devra se construire; elle passerait par Clisson et Tiffauges, et pourrait même emprunter la ligne d'Angers à Niort jusqu'au-dessus de Mallièvre. Cette continuation du chemin de fer tout le long de la Sèvre, qui se jette dans la Loire à Nantes même, semble indiquée par la nature.

La principale objection qui puisse être faite au tracé du chemin de fer par la vallée de la Sèvre, c'est qu'il ne rencontre aucune des sous-préfectures des trois départemens qu'il traverse, si ce n'est Cholet. L'objection ne sera puissante que parce qu'elle sera vigoureusement appuyée. Les villes présentent un centre d'influences tout formé; les intérêts des campagnes se groupent difficilement. Les villes ont chacune leur avocat au conseil; les campagnes n'en ont pas. Pourtant les sous-préfectures qui peuvent prétendre à se trouver sur la ligne du chemin de fer ont peu d'importance, et ne semblent pas devoir en acquérir. Lorsque le réseau des routes du Bocage a été tracé, on les a choisies pour points de croisement; elles n'en sont pas devenues plus prospères. La campagne environnante a fait des progrès et s'est enrichie; la ville est restée stationnaire, aucune industrie ne s'y est établie. Les localités qui possèdent des manufactures ne sont que des chefs-lieux de canton. Des deux tracés qui sont mis à l'enquête pour la ligne d'Angers à Niort, l'un est tout pour la Vendée et contourne le Bocage par Fontenay et Chantonnay; l'autre est tout pour les Deux-Sèvres par Bressuire. Par les deux tracés, la partie la plus élevée du Bocage, celle qui est à cheval sur la limite des deux départemens, celle peut-être qui a le plus d'avenir, se trouve déshéritée. Ne serait-ce pas le cas d'adopter une ligne moyenne entre les deux tracés? Celle de la Sèvre nantaise remplit cette condition.

D'ailleurs cette ligne favorise les intérêts de la compagnie d'Orléans; la nature accidentée du terrain peut faire prévoir les difficultés que rencontrerait l'établissement de la voie qui est à l'état de projet. Le tracé par la Sèvre, bien qu'il rende nécessaires quelques sinuosités, sera le moins coûteux à établir, le plus fructueux pour l'avenir. Sur ce chemin, le pays intermédiaire doit fournir plus de transports que les têtes de ligne. La chaux, la houille, les grains, les bestiaux doivent à eux seuls entretenir un mouvement important. Les fermiers qui cultivent bien emploient aujourd'hui chaque année 10 hectolitres de chaux par hectare de terre qu'ils afferment. Il n'est pas douteux que, s'ils ont la chaux à petite distance grevée d'un faible prix de transport, ils ne préfèrent se la procurer de cette façon plutôt que de la faire charrier à de longues distances par leurs animaux. Ils trouveront bien à utiliser ailleurs les forces qu'ils dépensent aujourd'hui à faire ces charrois. Cela est si vrai que déjà quelques-uns d'entre eux, à l'époque où les travaux agricoles sont pressans, aiment mieux payer à un roulier le prix du

transport. Le roulier arrive avec ses chevaux jusqu'à l'entrée du chemin rural, d'ordinaire assez mauvais pour qu'il n'ose pas s'y engager; le fermier vient avec ses bœufs et sa charrette chercher la chaux sur la route. Encore du temps perdu par suite du mauvais état des communications! Il n'est pas douteux non plus que les marchands de bestiaux n'aiment mieux embarquer leurs animaux dans les wagons le long de la ligne, plutôt que de leur faire accomplir à pied une longue route pendant laquelle les animaux perdraient de leur valeur. Il y a tout avantage, en un mot, à faire passer dans le Bocage un chemin de fer à portée de la production des campagnes, qui est grande, plutôt qu'à portée de la consommation des villes, qui est insignifiante.

Si quelques habitans sont venus augmenter la population du Bocage, ce n'est pas dans les villes, mais dans la campagne qu'ils se sont établis. Beaucoup de propriétaires ont depuis quelques années fait bâtir des habitations, et passent la saison d'été dans ce pays, où ils ne venaient autrefois que le plus rarement possible. Ils ont été séduits par cette vigoureuse nature avant même de savoir ce qu'elle recélait de richesses. La beauté du pays, de ces bords de la Sèvre qui ont inspiré Poussin, viendra en aide à sa prospérité croissante. La terre, presque partout cultivée par des fermiers, a besoin de l'œil du maître. La guerre civile avait laissé le pays dévasté, les maisons brûlées; aujourd'hui les bâtimens, construits par de mauvais ouvriers, avec le moins de dépense possible, sous le coup de la nécessité pressante, tombent en ruine pour la plupart. S'ils sont encore debout, ils sont insuffisans pour une production qui a plus que doublé en vingt ans. Le fermier ne peut améliorer la terre qu'en augmentant le nombre de ses bestiaux; or le climat du Bocage ne permet point au bétail de vivre en plein air, il faut des bâtimens pour le loger. Les maisons des cultivateurs sont elles-mêmes misérables et insalubres; elles gardent trop fidèlement le souvenir du temps où leurs habitans vivaient volontiers dans la pauvreté. A mesure que l'aisance s'accroîtra, ils deviendront plus exigeans : ils voudront plus d'air, plus de lumière. La division de la propriété, qui amène avec elle les querelles de voisinage et rend le séjour dans certaines contrées désagréable aux propriétaires, ne pourra jamais être poussée à l'extrême dans le Bocage, où la nature du terrain exige pour la culture de forts attelages. Avant la satisfaction de tout intérêt, la vie des champs s'y fait aimer. L'amélioration des chemins, une ligne ferrée, satisferaient les désirs légitimes d'une population laborieuse qui voudrait sortir de son isolement. Dieu veuille que la solution de ces questions soit prochaine et soit celle que réclament les intérêts véritables de la contrée!

HENRI PROUST.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1861

Livraison du 1er Mars.

Trois Ministres de l'empire romain sous les fils de Théodose. — II. — L'Eunuque Eutrope, première partie, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut... 5

Philosophie anglaise contemporaine. — John Stuart Mill et son système de logique, par M. H. TAINE..... 44

Statistique morale. — Le Salaire et le Travail des Femmes. — IV. — L'Assistance et les Institutions de prévoyance, dernière partie, par M. Jules SIMON..... 83

El Cachupin, Scènes et Récit de la Louisiane, par M. Théodore PAVIE..... 115

Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — VI. — Du Croisement dans les êtres organisés, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 145

La Nemesis Divina, Manuscrit inédit de Linné, par M. A. GEFFROY..... 178

La Question du Coton en Angleterre depuis la crise américaine, par M. John NINET..... 196

Portraits poétiques. — Maurice de Guérin, par M. Émile MONTÉGUT..... 223

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 249

Essais et Notices..... 263

Livraison du 15 Mars.

Valvèdre, première partie, par M. George SAND..... 265

L'Atelier de Phidias, étude tirée de l'antique, par M. BEULÉ, de l'Institut.. 292

L'Expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, Souvenirs et Impressions personnelles. — I. — La Sicile, par M. Maxime DU CAMP..... 332

L'Agitation allemande et le Danemark, par M. A. GEFFROY..... 374

De l'Exploitation de la Propriété foncière et de la Vie rurale en France, par M. L. VILLERMÉ..... 407

Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — VII. — Les Théories polygénistes, le Croisement des groupes humains, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 436

Les Shikarees, Chasses dans l'Inde, Entretiens cynégétiques du capitaine Henri SHAKSPEARE..... 465

Poésie. — Le Rêve d'une Reine d'Asie, par M. André LEFÈVRE..... 486

Chronique de la quinzaine, Histoire politique et Littéraire..... 497

Essais et Notices. — Affaires de Pologne, par M. Saint-Marc GIRARDIN.... 509

Affaires d'Espagne et le Ministère O'Donnell, par M. Charles de MAZADE.. 514

Livraison du 1er Avril.

Valvèdre, deuxième partie, par M. George SAND..... 521

La Californie en 1860, ses Progrès et sa Transformation, par M. L. SIMONIN. 556

L'Expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, Souvenirs et Impressions personnelles. — II. — Les Calabres, par M. Maxime DU CAMP..... 593

Histoire naturelle de l'Homme. — Unité de l'espèce humaine. — VIII. — Les Théories polygénistes et M. Agassiz, dernière partie, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences..... 635

La Politique du libre échange. — I. — Transformation économique de l'Angleterre, par M. André COCHUT..... 672

Les Souffrances d'un Penseur italien. — Leopardi et sa Correspondance, par M. Charles de MAZADE..... 706

Les Voyageurs en Orient. — VIII. — Des Turcs et de la Condition des Chrétiens en Turquie d'après une enquête confidentielle du gouvernement anglais, par M. Saint-Marc GIRARDIN, de l'Académie Française..... 727

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 746

Revue Musicale. — *Le Tannhäuser*, de M. Richard Wagner, par M. P. SCUDO. 759

Essais et Notices. — Le Système Pénitentiaire irlandais..... 771

Livraison du 15 Avril.

Les Peintres Flamands et Hollandais en Flandre et en Hollande. — II. — Rembrandt et Van der Helst. — Les Hollandais, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 777

L'Outrage du 4 janvier 1642, histoire d'un Coup d'État avorté, par M. E.-D. FORGUES..... 802

Valvèdre, troisième partie, par M. George SAND..... 857

Le Mormonisme et les États-Unis, par M. Élisée RECLUS..... 881

L'Expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, Souvenirs et Impressions personnelles. — III. — Cosenza et la Basilicate, par M. Maxime DU CAMP. 915

La Russie dans le Caucase. — II. — Les Peuples montagnards, par M. Éd. DULAURIER..... 946

L'Échelle Mobile devant le Corps Législatif, par M. L. de LAVERGNE..... 982

La Littérature nouvelle. — Des Caractères du Nouveau Roman, par M. Émile MONTÉGUT..... 998

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1022

Essais et Notices. — Le Progrès agricole dans le Bocage, par M. Henri PROUST..... 1034

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

AP
20
R5
per.2
t.32

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY